Archives diocésaines de Quimper et Léon

128798

BIBLIOTHEQUE QUIMPER DIOCESAINE

BIBLIOTHEQUE

13e Année. Vendredi 7 Janvier 189[illegible] N° 1.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine Rospars, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : Quimper, librairie Salaun, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Les Écoles chrétiennes.

II. Chronique du diocèse : Avis ; Offices extraordinaires ; Réception à l'Evêché ; Ligue de défense sacerdotale ; Kernouès ; Nos Missionnaires (fin).

III. Liturgie ; Du chant des cantiques en français et en breton pendant la messe solennelle.

IV. Nouvelles du Monde catholique : Rome ; Paris ; Les prochaines nominations épiscopales ; Alger ; Arras : La « cause » de Jeanne d'Arc ; M. Ollé-Laprune ; Denys le Chartreux ; Comment faire ? Bon souhait ; Corbeille d'aveux ; Bonnes pensées.

V. Bibliographie.

VI. Annonces et avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 9 Janvier. — Dimanche dans l'Octave de l'Epiphanie. Office du jour ; semi-double. Blanc.
Au chœur, Solennité de l'Epiphanie, avec mémoire du Dimanche.
Lundi, 10. — 4e jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.
Mardi, 11. — 5e jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 12. — 6e jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 13. — Octave de l'Epiphanie. Double. Blanc.
Vendredi, 14. — S. Hilaire, Evêque, Docteur. Double. Blanc.
Samedi, 15. — S. Paul, 1er Ermite, Confesseur. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Landerneau..... du 7 au 15 Janvier.

Archives diocésaines de [redacted]mper et Léon

Les écoles chrétiennes.

L'Encyclique aux Évêques du Canada. — Le Saint Père a adressé aux Evêques du Canada une Encyclique sur la question des écoles du Manitoba, dont il a été souvent parlé.

L'acte d'union de cette province à la Confédération canadienne avait assuré aux enfants catholiques une éducation conforme à leur foi, un enseignement donné par des maîtres sincèrement religieux, suivant un programme et avec des livres approuvés par les Evêques. Or, il y a sept ans, ces droits furent méconnus par une nouvelle loi scolaire, dont les prescriptions ont été ensuite atténuées, mais de façon insuffisante.

La question fut soumise au Saint-Siège, qui vient de la trancher, après avoir reçu le rapport d'un envoyé spécial, qui a examiné l'affaire sur les lieux.

Cette lette pontificale (1), très importante, ne s'applique pas seulement aux écoles manitobaines ; en tant qu'elle condamne, une fois de plus, l'école « neutre », elle s'impose aux sérieuses méditations de tous les catholiques, spécialement des chefs de famille ; les directeurs d'écoles chrétiennes tireront profit de ce que le Souverain Pontife dit au sujet des études et des programmes d'enseignement.

Nous nous faisons un devoir de donner les passages qui ont ce caractère d'intérêt général.

.....Il ne saurait être permis à nos enfants d'aller demander le bienfait de l'instruction à des écoles qui ignorent la religion catholique ou qui la combattent positivement, à des écoles où sa doctrine est méprisée et ses principes fondamentaux répudiés.....

Pareillement, il faut fuir à tout prix, comme très funestes, les écoles où toutes les croyances sont accueillies indifféremment et traitées de pair, comme si, pour ce qui regarde Dieu et les choses divines, il importait peu d'avoir ou non de saines doctrines, d'adopter la vérité ou l'erreur. Vous êtes loin d'ignorer, Vénérables Frères, que toute école de ce genre a été condamnée par l'Eglise, parce qu'il ne se peut rien de plus pernicieux, de plus propre à ruiner l'intégrité de la foi et à détourner les jeunes intelligences du sentier de la vérité.

Il est un autre point sur lequel Nous serons facilement d'accord avec ceux mêmes qui seraient en dissidence avec Nous pour tout le reste : savoir, que ce n'est pas au moyen d'une instruction purement scientifique, ni de notions vagues et superficielles de la vertu, que les enfants catholiques sortiront jamais de l'école, tels que la Patrie les désire et les attend. C'est de choses autrement graves et importantes qu'il les faut nourrir, pour en faire de bons chrétiens, des citoyens probes et honnêtes : leur formation doit résulter de principes qui, gravés au fond de leur conscience, s'imposent à leur vie, comme conséquences naturelles de leur foi et de leur religion.

(1) L'Encyclique « Affari vos », datée du 8 Décembre, a été publiée le 24, veille de Noël.

Car sans religion, point d'éducation morale digne de ce nom, ni vraiment efficace : attendu que la nature même et la force de tout devoir dérivent de ces devoirs spéciaux qui relient l'homme à Dieu, à Dieu qui commande, qui défend, et qui appose une sanction au bien et au mal. C'est pourquoi, vouloir des âmes imbues de bonnes mœurs, et les laisser en même temps dépourvues de religion, c'est chose aussi insensée que d'inviter à la vertu après en avoir ruiné la base. Or, pour le catholique, il n'y a qu'une seule vraie religion, la religion catholique ; et c'est pourquoi, en fait de doctrines, de moralité ou de religion, il n'en peut accepter ni reconnaître aucune qui ne soit puisée aux sources mêmes de l'enseignement catholique.

La justice et la raison exigent donc que nos élèves trouvent dans les écoles, non seulement l'instruction scientifique, mais encore des connaissances morales en harmonie, comme Nous l'avons dit, avec les principes de leur religion, connaissances sans lesquelles, loin d'être fructueuse, aucune éducation ne saurait être qu'absolument funeste. De là, la nécessité d'avoir des maîtres catholiques, des livres de lecture et d'enseignement approuvés par les évêques, et d'avoir la liberté d'organiser l'école, de façon que l'enseignement y soit en plein accord avec la foi catholique, ainsi qu'avec tous les devoirs qui en découlent.

Au reste, de voir dans quelles institutions seront élevés les enfants, quels maîtres seront appelés à leur donner des préceptes de morale, c'est un droit inhérent à la puissance paternelle. Quand donc les catholiques demandent, et c'est leur droit de le demander et de le revendiquer, que l'enseignement des maîtres concorde avec la religion de leurs enfants, ils usent de leur droit. Et il ne se pourrait rien de plus injuste que de les mettre dans l'alternative, ou de laisser leurs enfants croître dans l'ignorance, ou de les jeter dans un milieu qui constitue un danger manifeste pour les intérêts suprêmes de leurs âmes.

Ces principes de jugement et de conduite, qui reposent sur la vérité et la justice, et qui sont la sauvegarde des intérêts publics autant que privés, il n'est pas permis de les révoquer en doute, ni de les abandonner en aucune façon . . . . . .

Il est déplorable que les catholiques canadiens n'aient pu se concerter pour défendre des intérêts qui importent à si haut point au bien commun, et dont la grandeur et la gravité devaient imposer silence aux intérêts des partis politiques, qui sont d'ordre bien inférieur... Il importe par dessus tout de sauvegarder les principes immuables et sacrés que nous avons touchés plus haut. C'est à quoi l'on doit viser, c'est le but que l'on doit poursuivre avec zèle et avec prudence. Or, à cela rien de plus contraire que la discorde : il y faut absolument l'union des esprits et l'harmonie de l'action . . . . . .

En attendant, et jusqu'à ce qu'il leur soit donné de faire triompher toutes leurs revendications, que les catholiques ne refusent pas des satisfactions partielles. C'est pourquoi, partout où la loi, ou le fait, ou les bonnes dispositions des personnes leur offrent quelques moyens d'atténuer le mal, et d'en éloigner davantage les dangers, il convient tout à fait et il est utile qu'ils en usent et qu'ils en tirent le meilleur parti possible. Partout, au contraire, où le mal n'aurait pas d'autre remède, Nous les exhortons et les conjurons d'y obvier par un redoublement de généreuse libéralité. Ils ne pourront rien faire qui leur soit plus salutaire à eux-mêmes, ni qui soit plus favorable à la prospérité de leur pays, que de contribuer au maintien de leurs écoles dans toute la mesure de leurs ressources.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il est un autre point qui appelle encore vos communes sollicitudes. C'est que, par votre autorité, et avec le concours de ceux qui dirigent les établissements d'éducation, on élabore, avec soin et sagesse, tout le programme des études, et que l'on prenne surtout garde de n'admettre aux fonctions de l'enseignement que des hommes abondamment pourvus de toutes les qualités qu'elles comportent, naturelles et acquises. Il convient, en effet, que les écoles catholiques puissent rivaliser avec les plus florissantes, par la bonté des méthodes de formation et par l'éclat de l'enseignement. Au point de vue de la culture intellectuelle et du progrès de la civilisation, on ne peut que trouver beau et noble le dessein conçu par les provinces canadiennes de développer l'instruction publique, et d'en élever de plus en plus le niveau, et d'en faire ainsi une chose toujours plus haute et plus parfaite. Or, nul genre d'étude, nul progrès du savoir humain qui ne puisse se pleinement harmoniser avec la doctrine catholique.

A expliquer et à défendre tout ce que Nous avons dit jusqu'ici, ceux-là d'entre les catholiques peuvent puissamment contribuer qui se sont consacrés aux travaux de la presse, surtout de la presse quotidienne. Qu'ils se souviennent donc de leur devoir. Qu'ils défendent religieusement et avec courage tout ce qui est vérité, droit, intérêts de l'Eglise et de la société : de telle sorte pourtant qu'ils restent dignes, respectueux des personnes, mesurés en toutes choses. Qu'ils soient respectueux et qu'ils aient une scrupuleuse déférence envers l'autorité épiscopale et envers tout pouvoir légitime. Plus les temps sont difficiles, plus est menaçant le danger de division, et plus aussi ils doivent s'étudier à inculquer cette unité de pensées et d'action, sans laquelle il y a peu, ou même point d'espoir d'obtenir jamais ce qui est l'objet de nos communs désirs.....

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le huitième jour de Décembre de l'année 1897, la vingtième de Notre pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

AVIS. — *Nous prions les personnes dont l'abonnement est terminé depuis le 1er Janvier, de vouloir bien le renouveler avant le 15 du mois. Passé cette date, il leur sera adressé par la poste une quittance, majorée des frais de recouvrement.*

Nous rappelons encore que tout ce qui concerne les abonnements et les annonces doit être adressé à M. de Kerangal, seul. M. Rospars n'est chargé que de la Rédaction.

Offices extraordinaires.

Quimper. — Chapelle des Ursulines. — *Lundi, 10 Janvier*, réunion des Mères chrétiennes, à 7 h. 1/2. Sainte Messe, Instruction, Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Réception à l'Évêché. — Le vendredi, 31 Décembre, à 11 heures, Monseigneur a reçu, dans le salon de l'Evêché, les prêtres de la ville épiscopale et de la banlieue, réunis pour lui présenter leurs vœux, à l'occasion du nouvel an.

M. Téphany, Doyen du Chapitre, à qui revient l'honneur de porter la parole, en ces occasions, l'a fait, comme chaque fois, avec autant de distinction que de délicatesse, trouvant toujours une forme nouvelle pour exprimer les mêmes sentiments, *non nova sed novè*. Il a rappelé avec beaucoup d'à-propos les inoubliables fêtes de Saint-Pôl-de-Léon, qui resteront comme un des plus beaux souvenirs de l'épiscopat de Mgr Valleau.

Sa Grandeur a répondu avec sa bonté habituelle : Elle se plaît à rendre hommage à son diocèse, où la foi est encore si vive ; Elle est heureuse de féliciter son clergé, en l'encourageant à persévérer, en dépit des obstacles qu'on voudrait susciter, dans les œuvres multiples entreprises pour le bien des âmes..... Pour les paroles trop flatteuses dont l'Evêque a bien voulu honorer sa *Semaine religieuse*, nous ne les mentionnons que pour en exprimer, avec notre confusion, notre profonde reconnaissance.....

Monseigneur, en terminant, a confirmé la nouvelle que nous avons donnée incidemment dans notre dernier numéro ; avant peu, il se rendra à Rome pour déposer aux pieds de Léon XIII ses hommages et ceux de ses diocésains, en implorant pour eux comme pour lui-même, la bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ.

Ligue de défense sacerdotale. — Plusieurs journaux ont inséré, *comme récemment obtenu*, un jugement de la Cour d'appel de Paris, contre les sieurs Vibert et Maréchaux, rédacteurs du *Journal de Seine-et-Oise*, au profit des trois diocèses de Rennes, de Vannes et de Saint-Brieuc.

Ces journaux se sont mépris ; ce jugement est ancien ; il est de Mars 1897, et du même jour que les deux qui ont été rendus en faveur des prêtres du Finistère.

Il ne s'agit donc que d'un commencement d'exécution du jugement rendu, et non d'un nouveau jugement. L. R.

Kernouès. — Mademoiselle de Forsanz. — Lundi, 27 Décembre, fête de saint Jean l'Evangéliste, est décédée, dans sa 47me année, Mlle Gérasime de Forsanz. Infirme depuis de longues années, elle avait continué, avec sa mère, le bien fait par M. de Forsanz ; elle a été la providence de Kernouès et même souvent des paroisses voisines.

C'est jeudi, 30 Décembre, qu'ont eu lieu les funérailles. On y remarquait un long cortège de parents et d'amis, un nombreux clergé, la paroisse entière, et surtout ceux que la défunte aimait particulièrement : les pauvres. L'église ne pouvait contenir toute l'assistance.

M. le Recteur de Kernouès a fait lui-même la levée du corps et

Archives diocésaines de [redacted]imper et Léon

chanté la messe ; M. Cozic, Curé-doyen de Lesneven, a donné l'absoute. Avant le *Libera*, M. Corre, Louis, recteur de Botsorhel, né dans la paroisse, a prononcé une courte allocution. Nous la reproduisons à peu près intégralement, non comme un vain éloge, qui serait ici doublement déplacé, mais à cause des enseignements qui ressortent de cette esquisse d'une vie de souffrances, si héroïquement supportées.

Mes Frères,

Au nom des prêtres de Kernouès, des enfants, des pauvres et de la paroisse entière, je crois devoir adresser un dernier adieu aux restes mortels de Mademoiselle Gérasime de Forsanz.

Aux yeux de l'observateur superficiel, de quiconque n'a pas de vues supérieures, surtout celles de la foi, nulle existence ne fut plus digne de pitié. Sur 47 ans de vie, il y a au moins 40 années de souffrances. Elles débutent par un affaiblissement général ; les jambes perdent de leur force ; il lui faut une béquille, puis deux ; toute marche devient impossible, et la maladie s'acharne sur elle, atteint tour à tour et l'ouïe, et la vue, et la parole. « Depuis le sommet de la tête jusqu'à la plante des pieds » tout est endolori, et la vie entière ne va être qu'une longue, une perpétuelle agonie.

Dans ce corps, couvert d'infirmités, Dieu avait mis une intelligence, j'ose le dire, supérieure, et une volonté de fer, qui surent dompter les souffrances. Ce ne fut pas sans lutte, sans déchirements. La santé est si belle ! Mlle de Forsanz la demanda à N.-D. de Lourdes, et la Vierge Immaculée lui montra qu'elle l'aimait, qu'elle pouvait la guérir — elle lui en donna une preuve visible, palpable —, mais en même temps qu'Elle la voulait dans cet état de torture.....

Ce fut sur les instances de Mgr Nouvel, que Mlle de Forsanz se rendit, plus tard, à Plévin, au tombeau du P. Maunoir. Une heure et demie, elle resta étendue sur la dalle, défendant absolument de la relever, avant qu'elle ne fût guérie. Tout à coup elle fit signe : sans doute elle avait obtenu ce qu'elle demandait.....

Etait-ce la guérison ? Non, mes frères, mais la résignation, la sainte résignation, un plus grand don, bien sûr, que les guérisons matérielles. Il avait semblé à la malade voir passer devant ses yeux l'église, les pauvres de Kernouès, et entendre une voix qui lui disait : « Voilà ce dont vous devez vous occuper ! »

Conduite par d'excellents directeurs, entre autres par le saint Mgr de Ségur, veillée par les dévouées Sœurs gardes-malades, Mlle de Forsanz avança à grands pas dans la voie de la perfection. Elle eut soif d'humilité, prit l'habit, le cordon de saint François. Elle, qui avait un si beau nom, aima à se faire appeler « Sœur Marie-Joséphine », et, comme elle avait dans sa famille une grand'tante, compagne du P. Maunoir, morte en odeur de sainteté, Jeanne-Marie Pinczon, elle signa souvent ses lettres : « Nièce de Jeanne-Marie Pinczon ». Elle se mortifia, et Dieu seul sait ce qu'elle s'est imposé de sacrifices volontaires.

Dans ce cœur, qui semblait ne penser qu'à Dieu, germent les plus saintes affections, non pas simplement pour son vénéré père, M. de Forsanz, pour sa mère si dévouée, pour sa famille — non, son amour était plus vaste. Elle s'éprit de tendresse pour saint Eucher et son église de Kernouès. Si les processions y sont si belles, s'il y a tant de statues édifiantes, si la crèche de Noël, les fêtes de Pâques, du Saint-Sacrement y ont tant de splendeur, tout le monde sait quelle part en revient à Mlle de Forsanz.

Les enfants sont ses préférés : elle les attire, les pousse vers Dieu, leur fait réciter des prières, et son bonheur est au comble quand, pour les saints mois qu'elle célébrait dans sa chambre, mois du Rosaire, mois de Marie, de saint Joseph, etc., elle les voyait défiler nombreux devant elle.

Il n'y eut que l'amour des pauvres à être, chez elle, plus véhément. Elle-même, comme saint François d'Assise, avait épousé la Pauvreté, et il faut avoir vu de près ses modestes habits, sa chambre que décoraient seulement de pauvres images pieuses, pour avoir une idée des sacrifices qu'elle s'imposait pour ses chers pauvres. Pour eux, elle se serait privée de tout.....

Ne sont-ils pas merveilleux, mes frères, les fruits que la vie chrétienne, la vie surnaturelle a fait produire à cette âme ? Et pourtant je n'ai fait que les effleurer. Il eût fallu pénétrer dans l'intimité de cette vie, l'avoir suivie de près. Vous, mes chères Sœurs gardes-malades, vous vous êtes bien dévouées, et je sais que vous avez arraché des larmes à ceux qui vous ont vues à l'œuvre, mais vous avez été aussi des privilégiées d'avoir pu voir de près une existence si pure, et vous aurez bien des jaloux.....

Elevée à cette hauteur, l'âme humaine n'a plus qu'un désir : se détacher de cette terre. Quand la mort a frappé Mlle de Forsanz, ce n'est pas elle qu'il faut plaindre, mais celle qui a porté bien courageusement, bien longuement la croix, en la voyant souffrir... Pour elle, la mort c'est la délivrance, c'est le bonheur, c'est le ciel ! L'hiver s'en est allé, le printemps est venu, elle saura enfin ce qu'est la félicité.

Il faut prier pour les morts — et ici même il ne faut pas faire exception. — Toutefois, hier, quand je me suis agenouillé auprès du lit où, revêtue de l'habit de tertiaire, ceinte du cordon de saint François, tenant le crucifix entre les mains, « Sœur Marie-Joséphine » gisait sans vie, après le *De profundis*, m'est venue spontanément sur les lèvres une invocation : « O sainte âme, priez pour moi ! » D'autres ont eu la même impression. Oui, du ciel où, j'en ai la confiance, vous vous trouvez déjà, vous qui avez tant aimé cette paroisse vous protégerez et votre bonne mère, et les enfants et les pauvres de Kernouès. Ainsi soit-il.

Nos Missionnaires. — Lettre du R. P. Abgrall *(fin)*. — « *9 Octobre.* — Hier soir, entendu la moitié des confessions. Ce matin, communion. Grande ferveur, longue action de grâces. Avant de se présenter au confessionnal, chacun subit un petit examen. Combien de chrétiens, même pratiquants, en France, qui ne seraient pas admis ici à la confession, faute d'instruction suffisante !

« *Vinh, 11 Octobre.* — Rentré, hier à la nuit tombante. Le matin, jolie assistance à la messe. Les nouveaux chrétiens des environs étaient venus en nombre. Eglise trop petite. Communion de la deuxième fournée. Toutes les personnes qui ont l'âge de raison se sont confessées et ont communié. Après la messe, la chrétienté est venue me remercier avec des présents consistant en fruits, en fleurs et en gâteaux. Le tout a été aussitôt distribué aux enfants. Grande joie et grand tapage. Puis je suis parti, longtemps accompagné de tous ces braves gens. Pour rentrer à Vinh, j'ai fait un détour pour pouvoir visiter 1° Yên-Thâi, petite nouvelle chré-

Archives diocésaines de [redacted]imper et Léon

tienté qui menaçait de mourir et qui commence à revivre. Tout fait espérer qu'on finira par avoir là une bonne chrétienté ; quatre nouvelles familles ont demandé à « étudier ». J'y ai dîné, assisté de tous les chrétiens, petits et grands ; 2° Mi-Dû, chef-lieu d'une des paroisses de mon district. La grande église que j'y bâtis avance et sera très belle pour le pays ; 3° Yên-Phap, petite nouvelle chrétienté, qui ne faisait que végéter jusqu'ici, mais qui commence à aller bien. On y commence une petite église qui sera jolie. J'ai réussi, après bien des difficultés, à réunir les chrétiens sur un terrain très bien situé. De là à Vinh, il n'y a qu'une heure, mais il faut traverser des rizières profondes et je suis rentré chez moi aussi sale que tes marmots quand ils ont été barbotter dans l'eau et la boue. Tu es bien heureuse de n'avoir pas mes habits à laver ! Ce sont mes petits servants qui font cela, et il faut voir comment ils le font. Les habits ne sont que plus sales après avoir passé par leurs mains. Ce matin, je reste chez moi. J'ai de la besogne arriérée en masse.

« Arrivée du courrier de France (malle anglaise). Lettre de mon frère qui m'écrit de Saint-Pol, en date du 2 Septembre. Il me donne le programme de la fête qui se prépare.

« *12 Octobre.* — Je me proposais d'aller aujourd'hui voir Monseigneur, que je n'ai pas vu depuis près de deux mois. Une pluie torrentielle qui menace de durer toute la journée m'en empêche. Puisse cette pluie faire disparaître les nuées de sauterelles qui, depuis une quinzaine de jours, menacent de détruire complètement le peu de riz que la sécheresse a permis de semer !

« *Midi.* — Grâce à la pluie, je me proposais de passer une journée tranquille, mais voici qu'on m'apporte de mauvaises nouvelles d'une de mes nouvelles chrétientés, et me voilà tout en l'air. Jamais de tranquillité, jamais de paix ; toujours l'esprit troublé et les nerfs montés comme des cordes de violon. Oh ! qu'on est malheureux d'avoir des nouveaux chrétiens, mais que l'on serait plus malheureux de ne pas en avoir !

« *13 Octobre.* — La pluie continue. J'ai pu avoir une journée presque tranquille et j'ai lu quelques pages de L. Veuillot, de plus en plus mon auteur favori. Après souper, au lieu de me mettre au lit, je me mets en barque, et demain matin, je m'éveillerai à la porte de l'église de la résidence de Monseigneur.

« *Xà-Doài, 14 Octobre.* — Arrivé, vers 4 heures du matin. Vu longuement Monseigneur. De tous les côtés le Résident suscite des ennuis à nos chrétiens. Après souper, je me remets en barque pour rentrer.

« *Vinh, 15 Octobre.* — Arrivé à 5 heures du matin. Toute la nuit tempête. Ma barque a été sur le point d'être chavirée. Une visite pour affaire à notre illustre Résident. Quelques lettres à des confrères.

« *16 Octobre.* — Cette nuit, tempête affreuse, pluie torrentielle ; le pays est inondé ; l'eau vient jusqu'au seuil de ma porte, il y a un mètre d'eau dans mon hangar. Je devais partir pour

aller faire l'administration d'une chrétienté ; impossible de sortir.

« *20 Octobre.* — Je disais, dans ma dernière lettre, que dans la nuit du 15 au 16 Octobre, il y avait eu une forte tempête et une pluie torrentielle ; je croyais que ce n'était pas autre chose ; mais bientôt les nouvelles du littoral sont venues et elles sont désastreuses. Toute la côte a été ravagée par un ras de marée accompagné d'un fort typhon. Les désastres ont été grands, surtout dans une partie de notre Mission qui comprend 25,000 chrétiens : plus de 300 chrétiens noyés, un tiers des maisons emportées par l'eau, un autre tiers renversé, le reste bien endommagé ; toute la moisson du dixième mois détruite, les semis de riz pour la moisson de l'année prochaine également détruits, bœufs et buffles enlevés, etc. C'est la ruine et la misère, et cela pour longtemps. Un des confrères n'a dû sa vie qu'à un gros bambou sur lequel il est resté à cheval, toute la nuit, l'eau de la mer ayant envahi sa maison jusqu'au toit. Monseigneur achète pour 2,000 piastres de riz, afin de venir en aide aux pauvres chrétiens, mais qu'est-ce que cela pour tant de bouches affamées ?

« A ce chagrin est venu s'ajouter pour moi un autre. Sept de mes chrétiens de Yên-Thai, cette chrétienté qui a déjà été victime d'un procès, l'an dernier, viennent de nouveau d'être emprisonnés sur une accusation calomnieuse et c'est la ruine complète de la chrétienté, s'ils sont condamnés ; or, ils risquent de l'être, les païens ayant juré de détruire cette chrétienté, coûte que coûte, et les mandarins, ainsi que le Résident particulier n'ayant d'oreilles que pour les païens.

« Je me fais plein de mauvais sang. Prie et fais prier pour moi et pour mes pauvres nouveaux chrétiens.

« Lu avec bien du plaisir le compte-rendu des fêtes de Saint-Pôl. Envoie-moi la *Semaine religieuse* toutes les fois qu'il y aura quelque chose d'intéressant.

« Il se fait tard, j'ai du sommeil ; je vais dire mes prières et me coucher. Bonsoir !

« J.-F. ABGRALL,
« *Missionnaire apostolique.* »

Liturgie. — LES PRIÈRES APRÈS LA MESSE. — On sait que, depuis 15 ans déjà, N. S. P. le Pape Léon XIII, préoccupé des nécessités impérieuses de l'Eglise universelle dont la sollicitude lui est commise, a prescrit à tous les prêtres catholiques de réciter, après chaque Messe basse, certaines prières. Or, on a demandé à la Congrégation :

« Les prières prescrites par S. S. Léon XIII doivent-elles être récitées par le prêtre alternativement avec le peuple ? »

La Sacrée Congrégation a répondu : « Oui. »

P. *An preces... præscriptæ recitari debeant a sacerdote alternatim cum populo ?*

R. *Affirmative.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Donc ces prières sont, non des prières privées que le prêtre récite au bas de l'autel, à voix basse, alternativement avec son servant de messe, mais elles sont, sans conteste, des *prières publiques*, lesquelles, par conséquent, doivent être dites par le prêtre à haute et intelligible voix, et auxquelles le servant doit répondre également tout haut, de manière que ceux qui assistent au saint sacrifice de la Messe puissent y prendre part, selon la volonté du Souverain Pontife.

Du chant des cantiques en français et en breton pendant la messe solennelle. — A une époque encore peu éloignée, aucun diocèse de France ne l'emportait sur le nôtre pour l'obéissance aux règles liturgiques. En ce temps-là, Mgr Sergent demandait et obtenait l'autorisation de faire chanter le beau cantique *Adoromp-oll* aux saluts du Très Saint-Sacrement, et fiers de cette concession, nous n'en désirions même pas d'autres.

Pendant les messes basses, on chantait bien des cantiques en langue vulgaire, mais seulement avant l'*Elévation* ou après la *Communion* ; aujourd'hui, ces chants se font entendre même pendant que le Saint-Sacrement est sur l'autel, et ici nous n'avons ni le désir ni même le droit de protester, car le Saint-Siège laisse désormais toute latitude à cet égard ; nous n'entendons donc parler que d'un abus qui se produit à la célébration des messes solennelles ou simplement chantées. Il s'est introduit, tout d'abord, dans les églises qui sont le siège de nos pèlerinages les plus fréquentés, et cela se conçoit : les cantiques de Rumengol, du Folgoat, des Portes, de la Palue, sont devenus de vrais chants populaires et, pour ce motif même, on avait la certitude de les entendre chanter avec un merveilleux entrain par des foules immenses, dès que la première note en aurait été donnée ; il était donc bien facile de céder à la tentation ; mais aujourd'hui, ce n'est plus seulement dans ces vieux sanctuaires et en un jour de pardon annuel, que le français ou le breton usurpent ainsi la place dans l'acte le plus auguste du culte catholique ; et croyant que c'est là chose très importante, nous croyons devoir dire ici que, en continuant dans cette voie, on désobéirait formellement à l'Eglise. Voici la décision qui en fait foi :

Du consentement de son Evêque, le Curé d'Ozieri, au diocèse de Bisacchio (Sardaigne), a très humblement demandé à la Sacrée Congrégation des Rites la solution du doute suivant :

Dans cette église paroissiale, les fidèles peuvent-ils faire entendre, pendant la messe, des cantiques en langue vulgaire, composés sur le Saint ou le Mystère dont on célèbre la fête ? Cet usage avait existé, mais il a été interrompu.

Sur le rapport du Secrétaire soussigné et d'après le vœu de la Commission liturgique, la Sacrée Congrégation a cru devoir répondre :

Affirmativement *quant à la messe privée, pourvu que l'Ordinaire y consente ;* Négativement *quant à la messe solennelle ou à la messe chantée*, conformément aux articles 7 et 8 du règlement relatif à la

musique sacrée, nonobstant le décret du 21 Juin 1879 ou tout autre décret. Et elle a ordonné qu'il en sera ainsi.

Le 31 Janvier 1896.

A. TRIPEPI, Secrét. — CAJ. Card. ALOISI-MASELLA, Préfet de la S. Congr.

Il nous serait facile, après avoir transcrit ce décret, d'invoquer des motifs de convenance pour que les rites de la messe chantée gardent leur caractère de gravité et ne soient pas livrés à la fantaisie individuelle ; nous nous contenterons de supplier nos frères dans le sacerdoce d'être plutôt rigoristes à cet égard ; on ne sait guère où l'on peut s'arrêter, quand on entre dans la voie de l'arbitraire, et pour notre part, nous regrettons que, sans avoir pris l'avis du Saint-Siège, on ait introduit en beaucoup d'endroits l'usage de chanter après la *Communion* le verset *Oremus pro Pontifice nostro*. L'Eglise a réglé elle-même ce qui concerne la récitation des prières pour le Souverain Pontife ; elle doit savoir aussi bien que nous dans quelle mesure et avec quelle solennité il y faut recourir.

Ceci s'écarte sans doute de la question des chants en langue vulgaire, mais toutes ces choses s'enchaînent.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — **Les noces de diamant de Léon XIII.** — Le 1er Janvier 1898 était le 60e anniversaire de l'ordination sacerdotale de Sa Sainteté Léon XIII. A cette occasion, il a voulu célébrer la messe dans la vaste salle, dite de « Béatifications », située au-dessus du portique de la Basilique de Saint-Pierre ; plus de 3,000 personnes y assistaient.

Le Pape est arrivé, en chaise à porteurs, à 8 h. 1/2, et a été salué par des acclamations enthousiastes. Il a célébré le saint sacrifice, au milieu du recueillement le plus profond. La messe terminée, une autre a été dite par un chapelain, puis Léon XIII, d'une voix claire et ferme a donné la bénédiction apostolique. Ensuite, pendant trois quarts d'heure, il a reçu les présidents des associations catholiques de Rome, qui avaient été spécialement admises à cette messe. Pour chacun le Pape a eu une parole d'encouragement et de bienveillance.

Au retour, la foule a acclamé avec un enthousiasme indescriptible le Pontife jubilaire, qui bénissait et souriait. Tout le monde est sorti ému.

Dans l'après-midi, le *Te Deum* a été chanté, à Saint-Pierre, au milieu d'une grande affluence. Il en a été de même dans la plupart des églises de Rome.

Pour laisser à la Basilique vaticane un souvenir spécial de cet événement, Léon XIII a fait cadeau au chapitre, de l'ostensoir qui lui a été remis dernièrement par S. Em. le cardinal Parocchi, au

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nom des catholiques italiens et comme acte de protestation contre l'érection du monument de Giordano Bruno.

Cet acte de munificence pontificale a été annoncé par le Pape dans une lettre adressée à S. Em. le cardinal Rampolla, archiprêtre de la Basilique vaticane.

L'ostensoir, selon le désir du Pape, a servi pour la bénédiction solennelle que le cardinal Rampolla a donnée, le soir après le chant du *Te Deum*.

PARIS. — **A la Basilique de Montmartre.** — Le vendredi, 31 Décembre, 800 hommes, de tout rang et de toutes conditions, ont passé la dernière nuit de l'année devant le Saint-Sacrement, dans l'église du Vœu national, à Montmartre. Le R. Père Lémius, Supérieur des Chapelains, adressa la parole aux adorateurs, à trois reprises : d'abord pour faire amende honorable au Sacré-Cœur et demander pardon à Dieu, au nom de la France chrétienne, des péchés, des blasphèmes qui ont offensé, dans le cours de l'année, la Majesté divine ; puis, pour remercier Notre-Seigneur des grâces qu'il a daigné faire quand même à notre pays. Enfin, il implora pour la nouvelle année les bénédictions du divin Maître, le suppliant d'avoir pitié de « cette noble France qui, en dépit des mauvaises doctrines, des excitations malsaines, en dépit de sa frivolité, reste la fille aînée de l'Eglise..... »

Ces invocations furent suivies du chant du *Miserere*, puis d'une heure de silencieuse adoration. Soudain, les douze coups de minuit retentissent et tous ces hommes se relèvent et chantent de toute leur âme le *Te Deum*. C'est bien la voix de la Patrie, de la France *pœnitens et devota*.....

Ce sont là des spectacles réconfortants, au milieu des tristesses... Jadis Dieu s'engageait à épargner une ville coupable, en faveur de dix justes. Soyons vraiment les « hommes du Sacré-Cœur » et le Sacré-Cœur nous sauvera !

Les prochaines nominations épiscopales. — Les négociations entre le Vatican et le gouvernement français pour les nominations aux sièges épiscopaux vacants seraient terminées.

D'ici quelques jours, l'*Officiel* publiera les noms des titulaires.

ALGER. — **Mort de l'Archevêque.** — Les deuils se succèdent rapides dans l'Eglise de France. Mgr Dusserre, archevêque d'Alger, est mort, le 30 Décembre, d'une congestion pulmonaire. Il était âgé de 64 ans.

Mgr Prosper-Auguste Dusserre était né à Avesnelle (Nord), le 30 Avril 1833 ; il fut sacré évêque de Constantine et d'Hippone, le 15 Décembre 1878, nommé coadjuteur du cardinal Lavigerie, archevêque d'Alger, avec future succession, le 4 Février 1880, préconisé le 27 Février, avec le titre d'archevêque titulaire de Damas ; archevêque d'Alger le 26 Novembre 1892. Il avait été sergent de zouaves et blessé à Laghouat.

Léon XIII avait en particulière estime le vénéré défunt ; il l'avait nommé Comte romain et Assistant au trône pontifical.

Successeur du cardinal Lavigerie, héritier de sa pensée et de son zèle apostolique, Mgr Dusserre laisse les plus vifs regrets dans notre grande colonie d'Afrique, qu'il a évangélisée si longtemps avec tant de zèle et de dévouement.

Les funérailles du vénérable prélat ont eu lieu, mardi ; elles étaient présidées par Mgr Combes, archevêque de Carthage, primat d'Afrique, qui a prononcé l'éloge funèbre.

ARRAS. — **Un séminariste, officier de la Légion d'honneur.** — Le lieutenant-colonel Crépeaux, du 8me de ligne, à Saint-Omer, est promu officier de la Légion d'honneur : « Vingt-huit ans de services, deux campagnes, deux blessures ; chevalier du 21 Avril 1871 », dit *L'Officiel*.

On sait que le lieutenant-colonel Crépeaux est entré, il y a quelques semaines, au Grand Séminaire d'Arras. *(La Croix.)*

La « Cause » de Jeanne d'Arc. — Les *Annales du diocèse d'Orléans*, rendant compte du récent voyage de Mgr Touchet à Rome, racontent que le Souverain Pontife a accueilli avec une extraordinaire faveur la Cause de béatification de Jeanne d'Arc ; en effet, il a bien voulu accorder qu'elle prenne rang en tête des 271 autres Causes inscrites au rôle de la Congrégation des Rites.

Les procédures seront donc commencées incessamment. La feuille diocésaine d'Orléans estime qu'elles pourraient être terminées dans cinq ans, après lesquels nous pourrions espérer de voir élever sur les autels notre héroïne nationale.

M. Ollé-Laprune. — L'Académie des sciences morales et politiques a élu, il y a quelques jours, en remplacement de M. Vacherot, l'un des métaphysiciens les plus éminents de notre époque, M. Ollé-Laprune.

Catholique pratiquant, M. Ollé-Laprune, maître des conférences à l'Ecole normale, n'a jamais dissimulé ses convictions. En 1880, il fut, à l'instigation de M. About, l'objet d'une campagne de presse de la part de certains journaux qui lui reprochaient d'avoir publiquement manifesté sa réprobation contre la politique des décrets.

Ses élèves défendirent, avec vigueur, le maître aimé que l'on voulait arracher de sa chaire. L'un d'entre eux fut chargé de remettre aux journaux les protestations de l'Ecole, ce fut M. Jaurès.

Penseur profond, doué d'une vaste érudition, M. Ollé-Laprune a su, par la fermeté de ses doctrines, par la modération de son caractère, captiver tous ceux qui ont suivi ses enseignements.

L'œuvre philosophique et littéraire du nouveau membre de l'Institut est considérable. La *Certitude morale*, le *Prix de la vie*, *Ce qu'on va chercher à Rome*, *Attention et courage*, *etc.*, dénotent

Archives diocésaines de Quimper et Léon

un écrivain distingué qui sait mettre un style élégant et imagé au service d'une pensée toujours nette et ferme.

En nommant, au premier tour de scrutin, M. Ollé-Laprune, l'Académie des sciences morales et politiques a rendu un hommage éclatant à la philosophie catholique. Nous sommes heureux de la féliciter avec toute la presse, de ce choix qui l'honore.

Denys le Chartreux. — Les Revues les plus autorisées de France et de l'étranger attirent l'attention de leurs lecteurs sur une publication qui honorera la fin de ce siècle : la réédition des œuvres complètes de Denys le Chartreux, une des figures les plus étonnantes et aussi les plus attachantes du xv^e^ siècle. — Saint jusqu'à l'extase et au miracle, savant jusqu'à s'être assimilé toute la science de son temps, conseiller des papes et des rois, oracle incontesté de ses contemporains, il fut chargé par Dieu même, dans une série de visions célèbres, de préparer cette réforme de l'Eglise que devait couronner le grand Concile de Trente. Ses Commentaires sur toute l'Ecriture, sur S. Denys l'Aréopagite, le Maître des sentences, Boëce, S. J. Climaque et Cassien, ses Traités, ses Sermons convergent vers ce double but : renouvellement de la science sacrée dans ses trois branches principales, exégèse, théologie, ascétisme, traitées avec une abondance, une fidélité, une lucidité qui lui ont valu le titre de Docteur extatique ; restauration de l'esprit chrétien et des mœurs chrétiennes dans toutes les classes de la société, pour lesquelles il a composé des ouvrages d'une utilité toujours actuelle. Cent trente-sept ans après sa mort, en découvrant son squelette, on trouva encore revêtus de chair le pouce et l'index de sa main droite, ayant tenu la plume par laquelle il avait donné tant de gloire à Dieu.

Ses frères en saint Bruno, les Pères Chartreux, ont entrepris de rééditer ses œuvres complètes, à leur imprimerie de Notre-Dame des Prés, à Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais). Elles formeront environ 40 volumes in-4° ; 4 sont en vente (1) ; 7 autres sont imprimés, sauf les Tables.

En bénissant l'entreprise, Léon XIII exhortait les Pères Chartreux à rendre cette publication, faite par leurs soins, digne de son auteur et de la doctrine qu'il y met en lumière. Les volumes parus, la presse est unanime à le constater, prouvent que ce désir de Sa Sainteté a été religieusement accompli.

Comment faire ? — On lit dans un journal républicain de Reims :

Il y a quelques jours, un curé descendit du train, tenant à la main une valise.

— Monsieur le curé, lui dit un gamin, voulez-vous que je vous porte votre valise?

(1) Il paraîtra, au moins, 3 volumes par an. Prix net du volume pour les souscripteurs : 8 francs, payables à la réception du livre.

— Merci, mon ami.

— Ah ! les monstres de curés, il n'y a pas de danger qu'ils nous fassent gagner un sou.

Un instant après, passe un autre curé avec une malle à la main.

— Monsieur le curé, lui dit le même gamin, voulez-vous que je vous aide à porter votre malle ?

— Volontiers mon ami.

Une femme qui voit la chose, dit : Ah ! *les feignants,* il faut qu'on les serve!

Comme quoi il est toujours vrai de dire qu'on ne peut contenter « tout le monde et son père ».

Bon souhait. — Dans une visite du 1^er^ Janvier, le général de Sonis disait à une dame du monde, dont il connaissait la piété : « *Madame, je vous souhaite une bonne mort.* » La dame resta d'abord interdite. Puis, comprenant soudain tout ce qu'il y avait de bon, de beau, de chrétien dans cette grande parole tombée des lèvres d'un tel héros, elle répondit avec émotion et respect : « *Général ! je vous remercie.* » Elle avait raison. La bonne mort, c'est la mort suivie du paradis.

Corbeille d'aveux.

« *La religion est bannie dans les sphères officielles, comme dans beaucoup d'associations particulières. De là, je l'affirme non par sentiment, mais par une observation constante des faits, un déchet considérable.*

« *Avec la religion qui s'en va, c'est l'abandon souvent de tout idéal. La patrie, la famille, le devoir, ce sont des mots qui font sourire tout autant que le mot de religion.*

« *Le cynisme, la férocité des « jeunes » ne sont jamais montés à un tel diapason.* »

Qui a dit cela ?... Un avocat hypocrite ?... Non, c'est un juge d'instruction, magistrat bien connu, un de nos premiers criminalistes,

M. Guillot,
membre de l'Institut.

« *Remarque curieuse : l'instruction primaire, loin de les avoir éloignés du crime, semble avoir été pour eux un encouragement à faire le mal. La moitié de ceux que j'ai vu condamner avaient fait des études presque complètes.* »

Qui a dit cela ?... Un maudit réactionnaire ?... Non, c'est un des journaux les plus avancés,

Le Radical.

Bonnes pensées.

Chaumière où l'on rit vaut mieux que château où l'on pleure.
(Prov. Chinois.)

C'est véritablement s'enrichir que de s'ôter des désirs.
(Prov. Chinois.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r^ : *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du N° du 1^er^ Janvier 1898

Les Elections de 1898 et les Catholiques, HENRI JOLY. — *Les Chants et les Jeux traditionnels des enfants de Nazareth*, E. LE CAMUS. — *Un plaidoyer* (fin), PAUL RENAUDIN. — *Le Catholicisme et la Vie de l'Esprit* (fin), GEORGE FONSEGRIVE. — *Noël en Franche-Comté*, DAUPHIN MEUNIER. — *Deux Congrès*, FRANÇOIS VEUILLOT. — *L'Académie française et ses détracteurs*, L. LACROIX. — *Chronique politique.* — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Bibliographie.* — *Revue des Revues.*

Abonnement : *France :* Un an, **24** fr.; six mois, **14** fr.; trois mois, 8 fr. — *Abonnement spécial d'un an :* Pour le Clergé, l'Université et les Instituts catholiques : **20** fr. — *Prix de la livraison :* **1** fr. **50**.

Rhumes. — Toux.
Bronchites.
Catarrhes de la Vessie.

Moyen simple et sûr
d'ASSAINIR L'EAU
de table.

GOUDRON GUYOT
LIQUEUR ou CAPSULES

DOSES : 1 cuiller à café de liqueur par verre d'eau ou 2 à 4 capsules avant chaque repas.

Le remède ne coûte que **10 centimes par jour.**

Méfiez-vous des contrefaçons et exigez le flacon de la Maison **FRERE, 19, r. Jacob, PARIS**

AUX GRANDS MAGASINS
MAISON DE CONFIANCE

ÉLY - LABASTIRE
53, rue de la Rampe, et rue de Siam, 38
BREST

FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES
LITERIE ET TENTURES DIVERSES

ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHASUBLERIE, LINGERIE
DRAPS ET TENTURES MORTUAIRES

BRONZES DIVERS, CROIX, CHANDELIERS ET CROIX DE PROCESSION
ORFÈVRERIE, CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, BOITES SAINTES-HUILES
SERVICES DE MESSE EN ARGENT ET MÉTAL

STATUES de TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS de CROIX

DAIS, BANNIÈRES ORIFLAMMES
TAPIS D'AUTEL, NAPPES, RABATS, BARRETTES, CEINTURES

RÉPARATION de VASES SACRÉS
DORURE, ARGENTURE

DÉPOT DES MÈCHES GUILLON, ENCENS & DIVERS

Le Voyageur de la Maison est à la disposition de ces Messieurs du Clergé et des Maisons religieuses, pour présenter à domicile les échantillons et albums divers.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

13^e^ ANNÉE. **Vendredi 14 Janvier 1898.** N° 2.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO **10** CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT **6** fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE **40** CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE. — *I.* Les charges du Pape et le denier de Saint-Pierre.

II. Chronique du diocèse : Quimper ; Nécrologie ; Nomination dans le clergé ; Un cinquantenaire de profession religieuse ; Suppression de traitements.

III. Nouvelles du Monde catholique : Mort de Mgr Marpon, évêque de Saint-Claude ; Aix : Justice-Égalité ; Suppression de traitements ; Aveux ; Manque de charité ; Bonnes pensées.

IV. Bibliographie.

V. Annonces et avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 16 Janvier. — 2^e^ Dimanche après l'Epiphanie. FÊTE DU SAINT NOM DE JÉSUS. Double de 2^e^ classe. Blanc. Mémoires du Dimanche et de s. Marcel, Pape, Martyr.

Aux Vêpres, mémoires du suivant, du Dimanche et de s. Marcel.

Lundi, 17. — S. Antoine, Abbé. Double. Blanc.

Mardi, 18. — La Chaire de s. Pierre à Rome. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 19. — S. Canut, Roi et Martyr. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 20. — S. Fabien et s. Sébastien, Martyrs. Double. Rouge.

Vendredi, 21. — S^te^ Agnès, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Samedi, 22. — S. Vincent et s. Anastase, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Sainte-Croix de Quimperlé ..... du 16 au 24 Janvier.

Archives diocésaine Quimper et Léon

Les charges du Pape et le denier de Saint-Pierre. — L'appel adressé récemment par Mgr l'Evêque aux prêtres, aux communautés et à tous les fidèles de son diocèse ; le prochain départ de Sa Grandeur pour Rome, où Elle sera heureuse de déposer aux pieds du Père commun l'offrande de notre piété filiale, nous engagent à dire quelques mots de l'œuvre du Denier de Saint-Pierre.

Les charges du Pape spolié de ses Etats et demeuré le Chef de l'Eglise, le Père des pauvres, des orphelins, des victimes de toutes sortes de catastrophes, à Rome, en Italie, dans l'univers entier, sont non moins lourdes qu'impérieuses.

Nous ne pouvons tout indiquer, énumérer tous les rouages d'une administration spirituelle qui embrasse toutes les questions dogmatiques, morales, liturgiques, la défense de la vérité catholique et son explication officielle, la conservation de la morale évangélique et son application à des cas presque infinis, l'interprétation et la modification des lois ecclésiastiques, le maintien des rites sacrés, des institutions si multiples qui sont l'œuvre des siècles, puis le gouvernement central d'un personnel ecclésiastique répandu dans les cinq parties du monde et comprenant, quoique à des titres divers, l'épiscopat, le clergé séculier, le clergé régulier et tous les catholiques du rite latin et du rite grec.

Pour atteindre ce but, le Pape est aidé par les Congrégations ou ministères, parmi lesquelles plusieurs n'ont aucunes ressources propres et la plupart, et surtout une des plus importantes, celle de la Propagande, ont vu leurs ressources considérablement diminuées, depuis l'envahissement des Etats pontificaux.

Pour conserver les bonnes relations avec les chefs des États et les peuples et obtenir leur concours, le Pape doit entretenir auprès des divers gouvernements des Nonces apostoliques ou ambassadeurs.....

Pour subvenir aux dépenses du gouvernement, les autres nations ont ce qu'on appelle le budget, alimenté par les impôts. Jusqu'en 1870, le Pape, à la fois chef de l'Eglise et souverain des Etats pontificaux, trouvait des ressources dans les impôts payés par ses sujets, impôts qui étaient cependant de beaucoup inférieurs à ceux que payaient tous les autres peuples d'Italie et de l'Europe.

Le Denier de Saint-Pierre, nous avons à peine besoin de le rappeler, a été créé, sous sa forme actuelle, pour suppléer à cette source tarie, et il est actuellement le moyen principal qui permet au Pape de dominer la crise actuelle et d'attendre des jours meilleurs.

On a calculé que si les *deux cents millions* de catholiques versaient annuellement, comme impôt volontaire, une moyenne de *quinze centimes* par tête, le budget du gouvernement de l'Eglise arriverait au chiffre de *trente millions*. Un nombre considérable d'enfants de l'Eglise, il est vrai, ne paieraient pas cet impôt si minime, mais la générosité des uns suppléant à l'abstention des autres, le chiffre total pourrait — devrait — être obtenu.

Hélas ! il ne l'est sûrement pas.

Mais tous les efforts des catholiques, dont la foi est éclairée, doivent y tendre.

L'Œuvre du Denier de Saint-Pierre est, en effet, l'œuvre principalement nécessaire à l'heure actuelle, même dans l'intérêt de toutes les autres. Celles-ci ne reçoivent-elles pas l'impulsion et le mouvement de la sainte Eglise romaine, qui est le cœur du monde catholique ? S'il se manifestait quelque trouble ou seulement un malaise au centre de la vie commune, toutes les autres institutions languiraient bientôt et finiraient par se dessécher et périr, comme des plantes privées de la sève, qu'elles puisaient dans une terre féconde.

Aussi bien, le principe sur lequel repose le Denier de Saint-Pierre est d'une évidence telle, que, déjà, depuis des siècles, le plus grand des théologiens, saint Thomas, a écrit : « La raison naturelle nous dit que celui qui est chargé des intérêts généraux de la multitude, doit être aidé du bien de tous, pour qu'il puisse faire ce qui importe au salut commun. »

On sait combien le Saint-Père aime la France ; mais il compte surtout sur les Bretons. Nous ne tromperons pas son attente, et nous nous rappellerons, dans la circonstance, la devise : *Bis dat qui cito dat* : C'est donner deux fois que de donner sans retard.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

QUIMPER. — **Œuvre de Notre-Dame de Salut.** — M. Fléiter, Vicaire général, Directeur de l'Œuvre Notre-Dame de Salut, invite les Associés à assister à la réunion annuelle, que Monseigneur présidera, à l'Evêché, dimanche 16 Janvier, à 1 h. 1/2.

Mgr l'Evêque, accompagné de M. Fléiter, Vicaire général, s'est rendu, lundi, à Brest, pour ses visites de nouvel an. Sa Grandeur est allée ensuite à Morlaix, et rentre, aujourd'hui, dans sa ville épiscopale.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Paris, vicaire au Relecq, décédé le 6 Janvier, dans sa 27me année.

Né à Châteauneuf, en 1871, M. Paris était vicaire au Relecq depuis deux ans à peine ; il n'a consenti à quitter sa paroisse que quand ses forces l'ont trahi. Les soins les plus dévoués de sa famille n'ont pu enrayer le mal qui le minait. Il a été enterré, samedi, 8 Janvier, à Châteauneuf, au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles.

Nous recommandons également aux prières de nos lecteurs M. Le Saout, ancien recteur de Saint-Cadou, prêtre habitué à Lanhouarneau, décédé à l'âge de 70 ans.

R. I. P.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nomination dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Galliou, ancien vicaire de Hanvec, prêtre auxiliaire au Relecq-Kerhuon, est nommé vicaire de cette paroisse.

QUIMPER. — **Un cinquantenaire de profession religieuse.** — Jeudi matin, 6 Janvier, la chapelle de la Retraite de Quimper était témoin d'une cérémonie touchante et rare : la célébration des *noces d'or* de la révérende Mère Chalmet, religieuse de cette Société.

Un demi-siècle auparavant, à pareil jour, elle se consacrait à Dieu dans toute la ferveur de la jeunesse ; avec une ferveur non moins grande, ayant expérimenté pendant cinquante ans combien est doux le joug du Seigneur, elle s'avançait vers l'autel pour la seconde fois, et renouvelait joyeusement ses vœux de religion entre les mains de son frère, le révérend Père Chalmet, de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

Le R. P. Chalmet fut donné aux Oblats par le diocèse de Quimper, et les consolations d'un apostolat fécond dans le ministère des âmes ne lui ont point fait oublier la Bretagne, où il compte encore de nombreux amis.

M. le chanoine Fléiter, Vicaire général, M. le chanoine Téphany, Doyen du Chapitre, et M. l'abbé Le Gall, Aumônier de la Retraite, honoraient de leur présence cette fête tout intime ; car l'unique et bien aimée sœur de la jubilaire avait seule obtenu le privilège d'y assister, pour joindre ses prières à celles de ses sœurs en religion, et représenter près d'elle son honorable famille.

Une sainte joie rayonnait, à la Retraite, sur tous les visages, pendant cette belle journée, et l'on voyait s'y réaliser la parole prophétique de la Sainte Ecriture : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum !*

Ah ! que n'est-il donné à un plus grand nombre d'âmes d'expérimenter le bonheur pur et profond que l'on goûte dans la vie religieuse !... Là, règnent la paix, la fraternité véritable, et l'union des cœurs.

***

Suppression de traitements. — Nous avons reçu de M. le Préfet du Finistère la lettre suivante, que nous publions avec les pièces officielles qui y sont jointes.

PRÉFECTURE DU FINISTÈRE

Cabinet du Préfet

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Quimper, le 8 Janvier 1898.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

En présence des interprétations erronées qui ont été données à la récente décision ministérielle portant suppression des traitements de MM. Janvier et Favé, curés de Saint-Renan et Plouguerneau, et de M. Poulhazan, curé de Briec, M. le Garde des Sceaux m'a autorisé à rendre publiques les lettres qu'il a adressées à cette occasion à M. l'Evêque de Quimper et qui précisent les motifs de sa décision. Je vous adresse ci-inclus une copie de ces lettres pour le service de votre journal.

Agréez, Monsieur le Rédacteur en chef, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Préfet,
VIGUIÉ.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU FINISTÈRE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DES CULTES

Direction des Cultes

2e Bureau

Paris, le 13 Décembre 1897.

Copie

MONSIEUR L'ÉVÊQUE,

Par lettre du 31 Juillet dernier mon prédécesseur vous priait de vouloir bien prévenir, en vue d'une prochaine élection dans la 3e circonscription de Brest, le renouvellement des actes de pression relevés à la charge des membres du clergé au cours des opérations électorales du 24 Janvier 1897.

Votre voix n'a pas été entendue, votre autorité n'a pas été respectée et j'ai, de mon côté, le devoir de prendre les mesures dont je croyais pouvoir m'abstenir, par le fait de votre intervention.

Plusieurs titulaires ecclésiastiques de la région, cessant d'être des individualités pour se réclamer des droits de la collectivité, se sont servis de leur ministère pour peser sur le corps électoral.

Je ne connais pas encore tous les coupables, mais je suis suffisamment renseigné pour sévir contre MM. Janvier et Favé, de Saint-Renan et de Plouguerneau, parce que leurs discours électoraux ont reçu une publicité significative.

Ces deux prêtres cesseront de recevoir, à dater du présent jour, le paiement du traitement attaché à leur titre. Vous voudrez bien, en conséquence, vous entendre avec moi sur les conditions dans lesquelles ils pourront être remplacés.

Agréez, etc.

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Cultes,
Signé : MILLIARD.

POUR COPIE CONFORME :
Le Conseiller d'État, Directeur des Cultes,
Signé : CH. DUMAY.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU FINISTÈRE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DES CULTES

Direction des Cultes

2e Bureau

Paris, le 13 Décembre 1897.

Copie

MONSIEUR L'ÉVÊQUE,

M. Poulhazan, curé de Briec, a prononcé le 5 Septembre dernier, à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'occasion de la création d'une école congréganiste, un sermon au cours duquel il a dirigé contre l'enseignement de l'Etat des attaques passionnées, qui ont eu le plus fâcheux retentissement dans le pays.

Mon prédécesseur s'est abstenu d'intervenir, pensant que vous feriez justice de ces écarts de parole, que le coupable saurait profiter de vos avertissements et que le calme se rétablirait à Briec.

Il n'en a rien été, loin de là, M. Poulhazan aggrave journellement ses torts ; abusant de son caractère, il exerce une véritable pression sur les consciences à l'effet d'amener les pères de famille à retirer leurs enfants de l'école publique et à les envoyer à l'école congréganiste. Promesses, intimidations, menaces, il ne recule devant aucun moyen. Ces procédés entretiennent dans la commune des inquiétudes, des divisions et des troubles qu'il importe de faire cesser.

Il résulte en outre de mes informations que M. Poulhazan a trouvé des imitateurs et que de nombreux titulaires ecclésiastiques de votre diocèse ont entrepris, à sa suite, une véritable campagne contre nos lois scolaires.

Je me plais à penser que vous ferez le nécessaire pour enrayer ce mouvement.

En attendant, j'ai le devoir de faire un exemple et je supprime, à dater de ce jour, le paiement du traitement que M. Poulhazan reçoit de l'Etat, en sa qualité de curé de Briec, me réservant de m'entendre avec vous sur les conditions dans lesquelles cet ecclésiastique pourra être remplacé.

Agréez, etc.

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Cultes,

Signé : MILLIARD.

POUR COPIE CONFORME :

Le Conseiller d'État, Directeur des Cultes,

Signé : CH. DUMAY.

Nous sommes, pour notre part, très heureux de la publicité donnée officiellement à ces lettres, par la voie de la presse. M. le Ministre des Cultes fournit ainsi aux honorables ecclésiastiques qu'il a frappés le moyen de répondre aux griefs invoqués contre eux, et provoque, sous cette forme, l'enquête contradictoire à laquelle tout « accusé » a droit.

Nous nous permettons d'exprimer le regret qu'on n'ait pas publié, en même temps, la lettre annonçant la suppression de l'indemnité de M. l'abbé Rolland, vicaire à Carhaix ; il serait également intéressant d'en connaître les termes.

En réponse à la lettre de M. l'abbé Gayraud, publiée dans notre numéro du 31 Décembre, nous avons reçu, *par ministère d'huissier*, sommation d'insérer la pièce suivante :

LETTRE OUVERTE

A M. l'Abbé Gayraud, député de la 3e circonscription de Brest.

Paris, 28 Décembre 1897.

MONSIEUR,

Le *Courrier du Finistère* et l'*Etoile de la Mer* m'apportent le texte d'une « protestation indignée » que vous auriez adressée ces jours der-

niers à M. le Ministre des Cultes contre la suppression de quelques traitements ecclésiastiques dans le diocèse de Quimper.

Il est certain que ces mesures ont toute l'apparence d'une leçon infligée par le gouvernement de la République à ceux de vos amis qui escomptaient son indulgence et peut-être osaient espérer sa complaisance, à la veille de livrer aux institutions républicaines un furieux assaut.

Je comprends votre émotion, Monsieur ; mais j'admire surtout dans quelles prudentes limites vous avez su la contenir.

Vous êtes député du Finistère, de par le bon plaisir de quelques meneurs ecclésiastiques assez connus. Rien ne vous empêchait donc de demander compte au gouvernement de ses actes en l'appelant à la tribune parlementaire, qui est précisément faite pour ce genre d'explications.

C'était la voie droite ; d'où vient que vous ne l'avez pas choisie ? Vous aviez alors le *Journal Officiel* et la presse entière pour faire écho à votre « protestation indignée », ce qui était autrement efficace que d'aller la déposer dans le giron de quelques journaux amis.

La question que je pose ne vous surprendra pas sans doute : elle est même si peu imprévue que vous vous êtes efforcé d'y répondre par avance. Vous alléguez que vous avez reculé devant le débat public par crainte de provoquer « une grande manifestation anticléricale contre l'ingérence du clergé dans les élections ».

A la bonne heure ! cette crainte était le commencement de la sagesse. J'imagine, en effet, que le gouvernement, si vous l'aviez interrogé sur les mesures prises par lui, n'eût pas été embarrassé de les motiver. Je soupçonne même qu'il n'aurait eu qu'à ouvrir les mains pour en laisser tomber des documents et des témoignages dont l'effet immédiat eût été de retourner l'accusation contre l'accusateur. Si bien que la conclusion forcée était un ordre du jour de confiance, voté à une majorité telle que les annales parlementaires n'en ont pas eu souvent de semblable à enregistrer.

On ne saurait vous en vouloir, Monsieur, de n'avoir point affronté pareille aventure. La règle du silence était bonne ; mais encore fallait-il l'observer jusqu'au bout. Que voulez-vous qu'on pense de la sincérité de votre indignation, quand on la voit éclater si tard ? A qui pensez-vous donner le change par des violences qui sont maintenant sans danger, partant sans portée ? La cause que vous plaidez était jugée par tout le monde, du jour où vous n'aviez osé la porter devant ses juges naturels.

Si je prends la liberté de formuler ces observations, c'est que vous m'y avez provoqué vous-même ; car votre lettre, soi-disant écrite à l'adresse du ministre des Cultes, me vise autant et plus que lui.

Je suis vraiment confus de l'excès d'honneur que vous me faites, vous et vos organes, en me rendant responsable des actes gouvernementaux. Pas plus que vous, Monsieur, je ne détiens la moindre parcelle de l'autorité publique. Ignorez-vous donc que la responsabilité doit être là seulement où est l'autorité ?

Veuillez croire que je n'entends pour cela décliner aucune des responsabilités réelles qui m'appartiennent.

Représentant d'une circonscription bretonne, je ne serais guère excusable de fermer les yeux à l'importance de cette question cléricale que, plus qu'ailleurs, on trouve mêlée aux questions politiques dans notre pays breton. A tout moment m'arrivent les doléances de braves gens qui, blessés, violentés dans leur conscience au nom des intérêts religieux, s'adressent à leur député comme à un défenseur naturel. Que leur répondre, s'il vous plaît ? Voudriez-vous, par hasard, m'interdire d'écouter leurs plaintes et de prendre en mains leur défense, soit devant l'opinion, soit près des pouvoirs publics ?

Archives diocésaines Quimper et Léon

Ma carrière politique ne date pas d'hier. Examinez-la, Monsieur ; je vous la livre, avec l'assurance que vous ne trouverez pas de variations à y relever.

Dès le premier jour, j'avais clairement fixé mon attitude dans les questions religieuses, en annonçant que je serais en face du clergé pour le combattre, lorsqu'il serait persécuteur, mais à côté de lui pour le défendre, s'il était jamais persécuté.

Je ne sais si l'heure doit venir où le clergé subira une persécution un peu moins imaginaire que celle dont se plaignent vos journaux ; cette heure venue, je ne faillirais pas à mes engagements.

Ce que j'aperçois, pour le présent, c'est que la persécution est exercée en détail, dans nos communes du Finistère, par des prêtres qui se font tour à tour rédacteurs, correspondants ou propagateurs de journaux, créateurs de syndicats, tenanciers d'agences électorales, prêcheurs de réunions publiques, et qui ne consentent à redevenir prêtres qu'à leurs moments perdus.

Autant je respecte les membres du clergé voués sans arrière-pensée à leur tâche bienfaisante, autant je me sens le droit de faire obstacle à l'esprit dominateur de ceux qui veulent tout mettre sous leur main. C'est ainsi que j'ai toujours compris et rempli mon mandat, avec l'éclatante approbation des électeurs républicains qui me l'ont confié. Si j'avais eu besoin de me confirmer dans ces vues, votre élection serait venue à point pour me faire toucher du doigt, comme à tout le monde, l'existence et l'imminence du péril clérical.

Ma situation politique est donc bien nette. Pourriez-vous en dire autant de la vôtre, Monsieur ?

Ce que vous êtes, on le sait trop. Ce que vous prétendez représenter, on se le demande. La foi religieuse ? vous savez bien que ni mes amis ni moi ne songeons à l'inquiéter. L'indépendance du ministère ecclésiastique ? vous savez aussi qu'elle est entière ; on ne demande à ceux qui en jouissent que de respecter au même degré l'indépendance d'autrui.

Soyez de bon compte, Monsieur : l'unique intérêt qui vous occupe est celui de ce groupe de prêtres dévoyés qui figurent en bon rang dans votre clientèle électorale, puisque c'est eux qui l'ont formée. Prétendez-vous que l'intérêt religieux se confond avec le leur ? Je crois plutôt qu'ils lui font grand tort, eux qui le réduisent à n'être qu'un instrument de discorde et d'oppression.

On commence à s'en apercevoir, même dans le religieux pays du Léon. N'est-ce point un catholique, et l'un des plus qualifiés de la contrée, qui jetait naguère à la face de vos patrons cette terrible apostrophe : « Encore un certain nombre de catholiques comme vous, et c'en est fait du parti catholique en France ! »

Le moment n'est pas éloigné peut-être où beaucoup de ceux qu'on a entraînés à votre suite regretteront de n'avoir pas écouté la voix de ce catholique clairvoyant.

En attendant, il faut bien constater que les plans stratégiques de votre parti reposent sur des intérêts temporels, et sur le plus prosaïquement temporel de tous, l'intérêt électoral.

A peine vous en cachez-vous d'ailleurs : c'est vers l'élection prochaine que se tournent dès à présent vos préoccupations. Votre lettre semble avoir été conçue tout exprès pour y glisser une prophétie que je tiens à transcrire : « L'anticléricalisme, écrivez-vous, qui sévit dans le Finistère depuis vingt ans, subira un échec grave devant le suffrage universel. »

Que je vous envie, Monsieur, d'être né sous le ciel de Gascogne !

Prenez garde seulement de vous montrer trop peu acclimaté encore dans ce département breton que vous ignoriez et qui vous ignorait l'an dernier.

Simple fils de la Bretagne, je ne me sens aucune envie de vous tenir tête au jeu des oracles électoraux. Tout ce que je veux affirmer, c'est que les républicains du Finistère ne vous donnent pas si aisément victoire gagnée. Je sais bien que le cléricalisme en marche pour la conquête de notre département fait un immense et suprême effort. Mais il doit s'attendre à trouver sur sa route tous ceux qui l'ont combattu et vaincu tant de fois ; tous ceux qui se sont depuis longtemps aguerris contre la fourberie cléricale et sa fécondité d'inventions ; tous ceux enfin qui, sous la menteuse étiquette de votre République théocratique, discernent clairement le piège tendu à la démocratie et ont à cœur de ne pas laisser tomber l'héritage de la Révolution française dans les mains de ses éternels ennemis.

Agréez, Monsieur, mes salutations.

Louis Hémon,

député de la 1re circonscription de Quimper.

Désirant mettre fin à cette collaboration, encombrante vu le format restreint de la *Semaine religieuse,* nous laissons aux lecteurs le soin d'apprécier les affirmations de M. Hémon et les arguments tout personnels qu'il apporte à sa défense. Il n'en est pas de même de la question de doctrine, qu'il est de notre devoir d'établir nettement.

Dans son discours du 4 Mars 1897, visé par M. Gayraud, M. Hémon proclamait « l'émancipation de l'esprit humain », et parlait en termes méprisants du *Syllabus*, dont il dénaturait le sens et rejetait l'autorité. Ce langage, loin d'être respectueux de « la foi religieuse » attaque directement la doctrine catholique. Nous l'avons déjà montré, au cours d'une polémique (1) dont nos lecteurs ont peut-être gardé le souvenir. Le *Syllabus,* annexe de l'Encyclique du 8 Décembre 1864, est la parole du Pape, docteur infaillible de l'Eglise universelle ; celui qui rejette cette autorité se met contre l'Eglise et, par là-même, hors de l'Eglise.

Nous croyons inutile d'insister.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Saint-Claude. — **Mort de l'Évêque.** — Un nouveau vide vient de se produire dans les rangs de l'épiscopat français. Mgr Marpot, évêque de Saint-Claude, est mort, le 7 Janvier, après quelques jours de maladie.

Mgr César-Joseph Marpot était né à Sainte-Agnès, près Lons-le-Saunier, le 7 Novembre 1827.

Prêtre en 1852, il fut vicaire à la Cathédrale de Saint-Claude, où il resta longtemps. Nommé ensuite à la cure importante de

(1) *Semaine religieuse,* nos du 6 et du 27 Mars 1896.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Fraisans, il sut se faire aimer de toute la population de cette importante agglomération ouvrière.

De là, l'abbé Marpot fut envoyé à Arbois, dont il était curé, quand un décret du 30 Janvier 1880, l'éleva à l'épiscopat, en remplacement de Mgr Nogret, qui venait de donner sa démission.

« Choisi au sein du clergé dont il devenait le père, Mgr Marpot, dit *La Croix*, sut se faire, non seulement accepter, mais aimer comme évêque par tous ses prêtres.

« C'est le plus grand éloge qu'on puisse faire à la fois du vénérable défunt, et du clergé qui le pleure. »

Les obsèques de Mgr Marpot ont été célébrées, mercredi dernier ; elles étaient présidées par M. E. le Cardinal Coullié, archevêque de Lyon.

Aix. — **Justice-Égalité.** — Les catholiques d'Aix viennent d'obtenir une juste répartition des secours municipaux en faveur des enfants qui fréquentent les écoles libres.

Voici un des considérants du rapport soumis au vote du conseil municipal :

« Nous venons d'allouer 3,000 francs aux enfants des écoles communales, n'est-il pas juste, Messieurs, qu'un conseil municipal, qui agit en conscience et sans esprit de parti, accordant une subvention à une catégorie de citoyens éprouve la même sollicitude à l'égard de l'autre ?

« Les pères de famille, qui envoient leurs enfants aux écoles libres, usent d'un droit qui leur est dû et que nous n'avons pas mission d'examiner. Leurs enfants sont d'Aix, ils appartiennent à notre cité, au même titre que leurs frères des écoles communales, et nous avons jugé qu'il était de toute équité de faire droit à leur réclamation.

« En conséquence, le rapporteur conclut à l'adoption d'une somme de 1,000 francs pour être distribuée en nature, par les soins de M. le Maire, aux enfants pauvres qui fréquentent les écoles libres, persuadé qu'il est, que vous ferez par ce vote acte de justice et de bon citoyen. »

Le Maire a fait précéder son vote de la déclaration suivante :

« Je crois qu'il est du devoir du Maire de venir en aide aux malheureux et à tous les malheureux avec le plus large esprit de justice et d'égalité.

« J'estime que donner quelques paires de souliers, quelques paires de bas ou quelques pantalons à des enfants pauvres, c'est faire non de la politique, mais strictement de la charité.

« C'est pourquoi, je vote l'allocation demandée par M. le rapporteur. »

Quand verrons-nous suivre, chez nous, cet exemple de vraie tolérance ?

Suppression de traitements. — Un décret vient de paraître au *Journal officiel*. Il réorganise les services de l'Administration des Cultes. Nous y remarquons l'article 14, concernant les employés :

Art. 14. — Les mesures disciplinaires comportent :

1° La réprimande ;

2° La retenue de la *moitié du traitement au plus* pour une durée *qui n'excèdera pas deux mois ;*

3° La rétrogradation ;

4° La révocation ;

Ces pénalités sont prononcées par le ministre, sur la proposition du directeur *et l'agent entendu ;* les arrêts de révocation doivent être motivés.

Ainsi, dit avec raison l'*Univers*, quand il s'agit d'un employé de l'Administration des Cultes, la moitié seulement, la moitié au plus du traitement peut être retenue. Elle ne peut l'être que pendant, au maximum, deux mois. Elle ne peut l'être qu'après que l'employé a été entendu.

Mais quand il s'agit d'un de ces prêtres que l'Administration des Cultes prétend assimiler, pourtant, à des fonctionnaires, la totalité du traitement peut être supprimée. Elle peut l'être aussi longtemps qu'il plaît au ministre. Elle l'est toujours sans que la victime ait été entendue !

Aveux. — « L'Union libérale républicaine » n'a pas, jusqu'à présent, passé pour cléricale, ni son président, M. Bardoux, pour un catholique militant ; mais son amour sincère de la liberté et son intelligence des besoins sociaux l'amènent à reconnaître l'injustice du système sectaire qui a prévalu dans le régime actuel.

Dans un discours, prononcé à Poitiers, M. Bardoux disait, en parlant de la question scolaire :

Nous croyons qu'il n'y aura jamais assez d'écoles et que l'instruction du peuple est le premier devoir et le plus grand besoin d'une démocratie ; mais nous croyons aussi que l'éducation n'est pas moins nécessaire, qu'elle l'est même davantage ; que la science ne remplace pas la conscience ; qu'elle ne l'éclaire pas, que la chimie et la mécanique sont sans influence sur la moralité ; que la science peut même enfler l'orgueil et préparer de nouvelles souffrances, en enfantant de plus grands besoins, si, en même temps qu'on l'a répand à pleines mains, on n'y mêle pas ces ferments de moralité et de croyance qui maintiennent le cœur au niveau de l'esprit, et qui s'appellent la Religion, la famille, la générosité, l'honneur de la patrie. Nous croyons que tous les hommes sont solidaires, mais que le culte exclusif des intérêts matériels porte les hommes à se traiter en ennemis, et que pour combattre le déchaînement d'hostilité, presque de haine, qui précipite les uns contre les autres les individus, les corporations, les classes elles-mêmes, la solidarité philosophique est radicalement impuissante, sans le secours de la charité dont le feu s'allume au-dessus de la terre, et qui peut seule opérer le miracle de concorde qu'implore l'humanité secouée jusque dans ses entrailles profondes par la concurrence des intérêts et la guerre des appétits.....

Dans un autre passage, il fait aux « radicaux » ce reproche :

Le radicalisme précipite par le divorce la dissolution de la famille.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Il fait semblant de confondre ce qu'il appelle pompeusement la libre pensée, c'est-à-dire le nihilisme, avec la pensée libre, et déchaîne sur le pays un vent d'intolérance, de discorde et de persécution ; il marche devant le socialisme et se charge d'abaisser les barrières que son allié ne pourrait pas renverser.

Il nous semble que les radicaux n'ont pas été seuls à prendre et à approuver les mesures que blâme ici M. Bardoux. Ceux qu'il appelle « républicains de gouvernement » ont bien contribué à « abaisser les barrières » devant le socialisme menaçant.

Manque de charité. — C'est un mot facilement jeté par certaines bonnes personnes à la face des feuilles chrétiennes, quand elles formulent quelques fortes vérités, ou d'un prêtre qui fait son devoir. Tout de suite, elles ont sur le bord de la bouche cette plainte : *Manque de charité.*

Ce reproche grondeur, en vérité, ne tient guère lorsqu'on y réfléchit un peu.

Il faut commencer par se faire une juste idée de la charité. Depuis que nous lisons trop peu l'Évangile, nous l'avons oublié.

La charité, ce n'est pas cette *complaisance béate qui fait dire Amen à tout ce que l'on dit ou fait.* Ce n'est pas non plus ce *mutisme qui laisse dans l'ombre ce qu'il faudrait signaler, pour le plus grand bien de tous.*

Elle est faite, la charité, de force et de douceur, d'intelligence et de prévoyance, de sacrifices et de dévouement. Elle donne, console, encourage, aide, prie ; mais aussi, elle *avertit, corrige, arrache, défend.*

Ecoutons là-dessus le plus doux des évêques, saint François de Sales, si modéré, si indulgent, si *tolérant.*

« Il ne faut pas, pensant fuir le vice de la médisance, favoriser, flatter ou nourrir les autres, mais il faut dire *rondement et franchement mal du mal, et blâmer les choses blâmables.* Il faut observer, en blâmant le vice, d'épargner, le plus que vous pourrez, la personne en laquelle il est... *J'excepte,* entre tous, *les ennemis declarés de Dieu et de son Eglise ;* car, de ceux-là, il les faut décrier tant qu'on peut, comme sont les sectes des hérétiques et des schismatiques et leurs chefs ; *c'est charité de crier au loup, quand il est parmi les brebis, n'importe où il soit.* »

Ces citations pour aujourd'hui peuvent suffire. Il serait aisé de les multiplier.

Bonnes pensées.

Petit avoir, peu de soucis ; grand avoir, grand tracas.
(Prov. Espagnol.)

Petit avoir et cœur joyeux, sont trésor merveilleux.
(Prov. Flamand.)

Je suis toujours content ; car ce que je désire ici-bas se réduit à *peu ;* et *ce peu,* je le désire *fort peu ! (S. François de Sales.)*

BIBLIOGRAPHIE

Les Jeunes Gens de l'Ancien Testament, par le R. P. Lambert, missionnaire apostolique. Un volume in-12 de XIX-300 pages, avec préface de S. G. Mgr Jourdan de la Passardière, évêque de Rosea. — Prix : 2 fr. — Paris, Victor Lecoffre, éditeur.

L'aimable auteur de *Jeunesse et Vie chrétienne* continue son étude sur la formation de la Jeunesse à la piété, par un ouvrage de détails sur les vertus que la vie chrétienne fait naître et développe.

Il en cherche les types dans les Jeunes gens que nous offre la Sainte Ecriture. Ceux de l'Ancien Testament sont l'objet de l'ouvrage d'aujourd'hui. Ceux du Nouveau feront l'objet de l'ouvrage de demain. Car le P. Lambert nous promet un second volume pour bientôt.

La méthode de l'auteur est attrayante Bien poser son personnage, et rappeler en une ou deux pages ce qu'en dit la Sainte Ecriture. Ce résumé est plein de vie et de charme.

Puis y ajouter, à titre de commentaire, tout une théorie de la vertu dont le jeune homme cité est le modèle, ou tout un plan d'attaque contre le vice dont ce jeune homme a été la victime. Car plusieurs fois l'auteur procède par contraires ; ce qui étend son champ d'action et jette une grande variété dans son œuvre.

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus

Sommaire de la livraison du 5 Janvier 1898.

I. Pénétration russe en Asie, par le P. H. Prélot. — II. Théologiens scolastiques et théologiens critiques, par le P. L. de Grandmaison. — III. Mâdabâ, la ville des mosaïques (fin), par le P. H. Lammens. — IV. En Extrême-Orient. Le Japon : pays et mœurs, par le P. M. de Ratzenhausen. — V. Les Leçons de l'entomologie (deuxième article), par le P. J. de Joannis. — VI. George Sand, par le P. L. Chervoillot. — VII. Parmi les chercheurs d'or, par le P. P. Bougis. — VIII. Livres : *A. Jannard du Dot,* Où en est l'hypnotisme ? — *G. Mivart,* Le Monde et la science. — *L. Legrand,* L'Idée de patrie. — *Abbé Soulange-Bodin,* Lettres à un séminariste. — *P. Bethenod, S. M.,* Eléments de philosophie ; — Histoire abrégée de la philosophie. — *M. Turmann,* Au sortir de l'école : les patronages. — *C. Mismer,* Principes sociologiques. — *R. P. A. de la Barre, S. J.,* Certitudes scientifiques et certitudes philosophiques. — *Abbé Gayraud,* Questions du jour, Politiques, Sociales, Religieuses, Philosophiques. — *L. Sciout,* Le Directoire. — *S. Vignéras,* Une mission française en Abyssinie. — *Abbé A. Odon,* L'Abbé Paul Hareux. — *J. Van Spilbeeck,* Vie du Bienheureux Hroznata. — IX. Événements de la quinzaine.

REVUE ADMINISTRATIVE DU CULTE CATHOLIQUE, dirigée par M. Groussau, Professeur de droit administratif aux Facultés catholiques de Lille. — *Bureau de la Revue : 19, rue de Pas, LILLE.*

Livraison de Décembre 1897.

I. Administration supérieure des cultes ; Nominations et modifications. — II. La question des fabriques au Congrès national catholique de Paris. — III. L'assurance des édifices communaux. — IV. Injustice de la taxe d'abonnement contre les Congrégations religieuses. — V. Les vérifications de l'enregistrement à l'égard des Congrégations religieuses. — VI. Bulletin des travaux parlementaires. — VII. Questions choisies.

La **Revue administrative du culte catholique** paraît tous les mois. Le prix est de **8 francs par an.**

Tout abonné a droit de consultation par lettre contenant un timbre pour la réponse.

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, **26** fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, **4** fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul,** Ingénieur-Opticien, **49,** rue de Rivoli, Paris.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

TOUX

Irritations de la Gorge — du Larynx — des Bronches

Sont immédiatement calmées par la

PATE REGNAULD

ou le SIROP REGNAULD

75 ANS DE SUCCÈS

Prendre un bonbon de pâte ou une cuillerée à café de sirop lorsqu'on a envie de tousser.

Boîte de Pâte, 1 fr. 50; *la boîte*, 75 c.; *Sirop*, 2 fr. 50

Toutes Pharmacies et Mme L. FRERE (A. CHAMPIGNY et Cie) 19, rue Jacob, PARIS

AVIS

Messieurs les Ecclésiastiques qui désireraient se procurer *un véritable chronomètre*, à partir du prix minime de **30 francs**, peuvent s'adresser à la Maison de confiance **GUIBOURG**, *horloger-bijoutier, 6, Quai du Parc*, à **Quimper**, et demander

la Montre OMÉGA.

Cette Montre, à ancre balancier compensé, spiral Bréguet, double plateau, levées visibles, 15 rubis, *se fait en nickel, en acier, en argent et en or*, et règle comme un véritable chronomètre, et a obtenu, à l'Exposition internationale de Genève, *la Médaille d'Or*, la plus haute récompense.

SEUL REPRÉSENTANT à *Quimper* des **Couverts Christofle**. *La gravure* ou *un écrin* est donné gratuitement à tout acheteur, à son choix.

ARTICLES POUR ECCLÉSIASTIQUES

MICHEL QUÉINEC

QUIMPER, 11, rue Keréon (près la Cathédrale).

CHAPEAUX castor de Lyon, de laine, de mérinos ; **Barrettes** ; **Ceintures** : **Rabats** ; **Faux-cols** en caoutchouc et en toile ; **Cols doubles**. **Bas** de laine et de coton noirs. **Chaussons** et **Chaussettes**.

Un grand choix de **Foulards** noirs et autres.

Articles de voyage et **d'entrée scolaire** : *Malles, Valises, Sacs à main et à courroie* en tous genres, *Sacoches*.

Je tiens, pour mes compatriotes de la campagne, tout ce qui est nécessaire à leur habillement : *Chapeaux, coton, drap, laine*, etc.

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, Sr** — *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE

BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. SAUVAGE voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE**, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.

Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Bréguet*, etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour*.

VINS DE BORDEAUX

HENRI BOUTIN, Propriétaire

Fournisseur du Clergé et des Communautés, **VILLENAVE D'ORNON** (Gironde).

Échantillons et Prix franco.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**

Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR.; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 184, **BORDEAUX**.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

Qui nettoie la Tête — Enlève les Pellicules — Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PHARMACIE FAMEL

Ex-Chimiste-Expert de la Ville de Paris

Médaille d'Argent à l'Exp. Internat^le du Progrès
PARIS 1893

86, RUE DE LA RÉUNION & RUE DES ORTEAUX, 28, PARIS

Nous tenons avant tout à *mériter* et à *conserver* la *confiance* de notre clientèle, aussi nous apportons la plus grande exactitude dans les envois et ne délivrons *jamais* que des *produits de première qualité* et les *véritables Marques.*

Nous prions nos lecteurs de demander notre prix courant, le *prix spécial* des médicaments qu'*ils emploient*, ainsi que tous les *renseignements* ou *conseils* dont ils peuvent avoir besoin. Nous nous ferons un *devoir* de leur répondre immédiatement.

QUELQUES PRIX

ACIDE BORIQUE, 125 gr. 0 25 ; le kil.	1 25
ACIDE Phénique pur. 100 gr. 0 60 ; 1/2 l.	2 50
ALCOOL CAMPHRE à 90°.... Le litre	3 75
ALCOOLAT de Mélisse des Carmes. Le lit.	5 25
ANTIPYRINE, 10 cachets ou paq. de 1 gr.	1 50
BROMURE de POTASSIUM, 30 gram..	0 40
— — 125 gram..	1 40
CAPSULES de GOUDRON, les 100...	1 00
CAPSULES de Créosote de Hêtre, les 100	1 75
EAU de BOTOT extra, flacon 1 fr. ; litre	5 00
— de COLOGNE extra, flac. 1 fr. ; —	5 00
IODURE de Potassium. 30 gr. 1 40 ; 100 gr.	3 75
ELIXIR de PEPSINE, flac. 2 00 ; 1/2 lit.	3 50

HUILE DE FOIE DE MORUE

garantie pure, de l'année, sans mauvais goût ni âcreté. *Blanche*, le litre	3 00
Blonde ambrée (conseillée) le litre	2 00
Brune	1 75
Créosotée, le litre	3 00
GLYCÉRINE ANGLAISE à 30°, 1/2 litre	1 50
GRANULES DIVERS, les 100, 1 25 à	1 50
HUILE de RICIN à froid..... 1/2 litre	1 50
LAUDANUM de SYDENHAM, 30 gram.	1 00
SULFATE de QUININE, 1 gr. 0 30 ; 10 gr.	4 00
Les 10 paquets ou cachets à 0 gr. 50..	1 50
TEINTURE d'IODE, 30^gr 0 60 ; 125^gr.	1 75
VASELINE BLANCHE, pure, 125 gr.,	0 75

VINS DE QUINQUINA	(litre)
Au Malaga, Grenache, Banyuls	2 00
Madère ou Lunel	3 50
Bordeaux	2 00
Extrait fluide p^r la préparation d'un litre.	0 75
VIN de COCA ou de KOLA	3 25
EXTRAIT, Kola ou Coca, pour un litre.	0 90
SIROP Antiscorbutique (1/2 bout. 0 85)	2 25
— BAUME de TOLU (— 1 00)	2 50
— DESSESSARTS (— 1 00)	3 00
— Proto-Iodure de Fer (1/2 b. 1 00)	2 75
— LACTO-PHOSPHATE de CHAUX (1/2 b. 1 00)	3 00
— QUINQUINA (— 1 00)	3 00
— RAIFORT IODÉ (— 1 00)	3 00
— SALSEPAREILLE (— 1 25)	3 25

SPÉCIALITÉS

25 à 50 pour cent de remise.

KOLA granulée	flacon	2 25
GLYCÉROPHOSPHATES granulés	—	2 50
VIN de BUGEAUD	—	2 50
PEPTO-FER JAILLET	—	3 05
VIN LANGLEBERT	—	2 85
PILULES SUISSES	—	1 00
PASTILLES GERAUDEL	—	0 85
TISANE des SHAKERS	—	3 05

Prix Spéciaux pour de plus grandes Quantités.

SIROP FAMEL

Ce Sirop, à base de **Créosote de Hêtre pure, Lacto-Phosphate de Chaux et Cocaïne**, est Souverain contre :

RHUMES NÉGLIGÉS — BRONCHITES CHRONIQUES
PHTISIE PULMONAIRE — CATARRHE

Combat l'inflammation des **Voies Respiratoires**, cicatrise les **lésions pulmonaires** et guérit les toux les plus rebelles.
Certains des résultats, nous ne saurions trop le recommander.
Envoi franco. — UN FLACON, 4 fr. ; TROIS FLACONS, 10 fr.

13^e ANNÉE. Vendredi 21 Janvier 1898. N^o 3.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Prions pour la France.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon, à l'occasion de son second voyage *Ad limina Apostolorum ;* Nécrologie ; Œuvre de N.-D.-de-Salut ; Suppression de traitement ; Lettre ouverte à M. Milliard, ministre de la Justice et des Cultes : Carhaix ; Saint-Yvi.

III. Nouvelles du Monde catholique : Rome ; Paris ; Vannes.

IV. Les Enfants-Nantais (à suivre).

V. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 23 Janvier. — 3^e Dimanche après l'Epiphanie. Les Epousailles de la Très Sainte-Vierge. Double-majeur. Blanc. A la Messe, mémoires de s. Joseph, du Dimanche et de s^te Emérentienne, Vierge, Martyre.

Aux Vêpres, mémoires de s. Joseph, du suivant et du Dimanche.

Lundi, 24. — S. Timothée, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Mardi, 25. — Conversion de s. Paul, Apôtre. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 26. — S. Polycarpe, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Jeudi, 27. — S. Jean Chrysostome, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Vendredi, 28. — S. Julien, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Samedi, 29. — S. François de Sales, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Sainte-Croix de Quimperlé ..... du 16 au 24 Janvier.
Pont-l'Abbé ..... du 25 au 31 Janvier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Prions pour la France.

Dimanche dernier, à l'issue de la grand'messe, à la Cathédrale de Saint-Corentin, ont été dites les prières annuelles à l'occasion de la rentrée des Chambres, pour appeler les bénédictions de Dieu sur les travaux de nos assemblées législatives. Nous aimons le nom de « prières publiques » qu'on leur a conservé, bien que la France ait cessé d'y prendre part officiellement. C'est une raison de plus pour que tous les vrais catholiques redoublent leurs supplications, afin que Dieu ne se détourne pas complètement de nous. « La prière » qui apporte aux hommes sains et vigoureux un surcroit de forces et de santé est surtout « salutaire aux malades » (1).

Nous avons encore un autre motif de prier : le mandat des députés touche à son terme et, sous peu, le pays sera appelé à élire de nouveaux représentants. « L'heure est solennelle », dit Mgr l'Evêque du Puy, dans une lettre pastorale, qu'il vient d'écrire à ce sujet, et dont nous détachons le passage suivant :

« Il s'agit de savoir si la France, fatiguée des agitations religieuses et sociales de ces dernières années, éclairée sur les conséquences désastreuses de tant de lois que l'on a édictées sur ce qui peut intéresser davantage notre foi chrétienne, veut enfin rassurer les consciences alarmées, refaire l'union entre les citoyens, affermir les seules bases de la moralité publique, et rentrer dans ses voies naturelles, dans ses séculaires traditions.

« Tout cela dépend des représentants qu'elle va se donner, au mois de Mai. Si elle les choisit animés de sentiments sincères de libéralisme et d'équité, ayant véritablement à cœur de sortir de l'ancienne ornière pour inaugurer une ère de pacification, de justice et de liberté, les forces qui assurent sa prospérité matérielle reprendront aussitôt leur essor ; on verra refleurir le commerce et l'industrie par une recrudescence du mouvement des affaires, des transactions importantes et des grandes entreprises. Compacte et unie à l'intérieur, elle se présentera, plus forte et plus redoutable que jamais, pour tenir tête à quiconque viendrait à la menacer. Retrouvant enfin dans ses antiques croyances les vrais principes de l'honnêteté et de la moralité, elle ne sera plus exposée au retour des scandales qui ont humilié et troublé si profondément le pays, au cours des dernières années.

« Nous prierons donc le Seigneur, N. T. C. F. Nous lui demanderons d'inspirer à nos représentants, pour la session qui va s'ouvrir, des mesures sages, des décisions justes et opportunes ; de les éclairer sur les véritables intérêts de nos populations.

« Nous lui demanderons surtout qu'il daigne, dans sa miséricorde et dans son amour de prédilection pour la France, diriger lui-même le mouvement des esprits et des cœurs, quand le mo-

(1) S. Jacq. Ep. Cath. V.

ment sera venu de nous donner une nouvelle représentation nationale. Ah ! si chacun comprenait son devoir, dans une circonstance si capitale, nous n'aurions pas à nous inquiéter sur l'avenir qui nous est réservé. La France, unie et heureuse à l'intérieur, à l'extérieur pacifique et glorieuse, reprendrait aussitôt sa place naturelle, qui est la première parmi les nations. »

Ce sont là des vérités que l'on ne saurait répéter trop souvent. Prions pour la France ! C'est un devoir, c'est aussi un moyen à la portée de tous — et non le moins efficace — de préparer de bonnes élections.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Chapelle des Ursulines. — *Jeudi, 27 Janvier*, fête de saint Jean Chrysostome, patron de l'Œuvre des *Ecoles d'Orient*, à 7 *h.* 1/2, messe aux intentions des associés et pour les membres défunts. Bénédiction du Très Saint-Sacrement. (Quête au profit de l'Œuvre.)

N. B. — Indulgence plénière pour les associés, aux conditions ordinaires.

***

Eglise Saint-Mathieu. — *Jeudi, Vendredi* et *Samedi*, 27, 28 et 29 *Janvier*, triduum solennel en l'honneur de saint François de Sales. — Exposition du Saint-Sacrement après la première messe. — Le soir, à 7 *h.* 1/2, chant des Complies ; sermon par M. l'abbé Kerisit, professeur au Grand-Séminaire, et bénédiction.

Indulgence plénière pour toutes les personnes qui, s'étant confessées et ayant communié, feront une heure d'adoration devant le Saint-Sacrement.

Dimanche, 30 Janvier, fête de l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires, réunion à 7 *h.* 1/2 du soir : sermon par M. l'abbé Kerisit, et bénédiction du Saint-Sacrement.

Indulgence plénière pour les membres de l'Archiconfrérie, aux conditions ordinaires.

— *Vendredi, 21 Janvier*, à *8 h.* 1/2, messe pour l'Eglise et pour la France.

LETTRE PASTORALE

DE

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

A L'OCCASION DE

Son second voyage « Ad limina Apostolorum »

HENRI-VICTOR-FÉLIX VALLEAU, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Evêque de Quimper et de Léon,

Au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nos Très Chers Frères,

Pour la seconde fois, Nous Nous disposons à diriger Nos pas vers le Père commun des fidèles, pour lui rendre Nos

Archives diocésaines Quimper et Léon

hommages et remplir l'obligation que Nous imposent les serments de Notre sacre. Nous vous demandons vos prières et Nous savons que vous Nous suivrez de vos vœux.

Comme Nous, vous comprenez la grandeur de cette obligation, et vous appréciez l'enseignement profond qui ressort de l'accomplissement de ce devoir.

Une des notes particulières à l'Eglise catholique est l'unité, et cette unité éclate aussi bien dans sa hiérarchie que dans sa doctrine. C'est en Elle, et, sous toutes les formes, que se réalise le vœu du Christ : « *Sint unum sicut et nos unum sumus.* » (S. JOAN., XVII, 22.)

Cette unité est une de nos gloires et le privilège spécial de l'Eglise catholique, car seule Elle se rattache à un centre unique que ni la main du temps, ni les persécutions ne peuvent briser. Les fidèles sont unis à leurs prêtres, les prêtres à leur Evêque et les Evêques au Souverain Pontife, et par lui à Jésus-Christ, car le successeur de Pierre est le Vicaire de Jésus-Christ, visible dans la personne du Pontife romain.

C'est pour rendre témoignage de cette unité, que chaque Evêque se rend à Rome, à une époque déterminée, et dépose ses hommages aux pieds du Successeur de Pierre, reconnaissant les prérogatives particulières qu'il tient de Jésus-Christ, et qui sont établies d'une manière indubitable dans le saint Evangile.

La Papauté, N. T. C. F., est un foyer ardent, et il est impossible de l'approcher, sans en ressentir la lumière et la chaleur. Et, si Nous avons si grande foi dans l'avenir de la Religion, c'est que jamais on ne vit le monde entier aussi empressé à entourer ce bienfaisant foyer, pour en recueillir l'ardeur. Nous constatons que, à aucune époque, on ne vit les Evêques plus unis entre eux et plus filialement dévoués et soumis au Vicaire de Jésus-Christ. Et Nous pouvons affirmer, avec assurance, que jamais ces sentiments ne furent plus unanimement partagés par le Clergé et le peuple chrétien. Aussi, pour élargir encore les bornes de cette unité merveilleuse et pour répondre aux vœux du Pontife Souverain, il Nous est doux de demander à Dieu d'ouvrir miséricordieusement à ces clartés célestes les yeux de tant d'aveugles, ravis par l'erreur ou les passions à l'Unité de l'Eglise.

Il faut, N. T. C. F., que cette union soit si complète entre nous, que la vue de ce corps de pasteurs et de fidèles, serrés autour de la Chaire de Saint-Pierre, fasse reconnaître que seule l'Eglise catholique possède l'Apostolicité du ministère et de la doctrine. Puisse le mouvement de retour qui se produit dans certaines contrées hérétiques ou schismatiques, grâce à la modération et à la sagesse de Léon XIII, faire de nouveaux et plus rapides progrès !

L'union de tous est assurément une des tendances de notre époque. Partout on entend retentir ce mot, et chacun s'efforce

d'en réaliser la pensée. Ne pouvons-nous pas dire que nous sommes dans un temps de réaction contre l'égoïsme ? Jamais a-t-on senti davantage la faiblesse de l'isolement ! Dans les milieux sociaux et religieux, aussi bien que dans les milieux commerciaux et industriels, on sent le besoin de se rapprocher et de former un ensemble compact, propice aux grandes pensées et aux grandes entreprises. Si les gros capitaux conduisent à la fortune, si les masses d'hommes font respecter les nations, l'union des cœurs et des esprits conduit à la paix sociale et au bonheur des peuples.

Partout on s'assemble, et la conclusion de tous ces congrès est une bataille rangée, livrée à l'égoïsme, à l'isolement, à l'indifférence et à l'intérêt personnel. On cherche à rapprocher le pauvre du riche, le serviteur du maître, l'ouvrier du patron, par la charité mutuelle et par la claire exposition de la vérité. Nous sommes encore loin, c'est vrai, de l'union complète ; il y a encore bien des divergences dans les manières de voir et dans les moyens employés ; mais n'est-ce pas déjà beaucoup que l'union soit le point de mire de tous ? Parmi tous ces lutteurs pour l'union, quels seront les vainqueurs ? Nous pouvons affirmer que la victoire appartiendra à ceux qui baseront leur action sur l'Evangile, et qu'ils parviendront au but après bien des luttes, des contradictions, peut-être des martyres. Déjà, grâce aux efforts persévérants du Pontife que Dieu a placé à la tête de l'Eglise, que de préjugés détruits, que d'irritations apaisées, que de cœurs adoucis, que d'intelligences redressées !

Mais ces considérations générales, quelque dignes qu'elles soient de Notre attention, ne seront pas Notre seule préoccupation. Nous allons à Rome pour exposer l'état de la Religion dans Notre excellent diocèse. Il y a quatre ans, il Nous était permis de faire au Souverain Pontife l'éloge de votre foi, de votre charité et de votre dévouement filial. Nous ne pouvons que corroborer ces impressions favorables, qui furent si douces à son cœur paternel.

Cette foi, en effet, qui a toujours été la gloire de notre Bretagne, malgré les assauts des méchants, n'a rien perdu de son ardeur traditionnelle. Nous en trouvons la preuve dans la fréquentation générale des sacrements, dans votre piété à l'égard des défunts, dans votre culte si plein de confiance en la Très Sainte Mère de Dieu et dans les Saints, ainsi que dans le soin que vous prenez à éloigner de vous ce qui peut blesser votre foi.

Vous savez, N. T. C. F., tous les efforts des ennemis de la Religion pour faire pénétrer le venin de toutes les erreurs et de toutes les immoralités au milieu des populations chrétiennes, et vous savez que ces efforts sont d'autant plus violents qu'ils trouvent plus d'obstacles ; aussi, les mauvais livres, les mauvais journaux sont jetés à profusion au milieu de vous.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Du reste, si l'Eglise, accomplissant son œuvre à travers les siècles, n'a jamais trouvé une route sans obstacle, Nous savons que le secours de Dieu ne lui manquera jamais, et pour parler comme nos Livres Saints, « Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre Elle. » Ainsi que le recommande l'Apôtre saint Paul, « Il faut rester fort contre le méchant, et ne pas se laisser vaincre par lui : *Noli vinci a malo, sed vince in bono malum.* » (Rom., xii, 21.) Et pour entrer complètement dans la pensée de l'Apôtre, il ne faut pas se borner à résister au mal et à en supporter courageusement les atteintes, mais il faut se montrer supérieur à lui par la pratique des œuvres du bien : « *Sed vince in bono malum.* »

C'est ce que vous accomplissez, N. T. C. F., en repoussant avec horreur les journaux, brochures, livres immoraux, hérétiques ou antisociaux, que l'on cherche à répandre au milieu de vos campagnes, et en vous attachant, d'un autre côté, aux œuvres catholiques, paroissiales ou patriotiques.

Nous pourrons aussi parler à Notre auguste Père Léon XIII, de votre zèle pour la Propagation de la Foi, pour les missions, pour la presse chrétienne, de vos générosités pour vos écoles, de vos œuvres de charité de toute sorte, et du respectueux dévouement de votre cœur pour la personne du Successeur de saint Pierre. Enfin, N. T. C. F., Nous lui dirons combien, suivant ses conseils, tout en ne négligeant pas les moyens de la prudence humaine pour combattre le mal, vous savez avoir recours à la prière, et particulièrement aux fréquentes communions, et à la récitation du Saint Rosaire.

Et sera la présente Lettre pastorale lue et publiée dans les églises et chapelles de Notre diocèse.

Donné à Quimper, le 18 Janvier, fête de la Chaire de Saint Pierre, 1898.

† HENRI-VICTOR,
Évêque de Quimper et de Léon.

Par Mandement de Monseigneur :
QUEINNEC, chan. hon.,
Secrétaire.

Nécrologie. — LE R. P. ARTHUR, FRANCISCAIN. — Nous avons la douleur d'apprendre la mort de cet excellent religieux, bien connu et si apprécié dans notre diocèse. Il était, du reste, on peut le dire, notre compatriote ; car sa vénérable mère, à laquelle nous adressons nos plus respectueuses condoléances, habite depuis longtemps Quimperlé.

Prédicateur éloquent et infatigable, le R. P. Arthur, dans le monde Charles Frélaut, s'était fait entendre avec succès dans les chaires de Paris et des principales villes de France ; il avait prêché l'Avent, à Lorient, d'où il était revenu avec les germes de la fièvre typhoïde, qui l'a emporté en pleine force de l'âge et du talent. Il est mort, à Paris, à l'Hospice de N.-D. du Bon-Secours, desservi par les Sœurs Augustines de l'Hôtel-Dieu.....

Le service funèbre a eu lieu, au couvent des RR. PP. Franciscains de la rue des Fourneaux.

R. I. P.

Œuvre de Notre-Dame-de-Salut. — Dimanche dernier, a eu lieu, dans la Salle synodale de l'Evêché, la réunion annuelle des associés de Notre-Dame-de-Salut ; elle était présidée par Mgr l'Evêque qui, déjà un peu souffrant, avait tenu néanmoins à donner à l'Œuvre cette marque d'intérêt.

Nous donnerons, dans notre prochain numéro, le compte-rendu de la réunion avec l'édifiant rapport, lu par la Secrétaire de l'Œuvre, Mlle Desgrées du Loû.

Suppression de traitements. — *La défense des « accusés ».* — En reproduisant les deux lettres ministérielles qui notifiaient à Mgr l'Evêque de Quimper la suppression des traitements de MM. Janvier, Favé et Poulhazan, nous nous félicitions de cette publicité ; elle remplace, dans une certaine mesure, l'enquête contradictoire qui semblait s'imposer.

La « réponse » ne s'est pas fait attendre. Déjà, du reste, et dès le premier moment, Mgr l'Evêque avait, par une lettre très ferme, répondu à M. le Ministre pour défendre ses prêtres et maintenir leurs droits ; la *Semaine religieuse,* dans son numéro du 24 Décembre 1897, avait inséré, relativement au fait de Briec, une déclaration que nous sommes autorisé, au nom de M. Poulhazan, Curé, à maintenir dans toute sa teneur : à savoir qu'on a absolument dénaturé le sens de son « sermon » du 5 Septembre et que, depuis, rien dans ses paroles ni dans ses démarches ne justifie les accusations portées contre lui.....

Aujourd'hui, nous insérons sans commentaire — n'ayant rien à y ajouter — la protestation que M. le chanoine Janvier, Curé de Saint-Renan, a envoyée à M. le Ministre des Cultes.

LETTRE OUVERTE
à M. Milliard, ministre de la Justice et des Cultes.

Saint-Renan, 13 janvier 1898.

Monsieur le Ministre,

En confiant aux journaux le soin de reproduire la lettre que vous avez adressée, à mon sujet, à Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Quimper, et en faisant publier les motifs de votre décision à mon égard, relativement à la suppression de mon traitement, vous m'imposez l'obligation de recourir aux mêmes moyens de publicité pour fournir quelques explications indispensables, *en présence de certaines interprétations erronées.*

Ce qui attire principalement mon attention, dans votre lettre, M. le Ministre, c'est l'assurance avec laquelle vous affirmez être *suffisamment renseigné pour sévir contre moi.*

Il est donc bien entendu que vous avez reçu des renseignements ; cela,

Archives diocésaines Quimper et Léon

du reste, n'offre de doute pour personne, car on sait parfaitement qu'il ne manque pas d'hommes dévoués qui ont un talent spécial pour fournir des renseignements, et qui usent facilement de ce moyen à leur portée, pour se procurer honneur et gloire. C'est par conséquent à ces donneurs de renseignements que revient principalement la responsabilité de la mesure jugée nécessaire contre moi, comme conséquence des rapports qui vous ont été soumis.

Cependant, il est une chose qui produit un étonnement général : il est difficile de s'expliquer pourquoi l'on a si longtemps attendu, avant d'agir. C'est après trois mois et demi, que l'on vient, à l'improviste, proclamer, en même temps, les accusations portées contre moi, ma culpabilité et ma condamnation, à un moment où la paix la plus profonde régnait dans tout le pays. Mais il paraît que cette paix était trompeuse ; ce devait être le calme précurseur de la tempête ; et il y avait tout lieu de croire, semble-t-il, que les prêtres Bretons tramaient de noirs complots contre l'Etat et la sécurité publique. On frémit encore à la pensée des terribles malheurs qui auraient pu compromettre le salut de la France, si des hommes de zèle n'avaient veillé avec soin à l'intérêt général et n'avaient conjuré l'orage par leurs renseignements précis, leurs rapports véridiques. Grâce à leur dévouement, la patrie est sauvée ; la société peut être tranquille, justice est faite : quatre prêtres Bretons ont été privés de leur traitement.

Pour ma part, M. le Ministre, je suis vraiment confus de l'importance que vous voulez bien donner à mon humble personne ; et, en mon nom et au nom de mes confrères, je ne puis que vous remercier des marques de distinction dont vous nous honorez.

Mais, M. le Ministre, pour me borner, dans le moment, à ce qui me concerne, je viens bien respectueusement vous exprimer un doute : je me demande si, avec les meilleures intentions, vous n'avez pas attaché une importance exagérée aux renseignements qui vous ont été fournis. Si vos nombreuses occupations vous avaient permis de prendre quelques informations sérieuses sur le véritable état de la situation, vous auriez pu apprendre ce que personne n'ignore dans ce pays ; vous auriez pu vous rendre compte des circonstances qui m'ont obligé à prononcer, en public, les quelques paroles dont on me fait un crime, et que l'on désigne sous le titre pompeux de discours électoral.

Or, la situation, la voici : à l'époque de la réunion électorale dont il s'agit, on a vu tout à coup surgir, à Saint-Renan, une multitude de gens de bas étage, venus pour la plupart on ne sait d'où, et qui, surexcités par de fréquentes libations, se livraient à tous les désordres.

Pendant trois jours consécutifs, le clergé de la paroisse s'est vu exposé sans cesse, dans les rues et sur les places, aux insultes, aux poursuites, aux grossièretés et aux outrages de ces ivrognes, insulteurs de profession, qui semblaient postés, à dessein, dans tous les passages publics pour accomplir cette honteuse besogne. Tout cela s'est passé sans le moindre mot, sans la moindre provocation de notre part, au grand scandale de toute la population indignée, de cette population de Saint-Renan qui, à part quelques rares exceptions, a toujours tenu à honneur, sans distinction de partis ou d'opinions, de rester fidèle à ses traditions de convenance et de respect pour le prêtre.

A propos de ces faits que je viens de rappeler, ce serait l'occasion, M. le Ministre, d'exercer votre zèle, d'une manière vraiment utile, en prescrivant des mesures de police, ou en faisant appliquer les règlements qui existent, pour offrir une protection aux honnêtes gens dont nous avons l'honneur, nous prêtres, de faire partie, pour assurer leur sécurité contre les grossièretés et les attaques des malfaiteurs.

Ces outrages ont continué avec une violence inouïe et une liberté inexplicable, pendant la réunion où nous étions chez nous, de plein droit, dans une salle louée pour la circonstance. C'est alors que j'ai regardé comme de mon devoir de protester contre ces procédés inqualifiables ; c'était mon seul moyen de défense et j'ai, en cela, usé d'un droit que personne ne saurait contester.

En outre, on faisait circuler, à mon sujet, des propos mensongers, qui étaient de nature à porter atteinte à ma dignité ; pour ce motif-là encore, j'ai protesté, en déclarant que, contrairement aux bruits répandus à dessein, je partageais absolument les sentiments des hommes honorables au milieu desquels je me trouvais.

Est-ce donc là « user de mon ministère pour peser sur le corps électoral ? » Je n'avais aucun besoin d'exercer une influence, et je n'y songeais même pas. La conviction était faite, depuis longtemps, dans les esprits de ces braves gens ; et j'ai tout simplement déclaré que je demeurais d'accord avec eux, comme par le passé.

C'est donc en vain, M. le Ministre, que pour justifier la mesure qui me frappe, on a recours aux grands maux d'Individualité, Collectivité, Abus de ministère, Influence sur le corps électoral ! Toute cette éloquence ne suffit pas pour me déclarer coupable. La vérité est qu'il fallait un prétexte pour me condamner ; et les prétextes ne sauraient manquer à ceux qui, pour un motif ou pour un autre, remplissent l'honorable mission de donneurs de renseignements.

En ouvrant le code pénal, je trouve l'article suivant :

« Nulle contravention, nul délit, nul crime ne peuvent être punis de peines qui n'étaient pas prononcées par la loi, avant qu'ils fussent commis » (art. 4).

Or, M. le Ministre, je vous serais reconnaissant de vouloir bien me faire connaître la loi qui me défend l'exercice de mes droits de citoyen, la loi qui me défend de protester contre les outrages et les insultes, la loi qui me défend de repousser la calomnie et d'établir la vérité contre le mensonge ; je voudrais bien, enfin, connaître la loi qui prononce des peines contre des crimes de ce genre.

Je proteste donc contre une mesure provoquée par de faux renseignements.

Mes droits à mon traitement demeurent intacts, malgré ma condamnation que rien ne justifie ; et ce traitement, je le réclame, non par pitié ni faveur, mais en toute justice, comme la part qui m'est due de la dette sacrée de l'Etat envers l'Eglise et le Clergé.

Dans le récent rapport de la commission d'enquête, au milieu de nombreuses déclarations bien étranges, il est une vérité plusieurs fois proclamée, et reconnue de l'aveu même de plusieurs de nos adversaires : c'est que le clergé breton aime les pauvres et partage largement avec eux ses ressources, souvent bien modestes. Cela est parfaitement exact ! et, par conséquent, en provoquant la suppression de nos traitements, c'est la part des pauvres que viennent nous arracher ceux qui font preuve de tant de zèle, par leurs renseignements.

Ces derniers doivent, sans doute, se féliciter de leurs succès et de leurs victoires, sans se douter qu'il y a des moyens plus dignes de mériter la considération.

Quant à nous qui avons été frappés, nous pouvons continuer, sans crainte, à marcher la tête haute. Les témoignages innombrables de sympathie qui nous arrivent de tous côtés, attestent que nous sommes assurés, plus que jamais, de l'estime de tous les honnêtes gens, et cela nous suffit.

Archives diocésaine Quimper et Léon

En terminant, je souhaite, M. le Ministre, que vous puissiez voir réunis autour de vous, pour soutenir l'honneur et les intérêts de la France, beaucoup d'hommes aussi dévoués que les prêtres que vous venez de sacrifier.

Veuillez agréer, M. le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

E. Janvier,
Curé de Saint-Renan.

Carhaix. — On nous raconte un fait bien touchant et qui fait honneur aux braves chrétiens qui ont eu cette pensée. En apprenant la suppression de l'indemnité du premier vicaire de la paroisse, M. Rolland, un groupe nombreux d'ouvriers de Carhaix, tout spontanément, se sont cotisés pour lui rendre son traitement, et se sont engagés à verser, à cet effet, 10 centimes par semaine, pris sur leur modeste salaire.

Nous avions donc raison de dire que M. Rolland n'a ni « compromis son ministère » ni rien perdu de l'affectueuse estime des paroissiens de Carhaix, malgré la double condamnation portée contre lui.

Saint-Yvi. — Nous apprenons, au dernier moment, par le journal *Le Finistère*, qu'une nouvelle suppression de traitement vient d'être prononcée, contre un prêtre de notre diocèse. La victime est M. Corbel, recteur de Saint-Yvi, qui aurait « engagé en chaire les parents à ne pas envoyer leurs enfants au cours d'adultes organisé par l'instituteur communal. »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Lundi dernier, a eu lieu, au Vatican, la réception des membres de l'aristocratie romaine. A l'adresse, lue par le prince Colonna, le Saint Père a répondu en louant la noblesse romaine de son dévouement au Pape et l'encourageant à y persévérer.

— Le Consistoire est, de nouveau, renvoyé ; il ne se tiendra pas avant le mois de Mars et peut-être d'Avril. Le Saint Père a pris cette décision, à cause de la mort récente de Mgr Sarnelli, archevêque de Naples, dont il désire proclamer le successeur, dans le prochain Consistoire.

On espère que les nouveaux évêques français pourront être également préconisés, à ce Consistoire. Contrairement à ce que nous avons dit, à la suite de plusieurs journaux, leur nomination n'est pas aussi prochaine qu'on le croyait ; il est vrai que le retard peut provenir du nouveau vide, causé dans les rangs de l'épiscopat de France, par la mort de Mgr Marpot, évêque de Saint-Claude.

Paris. — **M. le Président de la République chez les Petites Sœurs des Pauvres.** — Les journaux racontent la visite que M. Félix Faure a faite, le 12 Janvier, à l'asile Schilizzi. Cet asile, fondé par un Grec de ce nom, à Auteuil, est dirigé par les Petites Sœurs des Pauvres qui y donnent leurs soins à 200 malades ou infirmes.

M. le Président de la République, arrivé à 10 h. 1/2, a été reçu par la Sœur Supérieure et par M. le Myre de Vilers, député, exécuteur testamentaire de M. Schilizzi, MM. Rigaut, député, Marmottan, maire. Il a parcouru toutes les parties de l'établissement : cuisines, dortoirs, réfectoire, salles de malades, etc. Il s'est entretenu avec beaucoup d'hospitalisés.

Avant de quitter l'établissement, M. F. Faure a réuni les Sœurs et leur a dit :

« Vous vous êtes dévouées aux pauvres, en vous abritant sous ce nom, respecté de toute la population, de Petites Sœurs des Pauvres. Vous faites là œuvre de bonnes Françaises.

« Le Président de la République est heureux de vous féliciter et, au nom des malheureux, de vous remercier. »

M. Le Gall a laissé une somme de 500 francs, comme participation du Président à la quête.

Cette visite et les paroles aimables qu'il a adressées aux religieuses font honneur au Président et réjouissent les catholiques.

« Nous les considérons, dit *La Croix*, non seulement comme un témoignage de bienveillance personnelle de M. F. Faure, mais encore comme un gage de son désir d'une politique de justice et d'équité.

« Donc, plus de lois d'exception contre les religieux, plus de ces lois iniques d'abonnement et autres. »

Hélas ! pourquoi faut-il que ce ne soit qu'un rêve et qu'il nous arrive d'ailleurs des nouvelles, comme celle qui suit !

Vannes. — **Persécution fiscale.** — La vente des biens des Congrégations vient de commencer, en Bretagne. Deux communautés de Vannes, les Ursulines et les Sœurs de la Charité de Saint-Louis, ainsi que nous l'avons annoncé, ont eu l'honneur de souffrir, les premières, persécution pour la justice. Toutes deux, dès le début, avaient, sans hésitation, adopté l'attitude passive, conduites par leurs vaillantes supérieures, la Mère Marie de Jésus, sœur du R. P. Le Doré, le champion de la résistance, et la Mère Marie Fidèle, cousine du regretté Mgr Bécel.

Malgré les deux délibérations du Conseil municipal de Vannes, l'adjudication était restée fixée au jeudi, 13 Janvier. La salle d'audience, ordinairement vide, était trop petite pour contenir la foule qui s'y pressait. On y remarquait, M. Riou, maire de Vannes, M. Jausions, adjoint ; plusieurs conseillers municipaux, de nombreux prêtres, les avocats, les avoués, les huissiers, des commerçants, des ouvriers, des paysans. Tous, par leur présence, vou-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

laient protester contre les mesures d'exception prises contre les religieuses.

Au début de l'audience, les Congrégations poursuivies, par l'organe de Me Philouze, avoué, et Me Glotin, avocat au barreau de Nantes, demandent qu'il soit sursis à l'adjudication, tant que l'administration n'aura pas obtenu un décret du Président de la République.

Après une délibération qui a duré plus de deux heures, le Tribunal a rejeté la demande des Congrégations comme tardive, et a ordonné qu'il serait passé outre à l'adjudication. C'est ce qui a été immédiatement fait.

La métairie des Ursulines a été d'abord proposée sur la mise à prix de 3,000 francs. Un malheureux paysan, espérant faire « une bonne affaire », a poussé les enchères jusqu'à 18,000 francs. Néanmoins, l'adjudication a été prononcée au prix de 18,050 fr., au profit de M. le chanoine Anglade, ancien secrétaire du vaillant Mgr Trégaro.

Quant à la prairie des Sœurs de Saint-Louis, personne n'ayant poussé les enchères, elle a été adjugée au prix de 8,100 francs, à M. Jausions, adjoint au maire de Vannes, agissant en sa qualité de président de la Société civile Saint-Yves.

Un incident s'est produit, au cours des plaidoiries. L'avocat des religieuses ayant protesté, au nom de la justice et de l'égalité, contre les lois d'exception, des applaudissements se sont fait entendre. Le président a immédiatement menacé de la prison les perturbateurs de l'ordre « quels qu'ils soient ». Quelque temps après, on voyait arriver dans la salle d'audience deux gendarmes et le commissaire de police ; mais on n'a pas eu besoin de leurs services.

Cette vente a causé une grande émotion dans le pays.

Les Enfants-Nantais.

(SUITE)

Rogatien venait donc d'affirmer sa foi et sa fidélité devant le juge, et, dans sa prison, Donatien hésitait entre la crainte et l'espérance ; n'ayant reçu ni la grâce du baptême, ni la force que communique la confirmation, le catéchumène avait-il été courageux jusqu'à la fin ?... et voilà que, soudain, s'est ouverte la porte du cachot. Sur le visage de celui qui revient du combat, ce qui se voit, c'est la victoire. Cependant, à la joie du triomphe vient bientôt se joindre, dans l'âme du néophyte, une cruelle anxiété. Il sait que le Maître a fait une loi de la nécessité de la régénération par l'eau et par le Saint-Esprit ; l'eau leur manque, ou bien Donatien ignore que, dans cette nécessité extrême, il peut être le ministre du sacrement ; mais Celui qui est la source de tout amour parfait inspire lui-même à son généreux soldat l'espoir qui va relever son cou-

rage avant les nouvelles luttes, et Rogatien murmure : « Si mon frère, qui est baptisé, veut bien m'embrasser, ce baiser me tiendrait lieu de sacrement. » Et aussitôt, Donatien est dans ses bras, il sent sur son front le contact de ses lèvres, surtout il sent qu'avec la joie de ces effusions fraternelles la force et la vaillance chrétiennes pénètrent jusqu'au fond de son cœur.

Qui donc saurait énumérer et surtout décrire les scènes sublimes qui ont eu pour théâtre les cachots des premiers confesseurs de la Foi ? Mais entre toutes ces manifestations des affections les plus saintes qu'ait connues la terre, en est-il plus touchante que cette révélation des jeunes âmes de nos martyrs nantais ?

Mais Donatien ne s'est pas contenté de répondre à son frère par l'acte qui devait le consoler ; de ses lèvres aussi monte maintenant une prière : « Seigneur Jésus-Christ, près de qui les vœux du cœur tiennent lieu des œuvres mêmes, vous qui nous avez permis de concevoir des désirs, et vous êtes réservé le pouvoir de les réaliser, faites que la foi sincère de Rogatien tienne lieu de baptême à votre serviteur, et si demain il nous arrive de succomber sous les coups du glaive, que l'effusion de son sang devienne pour lui le sacrement de l'onction qui fortifie. »

Lorsque cette supplication fut montée vers Dieu, la confiance vint pénétrer l'âme des deux frères, et c'est dans une paix toute céleste qu'ils passèrent les heures de la nuit, leur dernière nuit ici-bas !

Aujourd'hui, quand un accusé a comparu devant ses juges, ceux-ci prononcent la sentence, dès que la cause est instruite ; au contraire, les magistrats romains devant lesquels comparaissaient les chrétiens laissaient souvent s'écouler non pas seulement une nuit, mais bien des nuits et des jours avant d'émettre une condamnation ; de ces accusés dont le seul crime était leur fidélité, ce qu'on attendait par ces retards habilement calculés, c'était l'apostasie.....

Le soleil d'une journée de printemps vint éclairer les bords de la Loire, et Rictius Varus monta sur son tribunal ; le dernier historien de nos martyrs nous montre le juge, siégeant à l'endroit où est aujourd'hui la place du Change et où se dressait alors le *castellum* gallo-romain. Le rang social des fils d'un gouverneur de Nantes les désignait à la curiosité publique ; une foule nombreuse vint donc les attendre, sur le lieu où ils allaient livrer leur dernier combat.

Nous disions tout à l'heure que leur dernière nuit leur avait apporté la paix du ciel ; de plus, ils s'étaient fortifiés par la prière, par les constants encouragements ; aussi, lorsque s'ouvrit la porte de la prison et qu'ils s'avancèrent à travers les rues de la cité, ils apparurent tels que les décrit l'auteur des *Actes* de leur martyre : « On aurait cru voir sortir du lugubre cachot toutes les joies du ciel ; d'une terre jusque là stérile, les fruits de la fécondité de l'Eglise ; des rameaux épineux d'un buisson, les nobles fleurs d'une couronne. »

Archives diocésaines [redacted] Quimper et Léon

Ah ! si saint Paul, captif, s'écriait fièrement : « *Verbum Dei non est alligatum,* La parole de Dieu n'est pas enchaînée », les deux nobles frères, malgré leurs liens, pouvaient aussi proclamer la liberté de leurs âmes indomptables, et leur juge cruel et prévenu le voit si bien, qu'il débute (il l'avoue lui-même) par une explosion de fureur.

« C'est par la colère que je commence, s'écrie-t-il. Non, je ne veux point abaisser la force de la sévérité des lois en vous parlant mollement, à vous qui, par ignorance, ne voulez pas adorer les dieux ; ou plutôt, ce qui est plus coupable, qui les foulez sciemment aux pieds. »

Les deux Martyrs répondent d'une seule voix :

« Que ta science moins estimable et plus pernicieuse que l'ignorance ressemble à tes dieux insensés et stupides de bois et de métal, que tu adores ! »

Rictius leur propose, une dernière fois, d'adorer les statues de Jupiter et d'Apollon, ces dieux des divins empereurs.

« Nous sommes maintenant, s'écrient les deux frères, les soldats de Jésus-Christ ; nous voulons vivre sous la loi de Celui dont le sang précieux nous a rachetés. »

A côté de l'autel des dieux, s'étalaient des instruments de supplice : le Préfet les montre en menaçant :

« Tyran cruel, inventez tous les tourments que vous voudrez : Nous, nous sommes décidés à tout souffrir pour le nom de Jésus-Christ, plutôt que d'incliner nos têtes devant Apollon ou devant Jupiter. »

« Vous allez mourir, reprend le juge. »

« Quel mal est-ce donc pour notre vie, si nous la rendons à Celui qui nous la donna, à Celui qui, dans l'éternité, nous rendra avec usure une lumière sans cesse renouvelée ? » *(A suivre.)*

Rhumes. — Toux.
Bronchites.
Catarrhes de la Vessie.

Moyen simple et sûr
d'ASSAINIR L'EAU
de table.

GOUDRON GUYOT
LIQUEUR ou CAPSULES

DOSES : 1 cuiller à café de liqueur par verre d'eau ou 2 à 4 capsules avant chaque repas.

Ce remède ne coûte que **10 centimes par jour.**

Méfiez-vous des contrefaçons et exigez le flacon de la Maison **FRERE, 19, r. Jacob, PARIS**

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT**, 8, place Victor-Hugo, à **Grenoble**, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

45, rue Kéréon, QUIMPER **PÊCHE FRÈRES** *45, rue Kéréon, QUIMPER*

Aux prix les plus modérés :

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.
NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION
ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

N. B. — Pierre Pêche, seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.

ARTICLES POUR ECCLÉSIASTIQUES

MICHEL QUÉINEC

QUIMPER, 11, rue Keréon (près la Cathédrale).

CHAPEAUX castor de Lyon, de laine, de mérinos ; Barrettes ; Ceintures : Rabats ; Faux-cols en caoutchouc et en toile ; Cols doubles. Bas de laine et de coton noirs. Chaussons et Chaussettes.

Un grand choix de Foulards noirs et autres.

Articles de voyage et d'entrée scolaire : *Malles, Valises, Sacs à main et à courroie* en tous genres, *Sacoches.*

Je tiens, pour mes compatriotes de la campagne, tout ce qui est nécessaire à leur habillement : *Chapeaux, coton, drap, laine,* etc.

FILTRE CHAMBERLAND SYSTEME PASTEUR

L. BRULÉ & C^ie^, 31-33, rue Boinod. Paris. *Remise spéciale sur nos prix au clergé.*

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, Sr** — *rue Kéréon, 3*
QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. Sauvage voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE**, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Bréguet*, etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

VINS DE BORDEAUX

HENRI BOUTIN, Propriétaire

Fournisseur du Clergé et des Communautés, **VILLENAVE D'ORNON** (Gironde).

Échantillons et Prix franco.

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à **Mme Ve LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à Guingamp (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE
„La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
Le Flacon : 3 Fr. ; *Franco*, Colis postal : 4 Fr.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
Dépôt Général : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

13e Année. Vendredi 28 Janvier 1898. N° 4.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine Rospars, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : Quimper, librairie Salaun, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Apostolat de la Prière.

II. Chronique du diocèse : Quimper ; Brest ; Nominations dans le Clergé ; Nécrologie ; Suppression de traitements ; Saint-Yvi ; Landeleau ; Œuvre de N.-D. de Salut.

III. Nouvelles du Monde catholique : La loi des Fabriques ; Nantes ; Ecole de filles à Madagascar.

IV. Restauration du Culte dans le diocèse de Quimper (à suivre).

V. Bibliographie.

VI. Annonces et avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 30 Janvier. — 4e Dimanche après l'Epiphanie. Office du jour ; semi-double. Vert. Mémoire de ste Martine, Vierge, Martyre.

Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et de ste Martine.

Lundi, 31. — S. Pierre Nolasque, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 1er Février. — S. Ignace, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Mercredi, 2. — Purification de la Très Sainte-Vierge *(Fête de la Chandeleur)*. Double de 2e classe. Blanc.

Jeudi, 3. — Ste Geneviève de Paris, Vierge *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.

Vendredi, 4. — S. André Corsini, Evêque. Double. Blanc.

Samedi, 5. — Ste Agathe, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Pont-l'Abbé..... du 25 au 31 Janvier.
Ursulines de Saint-Pol..... du 1er au 8 Février.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Février 1898, approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape : LES ŒUVRES EN FAVEUR DES MARINS.

Qui n'a éprouvé un serrement de cœur en voyant un navire s'éloigner du rivage ? Ces quelques hommes qui habitent cette maison flottante vont vivre pendant des semaines, des mois, isolés, perdus dans l'immensité, loin des secours que pourraient leur donner leurs semblables.

Ils sont à plaindre au point de vue humain, mais plus encore au point de vue spirituel. Combien peu de bâtiments ont un prêtre à bord ! Par conséquent, que d'occasions pour les marins de mourir sans sacrements et de vivre sans instruction religieuse !

Ceux qui connaissent bien les ports de mer savent en outre quelles tentations attendent, guettent, assaillent les marins, dès qu'ils ont posé le pied sur le quai. Et cependant, quel sol riche et fécond que ces âmes viriles de matelots, que le danger rappelle si vite à DIEU, que la vie constante de devoir et d'abnégation trempe si fortement ! Dans beaucoup de marins, il y a de quoi faire des saints ; dans tous, des chrétiens fervents.

Nos Associés du monde entier doivent donc s'intéresser tout spécialement à cette œuvre pour le salut de leurs frères.

Depuis de longues années déjà, l'*Apostolat de la Prière*, en Angleterre, avait pris l'initiative d'une œuvre pour les marins catholiques. Cette œuvre a pris de grands développements : dans les ports principaux d'Europe et d'Amérique, un prêtre connaissant l'anglais va visiter les vaisseaux, à leur arrivée, et se met en relation avec les catholiques de l'équipage.

En France, la vaillante campagne de *la Croix* en faveur des œuvres de mer n'a point été découragée par les naufrages du *Saint-Pierre* et du *Saint-Paul*, et l'idée fera son chemin.

Partout s'établissent, dans les ports, des maisons de famille ouvertes aux marins, destinées à les préserver des dangers de toutes sortes qu'ils courent, à chaque débarquement. Celle de Bordeaux commence, malgré l'insuffisance des ressources, à donner des fruits consolants.

Chers Associés, voici des âmes à sauver et en grand nombre. Que vos prières, vos aumônes et votre action secondent les efforts de ceux qui se dévouent pour elles !

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour les marins et les œuvres qui ont pour objet le salut de ces âmes si dignes d'intérêt.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

QUIMPER. — **Œuvre de saint François de Sales.** — A l'occasion de la fête de saint François de Sales, les Associés de l'Œuvre sont invités à prendre part au Triduum traditionnel, célébré en l'église Saint-Mathieu, jeudi, vendredi et samedi prochain.

Samedi prochain, 29 Janvier, la première messe dans les deux paroisses de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu, et la messe de 8 h. 1/2, à Saint-Mathieu, seront dites à l'intention des Associés vivants et défunts.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires.

BREST. — **Service anniversaire.** — On nous prie d'annoncer que le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. le chanoine Arhan, mort curé de Saint-Martin, de Brest, sera célébré dans l'église de cette paroisse, *le lundi, 31 Janvier, à 10 h. 1/4.*

Nominations dans le Clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Kernéis, vicaire à Plounévez-Lochrist, vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon ;

M. Morgant, vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon, vicaire à Plounévez-Lochrist.

Nécrologie. — Nous avons à enregistrer, aujourd'hui, le décès de plusieurs prêtres de notre diocèse ou y appartenant à quelque titre.

I. M. HÉNAFF. — C'est d'abord M. Hénaff (Charles-Marie), ancien vicaire de Plonévez-Porzay, décédé dans sa famille, à Lanhouarneau, après une longue maladie, qu'il a supportée avec une résignation touchante. Il était âgé de 30 ans.

II. M. MAUDUIT. — M. Mauduit (Alexandre-Marie) est mort, le 18 Janvier, chez les Religieuses Augustines Hospitalières, à Pont-l'Abbé. Il était leur aumônier, à Carhaix, quand les circonstances amenèrent la translation de la communauté ; il fut pour une part importante dans le choix de Pont-l'Abbé, et y conduisit lui-même les Sœurs, au milieu desquelles la Providence l'a ramené, dans ses derniers jours.

Né en 1823, ordonné prêtre en 1847, d'abord professeur puis aumônier au Collège (aujourd'hui Lycée) de Quimper, directeur de l'Institution Saint-Joseph, à Bénodet, M. Mauduit avait toujours eu un attrait particulier pour l'enseignement ; il a formé plusieurs élèves qui lui font honneur, entre autres le R. P. Le Gall,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Jésuite, dont il a écrit la Vie sous le titre : *Un saint et savant Breton*... Devenu ensuite recteur de Coat-Méal, puis de l'Ile-Tudy, M. Mauduit a fait partout le bien et édifié les fidèles et ses confrères par sa piété, en même temps qu'il les charmait par sa bonté affable.

Nous ne dirons rien de plus, pour nous conformer au vœu exprimé par le vénérable défunt lui-même, qui nous écrivait, le 2 Février 1894 : « Je désire qu'à l'annonce de ma mort, quand Dieu me rappellera à Lui, on ajoute simplement ceci : « Il nous « avait prié de le recommander au souvenir pieux de ses élèves « et de ses paroissiens, nous demandant instamment de ne rien « ajouter sur son compte. »

III. LE R. P. DE KERUZEC, S. J. — Ce saint religieux est mort, à la Résidence de Brest, le 23 Janvier, à l'âge de 65 ans.

Né dans le diocèse de Saint-Brieuc, où il exerça le ministère paroissial avant d'entrer dans la Compagnie de Jésus, le R. P. de Keruzec a passé les 30 années de sa vie religieuse dans notre diocèse, à Quimper et à Brest, occupé des missions bretonnes, des retraites prêchées aux communautés, etc. Sa modestie et sa simplicité l'attiraient de préférence vers les petits et les humbles ; aussi il a consacré presque exclusivement les dernières années de sa vie à « l'Œuvre des domestiques », de Brest, continuant le bien fait par le R. P. Le Saulx, dont le souvenir est encore si vivant.

Souffrant depuis de longs mois, le R. P. de Keruzec, avec une force d'âme héroïque, a vaqué aux occupations de son ministère, jusqu'à la dernière heure : il est mort, on peut le dire, sur la brèche.

Ses obsèques ont eu lieu, le mardi 25 Janvier, en l'église paroissiale de Saint-Louis, au milieu d'une grande affluence de prêtres et de fidèles.

IV. Mgr MAUPIED. — Mgr Maupied, prélat de la maison de Sa Sainteté, mort à Lamballe, le 14 Janvier, était le doyen des chanoines du diocèse de Quimper ; en effet, sa nomination remonte à 1862.

Né à La Poterie, près Lamballe, en 1814 ; prêtre en 1838, docteur en théologie et en droit canonique ; docteur ès-sciences de l'Académie de Paris, auteur d'ouvrages remarquables de philosophie et de religion, M. Maupied fut professeur à la Sorbonne, l'ami et le correspondant de tous les savants de l'époque.

Directeur de l'Institut secondaire de Gourin (Morbihan), qu'il céda, en 1858, aux Pères du Saint-Esprit (actuellement l'établissement de N.-D. de Langonnet), il devint, sur sa demande, vicaire à Guingamp.

Appelé à Rome, comme théologien du concile du Vatican et membre de la commission des Docteurs, il fut nommé Camérier secret et rentra dans le diocèse de Saint-Brieuc, en 1872, comme recteur de Saint-Martin, de Lamballe. Dans cette paroisse de 300

habitants, il a passé près de 23 ans, jusqu'au 8 Janvier 1895, dissimulant sa vaste érudition dans cette vie de modestie et d'abnégation.

Mgr Maupied était aussi chanoine de Reims, de Saint-Brieuc et d'Aquila.

***

A la suite de ces noms nous nous faisons un devoir d'inscrire celui d'un modeste serviteur, connu de tous les prêtres du diocèse, Jean-Marie Plassart, décédé à l'âge de 79 ans.

Né à Berrien, il a passé 52 ans de sa vie au Grand-Séminaire de Quimper, occupant divers emplois, domestique, concierge, se rendant utile jusqu'au dernier moment, surtout édifiant ceux qui le connaissaient, par sa piété bien comprise et plus éclairée qu'on n'eût pu attendre d'un homme de cette condition.

Il est mort, le 24 Janvier, avec tous les secours de la sainte Eglise ; son corps repose au Séminaire, à côté de ceux des prêtres qu'il a servis avec un religieux respect et un inaltérable désintéressement.

Suppression de traitements. — *La défense des accusés (suite).* — M. le chanoine Favé, curé de Plouguerneau, dont le traitement a été supprimé en même temps et pour les mêmes motifs que celui de M. le chanoine Janvier, curé de Saint-Renan, vient d'adresser à ce dernier la lettre suivante :

Plouguerneau, 17 Janvier 1898.

Cher et vénéré Confrère,

Je viens de lire, dans l'*Etoile de la Mer*, la lettre ouverte que vous venez d'adresser à M. le Ministre des Cultes. Permettez-moi de vous en féliciter et de vous dire que j'y adhère *complètement*.

Pas plus que vous, je n'ai usé de mon ministère pour peser sur les élections, et je ne vois dans la mesure inique qui nous frappe et dont nos pauvres, plus que nous, seront les victimes, qu'une criante injustice provoquée par des dénonciations calomnieuses, qui ont trompé la bonne foi de M. le Ministre ; car je ne voudrais pas lui faire l'injure de croire que, par cette mesure inqualifiable, il ait voulu simplement se faire donner un certificat de civisme.

S'il veut faire une enquête sérieuse, je le mets *au défi* de trouver parmi nos adversaires les plus acharnés un *seul* électeur disposé à signer que, dans l'exercice de mon ministère, j'ai pesé sur les élections, à moins que ce ne soit peser sur les élections, que d'éclairer la conscience des électeurs, en leur disant, toutes les fois qu'il y a une élection quelconque : « Vous savez que dimanche il y a élection ; je dois donc vous « rappeler que c'est un devoir pour tous les électeurs d'aller voter, et « un devoir encore plus grave de voter en conscience et selon Dieu, et « non pour de l'argent et de l'eau-de-vie. »

Cela je l'ai dit, et je le dirai toujours, *mais pas un mot de plus*.

Quant à ce que l'on appelle *mon discours électoral*, je l'ai fait dans une réunion privée, à laquelle j'étais invité comme beaucoup d'autres électeurs. Tous les invités pouvaient y demander la parole. Pour ma part, je l'ai demandée, pour faire justice d'abord d'une calomnie qui me

Archives diocésaines de Quimper et Léon

prêtait une opinion qui n'était pas la mienne (nos adversaires le savaient bien !), et aussi de certaines brochures publiées dans le procès-verbal de l'enquête, et qui étaient une insulte aux paysans et au clergé bretons en général, à quelques prêtres en particulier, voire même à Notre Saint-Père le Pape.

Nos discours électoraux, dit M. Milliard, ont eu *une publicité significative !* Comprenne qui pourra ! Pour moi, je suis forcé d'avouer que je ne sais pas ce que *signifie* cette PUBLICITÉ SIGNIFICATIVE faite à mon insu.

Merci donc, cher et vénéré Confrère, de votre lettre à M. le Ministre des Cultes, dont la bonne foi a été surprise, lettre à laquelle, je vous le répète, je donne mon *entière adhésion*, et veuillez agréer l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

J. FAVÉ,
Chanoine honoraire, missionnaire apostolique, curé de Plouguerneau.

SAINT-YVI. — Nous avons annoncé la suppression de traitement prononcée contre M. Corbel, recteur de Saint-Yvi, pour avoir, dit-on, « engagé en chaire les parents à ne pas envoyer leurs enfants au cours d'adultes organisé par l'instituteur communal ».

M. le Recteur de Saint-Yvi avait déjà répondu aux griefs dans ce sens articulés, une première fois, contre lui. L'accusation ayant été précisée dans la lettre ministérielle qui supprime son traitement, M. Corbel ne manquera pas, nous le savons, de produire les preuves de la sincérité de sa première défense.

Nous en reparlerons alors plus longuement.

LANDELEAU. — Une œuvre digne d'intérêt. — La laïcisation de l'école communale des filles (dirigée, depuis 25 ans, à la satisfaction de tous, par les Filles de Jésus, de Kermaria), que nous avions annoncée comme imminente, est devenue définitive depuis le commencement de 1898. C'est le 2 Janvier, à *6 heures du soir*, que les religieuses ont reçu sommation de céder le local à la maîtresse laïque.

Cependant, elles n'ont pas quitté la paroisse, qui voudrait les garder ; mais les habitants ne sont pas riches, loin de là ! et viennent de construire, au prix de grands sacrifices, une église qui attend encore la plus grande partie de son mobilier.....

Par discrétion, et vu la multiplicité des besoins qui sollicitent la générosité des catholiques, nous nous abstenons — on nous rendra cette justice — de recommander telle ou telle œuvre. A cause de la situation particulière où elle se trouve, nous faisons une exception en faveur de cette paroisse, et nous disons à nos lecteurs qu'une aumône pour la fondation de l'école libre de Landeleau serait reçue avec reconnaissance et qu'elle ne saurait être mieux placée.

Œuvre de Notre-Dame de Salut. — Comme nous l'avons dit, la réunion des associés a eu lieu, le 16 Janvier, dans la Salle synodale de l'Evêché. Après la lecture des rapports présentés par la Secrétaire et la Trésorière, Mgr l'Evêque a pris la parole pour adresser à l'assistance, de plus en plus nombreuse, chaque année, ses félicitations et ses encouragements : félicitations pour l'accroissement de l'Œuvre dû au zèle actif des Dames directrices, et encouragements à persévérer dans cette voie, qui est celle de Notre-Seigneur lui-même... « En effet, son but en venant sur la terre a été de nous apporter le salut ; la fête du saint Nom de Jésus, que nous célébrons, nous le rappelle bien à propos. Aucun jour ne pouvait être mieux choisi pour la réunion annuelle de votre Œuvre... Qu'elle continue à prospérer et à s'étendre, sous la protection de Notre-Dame de Salut, dont on vient de vous résumer la gracieuse et touchante histoire... »

Voici le rapport que nous avons annoncé ; nous sommes heureux de le donner intégralement.

MONSEIGNEUR,

Nous voici, de nouveau, au jour béni où Votre Grandeur veut bien accorder à notre fidélité à l'Œuvre de Notre-Dame de Salut la plus grande récompense que nous puissions désirer : celle de nous permettre de nous grouper filialement aux pieds de Votre Grandeur, pour en recevoir des bénédictions et des encouragements pour l'année nouvelle qui s'ouvre devant nous. Nous voulons manifester encore notre attachement à la Sainte Eglise, en venant demander à Celui qui en est pour nous le représentant et le lien vénéré, une nouvelle impulsion de zèle, pour entrer davantage dans les vues de l'Eglise et travailler plus efficacement au salut des âmes.

Pendant le cours de l'année qui vient de s'achever, nous avons été fidèles à la prière, et nos réunions trimestrielles ont été enrichies de la parole de Dieu ; nous ne saurions trop remercier ici les prêtres zélés qui ont bien voulu venir nous l'apporter ; le souvenir que nous en gardons, le fruit que nous nous efforçons d'en tirer, est, je le sais, la seule récompense qu'ils désirent ; mais Dieu leur en garde encore une éternelle.

Poussés par les pieuses et fortes pensées qui leur avaient été développées, les membres de Notre-Dame de Salut ont cherché de nouveaux associés et notre groupe s'est accru, malgré les pertes douloureuses que nous avons encore eu à signaler. Nos fonds nous ont donc permis d'augmenter le nombre et l'importance des secours que nous partageons, chaque année, entre les œuvres diocésaines qui ont trait plus directement au salut des âmes des petits et des pauvres. Nous avons pu remettre :

Pour la bibliothèque de Camaret		50 fr.
Au patronage de Morlaix		50
Au cercle militaire de Morlaix		50
Aux patronages de garçons à Brest :	Paroisse St-Louis.	100
Id.	Recouvrance.	50
Crèche de la Providence, de Brest		50
Pluguffan, école de garçons		100
Patronage de Quimper		40

Nous avons eu la joie de voir Brest entrer dans une marche ascendante et devenir un second centre d'action efficace pour l'Œuvre de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Notre-Dame de Salut. Mlle Violette a été la cheville ouvrière du bien accompli et, d'après les conseils éclairés de notre Directeur, M. Fléiter, vicaire général, un sous-comité a été fondé à Brest ; il est dépendant du comité de Quimper, qui reste seul en rapport avec le comité central de Notre-Dame de Salut, à Paris. Mme l'Amirale Barrera a bien voulu accepter la présidence du sous-comité et Mlle Violette en est vice-présidente. Une messe mensuelle sera célébrée par M. le vicaire de Saint-Louis, qui est président pour Brest.

Nous serons fiers de cette sœur cadette, qui rivalisera de zèle, en union avec son aînée, pour la gloire de Notre-Dame de Salut, dans notre beau diocèse.

En cette année qui vient de voir se célébrer les glorieuses noces d'argent des pèlerinages nationaux, fondés par l'Œuvre de Notre-Dame de Salut, il sera doux aux membres de cette Association, dont les fruits ont été si précieux, de remonter à la naissance de l'Œuvre et de connaître l'historique de la statue bénie de la Vierge Mère, dont le sourire a éclairé notre premier souffle, comme il a toujours, depuis lors, réchauffé et réjoui nos labeurs, sous les multiples formes que cette Œuvre de salut revêt pour atteindre l'âme des enfants de la France, le royaume de Marie.

L'un de ses plus illustres fils, saint Louis, avait placé, sur la porte souterraine de la Sainte-Chapelle, une statue de la Mère de Dieu ; souvent il s'arrêtait devant elle et déposait à ses pieds d'humbles suppliques pour le salut de son peuple. Le cœur d'une mère garde toujours les accents suppliants de son enfant, et Marie nous montre encore aujourd'hui qu'Elle se souvient de la prière de saint Louis !

Au commencement du XIVe siècle, la statue de Marie, toujours placée au-dessus de la porte de la Sainte-Chapelle, devint l'objet d'un culte fervent ; les docteurs de l'Université de Paris, les étudiants de la Sorbonne aimaient à y venir prier. En 1304, Duns Scot, chargé de soutenir la doctrine de l'Immaculée-Conception devant les théologiens de son temps, vint s'agenouiller devant l'image de Marie et lui demander la grâce de porter la lumière dans les âmes. Le succès dépassa ses espérances et les docteurs de la Sorbone s'engagèrent, sous serment, à enseigner le dogme de l'Immaculée-Conception. Après avoir soutenu sa thèse, Duns Scot retourna aux pieds de la statue de Marie et lui demanda si Elle était contente de lui ? Et Marie répondit à son fidèle serviteur par le plus ravissant sourire, qui resta fixé dans la pierre.

Plus tard, le Jansénisme et le Voltairianisme refroidirent le culte rendu à la Vierge souriante ; la Révolution de 1793 la renversa de son piédestal. Retrouvée, en 1855, chez un marchand d'antiquités, avec des débris de toutes sortes venus de la Sainte-Chapelle ; reconnue au style, à la taille et au sourire pour celle qui occupait la niche de la Sainte-Chapelle, elle fut placée par son nouveau propriétaire, dans un collège religieux de jeunes gens ; elle fut ensuite donnée à la communauté de l'Assomption, à Auteuil, où elle préserva providentiellement le monastère contre le vol d'obus qui partaient de Versailles, pendant la Commune. Quand les communards se furent emparés de la maison d'Auteuil, fou de fureur et d'ivresse, l'un d'eux frappa la Vierge bénie et défigura le doux visage de Marie, effaçant le tendre sourire qu'Elle adressait, depuis près de six siècles, à ses enfants de France. Marie se vengea en mère et c'est aux pieds de son image mutilée que des âmes vraiment chrétiennes, frappées du malheur et de l'aveuglement de tant d'hommes du peuple entraînés plutôt que pervertis, reçurent de Marie l'inspiration de fonder l'Œuvre de Notre-Dame de Salut.

La statue défigurée reprit quelque chose de son sourire, par les soins d'un artiste de talent et, transportée dans l'oratoire des Pères de l'Assomption à Paris, elle est devenue la patronne de notre chère Œuvre. C'est à ses pieds que se font les réunions principales de l'Association, et sur son autel que les pèlerins de Lourdes viennent offrir leurs actions de grâce, après le grand pèlerinage national de chaque année.

Prenons confiance, Marie bénit nos efforts, et si le mal s'acharne contre notre société chrétienne, Marie suscite des générosités et des dévouements éclairés ; partout où Satan lève son étendard, une œuvre se dresse devant lui pour le vaincre et l'abattre ; les vocations sont nombreuses et viennent nous prouver que Dieu, dans sa miséricorde, ne se détourne pas encore de la France !

Répondons à son attente, et maintenant que nous savons mieux encore sous quelle égide nous nous groupons, serrons nos rangs et marchons avec zèle, afin de mériter le doux sourire de la Mère de Dieu, Notre-Dame de Salut !

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

La loi des Fabriques. — A la séance de la Chambre des Députés du 21 Janvier, M. Milliard, Ministre des Cultes, a expliqué pourquoi le gouvernement n'a pas agi avec plus de « vigueur » pour l'application de la loi des Fabriques :

« J'envisage maintenant la question à un autre point de vue. Comme nos prédécesseurs, nous nous sommes trouvés en présence du décret de 1893.

« Ce décret est insuffisant. Il institue le commis d'office et il le charge de rendre les comptes. Il ne va pas plus loin. De telle sorte que, s'il plait au commis d'office de ne pas rendre les comptes, la loi ne peut pas recevoir son exécution, même en lui infligeant une amende.

« Nos prédécesseurs n'ont rien fait pour combler cette lacune de la loi de 1893.

« Quant à nous, nous avons soumis au Conseil d'Etat un décret ayant pour objet de compléter celui de 1893, en vue d'assurer l'observation de la loi.

« Laissez-moi vous dire que ces explications me paraissent de nature à satisfaire la majorité de la Chambre. Elles lui démontrent que si le gouvernement n'apporte aucune passion dans l'application de la loi sur les Fabriques, pas plus que dans celle des lois scolaires, il n'en témoigne pas moins de la fermeté et de la persévérance pour assurer le respect des unes et de l'autre. »

Nous devons donc nous attendre à un nouveau décret sur les Fabriques, non pour modifier dans un sens plus juste et moins vexatoire le décret précédent, mais pour lui donner une sanction.

..... Mais si, jusqu'à présent, le gouvernement était désarmé « faute de sanction », pourquoi ces sommations et ces contraintes, ces amendes prononcées contre les trésoriers ?.....

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NANTES. — M. l'abbé Mary, professeur à l'Externat, a été nommé Directeur de la *Semaine religieuse*, en remplacement de M. le chanoine Guilloux.

École de filles à Madagascar. — Une convention vient d'être conclue entre le gouvernement français et la Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, par laquelle ladite Congrégation s'engage, pendant 25 ans, à tenir des écoles de filles dans la nouvelle colonie, d'après les conditions déterminées, dont la principale est que : l'enseignement religieux sera donné selon les règles de la Congrégation, et que lesdites écoles pourront être inspectées par les déléguées du gouvernement central de Madagascar.

« L'anticléricalisme n'est pas article d'exportation », il y a longtemps qu'on l'a dit. Quand appréciera-t-on de même les services que nos religieuses rendent en France ?

RESTAURATION DU CULTE DANS LE DIOCÈSE DE QUIMPER

Mgr CLAUDE ANDRÉ (1802-1804)

Au moment de la signature du Concordat, 10 Septembre 1801, et de sa publication au mois d'Avril suivant, le diocèse de Quimper était administré par M. Louis Gilard de L'Archantel, auquel, le 21 Novembre 1801, le cardinal légat Caprara rendait ce témoignage : « J'ai vu, avec bien de la satisfaction, par votre lettre du 12 de ce mois, les soins que votre zèle a donnés au diocèse de Quimper; je vous engage à continuer, dans l'espoir que bientôt la divine bonté rétablira l'ordre dans l'Eglise de France » (1).

Le Concordat était, en effet, déjà signé, et le trop confiant cardinal ne pouvait croire que le premier Consul allait en différer la promulgation pendant de longs mois encore ; car ce ne fut que le 10 Avril 1802, que parut le décret, signé de Mgr Caprara, érigeant l'Evêché de Quimper, réglant l'établissement d'un Chapitre et d'un Séminaire, et envoyant une carte, timbrée et signée de sa main, délimitant authentiquement le diocèse de Quimper tel qu'il existe encore aujourd'hui, sauf que, par une erreur involontaire, qui n'a été régulièrement rectifiée que sous l'épiscopat de Mgr Nouvel, la paroisse de Locunolé était demeurée attachée à l'Evêché de Vannes.

La dévotion au Sacré-Cœur avait été, au moment de la Révolution, comme la pierre de touche et le signe de ralliement des âmes fidèles, bien avant de devenir le symbole des

(1) Archives de l'Evêché.

défenseurs du trône et de l'autel. Les femmes, à Morlaix, en portaient l'image sur le bras en 1791 (1), et l'on sait que la distribution de ce signe sacré fut le motif de la condamnation à mort de Victoire de Saint-Luc, en 1794 ; aussi sommes-nous heureux de signaler, au début de la restauration du culte dans notre diocèse, un acte du Saint-Siège encourageant cette dévotion déjà si populaire. Le 7 Mars 1802, en effet, le cardinal Caprara accordait des indulgences à gagner, le premier vendredi de chaque mois, pour ceux qui sont agrégés aux confréries du Sacré-Cœur de Jésus existant dans la ville et le diocèse de Quimper, *quarum plures in civitate et diœcesi Corisopiten. reperiuntur* » (2).

L'exécution du Concordat entraînait la démission ou la déposition des Evêques et autres titulaires de bénéfices en France, qui tous devaient être nommés suivant les clauses stipulées dans cet acte des deux puissances. On conçoit, dès lors, l'impression pénible que dut produire une pareille décision de l'autorité apostolique, dans le cœur de prélats fidèles et dévoués à la religion, mais imbus depuis leur enfance des funestes préjugés gallicans. Nous en trouvons l'écho dans les pièces suivantes, émanant de l'Evêque de La Rochelle, encore en Espagne, et s'efforçant d'arrêter l'élan des prêtres exilés vers la France, dont la signature du Concordat leur ouvrait enfin les portes.

L'Evêque de La Rochelle était Jean-Charles de Coucy (3). Sacré le 3 Janvier 1790, à la veille de la Révolution, il était en Espagne depuis 1797 ; c'est de là qu'il envoya au Pape le refus de sa démission, et qu'il écrivait, le 16 Mai 1802, la lettre suivante :

« Vous verrez, par les pièces ci-jointes, Monsieur (4), dont je vous serais obligé de m'envoyer des copies, ce que je pense sur les circonstances du moment. A votre place, puisque vous appartenez à des Evêques qui ont cru avec beaucoup d'autres ne devoir pas donner leur démission, je ne me presserais pas de prendre le parti de rentrer ; il est impossible que l'arrangement inouï surpris aux bonnes intentions du Saint-Père n'éprouve pas des difficultés de la part de ceux qui, par leur consécration, sont aussi appelés au gouvernement de l'Eglise. Déjà le saint et savant prélat d'*Orense* a déterminé sa colonie à attendre le développement des événements, et je ne doute pas que son exemple ne soit suivi par ses vénérables collègues. Je puis vous assurer aussi que M. le cardinal Bourbon

(1) *Documents*, Ire partie.
(2) Archives de l'Evêché.
(3) *Les Evêques de France*, par le P. Armand JEAN, S. J.
(4) Nous ignorons le destinataire de cette lettre, mais la trouvant dans les papiers de l'Evêché, nous avons tout lieu de croire qu'elle fut adressée à quelque prêtre breton, peut-être à M. Boixière ou M. de Silguy, encore en exil à cette époque, à Mondenedo.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ne désapprouve nullement ceux qui croyent ne pouvoir partir encore et qu'il leur continue ses bontés. On ne peut rien ajouter aux sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très dévoué serviteur.

« † J. Ch., *Evêque de La Rochelle.* »

Première pièce jointe à cette lettre (1) :

« Je vous dois ma profession de foi sur le moment actuel, Monsieur. Je ne puis concourir ni directement ni indirectement à la rentrée, parce que le décret d'exil n'est pas authentiquement révoqué, et que quand même il le serait, il faudrait encore connaître les conditions qui y seraient appuyées par ceux qui exercent une autorité évidemment usurpée dans la malheureuse France. Si, par exemple, c'est la formule établie par le Concordat qu'il faut souscrire, je la regarde comme un parjure. Et, pour ce qui me concerne, plutôt mourir mille fois que d'être parjure au serment de ma naissance comme Français, à celui de mon ordination sacerdotale entre les mains de Monseigneur l'Archevêque de Reims, non démissionnaire comme moi, à celui de ma consécration épiscopale, par lequel j'ai juré de défendre et de conserver les droits de mon Eglise et de mon ordre, et enfin à celui que j'ai prêté au Roi Louis XVI et à ses successeurs légitimes. Nulle puissance sur la terre ne peut rompre ces engagements saints et sacrés, et j'espère, avec la grâce de Dieu, y demeurer fidèle jusqu'au dernier soupir de ma vie.

« La consternation des vrais fidèles est en son comble, en France, et il paraît évident que le monstrueux Gouvernement qui l'opprime a indignement trompé le Saint-Père, qu'il se joue de la religion, et ne cherche qu'à l'anéantir en avilissant et enchaînant le saint ministère et ses ministres trop crédules.

« Mais, dit-on, le chef de l'Eglise a parlé, ce n'est pas à nous à discuter cette matière, donc il faut obéir, se soumettre aveuglément et coopérer à l'œuvre établie par le Concordat.

« Ne devrait-on pas dire au contraire : dans la question délicate et malheureuse qui frappe d'étonnement et torture déjà toutes les consciences, dans cette crise terrible qui agite l'Eglise, je vois un nombre respectable des premiers pasteurs en union avec le Saint Siège, avec le grand et immortel Pie VI et avec toute l'antiquité ecclésiastique, qui forment la chaîne de la tradition, en opposition apparente avec Pie VII^me^, qu'ils croyent horriblement trompé, et d'accord pour faire des réclamations qui me paraissent fondées sur le droit et la justice. Je présume, d'après les plus graves motifs, que beaucoup des premiers pasteurs qui se sont prêtés d'abord à cette opération, qu'ils ne connaissaient pas, seront effrayés de la voir

(1) Les deux pièces qui suivent sont écrites par une main espagnole ; tous les *r* ont la forme des *x*.

dans ses résultats vraiment infâmes et pourront reculer d'horreur.

« En effet, à mesure qu'elle se développe, les moins clairvoyants aperçoivent de nouveaux motifs de se défier et de gémir. Il est impossible que de ce choc il ne résulte une opinion publique, dont le poids imposant peut contrebalancer l'apparente autorité de Rome trompée sur un fait particulier ; quelque prévention qu'il y ait pour son jugement, il n'a pas encore pour lui cette acceptation de l'Eglise qui a toujours été nécessaire pour le rendre irréfragable. Au contraire, je puis déjà lui opposer un cri général de catholicité, une masse de réclamations qui, probablement, entraîneront bien d'autres.

« Donc, je puis attendre que ce grand différend se termine ; en tout autre cas, le respect que je dois à la décision du Saint-Père entraînerait mon obéissance, parce que, généralement parlant, je ne serais pas recevable de la suspendre sous le prétexte abusif que peut-être les autres successeurs des Apôtres n'y acquiesceront. Mais ici, ce n'est ni une supposition ni un prétexte, car il est public que beaucoup d'Evêques, juges nés de la foi, de la morale et de ce qui regarde le bien de leurs Eglises, ont fait leur possible pour empêcher que cette décision ne fût rendue. Il est plus que probable qu'ils vont réclamer contre, aujourd'hui qu'ils la voyent s'exécuter, sans égard pour leurs droits, au mépris de tous les canons et des saintes règles qui militent en leur faveur.

« Voilà donc un état de litige dûment et canoniquement établi ; hésiter en pareil cas, c'est prudence ; agir quand la prudence dit d'hésiter, c'est témérité et défaut. Quel est donc ce cri impérieux de la conscience, allégué par quelques-uns, qui les rappelle auprès de leurs troupeaux ? C'est la première chose qu'on vous enlève que votre troupeau, et vous vous croyez obligés, en conscience, d'aller lui donner vos soins, en préludant par un parjure au moins douteux ? Vous ne savez donc pas que tous les titres sont anéantis ? Vous ne voyez donc pas qu'aucun pasteur ne restera dans sa paroisse ? Je ne suis pas étonné, assurément, qu'ils vous désirent et vous rappellent, ces bons et fidèles troupeaux ! Ah ! c'est que leurs bons et fidèles pasteurs étaient à eux, c'est que, certainement, ils ne pouvaient prévoir qu'on dût rompre les liens chers et sacrés qui les unissaient ; mais aujourd'hui, par le fatal Concordat, les pasteurs n'ont pas plus de droits sur les brebis que les brebis sur les pasteurs...

« D'après cet exposé, il ne vous sera point difficile de voir quel est mon avis ; quelque pressantes que soient les circonstances, je doute qu'il y en ait eu jamais de moins sûres pour prendre une détermination en faveur de la rentrée actuelle. Pour moi, jusqu'à la fin, je demeurerai fidèle à la justice, à ma conscience et à l'honneur. Dieu fera le reste, et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

j'espère que lorsque je ne pourrai plus parler, mon exemple parlera encore. *Pro justitia agonizare pro anima tua et usque ad mortem certa pro justitia.* » *(A suivre.)*

Bonne pensée.

— Rien d'humain, de terrestre ne suffit à l'âme. Elle ne peut être heureuse que par la possession de Dieu, et il n'y a qu'un moyen de le posséder, c'est de l'aimer.

BIBLIOGRAPHIE

Tous d'après nature. — Histoires du temps présent, par JEAN DES TOUBELLES : illustrations d'ALBERT BOUTLE. 1 volume in-12. Prix : 2 fr. 50. — Paris, Librairie VICTOR LECOFFRE, rue Bonaparte, 90.

Oui, ils sont bien tous d'après nature, ces personnages tantôt tristes, tantôt joyeux, bouffons ou grotesques, qui passent devant nos yeux dans ces pages pleines de vie et de vérités.

Car de toutes ces scènes rapidement crayonnées ressort une leçon morale. Ici, c'est un franc-maçon démasqué..... là, un libre-penseur qui se couvre de ridicule ; parfois c'est un catholique timide qui « n'ose pas ».

Travailleurs chrétiens, ouvrières laborieuses, prêtres zélés, enfants studieux, qui voulez vous récréer, vous instruire, vous édifier, après le rude travail de la journée, lisez ce livre pour rire un peu.

La Revue des Conseils de Fabrique et du droit Civil Ecclésiastique. — Recueil pratique d'administration des paroisses et de la comptabilité fabricienne : traitant en outre les matières se rattachant au contentieux du culte catholique, et donnant les décisions, ordonnances, avis et circulaires qui y sont relatifs, avec formules. — Paraissant tous les mois *(2e année)*. — Ouvrage de 200 pages avec 40 modèles sur le nouveau régime comptable des fabriques, offert comme prime gratuite et *franco* à nos abonnés. — Consultations gratuites. — Abonnement : 6 francs par an. — Direction : place Voltaire, 1, Paris.

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire de la livraison du 20 Janvier 1898.

I. Névrose et Poésie, par le P. H. MARTIN. — II. Bourdaloue inconnu, par le P. H. CHÉROT. — III. Le Centenaire du bienheureux Canisius et l'Allemagne protestante, par le P. E. PORTALIÉ. — IV. Pénétration russe en Asie. — Transcaucasie, par le P. H. PRÉLOT. — V. La Vérité à tout le monde, par le P. V. DELAPORTE. — VI. Les Inscriptions Juives de K'ai-fong-fou, par le P. J. TOBAR. — VII. Afrique australe : Zambèze, par le P. J. TORREND. — VIII. Livres : *Abbé E. Perrin*, L'Évangile et le Temps présent. — *Abbé P. Laurain*, De l'intervention des laïques, des diacres et des abbesses dans l'administration de la Pénitence. — *K. Waliszewski*, Pierre le Grand. — *G. Goyau*, L'Allemagne religieuse. Le Protestantisme. — *E. Biré*, Causeries historiques. — *P. J. Pacheu, S. J.*, De Dante à Verlaine. — *Mgr P. Gaspari*, Tractatus canonicus de Sanctissima Eucharistia. — IX. Événements de la quinzaine.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir[t] : *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du N° du 16 Janvier 1898.

Le Clergé constitutionnel dans le procès du Roi, VICTOR PIERRE. — *La Petite Revue* (première partie), DICK MAY. — *Edgar Poë idéologue*, I, CAMILLE MAUCLAIR. — *Capital collectif*, EUGÈNE FLORNOY. — *Une Biographie anglaise de Lamennais*, PAUL RENAUDIN. — *POESIE : Terre natale ; SONNETS*, LOUISE

DUCOT. — *Chronique dramatique :* Cyrano de Bergerac ; Le Repas du Lion ; Les Mauvais Bergers, EMILE DE SAINT-AUBAN. — *Lettres à ma Cousine* ; La Faute de Mademoiselle Chauvin, GABRIEL AUBRAY. — *Chronique politique. — Nouvelles scientifiques et littéraires. — Bibliographie. — Revue des Revues.*

TOUX

Irritations de la Gorge — du Larynx — des Bronches

Sont immédiatement calmées par la

PATE REGNAULD

ou le SIROP REGNAULD

75 ANS DE SUCCÈS

Prendre un bonbon de pâte ou une cuillerée à café de sirop lorsqu'on a envie de tousser.

Boîte de Pâte, 1 fr. 50 ; 1/2 boîte, 75 c. ; Sirop, 2 fr. 50

Toutes Pharmacies et Mme L. FRERE (A. CHAMPIGNY et Cie) 19, rue Jacob, PARIS

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 12, RUE RICHELIEU, a PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

ARTICLES POUR ECCLÉSIASTIQUES

MICHEL QUÉINEC

QUIMPER, 11, rue Keréon (près la Cathédrale).

CHAPEAUX castor de Lyon, de laine, de mérinos ; **Barrettes ; Ceintures : Rabats ; Faux-cols** en caoutchouc et en toile ; **Cols doubles. Bas** de laine et de coton noirs. **Chaussons** et **Chaussettes.**

Un grand choix de **Foulards** noirs et autres.

Articles de voyage et **d'entrée scolaire** : *Malles, Valises, Sacs à main et à courroie* en tous genres, *Sacoches.*

Je tiens, pour mes compatriotes de la campagne, tout ce qui est nécessaire à leur habillement : *Chapeaux, coton, drap, laine,* etc.

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, **26** fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, **4** fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul,** Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, Sr** — *rue Kéréon, 3*
QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. Sauvage voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE**, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Bréguet*, etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

VINS DE BORDEAUX

HENRI BOUTIN, Propriétaire

Fournisseur du Clergé et des Communautés, **VILLENAVE D'ORNON** (Gironde).

Échantillons et Prix franco.

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à **Mme Ve LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à Guingamp (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

13e Année. Vendredi 4 Février 1898. N° 5.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine Rospars, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie Salaun, rue Kéréon.

SOMMAIRE — *I.* Hommage séculaire à Jésus-Christ Rédempteur ; Prière pour la fin de ce siècle. *II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de l'Evêché ; Propagation de la Foi ; Quimper ; Suppression de traitements ; L'interpellation au Sénat ; Les œuvres des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, à Madagascar ; Congrégations romaines. *III. Nouvelles du Monde catholique :* Rome ; Paris ; Madagascar ; Angleterre. *IV. Les Enfants-Nantais* (à suivre). *V. Restauration du Culte dans le diocèse de Quimper* (à suivre). *VI. Annonces et avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 6 Février. — Septuagésime. Office du jour ; semi-double. Violet. Mémoires, à la messe, de s. Gildas, Abbé *(au Propre diocésain)*, et de Ste Dorothée, Vierge, Martyre.

Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et de s. Gildas.

Lundi, 7. — S. Romuald, Abbé. Double. Blanc.

Mardi, 8. — La Prière de Notre-Seigneur Jésus-Christ, au Jardin des Oliviers *(au Supplément)*. Double-majeur. Rouge.

Mercredi, 9. — S. Tite, Évêque *(du 6 Février)*. Double. Blanc.

Jeudi, 10. — Ste Scholastique, Vierge. Double. Blanc.

Vendredi, 11. — Les sept Saints Fondateurs de l'Ordre des Servites, Confesseurs *(au Supplément)*. Double. Blanc.

Samedi, 12. — Ste Jeanne de Valois, Veuve *(au Supplément, du 4 Février)*. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Ursulines de Saint-Pol..... du 1 au 8 Février.
Ursulines de Quimper..... du 9 au 16 Février.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Hommage séculaire à Jésus-Christ Rédempteur.

Il vient de se constituer, à Rome, un comité international dans le but de susciter, à l'occasion de la fin du siècle, un solennel hommage à Jésus-Christ Rédempteur. Son Eminence le cardinal Dominique Jacobini, nommé Président d'honneur par le Saint Père, a écrit à tous les Evêques de la chrétienté la lettre suivante :

MONSEIGNEUR,

Déjà, sans doute, vous avez eu connaissance d'un projet formé par quelques hommes d'une piété éprouvée. Ils invitent, à la fin du siècle présent, les fidèles du monde entier à manifester, par une solennelle et commune démonstration de foi, leur amour et leur reconnaissance envers le glorieux *Rédempteur* du genre humain.

Dans cette entreprise, leur but a été de répondre aux désirs de Sa Sainteté le Pape Léon XIII, qui souhaite voir la fin de ce siècle qui finit et les débuts du suivant, consacrés dans la concorde et la paix, sous les auspices bienfaisants du Christ.

Ce projet a reçu d'abondantes bénédictions de Sa Sainteté. De plus, pour en poursuivre la réalisation, un Comité composé de catholiques de toutes les nations, ayant été formé à Rome, le Souverain Pontife a daigné, malgré mon indignité, m'en nommer Président d'honneur.

Cette noble fonction, je ne m'en défends pas, je l'ai acceptée avec autant de joie que d'empressement. Quoi de plus agréable, de plus désirable pour moi, dans ces quelques jours qui me restent à vivre, que de me consacrer de tout mon pouvoir à la gloire de Notre Sauveur, spécialement à la fin de ce siècle ? de ce siècle, dis-je, où des hommes orgueilleux, au nom d'une science mensongère, qui les agite comme une fièvre ardente, ont osé mettre en doute les origines de la Religion Chrétienne, et traiter de fable absurde l'existence même de la personne divine du Sauveur ?

Cette œuvre de réparation pour tant d'injures qui Lui ont été faites, de prières pour apaiser la colère de Dieu, cette œuvre qui consacre le siècle nouveau par des louanges suprêmes au nom sacré du Christ, splendeur de gloire et figure de la substance divine, nous nous proposons de nous y appliquer et de nous y dévouer avec toute l'énergie possible.

Toutes les forces s'uniront étroitement : démonstrations éclatantes de piété et d'expiation, travaux des hommes instruits, articles fréquents des bons journaux, témoignages publics d'amour au Pontife Romain. Ainsi, au milieu de l'enthousiasme universel, ce sera la grande voix des nations tout entière qui célébrera cette grande solennité. Ainsi resplendiront d'une nouvelle clarté, l'étroite union des cœurs, la merveilleuse unité de l'Eglise et le parfait attachement des fidèles au Chef de la Chrétienté.

Et lorsque, au-dessus du monde planera la Croix, en qui seule réside le salut, la société humaine sortira saine et sauve des périls d'une ruine imminente et le siècle nouveau s'ouvrira heureusement, dans la paix et la prospérité.

J'ose espérer que Votre Grandeur voudra bien comme tous les autres Evêques accorder son concours effectif au Conseil Central de Rome et à nous-même, surtout pour la formation d'un Comité dans votre diocèse.

Je sollicite de Votre Grandeur une réponse qui nous permettra de traiter ensemble des moyens à employer.

En attendant, je prie instamment Notre Seigneur d'exaucer avec bienveillance tous vos désirs.

De votre Grandeur,
Le très dévoué Frère
D. CARD. JACOBINI.

Rome, le 15 Avril 1897.

Cet appel sera certainement entendu des pasteurs et des peuples, qui tiendront à s'unir au témoignage universel de foi et d'amour rendu au divin Rédempteur.

Nous aurons à revenir sur ce grand acte religieux qui se prépare.

***

Prière pour la fin de ce siècle. — Un décret récent de la Sacrée Congrégation des Indulgences, accorde cent jours d'indulgences, une fois le jour, applicables aux âmes du Purgatoire, à tout fidèle qui récitera la prière ci-après, soit en latin, soit dans la traduction française.

Cette faveur durera jusqu'à la fin de l'année 1901.

« Concede nobis, clementissime Deus, Beata Virgine Immaculata « intercedente, ut nostræ pœnitentiæ lacrimis noxas expiemus hujus « sæculi occidentis, atque exorientis initia ita paremus, ut totum sit « deditum gloriæ tui nominis et regno Jesu Christi Filii tui, cui gentes « omnes serviant in una fide et perfecta caritate. Amen. »

« Accordez-nous, Dieu de clémence, par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Immaculée, la grâce d'expier, par les larmes de notre pénitence, les fautes de ce siècle qui s'éteint, et de préparer l'aurore du suivant. Qu'il soit tout entier consacré à la gloire de votre Nom et au règne de Jésus-Christ votre Fils, auquel puissent toutes les nations rendre hommage dans l'unité de la foi et la perfection de la charité. Ainsi soit-il. »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 6 Février*, réunion de la Congrégation des Dames ; à 7 heures 1/2, sainte messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

— CHAPELLE DES URSULINES. — *Lundi 7 Février*, réunion des mères chrétiennes ; à 8 heures, sainte messe, instruction, bénédiction du T. S.-Sacrement.

Avis de l'Évêché. — Nous avons déjà reçu un grand nombre de promesses ou d'intentions de messes à offrir au Saint Père. Le départ de Mgr l'Evêque pour Rome ne devant pas tarder, les prêtres, les communautés et les fidèles qui voudraient encore coopérer à cette œuvre sont priés d'envoyer *le plus tôt possible* leur adhésion au Secrétariat de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Propagation de la Foi. — L'expédition des *Annales* de la Propagation de la Foi (numéro de Janvier) se fait, en ce moment ; MM. les directeurs paroissiaux voudront bien les faire prendre aux chefs-lieux de doyennés.

Plusieurs ont réclamé un plus grand nombre d'exemplaires, bretons ou français, quelques-uns sans tenir compte du chiffre des aumônes qu'ils ont recueillies. Nous avons cependant fait droit aux demandes, dans la plus large mesure, favorisant de préférence les paroisses où les recettes prouvent un progrès réel de l'œuvre.

Il est bon de rappeler que l'on n'accorde, en principe, *qu'un exemplaire* par dizaine d'associés, c'est-à-dire par *26 francs* versés.

QUIMPER. — **Le Triduum de saint François de Sales, à Saint-Mathieu.** — La fête de saint François de Sales, Patron de l'Œuvre qui porte son nom, a retrouvé, cette année, dans la belle église de Saint-Mathieu de Quimper, son éclat accoutumé.

Jeudi, vendredi et samedi, de nombreux adorateurs se sont succédé, toute la journée, devant le Saint-Sacrement exposé, et, le soir, une assistance de plus en plus nombreuse se pressait autour de la chaire, écoutant avec un vif intérêt les pieuses et substantielles instructions de M. Kerisit, professeur au Grand-Séminaire.

Dans un langage aussi élégant qu'élevé, l'orateur a montré les avantages et les conditions de la vie chrétienne, dont le principal soutien est la sainte Eucharistie, testament d'amour du Roi immortel des siècles et force du chrétien voyageur vers le ciel, comme autrefois le pain prophétique qui vint soutenir Elie défaillant sur les pentes de la montagne mystérieuse.

Aux saluts du Saint-Sacrement, des voix bien connues, mais que l'on entend toujours avec un vrai plaisir, vinrent charmer les oreilles et émouvoir les cœurs, pour les porter à s'abîmer dans l'adoration, ou à s'élever vers le Dieu de paix et d'amour, sur les nuages de l'encens et aux accords majestueux de l'orgue. Comme il est beau de savoir ainsi faire hommage de ses talents à Celui qui les départit à qui et comme il lui plaît, et de ne les mettre en œuvre que pour la gloire de Dieu et l'édification des âmes !

Ces pieuses réunions clôturent bien dignement l'année d'exercice de l'Œuvre de saint François de Sales. Dans quelques jours, expire le terme fixé pour la réception des versements de chaque diocèse et, à partir du 10 Février, le Conseil central va s'occuper d'établir le bilan général de l'Œuvre pour l'année qui vient de s'écouler. Quand tous les appels de fonds auront été entendus, puissions-nous avoir à accuser pour la recette générale, et en particulier pour le diocèse de Quimper, une augmentation d'autant plus désirable, qu'elle intéresse les plus chers objets de la sollicitude des vrais chrétiens !

Par une disposition mystérieuse de la divine Providence, cette Œuvre, elle aussi, réussit à rendre, sous mille formes et à chacun, bien plus qu'il lui en a offert. A chacun de voir s'il ne lui plairait

pas d'expérimenter à son profit ce secret du bon Dieu, en se faisant agréger à l'Association de saint François de Sales.

Ce n'est pas une œuvre de combat, dans le sens agressif du mot, c'est une œuvre de légitime défense des catholiques contre tout ce qui serait de nature à blesser leur foi, et elle fait appel à toutes les bonnes volontés.

Dans ces conditions, elle ne saurait compter que des amis.

J. B.

Suppression de traitements. — *La défense des « accusés » (suite).* — M. Corbel, recteur de Saint-Yvi, a adressé à Mgr l'Evêque la lettre suivante :

Saint-Yvi, 29 Janvier 1898.

MONSEIGNEUR,

C'est avec une pénible surprise que j'ai reçu notification de la mesure dont je suis frappé.

Ce qui m'a surtout affligé, c'est l'accusation portée contre moi de « vous avoir trompé ». Non, Monseigneur, je vous l'affirme en toute sincérité, je ne vous ai pas trompé et j'en appelle au témoignage de ceux qui m'ont entendu.

Vous me dites, Monseigneur, qu'il y a contre moi « des témoignages écrits ». Je suis prêt, moi aussi, à en produire de mon côté.

J'ai seulement parlé en chaire du Catéchisme et de la nécessité de le faire aux enfants, pendant les longues soirées d'hiver. Voici ce que j'ai dit, à ce propos, dans le prône incriminé : « Mes chers paroissiens, tous « les ans, je vous invite à faire, chez vous, le catéchisme à vos enfants ; « j'espère que vous répondrez mieux encore, cette année, à mon appel... « Quoi de plus beau, que de voir une ou plusieurs familles voisines, « réunies autour du foyer, et, au lieu de raconter des histoires de revenants, s'occupant à exciter l'émulation des petits garçons d'un côté, « des petites filles de l'autre, à qui saura le mieux répondre aux questions du Catéchisme. Ce serait *là une excellente école du soir.* »

Je n'ai rien dit de plus, Monseigneur. Cependant c'est dans ces paroles coïncidant, paraît-il, avec la réouverture des cours d'adultes, qu'on a vu une déclaration de guerre à l'enseignement officiel et particulièrement au cours d'adultes, dont, en ce moment, j'ignorais la reprise à l'école communale.

Du reste, si je ne m'abuse, ce cours ne s'adresse qu'aux jeunes gens âgés *au moins de 13 ans ;* il faut, par suite, être de bien mauvaise foi ou avoir bien mal compris, pour trouver une allusion hostile dans un prône recommandant le catéchisme en famille, le soir, au coin du feu, *aux enfants de la Communion.*

Telle est, Monseigneur, la déclaration renouvelée et plus explicite que j'ai cru devoir faire à Votre Grandeur.

Monseigneur, en prêtre et en fils soumis, je suis disposé à accepter toute décision de votre part ; cependant permettez-moi, dans le souci de la dignité de mon ministère, de vous exprimer le désir de rester encore au milieu d'une population dont je suis certain d'avoir la sympathie et l'estime. J'espère, par mon attitude toujours aussi sacerdotale, donner la preuve que je ne veux que le bien des âmes, dans l'union et la paix.

Daignez agréer, Monseigneur, avec mes sentiments les plus respectueux, l'expression de mon dévouement le plus filial.

A. CORBEL,
RECTEUR DE SAINT-YVI.

Archives diocésaines de [illegible]mper et Léon

A l'appui de cette lettre, M. Corbel a produit les « témoignages écrits » qu'il y annonce : 128 paroissiens de Saint-Yvi ont signé la déclaration suivante :

Nous soussignés, habitant la commune de Saint-Yvi, certifions que nous n'avons jamais entendu M. Corbel, recteur de notre paroisse, attaquer ou critiquer en chaire les écoles communales, et dans le prône où il a recommandé aux parents de faire, le soir, le catéchisme en famille, nous n'avons vu aucune attaque contre le cours d'adultes.

D'autres, au nombre de 160 environ, « ne sachant signer, ont reconnu la vérité de la déclaration ci-dessus mentionnée et protestent contre la mesure prise à l'égard de M. Corbel. »

Ces déclarations sont certifiées authentiques par huit notables (parmi lesquels le Président du Conseil de fabrique, l'Adjoint au Maire, etc.), dont la signature a été légalisée.

Les pièces ont été transmises à la Préfecture du Finistère, le 1er Février.

L'interpellation au Sénat. — Mardi, 1er Février, M. H. de Chamaillard, sénateur du Finistère, a interpellé M. le Ministre des Cultes sur la suppression des traitements ecclésiastiques dans notre département. Après avoir exposé avec précision et netteté les faits que nos lecteurs connaissent, il a protesté énergiquement contre des mesures arbitraires, prises contre tout droit et en violation du Concordat.

M. Milliard a répondu en invoquant les « lois existantes » de l'ancien régime, ou postérieures à 1789, et soutenant la parfaite légalité des suppressions ; puis le Sénat a adopté l'ordre du jour proposé par M. Delobeau (Maire de Brest), « approuvant les déclarations et les actes du Gouvernement ».

C'était prévu et, comme résultat pratique immédiat, la question reste au même point ; l'effet moral n'en est pas moins produit et les paroles éloquentes de notre sénateur catholique trouveront certainement de l'écho dans le pays. Quoi qu'il arrive, nous sommes reconnaissants à M. de Chamaillard de sa courageuse intervention et, en le remerciant d'avoir mis, une fois de plus, son beau talent au service du droit et de la vraie liberté, nous lui adressons nos plus sincères félicitations ; car, au dire des juges compétents, de ses adversaires eux-mêmes, il s'est placé, dès son début, au premier rang des orateurs du Sénat.

Les œuvres des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, à Madagascar. — Nous avons dit un mot, dans notre dernier numéro, du traité conclu entre le Gouvernement français et la Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, relativement aux écoles des filles dans notre nouvelle colonie de Madagascar. Nous avons reçu, depuis, sur les œuvres de ces excellentes religieuses dans la grande île africaine, l'article suivant que nous sommes heureux de publier.

Les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny exercent leur apostolat, dans la grande île africaine, depuis plus de 35 ans.

Déjà en 1846, elles étaient dans les petites îles voisines, Mayotte, Sainte-Marie, Nossi-Bé.

En 1861, elles réussissaient à pénétrer dans Madagascar même, et y fondaient successivement des œuvres importantes, à Tamatave, à Tananarive, à Fianarantsoa, à Mananjary, à Emérimandrosa.

En 1883, époque à laquelle elles furent une première fois expulsées du pays, par suite des intrigues anglicanes, elles étaient dans l'île 79 religieuses, vouées les unes à l'éducation, les autres aux soins des malades dans les hôpitaux et les dispensaires. Le nombre des jeunes filles malgaches élevées dans leurs pensionnats et dans les écoles de villages, tenues par des institutrices indigènes, dépassait le chiffre de 14,000. Et le nombre de personnes soignées, tous les jours, dans le seul dispensaire de Tananarive, était de 150 à 200.

Les protestants firent tout ce qu'ils purent pour ruiner la Religion et les écoles catholiques. Ils n'obtinrent, heureusement, qu'un mince succès. Les défections parmi les chrétiens furent peu nombreuses. Soutenus et encouragés par la bonne Victoire Rasoamanarivo, nièce et belle-fille du premier ministre et chrétienne fervente, presque tous restèrent fidèles.

Après trois années d'expulsion, les Sœurs purent reprendre leurs œuvres (3 Mars 1886), qu'elles avaient quittées avec tant de regrets et au milieu des pleurs et des sanglots des chrétiens. Dès lors, grâce au zèle ardent des Pères Jésuites, des Frères des Ecoles chrétiennes et des Sœurs, le mouvement vers le catholicisme s'accentua davantage, surtout à Tananarive et dans les environs. En 1888, plusieurs princesses et dames d'honneur de la reine embrassèrent la Religion catholique et se firent baptiser.

Cependant de nouvelles épreuves devaient bientôt fondre sur la Mission. En Octobre 1894, la guerre fut déclarée par la France au gouvernement hova ; et, sur l'ordre du Résident français, les Pères, les Frères et les Sœurs durent quitter Tananarive et Fianarantsoa, au milieu des larmes de toute la chrétienté, pour se rendre à Tamatave. Les religieuses s'y trouvèrent réunies, le 2 Novembre, après des voyages effectués sans accident, mais non sans grande fatigue. Elles furent mises, pour la plupart, à la disposition de l'administration pour le soin des malades et des blessés, pendant la durée de la guerre, et se dépensèrent avec une abnégation et un dévouement au-dessus de tout éloge, dans le sanatorium de Nossi-Comba (voisin de Nossi-Bé), l'hôpital on ambulance de Majunga et l'hôpital d'évacuation d'Ankaboka. Chaque religieuse eut en moyenne de 150 à 200 malades ou blessés à soigner, par jour.

Combien d'entre nos pauvres et magnanimes soldats du corps expéditionnaire ont dû bénir la divine Providence d'avoir mis, sur leur route, des infirmières si attentives et si empressées à les consoler, à les soulager, et à leur procurer à la fois la guérison du corps et celle de l'âme !

Archives diocésaines de mper et Léon

Enfin, la prise de Tananarive (30 Septembre 1895) par les troupes françaises, ayant mis fin aux hostilités, les Sœurs, comme les Pères et les Frères peuvent rentrer dans leurs missions respectives et, depuis, leurs œuvres prennent l'extension la plus consolante.

Parmi les Sœurs employées dans les œuvres de cette lointaine Mission, la Bretagne en a fourni plusieurs, qui ont débuté dans la vie religieuse, au Noviciat de Gourin (Morbihan).

Le Gouvernement français vient de faire preuve de sagesse et de vrai patriotisme, en approuvant une convention relative aux écoles de Madagascar, intervenue entre le Ministre des Colonies et la Supérieure générale de ces religieuses qui ont déjà tant fait, sur ces plages lointaines, pour la cause de notre Foi et de notre drapeau, et qui — le passé en est un sûr garant — sont appelées à rendre des services non moins éminents, dans l'avenir. Car, si le canon est parvenu à dompter les résistances, il n'a pas conquis les cœurs : seule l'influence pacifique des missionnaires, hommes et femmes, hâtera l'ère de calme et de confiance qui affermira notre conquête et la rendra prospère.

Voici 2 articles de cette convention, sur lesquels il est inutile d'appeler l'attention :

Article 1er. — L'Institut s'engage à envoyer à Madagascar le nombre de religieuses qui lui serait demandé et pour les postes qui lui seront assignés par le Gouvernement, à condition qu'un service religieux y soit assuré.....

Article 2. — L'enseignement sera donné dans les écoles conformément aux usages adoptés dans la Congrégation ; mais ces écoles pourront être inspectées par des fonctionnaires du Gouvernement.

Plusieurs feuilles maçonniques jettent les hauts cris. Elles voudraient qu'on dotât Madagascar d'écoles sans Dieu. Cependant elles toléreraient des écoles juives ou protestantes. Mais rétribuer des écoles catholiques, tenues par des religieuses, quel crime abominable !

Ils ne réfléchissent pas que les élèves des écoles normales de l'Etat, qui battent, en si grand nombre, les rues et les trottoirs de Paris et des grandes villes de France, n'ont aucun goût pour l'exportation aux colonies, ni du laïcisme dont elles sont imbues, ni surtout de leurs personnes. Sans doute, les francs-maçons préféreraient l'absence de toute école, à Madagascar et partout, à l'établissement d'écoles religieuses et congréganistes. M. Lebon a raison et mérite qu'on l'approuve, de penser autrement.

Mais quand les catholiques de France jouiront-ils de la liberté qu'on accorde aux Malgaches ? Pas encore de sitôt, sans doute. Néanmoins on voit que l'intransigeance en matière de neutralité, — lisez d'athéisme scolaire — se prête à des accommodements. N'est-ce pas de bon augure ?

•••

Congrégations romaines. — *Décisions récentes.* — Le Saint-Office vient de rendre une décision, dont l'utilité sera hautement appréciée par toutes les curies ecclésiastiques. Dorénavant, les facultés spéciales que le Saint-Siège accorde par indults et rescrits aux évêques, ne seront plus strictement affectées à la personne, mais concerneront l'office, et pourront ainsi se transmettre *pro tempore et in terminis concessionis,* par exemple dans le cas de vacance des sièges épiscopaux, et ensuite à la nomination des nouveaux évêques, jusqu'aux termes de la concession.

— Dans son dernier numéro, le *Canoniste contemporain* a publié une réponse faite, le 21 Mai 1897, par la Pénitencerie apostolique, à un évêque de France qui demandait si les acquéreurs des biens mis en vente par le fisc, parce que les propriétaires, religieux ou religieuses, se refusent à payer les droits d'abonnement, encouraient l'excommunication.

La S. Pénitencerie a répondu qu'après avoir mûrement examiné la question, elle déclare que les acquéreurs de ces biens tombent sous l'excommunication simplement réservée au Pontife romain, en vertu du chap. XI de la 22e session du Concile de Trente.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Léon XIII voulant assurer la conservation des célèbres tapisseries de Raphaël, renfermées aux galeries du Vatican, a donné ordre de construire des vitrines immenses, pour abriter ces œuvres d'art, connues dans le monde tout entier sous le nom d'*arazzi* de Raphaël.

Ce sont des tapisseries superbes, faites à Bruxelles, sur des cartons de Raphaël, par des tisserands d'Arras, passés maîtres dans cet art. Chaque tapisserie a coûté 17,000 livres, somme alors fort considérable.

Il y a en tout onze tapisseries, faites sur les cartons de Raphaël. On n'en connaissait que dix, mais sous le pontificat actuel on découvrit, au garde-meuble du palais apostolique du Vatican, une autre tapisserie de Raphaël, représentant le couronnement de la Vierge.

Le monde entier sera reconnaissant au Pape pour sa sollicitude à conserver ces chefs-d'œuvre aux générations futures.

— Sa Sainteté est désormais, officiellement, légalement, propriétaire, à Paris, de l'un des plus beaux immeubles de la capitale, l'hôtel de Plessis-Bellière, sur la place de la Concorde, dont il a été si souvent parlé.

Le président du tribunal civil de Limoges vient d'homologuer la transaction intervenue entre Léon XIII et les héritiers de la marquise du Plessis-Bellière. Aux termes de cette transaction, qui

Archives diocésaines de Quimper et Léon

met fin à une procédure remontant à 1887, le Pape conserve, à titre de légataire universel, l'hôtel de la place de la Concorde et le château et les terres de Moreuil, dans la Somme.

PARIS. — **Mort édifiante d'un grand savant.** — L'illustre chirurgien, l'incomparable opérateur, le docteur Jules-Emile Péan est mort, le 30 Janvier, à l'âge de 67 ans, dans les plus beaux sentiments de foi, après avoir reçu les derniers sacrements. Toujours respectueux des choses saintes, il ne manquait pas de prévenir ses malades du danger de mort; adversaire des lois contre les religieuses, qu'il appréciait mieux que tout autre, charitable et généreux, il est mort en chrétien fidèle. Sentant la gravité de son état, il dit simplement : « Je suis perdu; vite qu'on aille me chercher un confesseur; je veux mourir dans la foi de mes pères. Qu'on se hâte, et qu'on fasse venir près de moi mes enfants! »

Il accueillit avec bonheur M. l'abbé de Cormont, reçut les sacrements en pleine connaissance, édifiant toutes les personnes présentes. Un des six docteurs qui l'assistaient ne put s'empêcher de dire : « Le maître se montre un homme supérieur jusque dans ses derniers moments. »

M. Péan reçut l'Extrême-Onction et l'Indulgence plénière, en présence de sa famille, des docteurs et des Sœurs de S. Joseph de Cluny qui le veillaient; puis, conservant jusqu'à la fin sa présence d'esprit, il fit appeler l'un après l'autre chacun des membres de sa famille et il dit cette belle parole : « Quelle que soit la carrière qu'on a suivie, quand on a passé sa vie dans l'honneur et le devoir, on meurt avec la conviction intime de se retrouver un jour. »

Quelques instants après, le docteur expirait doucement, laissant à tous une profonde impression de sa fin si chrétienne.

MADAGASCAR. — Par arrêté du général Gallieni, divers terrains ont été mis à la disposition des Frères des Ecoles chrétiennes, dans les quartiers de Tananarive, pour y ouvrir des écoles. Cet arrêté est motivé en ces termes :

« Considérant que les Frères des Ecoles chrétiennes ont obtenu déjà des résultats considérables au point de vue de l'enseignement français à Madagascar;

« Considérant que l'administration locale a le devoir de récompenser leur dévouement et d'encourager leurs efforts, qui ont pour but de favoriser le développement de l'influence française dans notre nouvelle possession et qu'il y a lieu, notamment, de les aider à ouvrir à Tananarive de nouvelles écoles placées sous le contrôle du directeur du service de l'enseignement, etc. »

C'est une application de plus du fameux adage : « L'anticléricalisme n'est pas une marchandise d'exportation. »

(*Bulletin religieux* de La Rochelle.)

ANGLETERRE. — **Le Cardinal Vaughan.** — Le duc de Norfolk, qui est le chef des catholiques anglais, vient de demander au Gouvernement d'admettre à la Chambre des lords, comme membre à vie, au même titre que les archevêques anglicans, le cardinal Vaughan, archevêque de Westminster, primat catholique d'Angleterre. Cette proposition paraît avoir des chances d'être agréée, car lord Salisbury, chef du Cabinet actuel, avait lui-même fait une semblable proposition, il y a quelques années, en faveur du cardinal Manning.

Les Enfants-Nantais.

(SUITE)

Le Roi des martyrs, avant de subir la sentence qui le vouait à la mort de la croix, fut condamné à la flagellation. Parmi les innombrables héros qui, pour son sang lui ont rendu leur sang, il en est aussi beaucoup qui, avant la sentence capitale, ont été condamnés à différents supplices, supplices toujours cruels.

Rictius Varus, malgré la distance qui le séparait de la ville impériale, avait à cœur de suivre les traditions de cette Rome, qui croit se glorifier encore de ses gloires d'autrefois, au moment où elle s'enivrait du sang des Saints. Il ordonna d'élever les deux frères sur le chevalet, et de leur briser les membres; et pendant que leurs muscles et leurs nerfs se rompaient, que leurs os se disloquaient, les deux adolescents confessaient hautement Jésus-Christ, en s'encourageant par leurs regards, qui disaient à tous les témoins leur fraternelle tendresse.

Quand Rictius eut suffisamment savouré la jouissance de voir torturer ses victimes, il prononça la sentence définitive : « Puisqu'ils persistaient à être fidèles au Christ, ils auraient la tête tranchée par la main du bourreau. »

Les voilà donc marchant du tribunal au lieu désigné pour le supplice; l'endroit a été choisi par un expert dans tous les genres de cruauté; les deux jeunes gens courberont la tête sous le glaive, près de leur maison paternelle, sous les regards de ceux qui sont leurs voisins et les amis de leur famille; là où tous les ont honorés comme les premiers par leur rang, ils vont être traités en malfaiteurs, en criminels.

Et cependant, ce calcul sera déjoué; le supplice du chevalet a été appliqué avec une cruauté excessive; les victimes peuvent à peine se soutenir et encore moins continuer leur marche; les laisser succomber à leur faiblesse serait une mort trop douce; d'ailleurs, l'arrêt du juge est formel; le licteur s'apprête donc à leur donner la mort par le glaive; mais avant de les décapiter, il leur transperce la gorge d'un coup de lance.

Le voyageur qui cherche, dans la ville de Nantes, ce qui peut lui rappeler le souvenir de ses deux gloires les plus pures, doit,

Archives diocésaines de [illegible]mper et Léon

pour se rendre à leur basilique, traverser un quartier silencieux où les églises et les chapelles se rencontrent à chaque pas. Tout à coup, il rencontre deux croix toutes voisines ; naguère elles étaient de bois, mais voici la seconde année que s'élèvent ici deux belles croix de granit de Kersanton, et entre elles se voit, fixé à la muraille, un médaillon où le sculpteur a gravé l'image des deux Enfants-Nantais.

C'est ici que les martyrs ont été transpercés par la lance, ici que sont tombées leurs belles et nobles têtes, ici que leur sang consacra le sol de la cité ; c'est d'ici que leurs âmes glorieuses montèrent vers cette demeure où ils portent la palme du triomphe et où ils sont revêtus de la robe blanche qu'ils ont teinte dans le Sang de l'Agneau.

En se rappelant les vers de la pieuse femme qui composa le chant triomphal des saints apôtres Pierre et Paul, Louis Veuillot aimait à penser qu'Elpis devait contempler Rome empourprée sous les feux du soleil couchant, quand elle disait à la cité impériale :

« O felix Roma quæ tantorum principum,
Es purpurata pretioso sanguine
Non laude tua sed ipsorum meritis
Excellis omnem mundi pulchritudinem » (1).

J'ai vu la Loire, bien plus belle que le Tibre, je l'ai vu reflétant un ciel de pourpre et d'or, et la cité elle-même, sous les feux du jour qui allait bientôt disparaître, m'apparaissait tout empourprée dans le sang de Donatien et Rogatien, comme la Ville Eternelle est empourprée du sang des saints Apôtres. *(A suivre.)*

RESTAURATION DU CULTE DANS LE DIOCÈSE DE QUIMPER

Mgr CLAUDE ANDRÉ (1802-1804)

(Suite)

La seconde pièce, également sans date, est conçue dans des termes encore plus forts :

« Je n'ai qu'un mot à vous dire, Monsieur, sur les circonstances actuelles, parce que déjà le public en est instruit, et que les choses parlent beaucoup trop d'elles-mêmes. Ce mot ne peut être une décision, parce que je ne veux rien préjuger seul dans une matière aussi délicate. Le Saint-Père vient de la décider, dans des termes et par des moyens qui ne peuvent s'attribuer qu'à la violence inouïe qui, depuis près d'un an, le prive de toute liberté, et qui donneront lieu, sans doute, à de fortes et nombreuses réclamations. Je n'attends plus pour

(1) Pourquoi faut-il que cette strophe sublime ait été, comme tant d'autres chefs-d'œuvre, défigurée par la *réforme* liturgique du XVIe siècle ?

faire la mienne, que de connaître d'une manière directe et authentique la bulle qui nous dépose, ainsi que tous les bénéficiers de France, et nous interdit toute juridiction sans jugement préalable et même sans forme de procès. A cette violation si étrange des règles canoniques, des droits de l'épiscopat et de la divine hiérarchie, je joins celle des droits de notre souverain légitime, le roy Louis XVIII ; il fut reconnu pour tel par Pie VII lui-même, lors de son exaltation, et, aujourd'hui, il déclare équivalament tous les sujets absous de la fidélité qu'ils lui doivent, et les oblige, par le Concordat, de s'engager par serment à ne rien faire, à ne rien permettre qui puisse être favorable au retour de cette autorité légitime et bienfaisante, et de jurer obéissance et fidélité à un gouvernement qui, d'après l'aveu formel qui sert de préambule à la Constitution, est assis lui-même sur les bases révolutionnaires qui ont conduit à l'échafaud son auguste et malheureux frère. En un mot, rien de ce dont nous sommes les tristes témoins ne fait sur moi la douce impression de la vérité et de la justice, que j'aime par dessus tout, et qui sont inséparables de la religion. Au contraire, tout me navre, tout m'alarme et m'épouvante ; il m'est impossible de penser que le coup qui arrache tous les pasteurs du premier et du second ordre à leurs troupeaux, et qui détruit ainsi la belle et antique Eglise gallicane, pourra en faire sortir une de la boue républicaine et sauver la religion ; il n'est que trop visible qu'elle est honteusement destinée à traîner le char de l'usurpateur, et déjà l'impiété et l'incrédulité triomphent de cette nouvelle victoire qui manquait à toutes les autres. Ce ne peut être là le fruit de la sagesse, des lumières et des vertus du Saint-Père livré à lui-même. C'est le fruit amer des connivences perfides de ceux qui ont abusé de sa confiance et qui ont trompé son excellent cœur par l'appât mensonger du rétablissement de la religion.

« Quoi qu'il en soit des moyens violents ou des promesses séduisantes par lesquelles on a forcé ou surpris son consentement, tout annonce qu'il a été joué. Et on frémit d'horreur quand on voit que, dès la première nomination, le Consul mit à la tête de son Eglise huit ou neuf intrus connus par de monstrueux scandales, par une impiété audacieuse, entachés plus ou moins du système régicide, constamment ennemis du Saint-Siège et de la chaire apostolique contre laquelle ils blasphémaient encore il y a quelques mois, peut-être quelques jours, et apologistes frénétiques de la plus infâme et de la plus sanguinaire Révolution.

« Grand Dieu, à quels temps sommes-nous réservés ! J'adore vos desseins et je tremble !... »

Ces lettres, qui reproduisent si fidèlement les sentiments des Evêques non concordataires, ne purent arrêter, dans le désir de revoir leur patrie, les prêtres bretons qui avaient trouvé un accueil si bienveillant à Mondenedo. *(A suivre.)*

Archives diocésaines de mper et Léon

Bonnes pensées.

— Tâchons de réparer le temps perdu, donnons à Dieu le temps qui nous reste. Saint Alphonse de Liguori.

— Si vous gagnez en recevant de Dieu, Dieu ne s'appauvrit pas en vous donnant. Saint Augustin.

— Mieux vaut marcher en boitant dans la voie que de courir en dehors de la voie. Id.

— *Une fois ne compte pas.* — La punition d'Adam prouve le contraire.

Rhumes. — Toux.
Bronchites.
Catarrhes de la Vessie.

Moyen simple et sûr
d'ASSAINIR L'EAU
de table.

GOUDRON GUYOT

LIQUEUR ou CAPSULES

DOSES : 1 cuiller à café de liqueur par verre d'eau ou 2 à 4 capsules avant chaque repas.

Ce remède ne coûte que 10 centimes par jour.

Méfiez-vous des contrefaçons et exigez le flacon de la Maison FRERE, 19, r. Jacob, PARIS

ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

45, rue Kéréon, QUIMPER **PÊCHE FRÈRES** *45, rue Kéréon, QUIMPER*

Aux prix les plus modérés :

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.
NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION
ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

N. B. — PIERRE PÊCHE, *seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.*

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

AUX GRANDS MAGASINS
MAISON DE CONFIANCE

ÉLY - LABASTIRE

53, rue de la Rampe, et rue de Siam, 38

BREST

FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES
LITERIE ET TENTURES DIVERSES

ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHASUBLERIE, LINGERIE
DRAPS ET TENTURES MORTUAIRES

BRONZES DIVERS, CROIX, CHANDELIERS ET CROIX DE PROCESSION
ORFÈVRERIE, CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, BOITES SAINTES-HUILES
SERVICES DE MESSE EN ARGENT ET MÉTAL

STATUES de TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS de CROIX

DAIS, BANNIÈRES ORIFLAMMES
TAPIS D'AUTEL, NAPPES, RABATS, BARRETTES, CEINTURES

RÉPARATION de VASES SACRÉS
DORURE, ARGENTURE

DÉPOT DES MÈCHES GUILLON, ENCENS & DIVERS

Le Voyageur de la Maison est à la disposition de ces Messieurs du Clergé et des Maisons religieuses, pour présenter à domicile les échantillons et albums divers.

ARTICLES POUR ECCLÉSIASTIQUES

MICHEL QUÉINEC

QUIMPER, 11, rue Keréon (près la Cathédrale).

CHAPEAUX castor de Lyon, de laine, de mérinos ; Barrettes ; Ceintures : Rabats ; Faux-cols en caoutchouc et en toile ; Cols doubles. Bas de laine et de coton noirs. Chaussons et Chaussettes.

Un grand choix de Foulards noirs et autres.

Articles de voyage et d'entrée scolaire : *Malles, Valises, Sacs à main et à courroie* en tous genres, *Sacoches.*

Je tiens, pour mes compatriotes de la campagne, tout ce qui est nécessaire à leur habillement : *Chapeaux, coton, drap, laine,* etc.

LE PLUS GRAND SUCCÈS DU JOUR EST LA
LOTION D'ARTÉSIA qui ARRÊTE INSTANTANÉMENT LA CHUTE DES CHEVEUX.
RAOUL, coiffeur, postiches, breveté, 47, avenue de l'Opéra, seul dépositaire pour Paris. Agence générale, 78, rue Gassies, PAU (Basses-Pyrénées).

Archives diocésaines d. Qu nper et Léon

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, Sr** — *rue Kéréon, 3*
QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. Sauvage voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE**, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Breguet*, etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour*.

VINS DE BORDEAUX

HENRI BOUTIN, Propriétaire

Fournisseur du Clergé et des Communautés, VILLENAVE D'ORNON (Gironde).
Échantillons et Prix franco.

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Mme Ve LE JAMTEL,
Rue Saint-Yves, à Guingamp (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE DU Dr ROFF
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
Le Flacon : 3 Fr. ; *FRANCO*, Colis postal : 4 Fr.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Meleus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

19e Année. Vendredi 11 Février 1898. N° 6.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine Rospars, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : Quimper, librairie Salaün, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Un catholique peut-il tout lire ? *II. Chronique du diocèse :* Nominations dans le clergé ; Départ de Mgr l'Evêque pour Rome ; Saint-Pol-de-Léon : Le pays en deuil ; Quimper : Centenaire de Mme Postic ; Nécrologie ; L'Institut catholique de Paris ; Fête nationale en l'honneur de Jeanne d'Arc. *III. Nouvelles du Monde catholique :* Rome ; Nouveau projet de loi sur l'enseignement libre ; Lois intangibles ; Trait sublime. *IV. Restauration du culte dans le diocèse de Quimper* (à suivre). *V. Bibliographie.* *VI. Annonces et avis.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 13 Février. — Sexagésime. Office du jour ; semi-double. Violet.
Vêpres du Dimanche, avec mémoires du suivant et de s. Valentin, Martyr.
Lundi, 14. — S. Raymond de Pennafort, Confesseur *(du 23 Janvier)*. Semi-double. Blanc.
Mardi, 15. — Commémoraison de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ *(au Supplément)*. Double-majeur. Rouge.
Mercredi, 16. — S. Cyrille d'Alexandrie, Evêque, Docteur *(du 9 Février)*. Double. Blanc.
N. B. A la Cathédrale de Quimper, fête et office des Trois Gouttes de Sang. Double-majeur. Rouge.
Jeudi, 17. — S. Guévroc, Abbé *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 18. — S. Siméon, Evêque, Martyr. — ou Office votif de la Passion ; semi-double. Rouge.
N. B. A la Cathédrale de Quimper, S. Cyrille d'Alexandrie (V. au 16).
Samedi, 19. — Office votif de l'Immaculée-Conception ; semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Ursulines de Quimper ..... du 9 au 16 Février.
Ursulines de Carhaix ..... du 17 au 20 Février.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Un catholique peut-il tout lire ?

On lit beaucoup, à notre époque : au moins choisit-on ses lectures ?

Car enfin, un catholique ne doit pas, ne peut pas tout lire.

Il est arrêté d'abord par l'*Index*, qui lui interdit certains livres ; un fidèle ne saurait enfreindre cette défense, sans manquer gravement au devoir de l'obéissance vis-à-vis d'une autorité qu'il est tenu de reconnaître et de respecter.

L'*Index*, cependant, n'atteint que peu d'ouvrages. Mais il y a un autre censeur qui doit resserrer davantage le champ de la lecture : c'est la conscience.

Un catholique ne peut se sauver sans la foi ; et la foi est un don de Dieu, qu'il est nécessaire de préserver avec une extrême prudence. Que l'on ait la noble ambition de l'éclairer, en lisant des livres où elle est exposée, discutée, défendue, pourvu que chacun ait égard à la nature de son esprit et à son instruction, rien de mieux. Mais convient-il de risquer sa foi, en abordant, sans critique et sans direction, des ouvrages qui la décrient ou la dénaturent ? Il y a des journaux notoirement hostiles à la Religion et qui, avec l'arme du ridicule, si redoutable en France, ne manquent aucune occasion de battre en brèche nos croyances les plus sacrées. Comprend-on qu'un catholique s'y abonne ? Outre le danger certain qu'il court, en quelle estime a-t-il donc cette foi sur laquelle il prétend fonder son avenir, puisqu'il est indifférent aux attaques dont elle est l'objet, et qu'il se fait même le complice de ses adversaires ?

A côté du péril de la foi, il y a celui des mœurs. Nous n'étonnerons personne, en déclarant qu'il règne aujourd'hui dans la presse une licence extrême : chaque jour offre à la volupté un dégoûtant appât. L'empoisonnement, du reste, revêt toutes les formes. Sans parler de la pornographie, ce défi insolent jeté à toute pudeur, il y a le roman où se rencontrent, avec les situations les plus risquées, des peintures souvent répugnantes et une expression du sentiment très passionnée ; le feuilleton et le compte-rendu théâtral, dont le réalisme et la crudité auraient étonné les païens eux-mêmes ; le journal léger qui, sous le voile de la plaisanterie et d'un tour d'esprit, plus ou moins heureux, couvre souvent des grivoiseries audacieuses et des allusions malséantes.

Que peut-on attendre de cette propagande malsaine, sinon la décadence morale de notre pays ? Et, cela étant, à qui persuadera-t-on qu'il n'y ait pas obligation grave de rejeter du pied avec mépris toutes ces misérables productions ?

Grande serait, au surplus, l'illusion des catholiques qui croiraient pouvoir se permettre ces lectures, sans dommage personnel. Entre les vertus, il en est une particulièrement délicate ; c'est le sentiment de tous nos moralistes sans exception, qu'on ne peut

réussir à la garder intacte qu'à la condition de la mettre sous une double protection, celle de la prière et celle d'une très grande circonspection. Dès lors, quand quelqu'un, jeune homme, jeune fille, mère de famille, homme fait, vieillard même, assure qu'il est réfractaire aux souffles corrupteurs de presque toute la littérature contemporaine, et qu'il ne résulte, pour lui, de toutes les lectures faites sans précaution, d'autre inconvénient que la perte du temps, nous ne pouvons porter sur son compte que l'un ou l'autre de ces jugements : ou bien il se trompe, par défaut de réflexion et de sérieux dans le gouvernement de sa vie, ou bien il ne connaît plus ni la chasteté de l'imagination, ni la chasteté du cœur, et Dieu qui scrute ce qui échappe à l'œil de l'homme, n'a pas de peine à découvrir en lui de déplorables désordres et d'humiliantes faiblesses.

X.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Nous serions reconnaissant à nos confrères de nous faire connaître les noms des prédicateurs de la station du Carême dans leurs paroisses. C'est une chose qui intéresse le diocèse et vaut toujours quelques prières à l'œuvre d'évangélisation.

Nous profitons de la circonstance, pour rappeler encore que la *Semaine religieuse* est à la disposition de tous les prêtres, pour les communications qu'ils jugeraient à propos de porter à la connaissance des fidèles.

Nominations dans le Clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Sellin, jeune prêtre, de Riec, vicaire à Botsorhel, en remplacement de M. Déniel, qui entre dans une Congrégation religieuse ;

M. Le Bras (Pascal), recteur de Saint-Derrien, recteur de Pont-Aven, en remplacement de M. Brisson, démissionnaire ;

M. Guillerm, recteur de Trébabu, recteur de Saint-Derrien ;

M. Le Bras (Joseph), aumônier des Filles de la Croix, à Lambézellec, recteur de Trébabu ;

M. Masson, ancien recteur d'Audierne, aumônier des Filles de la Croix, à Lambézellec.

Départ de Mgr l'Évêque pour Rome. — Monseigneur, atteint de l'influenza, a dû retarder de quelques jours son voyage à Rome. Il vient de fixer son départ à lundi prochain, 14 Février. Sa Grandeur sera accompagnée par M. le chanoine Quéinnec, Secrétaire général de l'Evêché.

Il est inutile, croyons-nous, de recommander à nos lecteurs de prier pour notre Evêque, durant ce voyage. C'est en notre nom à tous qu'il se rend à la Ville éternelle, pour porter au Père commun

Archives diocésaines d Quimper et Léon

l'hommage de notre foi, de notre respect, avec l'assurance de notre entier dévouement. Comme marque de filiale affection, Monseigneur présentera au Pape, outre l'aumône habituelle du Denier de Saint-Pierre, environ 3,500 promesses ou intentions de messes, offertes par le diocèse pour l'Œuvre de Saint-Joachim. Nous savons que beaucoup d'autres ont été envoyées directement à divers journaux, à *La Croix* spécialement.

Le cœur de Léon XIII sera sensible à ces marques d'attachement. Il disait, récemment, à un évêque français : « Quand je ne serai plus, vous vous souviendrez de moi et vous direz : Il aimait bien la France ! » En recevant nos aumônes, le Saint-Père se dira que la France aussi, que la Bretagne surtout l'aime..... et notre Evêque reviendra de Rome, comblé de bénédictions pour tous ses diocésains, prêtres et fidèles.

***

Mgr l'Evêque de Quimper trouvera, à Rome, Mgr Dulong de Rosnay, qui va remercier Sa Sainteté de l'honneur qu'Elle lui a fait, en lui conférant le titre de Prélat de sa maison, mais qui veut surtout donner ce témoignage public de sa vénération profonde pour le Souverain Pontife.

Saint-Pol-de-Léon. — **Le pays en deuil.** — Une terrible catastrophe est venue jeter la consternation et le deuil dans la région de Roscoff et de Saint-Pol. Un bateau à vapeur, le *Channel Queen*, à bord duquel se trouvaient de nombreux maraîchers ou marchands de légumes de notre pays revenant en France, a sombré près de Guernesey, dans la nuit du 1er au 2 Février ; 21 hommes ont péri, parmi lesquels 14 Bretons, 8 de Roscoff, 4 de Saint-Pol, 1 de Santec, 1 de Sibiril.

Dimanche dernier, au prône de la grand'messe, M. le Recteur de Roscoff a annoncé la triste nouvelle, il est difficile de dire au milieu de quelle émotion, d'autant plus que, en ce moment, on connaissait imparfaitement encore les noms des 14 victimes et des 24 survivants. Tous les fidèles, d'un commun mouvement spontané, se sont jetés à genoux, pour prier pour les morts. Nous demandons à tous nos lecteurs une prière pour le repos de l'âme des victimes du *Channel Queen* et pour la consolation des familles qu'ils laissent peut-être dans le besoin..... Une souscription est ouverte, nous dit-on ; nous implorons aussi une aumône pour les veuves et les orphelins.

Quimper. — **Centenaire de Madame Postic.** — Mardi dernier, la Cathédrale de Saint-Corentin a été témoin d'une fête comme on en voit peu : une vénérable dame de la paroisse y célébrait *son centième* anniversaire.

Née, en 1798, à Garlan, au château du Bois-de-la-Roche, terre patrimoniale de sa mère, Gérasime Le Rouge de Kersénan sortait d'une noble et ancienne famille qui, au lendemain de la Révolution, se trouva sans fortune, n'ayant conservé que l'estime et le respect de tous, avec son profond attachement à la Religion de ses pères. Elle épousa, en 1820, M. Postic qui était, lui aussi, un chrétien des vieux temps. Ils eurent douze enfants, qu'ils élevèrent dans les mêmes sentiments d'honneur et de foi. L'un d'eux, devenu prêtre, fut vicaire à Saint-Corentin et mourut, en 1886, recteur de Plonévez-Porzay.

La mort de ce fils aimé, chez qui elle s'était retirée, fut pour Madame Postic un coup terrible ; mais, tout en restant fidèle à son souvenir, elle sut ne point imposer sa douleur aux autres et, depuis, vivant à Quimper, chez sa fille, qui l'entoure des soins les plus tendres, on la voit toujours active, avec cette distinction innée, simple et de bon aloi, le sourire et un mot gracieux sur les lèvres, répondre aux marques de respectueuse sympathie que tous lui prodiguent... Parfois les enfants, avec la curiosité de leur âge, mais d'un ton où l'on devine comme une crainte religieuse devant quelque chose d'extraordinaire, l'abordent : « Est-il vrai, Madame, que vous avez cent ans ? » — « Oui, mes enfants, c'est bien vrai ! »

Et elle le porte vaillamment, son siècle ! C'était l'avis de ceux qui la voyaient arriver, mardi, à Saint-Corentin, au son de toutes les cloches, accompagnée des membres de sa famille, de ses quatre petits-fils, tous vaillants chrétiens, dignes d'elle : deux officiers de l'armée française, un autre employé des chemins de fer, et le quatrième, dont le mariage se célébrait, le lendemain, qui est un de nos meilleurs chefs d'atelier. L'assistance, où tous les rangs de la société se confondaient, était considérable ; les prêtres surtout étaient nombreux ; parmi eux, on remarquait trois anciens vicaires de Plonévez-Porzay, que Madame Postic regarde (et qui se considèrent bien un peu) comme ses enfants.

La messe a été dite par un neveu de la vénérable jubilaire, le R. P. Taupin, Supérieur des PP. Jésuites de la rue La Fayette, à Paris. Après l'Evangile, il a adressé à sa tante quelques mots du cœur, pour « remercier Dieu de la carrière si belle, si honorable, et si remplie qu'Il lui a donné de fournir »... Après un souvenir ému à ceux qui ne sont plus, le saint religieux « félicite sa parente d'avoir cherché la résignation et le courage à leur véritable source : la confiance en Dieu et la prière. C'est de la même façon qu'elle continue à implorer et qu'elle obtiendra encore pour les siens les grâces dont ils ont besoin, et pour elle-même un accroissement de mérites, s'ajoutant à ceux des actions saintes, multipliées pendant une vie de 100 ans... »

Pour couronner dignement la touchante cérémonie, Mgr l'Evêque, à peine remis d'une indisposition qui le retenait depuis quinze jours, a tenu à donner à la jubilaire et à sa famille une marque particulière de déférente sympathie, dont tous ont été bien touchés : il est venu saluer, en quelques mots aimables, et bénir la vénérable Madame Postic...

Ajoutons que celle-ci, au dîner de famille, qui a suivi, avait

Archives diocésaines d. Quimper et Léon

toutes les apparences d'une personne disposée à célébrer, plusieurs fois encore, comme on le lui a souhaité, l'anniversaire de ses cent ans... Au dessert, il a été donné lecture d'une pièce de vers, envoyée par une Religieuse, amie de la famille. A cause de la circonstance et du mérite vraiment exceptionnel de l'œuvre, nous ne pouvons résister au désir de la reproduire intégralement.

†

AU JOUR DE SON CENTENAIRE

Hommage de respect, d'affection

A la vénérée Madame POSTIC, née LE ROUGE de KERSÉNAN

Je la comblerai de jours et je lui ferai voir le salut que je lui destine (Ps. XC, 16).

Venez et écoutez, vous tous qui craignez Dieu, et je vous raconterai (Ps. LXV, 16).

C'était au lendemain de l'affreuse tourmente
Qui balaya le trône et renversa l'autel,
La France, de terreur, était encor tremblante ;
Mais Dieu comblait de joie un antique castel...
Qu'il avait vu de pleurs, ce manoir de la Roche,
Pendant que son seigneur expiait, en prison,
Le crime d'être riche, et, chrétien sans reproche,
D'avoir des Kersénan le nom et le blason !...

Aujourd'hui, plus de pleurs..., une petite fille
Semblait, en souriant, dans son frêle berceau,
Dire à ses bons parents : « Un jour, sur la famille,
Des rayons glorieux brilleront de nouveau... »
Cette enfant, c'était vous ! Est-il bien vrai, Madame,
Que depuis, le rosier ait refleuri cent fois ?
Et sans faire plier votre corps, ni votre âme,
Que d'un siècle, sur vous, le Temps ait mis le poids ?

Mais, vous nous l'affirmez, cent fois les hirondelles
Ont niché sous vos yeux, au doux pays d'Arvor ;
Et, pour fuir ses hivers, cent fois ouvert leurs ailes,
Avant que l'aquilon flétrît ses genêts d'or...
Pour la centième fois, de votre anniversaire,
En rendant grâce à Dieu, vous fêtez le retour,
Et nous nous réjouissons, en votre centenaire,
Ainsi qu'on le faisait à votre premier jour !

Si vaillante avez-vous marché sur les épines
Du sentier qui s'ouvrit devant vous, ici-bas,
Et, si soumise à Dieu, regardé les ruines
Dont les sanglants débris gênaient vos premiers pas.
Ah ! le sceau qu'en votre âme imprima le Baptême,
Plus que tous les blasons était cher à vos yeux !
On vous avait appris que le trésor suprême,
C'était la sainte Foi de vos nobles aïeux.

Seul donc, un vrai chrétien eut votre confiance,
Et vous fit accepter et son nom et son cœur.
Ce fut Monsieur Postic ; et dans cette alliance
Dieu vous fit rencontrer douce paix, pur bonheur ;
Et de douze fleurons il forma la couronne
Dont il voulut orner votre front maternel...
Radieux entre tous, au ciel, l'un d'eux rayonne,
Après avoir jadis brillé près de l'autel.

Oh ! combien de ce fils vous devez être fière !...
Car chacun vénérait ce prêtre au cœur de feu ;
Intrépide lutteur, dont toute la carrière
Fut un hymne d'amour à la gloire de Dieu !
Ah ! s'il était ici !... Mais, de sa bonne mère,
Voici que, rassemblés par son doux souvenir,
Des prêtres, ses amis, fêtent le centenaire,
Et demandent à Dieu, pour lui, de la bénir !...

Et Dieu vous bénira !... Ce brillant capitaine,
Ce beau sous-lieutenant, des gloires de jadis
Déjà par leur valeur ont renoué la chaîne ;
Votre fille a le droit d'être heureuse en ses fils !
Pour la récompenser de sa sainte tendresse,
Si prodigue de soins envers vos cheveux blancs,
Le ciel prodiguera l'honneur à sa vieillesse :
Ses aïeux revivront en vos petits-enfants !...

Mais, puisqu'un siècle fuit comme un rapide fleuve,
Avoir vécu cent ans, plus même, serait vain,
Si Dieu ne vous gardait, après les jours d'épreuve,
Près de Lui dans les cieux, un heureux jour sans fin.
De ce céleste jour qu'un divin soleil dore,
Et qui durant cent ans fut votre cher espoir,
Votre belle vieillesse est l'image et l'aurore...
Pour l'esprit immortel, la vie a-t-elle un soir !

Laissez encor, mon Dieu, l'aïeule centenaire
Sourire quelque temps au soleil d'ici-bas,
La voir, est un spectacle à tous si salutaire ;
Il nous reste des fleurs à jeter sur ses pas.
Que sa nouvelle enfant puisse la bien connaître,
Et lui fasse bénir des fils à Célestin !...
Ah ! seulement alors, Seigneur, daignez paraître
Et conviez l'aïeule à l'éternel festin.

***

AD MULTOS ANNOS !

Nécrologie. — LE C. FRÈRE LUCIEN. — L'Institut des Frères de Ploërmel vient d'être cruellement éprouvé par la mort du Frère Lucien-Joseph, Assistant du Supérieur général, décédé subitement le 29 Janvier, dans sa 50e année.

Cet excellent religieux, d'une fidélité scrupuleuse à la règle, d'une piété solide, d'un jugement droit et sûr, emporte dans la

Archives diocésaines d Qui mper et Léon

tombe les regrets et l'estime de ceux qui le connurent et purent l'apprécier. Mgr l'Evêque de Quimper écrivait au R. Frère Abel : « Je partage votre douleur pour la grande perte que vient de faire votre Institut, et j'unis mes prières aux vôtres pour le regretté défunt. »

« Le C. Frère Lucien, dit la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc, comprenait admirablement les progrès nécessaires de l'instruction primaire en notre région. L'*enseignement agricole* et l'*emploi* de la *langue bretonne* pour l'initiation de nos petits Trécorrois et de nos Cornouaillais à la connaissance de la langue française, trouvèrent en lui un zélateur sage et prudent. Aussi, l'*Association Bretonne* l'appela-t-elle dans ses commissions, pour lui demander le concours de son expérience pédagogique. La mort du C. Frère Lucien est une épreuve cruelle pour le Révérend Frère Abel, qui se réjouissait de voir l'essor et les progrès de la province de Saint-Yves et se confiait en son activité, son dévouement et son esprit vraiment surnaturel.

« Ses funérailles ont été célébrées au milieu d'un grand concours de prêtres, de frères et de fidèles, à la communauté de Ploërmel, où il repose près de ses maîtres vénérés, M. J.-M. de la Mennais et le R. F. Cyprien. »

L'Institut catholique de Paris. — Le cardinal Richard, archevêque de Paris, vient d'adresser à ses diocésains une lettre pastorale sur la grande œuvre de l'Institut catholique de Paris. Il établit, dans chaque paroisse, un comité du denier de l'Institut catholique ; les comités paroissiaux sont reliés entre eux par un comité diocésain, dont Mgr l'Archevêque de Paris est président.

Le règlement, rédigé par le recteur, Mgr Péchenard, est le règlement donné à l'œuvre par la lettre pastorale. C'est un grand encouragement que vient de recevoir, par cet acte de l'autorité épiscopale, Mgr Péchenard.

Le *Bulletin du denier de l'Institut catholique*, qui paraît chaque mois, nous montre que l'œuvre s'étend.

On sait qu'elle est établie dans notre diocèse, qu'elle a pour directeur M. l'abbé Duval, professeur au Grand-Séminaire.

Fête nationale en l'honneur de Jeanne d'Arc. — Nos lecteurs se rappellent que le Sénat a voté une loi fixant, au deuxième dimanche de Mai, une fête nationale en l'honneur de Jeanne d'Arc.

La Chambre, saisie de très nombreuses pétitions signées par les femmes françaises, dont beaucoup de bretonnes, vient d'entendre M. de Mahy, rapporteur de la 31e commission, qui, dans son rapport, se montre très favorable à l'objet des pétitions.

Le rapporteur conclut au vote de la loi, « suprême hommage de la Patrie à la plus pure, à la plus noble, à la plus glorieuse, à la plus héroïque, à la plus dévouée enfant de notre race, et qui

paya de son martyre le salut de la nation, préparé et assuré par son génie politique autant que par ses victoires. »

Nous sommes heureux de placer ces lignes sous les yeux de celles de nos lectrices qui ont signé la pétition, et de tous nos lecteurs en même temps.

Nous formulerons un vœu, c'est que la Chambre, avant de se séparer, vote le projet de loi et que, dès cette année, la fête nationale de Jeanne d'Arc puisse être célébrée, comme un gage d'espérance pour la Patrie.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Lundi 7 Février, 20e anniversaire de la mort de Pie IX, a eu lieu le service annuel, à la Chapelle Sixtine. Après la messe célébrée par un Cardinal, à laquelle il assistait au trône, Léon XIII a revêtu les ornements pontificaux et a donné l'absoûte.

A la cérémonie assistaient les Cardinaux, Prélats et autres dignitaires, le Corps diplomatique et de nombreux étrangers.

Ce jour-là, comme chaque année, l'affluence a été grande au tombeau de Pie IX, à la Basilique de Saint-Laurent-hors-les-Murs, où l'on a célébré un office solennel.

— Plusieurs évêques français se trouvent actuellement ou sont attendus à Rome, notamment Mgr Ardin, archevêque de Sens, Mgr Larue, évêque de Langres, Mgr Latty, évêque de Chalons, Mgr Dizien, évêque d'Amiens, Mgr Baron, évêque d'Angers. Nous annonçons, ailleurs, le prochain départ de notre Evêque pour la ville éternelle.

***

— *Le 4e Centenaire de Savonarole.* — Pour fêter le quatrième centenaire de la mort de Savonarole, le célèbre dominicain, brûlé à Florence, en 1498, un comité vient de se constituer, dans cette ville. Les catholiques italiens ont demandé des instructions au Saint-Siège.

Le Saint-Siège gardera un rôle passif, et ne donnera pas d'instructions, soit favorables, soit contraires.

— *L'Unification du calendrier.* — Certains astronomes catholiques d'Orient ayant demandé l'avis de la Congrégation du Saint-Office au sujet de l'unification des calendriers Julien et Grégorien, il vient d'être répondu au P. Tonti, astronome barnabite établi en Bulgarie, que cette question n'était pas de la compétence de la Sacrée Congrégation.

Nouveau projet de loi sur l'enseignement libre. — La commission du Sénat saisie du projet de loi concernant l'enseignement secondaire libre, réunie sous la présidence de

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

M. Combes, ancien ministre de l'Instruction publique, a pris les résolutions suivantes :

Le diplôme de licencié, et non plus seulement celui de bachelier, sera exigible pour tous les candidats à la direction d'un établissement d'enseignement secondaire libre. Ce même diplôme de licencié sera exigible, pour les professeurs de seconde, rhétorique, philosophie, mathématiques, sciences naturelles, dans tous les établissements d'enseignement secondaire libre.

Par contre, la commission a résolu de supprimer le certificat d'aptitude pédagogique, qui pouvait paraître une résurrection de l'autorisation préalable, et qui serait, pour les directeurs de l'enseignement libre, une condition plus rigoureuse que celles exigées des proviseurs de lycée et principaux de collège.

Lois intangibles. — On a fait ressortir, maintes fois, déjà l'absolue contradiction qui existe entre la prétendue « intangibilité » de certaines lois et notre régime de libre discussion et de suffrage universel souverain. Voici, à ce propos, l'extrait d'un article paru dans la *Revue des Deux-Mondes*, à la date du 15 Février 1897 et sous la signature de M. Francis de Pressensé, un des écrivains les plus autorisés du protestantisme :

« Assez et trop longtemps, dit-il, l'alpha et l'oméga de la vertu républicaine ont consisté à s'interdire de toucher à ces deux ou trois lois prétendûment sacrées, *si l'on veut faire voir le Palladium de la République*, et qui ne sont guère que l'insolente négation des droits de la conscience. »

L'écrivain protestant s'attache surtout à démontrer : « *l'injustice d'une loi scolaire qui n'a pas su comprendre que la liberté de conscience est autant et peut-être plus violée par la distribution, au nom de l'Etat et aux frais des contribuables, d'un enseignement irréligieux — quand il n'est pas systématiquement antireligieux — que par l'impossibilité d'un enseignement confessionnel.* »

Trait sublime. — Un journal allemand rapporte le trait qui suit :

A Bonn, un professeur allait opérer un campagnard atteint d'un cancer à la langue. De nombreux élèves se pressaient autour du maître.

L'éminent chirurgien avertit le malheureux que, à mettre les choses au mieux, il devait se résigner à la pensée de perdre la parole.

— Si vous avez, lui dit-il, un désir à exprimer, faites-le maintenant. Songez bien que c'est la dernière parole que vous prononcerez de votre vie. Après l'opération, vous demeurerez muet.

Tous attendaient anxieux.

Le paysan courba un instant la tête, et soudain ces mots partirent de ses lèvres :

« Loué soit Jésus-Christ ! »

Une vive émotion s'empara de tous, et des larmes perlèrent sur les joues du chirurgien.

L'opération eut lieu et l'homme resta muet.

La foi peut-elle dicter au cœur une parole plus sainte et plus élevée ? Et le paysan qui a donné ce grand exemple n'est-il pas de la race qui produisit les premiers martyrs !

RESTAURATION DU CULTE DANS LE DIOCÈSE DE QUIMPER

Mgr CLAUDE ANDRÉ (1802-1804)

(Suite)

Aux adieux que les prêtres bretons firent à leurs bienfaiteurs, et dont fait mention M. Téphany (1), voici comment répondit le Chapitre de Mondenedo, le 21 Mai 1802 :

« DILECTISSIMIS SODALIBUS
PRESTANTISSIMIS ECCLESIÆ GALICANÆ PRESBITERIS
IN PATRIAM, SINUMQUE MAGNÆ GENTIS REVOCATIS
OB PRECLARA EORUM TAM DE RELIGIONE
QUAM DE PUBLICA FELICITATE MERITA
MINDONIENSIS CANONICORUM
CŒTUS
PROSPERUM ITER, AUSPICEMQUE FORTUNAM
D. O.

« Quanta enim amaritudine, cordisve nostri mœstitia, dilectissimi fratres, extemporaneum haudque gratum, de vestro in patriam reditu, susceperimus nuntium, illud, vel maxime argumentum est, quod, dum vos omnes, præclarissimis virtutibus cumulatos, de divinis humanisque optime merentes literis, aperte conspicimus, regionibus hisce, licet de religione, ea qua par est, pietate et reverentia sentientibus, non parvum præsidium deffuturum, ingemiscimus et dolemus : magnum utique profectum ex doctrinæ vestræ præstantia, inque ex vestra ad mores et literas adolescentium ætatem eformandam solertia, nostram sibi comparasse rempublicam, nemo est qui non videat. Quapropter quid mirum ! si viros undequaque integerimos, omnibus caritatis et beneficentiæ officiis, et retro et nunc temporis prosequamur ? Utinam datum esset, quod votis munera adæquarentur ! Nihil enim, viri ornatissimi, ad iter jucunde conficiendum, vobis relinqueretur optandum, sed proh dolor ! perdificilem temporum vicissitudinem, egestatem regionisque inopiam satis cognitam, per expertamque habetis, ut quamvis vestris dotibus, meritisque imparia oblata munera fateamur, satis superque nos locupletes censentes, si miranda

(1) *Persécution*, page 430.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

vestrarum virtutum facinora grato animo volutemur, et ut æquum est, opere compleamus.

« Jam jam vobis igitur ab iis oris remeantibus, et in sinum magnæ inclitæque gentis revocatis, illud primum obtestamur, ut, Deum Optimum Maximum, Augustum nostrum Principem, regiamque ejus incolumen servare sobolem, almamque religionem sartam tectamque custodire supliciter oretis, hoc precipuum in votis est, hoc vota reposcunt.

« Sic vobis tribuat omnipotens ipse immortalisque Deus iter prosperum et tempus tranquilum ut tam animi quam corporis valetudinem prestantes, cara patriæ limina salutetis.

« Mindonii, 21 Maii ann. 1802,

« Colendissimi fratres
Vestrarum dominationum
Obsequentissimi humillimi clientes.

« Joanes ANDREA, decanus.
Silvester a RODRIGUEZ.

« Hanc de illustrissimorum DD. decani et canonicorum (mandato) exaravit epistolam eorumdemque sigilo majori munivit,

« Doctor D. Michael-Gregorius DE SALAZAR, canonicus et ad studiorum prefecturam designatus. »

Cette lettre nous dévoile l'estime que nos prêtres exilés avaient su mériter par leurs vertus sacerdotales et leur talent pour l'éducation de la jeunesse, et l'on conçoit, dès lors, tout le bien que le diocèse de Quimper devait attendre de leur retour, d'autant plus qu'au nombre de ces prêtres de Mondonedo se trouvait M. Boissière, l'ancien secrétaire de Mgr de Saint-Luc, si au courant des personnes et des choses du diocèse.

Mgr André (1) venait d'être sacré le 9 Mai, et n'avait pas encore pris possession ; mais le diocèse était administré par M. de L'Archantel, nommé vicaire apostolique, dès la fin de Septembre 1791. Ses pouvoirs en cette qualité venaient de prendre fin, et c'est comme vicaire général de Mgr André, qu'il allait travailler à la réorganisation du clergé, car, comme

(1) « Né à Montluel, en Dauphiné, le 30 Mai 1743, d'une famille honorable, Claude André, après avoir fait ses études ecclésiastiques avec succès et être parvenu au doctorat, devint chanoine de l'église de Troyes, et vice-gérant de l'officialité de ce diocèse. Il ne se souilla pas, à l'époque de la Révolution, par un serment sacrilège. On le désigna comme un ecclésiastique de mérite à Bonaparte, qui le choisit pour remplir le siège de Quimper. Il semble que M. André avait un pressentiment des peines qui l'attendaient dans l'épiscopat ; ce qui est certain, c'est qu'il ne l'accepta qu'avec répugnance. Le 9 Mai 1802, il fut sacré à Paris, dans l'église de Saint-Roch, par M. Cambacérès, archevêque de Rouen et depuis cardinal, assisté de MM. de Baral, évêque de Meaux, et de Duvalk-Pampierre, évêque de Clermont. » *(Notice de l'abbé Tresvaux.)*

le disait Mgr de la Rochelle, il fallait pourvoir à nouveau à toutes les charges et bénéfices : vicaires généraux, chanoines, curés, et avec quels éléments ?

D'un côté, des prêtres constitutionnels, forts de l'appui du gouvernement et prétendant n'être pas oubliés dans le choix des meilleurs postes ; de l'autre, des prêtres demeurés cachés dans le pays, ayant couru les plus grands dangers pour subvenir aux besoins spirituels de leurs paroissiens, ou revenant de l'exil après avoir souffert les douleurs de la déportation et de l'emprisonnement ; et certes, c'était parmi eux que l'administration ecclésiastique pouvait espérer trouver ses meilleurs coopérateurs. Mais ce qui augmentait la difficulté de la réorganisation pour le diocèse de Quimper, était sa circonscription elle-même, qui comprenait, avec tout l'ancien diocèse de Léon, la plus grande partie de l'ancienne Cornouaille, avec une partie notable du diocèse de Tréguier, un canton de celui de Vannes, et deux enclaves du diocèse de Dol. Il fallait donc connaître et gouverner des ecclésiastiques ayant appartenu à quatre diocèses, étrangers à l'ancien diocèse de Cornouaille ; la tâche était bien difficile.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r : *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du N^o du 1^er Février 1898.

Problème de la certitude et l'Apologétique, G. DE PASCAL. — *Edgar Poe idéologue*, II, CAMILLE MAUCLAIR. — *La Petite Revue* (deuxième partie), DICK MAY. — *Problèmes d'Extrême-Orient*, PAUL THIRION. — *Charles Le Goffic*, CAMILLE VERGNIOL. — *Les Restaurations de Versailles*, LOUIS DIMIER. — *L'éducation pour la vie*, GEORGE FONSEGRIVE. — *Chronique politique. — Nouvelles scientifiques et littéraires. — Bibliographie. — Revue des Revues.*

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire de la livraison du 5 Février 1898.

I. La mort d'un homme de lettres. Alphonse Daudet, par le P. V. DELAPORTE. — II. En Extrême-Orient. La Capitale du Japon, par le P. M. DE RATZENHAUSEN. — III. Névrose et Poésie (fin), par le P. H. MARTIN. — IV. Boudaloue inconnu (deuxième article), par le P. H. CHÉROT. — V. De l'émigration, par le P. J.-B. PIOLET. — VI. Livres.

QUESTIONS D'ÉDUCATION : *Ph. Toreilles et E Desplanque*, L'enseignement élémentaire en Roussillon ; *E. Dreyfus-Brisac*, L'éducation nouvelle ; *J. Carré et R. Liquier*, Traité de pédagogie scolaire ; *J. Bonzon*, Le Crime et l'école ; *L. Albanel*, Etudes statistiques sur les enfants traduits en justice ; *L. Bourgeois*, L'éducation de la démocratie française ; *J. Payot*, Aux instituteurs et aux institutrices. — *Abbé Z.-C. Jourdain*, La sainte Eucharistie. — *R. P. Ferdinand*, L'apostolat chrétien dans la famille et dans les relations. — *Abbé Ch. Rolland*, Le paradis sur terre ou le mystère eucharistique. — *Abbé Debroise*, La science du catéchiste. — *Abbé A. Cantel*, Marthe. — *P. de Nolhac*, Le Vigile du Vatican et ses peintures. — *Abbé E. Briand*, Histoire de sainte Radegonde. — *Abbé Th. Leuridan*, Mgr Dehaines.

VII. Evénements de la quinzaine.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

TOUX

Irritations de la Gorge
— du Larynx
— des Bronches

Sont immédiatement calmées par la

PATE REGNAULD
ou le **SIROP REGNAULD**
75 ANS DE SUCCÈS

Prendre un bonbon de pâte ou une cuiller à café de sirop lorsqu'on a envie de tousser.

Boîte de Pâte, 1 fr. 50; *1/2 boîte*, 75 c.; *Sirop*, 2 fr. 50

Toutes Pharmacies et Mme L. FRERE (L. CHAMPIGNY et Cie) *19, rue Jacob, PARIS*

LE SEL VICHY ÉTAT

est vendu dans toutes les pharmacies, dix centimes le paquet pour un litre d'eau et chaque paquet porte les mots Vichy État. On peut recevoir gratis et franco deux paquets échantillon en adressant une carte postale à la maison Adam, 31, boulevard des Italiens, à Paris.

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, Sr** — *rue Kéréon, 3*
QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. Sauvage voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE**, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Bréguet*, etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, **26** fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, **4** fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul,** Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

HISTOIRE D'UN FORGERON

M. L. Lepage qui habite aujourd'hui chez ses enfants, 81, rue de Silly, à Boulogne (Seine), exerçait, il y a quelques années, le pénible état de forgeron en Normandie.

S'il est une profession dure et pénible dans laquelle une vigueur exceptionnelle est nécessaire, c'est bien celle de forgeron. Elle use plus ou moins lentement ceux qui s'y donnent et beaucoup sont obligés d'y renoncer avant l'heure.

M. Lepage d'une nature vigoureuse avait résisté à toutes les fatigues. Il avait doublé sans accroc le cap de la soixantaine, quand subitement il se sentit atteint de rhumatismes, il dut suspendre son travail et la marche même lui devint très difficile. Au bout de quelque temps il lui fut impossible de faire un pas et de se tenir debout. Ses jambes étaient enflées et toutes violacées, le sang ne circulait plus et la paralysie après avoir immobilisé les jambes avait gagné le bras gauche. Malgré tous les médicaments, il restait sans pouvoir faire un mouvement. Ses enfants se décidèrent à le faire venir près d'eux à Boulogne où il resta de longs jours assis dans un fauteuil, immobile et désespéré.

Il lut un jour dans un journal que l'emploi des Pilules Pink pour personnes pâles du Dr Williams avaient ou guéri ou soulagé des personnes atteintes de ce même mal.

Ne serais-je que soulagé, dit-il, essayons. Il essaya et il fit bien. Il fit même mieux, il fit part à MM. Gablin et Cie du résultat qu'il avait obtenu et je fus envoyé par mon journal pour constater les dires de M. Lepage. J'arrivai chez lui à dix heures du matin et je le trouvai cultivant son petit jardin, il vint à moi d'un pas tranquille et je lui expliquai le but de ma visite. Il me raconta ce qu'on peut lire plus haut et me fit un grand éloge des pilules Pink. J'en ai pris une douzaine de boîtes, me dit-il, et petit à petit j'ai senti mes forces revenir. Vous voyez qu'aujourd'hui je marche librement ce que je n'ai pu faire pendant trois ans, je travaille facilement au ménage de mes enfants, au jardin, et j'espère d'ici peu reprendre mon métier de forgeron que j'aime malgré sa dureté. Je n'abandonnerai pas le traitement dans ce seul but.

Je vous autorise de tout mon cœur à reproduire ce que je viens de vous dire.

Ceux qui feront usage des Pilules Pink en obtiendront les meilleurs résultats. Elles sont efficaces pour l'anémie, la paralysie, ataxie locomotrice, rhumatisme, sciatique, névralgie, danse de Saint-Guy, maux de tête, névroses, scrofules, etc. ; elles sont un régénérateur du sang et un tonique des nerfs. Elles redonnent de belles couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme et produisent sur les hommes une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les excès.

En vente chez tous les pharmaciens, mais on peut se les procurer au dépôt principal, Gablin et Cie (phamacien de 1re cl.), 3, cité Trévise, Paris, à 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes, franco contre mandat-poste.

Archives diocésaines d Qu.nper et Léon

ARTICLES POUR ECCLÉSIASTIQUES

MICHEL QUÉINEC

QUIMPER, 11, rue Keréon (près la Cathédrale).

CHAPEAUX castor de Lyon, de laine, de mérinos ; **Barrettes** ; Ceintures : **Rabats** ; **Faux-cols** en caoutchouc et en toile ; **Mouchoirs** blancs et couleurs.

Fournitures pour réparations de soutanes et douillettes : **Boutons, Agrafes, Fil, Ganse.**

Un grand choix de **Foulards** noirs et autres.

Articles de voyage et d'entrée scolaire : *Malles, Valises, Sacs à main et à courroie* en tous genres, *Sacoches.*

Je tiens, pour mes compatriotes de la campagne, tout ce qui est nécessaire à leur habillement : *Chapeaux, coton, drap, laine,* etc.

VINS DE BORDEAUX

HENRI BOUTIN, Propriétaire

Fournisseur du Clergé et des Communautés, **VILLENAVE D'ORNON** (Gironde).

Échantillons et Prix franco.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**

Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

13e ANNÉE. Vendredi 18 Février 1898. N° 7.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse,* rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard,* avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE. — *I.* Les Quarante Heures.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Lettre pastorale et Mandement de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon, pour le saint temps du Carême de 1898 (à suivre) ; Visite pastorale ; Nominations dans le clergé ; Voyage de Monseigneur à Rome ; Saint-Pol-de-Léon ; Lettre de M. le Recteur de Saint-Pierre-Port, à Guernesey ; Les œuvres de mer.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Evreux ; Paris ; Luçon ; Touchantes manifestations ; La famine en Arménie.

IV. Dernière heure.

V. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 20 Février. — Quinquagésime. Office du jour ; semi-double. Violet.

Vêpres du Dimanche, avec les Suffrages.

Lundi, 21. — Office de la férie ; simple. Violet. — ou Office votif des saints Anges ; semi-double. Blanc.

Mardi, 22. — La Chaire de s. Pierre à Antioche. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 23. — Mercredi des Cendres. Office du jour ; simple. Violet.

Jeudi, 24. — S. MATHIAS, APÔTRE. Double de 2e classe. Rouge.

Vendredi, 25. — La Couronne d'Epines de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Double-majeur. Rouge.

Samedi, 26. — Ste Marguerite de Cortone, Pénitente *(au Supplément).* Semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Ursulines de Carhaix	du 17 au 20 Février.
Hôpital de Lesneven	du 21 au 25 Février.
Hôpital civil de Brest	du 26 au 28 Février.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Les Quarante-Heures.

C'est à Milan, vers 1534, que l'on commença d'abord à adorer le T. Saint-Sacrement, pendant 40 heures de suite, en mémoire du temps que le corps adorable du Sauveur passa dans le tombeau.

La dévotion se répandit rapidement ; saint Philippe de Néri fut un de ses propagateurs (1548), et le Pape Clément VIII, par sa Bulle *Graves et diuturnæ*, du 25 Novembre 1592 — en vue de remédier aux malheurs dont l'Eglise était alors affligée, — l'établit définitivement et ordonna que, toute l'année, les prières se fissent dans les églises désignées, en commençant, au 1er Dimanche de l'Avent, dans la chapelle du palais apostolique... Paul V notamment (1606) confirma ces dispositions.

Voilà ce que l'on peut appeler la « dévotion mère », concédée d'abord pour Rome, et autorisée ensuite dans les villes où les églises étaient assez nombreuses pour que l'adoration pût s'y faire successivement et sans interruption.....

Mais, par ailleurs, on avait déjà introduit à Rome, depuis la Septuagésime jusqu'au Mercredi des Cendres, le pieux usage d'exposer, pendant quelques jours, le Saint-Sacrement à la vénération des fidèles, *en forme de Quarante-Heures*. Le but était de réparer les désordres qui se commettent particulièrement dans les jours du carnaval... Telle est la dévotion qui se pratique, dans nos églises et chapelles, le Dimanche de la Quinquagésime et les deux jours suivants, et à laquelle les Souverains Pontifes, Benoît XIV le premier (1749), puis Clément XIII... ont accordé une indulgence plénière à gagner, *une fois* pendant les trois jours, à ceux qui s'étant confessés et ayant communié, visiteront dévotement le Saint-Sacrement dans une des églises où il est exposé.

La durée de la visite, fixée d'abord à *une heure* entière d'adoration, a été réduite « au temps que l'on peut commodément passer dans l'église ». (D'après le P. Béringer, I, 261-264).

Que chacun profite des moments qu'il peut avoir de libres en ces jours, que tant d'autres donnent aux futilités !

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Saint-Corentin. — *Dimanche de la Quinquagésime.* — Prières des Quarante Heures. A la première messe, bénédiction et exposition du Saint Sacrement, qui reste exposé jusqu'aux vêpres.

Lundi et Mardi, bénédiction et exposition à la première messe. A 9 heures, grand'messe ; à 4 heures, vêpres suivies de la bénédiction.

Mercredi, un quart d'heure avant la première messe, bénédiction et imposition des Cendres.

A 10 heures, bénédiction solennelle des Cendres et grand'messe.

— Eglise Saint-Mathieu. — *Dimanche, Lundi et Mardi*, exposition des XL heures. Le Saint Sacrement restera exposé, chaque jour, depuis la première messe jusqu'aux vêpres, qui seront chantées, le dimanche, à 3 heures, et, les autres jours, à 4 heures. Après les vêpres, bénédiction.

Mercredi, bénédiction solennelle des Cendres et grand'messe, à 8 h. 1/2.

LETTRE PASTORALE & MANDEMENT

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

Pour le SAINT TEMPS du CARÊME de l'an 1898.

L'EMPLOI DU TEMPS

HENRI-VICTOR-FÉLIX VALLEAU, par la grâce de Dieu et du Saint-Siege apostolique, Evêque de Quimper et de Léon,

Au Clergé et aux Fideles de Notre Diocese, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nos Très Chers Frères,

Un profond penseur a dit : « Le temps est un éclair dans l'éternité de Dieu. » Pourtant, ces jours qui fuient si vite sont, au dire du philosophe païen, la seule chose qui nous appartienne. « *Omnia aliena sunt, tempus autem nostrum est.* »

Nous naissons dépouillés de tout, la nature nous met seulement en possession du temps. C'est avec ce bien que nous devons acquérir ce que nous n'avons pas. Rien, par conséquent, ne doit nous être plus cher. Trésor précieux, nous devons en ménager la richesse, de manière à l'employer sans parcimonie comme sans prodigalité. L'Evangile nous trace la voie que nous avons à suivre, dans l'admirable parabole des trésors confiés aux serviteurs.

Mais le temps qui, d'une main, nous donne tout : la force, la raison, le savoir, d'une autre main nous enlève ce qu'il nous donne, si nous ne savons pas en profiter sur l'heure. Après nous avoir donné la vie, il nous conduit à la mort avec une rapidité que rien ne saurait égaler. Aussi, dans ces chants, si remplis d'une haute mélancolie, que l'Esprit-Saint met sur les lèvres du Roi-Prophète, David, devenu vieux, s'étonne de la rapidité de sa course à travers les années, et s'écrie : « Mes jours ont décliné comme l'ombre, et ma vie s'est fanée comme la fleur des champs : *Dies mei sicut umbra declinaverunt et ego sicut fœnum arui.* » (Ps. 101.)

« La plus folle de toutes nos erreurs, dit un auteur, c'est que nous ne croyons jamais avoir vécu, mais toujours être sur le point de vivre. » Nous nous promettons, en effet, d'être sages un jour, et trop souvent cette promesse se prolonge d'âge en âge, sans jamais arriver à la réalité. La veille de la

Archives diocésaines d Qu.nper et Léon

mort, le vieillard la renouvelle encore, et jusqu'à son dernier souffle, on le voit se bercer de l'espoir d'une sagesse qui n'aura été qu'un rêve.

Savoir employer ce moment si court qui s'appelle le temps est la grande science de l'humanité. Pour être sage, il faut le considérer comme un trésor que Dieu nous confie pour acheter l'éternité.

Il Nous a semblé, N. T. C. F., que ce sujet, de l'emploi du temps, offrait à nos méditations un thème fécond et capable de donner à nos âmes ces pensées graves qui conviennent à l'esprit de l'Eglise, au moment de la sainte Quarantaine ; de plus, n'est-il pas en rapport avec les circonstances, et, s'il pouvait arrêter l'effervescence irréfléchie de quelques-uns, n'aurait-il pas atteint son but ?

I

Le temps se montre à nous sous trois aspects divers : le passé, le présent et l'avenir. Le passé, ce sont ces jours qui ont disparu comme une ombre ; le présent est le moment rapide qui sépare le passé de l'avenir, cet éclair fuyant qui brille et disparaît ; l'avenir est l'espérance de notre vie, ce soleil dont les rayons se succèdent à l'horizon.

Nous ne vous demanderons pas, N. T. C. F., si votre passé a été rapide. Nous savons que le passé est un torrent qui fuit, et que tel est le vol des heures, que, au dire du poète, nous ne leur donnons un nom que lorsqu'elles ne sont plus. Non, ce n'est pas dans la rapidité du temps que Nous prendrons Nos enseignements, quelle que soit, du reste, la leçon qu'elle Nous donne. Nous voulons tout d'abord vous inviter à scruter votre passé et vous engager à en peser la valeur.

L'auteur sacré nous enseigne, en bien des endroits, que le passé ne saurait tomber dans l'oubli, mais qu'il sera l'objet du jugement de Dieu à notre égard.

Sachez-le bien, votre passé, dans sa rapidité, n'est point semblable au sillage du vaisseau, qui s'efface, aussitôt son passage ; mais il ressemble aux vagues pressées des mers, qui laissent sur le sable des traces profondes. Le sillon que vous creusez par vos œuvres demeure et produit la semence que vous y aurez jetée.

Dans ce champ du passé, beaucoup d'hommes ont semé avec ardeur une vie pleine d'œuvres méritoires. Ce sont les sages, les vrais enfants de Dieu, les vrais chrétiens. Leur bras a été vaillant. Ils ont su remplir leur tâche d'hommes, de pères de famille, de citoyens ; partout où la Providence les a conduits, ils sont restés fidèles à leurs devoirs. Comme de bons serviteurs, ils peuvent compter sur le salaire et sur cette récompense incomparable, *merces magna nimis,* dont parle l'apôtre saint Paul.

Nous espérons, N. T. C. F., que, dans ce pays si chrétien, où la conscience est encore si droite, où l'on comprend si bien le prix d'un devoir, il y a de nombreux fidèles qui n'ont rien perdu du temps que Dieu leur a donné. Pour ceux-là, ils n'ont qu'à poursuivre leur tâche, à accumuler leur richesse, à grandir leur trésor. Ils entendront un jour Dieu leur dire : « Courage, bon serviteur, entrez dans l'heureuse demeure de votre Dieu ! *Euge serve bone, intra in gaudium Domini tui !* »

Mais à côté de ces sages travailleurs, combien n'y a-t-il pas qui ont follement oublié que le temps est un dépôt dont ils devaient tirer un parti honnête ! « Fils de l'homme, dit le Prophète, percez la muraille et voyez ce qu'elle cache : *Fili hominis, fode parietem et vide abominationes pessimas.* » Les insensés, qu'ils percent la muraille de leur passé et qu'y trouveront-ils, trop souvent ? Des haines, des colères, des vengeances, des mensonges, des calomnies odieuses, des injustices, des pensées et souvent des actions détestables. Ils n'ont rien fait pour Dieu, ni pour le bien, ni pour la vertu. Ils ont tout fait pour la satisfaction de leurs passions, pour le contentement de leur orgueil. Leur vie, toute remplie d'actes d'égoïsme et de paresse, sera semblable à un champ tout couvert de ronces et d'épines, où pas une fleur, pas un épi ne réjouira le regard.

Quelle responsabilité effrayante devant le juste Juge ! Comme ils mériteront ses inexorables jugements, s'ils ne réparent pas leur coupable passé ! Dieu leur a donné l'intelligence, et au lieu de l'éclairer au foyer de la Foi, ils ont laissé s'éteindre en eux cette flamme divine, en se livrant aux mensonges de l'incrédulité. Cette grâce du baptême, qu'ils avaient reçue dès la première heure, bien loin d'en profiter, ils l'ont traînée dans la boue. Cette vertu qu'ils auraient dû pratiquer, ils l'ont repoussée, pour se livrer à tous les entraînements de leurs passions. Il n'y a pas un acte de leur vie qui ne soit marqué au coin de l'orgueil et du mensonge. Contrairement aux prescriptions de l'Evangile, ils n'ont ni aimé la vérité, ni pratiqué la charité.

En présence d'un tel passé, que leur reste-t-il à faire ? Ils doivent, tout d'abord, N. T. C. F., se rendre compte de leur état et voir leur responsabilité devant Dieu. Comme le Roi-Prophète, ils doivent « mettre leurs fautes devant leurs yeux, *peccatum meum contra me est semper.* » (Ps. L, 4.) Ils doivent, par dessus tout, et quelle que soit la grandeur de leurs fautes, se souvenir que Dieu est toujours miséricordieux lorsqu'Il voit le repentir sincère.

Si donc le passé a été mauvais ou nul et sans fruit, c'est le présent qui doit leur servir à réparer leurs fautes.

(A suivre.)

Archives diocésaines d Qu..nper et Léon

Dispositif.

Le saint nom de Dieu invoqué,

Après avoir pris l'avis de Nos vénérables frères, les Chanoines et Chapitre de Notre église cathédrale, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1er. — Nous rappelons aux fidèles l'obligation de faire pénitence pendant le saint temps du Carême et d'observer les lois de l'Eglise au sujet du jeûne et de l'abstinence.

Art. 2. — En vertu d'un Indult Apostolique, en date du 18 Février 1897, Nous permettons d'user d'aliments gras, pendant le Carême, jusqu'au mardi de la Semaine Sainte inclusivement, les dimanche, lundi, mardi, jeudi et samedi, excepté le samedi des Quatre-Temps. Cette permission s'étend, le dimanche, à tous les repas et, les autres jours, à un seul.

On ne peut manger de la viande et du poisson au même repas, même le dimanche.

Les personnes qui ne sont pas obligées au jeûne ou qui en sont dispensées, peuvent user d'aliments gras plusieurs fois dans la journée.

Art. 3. — Nous permettons l'usage du beurre, du lait et du fromage, pendant tout le Carême, et des œufs jusqu'au Mardi-Saint inclusivement.

Art. 4. — MM. les Chanoines, Curés, Recteurs et Aumôniers pourront, pourvu que ce ne soit pas d'une manière générale, déclarer dispensée du jeûne et de l'abstinence toute personne qui aurait des motifs légitimes.

Art. 5. — En vertu d'un Indult, en date du 18 Février 1897, Nous accordons, d'une manière générale, pour cette année, la dispense de l'abstinence du samedi. Cette dispense n'est pas donnée pour les samedis dans lesquels il y a obligation de jeûner pour les fidèles.

Art. 6. — En vertu d'un Indult du 18 Février 1897, Nous dispensons de l'abstinence, le jour de saint Marc et les trois jours des Rogations.

Art. 7. — Les personnes qui profiteront des dites dispenses sont tenues en conscience de faire une aumône proportionnée à leurs facultés. Cette aumône pourra être remise à MM. les Curés, Recteurs, Aumôniers ou Confesseurs, ou déposée dans un tronc, et sera envoyée au Secrétariat de l'Evêché.

Art. 8. — Si MM. les Curés et Recteurs ont de graves raisons de le faire, ils pourront ouvrir le temps pascal, le dimanche de la Passion et le fermer, le dimanche du Bon-Pasteur.

Art. 9. — Une quête sera faite pour les Lieux-Saints, le Vendredi-Saint.

Et sera Notre présente lettre pastorale lue, le dimanche avant le Carême, au prône de la grand'messe, dans toutes les églises du diocèse.

Donné à Quimper, sous Notre seing et le contre-seing de

Notre Secrétaire, le 10 Février 1898, fête de sainte Scholastique, vierge.

† HENRI-VICTOR,
Évêque de Quimper et de Léon.

Par Mandement de Monseigneur :
QUEINNEC, CH. HON., Secrétaire.

Nous prions nos confrères de vouloir bien nous envoyer les noms des prédicateurs de la station du Carême dans leurs paroisses.

Nous nous proposons d'en publier la liste, dans notre prochain numéro.

Visite pastorale. — Nos confrères ont déjà remarqué que le tableau de la Visite pastorale pour la présente année ne figure pas, comme d'habitude, à la suite du Mandement du Carême.

Des circonstances particulières font différer de quelques jours la publication de la tournée de Confirmation ; elle sera annoncée, aussitôt que possible, par une circulaire spéciale.

Nominations dans le Clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Kerouanton, vicaire à Henvic, vicaire à Plounéour-Trez, en remplacement de M. Guéguen, qui devient chapelain à Plougastel-Daoulas ;

M. Salaün, jeune prêtre, de Saint-Martin de Brest, vicaire à Henvic ;

M. L'Helgoualc'h, jeune prêtre, de Plomeur, vicaire à Sibiril.

Voyage de Monseigneur à Rome. — Mgr l'Evêque a quitté Quimper, lundi soir, par le train de 4 h. 33. Après quelques heures passées à Paris, Sa Grandeur est repartie pour Nice, afin de rendre à Mgr Chapon la visite que celui-ci lui a faite, l'été dernier : Elle arrivera à Rome, dans les premiers jours de la semaine prochaine.

Nous sommes heureux et fiers de donner, aujourd'hui, le chiffre exact des aumônes que l'Evêque de Quimper aura à présenter au Père commun, au nom de ses diocésains : les offrandes recueillies pour le denier de Saint-Pierre, depuis le dernier voyage *ad limina*, montent à 65,600 fr. C'est la plus éloquente réponse à ceux qui ont voulu mettre en doute la constante générosité des fidèles. Le nombre de messes pour *l'Œuvre de Saint-Joachim* inscrites au Secrétariat de l'Evêché et que M. le chanoine Queinnec transmet à Rome est exactement de 4,395. D'autres, on le sait, ont été adressées à divers journaux, notamment à *l'Univers*, par le doyenné de Saint-Renan, le 13 Février...

Notre-Seigneur, qui promet de rendre au centuple l'aumône

Archives diocésaines de Quimper et Léon

faite au moindre de ses frères, ne peut manquer de récompenser, par une large effusion de grâces, ces pieuses libéralités envers son Vicaire ici-bas.

***

Outre Mgr Dulong de Rosnay, un autre pèlerin de notre diocèse vient de prendre le chemin de Rome, où il se trouvera avec S. G. Mgr Valleau : c'est M. Quidelleur, chanoine titulaire de la Cathédrale.

Saint-Pol-de-Léon. — **Pour les victimes du « Channel-Queen ».** — Nous avons raconté brièvement, dans notre dernier numéro, le terrible malheur qui a mis en deuil la région de Roscoff et de Saint-Pol. Nous empruntons les détails suivants à *La Résistance*, de Morlaix.

Jeudi 10 février à 9 heures, a eu lieu, dans l'église paroissiale de Roscoff, un service funèbre solennel pour les victimes disparues dans la catastrophe.

M. le Recteur de Roscoff officiait, entouré d'un nombreux clergé. L'église était absolument comble, et de nombreuses personnes ont dû rester debout sous le porche de l'entrée.

Dans l'assistance on remarquait Mgr Dulong de Rosnay, M. de Guébriant, maire de Saint-Pol, M. le comte de la Sayette, M. Delarue, représentant M. le comte de Mun malade, le conseil municipal de Roscoff au grand complet, M. le maire de l'île de Batz, M. de Kerdrel, adjoint au maire de Saint-Pol, M. le Recteur de Santec, etc., etc.

Au moment de l'absoute, Mgr Dulong de Rosnay s'est avancé jusqu'à la table de communion, et dans une de ces allocutions vibrantes dont il a le secret, il a exprimé éloquemment les sentiments de tous devant le terrible malheur qui met en deuil tant de familles.

Il a retracé l'existence aventureuse de ces maraîchers bretons, quittant chaque année leur foyer, pour aller sur la terre étrangère vendre eux-mêmes les produits de leurs travaux. Il a montré comment, dans cette vie pleine de hasards, la foi chrétienne servait de soutien et de reconfort à ces âmes rudes et fortes.

Les paroles de l'éminent prélat ont vivement impressionné l'assistance et l'orateur était lui-même très ému. Quand il s'est tu, bien des yeux étaient pleins de larmes et, pendant quelques minutes, on n'a plus entendu que des sanglots.

Mgr Dulong de Rosnay a ensuite donné l'absoute et la cérémonie s'est terminée, au milieu de la plus poignante émotion, que la solennité du service et le pieux recueillement de tous ne pouvaient réussir à dissimuler.

A. Cavalier.

Le même journal ajoute que « *toutes* les victimes appartiennent à de très pauvres familles et n'ayant la plupart pour soutien que le travail des malheureux disparus. Jamais, dit notre confrère, le devoir de la charité n'aura été plus indispensable, plus impérieux. »

Les fonds sont centralisés par un comité composé des deux maires de Saint-Pol et de Roscoff, de M. le Curé de Saint-Pol et de M. le Recteur de Roscoff, qui remplit les fonctions de trésorier.

On peut souscrire aux bureaux de *La Résistance*, 2, rue de Ploujean, Morlaix.

***

Mgr l'Evêque de Quimper a reçu la lettre suivante, que nous sommes heureux de publier. Elle intéressera certainement nos lecteurs.

S. Peter Port Rectory, Guernsey,
8 Février 1898.

Monseigneur,

Votre Grandeur aura peut-être appris la triste nouvelle du naufrage, sur les côtes de notre île de Guernesey, du steamer *Channel Queen*. Parmi les victimes de ce naufrage se trouvaient quatorze Bretons, vendeurs d'oignons, qui retournaient avec trente autres compagnons dans leurs foyers, à Saint-Pol et Roscoff. La sympathie publique en Angleterre et ici a tout de suite éclaté en faveur des survivants français et anglais, et on organise en ce moment des secours pour ceux qui ont été sauvés par les efforts de nos braves pêcheurs. Moi-même ayant l'habitude de passer toutes mes vacances dans votre chère Bretagne, et connaissant bien les villes de Saint-Pol et de Roscoff et la pauvreté des paysans de ce pays, j'ai pensé à la détresse où seraient plongées les familles des trépassés. Aussi ai-je obtenu des deux patrons des vendeurs d'oignons des détails sur l'état de ces familles : et j'ai écrit tout de suite aux journaux anglais et guernesiais, demandant des secours pour ces pauvres gens. J'ai annoncé que je recevrais les contributions qu'on pourrait m'adresser et que je ferais parvenir l'argent aux Curés de Saint-Pol et de Roscoff, lesquels je prierais de vouloir bien distribuer ces secours à ceux que le malheur aurait le plus cruellement éprouvés. J'ai rappelé à mes compatriotes le souvenir du naufrage du *Drummond Castle*, et l'intrépidité et la charité chrétienne que les braves gens d'Ouessant et de Molène avaient montrées envers les Anglais victimes de ce malheur. Mes lettres ne viennent que de paraître dans les journaux, et déjà on m'envoie des sommes considérables, que je désire envoyer sans délai à Messieurs les Curés. *Bis dat qui cito dat*, et j'aimerais ne pas tarder à leur remettre quelques centaines de francs pour commencer.

Je n'ai pas l'honneur de connaître ces dignes prêtres, et j'ai pensé que Votre Grandeur daignerait peut-être s'associer à cette œuvre charitable. Je vous prie donc, Monseigneur, de remettre à Messieurs les Curés de Saint-Pol et de Roscoff les mille francs que j'ai l'honneur de vous envoyer, et de les prier d'en faire la distribution, selon leur discrétion, aux familles les plus nécessiteuses des noyés.

Un seul corps parmi ceux des Bretons a été retrouvé, et a été enterré dans le cimetière de l'église de Saint-Samson ; un grand nombre des habitants, y compris plusieurs des principaux officiers de l'île, assistaient aux funérailles.

Votre Grandeur pourra assurer Messieurs les Curés, que la plus vive sympathie a été montrée ici envers nos frères Français, et j'espère que la charité de notre population démontrera que nous nous associons vivement à leur douleur.

J'ai encore une faveur à demander à Votre Grandeur : c'est de faire publier ces faits dans les principaux journaux de votre diocèse, ce qui

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ne manquera pas de contribuer à la paix et à la bonne entente qui régnent aujourd'hui entre nos deux pays. Je m'estime heureux, Monseigneur, de pouvoir prendre part à cette œuvre de charité, car la Bretagne est pour moi un pays plein de charme. Par une coïncidence curieuse, mon frère, Austin Lee, de l'Ambassade britannique, à Paris, a accompagné un autre Guernesiais, M. Le Marchant Gorsdin, à Molène et à Ouessant, il n'y a pas longtemps, pour représenter l'Angleterre, lors de la distribution des offrandes faites par notre pays à nos bienfaiteurs Bretons.

J'espère, Monseigneur, que Votre Grandeur me pardonnera mon indiscrétion et qu'Elle me permettra de lui offrir mes plus sincères hommages.

G.-E. Lee,
Recteur de St-Pierre-Port, à Guernesey.

Les Œuvres de mer. — Nous venons de recevoir le *Bulletin annuel des Œuvres de mer*, pour 1897. C'est une charmante brochure de 84 pages, illustrée de belles photogravures représentant des scènes de la vie de nos pêcheurs de Terre-Neuve et d'Islande.

Ce qui offre plus d'intérêt encore, ce sont les récits, où « les faits sont exposés sans commentaires, pour que chacun en dégage les enseignements, les satisfactions, les espérances et les devoirs qu'ils comportent.

« Les amis des marins qui liront ces lignes seront heureux d'apprendre que le mouvement de sympathie, qui a déjà lancé deux navires-hôpitaux sur les mers a eu dans un autre ordre les résultats les plus heureux. Des Maisons de famille, jugées impossibles à établir, se sont ouvertes dans différents ports. Parmi les plus récentes, nous citerons celles de Bordeaux et de Nantes, la première surtout, où des résultats admirables ont été atteints. Nos marins ne sont plus oubliés dans la grande famille française, et nous avons les preuves les plus certaines qu'ils savent apprécier à leur valeur les efforts qui ont été faits en leur faveur.....

« Tous les Comités sont également zélés, et leur mérite ne peut se mesurer au chiffre des recettes ;... mais comment résister à citer, à titre d'exemples, les admirables collectes de Saint-Malo-Saint-Servan, de Brest, du Hâvre, de Bayonne, de Paris ?...

« La persévérance des bienfaiteurs des Œuvres de Mer, les industries croissantes de leur zèle permettront, il n'en faut pas douter, de satisfaire, avant bien longtemps, les légitimes impatiences que le Conseil de l'Œuvre est le premier à partager. »

On sait que le président de l'Œuvre est M. l'amiral Lafont, et le Secrétaire général M. B. Bailly. Le siège de l'Œuvre est 5, rue Bayard, Paris, d'où le *Bulletin* sera envoyé à toutes les personnes qui en font la demande. — On peut s'adresser également, pour les communications et les offrandes, aux comités locaux de Brest (présidente : Mme l'amirale Barréra) ou de Quimper (présidente : Mme Halna du Fretay, rue Verdelet).

La langue bretonne dans les écoles. — A plusieurs reprises, la *Semaine religieuse* a parlé de cette question capitale et d'un si puissant intérêt que, dans les congrès récents, tenus dans les diocèses de notre région, elle a été l'objet d'études les plus sérieuses et les plus approfondies.

Des appels pressants et réitérés ont été faits à la bonne volonté des auteurs et des traducteurs bretons, principalement en ce qui touche les ouvrages destinés à exposer ou à défendre la doctrine catholique.

Ces appels ont été entendus, et les écoles du diocèse de Quimper ne tarderont pas, sous ce rapport, à obtenir la plus entière satisfaction. En effet, nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs qu'une *Histoire sainte*, en breton, composée avec talent et conçue de la façon la plus heureuse, est actuellement en préparation.

Nous y reviendrons, nous contentant, aujourd'hui, de donner le nom de l'auteur, M. Nicolas, recteur de Plomodiern, dont les précédents ouvrages sont si appréciés.

Nous aurons également à parler, sous peu, de deux opuscules bretons, destinés à combattre le « péril protestant », sur lequel, nous le répétons, il n'est plus permis de fermer les yeux.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Lundi 13 Février, à l'occasion de l'anniversaire de son sacerdoce, le Souverain Pontife a célébré la messe à Saint-Pierre, à l'autel de la Confession. Parmi les 50,000 personnes présentes, se trouvaient environ 15,000 pèlerins venus de diverses régions d'Italie, les membres des Associations catholiques de la ville et nombre d'étrangers. Le corps diplomatique et l'aristocratie romaine avaient pris place en des tribunes spéciales.

Le Saint-Père, précédé du cortège qui défilait par la grande nef, est arrivé à 9 h. 1/2, porté sur la *Sedia gestatoria*, il a été longuement acclamé.

Après la messe, Léon XIII a entonné le *Te Deum*, que l'assistance a continué ; ensuite devant l'autel de la Confession il a donné, d'une voix forte, la bénédiction pontificale. A 10 h. 50, il a quitté la Basilique, salué de nouveaux applaudissements.

Dimanche prochain, 20, Sa Sainteté célébrera le 20me anniversaire de son élection et, le 3 Mars, le 20me anniversaire de son couronnement.

Ad multos annos !

Evreux. — **Mort de Mgr Colomb.** — Un nouveau vide vient de se produire dans l'épiscopat français : Mgr Colomb, évêque d'Evreux, est mort, le 9 Février. Nous empruntons à la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Semaine religieuse du diocèse les détails sur cette fin si inattendue.

Monseigneur, remis d'une grippe, d'ailleurs bénigne, devait, dimanche (13), présider une cérémonie à Saint-Roch, à Paris, et partir pour Rome, samedi de la semaine prochaine.

Mardi, il était particulièrement gai, et il avait travaillé jusqu'à 9 h. 1/2 du soir. Mercredi matin, à 6 heures, il appela son domestique qui arriva aussitôt : « Léon, lui dit-il, j'ai grand mal à la tête. » Et comme le fidèle serviteur lui proposait un remède : « C'est inutile, répondit Monseigneur, le mal augmente. » Et deux larmes coulèrent de ses yeux : il perdit connaissance. Effrayé, son domestique courut chercher M. l'abbé Gondet, secrétaire particulier de Monseigneur, et M. l'abbé Archelet, du clergé d'Avignon, de passage à l'évêché. Quand ils arrivèrent deux minutes après, Monseigneur râlait. Immédiatement appelés, les docteurs Veslin et Régimbart accoururent, l'état de l'auguste malade leur parut désespéré, et ils conseillèrent de lui donner immédiatement les derniers sacrements. Tout ce que nous venons de raconter s'était passé en une demi-heure. Il était 6 h. 1/2.

M. le chanoine Pichou, qui arrivait à la Cathédrale, accourut aussitôt près de Monseigneur et lui administra l'Extrême-Onction, qu'il fit suivre des prières des agonisants.

A 7 h. 3/4, Monseigneur rendait le dernier soupir.

Le vénéré défunt était né à Valence, en 1843 ; vicaire général de ce diocèse, il avait été sacré évêque, il y a juste 17 mois, le 8 Septembre 1896. Mgr Colomb laisse des regrets universels à Evreux, où sa grande bonté et son inépuisable charité lui avaient gagné tous les cœurs.

Les obsèques ont eu lieu, mardi 15, sous la présidence du Cardinal Archevêque de Rouen.

Paris. — **Mort de M. Ollé-Laprune.** — Un littérateur et philosophe chrétien, membre de l'Université, professeur à l'Ecole normale supérieure, dont nous avons eu occasion de parler, vient de mourir, à l'âge de 58 ans.

M. Ollé-Laprune, dit *La Croix*, avait reçu les sacrements, en pleine connaissance et fait des adieux touchants aux siens, et répondait aux regrets qu'on lui manifestait : « Dieu n'a pas besoin des hommes, mais il demande des sacrifices. »

Selon ses désirs, il ne doit y avoir ni fleurs ni discours à ses funérailles.

Luçon. — Mgr Catteau, Evêque de Luçon, est parti, mardi 14 Février, pour Rome, où il accomplit son voyage *ad limina*.

Touchantes manifestations. — La Sœur Eléosippe. — Nous lisons dans le *Patriote Orléanais* :

« Nos lecteurs n'ont certainement pas oublié le cas de cette bonne religieuse, la Sœur Eléosippe, qui, il y a quelques mois, fut traduite, sur la dénonciation d'un sectaire, devant le Tribunal correctionnel d'Auxerre, sous l'inculpation d'exercice illégal de la médecine. Son crime était d'avoir distribué gratuitement quelques remèdes et donné ses soins à des malades, dont quelques uns étaient éloignés de plus de 12 kilomètres du médecin et du pharmacien.

Le Tribunal condamna Sœur Eléosippe à 500 francs d'amende et huit jours de prison ! Mais la population de Cudot, où Sœur Eléosippe avait opéré son charitable ministère, exigea que la condamnée interjetât appel. La Cour de Paris cassa le premier jugement, et l'affaire revint devant la Cour d'Orléans, qui *acquitta purement et simplement l'inculpée.*

Quand celle-ci rentra à Cudot, les habitants lui firent une ovation splendide. Cette brave population ne s'en tint pas là : elle paya, par des cotisations volontaires, les frais des deux procès. Enfin, pour couronner son œuvre de gratitude, elle vient d'offrir à Sœur Eléosippe un magnifique Christ d'honneur, acheté par souscription.

La famine en Arménie. — Nous publions cet appel pressant qu'on nous adresse en faveur de nos malheureux frères d'Arménie.

De lugubres nouvelles nous arrivent, par tous les courriers, des provinces reculées de l'empire ottoman, et surtout de Van, de Mouch, de Bitlis. La famine, l'horrible famine, décime en ce moment la population chrétienne. C'est par milliers que les malheureux affamés quittent, en bandes lamentables, leurs villages où ils n'ont plus ni blé, ni seigle, ni orge, ni bétail, — on leur a tout enlevé pendant ces trois années, — pour venir en files interminables dans les villes, dévastées elles-mêmes et réduites à la plus grande misère, afin de mendier le morceau de pain qui doit les empêcher de mourir de faim !

Ils arrivent hâves et épuisés à la porte des missionnaires qui n'ont plus rien à leur donner, et qui s'adressent à nous pour nous supplier de leur venir en aide.

Il ne s'agit plus aujourd'hui, d'après les lettres de nos missionnaires, de sauver tous ces malheureux qui meurent de faim, mais de faire la part du feu, de les sérier, de procéder enfin à des catégories, pour ne secourir que les plus valides, ceux-là seulement qu'il sera possible d'arracher à ce fléau terrible qui décime cruellement la population arménienne.

Elles ne finiront donc pas ces terribles hécatombes ? L'immolation par le fer n'a-t-elle pas été assez horrible ? Faut-il donc encore que, par notre indifférence ou notre égoïsme, nous laissions mourir de faim et d'inanition ces milliers de chrétiens que le fer a épargnés ?

N'entendez-vous pas la clameur immense de ce peuple de martyrs, les appels déchirants de ces veuves et de ces orphelins affamés qui nous demandent, en se tordant les bras de désespoir, un peu de pain pour ne pas mourir ?

Quel grand et sublime exemple nous a donné, à nous les enfants privilégiés — et souvent si peu généreux — de Dieu et de l'Eglise, cette race tout entière, qui a préféré subir la plus horrible des persécutions plutôt que d'apostasier la foi du Christ !

Quel réconfortant spectacle, offert en nos tristes temps, par ce peuple

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qui, pour rester fidèle à la religion des ancêtres, a vu ses biens pillés, ses maisons en flammes, ses provisions détruites, ses femmes outragées, ses vierges enlevées, sa population masculine tomber sous le cimeterre comme une moisson d'épis sous la faucille !

Aujourd'hui, le musulman fatigué d'égorger, mais dont la rage n'est pas assouvie, comprend qu'il n'a plus besoin de continuer ce prodigieux carnage, car il compte sur notre indifférence envers nos frères d'Arménie pendant que la famine fera parmi eux plus de victimes que son yatagan !

Il sait que si nous ne les secourons, au cours de ce douloureux hiver, au moins jusqu'au printemps, la faim détruira plus de chrétiens et fera plus de ravages que les derniers massacres !

Ecoutez ! déjà les gémissements des victimes commencent à s'éteindre. C'est l'agonie qui approche, c'est la nuit, c'est le lourd sommeil des mourants et le lugubre silence du tombeau qui commence à régner, dans ces régions dévastées où la neige recouvre peu à peu d'un froid linceul les milliers de morts qui succombent à la faim.

Chrétiens ! pitié pour vos frères qui meurent de misère et de froid.

Français ! pitié pour cette race qui disparaît par notre faute.

Pitié pour ces milliers d'affamés, survivants des martyrs, qui n'ont plus maintenant qu'à mourir ou à apostasier, si nous ne venons d'urgence à leur aide !

Laisserons-nous cette nation, malheureuse entre toutes, voir ainsi disparaître ses derniers débris, sans lui porter secours ?

Nous supplions la presse française, les journaux de tous les partis, de reproduire notre appel et de rappeler qu'une souscription est ouverte dans nos bureaux, *rue du Regard, 20, à Paris*, d'où nous expédierons d'*urgence* à ces populations si éprouvées, au fur et à mesure qu'on nous les enverra, tous les secours en argent, vêtements, qu'on voudra bien nous adresser.

Mais, hâtons-nous, car l'impitoyable famine n'attend pas, et demain peut-être nos secours arriveraient trop tard !...

F. CHARMETANT,
Directeur général de l'Œuvre d'Orient.

Dernière heure. — On nous communique la dépêche suivante arrivée à l'Evêché : *Nice, 16 Février, 6 h. 36 soir. Sommes à Nice : Parfaitement fait voyage.* QUÉINNEC.

Rhumes. — Toux.
Bronchites.
Catarrhes de la Vessie.

Moyen simple et sûr
d'ASSAINIR L'EAU
de table.

GOUDRON GUYOT
LIQUEUR ou CAPSULES

DOSES : 1 cuiller à café de liqueur par verre d'eau ou 2 à 4 capsules avant chaque repas.

Ce remède ne coûte que **10 centimes par jour.**

Méfiez-vous des contrefaçons et exigez le flacon de la Maison **FRERE, 19, r. Jacob, PARIS**

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

Aux buveurs d'Eau de Vichy.

Les personnes qui ont fait une saison à Vichy ne se laissent pas prendre aux fraudes et substitutions auxquelles se livrent certains commerçants qui, lorsqu'on leur demande de l'eau de Vichy, cherchent à écouler une eau étrangère sous une étiquette à peu près semblable. Le moyen d'éviter cette substitution, c'est de toujours indiquer et exiger la source, telle que *Vichy-Célestins, Vichy-Grande-Grille* ou *Vichy-Hôpital*, de même que pour les pastilles fabriquées avec les sels réellement extraits de ces eaux de Vichy, il faut exiger : *Pastilles Vichy-Etat.*

ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

45, rue Kéréon, QUIMPER **PÊCHE FRÈRES** *45, rue Kéréon, QUIMPER*

Aux prix les plus modérés :

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.
NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION
ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

N. B. — PIERRE PÊCHE, *seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.*

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes*, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

F. PÉZIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

QUIMPER — 6, rue Astor, 6 — QUIMPER

(A côté de la Halle).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, Sr** — *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. Sauvage voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE,** prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Bréguet,* etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

VINS DE BORDEAUX

HENRI BOUTIN, Propriétaire

Fournisseur du Clergé et des Communautés, **VILLENAVE D'ORNON** (Gironde).

Échantillons et Prix franco.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **Mme Ve LE JAMTEL,**

Rue Saint-Yves, à Guingamp (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser

DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF,** Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

13e Année. **Vendredi 25 Février 1898.** N° 8.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine Rospars, Directeur de la *Semaine religieuse,* rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard,* avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : Quimper, librairie Salaun, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Apostolat de la Prière.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Lettre pastorale et Mandement de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon, pour le saint temps du Carême de 1898 (fin) ; Monseigneur à Rome ; Nomination dans le Clergé ; Examens d'admission au Grand-Séminaire, 1898. Prédicateurs de la Station du Carême dans le diocèse ; Œuvre de Saint-François de Sales.

III. Nouvelles du monde catholique : Paris ; Troyes ; Mgr Dusserre ; Hiérarchie catholique, etc.

IV. Les Enfants-Nantais (à suivre).

V. Bibliographie.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 27 Février. — 1er Dimanche du Carême. Office du jour ; semi-double Violet.
Vêpres du Dimanche, avec mémoire du suivant et Suffrages.
Lundi, 28. — S. Ruellin, Evêque *(au Propre diocésain).* Semi-double. Blanc.
Mardi, 1er Mars. — S. Aubin, Evêque *(au Propre diocésain).* Double. Blanc.
Mercredi, 2. — *Quatre-Temps.* — S. Joévin, Evêque *(au Propre diocésain).* Semi-double. Blanc.
Jeudi, 3. — S. Guénolé, Abbé *(au Propre diocésain).* Double-majeur. Blanc.
Vendredi, 4. — *Quatre-Temps.* — Fête de la sainte Lance et des Clous de N.-S. J.-C. *(au Supplément).* Double-majeur. Rouge.
Samedi, 5. — *Quatre-Temps.* — S. Pierre Damien, Evêque, Docteur *(du 23 Février).* Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Hôpital civil de Brest ..... du 26 au 28 Février.
Crozon..... du 1er au 10 Mars.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Mars 1898, approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape : La Dévotion au Crucifix.

Autrefois, la croix était un objet infâme, inspirant la même horreur que provoque en nous, aujourd'hui, la vue d'un gibet ou d'un échafaud. Depuis que le Sauveur du monde l'a teinte de son sang, elle a reçu les marques universelles de la vénération et de l'amour ; elle est même devenue un ornement et une marque d'honneur.

La croix — et mieux encore le *crucifix*, c'est-à-dire la croix portant Notre-Seigneur crucifié — c'est l'image que le chrétien doit préférer à toutes les autres et qu'aucune autre ne peut remplacer ; c'est l'image officielle et liturgique de l'Eglise, celle qui domine l'autel du sacrifice ; c'est l'étendard du Roi des chrétiens, *Vexilla regis*.

Dans toutes les nécessités de notre vie, un regard sur le crucifix sera un remède prompt et efficace. Le crucifix nous enseignera le prix de notre âme, la grandeur du péché, l'amour de Jésus-Christ pour nous ; il nous remettra devant les yeux les grands mystères de l'Incarnation et de la Rédemption ; il nous fera aimer encore davantage la sainte Eucharistie, qui est la perpétuité du sacrifice de la croix.

Et nous, qui faisons profession d'un amour spécial envers le Cœur sacré de Jésus, lorsque nous jetterons un regard sur le crucifix, nous arrêterons tout particulièrement nos yeux sur son côté, qu'il a laissé percer par amour pour nous.

Vénérons donc le crucifix, aimons-le, portons-le sur nos poitrines, donnons-lui — ou plutôt rendons-lui — la place qui lui est due à notre foyer, non seulement dans l'obscurité de l'alcôve, mais dans la pleine lumière du salon ; dressons des croix sur le bord des chemins et des rues, et si les municipalités sectaires ou timides nous refusent ce droit, donnons au Dieu crucifié quelques mètres de notre terre, pour y élever son image.

Plantons aussi la croix sur les tombeaux de ceux que nous aimons, au lieu d'y sculpter des allégories plus ou moins pieuses. C'est Jésus qui est la résurrection et la vie, et lorsqu'il viendra, au dernier jour, pour nous juger, ce sera la croix qui lui servira de sceptre.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que le crucifix reprenne la place que lui est due sur la poitrine des chrétiens, dans leurs maisons et au bord de leurs chemins.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — Dimanche (1er dimanche du Carême), Vêpres à 2 h. 1/2. A l'issue des Vêpres, ouverture de la Station quadragésimale, par le R. P. Ripert, de l'Immaculée Conception, de Rennes.

Pendant le Carême, sermon français : le dimanche, après les Vêpres ; le mardi et le jeudi, à 7 h. 1/2 du soir.

Instruction bretonne : le dimanche, à 7 h. 1/2 du soir, par M. Normand, directeur au Grand-Séminaire ; le mercredi, à la même heure, par le clergé de la paroisse.

Tous les vendredis soir, Chemin de la Croix, à 7 h. 1/2.

N. B. — Tous les vendredis du Carême, la Relique des Trois Gouttes de Sang sera exposée à la vénération des fidèles.

***

Paroisse de Saint-Mathieu. — Le prédicateur de la Station du Carême est le R. P. Guyot, des Missionnaires de N.-D. du Sacré-Cœur, d'Issoudun. Il y aura trois sermons français par semaine, les dimanches, mercredis et vendredis, à 7 h. 1/2 du soir.

Sermon breton, tous les jeudis, à la même heure.

***

Paroisse de Kerfeunteun. — Chapelle de la Mère de Dieu. — Tous les vendredis du Carême, 1re messe, à 6 h. 1/2 ; 2e messe, à 8 heures.

Après la messe, exercice du Chemin de la Croix et bénédiction de la vraie Croix.

Le Clergé est à la disposition des pèlerins pour entendre les confessions.

Tous les dimanches du Carême, les Vêpres sont chantées, à la Mère de Dieu, à 3 heures.

LETTRE PASTORALE & MANDEMENT

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

Pour le SAINT TEMPS du CARÊME de l'an 1898.

L'EMPLOI DU TEMPS

(Fin.)

II

La rapidité du présent, N. T. C. F., nous dit assez avec quel soin nous devons en épargner les moments fugitifs.

Le temps présent, c'est cet éclair qui brille et disparaît aussitôt, c'est le travail de chaque instant. De cette succession non interrompue d'heures dont se compose notre vie, il n'en est pas une qui ne soit destinée par la Providence à l'économie de notre salut. C'est l'enseignement de l'apôtre saint Paul : « *Sive manducatis, sive bibitis, sive aliquid faci-*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tis omnia in gloriam Dei faciatis. » (I Cor., x, 31.) Le repos, le sommeil, les plaisirs, les devoirs de la condition et des bienséances, de la religion ; la santé, la maladie, les événements heureux ou malheureux sont autant d'occasions de vertus à pratiquer et d'efforts à produire sous le regard de Dieu.

Par combien de figures, dans le Saint Evangile, Notre-Seigneur ne nous invite-t-il pas à profiter du moment ! L'eau de la piscine ne guérissait qu'au moment où l'ange la mettait en mouvement. Il faut veiller, la lampe à la main, si l'on veut, avec les vierges prudentes, assister à l'entrée de l'époux au festin. Il ne dit ni son moment, ni son heure, car il viendra sans prévenir et comme un voleur. De même qu'il y a, dans l'état d'un malade, un temps où la moindre imprudence peut causer une complication fatale, de même, il suffit d'un moment pour lui rendre la santé. De même aussi, il suffit d'un moment, d'un acte, d'un effort pour changer une âme, pour rendre un pécheur à la grâce ; et pour ne pas laisser échapper une occasion souveraine, il faut être constamment en éveil et ne rien perdre du présent. « Une heure viendra, dit Notre-Seigneur, où ils me chercheront et ne me trouveront plus. » Que serait devenu Augustin, s'il n'eût, sur-le-champ, cédé à l'inspiration qui lui disait, en lui mettant sous les yeux les Ecritures : « Prends et lis ! » Que serait devenu Ignace de Loyola, s'il n'eût cédé, bien vite, aux sentiments que la lecture de la Vie des Saints avait placés en lui, pendant sa maladie ? Et sainte Thérèse qui, par sa science et sa sainteté, a tant honoré l'Eglise, que serait-elle devenue, si elle n'eût repoussé des tendances à la vanité ? Ces vies si précieuses et si glorieuses pour l'humanité, bien loin de produire cette merveilleuse moisson de grandes œuvres, se fussent passées, comme tant d'autres, sans relief, et ces grandes âmes, créées pour de si nobles missions, n'eussent pas rempli les vues de Dieu, et n'eussent pas mérité d'être comptées parmi celles que Dieu glorifiera pendant l'éternité.

Le présent, N. T. C. F., n'est-ce pas le moment de s'interroger sur son emploi ?

Ce présent si précieux et qu'il faut savoir saisir au vol comme l'occasion, que de chrétiens en abusent ou le dissipent sans utilité, comme le prodigue dissipe sa fortune !

Et vous-mêmes, N. T. C. F., que de fois peut-être ne prolongez-vous pas votre sommeil plus qu'il ne convient ! Que de fois ne donnez-vous pas au jeu les plus belles heures du jour, dépassant ainsi les bornes raisonnables d'un repos ou d'une récréation ! Que d'obligations graves ne négligez-vous pas, pour vous livrer à la paresse et au plaisir ! Que d'instants passés inutilement et consacrés à des conversations prolongées et quelquefois coupables ! Que de vanités, que de futilités consument certaines de vos journées ! Et pendant ce

temps, vous refusez au bon Dieu quelques hommages ou quelques instants de prière ! Comment se fait-il que tant d'hommes soient assez insensés, pour dissiper ainsi follement le présent qui nous échappe si rapidement !

S'il est vrai, N. T. C. F., qu'il y en ait parmi vous qui perdent ainsi un temps si précieux, il convient qu'ils se mettent à l'œuvre, de suite et sans découragement, se rappelant que les ouvriers de la onzième heure méritent comme les autres leur salaire.

Pour réparer ces fautes, il reste l'avenir, ce trésor dont la richesse ne s'épuise que par la mort.

III

L'avenir est un grand bien pour celui qui saura en faire un emploi profitable. C'est le mot que murmure la mère auprès du berceau de son enfant. C'est le mot de celui qui souffre, comme de celui qui est heureux. C'est le mot du laboureur qui sème son grain, de l'ouvrier qui accomplit sa tâche. On aime à le saluer, comme on salue l'arrivée du printemps, on y rêve comme on rêve au soleil d'été, pendant l'hiver. Cet avenir, quel qu'il soit, le chrétien saura l'employer d'une manière utile. S'il apporte des joies, il saura en remercier Dieu ; s'il apporte des douleurs, il saura les porter avec force et courage. Mais cet avenir, il faut le préparer et l'utiliser, à mesure qu'il se présente, car nous ne savons dans quelle mesure Dieu nous le conservera ; Lui seul est éternel.

Un des titres les plus glorieux de la Divinité est celui de « Roi des siècles », qui lui est attribué par saint Paul. « *Regi sæculorum immortali.* » (Tim., I, 17.) Dieu paraît si jaloux de son domaine et du droit qu'il possède sur l'avenir, qu'Il ne le communique à personne. A peine, pour l'accomplissement de son œuvre à travers le monde, en a-t-Il levé le voile aux yeux de ses prophètes. Mais les paroles de l'Evangile restent toujours vraies : « Il ne nous appartient pas de connaître les temps et les moments que Dieu tient en son pouvoir : *Non est vestrum nosse tempora vel momenta quæ Pater posuit in suâ potestate.* » (Act., I, 7.) Aussi, que de fois, dans l'Evangile, le divin Sauveur nous engage à nous défier de l'avenir ! Que de fois, Il insiste sur la fragilité de la vie, semblant nous dire : souvenez-vous que l'assurance de l'avenir est à Dieu seul.

Chose étrange, N. T. C. F., bien que sachant combien il est peu sage de compter sur un long avenir, on vit comme si on ignorait cette vérité si fréquemment affirmée par les événements journaliers. « *Non vivunt homines sed victuri* », disait un ancien. « Les hommes ne vivent pas, mais ils se préparent à vivre. » J'irai, disons-nous toujours, je me divertirai, je bâtirai cette maison, je me convertirai, et, pendant ce temps, la tête blanchit, les années s'écoulent, la mort s'approche et sa main s'étend sur nous, au milieu de nos projets d'avenir.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Insensés que nous sommes, de bâtir ainsi sur un terrain qui ne nous appartient pas !

Dieu, sans doute, N. T. C. F., ne nous défend pas de former des projets ; le sage ne s'engage jamais sans étudier sa route, comme le matelot ne s'aventure jamais sur les flots, sans consulter l'horizon. Lui-même nous recommande la prudence dans tous nos actes. « Qui donc, dit-Il, en saint Luc, entreprendrait une construction sans en prévoir la dépense? » Mais Il ne veut pas que nous attendions au lendemain, pour bien faire et remplir notre trésor. Si nous comptons trop sur les jours à venir, Il peut nous appeler à Lui, au milieu de nos projets, et se faire notre juge irrité, en voyant nos mains vides, malgré le temps qu'Il nous a donné pour les remplir.

Tels sont les grands enseignements que Nous devions vous mettre sous les yeux. Formez des projets, mais n'attendez pas au lendemain pour les mettre à exécution.

Parmi ces projets divers, que forme sans cesse l'esprit inquiet de l'homme, ne convient-il pas de chercher quels sont ceux que la sagesse lui recommandent en premier lieu ? L'homme sage, N. T. C. F., ne doit jamais sacrifier des intérêts graves et réels à de faibles et de vaines espérances. Son premier soin sera donc de considérer la valeur des choses auxquelles il aspire. Trop souvent, le premier désir de l'homme est de satisfaire son ambition, son bien-être, ses passions. Il ne calcule pas assez, il avance en aveugle, s'attachant à des biens périssables, à des avantages passagers, et leur sacrifiant des espérances éternelles. Peut-être serait-il excusable, si Dieu lui demandait le sacrifice de sa fortune et ses aspirations légitimes ; mais Dieu ne demande à l'homme ni de sacrifier ses biens, ou sés espérances, ou ses plaisirs terrestres, Il ne lui demande que de les mettre à leur place, en leur préférant les intérêts éternels. Sans doute, Il se choisit une tribu sacrée, race privilégiée parmi les créatures, qu'Il appelle à monter sur les hauteurs de la perfection. A ceux-là Il dit : « Si vous voulez être parfaits, dépouillez-vous des avantages du monde, portez ma croix et suivez-Moi. » Mais c'est là un choix particulier, qu'Il n'impose qu'au petit nombre. Au plus grand nombre des hommes, Il ne demande que la pratique fidèle des vertus nécessaires à la position qu'ils occupent, et la pratique des obligations religieuses de croyance et de charité, qui forment le lien qui unit la créature à son Créateur.

La Religion, dont Il offre la pratique aux hommes de bonne volonté, est le bien de toutes les conditions humaines. C'est une douce et aimable compagne, qui ne demeure étrangère à aucune position, ni à aucune douleur de l'humanité. Elle s'assied sur le trône avec le puissant, comme elle soutient la misère du faible. Elle sourit à nos joies, comme elle partage

nos douleurs. Elle a sa place auprès de l'heureux de la terre, comme au chevet de la souffrance. Elle enseigne au soldat le sacrifice, et elle vogue avec le marin sur l'Océan. Elle ranime les espérances du malheureux, en lui montrant le prix de ses souffrances.

Et maintenant, N. T. C. F., après avoir médité sur ces graves pensées, profitez de cette sainte Quarantaine, pour grossir le trésor de votre passé, en employant chrétiennement votre présent et en vous préparant un avenir de fidélité à Dieu.

AVIS. — MM. les Curés et Recteurs auront à faire, dans leurs églises, le jour de l'Ascension, une quête pour l'Université catholique de Paris et les Ecoles chrétiennes du diocèse ;

Une seconde, le Dimanche du Rosaire, pour les œuvres du Patronage et des Cercles.

Monseigneur à Rome. — Après un heureux voyage, Monseigneur l'Evêque de Quimper est arrivé à Rome, le 20 Février. Sa Grandeur est descendue au Séminaire Français, où Elle a trouvé Mgr Ardin, Archevêque de Sens, et le T. H. Frère Abel, Supérieur général des Frères de Ploërmel, venu avec deux de ses assistants demander la bénédiction de Sa Sainteté pour lui-même et pour l'Institut dont la direction lui a été confiée récemment.

Nomination dans le Clergé. — M. Piriou, jeune prêtre, de Lambézellec, est nommé vicaire à Tourc'h, en remplacement de M. Tanguy, démissionnaire pour cause de santé.

Examens d'admission au Grand-Séminaire, 1898. — Nous croyons être utile à tous ceux qui préparent des élèves pour le Grand-Séminaire, en donnant le programme des examens d'admission pour la présente année, 1898.

I. COMPOSITIONS ÉCRITES. — Thème latin ; version latine ; dissertation française sur un sujet religieux ou historique ; questions de catéchisme, d'histoire et de géographie ; questions et problèmes de sciences, selon les programmes.

II. EXAMENS ORAUX. — *Catéchisme* du diocèse, expliqué.

Histoire. — Histoire romaine, depuis l'avènement de l'Empereur Auguste, jusqu'à la chûte de l'Empire. — *Histoire de France,* depuis l'avènement des Capétiens, jusqu'à 1789.

Géographie. — La France et ses colonies. — L'Amérique.

Langue française. — Analyse et explication des auteurs des classes de seconde et de Rhétorique. — Histoire de la littérature française.

LANGUE LATINE. — Les auteurs des trois classes supérieures.

LANGUE GRECQUE. — Un auteur de la classe de Rhétorique.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sciences. — Eléments d'arithmétique, d'algèbre, de géométrie, de physique, de chimie et d'Histoire naturelle. — Programme spécial et détaillé dont un exemplaire est remis à chacun des candidats, sur sa demande.

Prédicateurs de la Station du Carême dans le diocèse.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — R. P. Ripert, Missionnaire de l'Immaculée-Conception, de Rennes.

Eglise Saint-Mathieu. — R. P. Guyot, Missionnaire de Notre-Dame du Sacré-Cœur, d'Issoudun.

BREST. — Saint-Louis. — *Station française,* M. le chanoine Bédoussac, Missionnaire apostolique, de Bordeaux. — *Station bretonne,* M. Breton, recteur de Plouarzel.

Notre-Dame-du-Mont-Carmel. — M. l'abbé Quesnel, Missionnaire de Saint-Thomas, de Biville (Manche).

Saint-Martin. — *Station française,* R. P. Dubois, Eudiste, de la Maison de Redon. — *Station bretonne,* M. Bohec, recteur de de Loperhet.

Saint-Sauveur (Recouvrance). — R. P. Bigué, Dominicain, de la Résidence de Lille.

MORLAIX. — Saint-Melaine. — Le R. P. René, capucin, gardien du couvent du Mans.

— Saint-Martin. — *Station bretonne,* M. Bideau, vicaire à Plouider.

CONCARNEAU. — M. l'abbé Giraudet, Missionnaire apostolique, du clergé de Nantes.

DOUARNENEZ. — R. P. Bourdoulous, Jésuite, de la Résidence de Quimper.

LANDERNEAU. — R. P. Bernard, Missionnaire de l'Immaculée-Conception, de Rennes.

PONT-L'ABBÉ. — R. P. Le Veux, Jésuite, de la Résidence de Laval.

SAINT-POL-DE-LÉON. — R. P. L'Hévéder, Jésuite, de la Résidence de Quimper.

Les RR. PP. Thomas et Mahé, de la même Résidence, prêchent le Carême, le premier à Lannion et le second à Saint-Pierre-des-Corps (Tours).

***

Retraite pascale. — LAMBÉZELLEC. — Prédicateur : Mgr Dulong de Rosnay, Prélat de la Maison de Sa Sainteté.

— LANNILIS. — R. P. J. Kervennic, Jésuite, de la Résidence de Quimper.

Œuvre de Saint-François de Sales. — En attendant la publication prochaine de l'état général de l'Œuvre dans les pays catholiques et particulièrement en France, nous croyons intéressant de donner, dès aujourd'hui, le compte-rendu des opérations concernant le diocèse de Quimper.

Au 10 Février dernier, date de clôture de l'exercice 1897-98, l'ensemble des recettes des paroisses et communautés s'est élevé à 3,825 francs.

C'est une augmentation d'environ 200 fr. sur le rendement des années précédentes, et nous en remercions ceux qui nous ont aidé à l'obtenir.

Dans cette somme ne sont point comprises les cotisations ordinaires d'un certain nombre de paroisses, qui ne nous sont pas encore parvenues.

En retour, le diocèse de Quimper a bénéficié d'une distribution très abondante de livres de bibliothèque, d'opuscules de propagande, d'objets pieux pour missions paroissiales, catéchisme et autres œuvres de jeunesse, tant sur terre que sur mer.

Quant aux subsides en argent, obtenus de la libéralité du Conseil central de Paris, ils forment un total de 2,670 francs.

En voici, du reste, le détail :

Aux écoles du Conquet		100 fr.
Id.	de Locunolé.	200
Id.	de Châteauneuf-du-Faou . .	100
Id.	d'Ergué-Armel	100
Id.	de Briec-de-l'Odet.	200
Id.	de Saint-Martin de Morlaix .	175
Id.	d'Ouessant	400
Id.	de Pluguffan	300
Id.	de Plonéour-Lanvern	200
Id.	du Guilvinec	200
Id.	de Saint-Marc, Brest	170
Id.	de Guilligomarc'h	100
Id.	de Saint-Nic.	200
Au Patronage de Landerneau.		75
A l'Œuvre Jeanne-d'Arc, de Quimper. .		150
Total.		2,670 fr.

Serons-nous assez heureux pour cesser, enfin, d'être les débiteurs de l'Œuvre de Saint-François de Sales? Le compte-rendu général nous l'apprendra bientôt. Nous commencions à prendre la douce habitude d'en recevoir plus que nous avions à lui offrir, chaque année, pour alimenter la caisse commune. Si, dans un avenir pas trop lointain, nous parvenons, grâce au zèle et au bon vouloir de tous, à nous constituer largement ses créanciers, ce ne sera que justice.

J. B.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

PARIS. — Nous extrayons ce passage du dispositif du Mandement de S. Em. le cardinal Richard, sur *la Prière :*

ART. 13. — Tous les prêtres réciteront, à la messe, les Collecte, Secrète et Postcommunion de la messe *pro pace*, depuis le mercredi des Cendres jusqu'à la fête du Sacré-Cœur de Jésus, 17 Juin.

A tous les Saluts du Très Saint-Sacrement, on chantera, avant le *Tantum ergo*, trois fois l'invocation *Cor Jesu Sacratissimum, miserere nobis.*

Les fidèles sont invités à réciter chaque jour le saint Rosaire, pour obtenir la protection de Dieu sur la France.

TROYES. — **Mort de Mgr Cortet.** — Nous avons encore à enregistrer un nouveau deuil pour l'épiscopat français, déjà si cruellement éprouvé, ces derniers mois. Mgr Cortet, évêque de Troyes, est mort, à Cannes, le 16 Février, dans sa 81e année.

Mgr Cortet était né à Château-Chinon (Nièvre), le 7 Mars 1817. Il fit ses études au Grand-Séminaire de Nevers, et sa théologie à Saint-Sulpice, à Paris. Dans son diocèse natal, il fut nommé aumônier de la Visitation. Il fit la campagne de 1870, en qualité d'aumônier militaire, puis fut nommé vicaire général de Nevers, et ensuite de la Rochelle. Il fut appelé au siège épiscopal de Troyes par décret du 3 Août 1875, préconisé le 23 Septembre suivant, et sacré à Paray-le-Monial, le 30 Novembre.

Intronisé, le 10 Décembre 1875, Mgr Cortet travailla, tant que sa santé le lui permit, au bien de son diocèse avec un zèle tout apostolique et donna de nombreux témoignages de fermeté épiscopale. Malade depuis quelques années, il ne pouvait séjourner que peu de temps au milieu de ses diocésains, auxquels il était si attaché, et se voyait contraint de demander quelque soulagement au climat du Midi, où la mort vient de le rappeler à Dieu.

R. I. P.

Mgr Dusserre. — La *Semaine religieuse* de Séez a publié sur Mgr Dusserre, archevêque d'Alger, mort récemment, une notice bien édifiante, dont nous citons les principaux passages.

« Dès qu'il fut devenu archevêque d'Alger par la mort du Cardinal Lavigerie, il s'occupa très activement des œuvres diocésaines, d'une entre toutes : la création de son Petit-Séminaire. Il disait, et il est bon qu'on le répète : « Je n'ai pas succédé au Cardinal pour toutes ses entreprises. Il a laissé un supérieur aux Pères Blancs, c'est Mgr Livinhac, et au Sahara, un continuateur de sa croisade apostolique, c'est Mgr Toulotte. Moi, j'ai recueilli de son héritage, le diocèse d'Alger, et il me semble qu'il faut

absolument fonder un Petit-Séminaire, pour assurer le recrutement d'un clergé indigène, algérien. Tant que nous n'aurons qu'un clergé cosmopolite, le diocèse sera dans un état précaire. » Le désir le plus cher du prélat est en bonne voie de réalisation : le Petit Séminaire de Saint-Eugène, ouvert depuis trois ans, compte déjà 265 élèves ; il en aurait plus de 300, si le local pouvait les recevoir.

Mgr Dusserre est mort dans cette maison qu'il avait créée, soigné dans sa dernière maladie par les directeurs de l'établissement, entouré du dévouement de tous. Il aimait ses séminaristes d'une affection de grand-père ; on le voyait tous les jours au milieu d'eux. On l'a vu porter son propre déjeuner à un enfant malade ; pour lui, il y avait toujours assez ; pour les enfants, rien n'était de trop. Quand le directeur annonça aux élèves réunis à la chapelle que Monseigneur était mort, les sanglots éclatèrent et tous les yeux s'emplirent de larmes.

La veille de sa mort, Mgr Dusserre appela ses vicaires généraux pour régler la cérémonie de ses funérailles. Il défendit qu'on l'embaumât et qu'on le promenât dans les rues d'Alger. La première de ces volontés a été exécutée, mais non pas la seconde, le Gouverneur général n'ayant pas permis que les obsèques d'un si bon Français fussent célébrées avec si peu de solennité.

On savait que l'archevêque était pauvre. Il l'était plus encore qu'on ne croyait. A sa mort, on a trouvé quinze francs dans son porte-monnaie et quatre mauvaises chemises dans son armoire. Il n'avait plus de draps ; il est mort dans des draps empruntés à des professeurs du Séminaire. Pas d'ornements à lui mettre pour l'ensevelir ; il a fallu les emprunter aussi. C'était par un tour de force que sa vieille servante parvenait à lui conserver une tenue convenable. Il donnait tout, son argent, ses meubles, son linge. Mais la plupart de ses générosités sont demeurées secrètes : il faisait plaisir sans cesse et à tous, et ne voulait pas être remercié. Une scène bien touchante eut lieu au moment de la mise en bière. C'était entre les deux années, dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier. Nous venions de coucher dans le cercueil le corps du vénéré défunt, revêtu des habits pontificaux, et ses amis le contemplaient une dernière fois en pleurant, quand un ouvrier entra brusquement, pâle, défait, exténué de fatigue, et rompit le silence de ce moment grandiose. Il était venu, au milieu des ténèbres, de Maison-Carrée, à dix kilomètres de distance, apportant deux paquets de bougies pour les faire brûler autour du corps. Sans rien dire, il s'avança au milieu de nous, sanglotant à fendre l'âme, s'agenouilla au pied du cercueil, regarda fixement le mort et pria ; puis on le vit baiser l'anneau à la main de Monseigneur, se relever et crier : « Au revoir, Monseigneur, au revoir ! au revoir ! j'ai tout perdu ! » Et il s'enfuit sans qu'on pût le retenir.

C'était sans doute quelque malheureux que l'Archevêque avait sauvé de la misère. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Hiérarchie catholique. — L'imprimerie du Vatican vient de publier la *Gerarchia cattolica* ou annuaire pontifical pour 1898.

On y trouve les renseignements suivants :

Le doyen du Sacré-Collège, c'est-à-dire le premier cardinal de l'ordre des évêques, est S. Em. Oreglio di Santo Stefano, qui compte 25 ans de cardinalat.

A la tête des cardinaux diacres se trouve S. Em. Téodolphe Mertel, le seul qui n'ait pas reçu la prêtrise et qui soit resté dans le diaconat proprement dit. C'est le plus âgé des cardinaux, car il a 92 ans, et le plus ancien aussi par sa création, car il compte 40 ans de cardinalat.

Il ne reste plus que 5 cardinaux dont la création remonte au pontificat de Pie IX, à savoir LL. EE. Oreglia, Parrochi, Ledochowski, di Canossa et Mertel. Le Sacré-Collège se compose actuellement de 59 cardinaux. Il y a en outre deux cardinaux créés et non encore publiés, mais réservée *in petto* depuis le consistoire du 22 juin 1896, de sorte qu'il reste 9 chapeaux vacants pour le plenum du Sacré-Collège, qui est de 70 membres. Sous le rapport de la nationalité, il y a présentement dans le Sacré-Collège 30 cardinaux italiens et 29 appartenant aux différentes nations. Les cardinaux décédés sous le pontificat de Léon XIII atteignent le chiffre de 121.

Au tableau de la hiérarchie de l'Eglise universelle on trouve : 10 patriarches (sur les quinze patriarches existant pour les deux rites), 842 archevêques et évêques résidentiels de rite latin ; 57 de rite oriental, plus 14 prélats orientaux avec rang et caractère épiscopal ; 347 archevêques et évêques titulaires, c'est-à-dire n'occupant pas de sièges épiscopaux proprements dits ; 7 archevêques et évêques n'ayant plus de titres, enfin 8 prélats *nullius diœceseos*, soit un total de 1285 titres actuellement conférés.

Sur ce nombre, Léon XIII a érigé 2 patriarcats (celui des Indes orientales et celui d'Alexandrie d'Egypte) ; 30 archevêchés (dont 13 nouveaux et 17 d'évêchés érigés en archevêchés) ; 97 nouveaux sièges épiscopaux ; 2 abbayes *nullius* ; 2 délégations apostoliques ; 59 vicariats apostoliques (dont 49 nouveaux et 10 d'anciennes préfectures apostoliques érigées en vicariats) ; enfin, 26 nouvelles préfectures apostoliques, soit en tout 218 nouveaux titres qui marquent l'heureux développement de la hiérarchie catholique sous le pontificat actuel.

Une victoire de droit. — Dans son audience du vendredi 18 Février, la chambre criminelle de la Cour de cassation a cassé un jugement du juge de paix de Poligny, condamnant à un franc d'amende trois jeunes gens de Molain (Jura), qui avaient porté dans les rangs d'une procession le drapeau national avec l'image du Sacré-Cœur.

C'est le troisième procès de ce genre que les catholiques jurassiens portent devant la Cour suprême, et la troisième cassation qu'ils obtiennent.

Les Conférences de Notre-Dame de Paris. — L'*Année Dominicaine* — 94, rue du Bac, Paris — va reprendre, cette année, la publication des Conférences de Notre-Dame de Paris.

Dans une série de sept suppléments, elle publiera intégralement les Conférences de chaque dimanche de Carême, la Passion et l'allocution prononcée à la Communion pascale.

Le prix de l'abonnement est de 1 fr. 50.

Le prêtre appelé par S. Emin. le Cardinal Richard à occuper la chaire de Notre-Dame, est le R. P. Thomas Etourneau, du couvent de Saint-Jacques de Paris. Il appartient par sa naissance au diocèse de Nantes, et est âgé de 44 ans ; il a prononcé ses vœux en 1876.

Le sujet général des Conférences du R. P. Etourneau, sera : *Les Grandes Notions du Catholicisme.*

Les Enfants-Nantais.

(SUITE)

L'hagiographe que nous avons si fréquemment cité termine ainsi la première partie de l'histoire des jeunes martyrs d'Armorique :

« Les corps saints demeurèrent exposés jusqu'au soir aux oiseaux de proie et aux animaux sauvages.

« A la nuit, les chrétiens les enlevèrent : des cercueils furent préparés à la hâte.

« Non loin de l'emplacement du supplice, se trouvait un lieu de sépulture, peut-être (1) le tombeau des membres de la famille des deux jeunes gens. Les corps furent apportés là. La terre fut profondément creusée, et dans cette fosse, à la hâte, craignant d'être surpris, les chrétiens déposèrent ensemble les restes précieux. »

Voilà donc que, pendant que leurs âmes héroïques sont glorifiées dans la splendeur des cieux, leurs dépouilles « sont déposées dans la paix », pour emprunter le langage des plus anciennes inscriptions funéraires chrétiennes. Cette paix ira souvent jusqu'à l'isolement absolu, jusqu'au silence le plus profond, car la persécution sévira encore quelque temps ; mais voici que, dans le partage des provinces impériales, la Gaule a échu à Constance Chlore (292), et ce prince laisse aux chrétiens la liberté de leur culte, non pas, sans doute, par une proclamation officielle, mais dans ses Etats les fidèles n'en jouissent pas moins d'une paix et d'une confiance inconnues jusque là. Sept années seulement se sont écoulées depuis le supplice des Enfants-Nantais. Si, bien des fois,

(1) Plus affirmatif, nous ne craignons pas nous trop avancer en substituant au mot *peut-être*, le mot *très probablement*. Ceci est un point sur lequel nous aurons à revenir.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les croyants étaient venus discrètement prier auprès de leurs tombeaux vénérés, surtout quand revenait le vingt-quatrième jour de Mai, anniversaire de leur triomphe, désormais ces précautions pénibles pour la foi n'étaient plus nécessaires, et comme les chrétiens d'Armorique voyaient leur nombre se multiplier, comme ils ne pouvaient ignorer le mot de Tertullien, écho d'une croyance générale : « *Sanguis martyrum semen christianorum* », les nouveaux convertis attribuaient à l'intercession de Donatien et de Rogatien le don de la vraie lumière dont leur intelligence avait été éclairée.

Et cependant, cette paix, dont le christianisme était redevable à l'époux de sainte Hélène, n'était que l'aurore d'une autre paix qui allait s'étendre, non sur un tiers de l'empire, mais sur le monde. En 313, Constantin, vainqueur au Pont-Milvius, publie l'édit de Milan ; aussitôt, les chrétiens nantais substituent au tombeau où les martyrs ont été ensevelis en toute hâte, un monument digne de l'héroïsme des deux frères et de la vénération si pieuse qui s'attache à leurs restes.

Albert Le Grand l'avait dit, et une fois de plus la vérité de ses affirmations a été rendue évidente par le résultat des fouilles pratiquées à notre époque, à l'occasion de la reconstruction de l'église Saint-Donatien.

Le monument élevé, au IVe siècle, n'était pas seulement un tombeau, mais un oratoire, d'ailleurs modeste dans ses proportions ; ceci ne l'empêchait pas d'être célèbre parmi les sanctuaires et d'attirer des pèlerins, même étrangers à l'Armorique, et cela dans un moment où l'attention universelle aurait pu être absorbée par la découverte de la Vraie Croix et des autres instruments de la Passion du Sauveur, ou par les honneurs rendus aux reliques des saints Apôtres Pierre et Paul et des principaux martyrs de Rome. Voici comment Albert Le Grand raconte la plus célèbre des visites que reçut le modeste oratoire nantais : « Les généreux chevaliers Néventer et Derrien, seigneurs bretons insulaires, ayans fait le voyage de la Terre Sainte, où ils avoient esté bien accueillis de sainte Heleine, mère du pieux empereur Constantin Le Grand, se mirent sur le retour, et, ayans navigué dans la Méditerranée, entrerent par le détroit de Gibraltar dans l'Océan, puis, rengeans la coste d'Espagne, vinrent prendre port à Vennes, d'où ils allerent à pied à Nantes en pèlerinage visiter les reliques de saint Pierre (1) et des saints martyrs Similian (2), Donatian et Rogatian : car les édits de l'empereur Constantin avoient déjà esté publiez, sous la faveur desquels, les Nantois avoient édifié une médiocre église dans l'enclos de leur ville, où on alloit en dévotion et pèlerinage, de tous les cantons de Bretagne. Arrivés à Nantes, ils furent fort bien receus, tant du lieutenant de l'empereur, que de

(1) C'est-à-dire le clou qui avait attaché à la croix la main droite du Prince des Apôtres, et que le pape saint Lin avait donné à saint Clair, premier évêque de Nantes.

(2) Ceci est inexact ; saint Similien n'est pas martyr.

l'évesque du lieu qui les ouyt en confession, leur administra les sacremens et leur fournit des chevaux et convoy à eux et à leur train, pour les conduire en seureté à Brest, où leurs navires les estoient allez attendre. »

Le bon légendaire raconte ensuite comment saint Derrien et saint Néventer combattirent et vainquirent le dragon de l'Elorn.

Cette lutte des deux seigneurs bretons est représentée dans une magnifique verrière de l'église Saint-Similien, à Nantes ; on peut compter cette verrière parmi les plus remarquables productions du talent de M. Claudius Lavergne. *(A suivre.)*

BIBLIOGRAPHIE

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r : *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du N° du 16 Février 1898.

La Jeunesse d'Hippolyte Flandrin. — L'Atelier d'Ingres (avec portrait), Louis FLANDRIN. — *Les Metiers pittoresques.* — Le Trafic des cheveux, Charles LE GOFFIC. — *Lettres et Journal de la Montagne*, C.-C. CHARAUX. — *La Petite Revue* (troisieme partie), DICK MAY. — *L'Organisation des Chemins de Fer en France.* V. — Exploitation des voies ferrées, Georges GUILLAUMOT. — *Le Rôle de la femme à l'intérieur et à l'extérieur du Catholicisme*, George FONSEGRIVE. — *Chronique politique*, X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Bibliographie.* — *Revue des Revues.*

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire de la livraison du 20 Février 1898.

I. A Genève. Un Jubilé oublié, par le P. J. BURNICHON. — II. Les Leçons de l'entomologie. L'instinct, par le P. J. DE JOANNIS. — III. La Question de la population en Europe, par le P.-L. BOUTIÉ. — IV. Pénétration russe en Asie. Asie centrale, par le P. H. PRÉLOT. — V. « Les Déracinés », par le P. L. ROURE. — VI. Deux livres de philosophie universitaire, par le P. M. DE TAILLAY. — VII. Revues : Questions d'histoire, par le P. H. CHÉROT. — VIII. Livres : *C. H. F. Jamar*, Theologia Mariana ; — Theologia Sancti Joseph Virginis Deiparæ sponsi. — *R. P. Lambert*, Jeunesse et Vie chrétienne ; — Les Jeunes Gens de l'Ancien Testament. — *Dr Surbled*, La morale dans ses rapports avec la médecine et l'hygiène, t. IV. — *A. Chuquet*, La Jeunesse de Napoléon. Brienne. — *P. C. Sommervogel, S. J.*, Bibliothèque de la Compagnie de Jésus, t. VIII. — IX. Evénements de la quinzaine.

LE CLERGÉ FRANÇAIS, annuaire ecclésiastique et des Congrégations religieuses. 1 vol. in-8°, 1,200 pages, **8** francs.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs l'apparition pour 1898, de la nouvelle édition de l'*Annuaire du Clergé français.*

Cet ouvrage paraît cette année entièrement revu et remis à jour d'après les dernières mutations.

Tous les renseignements concernant le clergé de France et des Colonies, y compris l'Alsace-Lorraine, s'y trouvent groupés par diocèses : Haut-Clergé, Clergé paroissial, aumôniers, séminaires, congrégations, pelerinages, etc.

En vente rue Cassette, 19, Paris, et dans les grandes Librairies catholiques.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, a PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper,

Archives diocésaines de uimper et Léon

TOUX

Irritations de la Gorge
— du Larynx
— des Bronches

Sont immédiatement calmées par la

PATE REGNAULD

ou le SIROP REGNAULD

75 ans de succès

Prendre un bonbon de pâte ou une cuiller à café de sirop lorsqu'on a envie de tousser.

Boîte de Pâte, 1 fr. 50; *1/2 boîte*, 75 c.; *Sirop*, 2 fr. 50

Toutes Pharmacies et Mme L. FRERE (A. CHAMPIGNY et Cie) *19, rue Jacob*, PARIS

Eau alcaline gazeuse à 20 c. le litre.

On ne peut toujours se procurer de l'eau de Vichy, soit à cause du prix, soit pour tout autre cause, voyage, chasse, etc. Un habile chimiste, M. Prunier, a eu l'idée de combiner les sels Vichy Etat extraits à Vichy des célèbres sources : Vichy Célestins, Vichy Grande-Grille et Vichy Hôpital, en petites tablettes connues sous le nom de *Comprimés Vichy Etat*, permettant de transformer instantanément, n'importe quelle eau, en eau alcaline gazeuze renfermant tous les principes du sel Vichy Etat qui en fait la base, on peut même les prendre dans le lait, le vin, la bière, etc. Le flacon de cent comprimés ne coûte que 2 francs, et il en faut 10 à 12 pour un litre. On peut recevoir gratis et franco un échantillon sur demande adressée à M. Prunier, 6, rue de la Tacherie, à Paris. L'eau ainsi obtenue revient à 20 centimes le litre, mais en présence des nombreuses contrefaçons, il faut exiger les Comprimés *Vichy Etat*.

FLEURS D'ÉGLISES

Librairie Vve R. LE GALL, *12, Quai du Stéir*, QUIMPER.

Madame Vve R. Le Gall a l'honneur d'informer Messieurs les Ecclésiastiques, ainsi que les communautés religieuses, qu'elle vient de joindre à la vente des Ornements d'églises, celle des FLEURS ARTIFICIELLES.

Ces Fleurs, provenant d'une des plus importantes Fabriques de France, seront vendues dans des conditions aussi avantageuses que le sont déjà les Ornements.

VINS DE BORDEAUX

HENRI BOUTIN, Propriétaire

Fournisseur du Clergé et des Communautés, VILLENAVE D'ORNON (Gironde).

Échantillons et Prix franco.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

13e Année. Vendredi 4 Mars 1898. N° 9.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine Rospars, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMERO : QUIMPER, librairie Salaun, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Lecture de Carême.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires; Œuvre recommandée; Ergué-Gabéric ; Nomination dans le clergé; Voyage de Monseigneur à Rome; Prédicateurs du Carême dans le diocèse (suite); Plouvien; Quimper; Pour les victimes du *Channel-Queen ;* Pour les chrétiens d'Arménie ; Un petit livre à répandre.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Oran ; Autun : parole pontificale ; Lyon : prêtres et soldats ; Propos de Carême ; Corbeille d'aveux.

IV. Restauration du culte dans le diocèse de Quimper (à suivre).

V. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 6 Mars. — 2e Dimanche du Carême. Office du jour ; semi-double. Violet.

Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et des saintes Martyres Perpétue et Félicité.

Lundi, 7. — S. Thomas d'Aquin, Confesseur, Docteur. Double. Blanc.

Mardi, 8. — S. Jean de Dieu, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 9. — Ste Françoise Romaine, Veuve. Double. Blanc.

Jeudi, 10. — Les Quarante Martyrs de Sébaste. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 11. — Fête du Saint Suaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ *(au Supplément)*. Double-majeur. Rouge.

Samedi, 12. — S. Pol-Aurélien, Evêque de Léon, 2e Patron du diocèse *(au Propre diocésain)*. Double de 2e classe. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Crozon..... du 1er au 10 Mars.
Plougasnou..... du 11 au 17 Mars.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LECTURE DE CARÊME.

Pourquoi et dans quels sentiments il faut assister aux sermons. — Prêchant, le 2e dimanche de Carême, sur ces paroles entendues lors de la Transfiguration de Notre-Seigneur : « Celui-ci est mon fils bien-aimé.....; écoutez-le », Bossuet dit : « Les prédicateurs de l'Evangile ne montent pas dans les chaires pour y faire de vains discours qu'il faille entendre pour se divertir. Ils y montent dans le même esprit qu'ils vont à l'autel, pour y célébrer un mystère, et un mystère semblable à celui de l'Eucharistie ; car le Corps de Jésus-Christ n'est pas plus réellement dans le Sacrement adorable que la vérité de Jésus-Christ est dans la prédication évangélique. Dans le mystère de l'Eucharistie, les espèces que vous voyez sont des signes ; mais ce qui est enfermé dedans, c'est le Corps même de Jésus-Christ. Et dans les discours sacrés, les paroles que vous entendez sont des signes ; mais la pensée qui les produit et celle qu'elles portent dans vos esprits, c'est la doctrine même du Fils de Dieu. »

Rien ne peut mieux que ce rapprochement de l'autel et de la chaire montrer aux hommes de foi les motifs pressants de leur assiduité aux prédications et les sentiments qu'ils doivent y apporter.

On est péniblement surpris, en voyant parfois, dans nos églises, les auditoires si clairsemés, pendant la station du Carême, par exemple, au début surtout. Tant de personnes qui assistent régulièrement à la sainte messe et assez souvent aux bénédictions du Saint-Sacrement, même des chrétiens qui passent pour fervents et s'intéressent aux bonnes œuvres de leur paroisse, s'abstiennent d'assister au sermon, négligeant de s'instruire eux-mêmes et de donner aux indifférents l'exemple du respect pour la parole de Dieu !

D'autres ne se décident à y venir qu'après s'être informés du nom du prédicateur, de ses qualités personnelles, de son talent, de sa réputation, des succès qu'il a pu obtenir ; ils regardent l'orateur et non le prêtre..... Cependant l'on ne s'enquiert pas de l'officiant qui va célébrer le saint sacrifice. Du moment qu'il marche à l'autel, revêtu des ornements sacerdotaux, on ne fait plus attention à sa personne, mais à son caractère. Pourquoi agir autrement, quand il doit monter en chaire ? Là encore il est prêtre et, comme nous l'a dit Bossuet, il célèbre « un mystère semblable à celui de l'Eucharistie ». Nous devons croire à la présence réelle de la vérité de Jésus-Christ sous les apparences plus ou moins humbles de la parole sacerdotale..... Quand vous adorez Notre-Seigneur au Très Saint-Sacrement, quand vous communiez, vous ne pensez point à la richesse plus ou moins grande de l'ostensoir ou du ciboire qui renferment la sainte hostie ; vous ne cherchez que l'Hôte divin qui se cache sous le voile le plus modeste. Faites de même pour la

parole de Dieu ; qu'elle soit entourée ou dépouillée des attraits de l'éloquence humaine, sa substance est la même, la vérité divine que vous devez chercher, par delà tout ce qui l'enveloppe.

Saint Augustin, cité par le grand évêque de Meaux, fait les mêmes réflexions, et ajoute : « Autant nous apportons de précaution pour ne pas laisser tomber à terre le Corps de Jésus-Christ qu'on nous présente (dans la communion), autant devons-nous en apporter pour ne pas laisser tomber de notre cœur la parole de Jésus-Christ qu'on nous annonce : parce que celui-là n'est pas moins coupable, qui écoute négligemment la sainte parole, que celui qui laisse tomber par sa faute le Corps même de Jésus-Christ. » Grave avertissement pour ceux qui s'abstiennent de paraître au sermon ou qui y viennent uniquement par habitude ou par curiosité, quelques uns dans le but de trouver matière à des critiques. Cherchant une nourriture seulement naturelle, ils laissent tomber à terre l'aliment surnaturel qui leur est offert et méconnaissent la fin du banquet divin auquel ils sont conviés.....

Vous n'allez pas à la Table sainte pour nourrir votre corps, mais votre âme. De même pour le pain de la parole de Dieu : il faut en alimenter, non pas votre vie naturelle, mais votre vie surnaturelle. Si vous avez vraiment faim et soif de vérité et de justice, votre cœur sera rassasié, même par le discours le moins conforme aux règles de l'éloquence humaine. Au lieu de compter les minutes d'un sermon qui vous paraît peu propre à charmer votre imagination, vous aurez en vue un intérêt plus élevé : en considérant la parole des prédicateurs comme celle de Dieu même, vous irez l'entendre avec une foi profonde et un ardent désir de devenir meilleurs... On se plaint que les instructions si multipliées produisent si peu de fruit : prenons garde que la faute en soit au manque d'esprit surnaturel et à l'absence de cette générosité, indispensable pour que la semence divine tombée dans les âmes y germe et y produise comme fruits des résolutions fortes et décisives.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche, 6 Mars,* à 7 h. 1/2, réunion de la Congrégation des Dames.

Œuvre recommandée. — LANNEUFRET. — Mission, prêchée par M. Le Guédès, recteur de Pleyber-Christ, du 6 au 12 Mars.

ERGUÉ-GABÉRIC. — On nous prie d'annoncer qu'un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Gourmelen, mort recteur d'Ergué-Gabéric, sera célébré, dans cette paroisse, le *jeudi 10 Mars,* à 10 heures.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nomination dans le clergé. — Par décision de Mgr l'Evêque, M. Le Gall, recteur de Henvic, est nommé curé de Fouesnant, en remplacement de M. Le Maout, décédé le 12 Juillet 1897.

Cette nomination a été agréée par décret présidentiel du 25 Février 1898.

Voyage de Monseigneur à Rome. — Nous avons reçu de Monseigneur l'Evêque et de ses compagnons de voyage les meilleures nouvelles, dont nous sommes heureux de faire part à nos lecteurs.

Se trouvant à Nice, le jour où se célébrait, à Cannes, un service funèbre pour Mgr Cortet, avant le départ du corps pour Troyes, notre Evêque tint à assister à la cérémonie, pour donner ce pieux souvenir au vénérable défunt, qu'il avait connu grand vicaire de La Rochelle. Le lendemain, 18 Février, il accompagna Mgr Chapon dans une visite à l'escadre de la Méditerranée, en rade de Villefranche : inutile de dire que les deux prélats ont trouvé, à bord de nos vaisseaux, le *Brennus*, le *Charles-Martel*, etc., l'accueil respectueux et empressé auquel l'Evêque de Quimper est habitué de la part des autorités maritimes de Brest.

Nos voyageurs se sont arrêtés, le samedi soir, à Gênes, et le lendemain, pendant quelques heures, à Pise. Dans ces villes, ils ont vu les églises remplies de fidèles, assistant aux prières des Quarante-Heures, et admiré la beauté des chants, auxquels toute la population prend part. Enfin, le lundi 21, et non le 20, comme nous l'avons dit par erreur, à 10 heures du matin, ils arrivaient à Rome, en bonne santé et sans trop de fatigue, Monseigneur ne se ressentant plus de l'indisposition dont il était à peine remis, au moment de son départ.

Dès le 24, Sa Grandeur était avisée du Vatican qu'Elle serait reçue, le lendemain, à 10 heures, par le Souverain Pontife. Le billet d'audience ajoutait que l'Evêque pourrait introduire seulement deux « socii », qui ont été naturellement MM. les chanoines Quéinnec et Quidelleur. Nous avons le regret d'apprendre que Mgr Dulong de Rosnay, au moment de partir pour la Ville éternelle, a été retenu par une crise d'influenza.

L'audience pontificale a donc eu lieu, vendredi 25 Février. Ce qui frappe d'admiration tous ceux qui approchent la personne auguste de Léon XIII, c'est d'abord sa santé qui se maintient de façon si merveilleuse, sa prodigieuse activité, sa vivacité de paroles et de gestes, si extraordinaire dans un vieillard de 88 ans ; surtout cette lucidité d'esprit qui lui permet de traiter sans confusion, sans fatigue apparente, les questions les plus diverses. Mais une chose par dessus toutes touche les Français qu'il daigne recevoir : c'est son affection si vive pour notre pays...

Telles ont été les impressions ressenties par notre Evêque. « On dirait, écrit-il à MM. les Vicaires généraux, que les quatre années qui se sont écoulées depuis mon précédent voyage n'ont eu aucun effet sur Léon XIII, tant il a admirablement conservé sa

vigueur intellectuelle et morale ; il paraîtrait plutôt rajeuni, et le sourire ne quitte pas ses lèvres. Il a été grandement heureux de ce que je lui ai dit du diocèse, et en a encore exprimé sa joie à MM. Quidelleur et Quéinnec, qu'il a reçus avec une bonté toute paternelle.

« Il a confiance dans l'avenir, mais compte principalement sur les moyens surnaturels ; il demande que les prêtres pèsent sur les événements, surtout par la prière et la pratique des vertus sacerdotales qui édifient les âmes... Je ne saurais vous redire ici toutes ses paroles aimables et bienveillantes.

« Sur ma demande, le Pape a béni d'abord les vicaires généraux, puis les prêtres, les communautés du diocèse, nos hommes d'œuvres, et a fortement recommandé l'union de tous pour le bien... »

L'audience a duré près de trois quarts d'heure, puis on a introduit MM. Quéinnec et Quidelleur ; ils se trouvaient seuls avec Monseigneur près du Pape, qui les a retenus, pendant au moins cinq minutes, causant familièrement avec eux et leur répétant : « Je suis content du diocèse de Quimper. »

Monseigneur l'Evêque a été ensuite reçu par S. E. le cardinal Rampolla, « qui s'est montré plein de bienveillante attention. » En sortant, il lui a été donné, ainsi qu'à ses compagnons, d'assister au spectacle vraiment grandiose de toute la cour pontificale, cardinaux, officiers et gardes, se rendant au sermon du Carême, prêché devant le Saint-Père...

***

Le Souverain Pontife a invité notre Evêque à assister, aujourd'hui 3 Mars, à la fête célébrée pour le 20e anniversaire de son couronnement. Dès les jours suivants, Monseigneur reprendra le chemin de son diocèse.

Prédicateurs du Carême dans le diocèse *(suite)*. — LESNEVEN. — R. P. Athanase, Bénédictin, du monastère de Kerbénéat.

PLOUVIEN. — Nous recevons — un peu tardivement, à notre grand regret — communication du programme des fêtes qui vont avoir lieu, à Plouvien, en l'honneur de saint Joévin ou Jaoua.

La *Semaine religieuse* a publié (27 Août 1897) le procès-verbal d'ouverture du tombeau du Saint, dans sa chapelle de Plouvien, et de la reconnaissance d'une partie de ses reliques, faite par les soins de M. le chanoine Abgrall, délégué de Mgr l'Evêque de Quimper.

Dimanche prochain, 6 Mars, doit se faire la translation solennelle de ces reliques.

Les trois jours précédents, *jeudi, vendredi* et *samedi, 3, 4* et *5 Mars*, triduum préparatoire à la fête.

Le *samedi soir*, à 4 heures 1/2, Vêpres solennelles, en la chapelle de saint Jaoua.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le *dimanche,* à 9 heures 1/2, départ de la procession pour aller prendre, à la chapelle, les précieuses reliques ; retour immédiat à l'église paroissiale.

A *10 heures,* grand'messe. Panégyrique de saint Jaoua, par M. Abgrall, chanoine honoraire, aumônier de l'hospice de Quimper.

Quimper. — **Patronage Saint-Joseph.** — Il y a deux ans, le Patronage de Quimper inaugurait un genre de spectacle qui a été généralement goûté et apprécié, la représentation des scènes de la Passion, par des tableaux vivants.

Le succès, obtenu à cette époque, encourage le Directeur à reprendre, pendant le Carême, ces représentations qui semblent propres, à la fois, à récréer, toucher et édifier. Le programme sera modifié, cette année ; les tableaux seront tout-à-fait inédits, et retraceront les diverses scènes de la Vie de Notre-Seigneur et de la Sainte Vierge, d'après les grands maitres. M. André de Couesnongle, l'artiste et le chrétien si connu de Quimper, ne négligera rien, pour donner à ces tableaux toute la grandeur et toute la majesté qu'ils comportent.

Les jeunes gens du Patronage comprennent déjà la gravité de leur rôle, et de petits chérubins sont tout trouvés, pour nous donner l'illusion du ciel. Pendant ces tableaux, des chœurs, composés de personnes qui veulent bien mettre leur talent au service de l'œuvre, se feront entendre, pour expliquer le sens des diverses scènes par des chants appropriés.

Une première répétition sera donnée prochainement aux enfants du Patronage qui, après cela, ne paraitront plus aux représentations. C'est dire que les personnes qui voudront y assister avec leur famille pourront parfaitement se recueillir et jouir, à l'aise, d'un spectacle tout-à-fait édifiant.

Nous engageons vivement nos lecteurs à donner une marque d'intérêt au Patronage, en se rendant nombreux à ces représentations : c'est le moyen aussi de venir en aide à une œuvre bien pauvre, mais bien intéressante, qui accueille, tous les jeudis et dimanches, plus de 400 enfants.

Des affiches et des circulaires annonceront bientôt les prix d'entrée, ainsi que les jours et les heures des représentations.

Le Directeur du Patronage profite de cette note, pour rappeler aux âmes charitables qu'il accepte avec reconnaissance, les livres, brochures et romans honnêtes qu'on veut bien lui donner pour la bibliothèque de l'œuvre.

Pour les victimes du « Channel-Queen ». — Nous avons annoncé, il y a quinze jours, un premier envoi de 1,000 fr. pour les victimes du *Channel-Queen,* fait par M. le Recteur de Saint-Pierre-Port (Guernesey). Depuis, M. Lee a encore envoyé, à Mgr l'Evêque de Quimper 3,500 fr., et 1,500 fr. à M. le Recteur de Roscoff, pour les familles des naufragés. Il écrit, le 22 Février, que la souscription ouverte par lui atteint 6,659 fr. 60.

Nous sommes on ne peut plus touchés de cette façon généreuse de comprendre et de pratiquer la fraternité des peuples ; en adressant, au nom du diocèse, l'expression de notre reconnaissance à M. le Recteur de Saint-Pierre, nous demandons à nos lecteurs une prière pour que Dieu le récompense ainsi que tous ceux qui se sont associés à son œuvre de charité.

Pour les chrétiens d'Arménie. — Nous avons reçu, du Bourg-Blanc, 10 francs pour les chrétiens d'Arménie. — Nous rappelons que le Secrétariat de l'Evêché se charge de transmettre les aumônes ; mais les envois ne peuvent se faire que périodiquement. Vu l'urgence signalée, il serait préférable de les adresser directement au R. P. Charmetant, 20, rue du Regard, Paris.

Un petit livre à répandre. — Nous avons signalé, à diverses reprises, la propagande protestante très active, poursuivie particulièrement dans notre Basse-Bretagne, que ne protège plus sa vieille langue, puisque l'hérésie s'en sert pour répandre ses erreurs.

Les catholiques, Dieu merci, ne restent pas inactifs et dans de nombreuses publications, journaux, tracts, etc., s'efforcent de défendre la foi de nos populations : Saint-Brieuc surtout nous donne l'exemple. Nous pouvons, à notre tour, annoncer l'apparition d'une brochure — la première d'une série, qui sera, nous l'espérons, continuée prochainement — qui vient de paraitre, à l'Imprimerie de l'Evêché, à Quimper, sous ce titre : *Diviz divar benn ar Brotestanted.* C'est un dialogue (14 pages, format du Catéchisme diocésain) en vers, dans lequel on répond de façon nette et péremptoire à quelques unes des objections les plus répandues contre la Religion catholique. La forme rimée plait aux Bretons, les vers se fixent dans la mémoire et l'argument reste dans l'esprit.

Un autre travail, que nous avons déjà annoncé, plus complet et plus méthodique, paraît actuellement dans le *Kannad,* en articles séparés, qui seront ensuite réunis en brochure. Nous en reparlerons ; mais, n'est-ce pas le moment de répondre à une difficulté qui nous a été soumise, comme sans doute à beaucoup d'autres. « Ces sortes de livres, dit-on, ne sont pas sans danger pour le lecteur breton, en lui révélant des objections, qui lui laisseront ensuite des doutes... » Hélas ! de mille manières l'objection arrivera toujours, et il est essentiel que, à côté, on trouve la réponse. Un prêtre, plein d'expérience, nous écrivait pour nous encourager, en disant qu'il « constate, chaque jour, même dans nos meilleures paroisses, une grande ignorance religieuse..... Il faut désormais savoir défendre, au besoin, sa foi... »

Tel est le but de nos publications projetées, en particulier du *Diviz* que nous annonçons. Nous espérons que nos confrères auront à cœur de le répandre, pour le bien des âmes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il se vend aux librairies Salaün, à Quimper, et Goaziou, à Morlaix, au prix de 0,05 l'exemplaire, 0,40 les *douze* et 3 francs les *100 exemplaires*.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — **Le prochain Consistoire.** — La *Semaine religieuse* de Rennes, dans son numéro du 25 Février, a publié la note suivante :

« Son Eminence Monseigneur le Cardinal a reçu, jeudi dernier, une Lettre officielle de Rome, lui annonçant que le prochain Consistoire aura lieu dans la seconde quinzaine de Mars, pour imposer le chapeau aux cardinaux créés dans le dernier Consistoire du 19 Avril 1897. »

On sait que, pour la France, les cardinaux créés dans le dernier Consistoire sont : le cardinal Labouré, archevêque de Rennes ; le cardinal Sourrieu, archevêque de Rouen, et le cardinal Coullié, archevêque de Lyon.

ORAN. — Mgr Soubrier, évêque d'Oran, dont la santé est depuis longtemps compromise, et qui ne pouvait plus administrer son diocèse, a donné sa démission. Mgr Soubrier est âgé de 72 ans.

Mgr Géraud-Soubrier était curé de la Métropole d'Alger, lorsqu'il devint, en 1886, évêque de Constantine.

AUTUN. — **Parole pontificale.** — Son Em. le cardinal Perraud adressait, il y a quelques semaines, à son clergé, une circulaire « sur quelques points de discipline ecclésiastique ». Le Saint-Père, ayant pris lui-même connaissance de cette circulaire, a daigné répondre par la lettre suivante :

A Notre cher fils Adolphe-Louis-Albert, cardinal Perraud, évêque d'Autun, de Châlon et de Mâcon.

Notre cher Fils,

Nous avons reçu et lu avec un vif intérêt votre circulaire concernant quelques points de discipline ecclésiastique, et Nous ne doutons pas que votre clergé, dont Nous connaissons la haute piété, n'ait accueilli avec docilité vos avis et vos sages conseils.

Parmi les divers points que vous avez mis en relief, il en est un surtout qui a spontanément fixé Notre regard, comme étant la base même et la condition essentielle de la discipline sacrée : Nous voulons parler de votre paragraphe sur l'esprit d'obéissance et de soumission au Siège apostolique et à l'autorité épiscopale. En attirant sur ce sujet l'attention de vos prêtres, vous avez voulu, et cela avec beaucoup de raison, les prémunir contre cette fièvre d'indépendance et de liberté effrénée qui a envahi la société moderne et menace de l'ébranler jusque dans ses fondements. De l'esprit d'obéissance et de discipline sortira, comme son fruit

naturel, cette union des cœurs et des volontés tant recommandée par le divin Sauveur, et si indispensable dans des temps où nous voyons nos ennemis se coaliser et s'unir de plus en plus contre Dieu, son Eglise et son Christ.

Au reste, Nous savons que Nos précédentes instructions sur ce point sont de mieux en mieux comprises par la majorité des catholiques de France ; et, s'il en reste un certain nombre, en qui la lecture de certaines feuilles publiques entretient encore des tendances opposées, il Nous est permis d'espérer qu'éclairés d'en haut, eux aussi finiront par accepter dans leur entier, les enseignements du Vicaire de Jésus-Christ. Sur ce chef, comme sur tout le reste, il appartient aux prêtres de donner le bon exemple.

Qu'ils se montrent donc, eux surtout, fils d'obéissance. Et jusque dans l'exercice de leur zèle pour le bien de la Religion et des âmes, qu'ils n'entreprennent aucune œuvre nouvelle, en dehors de la direction de leurs évêques. Qu'ils se tiennent en garde contre l'esprit et les habitudes du siècle. Qu'ils méditent souvent enfin les paroles du grand Apôtre : *In omnibus teipsum præbe exemplum* ; et encore ces graves recommandations du saint Concile de Trente : *Sic decet omnino clericos, in sortem Domini vocatos, vitam moresque suos omnes componere ut habitu, gestu, incessu, sermone, aliisque omnibus rebus, nil nisi grave, moderatum ac religione plenum præ se ferant.*

En attendant, Notre cher Fils, et comme gage de toutes les faveurs célestes, Nous vous accordons de tout cœur à vous, Notre cher fils, à tous les prêtres et fidèles de votre diocèse, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 9 Février de l'année 1898, de Notre pontificat la vingtième.

LÉON XIII, PAPE.

En communiquant à son clergé ce précieux document, Mgr Perraud y joint une lettre datée du 15 Février, dont nous détachons ce passage :

Par sa haute approbation, le Saint-Père me donne la plus grande sécurité que puisse avoir un évêque dans l'accomplissement des devoirs de sa charge, je veux dire la confiance de n'avoir rien conseillé ou prescrit aux membres de son clergé qui ne fût en conformité avec les saints canons, les enseignements des Pères, les pensées et les sentiments du Pape, chef visible de la hiérarchie et suprême régulateur de la discipline ecclésiastique.

Par une dérogation très significative aux usages traditionnels du Vatican, la lettre pontificale n'a pas été rédigée en latin. Ce n'est pas une traduction que je vous envoie, mais le texte original et il est écrit dans notre langue. Je ne crois pas me tromper en voyant là, de la part du Souverain Pontife, le désir manifeste d'appeler l'attention de tout le clergé de France sur les points que je vous ai signalés, et dont j'ai recommandé la religieuse observation à vos consciences sacerdotales.

Je ne vous dissimule pas que l'acte de Léon XIII me cause une joie profonde. J'y trouve l'encouragement le plus formel à persévérer dans la ligne de conduite que je vous ai tracée et où, d'ailleurs, j'ai le devoir strict de marcher le premier et de vous servir d'exemple. *Forma facti gregis ex animo* (1 PETR., v. 3).

En exprimant ma reconnaissance à Sa Sainteté, j'ai été heureux de lui faire savoir combien vous teniez à mériter l'éloge qu'il vous a décerné au début même de sa lettre, lorsqu'il a parlé de votre piété qui lui est

Archives diocésaines de Quimper et Léon

connue et de la docilité avec laquelle vous receviez les avis et les conseils de votre évêque.

LYON. — **Prêtres et soldats.** — S. E. le cardinal Coullié, présidant, à Lyon, ces jours derniers, l'assemblée générale de la Société de secours aux blessés militaires, a prononcé un discours dont nous extrayons ce passage, qui exprime les sentiments unanimes du clergé français.

. . . . . .

« Si notre ministère de paix et de charité nous tient en dehors des agitations de la politique, nous ne pouvons rester étrangers aux intérêts et à l'honneur de notre patrie. Et le cœur du Français bat bien fort sous la robe du prêtre, lorsque l'injure atteint notre armée. Frères étroitement unis par une vie d'obéissance, de discipline et de dignité, le prêtre et le soldat sont, depuis longtemps aussi, frères par le sang mêlé sur les champs de bataille. Accuser l'armée, c'est blesser la France au plus intime de son cœur. Ne soyez pas étonnés que cette insulte frappe si douloureusement le cœur du prêtre français.

« Sans entrer dans les détails d'un débat étrange, qu'il nous soit donc permis, avec le calme de l'amour vrai, de protester énergiquement contre les tentatives d'abaissement, destinées à atteindre les chefs de l'armée, pour diminuer la confiance du soldat.

« Grâce à Dieu, et malgré nos défaillances sur certains points, l'amour de la France anime encore tous les vrais enfants de la patrie. Il faut le dire bien haut : non, la patrie n'est pas un vain mot, et la Providence n'a pas manqué de sagesse en établissant certaines frontières. Non, les efforts des sans patrie ne détruiront pas l'obéissance, dans l'armée, et la confiance du soldat dans ses chefs. A l'heure du combat, et pour garder ces frontières, l'héroïsme et la vaillance se retrouveront unis dans la discipline et le patriotisme.

« Monsieur le gouverneur, Messieurs, mon cœur d'évêque et de Français ne pouvait plus contenir ces sentiments. Nous avons partagé vos tristesses, et nous avions besoin de vous le dire en affirmant, avec notre affection respectueuse pour l'armée entière, notre confiance absolue dans la loyauté et la bravoure de ses chefs. »

PROPOS DE CARÊME

(Dialogue contemporain).

M^me^ X... — M^me^ Z... — Le Curé de Saint-Eusoge. (La scène se passe dans le parloir du presbytère de Saint-Eusoge.)

M^me^ Z... (*seule, et inspectant la pièce pour tuer le temps*). — Pas gai, un parloir de curé !... C'est nu comme le crâne de mon beau-père !... Quel horrible mobilier !... Des chaises qui furent

rembourrées... autrefois !... Ça vient de l'hôtel des ventes... Et ce bureau !... Est-il assez piteux ?... Dire que c'est là-dessus qu'on a écrit mes bans de mariage !...

M^me^ X... (*entrant à reculons, et parlant à la domestique*). — Surtout, dites-lui bien que je suis pressée !... (*Se retournant.*) Tiens, Madame Z... comment allez-vous, ma toute belle ?...

M^me^ Z... — Mais... froidement... on gèle ici !

M^me^ X... (*grondant affectueusement*). — Comment ! ma petite chatte... vous êtes arrivée à votre âge sans savoir qu'on ne fait jamais de feu dans un parloir de curé ?... Moi, quand je viens ici, je prends toujours mon manteau de loutre et mes chaussures fourrées...

M^me^ Z... (*à part, vexée*). — Aussi, ce que ça lui fait un pied !...

M^me^ X... (*engageante*). — On était mieux que cela, hein ! cette nuit, au bal de M^me^ Floriac ?...

M^me^ Z... (*avec conviction*). — Oh ! pour ça, oui !

M^me^ X... (*malicieuse*). — Vous vous en êtes payé, dites ?...

M^me^ Z... (*ripostant*). — Et vous, donc ?

M^me^ X... (*bonne fille*). — Oh ! moi... j'avoue que je me suis franchement amusée... De dix heures à quatre heures et demie du matin, je ne crois pas m'être assise plus de vingt minutes...

M^me^ Z... (*entrant dans la voie des aveux*). — Pour moi je n'ai jamais tant tourné que cela... C'est au point que mon danseur, le lieutenant Y..., a fini par me demander grâce : il n'en pouvait plus...

M^me^ X... (*doutant un peu*). — Vrai ?...

M^me^ Z... (*carrée*). — Je vous affirme !

M^me^ X... (*méprisante*). — Pauvre jeune homme !... ça n'a pas de nerf !

M^me^ Z... — Notez que c'était seulement sa troisième soirée, cette semaine.

M^me^ X... (*se redressant*). — Qu'est-ce que nous dirions donc, nous autres, qui n'avons pas manqué un seul jour, depuis dimanche ?...

M^me^ Z... (*rectifiant*). — Pardon !... un soir, il n'y a rien eu...

M^me^ X... (*précisant*). — Mais, ma chère... vous vous trompez... Tenez, suivez-moi, je compte sur mes doigts : dimanche, les de Vague...

M^me^ Z... (*poursuivant*). — Lundi, les Klifty...

M^me^ X... — ... Mardi, les Polliard... Mercredi, les Financières... Jeudi, les Floriac... Vous voyez, c'est bien cela !

M^me^ Z... — Vous avez raison... Et dire que nous allons en avoir comme cela jusqu'à la mi-carême !...

M^me^ X... (*avec intérêt*). — Vous n'avez pas peur que cela vous fatigue, chère petite ?...

M^me^ Z... (*dédaigneuse*). — Il en faudrait bien d'autres pour me mettre à plat !... Tenez ! vous ne savez pas ce que j'ai encore fait ce matin ?

M^me^ X... — Non !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mme Z... (*triomphante*). — Eh bien, ma chère amie, quand je me suis levée, vers neuf heures et demie, j'ai enfourché ma bicyclette !...

Mme X... (*désarçonnée*). — Pas possible !...

Mme Z... — Et j'ai pédalé jusqu'à onze heures et demie... Vous savez, l'air était tiède, la route pas trop mauvaise, ça filait !...

Mme X... — Moi, je suis allée patiner à la Maison de Glace... Le matin, comme cela, il y a beaucoup de monde... c'est délicieux !...

Mme Z... (*poursuivant*). — Ce soir, j'ai déjà fait une douzaine de visites...

Mme X... (*interrompant*). — Et encore, il ne faut pas perdre de temps, si nous voulons être prêtes ce soir pour aller chez les Salicesti...

Mme Z... — Tiens ! nous nous séparons... je vais chez les de La Brise... Il va encore falloir sauter jusqu'à demain matin !... Aussi, ce que je... Ah ! voici M. le Curé !...

Le Curé de Saint-Eusoge (*saluant*). — Mesdames...

Mme X... (*empressée*). — Monsieur le Curé, bien que Mme Z... soit venue avant moi, je prends la liberté de parler la première... Je puis bien, d'ailleurs, traiter la question devant cette chère amie... Il s'agit de mes permissions de carême...

Mme Z... — Bah !... moi aussi !...

M. le Curé. — Et alors ?...

Mme X... — Je viens vous demander l'autorisation de ne pas jeûner et de ne faire maigre que le vendredi...

Mme Z... — Moi de même...

M. le Curé. — Et vous avez des raisons ?...

Mme X... (*suffoquée*). — Des raisons ?... Mais, je crois bien que nous avons des raisons !...

Mme Z... (*appuyant*). — Nos occupations... nos...

Mme X... (*surenchérissant*). — Nous n'y tiendrions pas !...

Mme Z... (*levant les bras au ciel*). — ... Avec des santés comme les nôtres !!!...

Jean des Tourelles.

Corbeille d'aveux.

« *La jeune génération qui vient à la vie a connu les bienfaits de l'éducation laïque. Cette génération m'épouvante tout simplement. Je sens revenir un déchaînement de barbarie.* »

Qui a dit cela ?... Pour le coup, c'est un évêque, Gouthe-Soulard ou Trégaro ?... Non, c'est un journal anticlérical,

L'Echo de Paris.

***

« *Il y a quelque temps, il recevait l'amiral Fournier, commandant l'escadre française de l'Atlantique. Après la réception, il conduisit nos officiers chez les Frères des Ecoles chrétiennes. Là, répondant aux compliments du directeur principal, il félicita les*

Frères de l'œuvre éminemment patriotique qu'ils avaient entreprise et se proclama l'admirateur de l'éducation qu'ils donnaient. »

Qui ca, *Il ?*... Le Cardinal de Paris ou celui de Reims ?... Non : un ancien député de la Seine qui avait combattu à la Chambre l'enseignement congréganiste, un collaborateur de Clémenceau à la *Justice*,

M. Pichon.

***

« *L'Instituteur congréganiste est un ami simple et prévenant. Il a un idéal, cet éducateur, et le pauvre pion n'a qu'une pensée : quitter le collège où on le martyrise.* »

Qui a dit cela ?... Je vous le donne en mille... Jetez votre langue au chat... C'est l'ancien *leader* de l'extrême-gauche lui-même,

Clémenceau.

RESTAURATION DU CULTE DANS LE DIOCÈSE DE QUIMPER

Mgr CLAUDE ANDRÉ (1802-1804)

(Suite)

Le premier soin était d'obtenir la soumission des prêtres constitutionnels ; cette soumission qui, au point de vue de leur conscience, aurait dû commencer par une rétractation de leurs erreurs, fut réduite officiellement à une simple reconnaissance du Concordat. On conçoit qu'une telle condescendance n'ait pas été goûtée d'un certain nombre de prêtres demeurés fidèles, qui voyaient, moyennant cette simple formalité, les prêtres prévaricateurs mis au même rang qu'eux, et pouvant avoir les mêmes prétentions que ceux qui, pendant dix ans, avaient enduré pour la foi les plus cruelles souffrances ; aussi, plusieurs écrits parurent-ils pour exprimer ces sentiments, et c'est pour y mettre un terme que Portalis, « Conseiller d'Etat chargé de toutes les affaires concernant les cultes » écrivait à « M. l'Evêque de Quimper », le 18 Thermidor an X (7 Juillet 1802) :

« Il circule, M. l'Evêque, des écrits qui tendent à entretenir les divisions passées..... Je vous invite, au nom de la religion, à user de toute votre influence pour contenir les prêtres de votre diocèse dans une juste mesure et à prévenir entre eux le scandale des controverses théologiques, qui ont si longtems et si malheureusement agité la France.

« C'est un fait bien constant que l'Eglise de France a été divisée ; il est également vrai qu'aujourd'huy il n'y a d'Evêques légitimes que par l'institution canonique du Saint-Siège. Il ne reste plus de prétexte de controverse à des hommes qui reconnaissent tous que le Saint-Siège est le centre de l'unité catholique. Tant qu'on ne varie point en cette doctrine, on est dans la voie de la vérité.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Votre sage sollicitude, M. l'Evêque, garantit au Gouvernement vos utiles efforts pour le rétablissement de la paix religieuse. Vons saurez recourir au Préfet, contre les ecclésiastiques qui seraient sourds à votre voix, et l'exemple que vous aurez donné vous-même à votre diocèse de l'oubli du passé, rendra plus coupables ceux qui, par malveillance ou autrement, chercheraient à entretenir des fermentations dangereuses.

« J'ai l'honneur de vous saluer. PORTALIS. »

Le même jour, 7 Juillet 1802, M. Gilart de l'Archantel recevait la lettre suivante du Cardinal Légat.

« Monsieur, sur la réconciliation des constitutionnels j'ai communiqué aux Evêques une instruction conçue en ces termes : « Les prêtres constitutionnels voulant se réconcilier avec l'Eglise feront la déclaration suivante : « J'adhère au Concor- « dat, et je suis dans la communion de mon Evêque, nommé « par le Ier Consul et institué par le Pape. »

« Cette déclaration étant souscrite des prêtres constitutionnels, les Evêques leur ajouteront de pourvoir à leur conscience.

« Mgr l'Evêque de Quimper, qui ne tardera pas à se rendre à sa résidence, a reçu, comme ses collègues, l'instruction ci-dessus, dont je vous donne connaissance, en vous déléguant et à vos collègues partageant l'administration du diocèse, les pouvoirs nécessaires pour en user au besoin, persuadé que, par votre zèle, votre charité, votre sagesse, vous réussirez à opérer la plus grande gloire de Dieu, le salut des âmes, la paix de l'Église et de l'État.

« Je suis avec estime, Monsieur, votre très humble serviteur. « J.-B. Cardinal CAPRARA. »

Ce travail d'apaisement n'était pas facile pour M. de l'Archantel et ses collaborateurs, comme on pourra s'en convaincre par les extraits suivants du registre de correspondance du sieur Daniel, commandant de gendarmerie, à Quimper.

« 2 Prairial X (22 Mai 1802).

« Daniel, commandant de gendarmerie, à Quimper, au chef du 5e escadron, à Vannes.

« Je ne vous ai pas encore entretenu sur l'effet qu'a produit dans ce département la nouvelle organisation du culte.

« Tous les prêtres soumis aux lois avant le Concordat attendent avec impatience qu'il reçoive son exécution ; il n'en est pas ainsi de ceux qui ont toujours été rebelles aux lois de la République ; ils continuent d'exercer leur culte dans les chambres, ce qui a lieu sous les yeux de la police à Quimper.

« A Brest et dans plusieurs autres villes du département, ils ne se sont point encore réunis et pratiquent les cérémonies

religieuses dans des églises séparées. Plusieurs des prêtres non soumis disent qu'ils attendent l'arrivée de l'Evêque, pour se réunir ; mais les plus fanatiques, dont le nombre est assez grand, prétendent que le Pape n'avait pas le droit d'accéder aux articles portés dans le Concordat, qu'il n'avait cédé qu'à la force des bayonnettes, et qu'ils ne voulaient suivre que ce qu'il avait prescrit dans sa dernière bulle, où il développait des principes contraires...

« Il serait urgent de prendre de promptes mesures pour contenir ces fanatiques turbulents. »

Le 19 Messidor an X (16 Juillet 1802), Daniel écrivait au citoyen Moncey, inspecteur général de gendarmerie :

« La situation du département du Finistère est assez tranquille ; mais l'esprit public n'y prend point le degré d'accroissement que les bienfaits répandus par le gouvernement devraient lui procurer, si les ministres du culte catholique n'avaient, par leurs écrits et conseils secrets, alarmé les consciences des crédules habitants des campagnes. Les copies du *Petit Catéchisme pour les temps présents* et de l'*Explication du Concordat de Pie VII et Bonaparte*, que je vous transmets, suffiront pour vous démontrer la puissance des armes dont les ministres fanatiques se servent pour occasionner des troubles religieux. Puisse le nouveau prélat, que l'on attend avec impatience, réunir toutes les opinions et accorder, par sa vertu et sa sagesse, des hommes qui sont depuis longtemps en opposition de principes ! »

L'extrait suivant nous donne la date de l'arrivée de Mgr André à Quimper.

« 2 Fructidor an X (20 Août 1802).

« Daniel à Coroller, chef de 8e escadron de gendarmerie.

« Tout porte à croire que la présence de l'Evêque, qui est arrivé hier (19 Août), et qui paraît avoir les meilleures intentions, mettra un terme aux troubles religieux qui ont longtemps agité ces contrées ; il a été reçu avec distinction, et sera installé Dimanche prochain. »

« Le 4 Fructidor (22 Août).

« Daniel à Moncey.

« Le fanatisme travaille sourdement à alarmer les habitants du Finistère, surtout dans les campagnes ; les prêtres y refusent l'entrée des temples aux acquéreurs de biens nationaux, redonnent le baptême aux enfants qui l'avaient reçu des prêtres soumis aux lois, renouvellent les mariages contractés de la même manière... La présence de l'Evêque, arrivé le 1er de ce mois, va sans doute détruire tous ces abus. »

L'Evêque arriva, en effet, le jeudi 19 Août, et descendit vraisemblablement dans la maison *Descamps*, voisine de la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

maison où est une pharmacie, dans l'angle de la rue Kéréon et de la rue Saint-François ; toujours est-il que ce fut cette maison qui servit de palais épiscopal à Mgr André, pendant son court épiscopat (1). *(A suivre.)*

(1) Nous tenons ce renseignement du R. P. de Saint-Alouarn.

Bonnes pensées.

— Il faut que les parents prient pour leurs enfants, tous les jours, souvent ensemble.

— Ajourner l'effet d'une bonne résolution, c'est risquer de ne l'accomplir jamais, et s'en ôter le fruit.

Rhumes. — Toux. Bronchites. Catarrhes de la Vessie.

Moyen simple et sûr **d'ASSAINIR L'EAU** de table.

GOUDRON GUYOT

LIQUEUR ou CAPSULES

DOSES : 1 cuiller à café de liqueur par verre d'eau ou 2 à 4 capsules avant chaque repas.

Ce remède ne coûte que **10 centimes par jour.**

Méfiez-vous des contrefaçons et exigez le flacon de la Maison FRERE, 19, r. Jacob, PARIS

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

FLEURS D'ÉGLISES

Librairie Vve **R. LE GALL**, *12, Quai du Stéir*, **QUIMPER**

Madame Vve R. LE GALL a l'honneur d'informer Messieurs les Ecclésiastiques, ainsi que les communautés religieuses, qu'elle vient de joindre à la vente des Ornements d'églises, celle des **FLEURS ARTIFICIELLES.**

Ces **Fleurs**, provenant d'une des plus importantes Fabriques de France, seront vendues dans des conditions aussi avantageuses que le sont déjà les **Ornements.**

LE PLUS GRAND SUCCÈS DU JOUR EST LA

LOTION D'ARTÉSIA qui ARRÊTE INSTANTANÉMENT **LA CHUTE DES CHEVEUX**

RAOUL, coiffeur, postiches, breveté, 47, avenue de l'Opéra, seul dépositaire pour Paris. Agence générale, 78, rue Gassies, PAU (Basses-Pyrénées).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

13e ANNÉE. Vendredi 11 Mars 1898. N° 10.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Mission recommandée ; Voyage de Mgr l'Evêque ; Nomination dans le clergé ; Nécrologie ; Prédicateurs du Carême ; Station quadragésimale ; Loperhet ; Retraites ; Institut des Frères de l'Instruction chrétienne ; Plouvien ; Brasparts ; Les Reliques de saint Mathieu, Apôtre et Evangéliste : Pèlerinage de Mgr Valleau, à Salerne ; Un écho du IVe Congrès catholique de Fribourg.

II. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Oran ; Avis ; Pourquoi il y a de mauvais journaux ; Bonnes pensées.

III. Bibliographie.

IV. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 13 Mars. — 3e Dimanche du Carême. Office du jour ; semi-double. Violet.
Vêpres du suivant, avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 14. — S. Grégoire le Grand, Pape, Docteur *(du 12 Mars)*. Double. Blanc.

Mardi, 15. — Office de la Férie. Violet. — Ou Office votif des Saints Apôtres ; semi-double. Rouge.

Mercredi, 16. — Office de la Férie. Violet. — Ou Office votif de saint Joseph ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 17. — S. Patrice, Evêque, Double. Blanc.

Vendredi, 18. — S. Gabriel, Archange. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 19. — S. JOSEPH, Epoux de la Très Sainte Vierge. Double de 1re classe. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plougasnou ..... du 11 au 17 Mars.
Fouesnant ..... du 18 au 23 Mars.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Eglise Saint-Mathieu. — Du *Jeudi 10* au *Samedi 19 Mars*, neuvaine préparatoire à la fête de saint Joseph. Instructions par le R. P. Guyot, prédicateur de la Station, à 6 h. et à 8 h. 1/2 du matin.

Les sermons du soir auront lieu aux jours et aux heures ordinaires.

— Chapelle de la Retraite. — La Retraite des Dames aura lieu, dans la chapelle des Religieuses de la Retraite de Quimper, du *Lundi matin, 14 Mars* (8 h.), au *Vendredi matin*.

Elle sera donnée par le R. P. Gaillard, Jésuite, Directeur de la Congrégation de l'Ecole Sainte-Geneviève, rue Lhomond, à Paris.

Exercices de la Retraite. — *Lundi matin :* 8 h., Messe et Instruction pour l'ouverture de la Retraite ; — 3 h., Instruction et Salut du Très Saint-Sacrement.

Mardi, Mercredi et Jeudi : 8 h., sainte Messe, suivie de l'Instruction ; — 3 h., Instruction et Salut du Très Saint-Sacrement.

(La fête de l'Annonciation, fête principale des Congréganistes, ayant lieu pendant la Retraite bretonne, la solennité est avancée au *Vendredi matin, 18*).

Vendredi, 18 Mars : Clôture de la Retraite et célébration de la fête principale de la Congrégation des Dames. 8 h., sainte Messe, Instruction et Salut du Très Saint-Sacrement.

S'adresser, pour les cartes d'admission, à la porterie de la Retraite, jusqu'au 14 Mars.

Mission recommandée. — CORAY, du 13 au 27 Mars. Président, la première semaine, M. Creignou, Curé-doyen de Bannalec.

Voyage de Mgr l'Évêque. — Après avoir assisté aux fêtes anniversaires du couronnement de Sa Sainteté Léon XIII, dont nous parlons plus loin, Mgr l'Evêque de Quimper a quitté Rome, vendredi 4 Mars, pour revenir en France par Florence, Bologne, Venise, Milan et Lucerne.

Sa Grandeur rentrera à Quimper, probablement samedi soir.

Nomination dans le Clergé. — Par décision de Mgr l'Evêque, M. Canévet, jeune prêtre, de Poullan, est nommé vicaire à Plourin-Morlaix, en remplacement de M. Joncour, démissionnaire pour cause de santé.

Nécrologie. — I. M. MESSAGER, Curé de Saint-Pol-de-Léon. — Nous avons la douleur d'annoncer la mort de M. Messager, chanoine honoraire, Curé-archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon, décédé le 8 Mars courant, dans sa 73e année.

Nous espérons publier, dans notre prochain numéro, une notice biographique sur ce digne prêtre, vénéré de tous. En attendant, nous indiquons les différentes places qu'il a occupées dans le diocèse. — Né à Pleyber-Christ, le 16 Juillet 1825, ordonné prêtre le

29 Juillet 1849, M. Jean-Marie Messager fut d'abord précepteur ; successivement vicaire à Châteaulin, à Saint-Louis de Brest, puis de nouveau à Châteaulin, il devint, en 1861, recteur de Guengat, Curé-doyen de Châteauneuf-du-Faou, en 1869 et, en 1879, Curé-archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon. Il fut nommé, cette même année, chanoine honoraire.

Les obsèques de M. Messager ont lieu, à l'heure où paraissent ces lignes, jeudi 10 Mars, à Saint-Pol-de-Léon, sous la présidence de M. Fléiter, vicaire général, représentant Mgr l'Evêque.

— II. LE R. P. KÉRYVEL, O. M. I. — Les *Petites Annales des Missionnaires Oblats* (n° de Mars) annoncent, en ces termes, la mort d'un jeune religieux, originaire de notre diocèse :

« Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme du R. P. Kéryvel, Louis-Ambroise. Il est décédé, dans notre maison de Nice, à l'âge de 31 ans, après dix années de vie religieuse. C'est avec une profonde tristesse que nous donnons à la mémoire de ce jeune confrère ce suprême souvenir. Enfant de la Bretagne, il avait dans l'âme les convictions profondes et le zèle ardent qui font l'apôtre. Son éloquence avait, dès les premiers jours, remporté de beaux triomphes. Il joignait à ces dons une culture littéraire très développée. Nos lecteurs ont pu apprécier eux-mêmes ses délicates productions. Ni l'air natal, l'été dernier, ni, en hiver, la douceur du climat de Nice, n'ont pu le soustraire au mal impitoyable qui l'a fauché dans sa fleur. Il s'est éteint d'une maladie de poitrine. »

Louis Kéryvel est né à Landévennec ; il fit ses études littéraires à Pont-Croix et, à 17 ans, fut reçu au Grand-séminaire de Quimper. Deux ans plus tard, se sentant appelé à la vie religieuse, il entrait au noviciat des missionnaires Oblats de Marie Immaculée d'Hourtem (Hollande). Il y fut bientôt si apprécié, que son vénéré Supérieur pouvait dire, un jour : « Plaise à Dieu que le diocèse de Quimper nous donne souvent de tels sujets ! »

On l'envoya terminer ses études théologiques à Rome, où il passa trois ans. A son retour, le jeune missionnaire Oblat vint chanter sa première messe à Landévennec, le 15 Août, jour de grande joie pour sa paroisse natale, pour ses parents, surtout, aujourd'hui si éprouvés !

La veille de sa mort, il voulut leur envoyer un dernier témoignage de son amour filial. Il écrivit, au crayon, d'une main ferme encore, ses « adieux à sa mère, à son père, à sa sœur... Il donnait à tous *rendez-vous* au ciel. Pour lui il mourait sans regrets... »

C'était daté de Nice, le 31 Janvier dernier.

R. I. P.

Prédicateurs du Carême. — A la liste des prédicateurs du Carême, que nous avons déjà publiée, nous devons ajouter le nom du R. P. Corentin Le Guen, Bénédictin, du monastère de Kerbénéat, qui exerce son apostolat aux îles d'Ouessant et de Molène.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Station quadragésimale. — QUIMPER. — Après avoir donné, aussi complète qu'il nous a été possible, la liste des prédicateurs du Carême, dans notre diocèse, nous serions heureux de rendre compte de leurs travaux et des succès de leur zèle. Nous dirons seulement un mot, aujourd'hui, de la Station à Quimper.

Le R. P. Ripert, Missionnaire de l'Immaculée Conception, de Rennes, s'était déjà fait connaître et apprécier chez nous, notamment à Brest et à Landerneau. Dès le premier jour, il a justifié, dans la chaire de la Cathédrale de Saint-Corentin, sa réputation d'orateur aux pensées élevées, au style élégant et fleuri, à la parole chaude et persuasive. Ses discours sur la Parole de Dieu, sur le Sacré-Cœur, sur le Ciel, but unique où nous devons tendre, ont été fort goûtés de ses auditeurs, que nous espérons voir de plus en plus nombreux. Ils ne regretteront pas, à coup sûr, la gêne légère qu'ils devront s'imposer.

A Saint-Mathieu, le prédicateur parle spécialement de la « Connaissance de Notre-Seigneur, modèle du vrai chrétien ». C'est la pure doctrine évangélique, exposée en termes simples, clairs, avec un accent de piété qui va au cœur, et accompagnée de conseils pratiques, s'adressant à toutes les classes d'auditeurs. Ancien curé d'une paroisse populeuse, à Montluçon, exerçant, à Vichy, durant la saison thermale, un ministère aussi fructueux que fatigant, le R. P. Guyot a une grande expérience des âmes et, on le voit, un plus grand désir de leur être utile. Les fidèles, nous en avons la conviction, répondront à son appel, surtout pendant cette neuvaine préparatoire à la fête de saint Joseph, dont il a pris l'initiative.

LOPERHET. — La consécration de la nouvelle église paroissiale de Loperhet sera faite par Mgr l'Evêque, le mardi 22 Mars courant.

QUIMPER. — **Retraites bretonnes.** — Dimanche dernier, conformément à la prescription de l'*Ordo* diocésain, on a dû annoncer, au prône de la grand'messe, la retraite bretonne du 19 Mars, pour les hommes, à Quimper. Nous nous permettons d'insister pour que Messieurs les Curés et Recteurs y reviennent encore, en faisant remarquer que c'est la seule retraite de ce genre qui se donne dans notre région. Tous connaissent les inappréciables avantages de ces jours de méditation et de prière, loin des affaires du monde, et ils auront à cœur d'en faire bénéficier le plus grand nombre possible de leurs paroissiens.

LESNEVEN. — **Retraite bretonne pour les hommes,** *du 26 Février au 5 Mars 1898.* — 38 paroisses ; 75 retraitants. — Plouvien, 6 ; Plouguerneau, 5 ; Guiclan, 3 ; Bodilis, 3 ; Kernilis, 3 ; Plouzané, 3 ; Plouzévédé, 3 ; Ploudaniel, 3 ; St-Vougay, 3 ; Bourg-Blanc, 3 ; Milizac, 3 ; Le Folgoët, 3 ; Plourin, 3 ; Plougastel-Daoulas, 2 ; Landerneau, 2 ; Plouguin, 2 ; Tréouergat, 2 ; Plabennec, 2 ; Guissény, 2 ; Ploudalmézeau, 1 ; Bohars, 1 ; Loc-Eguiner, 1 ; Lannilis, 1 ; Goulven, 1 ; Le Relecq, 1 ; Ploumoguer, 1 ; Saint-Pol-de-Léon, 1 ; Landivisiau, 1 ; Loc-Brévalaire, 1 ; Lanrivoaré, 1 ; Loperhet, 1 ; Plougar, 1 ; Lesneven, 1 ; Plomodiern, 1 ; Coatméal, 1 ; Lanneufret, 1 ; Tréflévénez, 1 ; St-Pierre-Quilbignon, 1.

QUIMPERLÉ. — **Retraite d'hommes,** *27 Février 1898.* — 12 paroisses ; 50 retraitants. — Querrien, 30 ; Saint-Thurien, 4 ; Trévoux, 3 ; Bannalec, 2 ; Moëlan, 2 ; N.-D. de l'Assomption de Quimperlé, 2 ; Locunolé, 2 ; Sainte-Croix de Quimperlé, 1 ; Riec, 1 ; Scaër, 1 ; Clohars-Carnoët, 1 ; Kernével, 1.

Institut des Frères de l'Instruction chrétienne. — Le 2 Février, fête de la Purification de la Sainte Vierge, a eu lieu la cérémonie annuelle de vêture, à l'Institut des Frères de La Mennais.

Voici les noms des nouveaux religieux qui appartiennent, par leur naissance, au diocèse de Quimper :

Néa, Hamon-Marie, de Plouénan, *F. Agathon-Joseph.*
Penn, Jean-François, de Plougourvest, *F. Bénoni.*
Le Lec, Louis-Yves, de Plobannalec, *F. Candide-Marie.*
Le Berre, Jean, de Landudec, *F. Corentin-Louis.*
Le Bras, Henri-Guillaume, de Plogonnec, *F. Emilianus-Joseph.*
Nicolas, Michel-Gabriel, de Dinéault, *F. Exupère.*
Roguez, Yves-Marie, de Plougoulm, *F. Germain-Emile.*
Queinnec, Jean-Pierre, de Douarnenez, *F. Juventin-Joseph.*
Vaillant, Guillaume, de La Martyre, *F. Mamilien-Marie.*
Lesconnec, Denis-François, de Lesneven, *F. Ulysse-Marie.*

PLOUVIEN. — **Translation solennelle des Reliques de saint Jaoua,** *le Dimanche 6 Mars 1898.* — Par les soins de M. le Recteur, les paroissiens ont disposé leurs âmes à bien célébrer cette fête qui leur tient au cœur, puisque c'est la glorification du saint prélat qui a son tombeau au milieu d'eux et qui est leur protecteur au ciel. Pendant ces trois jours, tous se sont approchés des sacrements ; quatre prêtres étrangers aidaient dans cette œuvre de sanctification les trois prêtres de la paroisse. Chaque après-midi, un groupe de fidèles se confessait, et le lendemain une messe de règle les réunissait pour la communion ; et à leur piété, à l'ardeur avec laquelle ils chantaient le nouveau cantique de saint Jaoua, on sentait déjà que le mouvement était donné, que l'émotion commençait et que tous s'apprêtaient à célébrer avec joie et ferveur la grande fête du dimanche.

Le samedi, à 4 heures, on se réunit à l'église paroissiale et l'on se met en procession, pour aller chanter les vêpres à la chapelle de Saint-Jaoua, distante du bourg de 800 mètres. Les enfants de l'école des Sœurs ouvrent la marche, le clergé vient ensuite précédé de la croix. La procession est présidée par M. l'abbé

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Abgrall, chanoine honoraire, qui fut délégué par Monseigneur l'Evêque de Quimper pour faire l'ouverture du tombeau de saint Jaoua, et qui s'acquitta de cette mission, le 17 Août 1897. Il porte dans ses mains, enfermé et scellé dans un cylindre de cristal, un des quatre fragments considérables d'ossements qu'il trouva dans le sarcophage du saint et qui ont été, sur son rapport détaillé et circonstancié, dûment et officiellement reconnus par jugement de l'autorité épiscopale.

Une foule nombreuse suit, au chant des litanies et du cantique breton. En arrivant à la chapelle, on dépose la sainte relique dans la nouvelle châsse en bronze doré, de fort bon style, qui lui servira désormais d'abri. Les vêpres solennelles sont chantées, les strophes du cantique se font entendre de nouveau, on récite une prière et une invocation au bon Saint, et après avoir entonné l'*Iste confessor*, on s'en retourne à l'église paroissiale pour recevoir la bénédiction du Saint-Sacrement.

Pendant les jours du triduum, l'église a revêtu une parure de fête et s'est couverte d'une riche ornementation : guirlandes légères et gracieuses descendant des voûtes, festons et draperies aux vives couleurs dessinant les arcades, tentures courant autour du sanctuaire, oriflammes et drapeaux jetant sur l'ensemble leur note joyeuse.

A l'extérieur, la façade a aussi sa décoration ; des drapeaux nationaux se balancent dans le clocher, des bandes de tissus blancs et violets encadrent la porte principale, des guirlandes enlacent les piliers de l'entrée du cimetière. Chaque maison du bourg a sa parure spéciale, chacune prend part à la fête, et le long de la route de Saint-Jaoua, des mâts se dressent drapés de blanc, enguirlandés de fleurs et surmontés d'oriflammes.

Après quelques menaces de pluie, aux premières heures du jour, le soleil s'est mis à luire, tout radieux, et n'a cessé de briller jusqu'au soir. La procession se forme dans toute la splendeur possible, et les belles croix, les riches bannières, les statues de la Sainte Vierge et des Saints, la relique de la vraie Croix, les reliques des Saints martyrs s'en vont à la chapelle de saint Jaoua, faire cortège à sa précieuse relique et la conduire triomphalement, du lieu où elle a reposé pendant treize siècles, à l'église paroissiale où elle sera désormais entourée d'honneur et de vénération.

M. Ollivier, chanoine honoraire, Curé-doyen de Lannilis, fait la bénédiction liturgique de la nouvelle châsse qui renferme cet insigne trésor, et la *Translation* s'accomplit au chant de l'hymne des saints confesseurs : *Iste confessor Domini...*, au milieu d'un nombreux clergé et du concours d'un peuple immense, accouru de la paroisse et de toutes les paroisses d'alentour. La sainte relique est d'abord portée sur les épaules des prêtres et confiée ensuite aux personnages les plus marquants de la commune, tout fiers et tout jaloux de cet honneur. La joie resplendit sur les visages et éclate dans les chants, tous prennent part à l'allégresse, hommes faits, vieillards et petits enfants.

La grand'messe est chantée par M. Billon, chanoine honoraire, Curé-doyen de Plabennec, et au sermon, M. Abgrall commente les paroles de la sainte liturgie que l'on chante à la procession des reliques, lors de la consécration des églises : « *Surgite sancti Dei, loca sanctificate, plebem benedicite, et nos homines peccatores in pace custodite.* Levez-vous de vos tombeaux, saints de Dieu, marchez encore au milieu de nous, sanctifiez les lieux où vous passez, bénissez le peuple, et nous pauvres pécheurs, gardez-nous dans la paix ». Le prédicateur montre nos vieux saints d'Armorique et particulièrement saint Pol et saint Jaoua, son neveu, son compagnon d'apostolat, son auxiliaire et son frère dans l'épiscopat, parcourant notre pays et accomplissant ces œuvres de sanctification, de bénédiction et de pacification ; et après leur mort, continuant les mêmes merveilles au milieu de nous, par la vertu surnaturelle que Dieu donne à leurs saintes reliques.

Les vêpres sont chantées, à 3 heures, et après la bénédiction du T. S. Sacrement, M. le Recteur donne la relique de saint Jaoua à baiser d'abord au clergé, ensuite aux fidèles. Pendant trois longs quarts d'heure, au chant du cantique breton, le peuple défile pour rendre cet hommage à leur Saint glorieux et implorer sa protection. Cet empressement pieux exprime assez l'accueil qui lui est fait et la vénération dont il sera entouré, et nous est en même temps un gage des bénédictions qu'il répandra sur sa dévote paroisse de Plouvien.

***

Brasparts. — Dimanche 6 Mars, avait lieu également, à Brasparts, une fête en l'honneur des reliques de saint Jaoua. Les détails nous en arrivent un peu tardivement, ce qui nous oblige à en remettre la publication à notre prochain numéro.

Les Reliques de saint Mathieu, Apôtre et Evangéliste. — Pèlerinage de Mgr Valleau, Evêque de Quimper et de Léon, a Salerne. — Parmi les fidèles, les plus humbles même savent que si l'Eglise catholique honore tout d'abord, après la Mère de Dieu, saint Joseph et saint Jean-Baptiste, elle vénère immédiatement après ceux-ci les saints Apôtres. Et c'est justice !

On ne doit donc point s'étonner de voir les historiens et les légendaires raconter les pieux exploits des hommes qui, dans des siècles bien éloignés, entreprirent de lointaines et périlleuses expéditions pour se procurer quelques reliques des Amis du Sauveur. Notre vieille Armorique, étant une contrée maritime, ne le céda à aucune autre dans ces pieuses convoitises ; et quand on lit les anciens inventaires de nos églises cathédrales et abbatiales, on reste stupéfait d'y voir figurer, à côté des restes des Saints du pays, les restes des plus illustres Saints de Rome et de Jérusalem, et les précieuses reliques de la Passion de Notre-Seigneur. Je n'ai point à redire ici comment une petite chapelle du Tréguier s'enrichit d'une relique du Précurseur, et devint l'admirable église de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Saint-Jean-du-Doigt ; mais je dois apprendre, à ceux qui l'ignoreraient, que le pays de Léon a jadis possédé le corps de saint Mathieu, et qu'il éleva au saint Apôtre une splendide demeure, dont les magnifiques ruines sont classées parmi les monuments historiques de France, et font chaque année l'admiration d'innombrables touristes.

Nous ne voulons pas aborder, une fois de plus, la question de savoir si les reliques de l'Evangéliste vinrent chez nous au Ve ou au IXe siècle ; et après avoir dit que l'histoire de l'arrivée du corps de saint Mathieu en Armorique fut écrite par Paulinien, évêque de Léon, au moment où la Petite-Bretagne se relevait de ses ruines après les incursions normandes, nous traduirons ici les leçons du Propre du Bréviaire de Salerne, pour le jour où l'église métropolitaine de cette ville célèbre la translation du glorieux Apôtre.

« L'Ethiopie ayant été dévastée par les Sarmates et autres peuples voisins, les églises furent renversées, et le corps du glorieux Apôtre et Evangéliste saint Mathieu, qui était autrefois conservé et honoré dans un magnifique temple de la capitale, demeura longtemps inconnu. Mais voici que des navigateurs bretons furent jetés sur la côte par une furieuse tempête, et pendant qu'ils errent sur le rivage, ne sachant où ils se trouvent, leur apparaît saint Mathieu, sous la forme d'un vieillard vénérable, qui les salue et leur demande la cause de leur triste état. En ayant appris la cause, il leur dit : « Ayez bon courage, braves jeunes « gens, ce n'est pas sans un secret dessein de la Providence « que le Seigneur vous a conduits sur cette côte d'Ethiopie, « dévastée par l'ennemi, pour les crimes dont elle s'est rendue « coupable, et Dieu a voulu que la tempête se changeât en vent « favorable, qui va vous permettre de retourner au pays, non « seulement sains et saufs, mais chargés d'une précieuse et toute « céleste marchandise. Ici près, sous un amas de ruines, gît le « corps de l'Apôtre Mathieu, qui fut si cher au Seigneur. Ce tré« sor, de plus haute valeur que les pierres précieuses, vous l'em« porterez en Bretagne, et il sera pour votre pays un gage de « paix et de salut.

« Suivez-moi, et je vous indiquerai le lieu où il repose, lieu « que je suis seul à connaître. »

« Aussitôt, il les conduisit non loin et leur indiqua, sous les décombres, la tombe, qui frappa immédiatement leurs regards. Les Bretons demeurèrent d'abord surpris de l'étrangeté du fait ; mais un peu remis de leur étonnement, ils se mirent en devoir de soulever la grande pierre qui fermait la tombe ; y ayant réussi, non sans le secours d'En-haut, ils virent le corps du Saint en entier, enveloppé de tous ses vêtements, les mains croisées sur la poitrine, et exhalant un parfum tout céleste. Remplis de joie, ils le placèrent respectueusement sur leurs épaules et le portèrent au navire. Immédiatement, ils mirent à la voile et retournèrent en Bretagne, ayant continuellement le vent le plus favorable.

« Tout le royaume et le roi Salomon accueillirent avec une joie extrême un si précieux trésor, qui fut placé dans un très beau temple de la capitale, qui s'appelle Léon.

« Cependant, une révolte éclata au pays breton, contre le très religieux prince Salomon, qui fut mis à mort par les révoltés ; mais Dieu voulut tirer vengeance de ce crime. Valentinien-Auguste, qui avait été le compagnon et l'ami de Salomon, envoya promptement en Bretagne une puissante flotte, qui saccagea et ruina Léon et plusieurs autres villes du royaume ; les généraux de l'Empire, s'étant emparés du corps de saint Mathieu, mirent à la voile, et, heureux de leur pieux larcin, firent voile vers l'Italie. Ils venaient de jeter l'ancre à l'embouchure du Tibre, lorsqu'ils apprirent que le préfet d'Ostie songeait à s'emparer par la force de leur précieux trésor ; mais voici que le vaisseau est rejeté du port par une grande tempête, et, guidé par Dieu, il aborde aux rivages de la Lucanie, où le saint corps fut déposé, non loin de la mer, dans une basilique qui devint témoin d'une multitude de prodiges.

« Mais dans la suite des temps, ce temple tomba également en ruines, et l'on ignorait encore où se trouvaient les reliques du saint Apôtre, lorsque Dieu voulut répandre sur Salerne les richesses de son amour, sous le gouvernement du prince Gisulphe et de l'évêque Bernard (l'an 954), saint Mathieu apparut de nouveau, pour indiquer l'endroit où reposaient ses reliques ; trois fois, il en informa par songe une sainte veuve, Pélagie, et son fils Athanase, qui, sur ses indications, écartèrent les épines qui recouvraient l'autel sous lequel reposait le saint corps, et le retrouvèrent entier, exhalant une odeur merveilleuse ; le recueillant dans un blanc linceul, ils le portèrent sur leurs épaules à la maison.

« Dès que Jean, évêque de Pestum, eut connaissance de la découverte du précieux trésor, il se rendit avec son clergé chez Athanase ; or, celui-ci, par amour du gain, avait déjà essayé de transférer le corps dans un autre pays ; mais une tempête, qui s'éleva incontinent, l'avait empêché d'accomplir son dessein ; il faisait néanmoins difficulté de livrer les reliques à l'évêque. Cependant, sur les menaces qui lui furent faites, il indiqua le lieu du dépôt, et immédiatement le pieux évêque le transporta avec solennité à la cathédrale. Le bruit de ce fait parvint aux oreilles du prince Gisulphe, qui le réclama pour la cathédrale métropolitaine de Salerne ; l'évêque de Pestum y consentit, et aussitôt Bernard, archevêque de Salerne, convoqua tous les évêques, abbés et seigneurs de la province, et, au milieu d'un grand concours de peuple, transporta en grande pompe les restes précieux du grand Apôtre dans la cathédrale de Salerne, où ils sont encore honorés. »

Le récit officiel qu'on vient de lire laisse, il est vrai, dans l'ombre certains points très intéressants de nos traditions bretonnes : par exemple, il ne parle pas de l'érection de l'abbaye de Saint-Mathieu du *Bout du monde* ou de *Fin des terres*, du séjour

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qu'y fit le *chef* de l'Apôtre, et de la portion de ses reliques qui y fut conservée jusqu'à la Révolution française ; mais il établit suffisamment ces deux faits : 1° les principales reliques de saint Mathieu ont été la propriété du Léon ; 2° ces mêmes reliques sont actuellement vénérées à la cathédrale de Salerne.

L'authenticité de reliques qui sont venues ainsi d'Ethiopie en Armorique, d'Armorique en Lucanie, de Lucanie à Salerne, devaient nécessairement piquer la curiosité des critiques, et c'est ce qui est arrivé. Parmi les érudits adonnés à cette sorte d'études, il est des hommes de foi, mais il est aussi de prétendus savants, pour qui les traditions les plus respectables sont à rejeter, dès lors qu'on ne peut les prouver comme des vérités mathématiques. Il y a de ces hommes-là en Italie, comme il y en a en France, et ils ne se sont pas fait faute de jeter des doutes sur l'histoire des différentes translations du saint Apôtre. Un chanoine de l'église métropolitaine de Salerne s'est chargé de leur répondre, dans un opuscule inspiré par l'amour de la vérité et par une dévotion toute filiale à saint Mathieu.

Pour se renseigner sur le culte du Saint et de ses reliques, en Bretagne, l'éminent chanoine Carucci s'adressa à l'Evêché de Quimper ; c'était en 1896. Il eut la bonne fortune de rencontrer comme correspondant M. Paul Peyron, chanoine archiviste, dont nous connaissons tous l'étonnante érudition, pour ce qui concerne notre histoire locale, et l'infatigable complaisance toujours au service de quiconque sollicite un renseignement. M. Carucci obtint donc tous les documents qui pouvaient lui servir à établir ou à corroborer sa thèse. Le bon chanoine de Salerne en garda une profonde reconnaissance et la communiqua à tous ceux qui, autour de lui, partagent son enthousiaste dévotion pour l'Apôtre saint Mathieu, et c'est pourquoi l'Evêque de ce diocèse de Quimper et de Léon, qui posséda autrefois les reliques aujourd'hui à Salerne, était ardemment désiré dans cette ville, depuis surtout qu'on y avait eu connaissance de son prochain voyage *ad limina apostolorum*. Monseigneur partageait aussi ce désir, et dans une lettre adressée à M. Peyron, Sa Grandeur vient d'exposer comment il lui a été donné de le réaliser. Cette lettre est écrite de Rome et porte la date du 1er Mars ; elle ne donne pas seulement les impressions de notre Evêque, mais aussi celles de ses compagnons, MM. les chanoines Quidelleur et Queinnec.

La route de Naples à Pompéi, route si souvent décrite, n'offre pas cependant le charme et ne présente pas les mêmes surprises que le chemin de Pompéi à Salerne.

A la gare, nos trois pèlerins trouvent, avec le chanoine Carucci, un nombreux cortège d'ecclésiastiques qui attend l'Evêque breton ; non seulement tout le clergé est sur pied, mais les habitants accourent de tout côté, laissant voir combien est toujours profondément chrétien le bon peuple de certaines villes d'Italie.

Les maisons de Salerne s'étagent et se pressent, sur un côteau dont la base est baignée par les eaux de la baie, mais c'est par les

rues les plus hautes, rues étroites comme toutes celles des villes trop ensoleillées, que Monseigneur se rend à la Cathédrale. Elle est ornée comme pour une fête solennelle. L'Italie, qui ne saurait compter ses belles églises, n'en possède guère de plus remarquable que celle-ci. C'est un beau type de l'architecture romane du XIe siècle. Elle est précédée d'un vaste *atrium*, qu'entoure une magnifique colonnade en marbre. La basilique a trois vastes nefs et présente de superbes rangées de colonnes monolithes ; sur les murs, sont des revêtements en mosaïques du XIIe siècle. Les tombeaux en marbre sont nombreux, mais il en est un qui fait presque oublier les autres : c'est celui de l'héroïque pontife en qui se personnifie la lutte désarmée de la Papauté contre l'Empire, du désintéressement contre la simonie, de la pureté sacerdotale contre l'incontinence. Ici repose saint Grégoire VII, qui mourut dans cette ville de Salerne, en s'appliquant la parole du Psalmiste : « J'ai aimé la justice et j'ai haï l'iniquité. » Et il ajoutait : « C'est pourquoi je meurs exilé. »

Et maintenant, descendons à la crypte admirable qui contient les restes de l'Evangéliste : les voûtes en sont soutenues par vingt-quatre colonnes monolithes de marbre rouge et gris-bleu ; les murs, revêtus de marbre rouge, sont incrustés d'autres marbres plus précieux ; ces mélanges forment l'ensemble le plus harmonieux, tant par le dessin que par l'agencement des nuances. Au centre, est érigé l'autel qui marque le tombeau ou la *confession* de l'Apôtre. Comme à la *confession* de saint Pierre, des lampes, en grand nombre, brûlent ici nuit et jour. On le sent bien, toute cette richesse, cet admirable entretien sont la preuve d'une dévotion profonde et soutenue.

Pendant que Monseigneur et ses compagnons prient au tombeau de saint Mathieu, des prêtres en grand nombre et une foule recueillie prient aussi avec eux. Le vénérable chanoine Carucci triomphe à bon droit, en voyant cette touchante manifestation.

Au sortir de la crypte, Monseigneur se rend au trésor où se trouvent un bras de saint Mathieu, enchâssé dans un bras d'argent, et un splendide buste mi-corps, aussi en argent, renfermant la tête du Saint. A côté de ces deux reliquaires, s'en trouvent beaucoup d'autres fort précieux aussi, par la valeur du métal, la richesse artistique, et encore plus par les trésors qu'ils contiennent.

Après la Cathédrale, les pèlerins visitent d'abord le Petit-Séminaire, où un élève les complimente, en français, et de la manière la plus gracieuse. Monseigneur répond que si quelque chose peut nous consoler d'avoir perdu le trésor qui appartint jadis à nos pères, c'est de voir qu'il est ici si bien apprécié et si pieusement honoré. Trois des prêtres présents parlant facilement le français, la conversation put s'engager avec intérêt.

La réception de l'Archevêque de Salerne, Mgr Valero Laspro, ne fut pas moins aimable pour l'Evêque français et ses compagnons de voyage, qui, après avoir pris congé de Sa Grandeur, retournèrent au Séminaire, et y jouirent pendant quelques heures de la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cordialité et de la bonhomie qui font le charme des relations, chez les bons catholiques italiens.

De tout ce qui précède, nous voudrions tirer une leçon : là où la dévotion à saint Mathieu s'est conservée, puisse-t-elle durer encore et grandir toujours ! Ce n'est pas seulement à Plougonvelin, auprès de la vieille abbaye, à Quimper et à Morlaix, où deux églises importantes portent son nom, mais c'est à Clohars-Carnoët, à Moëlan, et dans toute cette contrée, que le souvenir de l'Apôtre est resté particulièrement cher aux fidèles, et si l'on veut savoir quels titres ce grand Saint peut avoir à cette prédilection, je ne puis mieux faire que de citer ici la dédicace que lui adressait le P. Faber, en tête de son beau livre : *Le Créateur et la créature.*

A SAINT MATHIEU

Apôtre et Evangéliste du Verbe incarné, type d'obéissance à la vocation divine, modèle de la prompte soumission aux inspirations saintes, dont les leçons et l'exemple enseignent la correspondance à la grâce ; qui abandonna tout pour Dieu : soi-même, le monde et ses trésors, au premier appel de Dieu, sans question, sans réserve, sans délai, pour être à jamais, dans l'Eglise, le docteur, le prophète et le patron, le soutien et la justification de ceux qui obéissent à la voix du ciel, en dépit du monde, et qui se livrent à l'amour comme il s'y est livré lui-même, sans limites ni conditions, comme des créatures à leur Créateur.

Un écho du IV^e^ Congrès scientifique international des catholiques. — Le Congrès tenu à Fribourg, en Suisse, au mois d'Août 1897, a été vraiment scientifique, vraiment international, et certainement, a justifié son titre noble et saint de catholique. A voir la somme d'activité qui a été déployée, dans ces grandes manœuvres du savoir, la quantité d'idées nouvelles remuées, rapprochées, étudiées, vérifiées et expertisées, on comprend qu'il est bien passé, le temps où des fanatiques attardés de la garde nationale comparaient la sainte Eglise, dans la voie du progrès, à une lourde patache poursuivant cahin-caha une locomotive lancée à toute vapeur.

Donc on a beaucoup travaillé à Fribourg : nos frères de Suisse, prévoyants à l'excès, par crainte de la disette, avaient chargé leur menu plus que moins, et ce n'aura pas été petite besogne que de cataloguer, en un ordre quelconque, les richesses qu'ils avaient attirées au Congrès ; richesses, disons-le, de toute qualité, or et similor, velours de soie et de laine et coton, etc. Les commissions avaient à tenir compte des dépenses des Bulletins, Comptes-rendus et Mémoires. Songez-donc : fournir, pour 10 fr., onze fascicules, épais, le quart du rayon d'une bibliothèque ordinaire !

Plusieurs prêtres, appartenant particulièrement aux séminaires diocésains de Quimper, ont envoyé leur adhésion, dès la première heure. Ils apprendront, sans doute, avec plaisir, où l'on en est de la publication. Ils devront commencer par faire crédit aux dévoués

et laborieux maîtres-ouvriers qui en sont chargés. Ce travail de longue haleine exige que l'on fasse trêve à toute impatience exagérée. La publication complète se borne, pour encore, aux sections I-II (Sciences religieuses ; — Sciences orientales et exégitiques), et à la section VII (Sciences mathématiques, physiques et naturelles). On a commencé par le plus difficile et la partie la plus pénible, comme il est facile de s'en rendre compte, en apprenant que le travail était doublé pour la composition des textes orientaux et des dessins et planches justificatives.

Peut-être aussi connaîtra-t-on avec plaisir que l'on peut encore adhérer et souscrire au Congrès et à ces volumineux comptes-rendus, au prix de 10 fr., à expédier sans retard à M. le professeur Schnürer, à Fribourg (Suisse). A. F.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Dans l'espace de quelques jours, le Souverain Pontife a vu se succéder plusieurs anniversaires remarquables.

Le 20 Février, il entrait dans la 20^e^ année de son pontificat. Dans toute l'histoire de l'Eglise, on ne trouve que onze Papes qui aient régné plus longtemps : S. Pierre (34-67), S. Sylvestre I^er^ (414-337), S. Léon-le-Grand (440-461), Adrien I^er^ (772-795), S. Léon III (795-816), Alexandre III (1159-1181), Urbain VIII (1623-1644), Clément IX (1700-1721), Pie VI (1775-1799), Pie VII (1800-1823), Pie IX (1846-1878).

Le nombre des Papes qui ont pu célébrer le 60^e^ anniversaire de leur ordination sacerdotale est moindre encore ; le dernier en date est Benoît XIV. Mais il n'y en a pas eu un seul qui ait réuni ces deux particularités, et le premier est le Pontife glorieusement régnant.

Le 2 Mars, 88^e^ anniversaire de la naissance de Léon XIII, a eu lieu la réception solennelle des cardinaux et de la Cour pontificale. Parmi les évêques présents, se trouvaient NN. SS. de *Quimper*, de Versailles et d'Angers. Le Pape a prononcé une magnifique allocution, que nous tenons à reproduire intégralement.

Les manifestations de pieux attachement offertes au Pape s'adressent toujours plus haut qu'à sa personne. En honorant le Pontife, on rend hommage à l'institution surhumaine qu'il représente, et qui est unique par la hauteur du rang et la grandeur des attributions. C'est surtout pour ce motif, et non pour Nous, que Nous avons toujours accueilli avec joie les hommages multiples et parfois solennels qui ont accompagné ces vingt années de pontificat. C'est pour cela aussi que Nous Nous sommes réjoui des récentes manifestations de piété dont vous venez de parler, monsieur le cardinal, et qui ont eu lieu pour l'anniversaire de Nos prémices sacerdotales.

Le but unanime des foules compactes de fidèles qui se réunirent, le 13 Février, dans la basilique voisine, était précisément de saluer le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

suprême Pasteur, et de confesser ainsi la prérogative conférée par Jésus-Christ au siège épiscopal de Rome. Pendant qu'ils s'inclinaient extérieurement devant Notre humble personne, ils s'inclinaient aussi en esprit devant l'idée divine qui rend vénérable au monde l'étole pontificale. Et à ces actes de vénération, à ces acclamations même, pleines de respect, répondaient de toutes parts, dans une harmonieuse union, des millions de consciences italiennes. On ne devait donc pas s'attaquer à un enthousiasme inspiré par des pensées et des sentiments, non seulement honnêtes et irréprochables, mais saints aussi et suggérés par le devoir : on l'a fait cependant et on a laissé faire.

Ce n'est pas, d'ailleurs, par une circonstance fortuite, mais par un dessein du Ciel, que la ferveur de ces sentiments apparaît partout ravivée. Dans les si difficiles conditions actuelles. Dieu veut, semble-t-il, faire toucher du doigt, même aux plus rebelles, que c'est Lui qui, personnellement, défend avec un soin jaloux les destinées du Siège apostolique, et que c'est Lui qui veille d'en haut, à la garde de son œuvre. Aussi la Tiare, quelque éprouvée qu'elle soit, se voit couronnée d'éclatantes splendeurs ; et pour réconforter le Pape au milieu des offenses qu'il endure, Dieu lui conserve plus vives que jamais les sympathies et plus ardent l'amour des multitudes.

Cet amour et ces sympathies ne s'arrêtent pas aux confins des Alpes et de la mer, mais, par un bienfait divin, ils se répandent et s'affermissent de jour en jour dans toutes les contrées du monde civilisé. Qu'il soit le bienvenu, cet essor réconfortant d'affection ! Il jaillit en effet de la conscience chrétienne fortifiée, pour protester contre les iniques oppressions et revendiquer son droit d'être et de se montrer, à la face de l'univers, courageusement et saintement libre.

Mais combien n'est-il pas douloureux de voir que beaucoup calomnient ou comprennent mal les aspirations des cœurs vers Rome, la métropole sacerdotale, dépositaire des divins oracles, dispensatrice de salut ! Pourquoi ne pas accepter la consolante réalité des choses ? Au milieu des effroyables tempêtes d'un monde oublieux ou incrédule, c'est le souci renaissant du salut qui porte les hommes à tourner leurs regards vers la cité sainte, vers l'étoile polaire des âmes ; c'est le besoin de posséder Jésus-Christ, qui conduit les nations au trône de son Vicaire.

Les calamités morales et sociales de notre époque ont leur première source dans l'affaiblissement des sentiments religieux. Tout esprit droit, tout cœur soucieux de la prospérité privée et publique, doit donc bénir le réveil actuel des âmes chrétiennes comme un présage et une promesse de salut pour l'avenir.

En effet, la providence du Seigneur ne laisse pas, comme l'homme, ses œuvres imparfaites. Le mouvement salutaire dont elle a pris l'initiative, elle voudra elle-même, tôt ou tard, le propager et l'achever pour sa gloire et pour le salut du genre humain. Ce fruit de la miséricorde, Nous ne le verrons pas mûrir, car Nous approchons du terme de Notre journée, mais Notre âme se réjouit de le prévoir et de le saluer de loin par le désir et par l'espérance.

En attendant, Nous accueillons bien volontiers et d'un cœur reconnaissant les dignes sentiments du Sacré-Collège, que vous avez si noblement interprétés, monsieur le cardinal, et, en témoignage de cette reconnaissance, Nous accordons, avec une affection paternelle, la Bénédiction Apostolique à vous et à vos vénérables collègues, ainsi qu'aux évêques, aux prélats et à tous ceux qui sont venus former ici autour de Nous une si agréable couronne.

Le Pape n'a pas lu ce discours ; il l'a prononcé avec une grande vigueur, puis il a parlé à tout le monde avec sa verve habituelle...

Le lendemain, 20e anniversaire de son couronnement, Léon XIII a assisté à une messe solennelle, célébrée dans la chapelle Sixtine, par le Cardinal S. Vannutelli, puis d'une voix forte il a donné la bénédiction pontificale aux assistants, parmi lesquels se trouvaient les membres du corps diplomatique de l'aristocratie romaine et de nombreux étrangers, qui ont salué d'applaudissements et d'interminables vivats l'auguste Pontife..... *Ad multos annos !*

— A toutes les audiences qu'il donne aux évêques français, le Saint-Père tient à affirmer de plus en plus son affection pour notre pays. Il a dit à Mgr Ardin archevêque de Sens : « Après moi les Papes aimeront aussi la France, mais nul ne l'aimera plus que moi. »

Oran. — A la suite de plusieurs journaux nous avons annoncé la nouvelle de la démission de Mgr Soubrier, évêque d'Oran. Cette nouvelle était prématurée ; l'évêque d'Oran, dont la santé est fort compromise, a l'intention, dit-on, de donner sa démission, mais ne l'a pas encore fait officiellement.

Avis. — Nous recevons, avec prière d'insérer, la note suivante, extraite de la *Semaine religieuse* de Limoges, du 4 Mars 1898 :

« Communiqué de l'Évêché. — On nous prie de publier de nouveau l'avis officiel qui a déjà paru dans la *Semaine Religieuse*, à la date du 30 octobre 1896, et qui n'a rien perdu de son actualité.

« *L'administration diocésaine croit devoir prévenir les prêtres et les fidèles qu'elle est absolument étrangère au projet de construction d'une Basilique internationale en l'honneur du Cœur Immaculé de Marie dans la ville de Limoges, projet annoncé par une publication mensuelle qui s'intitule :* Annales des Croisés de Marie, *et qui n'a jamais reçu l'approbation épiscopale.*

« Il n'est donc pas vrai, comme on l'affirme à la première page d'une récente brochure, que Mgr Renouard, présentement évêque de Limoges, ait jamais donné son approbation aux écrits ou aux projets de M. l'abbé Ernest Rigaud, chapelain d'honneur della Santa Casa. »

D'un autre côté, la *Semaine* de Paris publie ce communiqué : « Plusieurs abonnés nous signalent avec étonnement *les noms d'un Monsignor étranger et d'un autre ecclésiastique* dans un Comité d'organisation d'une Société financière en formation.

« Nous sommes autorisés à déclarer de nouveau que l'autorité diocésaine interdit aux prêtres de prendre part aux entreprises financières. »

Archives diocésaines de Qu...nper et Léon

Pourquoi il y a de mauvais journaux. — Chaque jour, un brave petit rentier savoure, dans son journal, les crimes jugés aux assises, et les turpitudes et actes d'immoralité, les scandales de toute nature ; et il dit à sa femme :

— Malsaine et pervertissante pour le vulgaire, cette publicité prodiguée à tous ces attentats et ces scandales ; c'est révoltant aussi pour les classes éclairées. Je ne comprends pas pourquoi on imprime de pareilles choses.

— Parce que tu ne manques jamais de les lire !

(Semaine de Poitiers.)

Bonnes pensées.

— Qu'est-ce que la médisance ? Un verdict de culpabilité, prononcé en l'absence de l'accusé, à huis clos, sans défense ni appel, par un juge intéressé et passionné. P. FABER.

— Courage donc, ne nous effrayons ni du bruit ni de l'ardeur de la lutte, ne nous décourageons même pas devant l'insuccès ; et tous, par nos prières, par nos vies et par notre dévouement, servons les deux grandes causes de Dieu et de notre pays.

Cardinal MERMILLOD.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire de la livraison du 5 Mars 1898.

I. M. Gazier, historien et critique de Port-Royal, par le P. G. LONGHAYE. — II. En Extrême-Orient. Le Japon. Religions. Avenir économique, par le P. M. DE RATZENHAUSEN. — III. « Enquête sur les responsabilités de la Presse », par le P. C. DE BEAUPUY. — IV. De l'émigration (deuxième article), par le P. J.-B. PIOLET. — M. Ollé-Laprune. Souvenir d'une expulsion, par le P. H. MARTIN. — VI. Mallet du Pan, d'après des documents inédits, par le P. A. HOUARD. — VII. Bulletin canonique. I. Livres et Revues. II. Actes du Saint-Siège, par le P. J. BESSON. — VIII. Livres. — *P. Aloys Pottier, S. J.*, Silhouettes d'apôtres. — IX. Evénements de la quinzaine.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r^ : *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du N° du 1^er^ Mars 1898.

Emile Faguet, CAMILLE VERGNIOL. — *De l'état actuel des Etudes bibliques*, ABBÉ MARGIVAL. — *La Petite Revue* (quatrième partie), DIK MAY. — *Lavater* (d'après un manuscrit inédit), HENRY GAUTHIER-VILLARS. — *L'Enseignement féminin*, M^me^ MARIE DU SACRÉ-CŒUR. — *Chronique dramatique :* L'Anarchie au théâtre ; Un drame antisocial ; La cage. EMILE DE SAINT-AUBAN. — *Un traité artistique de la vie intérieure*, J.-C. BROUSSOLLE. — *Chronique politique. — Nouvelles scientifiques et littéraires. — Bibliographie. — Revue des Revues.*

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

13^e^ ANNÉE. Vendredi 18 Mars 1898 N° 11.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE — *I.* Le 19 Mars : Fête de saint Joseph. *II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Mission recommandée ; Retour de M^gr^ l'Evêque ; Nécrologie ; Nominations dans le clergé ; M. J.-M. Messager, chanoine honoraire, Curé-archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon ; Quimper ; Brasparts ; Morlaix ; Un écho du voyage de Monseigneur ; Œuvre militaire du Gros-Caillou, Paris ; *Un apôtre de la Bretagne au XVII^e^ siècle :* Le vénérable Michel Le Nobletz. *III. Bonnes pensées. IV. Annonces et avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 20 Mars. — 4^e^ Dimanche du Carême. Office du jour ; semi-double. Violet.

Vêpres du suivant, avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 21. — S. Benoît, Abbé. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 22. — S. Cyrille de Jérusalem, Evêque, Docteur *(du 18 Mars)*. Double. Blanc.

Mercredi, 23. — Office de la Férie. Violet. — Ou Office votif de saint Joseph ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 24. — Office de la Férie. Violet. — Ou Office votif du T. Saint-Sacrement ; semi-double. Blanc.

Vendredi, 25. — ANNONCIATION DE LA TRÈS SAINTE VIERGE. Double de 1^re^ classe. Blanc.

Samedi, 26. — Office de la Férie. Violet. — Ou Office votif de l'Immaculée Conception ; semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Fouesnant	du 18 au 23 Mars.
Huelgoat	du 24 au 26 Mars.

Archives diocésaines d. Quimper et Léon

Le 19 Mars. — FÊTE DE SAINT JOSEPH

Nous nous reprochons de n'avoir pas encore parlé de saint Joseph, dans le cours de ce mois qui lui est consacré. Mais nous savons combien nos lecteurs sont fidèles à pratiquer cette dévotion en l'honneur du glorieux Patriarche, que Pie IX a proclamé « Patron de l'Eglise universelle ».

A la veille du 19 Mars, ils se rappelleront les paroles de Léon XIII, dans l'Encyclique *Quanquam pluriès*, du 8 Septembre 1889 : « Là où l'usage (du mois de saint Joseph) ne serait pas facile à introduire, il est au moins à souhaiter qu'un *triduum* de prières soit célébré dans la principale église de chaque lieu, avant le jour de sa fête. Dans les endroits où le 19 Mars, fête de saint Joseph, n'est pas compté parmi les fêtes de précepte, nous exhortons tous les fidèles à le sanctifier par la piété privée, autant que possible, en l'honneur de leur céleste patron, comme s'il était réellement de précepte. »

Que les conseils de Léon XIII soient entendus de tous ! Il semble que nous devons les mettre en pratique, aujourd'hui, avec un soin plus grand, une piété plus vive encore que par le passé. Nous avons tant besoin du secours d'en-haut, et saint Joseph a tant de titres à nos hommages et à notre confiance !..... Contentons-nous de rappeler le témoignage, si autorisé, de sainte Thérèse :

« Je pris pour patron et pour intercesseur le glorieux saint Joseph, je me recommandai beaucoup à lui, et j'ai reconnu depuis que ce grand saint m'a donné, en cette occasion et en d'autres, où il allait même de mon honneur et de mon salut, une plus grande et plus prompte assistance que je n'aurais osé la lui demander. Je ne me souviens pas de l'avoir, jusqu'ici, prié de rien que je n'aie obtenu, ni ne puis penser sans étonnement aux grâces que Dieu m'a faites, par son intercession, et aux périls dont il m'a délivrée, tant pour l'âme que pour le corps. Il semble que Dieu accorde à d'autres saints la grâce de nous secourir dans certains besoins ; mais je sais, par expérience, que saint Joseph nous secourt en tout ; comme si Notre-Seigneur voulait faire voir que, de même qu'il lui était soumis sur la terre, parce qu'il lui tenait lieu de père et en portait le nom, il ne peut, dans le ciel, lui rien refuser. »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Jeudi, Vendredi et Samedi, 17, 18 et 19 Mars, Triduum préparatoire à la fête de saint Joseph. Instructions par le R. P. Ripert, prédicateur de la Station, à *5 heures 1/2* du matin et à *4 heures* du soir.

— CHAPELLE DES URSULINES. — Réunion des Associés de l'Œuvre Notre-Dame de Salut. *Mardi 22 Mars*, à l'occasion de la fête de saint Joseph, son Patron, sainte Messe à 7 heures 1/2 ; instruction par le R. P. Ripert, prédicateur de la Station de Saint-Corentin, bénédiction. M. Fléiter, vicaire général, invite les Associés à y assister en grand nombre. Indulgence plénière.

Mission recommandée. — CORAY, du 13 au 27 Mars. Président, la 2e semaine, M. Godec, Curé-doyen d'Elliant.

Retour de Monseigneur l'Évêque. — Monseigneur est rentré à Quimper, vendredi matin, à 10 heures, un jour plus tôt qu'on ne l'attendait, et assistait, dimanche, aux offices dans sa Cathédrale.

Au cours du sermon, à l'issue des Vêpres, le R. P. Ripert, saluant le retour de l'Evêque, pèlerin de Rome, lui dit avec quels sentiments « de foi et de piété filiale ses diocésains l'avaient suivi aux pieds du Père commun, et combien tous ici avaient tressailli de joie, en recevant l'écho des paroles du Vicaire de Jésus-Christ... Puisse l'éloge être de plus en plus mérité !... »

A la fin de l'instruction, Monseigneur remercia le prédicateur, qui venait d'exprimer avec tant de délicatesse la pensée de tous, puis, s'adressant aux assistants, Sa Grandeur rappela, en quelques mots, ce qu'Elle allait chercher et qu'Elle a trouvé si abondamment dans la Ville éternelle... « Après s'être agenouillé devant les tombeaux des glorieux Apôtres : Pierre, l'humble pêcheur devenu le fondement inébranlable de l'Eglise, et Paul, dont la voix éloquente retentit toujours à travers les siècles ; après y avoir versé ses prières avec celles de ses diocésains, l'Evêque sent sa pensée et son cœur se porter vers le noble vieillard qui tient la place de Pierre, vers le Christ, vivant dans l'auguste Léon XIII..... Il lui a été donné de le voir, de baiser sa main, de s'entretenir avec lui en une conversation intime de près d'une heure, d'admirer cette lucidité d'esprit qui tient du prodige, d'écouter ses avis. En recevant, du fond de la Bretagne — qui, comme on vient de le dire, a donné si généreusement au Pontife romain son or et le sang de ses fils — un bon témoignage de la foi et de la fidélité des diocésains de Quimper et de Léon, le Pape a ressenti une grande consolation ; et l'Evêque rapporte comme un encouragement et une force pour l'avenir l'asssurance, donnée par le Pape, qu'il verrait le bien se continuer et grandir encore, au milieu des âmes qui lui sont confiées.....

« Comme Français, peut-on ne pas être touché, en entendant Léon XIII redire si volontiers que « son cœur est assez vaste pour embrasser dans le même amour tous les pays, mais que la France est sa fille aînée !... »

En nous rappelant qu'il « vient de voir ce qu'il y a de plus grand, d'entendre ce qu'il y a de plus sage », l'Evêque, dont la voix tremble d'émotion à ces souvenirs, ne peut que répéter les paroles si tendrement paternelles du Vicaire de Jésus-Christ : « Je

Archives diocésaines d. Quimper et Léon

« suis content du diocèse de Quimper ; n'oubliez pas de le bénir « en mon nom, comme je vous bénis, de tout mon cœur. »

Nécrologie. — Par suite d'un oubli, nous avons omis d'annoncer la mort de M. Coquil, ancien vicaire de Kersaint-Plabennec, décédé au presbytère de Quéménéven, le 4 Février, à l'âge de 43 ans.

Nous demandons à nos lecteurs de prier pour le repos de son âme.

Nominations dans le Clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Le Jeune, recteur de l'Ile Molène, recteur de Henvic ;

M. Le Pape, recteur de Saint-Nic, sur sa demande, chapelain de Sainte-Anne du Portzic, en remplacement de M. Huet, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Férec, vicaire à Plougastel-Daoulas, recteur de Saint-Nic ;

M. Nicolas, vicaire au Cloître-Plourin, vicaire à Plogastel-Saint-Germain, en remplacement de M. Ollivier, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Boulc'h, jeune prêtre, de Saint-Sauveur de Brest, vicaire au Cloître-Plourin.

M. J.-M. MESSAGER, chanoine honoraire, Curé-archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon. — La ville de Saint-Pol-de-Léon est en deuil ; jeudi, 10 Mars, elle conduisait à sa dernière demeure le Pasteur qui, pendant 18 ans, se dépensa sans compter pour les ouailles que la divine Providence lui avait confiées. Quel beau et triomphal cortège se déroulait dans les rues de la vieille cité ! Plus de 150 prêtres, sous la présidence de M. Fléiter, Vicaire général du diocèse, les élèves du collège, les enfants de toutes les écoles de la ville, les membres des diverses Congrégations, du Cercle catholique, précédés de leurs bannières en deuil, les représentants du Conseil de Fabrique et du Conseil Municipal, une foule innombrable de fidèles, donnaient par leur présence un dernier témoignage d'estime, d'affection et de reconnaissance au saint prêtre que tous pleuraient. A tous les titres, il était bien digne de ce témoignage.

Appelé à prononcer l'éloge funèbre de Mgr d'Hulst, dans l'église métropolitaine de Notre-Dame de Paris, Monseigneur Touchet, Evêque d'Orléans, prit pour texte de son discours ces paroles de la Sainte Ecriture : « *Et hic erat sacerdos*, c'était vraiment un prêtre. » Au début de cette courte notice, dans laquelle je voudrais faire revivre les traits de M. Jean-Marie Messager, chanoine honoraire de la Cathédrale de Quimper, Curé-archiprêtre de la Cathédrale de Saint-Pol-de-Léon, pour ses confrères dans le sacerdoce et les lecteurs de la *Semaine Religieuse*, ces paroles de l'éloquent prélat viennent naturellement sous ma plume et, à sa suite, je veux

dire : Oui, celui-ci était vraiment un prêtre, dans toute la force du terme, « *Et hic erat sacerdos* ». Par son énergie de caractère, son dévouement aux âmes, son zèle pour sa sanctification personnelle et la sanctification du prochain, sa tendre piété, sa charité envers ses frères, sa fidélité à tous ses devoirs, il a réalisé, dans l'admirable unité d'une belle vie couronnée par une sainte mort, le type parfait du prêtre se rapprochant chaque jour davantage de son auguste modèle, Notre-Seigneur Jésus-Christ.

O père, c'est un faible hommage que vient déposer sur votre tombe, à peine fermée, un de vos enfants qui vous aimait bien, et cet hommage ne veut avoir d'autre mérite que celui de sortir d'un cœur filial et reconnaissant.....

Du haut des montagnes d'Arrée, l'œil du voyageur se repose avec joie sur les fertiles campagnes du pays de Léon ; c'est dans une des belles paroisses de cette contrée si chrétienne, à Pleyber-Christ, où son père exerçait le rude métier de forgeron, que vint au monde, le 24 Juin 1825, l'enfant auquel ses parrain et marraine donnèrent au Baptême le nom du saint Précurseur, dont l'Eglise célèbre la fête, en ce jour. A 9 ans, le petit Jean-Marie était orphelin de père et de mère. Une pieuse personne de Saint-Thégonnec, Mme Férec, dont le souvenir vit toujours dans le pays, sous le nom bien significatif de *Maman*, l'adopta pour son fils et l'éleva avec ses autres enfants ; l'heure venue, elle le conduisit au Collège de Saint-Pol-de-Léon. Il y suivit d'abord les cours comme externe et ensuite comme interne, au Petit-Séminaire. Des personnes charitables, parmi lesquelles nous devons nommer en première ligne sa tante, Hélène Messager, à qui, dans la suite, il devait montrer si bien son affection, l'aidaient de leurs deniers, péniblement gagnés, à y faire brillamment ses études. Il appartiendrait à un de ses amis d'enfance et de collège de dire ce qu'il fut comme écolier ; des couronnes nombreuses furent, chaque année, la récompense de son travail, et le Palmarès conserve son nom dans la liste des prix d'honneur de Rhétorique.

Devenu Curé-archiprêtre de Saint-Pol, il aimait à revenir souvent dans la maison qui l'avait vu grandir, et à s'agenouiller aux pieds de la madone du Creïsker où, comme tant d'autres, il avait entendu, pour la première fois, l'appel de Dieu.

Au Grand-Séminaire de Quimper, il puisa, sous la direction de maîtres zélés et pieux, ces solides principes de régularité sacerdotale auxquels il devait rester fidèle jusqu'au dernier jour de sa vie. Ordonné prêtre par Mgr Graveran, en 1849, l'abbé Messager devint précepteur dans une famille du diocèse, établie à Paris. Il n'y resta qu'un an ; l'autorité ecclésiastique le rappela et le plaça comme vicaire à Châteaulin. C'est aux habitants de cette petite ville qu'il consacra les prémices de son zèle. Il y était déjà depuis quelques années, lorsque l'ordre de ses supérieurs lui confia le poste de vicaire à Saint-Louis, de Brest. Mais les soucis et les charges de son ministère dans la grande cité ne lui avaient pas fait oublier les bords charmants de l'Aulne, la vieille chapelle de

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Notre-Dame, si élégamment placée au sommet de la montagne, et la piété des bons paroissiens de saint Idunet. Aussi fut-elle bien accueillie, la lettre que lui adressa son ancien curé, M. Durand — qui, dit-on, ne pouvait se passer de lui, — lui demandant de venir, après dix-huit mois de séjour à Brest, reprendre sa place de vicaire à Châteaulin : il revint et fut reçu de tous avec joie. Après trente ans, le souvenir du bien qu'il fit, dans cette pieuse paroisse, n'est pas près de s'éteindre, et nous savons que l'annonce de sa mort y a renouvelé, dans bien des cœurs, les tristes émotions qui accompagnèrent son départ, lorsqu'il fut nommé recteur de Guengat.

Il marqua son passage dans cette paroisse par la construction du presbytère, la restauration de l'église et le soin qu'il apporta à susciter des germes de vocation ecclésiastique dans l'âme de jeunes enfants, prêtres aujourd'hui, et dont il avait tout droit d'être fier.

En 1869, la confiance de Mgr Sergent, de sainte mémoire, le nomma à la cure de Châteauneuf-du-Faou, vacante par le décès de M. Naissant, enlevé bien vite à l'affection de ses ouailles, après un ministère qui n'avait duré que vingt mois près d'elles. Nous aimerions à nous étendre longuement sur les œuvres de son zèle, dans cette chrétienne paroisse ; les dix années qu'il y passa furent fécondes en fruits de salut, qui durent toujours. Ici, comme à Châteaulin, comme à Guengat, comme plus tard, à Saint-Pol-de-Léon, le curé Messager fut l'homme du devoir et de la règle.

Avant la sainte messe, chaque matin, il faisait pieusement dans l'église, solitaire à cette heure, le chemin de la Croix : et lorsque les fidèles entraient pour assister au saint sacrifice, leur édification était grande de voir leur pasteur, à genoux devant le saint tabernacle, demandant à l'hôte divin qui y réside les secrets de son zèle et l'ardeur de sa charité. Une suite d'instructions solidement préparées, comme d'ailleurs toutes celles qu'il fit dans le cours de son long ministère, des Missions, des Retraites, des confessions trimestrielles, des communions fréquentes, des catéchismes, mirent bien vite cette paroisse au niveau des meilleures du diocèse. Les vicaires qui l'ont aidé dans son œuvre d'apôtre peuvent témoigner que, s'il exigeait beaucoup des autres, il donnait le premier l'exemple ; chantant la messe, prêchant, voyant ses malades, sans souci d'une santé déjà chancelante, toujours sur la brèche et répondant à ceux qui, par prudence, lui conseillaient le repos : « L'éternité sera bien assez longue pour cela ! » Il était vraiment de la race vaillante de ces saints prêtres dont il fut l'ami, les Cloarec, les Pouliquen, les Arhan, les Hameury — je ne veux nommer que les morts — que rien n'arrête, tant qu'il reste des âmes à sauver et du bien à faire.

Sans parler de ce bien fait aux âmes, et qui est le secret de Dieu, deux monuments demeureront de son passage à Châteauneuf : la construction, au prix de grandes difficultés, de l'élégante église paroissiale et l'extension du pèlerinage de la Vierge, aujourd'hui couronnée, Notre-Dame-des-Portes. Cette Vierge des Portes,

il l'aimait comme un fils aime sa mère ; souvent nous l'avons entendu dire que sa dernière invocation, en s'endormant, le soir, était le nom de la Vierge chère aux cœurs des enfants de Châteauneuf, et lorsque nous assistions, le 8 Mars au matin, à ses derniers moments, si calmes de paix sereine et de douce tranquillité, nous savions répondre à ses sentiments intimes, en priant pour lui, dans son dernier passage, Celle dont il fut, jusqu'à la fin, le dévot serviteur.

Après dix ans passés dans cette paroisse et le refus de brillantes propositions qui lui furent faites, à plusieurs reprises, il semblait que le Curé Messager dût finir ses jours à Châteauneuf-du-Faou. Dans le sermon de clôture d'une Mission qu'il y présida, quelque temps après son départ, nous l'avons entendu dire qu'il avait choisi sa place de repos, à l'ombre de cette croix du cimetière, près de laquelle il parlait, en cette occasion. Mais Dieu en avait décidé autrement et, le 24 Juin 1879, Mgr Nouvel, de pieuse mémoire, l'appelait à Saint-Pol-de-Léon, pour remplacer son ami, M. Ollivier, nommé Supérieur du Grand-Séminaire. C'était offrir à son zèle un plus vaste théâtre, et ouvrir à son ardeur apostolique des horizons nouveaux. Malgré les déchirements intimes de la séparation, le bon curé le comprit ainsi, et les habitants de la « Ville sainte » ont été, pendant près de vingt ans, les témoins émus de sa vie de prière et d'action.

Ici, comme à Châteauneuf, comme à Guengat, comme à Châteaulin, il voulut être et fut vraiment l'homme de tous ; à l'exemple de son divin Maître, les petits et les pauvres furent l'objet de sa spéciale dilection. Quelques semaines avant sa mort, il réunissait encore, dans la sacristie de la Cathédrale, les enfants arriérés des catéchismes, s'efforçait de faire entrer dans ces cerveaux obtus une lueur de nos saintes vérités, et plaisantait lui-même sur son inaction relative, en disant : « Je suis encore bon à quelque chose, puisque je puis m'occuper des ânes. »

Il ne négligea rien pour conserver et augmenter la foi de ses pieux paroissiens ; aux Missions, aux Adorations, aux Retraites, les confrères accouraient nombreux autour de lui, pour l'aider dans sa tâche et payer ainsi à son égard leur dette de reconnaissance. Lui-même, en effet, malgré les soucis accablants de sa charge, ne reculait pas devant la perspective de nouvelles fatigues et fut toujours prêt, tant que sa santé le lui permit, à se mettre à la disposition des autres pour présider ces saints exercices, qui régénèrent une paroisse et dont le fruit persiste, durant de longues années. On goûtait surtout ses conférences sur le Décalogue et la Pénitence ; il y déployait toutes les ressources de son esprit méthodique, de sa vieille expérience et de sa puissante éloquence, faite aussi bien pour convaincre que pour entraîner. Il frappait fort, mais juste ; dans la chaire chrétienne, c'était bien l'orateur défini par Caton « *Vir bonus dicendi peritus* ». « Il était excellent comme président de Mission, nous écrit un prêtre qui l'a beaucoup aimé ; sévère observateur du règlement, mais prévenant et bon pour les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ouvriers qui travaillaient sous ses ordres. » Depuis 1886, il dut renoncer à cette partie si féconde de son apostolat, ressentant déjà les premières atteintes du mal qui devait faire des dernières années de sa vie un long martyre, que Dieu récompense au ciel.

Il faudrait dire, ici, la patience avec laquelle il endura des souffrances souvent intolérables, ses longues nuits sans sommeil, et l'énergie prodigieuse qui fit de lui, pendant si longtemps, un vainqueur de la mort. Que de fois nous l'avons vu, se rendant au saint Autel, appuyé sur le bras de son fidèle sacristain, Jean-Marie, allant chercher dans les doux embrassements du Dieu « qui réjouit sa jeunesse » la force de souffrir pour sa gloire, après avoir tant travaillé pour elle. Dans les rares intervalles de repos que lui laissait le mal, il était avide de reprendre ses occupations, sa place au confessionnal, au chevet de ses malades, gémissant de ne pouvoir tout faire comme autrefois ; c'était une peine de plus à supporter, que cette pensée de son inutilité et peut-être la partie la plus pénible de sa lourde croix.

Il y a deux ans, sur les conseils du médecin, ses vicaires voulurent qu'il reçût le sacrement de l'Extrême-Onction ; le bon Curé se laissa faire, sans être trop convaincu de la gravité de son état et il aimait, dans la suite, à se donner comme une preuve vivante de l'efficacité du sacrement sur la santé du corps, si Dieu le juge utile à la santé de l'âme. Et Dieu le jugeait ainsi ; il voulait que son bon et fidèle serviteur reçût, dès ici-bas, une première récompense de ses peines, en assistant aux fêtes inoubliables de la Translation des Reliques de saint Pol, les 4 et 5 Septembre dernier. Il voulait unir, dans un même triomphe, le premier apôtre du Léon et le prêtre qui avait tant fait pour donner à son culte un élan nouveau par ces manifestations enthousiastes de la vieille foi bretonne. Le souvenir en est encore présent à tous les esprits, et nous ne voulons pas y insister plus longuement, après le beau récit que les lecteurs de la *Semaine religieuse* ont si bien apprécié.

L'heure du « *Nunc dimittis* » allait sonner bientôt pour le vieux patriarche, une dernière fois témoin de la vitalité des sentiments chrétiens par lui profondément plantés dans les cœurs de ses fils. La douce température dont fut favorisé l'hiver qui se termine permettait d'espérer que le Curé de Saint-Pol verrait encore l'anniversaire des fêtes de l'an dernier ; mais le saint Patron de sa paroisse voulait que, le 12 Mars, il fût dans le ciel le spectateur du brillant cortège que lui font les anges, en ce jour consacré par l'Eglise à honorer sa mémoire.

Dimanche 6 Mars, se trouvant très faible et ne doutant plus que sa fin ne fût prochaine, M. Messager reçut en pleine connaissance les sacrements d'Eucharistie et d'Extrême-Onction, des mains du R. P. Lhévéder, prédicateur de la Station de Carême. « J'aurais voulu, dit-il après la cérémonie, à ses vicaires réunis dans sa chambre, être assez fort pour pouvoir faire, devant mes paroissiens et mes confrères, la profession de foi de mon ordination. Vous leur direz que je meurs en fils soumis de la Sainte Eglise, et quoi qu'on

ait pu penser de mes paroles, entièrement docile aux instructions politiques de Notre Saint-Père le Pape, Léon XIII. » Je cite textuellement, pour obéir à la volonté d'un ami, dont le pieux devoir est de veiller sur la mémoire de celui qu'il aima comme un père.

L'agonie devait durer deux jours, agonie douce, sans souffrance apparente ; par une grâce singulière de Dieu, le malade garda sa connaissance jusqu'à la fin. Une de ses dernières joies, fut de serrer la main de son ami de cœur, M. Ollivier, curé de Lannilis, venu exprès lui donner, à son lit de mort, ce suprême témoignage d'une affection que les années n'avaient fait qu'affermir ; et, le mardi matin, 8 Mars, vers 2 heures 1/4, il rendait à Dieu, son créateur, son âme sanctifiée par le mal et forte des dernières consolations que l'Eglise prodigue à ses enfants.

Ainsi meurent les prédestinés. J'écris ces lignes, au soir même de la fête de saint Pol de Léon, à l'heure où chacun des prêtres du diocèse — dont il est le second Patron — chante, à l'Office des Vêpres, les belles paroles de l'hymne « *Mortalium, Jesu, salus* » et, en finissant ce récit d'une belle vie sacerdotale, j'adresse à Jésus, de tout mon cœur, cette touchante prière qui trouvera sans peine, j'en ai le doux espoir, la route du sien :

Da, Christe, quos tuis novos
Aris ministros admoves
Paulum sequi ; da candida
Tibi lilare pectora.

« O Christ, accordez aux jeunes prêtres, que vous appelez à vos autels, la grâce de marcher sur les traces de saint Pol et de vous offrir en holocauste des cœurs immaculés. » Ainsi soit-il.

L.-M. L.

QUIMPER. — **Ecole Saint-Yves.** — On nous communique la circulaire suivante, que nous insérons avec plaisir.

Quimper, 1er Mars 1898.

M

L'ouverture de l'*Ecole Saint-Yves* à l'époque annoncée précédemment, c'est-à-dire au mois d'Octobre prochain, est désormais chose assurée. Grâce à une saison d'hiver tout-à-fait exceptionnelle, les murs ont pu monter rapidement, sans être imprégnés d'humidité, les bâtiments destinés aux élèves sont dès maintenant couverts, les travaux intérieurs, notamment ceux des dortoirs, sont commencés, les enduits sécheront pendant les beaux mois du printemps et de l'été : la maison satisfera ainsi à toutes les exigences de l'hygiène, lors de la rentrée des classes.

L'année prochaine, l'Ecole ne recevra pas d'élève au-dessus de la Cinquième, ainsi que l'a marqué notre première circulaire.

. . . . . .

La Société civile,
*Propriétaire de l'*ECOLE SAINT-YVES,
à Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La circulaire donne ensuite les prix de la pension, de la demi-pension et de l'externat.

Pour tous renseignements, s'adresser au R. P. Gille, *Supérieur de Bellevue, Rennes*, jusqu'au 15 Juin, et à partir de cette date, *Ecole Saint-Yves, Quimper*.

Brasparts. — Comme nous l'avons dit, dans notre dernier numéro, ainsi que Plouvien, Brasparts a eu, le dimanche 6 Mars, sa fête en l'honneur des reliques de saint Jaoua, dont une parcelle venait de lui être accordée. On s'explique le désir des habitants, transmis par le digne recteur de la paroisse, et l'empressement de Mgr l'Evêque à y faire droit. En effet, bien que son tombeau soit à Plouvien, saint Jaoua est mort à Brasparts. Albert Le Grand raconte par quelle suite de circonstances le saint Evêque de Léon fut ramené dans cette paroisse, qu'il avait gouvernée et dont il avait « résigné la Recteurie, avec son abbaye de Daoulas, à son disciple Tusveanus » ou Tujean.

Saint Tujean est resté comme Patron de Brasparts ; mais le souvenir et le culte de saint Jaoua y sont également en honneur. Aussi la nouvelle de la fête qui allait avoir lieu pour la réception de sa relique et à laquelle les paroissiens étaient préparés par les exercices récents de l'Adoration, fut accueillie avec joie.

La cérémonie était présidée par deux anciens recteurs de la paroisse : M. le chanoine Guillaume, curé de Taulé, qui chanta la messe, et M. Duclos, aumônier des Ursulines de Morlaix qui, dans un beau panégyrique, religieusement écouté, montra ce que fut saint Jaoua comme moine, pasteur et évêque.

L'assistance, considérable dès le matin, était, le soir, augmentée par toute la population des paroisses avoisinantes, accourue pour assister à la procession solennelle. Précédée d'un nombreux cortège, où l'on remarquait plusieurs ecclésiastiques originaires de Brasparts ou y ayant exercé leur ministère, la sainte relique, portée par quatre prêtres en chasuble, a parcouru les rues du bourg, avant de prendre, à l'église paroissiale, la place d'honneur qui lui est réservée.

.....Puisse saint Jaoua, qui passa dans ce pays une grande partie de sa vie et y dépensa ses forces, conserver la foi toujours vive, au milieu de ces populations qu'il a évangélisées! ...

Morlaix. — Le 1er Mars, dans la chapelle des Sœurs du Bon-Secours, à Saint-Martin-des-Champs, a eu lieu une fête touchante, dont on nous pardonnera de dire un mot, malgré son caractère tout intime : M. et Mme Edouard Puyo célébraient le 50e anniversaire de leur mariage.

Nous n'avons pas à apprendre à nos lecteurs ce qu'ont été ces deux époux véritablement chrétiens : leurs œuvres de zèle et de charité, l'exemple de toute leur vie comme la haute récompense décernée par le Souverain Pontife à M. Puyo, il y a quelques

années, et à laquelle nous avons été heureux d'applaudir, le proclament assez haut.

M. le chanoine Le Goff, recteur de Saint-Martin, l'a rappelé, à la messe du 1er Mars, dans une allocution que nous regrettons de ne pouvoir reproduire. Nous voulons, du moins, nous associer aux vœux qu'il formule, avec une délicatesse attendrie, pour les vénérables jubilaires, en leur souhaitant encore de nombreuses années de mérites et de bonnes œuvres, qui ajouteront de nouveaux fleurons à leur couronne au ciel. *Ad multos annos !*

Un écho du voyage de Monseigneur. — Nous avons raconté, dans notre dernier numéro, le pèlerinage de Mgr l'Evêque aux reliques de l'Apôtre saint Mathieu, qu'on vénère à Salerne. On lira avec intérêt le compliment qu'un élève du Séminaire de cette ville a adressé, en français, à notre Evêque. Nous le donnons textuellement, y laissant même les quelques incorrections, bien explicables de la part d'un jeune homme peu familiarisé avec la langue française.

Excellence,

C'est avec le plus grand agrément que la ville de Salerne a appris votre arrivée dans ses murs, pour visiter le tombeau du glorieux apôtre et évangéliste Saint-Mathieu.

Il y a deux ans qu'un frère apostat eut la hardiesse d'insulter à la croyance de cette ville, en niant l'authenticité du corps de l'Apôtre.

Ce fut alors qu'un cri d'indignation se leva de tous les cœurs, et Monseigneur l'Archevêque établit de donner un démenti solennel au sacrilège imposteur.

Il chargea le révérend Carucci, professeur en ce Séminaire, de réfuter les erreurs du novateur. Et le diligent professeur y employa tous les soins possibles, il ne s'épargna pas ; il consulta histoires, chroniques, légendes, et assura par des arguments irréfragables l'authenticité du corps de saint Mathieu.

La lumière brilla, les cœurs en jouirent. Monseigneur l'Archevêque pour signe de son agrément, nomma le révérend Carucci, chanoine de la Cathédrale.

Et maintenant votre présence nous remplit de confortation : la foi de Salerne est la foi de Quimper.

Vous nous témoignez que jadis le corps de saint Mathieu fut chez vous, et qu'ensuite par admirable disposition il vint rendre glorieuse cette ville de Salerne.

Chez vous il fit des prodiges, et ici il a toujours défendu et protégé cette ville. La plus belle gloire de notre Patrie, c'est d'avoir le corps du premier évangéliste de Jésus-Christ, comme le plus doux souvenir pour vous c'est de l'avoir autrefois possédé.

Dorénavant, Quimper et Salerne ne seront que deux villes sœurs : la même foi les unira à toujours.

Agréez, Monseigneur Révérendissime, les vœux les plus sincères de notre cœur et veuillez nous bénir.

Souvenez-vous de nous, qui avons beaucoup joui en vous voyant, et nous vous promettons de prier pour vous près du tombeau glorieux de l'apôtre et évangéliste saint Mathieu.

Les Élèves du Séminaire
de Salerne.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les Bretons à Paris. — C'est le moment — on en verra tout-à-l'heure la raison — de parler encore de nos compatriotes, si nombreux à Paris, et hélas ! si misérables pour la plupart. Dans le rapport, lu à une récente réunion de *la Bretagne* (1), société fondée, on le sait, pour l'amélioration matérielle et morale des Bretons pauvres habitant la capitale, nous lisons :

« Ah ! l'on parle de la misère parisienne.

« Messieurs, ceux qui en souffrent le plus, ce sont les enfants de nos côtes et de nos campagnes, ces fils de l'immense Océan ou des vastes landes, désormais claquemurés dans des ateliers, malsains le plus souvent, voués aux plus durs travaux, exploités par des agences sans scrupules, battant le pavé de Paris, à la recherche des places magnifiques qu'on leur avait promises et souvent ne sachant pas, le matin, dans quels taudis ou dans quels asiles ils coucheront, le soir, eux, leurs femmes et leurs petits..... »

Ces paroles sont bien éloquentes, et il serait à souhaiter qu'elles puissent arriver aux oreilles de tant de malheureux qui rêvent de quitter nos campagnes « où le pain est noir, mais où l'on a du pain » ; où l'on a des voisins compatissants ; où le cœur est plus grand, où la douleur est mieux supportée, parce qu'on y garde encore la foi et l'espérance chrétiennes avec les pratiques religieuses, — hélas ! si vite délaissées hors de Bretagne.....

Cependant, plusieurs prêtres parlant notre langue, des Pères Jésuites et surtout le bon Père Rivalain (2) se livrent, avec un zèle infatigable, à l'œuvre d'évangélisation de nos compatriotes de Paris. Tous les dimanches, à tour de rôle, des réunions bretonnes ont lieu, dans les paroisses suivantes : Notre-Dame-de-la-Gare, Clichy *(extrà-muros)*, Vaugirard, Saint-Paul-Saint-Louis. Chaque année, des retraites préparatoires à la communion pascale sont données, d'abord dans les paroisses nommées plus haut, puis dans quatre ou cinq églises de la banlieue et dans quelques centres des diocèses de Versailles, de Beauvais et de Chartres, où se trouvent des agglomérations de nos compatriotes. Nous recommandons instamment aux prières de nos lecteurs ces instructions et ces retraites, *qui vont commencer, dès le quatrième dimanche du Carême.*

Œuvre militaire du Gros-Caillou, Paris. — Nous recevons, d'un autre côté, la lettre suivante sur laquelle nous attirons l'attention de nos lecteurs :

« Le 8 Mars 1898.

« Monsieur le Directeur,

« Il y a, à Paris, notamment dans les casernes qui avoisinent notre œuvre militaire, un très grand nombre de soldats de votre diocèse.

(1) Le siège de cette association charitable est : 99, rue de Vaugirard. Elle fournit gratuitement conseils, consultations juridiques, renseignements de toutes sortes.

(2) Nous croyons être utile à plusieurs, en donnant, ici, l'adresse du R. P. Rivalain : 26, rue Lhomond, Paris.

« Pour leur faciliter l'accomplissement de leur devoir pascal, nous leur ferons donner, en forme de retraite, une série d'exercices religieux, chaque jour de la quatrième semaine de Carême.

« Ces exercices commenceront, *le quatrième dimanche du Carême,* à la messe militaire de 1 heure.

« Chaque jour de la semaine, ils auront lieu à 7 heures du soir.

« La Communion pascale aura lieu, le dimanche de la Passion.

« Nous vous serons bien reconnaissant, Monsieur le Directeur, de recommander cette retraite aux prières de vos lecteurs.

« Nous insistons particulièrement auprès de nos confrères dans le sacerdoce, pour qu'ils pensent à nous au Saint Sacrifice.

« Nous prions aussi les personnes qui connaissent des soldats, en garnison à Paris, de leur indiquer notre œuvre et cette retraite, ou de donner à nous-mêmes le nom et l'adresse de ces jeunes gens, pour que nous puissions nous mettre en relations avec eux.

« Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma religieuse gratitude.

« L. Asseray, *Aumônier,*
« 9, Passage Landrieu, Paris. »

Un Apôtre de la Bretagne au XVII^e^ siècle. — **Le Vénérable Michel Le Nobletz** (1577-1652), par le Vicomte Hippolyte Le Gouvello. — Victor Retaux, *éditeur,* 82, rue Bonaparte, à Paris. Un fort volume in-18 jésus avec gravure. En vente dans les librairies catholiques du diocèse, au prix de : **3 fr. 50.**

Nous ne ferons pas à nos lecteurs l'injure de vouloir leur apprendre ce que fut Michel Le Nobletz, le célèbre missionnaire de notre Basse-Bretagne, au XVII^e^ siècle. Cependant, plusieurs ne se rendent pas un compte exact de ses travaux ni de l'influence qu'il exerça, en dépit des obstacles accumulés sous ses pas. Ses contemporains l'appelèrent « le second saint Yves » et le Père Maunoir, son disciple et son successeur dans l'œuvre des Missions bretonnes, déclare que le V. Michel Le Nobletz a été « l'égal des Apôtres par son amour pour Dieu, son zèle pour le salut des âmes, sa puissance miraculeuse, son don de prophétie et ses autres vertus ».

Sa réputation de sainteté s'établit, dès sa mort (1652) ; cependant le procès informatif de sa cause de Béatification, depuis longtemps désiré, demandé, en 1867, par 130 prêtres du diocèse de Quimper, réunis pour la retraite ecclésiastique, ne fut commencé qu'en 1888. Il fut activement poussé, grâce à l'appui donné par NN. SS. Lamarche et Valleau au zèle des postulateurs, qui ont été successivement le R. P. Lejeune et M. Linguinou, tous deux morts et dignement remplacés, aujourd'hui, par M. H. Kerisit, professeur au Grand-Séminaire. On se rappelle que, par une faveur spéciale du Souverain Pontife, les délais ont été abrégés, autant que possible, et la cause officiellement introduite, le 6 Avril 1897.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La Vie de Michel Le Nobletz avait été écrite, en 1666, par le R. P. Verjus, Jésuite. Les circonstances que nous venons de rappeler et l'intérêt de la Cause de Béatification demandaient une nouvelle histoire du Serviteur de Dieu, plus complète et « écrite sous une forme plus moderne, plus actuelle ». Ce travail, confié à M. le Vicomte H. Le Gouvello, descendant de la famille de Dom Michel et connu déjà par son *Histoire de Pierre de Keriolet*, est aujourd'hui terminé, et vient de paraître. Il est dédié « à la mémoire de Mgr Lamarche, promoteur de la Cause ; à Mgr Valleau, son digne successeur et continuateur dans cette œuvre catholique et bretonne ; aux enfants de l'auteur, arrière-neveux du serviteur de Dieu, afin de les placer sous son patronage ; aux catholiques bretons de Plouguerneau, de Douarnenez, du Conquet et de toute l'Armorique, pour qu'ils vénèrent de plus en plus leur cher et grand apôtre. »

Tous voudront lire ce livre. Nous ne pouvons en donner un jugement plus autorisé que cet extrait du rapport qui en a été fait à Mgr l'Evêque de Quimper, par M. Kerisit, vice-postulateur de la Cause :

« Avec M. le chanoine Peyron, j'ai pris connaissance du manuscrit de M. Le Gouvello et cette lecture nous a, tous deux, édifiés autant qu'intéressés. »

L'auteur n'a rien négligé, ni recherches, ni voyages, ni enquêtes, pour mettre en pleine lumière la belle et si originale physionomie de notre grand missionnaire breton.

« Nous croyons que ce livre reproduira, d'une façon très exacte et très complète, la vie, si extraordinaire dans sa simplicité, de notre Vénérable Michel Le Nobletz, suscité par la Providence, avec le Vénérable Père Maunoir, son disciple, pour promouvoir, en notre pays de Bretagne, la grande renaissance chrétienne du XVII^e^ siècle.....

« Nous sommes donc persuadés, Monseigneur, que la lecture de cet ouvrage, en édifiant les fidèles et les ecclésiastiques, augmentera leur dévotion à notre saint missionnaire et contribuera à hâter le moment où il nous sera permis de lui rendre un culte public et solennel. »

Bonnes pensées.

— Comme une journée bien dépensée donne joie à dormir, ainsi une vie bien dépensée donne joie à mourir. LÉONARD DE VINCI.

— Les défauts sont les racines des fautes, et les fautes sont les rejetons qui poussent toujours tant qu'on n'a pas arraché la racine.

Mgr DUPANLOUP.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

Rhumes. — Toux.
Bronchites.
Catarrhes de la Vessie.
Moyen simple et sûr d'ASSAINIR L'EAU de table.

GOUDRON GUYOT
LIQUEUR ou CAPSULES
DOSES : 1 cuiller à café de liqueur par verre d'eau ou 2 à 4 capsules avant chaque repas.
Ce remède ne coûte que 10 centimes par jour.
Méfiez-vous des contrefaçons et exigez le flacon de la Maison FRERE, 19, r. Jacob, PARIS

FLEURS D'ÉGLISES
*Librairie V^ve^* R. LE GALL, *12, Quai du Stéir*, QUIMPER.

Madame V^ve^ R. LE GALL a l'honneur d'informer Messieurs les Ecclésiastiques, ainsi que les communautés religieuses, qu'elle vient de joindre à la vente des Ornements d'églises, celle des FLEURS ARTIFICIELLES.
Ces Fleurs, provenant d'une des plus importantes Fabriques de France, seront vendues dans des conditions aussi avantageuses que le sont déjà les Ornements.

VINS DE BORDEAUX
HENRI BOUTIN, Propriétaire
Fournisseur du Clergé et des Communautés, VILLENAVE D'ORNON (Gironde).
Échantillons et Prix franco.

Ancienne Maison PIRIOU
3, rue Kéréon — E. SAUVAGE, S^R^ — *rue Kéréon, 3*
QUIMPER
HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE
M. SAUVAGE voulant donner une grande extension à son commerce de BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.
Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Breguet*, etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

L'UNION VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES
72, rue de Rennes, près St-Sulpice, PARIS. Un lot de 500 BARRETTES Drap ou Mérinos, à 4 fr. 50. — Demander le grand Catalogue.

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

25 CENTIMES PAR JOUR peuvent créer un **Capital, une Rente,** doter un **Enfant** ou des **Œuvres charitables.** — Demander les tarifs de la Cie d'Assurances sur la Vie, le **GRESHAM** établie en 1854, à **Paris, 30, Rue de Provence,** dans ses immeubles. **RENTES VIAGÈRES,** aux taux de 8, 10, 12, 14, 16, 18 et 20 %, suivt l'âge.

ORGUES D'ALEXANDRE
TROIS ANS DE CRÉDIT
ORGUES-HARMONIUMS DE 100 A 8,000 Fr.
Catalogue illustré sur demande. 81, rue Lafayette, PARIS.

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE DU Dr ROFF
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF,** Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

13e ANNÉE. Vendredi 25 Mars 1898. N° 12.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pour 1898.

II. Chronique du diocèse : Quimper ; Nominations dans le clergé ; Loperhet ; Quimperlé ; Quimper ; Louable émulation ; Œuvre de Saint-François de Sales.

III. Nouvelles du monde catholique : Nominations épiscopales ; Prix bien mérité ; Loi des Fabriques ; Orléans ; Bonne pensée.

IV. Restauration du culte dans le diocèse de Quimper (à suivre).

V. Bibliographie.

VI. Annonces et avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 27 Mars. — Dimanche de la Passion. Office du jour ; semi-double. Violet.
Vêpres du Dimanche, avec mémoire du suivant.
Lundi, 28. — S. Jean de Capistran, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Mardi, 29. — S. Jean Damascène, Docteur *(du 27 Mars)*. Double. Blanc.
Mercredi, 30. — Office de la Férie. Violet.
Jeudi, 31. — Office de la Férie. Violet.
Vendredi, 1er Avril. — Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. — Double-majeur. Blanc.
Samedi, 2. — S. François de Paule, Confesseur. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Refuge de Brest	27, 28 Mars.
Providence de Saint Pol-de-Léon	29, 30 Mars.
Petites Sœurs des Pauvres, à Brest	31 Mars, 1er Avril.
Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon	du 2 au 4 Avril.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations

POUR 1898

MOIS	JOURS de la SEMAINE	DATES	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE MATIN	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE SOIR
AVRIL	Lundi. . . .	18	Coray. Leuhan.	Trégourez.
	Mardi. . . .	19	Laz. Saint-Thois	Saint-Goazec.
	Mercredi . .	20	Châteauneuf	Spézet. Saint-Hernin.
	Jeudi	21	Cléden-Poher. Landeleau. .	Plouguer. Kergloff.
	Vendredi . .	22	Carhaix. Plounévézel. . . .	Motreff.
	Samedi . . .	23	Poullaouen. Loc-Maria. . .	Berrien
	Dimanche. .	24	Huelgoat	La Feuillée. Botmeur. Brennilis.
	Lundi. . . .	25	Plouyé	Collorec.
	Mardi. . . .	26	Plonévez-du-Faou. Le Cloître-Pleyben.	Loqueffret. Lannédern.
	Mercredi . .	27	Brasparts. Saint-Rivoal . .	Lopérec.
	Jeudi	28	Quimerc'h	Le Faou.
	Vendredi . .	29	Rosnoën. Logon.-Quimerc'h	Landévennec.
	Samedi . . .	30	Argol.	
MAI	Dimanche. .	1	Camaret.	Roscanvel.
	Lundi. . . .	2	Crozon	Lanvéoc.
	Mardi. . . .	3	Telgruc.	Saint-Nic.
	Mercredi . .	4	Plomodiern	Ploéven.
	Jeudi	5	Plonévez-Porzay	Locronan. Kerlaz.
	Lundi. . . .	9	Melgven.	Pont-Aven. Nizon.
	Mardi. . . .	10	Riec.	Le Trévoux.
	Mercredi . .	11	Moëlan	Clohars-Carnoët.
	Jeudi	12	Quimperlé (Sainte-Croix). Trénéven	Communautés.
	Vendredi . .	13	Arzano. Guilligomarc'h . .	Rédéné.
	Samedi . . .	14	Quimperlé (Notre-Dame de l'Assomption). Baye. . .	Mellac.
	Dimanche. .	15	Querrien. Locunolé	Saint-Thurien.
	Lundi. . . .	16	Scaër	Bannalec.
	Lundi. . . .	23	Quéménéven	Cast.
	Mardi. . . .	24	Dinéault. Trégarvan. . . .	Port-Launay.
	Mercredi . .	25	Châteaulin. Saint-Coulitz. .	Saint-Ségal.
	Jeudi	26	Pleyben.	Lennon.
	Vendredi . .	27	Gouézec. Lothey	Edern.

Arrêté à Quimper, le 22 Mars 1898.

† **HENRI,**
Évêque de Quimper et de Léon.

La Confirmation se donne, soit le matin, soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

QUIMPER. — Le tirage de la Loterie des Dames de Charité aura lieu, *Lundi prochain, 28 Mars,* à 1 h., dans la Salle synodale de l'Evêché. Les lots y seront exposés, toute la journée de Dimanche et la matinée de Lundi. On y recevra avec reconnaissance des lots, à partir de Samedi matin.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Évêque, ont été nommés :

M. Goudédranche, vicaire à Pouldergat, recteur de l'Ile-Molène ;
M. Le Roy, jeune prêtre, vicaire à Pouldergat ;
M. Le Borgne, vicaire à Tréllaouénan, vicaire à Plougast'-Daoulas ;
M. Kermarec, jeune prêtre, vicaire à Tréllaouénan.

LOPERHET. — Comme nous l'avons annoncé, Mgr l'Evêque a consacré, mardi dernier, 22 Mars, la nouvelle église de Loperhet. La fête, favorisée par un temps splendide, a été vraiment belle : toute la paroisse, on peut le dire, y assistait et les prêtres, dont plusieurs chanoines et curés-doyens, étaient venus nombreux de toutes les parties du diocèse, pour donner un témoignage d'affection ou payer une dette de reconnaissance au bon recteur, M. Bohec, qui s'est tant dépensé — on sait avec quel infatigable entrain — dans nos Missions bretonnes. On voit que ce n'a pas été au détriment de sa paroisse, puisqu'il a pu, en moins de trois ans, préparer et mener à bien la construction de cette nouvelle église, dont les habitants de Loperhet sont fiers à juste titre.

Elle est de style roman, de lignes très pures, élégante dans sa noble simplicité, et fait grand honneur à l'architecte, déjà bien apprécié, qui en a donné le plan, M. Gassis, de Châteaulin ; ajoutons que les travaux ont été exécutés, avec un soin scrupuleux, par M. Omnès, entrepreneur..... Faut-il rappeler qu'une des principales carrières de notre incomparable « kersanton » se trouve dans la paroisse de Loperhet ? Elle a tenu naturellement à honneur de fournir les colonnes monolithes, qui sont un des plus beaux ornements du nouvel édifice.

Mgr l'Evêque était arrivé, le lundi soir, accompagné de M. le chanoine Quéinnec, Secrétaire général de l'Evêché, qui a dirigé, le lendemain, la cérémonie de la consécration, avec la précision et la sûreté de coup-d'œil, indispensables au milieu de ces rites si divers et si compliqués.

La grand'messe a été chantée par M. Buors, Curé-doyen de Daoulas, assisté de M. Pédel, pro-secrétaire de l'Evêché, et de M. Kernéis, vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon, tous deux originaires de Loperhet.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUIMPERLÉ. — Des prédications, sous forme de retraite pascale, seront données en l'église de Sainte-Croix, de Quimperlé, à partir du Dimanche de la Passion, par le R. P. Célestin, Bénédictin de la Pierre-qui-vire.

QUIMPER. — **Patronage Saint-Joseph.** — Notre numéro du 4 Mars annonçait, aux lecteurs de la *Semaine religieuse*, que le Patronage de Quimper allait prochainement offrir la représentation de différentes scènes de la Vie de Notre-Seigneur et de la Sainte Vierge, en tableaux vivants, d'après les grands maîtres. Elle rappelait le succès réel qu'obtint, là même, il y a deux ans, ce genre de spectacle ; le programme avait alors été entièrement pris dans la Passion du Sauveur. Un public nombreux était venu contempler ces *tableaux*, et s'était proclamé édifié et charmé : cependant nous pouvons dire aujourd'hui qu'on s'était trompé, en croyant que ce premier essai constituait toute la perfection possible et raisonnablement désirable.

Depuis ces deux années, M. le marquis de Ségur, qui, à l'égal de son saint frère, est le grand ami des petits ouvriers, des apprentis, des jeunes soldats, de tous les enfants du peuple, l'inspirateur de tout ce qui se fait de beau dans les Patronages de Paris, a souvent décrit, dans l'*Univers*, comment les mystères de la sainte enfance de Jésus ont été représentés par les jeunes gens qu'il connait et qu'il aime, qu'il sait si bien révéler et faire aimer à ses lecteurs. Je me souviens, en particulier, d'une page émouvante consacrée à un de ces grands et charmants enfants, auquel était échu l'honneur de représenter la Vierge, Mère de Jésus, et je me disais que nos petits ouvriers quimpérois, moins bien initiés que les jeunes Parisiens aux raffinements de l'éducation, ne seraient peut-être pas susceptibles d'acquérir la même distinction et la même grâce.

Et maintenant que j'ai assisté à la fête du dimanche, 20 Mars, j'ai vu que j'avais cédé à un préjugé, et que ces chers enfants bretons, transportés sur la scène d'un Patronage de Paris, feraient bien admirer là même, l'innocence de leur beau regard et la noblesse de leur attitude.

Mais ce que l'ensemble du pieux spectacle a révélé, c'est l'union des classes dans l'esprit chrétien, le dévouement d'excellentes mères de famille et de plusieurs autres personnes, pour les enfants des ouvriers. Les dames dont je parle ont travaillé à la confection des costumes ; elles n'y ont pas consacré seulement du travail, mais une merveilleuse habileté ; il est vrai que, sur ce point, elles étaient dirigées par M. André de Couësnongle, dont nous avons à louer autant le zèle infatigable que le goût artistique et l'étude consciencieuse des chefs-d'œuvres à reproduire.

La plupart des scènes étaient annoncées par des chants appropriés aux faits historiques qui allaient être représentés, et les chœurs ont ajouté considérablement à la beauté du pieux spectacle. Tout au plus, pourrait-on faire exception pour l'inévitable

cantique « *Triomphe, Victoire...* » Mais il nous est peut-être bon de nous y habituer dès cette terre, car j'ai entendu dire que la justice divine le ferait entendre aux âmes du purgatoire, pour leur faire expier les *tralalas* chantés dans les églises.

M. E. Thomas, organiste de la Cathédrale, avait présidé à la préparation des chœurs et les a accompagnés.

Nos acteurs étaient de deux classes : les rôles des personnages adultes étaient tous confiés aux jeunes gens du patronage ; ceux de l'Enfant Jésus, de la Vierge enfant et des anges étaient dévolus aux enfants des dames dont nous avons déjà dit le dévouement. Je ne puis guère parler de la Vierge enfant ; elle n'a paru qu'une fois, dans la Présentation au Temple, et son rôle lui imposait une attitude qui ne nous a point permis de la voir de face. Mais quand dans le Mariage de la Vierge, Marie apparaît sous les traits d'un jeune homme, presqu'un enfant, qui va avoir douze fois l'honneur de représenter l'auguste Mère de Dieu, je comprends que M. de Ségur ait tant admiré le jeune Parisien admis à la même faveur. Dans l'Annonciation, nous revoyons l'ange Gabriel ; il avait déjà figuré pour prédire la naissance du Précurseur ; il a autant de grâce que de majesté. Dans les trois scènes de la crèche : la Nativité, l'Adoration des Bergers, l'Adoration des Mages, puis dans le Songe de saint Joseph, l'Enfant Jésus est représenté par une statue de cire ; mais voici le Repos en Egypte : la scène est charmante, de vrais palmiers sont disposés de telle sorte que ces belles plantes de serre ou d'appartement donnent l'illusion d'une fraîche oasis ; une troupe d'anges, tous plus gracieux les uns que les autres, sous leurs belles chevelures blondes et dans leurs robes blanches, contemplent et adorent l'Enfant divin, debout, et s'appuyant sur sa mère ; deux fois encore le même enfant représentera Jésus (dans le Temple, au milieu des Docteurs, puis dans l'atelier de Nazareth) ; mais c'est dans la première des trois scènes que la noblesse de son attitude et la beauté de son regard ont le plus ravi l'admiration.

Chaque tableau était annoncé avant de paraître, mais en voici un qui ne figure pas dans le programme : « *Descente du ciel* » ; le rideau se lève ; du milieu d'un groupe d'anges silencieux s'avance un ange qui parle ; il dit que de son beau ciel, où il est si heureux, le bon Dieu l'envoie sur la terre, dans une ville où il y a une belle cathédrale, et aussi un bon évêque (1) qui aime bien les enfants, et qui revient de Rome, où il s'est entretenu avec le Vicaire de Celui qui aima tant les petits et les humbles ; l'ange remercie gracieusement le père qui, en ce jour, est venu à ses enfants, et avec lui toute cette nombreuse assistance dont il sollicite la charité pour la bourse du Patronage. J'ignore si cet ange au radieux visage (je puis bien lui appliquer ce mot du poète Reboul) a réellement apporté ces paroles du haut du ciel, mais il était impossible de les mieux composer, et il était aussi impossible

(1) Mgr l'Evêque assistait à la représentation.

Archives diocésaines de Qu[illegible]per[illegible]t Léon

de les mieux dire ; et, comme il le fallait, c'était enfantin, comme ç'aurait été angélique, si une petite toux d'une seconde n'était venue contrarier l'esprit céleste, tout en le faisant sourire.

Puis, après la Prédication de saint Jean-Baptiste, ce sont différents épisodes de la vie publique de Notre-Seigneur ; j'y signalerai surtout saint Jean, l'Apôtre bien aimé, particulièrement pour la grâce avec laquelle il repose sur le cœur de son Maître dans la dernière Cène.

Et enfin, c'est la mort de la Sainte-Vierge (copiée avec une grande exactitude sur le magnifique vitrail de la Cathédrale), et sa triomphante Assomption, que je ne saurais même essayer de décrire ; mais lors même que je l'oserais, il y a mieux que toutes les descriptions : allez la voir dimanche prochain. Quant à ceux qui l'ont déjà vue, je ne leur dis rien, bien sûr que, s'ils le peuvent, ils voudront la contempler de nouveau. A. T., *C. h.*

Louable émulation. — La *Résistance, Croix* de Morlaix, a publié, dans son dernier numéro, une lettre de Lannion, que nous sommes heureux de reproduire :

« Une retraite d'hommes se donne, cette semaine, chez les Dames de la Retraite ; les hommes y sont plus nombreux que d'habitude et suivent les exercices, avec une piété et un entrain extraordinaires. Chose curieuse ! les retraitants du Finistère sont plus nombreux que ceux des Côtes-du-Nord ; il en est venu de Guiclan, Mespaul, Plouénan et Plougasnou. Une mention spéciale est due aux Plougasnistes, qui sont arrivés à quinze, faisant la moitié de la route à pied, sous la conduite de leur recteur. Aucune de nos paroisses des Côtes-du-Nord n'a fourni un si fort contingent ; ce n'est pas sans une certaine honte que nous l'avouons, mais nous profiterons de la leçon qui nous est donnée, et nous tâcherons de ne pas nous laisser vaincre désormais par nos frères du Finistère. Nous aurons fort à faire, car les Plougasnistes parlent d'être au moins trente, l'année prochaine, et d'en amener d'autres des paroisses voisines ; mais, avec la grâce de Dieu, nous espérons être plus nombreux que les Finistériens aux retraites qui se donnent chez nous. *Un retraitant des Côtes-du-Nord.* »

Œuvre de Saint-François de Sales. — Le compte-rendu général vient de paraître, un peu plus tôt que nous ne nous y attendions ; il accuse un rendement de 1,265,022 fr. 50, qui se décompose comme suit :

1° 1,076,325 fr. 60 pour la France, soit 61,069 fr. 65 de plus qu'en 1896.

2° 188,696 fr. 90 pour les autres contrées, en augmentation de 3,720 fr. sur les exercices précédents.

Cet accroissement total de 64,789 fr., dans la recette générale de cette année, est une nouvelle preuve que les pays catholiques, et particulièrement la France, déploient autant de zèle pour veiller

à la conservation de leur foi que pour en procurer les bienfa aux nations infidèles.

En ce qui concerne le diocèse de Quimper, on pourra const ter, par le *Bulletin* du mois de Mars, que nos vœux ne se sont p encore réalisés ; car nous avons reçu de l'Œuvre environ 300 f de plus que nous n'avons pu lui envoyer.

Par suite de versements tardifs, opérés directement sans dou au Comité central de Paris, le total de nos recettes dépass 4,000 fr., exactement 4,029 fr. 80 ; or, nous en avons reçu, pou être distribués aux œuvres diocésaines : 2,695 fr. en argent 1,623 fr. environ, en nature. C'est, comme on le voit, bien prè de 300 fr., dont nous avons bénéficié, cette année.

Mais, dira-t-on peut-être, pourquoi expédier ainsi à Paris u argent destiné à revenir dans le diocèse ?

D'abord, l'union fait la force, même quand il s'agit des plu minimes ressources ; et ces sommes, ainsi centralisées, peuven être réparties, avec plus d'impartialité, plutôt selon les besoins des paroisses, qu'en raison du montant de leurs cotisations.

En outre, il est plus facile à un dépôt considérable de livres, images et objets pieux, d'en posséder une plus grande variété, et, par suite, de les mieux approprier aux besoins des œuvres paroissiales.

Ne peut-on pas aussi dire, avec quelque raison, que telle personne, qui, dans sa paroisse, n'oserait pas apporter individuellement 0 fr. 60, pour aider une institution possédant sa sympathie, est heureuse d'arriver à ce but, en les versant à l'Œuvre de Saint-François de Sales ? Car cette association ne demande pas davantage à chacun de ses membres, afin que tous puissent coopérer à ses travaux et participer à ses mérites. J. B.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Nominations épiscopales. — Le gouvernement français, avec l'approbation du Saint-Siège, vient de désigner des Evêques pour six Eglises de France. Ont été nommés :

A *Saint-Claude*, M. Maillet, vicaire général de Dijon (44 ans) ;
A *Evreux*, M. Meunier, vicaire général d'Avignon (54 ans) ;
Au *Mans*, M. de Bonfils, curé de St-Roch, à Paris (57 ans) ;
A *Vannes*, M. Latieule, chanoine honoraire, curé de Saint-Amans, de Rodez (60 ans) ;
A *Troyes*, M. de Pélacot, vicaire général du Puy (58 ans) ;
A *Soissons*, M. Deramecourt, vicaire général d'Arras (57 ans).

Grâce à une grande condescendance de la part du Souverain Pontife, les six nouveaux Evêques seront préconisés au Consistoire d'aujourd'hui, 24 Mars.

Restent à pourvoir Alger, Coutances et Oran, la démission de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mgr Soubrier, d'abord prématurément annoncée, étant aujourd'hui définitive.

On annonce, de Rome, la nouvelle que le gouvernement français a demandé au Saint-Siège l'établissement de la hiérarchie ecclésiastique, la création d'un archevêché, le remplacement par deux évêchés des vicariats apostoliques actuels à Madagascar.

Le gouvernement fait là un acte d'une haute portée et qui promet, pour l'avenir, de rendre à l'influence française, dans la grande île, de précieux services; mais les formalités sont longues, et l'on ne sait quand pourra intervenir une solution favorable.

Prix bien mérité. — Tout le monde applaudira à la décision de l'Académie des Sciences morales et politiques, qui vient de décerner un prix de 15.000 fr. aux Petites Sœurs des pauvres. Un magnifique rapport du président a raconté l'histoire des Petites Sœurs et motivé le prix. C'est le prix fondé par Mme Audiffred pour le plus grand dévouement, sous quelque forme que ce soit.

Loi des Fabriques. — La Cour des Comptes avait à décider si le Trésorier de la paroisse Saint-Etienne-du-Mont à Paris avait le droit d'exiger que les services hors budget (divers casuels) fussent soumis au contrôle de cette Cour.

Celle-ci a répondu qu'elle « n'avait pas à se saisir des Comptes hors budget, n'étant elle-même instituée que pour la révision des deniers publics et non des deniers privés. »

Orléans. — Des conférences sont données, en ce moment, aux hommes de la ville d'Orléans, par Mgr Touchet.

L'affluence est telle, que pour donner place à tous les assistants, on a dû procéder à l'installation de tribunes dans les nefs qui font face à la chaire.

Enumérant les dangers que court la France, l'illustre prélat parle des périls qu'on ne cesse de signaler : *le péril clérical, le péril collectiviste, le péril parlementaire, le péril de l'oligarchie militaire.*

Il demande s'il ne lui sera pas permis de signaler un péril plus grave qne ceux-là : On *déchristianise* la France.

Il énumère ensuite les causes et les effets de cette œuvre néfaste, et annonce que, dans ses entretiens, il parlera de la rechristianisation de la France.

Bonne pensée.

— Je ne croirai la suprématie commerciale de l'Angleterre en péril que le jour où une grande nation gardera plus fidèlement qu'elle le repos du dimanche.

Macaulay.

RESTAURATION DU CULTE DANS LE DIOCÈSE DE QUIMPER

Mgr CLAUDE ANDRÉ (1802-1804)

(Suite)

Le samedi 21 Août, qui précéda le jour de l'installation de Mgr André, il y eut réunion de tous les prêtres de la ville et des environs, convoqués par l'Evêque, pour leur faire entendre des paroles de paix et de conciliation. C'est ce que nous apprend encore le commandant de gendarmerie écrivant au général Miquette, le 4 Fructidor (22 Août) :

« L'Evêque est enfin arrivé; il a, par sa sagesse et ses conseils, réconcilié les prêtres de tous les partis, qui se sont donné hier le baiser fraternel, dans la Cathédrale. Aujourd'hui, on l'installe en grande pompe. »

Voici le long procès-verbal dressé à cette occasion. Cette pièce porte le cachet de l'époque, et laisse percer l'intention de l'Etat de bien faire sentir que c'est à lui qu'on est redevable de la restauration du culte.

« A 8 heures du matin, les autorités et les fonctionnaires se sont réunis dans une des salles de la Préfecture. A la même heure, M. l'Evêque s'est également rendu à la Préfecture, dans une salle qui lui avait été préparée, pour se vêtir de ses habits.

« A 8 heures et demie, le clergé est sorti de la Cathédrale, pour venir prendre l'Evêque à la Préfecture ; et à 9 heures, une salve d'artillerie a annoncé le départ du cortège, qui s'est mis en marche dans l'ordre suivant :

Le clergé,
Des chapelains portant la crosse, le bougeoir et les mitres,
M. l'Evêque et ses deux assistants,
Le Préfet, le Général et le Président du Tribunal criminel,
Le Conseil de Préfecture,
Le Maire, les Adjoints, le Commissaire de police,
Le Tribunal criminel,
Le Tribunal civil,
Le Tribunal de commerce,
Le Juge de Paix,
Les Ingénieurs, Directeurs, Employés supérieurs, Receveurs et Payeurs des administrations publiques,
Le Conseil de commerce, d'agriculture et des arts,
La Commission de l'Hospice civil,
Les Membres du jury de l'instruction publique,
Les Professeurs de l'école centrale,
Le Commandant de la place et les Officiers.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

« Le cortège était escorté par la garde nationale, les vétérans en activité et les troupes de la garnison.

« En sortant de la Préfecture, le clergé a entonné le psaume: *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi.* Le cortège, arrivé à la porte principale de l'église, le citoyen Préfet, en présentant les clefs à M. l'Evêque, lui a dit : « M. l'Evêque, je vous « présente les clefs du temple destiné à devenir la Cathédrale « du diocèse de Quimper ; puisse-t-elle toujours posséder un « chef aussi respectable, aussi digne d'elle! Ce sont les vœux « des fidèles dont je deviens en cet instant l'organe. »

« M. l'Evêque a répondu : « M. le Préfet, j'accepte avec « reconnaissance les clefs que vous voulez bien me donner. « En me mettant en possession de cette église, vous m'ins- « pirez la ferme confiance que vous la maintiendrez de tout « votre pouvoir, que vous en écarterez l'impiété, le scandale « et tout ce qui serait contraire à la décence, et que vous « nous ferez jouir de la tranquillité dont nous avons besoin « pour y exercer nos fonctions.

« Tandis que vous veillerez au dehors sur son enceinte « sacrée, nous nous appliquerons à faire fleurir au dedans les « vertus chrétiennes que le peuple a droit d'attendre de nous. « Heureuse la Religion, heureux l'Etat, lorsque ceux qui « gouvernent, chacun dans leur ordre, s'unissent ensemble « pour procurer aux hommes le bonheur du temps et de « l'éternité ! »

« Après la réponse de M. l'Evêque, M. l'Archantel, commissaire installateur, nommé par M. l'Archevêque de Tours, lui a présenté l'étole, l'eau bénite, la croix à baiser, puis l'encens pour le bénir, et l'a encensé.

« M. l'Evêque s'est agenouillé et a entonné le *Veni Creator;* ensuite, précédé du clergé et suivi du cortège comme ci-dessus, il a parcouru la nef, sous le dais porté par quatre ecclésiastiques revêtus de tuniques.

« Arrivé à la porte du chœur, M. l'Evêque a chanté l'oraison du Saint-Esprit, après laquelle on a entonné l'antienne de S. Corentin, patron de l'église ; on a chanté ensuite l'antienne et les versets prescrits par le cérémonial des Evêques pour leur première entrée ; M. le Commissaire métropolitain a chanté l'oraison qui y correspond...

« Le cortège est ensuite entré dans le chœur. Le clergé s'est placé dans les fauteuils qui lui étaient destinés, le Préfet dans un siège à gauche en entrant, vis-à-vis le siège épiscopal, ayant à côté de lui le chef de brigade commandant l'arrondissement, qui avait en face de lui le Président du Tribunal criminel, placé à la tête des autorités judiciaires. Le Secrétaire général et le Sous-Préfet de Châteaulin étaient placés devant le siège du Préfet. Les autorités constituées se sont rangées dans les hautes stalles, les autorités administratives du côté du Préfet, les autorités judiciaires du côté du siège de

M. l'Evêque, suivant le rang qu'elles devaient occuper entre elles.

« M. l'Evêque, arrivé à l'entrée du sanctuaire, s'y est arrêté et, après y avoir fait sa prière à genoux, est monté au haut du marchepied de l'autel et s'est retourné vis-à-vis du citoyen Préfet, ainsi que ses assistants.

« Le Secrétaire général de la Préfecture a donné lecture du Concordat et de l'acte de prestation de serment de M. l'Evêque, du 19 Floréal dernier, relatant celui de sa nomination, du 19 Germinal précédent, enregistré la veille sur le registre central de la Préfecture.

« Le Commissaire installateur a donné lecture de la bulle d'institution canonique, du 29 Avril 1802, et de la commission donnée à M. l'Archantel, par M. l'Archevêque de Tours, pour l'installation. Ces deux pièces également transcrites sur le registre central de la Préfecture.

« M. le Commissaire installateur a ensuite adressé la parole à M. l'Evêque en ces termes :

« Depuis longtemps, nous soupirons dans l'attente d'un « Evêque selon le cœur de Dieu, nos vœux sont exaucés. « Nous avons enfin le bonheur de recevoir dans ce temple « auguste un Pontife envoyé du Ciel pour le rétablissement « de la Religion. Nous y voyons la lumière éclatante qui va « dissiper les ténèbres de l'ignorance, du schisme et de « l'erreur ; nous y voyons, enfin, un Evêque qui va être l'or- « nement et la gloire de cette Eglise. Il ne me reste plus qu'à « m'écrier, avec le vieillard Siméon, dans les transports d'une « sainte allégresse : *Nunc dimittis servum tuum, Domine, « secundum verbum tuum in pace, quia viderunt oculi mei « salutare tuum* » (1).

« M. l'Evêque a répondu, en s'adressant à toute l'assemblée :

« Jamais la Religion ne se montre plus grande, que lors- « qu'elle force les Empires à reconnaître qu'ils ne peuvent se « passer d'elle, et que sans ses instructions salutaires, les « victoires les plus éclatantes, les institutions sociales les « plus belles en apparence ne sont que de vains ornements « qui font briller les peuples un instant, mais qui ne sau- « raient les rendre solidement heureux.

« Sans doute, la gloire du nom français a été portée à son « comble, jamais nation ne parut sous des dehors plus impo- « sants et plus majestueux, jamais le génie et le courage ne « firent paraître plus de lumière et d'activité, et l'univers, « étonné, croira à peine, dans la suite, ce que nous avons vu « et éprouvé.

« Cependant, au milieu de tant d'avantages, parmi tant « de trophées, avons-nous été heureux? Hélas! chacun de

(1) M. de l'Archantel était âgé de 82 ans.

Archives diocésaines d Quim per et Léon

« nous se rend témoignage du contraire, au fond de son cœur. « Quelle en peut être la cause? Ah! c'est que nous n'avons « été ni justes ni religieux.

« Rétablir la religion parmi nous était donc le seul moyen « de réparer nos malheurs et d'assurer à la France une féli- « cité durable. Quels hommages, quelle reconnaissance ne « devons-nous pas au héros qui nous fait jouir d'un si grand « bien! C'est lui qui, par sa valeur et sa sagesse, a brisé le « joug de l'anarchie, a surmonté tous les obstacles; c'est lui « qui, après avoir vaincu les ennemis du dehors, a rendu « vains les projets des ennemis, plus dangereux encore, qui « étaient au dedans, et qui a couronné ses triomphes par la « paix de l'Eglise et de l'Etat. Quel autre que l'homme de la « droite du Seigneur aurait pu opérer de si grandes mer- « veilles !

« Pourriez-vous, Messieurs, ne pas rendre grâces à Dieu « de tant de faveurs? Remercions-le d'avoir choisi un si digne « instrument pour nous les communiquer. Prions-le de main- « tenir son ouvrage, de veiller sur les jours de celui qu'il a « chargé de veiller sur nous, n'oublions pas que notre bon- « heur, notre gloire sont le fruit de ses travaux. Prions aussi « pour les autorités constituées qui sont ici présentes; inves- « tis de la confiance publique, ces hommes précieux aban- « donnent leur repos pour assurer le nôtre; en se partageant « dans tous les rangs de la société, ils y portent le mouve- « ment et la vie, partout ils font régner l'ordre et la paix.

« Ce serait ici, M. le Préfet, qu'au nom et en présence des « ecclésiastiques, dont vous avez été tant de fois le bienfai- « teur et l'appui, nous devrions vous témoigner notre recon- « naissance. Que n'aurais-je pas à dire, en parlant de votre « prudence et de votre sagesse dans le gouvernement, de ce « mélange de réserve et d'aménité qui fait que l'homme « aimable ne déroge en rien à l'homme public, qui doit tou- « jours conserver sa dignité; de ces vertus que l'envie elle- « même est obligée de pardonner, parce qu'elle ne saurait y « atteindre, et qui font qu'on voit sans jalousie l'élévation de « quelqu'un, lorsque son mérite est parfaitement de niveau « avec son rang! Mais plus ces vertus brillent en vous, moins « vous aimez qu'on en fasse l'éloge, vérifiant ainsi cette « grande maxime : Le talent est modeste comme la vertu. »

« Le Commissaire installateur a ensuite conduit M. l'Evêque à l'autel, qu'il a baisé, et à la chaire épiscopale, d'où il est revenu à l'autel.

« Une salve d'artillerie a annoncé au dehors le moment de l'installation. On a revêtu M. l'Evêque de ses habits pontificaux, pendant l'*Introït*. On a célébré la messe du Saint-Esprit, pendant laquelle on a chanté la prose *Veni, Sancte Spiritus*.

« Après la post communion, on a chanté *Domine salvam fac Rempublicam, salvos fac Consules*.

« Pendant la messe, la musique de la garde nationale et celle de la quinzième demi-brigade ont exécuté plusieurs airs religieux.

« La messe finie, on a chanté le *Te Deum*, qui a été annoncé par une salve d'artillerie.

« M. l'Evêque a ensuite donné la bénédiction, et a été reconduit dans le même ordre que celui observé avant la cérémonie, à la Préfecture, où le présent procès-verbal a été rapporté sur le registre central, et signé par M. l'Evêque, le citoyen Préfet, les principaux ecclésiastiques et les chefs des autorités civiles et militaires.

« Certifié conforme à la minute inscrite sur le registre de la Préfecture du Finistère.

« *Le Secrétaire général de la Préfecture,*

(A suivre.) « POLLUCHE. »

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire de la livraison du 20 Mars 1898.

I. La Chine et l'Europe. — A propos d'un article de la *Revue des Deux Mondes*, par le P. L. GAILLARD. — II. Bourdaloue inconnu (troisième article), par le P. H. CHÉROT. — III. Les Desiderata de la Mystique, par le P. A. POULAIN. — IV. « Enquête sur les responsabilités de la Presse » (deuxième article), par le P. C. DE BEAUPUY. — V. La Réception du comte de Mun à l'Académie française, par le P. H. CHÉROT. — VI. Bulletin littéraire : Vers et poésie, par le P. V. DELAPORTE. — VII. Livres : *Baron J. Angot des Rotours*, Aube de siècle. — *Charles Laroche*, la Crète ancienne et moderne. — *R. Monlaur*, la Duchesse de Montmorency (1600-1666). — *R. P. Massé*, le R. P. Boyer. — VIII. Evénements de la quinzaine. — IX. Table du Tome 74.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^t^ : *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du N° du 16 Mars 1898.

Le Pape et l'Empereur, HENRI WELSCHINGER. — *Vers la clarté* (première partie), CLAUDE JOUFFROY. — *L'Exposition de 1900*, HENRY LAPAUZE. — *Gabriel d'Annunzio, poète chrétien ?* (d'après une traduction inédite), FRANÇOIS DESCOSTES. — *La Petite Revue* (cinquième partie), DICK MAY. — *L'Afrique du Nord.* — II. L'Algérie en 1897, PAUL THIRION. — *POESIE : Au Pays des Carillons*, PAUL-AUGUSTE MASSY. — *Statuettes et Statues.* — André Lemoyne, GABRIEL AUDIAT. — *Chronique politique*, X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Bibliographie.* — *Revue des Revues.*

SIMPLE HISTOIRE D'UN INSTITUTEUR SOUS LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE, par BERNARD STELLER. — *Téqui*, éditeur, 33, rue du Cherche-Midi, Paris. 2 fr. 50 le vol.

Ce livre, tout d'actualité, est susceptible, comme on l'a dit, de faire du bien à beaucoup de gens et, d'autant plus qu'il interprète dans leur vrai sens les instructions pontificales. C'est sa meilleure recommandation.

En vente dans les librairies catholiques.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTES DE PAQUES, 1898. — Extension de la durée de validité des Billets ALLER ET RETOUR

A l'occasion des FÊTES DE PAQUES, la Compagnie d'Orléans étendra la durée de validité de ses Billets *Aller et Retour*, de la manière suivante :

1° Les Billets *Aller et Retour*, à prix réduits, qui seront délivrés pendant la période du Samedi 2 Avril inclus au Mercredi 20 Avril inclus, seront valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains du Jeudi 21 Avril (Tarif spécial G V n° 2).

2° Les Billets *Aller et Retour* réduits de 40 °/₀ en 1re classe, de 35 °/₀ en 2e classe et de 30 °/° en 3e classe, dits de *Bains de Mer*, prévus par le Tarif spécial G V n° 6, seront exceptionnellement délivrés du 2 au 17 Avril inclus, savoir :

a) Pour les stations balnéaires de *Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon* et *Quiberon ;*

Au départ des gares de *Redon, Ploërmel, Pontivy* et *Lorient*, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires comprises entre ces divers points.

b) Pour les stations balnéaires de *Concarneau, Pont-l'Abbé* (Langoz, Loctudy) et *Douarnenez ;*

Au départ des gares de *Lorient* et de *Landerneau*, ainsi qu'aux gares et stations comprises entre ces points.

Ces billets seront indistinctement valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains du Jeudi 21 Avril.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

FLEURS D'ÉGLISES

Librairie Vve R. LE GALL, *12, Quai du Steïr*, QUIMPER.

Madame Vve R. LE GALL a l'honneur d'informer Messieurs les Ecclésiastiques, ainsi que les communautés religieuses, qu'elle vient de joindre à la vente des Ornements d'églises, celle des FLEURS ARTIFICIELLES.

Ces Fleurs, provenant d'une des plus importantes Fabriques de France, seront vendues dans des conditions aussi avantageuses que le sont déjà les Ornements.

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, **26** fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, **4** fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul**, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE Dr ROFF
DU
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 184, BORDEAUX
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Meleus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, SR** — *rue Kéréon, 3*
QUIMPER
HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. SAUVAGE voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE**, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Breguet*, etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).


25 CENTIMES PAR JOUR peuvent créer un Capital, une Rente, doter un Enfant ou des Œuvres charitables. — Demander les tarifs de la Cie d'Assurances sur la Vie, le **GRESHAM** établie en 1854, à Paris, 30, Rue de Provence, dans ses immeubles. RENTES VIAGÈRES, aux taux de 8, 10, 12, 14, 16, 18 et 20 °/° suivt l'âge.

VINS DE BORDEAUX
HENRI BOUTIN, Propriétaire
Fournisseur du Clergé et des Communautés, **VILLENAVE D'ORNON** (Gironde).
Échantillons et Prix franco.

ORGUES D'ALEXANDRE
TROIS ANS DE CRÉDIT
ORGUES-HARMONIUMS DE 100 A 8,000 Fr.
Catalogue illustré sur demande. 81, rue Lafayette, PARIS.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

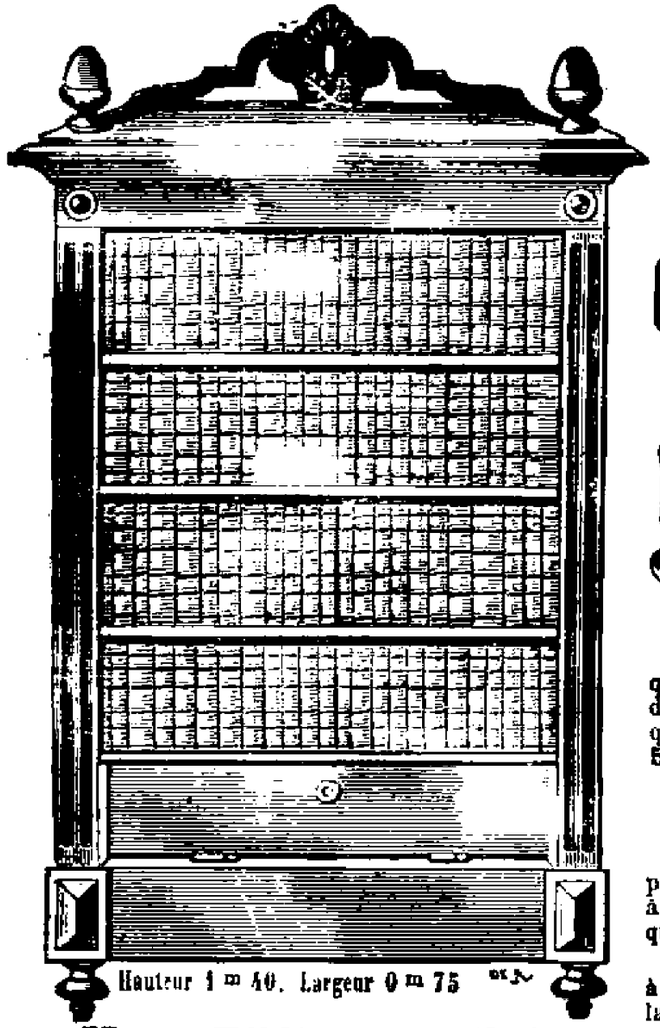
Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

UNE BIBLIOTHÈQUE
De Cinquante Bons Livres
DANS CHAQUE PAROISSE

M. Maryan : La Maison de Famille. Le Mystère de Kerhir. Le Pont sur l'Oiselle. Anne de Valmoët. La Cousine Esther. — **Ch. Buet** : L'Aînée. — **Z. Fleuriot** : Cœur de Mère. Les Mauvais Jours. Sous le joug. — **A. Lionnet** : Député sortant. — **Raoul de Navery** : La Conscience. Patira. Le Trésor de l'Abbaye. Jean Canada. Les Vautours du Bosphore La Main qui se cache. — **A de Poiseux** : Pauvres gens. — **Jean Drault** : Le Député Soldat. Chapuzot est de la Classe. Chapuzot navigue. Chapuzot au Dahomey. — **A. de Lamothe** : Les Faucheurs de la Mort. Exploits d'un Mousse au Tonkin. — **Paul Verdun** : L'Homme aux Cent Millions. — **B. de Buxy** : Le Grillon du Manoir. Honneur et Bonheur. Sœur petite. — **M. Guerrier de Haupt** : Forts par la Foi. — **A. Devoille** : Les Ouvriers. Mémoires d'un vieux Paysan. Le Terroriste. — **J. Brémond** : Manoir Nevez. — **Champol** : L'Argent des Autres. Le Vœu d'André. — **Roger Dombre** : La Fille de l'Anarchiste. — **M. Tissot** : Antoinette de Montjoie. La Comtesse Brigitte. Montmahoux et Passavant. La Veuve d'Attila. — **Ed. Coz** : La Meilleure Route. — **J. de Lias** : Le Curé de Val d'Aure. — **Cᵗᵉˢˢᵉ de Beaumont** : Sacrifiée. — **Paul Gué** : Cruelle méprise. — **M Bourdon** : Le Droit Chemin. Le Divorce. — **M. du Campfranc** : L'Idole du baron Thausas. Sœur Louise. Esclavage. Un Vieil Homme de Lettres. (*Tous ces ouvrages ont été adoptés pour les bibliothèques de propagande par l'Œuvre de Saint-François de Sales ou par la Société Bibliographique.*)

Ces 50 volumes, dont le prix est de 125 francs brochés, sont expédiés reliés et renfermés dans une jolie



Hauteur 1 m 40. Largeur 0 m 75 ctm.

Notre Bibliothèque-Prime

Bibliothèque

en bois noirci et ciré

MOYENNANT

CENT Francs

payables

5 FR. par MOIS

Les recouvrements se font par quittances postales présentées à domicile, moyennant 0 fr. 25 par quittance. Il sera donc recouvré 5 fr. 25 par mois.

Pour souscrire

Il suffit d'envoyer ses nom, prénom, adresse, titre ou qualité à M Henri GAUTIER, éditeur, 55, quai des Grands-Augustins, à Paris.

Indiquer si l'envoi doit être fait à domicile ou en gare. L'emballage est gratuit.

13e Année. Vendredi 1er Avril 1898. N° 13.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Apostolat de la Prière.

II. Les leçons du Crucifix.

III. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Nomination dans le clergé ; Quimper ; Coray ; Gourin ; Angers.

IV. Nouvelles du monde catholique : La cause des Carmélites de Compiègne ; « Un Syndicat contre le clergé » ; Avis aux maisons religieuses ; Bonnes pensées.

V. Restauration du culte dans le diocèse de Quimper (à suivre).

VI. Bibliographie.

VII. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 3 Avril. — Dimanche des Rameaux. Office du jour ; semi-double. Violet.

Vêpres du Dimanche, sans aucun mémoire.

Lundi, 4. — Lundi-Saint. Office du jour. Violet.

Mardi, 5. — Mardi-Saint. Office du jour. Violet.

Mercredi, 6. — Mercredi-Saint. Office du jour. Violet.

Jeudi, 7. — JEUDI-SAINT : Institution de la Très Sainte Eucharistie. Double de 1re classe. Blanc.

Vendredi, 8. — VENDREDI-SAINT. Mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Double de 1re classe. Noir.

Samedi, 9. — SAMEDI-SAINT. Double de 1re classe. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon .... du 2 au 4 Avril.
Hôpital de Quimper ... . 5, 6 Avril.
(Nulle exposition, les 7, 8, 9 Avril.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Avril 1898, approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape : L'ESPRIT DE CHARITÉ.

« DIEU est charité, a écrit saint Jean. Celui qui demeure dans la charité demeure en DIEU et DIEU en lui. » Ne pouvons-nous pas appliquer cette parole au Cœur de Notre-Seigneur, qui est l'emblème vivant de son amour ? L'esprit de charité, c'est l'esprit de saint Jean, le confident privilégié du Cœur de JÉSUS ; c'est l'essence même de la dévotion à ce Cœur sacré.

L'esprit de charité, ce n'est pas seulement un acte de charité, accompli en passant, c'est la pratique ordinaire, l'habitude de cette vertu ; c'est la charité inspirant, autant que cela est possible sur la terre, toutes nos actions, tous nos sentiments, toutes nos pensées.

D'abord et avant tout, la charité envers DIEU. L'union habituelle à DIEU par la grâce sanctifiante, et aussi la coopération active aux innombrables grâces qui nous sont offertes à chaque instant, par amour pour DIEU. C'est pour développer cet esprit en nous que Notre-Seigneur a révélé son Cœur à Marguerite-Marie, et par elle à tous les chrétiens.

La conséquence de cet amour habituel de DIEU doit être la charité envers le prochain. — « Le second commandement, a dit Notre-Seigneur, est semblable au premier : « Vous aimerez le « prochain comme vous-mêmes. » Donc charité habituelle et comme instinctive envers le prochain.

Charité envers ceux qui nous aiment. — Ceci semble évident ; et pourtant montrons-nous toujours à ceux qui nous touchent de près cette fleur de la charité, qui est la bonté délicate et oublieuse du *moi ?* Cette charité est d'autant plus obligatoire, qu'elle est en outre un devoir bien doux de reconnaissance.

Charité envers ceux qui ne nous aiment pas ou qui nous attaquent. — C'est le précepte même de notre Sauveur dans l'Evangile.

Charité envers ceux qui nous sont indifférents, si tant est qu'un chrétien puisse dire qu'une âme créée à l'image de DIEU lui est indifférente.

Charité envers les pauvres ; charité envers les inférieurs ; charité surtout envers les supérieurs, et cette charité doit embaumer le respect et l'obéissance que nous leur devons, d'après le quatrième commandement.

Nous ne serons véritablement dévots au Cœur divin, nous ne serons de vrais membres de l'Apostolat de la Prière, ***unis d'intentions et de désirs*** avec Notre-Seigneur, que si nous tendons de toute notre âme à acquérir cet *esprit de charité.*

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que l'esprit de charité pénètre, anime, surnaturalise les pensées, les paroles et les actions de tous les chrétiens.

Les leçons du Crucifix.

Durant le temps de la *Passion*, le chrétien doit, plus que jamais, aller chercher ses inspirations au pied de son crucifix. Saint Paul disait : « Tout, pour moi, c'est de *savoir Jésus et Jésus crucifié.* » L'Eglise chante : « *Fulget crucis mysterium,* le mystère de la croix brille à nos yeux. » Saint Thomas affirmait qu'il avait appris plus de choses au pied de son crucifix, qu'en aucun livre du monde. Saint François d'Assise venait de fonder un monastère ; les religieux lui demandaient un livre de méditations ; le saint planta dans le préau une grande croix et leur dit d'y étudier Jésus. « Notre-Seigneur, dit saint Jérôme, n'a pas voulu écrire de livre, mais il nous en a laissé un, écrit avec des clous trempés dans son sang. »

La croix nous fait connaître la grandeur infinie de Dieu et l'énormité du péché : pour rendre à Dieu l'honneur que le péché avait tenté de lui ravir, son Fils bien aimé, l'objet de ses complaisances, est condamné à mort ! « Les pécheurs, dit le Prophète, ont frappé sur mon dos, comme le forgeron sur l'enclume... ». « Il (le Sauveur) a été broyé à cause de nos crimes. »

La croix nous montre la valeur de notre âme : les choses valent ordinairement ce qu'elles coûtent ; or, Dieu mettant à un si haut prix la délivrance de mon âme, elle paraît avoir la valeur d'un Dieu ! « O chrétiens, s'écrie le Pape saint Léon, reconnaissez votre dignité, et combien vos âmes ont coûté cher à Jésus-Christ ! »

La croix nous parle éloquemment de l'amour du Cœur de Jésus pour les hommes : c'est en préludant au sacrifice de la croix, que Jésus a institué l'Eucharistie ; c'est du haut de la croix qu'il nous a fait le don de sa Mère ; et la plus grande marque de l'amour, n'est-elle pas de donner sa vie pour ceux qu'on aime ? Que de choses dans ces deux mots de saint Paul : « Jésus m'a aimé, et s'est livré *pour moi !...* » Pascal, expliquant le mystère de Jésus, lui prête ces belles paroles : « Je pensais à toi dans mon agonie ; j'ai versé telles gouttes de sang *pour toi !* »

La croix nous apprend la nécessité de la pénitence, la résignation dans les épreuves de la vie :

Vous qui pleurez, venez à ce Dieu, car il pleure ;
Vous qui souffrez, venez à lui, car il gémit ;
Vous qui craignez, venez à lui, car il sourit ;
Vous qui passez, venez à lui, car il demeure.

La croix nous enseigne la patience dans les plus cruelles maladies. Sainte Thérèse eut, pendant vingt-cinq ans, un violent mal de tête, et elle s'en réjouissait, afin d'honorer par là la douleur qu'avait causée à Jésus-Christ la couronne d'épines.

La croix est un refuge contre les tentations : dans ces circonstances délicates, réfugions-nous, à l'exemple de saint Augustin, dans la plaie du côté du Sauveur : là, on est inaccessible aux coups de l'ennemi.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La croix est l'abrégé de la Religion : elle nous enseigne la foi, l'espérance et l'amour. Elle nous enseigne la foi, en ce qu'elle en résume tous les mystères. Elle nous enseigne l'espérance : l'Eglise le proclame solennellement : « Salut, ô croix, mon unique espérance, *O crux, ave, spes unica.* » Elle nous enseigne l'amour divin : en effet, pour nous racheter, il n'était pas nécessaire que Jésus-Christ versât tout son sang sur la croix ; une seule goutte eût été d'un prix infini et eût été suffisante ; mais nous eussions pu dire qu'il avait opéré notre salut à bon marché, nous n'eussions pas eu une aussi haute idée de son immense amour.

La croix, enfin, nous aide à accomplir l'expiation suprême : nous sommes des condamnés à mort ; pour l'homme, la mort est pleine de terreur ; pour le chrétien, qui la considère en Jésus-Christ, elle est un sacrifice offert à Dieu, le paiement de ses dettes ; et vue ainsi des sommets de l'Evangile, elle est pour lui pleine de sourires et de consolation : « Aujourd'hui, tu seras avec moi dans le Paradis. »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Semaine Sainte.* — *Dimanche des Rameaux :* La première messe est à 5 heures 1/2 ; la dernière messe basse à 8 heures 1/2 ; la bénédiction des Rameaux à 9 heures 1/2. — A l'issue des Vêpres, qui se chantent à 2 heures 1/2, instruction et bénédiction. — Le soir, à 8 heures, Passion en breton.

Lundi, Mardi et Mercredi : à 7 heures 3/4 du soir, instruction pour les hommes seuls.

Mercredi, Jeudi et Vendredi : à 4 heures du soir, office des Ténèbres.

Jeudi : à 7 heures 1/2 du matin, messe de communion, au grand chœur ; à 9 heures, grand'messe et office par Monseigneur. — A 2 heures 1/2, Lavement des pieds. — Quête pour les Lieux Saints, toute la journée et pendant l'office du Vendredi.

N. B. — On prie les fidèles de vouloir bien contribuer à l'ornementation du reposoir du Jeudi-Saint, par des offrandes de fleurs et de bougies. On compte sur les membres de l'Adoration Réparatrice, pour entourer le Très Saint Sacrement, toute la journée.

L'office du Vendredi commence à 9 heures 1/2. — A 3 heures, exercice du Chemin de la Croix. — Le soir, à 8 heures, sermon de la Passion et bénédiction de la Vraie Croix. — La nef sera réservée aux hommes, jusqu'à 8 heures.

Samedi-Saint : l'office commence à 8 heures 1/2.

***

— Église Saint-Mathieu. — *Dimanche des Rameaux :* La grand'messe à 10 heures, comme les dimanches ordinaires, précédée de la bénédiction des Rameaux et de la procession. — Le soir, à 7 heures 1/2, sermon et bénédiction du Saint-Sacrement.

Jeudi, Vendredi et Samedi : L'office du jour, à 8 heures 1/2.

Vendredi matin : A 5 heures 1/2, sermon de la Passion, en breton. — A 3 heures, exercice du Chemin de la Croix. — Le soir, à 7 heures 1/2, sermon de la Passion, en français.

***

N.-D.-de-Loc-Maria. — *Triduum* préparatoire à la fête de Pâques : instruction, à 8 h. du soir, les Mercredi, Jeudi et Vendredi de la Semaine-Sainte.

Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 3 Avril,* réunion de la Congrégation des Dames. A 7 heures 1/2, sainte messe, suivie de la bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

Chapelle des Ursulines. — *Lundi 4 Avril,* réunion des Mères chrétiennes. A 7 heures 1/2, sainte messe, instruction, bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

Nomination dans le clergé. — Par décision de Mgr l'Évêque, M. Gourvil, ancien vicaire d'Esquibien, est nommé vicaire à Guiclan, en remplacement de M. Person, démissionnaire pour cause de santé.

Quimper. — **Bénédiction d'un Patronage.** — Nous ne nous arrêterons pas à démontrer ici l'utilité, la nécessité des Patronages, à notre époque. L'enseignement chrétien est incontestablement l'œuvre essentielle ; mais les fruits en seraient peu durables, si les enfants sont laissés à eux-mêmes, abandonnés en dehors de la classe ou au sortir de l'école. Les jours de congé deviennent une occasion de périls ; puis, pendant l'apprentissage, d'autres dangers sont à craindre, les entraînements se multiplient, et cela, le plus souvent, faute de lieux de réunion où les enfants trouvent des distractions et des délassements honnêtes. Aussi, notre grand Léon XIII a dit : « Il faut, à moins d'impossibilité absolue, qu'avec toute maison d'école existe, comme corollaire indispensable, un Patronage de jeunes gens » (1).

Cet appel a été entendu et les catholiques ont multiplié ces œuvres de préservation. En ce qui concerne notre diocèse, la plupart des villes possèdent des Patronages florissants : récemment, Mgr l'Evêque en bénissait un à Châteaulin. A Quimper, nous avons occasion souvent de constater le bien accompli par le Patronage Saint-Joseph, qui recueille près de 400 enfants.....

Il manquait une œuvre semblable pour les jeunes filles. La lacune vient d'être heureusement comblée, grâce à la généreuse initiative des personnes dévouées, que notre ville est toujours heureuse de trouver partout où il y a du bien à faire. Un immeuble a été acquis, transformé et agrandi en vue de sa nouvelle destination et, dimanche dernier, Mgr l'Evêque a bien voulu venir lui-même faire la bénédiction du Patronage de jeunes filles, ouvert sous la protection de la Sainte Famille, 5, impasse Mescloaguen.

Sa Grandeur, accompagnée de M. Fléiter, vicaire général, et suivie d'un groupe nombreux de prêtres de la ville, a été reçue, à l'entrée, par les Dames directrices et patronesses de l'Œuvre. Après une cantate, composée pour la circonstance, et un gentil compliment, récité par une petite fille avec autant d'assurance que de naturel, Monseigneur adressa quelques paroles à l'assistance, très nombreuse : « En voyant s'élever, dans sa ville épiscopale, cette œuvre nouvelle, l'Evêque ne peut qu'admirer la merveilleuse

(1) Lettre de S. E. le Cardinal Lecot, Archevêque de Bordeaux, à M. Max Turmann, auteur d'*Au sortir de l'école.*

Archives diocésaines de Quimp . et Léon

fécondité de l'Eglise, dont le Chef infaillible lui disait, tout récemment : « La Religion, c'est l'action... », l'action dans les œuvres. En effet, dans l'Eglise catholique, c'est toujours une efflorescence nouvelle, malgré les luttes et les difficultés, qui ont été de tous les siècles... Au moment où l'on se croyait déjà au printemps, voici que l'hiver se fait encore sentir ; mais ce n'est qu'un retard, et ces tempêtes elles-mêmes servent à rendre plus fortes les racines des arbres qui doivent produire des fleurs et des fruits. Il en est de même des œuvres catholiques ; les sacrifices qu'elles imposent, les difficultés qu'elles rencontrent, sont autant de gages de leur succès. Il en sera ainsi de ce nouvel arbre, qui croît dans le jardin de Notre-Seigneur ; l'assistance nombreuse et choisie montre les sympathies dont l'œuvre est assurée... Elle est, du reste, l'œuvre de Dieu lui-même... En entendant l'Evêque de Quimper énumérer ce qui se faisait pour le bien, dans son diocèse, Léon XIII demandait avec une spéciale sollicitude : « S'occupe-t-on des enfants ? » et, sur la réponse affirmative, il bénissait particulièrement ces œuvres... Je suis heureux, dit en terminant Sa Grandeur, de vous apporter cette bénédiction du Père commun ; elle fécondera votre pieuse entreprise, la fera grandir et porter des fruits incomparables de salut. »

Ensuite, au milieu du chant des cantiques, Monseigneur passe dans les diverses parties de l'établissement, en récitant les prières liturgiques. La bénédiction terminée, M. Henry, premier vicaire de Saint-Corentin, en l'absence de M. le Curé-archiprêtre, dont la santé demande encore des ménagements, et de M. le Recteur de Saint-Mathieu, brusquement appelé à Morlaix, par un deuil de famille, remercie l'Evêque, au nom du Clergé paroissial et de tous les catholiques de Quimper, d'avoir daigné encourager et bénir cette œuvre, sur laquelle ils fondent les plus belles espérances. Puis l'assistance s'écoule lentement, après avoir admiré le local du Patronage, la belle cour sablée où les enfants prendront leurs ébats, les vastes salles du rez-de-chaussée et du premier étage, où l'on accède par un superbe escalier, construit comme le reste, sur les plans de M. le chanoine Abgrall, architecte.

Coray. — Cette paroisse possède, depuis deux ans, une église neuve, qui, jusqu'à ces derniers mois, attentait un pavé et une voûte ; aujourd'hui, sa toilette est complète, et rien n'y manquait plus que ce bouquet spirituel qui s'appelle une Mission. Ah ! pendant quinze jours, çà été une fête pour l'église et les habitants, qui ne faisaient plus qu'un avec elle ; il y avait là, venant de la chaire, de l'autel et du confessionnal, un courant puissant de piété lumineuse et ardente, qui a pénétré les âmes et donné à l'église elle-même je ne sais quel ton chaud de grâce, de paix et de sentiment chrétien.

Je n'ai pas à faire l'éloge des prédicateurs, qui ont enlevé cette tâche avec un ensemble parfait, un entrain admirable ; le

mouvement était dirigé par deux maîtres ès-Missions, MM. Creignou et Godec. Leur succès a été grand, je ne dirai pas seulement dans le nombre considérable de 2,310 communions, mais encore dans l'assiduité attentive et intéressée de l'auditoire, si avide de les entendre ; le temps dur et glacial de la semaine dernière n'a pu refroidir son enthousiasme.

Mais, après avoir répété de tout cœur, avec la population entière, ces paroles de l'Ecriture : « Qu'ils sont beaux, les pieds de ceux qui évangélisent la paix et le royaume de Dieu ! » nous ne pouvons oublier les ouvriers de la première heure, qui ont porté le poids du jour et de la chaleur et qui, par un travail long et persévérant, ont fait jaillir de terre cette belle et riche moisson. Au premier rang se trouve le modeste curé d'Huelgoat, qui a laissé à Coray des traces vivantes et ineffaçables : c'est à lui que nous devons cette église depuis la base jusqu'au sommet, c'est lui qui avait réuni les ressources nécessaires pour donner une Mission, et le mérite de son successeur a été de comprendre sa pensée, de s'engager hardiment dans la voie tracée et de mener ce projet à bonne et rapide fin.

Cependant il n'y a pas que MM. les Curés et Recteurs qui aient du mérite : à leurs côtés, les humbles vicaires sont de précieux collaborateurs, et tel est, assurément, M. Com. Je ne saurais dire le zèle discret, inspiré du meilleur amour, qu'il a mis au service de cette population ; l'élément du chant, si important dans une Mission, est son œuvre, et, comme le dévouement de tous les humbles, le sien exerce, dans la direction de l'église, une sensible attraction.

J'aurai fini, quand j'aurai ajouté que les paroissiens ont unanimement profité de la grâce qui leur était offerte : parmi les abstenants, très rares du reste, pas un, que nous sachions, n'appartient à la vraie population de Coray. ***

Gourin. — On nous écrit :

« Le 19 Mars est fête très solennelle, dans toutes les communautés religieuses. Il n'en est pas une seule où la dévotion à saint Joseph ne soit en grand honneur ; pas une seule non plus, croyons-nous, qui n'ait éprouvé, d'une manière sensible et palpable, les effets de la protection de ce grand Saint. Ayant été sur la terre le pourvoyeur et le gardien de la sainte Famille, il continue du haut du ciel à se faire le pourvoyeur et le gardien des familles religieuses, qui en sont comme une imitation et une extension.

« Plusieurs Congrégations choisissent même pour leurs cérémonies de vêture et de profession le jour de la fête de ce grand Patriarche, de ce « béni de Dieu », voulant par là lui témoigner leur vénération et leur confiance, lui recommander plus spécialement leurs nouveaux membres, et comme remettre entre ses mains les intérêts et l'avenir de leur Institut. C'est ce qui a lieu, en particulier, tous les ans, au Noviciat des Sœurs de Saint-Joseph

Archives diocésaines de uim er et Léon

de Cluny, à Gourin ; et, le 19 Mars dernier encore, 33 jeunes personnes, tant du Finistère que du Morbihan, prenaient le saint habit de religion, dans la chapelle de cette communauté, dignement préparées à ce grand acte par une retraite de dix jours.

« La Très Révérende Mère Javouhey (1), fondatrice de ce pieux et fervent Institut, disait en mourant à ses filles : « L'Institut de « Saint-Joseph est l'œuvre de Dieu et non la mienne. Dieu va « nous le prouver, une fois de plus, en m'appelant à lui et en « continuant son œuvre plus largement que jamais. » — La suite a montré combien elle disait vrai. A sa mort (15 Juillet 1851), la Congrégation comptait à peine 800 religieuses : elle en comprend actuellement plus de 4,000 ; et ses établissements dans les cinq parties du monde se sont accrus dans la même proportion.

« Parmi les membres de cet Institut, bien près d'un quart appartiennent à la Bretagne. N'est-ce pas, pour nous, un puissant motif de consolation et d'espérance, au milieu des tristesses de l'heure présente, de savoir que, sur toutes les plages du globe, des âmes bretonnes se dépensent pour l'œuvre de l'évangélisation et du salut des âmes, et s'efforcent, par leurs prières, par leurs sacrifices, par leur dévouement à toute épreuve, d'attirer les bénédictions célestes sur la mère-patrie, en même temps que sur leurs chères missions ? »

***

Angers. — On nous écrit de cette ville :

« La colonie bretonne de Trélazé fera la communion pascale, le dimanche 24 Avril, et la colonie d'Angers, huit jours plus tard, le 1er Mai. Dans chacun des deux centres, la fête sera précédée d'une retraite préparatoire qui sera, cette année, prêchée par les nouveaux aumôniers, MM. Kervella et Prigent...

« Dimanche dernier, les soldats de la garnison d'Angers ont eu la communion pascale, au Cercle militaire. Parmi ces jeunes gens, il y a un grand nombre de Bretons, pour lesquels on avait requis le ministère de leur compatriote de la Madeleine... Quelle belle fête ! Rien de plus touchant, de plus édifiant : tenue, bon ordre, piété, rien n'y manquait. Si tous nos compatriotes d'Angers et de Trélazé suivent cet exemple, quelle consolation pour le Cœur de Jésus !... Nos compatriotes exilés ici ne manquent pas de foi ; ils ont même conservé un fond religieux, qui frappe tout le monde. Malheureusement, ils subissent trop facilement l'influence du milieu indifférent où ils vivent... Pour les ramener définitivement à Dieu, nous comptons sur la grâce et sur les prières ferventes de nos frères de Bretagne... »

Nous citons les termes de la lettre qu'on nous adresse, en sollicitant de nos lecteurs un souvenir spécial devant Dieu pour l'œuvre ainsi recommandée.

(1) Le procès canonique de sa Béatification est institué devant l'officialité diocésaine de Paris.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

La cause des Carmélites de Compiègne. — Le procès de béatification de seize Carmélites de Compiègne, qui s'instruisait au nom de S. Em. le Cardinal Archevêque de Paris, vient d'être déposée à la Sacrée Congrégation des Rites par le vice-postulateur.

Cette nouvelle cause française a rencontré à Rome la faveur marquée qui s'attache aux causes des martyrs. Il y a donc lieu d'espérer une issue favorable et aussi prompte que le permettent les sages lenteurs de l'Église dans la procédure des canonisations.

« Un syndicat contre le clergé. » — Mgr Mathieu, archevêque de Toulouse, dont on connaît la sagesse et la doctrine sûre hautement approuvée par le Souverain Pontife, vient de publier, à l'occasion du Carême, son mandement, dans lequel il expose ce que doit être la Cité de Dieu. Nous en détachons le passage suivant, qui, en raison des circonstances présentes, est plein d'actualité :

« Vous êtes encore tout émus, n'est-il pas vrai, de la campagne si funeste qui vient d'être menée contre nos chefs militaires, de cette insurrection contre la justice, de cette tentative de réhabilitation d'un traître et des efforts acharnés et malhonnêtes, pour charger un innocent.

» Vous avez protesté contre ce crime de lèse-patrie, et partagé l'indignation qu'il a soulevée dans le pays tout entier ; pendant qu'on insultait nos généraux, nous pensions à la frontière, près de laquelle nous sommes né et nous sympathisions de tout cœur avec ceux qui criaient : « Vive la France ! Vive l'armée ! »

» Eh bien, ne semble-t-il pas que, comme l'armée, le clergé lui aussi, soit poursuivi par un syndicat puissant, riche, sans scrupule, clément aux traîtres et aux transfuges, qui compte des émissaires soudoyés jusque dans les derniers des hameaux ?

» Les fédérés de la haine et de l'impiété travaillent de toutes leurs forces à déconsidérer les chefs, à provoquer la défection des soldats, à semer partout la suspicion et à créer contre nous un mouvement d'hostilité, qui rende notre ministère stérile. Un malfaiteur de la plume, qui fait partie des deux syndicats, écrivait tout dernièrement : « La France meurt de l'Eglise. »

» Puis il montrait le Souverain Pontife, s'unissant aux généraux pour monter à l'assaut des pouvoirs publics et étouffer la liberté par l'alliance du sabre et du goupillon, et ces inepties, par lesquelles le talent se déshonore, font leur chemin, trouvent faveur et sont acceptées comme parole d'évangile par ceux qui ne veulent plus d'Evangile.

» Voilà ce qui forme l'opinion des orateurs de cabaret et qui va devenir le mot d'ordre des prochaines élections.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Malheur au peuple français, s'il se laisse duper par ces grossiers mensonges ! Si la France doit mourir, elle mourra de votre impiété, de vos blasphèmes, du matéralisme que vous inoculez savamment dans ses veines, des haines sociales que vous attisez et des divisions que vous entretenez avec un art infernal. »

Avis aux Maisons religieuses. — Une femme accompagnée d'un jeune homme parcourt le diocèse, offrant aux religieuses des toiles et d'autres marchandises, au nom d'une maison de Bruxelles. Son nom accuse une origine judéo-germanique. En tout cas, voici sa manière de procéder :

Elle s'est procuré des cartes de visite, du papier à en-tête et d'autres pièces vraies ou fausses des Maisons-Mères ou d'établissements importants, puis s'est renseignée très exactement sur les particularités de chaque Congrégation. En se présentant dans une succursale, elle exhibe ses pièces à conviction et parle de l'Institut avec des détails si habilement circonstanciés, qu'il est difficile de ne pas la croire exceptionnellement recommandée par la Supérieure générale ou une maison amie. Le plus souvent, elle se dit chargée de déposer un ballot, en conséquence d'un marché conclu avec l'autorité supérieure, et, sous prétexte de régularité dans ses écritures, elle en demande acte. Cette reconnaissance, en apparence inoffensive, est conçue en des termes tels, qu'elle constitue un marché indiscutable ; et, la marchandise se trouvant livrée, la signataire se trouve liée.

Cette personne a déjà fait des dupes. Nous ne saurions trop engager les maisons religieuses à se défier de toutes les propositions qui leur viennent d'inconnus, particulièrement des articles provenant de prétendus bazars, liquidations, déballages, etc. Il y a tout avantage à ne se fournir que chez les marchands du pays, connus par leur loyauté et leurs sentiments chrétiens. C'est, du reste, un devoir de favoriser les catholiques qui soutiennent nos œuvres, et ce serait un vrai scandale d'aller porter les ressources qu'ils nous fournissent à des impies, juifs ou judaïsants qui ont juré la ruine du commerce français aussi bien que celle des communautés.

(*Semaine du fidèle*, du Mans.)

Bonnes pensées.

— La science qui s'insurge contre la Religion, est un enfant qui bat sa nourrice.

DE MAISTRE.

— Ce qui nous rend si faibles à supporter les défauts des autres, c'est peut-être que nous succombons déjà sous le poids des nôtres.

— Il vaut mieux marcher, dût-on s'exposer à faire un faux pas et à tomber, que de rester immobile et les bras croisés en face de l'ennemi.

Mgr FREPPEL.

RESTAURATION DU CULTE DANS LE DIOCÈSE DE QUIMPER

Mgr CLAUDE ANDRÉ (1802-1804)

(Suite)

Le 6 Fructidor (24 Août), le sieur Daniel écrivait au Ministre de la Marine, à Paris : « Il y avait un grand nombre de prêtres à cette cérémonie, qui a été suivie d'un repas chez notre Préfet, qui a rendu cette fête aussi brillante que possible. Notre respectable Evêque est dans l'enchantement de l'accueil qu'on lui a fait. »

Cet enchantement ne fut pas de longue durée, et le sieur Daniel écrivait, dès le 16 Fructidor (3 Septembre), au général Moncey :

« L'installation de l'Evêque a eu lieu, le dimanche 4, dans la cathédrale, avec toute la pompe et la majesté dont le plus respectable et le plus vertueux des magistrats, le Préfet du Finistère, a pu l'environner. La satisfaction était générale, surtout lorsqu'on crut s'apercevoir que la réunion des prêtres était sincère ; mais, depuis ce jour, la consternation lui a succédé, et les amis de l'ordre et du bien voient avec peine que les prêtres les plus fanatiques se sont emparés de la confiance du Prélat, dont les intentions paraissaient bonnes, mais qui n'a pas la force de caractère convenable aux fonctions augustes dont il est revêtu. Il a pour conseil intime, les ministres du culte Liscoat, Denis, Cossoul, Thiberge et plusieurs autres fanatiques, qui cherchent à éloigner les prêtres soumis aux lois, dont la conduite sage mérite la confiance publique. Le prêtre Cossoul surtout, connu dans le Finistère par les principes outrés qu'il n'a cessé de répandre, est dans la plus grande intimité de M. l'Evêque, avec lequel il a étudié en Sorbonne.

« L'on s'attendait que la réunion de tous les ministres du culte allait s'opérer, aussitôt l'arrivée de l'Evêque ; mais le culte s'exerce encore dans des chapelles particulières ou dans des chambres ; en vain les prêtres soumis ont-ils appelé les autres dans les temples. Sourds à leur invitation, ils persistent dans leur principe. Le silence du prélat, jusqu'à ce moment, les enhardit, et sans la fermeté et la prudence de notre premier magistrat (Préfet), des troubles se seraient déjà manifestés. L'Evêque paraît disposé à confier les places les plus importantes aux prêtres fanatiques qui ont été la cause des maux dont ces malheureuses contrées ont été longtemps le théâtre ensanglanté.

« Le citoyen Laperique, lieutenant de gendarmerie, me

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

prévient qu'il existe trois partis entre les prêtres : les soumis, les insoumis et ceux qui ont émigré, qu'il n'y a aucune espèce de rapprochement entre eux. »

« 2 Vendémiaire, an XI (24 Septembre 1802).

« *Daniel à Moncey.*

« Le 17 Fructidor (25 Août), l'Evêque du Finistère partit pour parcourir son Evêché; il se rendit à Brest, escorté par la gendarmerie; le lendemain de son arrivée, le peuple se porta en foule dans l'église Saint-Louis, seul temple où, depuis la Révolution, le culte ait été exercé par des prêtres soumis aux lois. Le Maire s'empressa d'en prévenir l'Evêque, et l'invita à s'y rendre; mais il s'y refusa et lui demanda les clefs de l'ancienne église des Carmes où, par tolérance, l'on avait permis aux prêtres espagnols d'exercer leur culte, pendant tout le temps que l'armée navale espagnole a séjourné dans le port. Le Maire lui refusa l'ouverture de cette chapelle, lui observa que tous les habitants l'attendaient, au temple destiné pour la réunion, et que s'il ne s'y rendait pas, il pourrait occasionner des troubles... Le Prélat ne se rendit point à des observations aussi sages, et fut dire la messe à la chapelle de l'Hospice, ce qui occasionna un mécontentement général. Notre prudent et vertueux Préfet, prévoyant ce qui pourrait arriver dans le département, par le peu d'accord des prêtres, se rendit à Brest presqu'aussitôt que l'Evêque. Il témoigna au Prélat sa surprise de le voir s'écarter des intentions du Gouvernement, l'engagea à s'y conformer, et parvint à opérer la réunion des prêtres dans l'église Saint-Louis, au grand contentement du peuple; je dis qu'il opéra la réunion, parce qu'il fit tout ce que M. l'Evêque aurait dû faire pour cela.

« Après avoir parcouru une partie du département, ce Prélat s'est rendu à Morlaix, le premier jour complémentaire; il y descendit chez le Maire. Le lendemain, tous les citoyens que les troubles religieux avaient si longtemps divisés, réunis dans l'église des anciens Jacobins, l'y attendaient avec impatience, mais il partit sans s'y rendre.

« Cette conduite extraordinaire a causé de grands murmures parmi le peuple. Le Préfet l'avait attendu quelques jours dans cette ville, mais il paraît qu'il a attendu son départ pour y arriver.

« J'ai été prévenu que lorsque les prêtres qui ont constamment été soumis aux lois, se présentent chez M. l'Evêque, son secrétaire, Bulot, homme très fanatique, leur demande s'ils ne veulent point se rétracter, et leur dit qu'ils ont un pied dans les abîmes de l'enfer et l'autre sur le bord.

« Voici, citoyen général, le résumé des rapports officiels qui me sont parvenus, de tous les points du département, sur la conduite des ministres du culte pendant la seconde quinzaine de Fructidor.

« Le prêtre Colin, appelé à La Martyre, pour confesser un malade du village de Kerglouane, lui enjoignit de faire l'abandon de son habitation, acquise nationalement; le cultivateur mourant lui fit des observations, mais inutilement; il fulmina contre lui, refusa de lui administrer les sacrements, sortit en le damnant, et lorsqu'il fut mort, s'opposa à ce qu'il fût inhumé dans le cimetière; on fut obligé de l'enterrer dans celui de Ploudiry. Le même refusa d'inhumer, le 16 Fructidor, Michel, fils, maréchal-ferrant, parce qu'il avait reçu les sacrements d'un prêtre soumis.

« Mocaër, curé de Ploudiry, soumis aux lois, proposa aux prêtres Colin et Roquinard de se réunir conformément au Concordat; ils s'y refusèrent. Ces deux fanatiques font le plus grand mal dans le canton qu'ils habitent.

« A Lennon, les prêtres Banallec et Le Du ont refusé de chanter le *Te Deum* célébré en l'honneur du Ier Consul.

« Les prêtres Rohou, à Edern; Le Cam, à Lothey; Flourichier, à Loqueffret; Le Pape, à Lopérec; Rosuel, à Quimerc'h; Falher, Moreau, Riou et Corréoc, à Dinéault, ne sont soumis qu'en apparence au Concordat, et allument le feu de la discorde et du fanatisme dans leurs cantons.

« Cajan, à Saint-Thois, se permet de plus des injures grossières envers les prêtres soumis, et dit hautement qu'ils ont renoncé à leur foi.

« Nigeon et Moyot, à Plouigneau, défendent dans leurs sermons d'assister à la messe du Curé soumis de cette commune.

« A Lanmeur, les prêtres ne se sont point réunis et ont chanté le *Te Deum* dans des temples séparés. L'adjoint, homme dangereux, dont la maison a été dans tous les tems l'asile des ennemis de la République, entretient cette désunion. »

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

LE MOIS DE SAINT JEAN (Avril), ou petit traité de la charité chrétienne à l'école du disciple bien-aimé, par le Père Marc Ramus, de la Compagnie de Jésus. — *(H. OUDIN, éditeur, à Paris et à Poitiers.)* — Un volume in-32, 1 fr.

La sainte Eglise nous dit, au jour de la fête de l'Apôtre saint Jean : « *On doit beaucoup honorer le bienheureux Jean, qui reposa, durant la Cène, sur la poitrine du Seigneur.* »

Personne ne trouvera excessif le tribut d'un mois d'exercices ou, au moins, de pieuses lectures, en l'honneur de celui qui a été si grandement honoré par la Sagesse infinie.

Pourquoi le mois d'Avril ? Parce que, environ six fois sur sept, ce mois nous ramène la Semaine sainte, c'est-à-dire le souvenir de la Passion ou de la charité divine poussée jusqu'à l'excès; et que ce mois, consacré tout entier à l'étude et à la pratique de la charité à l'école de saint Jean, préparera admirablement les personnes pieuses aux mois de Mai et de Juin, consacrés à la Très Sainte-Vierge et au Cœur Sacré de Jésus.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Anémie. — Chlorose. Pâles Couleurs.

Maladies des Femmes.

Véritables PILULES DE VALLET

Approuvées par l'Académie de Médecine de Paris

DOSE : 1 à 5 Pilules avant chaque repas.

Les **VÉRITABLES PILULES VALLET** sont **BLANCHES** et sur chacune d'elles est imprimée en noir la signature **VALLET**.

Flacon, 2 fr. — *Demi-flacon*, 1 fr. 50.

M^on L. FRERE (A. CHAMPIGNI et Cie) *19, r. Jacob*, PARIS

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

AUX GRANDS MAGASINS

MAISON DE CONFIANCE

ÉLY - LABASTIRE

53, RUE DE LA RAMPE — BREST — RUE DE SIAM, 38

SUCCURSALE : A QUIMPER — PLACE TERRE-AU-DUC, 17

FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES

LITERIE ET TENTURES DIVERSES

ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHASUBLERIE, LINGERIE

DRAPS ET TENTURES MORTUAIRES

BRONZES DIVERS, CROIX, CHANDELIERS ET CROIX DE PROCESSION

ORFÈVRERIE, CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, BOÎTES SAINTES-HUILES

SERVICES DE MESSE EN ARGENT ET MÉTAL

STATUES de TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS de CROIX

DAIS, BANNIÈRES ORIFLAMMES

TAPIS D'AUTEL, NAPPES, RABATS, BARRETTES, CEINTURES

RÉPARATION de VASES SACRÉS DORURE, ARGENTURE

DÉPOT DES MÈCHES GUILLON, ENCENS & DIVERS

Le Voyageur de la Maison est à la disposition de ces Messieurs du Clergé et des Maisons religieuses, pour présenter à domicile les échantillons et albums divers.

VINS DE BORDEAUX

HENRI BOUTIN, Propriétaire

Fournisseur du Clergé et des Communautés, **VILLENAVE D'ORNON** (Gironde).

Échantillons et Prix franco.

FLEURS D'ÉGLISES

Librairie V^ve R. LE GALL, *12, Quai du Stéir*, QUIMPER.

Madame V^ve R. LE GALL a l'honneur d'informer Messieurs les Ecclésiastiques, ainsi que les communautés religieuses, qu'elle vient de joindre à la vente des Ornements d'églises, celle des **FLEURS ARTIFICIELLES.**

Ces Fleurs, provenant d'une des plus importantes Fabriques de France, seront vendues dans des conditions aussi avantageuses que le sont déjà les Ornements.

ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

45, rue Kéréon, QUIMPER **PÊCHE FRÈRES** *45, rue Kéréon, QUIMPER*

Aux prix les plus modérés :

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.

BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.

NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION

ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF

DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL

DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

N. B. — PIERRE PÊCHE, *seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.*

ARTICLES POUR ECCLÉSIASTIQUES

MICHEL QUÉINEC

QUIMPER, 11, rue Keréon (près la Cathédrale).

CHAPEAUX castor de Lyon, de laine, de mérinos ; **Barrettes** ; **Ceintures** : **Rabats** ; **Faux-cols** en caoutchouc et en toile ; **Mouchoirs** blancs et couleurs.

Fournitures pour réparations de soutanes et douillettes : **Boutons, Agrafes, Fil, Ganse.**

Un grand choix de **Foulards** noirs et autres.

Articles de voyage et d'entrée scolaire : *Malles, Valises, Sacs à main et à courroie* en tous genres, *Sacoches.*

Je tiens, pour mes compatriotes de la campagne, tout ce qui est nécessaire à leur habillement : *Chapeaux, coton, drap, laine,* etc.

L'UNION VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

72, rue de Rennes, près St-Sulpice, PARIS. Un lot de PÈLERINES Drap ou Mérinos, à 10 francs. — Demander le grand Catalogue.

Archives diocésaines d Q nper et Léon

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, Sr** — *rue Kéréon, 3*
QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÉVRERIE D'ÉGLISE

M. Sauvage voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÉVRERIE D'ÉGLISE**, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Bréguet*, etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

LE PLUS GRAND SUCCÈS DU JOUR EST LA
LOTION D'ARTÉSIA qui ARRÊTE INSTANTANÉMENT LA CHUTE DES CHEVEUX.
RAOUL, coiffeur, postiches, breveté, 47, avenue de l'Opéra, seul dépositaire pour Paris. Agence générale, 78, rue Gassies, PAU (Basses-Pyrénées).

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
LE FLACON : 3 FR.; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et
les fait repousser
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à **Mme Ve LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

13e ANNÉE. Vendredi 8 Avril 1898. N° 14.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAÜN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Jésus ressuscité et sa Sainte Mère. *II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; La Bénédiction papale ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations (supplément) ; Nécrologie ; Prochain Congrès catholique ; Communion pascale et respect humain. *III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; La Bretagne à Rome ; Vannes ; Le Mans ; Neutralité ; L'enfant et le Crucifié. *IV. Les Enfants-Nantais* (à suivre). *V. Restauration du culte dans le diocèse de Quimper* (à suivre). *VI. Bibliographie. VII. Annonces et avis.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 10 Avril. — SAINT JOUR DE PAQUES : RESURRECTION DE NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST. — Double de 1re classe, avec octave privilégiée. Blanc.

Lundi, 11. — LUNDI DE PAQUES. Double de 1re classe. Blanc.

Mardi, 12. — MARDI DE PAQUES. Double de 1re classe. Blanc.

Mercredi, 13. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 14. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Vendredi, 15. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Samedi, 16. — *In albis.* Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Sacré-Cœur, de Quimper	10, 11, 12 Avril.
Hôpital de Plougastel-Daoulas	13, 14 Avril.
Hôpital de Quimperlé	15, 16 Avril.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

Jésus ressuscité et sa Sainte Mère.

Jésus ressuscité, et dont nulle créature mortelle n'a encore contemplé la gloire, a franchi l'espace et, en un moment, il s'est réuni, à sa très sainte Mère. Il est le Fils de Dieu, il est le vainqueur de la mort ; mais il est aussi le Fils de Marie. Marie a assisté près de lui jusqu'à la fin de son agonie ; elle a uni le sacrifice de son cœur de mère à celui qu'il offrait lui-même sur la croix ; il est donc juste que les premières joies de la résurrection soient pour elle.

Le saint Evangile ne raconte pas l'apparition du Sauveur à sa Mère, tandis qu'il s'étend sur toutes les autres ; la raison en est aisée à saisir. Les autres apparitions avaient pour but de promulguer le fait de la résurrection ; celle-ci était réclamée par le cœur d'un fils, et d'un fils tel que Jésus. La nature et la grâce exigeaient à la fois cette entrevue première, dont le touchant mystère fait les délices des âmes chrétiennes.

Elle n'avait pas besoin d'être consignée dans le Livre sacré ; la tradition des Pères, à commencer par saint Ambroise, suffisait à nous la transmettre, quand bien même nos cœurs ne l'auraient pas pressentie ; et lorsque nous en venons à nous demander pour quelle raison le Sauveur, qui devait sortir du tombeau, le jour du Dimanche, voulut le faire dès les premières heures de ce jour, avant même que le soleil eût éclairé l'univers, nous adhérons sans peine au sentiment des pieux et savants auteurs qui ont attribué cette hâte du Fils de Dieu à l'empressement qu'éprouvait son cœur de mettre un terme à la douloureuse attente de la plus tendre et de la plus affligée des mères.

Quelle langue humaine oserait essayer de traduire les épanchements du Fils et de la Mère, à cette heure tant désirée ? Les yeux de Marie, épuisés de pleurs et d'insomnie, s'ouvrant tout à coup à la douce et vive lumière qui lui annonce l'approche de son bien-aimé ; la voix de Jésus retentissant à ses oreilles, non plus avec l'accent douloureux qui naguère descendait de la croix et transperçait comme d'un glaive son cœur maternel, mais joyeuse, et tendre, comme il convient à un fils qui vient raconter ses triomphes à celle qui lui a donné le jour ; l'aspect de ce corps qu'elle recevait dans ses bras, il y a trois jours, sanglant et inanimé, maintenant radieux et plein de vie, lançant comme les reflets de la divinité à laquelle il est réuni ; les caresses d'un tel fils, ses paroles de tendresse, ses embrassements qui sont ceux d'un Dieu... Pour rendre cette scène sublime, nous n'avons que le mot du pieux abbé Rupert, qui nous dépeint l'effusion de joie dont le cœur de Marie se trouve alors rempli, comme un torrent de bonheur qui l'enivre et lui enlève le sentiment des douleurs si poignantes qu'elle a ressenties (1).

(1) *De divinis Officiis*, lib. VII, cap XXV.

Toutefois cette invasion des délices que le Fils divin avait préparées à sa mère ne fut pas aussi subite que les paroles de ce dévot auteur du XII[e] siècle nous donneraient à l'entendre. Notre-Seigneur a bien voulu décrire lui-même cette ineffable scène, dans une révélation qu'il fit à la séraphique vierge sainte Thérèse. Il daigna lui confier que l'accablement de la divine Mère était si profond, qu'elle n'eût pas tardé à succomber à son martyre, et que, lorsqu'il se montra à elle au moment où il venait de sortir du tombeau, elle eut besoin de quelques moments pour revenir à elle-même, avant d'être en état de goûter une telle joie ; et le Seigneur ajoute qu'il resta longtemps après d'elle, parce que cette présence prolongée lui était nécessaire (1).

Nous, chrétiens, qui aimons notre Mère, qui l'avons vue sacrifier pour nous son propre Fils, sur le Calvaire, partageons d'un cœur filial la félicité dont Jésus se plait à la combler, en ce moment, et apprenons en même temps à compatir aux douleurs de son cœur maternel. C'est ici la première manifestation de Jésus ressuscité : récompense de la foi qui veilla toujours au cœur de Marie, pendant même la sombre éclipse qui avait duré trois jours. Il s'est fait voir d'abord à celle de toutes les créatures qui lui était la plus chère, et qui seule était digne d'un tel bonheur.

(*L'Année liturgique.*)

DOM GUÉRANGER.

(1) *Vie de sainte Thérèse, écrite par elle-même,* dans les Additions.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de Pâques.* — Messe de communion, pour les hommes, à 7 heures ; la nef leur sera réservée. Pour l'édification et l'exemple, il est à souhaiter que le groupe des hommes soit le plus considérable possible. — A la grand'messe et aux Vêpres, quête pour les Séminaires. — Monseigneur officie, toute la journée.

A l'issue de la grand'messe, Bénédiction papale : indulgence plénière pour les fidèles présents, aux conditions ordinaires.

A 2 h. 1/2, chant des Vêpres ; clôture de la Station, bénédiction solennelle.

Lundi et Mardi de Pâques. — Les messes et offices sont aux mêmes heures que le Dimanche.

La Bénédiction papale. — Comme nous le rappelons plus haut, le saint jour de Pâques, à l'issue de la messe solennelle, Mgr l'Evêque donnera la bénédiction papale. Nous croyons utile de rappeler en quoi consiste cette faveur précieuse, trop peu connue.

L'Indulgence plénière, qui y est attachée, peut être gagnée par tous les fidèles qui la reçoivent, à la condition de s'être confessés et d'avoir reçu la sainte Communion.

Le pouvoir de donner la bénédiction papale est accordé, par privilège, aux évêques, deux fois l'an, dans leur ville épiscopale : à Pâques et à une autre fête solennelle, à leur choix.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

Lorsque la messe est achevée, on donne lecture de l'acte pontifical conférant l'autorisation ; puis l'Evêque, du haut d'un trône spécial, dressé à cet effet, prononce une formule d'absolution sur tous les assistants, avec la bénédiction solennelle. Le Vicaire général promulgue ensuite l'indulgence accordée.

Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pour 1898.

(SUPPLÉMENT)

Juin.	Matin.	Soir.
Jeudi, 2 . . .	Douarnenez.	
Dimanche, 5.	Lambézellec	Communautés et Marine.
Lundi, 6. . .	Brest : Saint-Martin	
Mardi, 7. . .	— Saint-Sauveur	
Mercredi, 8 .	— N.-D. du Mont-Carmel . .	
Jeudi, 9 . . .	— Saint-Louis	Lycée.

Nécrologie. — I. M. SUIGNARD. — Nous avons le regret d'annoncer la mort du doyen d'âge des prêtres de notre diocèse, M. Suignard, décédé à la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon, âgé de 90 ans.

Né à Lopérec, le 29 Mars 1808, M. Suignard (Michel) fut ordonné prêtre, le 2 Août 1835. Successivement vicaire à Plounéour-Trez, à Ploudalmézeau et à Pleyben, il fut nommé recteur de Landeleau, le 1er Janvier 1849. C'est dans cette paroisse que s'est écoulée la plus grande partie de sa vie ; c'est là que s'est dépensé le zèle et se sont consumées les forces de ce prêtre exemplaire. Pendant plus de 38 ans, M. Suignard se consacra généreusement au service de ses ouailles, « sans jamais connaître d'autre ambition que celle de les instruire, de les sanctifier et de les sauver. » Entre autres œuvres, il travailla à l'établissement de l'école congréganiste, qu'il confia aux excellentes Religieuses de Kermaria, et un des derniers chagrins de sa vie, — le plus grand peut-être — a été d'apprendre la laïcisation de cette école, à la fondation de laquelle il avait largement contribué...

Démissionnaire, le 13 Février 1887, M. Suignard se retira à Pleyben, où il édifia tout le monde par sa vie modeste et pieuse. C'est là qu'il célébra, le 4 Août 1895, jour de la fête patronale, ses Noces de diamant, le soixantième anniversaire de son ordination sacerdotale. Il se retira ensuite à la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon, où il est mort, le 3 Avril, dans les sentiments de la plus vive piété.

Conformément à son désir, son corps a été enterré à Pleyben.

II. M. BERTHOU (Gabriel). — Nous recommandons également aux prières M. Berthou, ancien vicaire de Porspoder, décédé à l'âge de 32 ans.

M. Berthou, d'abord vicaire à Coray, puis à Porspoder, avait

dû se retirer, pour cause de santé, dans sa famille, à Plouvien. Il y est mort, le 30 Mars dernier, « ayant conservé toute sa connaissance jusqu'au dernier moment » et faisant, avec une touchante abnégation, le sacrifice de sa vie.

Ses obsèques ont été célébrées, dans cette paroisse, le vendredi 1er Avril.

R. I P.

Prochain Congrès catholique. — A la suite d'une Lettre, datée du 19 Mars 1898, Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc publie l' « Avis » suivant, qui — on le verra — intéresse également notre diocèse. Nous nous empressons de le porter à la connaissance de nos lecteurs, en ajoutant que M. l'abbé Anizan, assistant du Supérieur général des Frères de Saint-Vincent de Paul, a été chargé par Mgr Fallières de l'organisation du Congrès annoncé.

« L'Union des Associations ouvrières catholiques de France, dont Mgr de Ségur a été le premier président, tient depuis plus de trente ans un Congrès annuel, dont le siège varie chaque année. Son double but est de porter dans toutes les régions de la France la connaissance, l'amour et la pratique des œuvres ou associations ouvrières, tant recommandées par Notre Très Saint-Père le Pape, et de signaler à l'attention et à l'imitation des prêtres et des chrétiens militants les industries de zèle qui ont fait leurs preuves, dans les diverses contrées où elle tient ses assises.

« C'est dans notre ville de Saint-Brieuc, du 12 au 16 Septembre, que se réunira, cette année, le Congrès de l'Union.

« Les Congrès de l'Union éloignent, par principe, les questions purement théoriques et irritantes, et ils portent le cachet local des contrées qui les accueillent. C'est dire que le Congrès de Saint-Brieuc sera un Congrès pratique et un Congrès breton. On y traitera les questions vitales à l'heure actuelle pour notre région : l'alcoolisme, l'émigration, les missions, retraites et adorations paroissiales, les œuvres de persévérance, patronages, cours du soir et conférences, les confréries, les œuvres de soldats et de marins, les tiers-ordres et pèlerinages, la conservation de la langue bretonne, les syndicats agricoles, les sociétés coopératives. La simple énumération de ces questions qui seront traitées par des hommes compétents et sur lesquelles, d'ailleurs, chacun sera appelé à apporter ses lumières, suffit à montrer combien ce Congrès doit attirer l'attention et exciter le zèle des prêtres et des chrétiens soucieux de la défense des intérêts religieux et sociaux de notre chère Bretagne.

« De plus amples renseignements seront donnés en temps et lieu sur le programme définitif du Congrès et sur les divers détails intéressant ceux qui voudront bien y assister. »

Communion pascale et respect humain. — Pourquoi donc rougiriez-vous de vous soumettre à ce joug très doux et très purifiant de Jésus vivant dans nos saints mystères ?

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

On vous traiterait de superstitieux. Et, en vérité, que peut vous faire cela ? Superstitieux !... L'est-on bien, quand on professe croire ce que Jésus, le *maître,* l'unique *maître,* enseigne ? Superstitieux... au surplus, si cela vous convient, mettons que nous le sommes. Nous le sommes comme les martyrs, cette superstition-là n'attiédit pas le courage ; Nous le sommes comme les docteurs, cette superstition-là n'éteint pas les lumières ; Nous le sommes comme les grands missionaires du moyen âge, cette superstition-là ne diminue pas le désir de la civilisation. Et pour dire des choses qui nous touchent de près, nous le sommes comme de Sonis et les zouaves de Patay, cette superstition-là ne tue ni l'héroïsme militaire ni la sainte passion du sacrifice de soi au pays. Nous le sommes comme Gauchy, comme Pasteur, comme mille autres, cette superstition-là n'étouffe pas l'esprit scientifique. Nous le sommes comme vos femmes, comme vos mères, comme vos filles, cette superstition-là n'obscurcit ni la tendresse, ni le dévouement, ni la pureté. Nous le sommes comme vous-même, mon frère l'incrédule, car, nous l'espérons, à votre heure dernière au moins, quand les préjugés se seront évanouis dans la lumière crue et vive qui vient des régions de l'éternité déjà entrevues, vous appellerez Jésus Eucharistie pour vous donner un suprême pardon dans un suprême baiser.

Laissez donc dire, ô mes frères bien-aimés, laissez dire et faites bien. Observez la loi du Christ et de son Eglise. Vous surtout, qui l'avez oubliée depuis longtemps peut-être, ce vous serait telle joie de vous en souvenir ! Il vous en coûterait d'abord, mais vos peines seraient ensuite si richement payées ! Courage donc, rompez avec cet odieux et pusillanime respect humain. Vous êtes honnêtes, devenez chrétiens.

Qui vit dans la foi ici-bas vivra là-haut en la sainte charité de Dieu.

Mgr Touchet, *évêque d'Oléans.*

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Un événement de la plus haute portée vient de se produire. On sait que, depuis quelque temps, un conflit s'est élevé entre l'Espagne et les Etats-Unis d'Amérique, au sujet de la possession de l'île de Cuba. Au moment où la guerre allait éclater, terrible, les deux puissances ont accepté la médiation du Souverain Pontife, qui laisse espérer encore une solution pacifique.

Déjà en 1885-86, sur la demande expresse du Prince de Bismark, l'auteur du Kulturkampf, le Saint-Père était intervenu efficacement entre l'Empire Allemand et l'Espagne, dans la question des îles Carolines. Aujourd'hui, l'autorité du Saint Siège, augmenté du prestige personnel de Léon XIII, va arrêter la guerre entre l'ancien et le nouveau Monde.

Rien de peut montrer plus éloquemment la bienfaisante influence de la Papauté et le rôle qu'elle est appelée à jouer dans

le monde... Les Etats catholiques comprendront-ils enfin qu'ils trouveraient honneur et profit à suivre les inspirations de celui qui se montre si bien le Vicaire de Notre-Seigneur, « le Prince de la Paix » !

La Bretagne à Rome. — Le 27 Mars dernier, S. Em. le Cardinal Labouré, archevêque de Rennes, a pris possession de l'église Sainte-Marie la Neuve, dont il porte le titre cardinalice. A cette occasion, il a prononcé un beau discours, dont nous citons d'abord le passage relatif à la province ecclésiastique dont il est métropolitain, notre Bretagne :

Mais je ne m'arrêterai pas à moi-même. Je personnifie la Bretagne, pays de foi ardente, de vaillants dévouements, de vocations héroïques. C'est sa voix où vibrent la piété, la confiance filiales, l'enthousiaste attachement au Saint-Siège ; c'est sa voix qui résonne, à Rome, sur mes lèvres. C'est son âme qui passe dans la mienne. Le métropolitain de Bretagne a quelque sujet de se rassurer et d'oser gravir les sommets de la hiérarchie sacrée, car c'est moins sa personne qu'il y fait asseoir que cette très chrétienne et noble province.

Son Eminence a terminé par cette émouvante péroraison :

...Les erreurs seront détruites et l'Eglise restera debout sur leurs débris, comme notre sanctuaire, subsistant seul parmi les ruines accumulées qui l'environnent. Derrière nous, se dresse le Colisée que remplissaient les cris des lions et les acclamations cruelles d'un peuple immense, persuadé que le christianisme était mis en pièces avec ses martyrs. Cependant, c'est le Colisée qui est devenu muet et solitaire. A quelques pas d'ici, la Maison d'or de Néron resplendissait sur Rome. Elle s'est écroulée et les vestiges même en ont disparu. L'orgueilleux Palatin n'a plus d'autre majesté que celle de la solitude et de la mort. La Voie sacrée, qui longe cette église, ne retentit plus du pas victorieux des légions romaines, ramenant, derrière leurs aigles, les rois enchaînés et les dépouilles du monde.

Le forum, ouvert devant nous, n'entend plus les arrêts impérieux du préteur, ni les phrases cadencées des orateurs illustres. Nous ne rencontrons que des colonnes brisées, des fragments d'inscriptions, des débris de basiliques ; restes informes qui semblent avoir été amoncelés, pour attester seulement que tant de grandeur ne fut pas un rêve, et que nous recueillons ici le legs du plus puissant empire qui fut jamais.

Les modernes ennemis de l'Eglise seraient-ils plus redoutables pour elle que l'empire romain ? Aurions-nous assez peu de foi pour craindre l'avenir, quand Dieu nous a fait un tel passé ? C'est sa main qui a opéré ces merveilles ; et elle ne s'est pas raccourcie. C'est son Christ qui a vaincu le monde, et il est avec son Eglise jusqu'à l'achèvement des siècles. Il est la Vie, la vie des sociétés, comme celle des individus.

Or, la vie n'est qu'une lutte sans trêve des forces vivantes contre les puissances de mort. Ne soyons donc pas troublés par l'acharnement de ces dernières contre la vie spirituelle que Notre-Seigneur est venu donner au monde. Ne doutons pas de l'issue du conflit. Le Christ, depuis qu'il est ressuscité des morts, ne meurt plus. Ceux qui se sont fondés et enracinés sur lui ont part aussi à sa vie immortelle. Ils n'ont qu'à répéter avec l'Agneau l'hymne de triomphe qui, dans quelques jours, retentira par toute l'Eglise :

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

Mors et Vita duello
Conflixere mirando.
Dux Vitæ mortuus
Regnat vivus.

Vannes. — La *Semaine Religieuse* de Vannes publie une lettre, pleine de cœur et de piété, adressée par Mgr Latieule, évêque nommé, à MM. les vicaires capitulaires du diocèse. Nous en donnons les principaux passages.

« On me fait connaître de Rodez le télégramme bienveillant que l'administration diocésaine de Vannes a bien voulu adresser à son nouvel évêque. Rien ne me sera plus doux que l'empressement affectueux du clergé et des fidèles du catholique Morbihan, et leur confiance absolue en celui que Dieu a désigné pour prendre la houlette tombée des mains du regretté Monseigneur Bécel.

« Ce matin, à Saint-Sulpice, j'ai offert de tout cœur, le saint sacrifice pour mes bien-aimés diocésains : il me semblait que la Fille immaculée de sainte Anne m'obtenait de la céleste Victime un cœur nouveau pour l'accomplissement fidèle de la redoutable mission qui m'est confiée.

« Etre le père, le consolateur de mon clergé, combattre ensemble les bons combats du Seigneur, sera toute mon ambition. A vous, Messieurs de l'administration diocésaine, aux vénérables chanoines du Chapitre de Vannes, aux membres du clergé, aux nombreuses communautés religieuses qui sont la couronne enviée de ce grand et fécond diocèse, enfin à toutes les âmes pieuses que le sort de l'Eglise intéresse, de m'obtenir par de constantes prières, la lumière, la force et les vertus qui sont si nécessaires à tout évêque dans les conjonctures présentes.....

« Je viens à vous simplement, sans ambition, avec bonheur. Je ne vous parle pas de Rodez, de son évêque si bon, de son clergé où je ne compte que des frères, de mes paroissiens qu'il me faut quitter : trop facilement ces lignes seraient mouillées de mes larmes. Je ne veux songer qu'à vous, à la fidèle Bretagne qui veut bien m'accueillir, au Morbihan dont l'histoire est si glorieuse.....

« A l'occasion, veuillez dire autour de vous mes sentiments affectueux, mon besoin de me dévouer à mon diocèse, ma bonne volonté de faire le bien, aidé de la force de tant d'œuvres admirables, déjà florissantes, et du concours d'un clergé dont le dévouement et l'obéissance à ses pontifes est au-dessus de tout éloge. »

Le Mans. — **Un nouveau prélat.** — Nous lisons dans la *Semaine du Fidèle du Mans :*

« Sur le désir de Mgr Gilbert, et à la demande de S. Em. le cardinal Labouré, Sa Sainteté Léon XIII a daigné nommer prélat de sa maison, M. l'abbé de Durfort, chanoine du Mans et de Rennes. En sollicitant cette distinction, S. Em. le cardinal Labouré et Mgr Gilbert ont voulu, tout ensemble, honorer la noble et chrétienne famille du nouveau prélat, et lui donner à lui-même une marque de leur particulière affection. Aussi bien l'honneur fait à l'un des membres du clergé du Mans rejaillit sur tous, et le diocèse se réjouira de la prélature accordée au prêtre zélé qui, depuis onze ans, travaille au milieu de nous à la gloire de Dieu et au bien des âmes. Car, s'il est peu d'églises dans le diocèse où Mgr de Durfort n'ait prêché la parole de Dieu, il en est peu, il est peu de paroisses, peu d'œuvres qui n'aient bénéficié de ses générosités.

« Qu'il s'agisse de reconstructions, de restaurations d'églises, de fondations d'écoles, de patronages ou d'œuvres quelconques, MM. les curés savent bien qu'ils reçoivent toujours de lui gracieux accueil et généreuse offrande. Sous les insignes de la prélature, ces qualités, traditions de famille, resteront les mêmes, et tous retrouveront en Mgr de Durfort le même cœur, bon, gracieux, noble et généreux. »

En rendant compte des fêtes de Saint-Pol-de-Léon, nous avons rappelé le titre tout spécial qu'avait M. l'abbé de Durfort d'accompagner, en cette circonstance, Son Em. le Cardinal Archevêque de Rennes. Nous sommes heureux de nous associer, aujourd'hui, aux félicitations que la *Semaine* du Mans, comme celle de Rennes, adresse au nouveau prélat et à sa famille, si noblement chrétienne.

Neutralité. — L'inspecteur primaire de l'arrondissement de Lille a reçu la lettre suivante :

« Monsieur l'inspecteur primaire,

« Le 23 Février, mon fils, Marcel Caby, ayant oublié son porte-plume, l'instituteur, M. Lanier, visita sa carnassière, et, y ayant trouvé le catéchisme et l'histoire sainte de mon enfant, il les prit, les jeta à terre, et finalement les fit jeter au feu, après avoir violemment frappé à la tête Marcel, qui toute la journée ressentit vivement la douleur de ces coups.

« Voilà, monsieur l'inspecteur, l'exacte vérité. Je m'adresse à votre équité, ne réclamant cette fois, à titre de réparation, qu'une histoire sainte et un catéchisme neufs.

« Dans l'espérance que cette légère réparation me sera accordée par votre entremise, et qu'ainsi je n'aurai pas à poursuivre autrement cette affaire, veuillez agréer... « Caby.

« Ennevelin, le 3 Mars 1898. »

Dimanche dernier, M. Caby fut mandé à la mairie d'Ennevelin. Etaient présents M. le maire et M. l'instituteur. Celui-ci, très obséquieux et très humilié, chercha à apaiser la juste colère de M. Caby par de mielleuses paroles, puis il lui rendit *un catéchisme tout neuf*, s'avouant ainsi coupable.

L'enfant et le Crucifié.

Un tout jeune enfant tient un Crucifix et le regarde avec tendresse, puis tout à coup :

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

— Papa, dit-il, qu'est-ce donc qui l'a tant fait souffrir ?

— Ce sont nos offenses, répond le père.

— Eh bien ! moi, reprit l'enfant, je veux *désoffenser* le bon Dieu.

Le mot est beau dans sa naïveté charmante.

(La Vérité populaire.)

Les Enfants-Nantais.

(SUITE)

Bientôt le pieux oratoire, élevé sur le tombeau des deux frères, faisait place à une véritable église, et les restes de l'évêque Nonnéchius Ier, contemporain de saint Sidoine Apollinaire, y étaient déposés non loin de la Confession des Martyrs (467) ; son neveu et successeur, qui lui était redevable de la possession de la foi, hérita de sa piété pour les Enfants-Nantais ; à l'église bâtie par l'évêque, son oncle, il substitua un monument plus important et plus vaste, la première basilique de nos Saints, et il voulut y être enseveli (492).

Le VIe siècle était à son début, quand l'Armorique se vit menacée par des ennemis de plusieurs nationalités ; la ville de Nantes, assiégée par une horde barbare commandée par Marcil-Chillon, s'était vaillamment défendue pendant quarante jours ; mais ses ressources étaient épuisées, et il ne lui restait plus de salut que dans la protection divine ; elle lui fut accordée, mais seulement après vingt autres jours d'attente et de supplications. Nous donnerons ici le récit qu'a fait de cette miraculeuse délivrance, notre premier historien national, saint Grégoire de Tours :

« *Cum civitas (Nannetica), tempore Clodovichi regis, barbarica vastaretur obsidione, et jam sexaginta dies in hac ærumna fluxissent, media nocte, apparuerunt populo viri cum albis vestibus, radiantibus cereis, a basilica beatorum martyrum egredi ; cum alius chorus, huic similis, de basilica... Antistitis Similini* (1) *præcederet ; cumque conjungentes se, data salutatione, orationi incubuissent, recesserunt unusquisque ad locum unde progressus fuerat ; ac protinus omnis phalanga hostilis, immenso pavore exterrita, subito impetu a loco discessit, ut, facta luce, nullus ex his reperiri potuerit. Apparuit autem dicta virtus Chilloni cuidam, qui tunc huic exercitui præerat, qui necdum erat ex aqua et Spiritu Sancto renatus, qui statim, compunctus corde, conversus ad Dominum, iterata nativitate progenitus, Christum esse Filium Dei clara voce testatus est.* » *(De gloria Martyrum,* lib. I, cap. LX.)

Au lieu de traduire ce passage, nous croyons devoir laisser la parole à Albert le Grand : « Les Nantois se voyans en un danger inévitable, eurent recours à leurs saints Patrons, Similian, Donatian et Rogatian, lesquels ne leur manquèrent : car, le soixante

(1) Pour *Similiani* : l'évêque saint Similien.

et unième jour du siège, à l'heure de minuit, le Général Chilon, estant campé sur une petite coline de la rivière d'Erdre, entre le Faux-bourg du Marchis (aujourd'hui *Le Martray)* et le moulin de Barbin, vid une longue Procession, composé de personnages accoustrez de blanc, tenant des cierges allumez dans la main, lesquels, sortans de l'Eglise de saint Similian, passèrent sur la ville, et, à même temps, une autre Procession toute semblable, sortans de l'Eglise des glorieux Martyrs saints Donatian et Rogatian, leur vint à la rencontre, et, s'estans affectueusement saluez, se mirent en Oraison et puis se retirèrent chacune au lieu d'où elle estoit sortie, et, tout à l'instant, toute l'Armée Barbare se rompit et mist en fuite, les soldats estans saisis d'une telle frayeur et terreur panique, qu'ils ne cessèrent de fuïr, jusqu'à ce qu'ils se virent hors de la marche Nantoise. Ce qui estonna tellement Chilon, qui avoit eu cette vision et l'effet qui s'en estoit suivy, qu'il abjura l'idolatrie et se fit baptiser. »

Remarquons que notre légendaire n'est pas le seul à parler de la conversion du chef païen à la croyance chrétienne ; saint Grégoire n'est pas moins affirmatif ; M. l'abbé Jarnoux est donc un peu timide, en donnant ce fait comme rapporté seulement par la tradition.

A l'époque signalée par l'apparition miraculeuse et l'éclatante conversion dont nous venons de présenter le récit, l'évêque de Nantes était Epiphanius (sacré en 502) ; ce pieux évêque avait fait le pèlerinage de Terre-Sainte et il en avait rapporté une relique du protomartyr saint Etienne. Il voulut associer la mémoire du premier témoin du Christ à la mémoire des martyrs nantais, et il joignit à la basilique des saints Donatien et Rogatien une chapelle de saint Etienne, dans laquelle il voulut être enseveli.

(A suivre.)

RESTAURATION DU CULTE DANS LE DIOCÈSE DE QUIMPER

Mgr CLAUDE ANDRÉ (1802-1804)

(Suite)

« 15 Vendémiaire (7 Octobre 1802).

« Corréoc et Cajan ont changé de domicile et se sont portés à Briec et Leuhan, qui ont été, depuis la Révolution, le théâtre des événements les plus funestes dans le Finistère. Ces deux prêtres, que l'on m'assure être des forcenés, ont injurié les prêtres soumis, feront beaucoup de mal dans ce pays, qui est le refuge du reste des brigands qui ont désolé nos contrées.

« Cajan fut, le jour du passage de M. l'Evêque, à Châteaulin, chez le Curé soumis, Marhadour, homme doux et honnête, l'accabla d'injures et de reproches, et même le maltraita chez lui, sans qu'il osât s'en plaindre dans le moment. »

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

« 1er Nivose XI (22 Décembre 1802).

« *Daniel à Coroller.*

« Je croyais, d'après la réunion apparente des prêtres, n'avoir plus à vous entretenir de nouvelles dissensions ; mais les nouveaux rapports que je reçois m'apprennent que les prêtres dissidents qui ont feint de se soumettre au Concordat, n'ont pas été de bonne foi.

« Des bruits sourds, mais certains, annoncent qu'ils ne reconnaissent pour leur Evêque que M. de la Marche, et ne considèrent l'Evêque actuel que comme un commissaire ecclésiastique. Il circule un rituel clandestin et secret, qui établit toutes les distinctions, et dans lequel on rétablit, contre le vœu du Concordat, toutes les cérémonies ecclésiastiques supprimées et toutes les fêtes.

« Dans son rapport du 10 de ce mois, le maréchal de Landivisiau me prévient que le prêtre Mével, émigré et amnistié résidant à Bolazec, a refusé de faire le mariage de Marie Boulc'h, veuve de François Hamon, parce qu'elle a acquis des biens d'Eglise qu'elle n'a point voulu restituer.

« Les prêtres Baron et Tabot, de Landivisiau, affectent de sortir de l'église, lorsque le respectable curé constitutionnel Le Gall, âgé de 83 ans, y vient ; ils ont poussé l'indécence en sa présence jusqu'à apporter des saintes huiles du dehors, quoiqu'il y en eût dans les fonds baptismaux, pour baptiser un enfant. Cette conduite entretient dans le peuple des opinions différentes, qui portent le trouble dans les familles. Ils font distribuer à leur messe du pain bénit différent de celui du Curé, pour lequel ils affectent le plus grand mépris.

« Dans la commune de Pouldreuzic, le prêtre Kerdréach refusa de donner la bénédiction nuptiale au citoyen Gouéhec, parce qu'il est acquéreur de la chapelle de Penhors. »

« 3 Nivose XI (24 Décembre 1802).

« *Daniel à Préfet.*

« Le brigadier de Saint-Renan annonce la suspension du Curé de Lanrivoaré. C'est l'ouvrage des ennemis secrets de ce bon prêtre, qui a constamment été soumis aux lois, et dont la maison a toujours été l'asile des militaires et des républicains. »

« 6 Nivose (27 Décembre 1802).

« *Daniel à Moncey.*

« Presque tous les prêtres du ci-devant Evêché de Léon ne reconnaissent pour leur Evêque que M. de la Marche, et M. André n'est pour eux que commissaire apostolique ; il paraît même que ce dernier le sait et le souffre sans rien dire...

« Il paraît que c'est dans Saint-Pol même que réside le

siège de cette coalition ecclésiastique, et comme il a été impossible, malgré la plus active surveillance, d'empêcher une communication continuelle de l'Angleterre avec ces contrées, il sera facile à ceux qui correspondent avec M. de la Marche, de lui donner des avis nuisibles à la République. »

« 14 Nivose (4 Janvier 1803).

« *Daniel au citoyen Guise.*

« C'est particulièrement à Saint-Pol et à Roscoff que doivent se faire les recherches les plus secrètes, pour tâcher de découvrir les correspondants de M. de la Marche. Ce doit être un ancien chanoine de Saint-Pol qui est chargé de cette correspondance, et il est surprenant que le brigadier de cette residence n'ait aucun indice à ce sujet. Recommandez-lui, cependant, les informations les plus mystérieuses. »

« 17 Nivose (7 Janvier 1803).

« *Daniel à Moncey.*

« Les prêtres de Cornouaille sont de connivence avec ceux du Léon.

« J'ai appris que l'abbé Bulot, secrétaire de M. André, a fait graver un cachet qui porte pour légende : « *Ne joignez pas les doigts,* » et, au-dessous, un crucifix renversé. Cette pièce sera envoyée au Gouvernement, ainsi que plusieurs autres, qui le mettent à même d'apprécier le danger d'une coalition organisée dans le mystère, par des hommes fanatiques.

« Le département jouit, cependant, d'une grande tranquillité en ce moment. »

On voit, par cette correspondance, combien était difficile la mission du nouvel Evêque, touchant l'organisation du clergé, et le choix des curés. Eclairé par M. de L'Archantel et par M. Boissière, sur la conduite de certains constitutionnels, il les tint en défiance, et ceux-ci s'en vengèrent en dénonçant au Préfet les tendances de l'Evêque à accorder, contre les intentions du premier Consul, toute sa confiance aux prêtres seuls qui n'avaient pas prêté le serment.

(A suivre.)

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTES DE PAQUES 1898

EXTENSION DE LA DURÉE DE VALIDITÉ DES BILLETS ALLER ET RETOUR. — A l'occasion des **Fêtes de Pâques,** la Compagnie d'Orléans rendra valables jusqu'au Jeudi 21 Avril inclus les coupons de retour des billets d'**Aller** et **Retour** à prix réduits, qui seront délivrés, aux conditions de son Tarif spécial **GV** n° **2,** pendant la période du Samedi 2 Avril inclus au Mercredi 20 Avril inclus.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par le Tarif précité, lorsqu'elle expirera après le 21 Avril.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

Les Desiderata de la Mystique, par le R. P. POULAIN, de la Compagnie de Jésus. — Paris. — VICTOR RETAUX, 1898. In-8°, pp. 32. Prix : 0 fr. 75. *(Librairies catholiques.)*

L'auteur avait déjà publié à la même librairie : ***La Mystique de Saint Jean de la Croix*** (FRANCO : 0 fr. 70). Cette fois on retrouve les mêmes qualités de précision et de clarté, relevées par une pointe d'humour. Sans la résumer, nous nous contenterons de dire que cette brochure apprend beaucoup de choses en peu de pages.

Maux d'Estomac.
Digestions difficiles
Aigreurs.
Renvois.
Crampes d'Estomac

Ces affections sont rapidement guéries par l'emploi du

CHARBON DE BELLOC
en POUDRE ou en PASTILLES
Approuvé par l'Académie de Médecine de Paris
Délayer chaque cuillerée de poudre dans un demi-verre d'eau et avaler.
Poudre, 2 fr. Pastilles, 1 fr. 50
Maison **L. FRERE** (A. Champigny & C^ie^ s^rs^) 19, r. Jacob, Paris

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, S^R^** — *rue Kéréon, 3*
QUIMPER.
HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. SAUVAGE voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE**, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des **prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Bréguet*, etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. **Prix, 26 fr.** avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. **Prix, 4 fr.** Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul**, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.



25 CENTIMES PAR JOUR peuvent créer un **Capital, une Rente, doter un Enfant** ou des **Œuvres charitables.** — Demander les tarifs de la C^ie^ d'Assurances sur la Vie, le **GRESHAM** établie en 1854, à **Paris, 30, Rue de Provence**, dans ses immeubles. **RENTES VIAGÈRES, aux taux de 8, 10, 12, 14, 16, 18 et 20 %, suiv^t^ l'âge.**

LE BON PETIT LIVRE

Nous lisons dans le *Petit Journal :*

Je retourne à mes champs !

Tel est le cri joyeux d'un cultivateur dont les coteaux de la Dordogne nous renvoient l'écho.

Il y a trois mois en effet, on me communiquait une lettre intéressante de M. Boucher, propriétaire à Montirac, canton de Lalinde (Dordogne).

Ces jours-ci seulement, l'occasion s'est présentée de demander à M. Boucher des renseignements précis sur le sujet que traitait sa lettre. Je reproduis sa réponse, qu'il m'a autorisé à publier.

Depuis neuf années consécutives, me dit M. Boucher, je souffrais de névralgies affreuses. Principalement pendant les quatre dernières années, j'ai enduré des souffrances terribles. J'ai tout essayé : traitement de tous les médecins du pays que j'ai successivement consultés, remèdes de voisins et d'amis qui me donnaient chacun le leur et que j'ai tous pris ; plus j'en prenais, plus je souffrais. Je serais devenu fou, je crois, si j'avais continué. Il m'était impossible de me livrer à aucun travail dans ma propriété, ni même d'exercer la moindre surveillance. Je devais en laisser le soin tout entier à ma femme.

Il y a dix mois environ, ma bonne fortune revint sous la forme d'un charmant petit livre auquel je prêtai une attention d'autant plus grande que je trouvai des cas de maladies semblables à la mienne, qui avaient été radicalement guéries par l'emploi des Pilules Pink pour personnes pâles du docteur Williams. Après avoir relu ce livre avec attention, je m'empressai de faire venir des Pilules Pink. Au début du traitement, je sentais déjà un soulagement considérable et plus j'avançais, plus la guérison s'accentuait. Rapidement elle fut complète, tellement complète qu'aujourd'hui que j'ai vu sonner mes cinquante-quatre ans, ma santé est meilleure qu'à vingt-cinq.

Maintenant on vient me voir par curiosité tant ma guérison est surprenante. Avant-hier une personne d'une commune voisine dont la femme est atteinte du même mal est venue se rendre compte de la vérité de mon retour à la santé. Elle en a été tellement frappée qu'elle a dû aussitôt faire venir des Pilules Pink.

Ceux qui feront usage des Pilules Pink en obtiendront les meilleurs résultats. Elles sont efficaces pour : anémie, paralysie, ataxie locomotrice, rhumatisme, sciatique, névralgie, danse de Saint-Guy, maux de tête, névroses, scrofules, etc.; elles sont un régénérateur du sang et un tonique des nerfs. Elles redonnent de belles couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme et produisent sur les hommes une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les excès. En vente chez tous les pharmaciens, mais on peut se les procurer au dépôt principal, Gablin et Cie (pharmacien de 1^re^ classe), 3, cité Trévise, Paris, à 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes, franco contre mandat-poste.

Archives diocésaines d Qu.nper et Léon

ARTICLES POUR ECCLÉSIASTIQUES

MICHEL QUÉINEC

QUIMPER, 11, rue Keréon (près la Cathédrale).

CHAPEAUX castor de Lyon, de laine, de mérinos ; Barrettes ; Ceintures : Rabats ; Faux-cols en caoutchouc et en toile ; Mouchoirs blancs et couleurs.

Fournitures pour réparations de soutanes et douillettes : Boutons, Agrafes, Fil, Ganse.

Un grand choix de Foulards noirs et autres.

Articles de voyage et d'entrée scolaire : *Malles, Valises, Sacs à main et à courroie* en tous genres, *Sacoches*.

Je tiens, pour mes compatriotes de la campagne, tout ce qui est nécessaire à leur habillement : *Chapeaux, coton, drap, laine,* etc.

VINS DE BORDEAUX

HENRI BOUTIN, Propriétaire

Fournisseur du Clergé et des Communautés, VILLENAVE D'ORNON (Gironde)

Échantillons et Prix franco.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Mme Vve LE JAMTEL,

Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE Dr ROFF

— OU —

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

18e ANNÉE. Vendredi 15 Avril 1898. N° 15.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE. — *I.* Pâques et la paix du monde.

II. Chronique du diocèse : Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine ; Nécrologie ; Nomination dans le clergé ; Saint-Pierre-Quilbignon ; La station quadragésimale et les fêtes de Pâques ; Quimper.

III. Nouvelles du monde catholique : Cause de Béatification de la Vénérable Jeanne d'Arc ; La fête de Jeanne d'Arc ; Missions et retraites pascales ; Vannes ; Beau trait de foi au Parlement chilien.

IV. Restauration du culte dans le diocèse de Quimper (à suivre).

V. Bibliographie.

VI. Annonces et avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 17 Avril. — Dimanche *In albis* (Quasimodo). Office du jour ; double. Blanc. Mémoire de S. Anicet, Pape, Martyr.
Vêpres du Dimanche, avec mémoire du suivant.

Lundi, 18. — S. Isidore de Séville, Evêque, Docteur *(du 4 Avril)*. Double. Blanc.

Mardi, 19. — S. Léon I, Pape, Docteur *(du 11 Avril)*. Double. Blanc.

Mercredi, 20. — Office de la Férie. Blanc. — Ou Office votif de S. Joseph ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 21. — S. Anselme, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Vendredi, 22. — S. Soter et S. Caius, Papes, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Samedi, 23. — S. Georges, Martyr. Semi-Double. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Hôpital de Morlaix	17, 18 Avril.
Sœurs de St-Vincent-de-Paul, à Morlaix	19, 20 Avril.
Maison de la Miséricorde, de Kernisy (Quimper)	21, 22 Avril.
Dames de la Retraite, de Lézérazien	23, 24 Avril.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

Pâques et la paix du monde.

Au jour de la naissance du Sauveur, les Anges annoncèrent sa venue au monde par des chants de paix.

Au jour de sa seconde naissance, suivant de près sa mort ignominieuse sur le Calvaire, c'est encore par des paroles de paix que le Sauveur ressuscité se révèle lui-même à ses Apôtres assemblés au Cénacle. A diverses reprises il leur apporte « la Paix ». *Pax vobis*, leur dit-il ;... paix à vous, paix entre vous.

Aussi bien les prophètes avaient salué d'avance le Messie attendu, de ce titre qui exprimait toute sa mission sur la terre : « Prince de la paix. »

La Paix, en effet, Il la procure infailliblement au monde qui le reçoit, dans ses enseignements, dans ses préceptes, dans ses conseils, dans l'action perpétuelle de son Eglise.

L'histoire des dix-neuf siècles, écoulés depuis cette divine déclaration de paix apportée au monde, établit l'efficacité de l'influence de l'Eglise de Jésus-Christ pour la pacification des peuples.

Dès les premiers jours de la prédication de l'Evangile, ces effets de pacification se produisirent, et le livre des *Actes des Apôtres* nous dit avec quel prompt et prodigieux succès.

En ce temps-là, Jérusalem était peuplée de pauvres méprisés et de riches orgueilleux. Les Lazares et les mauvais riches n'ont jamais manqué dans les grandes cités. Or, atteste l'Ecrivain sacré, « nul n'était plus pauvre, parmi eux, parce que tous les fidèles qui avaient des héritages ou des maisons, après les avoir vendus spontanément, en apportaient l'argent et le mettaient aux pieds des Apôtres ». Ensuite on donnait à chacun autant qu'il en avait besoin, et ainsi « tout ce qu'il y avait de fidèles n'était qu'un cœur et qu'une âme ; et aucun d'eux ne réclamait comme sien ce qu'il possédait ; mais toutes choses étaient communes entre eux. »

Voilà bien réalisé le rêve de nos pacificateurs modernes, les collectivistes de toute nuance ! Ce qui est et restera un rêve et une chimère, pour des hommes qui écartent systématiquement, avec l'action religieuse, la source la plus féconde de la justice et du désintéressement, a été une admirable réalité sous l'action du Christ, de son Evangile et de son Eglise.

En rappelant ce prodige de pacification sociale, réalisé si promptement et si pleinement par la prédication évangélique des Apôtres, Monseigneur Dupanloup s'écrie dans un admirable langage (1) :

« Sainte Eglise de Jérusalem, siècles de foi, siècles heureux, où la Religion et la charité réalisèrent, un moment, les plus beaux rêves de la sagesse antique et de l'imagination moderne, qui nous donnera de vous revoir ?

(1) *La Charité chrétienne et ses Œuvres.*

« Ah ! ce beau spectacle ne pouvait durer longtemps ! C'était l'héroïsme de la perfection évangélique ; mais qu'il était digne de la Religion du Christ de le montrer au monde !

« Dans le délire de notre orgueil, nous avons essayé, nous aussi, un jour, de refaire la société à notre façon, comme si ce pouvait être un ouvrage de mains d'hommes ; — aussi, avec notre « philanthropie naturelle », nous n'avons fait que des ruines !

« La Religion du Christ pouvait seule accomplir, sans violence et sans trouble, par amour, ce qu'on n'essaiera jamais ici-bas, sans ébranler la terre jusque dans ses derniers fondements.

« Et que ce soit encore, de notre temps, le rêve d'âmes généreuses ou les projets subversifs de cœurs profondément haineux et coupables, toujours est-il que la Religion seule a pu le réaliser, un moment, pour le bonheur de ses premiers disciples et pour l'admiration de tous les siècles à venir !

« Et afin qu'il demeurât bien manifeste que cette gloire ne pouvait appartenir qu'à Jésus-Christ et à son Eglise, nul, dans toute la suite des âges, ne l'a jamais renouvelé, nul, excepté de pauvres religieux, à qui la foi avait confié sa puissance et qui ont réalisé les miracles de cette économie divine, dans les Thébaïdes et les monastères chrétiens. »

Que si les fruits de pacification sociale, produits par la prédication de l'Evangile, n'ont pas, le long des siècles, été aussi abondants et aussi précieux qu'aux premiers jours, toutefois ils n'ont pas laissé d'être encore considérables. Il faudrait, pour le montrer, citer la longue histoire de l'Eglise.

Citons seulement ces témoignages, rendus aux siècles passés par Léon XIII, dans ses discours adressés aux ouvriers français lors des pèlerinages de 1887 et de 1891 :

« Alors que la parole de l'Eglise était mieux écoutée et obéie par les peuples, que sa liberté d'action était moins entravée et pouvait disposer de ressources plus considérables, l'Eglise venait en aide aux pauvres et aux travailleurs, non seulement par les largesses de sa charité, mais en créant et en encourageant ces grandes institutions corporatives, qui ont si puissamment contribué aux progrès des arts et métiers, et procuré aux ouvriers eux-mêmes une plus grande somme d'aisance et de bien-être. Et cet esprit de maternelle sollicitude, l'Eglise l'a fait entrer dans les mœurs des peuples, dans les statuts et règlements des cités, dans les ordonnances et les lois des pouvoirs publics... »

Ainsi parlait l'auguste Pontife aux pèlerins de 1887.

Dans son allocution adressée lors du pèlerinage de 1891, il révèle le secret de cette puissance incommunicable dont dispose l'Eglise de Jésus-Christ pour la pacification des peuples :

« Nous avons dit qu'il fallait tenir pour certain, que la question ouvrière et sociale ne trouvera jamais sa solution vraie et pratique dans les lois purement civiles, même les meilleures. Cette solution est, de sa nature, liée aux préceptes de la parfaite justice qui

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

réclame que le salaire réponde adéquatement au travail. — Elle est encore, par conséquent, du ressort de la conscience, et entraîne surtout une responsabilité devant Dieu. Or, la législation humaine ne visant directement que les actes extérieurs de l'homme dans ses rapports sociaux, ne saurait s'étendre à la direction des consciences. De plus, cette question réclame le concours de la charité, qui va au-delà de la justice, et rappelle la commune dignité de la nature humaine, relevée encore par la Rédemption du Fils de Dieu. Or la Religion seule, avec ses dogmes révélés et ses préceptes divins, possède le droit d'imposer aux consciences la justice dans sa perfection et les lois de la charité avec tous ses dévouements ; et l'Eglise est l'organe et l'interprète autorisés de ces préceptes et de ces dogmes. C'est, dès lors, dans l'action de l'Eglise combinée avec les ressources et les efforts des pouvoirs publics et de la sagesse humaine, qu'il faut chercher le secret de tout problème social. »

— Hors de là..., c'est la lutte indéfinie des égoïsmes insatiables autant qu'ils sont indomptables par aucune force humaine.

Que le Christ ressuscité rende à notre société, et particulièrement au monde du travail, la paix qui lui manque ; et cela, en rendant aux patrons comme aux ouvriers la foi sincère, pratique et agissante!

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations
pendant la semaine.

Avril.	Matin.	Soir.
Lundi, 18. . .	Coray. Leuhan.	Trégourez.
Mardi, 19. . .	Laz. Saint-Thois.	Saint-Goazec.
Mercredi, 20 .	Châteauneuf	Spézet. Saint-Hernin.
Jeudi, 21 . . .	Cléden-Poher. Landeleau.	Plouguer. Kergloff.
Vendredi, 22 .	Carhaix. Plounévézel. . .	Motreff.
Samedi, 23. .	Poullaouen. Loc-Maria . .	Berrien.
Dimanche, 24.	Huelgoat.	

M. Corrigou, Vicaire général, accompagnera Mgr l'Evêque dans la première partie de sa tournée pastorale.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Milin (Henri), ancien vicaire de Ploudaniel, ancien missionnaire en Haïti, prêtre habitué à l'Ile-de-Batz, décédé, le 8 Avril 1898, dans sa 67e année.

Nomination dans le clergé. — Par décision de Mgr l'Evêque, M. Le Goff, recteur de Saint-Martin de Morlaix, est nommé

Curé-archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon. (Cette nomination a été agréée par décret présidentiel, en date du 6 Avril 1898.)

SAINT-PIERRE-QUILBIGNON. — **Service anniversaire.** — On nous prie d'annoncer que le grand service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Auguste Morgant, décédé recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, sera chanté, dans cette paroisse, le lundi 18 Avril, à 10 heures.

La station quadragésimale et les fêtes de Pâques. — C'est surtout à cette époque de l'année, au moment décisif des « Pâques », que l'on peut juger de l'état d'un pays au point de vue religieux. Ce que nous avons vu et entendu nous permet, grâce à Dieu, de rendre bon témoignage de notre diocèse et, en particulier, de la ville de Quimper. Les solennités pascales y ont été célébrées, dans le recueillement et la piété, par les fidèles se succédant, en foules pressées, à tous les offices. Ils y avaient été préparés par les instructions des prédicateurs, qui ont mis au service des âmes leur foi, leur zèle et leur talent.

A la Cathédrale de Saint-Corentin, le R. P. Ripert a continué jusqu'à la fin à charmer ses auditeurs par sa parole élégante, en traitant avec une grande force de doctrine les questions vitales : le péché aboutissant à la mort éternelle, l'enfer ; puis la vie, le moyen de la recouvrer, quand on l'a perdue, par la confession dont il a montré la douceur, l'efficacité, la divinité. Nous croyons que ses conférences sur ce sujet, délicieuses paraphrases du *Confiteor*, ont été particulièrement goûtées. Très émouvant, le sermon de la Passion, commentaire du récit évangélique, et fort touchante, l'allocution sur ces mots de saint Jean, reconnaissant le Sauveur : *Dominus est*, prononcée, le dimanche de Pâques, à la messe de communion des hommes..... Ceux-ci avaient répondu nombreux à l'appel spécial que leur avait fait le R. Père, pour les premiers jours de la Semaine sainte : impressionnés par sa parole ardente leur montrant leurs devoirs de chrétiens et réfutant les divers prétextes pour s'abstenir, ils lui ont donné, le jour de Pâques, la meilleure récompense de ses efforts, la seule qu'il ambitionnât, en s'approchant en foule de la Table sainte.....

Au sermon de clôture, à l'issue des Vêpres, après avoir parlé de la résurrection de Notre-Seigneur, gage de la nôtre, et fait un appel pressant à la persévérance, le prédicateur fit ses adieux à l'auditoire, avec une émotion que tous partageaient. C'était bien le sentiment général que Mgr l'Evêque a exprimé, en « remerciant le R. P. Ripert du bien qu'il a fait, à Quimper, par son éloquente parole et en ajoutant : Puisse son ministère être partout aussi fécond ! »

La station bretonne était prêchée, un jour de la semaine, par le clergé paroissial et, chaque dimanche, par M. Normant, économe du Grand-Séminaire, dont les instructions solides, claires et pénétrantes attiraient une foule de plus en considérable.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

A Saint-Mathieu, le R. P. Guyot a retrouvé, durant tout le Carême, le même auditoire fidèle, assidu à venir entendre sa parole tout apostolique. Tombé malade, à la suite des fatigues excessives de la neuvaine de saint Joseph, et obligé d'interrompre ses prédications, le bon religieux, aussitôt que ses forces le lui permirent, reprit avec une nouvelle ardeur ses conférences sur « la connaissance de Notre-Seigneur, modèle du vrai chrétien ». Lui aussi a été bien dédommagé de sa peine par le bien qu'il a fait, et dont les communions pascales, plus nombreuses que jamais dans la paroisse, sont la preuve évidente.

Nous ne pouvons terminer ce rapide compte-rendu, bien incomplet, sans faire une mention spéciale des chœurs de chanteuses qui, à Saint-Mathieu, comme à Saint-Corentin, ont prêté leur concours, avec une bonne volonté et un entrain qui ne se sont pas démentis. Leur assiduité à toutes les réunions était d'autant plus méritoire, que plusieurs d'entre elles prenaient sur leur repos, après avoir travaillé toute la journée. Que Dieu le leur rende !

***

Nous aurions voulu parler également de la Station et des fêtes dans les autres villes du diocèse. L'impression générale qui nous arrive c'est que, partout, les prédications ont été bien suivies et la grâce de Dieu a fait éclore les germes semés. A Douarnenez notamment, la communion de Pâques a été, comme toujours, belle et touchante : le spectacle de ces rudes marins, remplissant tout un côté de la vaste église, assiégeant — sans hyperbole ici — les confessionnaux, toute la journée du Samedi-Saint et se pressant, le lendemain, à la Sainte Table, est un de ceux qu'on ne peut oublier, quand on en a été une fois le témoin.....

A Morlaix, le R. P. René, Capucin, a obtenu les plus beaux résultats par ses prédications éloquentes, surtout par ses conférences aux hommes seuls. On a pu en juger par les magnifiques cérémonies de communion pascale, qui ont eu lieu dans les trois églises paroissiales de la ville.....

Nous nous arrêtons, en attendant d'autres détails que nous accueillerons avec bonheur.

QUIMPER. — **Patronage Saint-Joseph.** — Les familles, celles surtout qui ont des enfants en vacances, apprendront avec plaisir qu'une dernière représentation des Tableaux vivants, sensiblement modifiés en rapport avec le temps pascal, aura lieu au Patronage Saint-Joseph, Dimanche prochain **18 Avril**, à 3 heures 3/4, après les Vêpres des paroisses.

QUIMPER. — **Retraite d'hommes**, *du 19 au 26 Mars.* — 34 paroisses, 73 retraitants : Beuzec-Cap-Sizun, 9 ; Ile de Sein, 7 ; Goulien, 6 ; Quimper, 5 ; Briec, 3 ; Douarnenez, 3 ; Primelin, 3 ; Le Cloître-Pleyben, 2 ; Elliant, 2 ; Ergué-Armel, 2 ; Gourlizon, 2 ;

Gouesnac'h, 2 ; Kerfeunteun, 2 ; Pleyben, 2 ; Ploaré, 2 ; Plogonnec, 2 ; Tréogat, 2 ; Audierne, 1 ; Bénodet, 1 ; Cléden-Cap-Sizun, 1 ; Dinéault, 1 ; Edern, 1 ; Fouesnant, 1 ; Guengat, 1 ; Gouézec, 1 ; Lanriec, 1 ; Lennon, 1 ; Meilars, 1 ; Melgven, 1 ; Pouldergat, 1 ; Saint-Coulitz, 1 ; Saint-Evarzec, 1 ; Peumerit, 1 ; Plougastel-Daoulas, 1.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Cause de Béatification de la Vénérable Jeanne d'Arc. — Dans le dernier Consistoire du 24 Mars, a eu lieu la troisième et dernière « péroraison » ou supplique, adressée au Souverain Pontife, pour obtenir la Béatification de Jeanne d'Arc. Ces trois « péroraisons » doivent se faire en trois consistoires successifs.

La première, celle qu'on appelle « péroraison instante », eut lieu dans le Consistoire du 25 Juin 1896 ; la seconde, « péroraison plus instante », dans celui du 3 Décembre 1896. La dernière a été faite le 24 Mars.

L'avocat consistorial, comte Capogrossi-Guarna, a lu un mémoire suppliant le Saint-Père de procéder à la Béatification. Le Pape a fait droit à cette demande par les paroles d'usage : *Ad Sacram Nostram Rituum Congregationem, ut videat et referat* : soit envoyée l'affaire devant notre Sacrée Congrégation des Rites, afin qu'elle l'examine et nous fasse un rapport.

Les *Annales religieuses* du diocèse d'Orléans ajoutent ces détails :

« Quant à la validité du *procès apostolique*, sur les vertus *in specie* de la Vénérable Jeanne d'Arc, instruit par Mgr l'Evêque d'Orléans en 1897, elle sera examinée, aussitôt que les documents seront prêts, dans une Congrégation *rotale*, dont Son Em. le cardinal Parocchi, *ponent* de la Cause, fixera probablement lui-même la date. Le jugement de la Cour de Rote sur la validité est la première procédure de fond du procès de Béatification. »

La fête de Jeanne d'Arc. — Les renseignements précis des *Annales* d'Orléans confirment ce que nous avons déjà dit des dispositions favorables de la Curie romaine pour la Cause, si française, de Jeanne d'Arc. A nous de hâter par nos prières le jour où nous pourrons invoquer comme sainte notre héroïne.

Pour l'établissement de la fête nationale en l'honneur de « la grande libératrice », réclamée par tous les vrais patriotes, demandée en particulier par les pétitions des femmes françaises, au nombre de plusieurs centaines de mille, il nous faudra attendre encore. En effet, malgré le vote favorable émis par le Sénat (8 Juin 1894), malgré la proposition faite et énergiquement défendue, à la Chambre, par M. de Mahy, le projet a été écarté. Plusieurs députés ont été manifestement surpris devant une formalité du

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

règlement invoqué par le Président ; les autres ont obéi aux injonctions connues de la Maçonnerie, décrétant que « Jeanne d'Arc n'a pu incarner l'idée de la patrie française, puisqu'elle a vécu à une époque où la patrie n'existait pas, cette idée ne datant que de la Révolution française » (1).

Mais nous avons foi en l'avenir. La proposition de M. de Mahy sera reprise dès le début de la nouvelle législature, dont les membres seront élus, le 8 Mai, le jour désigné pour la fête de notre héroïne. N'est-ce pas de bon augure ?

Ici encore, comme pour hâter sa Béatification, prions ! La prière est une des conditions, un des éléments du succès, qu'il s'agisse de « bouter dehors » les Anglais ou les sectaires.

Quant aux fêtes locales en l'honneur de la « Pucelle », à Orléans, Paris, Bourges etc., elles s'annoncent plus brillantes encore que les autres années.

Missions et retraites pascales. — Pendant le Carême qui vient de finir, des Missions générales ont été données dans plusieurs grandes villes de France : partout, elles ont produit les résultats les plus consolants.

A Nancy, la Mission prêchée aux douze paroisses par les Pères Rédemptoristes, a pris les proportions d'un événement de première importance. L'auditoire était si considérable, qu'il a fallu le dédoubler, dans plusieurs églises.

A Châlons, dit la *Semaine religieuse*, le succès a été aussi grand qu'avait été vive chez plusieurs la crainte de le trouver trop faible. A Nevers, les RR. PP. Capucins ont obtenu les plus beaux résultats.

D'après le *Bulletin religieux* de Reims, à Sedan il s'est produit près de 1000 retours, le plus grand nombre parmi les hommes.

Comme à Orléans, Mgr l'archevêque de Besançon a entrepris une série de conférences pour les hommes, à la Cathédrale St-Jean. Chaque soir, un auditoire de 500 à 600 hommes remplissait la nef.

A Paris, des Missions ont été prêchées avec fruit par les missionnaires diocésains, notamment dans deux importantes paroisses, Saint-Philippe du Roule et Notre-Dame des Champs. Dans toutes les églises l'affluence était considérable aux fêtes de Pâques. A Notre-Dame, à 7 h. 1/2, près de 4000 hommes se pressaient dans l'immense nef et, avant la Communion, ont entendu une exhortation du R. P. Etourneau, prédicateur du Carême.....

Dieu soit loué ! Puisse ce mouvement religieux continuer et s'accentuer encore ! La conquête des âmes c'est, en même temps, le salut de la société.

Vannes. — **Persécution fiscale.** — Nous lisons dans *l'Arvor :*

« Des terres appartenant aux Sœurs de Saint-Jacut ont été

(1) Circulaire de la Loge la *Clémente Amitié*, du 2 Février.

vendues, le jeudi 31 mars, à la requête du fisc par le tribunal de Vannes.

« Plusieurs fois déjà, nous avons dit le bien que font ces bonnes religieuses. Pauvres, elles secourent les pauvres ; mortifiées et s'oubliant elles-mêmes, elles assistent ceux qui souffrent ; dévouées et charitables, elles font l'école aux petits enfants.

« Pour lequel de ces bienfaits les a-t-on pillées ?

« Les biens saisis ont été vendus 1150 fr. sur une mise à prix de 1000 fr.. M. l'abbé Marteil, aumônier de la maison-mère, a eu la généreuse pensée de les acquérir. Ils lui ont été adjugés..

« Le fisc peut être fier de ce nouvel exploit ! »

Beau trait de foi au Parlement chilien. — Les journaux sud-américains ont publié un fait qui mérite d'être signalé.

A la Chambre des députés du Chili, à Santiago, on discutait, en janvier, le budget du culte. Le député Pleitado, fameux par sa forfanterie antireligieuse, s'est répandu en blasphèmes et en outrages contre Dieu, la religion et ses ministres.

Alors le député catholique de San Carlos, D. Macário Ossa, a pris la parole ; il a protesté dans un langage élevé et vibrant contre l'homme qui avait osé outrager le nom adorable de Dieu. Après quoi il s'est mis à genoux, au milieu de l'émotion générale, en disant : « J'adore Notre-Seigneur Jésus-Christ et je le proclame Roi et Seigneur de tout ce qui existe et Souverain des nations. »

M. Concha, chef parlementaire des députés catholiques, s'unit en leur nom à cette éloquente protestation.

La population catholique de Santiago a donné une solennelle adhésion à l'acte noble et chrétien de M. Ossa. De vives félicitations lui sont parvenues de tout les points de la République. L'archevêque de Santiago lui a fait don d'un magnifique reliquaire en or avec pierres précieuses.

Aimer selon Dieu. — Il y a quelques jours, écrit un prêtre, j'allais dans une maison mortuaire dire une prière pour l'âme d'un jeune homme de vingt ans, enlevé à l'amour de ses parents.

Après avoir rempli ce devoir, je cherchais dans mon cœur quelques paroles de consolation pour la mère du défunt, qui m'avait accompagné dans la chambre mortuaire.

— Monsieur, me répondit-elle, voilà quatre mois que j'ai vu souffrir mon fils ; depuis lontemps, j'ai senti que l'art était impuissant devant sa maladie. Dans toutes les prières que j'ai faites, comme dans celles que j'ai demandées pour mon enfant, je n'ai sollicité que ce qui lui était le plus salutaire.

Il avait l'intention de se rendre à Paris et d'y passer deux ans, afin de se perfectionner dans son métier. J'avais peur de voir partir mon fils pour la grande capitale..., et je me disais tout bas: Mon Dieu, dans quel état nous reviendra-t-il ?

Maintenant, je suis rassurée..., je l'ai vu partir pour le ciel !

(Semaine de Toulouse.)

Archives diocésaines de [illegible]mper et Léon

RESTAURATION DU CULTE DANS LE DIOCÈSE DE QUIMPER

Mgr CLAUDE ANDRÉ (1802-1804)

(Suite)

Ces récriminations déconcertèrent, dès le principe, Mgr André, fort timide de caractère, et il songea, presque aussitôt, à donner sa démission. C'est ce que nous apprend une lettre de M. Liscoat, adressée, le 14 Décembre 1802, de Paris, où il avait été appelé par le gouvernement pour rendre compte de sa conduite; car on l'accusait d'être l'ennemi acharné des constitutionnels, et le conseiller trop écouté du nouvel Evêque. Nous donnons, du reste, ici intégralement cette longue lettre, qui nous montrera, d'une manière si vivante, l'état des esprits, en ce moment, dans le diocèse.

« Paris, le 14 Décembre 1802.

« MESSIEURS ET TRÈS RESPECTABLES CONFRÈRES, (1)

« Éloigné de vous par un ordre supérieur, je n'en suis sûrement pas séparé d'une ligne, et toujours je vis avec vous, au milieu de vous. Je défie tous les chasseurs du monde de me tirer de là. Vous n'êtes cependant pas trop contents de moi, et plus d'une fois vous avez dit que le petit frère vous avait oubliés. Lisez donc, Messieurs, voyez les dates des lettres ci-incluses, et convenez que je n'ai pas pu vous servir plus tôt. Ici, tout va lentement, heureux encore quand on peut aller; beaucoup de choses et de gens restent en chemin.

« Aussitôt que j'eus reçu vos questions, je m'empressai de les envoyer au Secrétaire de M. l'Archevêque de Paris, que je sais être un homme très instruit et très obligeant. Je crus devoir le préférer, parce que la plupart de vos questions sont de pratique, elles roulent plus sur l'usage que sur le droit. Ce Secrétaire a été malade pendant quelques semaines, et ce n'est que ces jours derniers que j'ai reçu la réponse. Je n'en suis pas émerveillé; je trouve qu'il a traité bien légèrement votre huitième question, qui est la plus difficile (2). J'ai consulté un docteur très habile et très judicieux, qui a aussi pris pour basę de sa réponse la décision de Pie VI, et qui m'a ajouté que, quoiqu'il regardât ces mariages-là comme nuls,

(1) Cette lettre est évidemment adressée à MM. de L'Archantel, Boissière et autres de même opinion.

(2) Il s'agissait de savoir si deux personnes mariées seulement civilement pouvaient divorcer, se considérer comme libres de se marier à d'autres devant l'Eglise. La question ayant été déférée au Cardinal Légat, il fut répondu qu'on devait déclarer nulle la première union, si, au moment du contrat civil, les parties avaient pu, sans très grave danger, recourir au curé de l'une d'elles, ou au supérieur légitime, ou à un autre prêtre député, soit par le curé, soit par le supérieur (Evêque ou Vicaire apostolique).

il croyait pourtant qu'on devait user de la voie du conseil et de l'exhortation pour déterminer les parties à ne pas se séparer, surtout s'il y avait des enfants; leur faire sentir les inconvénients qui résulteraient d'une autre alliance; qu'ils passeraient dans le public pour gens vraiment divorcés, ce qui serait un scandale, etc... Cependant, si les parties persistent, il ne voit pas de moyen de se refuser à leur demande. On a ici, généralement, des principes très relâchés sur cette matière. Je vous en dirai plus long quand je vous verrai.

« Le règlement de M. l'Archevêque pour le son des cloches fait pitié; on m'a dit que ce n'était pas de même dans les autres diocèses. Cela doit dépendre des préfets, plus ou moins accommodants. Ah! triste dépendance! honteuse servitude!

« Je m'étais adressé à M. Hémery, pour avoir des lumières; mais il était très sombre ce jour-là, il faisait si noir chez lui, que je n'ai pas osé y retourner. Cependant, si ce que je vous envoie ne vous suffit pas, mandez-le moi, je tâcherai de vous avoir mieux. J'ai la volonté bien sincère de vous obliger, je vous prie de le croire; écrivez-moi donc en toute confiance, heureux si mon séjour à Paris pouvait être de quelque utilité pour notre diocèse. Oui, j'espère qu'il ne sera pas inutile pour notre bon Evêque. Je vous assure que je me suis occupé plus de lui que de moi, j'en ai parlé à tous les *nouveaux grands* que j'ai pu approcher; ma voix eût été trop faible, si elle n'avait été fortifiée par celle de gens de poids. Ceux-là ont si bien plaidé, que M. Portalis en a été tout étonné; il ne concevait pas comment on avait pu dénoncer des troubles qui n'existèrent jamais. Le Ier Consul a reconnu l'innocence de M. André; c'est une grande victoire, elle vaut presque celle de Marengo; tâchez donc, nos très chers confrères, que le vainqueur en profite pour ranimer son courage et sa confiance; il est d'une excessive timidité, et il montre à tout le monde qu'il a peur; cet air seul enhardit ses ennemis.

« Désormais, il doit être fort de la considération dont il jouit auprès du Gouvernement. Je voudrais qu'il ne parlât de démission que lorsqu'on exigera de lui des choses que sa conscience ne lui permettrait pas; jusque là, il est à son poste, il faut qu'il y vive et que, après de longs travaux, il y meure chargé de bonnes œuvres et de mérites. Le bon Dieu ne lui demandera pas compte du bien qu'il ne peut pas faire : Il devait bien s'attendre que les constitutionnels ne l'épargneraient pas; il leur témoigne trop peu de confiance *pour remplir leur grand amour du bien!* Au reste, partout ils sont le tourment des bons évêques, et, malheureusement, le Gouvernement les protège, comme s'ils en étaient les amis et les défenseurs. On assurait hier que Bonaparte en était bien revenu, qu'il n'aimait plus ces Messieurs, mais qu'il se croyait encore obligé de leur donner quelque faveur, parce que la plupart des gens en place les favorisent.

Archives diocésaines de[illegible]imper et Léon

« Le *premier* n'est donc pas tout à fait le maître ni chez lui, ni chez nous. Il a, dit-on, toujours peur des départements de l'Ouest, et dès qu'on parle de troubles de nos côtés, il tremble et semble voir renaître la Vendée ou la chouannerie; c'est ce qui a déterminé *mon veniat à la cour*. On m'a dénoncé (ô absurdité !) *comme moteur principal de la guerre civile*. A ce mot, Bonaparte est entré en colère et a dit : « *Qu'on le fasse venir !* » Oh ! s'il avait pu me voir, qu'il aurait rougi, le grand homme, d'avoir redouté ce pygmée ! Quelle gloire, pour moi, d'avoir fait trembler ce héros qui a fait trembler la terre !

« Vous avez aussi été dénoncés, mes chers confrères, j'en suis sûr, car j'ai lu vos noms ; tout le conseil était sous l'anathème, mais on ne vous accusait que de fortifier les mauvaises impressions que je suggérais à M. l'Evêque. C'était moi le principal acteur dans la pièce. Vous voyez ce que cela m'a valu. Je crains que ce voyage ne me coûte fort cher. Cependant, j'ai quelque lueur d'espérance que le Gouvernement viendra à mon aide ; M. l'Evêque d'Orléans et M. Portalis me l'ont dit. Deux grandes autorités, mais hélas ! très faibles, car plusieurs fois elles m'ont assuré que mon affaire allait être terminée, et elle ne finit pas.

« Vous avez dû être contents de la réponse du Cardinal Légat à vos deux questions. J'ai causé avec son théologien, qui est un saint homme, très instruit ; il ne parle que le langage de l'Ecriture ; il gémit profondément sur les malheurs de l'Eglise de France. Son avis n'est pas toujours suivi dans les décisions du Légat. Celui-ci ne sait rien refuser, ce qui désole son docteur.

« Je ne crois pas avoir parlé à notre vénérable Doyen (M. de L'Archantel), de la première lettre qu'il a eu la bonté de m'écrire. Je fus de suite en faire la lecture à M. André (frère de l'Evêque) ; il me pria de la lui laisser, et il la communiqua sur-le-champ à qui il appartenait. Ce digne frère de notre Seigneur Evêque a mis dans cette affaire toute la chaleur d'un cœur excellent, et comme il a du crédit et des moyens, je ne doute pas qu'il n'ait été très utile à notre cause ; il s'intéresse aussi beaucoup pour moi, il importune M. Portalis. J'attens en patience ; je suis même déterminé à prolonger mon séjour à Paris, si M. l'Evêque le juge à propos ; c'est l'avis de M. l'Evêque d'Orléans (de grâces n'en parlez pas !).

« Je voudrais que vous vous hâtiez d'envoyer ici votre travail pour les cures ; je le répète, le Préfet n'a pas le droit de l'arrêter ; il peut y joindre ses observations, rien de plus. Il *faut* que M. l'Evêque le lui dise, et qu'il lui déclare que s'il tarde trop, il va en envoyer une autre copie au gouvernement, sauf à y joindre ensuite les observations de M. le Préfet et les siennes. On me fait espérer qu'on n'aura pas égard à la circulaire de Portalis, et que les nominations faites par M. l'Evê-

que seront maintenus pour la plupart. On doit s'attendre que quelques-unes seront réformées. Si je reste ici, vous m'enverrez tout ce qui me sera nécessaire pour faire triompher la justice et la vérité, et je me mettrai en mille morceaux pour obtenir le succès.

« Il me reste, messieurs et très chers confrères, à vous remercier des visites fréquentes que vous voulez bien rendre à ma bonne mère ; elle en est bien reconnaissante, je crois que je le suis autant qu'elle...

« On m'a lu hier une lettre de Quimper, du 7, qui me fait craindre que M. l'Evêque n'ait pas reçu mes lettres ; je lui en ai écrit deux depuis quinze jours. Je serais très fâché qu'elles fussent tombées dans les mains de nos bons amis. Je n'ose pas toujours adresser à notre président, lui-même peut bien aussi être suspect... Adieu ! Priez pour votre pauvre petit frère exilé à Paris ; jadis, c'était à Quimper-Corentin. A propos de Corentin, je n'ai pas manqué de m'unir à vous, à notre prélat, pour célébrer, le 12, la fête de notre saint Patron, et je continue toute l'octave. Jamais nous n'eûmes plus besoin de sa protection.... »

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir[r] : ***M. George Fonsegrive.***

Sommaire du N° du 1[er] Avril 1898.

Etienne Vacherot, OLLÉ-LAPRUNE. — *Vers la Clarté* (fin), CLAUDE JOUFFROY. — *Les Victimes de Boileau* : L'Abbé de Cassagnes, ABBÉ BUISSON. — *A la recherche de la volonté nationale*, GEORGES GOYAU. — *Deux poètes maritimes*, JEAN ROLLAND. — *Revue littéraire* : « Paris » par Emile Zola, CAMILLE VERGNIOL. — *Chronique dramatique*. — *Odéon* : Juan de Manara. — *Gymnase* : Mariage bourgeois, EMILE DE SAINT-AUBAN. — *Chronique politique*. — *Nouvelles scientifiques et littéraires*. — *Bibliographie*. — *Revue des Revues*.

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire de la livraison du 5 Avril 1898.

I. Les Elections, par le P. J. BRUCKER. — II. La Chine et l'Europe ; A propos d'un article de la *Revue des Deux Mondes* (deuxième article) par le P. L. GAILLARD. — III. Les altérations de la personnalité, par le P. L. ROURE. — IV. Pénétration russe en Asie ; Asie centrale (suite), par le P. H. PÉLOT. — V. De l'émigration, par le P. J.-B. PIOLET. — VI. Bourdaloue inconnu (fin), par le P. H. CHÉROT. — VII. Evolution et matérialisme, par le P. B. GAUDEAU. — VIII. Livres.

Philosophie : *J.-M. Baldwin*. Le développement mental chez l'enfant et dans la race. — *G. Tarde*. L'opposition universelle. — *H. Bergson*, Matière et mémoire. — *J. Brochard*, De l'erreur. — *P. Gonthier, S. S.*, Règlement de vie sacerdotale. — *Marquis de Ségur*, Lettres de Mgr de Ségur à ses fils spirituels. — *Abbé J. Laval*, L'Eglise et la paroisse de Saint-Clément (en Lorraine). — *Dom Heurtebize et R. Triger*, Sainte Scholastique. — *L. de La Brière*, Champollion inconnu. — *C. de Ribbe*, La Société provençale à la fin du moyen âge. — *Comtesse de Ségur*, lettres d'une grand'mère. — *Comtesse L. de Courville*, Amitiés d'enfants ; Marmiton.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vicomtesse de Pitray, Limace et Brouillonne. — *J.-B. Domecq,* Memento des classique français et de la littérature française.

IX. Evénements de la quinzaine.

MOIS DE MARIE extrait des écrits des Saints et des Auteurs ascétiques, par M. l'abbé MORÈRE, curé-doyen de Revel (Haute-Garonne). In-32 (376 pages), Prix : *franco :* **1 fr. 50.**

Extrait du rapport présenté à Monseigneur l'Archevêque de Toulouse par l'Examinateur de cet ouvrage : « Ce mois de Marie peut être considéré comme « un beau travail. Il est remarquable par les idées originales, touchantes et « profondes qui y sont développées. Composé en grande partie d'extraits de « divers auteurs, c'est, à la vérité, plutôt une mosaïque qu'un tableau, mais « il est néanmoins très intéressant.

« Cet ouvrage ressemble peu à ceux qu'on connaît déjà, et il pourra être « utile aux prêtres, soit pour les inspirer s'ils ont à prêcher, soit pour leur « fournir un sujet de lecture aux fidèles. »

Anémie. — Chlorose. Pâles Couleurs.

Maladies des Femmes.

Véritables PILULES DE VALLET

Approuvées par l'Académie de Médecine de Paris

DOSE : 1 à 5 Pilules avant chaque repas.

Les VÉRITABLES PILULES VALLET sont **BLANCHES** et sur chacune d'elles est imprimée en noir la signature **VALLET.**

Flacon, **3** *fr. — Demi-flacon,* **1 fr. 50.**

Mme L. FRERE (A. CHAMPIGNY et Cie) *19, r. Jacob,* **PARIS**

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

ROYAUME DE ROUMANIE

Emprunt de Fr. 180.000.000 Rente amortissable 4 0/0

CONVERSION DE LA RENTE 5 0/0 DE 1875

Obligations de Fr. 500 amortissables au pair en 60 années et exemptes de tous impôts roumains présents et à venir.

Prix d'Émission : 93 0/0

Soit Fr. 465 par titre de Fr. 500 jouissance 1er Mai 1898

Payables **5** 0/0, soit Fr. **25** en souscrivant et le solde à la répartition, ou **20** 0/0 à la répartition et le solde au plus tard le 10 Juillet 1898

LES DEMANDES DE SOUSCRIPTION ET DE CONVERSION SONT REÇUES **jusqu'au Vendredi 15 Avril 1898**

A la **BANQUE DE PARIS & DES PAYS-BAS ;**
Au **COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS ;**
A la **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** pour fav. le dévelopg. du Comm. et de l'Indus. en France ;
Et dans les Agences et chez les Correspondants de ces Établissements.

S'y adresser pour tous renseignements.

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, SR** — *rue Kéréon, 3*
QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. SAUVAGE voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE,** prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Breguet,* etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

L'UNION VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES
72, rue de Rennes, près St-Sulpice, PARIS. Suisses, Bedeaux, Enfants de chœur, Linge d'église, Chapeaux. — Demander le grand Catalogue.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

45, rue Kéréon, QUIMPER **PÊCHE FRÈRES** *45, rue Kéréon, QUIMPER*

Aux prix les plus modérés :

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.
NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION
ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

N. B. — PIERRE PÊCHE, *seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.*

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

ARTICLES POUR ECCLÉSIASTIQUES

MICHEL QUÉINEC

QUIMPER, 11, rue Keréon (près la Cathédrale).

CHAPEAUX castor de Lyon, de laine, de mérinos ; **Barrettes** ; **Ceintures** : **Rabats** ; **Faux-cols** en caoutchouc et en toile ; **Mouchoirs** blancs et couleurs.

Fournitures pour réparations de soutanes et douillettes : **Boutons, Agrafes, Fil, Ganse.**

Un grand choix de **Foulards** noirs et autres.

Articles de voyage et **d'entrée scolaire** : *Malles, Valises, Sacs à main et à courroie* en tous genres, *Sacoches.*

Je tiens, pour mes compatriotes de la campagne, tout ce qui est nécessaire à leur habillement : *Chapeaux, coton, drap, laine,* etc.

VINS DE BORDEAUX

HENRI BOUTIN, Propriétaire

Fournisseur du Clergé et des Communautés, **VILLENAVE D'ORNON** (Gironde)

Échantillons et Prix franco.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**

Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — D' ROFF

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser

DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

13e ANNÉE. Vendredi 22 Avril 1898. N° 16.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMERO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE. — *I.* Le temps pascal.

II. Chronique du diocèse : Mission recommandée ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine ; Nomination dans le clergé ; Nécrologie ; Les communions pascales ; St-Brieuc.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; La fête de Jeanne d'Arc ; Le Cardinal Taschereau ; La laïcisation dans les colonies ; Les divorcés devant l'Eglise, etc.

IV. Les Enfants-Nantais (à suivre).

V. Restauration du culte dans le diocèse de Quimper (à suivre).

VI. Bibliographie.

VII. Annonces et avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 24 Avril. — S. Fidèle de Sigmaringen, Martyr ; double. Rouge. Mémoire du Dimanche.

Vêpres de S. Marc, Evangéliste. Double de 2e classe. Rouge. Mémoire de S. Fidèle.

Lundi, 25. — S. Marc, Evangéliste. Double de 2e classe. Rouge. Procession comme aux jours des Rogations. Violet.

Mardi, 26. — S. Clet et S. Marcellin, Papes, Martyrs ; semi-double. Rouge.

Mercredi, 27. — Office du jour ; Blanc. ou Office votif de S. Joseph ; Semi-double. Blanc.

Jeudi, 28. — S. Paul de la Croix, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 29. — S. Pierre de Vérone, Martyr. Double. Rouge.

Samedi, 30. — Ste Catherine de Sienne, Vierge. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plouider..... 26, 27, 28, 29 et 30 Avril.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le temps pascal.

La période des cinquante jours qui séparent la fête de Pâques de celle de la Pentecôte, a constamment été l'objet d'un respect tout spécial dans l'Eglise. La première semaine, consacrée plus spécialement aux mystères de la Résurrection, devait être célébrée avec une pompe spéciale ; mais le reste de la cinquantaine n'a pas laissé d'avoir aussi ses honneurs. Outre l'allégresse qui plane sur toute cette partie de l'année, et dont l'*Alleluia* est l'expression, la tradition chrétienne assigne deux usages particuliers au temps pascal, qui servent à le différencier du reste de l'année. Le premier consiste dans la défense de jeûner durant les quarante jours ; c'est l'extension du précepte antique qui prohibe le jeûne au dimanche ; toute cette joyeuse période devrait être considérée comme un seul et unique dimanche. Les Règles religieuses les plus austères de l'Orient et de l'Occident acceptèrent cette pratique, qui paraît remonter au temps des Apôtres. L'autre observance spéciale, et qui s'est conservée littéralement dans les églises de l'Orient, consiste à ne pas fléchir les genoux dans les offices divins de Pâques à la Pentecôte. Nos usages occidentaux ont modifié cette pratique, qui a régné chez nous durant des siècles. L'Eglise latine a admis depuis longtemps la génuflexion à la messe dans le temps pascal ; et les seuls vestiges qu'elle ait conservés de l'ancienne discipline à ce sujet, sont devenus presque imperceptibles aux fidèles qui ne sont pas familiarisés avec les rubriques intimes du service divin.

Le temps pascal est donc tout entier comme un seul jour de fête ; c'est ce qu'attestait Tertullien dès le IIIe siècle, lorsque, reprochant à certains chrétiens sensuels le regret qu'ils éprouvaient d'avoir renoncé par leur baptême à tant de fêtes qui décoraient l'année païenne, il leur disait : « Si vous aimez les fêtes, vous en trouvez chez nous ; non pas des fêtes d'un jour, mais de plusieurs. Chez les païens, la fête est une fois célébrée pour l'année ; pour vous maintenant, autant de huitième jour, autant de fêtes. Additionnez toutes les solennités des gentils, vous n'arriverez pas à notre cinquantaine de la Pentecôte. » (1) Saint Ambroise, écrivant pour les fidèles sur le même sujet, fait cette remarque : « Si les juifs, non contents de leur sabbat hebdomadaire, célèbrent un autre sabbat qui dure toute une année, combien plus devons-nous faire pour honorer la résurrection du Seigneur ! Aussi, nous ont-ils appris à célébrer les cinquante jours de la Pentecôte comme partie intégrante de la Pâque. Ce sont sept semaines entières ; et la fête de la Pentecôte en commence une huitième. Durant ces cinquante jours, l'Eglise s'interdit le jeûne, comme au dimanche où le Seigneur est ressuscité ; et tous ces jours sont comme un seul et même dimanche. » (2)

Dom P. GUÉRANGER.

(1) *De Idolatria*, cap. XIV.
(2) *In lucam*, lib. VII, cap. XXV.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Mission recommandée : PLOUGOURVEST, du 1er au 15 Mai. — Président, la 1re semaine, M. Godec, curé d'Elliant.

Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine.

Avril.	Matin.	Soir.
Dimanche, 24.	. . . . .	La Feuillée. Botmeur. Brennilis.
Lundi, 25 . .	Plouyé	Collorec.
Mardi, 26 . .	Plonévez-du-Faou, Le Cloître-Pleyben	Loqueffret. Lannédern.
Mercredi, 27 .	Brasparts. Saint-Rivoal.	Lopérec.
Jeudi, 28 . . .	Quimerc'h	Le Faou.
Vendredi, 29.	Rosnoen. Logonna-Quimerc'h	Landévennec.
Samedi, 30. .	Argol.	
Mai.		
Dimanche, 1er	Camaret.	

Nomination dans le clergé. — Par décision de Monseigneur : M. Braouézec, aumônier du Cimetière de Brest, est nommé recteur de l'Hôpital-Camfrout, en remplacement de M. Tourbiez, démissionnaire pour cause de santé.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières, M. Thomas, ancien chapelain du Relecq, décédé à la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol, à l'âge de 77 ans.

Les communions pascales. — Nous avons déjà dit le spectacle édifiant et consolant que présentaient les églises paroissiales de Quimper, au matin de Pâques ; nous aurions voulu pouvoir donner des détails semblables sur les messes de communion dans d'autres villes du diocèse ; ce que nous avons entendu dire est de nature à nous convaincre, de plus en plus, du mouvement général de retour aux pratiques chrétiennes ; mais nous avons à le constater tout particulièrement pour la paroisse de Concarneau ; le grand mouvement religieux commencé avec la *messe des hommes*, continué par la Mission, s'est encore manifesté à la communion générale des hommes, le jour de Pâques. Nous sommes de ceux que cette action de la grâce n'étonne pas ; nous avions toujours espéré que Concarneau redeviendrait ce qu'il a été autrefois ; néanmoins, nous aurions cru être téméraire en comptant sur une transformation si prompte et si générale, surtout quand un des éléments les plus indispensables fait toujours défaut ; mais si l'église manque encore, les prophètes de malheur peuvent du

Archives diocésaines de Quimper et Léon

moins constater que le jour où elle s'ouvrira bien vaste, il sera possible et facile de la remplir. En attendant ce jour désiré, que Dieu récompense ceux qu'il a choisis pour être, auprès de ce peuple, les représentants de son autorité et de sa bonté !

Ergué-Gabéric. — Vendredi, 6 Mai prochain, le service anniversaire du regretté M. Taridec, mort vicaire de Plouvorn, sera chanté à 10 heures du matin, en l'église paroissiale d'Ergué-Gabéric.

Saint-Brieuc. — **Profession au Saint-Esprit.** — La profession du 13 Avril 1898 marquera dans l'histoire de la Congrégation des Filles du Saint-Esprit. Comme pour manifester l'urgence des importants travaux qui s'exécutent à l'heure actuelle à la Maison Principale, pour la construction d'un noviciat, la chapelle s'est trouvée insuffisante pour la nombreuse assistance de prêtres et de fidèles, accourus de tous les points de la Bretagne, comme il était facile de le reconnaître à l'étonnante variété des costumes. Aussi la procession s'est dirigée à travers les couloirs du bâtiment central vers la grande salle transformée en sanctuaire. Ses grandes baies ouvertes sur la campagne, ses fresques représentant l'Annonciation et le Couronnement de la Vierge, son autel improvisé, enveloppé dans un massif de verdure, ses vastes proportions, sa voûte arrondie, formaient un cadre en harmonie avec la solennité du jour et la foule immense de parents, de prêtres et de religieuses. Rien ne manquait à l'éclat de la fête et le brillant soleil d'un beau jour de printemps répandait à flots ses rayons dans la vaste enceinte.

Quarante et une novices ont fait profession en ce jour ; jamais encore ce chiffre n'avait été atteint dans la Congrégation du Saint-Esprit.

Voici les noms des quinze nouvelles religieuses qui appartiennent à notre diocèse :

Sœur Eusèbe de la Croix (Queffellec), de Braspartz ;
Sœur Paul de la Croix (Cabon), de Plouguerneau ;
Sœur Jean de Saint-Joseph (Kervella), de Plouguerneau ;
Sœur Saint-Antoine de Padoue (Minoc), de Kernouès ;
Sœur Guillaume de Sainte-Anne (Lannon), de Plouider ;
Sœur Alain du Sacré-Cœur (Le Rest), de Scaër ;
Sœur Cécile-Marie (Salou), de Ploudaniel ;
Sœur Auguste du Saint-Esprit (Cloarec), de Carhaix ;
Sœur Saint-Marc (Souben), de Mahalon ;
Sœur Donatienne-Marie (Larour), de Pouldergat ;
Sœur Joseph-Aurélien (Caër), de Saint-Pol-de-Léon ;
Sœur Yves (Le Coz), de Plouescat ;
Sœur Pierre-Stanislas (Messager), de Plounéour-Trez ;
Sœur Sainte-Odith (Kervran), de Plougonvelin ;
Sœur Marie-Théodoret (Nicolas), du Folgoët.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Comme on le verra par la lettre et la dépêche suivantes, reçues l'une et l'autre par le journal l'*Univers*, la santé du Souverain Pontife continue à lui être providentiellement conservée.

Rome, 10 avril. — En ce jour de la solennité de Pâques, le Saint-Père, à l'exemple du Sauveur ressuscité, a voulu consoler par sa présence, un grand nombre de fidèles. Plus de quinze cents personnes de toutes nationalités ont été admises, ce matin, à assister à la messe du Pape dans la chapelle Sixtine et à y recevoir ensuite la bénédiction papale qui, autrefois, à pareil jour, était solennellement donnée *Urbi et orbi*.

Du moins les prières des cœurs fidèles, unies à celles du Vicaire de Jésus-Christ, continuent de faire descendre cette bénédiction sur tous les hommes de bonne volonté, pour assurer au monde les bienfaits de la paix, selon le vœu suprême du Sauveur ressuscité : *Pax vobis !*

Tous ceux qui ont assisté ce matin à la messe de Léon XIII ont été heureux de constater que, malgré les graves préoccupations de son ministère apostolique, il demeure vaillant de corps et d'esprit, soutenant ainsi les plus chères espérances de l'Eglise.

Rome, 13 avril. — Le Souverain Pontife a, ce matin, admis à sa messe, célébrée dans la chapelle Sixtine, 1200 personnes, parmi lesquelles 300 pèlerins polonais. Sa Sainteté a reçu ensuite les chefs du pèlerinage, notamment les princes Lubomirski.

Mgr Schirmunt a lu une adresse latine à Léon XIII qui a répondu également en latin, faisant l'éloge de l'attachement des Polonais envers la papauté.

La fête de Jeanne d'Arc. — On avait un peu espéré que cette fête serait votée par la législature actuelle. Mais les loges maçonniques veillaient. Lorsque, après avoir séjourné dans les cartons, le projet sénatorial est enfin venu à l'ordre du jour, quelques V .·. F .·. ont demandé, sous des prétextes ridicules, un premier ajournement, qu'ils ont obtenu. Depuis, toute une campagne a été menée dans les journaux inféodés à la secte, et enfin, l'urgence a été repoussée, par 307 voix contre 243. Cet ajournement est un rejet hypocrite.

Un républicain patriote, M. de Mahy, a flétri les « influences occultes qui pesaient sur la Chambre ». L'allusion était transparente. Il est évident que les 307 sont ou des francs-maçons ou des députés qui ont peur d'être combattus par les Loges, aux prochaines élections.

Par une coïncidence singulière, ces élections auront lieu justement le 8 Mai, anniversaire de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc. Puisse ce jour être pour la France la date et le signal d'une autre délivrance !

(*Semaine* de Vannes.)

Archives diocésaines d Quim per et Léon

Le Cardinal Taschereau. — On lit dans l'*Univers* du 15 Avril :

« Le cardinal Taschereau, archevêque de Québec, est mort la nuit dernière après une longue maladie. Il était né le 17 Février 1820 au Canada, dans la paroisse de Sainte-Marie-de-la-Beauce. De bonne heure, il entra au Séminaire de Québec, puis vint à Rome pour suivre les cours de l'Université grégorienne. Après de brillantes études, M. l'abbé Taschereau retourna à Québec où il donna, pendant plusieurs années, un enseignement remarquable. Puis les missions attirèrent son zèle, qui fut admiré, notamment à la Grosse-Ile, ravagée par une épidémie de fièvre typhoïde. Atteint lui-même, M. Taschereau faillit succomber. Il reprit ensuite l'enseignement au Séminaire et revint à Rome, en 1852, pour y recevoir le titre de docteur en droit canonique. Vers 1860, M. Taschereau était recteur du Grand-Séminaire et vicaire général de l'archevêque de Québec, qu'il accompagna au Concile en qualité de théologien. Il fut élu à ce siège, le 24 Décembre 1870. Ses travaux et son apostolat lui valurent de recevoir la pourpre au Consistoire du 7 Juin 1886. Le Cardinal meurt entouré d'une respectueuse affection, après une vie tout entière consacrée au bien. »

Tout en souscrivant de grand cœur à ce juste éloge d'un grand Prélat, nous ne saurions cependant oublier que la presse catholique jugea très diversement l'immixtion du cardinal Taschereau, dans la scission du diocèse des *Trois Rivières*, à une époque où cet évêché, suffragant de la métropole de Québec, avait pour titulaire le saint et vénéré Mgr Laflèche. Sans prendre parti dans une affaire aussi délicate, et en croyant aux meilleures intentions chez le Cardinal, nous ne saurions souscrire à un éloge si mérité, sans y joindre une réserve nécessaire pour l'honneur d'un des plus admirables missionnaires de ce siècle.

La laïcisation dans les colonies. — Extrait d'une lettre publique écrite, le 4 Décembre 1897, par un habitant de Tahiti (Océanie), au président et aux conseillers généraux de la colonie.

Après avoir indiqué qu'il a peu de confiance dans la compétence du directeur de l'intérieur de la colonie, pour les choses de l'instruction publique, M. Orsini ajoute textuellement :

. . . . . .

« Je n'en veux pour preuve que l'acte rendu sur sa proposition, et qui a pour but de nous donner l'instruction publique, gratuite, laïque et obligatoire.

« Tout le monde ici, sauf lui, peut-être, et vous, Messieurs, qui le suivez servilement dans cette voie, peut prédire quel sort est réservé à cet acte. Il avortera misérablement, mais non sans nous susciter d'abord de lourdes et inutiles dépenses.

« Si en France les écoles publiques, laïques, gratuites et obligatoires ont leur utilité, ce qui est contestable, à Tahiti elles sont *impolitiques* et *parfois antifrançaises*.

« A ne s'en tenir qu'à la manière dont fonctionnent celles qui existent dans les districts, on peut dire que ce *sont des lieux publics de démoralisation et de débauche enfantine*. J'en parle par expérience, car j'ai dû retirer d'une école du gouvernement la petite fille que j'élève, et nulle puissance au monde ne pourra me contraindre à l'y faire entrer de nouveau. L'essai que j'en ai fait m'a suffi. . . . . .

« *Signé* : ORSINI. »

Les divorcés devant l'Eglise. — Nous empruntons ce qui suit aux avis insérés par Monseigneur l'Évêque de Versailles, à la suite de son Mandement pour le Carême :

« Le grand nombre des divorces prononcés chaque année dans les départements de la Seine et de Seine-et-Oise oblige les pasteurs des âmes à une vigilance assidue pour maintenir l'exacte observation des lois canoniques.

« Le divorce ayant été déclaré illicite non seulement par les lois de l'Église, mais par Notre-Seigneur lui- même dans le saint Evangile, aucune dispense ne peut être accordée à ceux qui voudraient contracter un nouveau mariage tant que survit le conjoint dont ils se sont séparés. Quant aux divorcés qui ont contracté un nouveau mariage devant l'officier de l'état civil, tant que le premier lien subsiste, ils sont aux yeux de l'Église des pécheurs publics, et par conséquent, il faut avec douceur, mais avec fermeté, leur appliquer les règles prescrites par le droit ecclésiastique, c'est-à-dire qu'on ne peut les admettre aux baptêmes comme parrains et marraines, ni témoins aux mariages, et qu'on ne peut leur accorder les honneurs de la sépulture chrétienne, à moins qu'ils n'aient donné des signes de repentir avant leur mort. »

Beaucoup de personnes s'ennuient aux Vêpres. Pourquoi ?

Parce qu'elles ne chantent pas. Les psaumes et les offices de l'Eglise sont faits pour être chantés. Le chant des psaumes est si simple et si beau, que tout le monde y peut prendre part.

Il n'est point de prière plus efficace que la psalmodie catholique, pourvu toutefois que l'on se rappelle en chantant que ce sont des prières qu'on récite et que, par conséquent, l'on chante du fond du cœur et non pas seulement du bout des lèvres.

Il faut exciter en son cœur, en récitant les psaumes, les sentiments religieux qu'ils expriment. (*Semaine* de Rennes.)

Une prière pour les pauvres âmes que le monde oublie. — « Souvenez-vous, Seigneur, de votre clémence et de vos éternelles miséricordes. Ayez pitié des pauvres âmes qui n'ont point auprès de vous d'intercesseur particulier, et qui, tombées dans l'oubli de leurs amis ou de leurs proches, par suite de la longueur du temps, de la pauvreté, de la négligence des vivants, n'ont, au milieu de leurs souffrances, d'autre consolation, d'autre espoir que

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'avoir été créées à votre image et ressemblance. Vous, du moins, Seigneur, considérez leur travail, voyez leurs tourments. Inclinez sur elles vos yeux compatissants. C'est à vous que ces pauvres âmes sont abandonnées : soyez leur soutien dans la détresse. Pardonnez-leur, Seigneur ; défendez en elles et votre création et votre rédemption. Tendez-leur la main ; délivrez-les des peines, des supplices du purgatoire, et conduisez-les au lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix. *Amen.* » *(Missel antique de Cologne.)*

Les Enfants-Nantais.

(SUITE)

La dévotion des Evêques de Nantes pour les martyrs qui avaient illustré leur Eglise, devait se manifester encore par le choix de leur sépulture auprès de leurs restes bénis. Comme Carmundus et Epiphanius, Déomar sollicita cet honneur (dans la seconde moitié du VIIIe siècle). Les seigneurs laïques ne manifestèrent pas moins leur touchante dévotion, et le comte de Nantes, Hoël, ayant été tué à Roncevaux, aux côtés de Rolland, son corps fut transporté en Bretagne pour y être inhumé près des Enfants-Nantais.

En 896, l'évêque Landranus, en 906, l'évêque Foulcher, vinrent aussi y dormir leur dernier sommeil. Ces deux pontifes avaient fait preuve d'un grand zèle et d'une louable indépendance pour empêcher l'église des saints Donatien et Rogatien de devenir un simple bénéfice d'une abbaye éloignée, située hors de Bretagne. Il est fort probable, d'ailleurs, que les moines de Saint-Médard de Soissons, et de Bourgdéols se soucièrent peu de venir s'établir à Nantes, à une époque où les incursions des Normands dans cette ville semblaient devenir périodiques.

Nous qui savons, dans notre Basse-Bretagne, quelles précautions prirent nos pères pour soustraire les reliques de nos principaux Saints aux outrages des barbares, nous nous demandons naturellement ce que firent les Nantais pour sauver les reliques qui étaient le *palladium* de leur cité. — Chose presqu'incroyable, cette question reste sans réponse. Malgré les horribles ravages des *Hommes du Nord*, malgré la destruction de la cathédrale et des autres églises de la ville, le massacre de l'évêque saint Gohard et de son peuple fidèle, les ossements vénérés des deux frères furent conservés, sans que personne sache à qui est due cette conservation.

C'est pendant cette période des invasions normandes (période qui dura un siècle entier), que se produisit un fait miraculeux, raconté par la chronique de Saint-Brieuc *(chronicon Briocense)*, document d'une haute valeur, que nous avons eu autrefois mainte occasion de citer, dans la *vie* de saint Corentin : un malheureux, poursuivi par les Normands, courait se réfugier dans l'église des deux Saints ; mais il était loin du but, et ses forces l'abandon-

naient, quand, voyant un gros arbre, il s'en approcha ; l'arbre s'ouvrit pour lui offrir une retraite, se referma, et ne s'ouvrit de nouveau pour lui rendre la liberté, que quand les ennemis furent bien loin.

Vers la fin du XIe siècle, le siège de Nantes est occupé par un Cornouaillais : Bénédict ou Benoît, qui avait été d'abord moine de Landévénec, puis abbé de Sainte-Croix de Quimperlé. Il obtint du Souverain Pontife que les bénédictins de Bourgdéols devraient renoncer à toute prétention sur l'église des Saints Donatien et Rogatien.

Et maintenant, nous avons à parler de la mise en honneur des Reliques de nos martyrs : jusqu'au XIIe siècle, ni les documents écrits, ni la tradition ne nous ont parlé de la manière dont elles ont été vénérées. Nous citons ici textuellement le livre de M. l'abbé Jarnoux.

« En 1145, vers la fin du règne de Conan III, dit le Gros, eut lieu la translation solennelle et définitive des corps saints de Donatien et de Rogatien. La liturgie nantaise a gardé le souvenir de cette grande fête, et chaque année, le 16 octobre, elle en célèbre la glorieuse mémoire.

« Le cardinal Albéric, évêque d'Ostie et légat du Saint-Siège, venu en Bretagne pour régler les différents survenus entre l'archevêque de Dol et le métropolitain de Tours, présida la cérémonie. En outre, l'évêque de Nantes, Itérius, avait réuni pour cette circonstance de nombreux évêques, parmi lesquels on cite Hugues, archevêque de Rouen. Une foule immense de clergé et de fidèles accourut prendre part à cette grande manifestation.

« Quel était le but d'Itérius ?

« Reconnaître d'abord et constater l'authenticité des reliques ; puis consacrer, aux yeux de tous, la sentence rendue en 1092, en appelant à prendre part à la translation le représentant du Saint-Siège ; enfin rehausser la gloire de nos SS. patrons. « Il convenait, dit un vieux manuscrit de la bibliothèque Sainte-Geneviève, que les princes de la cité fussent honorés dans la basilique du Prince des Apôtres. »

« Princes de la cité ! Ce nom que l'évêque Itérius décernait aux deux Martyrs, la tradition et la dévotion populaires le leur donnaient encore. On disait : Monseigneur saint Donatien, Monseigneur saint Rogatien, comme du souverain temporel on disait : Monseigneur le Duc.

« Les rois et les princes bretons étaient loin d'être offusqués de cette appellation respectueuse. Eux-mêmes la consacraient par leurs prétentions. En effet, dans plusieurs actes écrits de ce temps, ils affirment que la Maison de Bretagne a pour ancêtres les saints Donatien et Rogatien. Quand arrive le 24 mai, c'est pour eux une fête de famille. L'année 1451, un arrêté retarda l'ouverture des Etats à Vannes, à raison de la proximité de la fête nantaise. Le Duc et la Duchesse voulaient y assister, et, de plus, ne pas nuire

Archives diocésaines de Quimper et Léon

à l'éclat de la cérémonie en appelant au loin la noblesse et les principaux notables de la cité.

« Les reliques occupèrent à la Cathédrale la place d'honneur. Deux siècles plus tard, nous les retrouvons, en effet, sur l'autel majeur de l'église de Nantes, renfermées dans une châsse très précieuse, toute couverte d'or, d'argent et de pierreries d'un grand prix. Ces détails ont été conservés dans le compte-rendu d'une reconnaissance solennelle des reliques, faite en l'année 1456.

« Ce compte-rendu est trop intéressant, trop pénétré dans toutes ses lignes de l'amour et de la popularité de nos Saints pour que nous ne le donnions pas dans son entier.

« Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Amen.

« Que ces pages soient écrites pour la génération future, et le peuple qui viendra louera le Seigneur ; car il a daigné abaisser ses regards du haut des cieux et les reposer sur la terre.

« Le Dieu tout-puissant et miséricordieux, qui n'a laissé aucune époque sans lui donner les témoignages de sa vérité, a bien voulu dans sa bonté révéler aux temps présents qui déclinent vers le soir du monde, un trésor très précieux, caché dans la ville de Nantes et dont nous nous proposons de parler pour la gloire du saint Nom de Dieu, pour celle des saints qui lui ont plu dès l'origine du monde et dont la mort est précieuse à ses yeux ; et spécialement pour l'honneur des bienheureux martyrs Donatien et Rogatien, qui, nés de parents illustres, dans cette même ville de Nantes, ont souffert le martyre pour la foi du Christ, sous les empereurs Dioclétien et Maximien.

« Nous voulons raconter comment leurs saintes reliques ont été exaltées dans notre temps, afin que désormais, le peuple qui viendra louer le Seigneur et que nos descendants puissent dire avec raison comme le prophète : Nos pères ont raconté les merveilles que le Seigneur a opérées dans leur temps dans les jours anciens.

« Or il y avait, de toute antiquité, sur l'autel majeur de l'église de Nantes, une châsse très précieuse toute couverte d'or, d'argent et de pierreries d'un grand prix, fabriquée avec un art admirable et décorée d'une grande quantité d'images et de peintures. On a coutume de la nommer la châsse des SS. Donatien et Rogatien, parce que, ainsi qu'on le raconte de père en fils, les corps vénérés de ces saints y sont renfermés. Cependant, personne ne conservait le souvenir, nul écrit ne rapportait, sous quelle forme, par qui, et dans quels temps les susdits corps furent placés là.

« Sur le côté de cette châsse on lisait ces deux vers :

« *Continet hic tumulus fratrum sacra Corpora, quorum*
« *Obtineat populus meritis, hic, regna polorum.*

« A l'extrémité antérieure on lisait : Saint Donatien, et à l'autre : Saint Rogatien.

« C'est un usage très-ancien dans ladite église, qu'après avoir

offert l'encens devant le Corps du Christ au grand autel, on passe aussitôt derrière ledit autel et l'on encense aussi cette châsse.

« Les pères racontent également à leurs enfants qu'un évêque, dont on ignore le nom, ayant tenté autrefois d'ouvrir cette châsse, et, au moment où sa main téméraire osait se porter sur elle, tout à coup sa tête se tourna la face du côté du dos ; ce que je ne crois pas cependant, parce que je ne l'ai trouvé écrit nulle part. Si pourtant cela est arrivé, il faut croire que ç'a été par une punition de Dieu, qui le voyait porter audacieusement la main sur ces reliques, non pour les honorer, mais pour en enlever quelque partie ; ou bien encore parce qu'il ne voulut pas qu'on touchât alors à ces saintes reliques afin qu'elles fussent plus merveilleusement exaltées dans la suite.

« Il arriva donc que l'an du Seigneur 1456, l'indiction Ve, d'après le calcul des Gaules, la seconde année du pontificat de Notre Très-Saint Père en Jésus-Christ, Calixte III, élu Pape, par la Providence divine, Guillaume de Malestroit étant alors, par la grâce de Dieu, évêque de Nantes ; Charles VII, roi des Francs, en même temps que Pierre était l'illustrissime duc des Bretons ; il arriva, dis-je, que Guillaume de Launay, homme jouissant de grands biens et fort riche, poussé par sa piété, eut la pensée de faire restaurer à ses frais l'autel majeur de la susdite église de Nantes. Mais cela ne put se faire sans qu'on déplaçât la susdite châsse. Le bruit de ce déplacement étant parvenu aux oreilles du peuple et du clergé, le susdit Révérend Père, évêque de Nantes, en conféra avec son Chapitre, ainsi qu'avec plusieurs citoyens respectables, et l'on avisa qu'il était à propos d'ouvrir cette châsse, non pour en retirer des reliques, mais pour refaire ce qui était endommagé et pour exposer les reliques elles-mêmes à la vénération des fidèles et leur procurer plus d'honneur. Il fut donc résolu par le susdit Révérend Père et par son Chapitre, que le lundi après la Nativité du Seigneur, 27e du mois de décembre, jour férié à la gloire de Dieu et en l'honneur de saint Jean, apôtre et évangéliste, on procéderait à loisir à l'ouverture de ladite châsse.

(A suivre.)

RESTAURATION DU CULTE DANS LE DIOCÈSE DE QUIMPER

Mgr CLAUDE ANDRÉ (1802-1804)

(Suite)

Ce qui semble caractériser la politique religieuse du Consulat, c'est la préoccupation constante de prôner bien haut les bienfaits du Concordat, tout en s'appliquant à en atténuer les conséquences. Si l'on fait parade de la liberté rendue au culte, c'est pour l'escamoter par les mesures les plus mesquines. On en pourra juger, par les circulaires du Ministre des

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cultes, qui prennent souvent les allures d'une véritable homélie.

Le 26 Nivôse an XI (16 Janvier 1803), Portalis, « Conseiller d'Etat, chargé de toutes les affaires concernant les cultes », écrivait à M. l'Evêque de Quimper :

« Divers Préfets, citoyen Evêque, se plaignent de ce que l'on chôme, dans certains lieux, les fêtes supprimées, comme si elles ne l'étaient pas, et de ce que certains prêtres cherchent à cet égard à induire la multitude en erreur, par des exhortations qui ne sont que l'ouvrage d'un zèle aussi peu éclairé qu'indiscret.

« L'exhortation directement adressée aux fidèles pour les engager à célébrer des fêtes dont la suppression a été ordonnée est une infraction des lois de l'Eglise et de celles de l'Etat. Sans doute, les fêtes font partie de l'exercice du culte, mais leur nombre a toujours été fixé par de sages règlements, car quand la religion recommande par ses préceptes la cessation du travail, elle doit avoir égard aux besoins des hommes plus qu'à la grandeur de l'Etre qu'elle honore.

« Dans un grand Etat comme la France, il est indispensable, plus qu'ailleurs, de ne pas distraire les hommes des travaux utiles et nécessaires. Ce que l'industrie perdrait, la religion ne le gagnerait pas ; la trop grande multiplicité des fêtes serait ruineuse pour la société, et ruinerait à la longue le respect même que l'on doit aux cérémonies de la religion ; on sait, d'ailleurs, que tout ce qui favorise l'oisiveté favorise le vice.

« L'intérêt religieux et l'intérêt politique devraient donc déterminer les prêtres à se conformer exactement au décret qui réduit à quatre les fêtes qui doivent être chômées, indépendamment du dimanche. Malheur aux ecclésiastiques qui, se laissant séduire par de fausses apparences, ont la prétention d'être plus sages que la loi et plus chrétiens que l'Eglise.

« Je vous invite donc, citoyen Evêque, à éclairer sur cet objet important les prêtres de votre diocèse, et à prévenir désormais les contraventions dont on se plaint.

« Il est un autre abus moins manifeste. Certains Curés ne violent point ouvertement le décret portant suppression des fêtes, mais ils n'avertissent point le peuple qu'elles ne doivent pas être chômées, ou s'ils donnent cet avertissement, ils cherchent à le rendre inutile, en observant, dans les offices des fêtes supprimées, la même solennité que dans les autres. La multitude n'a pas le discernement de distinguer par la pensée des choses qui lui sont présentées avec le même appareil ; et il en résulte de grands inconvénients pour la société, car, dans les lieux où l'erreur est générale, la cessation des travaux est entière, et c'est un mal dont il est difficile de calculer toutes les suites. Ailleurs, il est des citoyens qui croyent qu'il

est de leur devoir de chômer la fête, il en est d'autres qui ne le croyent pas. Le Gouvernement est instruit que cette diversité d'opinions a amené dans les campagnes et souvent dans les petites villes des injures, des rixes, qui ont divisé les familles et qui ont dégénéré en scandale public.

« Je sais que les prêtres ne manqueront pas d'observer qu'ils ne forcent personne et qu'ils ne croyent pas devoir s'interdire à eux-mêmes des pratiques dont l'observance doit être abandonnée aux mouvements spontanés d'une piété active.

« Mais il est également vrai qu'il faut savoir s'abstenir des pratiques qui n'appartiennent point au fond de la religion, lorsqu'elles peuvent devenir une occasion d'erreur, de dispute et de trouble. Les vraies consolations de la piété sont dans le culte intérieur, qui ne s'est jamais interrompu. Mais dans tout ce qui concerne les cérémonies extérieures, une piété sage et éclairée se résigne toujours avec docilité à respecter les convenances et à éviter tout ce qui pourrait égarer les faibles.....

« Votre sagesse, citoyen Evêque, me garantit que vous vous empresserez de prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir toute dissension, tout abus, et pour empêcher que le vœu de l'Eglise et de l'Etat, sur la suppression des fêtes, soit méconnu ou éludé, au grand préjudice de l'intérêt de la société et même au préjudice de l'intérêt bien entendu de la religion.

J'ai l'honneur de vous saluer. « PORTALIS. »

(A suivre.)

Bonnes pensées.

— Vous pensez que Dieu vous gêne ? Non, il vous manque.
Mgr DUPANLOUP.

— Celui-là doit mourir avec douleur qui, après avoir trop cherché à être connu, meurt sans se connaître lui-même.

BIBLIOGRAPHIE

Nouvelles publications de R. HATON, éditeur, 35, rue Bonaparte, Paris.

EN VENTE DANS LES LIBRAIRIES CATHOLIQUES.

NOUVEAU MOIS DE MARIE des paroisses et des pensionnats, par M. l'abbé JUMEL, curé au diocèse d'Amiens. Un beau volume in-18 raisin, 252 pages, **1 fr. 25.**

Ce Nouveau mois de Marie offre une doctrine solide et est écrit dans un style sobre mais agréable.

Dans la plupart des ouvrages analogues, les traits rapportés à la fin de chaque méditation sont en quelque sorte traditionnels. De là, un peu d'ennui à entendre de vieilles histoires sans cesse ressassés. M. l'abbé Jumel l'a compris. Il a su découvrir dans l'histoire contemporaine plusieurs faits frappants où se manifeste d'une façon touchante la protection de Marie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

***

PHILOSOPHIE DE L'HOMME HEUREUX, par M. l'abbé Henry BOLO, Vicaire-général de Laval. Un beau volume in-12, **2 fr. 50.**

La *Philosophie de l'homme heureux* est un livre de haute et sérieuse valeur au point de vue philosophique et apologétique. Le système de l'abbé Bolo passe entre le pessimisme matérialiste de Schopenhauer et l'optimisme un peu fade de Lubbock. La thèse est curieuse, nouvelle et fort bien conduite: la logique en est finalement décisive. Tous les éléments du bonheur terrestre ont passé sous la plume incisive de l'auteur, même la gastronomie ! Tous ont été ramenés à deux principes certains et fort simples. Epictète, Ovide, Horace, Montaigne, Boëce et vingt autres y sont confrontés avec l'Evangile : il en résulte plusieurs conclusions des plus lumineuses. L'auteur aurait pu mettre en exergue de son livre cette parole que nous en extrayons : « Si l'on entre dans la maison de Dieu par des portes qui s'appellent : *Vérité, Beauté, Vertu*, on doit y entrer encore par celle qui a nom *Bonheur*. »

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

LA MAISON de FLEURS ARTIFICIELLES
A JEANNE-D'ARC, 144, rue du Bac, PARIS
si justement appréciée des abonnés de la « **Croix** », prévient qu'elle fait paraître un nouveau et très beau Catalogue, illustré de bouquets d'église, gerbes, plantes, auréoles, guirlandes, etc. Il sera envoyé gratis et franco sur demande.

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, **26** fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, **4 fr.** Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul**, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.



25 CENTIMES PAR JOUR peuvent créer un **Capital**, une **Rente**, doter un **Enfant** ou des **Œuvres** charitables. — Demander les tarifs de la Cie d'Assurances sur la Vie, le **GRESHAM** établie en 1854, à Paris, 30, Rue de Provence, dans ses immeubles. **RENTES VIAGÈRES**, aux taux de 8, 10, 12, 14, 16, 18 et 20 %, suivt l'âge.

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, SR** — *rue Kéréon, 3*
QUIMPER
HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. SAUVAGE voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE**, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers**, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Breguet*, etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

MIEUX VAUT TARD QUE JAMAIS

Nous lisons dans le Petit Parisien.

Il n'est jamais trop tard pour suivre un bon conseil : l'exemple de Mlle Félicienne Chevrier de Le Remanvillers par Ferdrupt (Vosges), suffirait, s'il en était besoin, à faire constater la véracité de ce vieux proverbe : si cette personne avait négligé pendant trop longtemps d'écouter un excellent conseil, elle ne peut que se féliciter aujourd'hui de l'avoir suivi.

« Depuis l'âge de 16 ans, nous dit-elle, je souffrais d'un point du côté gauche, ainsi que de maux d'estomac : je n'avais aucun appétit ; je ne mangeais presque rien et j'étais arrivée à un tel degré de faiblesse que j'étais persuadée de ma fin prochaine. Ces souffrances durèrent pendant dix-neuf ans ; je consultai tous les médecins du canton qui me firent suivre les traitements les plus divers sans obtenir la moindre amélioration. J'absorbai des quantités de remèdes de toutes sortes sans plus de résultat : chaque jour mes souffrances augmentaient. Cependant si j'avais écouté d'abord les conseils de mon frère Camille, je n'aurai pas souffert aussi longtemps ; souvent, en effet, il me vantait l'efficacité des Pilules Pink pour personnes pâles du Dr Williams dont il avait entendu parler. Mais j'étais tellement dégoûtée de tous les médicaments que je ne voulais pas plus de celui-là que d'un autre. Cependant ayant lu dans l'*Industriel Vosgien*, des lettres de personnes qui, gravement malades avaient été guéries par ces pilules, je me rangeai à l'avis de mon frère et en achetai trois boîtes pour commencer. Dès la deuxième je ressentis un mieux sensible, et à la troisième l'appétit me revint comme par enchantement en même temps que disparaissaient les maux d'estomac.

Six boîtes ont suffi pour guérir une maladie qui durait depuis dix-neuf ans. Aujourd'hui je suis en excellente santé et de belles couleurs ont remplacé mon teint blême. Un autre effet de ces pilules a été de me débarrasser d'une leucorrhée (conséquences de l'anémie), qui m'incommodait depuis plusieurs années.

Je dois ajouter que plusieurs personnes qui ont pris des pilules, sur notre recommandation s'en sont très bien trouvées. Aux grands maux, les grands remèdes.

Ceux qui feront usage des Pilules Pink en obtiendront les meilleurs résultats. Elles sont efficaces pour : anémie, paralysie, ataxie locomotrice, rhumatisme, sciatique, névralgie, danse de Saint-Guy, maux de tête, névroses, scrofules, etc. ; elles sont un régénérateur du sang et un tonique des nerfs. Elles redonnent de belles couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme et produisent sur les hommes une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les excès. En vente chez tous les pharmaciens, mais on peut se les procurer au dépôt principal, Gablin et Cie (pharmacien de 1re classe), 3, cité Trévise, Paris, à 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes, franco contre mandat-poste.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ARTICLES POUR ECCLÉSIASTIQUES

MICHEL QUÉINEC

QUIMPER, 11, rue Keréon (près la Cathédrale).

CHAPEAUX castor de Lyon, de laine, de mérinos ; **Barrettes** ; Ceintures : **Rabats** ; **Faux-cols** en caoutchouc et en toile ; **Mouchoirs** blancs et couleurs.

Fournitures pour réparations de soutanes et douillettes : **Boutons, Agrafes, Fil, Ganse.**

Un grand choix de **Foulards** noirs et autres.

Articles de voyage et **d'entrée scolaire** : *Malles, Valises, Sacs à main et à courroie* en tous genres, *Sacoches.*

Je tiens, pour mes compatriotes de la campagne, tout ce qui est nécessaire à leur habillement : *Chapeaux, coton, drap, laine,* etc.

VINS DE BORDEAUX

HENRI BOUTIN, Propriétaire

Fournisseur du Clergé et des Communautés, **VILLENAVE D'ORNON** (Gironde)

Échantillons et Prix franco.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **Mme Ve LE JAMTEL,**

Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

13e ANNÉE. Vendredi 29 Avril 1898. N° 17.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse,* rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard,* avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE. — *I.* Apostolat de la Prière.

II. Chronique du diocèse : Mission recommandée ; Offices extraordinaires ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine ; Nécrologie ; Nominations dans le clergé ; La Visite pastorale ; Nantes ; A la Sorbonne.

III. Une stigmatisée.

IV. Nouvelles du monde catholique : La guerre ; Paris : Eglise du Vœu National ; Anniversaire de l'incendie du Bazar de la Charité ; Mort chrétienne d'un savant ; Les élections et les Missionnaires.

V. Bibliographie.

VI. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 1er Mai. — 3e Dimanche après Pâques. S. PHILIPPE et S. JACQUES, APÔTRES. Double de 2e classe. Rouge. Mémoire du Dimanche, à la Messe.

Aux Vêpres, mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 2. — S. Athanase, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Mardi, 3. — INVENTION DE LA SAINTE CROIX. Double de 2e classe. Rouge.

Mercredi, 4. — Ste Monique, Veuve. Double. Blanc.

Jeudi, 5. — S. Pie V, Pape. Double. Blanc.

Vendredi, 6. — Martyre de s. Jean, devant la Porte Latine. Double-majeur. Rouge.

Samedi, 7. — S. Stanislas, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plourin-Morlaix	1er, 2, 3, 4, 5 et 6 Mai.
Mahalon	7, 8 et 9 Mai.

Archives diocésaines de uimper et Léon

Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Mai 1898, approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape : LA DÉVOTION A LA TRÈS SAINTE VIERGE MARIE.

Pour bien aimer Jésus, il faut aimer Marie. Les protestants se plaignent souvent que les honneurs rendus à la Mère sont dérobés à son Fils. C'est une grossière erreur. Marie n'est rien que par Jésus et pour Jésus, et la glorifier, c'est honorer le chef-d'œuvre de la toute-puissance de Dieu. D'ailleurs, dans les pays où Marie est méconnue, Jésus est également délaissé, et les peuples dévots envers Marie sont aussi les plus fervents dans l'amour du Sauveur.

Pour nous, qui voulons aimer Jésus et son Cœur divin, nous recourons particulièrement à l'intercession et aux exemples de Marie, afin qu'elle nous enseigne à connaître le Sacré Cœur, à l'aimer et à travailler pour sa gloire. C'est elle qui nous donnera le véritable esprit de l'Apostolat de la Prière.

Quelle créature, en effet, a mieux connu le Cœur de notre tout aimable Rédempteur ? Dès le premier instant de l'Incarnation, Marie a eu connaissance du grand mystère et les battements du Cœur de son Fils faisaient tressaillir le sien.

Même avant que Jésus parlât, Marie comprenait le muet langage de cet Enfant, en qui résidait la plénitude de la sagesse ; puis, peu à peu, tout en lui enseignant à parler, elle apprit de Lui les ineffables merveilles du plan de la Rédemption. Qui pourrait répéter les indicibles confidences que Marie reçut de son Fils, durant les trente années de la vie cachée et plus tard dans la vie publique, pendant la Passion, sur le Calvaire ! Elle connut tous les secrets du Cœur de son Fils, tous ceux qu'une créature peut pénétrer.

Puisqu'elle a ainsi connu le Cœur de Notre-Seigneur Jésus, elle a eu pour ce divin Cœur un amour proportionné à cette connaissance. Elle était la Mère de Jésus ; de plus, elle était vierge, immaculée dans sa conception, comblée de toutes les grâces ; donc elle aimait sans mesure. Son Cœur immaculé a ressemblé plus qu'aucun autre au Cœur de Jésus ; donc, il a eu plus d'amour que les autres.

Cet amour ne se bornait pas à des sentiments intimes, il se traduisait en actes. Aucune créature n'a plus que Marie pris à cœur les intérêts de Jésus ; aucune n'a plus travaillé à sa gloire par la prière et par l'action. Les confidents du Cœur de Jésus, d'abord les précurseurs de la grande révélation, puis Marguerite-Marie et le P. Claude de la Colombière, étaient des enfants de prédilection de la Très Sainte Vierge. Dans la célèbre apparition où fut confiée à la Compagnie de Jésus la charge de glorifier le Sacré-Cœur, c'est la Reine du ciel elle-même qui donna au P. de la Colombière cette belle et consolante mission.

Que tous nos Associés demandent donc de toute leur âme à leur bonne Mère de les mener au Cœur de Jésus : par Elle, ils le connaîtront, par Elle, ils l'aimeront, par Elle, ils propageront sa gloire, en le faisant connaître et aimer autour d'eux.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Mission recommandée. — PLOUGOURVEST, du 1er au 15 Mai. — Président, la 1re semaine, M. Godec, Curé d'Elliant.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Samedi 30 Avril*, à 7 h. 3/4 du soir, ouverture du Mois de Marie. Lecture, chapelet, Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Tous les jours du mois, à la même heure, récitation du chapelet ; le *Dimanche* et le *Jeudi*, instruction ; les autres jours, lecture pieuse.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — La réunion du Mois de Marie a lieu, à 8 heures du soir, tous les jours, excepté le Dimanche, où elle se fait immédiatement après les Vêpres.

Chaque Mercredi du mois, instruction ; les autres jours, lecture.

Bénédiction du Très Saint-Sacrement, les Dimanches, Mercredis et Vendredis.

Le 1er Vendredi du mois, exposition du Saint-Sacrement, toute la journée.

N. B. — 300 jours d'indulgences sont accordés, chaque jour, à ceux qui suivent les exercices du Mois de Marie et l'indulgence plénière, une fois dans le mois, aux conditions ordinaires.

— La fête patronale de l'Association des Mères chrétiennes de Quimper se fera, dans l'église paroissiale de Saint-Mathieu, le *Mercredi 4 Mai*, jour de la fête de sainte Monique.

A 8 heures, sainte Messe ; à 4 heures, instruction par M. Robinaud, recteur de Loc-Maria ; Bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

***

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 1er Mai*, réunion de la Congrégation des Dames ; à 7 h. 1/2, sainte Messe, suivie d'une instruction, et Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Les élections et la prière. — Quelques jours à peine nous séparent des élections législatives, dont nous n'avons pas besoin de faire ressortir la suprême importance à tous les points de vue. Plusieurs évêques, notamment LL. EE. les cardinaux Perraud et Coullié, Mgr Turinaz, Mgr Dubourg, Mgr Denéchau, etc., ainsi que MM. les Vicaires capitulaires de Vannes, ont recommandé des prières à cette intention. Comme eux, nous rappelons aux électeurs les graves responsabilités qui leur incombent : l'exercice du devoir électoral est un acte qui relève de la conscience ; il n'est pas permis à un catholique d'abdiquer, pendant quelques instants, les convictions de sa vie entière.

Tous ne sont pas appelés à prendre part au scrutin ; mais tous ont à leur portée une autre arme, et non la moins efficace, la prière. Il paraît superflu de la recommander aux âmes pieuses, aux communautés, si intéressées à ce grave événement de notre vie nationale. Prions donc « Celui qui a fait les nations guérissables, le Christ qui aime toujours les Francs » ; car, dit Mgr l'Evêque de Moulins,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« à l'approche des élections, on proclame et avec raison que la « parole est à la France, mais j'ose ajouter que la parole est encore « plus à Dieu. »

Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations
pendant la semaine.

Mai.	Matin.	Soir.
Dimanche, 1er.	Camaret	Roscanvel.
Lundi, 2. . . .	Crozon	Lanvéoc.
Mardi, 3	Telgruc	Saint-Nic.
Mercredi, 4 . .	Plomodiern	Ploéven.
Jeudi, 5	Plonévez-Porzay	Locronan. Kerlaz.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs : M. Croguennec, recteur de Porspoder, et M. Uguen, prêtre habitué à Plabennec, décédés dans le courant de la semaine dernière.

M. Croguennec (Nicolas-Marie), né à Plouguin, le 27 Février 1832, fut ordonné prêtre en 1856. Vicaire d'abord au Tréhou, puis à Plouigneau, il devint, en 1869, aumônier de la Retraite, à Lesneven, où il a laissé les meilleurs souvenirs. Nommé, en 1879, recteur de Porspoder, il y a travaillé au bien des âmes, tant que sa santé le lui a permis. Depuis quelques mois, il était condamné à l'inaction par une paralysie graduelle, dont il est mort, le 24 Avril.

M. Uguen (Jean-Marie) était né à Kerlouan, en 1838. Prêtre en 1863, il fut nommé vicaire à Lannilis, d'où il devint aumônier de Saint-Jacques de Lézérazien, puis successivement recteur à Trégarantec, à Garlan et à Tréglonou. C'était, comme M. Croguennec, un homme pacifique, d'une piété douce et aimable, faisant le bien sans bruit.

Frappé d'une maladie terrible et douloureuse, M. Uguen quitta sa paroisse, en 1897, pour se retirer à Plabennec où il est mort, le 23 Avril, après de longues souffrances, supportées avec une admirable résignation.

R. I. P.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Martin, recteur de Brasparts, recteur de Saint-Martin de Morlaix ;

M. Magueur, vicaire à Plouzané, aumônier du Cimetière de Kerfautras, à Brest ;

M. Le Page, ancien vicaire à Saint-Melaine de Morlaix, vicaire à Plouzané.

La Visite pastorale. — Avant de commencer sa tournée pastorale dans l'archiprêtré de Châteaulin, Mgr l'Evêque voulut bien se rendre, le dimanche 17 Avril, à Loc-Maria, pour donner la Confirmation aux enfants de cette paroisse. La cérémonie, et sans doute aussi l'attrait de la promenade par une belle soirée de printemps, avait attiré une grande foule, qui remplissait la vaste église, parfaitement décorée pour la circonstance. Elle a reçu, depuis peu, d'autres embellissements plus durables, notamment des vitraux représentant sainte Anne, saint Antoine de Padoue, patron des potiers, et saint Christophe (1).

Monseigneur, en adressant ses félicitations et ses remerciements à tous ceux qui ont contribué à restaurer et à orner l'antique sanctuaire, eut quelques mots particulièrement délicats pour le vénérable trésorier de la Fabrique, M. Néis, le doyen incontesté des trésoriers du diocèse, qui remplit ces fonctions, depuis près de 60 ans, avec un dévouement et un zèle dont Notre-Dame de Loc-Maria saura le récompenser.

Lundi, 18 avril. — A 8 heures du matin, Monseigneur accompagné de M. Corrigou, Vicaire général, quittait Quimper, sous une forte pluie, qui a continué presque toute la journée ; il ne faut pas s'en plaindre, car les campagnes demandaient depuis longtemps cette pluie bienfaisante, et les laboureurs l'accueillent comme une vraie bénédiction.

A quelque distance de Coray, un nombreux cortège attendait l'Evêque, qui fut conduit directement à l'église ; car, à cause du temps, la procession n'avait pas pu se former. Les enfants de la paroisse et ceux de Leuhan réunis, au nombre de 400 environ, occupaient la nef, tandis que les parents remplissaient les bas-côtés. Nous avons eu occasion de parler déjà de cette nouvelle église, dont les habitants de Coray sont fiers à juste titre, comme de la manière dont le chant y est exécuté. Les enfants enlèvent les cantiques avec autant d'entrain que de vigueur, sans rien perdre de leur recueillement, qui a été remarqué.

Après la cérémonie de la Confirmation, pendant le *Te Deum*, la pluie continuant, Monseigneur fit le tour de l'église à l'intérieur, pour bénir les petits enfants que leurs mères lui présentaient à l'envi.

A 2 heures, départ sous une pluie battante. Ce n'était pas pour arrêter les intrépides habitants de Trégourez, venus nombreux au-devant de Sa Grandeur ; sans broncher sous l'averse, ruisselant d'eau, ils avaient ainsi une allure plus dégagée, plus martiale..... On sent le guerrier ici..... Le cimetière de cette paroisse, comme beaucoup d'autres (Monseigneur a souvent occasion d'en faire la

(1) Saint Christophe était jadis honoré d'un culte spécial à Loc-Maria, comme dans plusieurs localités où existait un passage à gué ou par bateau. Les Quimpérois d'un certain âge n'ont pas oublié la fresque, aujourd'hui effacée, où l'on voyait le bon géant portant l'Enfant Jésus sur son épaule, et un poisson énorme qui sortait à moitié de l'eau pour le regarder.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

remarque), laisse beaucoup à désirer ; en revanche, l'église récemment débadigeonnée est bien tenue, et le sympathique recteur en a fait les honneurs, avec la bonne grâce qu'on lui connaît. 130 enfants reçurent la Confirmation ; malheureusement la pluie empêcha encore la procession, à la quelle devait figurer, selon un usage conservé encore dans d'autres localités, une statue de la Sainte Vierge, habillée du même costume que ses porteuses.

A 4 heures, Sa Grandeur quittait Trégourez ; le temps s'était rasséréné et permettait de voir le riant vallon de l'Odet, qui se déroule aux regards, à mesure que l'on monte vers Laz. A la limite de cette paroisse, l'évêque trouva une nouvelle escorte, qui le conduisit directement au presbytère, la pluie qui venait de reprendre empêchant encore la procession et toute cérémonie extérieure.

Mardi, 19. — Le lendemain, après les prières ordinaires de la réception, à l'église, Monseigneur dit la messe, pendant la quelle arrivèrent, accompagnés de leurs parents en grand nombre, les enfants de Saint-Thois qui réunis à ceux de Laz formaient un groupe de 300 confirmands environ. Sa Grandeur remarqua la beauté des chants exécutés pendant la cérémonie, tant par les enfants que par le chœur, et regretta ensuite, l'ayant su trop tard, de n'avoir pas félicité le chantre de bonne volonté qui dirige le lutrin, depuis près de 50 ans, sans avoir rien perdu du mordant de sa voix ni de la sureté de sa note.

L'église de Laz est vaste et belle ; malheureusement, en dépit de la bonne volonté des habitants, les ressources sont insuffisantes et toujours épuisées par les frais indispensables d'entretien ou la réparation des dégâts occasionnés, presque chaque hiver, par les coups de vent, terribles dans ces parages élevés. Elle possède quelques objets de valeur, chandeliers avec croix d'autel et lampe du sanctuaire en argent, surtout la magnifique croix de procession, une des plus belles du diocèse qui en compte plusieurs fort remarquables..... Dans le cimetière, un calvaire avec descente de Croix, restauré il y a quelques années, mérite également d'attirer les regards.

En quittant Laz, on monte encore et l'on arrive à l'un des points culminants des Montagnes-Noires, d'où la vue est admirable. On n'a que le temps d'y jeter un coup d'œil ; l'on descend rapidement la pente opposée, on traverse une partie de la forêt, puis le parc d'un château, dont Monseigneur se rappelle l'hospitalité cordiale et distinguée, et l'on arrive à Saint-Goazec avec une escorte superbe, la plus nombreuse jusqu'ici, surtout comme cavaliers.

Nos lecteurs savent que l'église est toute neuve, consacrée il y a moins de deux ans ; nous ne répéterons pas ici ce que nous en avons dit, à cette époque. Les enfants qui, au nombre de 120, furent présentés à la Confirmation, montraient, par leur maintien, qu'ils comprenaient la grandeur de l'acte qu'ils allaient accomplir. Cela leur fait honneur, comme à ceux qui mettent tant de soin à les instruire.....

Au départ, Monseigneur fut reconduit par la même escorte qu'à l'arrivée, mais renforcée, à quelque distance de Saint-Goazec, par la députation de Châteauneuf. Au pont du canal, des groupes nombreux attendaient, montrant, par cet empressement à venir le saluer et recevoir sa bénédiction, la reconnaissance des habitants pour l'Evêque qui a couronné leur glorieuse patronne, Notre-Dame-des-Portes.

Mercredi, 20. — Après la réception, faite à l'entrée de l'église avec le cérémonial ordinaire, l'Evêque célébra la messe et donna ensuite la Confirmation à 330 enfants, qui se présentaient dans le plus grand ordre ; puis il fut reconduit à la cure, au chant du *Te Deum*, entre deux haies serrées de fidèles. Au premier rang, on voyait surtout des mères présentant leurs enfants à bénir, ce que Sa Grandeur fait toujours avec un bonheur visible.....

Châteauneuf possède, depuis 30 ans, une école libre — comprenant pensionnat, classes primaires et salle d'asile — dirigée par les excellentes Sœurs de Saint-Joseph de Cluny ; Monseigneur profita de quelques moments libres pour aller visiter cet établissement, dont il connait les services rendus à la paroisse et à toute la région. Il fut charmé de la réception, à laquelle rien ne manqua : chants, compliments lus ou récités par les enfants.

Il est inutile de dire que Sa Grandeur avait tenu d'abord à prier dans la chapelle de Notre-Dame-des-Portes et à constater les embellissements qu'elle a reçus, depuis le Couronnement : à l'intérieur, une chaire à prêcher du meilleur goût et, en face, un élégant édicule gothique servant de sacristie, auquel a été adapté — précieux souvenir, — un portail de l'ancienne chapelle. Ajoutons que ces travaux ont été exécutés sans préjudice à l'église paroissiale, où l'on vient de refaire tout l'intérieur de la sacristie.

Vers 2 h. 1/2, le cortège épiscopal arrivait au pont qui sépare Châteauneuf de Spézet. Les notables de cette paroisse, maire en tête, y attendaient l'Evêque ; belle escorte, dans laquelle on remarquait de nombreux cavaliers, maniant avec aisance leurs vigoureux bidets... A l'entrée du bourg, les paroissiens réunis de Spézet et de Saint-Hernin forment une foule un peu confuse, mais pittoresque ; les confirmands finissent néanmoins par se mettre en rang. Tout-à-coup le cortège est arrêté ; l'Evêque, qui marche sous le dais, est entouré d'une groupe de femmes, chacune réclamant une bénédiction pour l'enfant qu'elle porte dans ses bras.

Il est fâcheux que cette population, si ardente, ne mette pas le même empressement à tenir en état son église paroissiale ; car, il faut le dire, ni l'église si délabrée, ni le presbytère, absolument insuffisant, ne sont dignes de cette bonne et populeuse paroisse. Espérons qu'elle aura à cœur de se conformer au désir formellement exprimé par son Evêque.

A 4 h. 1/2, Monseigneur partait de Spézet, escorté comme à son arrivée, jusqu'au canal, qu'on franchit sur un pont dont le nom rappelle sainte Triphine, la mère du jeune et royal martyr saint

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

Trémeur. L'escorte envoyée par Cléden-Poher remplaça alors celle de Spézet ; le long de la route, de nombreux groupes d'hommes et de femmes agenouillés demandaient la bénédiction épiscopale... Sa Grandeur descendit de voiture à la porte du cimetière et fut reçue, dans l'église, avec le cérémonial ordinaire ; il était plus de 6 heures, quand Elle entra au presbytère, après cette journée bien remplie, mais aussi bien fatigante. *(A suivre.)*

NANTES. — **Retraite des Bretons.** — Comme les années précédentes, la *Semaine religieuse* de Nantes a annoncé, en français *et en breton*, la retraite donnée à nos compatriotes de Basse-Bretagne, dans la chapelle des religieuses de la Retraite.

Cette retraite a lieu, cette semaine, prêchée par un Père Jésuite de la résidence de Quimper.

A la Sorbonne. — Deux prêtres de notre diocèse ont pris part au Congrès des Sociétés savantes, tenu à la Sorbonne, du 12 au 16 Avril. M. l'abbé Sourice, professeur de Rhétorique au collège de Saint-Pol-de-Léon, qui connaît à fond l'Egypte, où il a séjourné plusieurs années, a communiqué au Congrès (section d'Archéologie) les résultats de ses recherches sur l'acropole d'Alexandrie, le Sérapéum et le quartier égyptien de Rhacotis, qui occupe l'emplacement de la ville grecque.....

A la section des Sciences économiques et sociales, M. l'abbé A. Favé, délégué de la Société archéologique du Finistère, a parlé « des mesures prises au XVIII[e] siècle (1715-1785) pour le traitement des aliénés », en Bretagne. Avant Pinel, on appréciait l'étendue du mal et on sentait l'urgence d'y porter remède. Le rapporteur cite, à ce sujet, une importante lettre du subdélégué de Rennes, en 1775, en réponse à une circulaire de M. de Calonne, puis un certificat de deux chirurgiens de Basse-Bretagne, délivré à l'appui d'une demande d'interdiction ; il donne une description de l'état de l'innocent, de l'idiot vaguant en liberté, entouré de la commisération des populations, qui regardent comme crime de maltraiter un malheureux qui ne veut de mal à personne. Le système de la colonie familiale se retrouve dans ce pays, et il est présenté une assignation de 1766, convoquant devant le général d'une paroisse tous ceux qui voudraient se charger de la garde, conservation, suffisance et entretien d'un idiot sortant des prisons de Rennes : adjudication à faire au rabais.

M. l'abbé Favé termine son mémoire par quelques notes sur deux hôpitaux où on recevait les insensés : Lanmeur (Finistère), et Saint-Méen (Ille-et-Vilaine).

(Résumé d'après le *Journal Officiel.*)

Une stigmatisée. — L'existence des stigmatisés n'est pas contestable ; le fait même n'est point absolument rare. Plusieurs de nos lecteurs ont entendu parler de ce qui se passe, en ce genre, près de nous, dans la partie du diocèse de Vannes qui touche le nôtre. Nous n'avons nullement la prétention de nous prononcer sur le caractère de ces phénomènes ; c'est une question qui relève de l'autorité ecclésiastique compétente. C'est comme simple document que nous insérons la relation suivante, écrite par un prêtre, témoin certainement sincère et digne de foi.

« Le vendredi de la semaine de Pâques, je me suis rendu de Lorient, en compagnie du docteur Le G., à Inzinzac, à 6 kilomètres d'Hennebont. Nous fîmes, à pied, le trajet du bourg au village de Kergaër, distant d'un kilomètre environ ; c'est là qu'habite la « stigmatisée », Françoise Helgoualc'h, âgée de 24 ans.

« Il est bien nommé, ce village de Kergaër ; le site en est ravissant. C'est tout à fait le paysage chanté si souvent par Brizeux : des landes sauvages, de longs genêts dorés, de noirs sapins, de la bruyère, des rochers moussus, de petites vaches noires errant çà et là, tout cela éclairé par le beau soleil du bon Dieu, au commencement du printemps.

« En arrivant au village, le docteur me laisse et pénètre seul dans la ferme, afin de préparer la malade à notre visite. On laisse désormais entrer peu de personnes, pour éviter toute fatigue exagérée ; mais le bon docteur est connu et a ses entrées libres. Dix minutes environ après, il vient me chercher.

« En pénétrant dans l'unique chambre de la ferme, très vaste et très longue, je vois d'abord une rangée de lits clos, alignés les uns à la suite des autres ; puis, au fond, dans une encoignure, éclairée par une petite fenêtre, le lit de la malade, abrité par des rideaux de coutil grisâtre ; au-dessus et contre le mur un peu à à gauche, une image de la Sainte Face. Je ne puis, en écrivant ces quelques lignes, dominer encore l'émotion que j'ai ressentie au premier aspect de cette pauvre fille couchée, depuis un an et demi, sur son lit de douleur... Tous les vendredis, depuis dix-huit mois, ce sont les mêmes souffrances, les mêmes plaintes et aussi la même résignation de la part de la malade. Les stigmates commencent à apparaître, dans la nuit du jeudi au vendredi de chaque semaine, les uns après les autres ; quand je la vis, vers 10 heures du matin, ils étaient au complet, moins une grande tache de sang que je vis moi-même apparaître, sous l'œil gauche, semblant sortir du point lacrymal.

« Le front est entouré d'une couronne qui en prend toute la largeur depuis la naissance des cheveux jusqu'aux sourcils ; cette couronne est formée de losanges très réguliers et entrelacés, que l'on croirait tracés au pinceau ; les cheveux empêchent de voir la couronne derrière la tête, mais elle existe, me dit le docteur. Une tache de sang de la grandeur d'une pièce de un franc couvre le métacarpe de chacune des mains, de même au-dessous, à la paume,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

correspond une tache de sang d'égale grandeur ; les mêmes stigmates existent aux deux pieds.

« Il y a quelques années, Françoise Helgouac'h avait demandé à entrer en religion, dans la Congrégation des Filles de Jésus de Kermaria ; ces religieuses portent, comme signe distinctif, un anneau simple à l'annulaire de la main droite : la pauvre fille a un anneau sanglant, avec un chaton très visible, à la main droite. Sur la joue gauche, une grande tache de sang, et, près de l'œil gauche, une autre tache que je vois apparaître et grandir comme une sueur de sang, s'échappant par chacun des pores de la peau. Dans ces moments, les souffrances sont plus aiguës, nous dit la pauvre malade. Avant mon arrivée, le docteur avait reconnu une croix sanglante sur la poitrine et une tache de sang au côté.

« La stigmatisée se plaint presque continuellement, et il est impossible de rester insensible devant cette figure si douloureuse. Je lui dis que, le lendemain, je dirai la sainte messe à son intention, afin que le bon Dieu lui donne la grâce de supporter ses souffrances avec résignation ; elle me remercie bien simplement, en joignant ses pauvres mains ensanglantées : « Oui, je vous en supplie, priez, priez pour moi ! » Les ongles des mains et des pieds sont presque tous tombés, et j'ai vu jaillir, à la place, des gouttelettes de sang, qui arrachaient chaque fois à la patiente un cri de douleur.

« A un moment donné, elle s'écrie, à deux reprises : « Mon cœur ! mon cœur ! » en pressant sa poitrine de ses mains ; puis, elle a un évanouissement, qui a duré environ une minute. Sa figure, au repos, dans cet état de syncope, est d'une régularité parfaite, et je fais le rapprochement entre ce que je vois sous mes yeux et cette gravure de l'Almanach Hachette, qui est vraiment hideuse et ne donne pas la moindre idée de la scène que j'avais sous les yeux. Pendant le quart d'heure que j'ai passé près de la malade, elle a eu deux crises de ce genre.

« Il y a un mois environ, le docteur Le G. a vu apparaître la croix sur la poitrine ; cette croix a environ 0 m. 20 c. de longueur, l'autre branche 0 m. 10 c., comme largeur 0 m. 02 c. à peu près ; elle part de la clavicule pour aboutir à l'extrémité du sternum. A ce moment, la malade tombait comme en extase, et prenait l'attitude du Christ en croix, avec arrêt *complet* de la respiration, pendant un peu plus de deux minutes. Le docteur me dit avoir lavé avec soin les taches de sang sur les mains et la poitrine, et constaté lui-même qu'il n'y avait aucune éraillure ni égratignure de la peau, aussi blanche, aussi intacte là qu'ailleurs ; il n'a pas voulu renouveler ce lavage, aujourd'hui, parce que les souffrances de la malade sont plus aiguës, le sang reparaissant un instant après. Dans la soirée du vendredi et pendant la nuit, tout ce sang se dessèche complètement et tombe comme en poussière ; tous les stigmates disparaissent.

« Un fait encore plus curieux, et aussi inexplicable que les autres : le docteur Le G. a appliqué lui-même une mousseline très

fine sur la poitrine, et le morceau de mousseline a pris l'empreinte, non pas d'une croix ordinaire, mais d'un crucifix de même taille que la croix qui, de plus, apparait en *relief* sur l'étoffe qui est creusée et bossuée, comme frappée au marteau. Je n'ai pas vu ce fait moi-même, mais le docteur a remis à M. le Curé de..... une empreinte obtenue de cette manière ; quand nous sommes arrivés, le sang était desséché et n'a pu donner d'empreinte sur le morceau de mousseline, apporté à cette intention par le docteur.

« Depuis plus d'un an, il y a, chez la stigmatisée, suspension complète de toute alimentation quelconque, solide ou liquide, et par suite, suspension complète de toute fonction naturelle ; cependant l'amaigrissement n'est pas extraordinaire ; le corps, en parfait état de conformation, est d'une bonne constitution ; à l'auscultation, faite différentes fois, le docteur n'a jamais remarqué rien d'anormal ; le pouls est très régulier, pas un seul souffle au cœur.

« Cette année, la pauvre fille a pu faire la sainte communion, à l'époque de Pâques, avec une demi-hostie, imbibée d'eau ; jusqu'ici, on craignait même qu'elle ne pût garder la sainte hostie. Elle m'a dit avoir souffert davantage, pendant la Semaine Sainte, et surtout le Vendredi-Saint. Je lui ai demandé si elle souffrait tous les jours. « Oui, m'a-t-elle répondu, mais beaucoup plus les jours où apparaissent les taches de sang, c'est-à-dire le vendredi. »

« Après un quart d'heure passé près de la malade, je me sentis tellement indisposé, que je fus obligé de quitter la chambre ; mes jambes me portaient à peine, et ce fut presque en chancelant que je gagnai la porte de sortie. Je ne sais comment analyser cette émotion, dont je ne puis encore me rendre compte.

« Une remarque que le docteur m'avait faite avant, et que j'ai constatée moi-même, c'est qu'il n'y a, chez cette pauvre fille aucune exaltation religieuse, aucun mysticisme exagéré ; elle répond à tout, avec la plus grande simplicité. Elle doit avoir une certaine instruction, car elle parle correctement le français, avec l'accent assez harmonieux des paysans de ce pays, autant que j'ai pu en juger par des phrases, continuellement coupées d'exclamations douloureuses.

« Que dire, que penser de tout cela ? Je n'en sais rien, ni moi, ni personne ; il ne nous reste qu'à nous incliner devant les manifestations si surprenantes, d'un ordre évidemment surnaturel.

« *** »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

La guerre. — Les efforts du Souverain Pontife pour maintenir la paix ont échoué devant le parti-pris des Américains : la guerre est déclarée entre les Etats-Unis et l'Espagne.

L'Espagne, après avoir accepté de proclamer l'armistice, selon

Archives diocésaines de Quimper et Léon

le conseil de Léon XIII, a montré dans les négociations une sérénité, une dignité parfaites. Pour conserver sa plus belle colonie, Cuba, qu'elle possède depuis Christophe Colomb, et qu'un injuste agresseur veut lui ravir, elle fera les plus héroïques sacrifices.

Comme le fait remarquer *La Croix*, outre la question d'intérêt, « cette affaire a un autre mobile : la question religieuse, la guerre du protestantisme contre le catholicisme. Tous les ennemis du catholicisme sont ouvertement contre l'Espagne : l'Angleterre, la Prusse, chez nous les francs-maçons et les socialistes. »

Que Dieu protège et garde la noble et catholique Espagne !

PARIS. — **Eglise du Vœu National.** — Les catholiques français tournent souvent leurs cœurs vers Montmartre, la Montagne du Salut. Voici quelques nouvelles :

Les offrandes se sont élevées, dans le premier trimestre, à 264,668 francs. On a placé un très riche autel de Saint-Joseph, don de la famille Roland Gosselin. Un nouvel échafaudage a été dressé à la hauteur de 78 mètres, afin de placer les pierres du grand Dôme (1).

La prière perpétuelle devient de plus en plus fervente. L'Association des Dames Adoratrices, qui viennent chaque mois faire une heure d'adoration, est de 3,000 environ. Les hommes qui ont passé la nuit au Sacré-Cœur ont été, pendant ce premier trimestre, de 3,154 : une moyenne de 35 adorateurs par nuit. Plus de 50.000 présences de pauvres ont été comptées pendant ce trimestre. Une magnifique retraite a été prêchée par le R. P. de Pascal, à près de 2.500 d'entre eux.

On espère pouvoir consacrer, à la fin du siècle, le monument national, grâce à la générosité des fidèles qui ne se ralentira pas.

— **Anniversaire de l'incendie du Bazar de la Charité.** — LA CHAPELLE COMMÉMORATIVE. — Le 4 Mai prochain sera l'anniversaire de la douloureuse catastrophe qui, l'an dernier, jeta un voile de deuil sur Paris et la France entière. Ce jour-là, le Cardinal Richard bénira la première pierre de la chapelle qui sera construite sur l'emplacement du Bazar de la Charité.

Le Cardinal-archevêque de Paris a décidé de confier la garde de ce monument aux Dames Auxiliatrices des âmes du Purgatoire. Une colonie de ces religieuses habitera dans les dépendances du sanctuaire et se livrera aux œuvres charitables, déjà pratiquée, sur plusieurs points de Paris, par cette pieuse association. Les religieuses Auxiliatrices, dans leurs divers établissements, assurent le bienfait de la retraite pascale et du catéchisme à une multitude de petits Parisiens, peu favorisés au point de vue religieux.

---

(1) Nos lecteurs trouveront, encartée dans le présent numéro, une feuille donnant plusieurs vues de l'église de Montmartre et rappelant les promesses de Notre-Seigneur à la France, en récompense de l'exécution des demandes de son divin Cœur.

Mort chrétienne d'un savant. — M. Ferraz, une des gloires de l'Institut, disciple de Cousin et de Jules Simon, vient de mourir à Cannes. Son ami d'enfance, M. le chanoine Brachet, l'a préparé à paraître devant Dieu.

« Je vous remercie, lui disait M. Ferraz. Non, je ne veux pas « me séparer de la grande Eglise, ma Mère ! Je suis né catholique « et je veux mourir catholique. J'ai eu le tort de négliger mes « devoirs de chrétien ; je le regrette sincèrement ; je désire aujourd'hui réparer, par ma soumission à l'Eglise, le mauvais exemple que j'ai pu donner. »

Il s'est confessé et a reçu tous les sacrements, avec la plus grande piété. Dieu a voulu, par cette mort si chrétienne, récompenser la droiture et les vertus naturelles d'un homme qui fut toujours loyal et généreux.

Les élections et les Missionnaires. — Extrait d'une lettre écrite par un missionnaire, de notre colonie du Tonkin :

« Les conversions du H*** ont été arrêtées par un mauvais résident, actuellement rentré en France. Ce fonctionnaire a, de plus, fait reculer la Religion dans plusieurs villages de nouveaux chrétiens.

« C'est d'ici que l'on voit bien l'importance des élections ; de bonnes élections feront un bon gouvernement, lequel enverra de bons fonctionnaires dans les colonies. Et avec de bons fonctionnaires, qui observeraient seulement une neutralité bienveillante, comme le demandait Mgr Puginier, quelles rapides conversions dans le peuple Annamite ! Quelle œuvre féconde donc que celle d'un modeste journaliste qui travaille à faire de bonnes élections ; la légère feuille de son journal est véritablement le levier qui soulève le monde. »

BIBLIOGRAPHIE

Un Lamennais inconnu. — *Lettres inédites de Lamennais à Benoît d'Azy*, publiées avec une introduction et des notes par Auguste LAVEILLE. Un vol. in-16, 3 fr. 50. — Perrin et Cie, éditeur.

On a beaucoup écrit sur Lamennais. Après tant d'études religieuses, littéraires ou simplement biographiques, le public s'imagine volontiers que le dernier mot a été dit sur le philosophe de *la Chesnaie* aussi bien que sur son œuvre. Il n'en est rien.

A côté du terrible batailleur, il existe un Lamennais doux, modeste, affectueux, prodigue de tendresse envers ses amis, et dont les impétueuses sympathies s'échappent parfois en accents passionnés. C'est avec ce personnage, à peine soupçonné du grand nombre, que le lecteur fera connaissance en parcourant le volume publié aujourd'hui par la Librairie Perrin. Ce recueil ne comprend pas moins de 250 lettres inédites. Dans une remarquable introduction de 65 pages, M. Auguste Laveille étudie avec beaucoup de pénétration l'être de sensibilité que fut Lamennais, et il apprécie avec sévérité les cris de révolte échappés au malheureux prêtre, de 1832 à 1836. Son désir d'être juste n'exclut ni la modération, ni la pitié.

Archives diocésaines de [illegible]imper et Léon

Ajoutons que le même auteur se prépare à publier sous peu, après d'actives et fructueuses recherches, et sur des documents inédits, une *Vie de l'abbé Jean-Marie de la Mennais*, Fondateur des Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel, et des Filles de la Providence, de Saint-Brieuc.

Spiritualisme et spiritisme, par le docteur G. Surbled, préface de Mgr Méric, professeur à la Sorbonne. 1 vol. in-12. — P. Téqui, éditeur, 29, rue de Tournon, Paris.

La question du *spiritualisme* est d'actualité et domine de haut toutes les discussions. C'est pourquoi M. le docteur Surbled, bien connu par ses travaux de psycho-physiologie, a fait une œuvre opportune en lui consacrant tout un livre, dans lequel il montre les différences essentielles qui séparent la vraie doctrine des philosophes des vaines conceptions du *spiritisme*.

Une remarquable lettre de Mgr Méric précède et recommande l'ouvrage du docteur Surbled.

Nous recommandons de nouveau, pour les lectures publiques ou privées du Mois de Mai, le **Mois des Roses,** du P. Fages, des Frères Prêcheurs.

Quand il parut, l'an dernier, ce livre fut de suite apprécié. Il laisse des impressions durables ; on y revient volontiers : nous en appelons ici sans crainte à tous ceux qui l'on lu.

En vente dans les *Librairies catholiques.*

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r^ : *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du N^o^ du 16 Avril 1898.

Une correspondance inédite, Montalembert. — *Journal philosophique d'un Maire de village* (première partie), Charles Loiseau. — *La plus grande faute du siècle,* Armand Fresneau, sénateur du Morbihan. — *Sommes-nous colonisateurs et pouvons-nous le devenir ?* Andre Mévil. — *Léon Ollé-Laprune* (avec portrait), George Fonsegrive. — *POESIES : Cantiques,* Jules-Philippe Heuzey. — *Lettres à ma cousine :* Pianos à vendre, Gabriel Aubray. — *Chronique politique,* X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Bibliographie.* — *Revue des Revues.*

Abonnement. — France : un an, *24 fr.* ; six mois, *14 fr.* ; trois mois, *8 fr.* Abonnement spécial d'un an pour le Clergé, l'Université et les Instituts catholiques, *20 fr.*

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus

Sommaire de la livraison du 20 Avril 1898.

I. L'Association libre dans l'agriculture, par le P. J. Burnichon. — II. L'Idée de la trahison en France au XI^e^ siècle, par le P. V. Delaporte. — III. « Enquête sur les responsabilités de la presse » (fin), par le P. C. de Beaupuy. — IV. La Chine et l'Europe. — A propos d'un article de la *Revue des Deux-Mondes* (conclusion), par le P. L. Gaillard. — V. Encore un mot sur l'autorité de la Vulgate, par le P. A. Durand. — VI. La Réception de M. Gabriel Hanotaux à l'Académie française, par le P. H. Chérot. — VII. « La Cathédrale », par le P. J. Noury. — VIII. Nouvelle note sur les saints Dizole et Recesse, par le P. J. Satabin. — IX. Livres. — X. Evénements de la quinzaine.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, rue Richelieu, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

L'UNION VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES 72, rue de Rennes, près St-Sulpice, PARIS. Solde de SOUTANES faites en morte-saison. — Demander le grand Catalogue.

ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

45, rue Kéréon, QUIMPER **PÊCHE FRÈRES** *45, rue Kéréon, QUIMPER*

Aux prix les plus modérés :

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.
NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION
ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

N. B. — Pierre Pêche, *seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.*

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, S^R^** — *rue Kéréon, 3*
QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. Sauvage voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE,** prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le **Remontoir « A la Montre de Genève »,** comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Bréguet,* etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

Société S. Jean l'Évangéliste, DESCLÉE, LEFEBVRE & C^ie^, 41, rue de Metz, Lille

NOUVELLES ÉDITIONS LITURGIQUES, 1898

Avis important.

Le BRÉVIAIRE ROMAIN en 4 volumes N^o^ 35, le DIURNAL N^o^ 39, tous deux en papier indien, le MISSEL in-4^o^ N^o^ 3, contiennent tous les derniers Offices à leur place respective, par exemple la messe et l'office de S. Zaccharie du 5 Juillet. Ces éditions sont absolument conformes aux derniers décrets du 2 Décembre 1897 concernant les rubriques du Missel et du Bréviaire, et sont revêtus du CONCORDAT daté de 1898 de la Sacrée Congrégation des Rites.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

ARTICLES POUR ECCLÉSIASTIQUES

MICHEL QUÉINEC

QUIMPER, 11, rue Keréon (près la Cathédrale).

CHAPEAUX castor de Lyon, de laine, de mérinos ; **Barrettes** ; Ceintures : **Rabats** ; **Faux-cols** en caoutchouc et en toile ; **Mouchoirs** blancs et couleurs.

Fournitures pour réparations de soutanes et douillettes : **Boutons, Agrafes, Fil, Ganse.**

Un grand choix de **Foulards** noirs et autres.

Articles de voyage et d'entrée scolaire : *Malles, Valises, Sacs à main et à courroie* en tous genres, *Sacoches.*

Je tiens, pour mes compatriotes de la campagne, tout ce qui est nécessaire à leur habillement : *Chapeaux, coton, drap, laine,* etc.

LA MAISON de FLEURS ARTIFICIELLES

A JEANNE-D'ARC, 144, rue du Bac, PARIS

si justement appréciée des abonnés de la « **Croix** », prévient qu'elle fait paraître un nouveau et très beau Catalogue, illustré de bouquets d'église, gerbes, plantes, auréoles, guirlandes, etc. Il sera envoyé gratis et franco sur demande.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **Mme Ve LE JAMTEL,**

Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).



25 CENTIMES PAR JOUR peuvent créer un **Capital**, une **Rente**, **doter un Enfant** ou des Œuvres charitables. — Demander les tarifs de la Cie d'Assurances sur la Vie, le **GRESHAM** établie en 1854, à Paris, 30, Rue de Provence, dans ses immeubles. **RENTES VIAGÈRES**, aux taux de 8, 10, 12, 14, 16, 18 et 20 %, suivt l'âge.

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

13e ANNÉE. Vendredi 6 Mai 1898. N° 18.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE — *I.* Le Mois de Marie.

II. Chronique du diocèse : Mission recommandée ; Œuvre de N.-D. de Salut ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine ; Nominations dans le clergé ; La Visite pastorale (suite) ; Nécrologie : M. le Dr Chauvel ; St-Pol-de-Léon ; Lesneven ; Trappe de Thymadeuc.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Le Pape et la France ; Paris ; Bayeux ; Lyon ; Fin de l'enseignement sans Dieu ; Mort d'un soldat ; Lois intangibles.

IV. Restauration du culte dans le diocèse de Quimper (à suivre).

V. Bibliographie.

VI. Annonces et avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 8 Mai. — 4e Dimanche après Pâques. Apparition de SAINT MICHEL, Archange. Double-majeur. Blanc. Mémoire du Dimanche, à la Messe.

Vêpres de S. Michel, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 9. — S. Grégoire de Nazianze, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Mardi, 10. — S. Antonin, Evêque. Double. Blanc.

Mercredi, 11. — PATRONAGE DE SAINT JOSEPH *(fête transférée du 3e Dimanche après Pâques)*. Double de 2e classe. Blanc.

Jeudi, 12. — S. Nérée, Achillée et leurs compagnons, Martyrs. Semi-Double. Rouge.

Vendredi, 13. — S. Brieuc, Evêque *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.

Samedi, 14. — TRANSLATION DES RELIQUES DE S. CORENTIN ET DE S. POL AURÉLIEN *(au Propre diocésain. — 1er Dimanche de Mai)*. Double de 2e classe. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Mahalon.....	7, 8 et 9 Mai.
Le Conquet.....	10, 11, 12, 13, et 14 Mai.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Mois de Marie.

Dans une partie de la Vendée, il existe une formule d'adieu qu'on ne manque jamais d'employer, en se séparant, dans les bonnes familles du pays :

« *Restez au bon Dieu !* » dit la personne qui s'en va ;

« *Merci ! allez à sa Mère !* » répond celle qui demeure ;

« *Nous serons bien tous les deux !* » ajoutent-elles ensemble.

Ce colloque, dont la gracieuse simplicité est tout embaumée de foi et de piété, nous revient en mémoire, pendant ce beau mois de Mai que l'Eglise consacre à honorer la sainte Mère de son Rédempteur et de son Dieu.

Restez au bon Dieu ! Allez à sa Mère !

Quelle touchante formule de pieux souhaits renferment ces simples mots ! Comme ils sont bien appropriés surtout aux circonstances présentes !

Restez au bon Dieu ! C'est la voix qui, mystérieuse et douce, se fait entendre dans les profondeurs de l'âme, lorsqu'elle a eu le bonheur de se réconcilier avec son Dieu. C'est l'ineffable impression qu'emporte de la Table sainte quiconque, après s'y être pieusement agenouillé, se relève portant dans son cœur le Dieu, qui, non content de mourir pour nous sur la croix, nous a aimés jusqu'à se faire notre nourriture.

Allez à sa Mère ! C'est par Marie que nous viennent toutes les grâces, c'est par elle qu'on va à Jésus, par elle qu'on persévère dans son amour, par elle qu'on le retrouve, lorsqu'on a eu le malheur de le perdre.

Allez à la Mère de Dieu ! c'est ce que nous disent tous les Saints qui ont connu, mieux que personne, tout ce qu'il y a de bonté et de puissance en Marie.

Allez à Marie ! c'est ce que, chaque année, vient redire au monde, aux approches du Mois de Notre-Dame du Rosaire, le saint vieillard qui, aujourd'hui, gouverne l'Eglise de Dieu ; car il ne voit de salut que par son intercession.

Allez à Marie, allez avec la plus entière confiance à cette divine mère, dont toutes les voix des Anges et des Saints ne parviendront jamais à louer dignement les miséricordes envers ceux qui l'invoquent. Elle est la consolatrice des affligés, le salut des infirmes, le refuge des plus grands pécheurs, le secours des chrétiens, la porte du ciel.

Allez à la Mère de Dieu ! c'est ce qu'il ne faut cesser de redire aux hommes, si on veut les sauver. C'est ce qu'il faut imprimer aussi fortement que possible dans l'esprit des enfants, c'est ce qu'il faut rappeler au jeune homme, à l'âge orageux des passions, aux époux lorsque Dieu bénit leur union, au pécheur qui se désespère, au vieillard lorsque ses genoux tremblants l'avertissent de l'approche du Souverain Juge.

Allons à Marie en tout temps, mais aimons à l'honorer avec une piété plus tendre, plus affectueuse pendant le mois qui lui est consacré ; et, comme la terre qui se pare de fleurs, parons nos âmes de pureté et d'amour pour honorer notre Mère des cieux.

Restons au bon Dieu ! — Merci ! allez à sa Mère ! Nous serons bien tous les deux. Près du bon Dieu on est si bien, que le Prophète s'écriait « qu'un seul jour passé à ses pieds valait mieux que mille dans la maison des pécheurs ». Son joug est doux et son fardeau est léger. Sous la protection de Marie, nous serons bien aussi, car elle nous fera triompher des ennemis de notre salut, et nous n'aurons rien à craindre, à l'heure de la mort. Heureuses les familles qui, pour rester au bon Dieu, iront, pendant ce beau mois, à sa divine Mère !

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Mission recommandée : PLOUGOURVEST, du 1er au 15 Mai. — Président, la 2e semaine, M. Colin, Curé de Saint-Thégonnec.

QUIMPER. — **Œuvre de N.-D. de Salut.** — Les fidèles sont invités à s'unir à un triduum de prières qui sera fait, en l'honneur de N.-D. de Salut et de S. Michel, pour l'Eglise et la France, Vendredi, Samedi et sera terminé, Dimanche 8 Mai, jour de l'Apparition de l'archange, par la sainte messe, à 7 heures, à la chapelle des Ursulines.

Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations
pendant la semaine.

Mai.	Matin.	Soir.
Lundi, 9.	Melgven	Pont-Aven. Nizon.
Mardi, 10	Riec.	Le Trévoux.
Mercredi, 11 . .	Moëlan	Clohars-Carnoët.
Jeudi, 12	Quimperlé (Sainte-Croix). Tréméven.	Communautés.
Vendredi, 13 . .	Arzano. Guilligomarc'h . .	Rédéné.
Samedi, 14 . . .	Quimperlé (N.-D. de l'Assomption). Baye	Mellac.
Dimanche, 15. .	Querrien. Locunolé.	

M. Fléiter, vicaire général, accompagnera Monseigneur dans la deuxième partie de sa visite pastorale.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Le Bourhis, recteur de Leuhan, recteur de Porspoder ;

M. Bourvon, recteur de Primelin, recteur de Brasparts.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La Visite pastorale *(suite)*. — *Jeudi, 21 Avril.* — L'église de Cléden-Poher, fort bien tenue, est vaste et belle. Certains détails surtout sont remarquables, comme la magnifique rosace flamboyante de l'abside. Il faudrait plusieurs heures pour étudier, comme elles méritent, les fines sculptures du maître-autel, qui datent du XVI^e^ siècle, et les curieuses peintures, remontant à 150 ans, qui décorent les lambris..... Mais tout le monde à Cléden, ce jour-là, était occupé de la double fête qui se célébrait dans la paroisse : « la Pâque » des enfants et la Confirmation. Monseigneur voulut bien dire la messe de Communion. La première cérémonie était à peine achevée, que les enfants de Landeleau arrivaient pour prendre part à la Confirmation ; réunis à ceux de Cléden, ils formaient un groupe de 300 environ.

A 2 heures de l'après-midi, l'Evêque, accompagné de son escorte ordinaire de cavaliers et de voitures, partait pour Plouguer, paroisse du faubourg de Carhaix, dont elle semble faire partie ; il y arriva, vers 3 h. 1/2, et donna aussitôt la Confirmation aux enfants réunis de Plouguer et de Kergloff, au nombre de 250, qui se présentèrent dans le plus grand ordre, pieux et recueillis.

L'église de Plouguer, qui porte l'empreinte de plusieurs siècles, grande et belle, a été récemment restaurée par la générosité des paroissiens. La base du clocher est vraiment monumentale et, s'il était couronné d'une flèche proportionnée, compterait parmi les plus remarquables de notre diocèse.....

Après la cérémonie de Plouguer, Monseigneur se rendit à la communauté des religieuses Ursulines, toujours heureuses d'offrir au premier pasteur du diocèse, quand il passe à Carhaix, une hospitalité aussi aimable qu'empressée. Cette fois, leur bonheur a été plus grand encore, comme leur attente était plus vive : elles comptaient sur le récit du voyage de Monseigneur à Rome et il leur tardait de recevoir la bénédiction papale qu'il leur apportait. Inutile d'ajouter que Sa Grandeur se fit une joie de donner satisfaction à leurs pieux désirs.....

Vendredi, 22. — Carhaix, ville jadis importante, semble appelée à le redevenir, grâce au réseau de lignes ferrées dont elle est le centre. L'église, dédiée à saint Trémeur, est une des plus belles et des plus vastes qui aient été construites, dans le diocèse, de nos jours ; aussi les habitants en sont-ils fiers. L'ancien clocher a été conservé ; elle est, du reste, aussi magnifique que puissante, cette tour carrée de 45 mètres de hauteur, qui s'élève au-dessus d'un riche portail, délicieusement décoré dans le style flamboyant.

Pour la circonstance, l'église avait reçu une ornementation discrète et de bon goût, disposée de façon à ne pas rompre les lignes architecturales de l'édifice. Tout, du reste, avait été prévu et préparé ; les chants furent bien exécutés et la cérémonie de la Confirmation, relativement nombreuse — Plounévézel avait été convoqué à Carhaix —, ne laissa rien à désirer sous le rapport de l'ordre comme de la tenue des enfants. Un de ceux qui devaient

y prendre part avait été retenu par une grave maladie ; l'Evêque l'ayant appris, s'empressa d'aller l'administrer, à domicile.

A 2 heures, Monseigneur partit pour Motreff, petit bourg situé à 14 kilomètres de Carhaix, sur une colline assez élevée, d'où le regard s'étend au loin sur trois départements, le Finistère, les Côtes-du-Nord et le Morbihan. Cette paroisse possède, grâce à un généreux bienfaiteur, une école libre de filles tenue par les Sœurs de Kermaria qui y rendent, comme partout où elles se trouvent, les plus grands services..... Après avoir administré le sacrement de Confirmation à 130 enfants, Sa Grandeur était de retour à Carhaix, à 6 heures 1/2. *(A suivre.)*

Nécrologie. — M. LE DOCTEUR CHAUVEL. — Dimanche, 1^er^ Mai, ont eu lieu, en l'église de Saint-Mathieu de Quimper, les funérailles de M. le docteur H. Chauvel décédé, le 29 Avril, à l'âge de 58 ans. La foule immense de personnes de tout rang qui suivaient le convoi funèbre montrait bien éloquemment l'estime universelle et aussi l'affection dont jouissait le regretté défunt.

Médecin habile, dévoué à ses malades pour lesquels il était, en même temps, un ami ; d'une inépuisable charité pour les malheureux, M. Chauvel a usé prématurément ses forces au soulagement de ses semblables. Il est mort avec tous les secours de la Religion, dans les plus beaux sentiments de résignation et de foi ; c'est la plus précieuse consolation de ceux qu'il laisse dans le deuil et auxquels nous adressons nos respectueuses condoléances.

M. Chauvel était le médecin de plusieurs communautés religieuses et notamment du Grand-Séminaire. C'est à ce titre surtout que nous le recommandons aux prières des prêtres qui ont connu et apprécié le bon docteur. **L. R.**

SAINT-POL-DE-LÉON. — On nous écrit de cette ville, le 2 Mai :

« L'installation de M. le chanoine Le Goff, nommé Curé-archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon, a été présidée, hier, par M. Fléiter, Vicaire général, représentant Monseigneur l'Evêque en tournée pastorale. L'entrée solennelle du nouveau Curé avait eu lieu, le jeudi 21 Avril, avec toute la pompe que les habitants de Saint-Pol savent mettre dans ces sortes de cérémonies : c'était un véritable triomphe et l'esprit se reportait tout naturellement à la réception des Evêques, au mois de Septembre dernier.

« Le nouveau Pasteur, venant de Morlaix, était descendu à la gare de Plouénan ; sur le quai de la gare, l'attendaient M. le Maire de Saint-Pol entouré de son Conseil, les membres du Conseil de Fabrique, M. le comte de Mun, député, un grand nombre de prêtres. M. le Curé prend place avec M. de Kerdrel, adjoint, et M. l'abbé Derrien, premier vicaire, dans le landau de M. le comte de Guébriant et, précédé d'un défilé de 15 ou 20 voitures, escorté de brillants cavaliers, fiers de montrer, en pareille circonstance, leur habileté à conduire leurs chevaux de sang si renommés, se

Archives diocésaines de Quimper et Léon

met en route vers la ville sainte, dont les clochers se dressent à l'horizon, inondés de la lumière d'un beau soleil de printemps. Le cortège s'arrête à la porte Saint-Guillaume, en face le collège ; la musique fait entendre sa joyeuse fanfare ; tout Saint-Pol est là, avide de contempler les traits de celui qui vient « au nom du Seigneur ». En quelques mots, M. le Maire souhaite la bienvenue au nouveau Curé, et l'on se rend à la Cathédrale, pour recevoir la bénédiction du Saint-Sacrement. M. le Curé adresse quelques paroles pleines de cœur à la foule qui se presse dans la nef, rappelle le souvenir du cher et vénéré défunt, M. Messager, qui fut pour lui, comme pour tant d'autres, un père et un ami, et récite le *De profundis* à son intention.

« Le lendemain et les jours suivants, M. le Curé visita les divers établissements de la paroisse qui lui est confiée : la Maison Saint-Joseph, le Collège, le Petit-Séminaire, la Communauté des Ursulines, des Filles du Saint-Esprit, de la Providence, des Frères de Lamennais, trouvant partout un mot aimable pour chacun et recevant de tous l'accueil de respectueuse sympathie qu'il mérite si bien par sa grande bonté. La retraite des enfants eut lieu ensuite, et ce fut une grande joie pour notre nouveau Pasteur et un gage des consolations qui l'attendent ici, de distribuer la sainte communion, jeudi dernier, à plus de 500 enfants, qui s'approchèrent de la sainte Table accompagnés de leurs parents, vieux et touchant usage de nos pays de foi.

« Et enfin, hier, l'installation ecclésiastique du nouveau Curé avait attiré à la grand'messe une foule encore plus nombreuse que de coutume, si c'est possible ; car ceux qui ont assisté, une seule fois, à la grand'messe à la Cathédrale de Saint-Pol, savent que les rangs des fidèles y sont pressés ; c'est un spectacle qu'on ne peut oublier, lorsqu'on en a été l'heureux témoin.

« Nous ne décrirons pas de nouveau les cérémonies de l'Eglise pour l'installation d'un pasteur ; les lecteurs de la *Semaine religieuse* en ont lu déjà plusieurs descriptions et connaissent le symbolisme de chacune de ces cérémonies. Du haut de la chaire, où il monte pour la première fois comme Curé, M. Le Goff souhaite la paix aux hommes de bonne volonté de sa paroisse, adresse un souvenir ému à Saint-Martin de Morlaix et assure ses nouvelles ouailles de tout son dévouement et de tout son zèle. Puis commence la grand'messe ; un chœur de trente musiciens, sous l'habile direction de M. I. Lazennec, maître de chapelle, exécute à la perfection un *Kyrie, Gloria, Sanctus* et *Agnus Dei* composés pour la circonstance. A l'Evangile, M. le Vicaire général monte en chaire ; il expose d'abord le sens des cérémonies liturgiques, dont le peuple qui l'entoure vient d'être le spectateur ; il rappelle que, il y a bientôt deux mois, il présidait, dans la même Cathédrale, la triste cérémonie des obsèques de M. Messager : « *Extrema gaudii luctus occupat.* » Il fait de ce saint prêtre un éloge où l'éloquence était facile, puisqu'elle venait du cœur... « *Dux vitæ*, M. Messager a été vraiment le guide de votre vie, pendant son ministère parmi

vous ; il est mort, *mortuus*, vous ne le verrez plus ici-bas ; mais il règne vivant dans le ciel, *regnat vivus*, et sur la terre sous les traits de son digne successeur. » Pour louer le nouveau Curé, M. le Vicaire général n'a eu qu'à faire appel aux souvenirs de sa vieille amitié et à sa connaissance particulière des œuvres de cet homme de Dieu, dans les différentes paroisses que la Providence lui a confiées.

« Au dîner, des toasts ont été portés : par M. Louis de Kervenoaël, au nom du Conseil de Fabrique ; par M. Raoul de Kerdrel, au nom de M. le Maire absent et du Conseil municipal ; par M. le Comte de Mun, député de la circonscription ; par M. le Vicaire général, au nom de Sa Grandeur et en son nom personnel... Un seul mot les résume tous et exprime bien à notre cher Archiprêtre les vœux de ses amis, qui se pressaient nombreux autour de lui, et les souhaits de ses nouveaux paroissiens : *Ad multos annos !* »

***

LESNEVEN. — **Retraite bretonne de femmes**, *du 23 au 30 Avril 1898 :* 59 paroisses, 185 retraitantes. — Plouguerneau, 21 ; Lannilis, 8 ; Ploudaniel, 8 ; Plounéventer, 7 ; Plouvien, 7 ; Brélès, 6 ; Plouzévédé, 6 ; Plouguin, 6 ; Plougastel-Daoulas, 6 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 5 ; Plouédern, 5 ; Plougar, 5 ; Plouescat, 5 ; Saint-Servais, 5 ; Lanildut, 4 ; Saint-Sauveur, 4 ; Guissény, 4 ; Landivisiau, 4 ; Le Folgoët, 4 ; Lanrivoaré, 4 ; Bourg-Blanc, 3 ; Kernouès, 3 ; Plouider, 3 ; Le Drennec, 3 ; Lesneven, 3 ; Guipavas, 3 ; Le Relecq, 2 ; Milizac, 2 ; Tréglonou, 2 ; Plouzané, 2 ; La Forêt-Landerneau, 2 ; Plourin-Ploudalmézeau, 2 ; Irvillac, 2 ; Bodilis, 2 ; Saint-Vougay, 2 ; Loc-Maria-Plouzané, 2 ; Kernilis, 1 ; Saint-Renan, 1 ; Dirinon, 1 ; Kerlouan, 1 ; Morlaix, 1 ; Ploudiry, 1 ; Guiclan, 1 ; Saint-Divy, 1 ; Ouessant, 1 ; Plounéour-Trez, 1 ; Saint-Méen, 1 ; Ploudalmézeau, 1 ; Brest, 1 ; Trézilidé, 1 ; Plouvorn, 1 ; Saint-Thonan, 1 ; Sibiril, 1 ; Saint-Frégant, 1 ; Landerneau, 1 ; Saint-Derrien, 1 ; Landéda, 1 ; Lanarvily, 1 ; Plounévez-Lochrist, 1.

TRAPPE DE THYMADEUC. — **Bénédiction de la nouvelle église.** — Espoir en Dieu ! cette noble et sainte devise qui orne l'écusson de la Trappe de Thymadeuc peut aujourd'hui se compléter par ces mots : Espoir en Marie ! C'est, en effet, sous la protection de l'auguste Mère de Dieu, invoquée comme notre espérance, *spes nostra* (1), que sont placés les nouveaux bâtiments du monastère et la splendide et vaste église que viennent d'élever M. l'architecte Le Guérannic et M. l'entrepreneur Canivet. Mercredi, 13 avril, ces magnifiques constructions ont reçu la bénédiction de l'Eglise. Monseigneur l'évêque de Saint-Brieuc avait été choisi par le Révérendissime Père Abbé pour présider cette pieuse et solennelle cérémonie.

(1) La statue de Notre-Dame d'Espérance surmonte le maître-autel et l'écusson de l'Archiconfrérie a été gravé sur la mosaïque du pavé, avec cette inscription : *O spes nostra !*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quelle impression profonde elle a laissée en notre âme ! La vue de ces religieux si austères, leur chant plaintif, leur attitude recueillie et, pour ainsi dire, perdue en Dieu, tout nous semblait un écho de ces siècles de foi, qui donnèrent à l'Eglise les Benoît, les Bernard, les Etienne et ces innombrables moines, dont Thymadeuc a scrupuleusement recueilli et gardé les traditions.

La bénédiction de l'église achevée, M. l'abbé Jégouzo, vicaire capitulaire, assisté de MM. les vicaires de Bréhan-Loudéac, a célébré le saint sacrifice de la messe. Puis, M. l'abbé Kerdaffret, chanoine honoraire, curé-archiprêtre de Pontivy, est monté en chaire, et avec le talent qu'on lui connaît, a revendiqué pour la prière des trappistes, l'éloge que le Saint-Esprit fait de l'oraison de Tobie : elle est excellente, car elle est jointe au jeûne et à l'aumône : *Bona est oratio cum jejunio et eleemosyna.*

Un très nombreux clergé assistait à cette fête..... Tous ont admiré la nouvelle église abbatiale, dont l'ornementation, riche et gracieuse, ne cède en rien à l'architecture de l'édifice : elle possède, en effet, vingt-quatre chapelles élégamment décorées et dédiées aux saints Fondateurs d'ordres en France. Ah ! il convenait bien que l'histoire de la vie monastique fût tout entière conservée dans ce lieu béni, où la discipline de l'Evangile est accomplie dans sa perfection. De Thymadeuc nous pouvons redire ce que Mgr Pie disait un jour de Fontgombaud : « Ce qui nous charme dans cet asile, ce qui nous y retiendrait et nous y fixerait pour tout le reste de notre vie, si nous pouvions croire que Dieu nous le permit, c'est que le christianisme subsiste là dans toute la plénitude de sa réalité. » (*Semaine religieuse* de Saint-Brieuc.)

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le jeudi 28 Avril, le Pape a célébré la messe dans la Chapelle Sixtine. Les 1300 pèlerins de Pérouse y assistaient.

La messe d'action de grâces terminée, le cardinal Satolli a lu une adresse à Léon XIII, qui a répondu par un discours très affectueux, évoquant tous les souvenirs qui le rattachent à son ancienne ville archiépiscopale.

Après la bénédiction apostolique, le Pape a annoncé qu'il faisait un don de 50,000 francs aux écoles libres, au Séminaires et aux cuisines populaires de Pérouse.

Le soir, le Pape a fait donner un dîner aux pèlerins dans les locaux du Belvédère.

Le Pape et la France. — L'empereur d'Allemagne avait obtenu du sultan, qui n'a jamais eu, en aucun temps, d'ambassadeurs auprès des Papes, qu'il sollicitât de Léon XIII d'avoir un représentant à Rome et un nonce à Constantinople. Par cette

proposition extraordinaire du sultan, qui devait séduire le Vatican, l'empereur Guillaume voulait démolir en Orient le protectorat de la France.

Cela lui eût été précieux avant son voyage à Jérusalem, où il veut atteler à son char de triomphe à la fois les catholiques et les protestants allemands. Or, il n'a jamais été accepté officiellement que les catholiques allemands fussent soustraits au protectorat français. De là des complications, si Guillaume achète le Cénacle.

Dans ces circonstances, le Pape, malgré la nouvelle situation, très grande pour la Papauté, qu'on lui offrait dans la capitale de l'Islamisme, n'a pas voulu diminuer l'influence de la France en Orient et a prié le sultan de garder le *statu quo*. Le sultan a retiré sa demande. La France a remercié le cardinal Rampolla.

Cependant, la mise hors la loi des Congrégation en France, alors qu'on prétend les protéger en Orient, donne beau jeu aux adversaires du protectorat et diminue notre influence en Turquie.

On doit reconnaissance à Léon XIII, qui n'a pas craint de contrarier les désirs connus du puissant empereur d'Allemagne, pour montrer son amour à la fille aînée de l'Église. Il ne renonce pas à l'espoir de voir la France repentante revenir à sa mission séculaire. (*Le Pèlerin.*)

Paris. — La fête de Jeanne d'Arc, avancée de huit jours, à cause des élections de dimanche prochain, a été célébrée, le 1er Mai, avec grand éclat, à Notre-Dame de Paris. Son Em. le cardinal Richard présidait ; devant un immense auditoire, Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, a prononcé un magnifique discours, montrant que la mission de la Pucelle a été divine, et qu'elle l'a remplie en faisant preuve de vertus héroïques. Cette éloquente parole a produit une profonde émotion sur les auditeurs réconfortés tout ensemble et charmés.

Bayeux. — **Mort de Mgr Hugonin.** — Les journaux enregistrent un nouveau décès dans l'épiscopat de France. Mgr Hugonin, évêque de Bayeux et Lisieux, est mort, le 2 Mai, à Caën, à la communauté de Saint-Louis, où il était venu, malgré sa grande fatigue, présider une prise d'habit. Il a succombé aux suites de la maladie du larynx dont il souffrait depuis plusieurs années.

Né le 3 Juillet 1823, au diocèse de Grenoble, Mgr Hugonin fut élève à l'école des Carmes, où il devint ensuite professeur de philosophie, puis Supérieur. Il occupait cette charge avec celle de Doyen de Sainte-Geneviève, quand il fut nommé Evêque de Bayeux, le 13 Juillet 1866.

Lyon. — **M. l'abbé Brugidou.** — M. l'abbé Brugidou, confirmant pleinement sa soumission et son désistement de toute prétention sur la propriété de l'église de Saint-Joachim, a obtenu,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

à l'issue d'une retraite faite chez les Passionnistes, d'être relevé de la suspension *a divinis*.

Il pourra célébrer sa messe dans un oratoire privé, jusqu'à sa rentrée dans son diocèse de Lyon, rentrée décidée. *(Univers.)*

Fruits de l'enseignement sans Dieu. — Les journaux racontent ce fait tristement instructif : « Ces jours-ci, l'on enterrait civilement, au cimetière de Dreux, une élève laïque décédée à l'âge de 13 ans. Cette précoce petite fille avait demandé à être conduite à sa dernière demeure, selon les rites de l'athéisme, et sur sa tombe une autre petite fille, véritable phénomène libre-penseur, de l'âge de 12 ans, est venue prononcer un discours qui a été reproduit et qui est une déclaration positive d'athéisme et de libre pensée. »

Une enfant de 12 ans, récitant sur une tombe, « au nom de ses petites camarades » de tels blasphèmes, n'est-ce pas à faire frémir!

Mort d'un soldat. — Le colonel de Lort de Mialhe, commandant le 163e régiment d'infanterie, est mort à Bastia, le 19 Avril dernier, laissant, avec des regrets unanimes, l'exemple d'une fin admirable.

Le prêtre, accouru sur la demande du colonel, le trouva aux prises avec la mort : « Courage ! mon colonel.....

— Mon Père, je n'ai jamais eu peur devant l'ennemi, et, aujourd'hui encore, je crois avoir réservé tout mon courage pour mourir. »

Ce grand chrétien, fier de pouvoir dire publiquement que, le jour de Pâques, il avait communié à côté de sa femme, demanda spontanément à recevoir l'absolution et les derniers sacrements.

« Lis-moi la prière préparatoire », disait-il à sa femme. Lui-même voulut répondre à toutes les cérémonies, et lorsque le prêtre commença les prières de la recommandation de l'âme : « Plus haut, dit-il, je veux entendre. C'est si bon de croire et d'espérer! »

Lois intangibles ! — « Vous ne voulez pas admettre — et je n'admets ni en théorie ni en fait — que, sous un régime constitutionnel — et moins que sous tout autre sous un régime républicain —, il y ait des lois intangibles. Il n'y en a pas plus en matière civile, scolaire ou militaire qu'en matières de finances ou de douanes. Ce qu'une Chambre a fait, une autre Chambre peut toujours le corriger, et quand il s'en est écarté, rappeler aux règles de *l'égalité vraie* et de *l'impartiale neutralité* l'Etat qui, s'il veut être respecté dans son droit, doit être respectueux de tous les droits. »

(Extrait de la profession de foi électorale de M. Charles Benoist, Professeur de Droit constitutionnel à l'Ecole des Sciences politiques, candidat à Paris.)

***

« Vous ne vous laisserez pas séduire par ce mot stupide de : *Lois intangibles !* Il n'en croient pas un *iota*. Intangibles, ces lois : et les constitutions et les lois de la monarchie, de l'Empire et même de la République que vous avez abolies, étaient-elles intangibles ? Avez-vous, mieux que vos devanciers, le privilège de marquer vos œuvres du sceau de l'immortalité ? Vos lois sont intangibles comme vous, que Dieu étendra demain dans la poussière du tombeau. »

(Lettre de Mgr l'Archevêque d'Aix sur les élections du 8 Mai.)

RESTAURATION DU CULTE DANS LE DIOCÈSE DE QUIMPER

Mgr CLAUDE ANDRÉ (1802-1804)

(Suite)

Quelques jours après, le même Ministre adressait à Mgr de Quimper une autre circulaire, pour le prémunir contre la restauration des ordres religieux, qui s'efforçaient de se reconstituer. Cette lettre peint trop bien les tendances du Gouvernement et l'état des esprits dans ce moment, pour que nous n'y fassions pas de larges emprunts.

« Paris, le 5 Pluviose an XI (25 Janvier 1803).

« Nos lois françaises, M. l'Evêque, ont dissous toute corporation séculière et régulière, et le droit universel des nations s'oppose à ce qu'aucun établissement semblable puisse exister dans un Etat, à l'insu et sans l'aveu formel de la puissance publique.

« Je suis pourtant instruit que, dans plusieurs départements, dans plusieurs villes, il se forme des associations qui sont composées, du moins en partie, des matériaux et des débris des anciens ordres monastiques, qui se proposent de remplacer ces ordres ou même de les reproduire sous des noms différents.

« On assure que quelques-unes de ces associations sont un assemblage d'ecclésiastiques et de laïcs, que d'autres réunissent des personnes de tous sexes, et que presque tous se ressentent des tems de trouble et de persécution qui les ont vu naître.

« De pareilles institutions sont suspectes et illicites, par cela seul qu'elles ne sont point autorisées et leur régime n'a point été soumis à l'examen et à l'approbation du magistrat public.

« Le but religieux que l'on se propose, en les fondant, ne saurait couvrir le vice de leur existence. D'ailleurs, ce but est-il réel ou n'est-il qu'apparent ? Comment et par quel

Archives diocésaines de Quimper et Léon

moyen se promet-on de le remplir ? Ces questions sont rarement discutées d'une manière satisfaisante, car des apparences vraies ou fausses de piété en imposent presque toujours à la multitude...

« Il résulte des renseignements qui me sont parvenus, que dans quelques-unes de nos cités principales, il existe, depuis plusieurs années, deux sociétés, l'une sous le titre du *Cœur de Jésus*, et l'autre sous celui des *Victimes de l'amour de Dieu;* on donne peu de détails sur la première ; dans la seconde, on se livre à des pratiques religieuses d'une austérité intolérable, et l'on prétend même qu'on y *renouvelle l'ancienne erreur des quiétistes*, en prêchant la dangereuse doctrine qu'avec un vif amour pour Dieu on est absorbé en lui, et qu'alors les actions extérieures sont indifférentes. On annonce que les hommes et les femmes sont également admis dans ces deux sociétés, qui ne sont munies d'aucune approbation du Chef de l'Eglise, et qui sont formées en fraude des lois de l'Etat.

« A Lyon, des ecclésiastiques s'étaient rassemblés sous le titre de *Pères de la foi* ou sous celui de adorateurs de *Jésus* ou de *Pacanaristes*.

« Ils donnaient l'éducation aux enfants, et ils avaient des congrégations ; la voix publique dénonça la société de ces ecclésiastiques comme une résurrection des anciens Jésuites, la police fit fermer la maison et dispersa les membres qui la composaient.

« Ailleurs, des associations d'anciennes religieuses se forment et se multiplient ; on ignore si elles vivent en communauté pour reproduire leur premier institut, ou seulement pour profiter des avantages que la vie commune assure, quand il s'agit de se procurer avec un petit revenu des moyens faciles de subsistance.....

« Le bien de la Religion et celui de l'Etat exigent que le Gouvernement soit fidèlement instruit de ce qui se passe à cet égard dans chaque diocèse.....

« Tout établissement quelconque et principalement tout établissement religieux doit avoir pour but l'utilité des hommes et la propagation des vertus sociales et chrétiennes. Celui qui n'aurait pour objet que l'ambition ou l'avantage des membres destinés à le former, serait essentiellement mauvais.

« Les Evêques et les prêtres sont établis de Dieu pour instruire les peuples et pour prêcher la religion aux fidèles et aux infidèles. Il faut donc être très circonspect, quand il s'agit de donner aux Evêques et aux prêtres des auxiliaires ou des coopérateurs qui n'appartiennent point à la hiérarchie de l'Eglise, et qui l'ont si souvent compromise ou défigurée par des exemptions abusives. On sait que, dans les siècles passés, au lieu de protéger les pasteurs ordinaires, qui sont de droit divin, on avait élevé sur leur tête un clergé régulier qui les avait opprimés.

« L'éducation publique appartient à l'Etat, car les familles particulières doivent être dirigées par le plan de la grande famille qui les comprend toutes. Il ne faut donc pas qu'à l'insu de l'Etat, une multiplicité d'instituteurs, qui ne seraient pas suffisamment connus et dont l'enseignement ne serait pas avoué, vienne joindre au danger d'occasionner de mauvaises études, le danger plus grand encore de préparer de mauvais citoyens.

« On ne peut, effectivement, se dissimuler qu'une éducation qui serait donnée par des instituteurs de parti, ou entêtés de certains préjugés, ne serait rien moins que nationale.

« D'autre part, la saine politique ne permet pas que l'on perpétue, dans les départements, des associations qui, pendant les événements révolutionnaires, se sont formées dans les caves, dans les oratoires particuliers, c'est-à-dire dans les ténèbres.

« De plus, les congrégations, les chapelles de ces congrégations, sont des espèces de paroises particulières, élevées au préjudice des paroisses véritables ; les fidèles qui fréquentent ces chapelles se croyent dispensés d'assister aux offices de leurs églises, comme les canons l'exigent, ce qui est contraire au véritable esprit de la religion.

« J'appelle, en conséquence, votre sollicitude, citoyen Evêque, sur tous les différents rassemblements d'ecclésiastiques ou de personnes de tout sexe réunies entre elles pour quelqu'objet religieux, et je vous prie de me faire connaître si de tels rassemblements existent dans votre diocèse...

« Les Sœurs de la charité, consacrées au service des hôpitaux, ont été autorisées. Le Gouvernement n'hésitera pas à protéger tout établissement utile à la religion et à la société, et dont l'existence n'offrira rien de contraire à notre législation française. Mais, je ne saurais trop le répéter, un établissement religieux quel qu'il soit ne doit pas être un mystère pour l'Etat, il ne peut exister sans une autorisation formelle.

« J'ai l'honneur de vous saluer. « PORTALIS. »

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Nouvelles publications de Victor LECOFFRE, Editeur, 90, rue Bonaparte, Paris.

Le Cardinal Boyer, par M. F. GUILLIBERT, vicaire général. 1 volume in-12. **3** fr. **50.**

Le silence, un silence ingrat, paraît s'être fait sur la tombe de Mgr Boyer. Et pourtant, ce haut dignitaire de l'Eglise de France, mort avant d'avoir vu les résultats que promettaient ses rares qualités d'évêque, est bien digne d'exciter la respectueuse admiration des catholiques de son époque !

Mgr Boyer fut vraiment le digne chef d'un grand diocèse à la fin de notre XIXe siècle, et en fixant cette noble et sincère figure d'évêque, M. Guillibert a fait œuvre excellente. Il a semblé dire à tous les membres du clergé de France, en leur présentant ce modèle : ***Vide et fac secundum exemplar.***

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Saint Jérôme, par le P. LARGENT, de l'Oratoire. Un volume in-12 de la collection « Les Saints ». Prix : 2 fr.

La collection « Les Saints » poursuit ses succès en donnant le *Saint Jérôme*, du R. P. LARGENT, de l'Oratoire, professeur d'apologétique chrétienne à l'Institut Catholique de Paris. Le volume est divisé en deux parties : la vie, d'abord ; puis, les œuvres et la doctrine. Que l'on trouve dans cette seconde partie une appréciation exacte et sûre de la place tenue par saint Jérôme dans l'histoire du dogme catholique, le lecteur en est convaincu d'avance et il ne sera certes pas déçu. Mais nous pensons qu'il sera particulièrement charmé par le récit vivant, délicat, ému et parfois piquant de la vie de cet homme extraordinaire, grand écrivain, grand pénitent, grand solitaire, grand interprète de l'Ecriture sainte, grand polémiste surtout. On sait que la légende et l'art mettent à côté de saint Jérôme un lion. Le savant oratorien s'applique à montrer combien ce symbole est expressif et combien il est justifié.

Ce n'est point un mince mérite d'avoir tracé d'une telle existence un tableau coloré et attrayant.

L'Ouvrier Libre, par M. Emile KELLER. Un petit volume in-18 de 164 pages, 0 fr. 80.

La question sociale est la grande préoccupation du temps présent, le champ de bataille des socialistes, qui veulent tout détruire pour améliorer le sort de l'ouvrier, et des économistes qui comptent sur le progrès de la science et de la richesse pour rendre l'ouvrier de plus en plus heureux.

M. Keller ne nie pas les souffrances des travailleurs, mais il établit, avec la dernière évidence, que ni la science, ni la richesse, ni le socialisme, ne résoudront le problème, qui est avant tout un problème moral.

M. Keller trace le devoir du prêtre, du jeune homme, du patron, de l'ouvrier, du législateur, et montre qu'il y a pour chacun cent moyens de résoudre la question sociale, si grosse de menaces. Son petit livre est un guide excellent pour ceux qui cherchent la lumière.

En vente dans les librairies catholiques.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

AUX GRANDS MAGASINS

MAISON DE CONFIANCE

ÉLY - LABASTIRE

53, RUE DE LA RAMPE — BREST — RUE DE SIAM, 38

SUCCURSALE : A QUIMPER — PLACE TERRE-AU-DUC, 17

FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES

LITERIE ET TENTURES DIVERSES

ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHASUBLERIE, LINGERIE

DRAPS ET TENTURES MORTUAIRES

BRONZES DIVERS, CROIX, CHANDELIERS ET CROIX DE PROCESSION

ORFÈVRERIE, CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, BOITES SAINTES-HUILES

SERVICES DE MESSE EN ARGENT ET MÉTAL

STATUES de TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS de CROIX

DAIS, BANNIÈRES ORIFLAMMES

TAPIS D'AUTEL, NAPPES, RABATS, BARRETTES, CEINTURES

RÉPARATION de VASES SACRÉS DORURE, ARGENTURE

DÉPOT DES MÈCHES GUILLON, ENCENS & DIVERS

Le Voyageur de la Maison est à la disposition de ces Messieurs du Clergé et des Maisons religieuses, pour présenter à domicile les échantillons et albums divers.

UNE MODISTE SAUVÉE

Nous lisons dans LE SOLEIL :

Rue de l'Evêché, à Nevers, habite Mme Hervé, avec sa fille âgée de 18 ans. Mme Hervé est une bonne mère soucieuse du bien-être de son enfant. Depuis quelques années déjà, elle lui avait fait apprendre le gracieux métier de modiste qui devait lui permettre de vivre d'une vie douce et tranquille. Mais la maladie avait déjà commencé son œuvre néfaste et menaçait de contrecarrer ses projets d'avenir. Mme Hervé avait vu la santé de sa fille s'altérer dès l'âge de 12 ans. Un mal indéterminé, au début, était venu troubler son existence et lui faire connaître la douleur.



Des maux de tête violents auxquels s'était jointe une sérieuse maladie de l'estomac, l'avaient insensiblement affaiblie au point de lui empêcher tout travail. Elle ne pouvait plus prendre que du lait, des œufs et du bouillon. Toute autre nourriture lui était interdite, elle ne la digérait pas. Elle souffrait beaucoup et était d'une grande faiblesse ; sa pauvre mère était désespérée de la voir dans cet état, et c'est en faisant part de ses inquiétudes à une personne amie qu'elle reçut le conseil d'essayer le traitement par les pilules Pink pour personnes pâles du Dr Williams.

Mme Hervé tint compte de ce conseil et n'eut qu'à s'en féliciter.

Après la première boîte, un mieux déjà sensible se fit sentir. Les maux de tête était moins violents et l'estomac se comportait mieux. Avec une nourriture plus substantielle, les forces reprirent vivement, la gaieté et les belles couleurs revinrent et, après six boîtes employées, elle eut le bonheur de revoir sa fille revenir entièrement à la santé et reprendre joyeusement son travail. Que les pilules Pink sont donc bonnes, répète sans cesse Mme Hervé, joyeuse du rétablissement de sa fille bien-aimée. Je suis chargé par elle de publier partout le merveilleux résultat qu'elle a obtenu.

E. Y.

Ceux qui feront usage des Pilules Pink en obtiendront les meilleurs résultats. Elles sont efficaces pour : anémie, paralysie, ataxie locomotrice, rhumatisme, sciatique, névralgie, danse de Saint-Guy, maux de tête, névroses, scrofules, etc. ; elles sont un régénérateur du sang et un tonique des nerfs. Elles redonnent de belles couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme et produisent sur les hommes une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les excès. En vente chez tous les pharmaciens, mais on peut se les procurer au dépôt principal, Gablin et Cie (phes de 1re cl.), 3, cité Trévise, Paris, à 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes, franco contre mandat-poste.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, SR** — *rue Kéréon, 3*
QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. Sauvage voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE,** prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Bréguet,* etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à Guingamp (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
Le Flacon : 3 Fr.; *Franco,* Colis postal : 4 Fr.
Dépôt Général : **Maison du Dr ROFF,** Rue Ste-Catherine, 184, BORDEAUX.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

LA MAISON de FLEURS ARTIFICIELLES
A JEANNE-D'ARC, 144, rue du Bac, PARIS
si justement appréciée des abonnés de la « **Croix** », prévient qu'elle fait paraître un nouveau et très beau Catalogue, illustré de bouquets d'église, gerbes, plantes, auréoles, guirlandes, etc. Il sera envoyé gratis et franco sur demande.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

13e Année. **Vendredi 13 Mai 1898.** N° 19.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine Rospars, Directeur de la *Semaine religieuse,* rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard,* avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie Salaun, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Lettre du Souverain Pontife sur les Congrès et Associations eucharistiques. *II. Chronique du diocèse :* Missions recommandées ; Avis de l'Evêché ; Suspension de la Visite pastorale ; Nécrologie ; Nominations dans le clergé; Cause de Dom Michel Le Nobletz ; La Visite pastorale (suite); Saint-Pol-de-Léon ; Plogonnec ; Œuvre de la Propagation de la Foi. *III. Liturgie :* Décret sur les Rubriques du Bréviaire et du Missel. *IV. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Saint-Brieuc ; Vengeance de Curé ; Une épitaphe. *V. Bibliographie. VI. Annonces et avis.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 15 Mai. — 5e Dimanche après Pâques. S. Isidore, Laboureur. Double. Blanc. Mémoires du Dimanche et de s. Primel, Confesseur *(au Propre diocésain).*
Vêpres, à partir de Capitule du suivant, avec mémoires de s. Isidore et du Dimanche.
Lundi, 16. — *Rogations.* — S. Jean Népomucène, Martyr *(au supplément).* Double. Rouge.
Mardi, 17. — *Rogations.* — S. Pascal Baylon, Confesseur. Double. Blanc.
Mercredi, 18. — *Rogations.* — S. Venant, Martyr. Double. Rouge
Jeudi, 19. — ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST. — Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.
Vendredi, 20. — S. Bernardin de Sienne, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Samedi, 21. — S. Pierre Célestin, Pape *(du 19 Mai).* Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Guimiliau..... 15, 16, 17 et 18 Mai.
Le Bourg-Blanc..... 19, 20, 21 et 22 Mai.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LE 17 MAI : FÊTE DE SAINT PASCAL BAYLON

LETTRE DU SOUVERAIN PONTIFE
sur les Congrès et Associations eucharistiques.

LÉON XIII, PAPE
Ad perpetuam rei memoriam.

Le Dieu de toute providence, en organisant le monde d'une main forte et douce à la fois, a entouré son Eglise d'une sollicitude toute spéciale, de telle sorte qu'aux moments qui paraissaient les plus critiques, Il tire pour Elle, de la dureté même des temps, des consolations inespérées. Ce fait, maintes fois constaté, peut être plus nettement que jamais remarqué dans les circonstances que traversent actuellement la Religion et la société. Alors, en effet, que les ennemis de l'ordre commun, se montrant de jour en jour plus audacieux, s'efforcent par des attaques quotidiennes et très vigoureuses, de tuer la foi chrétienne et de bouleverser la société tout entière, la bonté divine se plaît à opposer à ces flots soulevés les remparts d'admirables manifestations de piété.

Cela est clairement prouvé par l'extension qu'a prise la dévotion au très Saint Cœur de Jésus ; par l'ardeur avec laquelle, dans tout l'univers, on travaille à promouvoir le culte de Marie; par les honneurs dont est l'objet l'illustre Epoux de la Mère de Dieu ; par les réunions de divers genres qu'organisent les catholiques pour défendre leur foi de toutes manières; enfin, par beaucoup d'institutions que l'on fonde ou auxquelles on donne un nouvel essor, et qui tendent à la gloire de Dieu ou à l'accroissement de la charité mutuelle des chrétiens.

Bien que toutes ces manifestations causent à Notre cœur une joie très douce, Nous pensons que la souveraine grâce qui Nous a été accordée par Dieu, consiste dans les progrès que la dévotion envers le sacrement de l'Eucharistie a faits parmi les peuples fidèles, à la suite des célèbres congrès qui ont été, à cette fin, tenus ces temps-ci. Ainsi que Nous l'avons déclaré ailleurs, pour animer les catholiques à professer vigoureusement leur foi et à pratiquer les vertus qui conviennent aux chrétiens, aucun moyen n'est plus efficace que celui qui consiste à nourrir et à augmenter la piété du peuple envers cet admirable gage d'amour, qui est le lien de la paix et de l'unité.

Comme le sujet est très important et Nous tient fort à cœur, après avoir souvent loué les congrès et les associations eucharistiques, et mû par l'espoir de les voir produire des fruits plus abondants, Nous jugeons maintenant utile de leur assi-

gner un patron céleste, choisi entre les saints qui brûlèrent d'un plus ardent amour envers le Très Saint Sacrement de l'Eucharistie.

Or, parmi ceux dont la piété à l'égard de ce sublime mystère de la foi a paru se manifester avec la ferveur la plus ardente, Pascal Baylon tient le plus beau rang. Doué naturellement d'un goût très vif pour les choses célestes, après avoir saintement passé sa jeunesse dans la garde de son troupeau, il embrassa une vie plus sévère dans l'Ordre des Frères Mineurs de la stricte observance, et mérita, par ses méditations sur le festin eucharistique, d'acquérir la science relative à ce dernier, au point que cet homme, dépourvu de notions et d'aptitudes littéraires, devint capable de donner des réponses sur les matières de foi les plus difficiles et d'écrire même des livres pieux. Publiquement, ouvertement, il professa au milieu des hérétiques la vérité de l'Eucharistie, ce qui lui attira de graves épreuves. Emule du martyr Tarcisius, il fut menacé plusieurs fois de la mort, qui avait été le partage de ce dernier. Enfin l'affectueuse ardeur de sa piété parut se prolonger au delà de sa vie mortelle. On dit, en effet, que, pendant son service funèbre, étendu sur sa civière, Pascal Baylon, au moment des deux élévations, ouvrit deux fois les yeux.

Nous croyons donc que les associations catholiques dont Nous parlons ne sauraient être confiées à un meilleur patronage. C'est pourquoi, de même que Nous recommandons, assez naturellement, la jeunesse studieuse à saint Thomas d'Aquin, les associations charitables à saint Vincent de Paul, les malades, ainsi que ceux qui s'attachent à les soulager, à saint Camille de Lellis et à saint Jean de Dieu; de même, espérant que Notre décision tournera à l'intérêt et au bien de la chrétienté, Nous déclarons et Nous constituons, de Notre autorité suprême, et par la vertu des présentes Lettres, saint Pascal Baylon comme patron particulier des congrès eucharistiques et de toutes les associations qui ont pour objet la divine Eucharistie, tant de celles qui ont été constituées jusqu'à ce jour que de celles qui le seront dans l'avenir.

Nous formons des vœux pleins de confiance pour que les exemples et le patronage de ce saint aient pour fruit l'augmentation du nombre de ceux qui, dans le peuple chrétien, rapportent chaque jour leur zèle, leurs desseins, leur amour au Christ Sauveur, principe le plus élevé et le plus auguste de tout salut.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 28 Novembre 1897, la vingtième année de Notre Pontificat.

A. Card. MACCHI.

Un décret de la Congrégation des Rites, dont nous parlons plus loin, ordonne d'ajouter désormais au *Bréviaire,* à la VI leçon de saint Pascal Baylon (17 Mai) :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Tandem Leo decimus tertius peculiarem cœtuum eucharisticorum, item societatum omnium, sive quæ hactenus institutæ, sive quæ in posterum futuræ sunt, Patronum cœlestem declaravit et constituit.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Missions recommandées : PLOUGONVEN, du 22 Mai au 5 Juin. Président, la 1re semaine, M. le chanoine Le Duc, Curé-archiprêtre de Morlaix; BOURG-BLANC, Adoration prêchée, du 19 au 26 Mai.

Avis de l'Évêché. — I. Nous rappelons la note, ajoutée au dernier Mandement de Carême, par laquelle Monseigneur prescrit, dans toutes les églises, *le jour de l'Ascension,* une quête pour l'Université catholique de Paris et les écoles chrétiennes du diocèse. Messieurs les Curés et Recteurs voudront bien l'annoncer, en chaire, *Dimanche prochain.*

Tous comprendront la nécessité de plus en plus urgente de soutenir l'enseignement chrétien à tous les degrés. C'est une œuvre de foi en même temps que de défense sociale.

N. B. — M. Duval, Professeur au Grand-Séminaire, a été, sur sa demande, déchargé de la fonction de Directeur diocésain de l'Œuvre de l'Université catholique. Monseigneur a désigné, pour le remplacer, M. le chanoine Rospars, rédacteur de la *Semaine religieuse.*

II. **Suspension de la Visite pastorale.** — Dans le courant de l'hiver, Mgr l'Evêque subit une forte atteinte d'influenza dont il se remettait lentement ; il crut cependant devoir entreprendre son voyage de Rome, déjà annoncé. A son retour, tous furent heureux de constater que l'état de Sa Grandeur s'était beaucoup amélioré, si bien que, malgré certaines appréhensions, Elle commença sa visite pastorale, dont la première partie a été doublement pénible, à cause du mauvais temps et des distances à parcourir.

Monseigneur, rentré à Quimper, le 6 Mai, s'est trouvé plus fatigué et, sur le conseil des médecins, a dû suspendre sa tournée, renvoyant à une date ultérieure la suite des Confirmations. Nous avons la confiance absolue que le repos va remettre promptement notre Evêque vénéré et que les prières de ses diocésains hâteront l'entier rétablissement de cette santé précieuse.

Nécrologie. — I. M. le Chanoine MONOT. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Monot, chanoine honoraire, prêtre habitué au Folgoët, décédé dans la 77e année de son âge.

Né à Plounévez-Lochrist, le 19 Novembre 1821, ordonné prêtre,

le 31 Décembre 1848, M. Monot fut successivement vicaire à Saint-Thégonnec, recteur de Gouesnou (1865), Curé de Lanmeur (1873). Partout il travailla avec zèle au bien des âmes ; dans les deux paroisses qui lui furent confiées, il s'occupa avec un égal succès de l'embellissement de la maison de Dieu, spécialement à Lanmeur. Nous avons eu occasion déjà de parler de la restauration de l'église paroissiale et de la magnifique chapelle de Kerpitron.

Nommé chanoine honoraire par Mgr Lamarche, le 23 Août 1891, M. Monot se retira du ministère, en Octobre 1895, et voulut passer les dernières années de sa vie, près du sanctuaire de Notre-Dame du Folgoët. Il s'y est éteint doucement, lundi dernier, 9 Mai, après avoir édifié ceux qui l'approchaient, par sa piété et sa patience.

II. M. LE MENN. — Nous recommandons également M. Le Menn, ancien vicaire de Pont-Aven, décédé dans sa famille, à La Martyre, âgé de 27 ans, après une longue maladie qu'il a supportée avec la plus grande résignation.

R. I. P.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Seznec, ancien recteur de Saint-Evarzec, recteur de Primelin ;

M. Bernard, aumônier du Pensionnat Sainte-Marie, à Quimper, recteur de Leuhan ;

M. Rolland, vicaire à Carhaix, aumônier du Pensionnat Sainte-Marie, à Quimper.

Cause de Dom Michel Le Nobletz. — La Cause de Dom Michel Le Nobletz, particulièrement favorisée, vient de faire un nouveau pas : les Lettres Rémissoriales, pour commencer le procès apostolique sur les vertus et les miracles du Vénérable Serviteur de Dieu, sont arrivées à Quimper. Le Vice-Postulateur, M. l'abbé Kerisit, professeur au Grand-Séminaire, les a présentées à Monseigneur l'Evêque ; et Sa Grandeur, en vertu des pouvoirs qui lui étaient conférés dans l'inscription extérieure du pli rémissorial, a constitué le tribunal d'enquête, en nommant, par rescrit en date du 6 Mai, M. le chanoine Peyron, Vicaire Général *ad hoc,* et en désignant comme juges MM. les chanoines Bourlé, Quidelleur, Rospars et Abgrall, qui tous, par le seul fait, ont reçu du Saint-Siège la qualité et la juridiction de juges apostoliques.

En conséquence, ces Messieurs, convoqués pour le lendemain, se sont réunis à la chapelle de l'Evêché, ont procédé successivement à la vérification des pièces, puis à l'ouverture et à la lecture des Lettres de la Sacrée Congrégation des Rites, et enfin, à la suite de Monseigneur, ont prêté serment de remplir fidèlement leur office et de garder le secret sur les interrogatoires et sur les dépositions.

Archives diocésaines de uim per et Léon

M. le chanoine Quéinnec, Promoteur de l'officialité diocésaine, avait été cité à comparaître pour veiller à l'observation des lois et faire les oppositions qui lui paraîtraient nécessaires ou opportunes. Il a fait lire la Lettre que le Promoteur romain lui adressait à lui-même, pour l'inviter à intervenir au procès en qualité de Sous-promoteur de la Foi. Conformément aux prescriptions de cette lettre, les juges apostoliques ont choisi pour Sous-promoteur d'exercice le R. P. Ory, S. J., autorisé par ses supérieurs à mettre au service de la Cause son dévouement et sa longue expérience des procès de Béatification. Les deux Sous-promoteurs de la Foi ont alors prêté le serment dont le texte était indiqué par le Promoteur romain.

Pour compléter la constitution du tribunal, les juges ont enfin nommé deux Notaires actuaires et deux Courriers, chargés les uns d'écrire les actes et les dépositions, les autres de porter les citations et les intimations juridiques. M. l'abbé Le Gall et M. l'abbé Bulot ont bien voulu accepter le premier office; M. l'abbé Le Borgne et M. l'abbé Plougoulm, le second. Chacun d'eux a ensuite prêté le serment afférent à sa charge.

La S. Congrégation donne deux ans pour terminer le procès. Les fidèles n'oublieront pas d'aider de leurs prières ceux qui commencent un travail si long et si fatigant, et de recommander à Dieu le succès d'une Cause très importante et très chère au diocèse de Quimper (1).

La Visite pastorale *(suite). — Samedi, 23 Avril.* — Avant de quitter Carhaix, Monseigneur fut heureux d'apprendre qu'une œuvre qu'il a particulièrement encouragée et bénie, l'école libre des Frères de Lamennais, est en voie d'exécution : les bâtiments sont déjà à hauteur du premier étage et seront rapidement achevés.

A 8 heures du matin, eut lieu le départ pour Poullaouen, grande et populeuse paroisse, qui avait envoyé au-devant de l'Évêque une nombreuse escorte de voitures et de cavaliers. Les enfants de Loc-Maria-Berrien s'étaient également rendus à Poullaouen, ce qui portait le nombre des confirmands à 314.

De Poullaouen à Berrien, la distance est de 14 à 15 kilomètres; on traverse, surtout à partir de la gare d'Huelgoat, un pays charmant : fraîches vallées, bois, dont le soleil printanier fait ressortir les teintes variées; puis, le paysage prend un aspect plus sévère aux abords de Berrien, que l'on aperçoit sur une hauteur, ramification des montagnes d'Arrée. L'église est vaste et belle; 260

(1) Nous saisissons cette occasion pour recommander encore la lecture de la *Vie* du Vénérable, par M. le vicomte Le Gouvello, assurément, la *Vie* publiée en 1666, par le P. Verjus, a plus d'autorité juridique : écrite par un contemporain, elle subit le contrôle public depuis plus de deux siècles. Mais celle que M. Le Gouvello vient de nous donner, est d'une lecture plus intéressante et non moins édifiante.

enfants y reçurent la Confirmation. Inutile de dire que, dans cette bonne paroisse, les principaux habitants, à cheval ou en voiture, se firent un devoir d'escorter l'Evêque à son départ comme à son arrivée.

Partie de Berrien vers 5 heures, Sa Grandeur arrivait, moins d'une heure après, à Huelgoat, où Elle fut reçue solennellement.

Dimanche, 24. — Le pays d'Huelgoat est regardé, avec raison, comme un des plus pittoresques de Bretagne. Son bel étang, entouré de coteaux boisés dont l'ensemble rappelle, dit-on, la Suisse; son énorme pierre branlante, ses entassements de roches aux formes étranges, etc., attirent de nombreux touristes, sans compter les malades qui y viennent respirer l'air salubre des bois de sapins. Mais ce n'est pas encore « la saison », et les habitants de la petite ville sont entiers à la fête religieuse. A 7 h. 1/2, Monseigneur célébra la messe, pendant laquelle furent exécutés de beaux chants, puis donna la Confirmation à 200 enfants environ. Il assista encore à la grand'messe, et fut ensuite reconduit processionnellement au presbytère. Comme partout, les mères s'empressaient de présenter leurs petits enfants à la bénédiction épiscopale.

A 2 heures, départ pour La Feuillée, avec l'escorte habituelle. L'aspect est moins riant, le pays se dénude à mesure qu'on gravit les contreforts de la grande chaîne des Arrées; en revanche, on aperçoit les principaux sommets, surtout le Saint-Michel, dont le cône se profile à l'horizon..... Brennilis et Botmeur avaient été convoqués à La Feuillée; aussi la gentille église se trouva insuffisante pour les 230 enfants et leurs parents; car, à cause du dimanche, les habitants des trois paroisses étaient venus en foule assister à la cérémonie.

A 6 heures, Sa Grandeur était de retour à Huelgoat.

Lundi, 25. — Dès 8 heures, une nombreuse députation des habitants de Plouyé, à cheval ou en chars-à-bancs, attendait Monseigneur. Le chemin, très accidenté, offre des coups d'œil d'une grande variété : après de profonds ravins, ce sont des sommets élevés, d'où l'on embrasse un vaste horizon tant sur les Montagnes Noires que sur les montagnes d'Arrée..... Plouyé a une belle église, construite, il y a quelque trente ans, par M. Postic, mort recteur de Plonévez-Porzay, un intrépide « bâtisseur », dont il est juste de conserver la mémoire.

Monseigneur administra le Sacrement de Confirmation à 210 enfants. L'après-midi, il passa à Collorec, excellente paroisse, dont il a récemment consacré la jolie église; il y donna la Confirmation à 152 enfants, dont on remarqua le recueillement, et, après quelques moments de repos, accompagné de nombreux habitants empressés à lui faire escorte, se rendit à Plonévez-du-Faou.

Mardi, 26. — A 7 h. 1/2, eut lieu la réception à l'église, vaste construction assez belle, datant du XVII^e^ siècle; elle était déjà remplie par les fidèles et les enfants de la paroisse, auxquels

Archives diocésaines de Quimper et Léon

étaient réunis ceux du Cloître-Pleyben, si bien que le nombre des confirmands était de 600 environ.

Après la cérémonie, Monseigneur visita l'école libre, tenue par les Sœurs du Saint-Esprit, construite, l'an dernier, et déjà insuffisante pour recevoir les enfants que les familles s'empressent de confier aux bonnes religieuses.....

A 2 heures, l'escorte épiscopale quittait le beau presbytère de Plonévez. On descend un vallon, laissant à droite la chapelle de Saint-Herbot — à 10 kilomètres du bourg paroissial — et ses cascades renommées ; puis on gravit une longue montée, pour arriver à Loqueffret. L'église de cette paroisse, très convenable, est bien entretenue : 300 enfants, ceux de Lannédern compris, y reçurent la Confirmation.

De Loqueffret à Brasparts, le temps, devenu brumeux, empêcha de voir le paysage, et rien ne rompit la monotonie du trajet, si ce n'est le changement d'escorte, à la limite des deux paroisses.

Le bourg de Brasparts forme une agglomération assez considérable, dont tous les habitants étaient naturellement sur pied, pour la circonstance, et assistèrent à la réception qui fut faite, à l'église, avec le cérémonial accoutumé.

Mercredi, 27. — L'église de Brasparts date, pour la plus grande partie, du XVI[e] siècle, le porche et la base du clocher spécialement sont remarquables ; elle est surtout bien ornée, à l'intérieur. Monseigneur y célébra la messe, à laquelle eut lieu la Communion des enfants. La cérémonie de Confirmation avait été fixée à 9 heures, pour laisser le temps d'arriver aux enfants de Saint-Rivoal ; réunis à ceux de Brasparts, ils formaient un groupe de 314 confirmands.

Après la cérémonie, Sa Grandeur visita la belle école libre, dirigée par les Filles du Saint-Esprit. Le temps, devenu doux et se maintenant encore beau, permettait alors de voir la configuration du pays : le bourg paroissial assis à l'extrémité d'un coteau, détaché du Saint-Michel et entouré de profondes vallées, qui se succèdent et s'entrecroisent. On connait le proverbe breton : « Aplanir Brasparts est une des choses impossibles à Dieu..... »

Tout se serait passé à souhait, dans cette bonne paroisse, si la pensée du prochain départ du recteur, si aimé, nommé à Saint-Martin de Morlaix, n'avait jeté comme un voile de tristesse..... Et voilà que le temps, se mettant à l'unisson des sentiments des paroissiens, vint troubler la seconde partie de la fête : au moment où les enfants se réunissaient pour recevoir la bénédiction de l'Evêque, à son départ, et faire ensuite leur procession de première Communion, la pluie commença à tomber de nouveau.....

Elle n'empêcha point les habitants de Brasparts de reconduire l'Evêque, ni ceux de Lopérec de venir nombreux à sa rencontre ; mais on dut, à l'arrivée dans cette paroisse, supprimer toute cérémonie extérieure.

L'église de Lopérec, qui a été récemment restaurée avec un

goût parfait, n'en parut que plus belle. Après avoir confirmé 180 enfants environ, Monseigneur passa dans les rangs des fidèles pour bénir les jeunes enfants que leurs mères lui présentaient, et partit, vers 4 heures, pour Quimerc'h.

La pluie qui continuait de plus belle et le vent, soufflant par rafales, ne permettaient guère d'admirer le beau vallon de la Doufine ; c'est à peine si l'on entrevoit les fleurs d'or des ajoncs qui paraissaient cependant s'épanouir et sourire à l'abondant arrosage que le ciel leur envoyait..... Il avait été convenu qu'il n'y aurait pas de réception, le soir, à Quimerc'h, et Sa Grandeur, fatiguée par les longues étapes et les cérémonies nombreuses de ces derniers jours, fut heureuse de pouvoir se soustraire aux brumes et à l'humidité de l'air.

Jeudi, 28. — Le bourg de Quimerc'h a été, comme on sait, déplacé, il y a quelques années, et transporté du sommet de la montagne jusque dans le vallon, où il est gracieusement assis au-dessus de la voie ferrée. L'église, gothique, dédiée au Sacré-Cœur, est peut-être la plus élégante de celles qui ont été construites, chez nous, dans ces derniers temps, du moins parmi les églises de moyenne grandeur : l'ameublement et l'ornementation intérieure ne laissent aujourd'hui rien à désirer..... Le jeudi matin, la pluie qui n'avait cessé de tomber, toute la nuit, voulut bien donner un répit aux parents comme aux enfants, qui furent présentés à la Confirmation au nombre de 140 environ et purent, à l'issue de la cérémonie, reconduire processionnellement l'Evêque au presbytère.

A 2 heures, départ pour Le Faou, petite ville égayée par son gracieux port, qu'on admirerait par un beau temps, mais qui paraît assez maussade sous la pluie, qui semble redoubler..... On peut dire que l'on a tiré de l'église, récemment restaurée et parfaitement tenue, tout le parti psssible. Environ 140 enfants y furent présentés à la Confirmation, pendant laquelle on entendit des chants qui font honneur à celui qui les a préparés et qui en dirigeait l'exécution.

A la limite de Rosnoën, Monseigneur trouva une belle escorte, dans laquelle on remarquait surtout de nombreux cavaliers ; le mauvais temps, qui continuait, empêcha la réception à la porte de l'église, au grand désappointement des fidèles, venus nombreux pour recevoir la première bénédiction de leur Evêque.

(A suivre.)

Saint-Pol-de-Léon. — Dans le compte-rendu que la *Semaine religieuse* a publié, Vendredi, on nous signale une lacune que nous sommes heureux de combler. Au moment de l'installation, à la Cathédrale, du nouveau Curé de Saint-Pol, une dépêche de Rome envoyée par les Directeurs du Séminaire français, dont M. le chanoine Le Goff a été élève, apporta au pasteur et à ses paroissiens la faveur de l'indulgence apostolique, avec bénédiction spéciale du Saint-Père.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Plogonnec. — Le pardon de N.-D. de La Lorette, en Plogonnec, qui a lieu ordinairement le dernier dimanche de Mai, coïncidant, cette année, avec la fête de la Pentecôte, sera célébré huit jours plus tôt, *le 22 Mai*.

1re messe, à *6 heures* ; grand'messe à *10 h. 1/2*, et vêpres à *2 h. 1/2*.

Œuvre de la Propagation de la Foi. — Le numéro de Mai des *Annales de la Propagation de la Foi* publie le tableau annuel des recettes de l'Œuvre, pendant l'année 1897. Le chiffre des aumônes perçues monte à 6,772,879 fr. 52, en augmentation, sur l'exercice 1896, de 440,192 fr. 65.

Sur cette somme, la France figure pour 4,167,664 fr. 88.

Voici, par ordre, les diocèses qui ont donné plus de 100,000 fr.:

Lyon	467.317 f. 44
Paris	224.724 52
Cambrai	196.907 54
Nantes	183.758 60
Saint-Brieuc	157.000 00
Rennes.	148.144 05
Quimper	135.203 70

Notre diocèse vient donc au 7me rang, au lieu du 6me qu'il occupait, l'an dernier. En effet, nos recettes sont inférieures de 6,076 fr. 40 à celles de 1876.

« Tout en regrettant cette diminution, dit le compte-rendu présenté à Mgr l'Evêque, nous devons constater qu'elle porte plutôt sur les recettes extraordinaires et dons particuliers que sur les cotisations des paroisses, dont les aumônes annuelles se maintiennent généralement au même niveau, malgré la multiplicité des œuvres qui sollicitent la générosité des catholiques. »

Au prochain envoi des *Annales* sera joint le compte-rendu de l'Œuvre, dans notre diocèse, pour 1897. Nous nous permettons d'attirer la bienveillante attention des lecteurs sur certains vœux formulés dans ce rapport et auxquels Monseigneur a bien voulu donner sa haute et pleine approbation.

Liturgie. — Décret sur les Rubriques du Bréviaire et du Missel. — Un décret de la Congrégation des Rites, en date du 7 Décembre 1897, approuvé par le Souverain Pontife, le 11 du même mois, a promulgué une nouvelle rédaction des Rubriques générales et spéciales du Bréviaire et du Missel romains.

Ce décret n'innove rien précisément, il met au point les textes des Rubriques, en conformité de diverses modifications précédemment et successivement introduites, que chacun connaissait ou était censé connaître. Le document pontifical, adressé à tous les évêques, devient la loi des éditeurs des livres liturgiques, et, dans chaque diocèse, servira de règle officielle aux computistes chargés de la confection de l'*Ordo*. Laissant à ces spécialistes l'étude approfondie du document fort de 47 pages, la *Semaine religieuse* d'Aix observe

que les fidèles peuvent retenir, du soin vigilant que la S. Congrégation des Rites apporte au culte divin, cette constatation profondément édifiante : « Tandis que la légèreté et le tourbillon de la vie actuelle semblent s'introduire dans les mœurs même de la piété; qu'on ne recherche guère que l'extérieur du culte : musique théâtrale, lumières de toute invention, et qu'on court aux manifestations du dehors louables sans doute, mais à condition que ce ne soit pas un thème à des dissipations dont la piété a tant à souffrir ; voilà l'Eglise, toujours fidèle à son mandat divin, qui attache comme aux premiers siècles, la plus solennelle importance à la prière canonique, à la psalmodie, la grande prière publique contre laquelle ne prévaudront pas nos imprudentes innovations d'un jour, et nos mondanités de tous les jours. Elle ordonne, elle édicte, elle règle. Aux pasteurs d'inculquer « l'esprit de grâce et de prière » à leurs troupeaux. Aux fidèles de venir boire à longs traits et « avec joie aux sources du salut ».

La Sacrée Congrégation a profité de cette occasion pour introduire dans le texte des Rubriques, ou même dans les Offices du Bréviaire et du Missel plusieurs corrections ou explications, nécessaires ou utiles.

Nous avons donné, plus haut, l'addition ordonnée à la 6e leçon de S. Pascal Baylon (17 Mai). Le jour de la fête de la Maternité de la Sainte Vierge (2e Dimanche d'Octobre), la 1re strophe de l'hymne des Matines est modifiée comme il suit :

Ancienne.	*Nouvelle.*
Cœlo Redemptor prætulit	Cœlo Redemptor prætulit
Felicis alvum Virginis,	Felicis alvum Virginis,
Ubi caduca membra	Ubi *futura victima*
Mortale corpus induit.	Mortale corpus induit.

Voici quelques modifications apportées au texte du Missel :

1° Offertoire du deuxième dimanche de l'Avent et du vendredi des Quatre-Temps de l'Avent :

Deus tu CONVERSUS vivificabis nos... *au lieu de* CONVERTENS.

2° *Messe du Commun des Docteurs.* L'ancienne postcommunion est remplacée par les deux textes suivants :

Pro Doctore Pontifice. Ut nobis, Domine, tua sacrificia dent salutem beatus N. Pontifex tuus et Doctor egregius, quæsumus, precator accedat. Per Dominum.

Pro Doctore non Pontifice. Ut nobis Domine, tua sacrificia dent salutem, beatus N. Confessor tuus et Doctor egregius, quæsumus, precator accedat. Per Dominum.

3° A la messe de S. Isidore, laboureur (*15 Mai*), la postcommunion est modifiée ainsi :

Ancien texte.	*Nouveau.*
Sit nobis, Domine, reparatio mentis et corporis cæleste mysterium ; et præsta : ut Sancti Isidori Confessoris tui, cujus exsequimur cultum, sentiamus effectum. Per Dominum.	Sit nobis, Domine, reparatio mentis et corporis cæleste mysterium ; et præsta : ut cujus exsequimur cultum, intercedente Sancto Isodoro Confessore tuo, sentiamus effectum. Per Dominum.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le même décret inscrit au calendrier de l'Eglise universelle, à la date du 5 Juillet, et sous le rite double mineur, la fête de saint Antoine-Marie Zaccaria, Confesseur, fondateur de la Congrégation des Clercs réguliers de Saint-Paul, appelés Barnabites, canonisé avec saint Pierre Fourier. La fête des saints Cyrille et Méthode devra être renvoyée au premier jour libre.

La célébration de cette fête, pour laquelle la Sacrée Congrégation concède la Messe propre et les lecons approuvées par les Barnabites, n'aura lieu qu'à partir de l'année 1899.

Enfin, notons un point dont l'application revient, chaque jour, dans la célébration de la messe, en un grand nombre d'églises. Si un tableau ou une statue de la Sainte Vierge, ou du saint dont on fait la fête, se trouve au-dessus de l'autel, c'est vers cette image ou statue que le prêtre doit s'incliner, et non vers le missel, quand il prononce le nom de la T.-S. Vierge ou celui du saint.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Une circulaire de S. Em. le cardinal Vicaire, datée 30 Avril, annonce la clôture définitive de la souscription pour les 260.000 messes laissées en souffrance par l'ancienne administration de l'église Saint-Joachim.

« A l'appel des Evêques, dit Son Eminence, on répondit avec un si généreux empressement, surtout en France, que dans l'espace de quatre mois, la Sacrée Congrégation de la Visite apostolique enregistra un nombre de messes équivalent à celui auquel on n'avait pas satisfait.

« Sa Sainteté a agréé avec beaucoup de joie cette nouvelle démonstration d'attachement filial et d'hommages dévoués. Profondément émue et consolée, Elle remercie tous ceux qui se sont associés à cette œuvre généreuse et leur donne, comme gage de sa bienveillance, de tout cœur, sa bénédiction apostolique. »

Saint-Brieuc. — De grandes fêtes religieuses auront lieu à Saint-Brieuc, à l'occasion des noces d'or de Notre-Dame d'Espérance, du lundi 30 Mai au jeudi 2 Juin.

Lundi, 30 Mai. — Exposition solennelle, dans la crypte de l'Eglise, des saintes Reliques destinées aux huit autels. *A 6 h. 1/2* du soir, salut aux Evêques. *A 8 heures,* mois de Marie ; sermon par le R. P. Léon, capucin.

Mardi, 31. — Consécration de l'église et des huit autels. Messe basse, à l'issue de laquelle les Evêques donneront leur bénédiction, du parvis de l'église. *A 3 heures,* vêpres pontificales ; sermon par M. le chanoine Daniel, Archiprêtre de Dinan. Le soir, illumination de l'église, à la lumière électrique.

Mercredi, 1er Juin. — Grand pèlerinage annuel. *A 9 heures,*

messe pontificale ; prédication en langue bretonne, par Mgr Dubourg, évêque de Moulins. *A 2 h. 1/2,* Vêpres ; sermon par le R. P. Léon. *A 8 h. 1/2,* procession aux flambeaux ; allocution, bénédiction par NN. SS. les Evêques.

Jeudi, 2 Juin. — A minuit, messe de communion par un des prélats. *A 9 heures,* messe d'actions de grâces ; prédication par Mgr Chapon, évêque de Nice. *A 8 heures du soir, Te Deum,* salut de clôture.

Vengeance de Curé. — Un homme aimait à répéter que son plus grand plaisir serait de voir le dernier des curés pendu devant sa porte. Or, cet homme est mort, jeune encore, il y a deux mois, laissant une veuve avec cinq enfants, dont l'aînée âgée de huit ans environ, et pour toute fortune, il laissait des dettes. C'était la misère.... Alors la veuve vint trouver son curé qui, heureusement, n'était pas pendu. On chercha, on se remua. Les trois petites filles furent placées chez de bons paroissiens ; restaient les deux petits garçons (quatre et cinq ans), les plus embarrassants, le curé trouva moyen de les faire admettre à l'orphelinat d'Avermes, et la mère, par l'intermédiaire d'une sœur de charité dont le dévouement est connu de tout Moulins, a pu trouver une bonne place de cuisinière dans une famille chrétienne.

Et si le curé eût été pendu !!! *(Semaine de Moulins.)*

Une Épitaphe. — Mon professeur de dessin était un abbé, un excellent homme, un saint homme même qui avait des cheveux roulés en tire-bouchon...

Quand il eut quitté sa classe de dessin, je crois que plus jamais on ne lui vit un brin de fusain noir au bout des doigts. Mais il resta modeste jusqu'à toucher, un jour, le sublime. Ce fut le jour de sa mort. On l'avait nommé curé d'une paroisse peu fervente. Les gens du pays le saluaient, le respectaient, l'appelaient même au dernier moment, mais ne vivaient pas comme il eût voulu. Surtout, ils labouraient, semaient et récoltaient, le dimanche. Mon vieux maitre en souffrait. A l'heure qui lui sembla et qui fut la dernière, il dit ces simples mots : « Je ne veux pas de nom sur ma tombe, je ne veux pas de date, je ne veux rien qui rappelle ma personne. Vous mettrez seulement cette inscription :

« Respecter le repos du dimanche. » On la lira peut-être. »

Il fut fait comme il avait dit. René Bazin.

BIBLIOGRAPHIE

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^t^ : *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du N° du 1er Mai 1898.

Les Catholiques et la situation présente, Étienne Lamy. — *Les Victimes de Boileau ;* L'Abbé de Cassagnes (deuxième partie), Abbé Buisson. — *La*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

plus grande faute du siècle (deuxième partie), ARMAND FRESNEAU, Sénateur du Morbihan. — *Journal philosophique d'un maire de village* (deuxième partie) ; Elections et électeurs, CHARLES LOISEAU. — *Hydrothérapie médicale et hydrothérapie Kneippiste*, J. LEFÈVRE. — *Le Château de Chantilly*, PAUL GAULTIER. — *Chronique dramatique* : Gymnase : L'Aînée ; Théâtre-Français : La Martyre, EMILE DE SAINT-AUBAN. — *Chronique politique.* — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Revue des Revues.*

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire de la livraison du 5 Mai 1898.

I. Comment écrire la vie de la Sainte Vierge, par le P. R.-M. DE LA BROISE. — II. Les Eglises d'Orient et l'Union, par le P. F. TOURNEBIZE. — III. Gœthe, sa vie, son œuvre, par le P. L. CHERVOILLOT. — IV. Manuscrits de Bossuet aux archives communales de Lille ; I. Le panégyrique de saint André, par le P. E. GRISELLE. — V. Revues : Questions d'histoire, par le P. H. CHÉROT. — VI. « L'Espagne, Cuba et les Etats-Unis », par le P. J. BRUCKER. — VII. Livres : *Dom G. Maillet-Guy*, le Chemin de la perfection. — *M. de Maria, S. J.*, Compendium logicæ et metaphysicæ. — *Abbé Bouillet*, les Eglises paroissiales de Paris : Notre-Dame. — *J.-B. Rohm*, l'Eglise orthodoxe gréco-russe. — *P. Rogey*, l'Anglo-catholicisme. — *E. de Broglie*, Saint Vincent de Paul. — *E. Coethals*, le Mont Saint-Michel. — *A. Chevrillon*, Terres mortes. — *G. Bertrin*, la Question homérique. — *Abbé J. Lebarq*, Table analytique des œuvres oratoires de Bossuet. — *H.-M. Bourseaud*, Histoire et description des manuscrits et des éditions originales des ouvrages de Bossuet. — *G. Houdard*, l'Art dit Grégorien ; le Rythme du chant dit Grégorien.

VIII. Evénements de la quinzaine.

Vient de paraître : **Centenaires sacrés,** par MARIE ANDRÉ (1 vol. in-12, **2** fr. **50**).

La librairie **X.** Rondelet et C^ie^ (ancienne maison Gaume), éditeurs, vient de mettre en vente, sous ce titre, un fort élégant volume. L'auteur donne, pour ainsi dire, la paraphrase en vers des trois superbes discours prononcés par le T. R. P. Monsabré, en des circonstances solennelles, a Clermont, *Centenaire des Croisades ;* à Paris, *Centenaire de Jeanne d'Arc ;* à Reims, *Centenaire du Baptême de Clovis.* Saint Remi et le Baptême, l'héroïque mouvement des Croisades avec Urbain II, Jeanne d'Arc, radieuse incarnation de la Patrie, au point de vue religieux comme au point de vue patriotique, aucun enseignement autre ne serait meilleur à exalter et, ainsi que l'écrit, dans la préface, S. E. Mgr Langénieux, rien n'est plus propre à aider la jeunesse à demeurer toujours véritablement française, c'est-à-dire enthousiaste, généreuse, chrétienne, passionnée pour toutes les saintes causes et prête à tous les dévouements.

Écoles maternelles. — L'ÉCOLE FRANÇAISE, revue méthodique de l'Enseignement primaire, publie un supplément des Ecoles maternelles. Ce supplément bi-mensuel est de 2 fr. 50, il ne paraît pas pendant les vacances et n'est envoyé qu'aux abonnés de l'*École française,* revue hebdomadaire. Voici les questions traitées :

1° *Exercices oraux :* Langue française, lectures, lettres, syllabes, chiffres, nombres. — Prières, Histoire sainte, Récits d'après images, leçons de choses, exercices d'inventions. — 2° *Exercices écrits :* Couture, lettres, syllabes, chiffres, nombres. — Prières, langue maternelle, Histoire sainte, leçons de choses, récits d'après images, calcul, dessin. — 3° *Documents officiels et divers :* Lois, décrets, circulaires, pédagogie, hygiène. — Cantiques, chants, rondes, jeux, charades, récitations, travaux manuels. — 4° *Bibliographie.* — Spécimens gratuits, Paris, 3, rue de l'Abbaye.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

PÈLERINAGE DE SAINTE-ANNE-D'AURAY. — *Billets d'Aller et Retour à prix réduits.* — A l'occasion du **Pèlerinage de Sainte-Anne-d'Auray** (Morbihan), il est délivré, chaque année, du Samedi, **veille de la Fête des Rameaux, au 31 Octobre** inclusivement, des Billets Aller et Retour de toutes classes pour les stations d'**Auray** et de **Sainte-Anne-d'Auray,** avec réduction de **40** °/. en 1^re^ classe, de **35** °/. en 2^e^ classe et de **30** °/. en 3^e^ classe sur le double des prix des Billets simples.

Les Billets de **Pèlerinage** sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour dans lequel ils ont été délivrés ; ceux délivrés au départ d'une gare située à plus de 100 kilomètres de **Sainte-Anne-d'Auray** ou **d'Auray** sont valables pendant quatre jours, comptés de minuit a minuit, le jour de départ compris.

Les Voyageurs, en provenance des au-delà d'**Auray** vers **Lorient, Quiberon** ou **Pontivy**, porteurs de Billets pour **Sainte-Anne-d'Auray,** auront la faculté de s'arrêter vingt-quatre heures à Auray, tant à l'aller qu'au retour.

En outre, il est délivré de la **veille des Rameaux au 31 Octobre,** aux gares d'**Auray** et de **Sainte-Anne-d'Auray,** des Billets Aller et Retour, à prix réduits pour **Quiberon,** exceptionnellement valables deux jours.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, a PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, **26** fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, **4** fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul,** Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, S^R^** — *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. SAUVAGE voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE,** prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander **le Remontoir « A la Montre de Genève »,** comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Breguet,* etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

L'UNION VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES
72, rue de Rennes, près St-Sulpice, PARIS. Un lot de 500 BARRETTES Drap ou Mérinos, à 1 fr. 50. — Demander le grand Catalogue.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

45, rue Kéréon, QUIMPER **PÊCHE FRÈRES** *45, rue Kéréon, QUIMPER*

Aux prix les plus modérés :

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.
NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION
ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

N. B. — PIERRE PÊCHE, *seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.*

LA MAISON de FLEURS ARTIFICIELLES
A JEANNE-D'ARC, 144, rue du Bac, PARIS
si justement appréciée des abonnés de la « **Croix** », prévient qu'elle fait paraître un nouveau et très beau Catalogue, illustré de bouquets d'église, gerbes, plantes, auréoles, guirlandes, etc. Il sera envoyé gratis et franco sur demande.



25 CENTIMES PAR JOUR peuvent créer un **Capital**, une **Rente**, doter un **Enfant** ou des **Œuvres charitables**. — Demander les tarifs de la Cie d'Assurances sur la Vie, la **GRESHAM** établie en 1854, à Paris, 30, Rue de Provence, dans ses immeubles, **RENTES VIAGÈRES**, aux taux de 8, 10, 12, 14, 16, 18 et 20 %, suivt l'âge.

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE Dr ROFF — DU —
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX**
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Meleus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

19e ANNÉE. Vendredi 20 Mai 1898. N° 20.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE — *I. Chronique du diocèse :* Missions recommandées ; Communications de l'Evêché ; Pèlerinage de Lourdes ; Nécrologie ; La Visite pastorale (suite) ; Angers : Œuvre des Bretons ; Les catholiques et la colonisation.

II. Nouvelles du monde catholique : Rome : Le repos dominical ; Les heures de réflexion.

III. Restauration du culte dans le diocèse de Quimper (à suivre).

IV. Bibliographie.

V. Annonces et avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 22 Mai. — Dimanche dans l'Octave de l'Ascension. Office du jour ; semi-double. Blanc. Mémoires de s. Ubalde, Evêque *(du 16 Mai)* et de l'Octave.

Vêpres du jour, avec mémoires du suivant, de s. Ubalde et de l'Octave.

Lundi, 23. — S. Donatien et s. Rogatien, Martyrs *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Rouge.

Mardi, 24. — Notre-Dame Auxiliatrice. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 25. — S. Grégoire VII, Pape. Double. Blanc.

Jeudi, 26. Octave de l'Ascension. Double. Blanc.

Vendredi, 27. — Ste Madeleine de Pazzis, Vierge. Double. Blanc.

Samedi, 28. — Vigile de la Pentecôte *(sans jeûne, et — par privilège — sans abstinence)*. Office du jour. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Le Bourg-Blanc	19, 20, 21 et 22 Mai.
Loqueffret	23, 24 et 25 Mai.
Argol	26, 27 et 28 Mai.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Missions recommandées : PLOUGONVEN, du 22 Mai au 5 Juin. Président, la 1re semaine, M. le chanoine Le Duc, Curé-archiprêtre de Morlaix.
BOURG-BLANC, Adoration prêchée, du 19 au 26 Mai.

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. — **Neuvaine préparatoire à la Pentecôte.** — Par Lettre Apostolique du 5 Mai 1895, Sa Sainteté Léon XIII conviait tous les fidèles à invoquer, d'une manière spéciale, l'Esprit-Saint, à l'époque de la Pentecôte. Le Pape marquait clairement ses intentions ; c'est d'abord « l'union de tous les peuples chrétiens dans une même foi et une même piété », en d'autres termes, le retour à l'Eglise catholique des hérétiques et des schismatiques. C'est, en second lieu, « l'effusion de l'Esprit de charité dans le cœur de tous les catholiques, afin que, l'esprit d'erreur étant dissipé et l'esprit de malice réfréné, l'union et la communauté des esprits, qui conviennent aux enfants de l'Eglise, deviennent plus étroites et plus solides. »

Le 9 Mai 1897, le grand Pontife publiait l'Encyclique *Divinum*, « exposé doctrinal, aussi lumineux que complet, sur le Saint-Esprit, et qui montre l'action de cette glorieuse Personne de la Sainte Trinité, dans la fondation de l'Eglise et sa conservation à travers les siècles » (1).

« Nous décrétons, ajoutait Léon XIII, et Nous ordonnons que, « dans tout le monde catholique, cette année *et toutes celles qui « suivront*, une neuvaine soit faite avant la Pentecôte, dans toutes « les églises paroissiales et, si l'Ordinaire le juge utile, dans les « autres églises et sanctuaires. »

Mgr l'Evêque, par l'organe de la *Semaine religieuse*, rappelle au clergé et aux fidèles les prescriptions du Souverain Pontife concernant la neuvaine préparatoire à la fête de la Pentecôte ; elle commencera, le samedi 21 Mai, pour se terminer, le dimanche 29. Les prières devront être faites, le matin, après la messe, ou, le soir, à l'exercice du Mois de Marie.

La neuvaine pourra être continuée, durant l'Octave de la Pentecôte, jusqu'au dimanche de la Trinité. On pourra réciter (ou chanter) le *Veni Creator*, le *Veni Sancte*, ou d'autres prières au Saint-Esprit, dites selon les intentions du Souverain Pontife.

(1) Mgr l'Evêque de Quimper. *Lettre pastorale du 22 Mai 1897.*

MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers pourront donner aux réunions qu'ils jugeront convenable de faire, à cette occasion, une plus grande solennité, en y ajoutant la bénédiction du Saint-Sacrement. Ils devront rappeler les indulgences attachées par le Souverain Pontife à la pratique de cette neuvaine, à savoir :

Les fidèles qui assisteront aux exercices de la neuvaine pourront gagner, chaque jour, une indulgence de sept ans et sept quarantaines, et, le jour de la Pentecôte, ou l'un des jours de l'Octave, une indulgence plénière, aux conditions ordinaires.

Ces mêmes indulgences sont accordées aux fidèles qui, légitimement empêchés d'assister aux exercices publics de la neuvaine, adresseront, chaque jour, une prière à l'Esprit-Saint.

Ceux qui continueront ces prières en public ou en particulier, pendant l'Octave de la Pentecôte, jusqu'au dimanche de la Trinité inclusivement, pourront gagner une seconde fois les mêmes indulgences plénière et partielles.

Toutes ces indulgences sont applicables, par voie de suffrage, aux âmes du Purgatoire.

II. — Nous sommes heureux d'annoncer que l'état de Monseigeur l'Evêque s'est sensiblement amélioré ; cependant, le repos le plus complet lui est toujours recommandé.

Nous rappelons l'avis, donné dans notre dernier numéro, relativement à la tournée pastorale : la suite des Confirmations est renvoyée à une date ultérieure.

Pèlerinage de Lourdes. — Les lecteurs de la *Semaine religieuse* apprendront avec joie que le diocèse de Quimper et de Léon aura encore, cette année, son pèlerinage au sanctuaire de Lourdes. La date fixée, avec l'approbation de Mgr l'Evêque, est du *11 au 17 Septembre*.

Nous prions nos vénérés confrères de l'annoncer, dès maintenant, à leurs paroissiens, afin de permettre à chacun de prendre ses dispositions en conséquence.

Puissent les Bretons du Finistère se retrouver plus nombreux encore et plus fervents que les années précédentes, à la Grotte bénie où la Mère de Dieu daigna apparaître !

(Note de la Direction.)

Nécrologie. — I. M. TERROM. — Nous avons la douleur d'annoncer la mort de M. Terrom, recteur de Plourin-Morlaix, décédé le 13 Mai, dans sa 48e année.

M. Terrom (Pierre), né à Ploudalmézeau, le 17 Août 1850, fut professeur à Lesneven, avant son ordination ; prêtre en 1874, il fut d'abord vicaire à Audierne, puis à Saint-Martin de Brest, se faisant partout aimer par sa bonté et son entrain. Nommé en 1886,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

aumônier du Pensionnat des Frères, à Landerneau, il était, depuis le 3 Janvier 1891, recteur de Plourin-Morlaix. On n'y oubliera pas, de longtemps, son ministère si fructueux ; on se rappellera surtout la Mission qu'il fit donner, en 1894. Lui-même s'était attaché à cette paroisse, et, — nous pouvons le dire sur sa tombe —, il avait refusé de la quitter pour un poste plus honorable. Il y est mort, en pleine jeunesse, alors qu'il semblait appelé à faire encore tant de bien.

Après un service funèbre à Plourin, le corps de M. Terrom a été transporté à Ploudalmézeau, où l'inhumation a eu lieu au milieu d'un grand concours de fidèles et d'une nombreuse assistance de prêtres, venus prier pour ce confrère regretté de tous.

II. Nous recommandons également aux prières, M. Guéno, clerc tonsuré, décédé dans sa famille à Locquirec, le 9 Mai, âgé de 22 ans. R. I. P.

La Visite pastorale *(suite). — Vendredi, 29 Avril.* — L'église de Rosnoën n'est pas un monument d'architecture ; mais elle est bien ornée, à l'intérieur, et vient d'être décorée de verrières qui représentent des scènes de la vie du saint Patron. Plus favorisée que ses voisines, la paroisse jouit du bienfait d'une école libre, dirigée par les Filles de Jésus, de Kermaria.

Malgré la pluie et le vent, les enfants de Logonna-Quimerc'h arrivaient à Rosnoën, vers 7 h. 1/2, en même temps que ceux de de la paroisse avec lesquels ils formaient un groupe de 200 confirmands environ. Comme la veille, le mauvais temps ne permit de faire aucune cérémonie en dehors de l'église.

Dans l'après-midi, le vent soufflait encore avec force, mais la pluie avait cessé, au moment du départ. Rosnoën est séparé de Landévennec par la rivière de Châteaulin, large en cet endroit de 500 à 600 mètres ; pour la traverser, l'administration de la Marine avait bien voulu mettre à la disposition de l'Evêque une chaloupe à vapeur, commandée par un lieutenant de vaisseau. Le canot de la douane l'escortait, mais les autres embarcations n'avaient pas osé affronter le mauvais temps ; et un « grain », qui survint, au milieu du passage, prouva que les marins de Landévennec n'avaient été que prudents.

Il est vraiment fâcheux que le temps ne soit pas plus favorable : on le regrette surtout ici ; car, par un beau soleil, ce coquet bourg de Landévennec, au bord de l'eau, entouré de jardins et de bosquets, qui revêtent leur parure de printemps, serait charmant à voir..... A la cale de débarquement, où l'on avait préparé un prie-Dieu, entouré d'un tapis de mousse, la procession attendait. Une enfant qui devait, le lendemain, recevoir la Confirmation, adressa à Monseigneur un compliment fort bien tourné et lui offrit un bouquet. Les maisons ainsi que l'église étaient ornées de verdure et de guirlandes, pavoisées de drapeaux et d'oriflammes. On voit que le

recteur de Landévennec a voulu bien faire les choses et que les paroissiens ont répondu à son appel.

Dans la soirée, Monseigneur put faire une courte visite aux ruines de l'Abbaye ; le temps semblait se remettre et promettait, pour le lendemain, une belle fête à Landévennec.

Samedi, 30. — Hélas ! dans la nuit, un violent orage se déclara et, le samedi matin, les drapeaux pendaient lamentablement à leurs hampes, les faisceaux de verdure étaient dispersés çà et là ! La pluie et la tempête firent rage, toute la matinée. Après avoir dit la sainte messe et administré la Confirmation à 80 et quelques enfants, Monseigneur dut se contenter de faire le tour intérieur de l'église, pour bénir les petits, que les mères lui présentaient avec empressement.

A 2 heures, Sa Grandeur, accompagnée de l'escorte ordinaire, se mettait en route pour Argol, où il remarqua l'église, élégante et bien tenue, comme le recueillement des enfants présentés à la Confirmation. Malheureusement la pluie, qui venait de reprendre, les priva du bonheur de reconduire processionnellement l'Évêque au presbytère.

Après quelques moments de repos, Monseigneur partit pour Crozon qui, malgré le mauvais temps, avait envoyé une nombreuse députation au-devant de lui ; mais les enfants n'étaient pas sortis et la cérémonie de la réception se fit, sous le portique de l'église.

Dimanche, 1er Mai. — La nuit fut presque aussi mauvaise que la précédente. Après avoir dit la messe, l'Evêque partait, à 8 heures, pour Camaret. Le vent qui soufflait en tempête et les ondées de pluie qui se suivaient, presque sans interruption, empêchaient de jouir de la vue, si merveilleuse par un beau temps, des côtes de Crozon et de Camaret.

A l'arrivée dans cette paroisse, la réception eut lieu, sous le portique ; l'église, qui n'a aucun cachet architectural, est bien ornée et tenue avec soin. Monseigneur assista à une messe basse, pendant laquelle un chœur de jeunes filles fit entendre divers chants, exécutés en parties d'une façon remarquable. Sa Grandeur en a fait, à plusieurs reprises, compliment au recteur ; on a, du reste, constaté souvent que, dans les paroisses et petites villes maritimes, les chanteuses sont pleines d'entrain et les voix bien exercées. Après la messe, la Confirmation fut administrée à 210 enfants ; une averse qui survint, fort mal à propos, en ce moment, empêcha la procession qui devait terminer la cérémonie.

A 2 heures, départ pour Roscanvel, par un vent toujours fort ; mais le ciel s'est éclairci et permet d'admirer le magnifique panorama, qui se déroule à mesure qu'on avance dans l'étroite presqu'île : au premier plan, la mer et, au-delà, la pointe de Saint-Mathieu avec son phare, les côtes de Plougonvelin, dont les grèves blanches se détachent sur le fond sombre, puis le goulet et la rade avec ses vaisseaux à l'ancre, et enfin Brest.....

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A l'entrée du joli bourg de Roscanvel, la procession attendait l'Evêque et le conduisit à l'église où se fit, aussitôt, la cérémonie de Confirmation..... L'église n'est pas indifférente, elle est surtout bien ornée. Le presbytère, un peu exigu, est adossé à une colline, au penchant de laquelle s'étagent des jardins : ce doit être un séjour paisible et charmant.....

Au départ, à la sortie de Quélern, Monseigneur trouva une nombreuse escorte, qui le ramena à Crozon.

Lundi, 2. — L'église de Crozon a grand besoin de réparations considérables qui, du reste, semblent déjà assurées et ne tarderont pas, on l'espère, à être exécutées. Sa Grandeur dit la messe, à 8 heures, et donna ensuite la Confirmation à 824 enfants. Cette longue cérémonie fatigua beaucoup le prélat, dont la santé était déjà ébranlée, et qui ne se soutenait qu'à force d'énergie. Aussi, désormais, dans la suite de sa tournée, il abrégera, autant que possible, les réceptions et les visites.

A 2 heures, il partait pour Lanvéoc, petit bourg bâti sur un promontoire dominant la rade, en face de Brest. Le temps brumeux qui avait succédé à la pluie des jours précédents, empêchait de voir ce coup d'œil, dont on ne se lasse pas..... La jolie église de Lanvéoc avait été décorée, pour la circonstance, avec un goût parfait ; 140 enfants y furent présentés à la Confirmation.

Après les paysages si variés que l'on quitte, la route de Lanvéoc à Telgruc paraît doublement monotone ; elle s'allonge, sans fin, à travers des landes et des bruyères interminables..... Pour faire diversion, arriva la députation nombreuse, envoyée au devant de l'Evêque, par la paroisse de Telgruc ; ce n'était pas sans mérite, par le vent glacial qui soufflait du Nord.....

A Telgruc, vu l'état de fatigue de Monseigneur, la réception se fit brièvement ; mais les notabilités, conseillers fabriciens et municipaux, tinrent à venir, au presbytère, présenter leurs devoirs à l'Evêque.

Mardi, 3. — Malgré son état de souffrance, Sa Grandeur célébra la messe, à 7 h. 1/2, et donna ensuite la Confirmation à 212 enfants..... L'église de Telgruc, dont les réparations ont été terminées depuis la dernière visite épiscopale, est aujourd'hui en très bon état ; il est fâcheux que l'ancien cimetière, qui l'entoure, ressemble quelque peu à une carrière abandonnée. Nous espérons que la même direction intelligente qui a présidé à la construction du presbytère et aux restaurations intérieures de l'église, réussira avant peu, à donner à celle-ci un dernier embellissement, qui semble s'imposer.

A 2 heures, Monseigneur partait pour Saint-Nic, où l'on dut supprimer toute cérémonie extérieure, à cause du mauvais temps ; il empêcha également, autant que la fatigue, l'Evêque de faire une visite à la nouvelle école chrétienne et aux bonnes religieuses, dont le dévouement en assure la prospérité.

La cérémonie de Confirmation terminée, Sa Grandeur prit la

direction de Plomodiern. La pluie rendant impraticable la nouvelle route, il fallut passer par le Ménez-Hom, où le froid se faisait plus vivement sentir. En arrivant à Plomodiern, Monseigneur, très fatigué et souffrant, ne put se prêter au cérémonial ordinaire de la réception.

Mercredi, 4. — Le lendemain cependant, il tint à célébrer lui-même la messe de première Communion, suivie de la Confirmation, à laquelle furent présentés 315 enfants.

Sa Grandeur avait le plus vif désir d'aller constater, par elle-même, l'état des travaux de la nouvelle chapelle, plus digne du Patron de notre diocèse, que le zélé recteur de Plomodiern a entrepris de faire construire sur l'emplacement de l'ermitage de saint Corentin ; le mauvais temps et son excessive fatigue ne le lui ont pas permis.

L'Evêque partit, à 2 heures, pour Plonévez-Porzay, en passant par Ploéven, dont les enfants, conduits par le recteur de la paroisse, étaient venus sur la route demander sa bénédiction. Tous auraient été heureux de le voir s'arrêter dans leur église ; c'était le projet de Monseigneur, si son état ne l'en avait empêché..... Pour la même raison, les cérémonies de la réception furent abrégées, à Plonévez. On le regretta doublement : car la belle église avait été bien ornée, pour la circonstance, et c'est la paroisse de Sainte-Anne de la Palue !.....

Jeudi, 5. — Monseigneur, à cause de son état de souffrance et de faiblesse, ne put pas célébrer la sainte messe ; il lui fallut un effort surhumain pour donner la Confirmation aux enfants réunis de Plonévez et de Ploéven, au nombre de plus de 300..... L'après-midi, à Locronan, où étaient convoqués les confirmands de Kerlaz, on dut borner la cérémonie aux rites essentiels, l'Evêque pouvant à peine maîtriser son mal. C'était la dernière étape de cette tournée pastorale, fort heureusement ; car notre digne Evêque était à bout de forces.

Rentré, le soir de ce jour, à Quimper, il dut se soumettre à l'avis des médecins et prendre un repos indispensable dont l'effet, grâce à Dieu, se traduit déjà par un mieux sensible.

ANGERS. — **Œuvre des Bretons.** — Nous recevons d'Angers cette lettre touchante, qui est bien de nature à intéresser nos lecteurs à une œuvre « dont les besoins sont aussi nombreux que ses ressources sont bornées ».

« Monsieur le Chanoine,

« Vous avez bien voulu recommander la retraite pascale de nos Bretons aux lecteurs de la *Semaine religieuse*. J'ai pensé que la meilleure manière de vous en exprimer notre reconnaissance, était de vous raconter bien simplement le résultat qu'ont obtenu vos bonnes prières.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« On a commencé par donner la retraite à nos compatriotes de Trélazé ; suivant la tradition, elle commençait, le mercredi après la *Quasimodo*, et se terminait, le dimanche suivant. Quand je dis des « retraites », il faut s'entendre. En Bretagne, on n'aime pas à faire les choses à demi, surtout quand il s'agit de son âme, et une fois en retraite, on n'en sort guère que juste le temps de prendre ses repas et son repos. Les Bretons d'Angers en feraient bien autant, si cela ne leur était, hélas ! moralement impossible. A quelques exceptions près, hommes et femmes sont tous ouvriers ; il faut être à l'atelier, dès 6 heures du matin, pour n'en sortir qu'à 6 heures du soir et, quelquefois, plus tard encore. Quitter le travail, même momentanément, c'est couper les vivres à toute une famille aussi intéressante que nombreuse, et s'exposer, en même temps, à perdre sa place. Il faut donc se contenter des réunions du soir, une fois le travail terminé.

« Comme on nous l'avait fait prévoir, il n'y a que les fervents à la première réunion ; mais ce sont des fervents qui, suivant la recommandation qui leur a été faite, deviendront les apôtres de leurs quartiers respectifs. En effet, le lendemain, l'assistance est triple de la veille, et, le vendredi, on se trouve en face d'un bel auditoire. Avec quel entrain, ces braves ouvriers chantent les cantiques bretons, les mêmes qu'au diocèse de Quimper ! Ces chants ont un charme particulier sur la terre étrangère... Avec quelle attention soutenue, ils écoutent la parole de Dieu, que leur prêche M. Kervella, aumônier des Bretons d'Angers !

« Cependant, le gros de l'ouvrage reste à faire : il s'agit de confesser tout ce peuple, non seulement le même jour, mais presque à la même heure, à la fin de la journée. Où trouver des confesseurs ? Le clergé paroissial s'est mis, le plus aimablement du monde, à la disposition des Aumôniers bretons ; mais, ici, la bonne volonté ne suffit pas, il faut, en outre, la connaissance de la langue bretonne. Un bon et saint religieux de la Congrégation de Sainte-Croix, le R. P. Le Page, originaire du diocèse de Saint-Brieuc, veut bien faire le troisième confesseur breton. Deux ou trois de plus n'eussent pas été de trop ; mais où aller en chercher ? Sera-ce en Bretagne !... Mais le voyage est coûteux... Ah ! si quelque âme généreuse voulait bien faire une fondation en ce sens ! Son aumône aurait certes le même mérite que celle que l'on fait pour la Propagation de la Foi dans les pays infidèles.

« Quelque effrayante que fût la besogne, il a bien fallu s'y atteler et s'y maintenir, toute la soirée du samedi jusqu'à minuit, sauf à recommencer le lendemain matin.

« Le dimanche, à 7 heures, messe de communion générale. Cette fois, on se croirait dans quelque lieu de pèlerinage de la Bretagne, où les costumes les plus divers sont mêlés. Nous avons devant nous les différentes coiffures des Côtes-du-Nord, du Morbihan, de Poullaouën, Quimper, Pont-l'Abbé, Elliant, Scaër, Châteaulin, Sizun, Saint-Goazec, etc. C'est un coup d'œil aussi curieux que pittoresque. Mais ce qui charme bien davantage, c'est l'attitude et le nombre des communiants : ils sont là 500 Bretons, qui ont dédaigné les sarcasmes de leurs mauvais camarades, pour venir s'agenouiller devant le Dieu de leur première communion, et je vous assure que, étant donné le milieu, leur mérite n'est pas petit. Qu'ils sont pieux, édifiants, sans ostentation, au moment où ils s'approchent de la Table sainte !

« La journée se passe en douces émotions pour leur dévoué aumônier, M. Prigent, qui voit ses premiers efforts si bien couronnés de succès. Dans l'après-midi, la retraite a été clôturée, tout comme en Bretagne, par un sermon de circonstance et le Salut solennel.

« Le soir même, à 8 heures, s'ouvre la retraite pour les Bretons de la ville d'Angers. La tradition veut qu'elle dure huit jours entiers. Nous voilà dans la superbe église de Sainte-Madeleine du Sacré-Cœur. On sait qu'elle a été érigée à la suite d'un vœu de Mgr Freppel, à l'époque de nos désastres de 1870. C'est un *ex-voto* digne du grand Evêque et de l'Anjou. C'est là que nos Bretons font leurs offices. Tout y respire le recueillement, la prière, la confiance au Cœur de Jésus. Quel autre sanctuaire pourrait mieux convenir à notre œuvre ?...

« En dépit de bien des appréhensions, la première réunion est convenable. Dès le commencement, les cantiques vont bon train, ce qui est toujours d'un bon augure pour la réussite d'une Mission. Mais le grand succès de cette première réunion est pour le prédicateur, M. Prigent, l'aumônier de Trélazé. Il m'en voudra peut-être de le dire, et surtout de l'écrire ; mais, comment taire ce qui est sur les lèvres de tous ? Avec une éloquence simple, claire et vraiment apostolique, il a su dire à tous la vérité sans ambages, *ar virionez eb damanti*. Nous autres Bretons, nous aimons cette franchise, dans la bouche de l'orateur chrétien ; aussi, dès le second jour, le nombre des auditeurs s'est accru considérablement, et, le mercredi, la vaste église était presque pleine.

« Dans ces conditions, la retraite devait nécessairement réussir. Le samedi, il a fallu confesser, bien avant dans la nuit. Outre le R. P. Le Page et le clergé paroissial, le R. P. L'Hénoret, de la Société de Marie et originaire du diocèse de Quimper, était venu de Pontchâteau, tout exprès, pour nous aider.

« Le dimanche, à 9 heures, messe de communion générale. Inutile de redire ce que nous avons raconté à propos de Trélazé ; rien de touchant comme de voir ces hommes, régénérés par la grâce, s'approcher du Dieu de l'Eucharistie, au chant de leurs plus beaux cantiques. C'est surtout à ce moment qu'on peut juger du résultat de la retraite : près de 700 communions ! Jamais, paraît-il, ce chiffre n'avait encore été atteint.

« La clôture s'est faite, le soir, en grande pompe. L'église est remplie de nouveau. On chante les Vêpres, et Bretons et Bretonnes alternent aux psaumes, comme dans leur pays. Après le sermon de persévérance, M. le chanoine Pessard, Curé de Sainte-Madeleine, monte en chaire. Avec une délicatesse toute de cœur, il féli-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cite le prédicateur de la Retraite de son talent et de son zèle, et les Bretons de toute l'édification qu'ils ont donnée à sa paroisse, durant cette octave ; il termine par des paroles bien aimables à l'adresse de leur Aumônier.

« M. Kervella a remercié M. le Curé du vif intérêt qu'il ne cesse de témoigner à l'Œuvre des Bretons, et à son humble personne, en particulier. Puis sa pensée s'est reportée vers la terre bénie de Bretagne. Le spectacle qu'il a devant les yeux ne lui rappelle-t-il pas, quelque peu, ce joli coin de terre où il a travaillé, durant neuf ans ? Il se rappelle surtout avec émotion ce bon et saint prêtre qui a si paternellement, et parfois si patiemment, guidé ses premières années de sacerdoce. La Providence, toujours si bonne, lui donne, dans la personne de M. le Curé de la Madeleine, le conseiller sûr et dévoué qu'il vient de quitter.

« La retraite a eu un couronnement inattendu. Nous n'avions pas de statue de la Sainte Vierge, et il nous en fallait une. Nous ne sommes que de pauvres ouvriers ; mais quand il s'agit de la Mère de Dieu, nous n'hésitons pas à nous imposer quelques sacrifices. Séance tenante, chacun a donné son obole : c'était le denier de la veuve de l'Evangile ; mais il en était que plus méritoire. Aujourd'hui, la statue est déjà commandée, et, aux prochaines fêtes, elle apparaîtra comme le témoignage de l'amour des Bretons envers la Reine des cieux et la sauvegarde de leurs résolutions de retraite.

« En attendant, hier 15 Mai, nous sommes allés, en grand nombre, en pèlerinage à une chapelle dédiée à la Sainte Vierge et située à 6 kilomètres d'Angers. Pendant que notre aumônier y célébrait la sainte messe, nous avons redit à Marie toute notre confiance en sa miséricorde et en la bonté de Sainte Anne, sa mère chérie, en chantant de tout cœur ce refrain qui résume si bien nos sentiments :

« D'hor Mam Santez Anna,
D'han Intron Varia,
D'hor Zalver beniget,
Ni vo fidel bepret. »

Les catholiques et la colonisation. — C'est un fait bien connu que toutes les grandes nations de l'Europe, sans exception, cherchent à étendre leur empire colonial. La France ne saurait se désintéresser de cette question, capitale au point de vue politique, économique, social et religieux. D'immenses étendues sont ouvertes par les armes de nos soldats ou les voyages de nos explorateurs, et offrent un magnifique champ d'action aux justes ambitions de bien-être, comme au zèle de l'apostolat. Les Protestants en profitent pour fonder des associations qui prospèrent et contribuent à étendre, avec leurs doctrines, l'influence de leurs nationaux.

Les Catholiques ne restent pas en dehors de ce mouvement et nous sommes heureux d'applaudir à la fondation, à Paris, 51, rue

Turenne, d'un Comité de colonisation franco-catholique. M. l'abbé Rouiet, ancien aumônier du corps expéditionnaire de Madagascar, s'est fait l'apôtre de cette idée, qu'il va prêcher dans les principales villes de France. Il est venu récemment à Brest, où sa conférence, à la Société académique, a obtenu un vif succès.

Puisse-t-il réunir de nombreuses adhésions pour son œuvre chrétienne et patriotique !

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — **Repos dominical.** — L'on se souvient que N. S. P. le Pape, par l'intermédiaire des évêques, a fait parvenir à tous les prédicateurs de Carême en Italie, une invitation à traiter du *Repos dominical*, le même dimanche dans toutes les églises. Le 12 Mars, le cardinal-vicaire réunissait tous les curés de Rome et les présidents de toutes les sociétés catholiques, pour les engager à grouper leurs efforts, afin d'obtenir le plus promptement possible la sanctification du dimanche.

Les curés de Rome viennent de faire afficher aux portes des églises une nouvelle exhortation à sanctifier les dimanches et fêtes par le repos et la clôture des magasins. Ils constatent qu'un grand nombre de négociants de Rome ont obtempéré à leur demande. En effet, bon nombre de magasins sont fermés. Maintenant le clergé s'adresse aux acheteurs et les exhorte à ne plus faire d'achats, le dimanche et les jours de fête ; car, disent-ils, avec raison, s'il n'y a pas d'acheteurs, il n'y aura nécessairement plus de magasins ouverts. Des ordres spéciaux ont été donnés par le vicariat de Rome à toutes les communautés religieuses, de ne plus se servir que chez les commerçants qui fermeront le dimanche. Cette mesure fera réfléchir plus d'un récalcitrant, car les communautés sont nombreuses et leur clientèle est toujours bonne. En outre, les curés de Rome annoncent qu'ils publiront prochainement la liste de tous les négociants qui ont spontanément déclaré qu'ils tiendront leurs magasins fermés, toute la journée du dimanche. La juiverie s'est émue de cette agitation et a dénoncé les curés à la police. En effet, les curés principaux ont été appelés chez le préfet de police, mais ils lui ont franchement répondu qu'ils ne se désisteraient point de leur œuvre, car ils ne faisaient que prêcher un article du décalogue, et jusqu'ici, aucune loi en Italie ne défend de prêcher et d'agir pour faire observer la loi de Dieu.

Les heures de réflexion. — La liste des politiciens qui, pendant toute leur vie, ont flatté les mauvais instincts de la foule, dans un but électoral, et qui, l'heure grave de paraître devant Dieu arrivée, renient tout ce qu'ils ont prôné, serait infiniment plus longue qu'on ne supposerait à première vue.

On peut même dire que c'est une chose courante que ce fait

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'anticléricaux acharnés, en public, tant qu'ils ont pu satisfaire leur ambition, transformés en catholiques pratiquants, à l'heure où il n'y a plus à plaisanter.

Il y en a même, alors, qui se font les propagateurs des principes contre lesquels ils n'ont cessé de voter. Témoin ce député de l'Aveyron, M. Mas, qui, sa vie durant, a voté avec les francs-maçons, particulièrement sur le chapitre des lois scolaires, et qui, en mourant, vient de léguer une rente de 300 fr. aux écoles chrétiennes de sa commune. Justement méfiant, comme il convient de l'être lorsqu'on a vu les choses de près, il a ajouté que cette somme serait versée au curé, si les écoles chrétiennes venaient à disparaître de sa paroisse.

On pourrait également citer cet ancien maire radical et antireligieux de Tours, M. Fournier qui, après avoir supprimé les processions dans cette ville, a consacré les derniers mois de son existence à enseigner le catéchisme à ses petits-enfants.

Heureuses conversions ! Mais combien il vaudrait mieux, pour tant de politiciens, avoir pendant toute leur vie la lucidité d'intelligence et la force de caractère que la crainte de Dieu ne leur donne qu'au dernier moment ! Combien surtout cela serait préférable pour notre pays éternellement dupé !

L'intelligence de la masse ne devrait-elle pas cependant être mise en éveil par ce fait que c'est au moment où ils réfléchissent sérieusement, à l'heure où ils cherchent la vérité et le bien, que tous les esprits qui ne sont pas trop pervertis se tournent vers le catholicisme. *(Correspondance hebdomadaire.)*

RESTAURATION DU CULTE DANS LE DIOCÈSE DE QUIMPER

Mgr CLAUDE ANDRÉ (1802-1804)

(Suite)

Cependant, Mgr André s'occupait, avec son conseil, de *l'organisation* de son diocèse, c'est-à-dire de nommer, autant que possible, à tous les postes vacants. La grande difficulté était de choisir les moins mauvais des prêtres constitutionnels, sans trop faire crier ceux qu'on était obligé en conscience d'éconduire, et de faire agréer du Gouvernement le choix des prêtres les plus sûrs pour les postes plus importants. Ces difficultés, jointes à celle déjà fort grande de connaître suffisamment les ecclésiastiques provenant de diocèses fort différents, et de donner satisfaction aux anciens pasteurs dépossédés de leur siège par les intrus, et comptant bien rentrer dans leurs anciennes paroisses, tout cela était de nature à rendre cette réorganisation fort difficile ; aussi, Mgr André, pour vaincre le principal obstacle, qui venait du non agrément par le Gouvernement des prêtres fidèles, entreprit le voyage de Paris, à

la fin d'Avril 1803, mais non sans en avoir obtenu l'autorisation du Gouvernement, qui lui écrivait, le 20 Avril, par la plume de Portalis :

« Citoyen Evêque, vous m'avez témoigné le désir de vous rendre vous-même à Paris résoudre les difficultés qui pourraient s'élever sur le plan d'organisation de votre diocèse. J'ai communiqué votre vœu au Premier Consul ; je suis autorisé à vous mander que vous pouvez vous rendre à Paris, puisque vos opérations locales sont terminées, et que vous ne craignez pas que votre absence puisse avoir des inconvénients pour le diocèse confié à vos soins. »

En partant, le 28 Avril 1803, Mgr André nomma provisoirement vicaire général, en son absence, M. de L'Archantel. Le Préfet Rudler fit bien quelques difficultés de lui reconnaître cette qualité, mais Monseigneur, dès son arrivée à Paris, avait sollicité l'approbation de M. de L'Archantel comme administrateur en son absence, et annonçait, par une lettre du 12 Mai, qu'il l'avait obtenue.

Cette année 1803 vit reprendre l'usage de la procession de la Fête-Dieu, interrompu depuis dix ans. Voici la lettre qu'adressa M. de L'Archantel au Préfet, à cette occasion :

« Quimper, 13 Prairial an XI ou 2 Juin 1803.

« Citoyen Préfet, la procession de la Fête-Dieu étant une de celles qui ont été conservées, et devant avoir lieu le dimanche 23 Prairial (12 Juin), j'ai cru que, en qualité d'administrateur du diocèse dans l'absence de M. l'Evêque, il était de mon devoir de vous en prévenir de bonne heure, et de vous prier de vouloir bien me faire connaître si les autorités constituées y assisteront comme elles le faisaient toujours avant la Révolution.

« Il était également d'usage alors, que, dans tous les endroits par où le Saint-Sacrement devait passer, les maisons fussent tendues de draps ou de tapisseries, les rues balayées et les pavés raccommodés. C'est à vous, citoyen Préfet, comme premier magistrat du Finistère, qu'il appartient de donner sur cet objet des ordres que vous jugerez convenables, et de décider si les troupes doivent, comme autrefois, accompagner la procession, pour contenir l'affluence du peuple et maintenir le respect dû aux cérémonies religieuses.

« La procession, en sortant de la Cathédrale, tournera sur la gauche, passera sur le Parc Costi, se rendra par la rue du Sel (du Quai), la rue du Rossignol (Saint-Mathieu), puis sur la place Saint-Mathieu, de là dans la rue Orfèvre (Chapeau-Rouge), la place Médard, la rue Kéréon, et rentrera à Saint-Corentin... »

(A suivre.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

L'abbé Jean-Marie de la Mennais. *Ses grandes idées et ses grandes œuvres*, par E. HERPIN. Grand in-8 de 374 pages. — Prix 2 fr. — Procure générale des Frères de l'Instruction chrétienne, à Ploërmel (Morbihan).

C'est sous ce titre que M. E. Herpin, avocat à Saint-Malo, présente au public une nouvelle étude sur le Fondateur des Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel, et des Filles de la Providence de Saint-Brieuc.

Œuvre d'un consciencieux chercheur, ce livre est aussi l'œuvre d'un patriote. Il fait ressortir, dans une *Première Partie*, l'action apostolique de l'abbé Jean-Marie de la Mennais, au début de ce siècle, sur le courant d'idées qui devait entraîner les esprits vers Rome et amener la proclamation du dogme de l'Infaillibilité pontificale. Il traite, de façon fort intéressante, la fameuse question : « Quel est l'auteur véritable de *l'Imitation de la Mennais* » et établit que c'est à l'abbé Jean-Marie, et non à Félicité, que l'on doit la *traduction* de ce livre admirable, et les Réflexions qui, de 1820 à 1829, en firent le succès, continué depuis.

Dans une *Deuxième Partie*, l'auteur étudie, en l'abbé Jean-Marie de la Mennais, l'Educateur de l'enfance et de la jeunesse. On assiste à la fondation et au développement, en France et dans les Missions, des deux Instituts dont il est le « Père ».

La *Troisième Partie* est consacrée à l'abbé Jean de la Mennais, Prédicateur et Missionnaire. Belles pages où l'auteur disparaît, le plus souvent, pour laisser parler son héros et où celui-ci se montre aussi ardent apôtre qu'éloquent orateur.

Le beau livre de M. Herpin a sa place dans toutes les bibliothèques, surtout dans les bibliothèques bretonnes. Il est comme la préface nécessaire de l'important ouvrage que prépare, en ce moment, sur le même sujet, M. Auguste Laveille, et dont le premier volume ne tardera pas à paraître.

Le moment est bien choisi pour recommander les deux ouvrages suivants :

I. **Neuvaine au Saint-Esprit**, d'après l'Encyclique *Divinum illud munus*, par le R. P. MARECHAUX, de la Congrégation Olivétaine, de l'ordre de saint Benoît, et :

II. **Le grand jour approche**, *Lettres sur la Première Communion* (41e édition), par Mgr GAUME.

Ces deux volumes, ornés d'une gravure, font partie de la collection « **Sur le Chemin du Salut** » que publie, en ce moment, l'ancienne Maison Gaume, X. Rondelet et Cie, aux prix de 1 fr. broché.

En vente à la Librairie J. SALAUN, Quimper.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**

Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

LA TRISTESSE DU SABOTIER

D'un de nos correspondants :

On a souvent cité la gaieté des cordonniers et des sabotiers qui accompagnent leur travail de joyeuses chansons : cependant si vous étiez passé l'an dernier devant l'atelier de M. Jean Canac, sabotier à Serviès, par Avène (Hérault), vous n'auriez entendu en sortir aucun gai refrain. Ce jeune homme que rongeait la maladie ne pensait guère à chanter, car il était absorbé par les noires pensées que lui suggéraient ses souffrances.

Depuis deux ans, atteint de palpitations du cœur et de douleurs qui avaient leur siège tantôt dans les reins ou le dos, il ressentait un douloureux point de côté à la hauteur de la septième côte et avait remarqué que la douleur était plus aiguë à gauche qu'à droite. Sans aucun appétit, le peu qu'il mangeait lui pesait sur l'estomac qui se gonflait au point qu'il lui fallait desserrer son gilet et son pantalon. Les médecins attribuaient l'état de M. Canac à l'anémie provoquée par une croissance trop rapide : les remèdes qu'il prit ne lui causèrent aucun soulagement appréciable.

Une de ses cousines, qui elle aussi avait été anémique, lui dit devoir sa guérison aux Pilules Pink, pour personnes pâles, du Dr Williams et lui conseilla d'imiter son exemple.

M. Canac écouta ce bon conseil et n'eut qu'à se louer de l'avoir suivi. Quelques boîtes de ces Pilules lui ont rendu un grand appétit, et il ne souffre plus dans les jambes comme auparavant, car il ne pouvait monter un escalier sans être obligé de se reposer après quelques marches. Ses douleurs de reins et ses maux de tête ont disparu. Sa gaieté de jadis, avant sa maladie, est revenue, et c'est d'une voix claire et joyeuse qu'il me donna les renseignements que j'ai transcrits ci-dessus.

Ceux qui feront usage des Pilules Pink en obtiendront les meilleurs résultats. Elles sont efficaces pour : anémie, paralysie, ataxie locomotrice, rhumatisme, sciatique, névralgie, danse de Saint-Guy, maux de tête, névroses, scrofules, etc. ; elles sont un régénérateur du sang et un tonique des nerfs. Elles redonnent de belles couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases de l'affaiblissement chez la femme et produisent sur les hommes une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les excès.

En vente chez tous les pharmaciens, mais on peut se les procurer au dépôt principal, Gablin et Cie (phen de 1re cl.), 3, cité Trévise, Paris, à 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes, franco contre mandat-poste.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, Sr** — *rue Kéréon, 3*
QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. Sauvage voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE,** prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Bréguet,* etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.



25 CENTIMES PAR JOUR peuvent créer un **Capital,** une **Rente,** doter un Enfant ou des Œuvres charitables. — Demander les tarifs de la Cie d'Assurances sur la Vie, **GRESHAM** établie en 1854, à **Paris, 30, Rue de Provence,** dans ses immeubles. **RENTES VIAGÈRES,** aux taux de 8, 10, 12, 14, 16, 18 et 20 %, suivt l'âge.

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE Dr ROFF
— DU —
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
Le Flacon : 3 Fr. ; *FRANCO,* Colis postal : 4 Fr.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser

Dépôt Général : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

19e Année. Vendredi 27 Mai 1898. N° 21.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine Rospars, Directeur de la *Semaine religieuse,* rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard,* avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie Salaun, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Apostolat de la Prière.

II. Chronique du diocèse : Mission recommandée ; Offices extraordinaires ; Quimper ; Nominations dans le Clergé ; Œuvre du solennel hommage à Jésus-Christ Rédempteur ; Quimper ; Vannes ; Rumengol ; Sainte-Anne d'Auray ; La stigmatisée d'Inzinzac.

III. La langue bretonne dans les écoles.

IV. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Paris ; Langres ; Pèlerinage à Jérusalem ; Donoso Cortès et le Curé.

V. Restauration du culte dans le diocese de Quimper (à suivre).

VI. Bibliographie.

VII. Annonces et avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 29 Mai. — FÊTE DE LA PENTECOTE. Double de 1re classe, avec Octave privilégiée. Rouge.

Lundi, 30. — Lundi de la Pentecôte. Double de 1re classe. Rouge.

Mardi, 31. — Mardi de la Pentecôte. Double de 1re classe. Rouge.

Mercredi, 1er Juin. — Quatre-Temps : Jeûne. — Office de l'Octave ; semi-double. Rouge.

Jeudi, 2. — Office de l'Octave ; semi-double. Rouge.

Vendredi, 3. — Quatre-Temps : Jeûne. — Office de l'Octave ; semi-double. Rouge.

Samedi, 4. — Quatre-Temps : Jeûne. — Office de l'Octave ; semi-double. Rouge.

(Fin du Temps pascal.)

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Peumerit	29, 30 et 31 Mai.
La Martyre	1er, 2 et 3 Juin.
Trégunc	4, 5, 6, 7, 8 et 9 Juin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Juin 1898, approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape : LA DÉVOTION AU SAINT-SACREMENT.

Pour développer la dévotion au Très Saint-Sacrement, il n'est pas de meilleur moyen que d'accroître et de propager la dévotion au Cœur sacré de Jésus. En effet, le culte rendu à ce Cœur divin a pour fin spéciale, expressément voulue et déclarée par Notre-Seigneur lui-même à la bienheureuse Marguerite-Marie, de ranimer la ferveur dans les âmes refroidies à l'égard du culte eucharistique. « Je te demande, disait le Sauveur à sa fidèle servante, que le premier vendredi de l'Octave du Saint-Sacrement soit dédié à une fête particulière pour honorer mon Cœur, *en communiant* ce jour-là et en faisant réparation d'honneur par une amende honorable, pour réparer les indignités qu'il a reçues pendant le temps qu'il a été *exposé sur les autels.* »

D'ailleurs, la dévotion au Cœur de Jésus attire nécessairement l'attention et la piété des fidèles vers la divine Eucharistie. Le Cœur du bon Maître n'est-il pas un des organes principaux de ce corps adorable, qui est l'objet propre du culte eucharistique ? Ne trouvons-nous pas en lui la source vivante du sang précieux que notre foi vénère dans le calice du salut ? C'est le même trésor qui, dans la sainte Eucharistie, se donne tout entier à nous, et que la dévotion au Sacré-Cœur nous apprend à mieux apprécier et à mieux exploiter. La sainte Eucharistie est un don de l'amour, par conséquent un don du Cœur même de Jésus.

Un autre lien unit, pour l'Associé de l'Apostolat de la Prière, le culte de la sainte Eucharistie à celui du Sacré-Cœur. Que fait le Cœur de Jésus au saint tabernacle ? Il prie pour nous. Les générations disparaissent tour à tour de la scène du monde, et JÉSUS-CHRIST demeure dans le sacrement de son amour toujours priant, et toujours par sa prière sanctifiant les générations et engendrant à son Père de nouveaux adorateurs ; *semper vivens ad interpellandum pro nobis*. C'est donc du Cœur de Jésus, palpitant au tabernacle pour intercéder en notre faveur, que l'Associé de l'Apostolat doit apprendre cette prière vitale, cette prière de tous les instants, laquelle — si l'offrande du matin est bien faite — change nos œuvres les plus communes en l'or très pur de la charité.

Union admirable de la double dévotion au Cœur de Jésus et à la sainte Eucharistie, que le vénérable Curé d'Ars exprimait si heureusement dans son langage simple et naïf : « O mes enfants, s'écriait-il un jour, *que fait* Notre-Seigneur dans le *sacrement de son amour ?* Il a pris *son bon Cœur* pour nous aimer. Il sort de ce Cœur une transpiration de tendresse et de miséricorde pour noyer les péchés du monde. »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Mission recommandée. — PLOUGONVEN, du 22 Mai au 5 Juin. *Président*, la 2e semaine, M. Godec, Curé d'Elliant.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DES DAMES DE LA RETRAITE. — Le Lundi de la Pentecôte, *30 Mai*, fête de la Congrégation des Dames.

A 7 h. 1/2, Sainte Messe ; Instruction, Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Mardi, 31 Mai. — Clôture du Mois de Marie, pour les paroisses de Quimper, en l'église de Notre-Dame de Loc-Maria.

La procession de Saint-Corentin sortira de la Cathédrale, à 7 heures 3/4. A la suite de la bannière paroissiale, marcheront : 1° la Congrégation des Demoiselles, avec bannière et statue ; 2° la Congrégation des Dames, avec sa bannière ; les différentes Confréries de la ville, Tiers-Ordre de Saint-François, Mères chrétiennes, membres de l'Adoration Réparatrice. Les hommes devront former groupe autour du Clergé et prendre place dans le chœur de l'église de Loc-Maria.

Pendant le parcours, outre les litanies de la Sainte-Vierge, on chantera différents cantiques.

Les groupes chargés du chant se tiendront au milieu de la procession.

L'église de Loc-Maria restera fermée jusqu'à l'arrivée des processions.

La cérémonie consistera : 1° à saluer Notre-Dame par un cantique, à l'arrivée ; 2° Allocution par M. Robinaud, recteur de la paroisse ; 3° Salut solennel du Très Saint-Sacrement, pendant lequel on fera une quête ; 4° dernier cantique à la Reine du Ciel.

On invite tous les habitants à prendre part à cette pieuse manifestation.

QUIMPER. — *Paroisse de Saint-Corentin.* — Itinéraire de la Procession du Très Saint-Sacrement, le dimanche, 12 Juin :

Rue de l'Evêché, le Parc, rue du Quai, place Terre-au-Duc, rue Saint-Mathieu, église Saint-Mathieu (station) ; rue du Chapeau-Rouge, place Médard (reposoir) ; rue Kéréon, place Saint-Corentin, rentrée à la Cathédrale.

Nominations dans le Clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Derrien, aumônier de l'Hospice de Morlaix, recteur de Plourin-Morlaix ;

M. Lein, chapelain à Plouigneau, aumônier de l'Hospice de Morlaix.

Œuvre du solennel hommage à Jésus-Christ Rédempteur. — Nous avons publié (n° du 3 Février 1898), la lettre écrite à tous les évêques de la chrétienté par Son Em. le Cardinal Jacobini, Président du Comité international constitué, à Rome, dans le but de susciter, à l'occasion de la fin du siècle, un solennel hommage à Jésus-Christ Rédempteur. Il s'agit d'une

Archives diocésaines d Qui nper et Léon

imposante manifestation de foi, d'amour et de réparation, à laquelle tous les catholiques de la terre sont invités à prendre part, pour expier les péchés du siècle qui s'achève et consacrer à Dieu celui qui va commencer.

Le Comité international vient, à son tour, de choisir des délégués nationaux pour promouvoir l'Œuvre dans les différents pays.

Mgr Péchenard, recteur de l'Institut catholique de Paris, a été nommé par S. Em. le Cardinal Jacobini, délégué national pour la France. En exécution de son mandat, il a écrit à NN. SS. les Cardinaux, Archevêques et Evêques de France et des colonies, pour les prier de prendre l'Œuvre sous leur protection, et de nommer, dans leurs diocèses respectifs, un comité spécial ou un correspondant diocésain, qui se tiendrait en rapport avec le Comité national français.

Le Comité international publie, en outre, un pressant appel en faveur du grand projet qu'il poursuit. Il propose de sanctifier, ces trois dernières années du XIX^e^ siècle par des missions, des pèlerinages généraux à Lourdes, aux Saints-Lieux, à Lorette et à Rome. Il demande à toutes les œuvres, à toutes les associations de s'employer au triomphe de Jésus-Christ, et d'affirmer son règne sur les lettres, sur les sciences et sur les arts. Enfin, il demande la consécration solennelle du XX^e^ siècle au Cœur Sacré de Jésus.

Le siège de l'Œuvre en France, est à l'Institut catholique, 74, rue de Vaugirard, Paris.

Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon a désigné comme représentant dans le diocèse, M. le chanoine Rospars, Directeur de la *Semaine religieuse*, qui se fera un devoir de répondre à toutes les demandes de renseignements.

QUIMPER. — **Pensionnat Sainte-Marie : Bénédiction de la chapelle.** — Parmi les anciens élèves des Frères, ceux qui sentent déjà le poids d'un demi-siècle se rappellent la salle bien exiguë, transformée en chapelle modeste et surtout insuffisante, car c'était dans une classe contiguë que la moitié de l'assistance enfantine prenait part aux offices.

En quittant le vieil établissement des *Likès*, les Frères trouvèrent, dans leurs nouvelles constructions, une vaste salle qui put d'abord recevoir leurs nombreux élèves ; mais elle ne tarda pas à être trop restreinte ; elle devint *salle des fêtes* et fut remplacée par une troisième chapelle provisoire. Qui donc ignore que le provisoire est non seulement durable, mais qu'il a une très grande tendance à devenir le définitif ? Les Frères du Pensionnat Sainte-Marie n'ont pas voulu que pour eux il en fût ainsi. Il y a trente ans déjà, le R. P. Tournesac, de la Compagnie de Jésus, leur élaborait un plan de chapelle. Si nous nous réjouissons sincèrement de ce que le projet de l'éminent architecte n'ait pas été réalisé, ce n'est pas que nous ayons petite idée de son talent (notre pays

possède de lui trop d'œuvres remarquables) ; c'est que l'édifice construit alors serait devenu bien vite insuffisant ; il aurait tout au plus contenu la moitié des huit cents élèves qui peuplent aujourd'hui un établissement, dont le succès a dépassé toutes les espérances.

Arrivé désormais à son complet développement, il n'avait plus qu'à donner sans retard à Dieu une demeure définitive, et c'est ce qui vient d'être fait.

L'architecte est M. Abgrall, chanoine honoraire. Empêché par les constructions adjacentes au terrain choisi, il n'a pu donner aux pignons des extrémités aucune décoration ; ceux-ci ne présentent que des surfaces nues, il a fallu reporter sur d'autres parties toute l'ornementation architecturale ; traitée dans le style du XIII^e^ siècle, elle donne aux façades latérales une réelle beauté, aussi bien quand on aperçoit la chapelle de la rue, que quand on la regarde de la cour des élèves. Mais on peut dire que l'intérieur surtout satisfait, de la manière la plus complète. D'immenses colonnes rondes séparent la vaste nef des étroits bas-côtés ; leurs chapiteaux sont de grand style, bien exécutés, et taillés dans un beau granit.

Le chevet de l'église est droit. Le mur qui s'élève derrière l'autel est percé d'une grande baie ogivale, accostée de deux autres baies plus étroites. L'arcade du milieu laisse voir un groupe de la Sainte Famille, et, planant dans les nuages au-dessus du Sauveur enfant, le Père Eternel et le Saint-Esprit ; ces figures sont de dimensions colossales, atténuées par l'ampleur de l'édifice ; elles sont éclairées par un jour céleste ; la peinture du fond est très belle. L'autel, en chêne, a des colonnes de marbre *fleur de pêcher*, avec bases et chapiteaux de bronze doré ; tous les panneaux sont décorés de peintures du meilleur goût. Aux extrémités, de grands piédestaux portent les statues de saint Louis de Gonzague et de saint Stanislas Kostka.

A l'entrée du sanctuaire, dans des niches en granit, sont les statues du Sacré-Cœur et du bienheureux Jean-Baptiste de la Salle. Elles surmonteront bientôt deux petits autels.

Quatre fenêtres ont reçu des vitraux à personnages : sainte Anne et saint Corentin ; saint Michel et l'Ange Gardien ; saint Pierre et saint Nicolas ; saint Eloi et saint Isidore. Les autres vitraux, vraiment artistiques, présentent sur un fond bleu pâle des urnes d'où partent des enroulements de vignes, ou de roses, ou de lys ; ils donnent une lumière très abondante.

Dimanche, 22 Mai, Monseigneur étant toujours contraint de garder le repos, M. Fléiter, vicaire général, a suppléé Sa Grandeur pour la bénédiction de la chapelle et des statues qui doivent y être vénérées.

La grand'messe a été chantée par M. Laurent, ancien aumônier du Pensionnat, et actuellement recteur de Commana ; les deux aumôniers aujourd'hui en fonctions l'assistaient comme diacre et sous-diacre. Après l'Evangile, le Chanoine architecte dit aux Frères et aux enfants ce que sera pour eux ce nouveau sanctuaire,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

si vaste, si digne de sa destination, si ardemment désiré et aujourd'hui inauguré dans une allégresse universelle. Lui seul ne pouvait parler de la beauté de l'édifice, mais il rappelle combien l'Eglise aime tout ce qui contribue à relever la splendeur du culte, et en particulier l'exécution du chant liturgique, ce chant auquel l'incomparable saint Grégoire a laissé son nom, lui qui n'a pas dédaigné d'enseigner les premiers éléments de la mélodie à ceux qui devaient s'en faire les interprètes. A. T., chan. hon.

Vannes. — Le sacre de Mgr Latieule, évêque nommé de Vannes, aura lieu à Rodez, le jour de la fête de saint Pierre et de saint Paul, 29 Juin prochain. Le prélat consécrateur sera Mgr Germain, évêque de Rodez, assisté de NN. SS. les Evêques de Mende et de Cahors.

Grand Pardon de N.-D. de Rumengol, *les 3, 4 et 5 Juin*. — *Le vendredi, 3 Juin*, ouverture du Pardon : 1res Vêpres à 5 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. A 8 heures, prières du soir ; récitation du chapelet, confessions.

Le samedi, 4, 1re Messe, à 4 heures ; Messe d'heure en heure jusqu'à 10 heures. A 10 heures, Messe solennelle, suivie de la bénédiction du Saint-Sacrement. A 3 heures, Vêpres solennelles ; à 6 heures, grande « Procession des miracles ». A 8 heures, prières, chapelet, confessions.

Le dimanche, 5, la 1re Messe à 3 heures, à la chapelle du Couronnement. Les autres Messes, à l'église, d'heure en heure jusqu'à la grand'Messe. A 10 h. 1/2, Messe solennelle, à la chapelle du Couronnement. A 2 h. 1/2, Vêpres, suivies de la procession et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

N. B. — Le samedi *après-midi* et toute la journée du dimanche, les trains, *l'express excepté*, s'arrêteront à la halte de Rumengol, à 1.500 mètres du sanctuaire.

Fêtes de la Pentecôte à Sainte-Anne-d'Auray, *28, 29, 30 Mai*. — Samedi 28. — 5 heures du soir, Vêpres solennelles, sermon, procession ; — 8 h., chapelet et chants dans le cloître, au pied de la *Croix de Jérusalem*.

Dimanche 29. — 4 h., première messe, suivie de la bénédiction du Saint-Sacrement : — 9 h., grand'messe ; — 2 h., vêpres ; 8 h., exercice du Mois de Marie.

Lundi 30. — Pèlerinages de Arzon, Plouharnel, Camors, Plumelin et la Chapelle-Neuve, Baud.

La stigmatisée d'Inzinzac. — On nous écrit :

« La *Semaine religieuse* de Quimper a parlé, dans son numéro du 29 Avril, de la stigmatisée d'Inzinzac. Cette pieuse fille est morte, mardi dernier, 24 Mai. »

La langue bretonne dans les écoles. — Depuis quelque temps, nous avons pu paraître négliger cette question de la langue bretonne, qui n'a cependant rien perdu de son importance ni de son actualité.

Dans les diocèses voisins, moins intéressés, semble-t-il, que le nôtre qui est tout entier bretonnant, on s'en occupe plus activement ; témoin l'extrait suivant qu'on lira avec intérêt. Nous l'empruntons au « Rapport annuel pour 1896-97, publié par le Comité », établi à Saint-Brieuc « pour la préservation et la propagation du Celtique armoricain ». Voici ce que dit l'auteur, M. le chanoine de la Villerabel, Secrétaire général de l'Evêché, de l'état de la question dans le Finistère.

Plusieurs écoles ont accueilli avec faveur les idées que le Comité, constitué au sein de l'*Association Bretonne*, propage depuis un an et lançait déjà, avant même d'être officiellement constitué.

1° *École de Plougastel.*

Cette école, dirigée par les Dames de Saint-Thomas, a pour supérieure une religieuse qui, dans une série de lettres qu'elle nous a fait l'honneur de nous adresser, nous a montré qu'elle comprenait la nécessité de faire une large place au breton, dans l'éducation d'enfants de familles bretonnes, destinées à vivre dans un milieu bretonnant. Non seulement les petites filles apprennent, en classe, à lire le breton, mais encore elles font au réfectoire, pendant le repas, la lecture ordinaire en breton. Quand elles rentrent ensuite dans leurs familles, elles contribuent à y maintenir les pratiques chrétiennes de la prière en commun et de la lecture pieuse, et elles peuvent faire profiter leurs parents de leur petite science.

Il ressort des lettres de Madame la Supérieure de Plougastel, que cette étude du breton ne finit pas avec les classes élémentaires et, sans nuire à la préparation du brevet, elle se continue dans les autres classes. Nous ne savons pas de quelle manière elle se donne, mais les jeunes filles qui sortent de cette école continuent à aimer leur langue et leur pays. Aussi, l'instruction qu'elles auront acquise ne contribuera-t-elle pas à les détacher de leur milieu, à en faire des déclassées, comme cela arrive malheureusement trop souvent, là où le breton est impitoyablement proscrit.

Notre secrétaire, M. François Vallée, a commencé la publication d'une série de brochures à prix très minimes, destinées à la propagande. L'école de Plougastel en a pris une certaine quantité pour distribuer aux élèves comme livres de lecture.

2° *École des Frères de Landivisiau.*

Cette école est dirigée par les Frères de la Doctrine Chrétienne, fondés par le Bienheureux de la Salle. Un Frère de cette Congrégation, le Frère Savinien, a conquis en Provence une juste célébrité par l'introduction de l'enseignement de la langue provençale dans son école, et donné à la Bretagne un exemple et une admirable leçon. Le Frère Directeur de Landivisiau nous a communiqué, par l'intermédiaire de M. l'abbé Jules Delangle, aumônier des Frères à Saint-Brieuc, quelques spécimens de travaux d'élèves ; ce sont des exercices de traduction d'après la méthode du Frère Savinien ; ils sont heureusement choisis et bien gradués. Cette initiative fait le plus grand honneur au Frère Directeur de Landivisiau, mais elle n'a pas été la seule.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous nous permettrons d'insister sur la seconde, qui mérite tout particulièrement notre attention, parce qu'elle nous donnera l'occasion d'attirer l'attention des instituteurs et institutrices sur un progrès tout indiqué à réaliser dans les fêtes scolaires. Le public des représentations qui se donnent en pays bretonnant, comprend beaucoup plus facilement la langue bretonne que la langue française. Or, la plupart des pièces et des chants adoptés pour les distributions de prix ou autres circonstances solennelles sont toujours français. Le Frère Directeur de Landivisiau a eu, nous dit-on, l'excellente idée de faire jouer, de temps en temps, à ses petits élèves, certaines pièces bretonnes de sa composition, qui sont très goûtées des parents.

3° *École de Châteaulin.*

L'école de Châteaulin est dirigée par les Frères de l'Instruction chrétienne, fondés par M. de la Mennais. Notre collègue et ami, M. Yves Raison du Cleuziou, le vaillant organisateur du syndicat de Châteaulin, l'apôtre de la cause agricole et provinciale dans sa région, a vivement encouragé le Cher Frère Directeur de l'école à entrer dans le mouvement qui se dessine si nettement, à l'heure actuelle, dans le Finistère. Sa pensée a été parfaitement comprise. M. François Vallée avait envoyé un questionnaire sur la technologie agricole ; les réponses qu'il a reçues lui ont fourni des renseignements très précieux pour l'important travail qu'il prépare sur ce sujet. L'école de Châteaulin nous a promis des travaux d'élèves, en breton, dans le genre de ceux qui furent exposés, l'an dernier, dans la salle du Gymnase Municipal, à Saint-Brieuc, lors du Congrès provincial, par l'excellente école de Brélès.

4° *Ecoles diverses des Frères de la Mennais dans le Finistère.*

Ici, nous devons mentionner l'heureuse intervention du Cher Frère Lucien (1), assistant du Supérieur Général de Ploërmel. Ce religieux distingué a beaucoup étudié la langue bretonne et s'est trouvé, par conséquent, à même de donner une heureuse impulsion à l'œuvre que nous poursuivons. Son intervention sage et prudente, basée sur une longue expérience pédagogique, nous promet pour l'avenir des progrès consolants. Quelques-uns de nos collègues, dans leur ardeur généreuse, rêvent de voir l'enseignement du breton s'organiser tout d'une pièce. Le progrès marche toujours lentement et l'histoire nous rappelle que l'avenir est aux hommes tenaces dans leurs idées, indifférents aux critiques et aux objections, persévérants dans leurs efforts. Ce n'est point au hasard que le Cher Frère Lucien s'est engagé dans cette voie et, puissamment secondé par le Cher Frère Bernard, visiteur de la province de Saint-Yves, un celtisant, il nous promet un développement lent, mais progressif, de l'enseignement du breton dans les écoles primaires, particulièrement en ce qui concerne la lecture.

Il y a quelques jours, nous recevions de lui, une commande très importante de petites brochures publiées par M. François Vallée. En nous annonçant que leur introduction dans les écoles était décidée, il demandait mille exemplaires de la *Vie de saint Antoine de Padoue* pour les écoles et les noviciats de l'Institut de Ploërmel (2).

(1) Au moment où nous imprimons ces lignes, le Cher Frère Lucien est descendu dans la tombe, emportant les regrets de tous ceux qui l'avaient connu et apprécié.

(2) Le Frère Directeur de l'importante école libre de Gourin travaille également, avec autant de succès que de zèle, à la conservation du breton et à la diffusion des bons livres écrits en cette langue. Nous nous permettons de le citer ici : on sait que Gourin, quoique appartenant au diocèse de Vannes, a conservé le dialecte Cornouaillais. (N. de la R.)

ÉTAT GÉNÉRAL DE LA LANGUE BRETONNE DANS LE FINISTÈRE

Il est toujours dangereux de porter des jugements d'un caractère trop général ; car ils passent de l'optimisme le plus aveugle au pessimisme le plus désolant, suivant le tempérament de chacun.

Cependant, nous avons cru bon de jeter un coup d'œil d'ensemble sur la situation de la langue bretonne et nous nous sommes adressés à M. le colonel Bourgeois, membre très zélé et très actif de notre Comité.

Il considère la situation de la langue bretonne, dans le Finistère, comme très mauvaise. Il y a actuellement chez les parents bretonnants, une tendance très générale à détacher les enfants de la langue bretonne. « Dans une génération, nous écrit M. le colonel Bourgeois, la langue aura disparu ou se sera transformée en un jargon à moitié français. »

La responsabilité de cet état de choses incombe aux familles de la classe dirigeante, qui donnent, sous ce rapport, le plus déplorable exemple.

Le seul remède, au dire de notre judicieux correspondant, consisterait à enseigner le breton dans les collèges et petits séminaires (1).

Le Comité de préservation se range à l'unanimité à l'opinion émise par le colonel Bourgeois, et enregistrera tout à l'heure de consolants résultats, dans les collèges de Saint-Charles, à Saint-Brieuc, et de Notre-Dame, à Guingamp.

Il est temps, en effet, d'entrer maintenant dans les Côtes-du-Nord, où le Comité a exercé plus efficacement son action, parce que la plupart de ses membres y habitent.

BIBLIOGRAPHIE. — **Un Apôtre de l'Union des Églises en Orient, au XVII° siècle : SAINT JOSAPHAT**, Archevêque de Polock, Martyr, par le Révérendissime Père DOM GUÉPIN, abbé de Silos (Espagne) : 2 vol. in-8°, 15 fr. (Librairie OUDIN, à Poitiers, et Librairies catholiques.)

On peut dire que ce livre contient l'une des pages les plus mouvementées et les moins connues de l'histoire de l'Église. Cette lutte de l'Eglise uniate de Pologne contre le schisme est une longue suite de merveilles de foi et d'énergie ; et ce livre a une actualité saisissante, au moment de nos relations si intimes avec la Russie et des louables efforts faits par le Czar actuel pour adoucir les rigueurs de son gouvernement à l'égard des catholiques. — N'est-ce pas d'ailleurs travailler à l'Union si souhaitée des Eglises que d'éclairer cette question et de mettre en lumière l'obstacle si faible qui sépare l'Eglise schismatique de Rome et de la vérité ?

---

(1) Il existe depuis quelque temps, au Grand-Séminaire de Quimper, une petite association, formée entre les élèves, dans le but d'étudier la langue bretonne. Nous espérons que, grâce au dévouement bien connu de M. le Supérieur, le nombre de ces élèves, qui était seulement de 12 au début, aura sensiblement augmenté, et que le zèle et l'exemple de ces jeunes gens contribuera à stimuler l'émulation des clercs qui, se destinant à prêcher l'Evangile à nos populations bretonnes, doivent, non seulement connaître la langue, mais l'approfondir, afin d'en posséder toutes les ressources. *(Note de M. le chanoine de la Villerabel.)*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Malgré les préoccupations de tout genre causées par la situation, le Saint-Père continue, avec une bonté et une sérénité merveilleuses, le cours de ses audiences.

On sait que plusieurs villes d'Italie ont été récemment le théâtre d'émeutes sanglantes, occasionnées par la misère trop réelle du peuple, habilement exploitée par les révolutionnaires. A Rome, il n'y a pas eu de troubles graves ; mais il a fallu une action énergique du Gouvernement, pour maintenir l'ordre, dont il répond devant l'univers chrétien. C'est là le commencement de la punition de l'usurpateur : il s'est constitué le geôlier du Pape, et par suite le gardien du Vatican, vis-à-vis des Etats catholiques et autres.

C'est ainsi que, à Rome, toutes les questions aboutissent forcément au Souverain Pontife, il est le pivot de la politique italienne extérieure et intérieure. La Papauté grandit au milieu de ces émeutes, et reste, comme un phare lumineux, au-dessus de la région où s'agitent les passions et les intérêts humains.

Ajoutons que le concours de l'autorité ecclésiastique, intervenant sur la demande de Son Em. le Cardinal Rampolla, a été très utile, dans toute l'Italie, notamment à Plaisance, à Milan et à Naples, pour empêcher les désordres de prendre les plus grandes proportions, et pour aider à un prompt apaisement. On voit que c'est encore le Pape, dépouillé et prisonnier, qui tend la main au spoliateur royal contre la Révolution.

Paris. — Le nouveau Supérieur général des Oblats de Marie-Immaculée. — Le T. R. P. Cassien Augier, 2e Assistant général des Oblats de Marie, a été élu, le jour de l'Ascension, Supérieur général de cette Congrégation, à la presque unanimité des 42 Capitulants. Il administrait déjà comme Vicaire général ; et son élection a causé une joie générale.

Le T. R. P. Augier, qui a occupé les principaux postes dans la Congrégation, a 53 ans ; il est entré au Juvénat, dès l'âge de 15 ans ; prêtre en 1869, il enseigna la théologie, à Ajaccio, comme le cardinal Guibert.

Procureur général à Rome, Assistant en 1890, il revenait de visiter les missions des Oblats en Afrique et en Asie, lorsque son prédécesseur, le P. Soullier, mourut.

On sait que la Congrégation des Oblats fut fondée, à Aix, en 1816, par Mgr de Mazenod, qui devint ensuite évêque de Marseille. Les PP. Fabre et Soullier avaient succédé au fondateur, comme supérieurs généraux.

Les Oblats de Marie comptaient parmi leurs membres le cardinal Guibert, qui leur a confié, en 1872, la Basilique de Montmartre, où les RR. PP. Rey, Voirin (récemment décédé) et Lémius ont

constitué un admirable pèlerinage eucharistique. Ils ont aussi Notre-Dame d'Espérance de Pontmain, grand pèlerinage à la Sainte Vierge, Notre-Dame de la Garde, à Marseille, et quelques Séminaires.

La Congrégation compte sept provinces et de nombreuses missions en Afrique, en Asie, en Amérique et en Australie.

Langres. — Mort de Mgr Drioux. — Monseigneur de Langres adresse une lettre pastorale à l'occasion de la mort du vénéré Mgr Drioux, auteur de tant de livres classiques sur l'histoire et l'Ecriture sainte, publiés en 50 années. Il est mort à 79 ans, le jour du patronage de saint Joseph, son patron ; il avait été ordonné le 19 Mars. Sa mort semblait préparée par le protecteur de la bonne mort, car, avant d'être frappé de paralysie, il écrivit en ses dernières recommandations : « J'ai eu le pressentiment de ma fin prochaine ; Dieu m'en a averti, je ne m'en suis pas troublé, au contraire, je me suis tenu prêt à répondre à son appel. Je désire que mes funérailles soient simples comme mon berceau. »

Pèlerinage à Jérusalem, avec arrêt en Égypte. — Un pèlerinage français partira pour Jérusalem, au commencement de Septembre.

Les Pèlerins s'arrêteront quelques jours en Égypte, où ils iront visiter Le Caire, Matarieh et les Pyramides. Ils visiteront aussi la Galilée, le Carmel, Nazareth, le Thabor, Tibériade, Cana, etc. Retour, à la fin de Septembre.

Prix du Voyage : 1re classe, *916 fr.* ; 2e classe, *700 fr.* ; 3e classe, *492 fr.*

L'arrêt en Égypte est facultatif et sera compté 70 fr. en plus. Ces prix comprennent tous les frais de transport sur mer et sur terre, en chemin de fer, en voiture, à cheval, ainsi que la nourriture et le logement, de Marseille à Marseille.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser, sans retard, à *M. le Secrétaire du Pèlerinage à Jérusalem, 25, rue Humboldt, à Paris.* On peut aussi demander des programmes à *M. Poupin, 79, rue de Rennes, à Paris.*

(On peut se faire représenter aux Saints Lieux, en offrant, en tout ou en partie, un billet pour un pèlerin pauvre.)

Donoso Cortès et le Curé. — Donoso Cortès, ambassadeur d'Espagne à Paris, se montrait fort assidu pour entendre la parole de Dieu, dans la pauvre église du village où il habitait pendant l'été, et où il se trouvait presque seul. Comme ses amis s'en étonnaient, ne pouvant comprendre qu'un homme d'un tel génie pût s'intéresser à ce qu'ils appelaient une voix rude, grossière, et humainement, moins grande que la sienne, la foi de l'ambassadeur lui inspira cette belle réponse : « Quand le prêtre parle, je vois Dieu derrière lui. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

RESTAURATION DU CULTE DANS LE DIOCÈSE DE QUIMPER

Mgr CLAUDE ANDRÉ (1802-1804)

(Suite)

La lettre suivante nous donne des détails intéressants sur l'état des esprits à Quimper, à cette époque, et sur les rapports fort tendus qui existaient entre l'Evêché et le préfet Rudler. Ce document, dont nous n'avons qu'une copie non signée, émane nécessairement d'un personnage fort au courant des personnes et des choses à Quimper ; elle est datée du 30 Prairial an XI (19 Juin 1803) :

« Monsieur l'Évêque,

« J'ai appris avec peine que votre santé était toujours chancelante. Les contrariétés et les peines que vous avez éprouvées dans vos pénibles travaux, pendant votre séjour à Quimper, n'ont sans doute pas peu contribué à altérer cette santé, si chère et si précieuse aux habitants honnêtes, paisibles et tranquilles du Finistère. Vos vues bienfaisantes, sans cesse traversées par des hommes qui ne voient pas d'un œil sec le rétablissement de la Religion et de ses ministres, n'a pas aussi peu affecté votre cœur sensible, auquel le désir de faire le bonheur du troupeau qui vous a été confié, est vraiment un besoin.

« Je ne crois pas devoir vous dissimuler, M. l'Evêque, que pendant que les administrations du Finistère existeront dans l'état, vous aurez à lutter contre ces anarchistes, qui voudraient toujours nager dans l'eau trouble et dans la confusion... Personne n'ignore qu'ils travaillent sourdement, et sous différentes formes, pour rétablir leur puissance ; ils n'attendent qu'un moment favorable pour lever l'étendard de la révolte, et renvoyer le Gouvernement juste, doux et paternel sous lequel nous respirons enfin la vraie liberté.

« Une loge de franc-maçons vient aussi de se former à Quimper. Elle est composée de terroristes, jacobins, bonnets rouges ou clubistes. Les officiers de la garnison y ont été accueillis, presque tous soldats parvenus. Vous ne devez pas douter combien cette classe d'hommes se trouve flattée d'être reçue dans ce repaire de brigands et conspirateurs. C'est là où seront ourdies les chaînes dont nous sommes menacés, si nous avons le malheur de perdre le chef suprême de la nation. Du moins, l'organisation de cette nouvelle secte ne nous annonce rien de bien tranquillisant ; elle nous donne, au contraire, des inquiétudes très alarmantes.

« Il paraît que M. le Préfet n'est point contraire à cet établissement, car il voit d'un œil tranquille cette secte (qui a occasionné tant de maux à la France) se former sous ses yeux, sans en être effrayé. On assure même qu'elle se forme dans presque toutes les villes de la France.

« Je pense qu'il serait cependant bien dangereux de laisser se propager (surtout en ce moment où tout paraît favoriser les entreprises des terroristes et jacobins) ces hommes audacieux et ennemis de l'ange tutélaire de la France, n'osant encore se montrer, employant, dans les ténèbres, tous les moyens que la méchanceté la plus noire peut inventer pour rallumer le feu de la discorde et rétablir le règne de l'*an deux*. Tel est leur but. Et si l'on n'oppose pas à leurs projets une surveillance plus grande et plus soignée, nous avons tout à craindre de leur part. C'est aux jours du héros qui nous gouverne, que ces hommes de sang en veulent particulièrement.

« Nous avons aussi à craindre ces perfides Anglais, qui, certes, ne négligent rien pour jeter la division dans l'intérieur de notre département... L'or sera semé ; les brigands restés à leur solde seront vomis sur nos côtes ; tous se réuniront aux ennemis du gouvernement et aux déserteurs, tant marins que soldats. Le seul moyen d'éviter ces maux et de découvrir même les complots qui se forment, est la prompte organisation des cures et du clergé de votre diocèse. Le choix des sujets bien fait et placés suivant leur talent, leurs œuvres, leur capacité et leurs opinions, achèvera, M. l'Evêque, de couronner vos travaux.

« Le Gouvernement, qui doit être pénétré de ces vérités, si ceux honorés de sa confiance sont fidèles à lui rendre un compte exact de l'opinion publique, ne peut, sans compromettre sa sûreté même, se dispenser d'accélérer promptement le grand ouvrage tant désiré par tous les amis de la paix, de la tranquillité et du bonheur commun.

« Votre absence, M. l'Evêque, qui aurait dû calmer M. le Préfet, semble au contraire avoir augmenté sa fureur. Les choses les plus dignes de notre respect, de notre vénération et de notre reconnaissance, sont pour lui des objets de scandale et de prétextes pour manifester avec éclat la passion haineuse qu'il vous a vouée. Nous en ressentons les contrecoups ; car nous avons gémi, pendant plus d'un mois, sans pouvoir nous procurer l'instruction pastorale que vous avez eu la bonté de nous adresser dès le commencement de Prairial, et dont la distribution n'a eu lieu à Quimper que près de six semaines après sa date... Personne n'ignore les tristes et faibles prétextes dont l'esprit contrariant du Préfet s'est servi pour priver, pendant longtemps, les habitants du Finistère d'un ouvrage si précieux (surtout dans les circonstances) et si propre à produire d'heureux effets.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Joint encore à cet acte despotique, son refus d'en faire l'envoi dans les cantons de sa préfecture.

« Ah ! c'est ici, M. l'Evêque, que je me renferme dans le cercle étroit du silence, pour observer seulement que si ce procédé inouï de M. le Préfet n'est pas digne de blâme, il ne laisse au moins aucun doute de son insouciance pour tout ce qui peut tendre à rétablir le calme et la tranquillité parmi un peuple ignorant, et qu'une poignée de factieux voudrait encore égarer.

« Je ne me permets aucune autre réflexion sur une conduite aussi extraordinaire de la part d'un homme en place, j'en aurais trop à dire ; mais elle vous impose, M. l'Evêque, l'obligation de la faire connaître au Gouvernement. C'est le vrai moyen de vous assurer, pour le présent et l'avenir, la tranquillité que vous avez tant à cœur et pour laquelle vous avez déjà fait tant de sacrifices.

« Malgré tout le désir que j'ai de vous voir au milieu de votre troupeau, qui vous aime et vous est véritablement attaché, je préférerais que vous ne reveniez qu'après vous être assuré d'une parfaite organisation et avoir prévu à toutes les méchancetés de *l'homme et ad hiram*, et les avoir mis dans l'impossibilité de vous empêcher de faire le bien, auquel tendent toutes vos démarches et toutes vos actions.

« J'ai l'honneur... »

BIBLIOGRAPHIE

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir' : *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du N° du 16 Mai 1898.

De la formation religieuse et morale de la jeunesse, R. P. Labertonnière, Directeur de l'école Massillon. — ***Nos enfants*** (Nouvelle), Masson-Forestier. — *L'Afrique du Nord ; II. L'Algérie en 1897*, Paul Thirion. — *L'Attitude du catholique devant la Science*, George Fonsegrive. — *Les Etats-Unis et la France pendant la guerre de 1870*, Henri Welschinger. — *Les deux salons de 1898* (première partie), L. Flandrin. — ***Poésie : Le Député et l'Electeur***, Gaston David. — *Alfred Tennyson*, Georges Bricard. — *Chronique politique.* — ***Nouvelles scientifiques et littéraires.*** — ***Revue des Revues.*** — ***Bibliographie.***

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus

Sommaire de la livraison du 20 Mai 1898.

I. L'Instruction religieuse au collège. La Question de la vocation, par le P. J. Delbrel. — II. L'Héliogène, par le P. E. Capelle. — III. Consécration et épiclèse, par le P. X.-M. Le Bachelet. — IV. Les Altérations de la Personnalité (suite), par le P. L. Roure. — V. Comment écrire la vie de la Sainte Vierge (deuxième article), par le P. R.-M. de la Broise. — VI. Une nouvelle concordance des Saintes Ecritures, par le P. S. Dupont. — VII. Livres. — VIII. Evénements de la quinzaine.

SAISON 1898

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BAINS DE MER DE L'OCÉAN. — Billets d'Aller et Retour à prix réduits, valables pendant 33 jours.

Pendant la saison des Bains de mer, du *Samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 Octobre*, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des ***Billets Aller et Retour*** de toutes classes, ***à prix réduits***, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire ; Pornichet (Sainte-Marguerite) ; Escoublac-la-Baule ; Le Pouliguen ; Batz ; Le Croisic ; Guérande ; Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz) ; Plouharnel-Carnac ; Saint-Pierre-Quiberon ; Quiberon (Le Palais-Belle-Ile-en-Mer) ; Lorient (Port-Louis, Larmor) ; Quimperlé (Pouldu) ; Concarneau (Beg-Meil, Fouesnant) ; Quimper (Bénodet) ; Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy) ; Douarnenez ; Châteaulin (Pentrez, Crozon, Morgat).

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, rue Richelieu, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

Ancienne Maison PIRIOU

3, *rue Kéréon* — **E. SAUVAGE, Sr** — *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. Sauvage voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÉVRERIE D'ÉGLISE**, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Breguet*, etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

58 ANNÉES DE SUCCÈS

Alcool de MENTHE de **RICQLÈS** seul Alcool de Menthe véritable.

CALME instantanément la **SOIF** et **ASSAINIT L'EAU**

Dissipe les maux de cœur, de tête, d'estomac, les indigestions, la dysenterie, le choléra

Préservatif contre les Épidémies.

Excellent aussi pour la **toilette** et les **dents**. **Exiger le nom de RICQLÈS**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

45, rue Kéréon, QUIMPER **PÊCHE FRÈRES** *45, rue Kéréon, QUIMPER*

Aux prix les plus modérés :

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.
NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION
ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

N. B. — PIERRE PÊCHE, *seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.*

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul,** Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

L'UNION VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES
72, rue de Rennes, près St-Sulpice, PARIS. Un lot de PÈLERINES Drap ou Mérinos, à 10 francs. — Demander le grand Catalogue.



25 CENTIMES PAR JOUR peuvent créer un **Capital**, une **Rente**, doter un **Enfant** ou des Œuvres charitables. — Demander les tarifs de la Cie d'Assurances sur la Vie, le **GRESHAM** établie en 1854, à **Paris, 30, Rue de Provence**, dans ses immeubles. **RENTES VIAGÈRES**, aux taux de 8, 10, 12, 14, 16, 18 et 20 %, suivt l'âge.

HYGIÈNE DE LA TÊTE
„La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE **Dr ROFF**
— DU —
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

19e ANNÉE. Vendredi 3 Juin 1898. N° 22.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Le Mois du Sacré-Cœur ; Indulgences attachées au Mois du Sacré-Cœur.

II. Chronique du diocèse : Monseigneur Valleau, à Saint-Pol-de-Léon ; Avis de l'Evêché ; Quimper ; Plougonven ; Monographies paroissiales ; Pèlerinage à Rome.

III. Nouvelles du monde catholique : Angers ; La Cause de Jeanne d'Arc ; Meaux ; Lourdes ; L'au-delà.

IV. Restauration du culte dans le diocèse de Quimper (à suivre).

V. Bibliographie.

VI. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 5 Juin. — 1er Dimanche après la Pentecôte. FÊTE DE LA TRÈS SAINTE TRINITÉ. Double de 2me classe. Blanc. Mémoires de S. Boniface, Évêque, Martyr, et du Dimanche.

Vêpres du jour, avec mémoires du suivant, de s. Boniface et du Dimanche.

Lundi, 6. — S. Norbert, Évêque. Double. Blanc.

Mardi, 7. — De la Férie. Vert. — Ou Office votif des Saints Apôtres, semi-double. Rouge.

Mercredi, 8. — De la Férie. Vert. — Ou Office votif de S. Joseph ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 9. — FÊTE DU TRÈS SAINT-SACREMENT *(Fête-Dieu)*. Double de 1re classe, avec Octave privilégiée. Blanc.

Vendredi, 10. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Samedi, 11. — S. Barnabé, Apôtre. Double-majeur. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Trégunc..... 4, 5, 6, 7, 8 et 9 Juin.
Kernoués..... 10 et 11 Juin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Mois du Sacré-Cœur.

Voici en quels termes saisissants l'auteur de la *Vie de la Bienheureuse Marguerite-Marie* rappelle l'origine de la dévotion au Sacré-Cœur, auquel le mois de Juin est consacré :

Trois siècles s'écoulent : tout à coup, on sent passer sur l'Eglise je ne sais quel courant d'air glacial. Luther paraît et nie l'amour infini dans ses plus tendres manifestations. Calvin paraît et supprime l'Eucharistie. Jansénius paraît, et, sans nier la sainte Eucharistie, il apprend aux fidèles à s'en éloigner avec le plus profond respect ; on écrit des livres *sur la fréquente communion*, c'est-à-dire contre elle, et on déploie des trésors d'érudition, afin d'apprendre aux fidèles que Jésus-Christ a établi ce divin sacrement pour qu'on le reçoive le moins souvent possible. La foi à l'amour infini baisse dans le monde ; on sent partout comme un refroidissement universel.

O mon Dieu ! mon Dieu ! qu'allez-vous faire ? Par quelle industrie allez-vous réchauffer les âmes ? Quel secret tenez-vous en réserve pour de si tristes temps ? Et à quelle âme privilégiée allez-vous le confier ?

Cette fois encore, pour ranimer la foi et la piété, Dieu choisit une vierge ; décidément, il n'en veut pas d'autres pour en faire les agents extraordinaires de son amour. Il la prépara avec un art divin à cette grande mission, et quand son cœur fut devenu semblable à celui d'un ange, une nuit qu'elle était plongée dans l'extase, immobile, recueillie, les bras croisés sur sa poitrine, le visage légèrement éclairé comme d'un feu intérieur, une lumière céleste, visible à elle seule, se leva sur l'autel, et, à travers la grille, elle aperçut la personne adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ et, quand elle osa lever sur lui ses yeux humides de larmes, la poitrine du Sauveur lui apparut resplendissante. On voyait, dans ce feu, le cœur de Jésus-Christ étinceler comme un soleil. Et elle entendit une voix qui lui disait : *Voici ce Cœur qui a tant aimé les hommes, jusqu'à se consumer d'amour pour eux.* Plusieurs fois elle eut des visions semblables, où tous les adorables desseins de Dieu lui furent révélés. Elle vit les plaies des âmes et des sociétés se guérir peu à peu au contact de ce Cœur divin, et l'Eglise, réchauffée, ranimée aux rayons de ce foyer d'amour, reprendre sa marche triomphante et bienfaisante à travers le monde.

Et, comme si tout devait se réunir pour nous enchanter dans une telle dévotion, Dieu la donne à son Eglise par la France. Il s'adresse à une vierge française, dans une ville française, au sein d'un institut français, pour parler à l'Eglise universelle. Et, non seulement c'est à la France qu'est faite la révélation, elle est faite pour la France. Elle répond si bien, d'une part, à ses aspirations les plus nobles, les plus élevées ; et, de l'autre, elle touche si suavement, si efficacement, ses blessures les plus tristes, qu'il est manifeste que Dieu a pensé à la France, en donnant au monde la grande révélation du Sacré-Cœur ; il n'y a pas seulement pensé, il l'a dit : il l'a fait annoncer avec une précision qui tient du miracle, quand on connait sa réalisation. De fait, dans la proportion où la France s'est plongée dans les flammes du Sacré-Cœur, elle s'est régénérée...

O Jésus, des genoux de ma mère aux années ardentes de ma jeunesse, je n'ai pas cessé de croire à cet amour infini, qui est toute la sève et comme le suc divin du christianisme ; et aujourd'hui, parvenu à cet âge qui apporte à l'homme toutes les lumières de la terre, et, quand il a été fidèle à Dieu, toutes les splendeurs du ciel, je sens cet amour infini qui brille sur ma tête d'un éclat sans ombre. A vrai dire, je ne crois plus guère à l'amour de l'homme ; je crois d'autant plus à l'amour de Dieu !

Mgr Bougaud.

Indulgences attachées au Mois du Sacré-Cœur. — Cet exercice consiste à faire, pendant le mois de Juin, soit en public soit en particulier, des prières spéciales ou des pratiques pieuses en l'honneur du Sacré-Cœur.

INDULGENCES (*Raccolta*, p. 182) : 1° *Sept ans*, une fois par jour, pour ceux qui font cet exercice d'un cœur contrit. 2° Indulgence plénière, un jour du mois à leur choix, pourvu qu'ils se confessent, communient, visitent une église et y prient quelque temps aux intentions du Souverain Pontife. (Pie IX. — Décret de la S. C., du 8 Mai 1873.) — P. BERINGER, *I. 293*.

Ces indulgences du Mois du Sacré-Cœur sont sans préjudice de celles attachées au jour de la fête et à la Neuvaine préparatoire.

Indulgences du premier vendredi du mois. — Par décret de la S. C. des Indulgences, en date du 7 Septembre 1897, Léon XIII a étendu à tous les fidèles le gain des Indulgences réservées jusque-là aux membres de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus, à savoir : une indulgence plénière, le premier vendredi de chaque mois, et une indulgence partielle de sept ans et de sept quarantaines, les autres vendredis, moyennant les conditions suivantes : confession, communion, courte méditation sur le Sacré-Cœur et prières aux intentions du Souverain Pontife.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Monseigneur a quitté Quimper, mardi dernier, pour se rendre à Saint-Pol-de-Léon, où il va pour quelques jours, à la maison Saint-Joseph. Nous espérons que le changement d'air et le repos vont hâter le complet rétablissement de notre Evêque, dont la santé continue à s'améliorer sensiblement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Avis de l'Évêché. — Nous apprenons qu'un vol avec effraction vient d'être commis à l'église de Plouguer ; il n'y a pas à déplorer, grâces à Dieu, de profanation sacrilège. En même temps, une tentative de vol avait lieu dans une chapelle de Carbaix. Ces faits, trop communs et qui se reproduisent comme périodiquement, nous font un devoir de rappeler aux prêtres qu'ils doivent veiller avec soin à ne laisser à la portée des malfaiteurs ni argent ni objets de valeur.

QUIMPER. — *Paroisse de Saint-Mathieu.* — Itinéraire de la procession du Très Saint-Sacrement, le Dimanche 19 Juin :

Au sortir de l'église, rue de Douarnenez, rue de Locronan, chapelle de la Providence (station) ; rue de la Providence, rue du Chapeau-Rouge, place Terre-au-Duc, (reposoir) ; rue du Quai, rue Laënnec, rue Saint-Mathieu, place Saint-Mathieu, rentrée à l'église.

— La clôture du Mois de Marie. — De l'avis de tous, les exercices du Mois de Marie ont été suivis, à Quimper, avec plus d'assiduité que jamais. La cérémonie de clôture à Loc-Maria, qui avait lieu mardi soir, a été également belle et surtout pieuse. L'absence des bannières et statues, qu'on n'avait pas fait sortir à cause des menaces de pluie, donnait à la procession une physionomie plus austère et faisait ressortir le recueillement des fidèles, qui suivaient nombreux la croix, en chantant les Litanies et des cantiques, ou récitant le chapelet.

La vaste église de Loc-Maria fut vite remplie par la foule, et le Recteur de la paroisse, si zélé pour la gloire de Notre-Dame, rappela en termes chaleureux les titres de Marie à notre confiance et les motifs particuliers de la dévotion des Quimpérois à la Patronne de leur cité, la Madone de Loc-Maria. ... Puisse-t-elle, dit-il en terminant, bénir l'Eglise, la France et en particulier ce coin de la Bretagne, où elle exerce sa protection tutélaire, depuis tant de siècles ! Puisse-t-elle y conserver la foi et mettre de plus en plus en honneur la pratique des Sacrements ! ...

Après les « Adieux », parfaitement interprétés par le chœur des chanteuses de Saint-Corentin — que la Sainte-Vierge bénira certainement d'être venues durant tout le mois, avec tant de fidélité, chanter ses louanges — puis le cantique, si justement populaire, *Nous voulons Dieu,* la cérémonie s'est terminée par la bénédiction du T. S. Sacrement.

PLOUGONVEN. — Nous recevons les meilleures nouvelles de la Mission de Plougonven ; l'affluence des fidèles a été très considérable, dès la première semaine.

Dimanche prochain, jour de la clôture, il y aura procession solennelle d'une Relique de la Vraie Croix, offerte à la paroisse par Mgr Dulong de Rosnay, qui présidera la cérémonie et bénira le beau Calvaire, qui vient d'être entièrement restauré.

Monographies paroissiales. — L'apôtre saint Paul faisait cette recommandation aux chrétiens de Thessalonique : « *State, et tenete traditiones.* Tenez-vous dans la voie qui vous a été tracée et, pour cela, gardez les traditions. » (II THESS., II, 14.) Le conseil était fidèlement observé avant la Révolution. On sait avec quel soin les monastères ont tenu leurs Chroniques, qui furent la base de notre histoire nationale et qui forment encore une des sources les plus importantes et les plus précieuses pour l'étude du temps passé. Les prêtres séculiers suivirent l'exemple qui leur était donné par les religieux ; les familles elles-mêmes avaient compris le grand avantage de laisser à leurs descendants le récit des principaux faits de leur existence. On sait l'intérêt qui s'attache, de nos jours, aux *livres de raison,* que d'heureux chercheurs ont découverts en différentes provinces, et livrés au public.

Les traditions et les enseignements des aïeux, ainsi transmis d'une génération à l'autre, maintenaient l'esprit de famille. De même, pour développer et éclairer « l'amour du clocher », si favorable aux bonnes mœurs et contre lequel luttent, aujourd'hui, tant d'influences, un puissant moyen serait l'histoire de la paroisse, mieux connue et mise à la portée des fidèles. C'est l'avis des hommes les plus autorisés et, tout d'abord, de notre Evêque vénéré, dont on connaît le goût personnel comme la haute compétence en ce genre d'études, et qui a bien voulu nous encourager à écrire ces lignes sur les « Monographies paroissiales ».

Dans sa lettre pastorale (Octobre 1894) au clergé de son diocèse concernant les études ecclésiastiques, Mgr l'Evêque de Quimper indiquait « les richesses de nos vieilles annales de Bretagne » et ajoutait : « Comme Nous sommes heureux, chaque fois que Nous voyons nos prêtres fouiller et déchiffrer cette histoire du vieux temps qui nous parle si avantageusement de la foi de nos pères ! » En remerciant et félicitant M. l'abbé J. Tanguy de son *Aperçu historique sur la paroisse de Plougoulm,* Sa Grandeur disait encore : « Il serait à désirer que toutes les paroisses du diocèse aient des chercheurs comme vous, car il n'y en a pas une dont l'histoire ne présente de l'intérêt. »

Monseigneur ne demande pas — et pour cause — qu'on écrive un volume sur chaque paroisse du diocèse ; mais, avec de la bonne volonté et du travail, on arriverait facilement à réunir les éléments nécessaires, qu'on fondrait ensuite dans un travail d'ensemble, sous forme de brochure, simple notice ou même tableaux synoptiques. Nous avons vu à l'impression, ces jours derniers, un travail de ce genre qui peut servir de type : il comprend deux tableaux qui se continuent, portant, en tête, l'étymologie du nom de la paroisse, ce que l'on sait de sa fondation, de la construction de l'église, avec un mot sur les chapelles, etc. ; puis, dans différentes colonnes, en face des dates, les noms des évêques du diocèse, des prêtres qui ont exercé le ministère dans la paroisse, avec les principaux événements locaux, relevés sur les registres officiels ou

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dans des archives de famille... Ces tableaux, encadrés, orneront la salle du presbytère, où ils resteront comme un précieux souvenir ; il suffira de les compléter, au fur et à mesure que les hommes et les événement se succéderont.

Inutile d'ajouter que l'on pourra, que l'on devra même, pour contrôler ses propres recherches et les compléter, recourir aux travaux déjà publiés. Dans toutes les provinces, depuis cinquante ans, les questions locales d'histoire religieuse ont été traitées par de savants écrivains. Notre diocèse en compte d'éminents. Les archives publiques, celles des évêchés, des communes, des couvents, des châteaux, les minutes des notaires ont été fouillées et des travaux d'une grande érudition ont paru, soit séparément, soit dans des Revues, ou « Bulletins » de diverses sociétés savantes. La *Semaine religieuse* de Quimper s'honore des remarquables études en ce genre qu'elle a publiées, grâces à de précieuses collaborations.

« Mais, observe la *Semaine de Nantes*, les auteurs de ces recherches se sont attachés le plus souvent à l'étude d'une époque déterminée, qu'ils ont embrassée dans son ensemble, ou à celle d'un fait important, demeuré obscur, qu'ils ont voulu élucider, à l'histoire d'un saint, d'un évêque ou d'un pieux personnage, d'une famille, d'une institution, d'un couvent détruit par la Révolution, d'une église, d'une antique chapelle, plutôt qu'à celle d'une paroisse.

« De plus, tous ces travaux d'érudition, faits par une élite d'écrivains, s'adressaient à une élite de lecteurs. Ils ne descendaient pas jusqu'au grand public. Mais, à voir ce qui se fait depuis quelques années, dans beaucoup de diocèses, il semble qu'une nouvelle phase s'ouvre pour l'histoire religieuse. Après la période des recherches, viendrait celle de la vulgarisation ; après l'exploitation des carrières, la construction des édifices. Et, de fait, si, sans entente préalable, des Monographies paroissiales s'écrivent sur tant de points à la fois, il n'est peut-être pas téméraire de croire que l'heure en est venue, comme les feuilles poussent aux arbres, quand arrive la saison. Après avoir rebâti leur église, les fidèles attendent de leurs prêtres un autre monument, et ceux-ci peuvent aujourd'hui l'édifier avec les matériaux fournis par les savants, comme ils ont édifié leur église avec les deniers de tous.

« Les Monographies paroissiales pourraient bien, d'ailleurs, en même temps qu'elles seraient l'aboutissement des travaux précédents, être encore, par la logique même des choses, l'acheminement, la préparation immédiate et nécessaire à l'histoire générale des diocèses. Les érudits auraient ainsi travaillé pour les auteurs de Monographies ; et ceux-ci travailleraient à leur tour pour préparer l'avènement de l'historien futur du diocèse. »

Un peu partout, les Monographies paroissiales sont à l'ordre du jour, comme le prouvent les extraits suivants, empruntés à différentes feuilles diocésaines.

Il est juste de commencer par le diocèse de Cambrai, parce que

l'initiative, prise récemment par Mgr Sonnois, promet une plus abondante moisson. Sa Grandeur vient d'adresser à tous les prêtres de son diocèse, en vue des Monographies paroissiales à faire, un *Questionnaire-Programme* très détaillé : il compte 24 pages, et se termine par l'indication des sources où l'on pourra puiser. Trois années des *Conférences Ecclésiastiques* seront consacrées au travail demandé. Ainsi, chaque paroisse aura son histoire ; et, comme toutes ces études seront faites d'après un même plan, la tâche de la Commission diocésaine, instituée pour préparer ou rédiger plus tard l'*Histoire du Diocèse,* sera singulièrement facilitée.

Depuis l'envoi de ce *Questionnaire-Programme,* beaucoup de *Semaines religieuses* en ont parlé, et ont rappelé ce qui se faisait ou se préparait dans leur propre diocèse.

« C'est là une excellente initiative, dit la *Semaine* d'Aire. Elle fut prise chez nous, il y a quelque dix ans, par Mgr Delannoy. Beaucoup de curés répondirent à l'appel qui leur avait été adressé. Quelques-uns, d'un âge avancé, ne se sentirent pas les forces nécessaires pour mener à terme une telle œuvre ; mais ils cèdent les uns après les autres la place à de plus jeunes, qui reprennent la tâche en sous-œuvre.

» La collection des Monographies va ainsi se complétant. Elle est en dépôt au Grand-Séminaire, et forme déjà un riche trésor, où les érudits ont grandement à puiser, et qui fournira aux futurs historiens du diocèse de précieux documents. »

Celle d'Agen dit à son tour :

« Nous apprenons avec bonheur que déjà plusieurs prêtres du diocèse brûlent du désir d'écrire quelque chose sur leur paroisse. Qu'ils veuillent bien ne pas considérer cette tâche comme au-dessus de leurs forces. »

Nous pourrions multiplier ces citations ; nous terminons par ces lignes, empruntées à une lettre écrite sur le même sujet par Son Em. le Cardinal Goossens, archevêque de Malines, qui montre bien le but et l'utilité du travail que nous recommandons.

« .....Nous venons vous convier, Messieurs, à un travail qui pourra vous paraître nouveau, mais qui demeure cependant en harmonie avec la vie et les habitudes du clergé.

« Nous voudrions que, dans la mesure des moyens dont il dispose et des loisirs que lui laisse sa charge, chacun de vous entreprit de consigner par écrit tout ce qu'il pourrait recueillir d'intéressant sur la paroisse qu'il dirige, sur l'établissement d'instruction ou de piété (séminaire, collège, institut, couvent, hôpital, hospice, etc.) auquel il est préposé. Ces recherches seraient faites d'après un programme, dont nous vous indiquons plus loin les grandes lignes.

« Si la réunion de ces Monographies ne forme pas, dans le sens strict du mot, une histoire du diocèse, elle constituera une collection de précieux matériaux pour le monument à élever quelque jour à la gloire de l'Eglise métropolitaine de Belgique.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Nous comprenons qu'il s'agit là d'une œuvre plus ou moins pénible, qui demandera de nombreuses investigations, et que l'absence de documents suffisants et la privation d'ouvrages à consulter rendront parfois plus difficile encore. Mais nous nourrissons la confiance, Messieurs, que vous ne reculerez pas devant ces obstacles : vous serez bien plutôt encouragés et soutenus par la certitude de faire œuvre utile pour vous-mêmes, honorable pour vos devanciers, et pleine d'édification pour les fidèles. Les choses du passé mieux connues, surtout celles qui se rapportent à la Religion, sont une leçon de sagesse et un stimulant pour la vertu. »

A cette lettre est joint un programme détaillé des matières que devront traiter les auteurs des Monographies. Il se divise en deux parties : *statistiques*, ou relevé de la paroisse telle qu'elle existe aujourd'hui ; *histoire*, ou description de la paroisse, dans les temps antérieurs.

Pèlerinage à Rome. — « La France du travail » aura encore, cette année, son pèlerinage à Rome, sous la présidence d'honneur de Son Em. le Cardinal Langénieux, archevêque de Reims, et la direction de M. Léon Harmel.

Nous nous contentons de donner ici les renseignements relatifs au *train de Nantes*, spécialement organisé pour la Bretagne et l'Ouest.

TRAIN DE NANTES (Train rouge liseré blanc).

Organisateur : M. Claude de Monti de Rezé.

Ecrire pour tous renseignements, admission et versements, à M. Lanoë, libraire, rue Saint-Pierre, à Nantes.

Départ de Nantes, *Lundi 1er Août*, vers midi ; arrivée à Marseille, Mardi, vers trois heures du soir.

Itinéraire par Angers, Tours, Châteauroux, Gannat et Clermont-Ferrand. Arrêt, à l'aller et au retour, à Mauves, Oudon, Ancenis, Varades, Ingrandes, La Possonnière, Angers, Saint-Mathurin, La Ménitré, Saumur et Port-Boulet, avec faculté de prendre à l'aller, et de laisser au retour, des Pèlerins à toutes les stations et gares ci-dessus indiquées entre Nantes et Tours inclus.

2 Août, coucher à Marseille.

Mercredi, 3 Août, matin, pèlerinage à Notre-Dame de la Garde.

Vers midi, départ pour Rome, où on arrivera Jeudi, 4 Août, vers quatre heures du soir.

Séjour, du vendredi 5 au mardi 9.

Mercredi 10, départ de Rome, vers six heures du matin, pour arriver, Jeudi 11, à Marseille, vers onze heures du matin. Départ de Marseille, à midi et demi, pour arriver à Nantes, Vendredi 12, vers trois heures et demie du soir.

PRIX DES PLACES :

	1re catégorie.		*2me catégorie.*	
PARIS. . . .	3e cl., 132 f.	2e cl., 163 f.	3e cl., 185 f.	2e cl., 216 f.
NANTES. . .	id. 158 f.	id. 208 f.	id. 210 f.	id. 260 f.

Les Cies des chemins de fer d'Orléans et de l'Ouest accordent des

réductions de 40 et de 50 0/0 pour rejoindre le train de pèlerinage. — Mêmes réductions au retour.

N. B. — La 1re catégorie, dite de la *Commission romaine* (pour les hommes seuls) comprend le logement et la nourriture en commun, avec droit aux voitures. — La 2me catégorie loge *à l'hôtel;* mais des mesures sont prises pour que des rapports suivis soient entretenus entre les deux groupes.

Pour conserver au pèlerinage son caractère professionnel, on demande que les ecclésiastiques recrutent chacun quatre laïques.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Angers. — **Mort de Mgr Baron.** — Une douloureuse nouvelle est venue surprendre les catholiques et, en particulier, les diocésains d'Angers. Leur évêque, Mgr Baron, se trouvant à Paris pour présider diverses cérémonies, y a été atteint d'une pneumonie double et est décédé, dans la soirée de samedi 28 Mai, chez les prêtres de Saint-François de Sales, après avoir demandé lui-même et reçu avec une grande dévotion les derniers sacrements. Il était âgé de 59 ans.

Né en 1838, dans le diocèse de Versailles, il fut chapelain de Sainte-Geneviève avec Mgr Freppel, auquel il devait succéder sur le siège d'Angers. Devenu ensuite (1890), curé de Saint-Georges de la Villette, puis (1895) de Notre-Dame des Champs, il fut nommé Evêque d'Angers, en 1896. Il nous souvient de l'avoir vu, peu de jours après son sacre, à Lourdes, où ses diocésains lui firent une réception magnifique ; les pèlerins de Quimper qui eurent l'honneur de l'approcher, se rappellent son air accueillant, sa bonté et son entrain.

Les obsèques de Mgr Baron ont lieu aujourd'hui, jeudi, en l'église de Notre-Dame-des-Champs, son ancienne paroisse, sous la présidence de Son Em. le cardinal Richard.

R. I. P.

La Cause de Jeanne d'Arc. — Au commencement du mois de Mai dernier, Son Em. le Cardinal Coullié, Archevêque de Lyon, se trouvait dans son ancienne ville épiscopale, Orléans. Répondant à une allocution du Vicaire général, M. Séjourné, le prince de l'Eglise parla de la Cause de Jeanne d'Arc en ces termes, pleins d'espérance :

« Maintenant, je dois vous parler de Jeanne d'Arc ; je ne puis pas me désintéresser de cette grande Cause. La dernière fois que j'ai vu le Saint-Père, je lui ai demandé des nouvelles de cette Cause, et il m'a répondu avec fermeté, malgré ses quatre-vingt-huit ans : « J'espère bien la mettre sur les autels... » C'est de bon augure. Ces dispositions sont toujours les mêmes, et il a très à cœur cette Cause, parce qu'elle est française... »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Meaux. — **Un monument à Bossuet.** — Le plus grand des écrivains français n'avait pas encore de statue, alors qu'on prodigue le bronze et le marbre pour des écrivailleurs ou des politiciens, justement oubliés. Grâce à l'initiative de Mgr de Briey, qui occupe maintenant le siège du grand orateur, à Meaux, un Comité a été constitué dans ce but, sous la présidence de S. Em. le cardinal Perraud. Un appel sera prochainement adressé au public.

L'inauguration du monument aura lieu, en 1904, à l'occasion du deuxième centenaire de la mort de Bossuet.

Lourdes. — Le mouvement des pèlerinages est déjà commencé à la grotte de Lourdes. Parmi ceux du mois de Mai, on doit mentionner celui de l'Alsace. Il ne doit pas être confondu avec celui des Lorrains-Alsaciens, qui vient généralement en Août ou Septembre, sous la présidence de l'évêque de Nancy ou de Saint-Dié. La composition en est toute différente. Celui du 7 Mai comptait 930 pèlerins, venus de Strasbourg, de Mulhouse, de Colmar et des régions voisines, mais aussi, et en grand nombre, du grand-duché de Bade, du Wurtemberg, de la Westphalie et des provinces rhénanes.

Notre-Dame de Lourdes a également reçu la visite des pèlerins belges ; c'est ce qu'ils appellent le pèlerinage de Mai. La Belgique envoie, chaque année, à Lourdes plusieurs pèlerinages, deux au moins ; l'an dernier, elle en a eu quatre ; cette année, outre celui de Mai, deux autres sont déjà annoncés.

Les Belges font bien les choses ; ils savent que ne point avancer, c'est toujours plus ou moins commencer à reculer et, chaque année, ils progressent sous le rapport du nombre, comme sous celui du perfectionnement de l'organisation et du matériel. Ils étaient 1,000 en 1895, 2,000 en 1896, 2,500 en 1897. Cette année, ils sont près de 3,000 et ont amené avec eux 300 malades pauvres, accompagnés par 20 médecins de leur pays. *(Journal de Lourdes.)*

L'au-delà. — Tel est le néologisme que l'on nous sert, depuis quelques années. On a perdu, dans certains milieux qui se disent chrétiens, jusqu'au courage, très peu méritoire, des mots au parfum vraiment chrétien.

Et, pour exprimer les idées, très vagues, qu'il se fait du monde surnaturel à peu près fermé à sa frivolité, le mondain invente de ces mots, sans couleur comme sans arome, par lesquels il veut remplacer « les vieux vocables », si expressifs, de nos bons aïeux.

Dans une certaine société, d'extérieur plus ou moins religieux, c'est une des formes du snobisme. Trop souvent, c'est respect humain ; dire tout bonnement : le ciel, paraît trop sentir le catéchisme. L'on dit donc, en arrondissant la bouche et avec un trémolo dans la voix : « l'au-delà. » Et l'on croit faire grand honneur au Christianisme de conserver, au moins en paroles, la croyance « un peu vieillotte » en d'incompréhensibles et lointaines félicités ».

Nous avons lu avec plaisir cette observation dans l'excellente *Semaine religieuse* d'Aire. Déjà nous avions eu occasion de déplorer que certains personnages, bien qualifiés pour dire tout bonnement et tout simplement : « le ciel, » croient devoir sacrifier au « snobisme » et dire « l'au-delà », comme s'ils ne savaient pas plus que les incrédules ce qui nous attend après notre mort.

RESTAURATION DU CULTE DANS LE DIOCÈSE DE QUIMPER

Mgr CLAUDE ANDRÉ (1802-1804)

(Suite)

Le mandement de Mgr André, à la publication duquel s'opposait le Préfet, était daté de Paris, le 8 Prairial an XI (28 Mai 1803). C'était un appel à la concorde et à la reconnaissance due au chef du Gouvernement pour la publication du Concordat, rien de plus anodin ; et l'opposition du Préfet était une pure vexation, sous prétexte que le mandement n'avait pas été préalablement approuvé par le Gouvernement. Déjà, au mois de Septembre 1802, un premier mandement de Mgr André avait été l'objet d'une pareille opposition ; aussi n'hésite-t-il pas à se plaindre amèrement des procédés par trop draconiens du Préfet, dans les deux lettres qui suivent, et qui sont un vrai réquisitoire contre les abus de pouvoir de ce magistrat. Elles sont toutes deux adressées au Conseiller d'État Portalis : la première n'est point datée, mais a dû être écrite dans les premiers mois de l'année 1803.

« Citoyen Conseiller d'État,

« Je ne puis vous témoigner trop ma reconnaissance pour le désir que vous manifestez de rétablir l'ordre dans le diocèse de Quimper ; mais pour que ce rétablissement soit complet, il ne suffit pas de rappeler à leurs devoirs quelques prêtres insubordonnés et scandaleux, tels que ceux d'Audierne, de Pouilaouen, de Plougaznou, qui, par leur conduite et le mépris auquel ils sont livrés, se sont rendus incapables de nuire.

« Il est nécessaire de remonter à la source du mal, il faut me faire jouir de l'autorité dont j'ai besoin, réprimer les usurpations que l'on se permet sur mes droits, et empêcher qu'en avilissant ma dignité, on m'ôte le pouvoir, la satisfaction de me rendre utile au Gouvernement, dans la place qu'il a bien voulu me confier.

« Les choses ont été portées à des excès que l'on aura peine à croire ; croira-t-on, par exemple, qu'une instruction pastorale, adressée par un Evêque aux fidèles de son diocèse et approuvée par le Gouvernement, a non seulement été

Archives diocésaines de Quimper et Léon

défendue par le Préfet, en sorte qu'elle n'a point été publiée, mais qu'elle a été traitée de libelle ?

« Croira-t-on que, lorsqu'en Fructidor dernier (3 Septembre 1802), je rendis, à l'exemple des Evêques, une ordonnance pour le rétablissement du culte extérieur, le Préfet, sous prétexte qu'on ne lui avait pas laissé le manuscrit, et quoique nous fussions convenus de ce qu'elle contenait, ait écrit de sa main, sur la marge de l'épreuve qu'on lui a présentée, que c'était un libelle dont il chercherait à découvrir l'auteur, pour le faire punir ?

« Croira-t-on qu'à l'article de cette même ordonnance, où il est question de l'*Angelus*, le Préfet a répondu qu'il ne voulait point d'*Angelus*, ni qu'on le sonnât le matin, à midi et le soir ? Que lui seul avait le droit d'instruire les campagnes et de fixer les jours, l'heure et le motif pour lequel on devait sonner ?

« Croira-t-on que, dans une lettre du 15 Fructidor dernier (12 Septembre 1802), adressée par le même Préfet à tous les maires, il ait ordonné de son chef aux Curés constitutionnels, les seuls qui fussent alors employés, l'autorité, la surveillance sur le clergé de chaque commune, qu'il les ait autorisés à se servir des pouvoirs qu'ils avaient reçus du *presbytère* ou des Evêques *du Finistère*, et qu'à la fin de cette lettre il ait ajouté que c'était de mon consentement, malgré mes réclamations, et quoiqu'il eût adopté les changements écrits à la marge de cette même lettre ?

« Croira-t-on que ces pouvoirs, ainsi que ceux donnés par les anciens Evêques non constitutionnels, démissionnaires ou non, ayant été détruits par l'effet du Concordat, il ait constamment refusé de connaître ceux que l'Evêque légitime, institué par le Pape et nommé par le Ier Consul, a accordés provisoirement jusqu'à l'organisation, et qu'il n'ait pas vu que sa conduite tendait à aigrir les esprits, à scandaliser les fidèles, à faire sortir de nouveau la portion la plus saine et la plus nombreuse des ecclésiastiques rentrés ; à me faire perdre la confiance, et à renouveler, entretenir le schisme, au moment même où le Gouvernement était venu à bout de le détruire ?

« Croira-t-on que, malgré mon attention à employer également les prêtres des deux opinions, surtout dans les villes principales, telles que Quimper, Brest, Morlaix, Landerneau, Lesneven, Quimperlé, il ait persisté à dire que j'étais livré au parti des non-constitutionnels ? C'est le prétexte dont il s'est servi pour mortifier ceux-ci, les poursuivre en toute occasion ; les autres ont toujours eu en lui un protecteur déclaré, un ami chaud. Cet appui en a rendu quelques-uns assez hardis pour dire publiquement qu'ils ne me reconnaissaient point ; d'autres, en déclamant contre moi, ont refusé de faire ce que je leur prescrivais. Parmi ceux de cette opinion qui ont été désignés pour les cures, il y en a qui ont soutenu que ce

n'était point de moi, mais du Gouvernement seul qu'ils tenaient leur place.

« Ce n'est là qu'une partie des mortifications, des peines qu'il m'a fait éprouver ; je ne finirais point, si je voulais les rappeler toutes.

« Je ne dirai point que, sur la dénonciation de quelques individus, que l'on sait être méchants, il a fait sortir, sans m'en avoir prévenu, avec menace d'employer la force armée, le respectable Curé de l'île d'Ouessant, et qu'il l'a exposé à périr, en le forçant à se mettre en mer par le gros temps.

« Je ne dirai point qu'ayant nommé, à la demande du bureau d'administration de l'hospice civil de Brest, de celle des Dames Hospitalières, et du Sous-Préfet de l'arrondissement qui y a mis son attache, un prêtre pour desservir ledit hôpital, il lui a fait défense d'y exercer aucune fonction, et a désigné, de sa propre autorité, un des prêtres de la paroisse pour remplir ce devoir.

« Je ne dirai point qu'à Plougasnou, il a maintenu le desservant dans ses fonctions, quoique je l'eusse interdit, sur des plaintes réitérées et constatées par des procès-verbaux vus et approuvés par le Conseil municipal, par le Sous-Préfet de Morlaix, et qu'il a destitué le Maire et les Adjoints, parce qu'ils ne voulaient pas de ce prêtre scandaleux.

« Je ne parlerai point des reproches qu'il m'a faits, comme d'avoir ordonné des prêtres sans y être autorisé, parce que j'avais rendu la permission de dire la messe à un ancien prêtre, à qui je l'avais ôtée, pendant quelque temps, pour raison d'inconduite ; comme d'avoir, par le moyen d'un ecclésiastique demeurant chez moi, fait graver un cachet dont l'empreinte était faite, disait-il, pour exciter des troubles, provoquer la contre-Révolution. Sous ce prétexte et dans l'intention de m'humilier, il a fait saisir les objets chez l'orfèvre.

« Tant de procédés injustes, dont je me suis plaint inutilement, le retard de l'organisation, qu'il m'attribue, quoiqu'il soit de son fait, me portent à croire qu'il cherche à exciter des troubles, afin de les rejeter sur moi. Dans le Finistère, ces troubles auraient des suites plus fâcheuses, à cause de la guerre, et parce que la religion y est plus forte.

« Je vous avoue, Citoyen, que malgré mon zèle, ma soumission et mon respect profond pour le Gouvernement, je ne me sens pas le courage de lutter sans cesse contre un tel homme. Depuis un an que j'occupe cette place, il n'y a point de désagréments, d'humiliations qu'il ne m'ait fait essuyer. Il m'a réduit au point de n'avoir que des ordres ou des permissions à recevoir de sa part. C'est à cet homme, je n'en puis douter, que je dois le refus qu'a fait le Conseil général de pourvoir à mes besoins, conformément au vœu et à l'ordre du Gouvernement.

« En restant plus longtemps, je compromettrais ma dignité,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

j'exposerais ma personne ; c'est pourquoi je prends la liberté de vous dire que si les choses ne changent point, si l'on continue à laisser le Préfet envahir mon autorité, à porter l'abus de la sienne à de tels excès, je suis très déterminé à donner ma démission.

« J'ai l'honneur d'être, etc... » *(A suivre.)*

BIBLIOGRAPHIE

Un **nouveau volume** de l'**ANNÉE LITURGIQUE** de Dom Guéranger.

L'annonce de ce livre est une bonne fortune pour tous ceux, et leur nombre en est grand, qui possèdent cet incomparable ouvrage dont ils attendent impatiemment l'achèvement.

C'est l'avant-dernier volume, le XIV^e^, qui est le **tome V du Temps après la Pentecôte.** La librairie Oudin (Poitiers-Paris) vient de mettre en vente chez tous les libraires ce volume en format in-12, cadre noir, et format in-32, cadre rouge, au prix de **3** fr. **75** le volume.

Le 13 Juin ramène la fête du bien-aimé **saint Antoine de Padoue**, le Saint de notre époque. Qu'on nous laisse choisir et rappeler entre tous les livres écrits sur ce Saint, la **VIE SERAPHIQUE DE SAINT ANTOINE DE PADOUE**, l'ami des pauvres et des enfants, son rôle social : publiée par le vénéré Père Marie-Antoine à la librairie Oudin, à côté de toute une série d'autres publications relatives à la même dévotion.

La *Vie séraphique*, qui est en vente chez tous les libraires au prix de 50 c., est illustrée de 23 charmantes gravures retraçant toute la vie du Saint.

Les Juifs devant l'Eglise et l'histoire, par le R. P. Constant, des Freres prêcheurs, docteur en théologie et en droit canon, membre de l'Académie de Saint-Raymond (1 vol. in-8° de 380 pages, **3** fr.).

Nous croyons le moment venu de rappeler à nos lecteurs cet important ouvrage, édité chez Rondelet, successeur de Gaume et C^ie^, 3, rue de l'Abbaye, à Paris.

« Or, dit l'auteur dans sa préface, il y a une solution de l'énigme Juive, une solution venue de haut, mise en oubli par nos générations à courte mémoire, mais dont dix siecles ont vérifié la justesse, et qui a été, tout ce temps, le salut de la Société chrétienne... La faire connaître, tel a été le but de l'auteur... Signaler et mettre en vue la sagesse de l'Eglise dans sa législation sur les Juifs, telle a été l'idée mère de son travail... la nation juive, la richesse juive, la loi juive, le Pape et le Juif, législation de l'Eglise concernant les Juifs : vie individuelle, vie domestique, vie civile, vie religieuse, tels sont les principaux points qu'étudie l'auteur et qu'il appuie d'importantes pièces justificatives. »

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR. — L'École Française publie, depuis trois ans, un supplément spécial de préparation au certificat d'études primaires supérieures. Elle a en raison de cette préparation, deux éditions, l'une pour l'enseignement des jeunes garçons (édition jaune), l'autre pour l'enseignement des jeunes filles (édition bleue). Ce supplément ne fait qu'un avec le supplément de préparations aux examens ou supplément pédagogique ; leurs prix réunis sont de **5** francs par an. Spécimens gratuits. Paris, 3, rue de l'Abbaye.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, rue Richelieu, a Paris, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, S^R^** — *rue Kéréon, 3*
QUIMPER
HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. Sauvage voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE,** prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « **A la Montre de Genève** », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Bréguet*, etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

MONT-DORE (Puy-de-Dôme)
COMPAGNIE FERMIÈRE
de l'Établissement thermal
Concession J. CHABAUD
Établissement splendide et de tout 1^er^ ordre, ouvert du 1^er^ Juin au 30 Septembre
MALADIES DES VOIES RESPIRATOIRES
Rhume, Laryngite, Bronchite, Asthme, Congestion
Engorgement des Poumons, Phtisie pulmonaire, Rhumatisme chronique
Névroses, Affections cutanées, etc.
GRAND CASINO DANS LE PARC
Représentations théâtrales tous les soirs. — Deux Concerts par jour
Salons de Lecture — GRAND CERCLE — Salons de Jeux

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à **M^me^ V^ve^ LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à Guingamp (Côtes-du-Nord).

58 ANNÉES DE SUCCES
Alcool de MENTHE de **RICQLÈS** seul Alcool de Menthe véritable.
CALME instantanément la **SOIF** et **ASSAINIT L'EAU**
Dissipe les maux de cœur, de tête, d'estomac, les indigestions, la dysenterie, la cholérine
Préservatif contre les Epidémies.
Excellent aussi pour la **toilette** et les **dents.** Exiger le nom de **RICQLÈS**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

AUX GRANDS MAGASINS
MAISON DE CONFIANCE

ÉLY - LABASTIRE

53, RUE DE LA RAMPE — BREST — RUE DE SIAM, 38
SUCCURSALE : A QUIMPER — PLACE TERRE-AU-DUC, 17

FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES
LITERIE ET TENTURES DIVERSES

ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHASUBLERIE, LINGERIE
DRAPS ET TENTURES MORTUAIRES

BRONZES DIVERS, CROIX, CHANDELIERS
ET CROIX DE PROCESSION
ORFÈVRERIE, CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, BOÎTES SAINTES-HUILES
SERVICES DE MESSE EN ARGENT ET MÉTAL

STATUES de TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS de CROIX

DAIS, BANNIÈRES ORIFLAMMES
TAPIS D'AUTEL, NAPPES, RABATS, BARRETTES, CEINTURES

REPARATION de VASES SACRÉS
DORURE, ARGENTURE

DÉPOT DES MÈCHES GUILLON, ENCENS & DIVERS

Le Voyageur de la Maison est à la disposition de ces Messieurs du Clergé et des Maisons religieuses, pour presenter à domicile les échantillons et albums divers.

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

RHUMATISME - GOUTTE ETC.
GUÉRISONS remarquables par les BOUES et EAUX
De l'Établissement Thermal des BAIGNOTS DE DAX (Landes)
GRAND-HOTEL relié aux BAINS
Le GÉRANT des BAIGNOTS env. franco., sur demande, NOTICES et RENSEIGNEMENTS
DEUX CLASSES, PRIX TRÈS MODÉRÉS

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

13e ANNÉE. Vendredi 10 Juin 1898. N° 23.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kereon.

SOMMAIRE — *I.* La Fête-Dieu ; Les malades et la Fête-Dieu.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Mgr Valleau, à Saint-Pol-de-Léon ; Nécrologie ; Mellac ; Grand Pardon de Rumengol ; Saint-Brieuc ; A propos de Monographies paroissiales ; Un programme de Monographies ; La langue bretonne dans les écoles : Un concours.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Angers ; Le sacre des nouveaux Evêques.

IV. Variétés : Deux anciens condisciples.

V. Bibliographie.

VI. Annonces et avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 12 Juin. — 2e Dimanche apres la Pentecôte. S. Jean de Saint-Facond, Confesseur. Double. Blanc. Mémoires du Dimanche, de l'Octave et des saints Martyrs Basilide et ses compagnons.

Vêpres, à partir de Capitule, du suivant, avec mémoires de s. Jean, du Dimanche et de l'Octave.

Au chœur, solennité du T. Saint-Sacrement, avec mémoires de S. Jean, et du Dimanche.

Lundi 13. — S. Antoine de Padoue, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 14. — S. Basile le Grand, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Mercredi, 15. — Office de l'Octave du S. Sacrement ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 16. — Octave de la fête du T. Saint-Sacrement. Double. Blanc.

Vendredi, 17. — FÊTE DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS. Double de 1re classe. Blanc.

Samedi, 18. — Office votif de l'Immaculée-Conception ; semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Cléden-Cap-Sizun..... 12, 13, 14, 15, 16 Juin.
Bolazec..... 17 et 18 Juin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA FÊTE-DIEU

Qu'ils sont beaux, ces jours de la Fête-Dieu ! Qu'ils sont doux et consolants pour le cœur ! Qu'elles sont touchantes, ces paisibles manifestations chrétiennes au sujet du Dieu de l'Eucharistie ! Vraiment, c'est une grande fête où toutes les richesses, toutes les mélodies, toutes les fleurs, tous les parfums de la terre concourent au triomphe de Celui qui daigne habiter parmi les hommes.

A la voix puissante des cloches, les foules s'ébranlent, et le plus ravissant spectacle va s'offrir aux regards..... Sortez de votre demeure, ô Emmanuel ! Le peuple chrétien veut rendre à son Sauveur, avec les honneurs dus à Dieu, les éclatants témoignages de la reconnaissance dont est digne l'Ami qui a chéri les siens jusqu'à l'excès.

Il apparaît au travers des nuages d'encens, les fleurs se balancent un instant dans les airs pour répandre leur parfum, puis se placent sous les pas du divin Triomphateur, afin d'orner sa voie. Il s'avance au milieu des lumières, entouré d'or, escorté par de nombreux fidèles dont les fronts sont découverts, dont les cœurs battent d'amour et dont les lèvres répètent de pieux cantiques.

Où va-t-il ainsi, cet adorable visiteur ? Qui le presse de parcourir les rues des cités ou les sentiers des villages ? La charité l'anime : s'il aime à recevoir les honneurs que ses enfants lui rendent, sa miséricorde le porte vers la brebis égarée, qui se rencontrera peut-être sur son passage et à qui il veut dire sa parole miséricordieuse : « Mon fils, toi aussi, donne-moi ton cœur ! »

Oui, Seigneur ! regardez ceux qui ne savent plus le chemin de votre maison, ceux qui passent sans vouloir vous connaître. Regardez ce jeune homme qui n'a pas encore perdu la foi, mais qu'une coupable faiblesse tient éloigné de vous. Voyez, il a peur d'une grâce qui le ramènerait à vos pieds ; il a peur des larmes de sa mère, car il sait qu'elle est dans la foule, priant et pleurant pour lui. Il est là, au détour d'une rue, dans un angle caché. Il voulait fuir d'abord ; mais ces pompes, un souvenir d'enfance, je ne sais quel souffle mystérieux qui venait de vous, ô mon Dieu, l'a retenu. Il n'a pas encore le courage de tomber à genoux et de dire : « Ayez pitié de moi ! » Mais vous, ayez pitié de lui ; et de l'Hostie sainte laissez partir un rayon brûlant d'amour pour ce prodigue.

Regardez tant de souffrances, celles qui paraissent au grand jour et celles, plus nombreuses, hélas ! qui se cachent et que vos yeux seuls peuvent apercevoir ! Regardez les pauvres ; il en est peut-être que la misère empêche de vous suivre et que leurs haillons retiennent loin de vous. Cachés dans leurs mansardes, ils jettent sur votre magnifique cortège un furtif regard ; et les petits garçons et les petites filles, bien tristes dans leur dénûment, pleurent en apercevant les blancs vêtements, les simples et gracieuses parures des enfants plus heureux, que leurs mères accompagnent.

Regardez les malades : c'est pour eux un jour de joie. Ils souffraient de ne pouvoir aller à vous, et ils vous saluent comme une divine espérance. Ce rayon de bonheur qui leur sourit sera peut-être le dernier.

Devant la fenêtre de la modeste chambre où elle souffre et prie depuis de longs mois, elle s'est fait porter, cette jeune fille qu'une implacable maladie mène rapidement vers le tombeau. Elle est là, avec sa figure amaigrie, ses yeux brillants et ardents ; car elle veut voir non pas tant le majestueux cortège, les prêtres et les enfants, les guirlandes et les fleurs, mais elle veut voir surtout cette Hostie qui est vous, ô Jésus ! son ami, son Père, son suprême consolateur, et quand elle vous aura contemplé, elle sentira dans son âme un admirable sentiment de résignation, qui lui fera dire sans effroi : « Je vais bientôt mourir. »

O Emmanuel ! dans ces jours de Fête-Dieu, que vos triomphes soient éclatants et magnifiques ! Que vos bénédictions descendent nombreuses sur ce peuple !

***

Les malades et la Fête-Dieu. — Depuis plusieurs années, *La Croix* fait l'appel suivant qui a été reproduit par plusieurs *Semaines religieuses :*

« Pourquoi n'adopterait-on pas la pieuse et touchante coutume des pèlerinages de Lourdes, d'amener sur le passage du Sauveur Jésus les malades et les infirmes ? Pourquoi n'en attendraient-ils pas les mêmes consolations, les mêmes bénédictions, et quelquefois les mêmes merveilles de guérison ?

« Il ne serait peut-être pas toujours facile de les ranger extérieurement sur le passage de l'auguste Rédempteur. Mais à l'intérieur du logis, les fauteuils seraient roulés, les lits seraient approchés aussi près que possible de la voie sacrée ; et, dès que la venue de l'auguste Victime serait signalée, parents et amis, agenouillés, se mettraient en prières avec le malade lui-même, laissant déborder à flots de leurs cœurs la confiance, l'espérance et l'amour sans bornes. Peut-on supposer, un seul instant, que le miséricordieux Sauveur se laisserait vaincre en générosité ! »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — Dimanche prochain, Solennité du T. Saint-Sacrement, la dernière messe basse se dit à 8 h. 1/2.

A 9 heures, grand'messe, à l'issue de laquelle a lieu la procession, qui suivra l'itinéraire précédemment indiqué : Rue de l'Evêché, Parc, rue du Quai, place Terre-au-Duc, rue Saint-Mathieu, église saint-Mathieu (station) ; rue du Chapeau-Rouge, rue Kéréon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

On fait appel, d'une manière toute spéciale, aux hommes pour escorter le T. Saint-Sacrement. Des places leur seront réservées, *au haut de la nef* de la Cathédrale.

Pendant la semaine, le Saint-Sacrement reste exposé, tous les jours, depuis la première messe jusqu'aux vêpres, qui se chantent à 4 heures, et sont suivies de la Bénédiction.

Tous les jours de l'Octave, grand'messe à 9 heures.

— Église Saint-Mathieu. — Dimanche prochain, les messes basses à 5 h. 1/2, 7 heures et 8 heures. La grand'messe, à 9 heures, après laquelle on se rendra à la Cathédrale pour la procession de la Fête-Dieu. — A 3 heures, les vêpres, suivies de la procession du Saint-Sacrement dans l'intérieur de l'église.

Pendant l'Octave, le Saint-Sacrement sera exposé, tous les jours, après la première messe. Le soir, à 8 heures, chant des complies et salut solennel.

— Notre-Dame-de-Loc-Maria. — Pendant l'Octave du Saint-Sacrement, bénédiction solennelle, tous les soirs, *à 8 h. 1/2.*

— Le pèlerinage annuel de la Congrégation des Dames aura lieu, le *jeudi, 16 Juin*, à Notre-Dame de Loc-Maria. 6 h. 3/4, chapelet ; 7 heures, messe, courte instruction et bénédiction du Saint-Sacrement.

Nous sommes heureux de donner de bonnes nouvelles de Mgr l'Evêque. Comme on l'espérait, le séjour de Saint-Pol-de-Léon lui a été très favorable ; l'état général s'améliore toujours et les forces reviennent. Nous n'avons qu'à remercier Dieu, en continuant à prier pour le prompt et complet rétablissement de cette santé si précieuse.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Pouliquen, vicaire à Ouessant, survenue dans des circonstances particulièrement douloureuses.

Déjà un peu souffrant, il s'était rendu à Molène, pour remplacer M. le Recteur absent. Dans la nuit du 2 au 3 Juin, il fut frappé d'une attaque et, quand son confrère d'Ouessant, prévenu par exprès — les cables télégraphiques sont rompus — arriva avec un médecin, M. Pouliquen avait rendu le dernier soupir.

Né à Lampaul-Guimiliau, en 1857, prêtre en 1881, M. Pouliquen (Jean-Marie) fut d'abord vicaire à Landudal, puis à La Feuillée et à Henvic. Il était depuis le 30 Avril 1891 à Ouessant, où son corps a été transporté et le service funèbre célébré, samedi, à 2 heures 1/2.

R. I. P.

Mellac. — On nous écrit :

« N'est-ce pas venir un peu tardivement parler de la fête du 30 Mai à Mellac ?... Grâce à l'initiative du recteur, M. Kerlouet, à la libéralité de généreux bienfaiteurs et au concours de tous les paroissiens, notre église vient de s'enrichir de quatre nouvelles cloches, dont la bénédiction solennelle a été faite, le Lundi de la Pentecôte, par M. Corrigou, Vicaire général.

« Je n'entrerai pas dans les détails — assez connus — de la cérémonie, qui avait été bien préparée et n'a laissé rien à désirer. De nombreux prêtres y assistaient, notamment MM. les chanoines

Péron, archiprêtre, et Nardou, aumônier ; M. Creignou, curé de Bannalec, M. Simon, recteur de Notre-Dame de Quimperlé, M. Gadon, recteur du Trévoux, etc. A la grand'messe, chantée par M. Gilard, vicaire à Cléden-Cap-Sizun, qui était aussi parrain de l'une des cloches — il avait un droit spécial à ce double honneur —, M. Guichaoua, recteur d'Audierne, prononça un beau sermon de circonstance, religieusement écouté par ses anciens paroissiens de Mellac.

« Il eût manqué quelque chose à la fête, si les cloches nouvellement « baptisées » n'y avaient eu qu'un rôle muet. Dès la fin des Vêpres, du haut de leur demeure aérienne, elles faisaient entendre leurs voix joyeuses, que tous ont déclarées irréprochables comme justesse et pureté de timbre. Ce carillon fait le plus grand honneur au fondeur, M. Farnier, de Robécourt (Vosges), déjà avantageusement connu dans notre diocèse. »

***

Grand Pardon de Rumengol. — I. *Impressions d'un pèlerin du Samedi.* — De bon matin, la journée s'annonce pleine de belles et radieuses promesses. A Quimper, le premier train est envahie par les pèlerins ; toutefois c'est le costume d'Elliant qui semble, par son coloris, fournir la dominante dans le tableau.

La halte en rase campagne, en vue du clocher de Rumengol, est d'un pittoresque achevé et rappelle les stations improvisées, du jour au lendemain, au milieu des prairies du *Far West*, ou même les gares rudimentaires, se composant d'une pierre d'attente et d'un poteau, qui jalonnent les lignes de nos chemins de fer départementaux. Le site est ravissant ; il est là, parfaitement éclairé, tel que l'a rendu dans son ensemble grandiose la belle maîtresse-vitre de L. Lobin de Tours, placée dans le chœur de Rumengol : la mer entrevue, la rivière du Faou, Tybidy, les landes, les bois, le Crannou ; tous les éléments d'un beau paysage de Bretagne. Après vingt minutes de marche, on arrive à l'entrée du bourg : on y rencontre, hélas ! devineresses et pythonnisses ; on entend les mélopées gémissantes de mendiants, fort avariés, à en juger par l'étalage de leurs plaies et de leurs misères.

La première visite est, naturellement, pour l'église ; la sainte communion y est distribuée pour ainsi dire, sans désemparer. Les bons et dignes fils de l'Extrême-Léon, les pèlerins de la première heure, venus la veille, sont repartis dès l'aurore, reprenant le chemin de la maison, avec quelques ampoules aux pieds, mais avec grande et vaillante joie au cœur ; portant à la boutonnière l'image bénite de Notre-Dame et à la main le bâton de coudrier, écorcé en spirales serpentines. D'autres bandes, en bataillons serrés, les remplacent, arrivant encore du Léon, de toute la Cornouaille ; nombreux sont aussi les Cornouaillais du Morbihan, venus du pays de Guiscriff et de Gourin. Nous n'avions pas vu le sanctuaire de Notre-Dame, depuis une quinzaine d'années, c'est-à-dire, depuis les travaux d'embellissement qu'on y avait menés à bonne fin. Toutes les ressources de l'art décoratif n'ont pu en

Archives diocésaines de Quimper et Léon

modifier les lignes et la structure primitive : avec le temps, les peintures se sont fondues, et le coup d'œil général est fort beau.

A 10 heures, la grand'messe est chantée, selon l'usage, par le prédicateur de demain, M. l'abbé Caroff, curé de Sizun. Comme toujours, c'est là une tradition consacrée, les femmes venues des paroisses qui bordent la belle baie de Douarnenez apportent au chant liturgique le concours de voix aussi exercées que bien timbrées. A l'Evangile, M. Bohec, l'excellent recteur de Loperhet, l'orateur bien apprécié, fit une touchante allocution, où à travers les âges, il fit passer sous nos yeux les grandeurs de Notre-Dame de Rumengol et la confiance, jamais trompée, du peuple breton.

Puis, après la bénédiction du Saint-Sacrement, on partait pour faire place aux pieuses caravanes de pèlerins, venus de 15 lieues à la ronde, et de plus loin, de très loin : aux types différents, aux costumes variés, formant une véritable fédération bretonne, unis, en revanche, par la même foi des anciens jours. A. F.

***

II. On nous écrit d'autre part :

« Le « Pardon » de Rumengol dure, on peut dire, trois jours. Dès l'après-midi du Vendredi, on remarquait bon nombre de pèlerins, surtout un groupe d'hommes et de femmes de Kerlouan, au type si accentué. Ils chantaient :

Hor mamm dous n'eo ket edro,
Pa gar eur vech, eo 'vit ato.....

Et eux aussi étaient venus redire à Notre-Dame qu'ils sont de ceux chez qui le cœur se donne, une fois et pour toujours.....

Le samedi, les confessions et communions sont très nombreuses, dès l'aurore ; mais le concours des fidèles devient considérable à partir des Vêpres et surtout pour la « Procession des miracles », à 6 heures. En sortant de l'église, elle contourne le Champ du Couronnement, la foule des pèlerins précédant, avec des cierges allumés, le Reliquaire que portent quatre séminaristes en surplis, et se termine, au sanctuaire, par la bénédiction du T. Saint-Sacrement, puis le cantique de N.-D. de Rumengol, chanté par des milliers de voix.....

Le soir est venu ; l'affluence demeure très grande, surtout devant la statue vénérée, où la prière est ininterrompue. La chaleur est étouffante ; dans l'air raréfié par les respirations et la flamme des cierges, plusieurs se sentent défaillir ; un pèlerin tombe en syncope, au moment où il achève sa confession ; on l'emporte et, une heure après,..... il revient demander l'absolution.

Le Dimanche, en même temps que la première messe se dit, en plein air, on commence à distribuer la sainte communion, à l'église, et cela continue toute la matinée, pendant que les pèlerins de la première heure sont remplacés par de nouveaux groupes, de plus en plus compacts..... Il y en a — nous citons au fur et à mesure des défilés — de Plabennec, Guipavas, Landerneau,

Guilers, Lambézellec, Lesneven, Folgoët, Douarnenez ; du Cap, de Pont-l'Abbé, Fouesnant, Elliant, Scaër, Châteauneuf, Plougastel, Plourin, Morlaix, etc., etc.....

A 10 h. 1/2, la procession se met en marche ; on remarque dans les rangs du clergé nombreux qui défile : M. le chanoine Téphany, doyen du Chapitre, fidèle à venir, chaque année, saluer Notre-Dame, en ce jour, M. le chanoine Quéinnec, secrétaire général de l'Evêché, M. Rogel, aumônier de la Marine en retraite, chanoine honoraire de Tinos, M. Derrien, recteur de Sainte-Anne-la-Palue, M. Pédel, pro-secrétaire, M. Dagorn, recteur de Landévennec, etc..... La messe est chantée par M. le chanoine Quidelleur, le bon Principal qui, au collège de Léon, a appris à tant de générations de jeunes gens la confiance en Notre-Dame-du-Kréisker, et que ses anciens élèves surtout revoient avec bonheur à Rumengol.....

Le Champ du Couronnement, si vaste, ne suffit pas à contenir la foule, et tous ces chrétiens assistent à la messe avec un recueillement admirable, qui nous reporte à ces âges de foi, au temps de nos ancêtres, dont on a dit avec tant de vérité :

Debout ils étaient grands, sublimes à genoux !...

C'est le témoignage que leur rend le prédicateur, M. Caroff, curé de Sizun, à la vue de cet auditoire immense, si attentif ; puis, après avoir rappelé les causes qui ont valu à Marie son couronnement au ciel et sa puissance d'intercession devant Dieu, il adjure les parents, les mères de famille surtout, d'apprendre toujours à leurs enfants ce qu'elles ont appris de leurs mères : l'amour de la Sainte-Vierge, et le chemin de son sanctuaire de Rumengol.....

La messe terminée, c'est à peine si les pèlerins prennent le temps de faire un court repas et, de nouveau, chacun s'empresse de satisfaire sa dévotion personnelle, par des visites à l'église, longues stations devant la statue miraculeuse, processions à l'intérieur ou à l'extérieur du sanctuaire, les uns en action de grâces, les autres pour implorer le secours de la Vierge de « Tout remède ». Nous en voyons ainsi plusieurs, dont un matelot pieds nus, le chapelet à la main, tourner autour de la chapelle, sans souci des curieux ni des cris discordants de la place, trop envahie vraiment par les « forains ».... Leur confiance est grande, admirable ! Puissent-ils voir se réaliser ce qu'ils chantaient avec tant de cœur :

Ma ra seiz guech tro ar Chapel,
Gant *Ave* ann eal Gabriel,
Mari ben diouallo bepred
Diouz Satan hag ar seiz pec'hed.

. . . . . .

Les Vêpres solennelles se chantent, à 2 h. 1/2, encore en plein air ; outre les paroisses déjà citées, on remarque des groupes de pèlerins de Landivisiau, Plouescat, Camaret, Crozon et Oues-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sant, toujours au premier rang dans nos fêtes religieuses... Puis la procession rentre à l'église, où la bénédiction du Très Saint-Sacrement clôture officiellement le « Pardon », mais sans terminer le défilé des pèlerins et les prières devant Notre-Dame de Rumengol. »

X. Y.

Saint-Brieuc. — **Noces d'or de Notre-Dame d'Espérance.** — Ces fêtes, dont nous avons publié le programme, ont été célébrées au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles. Commencées le Lundi de la Pentecôte, au soir, les pieuses solennités se sont continuées, le lendemain, par la consécration de l'église, à laquelle a procédé Mgr Dubourg, évêque de Moulins.

Les autres prélats consécrateurs étaient, pour les différents autels : Mgr l'évêque de Saint-Brieuc ; Mgr Carmené, archevêque de Hiéropolis ; Mgr Chapon, évêque de Nice ; Mgr Legal, évêque de Pogla, coadjuteur de Mgr Grandin, évêque de Saint-Albert ; le Rme P. Dom Eugène, abbé de la Melleraye ; le Rme P. Dom Bernard, abbé de Thymadeuc ; Mgr Kersuzan, évêque du Cap-Haïtien, assistait au fauteuil, dans le chœur, à la consécration de l'autel majeur. Le chant était exécuté par la *schola* du Grand-Séminaire.

A trois heures, Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc a présidé les Vêpres, après lesquelles M. le chanoine Daniel, archiprêtre de Dinan, a prononcé un discours, où il a exposé aux fidèles les leçons de la consécration et l'histoire du culte de l'archiconfrérie de Notre-Dame d'Espérance.

A la tombée de la nuit, la ville tout entière s'est illuminée.

Le troisième jour, à la messe, Mgr Dubourg a prêché, en breton, à la foule. Après les Vêpres, suivies d'un éloquent discours du R. P. Léon, capucin, a eu lieu à travers la ville la procession solennelle de la statue vénérée. La population tout entière y assistait.

Parmi les prêtres présents aux fêtes, la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc cite deux confrères de notre diocèse : M. Kersimon, recteur de Ploumoguer, chanoine honoraire de Moulins, et M. Thépaut, recteur de Saint-Melaine, de Morlaix.

A propos de Monographies paroissiales. — Nous avons reçu la lettre suivante :

« Quimper, le 3 Juin 1898.

« Monsieur le Directeur,

« Le dernier numéro de la *Semaine religieuse* contient un excellent article invitant le clergé à s'occuper des *Monographies paroissiales*.

« Il est à souhaiter que cet appel soit entendu et porte ses fruits.

« Dans notre pays, riche en monuments et riche en souvenirs, il me semble que ces notices devront être faites en partie double, et même s'il est dressé un questionnaire ou programme, il devra être rédigé dans ce sens :

« 1° Description et histoire des monuments.

« 2° Histoire de la paroisse, usages et traditions.

« Comme préambule de la première partie, je me permets de vous adresser une étude abrégée que je viens de faire de nos monuments religieux, édifices et mobiliers, sculptures, peintures, vitraux, croix, bannières, etc...

« Je serais heureux si cette étude pouvait prendre place dans la *Semaine religieuse* et si elle pouvait être un signal de travaux analogues, dans le diocèse. Elle aurait, en tout cas, pour résultat de signaler nos principaux monuments, souvent trop ignorés, comme aussi les richesses artistiques qui se trouvent même dans nos plus modestes paroisses.

« Veuillez, je vous prie, Monsieur le Directeur, agréer l'expression de mes très affectueux sentiments.

« J.-M. ABGRALL,

« CHANOINE HONORAIRE ».

Nous ne saurions trop remercier notre érudit correspondant de la nouvelle preuve d'intérêt qu'il donne à la *Semaine religieuse*, et nous commencerons, dans notre prochain numéro, la publication de l'étude qu'il veut bien nous autoriser à reproduire. C'est un précieux encouragement et nous ne pouvions souhaiter un juge plus autorisé, un guide plus sûr pour les auteurs des futures « Monographies paroissiales ».

Le programme des Monographies paroissiales tel que Mgr l'Archevêque de Cambrai le présente à son clergé, est divisé en trois parties : 1° La seigneurie, La commune ; 2° L'Eglise, Les institutions religieuses et charitables, Les écoles ; 3° Annales.

Les conférences de cette année ont pour sujet les questions qui ont directement rapport à la situation temporelle et spirituelle des paroisses. C'est une partie très importante du programme, et c'est la plus facile ; car elle ne nécessite ni études spéciales, ni recherches, en dehors des documents qui se trouvent à la portée des prêtres chargés de la paroisse.

La première conférence embrassera les questions relatives aux écoles paroissiales et aux œuvres de préservation et de persévérance.

La deuxième : Le cimetière et les chapelles, oratoires, calvaires et lieux de dévotion.

La troisième : La cure avant 1790 et actuellement ; les vicaires, chapelains et maisons vicariales.

La quatrième : Les fondations faites au profit de l'église paroissiale, autrefois et maintenant ; les biens et revenus de l'Eglise ; ses charges.

La cinquième : Le Patron de la paroisse, le Titulaire de l'église, les vocable des autels ; les confréries.

La sixième : le mobilier de l'église.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La langue bretonne dans les écoles. — Un Concours. — Nous reproduisons bien volontiers, quoique un peu tardivement, cet avis aux instituteurs et institutrices; nous serions heureux d'apprendre que plusieurs ont répondu à l'appel.

L'Association bretonne alloue une subvention à répartir entre le élèves des écoles primaires de la partie bretonnante des Côtes-du-Nord, du Finistère et du Morbihan qui auront produit le meilleur travail *en breton* sur les sujets ci-après :

1° Pour les garçons, une rédaction sur la charrue (nommer les différentes parties de la charrue et de l'avant-train, indiquer leurs usages).

2° Pour les filles, une étude sur la confection des crêpes (ingrédients, ustensiles et opérations diverses).

Ces études, signées des élèves et certifiées véritables par le maître, devront être adressées, avant le 25 Juin 1898, à M. Vallée, 23, rue Saint-Benoît, à Saint-Brieuc.

Des récompenses seront décernées, à l'époque de la distribution des prix.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le Souverain Pontife a procédé, le 30 Mai, dans la chapelle Sixtine, à la consécration épiscopale de S. E. le cardinal Prisco, préconisé archevêque de Naples dans le dernier consistoire. Les cardinaux qui ne sont pas de rang épiscopal doivent être consacrés par le Pape lui-même, lorsqu'ils sont élevés à cette dignité.

Le sacre d'un évêque est une cérémonie assez longue; le Pape a voulu l'entreprendre lui-même, malgré son grand âge. C'est dire que Léon XIII se porte à merveille.

***

La persécution religieuse recommence à sévir, en Italie. Les récents désordres en sont l'occasion et le prétexte. On y a dissous les comités paroissiaux, les cercles catholiques, on séquestre les correspondances, on emprisonne les journalistes catholiques comme Don Albertario, on supprime les journaux, on veut atteindre le Pape lui-même, à propos de l'archevêque de Milan. On reproche au cardinal Ferrari d'avoir été absent de sa ville épiscopale, au moment des troubles qui l'ont ensanglantée. Mais l'archevêque avait, depuis longtemps, annoncé son arrivée à Arco, où il devait faire sa visite pastorale, et il ne crut pas devoir la remettre. Aussitôt qu'il apprit les tumultes de Milan, il envoya une lettre et un télégramme pour les déplorer, et s'empressa de rentrer, pour visiter et consoler les blessés.

Le Saint-Père a adressé au Cardinal une lettre dans laquelle, en regrettant que le successeur de S. Ambroise et de S. Charles Borromée n'ait pas eu occasion d'exercer sa charité pendant les troubles, qui ne peuvent nullement être imputés aux catholiques, il console l'archevêque des injures et calomnies répandues contre lui.

Malgré cela, la presse sectaire continue ses attaques contre Mgr Ferrari, et pousse le Gouvernement à le destituer. Or, aucune loi italienne ne permet de retirer l'*exequatur* une fois accordé à un évêque. Cette mesure inique ne serait qu'un acte de violence, contre lequel les catholiques ne sauraient trop protester.

Angers. — Les exécuteurs testamentaires de Mgr Baron avaient d'abord décidé de faire l'inhumation du regretté prélat dans le caveau de sa famille, en Seine-et-Oise. Grâces à de hautes influences, ils ont déféré aux instances qui leur étaient faites, et la dépouille mortelle de Mgr Baron a été déposée, mercredi 8 Juin, à la Cathédrale d'Angers, dans le caveau des Evêques.

Les prêtres et les fidèles du diocèse étaient venus nombreux prendre part à cette manifestation d'hommages et de regrets envers le prélat qui leur a été si prématurément enlevé.

Le sacre des nouveaux Evêques. — Plusieurs *Semaines religieuses* annoncent que le sacre de l'évêque de leur diocèse, d'abord annoncé pour la première quinzaine de Juin, a été reculé, par suite du retard dans l'envoi des Bulles.

La date du 29 Juin est adoptée pour la plupart.

VARIÉTÉS

Deux anciens condisciples. — S. Em. le cardinal Perraud a envoyé sa Lettre pastorale pour le carême à M. Sarcey, qu'il eut pour condisciple à l'École normale. M. Sarcey s'est honoré en louant, d'ailleurs spirituellement, dans le *Figaro*, la haute valeur morale et littéraire de cet écrit. A la suite de cet article, le Cardinal lui adressa la lettre suivante :

« Autun, 1er Avril.

« Mon cher ancien camarade,

« On m'envoie, de Paris, une lettre que vous m'avez écrite par l'intermédiaire d'un journal.

« Vous y évoquez des souvenirs à la fois très anciens et toujours nouveaux qui ne me sont pas moins chers qu'à vous : nos trois années passées dans « notre glorieuse Ecole », les études que nous y avons faites, le goût impérissable qu'elles nous ont donné de l'antiquité classique, et bien d'autres excellentes choses, parmi lesquelles je mets, avec vous, les relations de camaraderie vraiment fraternelles que les séparations de la vie et l'action du temps sont impuissantes à briser.

« J'ai été très sensible aux sentiments délicats que m'a valus de votre part ma fidélité à toutes les belles et bonnes traditions de notre studieuse jeunesse.

« Je l'ai été plus encore aux sentiments affectueux que vous m'avez exprimés.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Parmi les vœux que je forme à votre intention, il en est un que vous devinerez sans que j'aie besoin de vous le dire explicitement.

« Le présenter à Dieu pour vous, sera le meilleur moyen de répondre au cordial serrement de main que vous m'avez offert en terminant votre lettre.

« Veuillez me croire votre tout dévoué

« ADOLPHE-LOUIS-ALBERT, cardinal PERRAUD,
« *Evêque d'Autun.* »

M. Francisque Sarcey reproduisit dans le *Figaro* la noble et gracieuse lettre du Cardinal, qu'il remercia en ces termes :

« Ce serait presque une impertinence à moi de louer la bonne grâce de cette épître, où s'allie à un ton de dignité épiscopale ce je ne sais quoi d'enjoué et d'attendri tout ensemble qu'éveille toujours, chez les esprits bien faits, le souvenir des antiques camaraderies. Mgr Perraud est au-dessus de mes compliments ; je crois de bon goût de les lui épargner.

« Mais me sera-t-il permis, puisque j'ai placé cette correspondance sous les yeux de mes lecteurs, de faire remarquer combien les hauts dignitaires de ce clergé, que les fanatiques de la libre-pensée accusent de fanatisme, savent à propos, sans rien relâcher de leur foi, qui est très ferme, condescendre avec les incroyants à une aimable mansuétude de langage ? »

BIBLIOGRAPHIE

LE PÈRE HECKER EST-IL UN SAINT ? *Etudes sur l'Américanisme,* par Charles MAIGNEN, prêtre de la Congrégation des Frères de Saint-Vincent-de-Paul, docteur en théologie. — Un volume in-48 jésus : **3 fr. 50.** (V. Retaux, éditeur.)

Le P. Hecker est-il un saint ? Telle est la question qui vient à l'esprit de tout lecteur impartial et réfléchi de la *Vie* du fondateur des Paulistes. Si le P. Hecker est un saint, ce n'est pas à l'ancienne mode, à la manière des saints d'autrefois. Y a-t-il donc un nouveau type de sainteté, une révolution dans l'ordre surnaturel comme dans l'ordre social ? Voilà une question digne d'attention et que la *Vie du Père Hecker* pose, mais ne résout pas. L'auteur du volume que nous présentons aujourd'hui au public s'est appliqué à l'étude de la vie, des œuvres et des idées du P. Hecker, comme l'aurait fait, dans un procès de canonisation, celui que l'on appelle l'*Avocat du Diable*, ou plus exactement le Promoteur de la Foi. On prend trop aisément l'habitude, à notre époque, de canoniser les gens, aussitôt après leur mort, quand on ne le fait pas de leur vivant. Cela est peu conforme à l'esprit de l'Eglise. Jamais, peut-être, l'excès n'a été poussé aussi loin que pour le P. Hecker ; il est présenté au lecteur comme un « docteur », un « grand élu de la Providence », comparable à saint Augustin, sainte Thérèse, saint François de Sales, etc.

Les choses sont ramenées au point par notre *théologien*. Il montre, à côté des vertus de l'homme, les lacunes de son esprit, les défauts de sa spiritualité, les écarts de ses doctrines.

C'est un livre que doivent lire tous ceux qui ont lu la *Vie du Père Hecker*, et aussi tous ceux qui veulent se tenir au courant du mouvement de l'*Americanisme*.

Une table analytique des matières facilite au lecteur la recherche des noms propres et des documents cités dans le volume.

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire de la livraison du 5 Juin 1898.

I. Les Retraites spirituelles chez les protestants, par le P. H. WATRIGANT. — II. Les diamants du Cap, par le P. J. DE JOANNIS. — III. Manuscrits de Bossuet aux archives communales de Lille ; II. Quatorze lettres, par le P. E. GRISELLE. — IV. Les Altérations de la Personnalité (fin), par le P. L. ROURE. — V. L'Alaska ; Observations d'un missionnaire, par le P. J.-B. RENÉ. — VI. Anniversaire d'une canonisation ; Saint Pierre Fourier, par le P. H. CHÉROT. — VII. Bulletin canonique, par le P. J. BESSON. — VIII. Livres. APOLOGÉTIQUE : *abbé L. Picard*, Chrétien ou Agnostique ; *R. P. Weis, O. P.*, Apologie du christianisme ; *Dr Schmitt*, Petite Apologétique ; *abbé P. S.*, Cours lucide et raisonné de doctrine chrétienne ; *abbé Brémond* L'Enfer ; *C. B., ancien élève de l'Ecole polytechnique*, La Vie future devant la science ; *abbé E. Constantin*, Manuel classique d'instruction religieuse ; *abbé A. Petiteau*, La Religion chrétienne. — *Abbé Piat*, Abbé de Broglie : Questions bibliques — *Abbé C. Frouard*, Saint Paul, ses dernières années. — *Mgr F. Probst*, La Messe dans l'Occident du Ve au VIIIe siècle. — *P.-B. des Valades*, Martial Delpit, député à l'Assemblée nationale.
IX. Evénements de la quinzaine.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir[r] : *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du N° du 1er Juin 1898.

Une correspondance inédite, Jean-François MILLET. — *Au pied du mât* (première partie), Georges DE PEYREBRUNE. — *Les Cent vingt-trois*, G. DE WAILLY. — *A propos de stratégie électorale*, Charles LOISEAU. — *Les deux Salons de 1898* (dernière partie), Louis FLANDRIN. — *L'Attitude du Catholique devant la Science* (fin), George FONSEGRIVE. — *Chronique musicale*, Arthur COQUARD. — *Chronique politique*, X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Revue des Revues.* — *Notes bibliographiques.*

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, **26** fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, **4** fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul,** Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.



25 CENTIMES PAR JOUR peuvent créer un Capital, une Rente, doter un Enfant ou des Œuvres charitables. — Demander les tarifs de la Cie d'Assurances sur la Vie, le **GRESHAM** établie en 1854, à Paris, 30, Rue de Provence, dans ses immeubles. RENTES VIAGÈRES, aux taux de 8, 10, 12, 14, 16, 18 et 20 %, suiv[t] l'âge.

58 ANNÉES DE SUCCÈS

Alcool de MENTHE de **RICQLÈS** seul Alcool de Menthe véritable.

CALME instantanément la SOIF et ASSAINIT L'EAU

Dissipe les maux de cœur, de tête, d'estomac, les indigestions, la dysenterie, la cholérine

Préservatif contre les Epidémies.

Excellent aussi pour la toilette et les dents. Exiger le nom de RICQLÈS

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

45, rue Kéréon, QUIMPER **PÊCHE FRÈRES** *45, rue Kéréon, QUIMPER*

Aux prix les plus modérés :

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.
NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION
ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

N. B. — PIERRE PÊCHE, *seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.*

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, SR** — *rue Kéréon, 3*
QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. SAUVAGE voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE,** prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Bréguet,* etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

MONT-DORE (Puy-de-Dôme)
COMPAGNIE FERMIÈRE de l'Établissement thermal
Concession J. CHABARD

Établissement splendide et de tout 1er ordre, ouvert du 1er Juin au 30 Septembre

MALADIES DES VOIES RESPIRATOIRES
Rhume, Laryngite, Bronchite, Asthme, Congestion
Engorgement des Poumons, Phtisie pulmonaire, Rhumatisme chronique
Névroses, Affections cutanées, etc.

GRAND CASINO DANS LE PARC
Représentations théâtrales tous les soirs. — Deux Concerts par jour
Salons de Lecture — GRAND CERCLE — Salons de Jeux

Une bonne inspiration.

Récit d'un prêtre :

Les bonnes idées sont rares, nous dit M. l'abbé Briquet, curé de Saint-Fréjoux, par Ussel (Corrèze) : aussi est-il sage de les mettre sans retard à exécution.

C'est ainsi que, grâce à une bonne inspiration, j'ai pu rendre la santé à ma nièce. Pendant 25 ans, elle a été torturée par d'atroces névralgies, qui, chaque année, augmentaient d'intensité, et dont les crises devenaient de plus en plus fréquentes. Elle avait essayé de tous les remèdes d'usage en pareil cas et sans obtenir aucun soulagement. Elle ne conservait plus aucun espoir de guérison, et sa faiblesse s'aggravait de souffrances sans cesse renouvelées.

Il y a quatre mois, une brochure des Pilules Pink pour personnes pâles du Dr Williams, me tomba entre les mains : je fus vivement frappé des nombreuses attestations qu'elle relatait, et en fis part à ma nièce, en lui conseillant d'en faire l'essai. Dès le début du traitement, un mieux sensible se fit sentir, et depuis déjà trois mois, elle est complètement guérie. L'appétit et le sommeil sont revenus ; les digestions se font bien et sans aucun malaise ; la force et l'activité ont succédé à la faiblesse et à l'épuisement. Je me félicite donc de la bonne inspiration qui m'a fait découvrir ce remède et m'a déterminé à y recourir.

Les névralgies sont des douleurs aiguës ayant leur siège dans un nerf ou ses ramifications : elles sont continues ou intermittentes. Les Pilules Pink étant un puissant régénérateur du sang et un fortifiant du système nerveux, doivent être placées au premier rang des anti-névralgiques et anti-neurasthéniques. Elles guérissent également l'anémie, les rhumatismes, la sciatique, etc. En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Gablin et Cie (pharmacien de 1re classe), 3, cité Trévise, Paris, 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes, au reçu d'un mandat-poste.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

L'UNION VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES
72, rue de Rennes, près St-Sulpice, PARIS. Suisses, Bedeaux, Enfants de chœur, Linge d'église, Chapeaux. — Demander le grand Catalogue.

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Mme Vve LE JAMTEL,
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes*, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE Dr ROFF — DU —
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

RHUMATISME - GOUTTE ETC
GUÉRISONS remarquables par les *BOUES* et *EAUX*
De l'Établissement Thermal des **BAIGNOTS** DE DAX (Landes)
GRAND-HOTEL relié aux BAINS
Le GÉRANT des BAIGNOTS env. franco., sur demande, NOTICES et RENSEIGNEMENTS
DEUX CLASSES, **PRIX TRÈS MODÉRÉS**

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

13e ANNÉE. Vendredi 17 Juin 1898. N° 24.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Le Cœur de Jésus et la France.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Retour de Mgr Valleau à Quimper ; Quimper ; Brasparts ; Plounéour-Trez ; Retraites à Lesneven, à Quimper et à Quimperlé.

III. Les grandes époques de l'architecture religieuse en Basse-Bretagne (à suivre).

IV. Nouvelles du monde catholique : Paris ; Les sacres des Evêques ; Saint-Brieuc ; Protestants et Juifs ; Dieu a-t-il baissé d'un cran ?

V. Restauration du culte dans le diocèse de Quimper (à suivre).

VI. Annonces et avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 19 Juin. — 3e Dimanche après la Pentecôte. Ste Julienne de Falconiéri, Vierge. Double. Blanc. Mémoires du Dimanche et de S. Gervais et S. Protais, Martyrs.

Vêpres de Ste Julienne, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

Solennité de la Fête du Sacré-Cœur ; mémoires de Ste Julienne et du Dimanche.

Lundi, 20. — S. Sylvère, Pape, Martyr. Simple. Rouge. — Ou Office votif des Saints Anges ; semi-double. Blanc.

Mardi, 21. — S. Louis de Gonzague, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 22. — S. Paulin, Evêque. Simple. Blanc. — Ou Office votif de S. Joseph ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 23. — Vigile de S. Jean Baptiste. Violet. — Ou Office votif du T. Saint-Sacrement ; semi-double. Blanc.

Vendredi, 24. — NATIVITÉ DE S. JEAN BAPTISTE. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.

Samedi, 25. — S. Guillaume, Abbé. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Guipavas..... du 19 au 26 Juin.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

Le Cœur de Jésus et la France.

« Le culte du Sacré-Cœur, dit l'illustre Cardinal Pie, est une des richesses nationales de la France. C'est par la France que Jésus a révélé son cœur à l'Eglise et au monde. Le Christ « qui aime les Francs », c'est à la France qu'il a donné les prémices, c'est sur la France qu'il veut verser les plus larges effusions de l'infinie tendresse qui est dans ce Cœur » (1).

Voici quelques dates rappelant ce qu'il a fait pour nous, ce que la France, en retour, a fait pour sa gloire, et ce que nous pouvons attendre de sa munificence.

Dès l'année 1672, le Vénérable Père J. Eudes, dont le Saint-Siège prépare la béatification, avait ordonné par circulaire que, dans toute sa Congrégation, on célébrerait, avec la permission de l'Ordinaire, la fête du Sacré-Cœur de Jésus, le 20 Octobre. C'était un remarquable prélude.

Trois ans plus tard, en 1675, la Bienheureuse Marguerite-Marie, au monastère de Paray-le-Monial, recevait la céleste visite où Notre-Seigneur, lui montrant son Cœur « qui a tant aimé les hommes », demanda, pour l'honorer, une fête particulière qu'il fixa lui-même au vendredi après l'octave du Saint-Sacrement. La confidente des secrets divins demandait, en outre, que cette dévotion fût, dès l'origine, une dévotion publique, officielle, nationale ; à trois reprises, elle fit parvenir au roi Louis XIV le message du Sauveur, exprimant ses désirs à cet égard. Il n'en fut pas tenu compte.

Cependant, le 28 Mai 1722, la ville de Marseille donna un grand exemple. Miraculeusement délivrée de la peste par la protection du Sacré-Cœur, elle fit en son honneur, sous l'inspiration du pieux Belzunce, son évêque, un vœu solennel, qu'elle acquitte religieusement encore chaque année, après tant de révolutions. Aix, Avignon et d'autres villes prirent de semblables engagements.

Le 10 Mars 1727, un prince français, petit-fils de Louis XIV devenu roi d'Espagne, sous le nom de Philippe V, sollicita et obtint du pape Benoît XIII, l'établissement de la fête du Sacré-Cœur dans tous ses états. En 1765, sur les vives instances de la pieuse reine Marie Lekzinska, l'assemblée du clergé de France décida que dans tous les diocèses du royaume on célébrerait l'office du Sacré-Cœur, et cette décision rencontra dans l'épiscopat français une joyeuse et parfaite adhésion.....

Aux jours de la Terreur, le Cœur de Jésus eut ses martyrs (qu'il nous suffise de citer notre glorieuse compatriote, Victoire de Saint-Luc). On vit de cachot en cachot circuler son image ; on la vit, au milieu des combats, sur la poitrine des « géants » Vendéens et, du fond de sa prison, Louis XVI promettait à Jésus ce

(1) Œuvres, Tome VII, p. 549.

que Jésus avait demandé à la France. Mais Louis XVI n'était plus roi et sa prière sublime se perdit dans les blasphèmes de la Révolution. Ce n'était pas encore l'hommage national demandé par Notre-Seigneur.....

Cependant la pieuse dévotion grandissait toujours ; 1845 vit naître l'œuvre admirable de l'*Apostolat de la Prière*, « ligue du Cœur de Jésus », dont les développements datent surtout de 1856.

Mais ce mouvement, si puissant et si beau qu'il fût, n'était encore qu'individuel et privé. Pour nous éclairer complètement, il fallait les plus terribles revers..... Au plus fort de nos désastres, en 1870, l'image du Sacré-Cœur paraît sur le champ de bataille de Loigny et sauve du moins l'honneur de nos armes. C'est alors que surgit enfin l'idée du « Vœu national ». Conçue et adoptée d'abord par un petit nombre d'âmes ferventes, elle ne tarda pas à faire son chemin et à prendre une admirable extension..... Nous ne referons pas, ici, l'histoire de la Basilique de Montmartre, qui est désormais le centre consacré de la dévotion nationale au Sacré-Cœur : *Gallia pœnitens et devota.*

Nous pouvons compter que Notre-Seigneur répandra sur la France les grâces abondantes promises à l'achèvement de cette œuvre. Que chacun de nous, en ce jour, s'applique à mériter personnellement les faveurs assurées aux vrais serviteurs du Sacré-Cœur!

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche prochain*, Vêpres à 3 heures. A l'issue des Vêpres, procession du Très Saint-Sacrement dans l'intérieur de l'église : station à l'autel du Sacré-Cœur ; Amende honorable et consécration de la paroisse. — Bénédiction.

— Eglise Saint-Mathieu. — La procession du Très Saint-Sacrement sortira de l'Eglise, à l'issue des Vêpres, qui sont chantés à 3 heures, et suivra le parcours déjà indiqué : rue de Douarnenez, rue de Locronan, Chapelle de la Providence, rue de la Providence, rue du Chapeau-Rouge, place Terre-au-Duc, rue du Quai, rue Laënnec, rue et place Saint-Mathieu.

— Chapelle des Ursulines. — *Mardi, 21 Juin*, réunion des Mères chrétiennes, à 7 h. 1/2. Sainte Messe, Instruction, Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Le service anniversaire pour le repos de l'âme de Mgr Lamarche sera célébré, à la Cathédrale, mercredi, 22 Juin, à 9 heures.

Monseigneur l'Évêque est rentré à Quimper, lundi dernier ; le séjour de Saint-Pol-de-Léon lui a été vraiment salutaire. Nous espérons que la belle saison et le repos, auquel Sa Grandeur devra s'astreindre pendant quelque temps encore, achèveront d'affermir sa santé et de lui rendre ses forces.

Archives diocésaines de [illegible]imper et Léon

Quimper. — **Procession de la Fête-Dieu.** — Au risque de tomber dans la banalité, nous ne pouvons que répéter ce que nous avons déjà dit souvent, en pareille circonstance : la procession du Saint-Sacrement n'est pas seulement, pour nos compatriotes, une fête populaire entre toutes ; elle leur fournit, chaque année, l'occasion d'affirmer leur foi au Dieu de l'Eucharistie, en s'associant de quelque manière à sa marche triomphale à travers la ville.

On s'en rend peut-être mieux compte quand, pour la première fois, on y assiste en spectateur sans pouvoir y prendre part. Bien avant l'heure, les rues sont encombrées de curieux dont la tenue, du reste, ne cesse pas d'être respectueuse ; le défilé commence par les enfants des orphelinats et des écoles, les membres des diverses confréries et congrégations, pieux et recueillis ; puis viennent les séminaristes en surplis, les prêtres en chasubles ou en chapes, précédant le dais sous lequel s'avance Notre-Seigneur, suivi d'une nombreuse escorte d'hommes où se confondent tous rangs de la société.

En l'absence de Mgr l'Evêque, le Saint-Sacrement était porté par M. le chanoine Téphany, doyen du chapitre. Les chants liturgiques, bien nourris et comme toujours parfaitement exécutés, alternaient avec la musique du Pensionnat Sainte-Marie qui prêtait encore son concours, de plus en plus apprécié. Sur tout le le parcours, les maisons étaient décorées de tentures et de fleurs, plusieurs pavoisées. Nous ne voulons en citer aucune en particulier, sachant que tous y ont mis une égale bonne volonté.

A Saint-Mathieu, l'église neuve, qui s'embellit de jour en jour, était admirablement ornée pour la circonstance : un tapis de fleurs naturelles qui s'étendait, le long de la nef, depuis le portail jusqu'à l'entrée du chœur, la décoration des autels et du sanctuaire, tout faisait honneur aux personnes dévouées qui y ont mis autant de goût que de zèle.

Nous devons le même éloge au reposoir de la place Médard ; on se demande même comment, en si peu de temps, on a pu édifier un tel monument, planter ces arbres verts qui l'encadraient si bien, disposer les fleurs, veiller à tous les détails. Il faut pour cela le coup-d'œil et l'activité d'un artiste et surtout la pieuse ardeur d'un vrai chrétien....

En quittant le reposoir, le chœur entonna le *Te Deum* et la procession rentra à la Cathédrale, où, après une dernière bénédiction, le Saint-Sacrement fut exposé, jusqu'au soir, à l'adoration des fidèles. Il n'est que juste de mentionner ici l'ornementation, très belle dans sa sobriété, du sanctuaire et du maître-autel, qu'une tenture sombre avec des massifs de verdure et de fleurs font ressortir admirablement, surtout quand il étincelle de nombreuses lumières, disposées avec un art toujours varié.

***

Dans toutes les paroisses dont nous recevons des nouvelles, la procession du Saint-Sacrement a été aussi édifiante.

Brest est la seule ville du diocèse où ces manifestations soient interdites. Notre-Seigneur, ne pouvant sortir sur la voie publique, a reçu dans les églises les hommages empressés des fidèles. Dimanche, à Saint-Louis, la procession, présidée par M. le chanoine Corrigou, Vicaire général, s'est déroulée au milieu des rangs serrés des paroissiens pieux et recueillis.

La même cérémonie aura lieu, dimanche prochain, dans les autres paroisses ; les catholiques ne manqueront pas de se rendre nombreux à l'appel qui leur est adressé, afin d'affirmer leur foi et dédommager Notre-Seigneur de ce refus momentané des honneurs publics.

Brasparts. — Nous apprenons avec regret la mort de M. le vicomte René de Kerret, qui s'est éteint au château de Lanniron, près Quimper, à l'âge de 64 ans, après une courte maladie. Cet homme de grand cœur, dit *La Croix*, attaché à Dieu, bienfaiteur de l'humble et du déshérité, laisse d'unanimes regrets, au milieu des populations de Pleyben et de Brasparts, venues en très grand nombre rendre les derniers devoirs à celui qui fut l'exemple des vertus chrétiennes, dans sa contrée.

Plounéour-Trez. — **Décoration ponticale.** — Nous lisons dans *La Croix* du 12 Juin :

« Le Dr Hippolyte Martin-Roux, médecin des hôpitaux de Paris, très connu dans le monde scientifique par ses travaux sur la tuberculose, vient d'être nommé commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand.

« Le savant praticien, tout dévoué aux œuvres catholiques et si charitable pour les pauvres, ne compte que des amis. Ils se réjouiront avec nous de cette marque de distinction toute particulière dont il vient d'être l'objet de la part du Saint-Père. »

Le Dr Martin-Roux n'est pas un inconnu pour nous. Il appartient, l'été, au diocèse de Quimper, lorsqu'il vient passer la saison dans sa charmante villa de Castel-Mor, à Brignogan, paroisse de Plounéour-Trez.

Il fait revivre là les traditions de bonté et de charité de son beau-père, M. le docteur Benjamin Roux, ce vieil ami de Monseigneur de Quimper, à qui, on se le rappelle, Sa Grandeur tint à donner un dernier témoignage d'estime et de singulière affection, en venant présider ses funérailles, qui furent célébrées à Plounéour.

M. le docteur Martin a, en effet, épousé la fille de M. le docteur Roux, bien connue, lorsqu'elle n'était encore que Mlle Marie Roux, pour sa générosité envers les églises de la région. On admire, tous les ans, à la grande procession du Folgoat, sa belle bannière de Notre-Dame ; et combien d'autres églises, pour n'avoir pas reçu de don aussi éclatant, ne lui en doivent pas moins de la reconnaissance !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

C'est assez dire que si les amis de Paris se réjouissent de la promotion du nouveau Commandeur, les amis de Bretagne se joignent à eux de tout cœur, notamment les prêtres déjà nombreux qui ont pu apprécier l'affabilité et la haute piété de Monsieur le docteur Martin-Roux.

***

LESNEVEN. — **Retraite bretonne pour les hommes**, *du 4 au 12 Juin.* — 34 paroisses, 62 retraitants. — Plouguerneau, 7; Bodilis, 5; Plouvien, 4; Guiclan, 3; Plounéventer, 3; Saint-Divy, 3; Saint-Servais, 3; Roscoff, 2; Milizac, 2; Plouguin, 2; Guipavas, 2; Plouider, 2; Guissény, 2; Plounévez-Lochrist, 2; Plougoulm, 1; Brélez, 1; Carantec, 1; Saint-Pol-de-Léon, 1; Saint-Thonan, 1; Tréglonou, 1; Plouvorn, 1; Saint-Vougay, 1; Lesneven, 1; Lanildut, 1; Plougonvelin, 1; Kernilis, 1; Ploudalmézeau, 1; Loc-Maria-Plouzané, 1; Trèouergat, 1; Lanrivoaré, 1; Lannilis, 1; Le Drennec, 1; Saint-Derrien, 1.

QUIMPER. — **Retraite de femmes**, *du 1 au 11 Juin 1898.* — Paroisses, 24; retraitantes, 88. — Douarnenez, 10; Elliant, 10; Goulien, 10; Quimper, 10; Ploaré, 8; Plouhinec, 7; Beuzec-Cap-Sizun, 6; Ergué-Armel, 4; Ile-de-Sein, 3; Primelin, 2; Pont-l'Abbé, 2; Plonévez-Porzay, 2; Riec, 2; Saint-Thois, 2; Audierne, 1; Clèden-Cap-Sizun, 1; Dinéault, 1; Guengat, 1; La Forêt-Fouesnant, 1; Pleuven, 1; Pouldergat, 1; Pleyben, 1; Plonéour-Lanvern, 1; Saint-Jean-Trolimon, 1.

QUIMPERLÉ. — **Retraite bretonne de femmes**, *du 4 Juin au 11 Juin.* — 18 paroisses, 68 retraitantes. — Querrien, 16; Clohars-Carnoët, 14; Moëlan, 6; Trévoux, 5; Mellac, 4; Guiscriff (diocèse de Vannes), 4; Saint-Thurien, 3; Quimperlé (Sainte-Croix), 2; Rédéné, 2; Riec, 2; Lanvénégen, 2; Tréméven, 2; Locunolé, 1; Rosporden, 1; Guilligomarc'h, 1; Bourg-Blanc, 1; Châteauneuf, 1; Roudouallec (diocèse de Vannes), 1.

LES GRANDES ÉPOQUES DE L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE en Basse-Bretagne.

Nous ne pouvons pas avoir la prétention de faire ici une monographie complète des monuments religieux de notre province, nous devrons nous borner à indiquer d'une façon générale la marche de l'art dans cette contrée, et même limiter notre travail à la partie extrême et la plus occidentale du pays, au seul département du Finistère, où du reste le mouvement artistique et architectural s'est manifesté le plus complètement et a été comme le reflet le plus parfait de tout ce qui s'est produit dans le reste de la région.

Quelle a été l'architecture bretonne, à l'époque mérovingienne et carlovingienne? Il est difficile de répondre à cette question, car il ne nous reste qu'un ou deux monuments antérieurs à l'an 1000. Il n'y a pas de

doute cependant que les édifices religieux ne fussent nombreux et probablement assez luxueux, pendant cette période. Le cartulaire de Landévennec nous donne le nom d'une foule de paroisses régulièrement constituées dès avant le VIIIe et le IXe siècle et qui avaient, par conséquent, leurs églises. L'histoire nous apprend que, au Ve siècle, saint Corentin travailla de ses propres mains à la construction de sa première cathédrale de Quimper, que saint Guénolé construisit son monastère de Landévennec, et saint Tudy celui de l'Ile-Tudy.

Au VIe siècle, saint Pol-Aurélien fonde la cathédrale de Léon, les monastères de l'Ile-de-Batz, de Lampaul-Ploudalmézeau, de Lampaul-Guimiliau et de Plougar. C'est à la même époque qu'il faut faire remonter l'érection de la première chapelle de N.-D. du Creisker, à Saint-Pol-de-Léon, la chapelle de Callot, l'église de Lochrist-an-Izelvez, les abbayes de Daoulas, du Relecq ou Gerber, et de Saint-Mathieu de *finibus terræ*. C'est alors que saint Majan construisait le monastère de son frère saint Goueznou, et que celui-ci mourut accidentellement en visitant l'église que faisait bâtir saint Corbasius, au monastère fondé, à Quimperlé, par saint Guthiern.

Dans les siècles suivants, les églises durent se multiplier; mais de tous ces édifices vénérables il ne nous reste rien. Nous ne possédons d'antérieur aux invasions normandes que la crypte de Saint-Mélar, de Lanmeur, quatre grosses piles de la nef de la même église, très probablement deux ou trois piles et arcades de la nef de Plougasnou, et aussi probablement la nef de l'église de Locquénolé, près Morlaix.

La crypte de Lanmeur fut édifiée immédiatement après la mort violente de saint Mélar, en 799, et destinée à recevoir ses restes, vénérés dès lors comme ceux d'un martyr. Elle mesure 8 m. 18 de longueur sur 5 m. 07 de largeur et est divisée en trois petites nefs par deux rangs de quatre colonnes, qui sont hautes seulement de 1 m. 33 et soutiennent des arcades surbaissées et des voûtes en calotte informe, dont la hauteur ne dépasse pas 1 m. 97.

Le XIe siècle et le XIIe produisirent bon nombre d'églises, mais plusieurs furent démolies au XIIIe, au XIVe et au XVe siècle, pour faire place à des monuments plus vastes et plus riches, sans compter celles qui furent remplacées, au cours du siècle dernier ou au commencement de celui-ci, par des édifices sans caractère et sans style, comme notamment à Ploumoguer, à Plouzané, etc... Nous savons spécialement que les deux cathédrales actuelles de Quimper et de Saint-Pol-de-Léon ont remplacé des cathédrales romanes, ainsi que l'église de Locronan qui a été précédée d'un édifice roman construit par le comte Alain Canihart. Du XIe siècle nous possédons encore l'église de Loc-Maria, de Quimper, la nef de Meilars et celle de la chapelle de Coadry, en Scaër, l'église abbatiale de Daoulas, une partie de celle du Relecq, les ruines de celle de Landévennec et la base du curieux clocher de Lochrist.

Le XIIe siècle nous a légué les églises de Loctudy, de Fouesnant, la nef de Perguet, la chapelle de Kernitroun, de Lanmeur, Pont-Croix, Kerinec, Plozévet, l'intérieur de Lambourg à Pont-l'Abbé, et de Notre-Dame à Châteaulin, les chœurs de Pluguffan et de Pouldergat, la curieuse église de Sainte-Croix, de Quimperlé, les ruines de Languidou, en Plovan, celles de la nef de l'abbaye de Saint-Mathieu de la fin des terres et le joli cloître de Daoulas.

Mais il faut arriver au XIIIe siècle pour voir réellement les productions grandioses; ce sont : le chœur de la même abbaye de Saint-Mathieu, le chœur et l'abside de la cathédrale de Quimper, la nef de Saint-Pol-de-Léon, le clocher de La Martyre, l'abside de Benodet, construite en l'hon-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

neur de saint Thomas de Cantorbéry, très peu d'années après sa mort, puis la salle capitulaire de l'abbaye cistercienne de Saint-Maurice, de Carnoët, copiée exactement sur celle de Langonnet.

Au XIVe siècle, on continue les collatéraux du chœur de Quimper, on construit la moitié orientale et le clocher admirable de N.-D. du Créïsker à Saint-Pol-de-Léon, l'église et le clocher de Rosporden, la nef et le fond du porche midi de Saint-Michel, de Quimperlé.

Mais c'est au XVe siècle qu'il y a eu une vraie efflorescence de l'art. On commence par la merveille du Folgoët, élevée en l'honneur de la Vierge, sur le tombeau du pauvre innocent Salaün, qui lui avait été dévot toute sa vie et qui ne sut jamais réciter d'autre prière que ces deux mots : *Ave Maria*. Puis, c'est le tour de Saint-Jean-du-Doigt, du chœur de Saint-Pol-de-Léon, de la nef de Quimper, des églises de Locronan, de Saint-Herbot.

Aux premières années du XVIe siècle jusqu'à la fin du XVIIe, vient toute une série de porches, de clochers, d'ossuaires, de calvaires. Ce ne sont que des accessoires, mais il semble qu'on y ait parfois sacrifié le principal. Il peut se faire encore que les églises soient belles et monumentales, comme Saint-Nonna, de Penmarc'h, Sainte-Catherine et Saint-Germain, de Pleyben, Saint-Michel, de Quimperlé, Saint-Tujean, de Primelin, Sizun, Lampaul, Bodilis, Goueznou, dans le Léon ; mais les accessoires dont je viens de parler prennent plus d'importance et absorbent l'idée et l'activité des architectes, des sculpteurs et des tailleurs d'images.

Les porches, se modelant sur ceux du Folgoët et du Créisker de Saint-Pol-de-Léon, se couvrent de statuettes, de scènes de l'ancien et du nouveau testament, de colonnettes et de voussures déliées, de guirlandes, de feuilles de vigne et de chardon, découpées et évidées avec la plus grande délicatesse ; à l'intérieur, des niches aux dais gothiques abriteront les statues des apôtres. Tels sont les porches de Saint-Melaine de Morlaix, 1489, — Saint-Herbot, 1498, — Plougonven, 1518, — Lampaul-Guimiliau, 1533, — Rumengol, 1537, — N.-D. des Portes, — La Martyre, — Pencran, 1553, et les jolis petits porches de Quilinen, en Landrévarzec, et de N.-D. des Fontaines, en Gouézec.

A Landivisiau, 1554-1559, on est déjà en plein style rennaissance, avec cependant de nombreux ressouvenirs du vieux style gothique, qu'on ne semble abandonner qu'à regret. Mais l'adoption du nouveau style devient désormais plus franc et plus complet, tout en conservant une allure spéciale, une couleur de terroir et un genre personnel et propre à l'architecte et aux ouvriers. C'est alors qu'on voit apparaître la colonne de Phillibert-Delorme, composée de tambours cannelés alternant avec des bagues saillantes et sculptées, les grandes clefs d'archivolte formées d'une volute recouverte d'une feuille d'acanthe, les gros contreforts tapissés de niches et de pilastres et couronnés de lanternons. Ces différents éléments caractéristiques, nous les trouvons à Lopérec, 1586, — Pleyben, 1588, — Plougasnou, 1584, — Bodilis, 1570-1631, — Brasparts, 1589, — Goulven, 1573, — Saint-Thégonnec, 1599, — Landerneau, 1604, — Guimiliau, 1606, — Trémaouézan, 1610, — Gouesnou, 1642, — Commana, 1645 — et tant d'autres.

Nous devons terminer la série par le porche de Plouézoc'h, qui est d'une disposition à part et clôt, à la date de 1677, la liste de ces petits monuments offrant un vrai caractère artistique.

Si nous passons maintenant à l'examen des clochers, nous reconnaîtrons que les constructeurs bretons y ont mis une certaine complaisance mais aussi une grande habileté et une grande hardiesse, en même temps

que les fidèles et le clergé qui subvenaient aux dépenses faisaient preuve d'une grande générosité, excitée, semblerait-il, par une sorte d'honorable émulation et de rivalité de paroisse. On ne peut examiner et étudier nos clochers primitifs, sans être surpris de la science qui a présidé à leur exécution ; tels sont les deux tours de la cathédrale de Saint-Pol, La Martyre et Rosporden. Puis le XIVe siècle nous donne l'admirable Créïsker, le roi des clochers, le plus heureux, le plus savant dans ses proportions, ses lignes et sa silhouette.

Au XVe et au XVIe siècle, les bases et les flèches seront plus ornées, comme à Quimper, Pont-Croix, Saint-Tujean, Ploaré, Locronan, Penmarc'h, Saint-Herbot, Carhaix, Lambader, Saint-Jean-du-Doigt ; et quand on sera en pleine Renaissance, la tour bretonne prendra les éléments de ce style, corniches à modillons, contreforts à pilastres et consoles renversées, galeries à balustres ; et elle continuera à garder la flèche pyramidale comme à Landivisiau, Lampaul, Sizun, Goulven, Saint-Servais, La Roche, Dirinon, Gouesnou, ou bien elle se couronnera d'un ensemble de dômes superposés, comme on les trouve à Roscoff, Berven, Saint-Thégonnec, Pleyben, N.-D. de Châteaulin, Sainte-Marie du Ménez-Hom, Plogonnec, Kergoat.

***

Pour avoir la physionomie complète de notre architecture, il nous faudra examiner encore nos ossuaires et nos calvaires, nos arcs-de-triomphe et nos fontaines saintes.

Ossuaires

Le peuple breton a toujours eu un culte et une grande vénération pour ses morts, n'en aurions-nous pour preuve que les rites funéraires dont on trouve des vestiges dans les sépultures des dolmens et des tumulus. Il est vrai, m'objectera-t-on, que les dolmens et les tumulus ne sont pas des monuments bretons. Ce culte s'est perpétué dans la religion chrétienne, et la meilleure démonstration que l'on puisse en donner, c'est le respect avec lequel on ensevelit les corps des défunts, la solennité qui préside à la veillée des morts et aux funérailles, et aussi la fidélité des survivants à aller prier sur la tombe de ceux qui ne sont plus.

L'existence ancienne des ossuaires nous est indiquée par les vieilles *guerz*, les complaintes et les cantiques spirituels. La construction de ces petits monuments avait pour but de donner un abri décent, un lieu de repos convenable aux ossements anciens, que l'on extrayait des tombes, au fur et à mesure qu'on les ouvrait pour des inhumations successives. Les ossements étaient recueillis avec soin et déposés avec respect dans cet asile commun, où chacun pouvait vénérer, sans les reconnaître toutefois, ni les distinguer dans la masse, les restes de ses parents et de ses aïeux. Il arrivait souvent cependant, que l'on mettait à part la tête de l'ancêtre, et qu'on l'enfermait dans une petite châsse en bois, ajourée sur sa façade, avec une inscription commémorative ou épitaphe : Ci-gist le chef de Yves Baron, de son vivant marchand de toile, né le 3 Avril 1722, décédé le 30 Mai 1787 — Requiescat in pace.

Les premiers ossuaires formaient une sorte d'appentis ou de réduit, adossé au mur d'enceinte du cimetière ou à l'un des côtés de l'église, avec sa façade ajourée d'arcatures pour pouvoir y faire passer les ossements ou reliques, les y voir et contempler librement et les asperger d'eau bénite, ce pourquoi il y a toujours un ou deux bénitiers incrustés dans le soubassement.

Les types de ce genre, nous les trouvons à Saint-Jean-du-Doigt, à

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Saint-Yvi et à Loc-Maria-an-Hent, dans la même paroisse, fin du XVe siècle ; à Plonéis, Guengat, Audierne, Perguet, Plogastel-Saint-Germain, Combrit, Loctudy, Châteaulin, Locmélard, Trémaouézan, Plabennec, etc... Il faut surtout citer le magnifique ossuaire Louis XIII, de Roscoff, composé de deux étages de baies sur deux de ses faces, et celui de La Martyre, 1616, soutenu à l'un de ses angles par une cariatide de grand style.

Dans d'autres paroisses, l'ossuaire devient une véritable chapelle munie d'un autel, de fenêtres à vitraux, mais gardant toujours sa fenestration à arcades multipliées, dans la façade qui donne sur le cimetière. Il arrive même que ces arcades seront surmontées d'un second étage d'arcatures aveugles formant niches, comme à Saint-Thégonnec, Lampaul, Sizun.

Les plus anciens reliquaires de cette sorte sont ceux de Pleyben et de Brasparts, de 1550 environ, et gardant encore le caractère gothique. Avant eux il faudrait peut-être citer celui de Penmarc'h, dont il ne reste plus que le pignon ouest et les deux soubassements latéraux, mais où se retrouvent des traces suffisantes pour indiquer quelle devait être l'élégance de ce petit édifice, tout ajouré de jolies arcatures flamboyantes. Son âge nous est indiqué assez approximativement par la date du porche voisin : 1508.

Après cela, tous les ossuaires sont conçus dans le style renaissance, le style Louis XIII et même Louis XIV. Il suffira d'énumérer les principaux : celui de Dirinon, 1577, au milieu duquel est la tombe monumentale de sainte Nonne, la patronne de la paroisse, — Landivisiau, Saint-Servais, Plounéour-Trez, environ 1620, — Ploudiry, 1635, — Saint-Thomas de Landerneau, 1635, — La Roche, 1640, avec une série de personnages en buste, sculptés dans le soubassement, — Guimiliau, 1640, — Lannédern, 1662, — Sizun, Lampaul, 1667, — Saint-Thégonnec, 1677.

Ce dernier monument, qui vient aussi en dernier lieu dans l'ordre chronologique, semble avoir résumé tous les autres et les dépasse tous comme style, comme richesse et comme beauté de lignes. On est en plein règne de Louis XIV, et l'on se croirait presque au commencement de la Renaissance, tant sont correctes et originales les colonnettes, les arcatures, les niches à coquilles, les frises et corniches de la façade orientale, tant sont élégants et déliés les pans coupés de l'abside avec leurs contreforts, leurs pignons aigus et leurs lanternons de couronnement.

Léon Palustre lui-même, l'impeccable archéologue, s'y est laissé prendre. Mais la date est là, bien gravée, bien sculptée, bien authentique, et aussi une foule de petits détails qui, par comparaison et pour un œil habitué aux motifs sculpturaux du pays, décèlent à n'en pas douter l'époque du grand roi. De plus, les tympans flamboyants, les soufflets à redents qui avaient trompé M. Palustre, ne sont que des restaurations, faites vers 1860.

Autour de cette chapelle se déroule une longue frise portant une inscription rappelant la pensée de la mort ; et ces sentences sous diverses formes, se retrouvent sur plusieurs des ossuaires de l'époque.

J.-M. ABGRALL,
Chan. hon.

(A suivre.)

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

PARIS. — **Assemblée générale de la Société bibliographique.** — Le mardi 31 Mai, la Société bibliographigue et des publications populaires a tenu son assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. Keller. La réunion était des plus brillantes.

Au début, M. le Président a donné lecture d'un télégramme du Cardinal Rampolla, conçu en ces termes :

« Saint-Père, agréant hommage Société bibliographique, en bénit de cœur les membres qui vont se réunir en assemblée générale. »

Cette communication est saluée par les applaudissements chaleureux de toute l'assemblée.

Puis, M. le marquis de Beaucourt, le très distingué et dévoué président de la Société bibliographique, prend la parole. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire son discours, l'œuvre dont il a éloquemment parlé méritant toutes les sympathies actives des catholiques.

L'assemblée s'est terminée par un brillant discours de M. Keller, qui a rappelé l'importance capitale de la lutte pour la vérité contre l'erreur, pour le bien contre le mal, par les livres, les brochures, les journaux, ce que nos adversaires ne cessent de faire sans relâche. Puisse cette exhortation être entendue de tous !

M. Keller a rappelé ensuite l'union intime existant entre la Société bibliographique et la Société Générale d'Education et d'Enseignement, toutes deux fondées en 1868, et luttant pour le même but sur des terrains rapprochés.

Les sacres des Evêques. — Les Bulles, expédiées par le Conseil d'Etat, sont parvenues aux nouveaux évêques, qui ont alors fixé la date de leur sacre.

Mgr de Bonfils, évêque du Mans, sera sacré, le 29 Juin, à Saint-Roch ; son intronisation est fixée au 11 Juillet, fête de la Translation de sainte Scholastique, patronne du Mans.

Mgr de Pélacot, évêque de Troyes, sera sacré, le 29 Juin, dans la basilique de Notre-Dame du Puy.

Mgr Latieule, évêque de Vannes, sera sacré, le 29 Juin dans la cathédrale de Rodez.

Mgr Maillet, évêque de Saint-Claude, sera sacré dans la cathédrale de Dijon.

Mgr Meunier, évêque d'Evreux, sera sacré, le 29 Juin, dans la cathédrale d'Evreux. Enfin, dimanche dernier, a eu lieu dans la cathédrale de Marseille, le sacre de Mgr Tanoux, évêque de Saint-Pierre et de Fort-de-France.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Saint-Brieuc. — **La croix du cimetière.** — La ville de Saint-Brieuc vient d'inaugurer un nouveau cimetière.

Le maire, M. Hélary, avait fait dresser, à l'entrée, une croix provisoire, et demanda à l'évêque de la faire bénir. Mgr Fallières avait délégué pour cette cérémonie, M. le Vicaire général Le Provost. La procession solennelle partie de la cathédrale à travers les rues de la ville se rendit au nouveau cimetière, où les rites sacrés furent accomplis au milieu de la plus respectueuse attention de tous.

Puis le Maire de Saint-Brieuc prit la parole pour remercier M. le Vicaire général et le prier de transmettre à Mgr Fallières l'expression de la gratitude du Conseil municipal.

Protestants et Juifs. — Les Protestants viennent de célébrer le troisième centenaire de l'édit de Nantes. C'est à Nantes qu'ils se sont réunis pour cette solennelle commémoration, et le Président de la République leur a envoyé un télégramme très aimable.

Que les protestants jouissent du droit d'exercer librement leur culte, qu'en leur qualité de Français ils aient, comme tous, le libre accès aux fonctions, charges et dignités, nul parmi les catholiques n'y contredira.

« Ce dont nous nous plaignons, dit le *Bulletin religieux de Reims*, c'est que les Protestants, qui sont une minorité, aient envahi, depuis quelques années, les fonctions publiques d'une façon qui est tout à fait hors de proportion avec leur nombre dans le pays ; qu'ils aient fait des efforts particuliers pour accaparer la direction de l'enseignement ; que le rôle de beaucoup d'entre eux, dans l'affaire Dreyfus, n'ait pas été conforme à la vraie notion du patriotisme, et enfin, que l'élément étranger, l'élément allemand, ait eu une trop grande part aux manifestations occasionnées par l'anniversaire de l'édit de Nantes. »

A cette réunion on a cependant beaucoup parlé de patriotisme, et aussi de tolérance.... Tolérance de Calvin à l'égard de Servet, de Luther envers les Juifs, les nouveaux alliés des Protestants ! Qu'on en juge à ce spécimen :

> En cendres, s'écriait Luther, en cendres les synagogues et les maisons des Juifs, et ceux-ci qu'on les parque dans les écuries ! Que de leurs biens on forme un trésor pour l'entretien des convertis ; que les Juifs et les Juives robustes, on les astreigne aux plus durs labeurs, qu'on leur prenne leur livre de prières, le Talmud, la Bible, et qu'il leur soit défendu, sous peine de mort, même de prononcer le nom de Dieu.
>
> Pas de faiblesse, pas de pitié pour les Juifs ! Que les princes, sans forme de procès, les chassent ! Que les pasteurs inculquent à leurs ouailles la haine du Juif. J'aurais pouvoir sur les Juifs, que je réunirais les plus instruits et les meilleurs d'entre eux, et les menacerais de leur couper la langue au fond du gosier, pour leur prouver que la doctrine chrétienne n'enseigne pas un Dieu seulement, mais un Dieu en trois Personnes.

Quels cris, si Torquemada avait préconisé cette manière d'enseigner la théologie ! Mais on continuera à affirmer, sans rire, que Luther, ennemi du fanatisme, fut un des émancipateurs de l'humanité, et que Coligny fut un modèle de patriotisme !

Dieu a-t-il baissé d'un cran ? — L'amiral Dupetit-Thouars ne connaissait pas le respect humain, il pratiquait sa religion avec le sérieux et la dignité dont le soin se reflétait dans toute sa conduite.

Il se confessait tous les quinze jours ; il communiait toujours en grand uniforme.

Un jour qu'un ami lui conseillait timidement de ne point revêtir sa tenue d'amiral pour s'approcher de la Sainte-Table :

« Mais, répondit-il, c'est l'uniforme que je prends toujours, quand je me rends auprès de mes supérieurs. »

En 1885, l'amiral avait suivi à pied, en uniforme, un cierge à la main, les processions de la Fête-Dieu à Cherbourg. La fureur des sectaires, l'embarras des ministres sont au comble... Que faire pour arrêter un tel scandale, un envahissement si dangereux du cléricalisme !

L'année suivante, le sous-préfet reçoit l'ordre de se rendre à la préfecture maritime et de faire comprendre à l'amiral que sa présence en costume officiel à une cérémonie religieuse, à *peine tolérée*, revêt un caractère blessant pour les autorités qui s'en abstiennent..... on désire et *espère* que désormais il s'abstiendra.

« *Est-ce que le bon Dieu a baissé d'un cran et perdu son grade, cette année ?* » demande ironiquement l'amiral.

Puis, sans attendre la réponse du fonctionnaire interdit :

« Je ne sais, ajouta-t-il, si le bon Dieu est en baisse à la préfecture de Saint-Lô ; mais, pour moi, il est toujours le souverain Maître du monde, je me ferai donc un honneur et un devoir d'escorter le Saint-Sacrement, comme l'année dernière. »

Il l'escorta, en effet, revêtu de son plus brillant uniforme.

Voilà le devoir des catholiques de nos jours.

RESTAURATION DU CULTE DANS LE DIOCÈSE DE QUIMPER

Mgr CLAUDE ANDRÉ (1802-1804)

(Suite)

Suite de la première Lettre de Monseigneur André au Conseiller d'Etat Portalis

« Je ne parlerai point des reproches qu'il m'a faits, comme d'avoir ordonné des prêtres sans y être autorisé, parce que j'avais rendu la permission de dire la messe à un ancien prêtre, à qui je l'avais ôtée, pendant quelque temps, pour raison d'inconduite ; comme d'avoir, par le moyen d'un ecclésias-

Archives diocésaines d Quimper et Léon

tique demeurant chez moi, fait graver un cachet dont l'empreinte était faite, disait-il, pour exciter des troubles, provoquer la contre-Révolution. Sous ce prétexte et dans l'intention de m'humilier, il a fait saisir les objets chez l'orfèvre, a ordonné que l'accusé soit interrogé par le Conseil municipal; et quoiqu'on n'ait pu le trouver coupable, quoique tous les honnêtes gens aient été indignés d'une telle vexation, il n'a pas moins gardé pour lui le cachet et l'empreinte. Ceux qui ont vu, et c'est le plus grand nombre, que c'est à moi qu'il en voulait, ont été révoltés d'un tel abus de l'autorité; ils ont déploré qu'un Préfet pût impunément montrer si peu de ménagements et d'égards pour une dignité qu'il doit respecter le premier, et faire respecter par ceux qui lui sont subordonnés.

« Je ne citerai pas les propos qu'il m'a tenus, en plusieurs occasions : tantôt en me disant en face qu'il méprisait également les prêtres des deux partis; tantôt, que le Gouvernement n'avait aucune confiance aux Evêques, qu'il les connaissait parfaitement et qu'il en faisait très peu de cas; tantôt, qu'il connaissait beaucoup mieux qu'un Evêque les qualités que doit avoir un ecclésiastique pour être mis en place; tantôt, que les prêtres constitutionnels étaient les seuls que le Gouvernement voulait voir dans les cures et dessertes, à cause des services qu'ils ont rendus à l'Etat.

« Enfin, que de mauvaises intentions ne m'a-t-il pas supposées, à l'égard de M. de la Marche et des ecclésiastiques qui avaient sa confiance! Jusqu'à dire que je ne me regardais que comme le Grand-Vicaire de M. l'ancien Evêque de Saint-Pol-de-Léon; que je le laissais faire des actes d'autorité, répandre des mandements, des instructions dans ce ci-devant diocèse. Quel abus n'a-t-il pas fait de la permission que j'ai cru devoir donner, au clergé de cette portion du diocèse de Quimper, de continuer l'usage de leur bréviaire jusqu'à la nouvelle liturgie, et cela pour leur éviter des frais qu'ils n'auraient pu supporter!

« Le Carême dernier, j'avais assemblé quelques aspirant aux ordres; après lui en avoir parlé, et obtenu la permission du Maire, j'espérais être autorisé par le Gouvernement à les ordonner. Aux approches de la Semaine-Sainte, il a fait commander à quelques soldats de se porter sur les lieux et de disperser ce qu'il appelait un rassemblement défendu. Quel scandale, pour une ville où tout ce qui concerne la Religion est traité avec grand respect!

« Une persécution aussi ouverte et impunie contre la Religion que le Gouvernement veut rétablir; cette interdiction arbitraire, et faite par un séculier, tantôt des prêtres, tantôt des églises, qu'on fait fermer, ne peuvent qu'affliger, aigrir les fidèles; elles ne peuvent manquer, si l'on n'y apporte un prompt remède, de faire renaître le culte des chambres; rien

ne peut arrêter ceux qui croient leur conscience intéressée.

« Il appartient essentiellement à l'Evêque, seul, de donner des pouvoirs aux prêtres qui lui sont subordonnés, ou de les leur ôter, de leur interdire l'exercice de leurs fonctions, en se conformant aux lois de l'Eglise et du Gouvernement, dans ce qui concerne son ministère. Les autorités constituées n'ont sur lui que la surveillance et le droit de se plaindre au Ministre des Cultes, en cas d'infraction; mais elles ne peuvent jamais établir ou destituer par elles-mêmes. Si ces principes, consacrés par la doctrine et l'autorité de l'Eglise, ne sont pas suivis, il est inutile qu'il y ait des Evêques; et celui d'entre eux qui, dans la pratique, ne pourrait y conformer sa conduite, serait tenu en conscience de se démettre. C'est le parti que je prendrai, si les choses ne changent point.

« J'ai l'honneur... »

(A suivre.)

Bonnes pensées.

— L'eau qui porte le bateau est la même qui l'engloutit.
— Les grosses cloches sonnent rarement.
— Gouverne-toi bien et tu sauras gouverner le monde.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.


25 CENTIMES PAR JOUR peuvent créer un Capital, une Rente, doter un Enfant ou des Œuvres charitables. — Demander les tarifs de la Cie d'Assurances sur la Vie, le **GRESHAM** établie en 1854, à Paris, 30, Rue de Provence, dans ses immeubles. RENTES VIAGÈRES, aux taux de 8, 10, 12, 14, 16, 18 et 20 %, suiv. l'âge.

RHUMATISME - GOUTTE ETC.
GUÉRISONS remarquables par les *BOUES* et *EAUX*
De l'Établissement Thermal des **BAIGNOTS** DE DAX (Landes)
GRAND-HOTEL relié aux BAINS
Le GÉRANT des BAIGNOTS env. franco., sur demande, NOTICES et RENSEIGNEMENTS
DEUX CLASSES, **PRIX TRÈS MODÉRÉS**

58 ANNÉES DE SUCCÈS
Alcool de MENTHE de **RICQLÈS** seul Alcool de Menthe véritable.
CALME instantanément la **SOIF** et **ASSAINIT L'EAU**
Dissipe les maux de cœur, de tête, d'estomac, les indigestions, la dysenterie, la choléring
Préservatif contre les Épidémies.
Excellent aussi pour la **toilette** et les **dents**. Exiger le nom de **RICQLÈS**

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, SR** — *rue Kéréon, 3*
QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. SAUVAGE voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE**, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre*, *balancier compensé*, *spiral Bréguet*, etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour*.

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL.**
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

GUÉRISON CERTAINE de la **CONSTIPATION** par la
TAMARINE GRIGNON
Laxatif, Dépuratif, Rafraîchissant
en **Pilules molles**, aux Principes actifs du Tamarin de l'Inde, dosée à 10 centigrammes.
Traitement de 1 mois **2 fr. 50** | *Traitement de 15 jours* **1 fr. 50**
DÉPÔT GÉNÉRAL à la *Pharmacie, 25 et 27, Rue Drouot, Paris.* — REMISE SPÉCIALE à MM. les ECCLÉSIASTIQUES, aux COMMUNAUTÉS, etc.

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
LE FLACON : 3 FR.; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
DÉPÔT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX**
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

13e ANNÉE. **Vendredi 24 Juin 1898.** N° 25.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT **6 fr. par an** | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SAUNAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Livres de prix.

II. Chronique du diocèse : Avis de l'Évêché ; [illegible] Confirmations ; Nominations dans le clergé ; Quimper ; Douarnenez ; Plougonven ; Le Sacré-Cœur et la France ; Guingamp.

III. Les grandes époques de l'architecture religieuse en Basse-Bretagne (suite).

IV. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Le XIe Congrès international eucharistique ; Paris.

V. Restauration du culte dans le diocèse de Quimper (à suivre).

VI. Bibliographie.

VII. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 26 Juin. — 4e Dimanche après la Pentecôte. S. Jean et s. Paul, Martyrs. Double. Rouge. Mémoires du Dimanche et de l'octave de s. Jean. Vêpres, à partir de capitule, du suivant, avec mémoires de s. Jean et s. Paul, du Dimanche et de l'Octave.

Lundi, 27. — S. Irénée, Évêque, Martyr *(au supplément)*. Double. Rouge.

Mardi, 28. — S. Léon, Pape. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 29. — S. PIERRE ET S. PAUL, APOTRES. Double de 1re classe avec octave. Rouge.

Jeudi, 30. — Commémoration de s. Paul, Apôtre. Double-majeur. Rouge.

Vendredi, 1er Juillet. — Octave de s. Jean Baptiste. Double. Blanc.

Samedi, 2. — *Jeûne.* — VISITATION DE LA T. SAINTE VIERGE. Double de 2e classe. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Guipavas	du 19 au 26 Juin.
Landudec	27 et 28 Juin.
Saint-Éloy	29 et 30 Juin.
Saint-Jean-du-Doigt	1er, 2 et 3 Juillet.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

LIVRES DE PRIX

Voici l'époque où les maisons d'éducation font leur choix de livres de prix. On peut calculer que nos écoles catholiques de tout ordre et de tout degré dépensent, chaque année, environ cinq millions pour l'achat de ces ouvrages. Il est impossible de calculer, par contre, le bien ou le mal que peut faire un bon ou mauvais choix de cette quantité énorme de volumes.

La question mérite donc, au premier chef, d'attirer notre attention, d'autant qu'il y a deux dangers à éviter dans l'achat de ces volumes : danger, avec la mauvaise excuse d'acheter des volumes neutres, de propager des ouvrages qui ne feront aucun bien, qui feront peut-être du mal ; danger, en se procurant des ouvrages simplement moraux et à bon marché, de ne répandre que des fadeurs qui n'amèneront aucun bon résultat.

Or, c'est un devoir pour les éducateurs chrétiens de ne distribuer que des volumes de prix à la fois vraiment catholiques et parfaitement rédigés.

On ne songe pas toujours assez à cette double obligation. L'année dernière, M. l'abbé Salembier, professeur à la Faculté de Théologie de Lille, signalait courageusement le mal au Congrès des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais.

« Que de volumes neutres ou insignifiants ont été ainsi distribués ! Que de non-valeurs ! Quelle littérature de fruits secs ! Quelle conspiration du silence pour supprimer Dieu, la Religion, l'Eglise, de toutes les données de la science ! Que de mauvais livres aussi !

« Après le sirop qui donne des haut le cœur, voici le vitriol qui empoisonne. On donne en prix les œuvres des pires historiens, brillamment illustrées et splendidement reliées. On paie la composition de certains ouvrages où la foi et la vérité historique sont horriblement bafouées. Tel éditeur de Paris a reçu 60,000 francs, l'an dernier, pour publier des livres anti-chrétiens à distribuer en prix, et nous savons que des religieuses ont acheté certains numéros de ces collections malsaines. Le volume est gros, il est superbement et artistement vêtu de pourpre et d'or ; que faut-il de plus ? »

Est-il besoin d'insister sur ce point : des catholiques se faisant par irréflexion, par ignorance, les propagateurs de mauvais livres parmi la jeunesse ! Nous ne le croyons pas. Que les éducateurs et éducatrices s'informent auprès des personnes compétentes, et ce danger sera évité.

Nous croyons nécessaire, par contre, d'insister davantage sur le second écueil. On examine un ouvrage ; on constate qu'il est rédigé dans un bon esprit ; il est bon marché ; on le prend.

Eh bien, cela n'est pas suffisant, et c'est ainsi qu'on encombre les bibliothèques d'ouvrages sans valeur, de volumes qui ne peuvent vraiment faire aucun bien et qui peuvent faire du mal, parce

que, mal rédigés, ils risquent de dégoûter ceux qui les lisent des sujets sérieux, et qu'ils nous déconsidèrent aux yeux de nos adversaires.

Il ne suffit pas, en effet, qu'un ouvrage soit rempli de bonnes intentions et qu'il se vende à bon marché, pour qu'on le prenne aussitôt. Il faut qu'il soit et bien pensé et bien écrit. Le bien n'est jamais complet sans le vrai et sans le beau. L'art n'est pas une chose secondaire.

Donnez moins de prix, s'il le faut, mais donnez des prix qui aient une réelle valeur morale, intellectuelle et artistique. C'est ainsi que vous ferez du bien.

Des éditeurs catholiques — que nous ne voulons pas nommer ici, par crainte de passer pour faire une réclame, — se sont mis courageusement à la besogne. Fond et forme, art et vérité, tout se réunit dans les ouvrages qu'ils éditent. Ils méritent d'être encouragés. La presse catholique doit être sévère sur ce point. Plus de réclames de complaisance ! Plus de bonnes intentions dénuées de littérature et de science ! — Soyons les premiers en tout !

***

A ces considérations si justes, empruntées à la *Correspondance hebdomadaire* du Comité catholique de la rue de Grenelle, 35, Paris, nous ajouterons quelques mots.

Dans notre pays, il y a un moyen facile d'éviter l'abus signalé ; c'est de donner en prix, autant que possible, aux enfants de la campagne des ouvrages bretons, qui ne coûtent pas sensiblement plus cher que les volumes français. Il existe un grand choix de ces livres, en général excellents ; outre les ouvrages de piété, des récits de l'Histoire sainte, de l'Histoire ecclésiastique ou de l'Histoire de Bretagne, des biographies de saints personnages, Mois de Marie divers, qui forment des suites de lectures aussi attrayantes qu'instructives. Qu'on le sache bien, les enfants sont heureux de rapporter à la maison ces livres, qui, lus à la veillée, profiteront ainsi à toute la famille.

On insiste avec raison sur la nécessité de conserver la langue bretonne, qui est la sauvegarde de la foi et des mœurs de nos populations. Il serait fâcheux que les maîtres et maîtresses d'écoles chrétiennes négligent ce moyen si facile de préservation et d'apostolat que nous leur indiquons.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Mission recommandée : PLOUARZEL, du 2 Juin au 10 Juillet. Président, la première, M. le chanoine Cariou, curé de Landivisiau.

AVIS DE L'ÉVÊCHÉ. — Retraites ecclésiastiques. — Les deux retraites ecclésiastiques seront prêchées, cette année, par le R. P. Le Doré, Supérieur général des Eudistes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La première s'ouvrira, le lundi, 1er Août, au soir. Les prêtres ordonnés en 1892, 1893 et 1894 y sont convoqués et devront être rendus, le 31 Juillet, au Grand-Séminaire, pour subir, le lendemain, leur examen.

La seconde retraite commencera, le 8 Août. Les prêtres ordonnés en 1895, 1896 et 1897 devront la suivre et arriver, le dimanche soir, 7 Août, au Grand-Séminaire, pour l'examen du lendemain.

Tournée de Confirmations. — Mardi dernier, Mgr l'Évêque a donné la Confirmation aux enfants du Pensionnat de la Retraite ; il la donne, aujourd'hui jeudi, au Lycée de Quimper.

Mgr Jollivet, Oblat, évêque titulaire de Belline, Vicaire apostolique de Natal, appelé en France pour le récent chapitre général de sa Congrégation, est venu passer quelque temps dans son pays d'origine. Il a été heureux d'accepter l'invitation que lui a faite Monseigneur de Quimper de donner la Confirmation dans quelques paroisses du diocèse, pendant son séjour en Bretagne. Il confirme, aujourd'hui, les enfants de Douarnenez et de Tréboul, puis il fera une visite au Petit-Séminaire de Pont-Croix, où il a été élève. On ne dirait pas qu'il y a depuis plus d'un demi siècle, quand on voit l'air de santé et la démarche alerte du vaillant prélat, après vingt-cinq ans d'apostolat dans le Sud-Africain.

La semaine prochaine, Mgr Jollivet fera la tournée de Confirmation dans l'archiprêtré de Quimperlé, en suivant l'itinéraire que voici :

Juin.	Matin.	Soir.
Lundi, 27 . . .	Melgven	Pont-Aven. Nizon.
Mardi, 28 . . .	Riec.	Le Trévoux.
Mercredi, 29 .	Moëlan	Clohars-Carnoët.
Jeudi, 30. . . .	Quimperlé (Sainte-Croix). Tréméven	Communautés.
Juillet.		
Vendredi, 1er .	Arzano. Guilligomarc'h . .	Rédéné.
Samedi, 2 . . .	Quimperlé (Notre-Dame de l'Assomption). Baye . . .	Mellac.
Dimanche, 3. .	Querrien. Locunolé.	Saint-Thurien.
Lundi, 4. . . .	Scaër	Bannalec.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Goarzin, vicaire de Plouyé, vicaire à Ouessant ;
M. Buors, vicaire de Langolen, vicaire de Plouyé ;
M. Piédoye, jeune prêtre, de Quimperlé, vicaire de Langolen.

Quimper. — **Le 2e Dimanche de la Fête-Dieu.** — Après la procession générale du premier Dimanche, pour terminer l'Octave du T. Saint-Sacrement, chaque paroisse célèbre sa fête

particulière. A Saint-Mathieu, elle a eu, cette année, un caractère plus solennel, grâce à la présence d'un Evêque, Mgr Jollivet, Vicaire apostolique de Natal. Après avoir assisté à la grand'messe paroissiale, Sa Grandeur a présidé la procession de l'après-midi.

Rien ne manquait à la beauté de cette cérémonie : excellente musique (1), nombreux clergé et surtout foule compacte de fidèles, respectueux et recueillis.... Nous ne décrirons pas, une fois de plus, l'église qui avait reçu une nouvelle parure, les rues jonchées de feuillage et de fleurs, toutes les maisons décorées, plusieurs avec une vraie magnificence. Dans cette pieuse émulation nous voyons autre chose qu'une question d'amour-propre : ce soin qu'on prend d'orner sa demeure sur le passage de Notre-Seigneur montre la foi profonde et la dévotion des fidèles. C'est le sentiment qui a présidé à tous ces préparatifs, aux décorations si bien réussies de la communauté de l'Adoration, vouée par son institution au culte de la Sainte Eucharistie, comme à la construction du magnifique reposoir de la Place Terre-au-Duc. Nous en sommes heureux pour notre ville et pour nos concitoyens ; car Notre-Seigneur, qu'ils ont voulu avant tout honorer, ne se laissera pas vaincre en générosité.

Douarnenez. — **La Fête du Sacré-Cœur.** — On sait que Douarnenez, dont l'église est dédiée au Sacré-Cœur, célèbre sa fête patronale au jour désigné par Notre-Seigneur lui-même. Elle est précédée d'un *Triduum* préparatoire, qui a été prêché, cette année, par le R. P. Thomas, jésuite de la résidence de Quimper ; avec quel fruit, les confessions et les communions très nombreuses l'ont montré mieux que les plus beaux comptes-rendus.

La fête du vendredi a été vraiment belle. Ce qui en relevait encore l'éclat, c'était la musique du Patronage de Quimperlé, qui s'est fait entendre aux diverses cérémonies. Elle a été fort applaudie, et ce n'est que justice ; car les jeunes musiciens, comme leur directeur, ont montré autant de talent que d'infatigable entrain.

A la grand'messe, que chantait M. Duval, professeur au Grand-Séminaire, le sermon fut donné en breton par le R. P. Bourdoulous, heureux de retrouver ses auditeurs du Carême dernier ; malgré le temps favorable pour la pêche, les hommes étaient déjà nombreux..... Plus nombreuse encore, l'assistance à la solennelle procession de l'après-midi. Mais c'est surtout le soir que l'affluence devint énorme ; tous les marins étaient à terre, voulant avoir au moins la dernière partie de la fête qui, d'après une tradition déjà établie, est consacrée à la glorification de Jeanne d'Arc.

Associer au culte du Sacré-Cœur — qui sera notre culte national — le souvenir de celle qui, envoyée par le « Christ ami des Francs » sauva notre pays du joug de l'étranger, c'est une belle

---

(1) C'était encore l'*Union musicale*, dont on constate d'année en année les progrès.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pensée, que la population de Douarnenez a comprise, dès le premier jour. Aussi la vaste église était comble, au panégyrique de la Vénérable héroïne, prononcé par le R. P. Thomas, prédicateur du Triduum, et à la bénédiction du Très Saint-Sacrement, qui suivit..... Puis la fête se continua, longtemps encore..... Les rues pleines d'une foule joyeuse, les maisons pavoisées et illuminées, plusieurs ornées de transparents représentant Jeanne d'Arc, les feux de bengale ou les fusées éclatant sur divers points de la ville, montraient l'enthousiasme religieux et patriotique des Douarnenistes.....

PLOUGONVEN. — Nous avons reçu, trop tard pour le dernier numéro, l'intéressant compte-rendu qui suit :

« La Mission de Plougonven s'est terminée, le Dimanche de la Trinité. Dès longtemps préparée, on peut dire que cette Mission a été belle et bonne. Elle s'est ouverte, le 22 Mai, jour du pardon de saint Yves, patron de la paroisse, sous la présidence de M. le chanoine Le Duc, Curé-archiprêtre de Morlaix. A l'instruction de la grand'messe et au sermon d'ouverture après vêpres, M. Le Duc a trouvé dans son cœur pour ses ouailles d'autrefois les chaleureux accents du bon pasteur. Son appel, à la fois éloquent et délicat, a été entendu : la moitié de la paroisse a suivi les exercices de la première semaine avec une grande régularité et, le samedi, la communion générale, édifiante et consolante au possible, a réuni plus de 850 fidèles à la sainte Table. Presque tous ont encore communié, le dimanche, montrant ainsi que le culte des morts a de profondes racines dans le cœur des habitants de Plougonven.

« La Mission était présidée, la seconde semaine, par M. Godec, Curé d'Elliant. Malgré les fatigues de deux autres Missions, données les semaines précédentes, M. le Curé d'Elliant ne s'est point ménagé ; dans un langage tout apostolique et avec son expérience de missionnaire consommé, il a su trouver le chemin des âmes et y faire pénétrer les vérités qui remuent et qui apportent la conviction. Nous ne dirons rien des dignes collaborateurs que M. le Recteur de Plougonven avait réunis autour des distingués présidents. Tous ont fait leur devoir, avec ce parfait oubli de soi que l'on aime à constater dans nos ouvriers apostoliques, et qui les rend si populaires dans nos campagnes. Les uns, dans un langage sévère, ont parlé au pécheur de ses fins dernières et de la justice de Dieu ; les autres, sous une forme plus simple, ont fait comprendre aux auditeurs les préceptes du Décalogue et profondément gravé dans les âmes les effets désastreux des mauvaises habitudes; tous ont généreusement travaillé à construire cet édifice qui s'appelle un cours complet de religion. Et, hâtons-nous de le dire, l'auditoire a suivi ce cours avec le plus grand intérêt et les plus bienfaisantes émotions. Empressée à venir écouter la parole de Dieu, très attentive pendant les instructions, la population de

Plougonven s'est montrée édifiante, pendant ces quinze jours. Plus de 1,150 personnes ont pris part à la communion générale qui a terminé la seconde semaine. Que Dieu bénisse et féconde les bonnes résolutions et rende durables les fruits de la Mission !

« Le lendemain, jour de clôture, avait lieu la bénédiction du calvaire restauré. A 9 heures, la procession se dirige vers l'école des Sœurs. Là, sur un autel, se trouve déposée une relique de la Vraie Croix, don précieux entre tous que Mgr Dulong de Rosnay veut faire, en ce jour, à la paroisse de Plougonven. La relique est enchâssée dans un beau reliquaire, dû au travail d'un sculpteur du pays qui, en deux jours, a trouvé moyen de faire un petit chef-d'œuvre. Après avoir salué la Croix par le chant trois fois répété de : *O Crux, ave,* la procession se remet en marche vers l'église, au chant du *Vexilla Regis*. Mgr Dulong, sous le dais, porte la précieuse relique. Arrivé au chœur, Monseigneur, en quelques mots émus, remet son précieux trésor à M. le Recteur, qui le remercie et lui promet que la paroisse gardera, devant Dieu, le souvenir fidèle de son bienfait. A l'issue de la grand'messe, chantée par M. Le Saout, aumônier de la marine en retraite, Mgr Dulong a donné la bénédiction solennelle de la Vraie Croix.

« A la fin du dîner qui a suivi, M. le Recteur de Plougonven, en quelques mots délicats, remercia tous ceux qui l'ont aidé dans l'œuvre, parfois difficile, qu'il vient de mener à bonne fin. Mgr Dulong s'est fait alors l'écho de tous, en félicitant chaleureusement M. le Recteur de l'heureuse issue de son entreprise et en déclarant bien hautement que l'honneur, comme le mérite, en revient à celui qui a eu toute la peine.

« Les Vêpres sont chantées, à 3 heures. Puis l'on se dirige, en procession, vers le calvaire, en chantant le cantique composé pour la circonstance par M. Queynec, recteur de Santec. Sur une estrade, disposée près du calvaire, montent Mgr Dulong, M. le chanoine Morvan, recteur de Roscoff, M. le Curé de Plouigneau, etc. Alors, M. Iliou, chanoine honoraire, Curé de Plougastel, rappelant qu'il a, lui aussi, le bonheur de posséder un beau calvaire dans sa paroisse, félicite les habitants de Plougonven de la magnifique restauration de leur monument et leur déclare qu'ils pourront désormais, avec un légitime orgueil, le comparer à celui de Plougastel. Puis avec éloquence il rappelle à ces quatre ou cinq mille personnes qui l'entourent les leçons que le Christ donne au monde du haut de sa croix : *Si quis vult post me venire.....* etc.

« A la fin de ce discours magistral, Mgr Dulong, délégué par Mgr l'Evêque de Quimper, bénit solennellement le calvaire. Puis il laisse déborder de son cœur une de ces vibrantes allocutions dont il a le secret et qui laissent dans les âmes une si profonde impression. « C'est au pied de cette croix, dit-il, qu'il faut venir méditer souvent sur le devoir et demander la force de l'accomplir partout et toujours. » La procession rentre ensuite à l'église, trop étroite pour contenir la foule, et la cérémonie se termine par la bénédiction du Saint-Sacrement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Un temps splendide favorisa cette journée, si bien remplie, qui laissera dans la paroisse un impérissable souvenir.

« Le soir, avait lieu, au Guervénan, la bénédiction, par M. Le Duc, des nouveaux bâtiments destinés au juvénat des Sœurs de l'Immaculée-Conception et de la chapelle provisoire. Mgr Dulong et la plupart des prêtres qui avaient assisté aux cérémonies de la journée ont voulu donner aux Religieuses et à Mlle Corentine Nayrod, nièce du vénérable M. Le Tournier et bienfaitrice de Plougonven, une grande marque de sympathie, en assistant à cette bénédiction. Tous ont admiré le magnifique établissement, qu'encadre un des plus beaux sites du pays, et ont tenu à adresser leurs respectueuses félicitations aux Mères assistantes, déléguées à cette cérémonie par la Mère générale.

« Monseigneur l'Evêque de Quimper, que son état de santé avait empêché de venir lui-même présider la cérémonie de clôture de la Mission, est venu, le samedi suivant, accompagné de Mgr Dulong, visiter le calvaire de Plougonven. Il a admiré la splendide restauration, si intelligemment menée à bonne fin et, avec la haute compétence que tout le monde lui reconnaît, il a déclaré le préférer à tous les calvaires du pays. Monseigneur a tenu également à visiter la communauté naissante du Guervénan. Il a eu pour tous de bonnes paroles et de précieux encouragements. »

***

Le Sacré-Cœur et la France. — Nous avons donné, dans notre dernier numéro, les principales dates qui marquent les progrès de la dévotion au Sacré-Cœur, en France. Le journal *La Croix* publie la liste des localités qui, dès le XVIIe siècle, obtinrent des brefs ou des indulgences en faveur de cette dévotion :

En 1690, Versailles. En 1693, Poitiers. En 1695, Bordeaux.

En 1697, Cahors, Dijon, Rennes, Sarlat.

En 1698, Arbois, Besançon, Châteaubriant, Dôle, Libourne, Montargis, Poligny, Salins, Vienne (Isère).

En 1699, Caen, Gand, Liège, Limoux, Montferrand, Paris (Saint-Chaumond), *Quimper*.

En 1700, Moorseele, Rodez, Saint-Denis.

Si on songe que les révélations ne datent que de 1689, on voit que les délais n'ont rien d'exagéré.

Pardon et Pèlerinage de N.-D. de Bon-Secours. — Cette année la fête patronale de Guingamp se solennise le *Samedi 2 Juillet*.

Elle sera présidée par Mgr Carmené, archevêque de Hiéropolis, délégué de Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier. On compte aussi sur la présence de Mgr Kersuzan, évêque du Cap-Haïtien. Ce sont deux prélats bretons de cœur et d'origine, qui ne craignent pas d'affronter les fatigues d'un long pèlerinage, pour témoigner de leur dévotion envers Notre-Dame de Bon-Secours.

Parmi les Madones armoricaines, celle de Guingamp occupe un rang privilégié, par son antiquité, par sa popularité et ses miracles. C'est elle qui, la première en Bretagne, a reçu du Saint-Siège l'honneur insigne du Couronnement.

Que les fidèles de toutes les parties de la Bretagne viennent, comme par le passé, honorer la Vierge de Guingamp, qui a répandu tant de faveurs sur nos pères, et qui ne demande qu'une prière pour exercer envers nous sa bonté maternelle et même sa *vertu miraculeuse*.

Y.-M. LE GOFF, *Curé-Archiprêtre*.

LES GRANDES ÉPOQUES DE L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE
en Basse-Bretagne *(suite)*.

Calvaires

Ce sont des monuments qui ont pris, au XVIe et au XVIIe siècle, une grande importance dans quelques-unes de nos paroisses. On peut les distinguer en trois catégories :

1° Les calvaires de premier ordre, composés d'un grand massif de maçonnerie de granit, autour duquel se développe, en deux zones superposées, toute une série de scènes de l'Enfance et de la Passion de N.-S., le tout surmonté du crucifiement comprenant la croix du Sauveur et celles des larrons, sans compter un certain nombre de bourreaux avec le centurion et des princes du peuple à cheval.

2° Les calvaires secondaires, qui comportent un massif de plus petite dimension et un seul rang de personnages sur la plate-forme.

3° Les calvaires de troisième ordre, qui comprennent la croix du Sauveur avec celles des deux larrons, et différents personnages groupés ou isolés, adossés ou accostés à ces croix, et constituant ainsi des ensembles pleins de style et d'originalité.

Les calvaires de premier ordre, par rang d'ancienneté, sont ceux de Tronoën, en Saint-Jean-Trolimon, vers 1510, — Plougonven, 1554, — Guimiliau, 1581, — Plougastel-Daoulas, 1602, — Saint-Thégonnec, 1610, — Pleyben, 1650.

Calvaires de second ordre : Confors, en Meylars, — Kergoat, en Quéménéven, — N.-D. de Quilinen, en Landrévarzec, — Saint-Vennec, en Briec, 1556, — N.-D. des Fontaines, en Gouézec, 1554, — La Forêt-Fouesnant, — Mellac, — Brasparts, — Guengat, — Cléden-Poher, 1575.

Calvaires de troisième ordre : Scaër, — Sainte-Marie du Ménez-Hom, 1543, — N.-D. de Châteaulin, — Lopérec, 1552, — Nizon, — Saint-Servais, — Saint-Divy, — La Forêt, — Loc-Maria de Plabennec, — Laz, 1526, etc.

Pour donner une idée des scènes représentées dans les calvaires de premier ordre, il suffira d'énumérer sans les détailler les sujets qui figurent dans le plus ancien, celui de Tronoën, en faisant remarquer que ces représentations sont encore plus nombreuses et plus étendues dans les monuments de Guimiliau, Plougastel et Pleyben.

1° Annonciation, — 2° Visitation, — 3° Adoration des Mages, — 4° Présentation de l'Enfant-Jésus au temple, — 5° Baptême de N.-S., — 6° La Cène, — 7° Lavement des pieds, — 8° Prière et agonie au jardin des Oliviers, — 9° Flagellation, — 10° La Sainte-Vierge et les trois Marie, — 11° N.-S. assis, les yeux bandés, outragé par les soldats, —

Archives diocésaines de [illegible]imper et Léon

12° Pilate se lavant les mains, — 13° N.-S. lié, emmené par deux bourreaux, — 14° N.-S. portant sa croix, — 15° N.-S. descendu aux limbes. (Les limbes sont représentées par la gueule d'un monstre. De cette gueule ouverte sortent deux petits personnages nus, Adam et Eve, personnification des justes de l'ancien testament, qui vont au-devant du Sauveur.) — 16° Résurrection, — 17° *Noli me tangere*. N.-S. apparaissant à Marie-Madeleine.

Sur la plate-forme du massif sont dressées la croix de N.-S. et celles des deux larrons. A côté du Sauveur crucifié sont quatre anges, qui recueillent dans des calices le sang coulant de ses plaies sacrées. Au pied de la croix sont les statues de la Sainte-Vierge et de saint Jean ; et au même niveau se voient encore : la Véronique, saint François d'Assise, saint Jacques et N.-D. de Pitié.

Arcs de triomphe

Les portes monumentales de l'entrée de nos cimetières ont commencé à apparaître, vers la fin du XV^e^ siècle et au commencement du XVI^e^.

Les deux plus anciens arcs de triomphe qui existent sont ceux de Saint-Jean-du-Doigt et de la Martyre, absolument dans le genre gothique ; celui de Saint-Jean, composé de deux arcades, une principale pour le passage des grandes foules, ornée de colonnettes et de voussures, et surmontée d'une accolade feuillagée, avec deux contreforts garnis de niches et de statues ; une autre latérale, de moindre importance, pour le passage des personnes isolées. A la Martyre, il y a triple arcade, celle du milieu aussi richement décorée que celle de Saint-Jean, et le tout surmonté d'une large terrasse bordée par une balustrade flamboyante, au-dessus de laquelle émerge un calvaire avec croix des deux larrons et groupe de N.-D. de Pitié.

Comme arcs de triomphe gothiques il faut encore signaler ceux de N.-D. de Châteaulin, chapelle de Saint-Germain de Plogastel, Penmarc'h, 1508, Pluguffan et Plogonnec.

Puis viennent d'autres de la Renaissance, du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle : Saint-Thégonnec, 1581, — Argol, 1659, — Telgruc, Lampaul-Guimiliau, 1669, — Pleyben, 1725, — Sainte-Marie-du-Ménez-Hom, en Plomodiern, 1737. Les deux les plus majestueux sont ceux de Berven, en Plouzévédé, et de Sizun, tous les deux à triple arcade avec pilastres et colonnes engagées. Celui de Sizun surtout est d'un aspect tout monumental, grâce à sa balustrade haute, à ses clochetons et à son calvaire, et notre Société archéologique du Finistère peut se glorifier de l'avoir sauvé de la destruction, par ses démarches instantes, et par celles de M. Bigot père, notre ancien architecte diocésain.

Fontaines saintes

Il convient de mentionner aussi ces monuments dont quelques-uns revêtent un aspect imposant, tout particulièrement la fontaine au jet-d'eau de grand style de Saint-Jean-du-Doigt, semblable à celle de Guingamp, composée d'un grand bassin en pierre et de deux vasques superposées, avec nombreuses têtes d'anges lançant des gerbes d'eau, et un groupe de baptême de N.-S. par saint Jean, le tout surmonté du Père-Eternel.

Mais pour être moins décoratives, plusieurs autres de nos fontaines forment des constructions d'un attrait spécial. On y trouve parfois les eaux de la source simplement captées dans un bassin rectangulaire en maçonnerie, que surmonte un édicule formant niche et abritant la statue

du saint ou de la sainte en vénération. Tel est le cas de la fontaine de N.-D. du Folgoët et de Saint-Trémeur, en Guerlesquin, adossées à l'abside de l'église, de la fontaine de *Lenn-ar-Gloar*, à Saint-Pol-de-Léon, Saint-Vennec, en Briec, Kerinec, en Poullan, Loc-Majan, en Plouguin, Quilinen, en Landrévarzec, N.-D. du Drennec, en Clohars-Fouesnant, Saint-Gilles, de Plonéis, et Saint-Fiacre, de Guengat, etc.... Parfois aussi, cet édicule surmontant le bassin principal est accompagné de bassins secondaires où l'eau s'écoule par un canal, pour servir aux ablutions des malades et des pèlerins, et entouré d'une vaste enceinte en pierres de taille, garnie de bancs de granit pour le repos des fidèles, lorsqu'il y a un concours nombreux. C'est ce que l'on trouve à Rumengol, à Gouezneu, à Saint-Jaoua de Plouvien, à Daoulas, à Saint-Roch de Moëlan, à Saint-Eutrope, et N.-D. de Bonne-Nouvelle de Locronan.

Et je ne cite ici que les fontaines les plus monumentales ; il y en a tant d'autres qui ont leur valeur artistique et auxquelles se rattache un culte très ancien.

***

Nous nous sommes attardé dans une foule de nomenclatures et de descriptions, et nous sommes loin d'avoir tout cité. Pour être complet, il faudrait parler encore de nos sculptures en pierre et en bois, de nos jubés, nos tribunes et buffets d'orgue, nos chaires à prêcher, nos baldaquins de fonts baptismaux, nos vieilles stalles, nos autels à retable ; il faudrait décrire nos vitraux anciens, nos reliquaires en orfèvrerie, nos croix processionnelles et nos vieilles bannières brodées ; il faudrait marquer la connexion de notre architecture avec l'histoire politique du pays ; mais à ce compte, on n'aurait jamais fini.

Il suffit d'avoir montré qu'à toutes les époques il y a eu, chez nous, un grand fonds de foi, de génie et d'activité, que nous sommes en possession d'un foule d'œuvres d'art qui font notre gloire et qui, dures et résistantes comme le granit de Bretagne, ne sont pas, nous l'espérons bien, à la veille de disparaître.

J.-M. ABGRALL,
Chan. hon.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — On télégraphie de Rome, le 20 Juin :

« Le Saint-Père a gardé la chambre pour cause d'un léger rhumatisme aux épaules. Dès ce matin, le Pape a repris ses audiences, et les personnes qui devaient assister hier à sa messe, ont été avisées d'y assister, le 24 Juin, à la fête de Saint-Jean-Baptiste. »

Le XI^e^ Congrès international eucharistique. — Ce congrès se tiendra à Bruxelles, du 13 au 17 Juillet prochain. Il s'ouvrira le 13, à 8 heures du soir, dans l'église Sainte-Gudule.

On sait quelle importance S. S. Léon XIII attache aux Associations eucharistiques, auxquelles il a donné récemment comme patron spécial saint Pascal Baylon. « Nous pensons, dit Léon XIII, que la souveraine grâce qui Nous a été accordée par Dieu consiste

Archives diocésaines d Quimper et Léon

dans le progrès que la dévotion envers le sacrement de l'Eucharistie a fait parmi les peuples fidèles, à la suite des célèbres Congrès qui ont été, à cette fin, tenus ces temps-ci. »

Pour les cartes de congressistes (10 fr.), le programme, l'horaire du Congrès de Bruxelles et tous les renseignements, s'adresser à M. de Pélerin, Secrétaire général du Comité permanent, 5, rue Bayard, à Paris.

PARIS. — **Touchant anniversaire.** — Le 27 Juin va ramener le cinquantième anniversaire de la mort glorieuse de Mgr Affre. S. Em. le cardinal Richard a eu la pensée de le célébrer avec une exceptionnelle solennité.

Son Eminence adresse, à cette occasion, à son clergé, une émouvante Lettre pastorale rappelant les circonstances dans lesquelles le bon pasteur donna sa vie, avec une simplicité héroïque, pour le salut de son peuple, et réglant la cérémonie commémorative.

Le 27 Juin, suivant l'usage, le Chapitre métropolitain fera le service funèbre, fondé à perpétuité. Le lendemain, S. Em. le cardinal Richard chantera la messe pontificale à Notre-Dame ; ensuite Mgr l'Evêque d'Orléans prononcera un discours.

Le même jour, à 4 heures 1/2, salut solennel à Montmartre ; amende honorable et consécration de la France au Sacré-Cœur.

RESTAURATION DU CULTE DANS LE DIOCÈSE DE QUIMPER

Mgr CLAUDE ANDRÉ (1802-1804)

(Suite)

Dans une seconde lettre, adressée de Paris à M. Portalis, le 8 Messidor an XI (27 Juin 1802), Mgr André se plaint amèrement d'un nouvel excès du Préfet, qui aurait voulu s'opposer à la publication d'un Mandement épiscopal.

« CITOYEN CONSEILLER D'ETAT,

« Il m'est impossible de m'acquitter de mes devoirs, de remplir les vues du Gouvernement, si, lors même que j'obéis à ses ordres, le Préfet peut impunément s'opposer à leur exécution.

« Une lettre, que j'ai reçue hier, m'apprend qu'il a défendu la publication de mon Mandement pour les prières, et de la lettre du Premier Consul. Cette dernière, ainsi que la vôtre relative à cet objet, sont trop connues pour qu'il puisse les ignorer, outre que ces deux pièces sont arrivées à Quimper, où elles m'ont été envoyées parce que l'on m'y supposait ; vous savez que j'en ai fait passer une copie, que vous avez eu la bonté de me faire délivrer. Il a usé de la même rigueur

à l'égard de l'instruction pastorale que vous m'avez conseillé de faire et d'envoyer.

« Une conduite si peu mesurée, si dangereuse même dans les circonstances présentes, annonce de sa part un acharnement rare et une sorte de détermination à me nuire et peut-être à me perdre.

« Il prétend qu'aucune adresse au peuple, faite par l'Evêque ou autres, même par le Premier Consul, ne peut avoir lieu, si elle ne lui est adressée officiellement par le Ministre (il paraît ne connaître que celui de l'Intérieur). Si cette mesure est nécessaire, ce n'est certainement pas moi qui pouvais et devais la remplir. Vous avez cru, sans doute, que l'importance, la notoriété des faits et l'ordre exprès du Gouvernement applaniraient tous les obstacles ; vous avez jugé trop favorablement.

« Quoiqu'il m'ait accoutumé à tout, j'avoue que ce dernier trait m'a plus affecté que les autres, parce qu'il a un rapport plus direct au bien de l'Etat, et qu'il tient à des objets essentiels, surtout dans le département du Finistère. Il serait inutile de vous rappeler ici les contradictions sans nombre, les dénonciations de toute espèce qu'il m'a fait éprouver ; je me contenterai de vous rapporter ce qui suit :

« Sous prétexte de surveillance et du maintien de l'ordre, il se rend l'arbitre et le maître du sort des ecclésiastiques, il exerce sur eux un empire absolu, il bannit les uns de leur commune, il défend à d'autres l'exercice de leurs fonctions ; ceux que des plaintes réitérées m'obligent d'interdire pour un temps, il en prend la défense, les soutient dans leur révolte, destitue les Maires qui veulent les écarter, et force les paroisses à se servir de prêtres scandaleux. Il est aisé de sentir jusqu'à quel point cela doit décourager les bons ; hélas ! si l'on n'y apporte un prompt remède, ils sont prêts à quitter. Les mauvais sont enhardis, ce qui fait qu'ils méprisent les censures et mon autorité.

« C'est pour satisfaire les haines, la jalousie d'un prêtre constitutionnel de Landerneau, qu'il vient tout récemment de faire fermer les églises de cette ville ; il se fonde sur un principe faux, et qui, cependant, a été jusqu'ici la base de sa conduite, quoique ce principe détruise entièrement le Concordat.

« Tant de procédés injustes, dont je me suis plaint inutilement, le retard de l'organisation, qu'il m'attribue quoiqu'il soit de son fait, me portent à croire qu'il cherche à exciter des troubles, afin de les rejeter sur moi. Dans le Finistère, ces troubles auraient des suites plus fâcheuses, à cause de la guerre, et parce que la religion y est plus forte.

« Je vous avoue, Citoyen, que malgré mon zèle, ma soumission et mon respect profond pour le Gouvernement, je ne me sens pas le courage de lutter sans cesse contre un tel

Archives diocésaines d Quimper et Léon

homme. Depuis un an que j'occupe cette place, il n'y a point de désagréments, d'humiliations qu'il ne m'ait fait essuyer. Il m'a réduit au point de n'avoir que des ordres ou des permissions à recevoir de sa part. C'est à cet homme, je n'en puis douter, que je dois le refus qu'a fait le Conseil général de pourvoir à mes besoins, conformément au vœu et à l'ordre du Gouvernement.

« En restant plus longtemps, je compromettrais ma dignité, j'exposerais ma personne ; c'est pourquoi je prends la liberté de vous dire que si les choses ne changent point, si l'on continue à laisser le Préfet envahir mon autorité, porter la sienne à de tels excès, je suis très déterminé à donner ma démission.

« J'ai l'honneur d'être, etc... » *(A suivre.)*

BIBLIOGRAPHIE

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir[t] : *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du N° du 16 Juin 1898.

Deux lettres inédites de Victor Hugo, Paul GLACHANT. — *Théodore Jouffroy,* Léon OLLÉ-LAPRUNE, de l'Institut. — *Au pied du mât* (deuxième partie), Georges DE PEYREBRUNE. — *Les Etats-Unis, l'Espagne et l'Europe,* Paul THIRION. — *William Ewart Gladstone,* Charles EGREMONT. — *Foyers et Jardins d'ouvriers,* Baron J. ANGOT DES ROTOURS. — *La Télégraphie sans fil,* Bernard BRUNHES. — *Lettres à ma Cousine :* « Mère Pernot » ou la Femme sociale, Gabriel AUBRAY. — *Chronique politique.* — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Revue des Revues.* — *Notes Bibliographiques.*

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire de la livraison du 20 Juin 1898.

I. L'Eglise Russe et l'Union, par le P. F. TOURNEBIZE. — II. Les Diamants du Cap (deuxième article), par le P. J. DE JOANNIS. — III. L'Instruction religieuse au Collège ; La question de la vocation (suite), par le P. J. DELBREL. — IV. De la beauté d'après saint Augustin, par le P. J. SORTAIS. — V. L'Alaska ; Observations d'un missionnaire, par le P. J.-B. RENÉ — VI. Consécration et Epiclèse (fin), par le P. X.-M. LE BACHELET. — VII. La « Religion de la Beauté », par le P. V. DELAPORTE. — VIII. Livres : *Chanoine J. Didiot, Dom L. Zerbi, Abbé A. Richaud, Mgr A Saint-Clair, A. Cresson, E. de Roberty, L. Arréat, R Klenn. O. Larcher, H. Coulon, Dr P. Joussel, C. Darboux, L. Levy, Harmand-Dammien, Le R. P. Berthelon, M. Bonnal de Ganges, E. Biré. C. Gidel et F. Loliée, Abbé Lejard, J. Chaineux, S. J., S. Deploige, D. Kimon.* — IX. Evénements de la quinzaine. — X. Table du Tome 75e.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul,** Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

NUL NE PEUT SE VANTER

de n'avoir jamais été malade ou tout au moins souffrant, sans cause apparente. On ressent un malaise indéfini qui se traduit ou par des névralgies, ou par une faiblesse générale due au manque d'appétit et à l'insuffisance d'une nutrition réparatrice. Sans être réellement malade, on a cependant besoin d'un tonique pour rétablir sa santé.

Citons l'exemple de Mme Marguerie, femme d'un brigadier des douanes, à Valdebore (Alpes-Maritimes) : cette personne souffrait depuis deux ans d'une faiblesse générale et, manquant d'appétit, prenait à peine de nourriture ; elle était aussi en proie à de violentes migraines. Mme Marguerie s'affaiblissant de jour en jour, elle résolut d'y porter remède, et fit choix des Pilules Pink pour personnes pâles du docteur Williams : dès les premières boîtes, elle put juger, d'après une amélioration rapide, combien ce remède est efficace et salutaire ; le malaise général qu'elle ressentait a complètement disparu, et avec l'appétit est revenue la santé.

Les Pilules Pink sont le tonique souverain : elles redonnent de la force aux faibles et ne peuvent être nuisibles aux personnes les plus délicates. Très efficaces pour anémie, rhumatisme, névralgie, elles redonnent de belles couleurs et agissent dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme, et ont sur les hommes une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage et les excès.

En vente dans toutes les pharmacies ou au dépôt principal, Gablin et Cie, pharmacien de 1re classe, 3, cité Trévise, Paris. *Prix*, 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 par 6 boîtes.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

58 ANNÉES DE SUCCÈS

Alcool de MENTHE de **RICQLÈS** seul Alcool de Menthe véritable.

CALME instantanément la **SOIF** et **ASSAINIT L'EAU**

Dissipe les maux de cœur, de tête, d'estomac, les indigestions, la dysenterie, la cholérine

Préservatif contre les Épidémies.

Excellent aussi pour la **toilette** et les **dents.** Exiger le nom de **RICQLÈS**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'UNION VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES
72, rue de Rennes, près St-Sulpice, PARIS. Solde de SOUTANES faites en morte-saison. — Demander le grand Catalogue.

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Mme Vve LE JAMTEL,
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).


25 CENTIMES PAR JOUR peuvent créer un Capital, une Rente, doter un Enfant ou des Œuvres charitables. — Demander les tarifs de la Cie d'Assurances sur la Vie, le GRESHAM établie en 1854, à Paris, 30, Rue de Provence, dans ses immeubles. RENTES VIAGÈRES, aux taux de 8, 10, 12, 14, 16, 18 et 20 %, suivt l'âge.

GUÉRISON CERTAINE de la CONSTIPATION par la TAMARINE GRIGNON Laxatif, Dépuratif, Rafraîchissant en Pilules molles, aux Principes actifs du Tamarin de l'Inde, dosée à 10 centigrammes.
Traitement de 1 mois 2 fr. 50 — Traitement de 15 jours 1 fr. 50
DÉPÔT GÉNÉRAL à la Pharmacie, 25 et 27, Rue Drouot, Paris. — REMISE SPÉCIALE à MM. les ECCLÉSIASTIQUES, aux COMMUNAUTÉS, etc.

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE DU Dr ROFF
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête — Enlève les Pellicules — Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

RHUMATISME - GOUTTE
GUÉRISONS remarquables par les BOUES et EAUX
De l'Établissement Thermal des BAIGNOTS DE DAX (Landes)
GRAND-HOTEL relié aux BAINS
Le GÉRANT des BAIGNOTS env. franco., sur demande, NOTICES et RENSEIGNEMENTS
DEUX CLASSES, PRIX TRÈS MODÉRÉS

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

13e ANNÉE. Vendredi 1er Juillet 1898. N° 26.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Apostolat de la Prière.

II. Chronique du diocèse : Mission recommandée ; Offices extraordinaires ; Kerfeunteun ; Nominations dans le clergé ; Quimper : Ecole Saint-Yves, Pensionnat Sainte-Marie ; Lambézellec ; Décret sur les Fabriques.

III. Nouvelles du monde catholique : Nantes ; Temps de l'ordination ; Lourdes ; Nos Missionnaires et l'influence française ; Italie ; Belgique ; Le Vatican.

IV. Restauration du culte dans le diocèse de Quimper (à suivre).

V. Bibliographie.

VI. Annonces et avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 3 Juillet. — 5e Dimanche après la Pentecôte. FÊTE DU TRÈS PRÉCIEUX SANG DE N.-S. J.-C. Double de 2e classe. Rouge. Mémoires du Dimanche seulement, à la Messe.

Aux Vêpres, mémoires de l'Octave et du Dimanche.

Au chœur, Solennité de s. Pierre et de s. Paul, avec mémoires du Très Précieux Sang et du Dimanche.

Lundi, 4. — Office de l'Octave des ss. Apôtres ; semi-double. Rouge.

Mardi, 5. — S. Cyrille et s. Méthode, Evêques. Double. Blanc.

Mercredi, 6. — Octave de s. Pierre et de s. Paul, Apôtres. Double. Rouge.

Jeudi, 7. — Ste Pulchérie, Vierge *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.

Vendredi, 8. — Ste Elisabeth, Reine de Portugal, Veuve. Semi-double. Blanc.

Samedi, 9. — S. Goulven, Evêque *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Saint-Jean-du-Doigt	1er, 2 et 3 Juillet.
Logonna-Quimerc'h	4 et 5 Juillet.
Saint-Divy	6 et 7 Juillet.
Loc-Maria-Plouzané	8, 9 et 10 Juillet.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Juillet 1898, approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape : LES CATHOLIQUES DE L'ÉQUATEUR.

Il y a quelques mois, les journaux annonçaient la triste nouvelle que dans une des villes de l'Equateur, à Riobamba, le collège des Jésuites avait été envahi par les révolutionnaires, que le supérieur avait été massacré, que les autres Pères avaient été maltraités, outragés, et n'avaient échappé à la mort que par miracle ; que la rage des soldats n'avait même pas respecté l'église, qu'ils avaient dévastée et où ils avaient indignement profané les saintes Espèces.

Ces faits ne sont que trop vrais, et bien qu'ils ne se soient point généralisés dans tout l'Équateur avec la même brutalité, bien que les révolutionnaires, une fois au pouvoir, aient senti le besoin, pour rester maîtres, de devenir *modérés*, on ne peut nier que nous sommes loin de l'époque où le grand et saint Garcia Moreno consacrait l'Etat au Cœur de Jésus et où son peuple était fier de s'appeler la République du Sacré-Cœur.

Les loges maçonniques, peu satisfaites d'avoir assassiné le grand homme, s'acharnent à renverser cet idéal d'état chrétien, et chrétien pratiquant, qu'il avait réalisé à force de génie et de foi.

Cette nation de l'Équateur, que Garcia Moreno avait trouvée pervertie par les sectes maçonniques et — comme c'est la conséquence ordinaire d'un semblable gouvernement — volée et ruinée par ses tyrans, le héros chrétien l'avait relevée au point de vue religieux, moral, militaire même et financier.

Depuis que ce moderne Judas Machabée avait disparu, les sectes faisaient, sans se lasser, l'assaut des institutions qu'il avait créées ou ressuscitées. Elles viennent enfin d'avoir la victoire par la violence, mais elles trouvent dans le peuple formé par Garcia Moreno des éléments de résistance qui les empêchent de faire tout le mal qu'elles rêvaient.

Prions pour cette nation vaillante, qui a donné autrefois de si beaux exemples de foi et de courage chrétien ; demandons au Cœur de Jésus, patron de l'Equateur, d'abréger la durée de l'épreuve et de montrer bientôt, par d'éclatantes revanches, que le dernier mot du martyr expirant est toujours vrai : « Dieu ne meurt pas ! — *Dios no muere!* »

Prière quotidienne pendant ce mois.

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que l'Équateur redevienne ce qu'il était sous Garcia Moreno, le peuple du Cœur de Jésus.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Mission recommandée : PLOUARZEL, du 2 Juin au 10 Juillet. Président, la 2e semaine, M. le chanoine Morgant, Curé de Guipavas.

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — La Congrégation des Dames ne pourra pas se réunir dimanche prochain, la Chapelle de la Retraite étant fermée à cause de la Retraite du Tiers-Ordre.

La prochaine réunion aura donc lieu, le *Dimanche 10 Juillet*, à 7 h. 1/2.

KERFEUNTEUN. — **Chapelle de la Mère-de-Dieu.** — Grand Pardon, le dimanche, 3 Juillet.

Samedi, 2. — 1res Vêpres, à 5 heures.

Dimanche. — Messes basses, à 6 heures, 7 heures et 8 heures.

A 10 heures, Messe solennelle. — A 3 heures, Vêpres suivies de la procession.

Le jour du Pardon et pendant l'Octave, indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Chaque jour, pendant l'Octave, 1re messe à 6 heures, 2e messe à 7 heures et demie.

Des prêtres seront à la disposition des pèlerins pour entendre les confessions.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

M. Lécuyer, recteur de Plouézoc'h, recteur de Saint-Yvi, en remplacement de M. Corbel, démissionnaire ;

(M. Corbel, depuis quelque temps très souffrant, a sollicité de Monseigneur l'autorisation de prendre un repos nécessaire à sa santé. Il se retire momentanément à la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon.)

M. Penndu, aumônier des Religieuses Augustines Hospitalières de Cuburien (Morlaix), recteur de Plouézoc'h ;

M. Castel, vicaire à Saint-Sauveur de Brest, aumônier des Religieuses Augustines Hospitalières de Cuburien.

QUIMPER. — **École Saint-Yves.** — Nous reproduisons avec plaisir la circulaire suivante qu'on a bien voulu nous communiquer :

« *Quimper, le 15 Juin 1898.*

M

« Nous avons l'honneur de vous annoncer, d'une manière définitive, l'ouverture de l'*Ecole Saint-Yves* pour le commencement de la prochaine année scolaire.

« La rentrée est fixée au Mardi 4 Octobre, au soir.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« La messe du Saint-Esprit sera célébrée dans la chapelle provisoire de l'Ecole, le lendemain, Mercredi, à 8 heures.

« Nous prions les familles qui ont l'intention de nous confier leurs enfants, soit comme internes, soit même comme externes surveillés ou non, de vouloir bien les faire inscrire à partir du 1er Juillet.

« Veuillez agréer, M , l'expression de nos sentiments respectueux.

« La Société Civile,

« Propriétaire de l'Ecole Saint-Yves, à Quimper.

« Des Sœurs de l'Immaculée-Conception seront préposées à l'Infirmerie, à la Lingerie et à la Cuisine. Deux religieuses du même ordre seront également chargées, sous la surveillance du Supérieur de la maison, des classes élémentaires préparatoires à la Huitième. Il importe, en effet, que, dès le début de leurs études, les enfants travaillent d'après une méthode unique et sous une même direction : on leur épargne ainsi beaucoup de fatigue, en se bornant aux connaissances vraiment nécessaires, et, d'autre part, on évite des lacunes fâcheuses en leur faisant apprendre tout ce qu'exigent leurs études futures.

« Pour tous renseignements ou demandes d'inscription, s'adresser, à partir du 1er Juillet, au R. P. Gille, *Ecole Saint-Yves*, Quimper. »

— **Pensionnat Sainte-Marie.** — La Société des Agriculteurs de France vient de décider qu'elle contrôlera elle-même, par une Commission choisie dans son sein, l'enseignement agricole donné depuis 55 ans au Pensionnat Sainte-Marie, à Quimper.

Désormais des diplômes seront décernés, chaque année, *au nom de la Société*, aux élèves-agriculteurs qui en auront été jugés dignes par le jury d'examen.

Pour cette année, la Société met à la disposition des Frères 5 médailles pour être distribuées *en son nom* aux lauréats de la section agricole.

Lambézellec — Nous sommes heureux d'apprendre que l'école libre de Saint-Laurent, de Lambézellec, fondée par M. le chanoine Guillard et dirigée par les bonnes et dévouées Filles du Saint-Esprit, vient encore de remporter des succès aux derniers examens.

Trois élèves de cette école se sont présentées, la semaine dernière, devant la commission de Brest, et ont été reçues définitivement aux épreuves du brevet élémentaire.

Décret sur les Fabriques. — Le *Journal officiel*, dans son numéro du 21 Juin 1898, a publié un décret du 18 Juin, qui modifie, en l'aggravant, la loi du 27 Mars 1893 sur les Fabriques. En voici le texte :

Le Président de la République française,

Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la Justice et des Cultes,

Vu l'article 78 de la loi du 26 Janvier 1892 ainsi conçu : « A partir du 1er Janvier 1893, les comptes et budgets des Fabriques et consistoires seront soumis à toutes les règles de la comptabilité des autres établissements publics. Un règlement d'administration publique déterminera les conditions d'application de cette mesure ; »

Vu le décret du 27 Mars 1893 ;

Vu le décret du 30 Décembre 1809 et l'ordonnance du 12 Janvier 1825 ;

Le Conseil d'Etat entendu,

Décrète :

Article premier. — Les articles 7, 17, 26 et 27 du décret du 27 Mars 1893 sont modifiés ainsi qu'il suit :

Art. 7. — Les conseils de Fabrique peuvent toujours décider que la gestion de leurs deniers qui se trouverait confiée à un percepteur sera remise à un receveur spécial. Ils peuvent, de même, décider que la gestion qui serait confiée à un receveur spécial ou à un percepteur sera remise au marguillier-trésorier. Les délibérations qu'ils peuvent prendre dans ces deux cas ne sont exécutoires qu'en fin d'année ou de gestion.

Les trésoriers et receveurs spéciaux qui seraient régulièrement constitués en déficit ou déclarés en état de faillite ou de liquidation judiciaire peuvent être relevés de leurs fonctions de comptable par le Conseil de Fabrique ou, à défaut, par le ministre des Cultes. Ils peuvent l'être par le ministre des Cultes pour l'une des causes ci-après : 1° condamnation à une peine afflictive et infamante ; 2° condamnation à une peine correctionnelle pour délits prévus par les articles 379 à 498 du code pénal ; 3° condamnation à une peine correctionnelle d'emprisonnement ; et 4° s'il s'agit d'officiers publics ou ministériels, destitution par jugement ou révocation par mesure disciplinaire.

Si, en cas de condamnation à l'amende pour retard dans la présentation de leurs comptes, les trésoriers et receveurs spéciaux ne les ont pas produits dans le délai d'un mois à partir de la notification de la décision du juge des comptes, ils sont, de plein droit, relevés de leurs fonctions de comptables, à l'expiration de ce délai, et remplacés dans lesdites fonctions par le percepteur des contributions directes, auquel le service est remis de la manière prévue à l'article 9.

Par dérogation aux dispositions du premier paragraphe du présent article, le percepteur appelé dans ces circonstances à remplir les fonctions de comptable ne pourra en être déchargé par le Conseil de Fabrique avant le 1er Janvier de la seconde année qui suivra celle au cours de laquelle le trésorier ou le receveur spécial devait présenter son compte.

Art. 17. — L'hypothèque légale n'est inscrite sur les biens des comptables de deniers des Fabriques que si cette inscription est autorisée par une décision spéciale du juge de leurs comptes, et seulement dans les cas de gestions occultes, condamnations à l'amende pour retards dans la présentation des comptes, malversations, débets avoués ou résultant du jugement des comptes.

Cette hypothèque est inscrite, conformément aux dispositions des articles 2121 et 2122 du Code civil, sur tous les biens présents et à venir de ces comptables, et sous réserve du droit du juge des comptes de prononcer sur les demandes en réduction ou translation, formées par ses justiciables.

L'inscription est requise par les présidents des bureaux des marguilliers ou toutes autres personnes désignées par le juge des compte. Elle peut également l'être par les receveurs des finances, quand les comptables des Fabriques sont des percepteurs.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

En outre, dans le cas où le percepteur des contributions directes est appelé à remplir les fonctions de comptable de Fabrique, par application de l'article 7, *il est chargé, sous sa responsabilité, si l'hypothèque légale n'a pas encore été transcrite sur les biens du comptable* auquel il succède, *d'en requérir l'inscription.*

ART. 26. — Les comptes des comptables des Fabriques sont jugés et apurés par les Conseils de préfecture ou par la Cour des comptes, selon les distinctions applicables aux comptes des établissements de bienfaisance.

En cas de retard dans la présentation des comptes, il peut être pourvu à leur reddition par l'institution de commis d'office nommés par le préfet, mais seulement après que le retard a donné lieu à condamnation à l'amende par le juge des comptes.

Les arrêts de la Cour des comptes et les arrêtés des Conseils de préfecture sont notifiés, tant aux comptables des Fabriques qu'aux présidents des bureaux des marguilliers, par le greffier en chef de la Cour des comptes et les secrétaires-greffiers des Conseils de préfecture, au moyen de lettres recommandées, dont avis de réception est demandé à la poste.

Le greffier en chef de la Cour des comptes et les secrétaires-greffiers des Conseils de préfecture constatent, par un procès-verbal clos à la fin de chaque trimestre, l'envoi des arrêts et arrêtés, la date de la notification de chaque arrêt ou arrêté et les numéros des bulletins de dépôt délivrés par la poste. Ce procès-verbal, auquel sont annexés lesdits bulletins et les avis de réception, est conservé au greffe de la Cour des comptes ou du Conseil de préfecture.

Si, par suite d'absence ou pour toute autre cause, la lettre recommandée portant notification d'un arrêt ou arrêté n'a pu être remise au destinataire, le greffier en chef de la Cour des comptes ou le secrétaire-greffier du Conseil de préfecture adresse l'arrêt ou l'arrêté au préfet, pour que celui-ci le fasse notifier dans la forme administrative, sans préjudice du droit de toute partie intéressée de requérir expédition de l'arrêt ou de l'arrêté et de le signifier par huissier.

Le greffier en chef de la Cour des comptes et les secrétaires-greffiers des Conseils de préfecture transmettent copie ou extrait des arrêts et arrêtés intervenus sur les comptes des percepteurs receveurs aux receveurs des finances, par l'intermédiaire des trésoriers-payeurs généraux.

ART. 27. — Les dispositions du présent décret sont applicables aux Fabriques des églises métropolitaines et cathédrales.

Les comptes de ces Fabriques sont jugés par la Cour des comptes, quel que soit le montant des revenus ordinaires.

Dans le cas où une église métropolitaine ou cathédrale a, en même temps, le caractère d'église paroissiale, les comptes à rendre par le comptable de la Fabrique paroissiale sont également soumis à la Cour des comptes, quel que soit le chiffre des revenus ordinaires de cette Fabrique.

ART. 28. — Le garde des sceaux, ministre de la Justice et des Cultes, et le ministre des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal Officiel* et inséré au *Bulletin des lois.*

Fait à Paris, le 18 Juin 1898. FÉLIX FAURE.

Par le Président de la République :

Le garde des sceaux, ministre de la Justice et des Cultes,
V. MILLIARD.

Le ministre des Finances,
GEORGES COCHERY.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

NANTES. — Dimanche dernier, 26 Juin, dans la Basilique des SS. Donatien et Rogatien, Mgr l'Evêque de Nantes a conféré la consécration épiscopale à Mgr Leray, missionnaire de N.-D. du Sacré-Cœur d'Issoudun, Vicaire apostolique des îles Gilbert. C'est, comme le rappelle Mgr Rouard dans sa lettre pastorale, le troisième missionnaire originaire du diocèse de Nantes élevé à la dignité épiscopale, au cours d'une même année : Mgr Legal, Oblat, coadjuteur de Mgr Grandin (Canada) ; Mgr Giraudeau, des Missions Etrangères, coadjuteur de Mgr Biet (Thibet) ; et Mgr Leray.

Sa Grandeur ajoute : « Evêque de l'un des diocèses de France les plus riches en vocations sacerdotales, nous aimons à le dire, nous en offrirons toujours de grand cœur la dîme à l'œuvre la plus belle, la plus nécessaire, la prédication du Saint Evangile aux peuples encore assis dans les ombres de la mort. »

La *Semaine religieuse* de Nantes raconte en ces termes touchants la conversion des îles Gilbert et l'arrivée des Missionnaires :

Un vieux marin breton, ayant fait naufrage dans les parages des *îles Gilbert* (Océanie), vint échouer à Nonouti, une des principales d'entre elles. Il y resta ; et le commerce des noix de coco lui permit de gagner honorablement sa vie.

Mais fils de la Bretagne, il avait profondément enracinée dans le cœur la foi de ses pères ; aussi dans ces îles, devenues sa seconde patrie, il voulut implanter la religion catholique. Il se fit apôtre.

Le terrain était préparé, mais le prêtre manquait. Le brave marin écrivit aux missionnaires de Samoa ; mais les îles Gilbert étaient trop éloignées ; les Maristes ne pouvaient abandonner leurs missions. Ils envoyèrent au fervent chrétien des croix, des médailles et des chapelets.

Le Prêtre ! Le Prêtre ! tel était le cri qui s'élevait des îles Gilbert, et ce cri, c'était la Bretagne qui le poussait par la voix d'un de ses enfants.

Sur les conseils du Breton, les indigènes construisirent huit sanctuaires, dont deux étaient consacrés au Cœur de Jésus et au Cœur de Marie. Dans ces sanctuaires, il y avait un autel surmonté d'un crucifix ; l'autel attendait le prêtre ; et, chaque jour, au pied de l'autel, on faisait cette prière : *Mon Dieu et mon Père, combien sera grand notre bonheur, quand le prêtre sera venu au milieu de nous... Heureux l'homme qui a le prêtre de Jésus !*

Paroles admirables qui devraient faire rougir les indifférents de nos cités ! Le ciel entendit les supplications du Breton et des Gilbertins.

Le 10 Mai 1888, jour de l'Ascension, au lever du soleil, un navire apparaît au loin sur la mer, en face de Nonouti. Quels passagers se trouvaient sur ce navire ? Les missionnaires du Sacré-Cœur, le R. P. Bontemps... et un fils de la Bretagne ; c'était vous, Monseigneur Leray, vous de Montoir, le pays des braves marins.....

La première année, 1,600 néophytes furent baptisés ; en 1893, la mission comptait 3,000 chrétiens.....

Archives diocésaines d Qui nper et Léon

Temps de l'ordination. — Monseigneur l'Evêque d'Evreux avait demandé à Rome la faculté de faire le samedi, 2 Juillet, en la fête de la Visitation de la Sainte-Vierge, l'ordination générale, qui a lieu habituellement le jour de la fête de saint Pierre et de saint Paul.

Le Saint-Siège n'a pas cru devoir accéder à cette demande et a accordé seulement la permission de faire l'ordination, un jour de dimanche ou de fête d'obligation.

En conséquence, elle aura lieu le dimanche 3 Juillet, à 7 heures et demie, dans la chapelle du Grand-Séminaire.

Lourdes. — Les pèlerins de Lourdes ont été souvent péniblement surpris en voyant l'église paroissiale, commencée par Mgr Peyramale, réduite à l'état de ruine avant d'être arrivée au tiers de sa hauteur. Ils seront heureux d'apprendre que les travaux vont être incessamment repris, grâce à un accord définitif intervenu entre la Fabrique de Lourdes et l'entrepreneur, M. Bourgeois, qui abandonne sa créance contre un engagement de 300,000 francs.

Cette somme a été souscrite par Mgr l'Evêque de Tarbes, au nom de la mense épiscopale, dont relève la Grotte de Lourdes. Le conseil municipal a voté une allocation de 100,000 francs pour l'achèvement de l'église, et M. Henri Lasserre a offert une pareille somme. Ce don magnifique fait autant d'honneur que ses livres, si connus, au célèbre historien de Notre-Dame de Lourdes et de Mgr Peyramale.

Nos Missionnaires et l'influence française. — Dans une étude que publient les *Missions catholiques*, du R. P. Girod, depuis de longues années missionnaire dans le Haut-Tonkin, nous trouvons cette constatation, dont les faits démontrent de plus en plus l'exactitude.

Toutes les fois qu'un missionnaire a eu affaire à un résident bienveillant et intelligent, le peuple opprimé s'est immédiatement et naturellement rapproché de la religion catholique et de l'idée française. La religion de Jésus-Christ ne s'établit pas à coups de privilèges, nous le savons aussi bien et même mieux que personne : mais si les représentants de la France en Indo-Chine avaient seulement manifesté le désir de voir le peuple annamite embrasser la religion de la majorité des Français, il y aurait aujourd'hui de Saïgon à La-Kay, au bas mot, sept à huit millions de chrétiens dévoués à notre drapeau : l'idée et non la force rendrait la France maîtresse incontestée, effective, sur les rives du Mékong et du Fleuve Rouge.

Cette vérité, qui crève les yeux même de nos ennemis, doit faire mal au cœur à tous les patriotes qui placent encore l'honneur et les vrais intérêts de la France au-dessus de l'esprit de secte. Mais il s'agit bien de cela !

Italie. — On sait que l'ostension du Saint Suaire vient d'avoir lieu, à Turin. Avant de remettre la précieuse relique dans sa châsse, un photographe a été autorisé à en prendre une épreuve. Chose extraordinaire, inexplicable aux yeux des praticiens, la photographie a donné un véritable portrait de Notre-Seigneur, un portrait authentique. Les journaux sont remplis d'intéressants détails à ce sujet.

Belgique. — **Le Congrès eucharistique.** — S. S. Léon XIII sera représenté au Congrès eucharistique de Bruxelles par S. Em. le cardinal Vincent Vanutelli, qui partira de Rome dans quelques jours avec Mgr Radini-Tedeschi.

S. Em. le cardinal Langénieux assistera, ainsi que les évêques d'Agen, de Cahors et de la Rochelle, à ce Congrès qui s'annonce comme le Congrès eucharistique le plus important.

LE VATICAN. — Des événements, des paroles, des actes présents à tous les esprits ont rappelé les regards de nos contemporains sur le Vatican.

Les fidèles n'ont jamais cessé d'orienter leur pensée vers ce pôle de la catholicité ; mais il attirait plus faiblement, naguère encore, l'attention des indifférents, des étrangers, des adversaires de l'Eglise. Abusés par le prodigieux développement et par la prépondérance apparente des forces matérielles, distraits par les bruits violents de notre siècle, beaucoup d'hommes estimaient que le rôle d'une force purement morale était diminué, sinon fini.

Devant la concentration des grands Etats modernes, devant l'énorme mécanisme militaire, économique et scientifique, d'où ils tirent leur puissance, on se refusait à croire que le monde dût compter désormais avec les petits Etats qui avaient exercé une influence sur le passé ; à plus forte raison, avec un petit Etat dépouillé de son corps, et qui ne pesait plus dans les balances temporelles que du poids d'une âme insaisissable.

Cependant, à l'heure même où le Pontife qui incarne aujourd'hui cette âme semblait destitué de toute action par la logique humaine des choses, l'attention universelle est revenue à ce frêle vieillard ; elle lui est revenue avec un crédit d'attente, avec des sollicitudes, des curiosités, des espérances ou des craintes que les plus redoutables souverains provoquent à peine au même degré. Dans les pays séparés du catholicisme, dans les milieux réfractaires à toute foi religieuse, l'opinion, reine de notre temps, guette la pensée du Pape avec une application égale à celle des ouailles qui attendent de lui une direction spirituelle.

Rien n'est plus significatif que la préoccupation maîtresse des visiteurs de marque, chefs d'Etat, diplomates, publicistes ou penseurs désintéressés, dès qu'ils arrivent à Rome. Quel que soit le motif qui les amène, il devient secondaire ; tous n'ont qu'un désir, voir et entendre le Pape ; tous vont frapper d'abord au *portone,*

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

à ces portes de bronze, fermées sur le prisonnier volontaire. Hommes d'action ou hommes de pensée, ceux qui font l'histoire et ceux qui l'écrivent sont avertis par un sûr instinct que le Vatican est encore l'un des grands ateliers de l'histoire.

E. M. DE VOGUÉ.

***

Qu'on entende maintenant un ancien Ministre italien, bien connu par son hostilité contre la Papauté et les catholiques, M. Visconti-Venosta. Il déplore la situation que le pouvoir civil s'est faite vis-à-vis de l'Eglise, et n'y voit qu'un seul remède : la réconciliation de deux pouvoirs, c'est-à-dire la réparation du passé.

Voici en quels termes M. Visconti-Venosta confie ses impressions au *Courrier de Bruxelles :*

La question romaine — l'éternelle question romaine que les politiciens à courte vue jugeaient si facile à combattre, à supprimer ou à ignorer — est le fond même de toutes les difficultés actuelles de l'Italie. Jusqu'à ce qu'elle soit réglée, nous n'aurons point la paix chez nous. Jamais, depuis que les troupes italiennes sont entrées à Rome, la solution de la question romaine ne s'est imposée plus impérieusement. Aujourd'hui, un arrangement harmonieux entre le gouvernement et le Vatican est une question de vie et de mort pour la nation.

L'ancien ministre blâme M. di Rudini d'avoir traité les associations catholiques comme celles des perturbateurs :

En raison de cela, dans ce grave moment actuel, ses cercles ont été fermés et ses comités de paroisse ont été supprimés.

De l'autre côté, je crois dire qu'il y a beaucoup d'exagération à traiter les associations catholiques sur le même pied que celui des républicains, des socialistes et des anarchistes dont les membres ont pris part aux émeutes.

Si hostiles que ces associations catholiques soient au roi Humbert et à la politique antireligieuse de beaucoup de ses ministres, elles représentent, au fond, un parti d'ordre, tandis que les autres représentent un parti de désordre.

. . . . . .

Les diplomates, dans les relations internationales, ont deux méthodes à l'égard des nations ennemies : si elles sont plus faibles, ils tentent de les écraser ; si elles sont plus fortes, elles négocient un arrangement.

La papauté ne peut être écrasée. Toute la persécution anticatholique des six dernières années a été inutile. La force de la papauté et du parti catholique a constamment grandi, elle n'a jamais été plus puissante qu'aujourd'hui. Je considère le Vatican comme l'arbitre réel de la situation.

Nous, Italiens, nous devons arriver à un arrangement avec lui, même au prix d'un grand sacrifice pour notre orgueil, ou bien notre nation est prédestinée, dans un avenir prochain, à quelque terrible cataclysme, dont les récentes émeutes ont été le prélude symptomatique.

Ces aveux sont à citer au moment où l'Église célèbre la solennité de saint Pierre, qui est la fête de la papauté.

RESTAURATION DU CULTE DANS LE DIOCÈSE DE QUIMPER

Mgr CLAUDE ANDRÉ (1802-1804)

(Suite)

En même temps, l'Evêque écrivait à l'Evêque d'Orléans, Mgr Bernier, pour lui parler des entraves qu'il trouvait, dans l'administration préfectorale, au sujet de l'organisation définitive du Clergé et de la nomination aux différentes cures du diocèse, toujours retardée par des difficultés de plus d'un genre, dont le document suivant nous révèle la gravité.

« *A Monseigneur l'Évêque d'Orléans.*

« MONSEIGNEUR,

« Une nouvelle attaque de la part du Préfet, et une indisposition pour laquelle j'ai été obligé de me faire saigner, m'ont empêché de vous présenter plus tôt le travail auquel vous avez la bonté de vous intéresser.

« On me mande que M. le Préfet a défendu la publication de mon Mandement pour les prières, et de la lettre du Premier Consul ; il en a usé de même à l'égard de mon Instruction pastorale.

« Un procédé si violent, si dangereux dans un département comme le nôtre, ne me permet pas de douter qu'il n'ait conçu le dessein de me perdre. Ses protections, qui, sans doute, sont puissantes, la faiblesse que l'on a eue de souffrir, depuis un an, qu'il usurpât mes droits, me donnent lieu de tout appréhender.

« J'ose croire que ce retard ne diminuera point la bonne volonté que vous me témoignez. Il importe au repos du Finistère, surtout dans la crise où nous sommes, et au mien, que l'organisation soit promptement terminée, afin que je puisse aller de suite la mettre à exécution.

« Je viens, maintenant, à la réponse aux observations de M. le Préfet.

« Iment. M. Sérandour ne convient point à la Cathédrale comme Curé.

« 1° L'opinion générale est contre lui.

« 2° Ce choix serait un triomphe pour le parti dont il est le chef dans ce païs. Son patriotisme ardent l'a porté à faire des discours, à commettre des actions qui lui ont ôté l'estime et la confiance des habitans; il a été persécuteur, il est regardé comme un homme dangereux; il a signé, pour recouvrer la liberté, un écrit, etc.

« Les égards que l'on doit avoir pour l'opinion publique, les ménagemens dus à la conscience des fidèles, le respect pour la religion ne permettent pas de le placer là.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

« 3° En le mettant si près de l'Evêque et du Préfet, il ne pourrait que causer beaucoup de désagrémens au premier, soit par les conseils qu'il serait à portée de donner à celui-ci; il n'a cessé, jusqu'à présent, de lui en inspirer de mauvais; c'est à sa sollicitation que le Préfet a autorisé, par écrit, les prêtres constitutionnels à user des pouvoirs qui leur avaient été donnés par le presbytère ou par les Evêques du Finistère.

« 4° L'ascendant de cette place, la considération qui y est attachée, tourneraient au profit du schisme, que ce zélé partisan s'efforce de perpétuer. Il a été envoyé au concile de Paris. Ceux de la même opinion trouveraient en lui un défenseur, un correspondant, etc.

« Si l'on veut rétablir le calme, diminuer l'influence des esprits remuants et insubordonnés, si l'on veut enfin donner aux gens honnêtes et modérés la satisfaction qui leur est due sous un bon gouvernement, après tant de souffrances, il faut éloigner M. Sérandour.

« Sa nomination, qu'on aurait supportée dans les tems orageux, et qui n'aurait été approuvée que par les révolutionnaires, serait regardée à présent comme un malheur, une marque de faiblesse; on me l'imputerait, je perdrais la confiance, etc.

« N'est-il pas tems, enfin, de rendre justice à ces hommes exaltés, que l'intérêt ou des passions plus grossières ont porté à de grands excès; qui ont profité de l'anarchie, du crédit populaire et de l'encouragement donné à la licence, pour se permettre tous les écarts? Leurs principes sont contradictoires avec ceux qui servent de base au Concordat. Ce grand traité, dont le but est d'anéantir le schisme, en nous réunissant tous au centre de l'unité catholique, n'aura jamais son effet, tant que ces hommes auront du pouvoir et ne seront point réprimés. (Je ne parle pas de ceux qui reviennent de bonne foi.) La religion catholique ne peut exister parmi nous, sans un gouvernement ecclésiastique. Ce gouvernement, comme le civil, a ses lois; ceux qui s'y montrent rebelles méritent d'être traités comme ceux qui frondent l'autorité séculière. Si celle-ci, pour des raisons politiques, dont elle connaît seule la force, use envers eux de quelques ménagements, c'est un tort de plus qu'ils ont d'en profiter pour entretenir la division, persister dans leur entêtement, satisfaire leur intérêt, leur amour-propre, mentir à leur conscience, outrager la bonne foi, profaner les choses saintes, céder en apparence et résister en effet à ses décisions si respectables, si solennelles, auxquelles on ne peut refuser d'obéir, sans se montrer, par là même, rebelle et indigne de son état.

« Si le Concordat est une loi reçue en France, si le Gouvernement veut qu'il soit exécuté, les ecclésiastiques qui, contre sa teneur et leur promesse, ne l'observent pas et tiennent des discours opposés, ne peuvent être regardés que

comme des citoyens révoltés, et, par conséquent, dangereux, etc., etc. En matière de religion, lorsqu'une loi suppose la croyance d'une vérité, on ne peut être fidèle à cette loi, sans croire cette même vérité.

« M. Denis, que j'ai désigné, sans avoir égard à l'opinion, mérite la préférence sous tous les rapports. Son âge, son expérience, les longs et importants services qu'il a rendus, le vœu général, la confiance publique, tout l'appelle là. Le Préfet le croit si peu dangereux dans l'ordre politique, et si méritant comme prêtre, qu'il le voulait à Saint-Louis de Brest.

« II^ment. A Landerneau, deux ecclésiastiques sont demandés pour la cure de cette ville. L'un, prêtre constitutionnel, s'appelle M. Pilet. Il a beaucoup de partisans, surtout dans la classe du peuple; les autres n'en veulent point. Le Conseil général de la commune a adressé une pétition à M. Portalis, pour qu'il ne leur soit pas donné.

« Il se fonde : 1° sur la répugnance extrême de la plus importante et la plus saine partie des habitants.

« 2° Sur ce que M. Pilet, étant instituteur, et ayant formé, comme tel, un établissement considérable dans le vaste territoire des Capucins, qu'il a acheté, il lui serait impossible de remplir les devoirs de curé. La ville lui fait, en cette qualité, 1200 livres de traitement.

« 3° Sur ce que, dans les temps difficiles, il s'est permis souvent des discours, des actes de sévérité qui lui ont fait perdre la confiance. C'est à sa sollicitation, que le Préfet vient de faire fermer les églises de Landerneau.

« Les motifs détaillés ci-dessus pour M. Sérandour ont ici toute leur application.

« III^ment. M. le Préfet a rendu plusieurs fois témoignage au mérite et à la vertu de M. Dumoulin. Dans une visite que ce dernier lui rendit, avant qu'il fût question de son établissement à Crozon, il lui donna des marques de son estime et de sa bonne volonté; mais quand il a su qu'on le désignait pour Crozon, ses sentiments ont changé à son égard, parce qu'il veut dans cette place un homme qu'on ne peut y mettre.

« En Janvier 1797, M. Dumoulin reçut, des Etats de Bohême, une récompense pour l'éloge, en vers latins, qu'il avait fait du païs. Cette époque est fort éloignée de celle où les Bohémiens ont figuré sur le théâtre de la guerre. Eh! que peuvent, d'ailleurs, des vers latins sur l'esprit de la multitude!

« M. Dumoulin ne pouvait-il témoigner sa reconnaissance aux Etats de Bohême, pour l'accueil et les secours qu'il en avait reçus, sans s'élever contre sa patrie? Que d'hommes utiles seraient écartés, si l'on usait envers eux de la même rigueur!

« IV^ment. Le Préfet confond, lorsqu'il me fait nommer à la cure de Plabennec un M. Mocaër, que j'ai, dit-il, accusé d'inconduite. Il y a, dans le diocèse, deux prêtres de ce nom :

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

l'un, constitutionnel et desservant de la paroisse de Ploudiri; c'est celui contre lequel il a couru des bruits fâcheux, qui m'ont déterminé à ne pas le choisir pour cette église.

« L'autre M. Mocaër, est un ancien curé de Lambézellec, homme vertueux et qui jouit de l'estime et de la confiance du païs ; c'est ce dernier que je mets à Plabennec, le Préfet lui ayant donné l'exclusion pour Lambézellec.

« Vment. Ce que la lettre du Préfet du 21 Germinal contient de défavorable à MM. Denis, Liscoat et Boissière est si dénué de fondement, que je ne devrais pas prendre la peine d'y répondre.

« Ces hommes, dont il parle avec si peu de ménagemens, loin d'avoir besoin de justification, ne méritent que des éloges. Depuis plus de trente ans qu'ils habitent ce païs-là, ils n'ont cessé d'y jouir d'une considération distinguée. Que l'on interroge ce qu'il y a de plus éclairé et de plus vertueux dans ce département, et l'on verra combien sont dangereux les esprits qui font de pareilles accusations, qui s'en servent pour éloigner ceux qui leur déplaisent ; on jugera combien ils méritent peu qu'on s'en rapporte à leur témoignage. C'est bien des hommes comme ceux qu'ils veulent noircir, qu'on peut accuser de manœuvres condamnables ! C'est bien à ceux qui s'en sont rendus coupables tant de fois, à leur faire ce reproche ! Eh ! que n'ont-ils pas fait en ce genre ? Que de dénonciations envoyées contre moi ! que de propos ne se sont-ils pas permis, même depuis mon départ ! Ils ont causé la mort de M. Cossoul et, par suite, celle de sa respectable mère, etc., etc.»

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Méditations sur la vie de N.-S. Jésus-Christ, pour tous les jours de l'année, par le R. P. Hayneuve, S. J. Abrégé publié par M. Guillemon, prêtre de Saint-Sulpice. 4 volumes in-18 jésus, 12 fr. (Editeur Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15, Paris. — En vente dans les Librairies catholiques.)

C'est un vrai service que M. Guillemon vient de rendre aux prêtres, aux religieux et aux fidèles qui pratiquent l'oraison. Il y avait des trésors de doctrine et de piété dans le Cours de *Méditations* composé par P. Hayneuve vers le milieu du XVIIe siècle : dans une époque si féconde en œuvres de spiritualité, personne peut-être n'avait été plus estimé et plus goûté que ce grand mystique. Mais ses richesses avaient besoin d'être remises en circulation sous des apparences moins volumineuses et dans un style rajeuni. M. Guillemon s'est livré à ce travail de patience, et, à notre avis, il a pleinement réussi. Sans rien enlever à la force et à l'onction de l'auteur, il l'a rendu accessible à tous les lecteurs modernes. Outre les méditations pour chaque jour de l'année, on trouvera des méditations pour un très grand nombre de fêtes : plusieurs ont été ajoutées à l'œuvre du P. Hayneuve, et ses méditations sur les vœux de religion ont été insérées dans le Ier et le IVe volume.

Cet ouvrage obtiendra certainement du monde catholique la considération qu'il mérite.

MONASTÈRE DE LA GRANDE-TRAPPE de MORTAGNE (Orne). — Le monastère de la Grande-Trappe vient de publier un numéro exceptionnel du **Journal Médical de la Grande-Trappe** qui donne les trois premiers chapitres *de l'Histoire anecdotique illustrée de la Grande-Trappe*. On trouvera également dans ce numéro le portrait du Docteur Révérend Père Debreyne et les traitements du célèbre médecin Trappiste contre les *rhumatismes, la goutte, les douleurs, l'anémie, la neurasthénie, l'eczéma* (dartres et boutons), *les maux d'estomac, la constipation, l'épilepsie, les maladies du foie, le rhume, la bronchite, l'asthme, etc.*

Pour faire connaître à tous ceux qui souffrent de ces maladies, les moyens de se guérir, le **Journal médical de la Grande-Trappe** est envoyé **gratuitement** sur demande directe au Monastère, Mortagne (Orne).

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE (Élémentaire). — L'Ecole Française (edition verte) parait, depuis le 1er octobre 1897, le 1er et le 15 de chaque mois, sauf pendant les vacances ; elle est rédigée conformément aux programmes officiels et renfermant des devoirs variés pour les classes de 7e, 6e, 5e, 4e et 3e, des sujets de concours, des devoirs d'élèves et une préparation au certificat d'études classiques (ancien examen de grammaire). — Specimens gratuits, Paris, 3, rue de l'Abbaye

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, rue Richelieu, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

AUX GRANDS MAGASINS
MAISON DE CONFIANCE
ÉLY - LABASTIRE
53, RUE DE LA RAMPE — BREST — RUE DE SIAM, 38
SUCCURSALE : A QUIMPER — PLACE TERRE-AU-DUC, 17

FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES
Literie et Tentures diverses
ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHASUBLERIE, LINGERIE
Draps et Tentures mortuaires
BRONZES DIVERS, CROIX, CHANDELIERS ET CROIX DE PROCESSION
Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoirs, Boites Saintes-Huiles
Services de Messe en argent et métal
STATUES de TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS de CROIX
DAIS, BANNIÈRES ORIFLAMMES
Tapis d'autel, Nappes, Rabats, Barrettes, Ceintures
REPARATION de VASES SACRÉS
DORURE, ARGENTURE
DÉPOT DES MÈCHES GUILLON, ENCENS & DIVERS

Le Voyageur de la Maison est à la disposition de ces Messieurs du Clergé et des Maisons religieuses, pour presenter à domicile les échantillons et albums divers.

58 ANNÉES DE SUCCES
Alcool de MENTHE de RICQLÈS seul Alcool de Menthe véritable.
CALME instantanément la SOIF et ASSAINIT L'EAU
Dissipe les maux de cœur, de tête, d'estomac, les indigestions, la dysenterie, la cholérine
Préservatif contre les Épidémies.
Excellent aussi pour la toilette et les dents. Exiger le nom de RICQLÈS

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BANQUE SPÉCIALE des VALEURS INDUSTRIELLES
25, rue Vivienne, Paris.

Un premier acompte semestriel de dividende de 5 0/0 du capital versé sera payé à partir du 1er Juillet prochain, aux guichets de la BANQUE SPÉCIALE DES VALEURS INDUSTRIELLES contre remise du coupon n° 1, à raison de :

1 fr. 20 par action libérée de 25 francs ;
4 fr. 80 par action nominative entièrement libérée ;
4 fr. 70 par action au porteur entièrement libérée.

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, Sr** — *rue Kéréon, 3*
QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. Sauvage voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE,** prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Bréguet,* etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à Guingamp (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
Le Flacon : 3 Fr. ; *Franco,* Colis postal : 4 Fr.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
Dépôt Général : **Maison du Dr ROFF,** Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

13e Année. Vendredi 8 Juillet 1898. N° 27.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine Rospars, Directeur de la *Semaine religieuse,* rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard,* avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie Salaün, rue Kéréon.

SOMMAIRE — *I.* Le choix d'un état pour les enfants. *II. Chronique du diocèse :* Mission recommandée ; Fouesnant ; Tournée de Confirmation ; Nécrologie ; Nomination dans le clergé ; Loqueffret ; Leuhan ; Pèlerinage du Travail à Rome ; *Les Etapes d'une vocation. III. Le mobilier artistique des églises bretonnes* (à suivre). *IV. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Coutances ; Paris ; Rennes ; Le bon exemple ; Le pèlerinage des vacances à Notre-Dame de la Salette. *V. Bibliographie. VI. Annonces et avis.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 10 Juillet. — 6e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Vert. Mémoire des Sept Frères et leurs compagnons, Martyrs.
Vêpres du Dimanche, avec mémoires du suivant, des Sept Frères..., et de S. Pie I, Pape, Martyr.
Lundi, 11. — S. Thurien, Évêque *(au Propre diocésain).* Semi-double. Blanc.
Mardi, 12. — S. Jean Gualbert, Abbé. Double. Blanc.
Mercredi, 13. — S. Anaclet, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.
Jeudi, 14. — S. Bonaventure, Evêque, Docteur. Double. Blanc.
Vendredi, 15. — S. Henri, Empereur, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Samedi, 16. — Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Double-majeur. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Loc-Maria-Plouzané	8, 9 et 10 Juillet.
Trémeven	11 et 12 Juillet.
Landudal	13, 14 et 15 Juillet.
Le Folgoët	16, 17 et 18 Juillet.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

Le choix d'un état pour les enfants.

L'année scolaire touche à sa fin. Nombre d'enfants, près d'atteindre leurs 12 et 13 ans, vont avoir à choisir un *état*.

Le choix est d'une souveraine conséquence. Il doit être mûrement *réfléchi*, afin d'épargner à l'enfant des tâtonnements et des pertes de temps, fâcheuses à une époque de la vie où la puissance d'apprentissage est exceptionnellement féconde. A force de changer, on finit par ne plus pouvoir rien apprendre et s'engager dans la vie, sans possession d'aucun métier pour la gagner.

Le choix doit être *sage*. Les considérations à admettre pour le fixer ne doivent pas être purement *matérielles*. Des parents chrétiens, en une circonstance si grave, ne doivent pas perdre de vue les *intérêts supérieurs* de la vertu et de la religion de leurs enfants. Ayant à choisir, avec eux et pour eux, un métier ou un atelier, une profession ou un emploi, ils doivent se demander, non seulement ce qu'ils ont chance de *gagner* en *argent*, mais surtout ce qu'ils sont exposés *à perdre* en *sentiment religieux et en vertu*.

La conservation du sens religieux et moral importe plus que les gros salaires et les forts appointements ! Aussi bien, l'intérêt matériel lui-même reste entièrement uni à cet intérêt spirituel. Que deviennent, d'ordinaire, ces forts salaires entre les mains de jeunes gens qui ont perdu, avec la pratique religieuse, le respect des parents et la régularité de la conduite ? Que deviennent-ils, plus tard, entre les mains de l'enfant qui, grandi, est devenu chef de famille ; aussi chargé, hélas ! de vices à satisfaire que de bouches à nourrir !

Un autre trait de *cette sagesse* qui devrait inspirer le choix d'un état de vie, c'est la *modération* dans les rêves d'avenir. Or, c'est le défaut contraire qui préside d'ordinaire à ces déterminations si décisives ; et, dans les plus humbles familles, parents et enfants rivalisent d'ardeur dans des projets d'élévation ambitieuse, supérieure à la condition première des ancêtres.

Nous ne saurions trop dénoncer et réprouver ces aspirations exagérées, tant pour le bonheur des familles que pour celui de la société elle-même.

Voilà un cultivateur, un artisan habile et rangé qui, à force de travail et d'économie, a amassé une somme assez ronde : croyez-vous qu'il la destine à améliorer sa condition et à faire de son fils un travailleur plus aisé ? Pas du tout ! Il a un tout autre projet en tête ; il le médite depuis longtemps. Plus d'une fois, le père et la mère se sont dit dans l'intimité : « S'il plaît à Dieu, notre fils sera plus heureux que nous ; notre état est trop pénible ; on lui fera faire ses classes et prendre ses brevets. » Eh bien ! après ? Si le

bon Dieu vous accorde cette bénédiction d'appeler votre enfant à embrasser la vie ecclésiastique ou religieuse, bien. Mais en dehors de cette vocation, qu'en ferez-vous ? Un médecin ? Alors, créez donc des malades ; car le besoin ne s'en fait guère sentir, dans les villes du moins... Un avocat ? Alors, créez donc des procès. Ces professions regorgent d'hommes.

Mais je vous devine, « lui, aura une place », dites-vous. Une place ! une place ! voilà la terrible chimère qui égare et ruine tant d'hommes. Une place ! mais où la prendrez-vous ? J'en cherche partout et je n'en trouve nulle part. Tous les emplois sont encombrés de solliciteurs : une seule Compagnie de chemin de fer a *trente-sept mille noms de demandeurs* inscrits, et pas *cent* places à donner. Il y a en ce moment, à Paris, trois mille jeunes filles, *munies de leur brevet* et sollicitant une place d'institutrice ; il en est de même partout, tout est pris. Il faut voir ces tristes solliciteurs user leur temps et leur vie, à aller mendier quelque chose. Plus rien dans la bourse ! plus d'asile ! les parents se fâchent et refusent de continuer leurs envois d'argent ; eux espèrent encore, ils croient toujours toucher au bout de leurs revers, et toujours il ne vient rien. « J'espère, disent-ils, que je finirai par me faire connaître et par *percer* », c'est le mot consacré. Hélas ! il n'y a de *percé* que leurs chaussures et leur habit...

Je raconte ce qu'on voit chaque jour et partout ; c'est déchirant. Ces pauvres gens maudissent la vie, maudissent même leurs parents, tant leur détresse est grande. Or, parmi eux, il y a des hommes vraiment capables. Sans doute, vous dites : « Mon fils, *avec de l'instruction*, saura toujours se tirer d'affaire. » Eh bien ! sachez-le : il y a en France au moins *cent mille individus* qui ont plus d'esprit, plus de talent, plus de science que n'en aura votre fils, quand vous vous serez épuisés pour lui, et qui agonisent dans la détresse. Vous me direz : « Ils manquent de conduite. » C'est vrai pour une partie, mais d'autres sont parfaitement irréprochables. Ils manquent de conduite ; mais êtes-vous sûrs que votre fils n'en manquera pas aussi ? Etes-vous Dieu, pour tenir ses passions et son cœur dans vos mains et leur dire : « Vous n'irez pas plus loin ? »

Mais supposons que, par des chances tout exceptionnelles de un sur mille, il réussisse ; êtes-vous sûrs de jouir de son succès ? Etes-vous certains qu'élevé *au-dessus de votre condition*, grâce à vos immenses sacrifices, il ne rougira point de ses parents ? Prenez garde ! On cite, en ce genre, de nombreux et terribles exemples d'ingratitude... Ne faites pas à votre enfant jouer si gros jeu. Pitié pour lui ! Pitié pour l'antique honneur de votre famille, pour le repos de votre vie et de vos cheveux blancs !.....

Inutile d'ajouter que ces considérations s'appliquent, aussi bien et mieux encore, aux jeunes filles parmi lesquelles la manie, de plus en plus envahissante des « brevets », augmente d'une façon si lamentable le nombre des « déclassées ».

Archives diocésaines d Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Mission recommandée : PLOUARZEL, du 10 au 14 Juillet, Mission des enfants. Président : M. Léostic, recteur de Lanrivoaré.

FOUESNANT. — **Service anniversaire.** — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Le Maout, mort Curé de Fouesnant, sera célébré, dans cette paroisse, lundi prochain, 11 Juillet, à 10 heures.

Tournée de Confirmation. — Mgr Jollivet vient de terminer la tournée de Confirmation dans l'archiprêtré de Quimperlé. Nous n'avons pas besoin de dire qu'il a été partout accueilli avec l'empressement le plus respectueux, comme il a charmé tout le monde par sa bonté affable et ses fines causeries. Sa Grandeur revenait, chaque soir, à Quimperlé, à la communauté des Ursulines, heureuses d'offrir l'hospitalité au prélat missionnaire.

Rentré à Quimper, mercredi au soir, Mgr Jollivet donne la Confirmation au Pensionnat Sainte-Marie, aujourd'hui jeudi ; puis il partira, de nouveau, samedi, ayant bien voulu accepter d'achever la tournée de Confirmation dans l'archiprêtré de Châteaulin. Voici l'itinéraire que suivra Sa Grandeur :

	Matin.	Soir.
Samedi, 9 Juillet.	. . . . .	Quéménéven et Cast.
Dimanche 10. . .	Châteaulin, St-Coulitz, Etabliss[t] des Frères . .	Port-Launay.
Lundi, 11	Dinéault, Trégarvan .	Saint-Ségal.
Mardi, 12	Pleyben.	Lennon.
Mercredi, 13 . . .	Gouézec, Lothey . . .	Edern.

Nécrologie. — I. M. COLLÉOC, *Recteur de Plougar.* — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Colléoc, recteur de Plougar, décédé le 30 Juin, à l'âge de 57 ans.

Né à Brasparts, en 1841, ordonné prêtre en 1865, M. Colléoc fit tout son vicariat à Saint-Thégonnec. Recteur, d'abord de Saint-Derrien, puis de Plouyé (1889), il fut nommé à Plougar en 1895. Sa santé, déjà bien ébranlée, ne lui a pas permis de travailler, dans cette paroisse, comme il l'aurait voulu ; il a, du moins, édifié tout le monde par la patience avec laquelle il a supporté les souffrances de sa longue maladie.

II. M. L'ABBÉ SOURICE, *Professeur à Saint-Pol-de-Léon.* — Une nouvelle bien triste nous arrive de Saint-Pol-de-Léon. M. l'abbé Sourice, professeur de Rhétorique au collège, en prenant un bain, seul, à une grève isolée, s'est noyé, lundi soir. Cet accident a causé la plus douloureuse émotion dans la ville de Saint-Pol et surtout au collège, où le regretté défunt jouissait de la sympathie de tous

ses confrères comme de l'affectueuse estime des élèves auxquels il se dévouait.

Originaire du diocèse d'Angers, M. Sourice était un érudit, très versé dans l'histoire de l'antiquité : il y a quelques mois à peine, nous signalions de lui un remarquable Mémoire, présenté à la dernière réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne. C'était, en même temps, un prêtre pieux, un professeur distingué qui avait su se faire hautement apprécier, pendant les neuf mois qu'il a passés à Saint-Pol.

En nous associant aux regrets de tous et à la douleur de l'excellent Principal, nous recommandons la victime de ce tragique événement aux prières de nos lecteurs.

— III. M. LANNUZEL, *Missionnaire.* — On nous communique la lettre suivante, annonçant la mort d'un de nos compatriotes, M. Lannuzel, originaire de Plourin-Ploudalmézeau, missionnaire en Nouvelle-Zélande, au diocèse d'Auckland.

A. M. D. G.

Monastery of mater Admirabilis Opotiki, New-Zealand.

« 11 Mai 1898.

« Mon Très Révérend Père,

« Je suppose que vous avez reçu la lettre que je vous écrivais, le 1[er] Mai, vous annonçant le pauvre état de santé du bon Père Lannuzel et son arrivée à Auckland, où réside notre Evêque.

« En vous écrivant alors, je ne m'attendais pas à être obligée de venir vous apprendre si tôt la nouvelle de sa mort. Notre bon Maître l'a appelé à lui, le lundi 9 Mai, à minuit et demi. R. I. P.

« M. Lannuzel était estimé de tout le monde. C'est une grande perte pour le diocèse et surtout pour Opotiki, où il était Curé depuis près de 14 ans. Comme il est mort à Auckland, nous n'avons encore aucun détail sur ses derniers moments. Yvonna, sa bonne servante, était à ses côtés. Il a été enterré hier, mardi 10 Mai.

« Dès que nous connaîtrons d'autre détails, je serai heureuse de vous les faire parvenir.

« Votre humblement respectueuse en Notre-Seigneur,

« Sœur MARIE S[t] DENIS,
« *Religieuse de N.-D. des M.* »

Yvonna Bouzéloc, dont il vient d'être parlé, est originaire de Lampaul-Ploudalmézeau ; elle a été petite servante dans la famille de M. René Lannuzel, quand ce dernier était tout jeune. Après avoir fermé les yeux aux parents du missionnaire, ne sachant d'autre langue que la langue bretonne, elle s'est mise bravement en route, il y a douze ans, pour servir dans sa vieillesse celui qu'elle avait soigné dans sa tendre enfance. F. C.

Nomination dans le clergé. — Par décision de Mgr l'Evêque, M. Le Gall, vicaire à Arzano, a été nommé chapelain du Mur, en Plouigneau.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Loqueffret. — On nous écrit :

« Commencée le 19 Juin, notre Mission vient de se terminer, dimanche dernier, par la bénédiction solennelle de deux jolies croix, nouvellement restaurées. Relativement bonne, la paroisse avait cependant besoin d'un vigoureux coup d'éperon. C'est ce que comprit bien vite le zélé pasteur que la Providence y envoya, il y aura bientôt sept ans. Tous ses efforts tendirent, dès lors, à ce but, et enfin la Mission est venue... Dire qu'elle a réussi serait banal, dans notre pays, ces pieux exercices produisent toujours des fruits abondants ; mais ici, il faut l'avouer, notre attente a été dépassée. Une paroisse de 1,200 habitants qui donne 1,400 communions, cela ne se voit guère ; c'est dire que les paroisses environnantes ont aussi fourni leurs contingents de fidèles.

« Ornée et pavoisée, comme aux plus grands jours, notre église a constamment regorgé de monde. C'était vraiment consolant de voir la piété et la ferveur de ces braves gens, leur empressement à venir écouter la parole de Dieu. Hommes et femmes, portant les divers costumes d'Huelgoat, de Plonévez-du-Faou et de Brasparts, tous rivalisaient d'ardeur et d'entrain. Pendant les huit premiers jours, plus de 600 personnes ont assisté assidûment aux différents exercices, et, la semaine dernière, 800 environ. Plusieurs faisaient, chaque jour, sept, huit kilomètres pour venir jusqu'à l'église, et cela, par des routes souvent impraticables ; ce qui suppose un certain mérite de leur part. Il est vrai que les missionnaires ont été à la hauteur de leur tâche ; tous ont été goûtés et appréciés. Merci à tous, merci au zélé M. Le Guédès, de Pleyber-Christ ; merci à M. Mingant, recteur de Telgruc, si sympathique, qui tous deux ont présidé la Mission avec tant de tact et d'affabilité.

« Et maintenant que, dans la paroisse, chacun est rentré dans le calme et la tranquillité d'une bonne conscience, plaise au Seigneur de conserver longtemps vivace au fond des cœurs le souvenir de ces jours bénis et de faire fructifier, à l'avenir, la bonne semence qui y a été déposée ! »

***

Leuhan. — **Pardon de Notre-Dame de Lourdes**, *le 3e Dimanche de Juillet.*

Samedi, 16. — Le matin, messes à *5 h., 6 h., 8 h., 9 h.* — Le soir, à *7 h. 1/2*, départ de la procession de l'église paroissiale pour la chapelle. — Vêpres.

A *9 heures*, procession aux flambeaux ; sermon, à la croix du champ, par M. Morvan, Recteur de Melgven. Prières du soir ; Bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Des confesseurs se tiendront à la disposition des fidèles, toute la journée et toute la nuit.

Dimanche, 17 Juillet. — Messes basses à *2 h., 5 h., 7 h.*, et *8 h.* — *A 10 heures*, grand'messe, célébrée par M. Caradec, Curé de Scaër ; sermon par M. le chanoine Iliou, Curé de Plougastel-Daoulas.

L'après-midi, à *2 h. 1/2*, chapelet pour les malades ; — à *3 h.*, Vêpres solennelles ; Procession ; Bénédiction du T. Saint-Sacrement. — Confessions.

Lundi, 19. — Messes basses, à *5 h., 6 h., 9 h.* ; Bénédiction du Saint-Sacrement ; bénédiction des croix, chapelets, médailles, scapulaires ; réception dans les Confréries.

N. B. — Pendant ces trois jours, en visitant la chapelle de N.-D. de Lourdes et en y priant aux intentions du Souverain Pontife, on peut gagner une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire. (Indult du 12 Juin 1893.)

Pèlerinage du Travail à Rome. — Nous rappelons, une dernière fois, ce que nous avons dit, dans notre numéro du 3 Juin dernier, au sujet du Pèlerinage ouvrier à Rome.

Le prix des places, à partir de Nantes, est : 1re catégorie (commission romaine), 158 fr. en 3e classe, et 208 fr. en seconde ; 2e catégorie (hôtels), 210 fr. en 3e, et 260 fr. en 2e classe. Une réduction de 50 °/₀ est accordée aux pèlerins pour rejoindre Nantes. L'agence Lubin s'engage, cette année, à adresser les billets huit jours avant le départ.

Le Comité, en recommandant l'œuvre aux prières de tous les catholiques, compte surtout sur les anciens pèlerins pour recruter de nouveaux adhérents. On doit surtout propager le pèlerinage dans les groupements d'hommes, syndicats, cercles, patronages, confréries, associations économiques ou de piété, qui peuvent envoyer un délégué pour les représenter aux pieds du Souverain Pontife.

N. B. — Le prix des places doit être joint à la demande d'inscription. — On peut s'adresser directement à M. Lanoë, libraire, rue Saint-Pierre, à Nantes, ou à l'un des correspondants diocésains, dont les noms suivent :

Quimper, M. G. Mauduit, rue des Reguaires ; *Brest*, M. Joncour, vicaire à Saint-Louis ; *Saint-Pol-de-Léon*, M. Derrien, vicaire ; *Châteaulin*, M. Jézégou, vicaire ; *Quimperlé*, M. Rolland, vicaire à Sainte-Croix.

Les Etapes d'une vocation (L'abbé Le Guillou), par l'abbé Alph. Colin, Professeur au collège de Lesneven. Un élégant volume, avec portrait. — En vente, à Quimper, chez M. Salaün, libraire, rue Kéréon. **1 f. 50** ; franco par la poste, **1 f. 80**.

La plupart de nos lecteurs connaissent la *Vie* de *M. l'Abbé Ed. Le Guillou*, écrite par le R. P. Lambert. Au moment où ce livre parut, nous avons dit le bien que nous en pensions. Celui que nous sommes heureux d'annoncer, aujourd'hui, le complète sans faire avec lui double emploi. Le R. P. Lambert a montré surtout dans M. Le Guillou le prêtre pieux et zélé, l'apôtre de la dévotion à la Sainte Eucharistie ; M. Colin nous fait connaître spécialement son

Archives diocésaines de Quimper et Léon

enfance et sa jeunesse, l'origine et les « étapes » de sa vocation. Ami et condisciple du cher Edouard, son collègue ensuite dans l'enseignement, il parle en témoin oculaire, fidèle dans les moindres détails. Ajoutons — et ce sera un attrait de plus, particulièrement pour les « anciens » de Lesneven — qu'il a trouvé le moyen de citer dans ses récits, avec des souvenirs personnels, une foule de noms connus et aimés.

Nous ne pouvons mieux recommander ce petit volume qu'en reproduisant la lettre écrite à l'auteur par Mgr l'Evêque.

« Quimper, le 24 Juin 1898.

« Cher Monsieur le Professeur,

« Votre livre est écrit avec le cœur d'un ami, et il ne peut manquer d'intéresser tous ceux qui ont connu le vénéré Monsieur Le Guillou. On peut dire de lui comme de saint Louis de Gonzague: *In brevi explevit tempora multa.* Livrez donc votre livre au public; il fera certainement du bien.

« † HENRI,
« *Evêque de Quimper et de Léon.* »

LE MOBILIER ARTISTIQUE DES ÉGLISES BRETONNES

Les monuments de pierre, églises, chapelles, clochers, porches, etc., que j'ai mentionnés et succinctement décrits, ne sont pas les seules choses qui constituent les richesses d'art de notre Basse-Bretagne. Il y a une foule d'autres créations qui décèlent le talent et le génie inventif des gens de métier, dans le temps passé, et qui entrent dans le mobilier et la décoration de nos édifices religieux. Faisons-en la nomenclature rapide pour les passer ensuite en revue et en faire une brève description. Car, pour un travail complet, il faudrait établir un inventaire détaillé de tous les monuments du diocèse, en décrivant par le menu toutes les œuvres qui s'y rattachent.

Ce qui fait l'objet de notre étude aujourd'hui, ce sont :

Les autels et retables, jubés, chancels et clôtures de chœurs, stalles, portes sculptées, chaires à prêcher, poutres et corniches historiées, statues, groupes, bas-reliefs, niches à volets, sépulcres de N.-S., cuves baptismales et baldaquins de fonts-baptismaux, tribunes et buffets d'orgue, bénitiers, tombeaux, vitraux, tableaux, bannières, croix de procession, calices et pièces d'orfèvrerie, châsses et reliquaires.

Autels et retables.

Si nous nous occupons d'abord des autels en pierre, nous en trouverons assez peu qui aient été conservés ; la plupart ayant été remplacés par des autels en bois ou englobés dans des coffres de cette matière, à l'époque où est intervenue la mode des grands retables à colonnes inspirés, semblerait-il, des grandes compositions et des majestueux frontispices gravés en tête des in-folio édités au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle. On peut citer cependant la table de l'autel de la chapelle absidale de la cathédrale de Quimper, portant encore une inscription commémorative de sa consécration, en 1295, par l'évêque Alain Rivelen ; l'autel du fond du chœur de la cathédrale de Saint-Pol, avec six autres rangés à l'extérieur

de la clôture du chœur, puis deux dans la première chapelle latérale du côté nord, tous du XV^e^ siècle. Au Folgoët, on en compte huit d'une très grande richesse de sculpture, également du XV^e^ siècle, cinq en ligne droite adossés au mur oriental, deux sous le jubé, et un aux fonts-baptismaux. Le maître-autel de Goulven est remarquable par sa large frise feuillagée et par la banderolle qui court sur ses arcatures.

A Melgven, un joli autel en granit fin de Scaër, porte cette inscription : *Lan. mil. IIIIc IIIIxx IX. (1489) V. et D. G. le. Manchec. p. fist faire. ceste.*

Au maître-autel de Penmarc'h, l'ancienne table est conservée, mesurant 5 mètres de longueur ; à Saint-Jean-Balanan, de Plouvien, on a déposé, il y a quelques années, la magnifique table du maître-autel, mesurant 4 mètres, et servant maintenant de degré sous la balustrade. Signalons encore un autel sur colonnettes, du XIV^e^ ou du XV^e^ siècle, dans le collatéral midi de Pont-Croix, et un autre très simple, du XVII^e^, adossé à un pilier près du porche dans l'église de Plougasnou, et portant cette inscription : SANT : SACRAMANT.

Arrivant aux autels et aux retables en bois, il faut faire observer qu'on en trouve bien peu d'exemplaires datant de l'époque gothique. A Goulven, un autel latéral porte des arcatures flamboyantes et des bas-reliefs dans son coffre et son petit retable.

Le superbe retable de Kerdévot est un travail dans le style du XV^e^ siècle, provenant d'Anvers. A Brennilis, un retable d'autel secondaire, orné de scènes de l'histoire de la Sainte-Vierge, a tous les caractères d'une œuvre de la fin de la période ogivale, malgré les colonnettes torses du XVII^e^ siècle, dont on l'a affublé. Il en est de même du retable de l'autel de N.-D., à Bodilis, qui formait autrefois une grande niche à volets. Egalement le retable de dix mille martyrs de l'église de Crozon garde encore un reste de traditions gothiques.

Mais c'est la Renaissance, le règne de Louis XIII et celui de Louis XIV qui nous ont légué le plus d'œuvres en ce genre. En général les coffres ou tombeaux d'autel n'offrent rien de bien important, le travail s'y résume en quelques panneaux ornés d'arabesques et encadrés de fortes moulures. Toute la richesse se reporte sur les gradins et spécialement les retables qui sont de deux sortes : les uns à tourelles, pavillons et châtelets, entourés et accostés de cariatides ou de colonnettes torses ou cannelées, avec couronnement de balustrades à fuseaux et de lanternons ; les autres se composant de deux, quatre, six ou huit grandes colonnes lisses ou torses, enguirlandées de branches de laurier ou de pampres de vigne, encadrant de grands bas-reliefs, des groupes ou des tableaux, et couronnées par des frontons variés ou des séries de niches formant deuxième étage. Quelquefois les deux genres se trouvent alliés ensemble, le petit retable à tourelles est circonscrit et surmonté par les grandes colonnes ; c'est ce qu'on trouve tout spécialement à Roscoff et à Saint-Jean-du-Doigt, dans cette dernière église le travail est en pierre blanche et en marbre.

Les principaux retables à tourelles qui sont à citer sont ceux de Ploaré, Pleyben, Loqueffret, Landévennec, Telgruc, Briec, Elliant, Rosporden, Arzano, Combrit, Plougasnou, Locquénolé, Bodilis, Saint-Sauveur, Ploudiry, ce dernier provenant de l'ancienne chapelle de N.-D. des Portes à Châteauneuf.

Les grands retables à colonnes se trouvent à la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon, à N.-D. du Creisker, Plougasnou, Saint-Melaine de Morlaix, Saint-Thégonnec, Guiclan, Guimiliau, Lampaul, Plouvorn, Bodilis, Comanna, Sizun, Loc-Mélar, Ploudiry, Trémaouézan, Goues-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nou, Plabennec, Plouguerneau, Brasparts, Pleyben, Loqueffret, Rumengol, Le Faou, Lopérec, Chapelle de Saint-Sébastien en Saint-Ségal, Dinéault, N.-D. de Châteaulin, Sainte-Marie de Ménez-Hom, Argol, Telgruc, Locronan, Pont-Croix, Beuzec-Cap-Sizun, Saint-Tujean en Primelin, Plouhinec, la Trinité de Plozévet, Penmarc'h, Pont-l'Abbé et Lambour. Rosgrand près Quimperlé, Saint-Maurice de Clohars-Carnoët et Saint-Philibert de Trégunc.

Jubés.

Les jubés, grandes galeries transversales en pierre ou en bois, posées à la séparation de la nef et du chœur, étaient autrefois plus nombreux dans nos églises.

L'histoire de nos monuments, des traces et amorces restées dans la maçonnerie indiquent leur existence ancienne. C'est ainsi que nous pouvons savoir que l'on construisit un jubé, au XVIIe siècle, à l'entrée du chœur de la cathédrale de Quimper, pour recevoir le reliquaire du bras de saint Corentin. Des escaliers et des passages nous révèlent qu'il y en avait autrefois à la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon, à Saint-Michel de Quimperlé, à N.-D. de Kerdévot et probablement à Quilinen. Désormais il n'en reste que sept, dont deux en pierre et cinq en bois.

Le jubé du Folgoët est la merveille de la sculpture en pierre dans notre pays. C'est la découpure la plus fine et la plus déliée qui ait été faite dans le Kersanton, formant trois arcades à redents et guirlandes qui soutiennent une plate-forme entourée d'une galerie à arcatures d'un côté et à quatre feuilles de l'autre.

Le jubé de Lambader, 1481, est aussi l'expression la plus parfaite du travail sur bois. Au milieu des fantaisies et des enchevêtrements les plus harmonieux du style flamboyant, on y trouve déjà deux ou trois panneaux qui sont absolument dans le génie de la Renaissance.

A la Roche-Maurice, nous sommes en pleine Renaissance ou même dans le style Louis XIII, et malgré les assertions de M. Léon Palustre, je trouve bien peu de faiblesse dans cette œuvre ; j'y reconnais au contraire beaucoup d'habileté, de correction et d'imagination.

Pareilles qualités sont à louer dans le jubé de Saint-Herbot qui offre un plus grand développement, vu qu'il se continue sur les deux côtés par une sorte de chancel en clôture fermant le chœur. A l'intérieur est une série de quinze stalles surmontées d'un dais continu faisant saillie de 0 m. 60, séparées par des accoudoirs très épais et ayant sous les miséricordes des sujets fort bien sculptés et tous variés. Il est à croire que cette œuvre est à peu près de même date que les vitraux de l'église, c'est-à-dire de 1556 environ.

A Berven, nous trouvons la même disposition dans l'ensemble, mais pas la même perfection dans le travail. Les arcatures en pierres formées de colonnettes cannelées, qui ferment le chœur par devant, ainsi que les clôtures de bois des deux côtés, sont réellement classiques, mais les panneaux de la plate-forme et du couronnement sont plus incorrects, ce qui n'empêche pas cette œuvre d'avoir grand air et grande valeur, surtout si on considère les stalles qui y sont adossées et qui sont en vérité un travail d'un excellent style, grâce aux cariatides genre sphinx qui en forment les séparations.

J.-M. Abgrall, *Chan. hre.*

(A suivre.)

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le Saint-Père avait l'habitude, la veille de la fête de saint Pierre et de saint Paul, de descendre dans la Basilique, pour y prier. Cette année, il s'en est abstenu ; mais c'est une simple mesure de précaution ; car Sa Sainteté, malgré les bruits alarmants semés périodiquement et dont quelques journaux catholiques se font l'écho, se porte très bien. En effet, le jour de la fête de saint Pierre, après avoir célébré la messe, il a béni, avec le cérémonial d'usage, les sacrés palliums, qui ont été ensuite, selon le rite, renfermés dans une cassette de bronze et placés sur le corps du Prince des Apôtres, dans la cryple de la Confession.

Causes de saints. — La Sacrée Congrégation des Rites a tenu, le 28 Juin, une séance (dite rotale, parce qu'elle comporte l'assistance des prélats auditeurs de Rote), pour examiner, sous le rapport juridique, les questions relatives aux préliminaires de plusieurs Causes de saints, spécialement : celles de la validité des procès apostoliques instruits à Orléans et à Paris, sur les vertus et les miracles *in specie* de la Vénérable Jeanne d'Arc, et de la Vénérable Marie-Madeleine Barat, fondatrice des Dames du Sacré-Cœur ; celles aussi de l'abstention de tout culte abusif envers la Vénérable Madeleine Postel, fondatrice des Sœurs de la Doctrine Chrétienne, au diocèse de Coutance, etc...

L'approbation du procès de Jeanne d'Arc est un grand pas pour le succès de la Cause si chère à la France. Encore six ans environ et, d'après les hommes compétents, nous pourrons invoquer comme Bienheureuse notre héroïne nationale.

Coutances. — Le Pape vient d'élever Mgr Legoux, ancien vicaire général de Mgr Germain, à Coutances, à la dignité de protonotaire apostolique.

On sait que Mgr Legoux fut l'un des deux vicaires capitulaires choisis par le Chapitre et refusés par le ministre des Cultes.

Paris. — Le vénéré Dr Michaux est mort subitement, en son domicile, il y a quelques jours, 23, rue du Cherche-Midi. Il a succombé à une affection cardiaque. M. Michaux était chevalier de la légion d'honneur, médecin honoraire des hôpitaux de Metz, et, depuis dix ans, président des conférences de Saint-Vincent de Paul de Paris.

Son extrême bonté et sa générosité l'avaient rendu populaire dans tout le quartier Saint-Sulpice.

Si la mort a pris à l'improviste le vaillant chrétien, elle l'a trouvé prêt : le Dr Michaux faisait la sainte communion, chaque matin, avec ses deux filles.

Archives diocésaines c Quimper et Léon

Son fils, le si zélé Dr Paul Michaux, chirurgien à l'hôpital Broussais et président des patronages de Paris, continue les traditions paternelles.

RENNES. — Les catholiques de Rennes font, en ce moment, une vigoureuse campagne en faveur du repos dominical. Une pétition, qui a circulé dans toutes les maisons, a été couverte de signatures. Cette pétition a pour but :

1° D'obtenir de la *municipalité* et des *services publics*, l'abstention de tout travail public, non urgent, toute la journée du Dimanche ;

2° D'inviter les *chefs d'ateliers et d'usines* à procurer à leurs ouvriers le repos absolu, depuis le samedi soir jusqu'au lundi matin ;

3° De procurer aux *commerçants* la liberté de fermer *leurs magasins les dimanches et jours de fêtes*, par l'engagement pris de ne rien acheter ces jours-là, et de choisir de préférence pour fournisseurs, ceux qui respectent et favorisent le repos du Dimanche;

4° De favoriser le repos du Dimanche dans les *services de chemins de fer*, en refusant, conformément aux instructions ministérielles, tous envois et livraisons par petite ou grande vitesse, le Dimanche.

C'est un exemple à imiter par tous les catholiques, trop portés malheureusement à se désintéresser de ces questions, pourtant capitales.

Le bon exemple. — Les RR. PP. Rédemptoristes ont dernièrement prêché, à Nancy, une Mission qui a été des plus fructueuses. Dans le cours d'une instruction sur le bon exemple que les parents doivent à leurs enfants, un des missionnaires a rapporté le trait suivant :

« La scène se passe dans la chambre d'un rez-de-chaussée. Deux jeunes enfants, frère et sœur, jouent sous les regards de leur mère. Tout à coup, le petit garçon, s'interrompant, dit à sa sœur : « Quand tu seras grande, tu feras comme maman, et moi, je ferai « comme papa. » La mère, qui est pieuse et fervente, justement effrayée, fait répéter au petit garçon ce qu'il a dit, et lui demande en quoi il pense imiter son père. « Petite sœur, reprend-il, fera « comme toi : elle dira ses prières, ira à la messe et à confesse ; « moi, je ferai comme papa, qui ne prie pas et ne va jamais à la « messe ni à confesse. » Affolée, la mère saisit dans ses bras le petit enfant et l'emporte au premier étage, où le père travaille à son bureau. « Malheureux, dit-elle en entrant à son mari, écoute! »

Et elle presse l'enfant de répéter encore ce qu'il a dit. Naïvement, le petit garçon obéit. La mère éclate en sanglots ; le père, un instant immobile et silencieux, a compris la leçon qu'une terrible logique place sur des lèvres innocentes; il tombe à genoux, et fondant en larmes : « Enfant, dit-il, en prenant le petit garçon dans « ses bras, oui, quand tu seras grand, tu feras comme ton père, « car ton père va prier, ton père ira à la messe, ton père ira à « confesse. »

« Et tout haut il fait sa prière. Le lendemain, prenant par la main le petit, il le conduit à l'église et, s'approchant d'un confessional, il dit : « Enfant, reste là ; je vais me confesser : quand tu « seras grand, souviens-toi de faire comme ton père. » Le dimanche suivant, il l'emmène à la messe, et plusieurs fois, pendant l'office divin, se penchant vers son fils : « Enfant, dit-il, tu le vois, ton « père est à la messe ; quand tu seras grand, n'oublie jamais de « faire ce que ton père a fait. »

Il avait compris le grave devoir du bon exemple ; jusqu'à son dernier jour, il se montra, sous les regards de son fils, un fidèle chrétien.

LE PÈLERINAGE DES VACANCES à Notre-Dame de la Salette, avec stations à *Ars*, à *Notre-Dame de Fourvière* et *aux Grands Sanctuaires de Lyon*, à *la Grotte de Lourdes*, de *Saint-Joseph-de-Rivière* avec excursion au *Désert de la Chartreuse*, enfin au *Sanctuaire des Apparitions du Sacré-Cœur à Paray-le-Monial*, aura lieu cette année **du 24 Août au 2 Septembre.** — Les pelerins passeront deux jours et trois nuits sur la Sainte Montagne ; le reste du temps sera employé aux diverses stations et au voyage bien combiné à travers des sites merveilleux.

Ce beau pèlerinage, organisé par l'*Œuvre de Sainte-Philomène*, offre de grands avantages. — Être exempt de tout souci en ce qui concerne les voitures, le logement, les repas... Etre attendu partout, n'avoir qu'à se présenter pour recevoir l'accueil le plus prévenant, voilà qui enlève mille préoccupations ennuyeuses et qui permet de prier, de méditer, d'admirer tout à son aise. Et certes il y a de quoi ! — Ceux-là seuls qui ont accompli le pèlerinage de La Salette peuvent redire les beautés naturelles de son site et le pieux intérêt qu'il offre à l'âme chrétienne. — Chacune des stations du *Pèlerinage des Vacances* produit également dans les âmes des impressions inoubliables. — Demander à l'adresse ci-dessous le *programme détaillé*.

PRIX, *tous frais compris*, CHEMIN DE FER, VOITURES, LOGEMENTS, REPAS,
1re classe : **188** fr. — 2e classe : **163** fr. — 3e classe : **145** fr.
On garantit le confortable des logements et des repas.
Pour tous les renseignements, s'adresser à M. l'abbé Louis PETIT, directeur de l'*Œuvre de Sainte-Philomène*, Maison Saint-Vincent-de-Paul, 3, rue de Dantzig, Paris-Vaugirard.

BIBLIOGRAPHIE

TROIS FLÉAUX DE LA CLASSE OUVRIÈRE. — Le *Correspondant* a publié, il y a quelques semaines, en trois articles, une remarquable étude de Mgr Turinaz, évêque de Nancy, sur *Trois Fléaux de la Classe ouvrière* : la profanation du dimanche, l'alcoolisme et la mauvaise tenue des ménages ouvriers.

Il faudrait que cette étude fût répandue dans toute la France par centaines de mille. C'est un triple cri d'alarme jeté par un évêque profondément dévoué aux ouvriers et par une âme vraiment française, qui a vu de près, en détail, et qui s'en est émue, trois maladies sociales et des périls nationaux très graves. C'est l'exposé saisissant, éloquent, des causes d'une inévitable décadence pour notre pays. Et mieux que cela, c'est l'indication justifiée des remèdes les plus efficaces, qu'il faut sans retard apporter à de pareils fléaux.

Il semble que toutes les bonnes volontés, à quelque opinion qu'elles appartiennent, devraient se grouper à ce cri d'alarme, y répondre dans la mesure des influences dont elles disposent ; et le répéter et le faire répéter partout, serait accomplir une œuvre de haute bienfaisance et de grand patriotisme.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les trois articles du *Correspondant* viennent d'être réunis en une brochure de propagande de 48 pages in-12, petit texte, chez MM. Roger et Chernoviz, Éditeurs.

En vente dans les librairies catholiques, au prix de 0,15 l'exemplaire.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

A partir du 1er Juillet, la Cie d'Orléans a apporté dans le service de ses trains, les améliorations suivantes :

Ligne de Landerneau. — Le train express créé pendant l'été dernier sur la Bretagne est rétabli. Il part de Nantes à 6 h. 1 matin après l'arrivée du train venant de Paris (gare d'Orléans), arrive à Redon à 7 h. 48, à Vannes à 8 h. 51, à Lorient à 10 h. 3 et à Quimper à 11 h. 33 matin.

Ligne de Saint-Nazaire-Le Croisic. — Le train express partant actuellement de Saint-Nazaire à 6 h. 36 matin, viendra du Croisic et sera accéléré. Il partira du Croisic à 6 h. matin, de Saint-Nazaire à 7 h. et correspondra à Savenay comme maintenant avec le train qui part de Nantes à 6 h. 14 matin, pour arriver à Redon à 8 h. 31, à Vannes à 9 h. 48, à Lorient à 11 h. 11 et à Quimper à 1 h. 14 soir.

Ligne de Rosporden - Concarneau. — Du 1er Août au 1er Octobre, les dimanches et fêtes, un train créé dans chaque sens sera mis en marche comme l'été dernier entre Rosporden et Concarneau. — *A l'aller.* — Départ de Concarneau à 8 h. 10 soir et arrivée à Rosporden pour correspondre avec le train se dirigeant sur Lorient. — *Au retour.* — Départ de Rosporden à 10 h. 23 soir après l'arrivée du train venant de Lorient, et arrivée à Concarneau à 10 h. 49 soir.

Ligne de Quimper - Douarnenez. — Le train créé l'été dernier du 1er Août au 1er Octobre entre Quimper et Douarnenez est rétabli. — *A l'aller.* — Départ de Douarnenez à 5 h. 40 du matin et arrivée à Quimper à 6 h. 17 pour correspondre avec les trains se dirigeant sur Landerneau et Nantes. — *Au retour.* — Départ de Quimper à 8 h. 32 soir après l'arrivée du train venant de Landerneau et arrivée à Douarnenez à 9 h. 14 soir.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, Sr** — *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE

BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. Sauvage voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE,** prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g.

Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Breguet,* etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

45, rue Kéréon, QUIMPER **PÊCHE FRÈRES** *45, rue Kéréon, QUIMPER*

Aux prix les plus modérés :

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.

BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.

NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION

ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL

DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

N. B. — Pierre Pêche, *seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.*

On ne peut se passer de sommeil

Sinon l'on tombe dans un dangereux état de faiblesse : les organes fatigués par le travail quotidien ont besoin, pour acquérir de nouvelles forces, d'une période de repos ; la privation de sommeil, outre qu'elle est moralement très pénible, amène rapidement de sérieux ravages physiques : l'appétit diminue, la santé s'affaiblit et il se manifeste souvent des troubles nerveux.

Il faut donc combattre de suite cette affection à l'aide d'un remède actif et puissant.

Les Pilules Pink pour personnes pâles du Dr Williams toniques et reconstituantes font retrouver le sommeil : de nombreux exemples en font foi.

Entre autres celui de M. Julien Prudhomme, au château de la Morinière, à Saint-Denis-d'Anjou (Mayenne). Je suis heureux, écrit-il, de pouvoir proclamer l'efficacité des Pilules Pink ; depuis quatre ans je ne pouvais plus dormir et j'étais tombé dans un état de faiblesse alarmante. Ayant fait usage des Pilules Pink, j'ai retrouvé le sommeil et ai vu revenir mes forces. Aussi, je vous autorise de grand cœur à publier ma lettre.

Efficaces pour : anémie, rhumatisme, sciatique, névralgie, neurasthénie, névroses, etc., elles sont un régénérateur du sang, tonique des nerfs. En vente chez tous les pharmaciens et au Dépôt, Gablin et Cie (ph. de 1re cl.), 3, cité Trévise, Paris, 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes, franco contre mandat-poste.

58 ANNÉES DE SUCCÈS

Alcool de MENTHE de **RICQLÈS** seul Alcool de Menthe véritable.

CALME instantanément la SOIF et ASSAINIT L'EAU

Dissipe les maux de cœur, de tête, d'estomac, les indigestions, la dysenterie, la cholérine

Préservatif contre les Épidémies.

Excellent aussi pour la toilette et les dents. Exiger le nom de RICQLÈS

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, **26** fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, **4** fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul,** Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à **Mme Vve LE JANTEL,**
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).


25 CENTIMES PAR JOUR peuvent créer un Capital, une Rente, doter un Enfant ou des Œuvres charitables. — Demander les tarifs de la Cie d'Assurances sur la Vie, le **GRESHAM** établie en 1854, à Paris, 30, Rue de Provence, dans ses immeubles. RENTES VIAGÈRES, aux taux de 8, 10, 12, 14, 16, 18 et 20 %, suivt l'âge.

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE **Dr ROFF**
— DU —
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 184, BORDEAUX
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

GUÉRISON CERTAINE de la **CONSTIPATION** par le
TAMARINE GRIGNON
Laxatif, Dépuratif, Rafraîchissant
en **Pilules molles**, aux Principes actifs du Tamarin de l'Inde, dosée à 10 centigrammes.
Traitement de 1 mois **2 fr. 50** | *Traitement de 15 jours* **1 fr. 50**
DÉPOT GÉNÉRAL à la *Pharmacie, 25 et 27, Rue Drouot, Paris.* — REMISE SPÉCIALE à MM. les ECCLÉSIASTIQUES, aux COMMUNAUTÉS, etc.

RHUMATISME - GOUTTE ETC.
GUÉRISONS remarquables par les *BOUES* et *EAUX*
De l'Établissement Thermal des **BAIGNOTS** DE DAX (Landes)
GRAND-HOTEL relié aux BAINS
Le GÉRANT des BAIGNOTS env. franco., sur demande, NOTICES et RENSEIGNEMENTS
DEUX CLASSES, PRIX TRÈS MODÉRÉS

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

18e ANNÉE. **Vendredi 15 Juillet 1898.** N° 28.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Les mauvaises lectures.
II. Chronique du diocèse : Nominations dans le clergé ; Quimper ; Souhaits de fête à Mgr l'Evêque ; L'Ordination ; Avis ; Un nom à conserver ; Retraites à Quimper et à Lesneven ; Pèlerinage à Rome ; Les Conférences de Dames de Saint-Vincent-de-Paul.
III. Le mobilier artistique des églises bretonnes (à suivre).
IV. Nouvelles du monde catholique : Le pain de saint Antoine ; Nominations épiscopales ; Vannes ; Œuvre de Notre-Dame de Salut ; Un homme d'Etat chrétien ; Protestation, etc.
V. Bibliographie.
VI. Annonces et avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 17 Juillet. — 7e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Vert. A la Messe, mémoire de s. Alexis, Confesseur. Vêpres du suivant, avec mémoires 1° du Dimanche, 2° de s. Alexis, 3e des saints Martyrs Symphorose et ses sept Fils.
Lundi, 18. — S. Camille de Lellis, Confesseur. Double. Blanc.
Mardi, 19. — S. Vincent de Paul, Confesseur. Double. Blanc.
Mercredi, 20. — S. Jérôme Emilien, Confesseur. Double. Blanc.
Jeudi, 21. — S. Ténénan, Evêque *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.
Vendredi, 22. — Ste Marie Madeleine. Double-majeur. Blanc.
Samedi, 23. — Vigile de s. Jacques. — S. Apollinaire, Evêque, Martyr. Double.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Le Folgoët	16, 17 et 18 Juillet.
Plovan	19, 20, 21 et 22 Juillet.
Laz	22, 23 et 24 Juillet.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

Les mauvaises lectures.

On se plaint, et non sans motifs, de l'abaissement des caractères, de l'amollissement des âmes, de la dépravation des mœurs ; on s'effraie du nombre toujours croissant des crimes les plus atroces, des suicides et des maladies mentales ; on est étonné que le vice s'affiche avec une licence éhontée et une audace désespérante ! Pour expliquer le plus grand nombre de ces effets désastreux, il ne faut pas chercher d'autres causes que les mauvaises lectures — livres et feuilles périodiques.

Aujourd'hui, en vertu de la liberté de tout écrire, de tout dire et de tout penser, quand il s'agit du mal moral, et grâce au travail de démoralisation activement poussé par les sociétés occultes, dans le but de ruiner l'ordre social, les plus mauvais romans sont répandus à profusion. En vain l'Eglise proteste ; pour conjurer le danger qui menace ses enfants, elle leur interdit, par cette règle si sage de *l'Index* qu'elle promulguait à nouveau, il y a un an, les mauvais livres, *quels qu'ils soient*. Hélas ! on a si bien battu en brèche l'autorité de l'Eglise, que très souvent sa voix n'est pas entendue. N'oublions pas cependant que si l'Eglise est sévère sur ce point, c'est qu'on ne joue jamais impunément avec le poison des lectures corruptrices.

Malheur à qui s'aveugle jusqu'au point de se croire, par je ne sais quelle sotte raison, excusé ou même obligé de lire ces ouvrages ! Malheur mille fois plus encore au père de famille imprudent, qui laisse un livre de ce genre dans sa bibliothèque !!! Après avoir empoisonné sa femme, ses domestiques, il tombera, un jour de vacances, aux mains de son jeune fils ou de sa jeune fille de seize ans, qui, après y avoir puisé la corruption, iront ensuite, avec ce tison impur, ruiner la vertu et l'innocence de tout un collège et de tout un pensionnat. Cela s'est vu.

Nous parlons ici des livres et des brochures. Hâtons-nous d'ajouter que tout ce qu'on vient de lire s'applique, avec non moins de vérité, à ces mille feuilles volantes, que le progrès moderne a imaginées pour répandre les romans du jour. Car on s'est dit qu'un roman fatiguerait encore l'attention, et que l'on viendrait en aide à la frivolité, si on le découpait en feuilletons, qui pénétreraient là où aucun livre n'a pénétré. Or le roman-feuilleton est le plus dangereux des livres, parce qu'il est lu davantage, lu par plus de personnes, et qu'on s'en défie moins... Des pères sages ne laissent aucun papier imprimé aux mains de leurs enfants, sans l'avoir examiné. Nous voudrions qu'il en fût ainsi dans toutes les familles chrétiennes, et qu'on surveillât aussi les images et les gravures, qui sont un autre moyen de corruption de plus en plus répandu.

Pendant que le feuilleton, la « gazette des tribunaux » et les

« faits divers », où les crimes sont complaisamment racontés, corrompent le cœur, le mauvais journal, dans une suite d'articles perfides où le poison est habilement dosé, selon la catégorie des lecteurs auxquels il s'adresse, fausse l'esprit, ébranle les convictions et finit par tuer la foi. Aussi l'importance, la nécessité de la bonne presse n'est plus à prouver. C'est *l'œuvre capitale, indispensable,* par la raison bien simple que la presse est le grand semeur d'idées et que l'idée mène le monde. Le vrai terrain de la lutte est là..... Quant aux feuilles mauvaises, qui inondent journellement nos villes et nos campagnes, nous opposerons le même nombre de bons journaux, nous combattrons à armes égales. Jusque là tout est inutile ; nous serons toujours vaincus.....

Construisons de magnifiques églises. Les ennemis de notre foi nous laisseront en paix à cette œuvre, espérant que, bientôt, nous n'y parlerons plus qu'à des femmes et à des enfants. Pendant ce temps, leurs mauvais journaux, prédicateurs sataniques, circulent de mains en mains, pénètrent les masses profondes du peuple et sapent l'édifice des croyances au cœur de nos chrétiens, dont ils feront des renégats, au jour des élections.

Elevons des écoles. Ah ! sans doute, les mécréants ne voient pas sans crainte l'enfance y venir puiser le lait de ce christianisme qu'ils voudraient tarir jusqu'à sa source. Ils s'en consoleront pourtant jusqu'à un certain point ; car, pour combattre l'école, ils ont le mauvais journal.

Le mauvais journal attend l'enfant à la sortie de l'école. Il achève ce que l'école sans Dieu a commencé. Il a tôt fait de détruire, chez l'ancien élève des congréganistes, cette formation intellectuelle, morale et religieuse, qui a coûté tant de sacrifices à la charité chrétienne et tant d'années de labeurs à des maîtres dévoués. Le mauvais journal fait, chez ce pauvre enfant, ce que n'a pas pu faire l'école antichrétienne !

Ce sont là des vérités indéniables, évidentes pour tous..... Et le remède au mal ? Il est tout indiqué : que les catholiques, unis entre eux, soutiennent de toutes leurs forces la bonne presse et la propagent ; qu'ils s'abstiennent eux-mêmes d'acheter et de lire *un seul* mauvais journal, à moins d'y être obligés par position et pour défendre la vérité. A ces conditions, le journalisme catholique obtiendra, en France, les mêmes triomphes qu'en Allemagne.

Or voici ce qu'écrivait, il y a deux ans, Sa Sainteté Léon XIII, au Président de la Société des journalistes catholiques allemands :

« Cher fils, au nombre des moyens qui, à notre avis, contri-
« buent le plus au développement de la vie religieuse et morale,
« sont comptés, à juste titre, les journaux catholiques. Aussi, ne
« négligeons-Nous aucune occasion d'exciter les hommes catholi-
« ques, soit par Nos exhortations et Nos conseils, soit par des
« distinctions honorifiques, à donner leur attention et leurs soins
« au journalisme.

« Nous Nous réjouissons de voir Nos vœux remplis dans toutes
« les contrées, mais particulièrement en Allemagne, où les jour-

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

« naux dévoués à la cause catholique se distinguent par leur nom-
« bre comme par leur influence et leur considération. »

Pouvions-nous citer à l'appui de notre thèse une plus haute autorité ?

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Berriet, recteur de Landeleau, recteur de Plougar ;
M. Le Sann, recteur de Tréglonou, recteur de Landeleau ;
M. Le Bars, vicaire à Comanna, recteur de Tréglonou.

QUIMPER. — **Confirmation au Noviciat des Frères.** — Mercredi matin, à 7 heures, Monseigneur l'Évêque s'est rendu au Noviciat des Frères des Écoles chrétiennes, rue de Kerfeunteun. Reçue, à son arrivée, par les communautés réunies des Noviciats et du Scholasticat, Sa Grandeur a célébré la messe et donné la Confirmation à trente Petits Novices.

Monseigneur a ensuite visité, avec beaucoup d'intérêt, la nouvelle chapelle du Pensionnat Sainte-Marie, dont les élèves étaient réunis dans la cour pour recevoir la bénédiction épiscopale.

Souhaits de fête à Mgr l'Évêque. — Aujourd'hui jeudi, à 9 heures, le clergé de la ville épiscopale s'est réuni à l'Evêché, pour offrir à Monseigneur ses hommages et ses vœux, à l'occasion de la fête de saint Henri, son patron.

Tous les prêtres et les fidèles du diocèse partagent les sentiments si bien exprimés par M. le chanoine Téphany, doyen du Chapitre ; tous — il nous est doux d'être ici leur interprète — s'unissent de cœur aux souhaits présentés en leur nom, et demandent à Dieu que la santé de notre Evêque vénéré, aujourd'hui rétablie, continue à s'affermir et se maintienne, pour qu'il puisse, longtemps encore, se prodiguer, comme par le passé, au bien de ses diocésains.

Bonne fête à Monseigneur !

L'Ordination. — Le jour de la fête de saint Jacques, le lundi 25 Juillet, aura lieu l'ordination générale de fin d'année. Elle sera exceptionnellement nombreuse, puisqu'elle comptera 40 prêtres et autant de sous-diacres. C'est, dans nos temps troublés, si contraires de toutes façons aux vocations ecclésiastiques, une bénédiction insigne dont nous devons remercier Dieu.

Nous demandons très instamment à nos lecteurs de vouloir bien prier pour les ordinands, spécialement pendant la retraite préparatoire, qui leur sera prêchée par le R. P. Auriault, Jésuite, Professeur à l'Institut catholique de Paris.

AVIS. — Dans l'intérêt des prêtres nombreux qui viendront assister à l'ordination, on les prévient que la Cathédrale sera ouverte, dès 4 heures du matin, pour ceux qui désireraient y dire la messe, *à condition de prévenir, la veille, à la sacristie.*

Le sacristain se tiendra à leur disposition à cet effet, jusqu'à 8 heures 1/2, le dimanche soir.

Un nom à conserver. — Nous avons reproduit, d'après la *Semaine religieuse de Nantes*, le touchant récit de l'arrivée des Missionnaires catholiques aux Iles Gilbert, qui étaient déjà gagnées au christianisme par un marin breton naufragé. Le nom de cet apôtre mérite d'être conservé ; il s'appelait Jean-François Even, né à Brest, le 2 Août 1821.

QUIMPER. — **Retraite des Tertiaires,** *du 2 Juin au 9 Juillet 1898.* — 40 paroisses ; 94 retraitantes. — Pont-l'Abbé, 8 ; Elliant, 7 ; Douarnenez, 6 ; Plouhinec, 6 ; Beuzec-Cap-Sizun, 5 ; Briec, 4 ; Landrévarzec, 4 ; Plogonnec, 4 ; Edern, 3 ; Pleuven, 3 ; Saint-Yvi, 3 ; Audierne, 2 ; Crozon, 2 ; Esquibien, 2 ; Gouézec, 2 ; Landudec, 2 ; Plobannalec, 2 ; Plomeur, 2 ; Pluguffan, 2 ; Ploaré, 2 ; Pleyben, 2 ; Roudouallec (diocèse de Vannes), 2 ; Saint-Coulitz, 2 ; Brest, 1 ; Cléden-Cap-Sizun, 1 ; Châteaulin, 1 ; Dinéault, 1 ; Erguë-Armel, 1 ; Fouesnant, 1 ; Ile-de-Sein, 1 ; Saint-Jean-Trolimon, 1 ; Kerlaz, 1 ; Locronan, 1 ; Pouldreuzic, 1 ; Pont-Croix, 1 ; Plogastel-Saint-Germain, 1 ; Plonévez-Porzay, 1 ; Plogoff, 1 ; Querrien, 1 ; Saint-Urbain, 1.

LESNEVEN. — **Retraite bretonne pour les femmes,** *du 2 au 9 Juillet 1898.* — 31 paroisses ; 83 retraitantes. — Plouguerneau, 9 ; Lesneven, 7 ; Guissény, 6 ; Ouessant, 5 ; Guipavas, 5 ; Saint-Pol-de-Léon, 4 ; Plouescat, 4 ; Saint-Frégant, 3 ; Saint-Renan, 3 ; Plouider, 3 ; Saint-Vougay, 3 ; Santec, 3 ; Lampaul-Guimiliau, 2 ; Plourin-Ploudalmézeau, 2 ; Plabennec, 2 ; Lannilis, 2 ; Landivisiau, 2 ; Plougastel, 2 ; Le Folgoët, 2 ; Ploudaniel, 2 ; Plounéventer, 2 ; Kersaint-Plabennec, 1 ; Ploudiry, 1 ; Plouvorn, 1 ; Goulven, 1 ; Loc-Brévalaire, 1 ; Plouédern, 1 ; Plouguin, 1 ; Tréouergat, 1 ; Coatméal, 1 ; Plonévez-Lochrist, 1.

Pèlerinage à Rome. — La date du « Pèlerinage de la France du Travail à Rome » a été changée, sur la demande du Saint-Père lui-même. Léon XIII « craint la fatigue des chaleurs, pendant le mois d'Août, et préfère le mois d'Octobre, plus favorable pour lui ; car il veut se donner tout entier aux pèlerins, comme il l'a toujours fait. »

Les départs auront donc lieu de *Nantes le 3 Octobre,* de Paris et de Lyon le 4, et de Marseille le 5 Octobre.

Voici l'itinéraire du train de Nantes (organisateur : M. Claude de Monti de Rezé) :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Départ de Nantes, le lundi 3 Octobre, vers 11 heures ; arrivée à Marseille, mardi, vers 2 heures du soir.

Mercredi 5 Octobre, matin, pèlerinage à Notre-Dame de la Garde.

Vers midi, départ pour Rome, où l'on arrivera, jeudi 6 Octobre, vers 4 heures du soir.

Séjour, du vendredi 7 au mardi 11 Octobre.

Mercredi 12, départ de Rome vers 6 heures du matin, pour arriver, jeudi 13, à Marseille, vers 11 heures du matin. Départ de Marseille à midi et demi, pour arriver à Nantes, vendredi 14, vers 3 heures et demie du soir.

Les prix et autres conditions du voyage restent les mêmes, comme aussi les correspondants que nous avons déjà désignés.

La demande du Saint-Père est un nouveau témoignage de sa tendresse paternelle et prouve combien il désire être agréable à ses enfants. Les catholiques de France répondront à ce sentiment délicat, en redoublant d'efforts pour que le pèlerinage réponde par son éclat exceptionnel à notre amour filial. La nouvelle date choisie permet aux cultivateurs et ouvriers des champs de prendre part au pèlerinage ou d'y envoyer des délégués. Nous espérons que notre Bretagne sera largement représentée, sous ce rapport.

Les Conférences de Dames de Saint-Vincent de Paul. — On nous demande si les Conférences de Dames jouissent des mêmes indulgences et privilèges spirituels que les Conférences d'hommes.

D'après sa constitution, la Société de Saint-Vincent de Paul doit se recruter exclusivement parmi les hommes. C'est dans ces conditions que les Souverains Pontifes l'ont sanctionnée et lui ont accordé diverses faveurs spirituelles. Les dames ne peuvent concourir à l'œuvre que par souscriptions ou comme bienfaitrices.

Mais il s'est formé, en divers pays, des sociétés de femmes ayant le même but et les mêmes moyens d'action que les Conférences d'hommes.

Ces sociétés féminines, ne se trouvant point dans les conditions marquées par les Indults accordés aux Conférences d'hommes, ne pouvaient jouir des indulgences que ces Indults accordaient.

La Société des Dames de Saint-Vincent de Paul, siégeant à Bologne, demanda et obtint de Pie IX les mêmes faveurs que Grégoire XVI avait accordées aux Conférences d'hommes. Et comme cette société se forma en « Conseil général » pour les Conférences de femmes, à l'instar du conseil général de Paris pour les hommes, elle obtint de pouvoir faire participer aux faveurs dont elle jouissait les sociétés de dames qui s'affilieraient à elle.

Les Conférences de dames qui désirent jouir des indulgences et autres faveurs spirituelles, accordées aux Conférences d'hommes, n'ont donc qu'à s'adresser au conseil général de la *Société féminine de Saint-Vincent de Paul*, à Bologne (Italie), et à lui demander un

diplôme d'affiliation. Cette demande peut être adressée à Mme la marquise Bevilacqua, au « Palazzo Bevilacqua, Bologne (Italie) ».

NN. SS. les Evêques peuvent aussi demander directement à Rome la communication, aux Conférences de dames de leur diocèse, des privilèges accordés aux Conférences d'hommes.

(*Semaine religieuse* de Cambrai.)

LE MOBILIER ARTISTIQUE DES ÉGLISES BRETONNES
(Suite.)

Le jubé de Sainte-Croix de Quimperlé, placé maintenant contre le mur occidental de la nef, terminé en 1581 sous le gouvernement de l'abbé Daniel de Saint-Alouarn, est un magnifique ouvrage en pierre de Taillebourg, où l'on trouve toutes les finesses et toutes les ingéniosités de la Renaissance, pilastres couverts d'arabesques déliées, chapiteaux, bustes gracieux de cariatides, niches à coquilles couronnées de dais aux pinacles et pyramidions ajourés, statuettes et figurines, dauphins et feuillages d'un gras et d'un galbe surprenants.

Tout près de Quimperlé, dans la chapelle du château de Rosgrand, est une autre œuvre d'une richesse et d'une perfection étonnantes. Faut-il l'appeler jubé ou simplement chancel, puisque ce n'est qu'une clôture ou cloison ajourée ? Ce travail en chêne sculpté se compose d'un soubassement, d'une colonnade et d'un entablement formant grande frise et double corniche de couronnement. Chose curieuse et assez ordinaire à cette époque, l'on y a mêlé d'une manière ingénue le sacré au profane, les scènes bibliques aux sujets mythologiques. Sur la face du soubassement on voit l'histoire du prophète Jonas et celle du sacrifice d'Abraham, puis Mercure, Diane, une foule de petits génies, faunes, satyres et nymphes ; de l'autre côté, les traits de force de Samson répondant aux travaux d'Hercule. La colonnade est composée de huit colonnes entourées de pampres de vignes et lauriers, et de huit balustres cannelés ou torses, au milieu desquels se trouvent deux statues allégoriques de la *Justice* et de l'*Espérance*. Dans la frise, encadrés par dix cariatides à gaines, trois grands bas-reliefs représentent l'Adoration des bergers, l'Adoration des mages et la Présentation au temple. Plus haut, au milieu, le buste du Père-Eternel, et entre les deux corniches, des bustes profanes.

Chancels et clôtures de chœur.

Les arcades des trois travées du chœur de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon sont remplies jusqu'à trois mètres de hauteur par un mur plein en pierres de taille auquel sont adossés les dais des stalles du côté intérieur, et, qui du côté des collatéraux, se trouve orné d'arcades moulurées, sous lesquelles s'abritent les petits autels dont il a été déjà parlé. Un point à noter, c'est que, au bout du retable de deux de ces autels sont percées deux petites meurtrières biaises permettant au regard de plonger sur le maître-autel et de suivre la marche des cérémonies dans le chœur.

Autour du sanctuaire, on a rétabli une clôture en colonnettes et arcatures de Kersanton. Si elle n'est pas la reproduction exacte de l'ancienne clôture, elle a du moins le mérite d'avoir été copiée fidèlement sur celle qui existe encore dans l'église de La Martyre.

Au Folgoët, même disposition qu'à Saint-Pol-de-Léon des deux

Archives diocésaines de Quimper et Léon

côtés du chœur, sauf l'absence des petits autels ; mais les arcades donnant sur les collatéraux sont encore d'une plus grande richesse.

A Lanmeur, la chapelle des fonts baptismaux est fermée par une porte et une fenestration flamboyantes, qui formaient autrefois l'entrée du chœur dans la chapelle de Kernitroun.

A Plougasnou, l'ancienne porte du chœur se trouve maintenant à l'entrée de la jolie chapelle de Kericuff.

Non loin de Plougasnou, dans la paroisse de Guimaëc, se trouve une chapelle dédiée à Notre-Dame-des-Joies, perdue au fond d'une campagne ignorée. Cette chapelle est en quelque sorte remplie de belles œuvres d'art, tant en peintures qu'en sculptures. On y trouve tout spécialement une clôture en bois fermant le chœur de trois côtés et dont les colonnettes sont d'assez mauvais goût, tordues qu'elles sont en gros tire-bouchons ou en ressort à boudin ; mais au-dessus règne une frise Renaissance de la plus pure beauté, et comprenant une vingtaine de panneaux sculptés et découpés, formés d'arabesques, griffons, génies ailés soufflant dans des trompes, etc...

Pour finir cette série, signalons la clôture des fonts baptismaux de Brennilis, toujours dans le style de la Renaissance, balustres tournés et frise recoupée de médaillons rehaussés de têtes et de bustes.

Stalles.

Les stalles de la cathédrale de Saint-Pol, au nombre de soixante-dix, datent de l'épiscopat de Jean de Carman, 1504-1514, et de celui de Guy Le Clerc, 1514-1523. Quoiqu'elles aient été faites en pleine époque de la Renaissance, elles sont en très pur style flamboyant, et on n'y sent en rien l'influence de la nouvelle école. Les traditions gothiques sont absolument vivaces dans le dessin d'ensemble, les beaux enroulements des deux extrémités, les découpures des panneaux des dosserets, l'agencement des dais qui la couronnent, les petits pinacles, les statuettes, les sujets variés et bizarres des accoudoirs et des miséricordes. J'ai déjà mentionné les stalles de Berven et de Saint-Herbot ; je pourrais aussi indiquer dans l'église de Pont-Croix quelques-uns de ces vieux sièges, chassés honteusement du chœur depuis de longues années et mis en pénitence, le long de quelque mur de bas-côté.

A Lampaul-Guimiliau, quelques vieilles stalles et d'autres toutes récentes, faites d'après le modèle ancien, sortent absolument du commun, grâce aux serpents ou monstres qui leur servent d'accoudoirs, aux pieds en console et aux cariatides qui les soutiennent et aussi aux médaillons et cartouches qui séparent les panneaux du dossier. Tout près de ces stalles, aux deux extrémités de la table de communion, il faut signaler deux griffons ou monstres ailés d'une puissance extraordinaire de galbe et de tournure.

Les mêmes modèles ont été imités dans le chœur de l'église de Saint-Thégonnec, sans atteindre la même correction ; mais une pièce d'une perfection rare qui se trouve dans cette église, c'est le siège triple à accoudoir et dosseret à l'usage du célébrant et de ses assistants.

Les stalles XVIIe siècle de Sainte-Croix, de Quimperlé, ont été éliminées de l'église pour dégager les arcatures de l'abside ; elles ont heureusement trouvé place dans le chœur de l'église de Riec.

Il m'a été donné de voir quelques-unes des vieilles stalles de Carhaix, mais c'était chez un brocanteur de Morlaix. C'est vraiment dommage qu'elles ne soient pas demeurées dans leur local primitif, car ce sont des œuvres gothiques d'un aspect réellement monastique et dignes de cette grave collégiale.

Portes sculptées.

Quelques églises ont encore leurs vieilles portes en chêne datant de la construction de l'édifice. A Lampaul-Guimiliau, les cinq portes qui donnent sur l'extérieur forment des panneaux d'un assemblage ingénieux et solide, elles doivent remonter à 1610 ou 1620. La porte de la sacristie est de 1679. A Locmélar, la porte Ouest sous le clocher est couverte de neuf panneaux sculptés en bas-reliefs représentant des scènes de la Passion de N.-S. et datées de 1577.

Les deux portes du porche de Gouezneu doivent remonter à 1664, et sont décorées d'entrelacs, de têtes, de chérubins, d'anges drapés portant les instruments de la Passion, et dans les petites niches du haut sont logées les statuettes de la Sainte-Vierge et de saint Gouezneu.

Chaires à prêcher.

Les principales à citer sont celle de la cathédrale de Quimper, donnant en différents bas-reliefs les principaux épisodes de l'histoire de saint Corentin, celle de Locronan dont les panneaux retracent la légende merveilleuse du saint patron. A Guimiliau sont représentés les quatre évangélistes avec les vertus théologales et cardinales, et la date de 1677. A Lampaul, les quatre évangélistes et les quatre grands docteurs d'Occident. Saint-Thégonnec a les mêmes représentations en huit panneaux, mais dans un style et dans des cadres d'une richesse qu'on n'a jamais pu espérer de surpasser.

(A suivre.)

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Le pain de saint Antoine. — Notre Saint-Père le Pape a accordé le Bref suivant à une publication romaine intitulée : *Le Pain de saint Antoine (Il pane di S. Antonio)*. On remarquera le rapprochement que fait le Souverain Pontife entre saint Antoine et notre grand saint Vincent de Paul.

LÉON XIII, PAPE

POUR PERPÉTUELLE MÉMOIRE

Ce fut pour Notre âme une très grande consolation et une chose tout à fait en rapport avec Nos désirs, quand, naguère, Notre cher fils Laurent Caratelli, Ministre général des Mineurs conventuels nous pria d'accroître et d'étendre partout le culte de saint Antoine de Padoue.

Et, en vérité, les catholiques ont toute raison de vénérer par des honneurs singuliers et d'affectueux respects saint Antoine, ce saint qui, par mission particulière de Dieu, a l'habitude d'accorder au peuple chrétien des grâces et faveurs continuelles, en sorte que l'Eglise a même exhorté les fidèles à recourir à lui, quand on a besoin de miracles.

Par ces temps calamiteux, saint Antoine de Padoue s'associe dans un pacte de charité avec saint Vincent de Paul, et tous les deux s'occupent de venir en aide aux misères et de secourir le menu peuple. L'un donne le pain, l'autre le porte. Et dans beaucoup d'autres églises, il y a maintenant un tronc avec la douce image de saint Antoine de Padoue tenant dans ses bras l'Enfant Jésus. Cette image invite et même elle force doucement les fidèles à lui demander des grâces, et, en échange des grâces obtenues, ils déposent dans le tronc l'obole pour le pain de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

saint Antoine destiné aux pauvres. Puis les conférences de Saint-Vincent-de-Paul, qui, de par leur institution, distribuent aux familles pauvres les secours nécessaires à la vie, reçoivent de saint Antoine un appui et des secours abondants pour l'accomplissement de leur mission.

En présence de ces faits, Nous accueillons avec une faveur particulière la supplique qui Nous a été soumise et, toujours empressé à accroître la dévotion des fidèles et à procurer aux âmes les trésors célestes de l'Eglise, Nous accordons aux fidèles des deux sexes qui, après s'être repentis et confessés, et après avoir communié pendant treize mardis ou treize dimanches consécutifs, auront, par de pieuses méditations ou des prières faites à la gloire de Dieu, honoré ce saint, une indulgence plénière, applicable aussi aux défunts, indulgence que l'on pourra gagner, l'un ou l'autre des mardis ou des dimanches où l'on aura rempli toutes ces conditions.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 1er Mai 1898, la vingtième année de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

Ce Bref est un précieux encouragement pour les personnes qui s'occupent de procurer et de distribuer le pain de saint Antoine destiné aux pauvres.

Nominations épiscopales. — Le *Journal officiel* a publié les décrets nommant des titulaires aux sièges épiscopaux vacants, en France. Sont nommés :

A l'archevêché d'Alger, Mgr Oury, évêque de Dijon ;

A l'évêché de Dijon, Mgr Le Nordez, évêque titulaire d'Arca, auxiliaire de Verdun ;

A l'évêché de Bayeux, M. l'abbé Amette, vicaire général d'Evreux ;

A l'évêché de Coutances, M. l'abbé Guérard, chanoine titulaire de Rennes ;

A l'évêché d'Angers, M. l'abbé Rumeau, vicaire général d'Agen ;

A l'évêché d'Oran, M. l'abbé Cantel, curé de Saint-Denis du Saint-Sacrement, à Paris.

Mgr Oury est né à Vendôme (Loir-et-Cher), le 3 Mai 1843. Aumônier de la marine, pendant ving ans. Il était aumônier du *Borda*, lorsqu'il fut nommé, en 1884, à l'évêché de la Guadeloupe ; deux ans après, il était transféré à Fréjus et, le 3 Juin 1890, à Dijon. Il succède, au siège d'Alger, à Mgr Dusserre, décédé l'année dernière.

Mgr Le Nordez est né à Montebourg, au diocèse de Coutances, le 19 Avril 1844. Ancien chapelain de Sainte-Geneviève, il fut nommé, le 25 Juin 1896, auxiliaire de Verdun.

M. le chanoine Amette, vicaire général d'Evreux, archidiacre de Pont-Audemer, est né à Douville (Eure), le 6 Septembre 1850. Il a été plusieurs fois vicaire capitulaire. Orateur remarquable.

M. l'abbé Cantel, curé de Saint-Denis du Saint-Sacrement, à Paris, est né en 1836. Ordonné prêtre en 1860, il est curé de Saint-Denis depuis 1893. Il succède à Mgr Gérard Soubrier, qui a démissionné pour raison de santé.

Mgr Rumeau (Joseph) est né à Tournon-d'Agenais, le 11 Janvier 1849. Vicaire général d'Agen, depuis le 7 Mars 1881, il est orateur très goûté : il a prêché un Carême à Saint-Louis-des-Français, à Rome, il a prêché aussi plusieurs retraites ecclésiastiques.

Mgr Guérard (Joseph) est âgé de 52 ans. Il fut très brillant séminariste à Saint-Sulpice, puis professeur au collège Saint-Vincent, de Rennes, vicaire à Saint-Sauveur et directeur au Grand-Séminaire de la même ville ; enfin pendant de longues années, il fut secrétaire de l'archevêché. Il était chanoine titulaire et maître des cérémonies de la Cathédrale.

VANNES. — Mgr Latieule, évêque de Vannes, sacré à Rodez, le 29 Juin, a fait son entrée solennelle dans sa ville épiscopale, mardi dernier, 12 Juillet.

Œuvre de Notre-Dame de Salut. — LE PÈLERINAGE NATIONAL. — Le pèlerinage national de N.-D. de Salut à Lourdes, avec arrêts et visites à divers autres sanctuaires, aura lieu, cette année, du mercredi 17 Août au mercredi 24.

On sait que ce pèlerinage conduit, chaque année, a la Grotte de Massabielle plus de 1.000 malades, parmi lesquels les guérisons ont été nombreuses jusqu'ici. C'est une manifestation grandiose de foi et de charité. Ceux qui voudraient y participer de quelque façon peuvent adresser leurs offrandes, demander leurs billets et tous renseignements au *Secrétaire du Pèlerinage national*, 8, rue François Ier, à Paris.

Tous les associés de N.-D. de Salut sont invités à s'unir au pèlerinage, par une neuvaine, qui commencera le mercredi 17 Août, et finira le jeudi 25. On récitera les prières de la neuvaine nationale. Cette neuvaine emprunte aux circonstances actuelles un caractère de gravité, qui doit la faire accueillir de tous. Elle sera faite dans beaucoup d'églises, et en particulier à Notre-Dame des Victoires, où se clôturera le pèlerinage, le jeudi 25, à 7 h. 1/2 du soir.

Un homme d'état chrétien. — M. Buffet, qui fut plusieurs fois ministre, puis Président de l'Assemblée nationale, vient de mourir, à l'âge de 80 ans, après avoir reçu ses derniers sacrements et la bénédiction de Mgr Richard, Cardinal-archevêque de Paris.

Pendant sa longue carrière, M. Buffet a pu parfois prêter à la critique ; mais il s'est trompé de bonne foi et, chez lui, l'homme public se montra l'égal de l'homme privé, par un ensemble de qualités rares qui forçaient l'estime générale. Depuis que la persécution religieuse s'abattit sur les catholiques, il fut des plus fermes à revendiquer, en toutes circonstances, leurs droits de libertés. Il était, en effet, de la race des hommes de devoir que rien ne décourage, et qui se feraient un cas de conscience de ne pas jeter

Archives diocésaines de Quimper et Léon

un cri de protestation, tant qu'il leur reste un souffle pour crier contre l'iniquité.

Ses sentiments religieux, dont il ne fit jamais mystère, s'étaient fortifiés encore en ces dernières années, et, dans les grandes solennités religieuses, il n'était pas rare de voir M. Buffet au premier rang de ceux qui, soit à la communion pascale de Notre-Dame, soit à l'adoration nocturne de Montmartre, édifiaient l'assistance par le spectacle de leur profonde piété.

Payant constamment de sa personne, il donnait ainsi un exemple dont les catholiques, malgré ce qu'ils ont pu parfois regretter, lui garderont un souvenir reconnaissant.

Protestation contre un centenaire. — D'après l'ordre donné par M. Rambaud, ministre de l'Instruction publique dans le Cabinet Méline, toutes les écoles officielles de France ont dû célébrer, le 13 Juillet, le 100e anniversaire de la naissance de Michelet, comme un événement « d'un intérêt national ».

L'unique raison de la vogue de cet écrivain parmi tant de gens incapables de le juger et de goûter son style, c'est sa haine rageuse contre la Religion chrétienne. Et c'est au nom de la neutralité qu'on ordonne de lire aux enfants des extraits de ses livres ! Mgr l'Evêque d'Annecy s'est fait, à cette occasion, l'interprète de l'indignation de tous les catholiques, en adressant à M. le Ministre de l'Instruction publique la lettre suivante :

Annecy, le 28 Juin 1898.

Monsieur le Ministre,

Vous avez adressé, le 16 de ce mois, à MM. les Recteurs d'Académie une circulaire ayant pour but de les informer que, le 13 Juillet prochain, la France entière devra célébrer la fête du premier centenaire de la naissance de Michelet. Vous ajoutez : « Le Gouvernement entend que cette fête soit celle de la jeunesse et de l'enfance... Le Gouvernement a voulu que dans toutes nos écoles primaires, et jusque dans la plus modeste école du hameau, le souvenir de Michelet fût célébré. » Vous ordonnez que des lectures de morceaux choisis de Michelet soient faites, dans toutes les classes et dans toutes les écoles, que l'instituteur ou l'institutrice en donnent l'explication.

D'autres, et mieux que je ne saurais le faire, s'inscriront en faux contre les éloges donnés par vous à l'écrivain, à l'historien, au citoyen ; je m'unis à leurs réclamations, je joins ma protestation à la leur.

Mais j'ai, comme Evêque, un devoir particulier à remplir en cette circonstance.

Les lectures du 13 Juillet prochain, devant de tels auditoires, ne peuvent que faire sourire ; aussi, la pensée du Gouvernement va-t-elle beaucoup au delà. Votre but est de proposer à tous les membres du corps enseignant les écrits de Michelet comme modèles à suivre, son enseignement comme une règle dont ils devront faire une application habituelle.

Or, cet enseignement, c'est le mépris de notre sainte Religion, c'est la haine de la foi de l'Eglise.

Voici donc quelle est rigoureusement la condition faite par vos prédécesseurs et par vous-même aux maîtres et aux élèves catholiques.

Le gouvernement défend aux professeurs et instituteurs de donner,

en classe, aucun signe qui puisse faire supposer qu'ils appartiennent au catholicisme, et qu'ils pratiquent les devoirs que leur impose cette qualité de catholique. Les circulaires et instructions du ministère ou des Recteurs de l'Académie, prescrivent aux instituteurs de ne pas tolérer que l'élève apporte dans l'école un catéchisme avec ses livres de classe. Ces procédés sont couverts, depuis vingt ans, par le mot de neutralité.

Un effet heureux de cette fête du 13 Juillet et de votre circulaire, Monsieur le Ministre, sera, nous pouvons l'espérer, de déchirer enfin la fiction sous laquelle s'est abrité ce siège régulier de la foi chrétienne par les Sociétés qui se sont constituées ses ennemis. Toute parole rappelant l'existence de la religion catholique ne peut être prononcée, dans une école, que si elle doit aider à détruire le respect qui lui est dû et la foi que professent les élèves.

Quel que soit l'avenir, j'accomplis aujourd'hui un devoir de la charge épiscopale, en signalant à mes diocésains votre circulaire du 16 de ce mois ; en leur disant que le gouvernement, lorsqu'il « entend et veut que la fête du 13 Juillet, en l'honneur de Michelet, soit la fête de la jeunesse et de l'école », fait du pouvoir qu'il détient un usage contraire à l'équité.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute et respectueuse considération.

\+ LOUIS,
Évêque d'Annecy.

New-York. — Un terrible sinistre maritime s'est produit, le 4 Juillet, à quelque distance de New-York. Un grand transatlantique français, la *Bourgogne*, abordé par un navire anglais, a sombré presque immédiatement ; près de 600 personnes ont été noyées.

Il y avait à bord trois prêtres catholiques qui, au moment où le steamer commençait à couler, ont donné l'absolution aux victimes de la catastrophe. C'étaient trois Pères Dominicains français : le R. P. Florisoonne, breton, 45 ans, prieur du couvent de New-York ; le R. P. Merlin, professeur, et le R. P. Baumann, de Lyon, 24 ans.

Défendons-nous. — En octobre 1897 le *Peuple* racontait une aventure scandaleuse d'un « curé » des environs de Rive-de-Gier.

Personne n'était désigné, histoire de narguer les ecclésiatiques du pays.

Mais tous les desservants du canton de Rive-de-Gier ont poursuivi le *Peuple*, condamné vendredi dernier, pour diffamation, à 500 francs d'amende, 200 francs de dommages-intérêts envers chacun des 18 demandeurs et l'insertion dans six journaux de Lyon.

Les considérants du jugement flétrissent « la mauvaise foi des cinq articles méchamment répétés », diffamant les demandeurs.

C'est bien ! Souvent dans de semblables circonstances, on a déconseillé des poursuites, crainte de voir les tribunaux refuser réparation pour manque de désignation.

On voit qu'il ne faut plus hésiter à mettre au pas les exploiteurs de scandale inventés de toute pièce.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire de la livraison du 5 Juillet 1898.

I. L'Ecole du Valentin, par le P. J. BURNICHON. — II. L'Eglise de Constantinople et le patriarche œcuménique, par le P. F. TOURNEBIZE. — III. L'Instruction religieuse au Collège. — La question de la vocation (fin), par le P. J. DELBREL. — IV. Gœthe. — Sa vie, son œuvre. — Faust, par le P. L. CHERVOILLOT. — V. La Loi de Moïse. — Ses origines, par le P. F. PRAT. — VI. Les Philippines, par le P. J. BRUCKER. — VII. Livres : *R. P. Villard ; Chanoine A. Gouin ; Abbé E. Durand ; M. Block ; M. Jost ; E. Gérard ; J.-A. Montpellier ; Chanoine F. Fournier ; G. Firmin-Didot ; V. Guérin ; P.-L. Cré ; C. Givelet ; Vicomte H. Le Gouvello,* un Apôtre de la Bretagne au XVII[e] siècle ; *L. Stevenson ; J. de la Brète ; A. Althix ; C. de Rouvre ; Aigueperse ; Comtesse de Beaurepaire de Louvagny ; G. de Lias ; R. de Beaumont.* — VIII. Evénements de la quinzaine.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir[r] : *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du N° du 1[er] Juillet 1898.

Michelet ; La Conception générale de l'Histoire, Jean BRUNHES. — *De quelques réformes parlementaires.* Abbé GAYRAUD, Député. — *Au pied du mât,* Georges DE PEYREBRUNE. — *Finances révolutionnaires,* Armand FRESNEAU, Sénateur. — *Les Stances de Racan sur la Retraite.* Louis ARNOULD. — *Le Milieu social,* Henri JOLY. — *Le vrai dictionnaire étymologique de la langue française,* P. M. — *Chronique politique.* — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Revue des Revues.* — *Notes Bibliographiques.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Transport à demi-tarif des Ouvriers agricoles allant faire la Moisson en Beauce, dans l'Orléanais, le Berry, la Touraine, etc. — A partir du 1[er] Juillet 1898, une réduction de 5 0/0 sur les prix des places de 3[e] Classe au Tarif général sera accordée aux Ouvriers se rendant, pour les travaux de la moisson, d'une gare quelconque de son réseau à une gare quelconque des sections ci-après : *Juvisy à Orléans, Brétigny à Tours, Auneau à Etampes, Orléans à Tours, Orléans à Châteauroux, Orléans à Malesherbes, Orléans à Montargis, Orléans à Gien, Tours à Vierzon, Tours à Châteauroux, Vierzon à Saincaize.*

Cette réduction est subordonnée à la condition que les Ouvriers agricoles effectueront sur le réseau de la Compagnie un parcours de 100 kilom. au minimum (soit 208 kilom. aller et retour compris), ou paieront pour cette distance. Elle sera appliquée, pour l'aller, du 1[er] Juillet au 1[er] Septembre ; le retour devra s'effectuer dans un délai minimum de quinze jours et maximum de deux mois.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

Les porteurs d'obligations foncières 1885 sont-ils nécessairement tenus de présenter leurs titres au remboursement à la suite du tirage du 5 Juillet, qui leur donne la faculté de les rapporter au Crédit Foncier et d'en toucher le montant au pair sous déduction de l'impôt ?

Non.

Le Crédit Foncier leur offre de profiter d'une combinaison qu'il a déjà imaginée pour ses obligations communales 1879 et 1892. Ceux qui voudront conserver leurs titres et continuer, comme par le passé, à concourir aux tirages de lots avec les mêmes numéros, n'auront qu'à se tenir tranquilles. Seulement, leur silence sera considéré comme une adhésion à une faible réduction de l'intérêt. Les titres non présentés au remboursement dans le délai imparti seront frappés d'une estampille ramenant le taux de l'intérêt

à 2,60 0/0. On n'ira pas d'un seul coup à ce taux. La réduction sera fractionnée. Pendant trois ans encore, les porteurs jouiront d'un taux intermédiaire de 2, 80 0/0.

Il sait en effet, que ses titres sont choisis par le modeste épargneur et qu'il remplit vis à vis de lui la même fonction que les caisses d'épargne elles-mêmes.

Aussi ses obligations, valeurs de tout premier ordre, resteront toujours les plus populaires de toutes, non seulement à cause de l'attrait puissant des lots, mais encore parce que leurs cours sont soustraits, dans la plus large mesure, aux risques de dépréciation.

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, S[R]** — *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE

BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. SAUVAGE voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE,** prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Bréguet,* etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

L'UNION VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

72, rue de Rennes, près St-Sulpice, PARIS. Un lot de 500 BARRETTES Drap ou Mérinos, à 1 fr. 50. — Demander le grand Catalogue.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

58 ANNÉES DE SUCCES

Alcool de MENTHE de **RICQLÈS** seul Alcool de Menthe véritable.

CALME instantanément la **SOIF** et **ASSAINIT L'EAU**

Dissipe les maux de cœur, de tête, d'estomac, les indigestions, la dysenterie, la cholérine

Préservatif contre les Épidémies.

Excellent aussi pour la **toilette et les dents.** Exiger le nom de **RICQLÈS**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ARTICLES POUR ECCLÉSIASTIQUES

MICHEL QUÉINEC

QUIMPER, 11, rue Keréon (près la Cathédrale).

Grand choix de **CHAPEAUX D'ÉTÉ** feutre, mérinos, casimir, castor, etc.

Chapeaux castor de Lyon, de laine, de mérinos ; **Barrettes** ; **Ceintures** ; **Rabats** ; **Faux-cols** en caoutchouc et en toile ; **Mouchoirs** blancs et couleurs.

Fournitures pour réparations de soutanes et douillettes : **Boutons, Agrafes, Fil, Ganse.**

Articles de voyage et d'entrée scolaire : *Malles, Valises, Sacs à main et à courroie* en tous genres, *Sacoches.*

Costumes bretons, sur commande, pour les touristes et les gens du pays.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **Mme Ve LE JAMTEL,**

Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser

DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX**

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

GUÉRISON CERTAINE de la CONSTIPATION par la

TAMARINE GRIGNON

Laxatif, Dépuratif, Rafraîchissant en **Pilules molles**, aux Principes actifs du Tamarin de l'Inde, dosée à 10 centigrammes.

Traitement de 1 mois **2 fr. 50** — *Traitement de 15 jours* **1 fr. 50**

DÉPOT GÉNÉRAL à la *Pharmacie, 25 et 27, Rue Drouot, Paris.* — REMISE SPÉCIALE à MM. les ECCLÉSIASTIQUES, aux COMMUNAUTÉS, etc.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

13e ANNÉE. **Vendredi 22 Juillet 1898.** N° 29.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. AR. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE. — *I.* Sainte Anne ; Les mauvaises lectures.

II. Chronique du diocèse : Nominations dans le clergé ; L'ordination ; Pèlerinage de Lourdes ; Plougastel-Daoulas ; Succès aux examens ; Le naufrage de la *Bourgogne ;* Pont-l'Abbé ; Lennon ; Saint-Pol-de-Léon ; Une Ecole supérieure d'Agriculture à Angers.

III. Le mobilier artistique d[illegible] bretonnes (à suivre).

IV. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Le Pape et la France ; La persécution fiscale ; Belgique.

V. Bibliographie.

VI. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 24 Juillet. — 8e Dimanche apres la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Vert. A la messe, mémoire de Ste Christine, Vierge, Martyre.

Vêpres du suivant, sans mémoires.

Lundi, 25. — S. JACQUES, APÔTRE. Double de 2e classe. Rouge.

Mardi, 26. — Ste ANNE, Mere de la Très Ste-Vierge. *(Office au Propre diocésain).* Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.

Mercredi, 27. — S. Samson, Évêque *(au Propre diocésain).* Semi-double. Blanc.

Jeudi, 28. — S. Nazaire et ses Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 29. — Ste Marthe, Vierge. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 30. — S. Guillaume, Evêque de Saint-Brieuc *(au Propre diocésain).* Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Laz	22, 23 et 24 Juillet.
Irvillac	25, 26, 27, 28 et 29 Juillet.
Saint-Thurien	30 et 31 Juillet.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SAINTE ANNE.

Près de la piscine Probatique, où les agneaux destinés à l'autel lavaient leur blanche toison avant d'être offerts au Seigneur, s'élève aujourd'hui la basilique restaurée de Sainte-Anne, appelée primitivement Sainte-Marie de la Nativité. C'est là que, dans la sérénité du paradis, germa sur la tige de Jessé le béni rejeton salué du Prophète et qui devait porter la divine fleur éclose au sein du Père avant tous les temps. Séphoris, patrie d'Anne, Nazareth, où vécut Marie, disputent, il est vrai, à la Ville sainte l'honneur que réclament ici pour Jérusalem d'antiques et constantes traditions. Mais nos hommages à coup sûr ne sauraient s'égarer, quand ils s'adressent en ce jour à la bienheureuse Anne, vraie terre incontestée des prodiges dont le souvenir renouvelle l'allégresse des cieux, la fureur de Satan, le triomphe du monde.

Anne, point de départ du salut, horizon qu'observaient les Prophètes, région du ciel la première empourprée des feux de l'aurore; sol béni, dont la fertilité si pure donna dès lors à croire aux Anges qu'Eden nous était rendu ! Mais dans l'auréole d'incomparable paix qui l'entoure, saluons en elle aussi la terre de victoire éclipsant tous les champs de bataille fameux : sanctuaire de l'Immaculée Conception, là fut repris par notre race humiliée le grand combat commencé près du trône de Dieu par les célestes phalanges; là le dragon chassé des cieux vit broyer sa tête, et Michel surpassé en gloire remit joyeux à la douce souveraine qui, dès son éveil à l'existence, se déclarait ainsi, le commandement des armées du Seigneur.

Oh ! combien donc justement Anne, par son nom, signifie *grâce,* elle qui, neuf mois durant, resta le lieu des complaisances souveraines du Très-Haut, de l'extase des très purs esprits, de l'espoir de toute chair ! Sans doute ce fut Marie, la fille et non la mère, dont l'odeur si suave attira dès lors si puissamment les cieux vers nos humbles régions. Mais c'est le propre du parfum d'imprégner de lui premièrement le vase qui le garde, et, lors même qu'il en est sorti, d'y laisser sa senteur. La coutume n'est-elle pas du reste que ce vase lui aussi soit avec mille soins préparé d'avance, qu'on le choisisse d'autant plus pure, d'autant plus noble matière, qu'on le relève d'autant plus riches ornements que plus exquise et plus rare est l'essence qu'on se propose d'y laisser séjourner ? Ainsi Madeleine renfermait-elle son nard précieux dans l'albâtre. Ne croyons pas que l'Esprit-Saint, qui préside à la composition des parfums du ciel, ait pu avoir de tout cela moins souci que les hommes. Or le rôle de la Bienheureuse Anne fut loin de se borner, comme fait le vase pour le parfum, à contenir passivement le trésor du monde. C'est de sa chair que prit un corps celle en qui Dieu prit chair à son tour; c'est de son lait qu'elle fut nourrie; c'est de sa bouche que, tout inondée qu'elle fût direc-

tement de la divine lumière, elle reçut les premières et pratiques notions de la vie. Anne eut dans l'éducation de son illustre fille la part de toute mère; non seulement, quand Marie dut quitter ses genoux, elle dirigea ses premiers pas; elle fut en toute vérité la coopératrice de l'Esprit-Saint dans la formation de cette âme et la préparation de ses incomparables destinées : jusqu'au jour où, l'œuvre parvenue à tout le développement qui relevait de sa maternité, sans retarder d'une heure, sans retour sur elle-même, elle offrit l'enfant de sa tendresse à celui qui la lui avait donnée.

DOM GUÉRANGER.

Prière indulgenciée à sainte Anne.

C'est le cœur rempli de la plus sincère et de la plus filiale vénération que je me prosterne devant vous, ô bienheureuse sainte Anne. Vous êtes cette créature privilégiée, choisie à l'avance, qui, par vos extraordinaires vertus et votre sainteté, avez mérité de Dieu la grâce si haute de donner la vie à la dépositaire de toutes les grâces, à la femme bénie entre toutes les femmes, à la Mère du Verbe Incarné, la très sainte Vierge Marie.

En considération de cette faveur immense, daignez, je vous en supplie, ô Sainte pleine de bonté, me recevoir au nombre de vos dévots et vrais serviteurs; je proteste bien haut que je veux l'être toute ma vie. Entourez-moi de votre puissante protection et obtenez-moi de Dieu l'imitation des vertus dont vous avez été si libéralement ornée. Accordez-moi la connaissance et la douleur de mes péchés, l'amour le plus vif pour Jésus et Marie, la pratique constante et fidèle des devoirs de mon état. Délivrez-moi de tout péril en cette vie et assistez-moi à l'heure de ma mort, afin que sauvé par nous, je me joigne à vous en paradis, ô Mère très heureuse, pour louer le Verbe de Dieu fait homme dans le sein de votre très chaste Fille, la Vierge Marie. Ainsi soit-il.

Trois Pater, Ave et Gloria.

(*Indulgence* de 300 jours, accordée par Léon XIII, 20 Mars 1886.)

Les mauvaises lectures. — A la suite de ce que nous avons dit des « mauvaises lectures », dans notre dernier numéro, il n'est pas hors de propos de rappeler la défense formelle portée par la Constitution apostolique sur l'*Index,* du 8 Février 1897.

CHAPITRE VII. — DES JOURNAUX, FEUILLES ET REVUES PÉRIODIQUES

21° Que les journaux, feuilles et revues qui attaquent à dessein la Religion ou les bonnes mœurs, soient proscrits, non seulement en vertu du droit naturel, mais aussi en vertu du droit ecclésiastique.

Que les Ordinaires aient soin, lorsque besoin sera, d'avertir opportunément les fidèles du péril et des conséquences funestes de telles lectures.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La règle énoncée dans cet article est nouvelle. A l'époque du concile de Trente, le journal n'avait point encore fait son apparition ; aujourd'hui, il inonde les villes et les campagnes et y exerce la plus grande influence, généralement pour le mal : impiété, scepticisme, immoralité sont ses fruits les plus communs.

Le Souverain Pontife déclare prohiber, non seulement en vertu de la loi naturelle, mais aussi par l'autorité du droit ecclésiastique, les journaux et les revues qui font profession d'attaquer la foi et les bonnes mœurs ; et il charge les évêques d'avertir les fidèles, quand il en sera besoin, du danger de telles publications.

La lecture de tels journaux scandalise ceux qui en sont témoins, et la faute qui résulte de ce scandale varie suivant les circonstances. Un abonné est plus coupable que le lecteur d'un simple numéro ; un homme particulièrement obligé à l'édification par son caractère, sa situation, son instruction, est plus coupable qu'un ignorant.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Goret, aumônier de l'hospice de Landerneau, recteur de Goulien ;

M. Kerdavid, recteur de Goulien, aumônier de l'hospice de Landerneau.

L'ordination. — Comme nous l'avons annoncé, l'ordination générale de fin d'année aura lieu, pour les ordres majeurs, lundi, 25 Juillet : elle se fera à la Cathédrale, et commencera à 7 heures.

Cette ordination comprendra exactement 40 prêtres, 19 diacres et 45 sous-diacres.

La veille, dimanche, au matin, dans la chapelle du Grand-Séminaire, Monseigneur donnera la tonsure à environ 60 séminaristes qui viennent de terminer leur première année, et conférera les ordres mineurs à 48 tonsurés.

Pèlerinage de Lourdes. — Nos abonnés trouveront, encartée dans le présent numéro de la *Semaine religieuse*, une circulaire détaillée relative au Pèlerinage diocésain à Lourdes.

M. le Président du Comité prie nos confrères de vouloir bien porter, le plus tôt possible, cette circulaire à la connaissance de leurs paroissiens. Il serait bon de la rappeler, en chaire, à plusieurs reprises, afin que les personnes intéressées soient renseignées sans retard et puissent prendre leurs dispositions en conséquence.

PLOUGASTEL-DAOULAS. — **Avis de service anniversaire.** — On nous prie d'annoncer que le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Vigouroux, ancien recteur de Plouhinec, sera chanté à *Plougastel-Daoulas*, le jeudi 28 Juillet prochain, à 10 heures.

Succès aux examens. — Nous sommes heureux de faire connaître les succès obtenus par les élèves de notre diocèse qui ont suivi le cours supérieur de théologie, à Rome.

M. Bellec, de Taulé, et M. de Kervenoael, de Saint-Pol-de-Léon, nous reviennent, après trois ans d'études, avec le titre de Docteur.

M. Pérennès, de Tréboul, à la fin de sa première année, a été reçu licencié.

Le naufrage de la « Bourgogne ». — PRIÈRES POUR LES VICTIMES. — La majorité de l'équipage de la *Bourgogne* était originaire des Côtes-du-Nord. Les quartiers maritimes de Tréguier, Lannion, Paimpol, sont particulièrement éprouvés.

Mgr Fallières, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, a ordonné, pour le dimanche 17 Juillet, dans toutes les paroisses et chapelles publiques du diocèse, de chanter les prières solennelles de l'absoute, après la messe principale, pour les naufragés de la *Bourgogne*.

— La Compagnie générale transatlantique a fait célébrer un service funèbre, mercredi dernier, en l'église Saint-Louis, au Hâvre, pour les victimes de la catastrophe de la *Bourgogne*. Le R. P. Monsabré a prononcé un discours.

— A Paris également, Mgr Richard a écrit une Lettre pastorale au sujet de ce terrible naufrage. Un service, auquel assistait Son Em. le Cardinal Archevêque, a été célébré, mardi 19, à la Madeleine.

Notre diocèse, qui est peut-être celui qui compte le plus de marins, ne pouvait pas rester insensible à un tel désastre. Aussitôt la nouvelle du malheur, une messe a été dite pour les victimes, en l'église de Saint-Louis, à Brest.

PONT-L'ABBÉ. — La fête patronale de Notre-Dame-du-Mont-Carmel a eu, cette année, une solennité exceptionnelle, grâce à la présence d'un Evêque, originaire de la paroisse, Mgr Jolivet, Vicaire apostolique de Natal.

Sur l'invitation de M. le Curé, la plupart des prêtres originaires de Pont-l'Abbé étaient venus former une couronne à leur vénéré compatriote. Nous citerons : M. Fléiter, Vicaire général, qui a chanté la messe ; M. Toulemont, chanoine titulaire ; MM. Durand et Bargilliat, chanoines honoraires ; M. A. Fléiter, ancien Curé de Lanmeur, qui a donné le sermon ; MM. Desban, Curé de Plogastel, Stéphan, recteur de Plounéour-Trez, P. Stéphan, vicaire à Erguê-Armel. On remarquait encore, dans l'assistance, M. le chanoine Quéinnec, secrétaire général de l'Evêché, et plusieurs ecclésiastiques des cantons de Pont-l'Abbé et de Plogastel-Saint-Germain.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La musique du Pensionnat Sainte-Marie, de Quimper, prêtait son concours à la cérémonie, à laquelle les fidèles étaient accourus en grande foule.

La fête avait été précédée d'un triduum préparatoire, prêché par le R. P. L'Hévéder, Jésuite, de la résidence de Quimper, qui a encore adressé — en breton et en français — quelques paroles bien senties à l'assistance, le dimanche soir, à l'issue de la procession.

Dans leurs instructions, les deux prédicateurs n'avaient pas manqué de faire allusion à la présence de l'Evêque missionnaire et d'adresser au vaillant prélat, avec le discret hommage de leur respect, leurs vœux pour qu'il continue encore longtemps son fructueux apostolat. A la grand'messe, M. le chanoine Madec, Curé, heureux et fier de l'honneur fait « à sa chère paroisse de Pont-l'Abbé », a tenu lui-même à en exprimer à Mgr Jollivet ses remerciements, et il l'a fait avec autant de cœur que de délicatesse.

Après avoir ainsi terminé par sa paroisse d'origine les fonctions épiscopales qu'il a bien voulu exercer dans notre diocèse, Mgr Jollivet se prépare à retourner dans sa Mission lointaine. Sa Grandeur a pris congé, mardi, de Mgr l'Evêque de Quimper et s'est rendue à Morlaix, pour présider une profession religieuse, à Saint-François. Nos lecteurs savent que Mgr Jolivet a fondé, à Natal, plusieurs communautés de religieuses, notamment d'Hospitalières dont la plupart des sœurs viennent des couvents de Morlaix et de Pont-l'Abbé.

Lennon. — **Bénédiction de cloches.** — On nous écrit :

« La paroisse de Lennon a eu, dimanche, 17 Juillet, une cérémonie qui laissera un souvenir inoubliable et une joie ineffable dans l'esprit de ses habitants. Ils étaient nombreux et recueillis aux pieds des autels, assistant à la bénédiction de deux nouvelles cloches, sorties des fonderies de M. Ferdinand Farnier, de Robécourt (Vosges).

« M. le chanoine Rosec, Curé-Doyen de Pleyben, délégué par Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon, entouré d'un nombreux clergé, en a fait la bénédiction. Cette belle cérémonie a été clôturée par le chant d'une cantate, composée pour la circonstance, dont le refrain est :

Sounit 'ta, kleier benniget,
Sounit en enor d'an Dreindet ;
Ho soun, dous evel mouez Doue,
A ro levenez d'ann ene.

« M. l'abbé Rouzot, recteur de Névez et enfant de Lennon, a chanté la messe. Après l'Evangile, M. Caer, recteur de Gouézec, nous a tracé, dans un breton relevé et fleuri, la mission des cloches.

« Au *Sanctus,* les nouvelles baptisées ont invité les fidèles à courber la tête devant leur Dieu, qui allait descendre sur l'autel.

Après l'*Ite Missa est,* elles ont salué Marie, à la récitation de l'*Angelus ;* puis, dans une sonnerie ravissante elles ont remercié : le clergé d'avoir récité les prières liturgiques, versé sur elles l'eau et l'huile saintes qui les consacrent irrévocablement au service de Dieu et de l'Eglise ; les parrains et marraines de leur avoir donné de si beaux noms, Adélaïde et Marie-Anne ; le conseil de Fabrique de les avoir placées dans leur clocher comme des sentinelles vigilantes pour rappeler journellement à tous les paroissiens qu'ils sont les serviteurs de Dieu et qu'ils ont une âme à sauver.

« Et maintenant, dirons-nous avec l'auteur de la cantate,

Bezit paduz, kleier nevez,
Grit pell amzer joa hor parrez ;
Pellaït ar gurun, an arne,
Tennit varn'omp bennoz Doue.

Adelaïd, Mari-Anna,
Daou hano euz ar re zousa,
Var an arem zo skrivet doun
Ha dounnoc'h c'hoaz en hor c'haloun.

« Un témoin. »

Saint-Pol-de-Léon. — **Fête anniversaire de la Translation des Reliques du Glorieux Saint-Pôl,** *Dimanche, 4 Septembre 1898.*

On nous communique le programme suivant, que nous nous empressons de publier.

Par un Bref, en date du 10 Janvier 1898, le Souverain Pontife a bien voulu accorder une indulgence plénière, aux conditions ordinaires, à tous ceux qui visiteront la Cathédrale de Saint-Pôl, le 1er Dimanche de Septembre, ainsi que les trois jours qui précèdent et les trois jours qui suivent immédiatement.

Un Triduum préparatoire aura lieu du 1er au 3 Septembre. — *Jeudi, Vendredi* et *Samedi,* à partir de 4 heures et demie du matin, des Messes seront célébrées, de demi-heure en demi-heure, à l'autel des Reliques. De nombreux confesseurs seront, durant ces trois jours, à la disposition des fidèles. — Des Instructions bretonnes seront faites, à 3 heures de l'après-midi. — Tous les soirs, à 8 heures, sermon français par Mgr Dulong de Rosnay, Prélat de la Maison de Sa Sainteté.

Samedi, 3 Septembre. — Les premières Vêpres seront chantées, à 3 heures, à la Cathédrale. Instruction bretonne et Salut du Saint Sacrement. — Le soir, à 8 heures, Instruction française et Procession aux flambeaux, dans la ville.

Dimanche, 4 Septembre. — Les Messes commenceront dès l'aurore. A la Cathédrale, dix autels seront à la disposition de MM. les Ecclésiastiques.

Dès 9 heures, réception des Paroisses des environs qui voudront bien venir en procession vénérer les Reliques du glorieux saint Pôl. *Prière de prévenir quelques jours d'avance, pour que l'on puisse désigner à chacune sa place.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A 10 heures, Messe solennelle sur la Grand'Place, chantée par M. Fléiter, Vicaire général, en présence de Sa Grandeur Monseigneur Valleau, Evêque de Quimper et de Léon. — Panégyrique de saint Pôl, en breton, par M. le Chanoine Kerdaffret, Curé-Archiprêtre de Pontivy.

A 3 heures, Vêpres solennelles et grande Procession des paroisses.

A 8 heures, panégyrique de saint Pol, par Mgr Dulong de Rosnay, à la Cathédrale. Salut du Saint Sacrement. — Illumination de la ville.

Lundi, 5 Septembre. — A 7 heures du matin, Messe pour les malades et les infirmes, à l'autel des Reliques.

A 10 heures, Service solennel pour les Evêques et les Prêtres défunts de Saint-Pôl, recommandé par les 57 prêtres originaires de la paroisse.

Les deux jours suivants, Mardi et Mercredi, le Saint Sacrifice de la Messe sera encore célébré, à 7 heures, à l'autel de saint Pôl, pour les malades. — On espère que le glorieux Saint voudra bien continuer les grâces merveilleuses accordées l'an dernier.

Une École supérieure d'Agriculture à Angers. — Dans un récent numéro, nous parlions « du choix d'un état » pour les enfants. Il n'en est pas de meilleur ni de plus noble que celui de cultivateur ; malheureusement il est de plus en plus délaissé, au grand détriment de la société comme des individus.

M. Antonin Guinard, président de la Commission supérieure de l'enseignement agricole, disait, il y a peu de temps, dans un rapport, fort intéressant, lu à la réunion de l'Union des Syndicats agricoles du Sud-Est :

.....Les carrières administratives et judiciaires sont encombrées, il y a 50 candidats pour une place ; et puis, qui n'a pas souvent entendu les jeunes gens fortunés, auxquels on demande ce qu'ils vont faire, répondre : « Je vais faire mon droit. — Et pourquoi votre droit ? — Mais, pour avoir mes grades » ; et, dans le fond, ils se disent : pour passer gaiement mes années de jeunesse. Et voilà encore de jeunes hommes qui, après avoir appris à ne rien faire, après avoir gaspillé ce temps précieux que la Providence leur a prêté, pour se préparer à jouer un rôle en harmonie avec la situation qu'ils occupent ; qui, au lieu d'employer leur intelligence et leurs forces à augmenter la somme de grandeur et de bien-être de leur pays, à aider leurs concitoyens dans la lutte si difficile de la vie, vont grossir les rangs des inutiles sur terre.

Et faut-il les accuser, faut-il leur jeter la pierre, la faute doit-elle être mise tout entière sur leur tête ?

Que fait-on pour les attirer vers l'agriculture ?

Ah ! Messieurs, si une faible partie de ces polytechniciens, de ces industriels, de toutes ces intelligences d'élite enfin, tournaient leurs efforts du côté agricole, que de merveilles n'accomplirait-on pas ? Notre pays, au lieu d'être dans le marasme, serait véritablement transformé...

On se fait trop souvent agriculteur, comme le diable se fait ermite ; l'agriculture est la profession des vieux, de ceux qui n'en peuvent plus,

des retraités de toutes les carrières. Mais, pour les jeunes intelligences, il semble qu'elles aient mieux à faire et que les années pleines d'ardeur, de jeunesse et d'activité doivent être déployées sur un autre champ de bataille.

Et ce que je signale pour l'enseignement des garçons, il faut aussi le dire de l'enseignement des filles à tous les degrés. Qui s'occupe de faire une bonne paysanne, une bonne ménagère ? Qui s'occupe de faire une femme connaissant ses devoirs d'état ? Mais non, on veut faire des demoiselles, et nos meilleures Congrégations religieuses se laissent entraîner par ce funeste courant ; on passe de longues heures à étudier mille inutilités, qu'il faudra plus tard abandonner, sous peine de négliger les plus impérieux devoirs.

La recherche d'un certificat d'études, d'un brevet, d'un diplôme hante tous les cerveaux, et alors nous assistons à cet effroyable déclassement auquel les pouvoirs publics prêtent si funestement la main..... Et ces pauvres filles, arrachées au foyer maternel par ces promesses trompeuses, s'en vont traîner leur misère et, trop souvent, leur honte, sur les pavés de nos grandes villes.....

Ces paroles sont à méditer ; elles font bien ressortir l'utilité urgente d'une création qui vient combler une lacune regrettable dans notre enseignement libre, et que nous signalons à la bienveillante attention de nos lecteurs. Ajoutons qu'elle a reçu la haute approbation de notre Evêque.

Une Ecole supérieure d'Agriculture doit être annexée à l'Université catholique d'Angers, dès le mois d'octobre prochain.

Ce projet répond aux désirs de tous ceux qui s'intéressent à l'avenir et au développement de l'agriculture en France. Il n'est plus permis d'ignorer, dans la culture rurale, les applications merveilleuses et fécondes, indiquées par la science ; nouvelle source de richesses mise à la disposition des agriculteurs versés dans la connaissance des sciences physiques, chimiques et naturelles.

Déjà l'Institut national agronomique forme des ingénieurs, que les propriétaires de grands domaines s'empressent de mettre à la tête de leurs exploitations, bientôt renouvelées, transformées grâce à leur intelligente direction.

Pour rendre la connaissance et l'étude de la science agricole plus larges et plus faciles, plus accessibles à tous, des personnalités bien connues dans le monde agricole, comme MM. de la Bouillerie Delalande, du Cleuziou, de Laubier, de Maillé, duc de Plaisance, de Laage de Meux, etc. encouragent et patronnent l'heureuse initiative de l'Université d'Angers. Dans ce but, les fondateurs de l'Ecole supérieure d'Agriculture font appel, sous ce haut patronage, à des souscriptions de 50 fr, de 100 fr. et de 500 fr.

Les cours sont combinés de telle sorte qu'ils comprendront une période de quatre années d'étude. Deux ans, pour obtenir le grade de licencié-ès-sciences naturelles, par le moyen des certificats d'études supérieures de chimie générale, de chimie agricole et de botanique, et deux ans d'études agronomiques. Les jeunes gens, qui suivent ce programme, bénéficieront de la dispense de deux années de service militaire comme les élèves de l'Institut agrono-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mique, et par les deux années d'application seront mieux formés à la pratique que les ingénieurs sortis des Instituts et Ecoles d'Agriculture de l'enseignement officiel.

Ils trouveront, dans la Faculté des sciences, si florissante, de l'Université catholique d'Angers, un appui des plus sérieux au point de vue scientifique, et dans l'organisation des Internats la garantie morale si recherchée par les familles.

LE MOBILIER ARTISTIQUE DES ÉGLISES BRETONNES

(Suite.)

Poutres et corniches historiées.

Dans nos anciennes églises, recouvertes généralement de voûtes en bois, il y a profusion de poutres apparentes destinées à empêcher l'écartement des murs et l'effort de la charpente poussant au vide. Nulle part l'imagination des sculpteurs ne s'est donné plus libre champ que dans ces poutres ou tirants et dans les corniches ou sablières qui courent sous les lambris en berceau. Les poutres, généralement, sont saisies à leurs extrémités par la gueule d'un monstre qui les serre entre ses grandes dents. A Lampaul-Guimiliau, la seule qui subsiste a sur sa face huit bas-reliefs de la Passion et sur le côté opposé l'Annonciation et les douze sibylles. Au-dessus est N.-S. en croix entre la Sainte-Vierge et saint Jean. Autrefois cette église avait une vingtaine de poutres sculptées, ornées de torsades, de rosaces, de feuillages, de rangs de perles et de pointes de diamant ; et les sablières étaient aussi richement travaillées. Le tout a disparu lors de la réfection de la charpente. Signalons rapidement les poutres et sablières de Guimiliau, Bodilis, La Martyre, La Roche, Goueznou, Combrit, Sainte-Marie du Ménez-Hom, la chapelle de Saint-Guénolé, en Ergué-Gabéric. Quelques-unes de ces sablières sont datées : à la Roche, on lit : *B. Rolland. 1559* ; à Goueznou : *Cet édifice fut. faict. au. temps. de. Mr. C. Tourance. rect. 1615.* A la chapelle de la Véronique, en Bannalec : *I. Prima. le. fa. 1605. M. Vincent. Le. Maout.* Et pour montrer que c'est là le nom du charpentier ou menuisier qui a façonné ces bois, il a figuré une hache et une équerre dans un cartouche tenu par des moutons, ce qui forme des armes parlantes, le mot breton *maout* signifiant mouton.

Statues, groupes, bas-reliefs, niches à volets.

S'il est facile de compter les œuvres sculpturales absolument parfaites comme art et correction, on en trouve cependant un bon nombre qui sont d'un style excellent et offrent un caractère tout particulier, digne de fixer l'attention de l'archéologue. Parfois même, il s'en rencontre que ne renieraient point les meilleurs maîtres de la Renaissance et du XVIIe siècle ; et, au milieu de ces productions, on reconnaît des parentés, des analogies de facture indiquant des communautés d'origine et marquant les tendances et les procédés des différents ateliers. Il sera impossible de citer tout ce que la statuaire a laissé de remarquable dans nos églises, on ne peut que signaler les pièces les plus importantes, en les classant par époques.

Les cinq ou six statues d'apôtres des deux porches de la cathédrale de Saint-Pol sont-elles du XIIIe ou du XIVe siècle ? En tout cas, ce sont

les plus anciennes du pays. Ensuite, viennent les treize statues du porche des apôtres, au Folgoët, vraiment belles dans leurs draperies aux plis abondants et gracieux, vraiment nobles et imposantes avec leurs têtes graves et austères. Quelques-uns disent que le sculpteur *Michel Colomb* a travaillé à ces statues. Au Folgoët également, on doit remarquer la Vierge assise de la fontaine, les quatre anciennes statues de l'intérieur de l'église : saint Jean-Baptiste, saint Jean l'évangéliste, sainte Catherine et sainte Marguerite ; puis, à l'extérieur, la statue de duc Jean V, le groupe de l'Adoration des Mages au porche ouest, et la statue de saint Yves.

Cette statuaire du Folgoët a été imitée dans bien des porches et bien des églises, mais jamais égalée ; il faut cependant reconnaître quelques ressouvenirs heureux, dans la Vierge du fond du porche de Trémaouézan, au porche de La Martyre, à Saint-Jean-Balanan, en Plouvien, à N.-D. de Quilinen, en Landrévarzec, et à Saint-Laurent de Goulien, près de Pont-Croix.

On doit signaler dès maintenant la statue ouvrante de N.-D. du Mur, vénérée à Morlaix, datant très probablement du XIVe siècle. Les draperies du corps peuvent s'ouvrir à deux battants, pour former triptyque, et à l'intérieur se trouve une sculpture représentant la Sainte-Trinité, tandis que sur les panneaux latéraux, les six scènes suivantes sont figurées en tableaux d'une extrême finesse : l'Annonciation, la Nativité, la Présentation, la Flagellation, la Descente aux Limbes et la Résurrection.

A Bannalec existe une statue également ouvrante, mais du XVIIe siècle, et renfermant en bas-reliefs : le Baiser de Judas, la Flagellation, N.-S. condamné à mort, le Portement de la Croix et le Crucifiement. Cette statue provient de la chapelle de Saint-Martin, *Loc-Marzin*, mais se trouve maintenant dans l'église paroissiale.

Comme images curieuses, on peut noter les Christ en robe rouge, ou N.-S. en croix, vêtu d'un robe longue, à plis serrés et sans ceinture. C'est une tradition provenant de la période romane, mais les exemplaires que nous possédons maintenant, ne datent que du XVIIe siècle. Il y en a un assez beau, couronné en tête, à la chapelle Sainte-Anne, de Lampaul-Guimiliau, un autre à la chapelle de Christ, en Guimaëc, puis dans une ferme de la paroisse de Plouégat-Moysan, et enfin à Sainte-Croix de Quimperlé. Les deux qui se trouvent à Loc-Maria de Quimper et à la chapelle de l'évêché, ne sont que des copies modernes. Il y a quelque dix ans, on pouvait en voir un fort intéressant à la chapelle de Pont-Christ, dans la paroisse de La Roche, tout près de Brézal ; il est devenu maintenant la propriété de M. Huon de Penanster.

Comme statues isolées, on pourrait citer spécialement Notre-Dame de Cléden-Pober, Saint-Michel et Saint-Jean-Baptiste de Lampaul-Guimiliau, Saint-Hervé de Guimiliau, Saint-Yves de Peumerit, Saint-Jacques de Pouldavid, un vieux Saint-Pierre à Plougasnou, le Saint-Jean-Baptiste du porche de Saint-Jean-du-Doigt, et quantité d'autres.

En parlant des groupes, nous devons mettre en premier lieu ceux de la Sainte-Trinité. On en trouve un en bois sculpté, au musée de Quimper, offrant tous les caractères du XIIIe et du XIVe siècle et qui provient de la cathédrale. Le Père et le Fils sont assis sur un même trône, vêtus de manteaux ou chapes, dont les draperies se confondent pour couvrir leurs genoux ; le Père tient la boule du monde et le Fils un livre ouvert ; au-dessus d'eux plane le Saint-Esprit ; tout autour, dans un nimbe de nuages, un cercle de quatorze anges adorent, chantent ou jouent de différents instruments de musique.

A Loqueffret se retrouve la même représentation dans une niche à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

volets, mais avec plus de déploiement encore, puisque, outre les nombreux anges musiciens, il y a douze panneaux de bas-reliefs.

On peut admirer encore de beaux groupes de la Sainte-Trinité à Plougasnou, à Dinéault, à l'église paroissiale et à la chapelle de la Trinité de Lampaul-Guimiliau, et au porche de Clohars-Fouesnant.

Les groupes de sainte Anne instruisant la Sainte-Vierge sont nombreux dans nos églises, mais il y a un groupement plus original qui se trouve aussi dans quelques-unes : c'est sainte Anne instruisant ou portant la Sainte-Vierge, qui à son tour porte l'Enfant-Jésus. Nous pouvons signaler cet exemplaire à Lanriec, Notre-Dame de Châteaulin, Lampaul-Guimiliau, à Plouégat-Guérand, à la chapelle de Saint-Diboan, en Tréméven, etc...

Le sujet de la Descente de croix ou de Notre-Dame de Pitié a donné lieu à de belles œuvres de sculpture. La plus belle représentation de cette scène se trouve à l'église de Pencran, encadrée dans une niche à feuillages et dessins flamboyants ; rien n'égale la beauté grave et la douleur des neuf personnages entourant le corps inanimé du Sauveur reposant sur les genoux de sa mère. La date de 1517 est gravée au bas de la niche et l'on peut reporter approximativement à la même époque les groupes analogues et de même caractère que l'on voit dans les églises de Bodilis, Lampaul, Pont-Croix, La Forêt-Fouesnant, Bénodet, Quilinen, Plonevez-Porzay et dans la chapelle des Ursulines de Quimper.

La Piéta de l'église de Ploéven est en pierre et porte cette inscription : *Maria. Mater. gratiæ. tu. nos. ab. hoste. protege. MVcc XLVII.*

Un autre groupe commun en Bretagne, c'est celui de saint Yves entre le riche et le pauvre. Indiquons-le spécialement à la Roche-Maurice, à Gouézec, Pleyben, Quilinen, Saint-Vennec de Briec, Lanmeur, Gouezneu ; il écoute la supplique du pauvre et repousse la pièce d'or que lui offre le riche.

Je ne puis résister au désir de citer encore le joli saint Hubert en pierre, en costume Henri II, qui se trouve sur le mur d'enclos du presbytère de Cast, agenouillé et tête découverte devant un cerf qui se montre à lui avec une croix entre les deux cornes. Ses deux chiens mêmes sont en arrêt et comme saisis de respect à la vue de ce prodige ; et j'ajouterai encore l'admirable saint Sébastien de l'autel latéral de Guiclan, entre deux archers qui le percent de leurs flèches. *(A suivre.)*

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — On écrit de Rome, le 15 Juillet :

Les journaux continuent de répandre des bruits alarmants sur la santé du Pape.

Des personnes qui ont approché, ce matin même, Léon XIII, assurent au contraire que son état est satisfaisant.

Aujourd'hui, un ambassadeur s'est entretenu avec le Pape, pendant une heure, des questions les plus importantes, et pendant l'audience il n'a remarqué, à aucun moment, une altération quelconque dans la santé de son auditeur.

L'ambassadeur a simplement constaté que le Pape était très affecté des événements hispano-américains.

C'est donc dans les ménagements ordonnés à Léon XIII par les

médecins, à la suite de fortes chaleurs, qu'il faut trouver l'origine des mauvaises nouvelles, lancées sur l'état du Souverain Pontife.

Aujourd'hui, le Pape a reçu M. Poubelle, ambassadeur de France, qui part en congé.

Le Dr Lapponi, interviewé, dément catégoriquement le bruit répandu par quelques journaux, d'après lequel le Pape serait atteint d'une paralysie progressive.

L'Osservatore Romano publie, ce soir, un démenti formel relatif à cette paralysie et aux évanouissements du Pape. Il assure, au contraire, que le Pape continue à recevoir chaque jour des personnes qui, toutes, peuvent attester que Léon XIII jouit non seulement d'une bonne santé, mais continue à vaquer infatigablement aux affaires de l'Eglise.

L'*Osservatore* ajoute que le Pape a fait ces jours derniers plusieurs promenades dans le jardin.

— **Le Pape et la France.** — Nous relevons, dans divers journaux, la note suivante, émanant d'une source personnelle :

» Parmi les récentes audiences pontificales, on signale celle que le Saint-Père a accordée à M. de Bellomayre, ancien conseiller d'Etat en France. A cette occasion, comme toutes les fois qu'il lui est donné de parler de la France, Léon XIII a montré envers elle plus que de l'intérêt, une affection intense, voilée en ce moment d'appréhensions, mais grandissant néanmoins avec les difficultés mêmes qu'elle rencontre. »

La persécution fiscale. — On lit dans la *Semaine religieuse* de Nevers :

« La Chambre des requêtes de la Cour de cassation a admis les pourvois qui ont été formés au nom des Congrégations des Sœurs de la Charité de Nevers et des Ursulignes de Corbigny, contre jugements rendus par les tribunaux civils de Nevers et de Clamecy, au profit de l'administration de l'enregistrement.

« Ces affaires vont donc être, maintenant, soumises à la Chambre civile pour arrêt définitif. »

La cause des Sœurs de la Charité de Nevers et des Ursulines de Corbigny est commune à un grand nombre d'autres Congrégations religieuses de femmes, indûment poursuivies par le fisc.

L'arrêt de la Chambre des requêtes de la Cour de cassation, le second de ce genre, donne un commencement de satisfaction au droit.

Belgique. — **Le Congrès eucharistique de Bruxelles.** — Nous n'avons pu qu'annoncer ce Congrès, auquel ont pris part plusieurs évêques et catholiques marquants de France. Les réunions, présidées par LL. EE. les cardinaux Goossens et Vanutelli, se sont terminées, dimanche dernier, par une procession, qui a été le triomphe splendide du Très Saint-Sacrement : 50 prélats, 600 prêtres et plus de 8.000 hommes y prenaient part, marchant à la suite de 300 bannières.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La foule était immense.
Un régiment faisait la haie.
S. M. le roi des Belges, qui devait présider, juste à la même heure, une fête militaire, a donné ordre de retarder cette fête, pour laisser place à la glorification du Très Saint-Sacrement.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire du Bon Larron, dédiée au XIX[e] siècle par Mgr Gaume. (X. Rondelet et C[ie] éditeurs) 1 vol in-8, de 300 pages, **3** fr.

Pour dire en quelques mots au lecteur l'idée de ce livre, citons quelques passages de la préface : « Si coupable qu'il soit, le vol de la bourse peut passer pour une peccadille auprès du vol de la vie. La vérité est la vie de l'homme, c'est son pain, son vin, son air respirable; c'est son père et sa mère comme disent les langues de l'Orient. La vérité, c'est sa foi, son espérance, sa consolation; la boussole qui oriente l'existence, la force qui aide à en porter le fardeau. Le XIX[e] siècle est-il coupable d'un pareil vol ? en est-il plus coupable qu'aucun autre siècle ? Pour répondre, il suffit d'ouvrir les yeux. Que sont les millions de mauvais écrits, livres, journaux, brochures, chansons, pièces de théâtre, gravures, romans de tout format et de tout prix qui, chaque soir, depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin, partent de toutes les capitales de l'Europe, sinon des bandes de voleurs, qui s'en vont dans tous les lieux habités, jusque dans les derniers hameaux, ravager les intelligences, profaner les cœurs, assassiner les âmes ! »

La Comtesse de Pontbriand, par le R. P. Chapotin. 1 vol. in-8° illustré, de 340 pages. Prix : 2 fr. Téqui, libraire-éditeur. J. Salaün, Quimper.

Ce livre est à la fois un ouvrage historique d'un haut intérêt et un ouvrage de piété qui satisfera les plus difficiles. Il nous montre, prise sur le vif, la vie intime de l'aristocratie française au commencement du XVIII[e] siècle, avec quelques défauts rachetés par de nombreuses et solides qualités, son courage, son indomptable esprit d'initiative et sa haute culture morale. Il fait saisir surtout ce que pouvait produire de sainteté la forte éducation religieuse des élèves des Bossuet et des Bourdaloue, lorsqu'ils rencontraient des âmes d'élite comme celle de Silvie Marot de la Garaye, comtesse de Pontbriand.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, rue Richelieu, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

Ancienne Maison PIRIOU
3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, S[R]** — *rue Kéréon, 3*
QUIMPER
HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. Sauvage voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE,** prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Bréguet,* etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE
45, rue Kéréon, QUIMPER **PÊCHE FRÈRES** *45, rue Kéréon, QUIMPER*
Aux prix les plus modérés :
GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.
NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION
ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

N. B. — Pierre Pêche, *seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.*

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à Guingamp (Côtes-du-Nord).

58 ANNÉES DE SUCCÈS
Alcool de MENTHE de **RICQLÈS** seul Alcool de Menthe véritable.
CALME instantanément la **SOIF** et **ASSAINIT L'EAU**
Dissipe les maux de cœur, de tête, d'estomac, les indigestions, la dysenterie, la cholérine
Préservatif contre les Épidémies.
Excellent aussi pour la **toilette** et les **dents.** Exiger le nom de **RICQLÈS**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA PRINCIPALE CONDITION

pour se bien porter est d'avoir un bon estomac ; si les fonctions digestives s'accomplissent d'une façon régulière, l'on est en bonne santé, parce que la nutrition répare les pertes causées à l'organisme par le travail ou les excès. Si au contraire les digestions sont mauvaises, l'on ressent après le repas des aigreurs, pesanteurs, nausées, vomissements, etc.: le teint est blême, l'haleine fétide, et les tendances à la tristesse s'accentuent.

Tels sont les symptômes de la dyspepsie maintes fois guéries par les Pilules Pink pour personnes pâles du docteur Williams.

« Depuis deux ans, écrit M. Roques, à Tournhac (Aveyron) je souffrais continuellement de maux d'estomac, mais surtout au début du printemps. Aucun traitement n'ayant pu me soulager, je désespérais de guérir, quand, ayant lu une brochure consacrée aux guérisons dues aux pilules Pink je résolus d'essayer ce remède. En peu de temps, je fus radicalement guéri et je suis heureux de dire à qui veut m'entendre que je dois ma guérison aux pilules Pink et à elles seules.

Elles sont efficaces pour : anémie, rhumatisme, sciatique, névralgie, neurasthénie, névroses, etc.; elles sont un régénérateur du sang et un tonique des nerfs. En vente chez tous les pharmaciens. Dépôt principal, Gablin et Cie pharmacien de 1re cl.) 3, cité Trévise, Paris, à 3 fr. 50 la boite ou 17 fr. 50 par 6 boîtes, franco contre mandat-poste.

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, **26** fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, **4** fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul**, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.



25 CENTIMES PAR JOUR peuvent créer un Capital, une Rente, doter un Enfant ou des Œuvres charitables. — Demander les tarifs de la Cie d'Assurances sur la Vie, le **GRESHAM** établie en 1854, à Paris, 30, Rue de Provence, dans ses immeubles. RENTES VIAGÈRES, aux taux de 8, 10, 12, 14, 16, 18 et 20 %, suivt l'âge.

RHUMATISME - GOUTTE ETC.

GUÉRISONS remarquables par les *BOUES* et *EAUX*
De l'Établissement Thermal des **BAIGNOTS** DE DAX (Landes)
GRAND-HOTEL relié aux BAINS
Le GÉRANT des BAIGNOTS env. franco., sur demande, NOTICES et RENSEIGNEMENTS
DEUX CLASSES, **PRIX TRÈS MODÉRÉS**

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

13e ANNÉE. Vendredi 29 Juillet 1898. N° 30.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Apostolat de la Prière.

II. Chronique du diocèse : Avis de l'Evêché ; Indulgence de la Portioncule ; Retraites ecclésiastiques ; Nominations dans le clergé ; Ordination du 25 Juillet 1898 ; Nécrologie ; Leuhan : Angers.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Distinction méritée ; A l'étranger ; Jérusalem, Madagascar.

IV. Restauration du culte dans le diocèse de Quimper (à suivre).

V. Bibliographie.

VI. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 31 Juillet. — 9e Dimanche après la Pentecôte. S. Ignace de Loyola, Confesseur. Double. Blanc. Mémoires du Dimanche et de l'Octave de ste Anne.

Vêpres du suivant, avec mémoires : 1° de s. Paul, 2° de s. Ignace, 3° du Dimanche, 4° de l'Octave, et 5e des saints Martyrs Macchabées.

Au chœur, Solennité de ste Anne, avec mémoires de s. Ignace et du Dimanche.

Lundi, 1er Août. — S. Pierre aux liens. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 2. — Octave de ste Anne. Double. Blanc.

Mercredi, 3. — Découverte du corps de s. Étienne, premier Martyr. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 4. — S. Dominique, Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 5. — Dédicace de Notre-Dame *des Neiges*. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 6. — Transfiguration de N.-S. Jésus-Christ. Double-majeur. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Saint-Thurien ..... 30 et 31 Juillet.
Ursulines de Morlaix..... 1er, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 Juillet.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Août 1898, approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape : LA DÉVOTION AU SAINT-ESPRIT.

L'année dernière, le Souverain Pontife a recommandé aux fidèles la dévotion au Saint-Esprit. Pour obéir à cette voix qui nous est si chère, nous invitons nos Associés, pendant ce mois, à méditer sur ce grand sujet si consolant et si fructueux.

L'âme en état de grâce jouit d'une présence toute spéciale du Saint-Esprit. Ce n'est pas une présence sacramentelle, comme celle du Corps de Notre-Seigneur en nous après la sainte Communion ; mais, si elle est moins sensible, elle est plus durable, car, après quelques instants, les espèces eucharistiques ayant perdu leur forme, la présence réelle de Jésus cesse en nous, tandis que le Saint-Esprit continue à habiter dans notre âme, et sa présence durera tant que le péché mortel ne le chassera pas.

C'est plus qu'une union de sentiments et de pensées, plus que la présence de DIEU dans toutes les créatures; c'est une habitation réelle et substantielle, qui permet de dire en toute vérité que l'âme en état de grâce est vraiment le temple de l'Esprit-Saint.

Mais ce divin Esprit ne se contente pas de résider en nous, il y agit par les grâces actuelles qu'il nous inspire, par les grâces spéciales à chaque sacrement, au moyen desquelles il nous donne la force d'accomplir les actes de la vie chrétienne, par l'infusion des vertus théologales et morales, par les dons particuliers qu'on a nommés les dons du Saint-Esprit. Enfin il donne à l'âme juste ce rayonnement de sainteté que l'Eglise appelle, après saint Paul, les fruits du Saint-Esprit.

Soyons reconnaissants envers la troisième Personne de l'adorable Trinité de tous les bienfaits dont elle comble nos âmes; remercions-la, invoquons-la et surtout gardons toujours nos cœurs purs pour qu'elle continue à faire en nous sa demeure.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Avis de l'Évêché. — I. L'examen des Prêtres ordonnés avant le 1er Janvier 1888, susceptibles d'être appelés à avoir charge d'âmes, aura lieu au Grand-Séminaire, le mardi 27 Septembre. L'examen écrit commencera à 8 h. du matin.

II. L'office de saint Antoine Zaccaria, fixé au 5 Juillet pour l'Eglise universelle, sera obligatoire à partir de 1899.

Messieurs les Ecclésiastiques peuvent, dès maintenant, se procurer cet Office, chez les libraires catholiques.

III. Nous prions MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien, à l'occasion des Retraites ecclésiastiques, nous remettre le produit de la quête qu'ils ont dû faire pour l'Université catholique. Cet argent pourra être versé à M. l'Econome du Séminaire.

Indulgence de la Portioncule. — Mardi prochain, 2 Août, fête de Notre-Dame des Anges et du Tiers-Ordre de saint François, a lieu le *grand Pardon d'Assise*, ou l'*Indulgence de la Portioncule*. Plusieurs églises ou chapelles du diocèse jouissent de cette précieuse faveur ; à Quimper, elle est attachée, comme on sait, à la Cathédrale de Saint-Corentin.

Les conditions pour gagner cette indulgence sont : 1° la confession et la communion, qui peuvent être faites, *dans toute église, le 1er ou le 2 Août*, 2° visite à l'église ou chapelle jouissant de l'Indulgence. Celle-ci peut-être gagnée *totiès quoties*, c'est-à-dire autant de fois qu'on visite le sanctuaire auquel elle est attachée.

N. B. — Une vraie visite est nécessaire, c'est-à-dire qu'il faut *sortir réellement* de l'église *et y rentrer*, dans l'intention de répéter la visite et les prières aux intentions du Souverain Pontife.

On peut commencer les visites, la veille, le 1er Août, à l'heure des 1res Vêpres (2 h.), et les continuer jusqu'au coucher du soleil, 2 Août.

Retraites ecclésiastiques. — Nous avons déjà annoncé que les deux retraites ecclésiastiques, prêchées par le R. P. Le Doré, auront lieu, du 1er au 6, et du 8 au 13 Août. Nous le rappelons en recommandant, d'une manière spéciale, ces pieux exercices aux prières de nos lecteurs. Il est de l'intérêt comme du devoir des fidèles de prier pour leurs prêtres en retraite ; car on peut appliquer à chacun d'eux cette parole de Notre-Seigneur : *Pro eis ego sanctifico meipsum*. En se sanctifiant lui-même, le pasteur travaille à la sanctification de son troupeau.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Le Jollec, vicaire à Ploaré, vicaire à Saint-Sauveur de Brest ;

M. Le Pape, jeune prêtre, de Loctudy, vicaire à Ploaré ;

M. Glémarec, jeune prêtre, de Nizon, vicaire à Arzano ;

M. Le Sann, vicaire à Saint-Thois, vicaire à Commana ;

M. Pellé, ancien vicaire de Plouigneau, vicaire à Saint-Thois ;

M. Morvan, vicaire à Beuzec-Cap-Sizun, vicaire à Carhaix ;

M. Ollivier, ancien vicaire de Plogastel-Saint-Germain, vicaire à Beuzec-Cap-Sizun.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ordination du 25 Juillet 1898. — Comme nous l'avons annoncé, Monseigneur l'Evêque a donné la première tonsure et conféré les ordres mineurs, dimanche matin, dans la chapelle du Grand-Séminaire.

Lundi, 25, fête de saint Jacques, Apôtre, a eu lieu, à la Cathédrale, l'ordination des sous-diacres, diacres et prêtres. La cérémonie a commencé à 7 heures, devant une foule considérable de parents et d'amis des ordinands et un grand nombre de prêtres — on en a compté 156, à l'imposition des mains, — venus de toutes les parties du diocèse.

Il était 11 heures, quand les cloches ont annoncé la procession finale à l'Evêché, où Monseigneur a adressé à l'assistance quelques paroles bien senties. C'est dire que Sa Grandeur a parfaitement supporté les fatigues de ces deux jours, comme tous ont été heureux de le constater.

Voici les noms de ceux qui ont été promus aux ordres majeurs :

Sous-Diaconat

MM. Bouard, Pierre-Marie, de Cléden-Poher ;
Broc'h, Jacques, de Guissény ;
Maguer, Joseph, de Saint-Corentin, de Quimper ;
Talec, Jean-Marie, de Plouguerneau ;
Abjean, François, de Plouguerneau ;
Arhan, Joseph, de Pont-Croix ;
Auffret, Ferdinand, de Concarneau ;
Bellec, Olivier, de Cléder ;
Bernard, François, de Scaër ;
Calloc'h, Jean-René, d'Ergué-Armel ;
Canan, François, de Carhaix ;
Canivet, Louis-Marie, de Sainte-Croix, de Quimperlé ;
Cocaign, Jean-Paul, de Plouénan ;
Coquil, François, de Plougar ;
Cuillandre, Jean-Marie, de l'île Molène ;
Dantec, Jean-Marie, de Bodilis ;
Gérot, Jean-François, de Clohars-Carnoët ;
Gloux, Pélage, de Concarneau ;
Guillerm, Guillaume, de Plabennec ;
Guillou, Yves, de Kersaint-Plabennec ;
Henry, Charles, de Guipavas ;
Jézégou, Jean-Louis, de Saint-Servais ;
Joncqueur, Joachim, de Ploumoguer ;
Kervella, Nicolas, de Plougastel-Daoulas ;
Le Berre, Noël, de Pouldreuzic ;
Le Bris, Arthur, de Douarnenez ;
Le Gall, Yves-Marie, de Plabennec ;
Le Jollec, Joseph, de Lothey-Landremel ;
Louarn, François, de Gouézec ;
Malgorn, Jean-Louis, de l'île d'Ouessant ;
Mao, Joseph, de Ploaré ;

MM. Milliner, Stanislas, de l'île de Sein ;
Pellican, Ténénan, de Kersaint-Plabennec ;
Pérez, Jean-Marie, d'Ergué-Armel ;
Péron, Joseph, de Saint-Pol-de-Léon ;
Plouhinec, Pierre-Marie, de Pouldreuzic ;
Quentel, Joseph, de Lambézellec ;
Quillivic, Henri, d'Audierne ;
Quinquis, Jean-Marie, de Loc-Maria-Plouzané ;
Riou, Louis, de Saint-Corentin, de Quimper ;
Saliou, Jean-François, de Saint-Cadou ;
Simon, Paul, de Bodilis ;
Tilly, Jean, de Ploujean ;
Trébaol, Goulven, de Plabennec ;
Vicaire, Joseph, de Landerneau.

Diaconat

MM. Donnard, Pascal, de Pont-Croix ;
Bossennec, René, de Ploaré ;
Boubennec, Marc, de Saint-Jean-du Doigt ;
Crom, François, de Guerlesquin ;
Fléiter, Joseph, de Pont-l'Abbé ;
Gaudiche, Emmanuel, de Saint-Louis, de Brest ;
Goavec, Clément, de Saint-Martin, de Brest ;
Héréus, Henri, de Douarnenez ;
Herry, Jean-François, de Lampaul-Guimiliau ;
Laz, François-Marie, de Kernével ;
Abgrall, Jean-Marie, de Landivisiau ;
Canivet, François-Louis, de Sainte-Croix, de Quimperlé ;
Guérec, Hamon, de Ploumoguer ;
Hily, Jean-François, de Plouédern ;
Le Roux, Louis, de Lanvéoc ;
Pellé, André, de Cléden-Cap-Sizun ;
Rosec, Jean-François, de Plonévez-Porzay ;
Villard, Denis, de Concarneau.

Prêtrise

MM. Bernard, Joseph, de Saint-Mathieu, de Quimper ;
Cadiou, Guillaume, de Sibiril ;
Horellou, Jean-Michel, de Saint-Mathieu, de Quimper ;
L'Helgoualc'h, Jean, de Plomodiern ;
Pérennès, Henri, de Tréboul ;
Pouliquen, Alain, de Plouvorn ;
Arhan, Jean-Marie, de Cléden-Cap-Sizun ;
Barazer, Lucien, de Landerneau ;
Bellec, Maximilien, de Taulé ;
Blanchart, Franç^{s}-M^{le}, de N.-D. de l'Assomption, de Quimperlé ;
Cabioc'h, Eugène, de Commana ;
Cognec, Eugène, de N.-D. de l'Assomption, de Quimperlé ;
Cosquer, François-Marie, de Botsorhel ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MM. Gargadennec, Yves, de Pont-Croix ;
Glémarec, Guillaume, de Nizon ;
Goavec, Joseph, de Notre-Dame du Mont-Carmel, de Brest ;
Grall, Jean-François, de Loc-Eguiner-Ploudiry ;
Guével, Ursin, de Plabennec ;
Inizan, Yves, de Loc-Mélar ;
Jeslin, Jacques, de Guipavas ;
Kermaïdic, Jean-Marie, de Plouarzel ;
Kerouanton, Ursin, du Drennec ;
Kervellec, François, de Saint-Pol-de-Léon ;
Le Beux, Yves, de Trégunc ;
Le Cléac'h, Louis, de Loctudy ;
Le Pape, Jacques, de Loctudy ;
Le Séac'h, Germain, de Lennon ;
Le Stang, Jean, de Plouider ;
L'Haridon, Jean-Louis, de Plonévez-du-Faou ;
L'hier, Charles, de Lannilis ;
Mazé, Guillaume, de Lambézellec ;
Moal, Joseph, de Saint-Pol-de-Léon ;
Monot, Jean-Louis, de Gouesnou ;
Moreau, Jean-François, de Poullan ;
Morvan, Laurent, de Laz ;
Nicolas, Christophe, de Ploudaniel ;
Quéré, Yves, de Lambézellec ;
Sioc'hen, Guillaume, de Plouvorn ;
Sparfel, Guillaume, de Plounévez-Lochrist ;
Tréguer, Yves-Marie, de Plouvorn.

Nécrologie. — I. LE R. P. SÉJOURNÉ. — Lundi dernier, un télégramme d'Angers annonçait aux Pères de Saint-Joseph la mort du R. P. Séjourné, S. J., que ses fonctions de Vice-Postulateur de la Cause du Vénérable P. Maunoir amenèrent si souvent à Quimper, de 1889 à 1892.

Né à Orléans, le 28 Janvier 1832, entré dans la Compagnie de Jésus en 1855, ordonné prêtre en 1866, le P. Xavier-Auguste Séjourné enseigna, pendant longtemps, dans les collèges, à Vannes surtout, à Poitiers et à Vaugirard, puis fut attaché comme prédicateur et écrivain à la résidence d'Angers, vers 1879.

Il a donné une station de Carême à la Cathédrale de Quimper, et des retraites dans quelques communautés du diocèse.

De toutes les pieuses biographies dues à sa plume exacte et féconde, la plus importante, sans contredit, est l'*Histoire du Vénérable Serviteur de Dieu, Julien Maunoir,* à laquelle il consacra huit années entières de sa vie.

Arrêté dans l'exercice de son zèle et réduit à l'immobilité par un mal implacable, il vient de mourir après cinq ans de cruelles souffrances saintement supportées.

L'aménité de son caractère, sa piété et sa modestie religieuses

lui assurent, avec le secours de nos prières, un souvenir durable parmi nous.

Il était frère de M. l'abbé Edmond Séjourné, Vicaire général de Mgr Coullié, doyen du Chapitre de la Cathédrale d'Orléans, et de la Mère Marie de Saint-Bernard, Secrétaire générale de la Congrégation des Religieuses Bénédictines de N.-D. du Calvaire.

II. LE C. FRÈRE PARTHÉE. — Dimanche dernier, 24 Juillet, est mort, au Noviciat Sainte-Marie, à Quimper, le C. Frère Parthée, âgé de 77 ans, dont 60 ans de vie religieuse. Il a exercé, pendant 42 ans, les fonctions de Directeur, d'abord dans le diocèse de Grenoble, puis à Angoulême et à Questembert (Morbihan).

En 1869, il fut chargé de la direction de l'école de Brest-Recouvrance, où il fit un premier séjour de 11 ans, pendant lequel il reçut de M. le Ministre de l'Instruction publique, une mention honorable. Après trois ans passés à Saint-Brieuc (1880-1883), il devint Directeur de l'Ecole de Saint-Corentin, à Quimper ; en 1888, il fut renvoyé une seconde fois à Brest-Recouvrance et y resta encore quatre ans. Depuis 1892, il était en retraite au Noviciat, à Quimper, où il vient de mourir.

Le bon Frère Parthée a été frappé subitement et n'a pas recouvré sa connaissance ; mais on peut dire qu'il n'a pas été surpris. D'une piété vive, d'une conscience très délicate, il fut toujours religieux modèle et, dans ces dernières années, ne pensait qu'à se préparer « au grand voyage ». Dieu, nous l'espérons, a bien accueilli ce bon serviteur qui, pendant plus d'un demi-siècle, a travaillé avec tant de zèle à l'instruction chrétienne des enfants. N'est-il pas écrit, au Livre de Daniel (XII, 3) : « Ceux qui auront enseigné à plusieurs la voie de la justice, brilleront comme des étoiles dans toute l'éternité. »

R. I. P.

LEUHAN. — On nous écrit :

« Le pardon de N.-D. de Lourdes, en Leuhan, est maintenant bien connu ; aussi les pèlerins y viennent désormais en grand nombre. Cette année, l'affluence a été encore plus considérable, grâce au beau temps dont nous sommes favorisés, et surtout, nous le croyons, grâce à la dévotion pour Notre-Dame croissant toujours dans le pays.

« Dès le samedi matin, les pèlerins arrivaient de Leuhan et des environs, pour assister aux messes et s'approcher des sacrements. Après midi, nous allâmes faire notre prière à la Vierge et nous pûmes admirer à notre aise les décors de la chapelle. Nous avons été agréablement surpris de la voir si bien ornée, on peut même dire si richement parée : les tentures, les fleurs de l'autel, tout était disposé avec un goût qui fait honneur aux personnes dévouées qui ont contribué à cette décoration.

« Vers 8 heures du soir, la procession quittait l'église paroissiale pour se rendre au sanctuaire de la montagne, où l'on chanta

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les premières Vêpres. Ensuite eut lieu la procession aux flambeaux, se dirigeant vers l'oratoire primitif où l'on fit une courte prière ; puis tous se groupèrent au pied de la croix du placitre, pour entendre une instruction.

« M. Morvan, recteur de Melgven, monté sur le piédestal de la croix, adressa à l'assistance, d'une voix forte et vibrante, une allocution qui nous a profondément touchés. Prenant pour texte ces paroles de l'Epître de la messe de N.-D. du Mont-Carmel : « *In me omnis spes vitæ et virtutis*, en moi est toute espérance de vie et de vertu », l'orateur nous en a fait un commentaire des plus heureux, appliqué à la Vierge Marie. Emu lui-même à la vue d'un auditoire qu'on peut évaluer à plusieurs milliers de personnes, le prédicateur a fait passer dans nos âmes une douce émotion ; autour de nous, nous avons vu plusieurs assistants essuyer une larme à la dérobée.

« C'est sous l'impression produite par ce beau sermon que le *Credo* a été chanté avec un entrain admirable.

« Lorsque la procession se remit en marche, au chant des cantiques, l'enthousiasme était général ; un moment, nous nous crûmes transportés à Lourdes des Pyrénées. A notre rentrée à la chapelle, il nous semblait voir la grotte de Massabielle et la Vierge radieuse souriant à ses enfants.

« Après la bénédiction du Très Saint-Sacrement, les pèlerins se rendirent près des confessionnaux où, durant toute la nuit, quatre prêtres entendirent les confessions. Pendant ce temps, la chapelle ne désemplit pas ; aux alentours, de nombreux groupes se reposent, d'autres chantent des cantiques à la Vierge...

« Le dimanche matin, à 2 heures, se dit la première messe ; l'assistance est nombreuse et recueillie ; les jeunes filles de Leuhan font entendre leurs plus beaux cantiques ; à la communion, plus de 300 pèlerins s'approchent de la Sainte Table. Aux autres messes, jusqu'à 8 h. 1/2, nombreuses aussi furent les communions.

« La grand'messe a été célébrée, à 10 heures, devant une foule immense, par M. Caradec, Curé de Scaër ; les chants liturgiques ont été bien exécutés par le chœur des hommes alternant avec un groupe de femmes. Après l'Evangile, M. le chanoine Iliou, Curé de Plougastel-Daoulas, nous a montré « la Vierge Marie constituée par Dieu comme mère des hommes et recevant, pour cet office, un vrai cœur de mère..... La Salette, Lourdes, Pontmain, ont reçu la visite de cette mère d'amour, mais elle ne cesse de répandre ses bienfaits dans tous les sanctuaires où on la prie. La France est toujours le royaume de Marie ; elle y est honorée, aujourd'hui autant et peut-être plus qu'autrefois. Voilà pourquoi nous avons confiance dans l'avenir de notre pays... »

« Durant la grand'messe, les nombreux assistants qui n'ont pu trouver place dans la chapelle se tiennent au dehors, le plus près possible du sanctuaire et dans une attitude recueillie. Lorsque les quêteurs se présentent, ils donnent leur offrande avec empressement, ou bien encore, selon une louable et touchante coutume, la

font passer par la main de leurs jeunes enfants. A la vue de la piété de ces bons pèlerins, on ne peut que se dire avec une sincère conviction : « Nous sommes dans un pays de foi ! »

« Les Vêpres et la procession de l'après-midi ont été encore suivies avec une grande dévotion.

« Le lendemain, les paroissiens de Leuhan se rendirent de nouveau au sanctuaire de N.-D. de Lourdes, d'où la procession revint au bourg, présidée par un prêtre, enfant de la paroisse, M. Floch, vicaire à Saint-Hernin.

« Nous sommes heureux d'avoir pris part à ce pèlerinage ; nous y avons senti vraiment quelque chose de semblable à l'impression que nous croyions spéciale à Lourdes, près de la Grotte de Massabielle..... Nos « pardons » de Bretagne sont devenus, dans quelques localités, des assemblées où l'élément religieux n'a que fort peu de part ; un simple attrait de curiosité y attire les promeneurs. Le pardon de Lourdes n'a pas ce caractère profane ; puisse-t-il ne jamais l'avoir ! Que N.-D. de Lourdes des Montagnes Noires soit toujours un lieu de pèlerinage, de dévotion et de prière où l'on vienne retremper son âme dans la dévotion à la Vierge ! Que la paroisse de Leuhan soit toujours protégée par Notre-Dame, et que les prêtres y fassent le bien en attirant les âmes à Dieu par Marie !

« L. P. »

ANGERS. — **Œuvre des Bretons.** — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* d'Angers :

« Les Bretons d'Angers voulant manifester à Notre-Dame sainte Anne, leur illustre patronne, toute leur vénération et leur reconnaissance, célébreront désormais sa fête chaque année avec tout l'éclat en leur pouvoir. Les nécessités du travail quotidien ne leur permettent pas de solenniser cette fête le jour de son incidence, lorsqu'elle tombe un jour sur semaine ; mais un indult de Rome va autoriser le transfert de cette solennité au dimanche suivant.

« Donc, dimanche 31 Juillet, solennité de la fête de sainte Anne, dans l'église de Sainte-Madeleine. Elle sera présidée par Mgr de Kernaëret, camérier de Sa Sainteté.

« A 8 h. 3/4, grand'messe exécutée en plain-chant grégorien par les jeunes gens et les jeunes filles de la paroisse.

« A 4 heures, vêpres, instruction française par Mgr de Kernaëret, procession avec le brancard de sainte Anne, salut. »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — L'*Osservatore Romano* dément de nouveau les bruits qui courent sur la prétendue maladie de Léon XIII, et conclut ainsi :

« Malgré son grand âge et par une protection divine toute

Archives diocésaines de Quimper et Léon

particulière, Léon XIII est aujourd'hui tel qu'il était il y a vingt ans, le jour qu'il s'est assis sur le trône pontifical. »

— Par *motu proprio* du Souverain Pontife, l'église Saint-Joachim sera désormais desservie par les PP. Rédemptoristes, sous « la juridiction propre et perpétuelle » du Pape régnant et de ses successeurs.

Distinction méritée. — Nos lecteurs seront heureux d'apprendre que le R. P. Charmetant, le dévoué directeur général de l'œuvre des Ecoles d'Orient, vient d'être élevé, par Sa Sainteté Léon XIII, à la dignité de protonotaire apostolique.

Cette haute distinction est la juste récompense du zèle infatigable avec lequel le R. P. Charmetant dirige l'œuvre des Ecoles d'Orient, zèle qui s'est particulièrement manifesté à l'occasion des derniers massacres d'Arménie.

On sait, en effet, que pour soulager les affamés, le R. P. Charmetant a su recueillir plusieurs centaines de mille francs.

(Écho de Fourvières.)

A L'ÉTRANGER. — **Le 14 Juillet à Jérusalem.** — Dans les communications officieuses de l'*Agence Havas*, on lit :

« A l'occasion de la fête nationale du 14 Juillet, une messe solennelle a été célébrée à Jérusalem, au Saint-Sépulcre, en présence du personnel du consulat général de France, et de tous les nationaux français, laïques ou religieux.

« C'est la première fois que cette solennité religieuse a lieu à Jérusalem, depuis l'établissement de la fête nationale.

« Cette manifestation, à laquelle a pris part tout le clergé latin protégé par la France, a produit une vive impression, tant sur la population indigène, que sur les diverses colonies européennes de Palestine.

« Des cérémonies analogues ont eu lieu, du reste, cette année, en vertu de nouvelles instructions du Saint-Siège, dans toutes les paroisses latines en Turquie, notamment à Constantinople, Smyrne, Beyrouth, Damas, Mossoul, etc. »

Quand donc verrons-nous, en France, une fête nationale d'où l'idée de Dieu ne soit pas systématiquement bannie et remplacée par des manifestations absolument païennes ? Nos représentants à l'étranger ont la sagesse de donner satisfaction aux croyances des hérétiques et des infidèles parmi lesquels ils vivent ; les catholiques de France semblent mériter au moins les mêmes égards !

Les processions à Madagascar. — On écrit de Tananarive, à *La Croix*, en date du 12 Juin 1898 :

« Ce matin, a eu lieu à Mahamasina, au pied de Tananarive, la procession du Saint-Sacrement. Jamais il n'y a eu, à Madagascar, une manifestation de foi catholique aussi imposante, aussi touchante, soit par l'immense multitude de nos chrétiens et adhérents (ils étaient au moins 12,000), soit par le nombre des curieux, protestants ou autres, dont la tenue a été très respectueuse, soit par l'ordre parfait qui a régné tout le temps.

« Daigne le Dieu de l'Eucharistie, affermir et développer la vraie foi dans tout Madagascar ! »

RESTAURATION DU CULTE DANS LE DIOCÈSE DE QUIMPER

Mgr CLAUDE ANDRÉ (1802-1804)

(Suite)

Mgr André n'était pas encore de retour à Quimper pour le 15 Août ; mais il ne manqua pas de se rendre à l'invitation adressée par Portalis à tous les Evêques de célébrer solennellement cette fête : « C'est le 15 Août, leur écrivait-il, que le Concordat a été ratifié ; ce même jour est celui de la naissance du Ier Consul, restaurateur du culte et libérateur de la France ; c'est encore celui de la publication du sénatus-consulte qui déclara le consulat à vie... Plusieurs Evêques, ajoute-t-il, demandent à connaître ce qu'ils sont autorisés à faire ; le Gouvernement sait avec satisfaction l'empressement des ministres du culte à lier tout ce qui peut intéresser la prospérité et la gloire de l'Etat aux grandes solennités de la religion.

« Les Evêques sont, sans doute, autorisés à suivre les mouvements de leur zèle. Ils ont raison de croire qu'il est convenable de rendre grâce au ciel des grands bienfaits de la Providence, dans un jour qui en présente, pour ainsi dire, en abrégé tous les souvenirs. » Tout un programme de la cérémonie était joint à l'envoi de cette lettre. Après la messe, on devait chanter un psaume avec recommandation, si l'on chantait l'*Exaudiat*, de supprimer le dernier verset : *Domine salvum fac Regem.* Mgr de Quimper, pour éviter cette suppression, ordonna de chanter le psaume 46, *Omnes gentes*, avec les versets : *Salvum fac Napoleonem*, etc... ; puis l'on devait réciter l'oraison pour le Ier Consul et l'armée française, dont nous donnons ici le texte, car on aurait peine à la trouver maintenant dans les livres liturgiques :

« Deus in te sperantium salus, et tibi servientium fortitudo, suscipe propitius preces nostras, et da famulo tuo Napoleoni primo consuli nostro et exercitibus ejus, regimen tuæ sapientiæ, ut haustis pio de fonte consiliis et tibi placeant, et de omnibus suis adversariis victores effici mereantur. »

La bénédiction du Saint-Sacrement et le chant du *Te Deum* devaient terminer la cérémonie, car le ministre joignait à l'envoi du prospectus de la fête cette *note confidentielle :*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« J'ai l'honneur de vous prévenir que le Gouvernement ne voudrait pas l'ancienne procession, pour ne pas rappeler des souvenirs inutiles. »

Comme préparation à la fête, on eut l'heureuse pensée de préparer les enfants à la communion par une retraite, malheureusement conduite et dirigée par les anciens prêtres constitutionnels qui, jusqu'à la nouvelle organisation, exerçaient provisoirement leurs fonctions à la cathédrale, comme précédemment ; ils avaient même annoncé que la confirmation serait donnée, sans s'être assurés du retour de Monseigneur. M. Liscoat y fait allusion, dans une lettre qu'il écrivait, le 4 Août 1803, à Mgr André :

« On ne parle ici que de première communion et de confirmation, d'examen et de confessions préparatoires à ces deux sacrements. En mon particulier, je pense qu'on s'est un peu trop pressé. Nous sommes ici peu d'ouvriers, et je crains que quelques-uns ne fassent une besogne à refaire, dans la suite, d'un bout à l'autre. La confirmation, d'ailleurs, n'étant pas de la compétence des ecclésiastiques du second ordre, ceux-ci auraient bien dû ne pas s'avancer sans avoir demandé et obtenu la parole du prélat, qui aura certainement à son retour bien des affaires à débrouiller. Faute à eux d'avoir fait ces réflexions si naturelles, il survient en ville une foule de personnes qui se sont persuadées que la confirmation aurait lieu le 14 Août, jour fixé pour la communion. Il semble, de plus, que les *faiseurs* donnent l'exclusion aux enfants, aux jeunes gens qui ne savent que le breton, car les examens qu'on a déjà faits et la petite retraite qu'on va faire pour eux, la semaine prochaine, ne regardent que les français *(ut aïunt)*. Comme, cependant, vous êtes l'Evêque des bretons aussi bien que l'Evêque des français, il faudra bien confirmer ceux-là comme ceux-ci, en temps opportun, et, s'il est possible, sans exiger des grandes personnes qu'elles aillent se présenter à des examens publics ; cela les humilierait trop et les intimiderait. Au surplus, vous statuerez là-dessus en tems convenable et en bon père. »

Le 16 Août, le même M. Liscoat rendait compte à Monseigneur de la retraite et de la fête du 15.

« Monseigneur, la retraite des enfants est terminée. La veille (samedi, dans l'après-midi), M. Sérandour leur parla avec sa véhémence ordinaire, le crucifix en main, et en fit pleurer un grand nombre. J'entendis leurs sanglots de mon confessionnal, mais bien décidé à n'être pas pour cela plus indulgent, ni à rien changer à mon plan de conduite à leur égard. Les larmes des enfants, des femmes et des ivrognes sont des signes fort équivoques de contrition ; aussi, l'on m'a assuré que quelques-uns de ceux qui avaient pleuré au sermon se battaient en sortant de l'église.

« Hier, le Père Le Corre remplit très bien vos intentions, en parlant de l'objet de la prière publique que vous avez ordonnée, le reste ne vous aurait guère plu : il fit des applications du Cantique des Cantiques qui, selon moi, étaient déplacées et dangereuses devant un auditoire où il se trouvait des cœurs bien corrompus ; il en fit d'autres de l'Apocalypse, qui étaient déplacées devant des philosophes et des incrédules. J'en dis autant de quelques miracles qu'il cita, sans autre preuve que des tableaux où ils étaient représentés. L'exposé simple de la doctrine de l'Eglise sur les prérogatives de Marie, et l'histoire abrégée de son culte depuis la naissance du christianisme, auraient plus édifié les bons et donné moins de prise aux sarcasmes des méchants.

« Votre cathédrale ne désemplit hier qu'à 5 heures du soir. La matinée fut édifiante par l'affluence du peuple de la ville et des environs à toutes les messes, par l'empressement d'un grand nombre de personnes à se confesser, par une multitude de communions, que je dois présumer bonnes et saintes. »

Cependant, Monseigneur avait fini par faire agréer à Paris son plan d'organisation pour le choix des titulaires aux bénéfices de son diocèse, et, dès le mois d'Août, M. Liscoat lui écrivait :

« La grande affaire est donc enfin terminée et l'on assure de tous côtés que vous êtes content. Le parti de l'opposition doit bien se repentir de vous avoir forcé à faire le voyage de Paris. Dans le malheur, c'est un grand bonheur que les constitutionnels soient éparpillés ça et là. Le bonheur serait plus grand encore, si on pouvait les empêcher, dans la suite, de perpétuer leur ligue ; jusqu'à présent, on a bien pu dire d'eux : *Nomen mihi legio.* »

(A suivre.)

Bonne pensée.

— Pas de plus grand menteur que celui qui parle beaucoup de soi.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire de la livraison du 20 Juillet 1898.

I. Les Fêtes de Nantes et l'impopularité du protestantisme, par le P. E. PORTALIÉ. — II. Un Procès à reviser : la Conspiration des poudres, par le P. J. FORBES. — III. « Un évêque d'autrefois », par le P. V. DELAPORTE. — IV. L'Américanisme, par le P. H. MARTIN. — V. Le Christianisme de Maine de Biran, par le P. L. ROURE. — VI. Le « Correspondant » et les « Études », par le P. J. BRUCKER. — VII. Livres.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r^ : *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du N° du 16 Juillet 1898.

L'Agonie du français. Camille VERGNIOL. — *Au pied du mât* (suite).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Georges DE PEYREBRUNE. — *Chateaubriand.* Georges DUMESNIL. — *L'Éducation et les Missions à Madagascar.* R. P. PIOLET. — *Frédéric Godefroy.* L'Homme et l'Érudit. André TRAVERSIÈRE. — *Marie-Christine, régente d'Espagne.* Yotta BLAZE DE BURY. — *Chronique politique.* — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Revue des Revues.* — *Notes Bibliographiques.*

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

LA COUR D'ESPAGNE INTIME

Signalons à nos lecteurs un livre du plus grand intérêt et qu'anime le meilleur esprit : **LA COUR D'ESPAGNE INTIME**, par Austin DE CROZE. Dans ce volume de trois cents pages très anecdotique et plein de portraits et de belles illustrations, l'auteur dépeint toutes les vertus et tout le mérite de la reine d'Espagne, défendant à la fois les conquêtes de la religion et de la couronne, contre la brutalité et la violence des Américains et de l'esprit protestant. Ce volume se trouve chez tous les libraires et est envoyé franco contre 3 fr. 50 adressés à F. JUVEN, éditeur, 10, rue Saint-Joseph, Paris.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT**, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

58 ANNÉES DE SUCCÈS

Alcool de MENTHE de **RICQLÈS** seul Alcool de Menthe véritable.

CALME instantanément la **SOIF** et **ASSAINIT L'EAU**

Dissipe les maux de cœur, de tête, d'estomac, les indigestions, la dysenterie, la cholérine

Préservatif contre les Épidémies.

Excellent aussi pour la **toilette** et les **dents**. Exiger le nom de **RICQLÈS**

ARTICLES POUR ECCLÉSIASTIQUES

MICHEL QUÉINEC

QUIMPER, 11, rue Keréon (près la Cathédrale).

Grand choix de CHAPEAUX D'ÉTÉ feutre, mérinos, casimir, castor, etc.

Chapeaux castor de Lyon, de laine, de mérinos ; Barrettes ; Ceintures ; Rabats ; Faux-cols en caoutchouc et en toile ; Mouchoirs blancs et couleurs.

Fournitures pour réparations de soutanes et douillettes : Boutons, Agrafes, Fil, Ganse.

Articles de voyage et d'entrée scolaire : *Malles, Valises, Sacs à main et à courroie* en tous genres, *Sacoches.*

Costumes bretons, sur commande, pour les touristes et les gens du pays.

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul**, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

L'UNION VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES
72, rue de Rennes, près St-Sulpice, PARIS. Un lot de PÉLERINES Drap ou Mérinos, à 10 francs. — Demander le grand Catalogue.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**

Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE **Dr ROFF** — DU —

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

Qui nettoie la Tête Enlève les Pellicules Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser

DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.



25 CENTIMES PAR JOUR peuvent créer un Capital, une Rente, doter un Enfant ou des Œuvres charitables. — Demander les tarifs de la Cie d'Assurances sur la Vie, le **GRESHAM** établie en 1854, à Paris, 30, Rue de Provence, dans ses immeubles. RENTES VIAGÈRES, aux taux de 8, 10, 12, 14, 16, 18 et 20 % suivt l'âge.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LETTRE DE SA SAINTETÉ LÉON XIII

A M. MAME, ÉDITEUR

La Maison Alfred Mame et Fils de Tours vient de remanier complètement toutes ses éditions du Bréviaire Romain, adoptant les formats les *plus commodes*, les *plus légers*, les *plus portatifs* qui aient été créés jusqu'à ce jour, tout en employant des caractères *très gras, très nets, très lisibles*, qui donnent une fois de plus une haute idée du bon goût qui caractérise l'impression française.

Ces Bréviaires, *très complets*, dans lesquels les éditeurs sont parvenus à *supprimer pour ainsi dire complètement les renvois*, contiennent à leur *propre place les derniers offices concédés*, et sont entièrement conformes pour les rubriques, aux modifications prescrites par la Sacrée Congrégation des Rites dans son *Décret du 11 Décembre 1897*.

Ces nouvelles éditions se recommandent tout particulièrement à MM. les Ecclésiastiques qui profitent souvent de l'époque des *Retraites pastorales* pour se mettre au courant des nouveautés qui peuvent les intéresser.

MM. Mame, imprimeurs du Saint-Siège et de la Sacrée Congrégation des Rites, fidèles aux vieilles traditions de leur maison, ont tenu à offrir au Saint Père une dernière édition du Bréviaire Romain, ainsi que le splendide chef-d'œuvre la « Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ » *d'après les illustrations de J. James Tissot*. Sa Sainteté a bien voulu accepter ces hommages et a daigné adresser au chef de la maison, le Bref suivant, qui est une sorte d'approbation générale de toutes les œuvres sorties de ses presses.

A Notre Cher Fils Alfred Mame, a Tours

LÉON XIII, Pape

Cher Fils, salut et bénédiction apostolique,

Nous avons reçu, il y a deux mois, la *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, que vous avez très splendidement éditée avec toutes les ressources de l'art du libraire et illustrée d'après les aquarelles de James Tissot.

Et tout récemment vous venez de Nous offrir une nouvelle édition du Bréviaire, faite suivant les dernières lois que la Sacrée Congrégation des Rites a édictées sur Nos ordres. Ces offrandes réitérées que Nous avons acceptées volontiers Nous ont été une nouvelle preuve, cher Fils, de votre attachement au Siège Apostolique et de la renommée que vous vous êtes à si bon droit méritée, dans la publication des livres liturgiques.

Aussi, en échange de ces hommages, Nous vous accordons de tout Notre cœur, à vous et aux vôtres, comme gage des célestes faveurs, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome auprès de Saint-Pierre, le 14 Juin 1898, de Notre pontificat l'année XXI.

LÉON XIII, Pape.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

13e Année. Vendredi 5 Août 1898. N° 31.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine Rospars, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie Salaun, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires; La retraite ecclésiastique ; Nominations dans le clergé; Fêtes et succès scolaires ; Commana : Pardon de sainte Anne; Les Bretons d'Angers à Sainte-Anne d'Auray ; M. Deperthes ; Respect à la loi du Dimanche ; L'étude du latin : tenons-y ferme.

II. Le mobilier artistique des églises bretonnes (à suivre).

III. Restauration du culte dans le diocèse de Quimper (à suivre).

IV. Bibliographie.

V. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 7 Août. — 10e Dimanche après la Pentecôte. S. Cajétan (ou Gaëtan), Confesseur. Double. Blanc. Mémoires du Dimanche et de s. Donat, Evêque, Martyr.

Vêpres de s. Cajétan, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 8. — S. Cyriaque et ses compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mardi, 9. — Vigile de s. Laurent. S. Germain d'Auxerre, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 10. — S. Laurent, Martyr. Double de 2e classe, avec Octave. Rouge.

Jeudi, 11. — S. Alphonse-Marie de Liguori, Evêque, Doct*r (du 2 Août)*. Double. Blanc.

Vendredi, 12. — Ste Claire, Vierge. Double. Blanc.

Samedi, 13. — *Jeûne.* — Vigile de l'Assomption. Office de l'Octave de s. Laurent ; semi-double. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Ursulines de Morlaix..... 1er, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 Août.
Ursulines de Quimperlé..... 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 Août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Chapelle de la Retraite. — *Dimanche, 7 Août*, réunion de la Congrégation des Dames, à 7 h. 1/2 ; sainte Messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

La retraite ecclésiastique. — La première retraite ecclésiastique a lieu, cette semaine, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque, assisté de M. Fléiter, vicaire général ; 815 prêtres y prennent part. Nous n'en parlerons pas aujourd'hui, sinon pour nous féliciter avec nos confrères d'avoir, pour nous prêcher ces saints exercices, un homme de la valeur du R. P. Le Doré. L'autorité dont il jouit et l'expérience qu'on lui connaît le faisaient désirer, depuis longtemps, dans notre diocèse. Ceux qui l'auront entendu apprécieront surtout, dans son lumineux enseignement, l'onction avec laquelle il parle de la bonté, de l'amour, des tendresses infinies du Cœur de Jésus pour nous.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. L'Haridon, jeune prêtre de Plonévez-du-Faou, vicaire à Quéménéven, en remplacement de M. Le Séac'h, démissionnaire pour cause de santé.

M. Tréguer, jeune prêtre de Plougourvest, prêtre auxiliaire à Lambert.

Fêtes et succès scolaires. — I. PETIT-SÉMINAIRE DE PONT-CROIX. — La distribution des prix a eu lieu, au Petit-Séminaire, Jeudi 28 Juillet, devant une nombreuse assistance de prêtres et de parents, sous la présidence de M. le chanoine Téphany, doyen du Chapitre. Nul mieux que lui n'avait qualité pour présider cette fête du travail, comme l'on ne pouvait trouver quelqu'un plus autorisé que l'infatigable auteur à venir entretenir les jeunes gens sur ce thème du « travail », qu'il a choisi pour son allocution.

Avant l'appel des lauréats, les élèves de Rhétorique ont représenté quelques scènes de *Cyrano de Bergerac*, le succès du jour. Malgré les difficultés d'interprétation de cette pièce, un peu rafflinée, les acteurs, et le premier rôle spécialement, ont su en faire apprécier le spirituel entrain et la verve débordante.

Nous relevons dans le palmarès les noms des élèves qui ont été proclamés le plus souvent.

Classe de Huitième : Albert Lozac'hmeur, de Tréboul ; Clet Poulhazan, de Primelin.

Classe de Septième : Laurent Tromeur, de Brasparts ; Maurice Monot, de Pont-Croix ; René Bourhis, de Trégourez.

Classe de Sixième : *Section A :* Emmanuel Derrien, de Quimper ; Clet Le Goff, de Cléden-Cap-Sizun.

Section B : Jean-Pierre Fily, de Plogoff ; Henri Guellec, de Mahalon ; François Saliou, du Relecq-Guipavas.

Classe de Cinquième : *Section A :* Jean Kerloc'h, de Tréogat ; Joseph Le Coz, de Plourin-Ploudalmézeau ; Mathieu Thalamot, de Cléden-Cap-Sizun.

Section B : Jacques Thomas, de Plomodiern ; Jean-Guillaume Griffon, de Beuzec-Cap-Sizun ; Pierre Urien, de Saint-Marc.

Classe de Quatrième : *Section A :* Charles Le Garrec, de Douarnenez ; Maurice Le Goc, de Mellac ; Corentin Goarin, de Fouesnant.

Section B : René Louboutin, de Plonévez-Porzay ; Jean Bescond, de Cast ; Jean-François Quéméner, de Commana.

Classe de Troisième : *Section A :* Joseph Delliou, de Clohars-Carnoët ; Pierre Philippon, de Moëlan ; Yves Moré, de Dinéault.

Section B : Hervé Auffret, de Brest ; Jean Bédéric, de Quimper ; Louis Guyard, d'Audierne.

Classe de Seconde : *Section A :* Jean-François Guéguen, de Guipavas ; André Marzin, de Landudec ; Prosper Colin, de Plabennec.

Section B : Isidore Drézen, de Treffiagat ; Joseph Cuillandre, de l'Ile Molène ; Joseph Nizi, de Brest.

Rhétorique : Joseph Le Gall, de Guilligomarc'h ; Jules Cornec, de Dinéault ; Yves Saccadas, de Gouézec ; Louis Mévellec, de Coray ; Julien Le Goasguen, de Brest (prix de déclamation).

Le Prix d'honneur *(Discours français)*, a été remporté par Jules Cornec, de Dinéault.

La rentrée des élèves est fixée au Mardi 4 Octobre.

II. A Saint-Pol-de-Léon, la distribution des prix a été présidée par M. le chanoine Quidelleur, ancien Principal ; à Lesneven, par M. le chanoine Péron, ancien professeur de Rhétorique au collège, Curé-Archiprêtre de Quimperlé. Tous deux ont pu constater que ces maisons, où ils ont laissé de si brillants souvenirs, n'ont pas dégénéré, témoins les magnifiques succès obtenus aux derniers examens du baccalauréat.

Saint-Pol, pour la 2me partie, a eu 5 élèves admissibles, 4 définitivement reçus ; en Rhétorique, 13 admissibles et 11 admis. A Lesneven, en Philosophie, il y a eu 9 élèves reçus sur 10 admissibles ; en Rhétorique, 13 admissibles et 12 admis définitivement.

En ce moment où l'on attaque si violemment l'enseignement classique traditionnel, nous nous félicitons doublement de le voir si en honneur et si florissant dans nos établissements d'instruction secondaire.

Nous sommes plus heureux encore du grand nombre de vocations ecclésiastiques qu'ils continuent à fournir. En effet, 92

Archives diocésaines de Quimper et Léon

jeunes gens ont pris part, cette année, aux examens d'admission au Grand-Séminaire ; 23 du Collège de Lesneven, 24 de celui de Saint-Pol, et 45 du Petit-Séminaire de Pont-Croix.

III. Nous ne pouvons oublier nos maisons d'enseignement primaire : les études y sont fortes et bien dirigées, comme l'ont constaté encore les commissions établies, dans beaucoup de localités, pour les examens de fin d'année et de certificats d'études. Ces examens sont un encouragement pour les maîtres, un excellent moyen d'émulation pour les enfants, en même temps qu'une garantie pour les familles. Il est à désirer que l'usage s'en répande de plus en plus.

Citons, en terminant, les succès obtenus par les établissements congréganistes de notre diocèse pour la préparation aux divers examens, notamment à l'Ecole des élèves mécaniciens de la marine. Sur 30 jeunes gens admis dans le Finistère, 26 — donc les trois premiers numéros de classement — sont des élèves des Frères : 6 de l'école de Brest, 9 de celle de Lambézellec, 10 du Pensionnat Sainte-Marie, à Quimper, 1 de l'établissement des Frères de La Mennais, de Landerneau.

Commana. — **Pardon de sainte Anne.** — La cérémonie déjà si touchante du pardon de sainte Anne, favorisée d'ailleurs par un temps superbe, a eu cette année un éclat inaccoutumé. M. l'abbé Cabioc'h, jeune prêtre de l'ordination du 25 Juillet, a chanté, à cette occasion, sa première Grand'Messe.

A 10 heures, tandis que le carillon sonnait à toute volée, les croix et les bannières, portées par les parents du jeune prêtre, se sont rendues processionnellement au presbytère pour le baisement de Croix. Ce fut une scène superbe, quand au chant du *Veni Creator* le cortège des parents et des prêtres — ils étaient 25 — se dirigea vers le grand porche, fendant les rangs pressés et sympathiques des Communiens.

Bientôt la Messe commence. Les chants s'élèvent larges et puissants, traduisant en enthousiastes envolées d'harmonie les sentiments religieux de toute l'assistance.

Un prêtre, un enfant de Commana, gravit bientôt les marches de la chaire. Son cœur déborde de reconnaissance. Si nombreux, si puissants en sont les motifs ! Le Triduum prêché par M. le chanoine Madec, curé de Pont-l'Abbé, universellement suivi ; le pèlerinage de sainte Anne de Commana, de plus en plus connu, apprécié et fréquenté ; une école chrétienne bientôt prête à jeter dans les âmes la semence de Dieu, c'est déjà plus qu'il ne faut pour que l'âme émue de M. le Curé de Lesneven, M. Cozic, s'épande en actions de grâces au vénéré pasteur dont il admire l'œuvre, et à ses compatriotes qui y ont si largement contribué. L'émotion gagne encore, quand le prédicateur parle de la dernière grâce que sainte Anne fait à Commana, en lui donnant un jeune prêtre. Une pathétique évocation des parents hélas ! disparus, mais toujours

aimés, une discrète et touchante allusion à la profonde affection des Communiens pour le prêtre orphelin, et les larmes ont bientôt fait de donner encore à cette scène grandiose un poignant cachet de débordante émotion.

Heureux paroissiens, heureux pasteur, heureux parents, heureuses sœurs surtout, quand, bientôt, le prêtre monte, adore, et sur la foule prosternée élève le Pain de vie que ses faibles mains tremblent de soutenir !

Cependant la messe s'achève, les chants tombent. C'est le moment de se retrouver dans la douce intimité de la famille, autour de l'hospitalière table du presbytère.

L'assistance est aussi nombreuse, aussi recueillie à Vêpres, le chant des psaumes peut-être encore plus puissant que le matin, plus vibrant surtout le chant des cantiques, quand la longue procession, dans sa superbe ordonnance, se déroule en un ruban de soie, de mousseline, de velours et de moire aux reflets capricieusement changeants, sous les rayons d'un soleil d'été, jusqu'à la croix de mission. Une halte pour enlever, au prix des cinq *Pater* et *Ave* d'usage, les indulgences attachées à la croix, et l'on revient, chantant toujours, courber une dernière fois le front, tandis que le Prêtre élève l'Hostie sainte dans l'ostensoir d'argent.

Un dernier mot ému de M. le Recteur, et, à son appel, avant de se séparer, de toutes les poitrines sort un immense cri de reconnaissance à sainte Anne et une protestation d'inviolable fidélité.

Passer.

Les Bretons d'Angers à Sainte-Anne d'Auray. — Nous lisons dans la *Semaine religieuse du diocèse d'Angers*, du 31 Juillet :

« Un culte cher aux Bretons, c'est le culte de sainte Anne. Ils l'ont prouvé, le 16 et le 17 Juillet. Sur la route qui va d'Angers à Saumur, on pouvait voir, samedi matin, de nombreux groupes de personnes cheminer vers la ville. C'étaient nos pieux Bretons de Trélazé, qui allaient rejoindre leurs frères d'Angers, pour se diriger ensuite vers le sanctuaire de Sainte-Anne, sous la conduite de leurs dévoués aumôniers, MM. Kervella et Prigent. De bonne heure, ils prennent le train à la gare Saint-Laud et, à 10 h. 1/2, ils descendent à Pluneret, paroisse sur laquelle se trouve située la gare de Sainte-Anne, que surmonte une jolie statue.

« Pour la plupart, nos pèlerins se rendent à pied à la basilique, éloignée de trois kilomètres. Là, ils entendent la sainte messe que, malgré l'heure tardive, célèbre M. l'abbé Kervella, aumônier de la Madeleine, et plusieurs d'entre eux font la sainte communion. Pourtant, ils étaient venus de loin ; partis sans prendre aucune nourriture, leur foi seule les avait soutenus. Sans se préoccuper où ils prendront leur repas, nos Bretons restent là longtemps, priant avec cette ferveur que nous leur connaissons. Quoi qu'on en dise, ils conservent toujours en eux ce précieux dépôt qu'ils se

Archives diocésain Quimper et Léon

transmettent de père en fils ; la religion de leurs ancêtres est pour eux chose sacrée. Ils ont la mémoire du cœur, se souvenant que, parmi les héros et les saints de Bretagne, sainte Anne fut la protectrice de leurs pères, la gardienne de leur hameau.

« Ce ne fut qu'après avoir longtemps prié qu'ils se retirèrent ; encore fallut-il les y engager fortement, leur promettant de les réunir bientôt. A 3 heures, rendez-vous à l'église ; on récite le chapelet, puis M. l'Aumônier de la Madeleine donne le sermon. C'était une instruction simple et pieuse à la fois, ce qui fait qu'on écoute avec beaucoup d'attention. Tout le monde se retire joyeux et, le soir, à 8 h. 1/2, nous nous retrouvons pour la procession aux flambeaux, qui se fit par la « *Scala Sancta* » et sous les cloîtres du Petit-Séminaire, au milieu des chants des fidèles. Au retour de la procession, M. le Chapelain adressa quelques paroles d'édification, engageant nos Bretons à rester chrétiens dans l'Anjou chrétien. La bénédiction du Très Saint-Sacrement termina cette première journée.

« Le dimanche matin, à 7 heures, messe de communion générale. Tous, hommes et femmes, vinrent s'agenouiller à la table sainte, après avoir attentivement écouté l'exhortation de M. Kervella. La sainte messe était dite par M. l'abbé Prigent, aumônier de Trélazé. C'était lui qui devait nous donner l'instruction de 10 h. 1/4. Ceux qui l'ont entendu sont encore sous le coup de l'impression qu'ils ont ressentie. Les paroles qu'il nous adressa arrachèrent les larmes aux pieux pèlerins ; l'émotion du prédicateur avait gagné l'auditoire. Cet excellent prêtre était ému en songeant à ces familles qui, venant du fond de leur Bretagne, apportent avec eux une foi que souvent ils perdent bien vite, en échange d'un maigre salaire péniblement acquis. Ah ! vous avez bien lieu de pleurer ces âmes qui vous sont chères, pour lesquelles vous avez quitté votre pays, afin de les encourager dans la lutte qu'elles doivent chaque jour soutenir. Si quelques-unes succombent, ce n'est pas votre faute. Ceux qui vivent au milieu de ce peuple d'ouvriers, savent que votre tâche est rude, mais les âmes que vous sauvez vous obtiendront une belle couronne pour prix de vos travaux. Vous n'attendez pas d'autre récompense. Votre seule ambition est de conduire au ciel les âmes de vos frères, et si quelquefois vous vous arrêtez, prêtres zélés, ce n'est que pour mieux reprendre le travail.

« Mais le temps passe, on donne le dernier salut et tous se retirent, après avoir dit au revoir à sainte Anne.

« Quelques voitures ont été louées pour nous conduire en divers lieux de pèlerinage, qui se trouvent dans les environs : c'est dire que M. Kervella n'a rien négligé pour nous intéresser...

« C'est vers l'église d'Auray que nous nous dirigeons ensuite. Nous arrivons à temps pour recevoir, au milieu d'une foule nombreuse de pieux fidèles, une dernière bénédiction. Les pèlerins, heureux de revoir les images de leurs saints bretons, vénèrent à l'église de Pluneret les reliques de saint Cornély et, dans le cimetière de cette paroisse, près de la tombe qui contient les restes vénérés de Mgr de Ségur, ils adressent à Dieu une dernière prière, avant de quitter ce sol demeuré chrétien au milieu de tant de persécutions.

« Ces divers pèlerinages terminés, nous revenons à la gare de Sainte-Anne, le cœur rempli d'une sainte allégresse. Longtemps, chers Bretons, vous garderez le souvenir de ces deux belles journées. Ames pieuses, vos croyances divines vous ont valu ces jours de bonheur, passés sous les yeux de votre bonne mère sainte Anne, comme vous aimez à l'appeler. Restez toujours fidèles ; vous l'avez juré dans ce cantique que vous chantez avec tant de ferveur :

D'hor Mamm santez Anna,
D'an Itron Varia,
D'hor Zalver benniget
Ni vo fidel bepred !

« Vous tiendrez votre parole ; c'est dans cette espérance que vivent vos pieux aumôniers. Ces heures qu'ils ont vécues parmi vous, les ont remplis de joie ; pour nous qui écrivons ces lignes, elles sont une preuve nouvelle de votre foi sincère ; elles nous ont convaincus davantage que, malgré la distance qui vous sépare de votre chère Bretagne, vous êtes toujours restés Bretons et surtout chrétiens. « UN HEUREUX TÉMOIN. »

M. Deperthes. — Nous lisons dans le *Bulletin religieux* de Reims :

« L'architecture française vient de faire une grande perte en la personne de notre compatriote, M. Deperthes, né en 1833 à Houdilcourt, petit village du canton d'Asfeld.

« M. Deperthes fut l'un des élèves, le plus brillant assurément, de M. Brunette, architecte de la Ville de Reims. Il a dirigé sous ses ordres la construction de l'église Saint-André.

« L'œuvre principale de la carrière de M. Deperthes, c'est la reconstruction de l'Hôtel de Ville de Paris, dont il fut nommé architecte au concours.

« Son premier grand succès fut la construction de l'église catholique de Berne, qu'il obtint également au concours, en collaboration avec un jeune Rémois, son ami, M. Henri Maréchal-Gruat, élève comme lui de M. Brunette, devenu depuis l'un des architectes de la Ville de Paris.

« Dans notre pays, nous devons à M. Deperthes le monument élevé à la gloire du B. Urbain II, à Châtillon-sur-Marne, la restauration de l'église et la reconstruction du prieuré de Binson ; la construction de l'hôpital Auban-Moët, à Epernay, et celle de l'église Saint-Pierre-Saint-Paul.

« M. Deperthes a été chrétien dans sa vie, ses travaux et sa mort ; nous le recommandons aux prières de nos lecteurs. »

M. Deperthes était bien connu chez nous, où il a construit la belle église de Saint-Martin de Brest. C'est également lui qui a donné le plan de la Basilique de Sainte-Anne-d'Auray.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Respect à la loi du Dimanche. — Par une circulaire du 15 Avril dernier, M. le Ministre des Travaux publics a réclamé l'avis des 110 Chambres de commerce de France, sur une modification demandée par la Ligue populaire pour le repos du dimanche, à l'arrêté ministériel du 9 Mars 1891, concernant les heures d'ouverture et de fermeture des gares de petite vitesse.

Actuellement, l'expéditeur peut, sur sa déclaration, interdire la livraison à domicile, les dimanches et jours fériés ; on demande que l'usage de cette faculté soit renversé, c'est-à-dire que la livraison n'ait plus lieu auxdits jours, que sur une demande formelle.

D'après nos renseignements, 81 réponses sont déjà arrivées au Ministère, et parmi elles 55 favorables, 26 contraires. Cette belle majorité de deux contre un devient encore plus imposante, quand on constate qu'elle comprend les Chambres les plus importantes : Paris, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Lille, Le Hâvre, etc.

(Echo de Fourvières.)

L'étude du latin : tenons-y ferme. — Dans une réunion solennelle des Facultés catholiques de Paris, l'un des professeurs, le P. Gaudreau, disait :

« Oh ! Messieurs, permettez-moi d'ouvrir ici une parenthèse et de donner, en mon nom et au nom de tous mes collègues, un vigoureux appui aux doléances de M. Many, en adjurant tous nos étudiants, présents et futurs, de ne pas ajouter, par leur négligence de la langue latine, un argument de plus à l'opinion (actuelle) de M. Jules Lemaitre. Quand même sa thèse serait vraie *in partibus infidelium*, elle ne le sera jamais chez nous, Messieurs. Nous ne sommes pas seulement une race latine (et ce serait assez pour demeurer, sous peine de déchéance, fidèles au génie de nos origines), nous sommes l'Eglise latine, et les schismes n'ont parfois pas eu d'autre commencement que l'ignorance ou l'oubli de la langue commune, mère des âmes. Or, il faut que je vous dise tout bas : nous voyons arriver, avec effroi, le jour où, par suite de l'abaissement des études latines dans les Collèges et les Petits-Séminaires, nos Facultés des sciences sacrées seront obligées de s'annexer, comme au Moyen-Age, des professeurs de grammaire. Vous ferez mentir, Messieurs, ces sinistres prévisions. »

LE MOBILIER ARTISTIQUE DES ÉGLISES BRETONNES

(Suite.)

En abordant les bas-reliefs, ne convient-il pas d'examiner avant tout les sculptures en albâtre que nous possédons dans quelques-unes de nos églises et dans nos musées ?

A Roscoff, il existe sept panneaux différents, réunis en triptyque et retraçant les scènes de l'Annonciation, — Nativité, — Flagellation, — Crucifiement, — Résurrection, — Ascension — et Descente du Saint-

Esprit. Au retable de l'autel des Saints-Anges, à la cathédrale de Quimper, se trouvent des statuettes de même matière et de même travail, provenant de Kerity-Penmarc'h. C'est de là que vient aussi la grande statue en albâtre de saint Jean-Baptiste, placée dans la chapelle des fonts baptismaux de la même cathédrale et qui a son analogue, mais en plus petites dimensions, dans la chapelle de Saint-They, de Cléden-Cap-Sizun.

Ces ouvrages en albâtre se retrouvent encore dans quelques églises du littoral, au couvent du Carmel de Morlaix, aux musées de Morlaix, Quimper et Kernuz ; et, pour être complet, je devrais en citer deux au musée de Vannes, cinq à l'église de Saint-Ave-du-Bas, près de Vannes, et cinq autres au retable de l'autel de la Vierge, à la basilique de Sainte-Anne d'Auray.

De quels ateliers sortent ces sculptures naïves, incorrectes, mais d'un d'un caractère si étrange ? On a beaucoup discuté là-dessus. Quelques-uns leur attribuent une origine espagnole, d'autres les font venir d'Italie, d'autres du Tyrol. A voir la facture des personnages, leurs draperies et surtout quelques-unes des figures, qui ont toute la grâce et toute la suavité des tableaux des primitifs et des peintres ombriens, on serait plus porté à croire que leur vraie provenance est l'Italie, avec laquelle nous avions des rapports commerciaux au XV^e^ et au XVI^e^ siècle.

Dans les autels et retables, j'ai déjà mentionné quelques bas-reliefs gothiques, comme ceux de Goulven, Brennilis, Bodilis. Les retables de la Renaissance et du XVII^e^ siècle en contiennent aussi un bon nombre. Par exemple, à Bodilis, au retable du maître-autel sont sculptés cinq tableaux de toute beauté, retraçant le Sacrifice d'Abraham, la Pâque ancienne, la Manne, les Pains de proposition donnés à David, et la Dernière Cène. A Lampaul-Guimiliau, on trouve la Nativité de la Sainte-Vierge, plusieurs scènes de la Passion, le Martyre de saint Miliau, la Chute des Anges, l'Enfance, la Prédication et la Mort de saint Jean-Baptiste, saint Paul terrassé sur le chemin de Damas, puis descendu dans une corbeille des murs de cette ville, la Pénitence et le Crucifiement de saint Pierre, les Vertus théologales, des Scènes de la Passion sur le tref ou poutre de gloire du milieu de la nef, et au revers l'Annonciation et les Douze sibylles.

A la tribune des orgues de Guimiliau, on a sculpté une marche triomphale, puis David jouant de la harpe dans les jardins de son palais, et sainte Cécile jouant de l'orgue, sans compter les médaillons des Evangélistes et les représentations des vertus théologales et cardinales, dans la cuve de la chaire à prêcher.

Au même article, il convient de rattacher les scènes de la Passion en haut-relief des retables de Cléden-Poher, Plourin-Morlaix, Locquirec, et des chapelles de Christ et des Joies, en Guimaëc.

Les niches à volets forment comme des sortes d'armoires contenant des statues en vénération, fermées par des vantaux qui ne s'ouvraient qu'aux grandes fêtes, et dont les panneaux étaient couverts de scènes sculptées ou peintes, retraçant la légende du saint.

On en voit deux très belles à l'église de Saint-Thégonnec, au-dessus et en face de la chaire, avec l'image et l'histoire du saint patron et de N.-D. de Bon-Secours. Deux autres avec peintures fines dans l'abside du Juch, celle de la Trinité, mentionnée déjà à Loqueffret, d'autres à Locquirec et aux chapelles de Christ et des Joies, en Guimaëc, de Lannélec, en Pleyben, de Saint-Claude, en Plougastel-Daoulas, et au porche de Saint-Jean-du-Doigt.

Nous devons classer dans la même catégorie le grand retable des dix

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mille martyrs de l'église de Crozon, puisque à côté du corps principal de ce retable se trouvent des panneaux mobiles couverts des différentes scènes du supplice de ces soldats martyrs dont on peut trouver l'histoire dans les grands et les petits Bollandistes à la date du 22 Juin.

Sépulcres de Notre-Seigneur.

On s'est plu, au Moyen-Age et à la Renaissance, à représenter la *Mise au tombeau*. A la cathédrale de Quimper, nous possédons une copie moderne du grand sépulcre de Bourges, qui est peut-être celui que fit exécuter dans son monastère sainte Jeanne de Valois, fille de Louis XI.

Le plus ancien du pays est probablement celui de Sainte-Croix de Quimperlé, maintenant dans le jardin de la cure. Les personnages sont en pierre blanche, ayant sur les bordures de leurs vêtements des feuillages brodés avec une extrême finesse, ou leurs noms gravés en lettres fleuries : *Joseph ab Arimathea*, — *Nicodemus*, — *Abibon*, — *Gamaliel meus dominus*.

De la même époque, c'est-à-dire du commencement du XVIe siècle, doit être aussi le sépulcre de la chapelle de Coadry, en Scaër ; il est en grande vénération, et les pèlerins vont baiser les plaies du Sauveur : *An Autrou Christ*.

Les deux plus beaux, comme importance et correction de style, sont ceux de Saint-Thégonnec et de Lampaul-Guimiliau. Dans celui de Saint-Thégonnec, on remarque tout particulièrement la Véronique, la Madeleine et un ange pleurant au bord du tombeau. A Lampaul, la tête et le torse de Notre-Seigneur sont d'une noblesse sans égale, et l'on ne peut se défendre d'admirer l'expression douloureuse de tous les personnages dont les yeux sont fixés sur la figure inanimée du Sauveur. Ce monument est en pierre blanche, il est signé et daté : ANTHOINE : FECIT : 1676. C'est un des rares ouvrages qui portent la signature du sculpteur.

Après cela nous pouvons nommer les sépulcres de Plouguerneau, de Saint-Martin de Morlaix, celui de Beuzec-Conq, maintenant au musée de Kériolet ; puis à Rosporden, la même scène en bas-relief, sous l'autel latéral Nord.

Autrefois à la chapelle du Pénity de Quimper, au bord des allées de Loc-Maria, un groupe de personnages en bois représentait une scène de la Passion : Notre-Seigneur au milieu des bourreaux et des pharisiens. Un groupe semblable existe encore dans la chapelle de Langroas, en Cléden-Cap-Sizun.

Cuves baptismales.

Il y a, dans la cour du presbytère de Saint-Pol-de-Léon, une grande cuve de granit qui se trouvait autrefois à l'intérieur de la cathédrale et qui a, dit-on, servi à administrer le baptême par immersion, lorsque ce rite était en usage. Je donne cette assertion pour ce qu'elle vaut, et elle ne manque pas de vraisemblance. La cuve a presque la forme d'un demi-cercle et mesure 1 m. 57 sur le côté qui est droit, 1 m. 37 de largeur et 0 m. 50 de profondeur.

Parmi les cuves qui servent encore maintenant, celles de Saint-Jean-du-Doigt et de Penmarc'h sont des plus anciennes et des plus importantes. Elles doivent dater du XVe siècle ou des premières années du XVIe et présentent autour de leurs vasques une frise formée de feuillages puissants, d'anges et de lions tenant des écussons.

Au Faou il y a une décoration de phylactères portant des inscriptions relatives aux quatre fleuves du paradis terrestre :

Phison, c'est celui qui environne toute la terre de *Hévila*, là où croist l'or. (Serpent avec dard.)

Geon, c'est celui qui circuit toute la terre d'Ethiopie. (Lion.)

Tigris, c'est le troisième fleuve qui va vers l'Assyrie. (Cerf.)

Euphrates, c'est le quatrième fleuve.

La cuve de Plougasnou est entourée d'une inscription gothique qu'un couvercle en bois vient malheureusement cacher en grande partie.

A l'intérieur est une cuve en plomb ornée en guise d'anses de quatre jolies cariatides féminines. On pourrait croire que ce travail est de la Renaissance, et d'après un compte de fabrique il remonte au commencement du XVIIe siècle.

Les fonts de Locmaria-Plouzané sont ornés de petits bas-reliefs gothiques retraçant des scènes de la vie de Notre-Seigneur.

A Lampaul-Guimiliau, la cuve octogonale est décorée de modillons, de moulures, et porte cette inscription :

F : F : LAVRENS : ROPARTZ : E . L : ABGRALL : LORS : FABRICQVES : LAN : 1651.

A Guiclan, même travail avec l'inscription :

F : F : P : YVON : PICART : YVON : TANGUY : FABRIQVE : LAN : 1658. *(A suivre.)*

RESTAURATION DU CULTE DANS LE DIOCÈSE DE QUIMPER

Mgr CLAUDE ANDRÉ (1802-1804)

(Suite)

Monseigneur ne tarda pas à revenir de Paris, et l'on fixa au 9 Décembre de la même année, la prestation de serment exigée pour les nouveaux titulaires ; nous allons donner le procès-verbal de cette cérémonie, qui fut l'inauguration officielle de la nouvelle organisation du clergé dans le Finistère sur les bases du Concordat.

PROCÈS-VERBAL

De la prestation de Serment des Vicaires généraux, Chanoines titulaires et honoraires, Curés du Diocèse de Quimper et Desservans des Succursales du 4me Arrondissement (1).

« Je soussigné François-Daniel Polluche, secrétaire général de la Préfecture du département du Finistère, chargé par l'article 27 de la loi du 18 Germinal an 10, de dresser procès-verbal de la prestation du serment prescrit par la convention passée entre le Gouvernement et le Saint-Siège,

« Certifie et rapporte qu'aujourd'hui mercredi 15 Frimaire an douze de la République, les autorités civiles et militaires s'étant réunies à neuf heures du matin, à l'hôtel de la Préfec-

(1) 9 Décembre 1803.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ture ; le citoyen François-Joseph Rudler, préfet du département du Finistère, accompagné desdites autorités, s'est rendu, sous l'escorte d'une garde d'honneur composée de détachemens de la garde nationale de Quimper, de la gendarmerie nationale, de la compagnie de vétérans et du 37 régiment, dans l'Eglise cathédrale de St. Corentin, pour recevoir le serment des Ecclésiastiques, conformément à la loi du 18 Germinal an 10.

« Le Préfet, le Commandant de l'arrondissement, le Président du tribunal criminel, le Maire de Quimper et le Secrétaire général de la Préfecture, se sont placés dans le sanctuaire, du côté de l'Evangile.

« Les Autorités ont pris place dans les stalles du chœur qui leur avaient été réservées.

« Les Ecclésiastiques se sont rangés des deux côtés du chœur.

« La cérémonie a commencé par le *Veni Creator*.

« M. l'Evêque a célébré pontificalement la Messe, pendant laquelle la musique de la garde nationale a exécuté différens morceaux.

« Après l'Evangile, M. l'Evêque étant assis à l'autel, et entouré de ses assistans, a prononcé le discours suivant :

« Messieurs,

« La Religion ne se montre jamais plus grande et plus « digne de nos hommages, que lorsqu'elle commande à ses « Ministres de consacrer, par leurs leçons et par leur exemple, « la soumission et l'obéissance aux lois.

« C'est elle, MM., qui vous fait un devoir du serment que « vous allez prêter. Ce serait l'altérer, et déroger à ses prin- « cipes, que d'avoir le moindre doute sur la légitimité de cet « engagement.

« Dieu qui veille sur son Eglise peut-il permettre qu'une « action qui doit assurer le rétablissement de la Religion en « France, soit opposée à la conscience ? Pouvons-nous crain- « dre de nous rendre coupables, en adoptant le seul moyen « qu'il y ait de rendre la paix à l'Eglise et à l'Etat ?

« Trois choses, vous ne l'ignorez pas, sont nécessaires « pour qu'un serment soit légitime.

« D'abord on ne doit le faire que pour un juste motif. Ici « l'autorité publique, l'intérêt de l'Eglise, le besoin des fidèles « vous prescrivent impérieusement cette démarche.

« Il faut en second lieu que ce qui en est l'objet ne soit « pas défendu. Or, vous le savez, c'est une vérité certaine de « la doctrine chrétienne, qu'on doit être soumis à l'ordre qui « est établi ; que lorsque la puissance publique est affermie, « lorsque ses droits sont reconnus, on est obligé de s'y sou- « mettre dans tout ce qui a rapport au civil.

« Le serment que l'on exige de vous, n'a pour objet que

« des matières qui sont du ressort de la politique : il laisse à « l'Eglise toute l'autorité qu'elle a reçue de son divin Fon- « dateur.

« N'oublions pas, MM., que la Religion, que nous sommes « chargés d'enseigner aux peuples, est indépendante de toutes « les révolutions ; que ce serait la dégrader que de l'assujettir « à des intérêts humains, et que la forme des Gouvernemens « est tout-à-fait étrangère à notre ministère ; n'oublions pas « que tout ce qui se passe dans le monde n'arrive que par la « permission divine, et que cette permission est un fait qui « doit toujours servir de règle à notre conduite.

« C'est en nous élevant au-dessus des changements qui « bouleversent si souvent les Empires, que nous nous place- « rons à la hauteur qui convient à la dignité, à la grandeur « de notre caractère, et que nous nous rendrons utiles. Les « Ministres de l'Evangile ne sont point établis pour disputer « sur la politique et les constitutions ; ils doivent s'occuper « de leurs fonctions et se souvenir qu'ils sont les ambassa- « deurs de J.-C., et que leur mission n'a pour objet que le « salut des peuples.

« Ne nous y trompons pas, MM., ne nous laissons point « séduire par les apparences d'une piété mal entendue ; ne « fournissons point aux ennemis de la Religion des prétextes « pour la calomnier.

« Les devoirs du Christianisme, ceux surtout que St Paul « nous recommande à l'égard des puissances de la terre, « peuvent être observés dans tous les Gouvernemens ; dans « tous on peut faire des lois qui soient conformes au droit « naturel et divin, et alors on est obligé de s'y soumettre.

« Si les Ministres de la Religion sont privés des richesses, « des honneurs dont ils jouissaient, ils peuvent aspirer à une « considération plus honorable, celle qui est accordée aux « talens et à la vertu. Des services réels, l'exercice pénible « d'un ministère qui va devenir ce qu'il était dans son ori- « gine, c'est-à-dire, un véritable Apostolat, seront des titres « plus glorieux pour se concilier l'estime et la vénération « publiques.

« Il est temps de concourir aux vues de l'Eglise et de « l'Etat, pour le rétablissement de la Religion catholique, et « la conservation de l'unité. Les intentions du Souverain « Pontife, celles du Gouvernement, ne peuvent être mécon- « nues : le moment est arrivé où les inquiétudes de conscience, « les scrupules ne peuvent plus être un obstacle au bien.

« La France, et le héros qui en est le chef, ont les yeux « fixés sur vous ; c'est dans ce sentiment que vous devez, « dans toute la sincérité de votre âme, répéter le serment que « St. Grégoire faisait, au nom des Chrétiens, à un Empereur :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Nous jurons que vous n'avez point d'hommes qui vous soient plus fidèles que nous :

« Nous jurons d'enseigner aux peuples qui nous sont confiés, l'obéissance qui vous est dûe. »

(A suivre.)

Bonne pensée.

— Tout le monde frémit au seul mot de poison, quoiqu'il n'y ait pas un homme sur 10,000 qui en meure. Des milliards de personnes périssent par leur intempérance, et cependant beaucoup s'y livrent.

BIBLIOGRAPHIE

LOURDES. Un album in-4° oblong, illustré de nombreuses photographies prises spécialement d'après nature ; cartonné : **3** francs. (Tours, Alfred Mame et Fils, imprimeurs du Saint-Siège et de la Sacrée Congrégation des Rites.)

Cet album se compose de cinq fascicules, dont les derniers viennent de paraître et dont voici les titres :

1er Fascicule. — Le pèlerinage national du Jubilé de 1897.
2e — Les guérisons.
3e — Bernadette, les pèlerinages, le vieux Lourdes, Bétharram.
4e — La journée d'un pèlerin à Lourdes, Pau.
5e — Les environs de Lourdes : Argelès, Luz, Saint-Sauveur, Cauterets, Barèges, Gavarnie.

Tous ceux qui ont fait le pèlerinage de Lourdes tiendront à posséder cette publication, dans laquelle ils retrouveront les pieuses impressions qu'ils ont ressenties au pied de la grotte miraculeuse.

Les fidèles qui n'ont pas pu aller à Lourdes seront heureux de pouvoir feuilleter ces pages, dans lesquelles ils verront représenter les scènes merveilleuses et les lieux bénis dont ils ont tant entendu parler.

Chaque fascicule, orné de 30 à 40 photographies, se vend séparément au prix de **60** centimes.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTE DE L'ASSOMPTION, 15 Août 1898. — A l'occasion de la *Fête de l'Assomption*, la Compagnie d'Orléans rendra exceptionnellement valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du *Lundi 22 Août* les Billets *Aller* et *Retour*, à prix réduits, qui auront été délivrés, aux conditions de son Tarif spécial G. V. n° 2, du *Vendredi 12 au Dimanche 21 Août inclus.*

Ces Billets conserveront la durée de validité déterminée par ledit Tarif lorsqu'elle expirera après le 22 Août.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, rue Richelieu, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

C. MASIÉE, CARROSSIER

28, Rue de Brest, QUIMPER,

prévient sa clientèle qu'il vient d'adjoindre à ses ateliers de Carrosserie et de Peinture, un Magasin de SELLERIE, ARTICLES de HARNACHEMENT et d'ECURIE.

AUX GRANDS MAGASINS

MAISON DE CONFIANCE

ÉLY - LABASTIRE

53, RUE DE LA RAMPE — **BREST** — RUE DE SIAM, 38

SUCCURSALE : **A QUIMPER** — PLACE TERRE-AU-DUC, 17

FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES

Literie et Tentures diverses

ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHASUBLERIE, LINGERIE

Draps et Tentures mortuaires

BRONZES DIVERS, CROIX, CHANDELIERS ET CROIX DE PROCESSION

Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoirs, Boîtes Saintes-Huiles

Services de Messe en argent et métal

STATUES de TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS de CROIX

DAIS, BANNIÈRES ORIFLAMMES

Tapis d'autel, Nappes, Rabats, Barrettes, Ceintures

REPARATION de VASES SACRÉS DORURE, ARGENTURE

DÉPOT DES MÈCHES GUILLON, ENCENS & DIVERS

Le Voyageur de la Maison est à la disposition de ces Messieurs du Clergé et des Maisons religieuses, pour présenter à domicile les échantillons et albums divers.

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, Sr** — *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE

BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. Sauvage voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE,** prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g.

Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Bréguet,* etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

58 ANNÉES DE SUCCÈS

Alcool de MENTHE de **RICQLÈS** seul Alcool de Menthe véritable.

CALME instantanément la **SOIF** et **ASSAINIT L'EAU**

Dissipe les maux de cœur, de tête, d'estomac, les indigestions, la dysenterie, la cholérine

Préservatif contre les Épidémies.

Excellent aussi pour la **toilette** et les **dents.** Exiger le nom de **RICQLÈS**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

45, rue Kéréon, QUIMPER **PÊCHE FRÈRES** *45, rue Kéréon, QUIMPER*

Aux prix les plus modérés :

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.
NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION
ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

N. B. — PIERRE PÊCHE, *seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.*

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Mme Vve LE JAMTEL,

Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

RHUMATISME - GOUTTE ETC.

GUÉRISONS remarquables par les *BOUES* et *EAUX*
De l'Établissement Thermal des **BAIGNOTS** DE DAX (Landes)
GRAND-HOTEL relié aux BAINS
Le GÉRANT des BAIGNOTS env. franco., sur demande, NOTICES et RENSEIGNEMENTS
DEUX CLASSES, **PRIX TRÈS MODÉRÉS**

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

13e ANNÉE. Vendredi 12 Août 1898. N° 32.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. de KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 16.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Assomption de la Sainte-Vierge. *II. Chronique du diocèse* : Offices extraordinaires ; Guimiliau ; Quimper ; Les retraites ecclésiastiques ; Nomination dans le clergé ; Angers : Le « pardon » de sainte Anne, à la Madeleine ; Château-neuf-du-Faou ; Pardon de Rumengol du 15 Août 1898. *III. Le mobilier artistique des églises bretonnes* (à suivre). *IV. Nouvelles du monde catholique* : Rome ; Un Journaliste catholique en prison ; Rennes ; Saint-Brieuc ; Eloquent aveu. *V. Bibliographie.* *VI. Annonces et avis.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 14 Août. — 11e Dimanche après la Pentecôte. Office du Dimanche ; semi-double. Rouge (à cause de l'Octave de s. Laurent). A la Messe, mémoires de l'Octave et de s. Eusèbe, Confesseur.
Vêpres de l'Assomption.
Lundi, 15. — ASSOMPTION DE LA T. SAINTE-VIERGE MARIE. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.
Aux Vêpres, mémoires du suivant.
Mardi, 16. — S. Roch, Confesseur *(au Supplément)*. Double. Blanc.
Mercredi, 17. — Octave de s. Laurent. Double. Rouge.
Jeudi, 18. — S. Hyacinthe, Confesseur *(du 16 Août)*. Double. Blanc.
Vendredi, 19. — Office de l'Octave de l'Assomption ; semi-double. Blanc.
Samedi, 20. — S. Bernard, Abbé, Docteur. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Ursulines de Quimperlé ..... 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 Août.
Retraite de I[illegible]ven..... 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 23 Août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE

Après la triomphante Ascension du Sauveur Jésus et la descente tant promise et tant désirée de l'Esprit de Dieu, vous n'ignorez pas que la très heureuse Marie demeura encore assez longtemps sur la terre. De vous dire quelles étaient ses occupations et quels ses mérites pendant son pèlerinage, je n'estime pas que ce soit une chose que les hommes doivent entreprendre. Si aimer Jésus, si être aimé de Jésus, ce sont deux choses qui attirent les divines bénédictions sur les âmes, quel abîme de grâces n'avait point, pour ainsi dire, inondé celle de Marie ? Qui pourrait décrire l'impétuosité de cet amour mutuel à laquelle concourait tout ce que la nature a de tendre, tout ce que la grâce a d'efficace ? Jésus ne se lassait jamais de se voir aimé de sa Mère, cette sainte Mère ne croyait jamais avoir assez d'amour pour cet Unique et ce Bien-aimé ; elle ne demandait autre grâce à son Fils sinon de l'aimer, et cela même attirait sur elle de nouvelles grâces.....

Mesurez, si vous pouvez, à son amour la sainte impatience qu'elle avait d'être réunie à son Fils !..... Si vous m'en croyez, âmes saintes, vous ne travaillerez pas vos esprits à chercher d'autre cause de sa mort. Cet amour était si ardent, si fort et si enflammé, il ne poussait pas un seul soupir qui ne dût rompre tous les liens de ce corps mortel ; il ne formait pas un regret qui ne dût en troubler toute l'harmonie ; il n'envoyait pas un désir au ciel qui ne dût tirer avec soi l'âme de Marie. Ah ! je vous ai dit que la mort de Marie est miraculeuse, je change maintenant de discours ; tellement que la mort n'est pas le miracle, c'en est plutôt la cessation : le miracle continuel, c'était que Marie pût vivre séparée de son Bien-aimé.

Mais pourrai-je vous dire comment a fini ce miracle, et de quelle sorte il est arrivé que l'amour ait donné le coup de la mort ? Est-ce quelque désir plus enflammé, est-ce quelque transport plus violent, qui est venu détacher cette âme ? S'il m'est permis, chrétiens, de vous dire ce que je pense, j'attribue ce dernier effet, non point à des mouvements extraordinaires, mais à la seule perfection de l'amour de la Sainte-Vierge. Car comme ce divin amour régnait dans son cœur sans aucun obstacle et occupait toutes ses pensées, il allait de jour en jour s'augmentant par son action, se perfectionnant par ses désirs, se multipliant par soi-même ; de sorte qu'il vint, s'étendant toujours, à une telle perfection, que la terre n'était plus capable de le contenir. Alors la divine Vierge rendit, sans peine et sans violence, sa sainte et bienheureuse âme entre les mains de son Fils ; ainsi mourut Marie par un élan de l'amour divin, et son âme fut portée au ciel sur une nuée de saints désirs.....

Quant à son corps sacré, le trône de la chasteté, le temple de la

Sagesse incarnée, l'organe du Saint-Esprit et le siège de la vertu du Très-Haut n'a pas pu demeurer dans le tombeau ; et le triomphe de Marie serait imparfait, s'il s'accomplissait sans sa sainte chair, qui a été comme la source de sa gloire ; étant toute pure, elle doit par conséquent être incorruptible. C'est aussi pour la même cause qu'elle a dû recevoir l'immortalité par une résurrection anticipée.....

O Mère de Jésus, vous aviez perdu votre Fils ; il semblait qu'il vous eût quittée, vous laissant gémir si longtemps dans cette terre étrangère. Parce que vous avez subi avec patience une telle humiliation, ce Fils veut rentrer dans ses droits, qu'il n'avait cédés à saint Jean que pour peu de temps. Je le vois, il vous tend les bras, et toute la cour céleste vous admire, ô heureuse Vierge, montant au ciel pleine de délices et appuyée sur ce Bien-aimé : *Innixa super dilectum suum.* (Cantic. VIII, 5.)

O sainte, ô bienheureuse Marie, puisque vous êtes avec Jésus-Christ, jouissant dans ce midi éternel, avec une pleine allégresse, de sa sainte et bienheureuse familiarité, parlez pour nous à son Cœur ; parlez, car votre Fils vous écoute. Nous ne vous demandons pas les grandeurs humaines ; impétrez-nous seulement cette humilité, par laquelle vous avez été couronnée, et faites, ô Vierge sacrée, que tous ceux qui ont célébré votre Assomption glorieuse entrent profondément dans cette pensée : qu'il n'y a aucune grandeur qui ne soit appuyée sur l'humilité ; que c'est elle seule qui fait les triomphes et qui distribue les couronnes.

Bossuet.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Lundi, 15 Août*, fête de l'Assomption de la Très Sainte-Vierge. Les Messes basses aux heures ordinaires. A 10 heures, Messe pontificale. Quête pour les Séminaires.

A 2 h. 1/2, Vêpres ; sermon par M. le chanoine Treussier, professeur au Grand-Séminaire. Ensuite a lieu la procession traditionnelle au sanctuaire de Notre-Dame de Loc-Maria.

Au retour, Bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

***

— Église de Saint-Mathieu. — *Lundi, 15 Août*, à 10 heures, Grand'Messe chantée par M. Horellou, jeune prêtre de la dernière ordination ; sermon par M. Cogneau, professeur au Grand-Séminaire.

A l'issue des Vêpres, procession du vœu de Louis XIII.

***

— Notre-Dame de Loc-Maria. — *Lundi, 15 Août*, fête patronale. A 6 h. 1/2, Messe basse. A 10 heures, Grand'Messe ; sermon par M. Pédel, Pro-secrétaire de l'Evêché.

A 2 heures, Vêpres, suivies de la procession et de la Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Nous rappelons les indulgences accordées à perpétuité au sanctuaire de N.-D. de Loc-Maria, par S. S. Pie IX (Indult du 16 Novembre 1857) :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

INDULGENCE PLÉNIÈRE : 1° Le jour de la fête de l'Immaculée-Conception (8 Décembre), ou l'un des sept jours qui suivent ;
2° *Le jour de la fête de l'Assomption, ou l'un des jours de l'Octave ;*
3° Le 4me dimanche du mois de Mai.
CONDITIONS : 1° S'être confessé, 2° communier, 3° visiter l'église de Loc-Maria, 4° y prier aux intentions du Souverain Pontife.
N.-B. — La communion peut se faire ailleurs qu'à Loc-Maria.
INDULGENCE PARTIELLE de 100 jours pour toute visite à l'église de Loc-Maria, quelque jour que ce soit.
Ces indulgences sont applicables aux défunts.

GUIMILIAU. — **Avis de service anniversaire.** — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Goachet, mort recteur de Guimiliau, aura lieu dans cette paroisse, le jeudi 18 Août prochain, à 10 heures.

QUIMPER. — Lundi, Monseigneur l'Evêque a reçu la visite de Mgr Kersuzan, évêque du Cap-Haïtien, qui se rendait à son Séminaire de Saint-Jacques, de Lézérazien.

Le même jour, Sa Grandeur avait également pour hôte Mgr Péchenard, Recteur de l'Institut catholique de Paris. On sait avec quel zèle Mgr Péchenard s'occupe de cette grande œuvre, dont la direction lui a été confiée par les Evêques fondateurs, après la mort du regretté Mgr d'Hulst. Son voyage en Bretagne a pour objet de recueillir des secours et de recruter des étudiants pour les diverses Facultés.

Dans quelques semaines, de nombreux jeunes gens vont commencer leurs cours de droit, de médecine, etc. : c'est le moment de rappeler aux familles chrétiennes leur devoir à cet égard. Si elles le comprenaient suffisamment, elles n'hésiteraient pas dans leur choix. Outre l'inappréciable avantage d'offrir toute garantie au point de vue de la foi et des mœurs, nos universités catholiques, pour la force des études et les succès, peuvent soutenir très honorablement la comparaison avec les établissements rivaux.

Les Retraites ecclésiastiques. — Au moment où paraissent ces lignes, la seconde retraite pastorale touche à sa fin. Le nombre des prêtres qui la suivent est le même, à une unité près, que pour la première : **216** au lieu de **217** (et non, bien entendu, 815, comme on l'a imprimé par suite d'une erreur que nos lecteurs ont facilement corrigée).

Le prédicateur était également le même, le R. P. Le Doré, Supérieur général des Eudistes, qui vient ainsi de donner, nous disait-il, sa **171e** retraite sacerdotale. Nous souhaitons qu'il continue longtemps encore, et surtout qu'il revienne parmi nous. C'est le sentiment de tous ceux qui l'ont entendu et dont nous sommes ici l'interprète aussi sincère que reconnaissant. Le R. P. Le Doré a la véritable éloquence, celle du cœur..... Avec quelle conviction il parle de la dignité du prêtre, de la grandeur de sa

mission ! Avec quelle force persuasive il prêche la confiance, en montrant la puissance irrésistible de la prière ! Dans ses magnifiques considérations sur la beauté du devoir accompli et le dévouement à la cause de Dieu, on reconnaît l'intrépide défenseur des Congrégations religieuses et de la liberté de l'Eglise ; on retrouve toujours le disciple du Vénérable Père Eudes, insistant de préférence sur la miséricorde et l'amour de Jésus, manifestés surtout par la révélation de son sacré Cœur.....

A ces enseignements austères et sublimes le zélé religieux mêle des conseils pratiques, actuels, comme il sait à propos relever et soutenir l'attention par un mot piquant, une comparaison familière, une mise en scène originale. Nous nous sommes rappelé et nous retenons volontiers ce qu'on nous avait dit d'avance : « On ne dort pas aux sermons du P. Le Doré ! »

Mgr l'Evêque — assisté, la **2me** semaine, de M. Corrigou, Vicaire général — présidait la plupart des exercices, dans l'intervalle desquels il était à la disposition des prêtres qui désiraient le voir en particulier. Chaque jour, à 11 h. 1/4, il les réunissait pour les entretenir des obligations du ministère paroissial et des différentes œuvres qui sollicitent leur zèle. Sa Grandeur a été heureuse d'annoncer à son clergé les progrès des deux Causes de Béatification, si chères au diocèse : celles de D. Michel Le Nobletz et du P. Maunoir. En témoignant sa joie de voir les nombreuses églises qu'on reconstruit ou qu'on restaure, Elle exprime le désir qu'on montre le même goût dans l'ameublement, et particulièrement qu'on mette une grande discrétion à remplacer les anciennes statues, chères à la piété des fidèles. Ces conseils, donnés avec une délicate bonté, seront suivis, comme ils ont été écoutés, avec un respectueux empressement.

Le jeudi matin, aux deux retraites, un service est chanté pour les prêtres défunts, en particulier pour ceux décédés dans le courant de l'année. La liste en est toujours assez longue, dans un diocèse considérable comme le nôtre et, en remplissant un devoir de charité pour ceux qui ne sont plus, chacun fait de salutaires réflexions pour lui-même.....

Du jeudi au vendredi, a lieu l'Adoration nocturne : durant toute la nuit, des groupes de prêtres se remplacent aux pieds de Notre-Seigneur. C'est un pieux usage, introduit depuis quelques années et qui répond bien aux sentiments et aux besoins de tous... En un tel moment, au milieu du silence et du calme, l'union se fait plus intime entre le Cœur du Maître et les cœurs de ses ministres qui, réchauffés à ce foyer de tout dévouement, retournent dans leurs paroisses pour y travailler, avec un nouveau zèle, au salut des âmes.

Nomination dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Gargadennec, jeune prêtre, de Pont-Croix, est nommé vicaire à Guengat.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ANGERS. — **Le « Pardon » de sainte Anne, à la Madeleine.** — On nous pardonnera de faire encore aujourd'hui un large emprunt à la *Semaine religieuse* d'Angers, en reproduisant *in-extenso* le compte-rendu de la fête dont nous avons publié le programme.

Dimanche 31 Juillet.

Il est 8 h. 3/4. Le soleil brille vif et clair ; pas un nuage ne ternit la pureté azurée du ciel ; la journée sera belle. Tous les cœurs sont à la joie. L'église Sainte-Madeleine s'est remplie peu à peu.

Oh ! le grand monde, le beau monde n'y abondait pas ; et c'est précisément ce qui m'y attira : le grand monde, avec sa solennité artificielle et froide, m'ennuie à l'égal du monde officiel. C'étaient de petites gens, de pauvres petites bonnes femmes, des vieilles en grand nombre, des jeunes aussi dont les traits ont été flétris d'une façon terriblement précoce par la peine, le travail, la misère ; de pauvres vieux à la taille cassée. En avant se tenaient les jeunes gens et les hommes. En tout, quatre à cinq cents personnes. C'était la colonie bretonne de la Madeleine, conduite par son aumônier dévoué, le jeune abbé Kervella. Grâce à lui, ces pauvres Bretons, transplantés loin de la terre natale dans l'espoir d'un maigre profit qui suffira à peine à leurs modestes besoins, forment ici une famille dont l'église est le foyer. Un jour, ils sont venus, appelés par des camarades déjà établis à Angers, avec leurs pauvres hardes sur le dos ; la grand'mère a amené les petits, nombreux dans les familles bretonnes, où les traditions chrétiennes se sont maintenues vivaces, et toute la maisonnée s'est installée dans un misérable réduit, avec quelques débris de mobilier transportés à grand'peine. Dépaysés, ils souffrent le mal du pays, mais ils croiront retrouver le village natal, avec sa petite église, dans les belles cérémonies religieuses où ils entendront la langue parlée par leurs pères. Pour eux, l'église déploiera ses pompes. Ils sont humbles de cœur et de désirs, comme de position sociale ; ils sont pauvres d'argent, pauvres d'esprit, car la misère déprime l'intelligence non moins que les forces du corps. Mais le Christ n'est-il pas mort pour tous ? Il y a là des âmes rachetées par le précieux sang du Dieu fait homme. C'en est donc assez pour que l'Eglise les reconnaisse pour siens, que dis-je ? elle semble avoir une prédilection toute particulière pour les membres souffrants de son corps mystique. Un saint prêtre dévoré par un zèle tout apostolique, né sur le même sol qu'eux, parlant leur langue, les attend et les reçoit dans la plus élégante, la plus coquette, la plus gracieuse, la plus belle de toutes les églises de l'Anjou, l'église Sainte-Madeleine du Sacré-Cœur.

A l'occasion de la grande fête du « Pardon » de Sainte-Anne, célébrée pour la première fois hors du sol breton, l'église a été magnifiquement décorée ; de belles plantes ornent l'autel.

La grand'messe est chantée sur le rite solennel. Mgr de Kernaëret officie, assisté d'un diacre et d'un sous-diacre ; de nombreux enfants de chœur, parmi lesquels je crois distinguer quelques petites figures bretonnes, assistent les prêtres officiants. Tous ont revêtu leurs plus beaux ornements de fête. Le vénérable pasteur de la paroisse est dans le chœur avec un autre chanoine, M. Gouby, Supérieur du Pensionnat Saint-Urbain, et M. l'abbé Roullier, professeur au même établissement. Dès le début de la cérémonie, M. Kervella s'est installé à l'harmonium et dirige les chants avec un zèle infatigable, assisté d'un chœur de jeunes filles et de jeunes garçons, parmi lesquels on distingue une forte voix d'homme. Ces chants ont un caractère un peu grêle, terne et gris, comme les sites de Bretagne, car ils sortent de gosiers façonnés à la langue bretonne ; mais quel cachet d'originalité ! C'est la voix des humbles, des petits, des pauvres ; elle n'en touchera que plus sûrement le cœur du divin Maître. Après l'Evangile, le pieux aumônier fait une homélie en breton. Malheureusement je ne puis, avec toute ma bonne volonté, en saisir le sens ; mais l'accent est chaud, le mouvement est entraînant ; aussi l'assistance écoute avec un recueillement manifeste, et une joie intime semble animer tous les cœurs. Avec quel piété tous récitent les *Ave Maria* demandés pour les bienfaiteurs et pour les pauvres trépassés ! La suite de la messe est entendue avec plus de ferveur encore ; quelques pieuses Bretonnes s'approchent de la Sainte Table, à l'heure de la communion. La cérémonie est terminée par un cantique breton et on se sépare, pour se retrouver, le soir à 4 heures.

Aux Vêpres, l'assistance est plus nombreuse encore. Les jeunes mères ont amené leurs petits enfants : on voit partout de petites têtes s'agiter, curieuses ; les petites lèvres ne veulent pas rester closes et mêlent leur gazouillement charmant aux chants liturniques ; on entend même de petits pas s'avancer de chaise en chaise et dépasser les rangées pour aller de l'une à l'autre. Tous se sentent en famille. Spectacle touchant. Toute la famille, depuis l'aïeul jusqu'aux petits enfants, est là. La maison du bon Dieu n'est-elle pas la maison des pauvres ? D'ailleurs, le recueillement n'est nullement troublé par ces petites distractions. L'entrain des chants est plus grand que le matin, grâce au puissant élan imprimé par la voix, le geste et l'accompagnement de cet infatigable M. Kervella, dont tout l'être est parlant, entraînant. A voir l'activité déployée par ce prêtre, visiblement embrasé du zèle de la maison du Seigneur, on devine quelle action il doit avoir, en vue du salut des âmes, sur le troupeau qui lui a été confié.

Le sermon du soir est fait par Mgr de Kernaëret. La voix de l'orateur est froide, mais distinguée ; c'est le ton doctoral du professeur habitué en parler en maître, mais il impose, et même gagne peu à peu l'assistance, car il n'est pas dénué d'une certaine douceur, de cette onction propre à saint François de Sales, auquel il fait penser dès qu'on l'aperçoit, et les paroles sont simples, les choses dites parfaitement appropriées à l'auditoire simple, naïf dans sa foi comme dans toutes ses pensées et dans tous ses senti-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ments : — La Bretagne doit à ses saints fondateurs (les sept Saints de Bretagne), ce caractère de foi originale, qui en fait une nationalité à part, au sein de la grande nation française, et c'est sur son sol qu'a pris naissance le culte de la mère de la Sainte-Vierge, devenue sa grande patronne.

La colonie bretonne d'Angers restera fidèle au caractère de ses ancêtres ; aussi bien n'est-elle pas entourée d'une sollicitude toute maternelle de la part de l'Eglise angevine ? Ah ! sans doute, la vie de l'ouvrier breton, à Angers, est particulièrement dure ; mais tant qu'il conservera la foi vive qui le distingue, il possédera le baume qui guérira toutes les blessures de son cœur endolori, à savoir l'espérance, sans laquelle la vie est livrée à une désolation suprême, l'espérance du Paradis, qui a inspiré à la poésie bretonne des chants d'une douceur suave et pénétrante, comme il n'en existe en aucune langue.

Après que Mgr de Kernaëret est descendu de chaire, commence la procession autour de l'église, dans l'intérieur : la bannière de la Sainte-Vierge, de Notre-Dame de Bon-Secours, une petite bannière en velours, discrète et modeste avec un parfum d'antiquité ; puis la statue de sainte Anne, portée sur un brancard par quatre vigoureuses Bretonnes aux coiffes nationales, qui leur donnent un cachet original, bien préférables assurément à toutes ces coiffures banales, chapeaux à plumes et à colifichets, portées par les filles de tout pays, sans rien qui les distingue ; elle est suivie des chanteuses et des chanteurs, qui chantent les litanies, alternant avec des cantiques bretons, toujours sous la direction de M. Kervella, qui est là pour donner à tout et à tous le mouvement, la vie, l'âme ; enfin, vient le clergé, plus nombreux encore que le matin. Nous y remarquons, outre les vénérables prêtres qui avaient assisté déjà à la cérémonie du matin, M. le Curé de Saint-Léonard et M. Delahaye, Secrétaire général de l'Université catholique. Ces fêtes bretonnes ont un caractère attirant, qui s'exerce sur tous les points de la ville et même hors de la ville, car j'ai remarqué, le soir, deux touristes, un gros Monsieur et une jeune dame, sa fille apparemment, venus à l'église en curieux peut-être, et qui, une fois entrés, n'auront pas manqué d'y faire une prière.

Au Salut, M. Kervella est revenu à l'harmonium, et les cantiques bretons reprennent, cette fois, solennels, magnifiques d'exécution ; on les entendra encore après la bénédiction, que tous reçoivent dans le recueillement le plus profond. Enfin, on se disperse, heureux de cette sainte halte dans la vie de labeurs et de soucis qui reprendra demain, mais avec un effort moins pénible.

P.-T. A.

Chateauneuf-du-Faou. — **Pardon de N.-D. des Portes.** — *Samedi 27 Août.* — Messes à 6 h., 7 h. et 10 h. — Le soir, à 5 h., Procession partant de l'église paroissiale pour la Chapelle. Chant des Vêpres.

A 8 h. 1/2, Procession aux flambeaux.

N. B. — La chapelle et l'église paroissiale resteront ouvertes toute la nuit, et les prêtres seront à la disposition des fidèles pour les confessions.

Dimanche 28 Août. — Les messes commenceront à 3 h. et se succéderont d'heure en heure jusqu'à 8 h. inclusivement.

A 10 h. 1/2, grand'Messe. Le soir à 3 h., Vêpres. Retour de la Procession à l'église paroissiale et bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

Lundi 29 Août. — A 6 h., messe pour les bienfaiteurs de la chapelle.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

PARDON DE RUMENGOL DU 15 AOUT 1898. — A l'occasion du pardon de Rumengol, la Compagnie du chemin de fer d'Orléans prendra les dispositions suivantes :

1° *Arrêt des trains au passage à niveau de Rumengol.* — Le 15 Août, jour de la fête, les trains réguliers de voyageurs partant de Landerneau, à 9 h. 13 matin, et 2 h. 5 soir ; de Quimper, à 6 h. 40 matin, et 6 h. 23 soir, s'arrêteront au passage à niveau n° 543 de Rumengol, situé entre Quimerc'h et Hanvec.

L'arrêt de Rumengol ne devant être desservi par les trains désignés ci-dessus que le 15 Août, les pèlerins qui feront usage des billets délivrés à cette occasion, devront les 14 au 16 Août soit quitter, soit prendre les trains à l'une des stations voisines, c'est-à-dire : à Quimerc'h, s'ils arrivent ou partent du côté de Quimper, et à Hanvec, s'ils arrivent ou partent du côté de Landerdeau.

2° *Billets d'aller et retour.* — Il sera délivré, les 14 et 16 Août, par les gares et stations de Landerneau à Quimperlé, et des lignes de Douarnenez et Concarneau, des billets d'aller et retour à destination de Rumengol et valables, pour le retour, jusqu'au dernier train du 16 Août.

LE MOBILIER ARTISTIQUE DES ÉGLISES BRETONNES

(Suite.)

Baldaquins de fonts baptismaux.

Pour donner plus de valeur et de noblesse aux fonts baptismaux et peut-être aussi pour rappeler les anciens baptistères circulaires ou octogonaux, on a élevé au-dessus des cuves baptismales des baldaquins tantôt en pierre, tantôt en bois, formant dômes portés sur des colonnes. Nous trouvons des baldaquins en pierre à Comanna, à Bodilis et à La Martyre, le dernier portant la date de 1635. Le joli petit baldaquin en chêne de Saint-Melaine de Morlaix est de 1660, quoique ses sculptures semblent accuser le style Louis XIII ou même Henri II. Celui de Lampaul-Guimiliau est daté de 1650, et l'admirable baldaquin de Guimiliau, le plus bel ouvrage en bois qui ait été fait au XVII^e^ siècle, est de 1675, l'année de la révolte du papier timbré. La description détaillée de cette œuvre exigerait plusieurs pages.

Tribunes et buffets d'orgue.

Une partie de la tribune de la cathédrale de Saint-Pol est gothique flamboyant ; la console qu'on y a ajoutée ensuite est du XVII^e^ siècle. Les mêmes panneaux flamboyants et d'une grande richesse se retrouvent

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dans la tribune de Saint-Melaine de Morlaix et dans celle de Goulven. A Pont-Croix nous avons des panneaux à godrons, séparés par des contreforts ou pinacles très sculptés et variés, avec frises de feuillages et de griffons en haut et en bas.

Toutes les autres tribunes remarquables ainsi que les buffets d'orgue sont du XVIIe siècle. Quelques-unes de ces œuvres sont d'une grande richesse par leurs panneaux, leurs colonnettes, leurs bas-reliefs, leurs statuettes, leurs consoles, leurs tourelles.

Citons Saint-Jean-du-Doigt avec tableau représentant le roi David jouant de la harpe et sainte Cécile jouant de l'orgue ; Ergué-Gabéric, 1650, tableaux d'anges musiciens; cathédrale de Quimper; Pleyben, Sizun, Saint-Thégonnec, Lampaul et Guimiliau dont on a déjà décrit les trois beaux bas-reliefs.

Bénitiers.

Quelques-uns des bénitiers de nos porches et de nos églises sont de vraies œuvres d'art. A la période flamboyante on en trouve quelques-uns de bien soignés, comme au porche de Saint-Jean-du-Doigt, où le dais de couronnement sert de piédestal à la statue du Précurseur ; mais c'est à la Renaissance qu'on leur a donné le plus de richesse. On les a ornés de moulures, de feuillages, d'oves, de rais de cœur, et les dais qui les surmontent sont accostés de petits contreforts entre lesquels viennent faire saillie de jolis bustes crânement coiffés selon la mode du temps. Très souvent aussi un petit ange tient un goupillon comme pour inviter les fidèles à prendre de l'eau bénite. C'est ce que l'on trouve à Saint-Thégonnec, Guimiliau, Landivisiau, La Roche-Maurice, La Martyre, Landerneau. A Lampaul il y a une autre particularité : deux diables sont à moitié plongés dans l'eau bénite et se débattent avec des contorsions que l'on comprend aisément.

Je pourrais ajouter à cette liste de bénitiers en pierre quelques bénitiers portatifs, *seaux benoistiers*, en bronze, particulièrement celui de Loqueffret, portant en relief le nom de la patronne de la paroisse : SANCTA GENOVEFA.

Tombeaux.

En consultant les monographies des cathédrales de Quimper et de Saint-Pol, on peut se rendre compte des tombeaux d'évêques et de chanoines que renferment ces deux églises. Comme tombeaux de saints nous devons signaler ceux de saint Gurloës dans la crypte de Sainte-Croix de Quimperlé, de saint Herbot, dans sa chapelle de Plonévez-du-Faou, saint Edern à Lannédern, saint Ronan à Locronan, saint Jaoua dans sa chapelle de Plouvien, et sainte Nonne dans la chapelle du cimetière de Dirinon. De plus, dans l'église de Plouvien, la tombe de messire Laurent Benoit Richard, recteur de Centré et chanoine de Nantes. Ce monument porte la date de 1535 et provient de la chapelle de Tariec dont Laurent Richard était un des fondateurs. Outre la tombe de saint Gurloës, la crypte de Quimperlé renferme encore celle de l'abbé Henry de Lespervez, mort en 1434.

Puisqu'il s'agit de tombeaux, il n'est pas étranger à notre sujet d'indiquer les quelques sarcophages en pierre connus dans le pays : d'abord celui de Landeleau, désigné sous le nom de Lit de Saint-Théleau, et dans lequel saint Yves coucha une nuit, à son passage en ce pays, par esprit de dévotion et de mortification ; celui de Mahalon ; un autre à Lochrist-an-Izelvez, contre le mur nord à l'extérieur; puis à Plougonven, près de l'ossuaire, et à la chapelle de saint Ronan, entre Plozévet et Landudec ; le sarcophage de saint Jaoua, à Plouvien, dont j'ai fait l'ouverture le 17 Août 1897, et enfin le beau sarcophage sculpté, orné d'arcatures cintrées, fleurs, enroulements et croix ancrée, qui se trouve dans le bas-côté midi de la cathédrale de Saint-Pol. D'après le chanoine Toussaint de Saint-Luc, le couvercle aujourd'hui disparu portait en 1664 cette épitaphe : *Hic jacet Conanus Britonum rex*. Mais au lieu d'être le cercueil de Conan-Mériadec, il est à croire que c'est le tombeau d'un Conan qui fut évêque de Léon dans le cours du XIIe siècle, d'après M. le chanoine Peyron.

Vitraux.

J'ai publié dans le Bulletin de notre Société archéologique du Finistère, année 1892, p. 174, la liste approximative des anciens vitraux que nous possédons encore et qui sont au nombre de 110 ou 120. Pour ne pas faire double emploi, contentons-nous de rappeler les plus importants : 31 fenêtres hautes dans la cathédrale de Quimper, 2 à Saint-Pol-de-Léon, 4 à Guengat, 6 à Plogonnec, 5 à la chapelle de Kergoat en Quéménéven, 7 à N.-D. du Cran en Spézet, les deux maîtresses-vitres de La Roche-Maurice et de Saint-Mathieu de Quimper, faites sur les mêmes cartons, ainsi que celle de Tourc'h.

Tableaux.

Il y a encore dans nos églises bon nombre de vieux tableaux ; les plus remarquables en général sont ceux du Rosaire, comme celui de Plougasnou, 1668, ceux de La Forêt-Fouesnant, Querrien, Locronan, Ploaré, Pont-Croix, et le tableau votif de Penmarc'h. *(A suivre.)*

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le Souverain-Pontife continue à jouir d'une excellente santé. Le 2 Août, il est descendu à la chapelle Pauline, pour gagner l'indulgence de la Portioncule : les religieux Augustins chargés du service paroissial du palais apostolique ont récité les psaumes de la Pénitence, puis le chapelet et les litanies des Saints. Le Saint-Père répondait à haute voix, priant avec ferveur. Ensuite il est retourné à pied jusqu'à la porte de la chapelle. Les nombreuses personnes admises à la cérémonie se sont empressées autour de lui, pour demander sa bénédiction et pour baiser sa main. Le Pape souriait, bénissait, laissait faire chacun, adressant la parole à plusieurs. Il a pris congé des fidèles en les bénissant tous et, toujours souriant, il les a salués de la main, en montant dans la chaise à porteurs.

Léon XIII descend presque tous les jours, l'après-midi, dans les jardins du Vatican. En revenant, il admet sur son passage plusieurs personnes avec lesquelles il s'arrête, leur adressant quelques paroles : toutes sont unanimes à constater qu'il se porte bien et, malgré cela, la presse italienne veut à toute force qu'il soit malade. Aussi le Pape commence à s'en égayer et, recevant ces jours-ci un cardinal, il lui demanda en souriant si par hasard la presse le faisait encore malade, ces jours-ci. Le Pape ajouta qu'il se trouvait très bien et, de plus, qu'il s'émerveillait de sa force,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« car, dit-il, chaque jour j'accorde des audiences pendant environ quatre heures de suite : c'est fatiguant de toujours parler et d'affaires diverses, toutes d'une certaine importance, et malgré cela je ne sens aucune fatigue ».

— Un groupe de pèlerins américains, dirigé par le R. P. Smith, de la Congrégation de la Miséricorde, arrivera prochainement à Rome. Après Rome, les pèlerins se rendront à Lourdes et à Paray-le-Monial.

***

S. S. Léon XIII vient d'adresser aux Archevêques et Évêques d'Écosse une Lettre Encyclique *(Caritatis studium)*, datée du 25 Juillet. En déplorant le malheureux sort des hommes si nombreux qui ne possèdent pas l'intégrité de la foi chrétienne, il parle de ses efforts pour ramener ces dissidents à l'unité.

Il rappelle qu'il y a vingt ans, il consacra les prémices de son ministère à rétablir la hiérarchie en Ecosse. « Et maintenant, dit-il, puisque notre âge est tel que le terme de notre vie semble proche », il s'adresse de nouveau à ses « Vénérables Frères » d'Ecosse afin de donner à leur peuple une nouvelle preuve de sa sollicitude apostolique.....

Puissent les Ecossais revenir à la foi de leurs ancêtres ; puisse encore cette nation mériter, comme jadis, le nom si honorable de « fille chérie du Saint-Siège !... ».

Plus récemment encore, à la suite de la suppression des Associations catholiques en Italie, le Pape a adressé « aux Evêques, au clergé et au peuple italien » une Lettre Encyclique, dans laquelle il maintient et revendique avec une nouvelle énergie les droits de l'Eglise et venge les catholiques des reproches qu'on leur a prodigués. « Ce n'est pas dans leurs rangs qu'il faut chercher les vrais ennemis du pays ! »

Cette Encyclique aura un grand retentissement. Nous en reproduirons au moins les principaux passages.

Un Journaliste catholique en prison. — Nous avons dit qu'à la suite des troubles de Milan, dans lesquels on l'a impliqué bien à tort, Don Albertario, le directeur bien connu de l'*Osservatore cattolico*, avait été condamné par un tribunal militaire à trois ans de prison.

Avant son arrestation, l'intrépide prêtre reçut une spéciale bénédiction du Pape, qui a voulu suivre par le menu tous les débats de la Cour martiale de Milan.

Il y a quelques jours, le Saint-Père a dit à plusieurs personnes, reçues en audience privée : « Don Albertario est le défenseur de la vérité, de la justice, des droits de l'Eglise et du Pape. De cœur, je lui envoie une bénédiction, afin qu'elle lui soit un réconfort durant ses longues heures de captivité. »

Rennes. — La ville de Saint-Malo vient de célébrer par de belles fêtes le 50e anniversaire des funérailles de Châteaubriand, dont le tombeau, comme on sait, se trouve sur un îlot, à l'entrée du port.

Une cérémonie commémorative en l'honneur du grand écrivain avait déjà eu lieu, il y a quelques semaines, à Paris, mais (chose étrange) sans aucun caractère religieux ! La Bretagne a rendu à l'auteur du *Génie du christianisme* un hommage digne d'elle et digne de lui.

Dimanche dernier, dans la cathédrale de Saint-Malo, magnifiquement ornée et remplie d'une foule immense, devant les membres du Comité du cinquantenaire, Son Em. le Cardinal Labouré, archevêque de Rennes, a célébré la messe, et le R. P. Ollivier, dominicain, a prononcé un discours émouvant.

Saint-Brieuc. — La *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc annonce la mort de M. l'abbé Gour, recteur de Gommené et ancien aumônier de Terre-Neuve, emporté, à l'âge de 56 ans, par une maladie dont « il avait contracté les premiers germes dans ses nombreuses et parfois périlleuses campagnes ».

A cette occasion, Mgr Fallières écrit :

« Le recteur de Gommené a usé sa vie au service de nos marins de Terre-Neuve. C'était le temps où les armateurs de Paimpol entretenaient un aumônier pour leur flottille de pêcheurs.

« C'était peut-être le meilleur moyen. Avec M. Gour disparaît, je crois, le dernier survivant de nos aumôniers diocésains. Je ne puis que regretter l'institution, maintenant disparue, et j'en souhaite la résurrection. Si elle revit sous le nom de Société d'Œuvres de mer, je ne puis que m'en féliciter, mais combien il était plus avantageux à nos pêcheurs de Terre-Neuve d'avoir avec eux leurs prêtres des Côtes-du-Nord ! Ils partaient ensemble, partageant les mêmes privations, les mêmes périls, et aussi les mêmes joies du retour. Tous ne revenaient pas ; mais l'aumônier de la flottille, le prêtre de chez nous, comme disent les Bretons, racontait à la famille les derniers moments de ceux qui n'étaient point revenus ; il rapportait les dernières paroles et les souvenirs envoyés aux parents. Le temps va revenir, je l'espère, où les prêtres Bretons étant redevenus nombreux, il sera possible de rendre à nos chers et braves pêcheurs de Terre-Neuve et d'Islande *les prêtres de chez nous.* »

Éloquent aveu. — D'un rapport de M. Léon Puibaraud sur les colonies pénitentiaires d'enfants, il ressort que les résultats obtenus par cette méthode préventive et répressive ne sont pas ceux qu'on avait espérés.

Sur 77 jeunes détenus relâchés à leur majorité, 30, en quatre ans, sont retombés sous la main de la justice et ont encouru 107 condamnations.

Archives diocésain de Quimper et Léon

M. Puibaraud pense que l'on néglise trop, dans les colonies pénitentiaires d'enfants, les principes religieux qui serviraient plus tard de sauvegarde à ces malheureux.

L'avis d'un homme aussi compétent que l'est M. Puibaraud devrait faire réfléchir nos laïcisateurs.

BIBLIOGRAPHIE

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus

Sommaire du numéro du 5 Août 1898.

I. L'Enseignement secondaire des jeunes filles : lycées, collèges et couvents, par le P. J. Burnichon. — II. Un procès à reviser : la Conspiration des poudres (fin), par le P. J. Forbes. — III. L'Élasticité des formules de foi : ses causes et ses limites, par le P. L. de Grandmaison. — IV. L'Alaska (fin), par le P. J.-B. René. — V. Un essai de réhabilitation de Hegel, par le P. C. de Beaupuy. — VI. Revues : Questions d'histoire, par le P. H. Chérot. — VII. Livres. Questions sociales : *É. Keller*, L'Ouvrier libre ; *E. Rostand*, L'Action sociale par l'initiative privée ; Le Concours des Caisses d'épargne au Crédit agricole, etc. — VIII. Événements de la quinzaine.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir[r] : *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du N° du 1[er] Août 1898.

Le Catholicisme social, Max Turmann. — *Au pied du mât* (suite), Georges de Peyrebrune. — *L'Heure et le Méridien de Greenvich en France*, Pierre Coubet. — *Ernest Dolet.* Un prétendu martyr de l'athéisme au XVI[e] siècle, L. Duval-Arnould. — *La question du latin*, George Fonsegrive. — *Lettres à ma cousine.* L'Idole, Gabriel Aubray. — *S. Chronique politique. — Nouvelles scientifiques et littéraires. — Revue des Revues. — Notes bibliographiques.*

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, rue Richelieu, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, S[R]** — *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. Sauvage voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE**, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Bréguet*, etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

IL FAUT UN VAINQUEUR

Dès les premiers symptômes de l'anémie, il faut engager contre cette terrible affection une lutte sans merci : le remède doit être vainqueur du mal, sinon vous êtes perdu. Il y a donc un intérêt primordial à discerner le meilleur tonique et régénérateur. Voici ce qu'écrit à ce sujet Mlle Augusta Blanc, à Puiceley (Tarn) :

J'étais atteinte d'une anémie profonde compliquée de gastrite, qui paraissait à bref délai devoir amener la mort ; plusieurs années de soins, bien que je n'aie que 19 ans, n'avaient pu me procurer le moindre soulagement ; dès que je fis usage des Pilules Pink pour personnes pâles du Dr Williams, je vis aussitôt mes forces revenir : je retrouvai l'appétit, le sommeil et la gaieté. Je n'ai plus aujourd'hui aucune trace de maladie, mais je tiens à avoir toujours en réserve quelques boîtes de ces excellentes Pilules.

Sur mes conseils, un de mes voisins, qui éprouvait une grande difficulté à marcher et surtout à monter les escaliers, fit également usage de ces précieuses Pilules ; il est aujourd'hui aussi alerte qu'à 20 ans.

Les Pilules Pink sont le tonique souverain : elles redonnent de la force aux faibles et ne peuvent être nuisibles aux personnes les plus délicates. Très efficaces pour anémie, rhumatisme, névralgie, elles redonnent des belles couleurs et agissent dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme, et ont sur les hommes une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage et les excès.

En vente dans toutes les pharmacies ou au dépôt principal, Gablin et Cie, pharmacien de 1[re] classe, 3, cité Trévise, Paris. 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 par 6 boîtes au reçu d'un mandat-poste.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

58 ANNÉES DE SUCCÈS

Alcool de MENTHE de **RICQLÈS** seul Alcool de Menthe véritable.

CALME instantanément la **SOIF** et **ASSAINIT L'EAU**

Dissipe les maux de cœur, de tête, d'estomac, les indigestions, la dysenterie, la cholérine

Préservatif contre les Épidémies.

Excellent aussi pour la **toilette** et les **dents**. Exiger le nom de **RICQLÈS**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ARTICLES POUR ECCLÉSIASTIQUES

MICHEL QUÉINEC

QUIMPER, 11, rue Keréon (près la Cathédrale).

Grand choix de CHAPEAUX D'ÉTÉ feutre, mérinos, casimir, castor, etc.

Chapeaux castor de Lyon, de laine, de mérinos ; **Barrettes** ; **Ceintures** ; **Rabats** ; **Faux-cols** en caoutchouc et en toile ; **Mouchoirs** blancs et couleurs.

Fournitures pour réparations de soutanes et douillettes : **Boutons, Agrafes, Fil, Ganse.**

Articles de voyage et d'entrée scolaire : *Malles, Valises, Sacs à main et à courroie* en tous genres, *Sacoches.*

Costumes bretons, sur commande, pour les touristes et les gens du pays.

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, **26** fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, **4** fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul**, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.



25 CENTIMES PAR JOUR peuvent créer un Capital, une Rente, doter un Enfant ou des Œuvres charitables. — Demander les tarifs de la Cie d'Assurances sur la Vie, le **GRESHAM** établie en 1854, à **Paris, 30, Rue de Provence**, dans ses immeubles. **RENTES VIAGÈRES**, aux taux de 8, 10, 12, 14, 16, 18 et 20 %, suivt l'âge.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**

Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser

DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

13e ANNÉE. Vendredi 19 Août 1898. N° 33.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE. — *I.* Prudence dans les dévotions.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Nomination dans le clergé ; Nécrologie ; Plouarzel ; Quimper : École Saint-Yves ; Lanmeur ; Lambézellec ; Saint-Brieuc ; etc.

III. Le mobilier artistique des églises bretonnes (fin).

IV. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Orléans ; Ars ; Autun ; Au dernier moment ; Les prêtres au naufrage de la *Bourgogne ;* Prière de Saint Vincent Ferrier, etc.

V. Restauration du culte dans le diocèse de Quimper (à suivre).

VI. Bibliographie.

VII. Annonces et avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 21 Août. — 12e Dimanche après la Pentecôte. S. JOACHIM, PÈRE DE LA TRÈS SAINTE VIERGE, Confesseur. Double de 2e classe. Blanc. A la Messe, mémoires du Dimanche et de ste Jeanne-Françoise de Chantal, Veuve

Vêpres de s. Joachim, avec mémoires 1° du suivant, 2° de ste Jeanne-Françoise, 3e du Dimanche, 4e de s. Timothée et ses compagnons, Martyrs.

Lundi, 22. — Octave de l'Assomption. Double. Blanc.

Mardi, 23. — S. Philippe Béniti, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 24. — S. BARTHÉLEMY, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.

Jeudi, 25. — S. Louis, Roi de France, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 26. — S. Zéphyrin, Pape, Martyr. Simple. Rouge. — ou Office votif de la Passion ; semi-double. Rouge.

Samedi, 27. — S. Joseph de Calazanz, Confesseur. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Retraite de Lesneven.....	17, 18, 19, 20, 21, 22 et 23 Août.
Calvaire de Landerneau.....	24, 25, 26, 27, 28, 29, 38 et 31 Août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Prudence dans les dévotions.

Si l'Eglise redoute pour ses enfants les mensonges de l'impiété, les séductions de l'immoralité, les sacrilèges de la magie, il est un autre danger, tout opposé en apparence, contre lequel elle ne doit pas moins les mettre en garde : c'est l'exagération de la piété et les illusions auxquelles elle entraîne souvent les âmes éprises de mysticisme. Apparitions célestes, révélations, visions, prophéties, miracles, et toutes autres opérations, supérieures aux forces naturelles, fréquentes dans la vie des saints, et que Dieu peut renouveler quand il lui plaît; mais que la prudence défend d'accepter sans preuves solides. N'y a-t-il pas en effet à craindre, en pareille matière, les excès d'imaginations ardentes, la précipitation des jugements en face d'un fait inusité, l'enthousiasme populaire, parfois la fourberie des exploiteurs, et même les prestiges du démon? C'est donc avec grande sagesse que les Pères du Concile de Trente, dans leur 25me session, ont défendu de publier de nouveaux miracles, avant qu'ils eussent été examinés et approuvés par l'autorité ecclésiastique; et c'est avec sagesse que le Souverain Pontife Léon XIII interdit de publier et de garder les ouvrages contenant des récits d'apparitions nouvelles, de visions, de révélations de prophéties ou de miracles, sans l'autorisation des supérieurs ecclésiastiques. Non qu'il soit défendu de donner, dans un livre ou dans une autre publication, le simple récit d'un fait intéressant la piété des fidèles, mais c'est à condition qu'on ne prévienne pas le jugement de l'Eglise, sur la nature véritable de ce qui apparaît comme une manifestation sensible et extraordinaire de l'action divine.

De ces apparitions ou visions à des dévotions auparavant inconnues, le passage est facile ; et dans ces formes nouvelles de la piété, les illusions ne sont pas moins à craindre que dans les révélations mêmes ; sans compter l'abus qu'il y aurait à multiplier outre mesure les dévotions nouvelles. Pour obvier à ces inconvénients, l'Eglise se réserve de juger si ces pratiques sont bonnes en elles-mêmes, et s'il est opportun d'en autoriser la propagation. Aussi, au nombre des livres condamnés par décret général, la nouvelle Constitution de l'Index met-elle ceux qui introduisent de nouvelles dévotions, même, est-il ajouté, celles qui sont proposées seulement au culte privé. Il se peut sans doute que ces formes de la piété soient bonnes, utiles, salutaires en elles-mêmes ; qu'elles puissent être légitimement pratiquées en particulier ; mais pour bonnes qu'elles soient, l'Eglise a le devoir d'en arrêter la diffusion parmi les fidèles, tant qu'elle n'en a pas reconnu elle-même et l'orthodoxie et l'opportunité.

C. Desjardins, S. J.

(Etudes des Pères de la Compagnie de Jésus.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Église Saint-Mathieu. — *Mercredi 24 Août*, à 8 heures, Messe pour l'Eglise et pour la France.

Nomination dans le Clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Mazé, jeune prêtre de Lambézellec, est nommé deuxième vicaire à Pont-Croix.

Nécrologie. — I. M. PERROT, *aumônier de la Marine.* — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. l'abbé Perrot, aumônier de la Marine, décédé à Cherbourg, dans sa 43me année.

Né à Plouénan, en 1855, M. Perrot (Louis-Marie) fut ordonné prêtre, en 1881, et nommé vicaire à Plonéour-Lanvern. En 1884, il quitta le ministère paroissial pour entrer dans l'aumônerie de marine. Sa belle conduite, notamment à la dernière expédition de Madagascar, lui valut la croix de la Légion d'honneur. Au retour de cette campagne, M. Perrot passa quelques semaines à Brest, puis fut nommé aumônier de l'hôpital maritime de Cherbourg, où il vient de mourir.

— II. Mademoiselle LE GOUVELLO. — On nous écrit de Treffiagat :

« Je vous prie de recommander aux prières des lecteurs de la *Semaine religieuse* Mademoiselle Marie Le Gouvello, décédée à Sévérac (Loire-Inférieure), samedi dernier 13 Août. Elle est la fondatrice des deux écoles libres de Treffiagat et a été, on peut le dire, la providence de cette paroisse. »

R. I. P.

Plouarzel. — Un cruel malheur vient de frapper l'excellente paroisse de Plouarzel : son église a été complètement détruite par un incendie, dans la nuit du mercredi 11 au jeudi 12 Août.

Le feu a pris sous le clocher, près de la porte d'entrée, dans des conditions qui restent inconnues. Quand, vers minuit, on a aperçu les flammes, tout secours était inutile. Les prêtres ont pu enlever à temps les saintes espèces : les vases sacrés et les ornements ont été également sauvés, la sacristie ayant été épargnée par le fléau. Les pertes restent considérables et sont couvertes, en partie seulement, par une assurance.

Nous prenons bien part à la douleur du clergé et des paroissiens de Plouarzel. Ceux-ci sortent d'une Mission qui avait produit les meilleurs résultats ; ils trouveront dans leur foi la force de supporter la pénible épreuve qui les atteint, comme leur pieuse

Archives diocésaines de Quimper et Léon

générosité saura donner les ressources nécessaires pour réparer le désastre.

QUIMPER. — **École Saint-Yves.** — Nous apprenons avec plaisir que la nouvelle Ecole Saint-Yves, établie à Quimper, obtient, comme elle le mérite, la confiance des familles chrétiennes. Des demandes d'inscription sont venues des points les plus divers et les plus éloignés du département, et sur la liste déjà longue des nouveaux élèves, nous avons pu lire les noms les plus recommandables. La première rentrée s'annonce donc comme devant être très satisfaisante.

Ajoutons que tous les parents qui visitent l'École se montrent enchantés du site, des vastes proportions des bâtiments et de la bonne entente qui a présidé à leur aménagement.

LANMEUR. — De temps immémorial, la fête patronale de Notre-Dame de Kernitron, le 15 Août, est très fréquentée ; mais, comme en trop de localités, elle tendait à devenir une assemblée où la curiosité a plus de part que la dévotion. Le Curé de la paroisse, M. Diraison, a eu à cœur de rendre au « Pardon » son vrai caractère religieux, et nous sommes heureux d'apprendre que, dès la première année, son appel a été entendu.

La veille de la fête, après le chant des premières Vêpres, on a allumé le feu de joie traditionnel ; ensuite, l'église est restée ouverte aux fidèles. Toute la nuit, des prêtres ont été occupés à entendre des confessions et, le lendemain, aux messes qui se sont succédé à partir de 3 heures, on a compté 800 communions.

Les officiants du « Pardon » étaient deux prêtres originaires de Lanmeur. Le prédicateur, M. Souêtre, recteur de Scrignac, en terminant un beau sermon sur la Sainte Vierge, a remercié le zélé pasteur de ce qu'il fait pour donner un nouvel élan au culte de la patronne de la paroisse et du pays de Lanmeur; puis il a rappelé, fort à propos, que, il y a trente ans, le célébrant d'aujourd'hui, M. Madec, curé de Pont-l'Abbé, chantait sa première messe dans ce même sanctuaire. « Puisse, dit-il, la divine Victime, que le sympathique chanoine va offrir, en cet anniversaire, pour ses compatriotes, maintenir et fortifier parmi ceux-ci les sentiments de foi et la dévotion à Notre-Dame de Kernitron ! »

LAMBÉZELLEC. — En parlant, dans notre numéro du 5 Août, des succès obtenus par les établissements congréganistes de notre diocèse pour la préparation aux divers examens, nous nous sommes borné à citer le nombre des élèves qu'ils ont fait admettre à l'Ecole des apprentis mécaniciens de la marine. Dans cette liste, l'école des Frères de Lambézellec (Pensionnat et école libre de N.-D. de Bonne-Nouvelle à Kerinou) figure pour 9 admissions. Un honorable correspondant nous écrit que l'établissement a fait recevoir en outre : 1 élève mécanicien, 2 candidats aux épreuves du brevet élémentaire, et 49 au certificat d'étude.

De tels résultats prouvent éloquemment la prospérité de cette maison, de fondation relativement récente, et nous sommes heureux de les enregistrer.

SAINT-BRIEUC. — **Profession religieuse.** — Le jeudi, 11 Août, dans la chapelle de la Maison principale des Filles du Saint-Esprit, Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc a présidé une cérémonie de profession religieuse. Sur les 29 professes, 10 appartiennent par leur naissance à notre diocèse, à savoir : Sœurs Edmond-Joseph Le Naour, de Riec ; Sainte-Angèle de Foligno Brénéol, de Goulien ; Marie-Thècle Pengam, de Ploudaniel ; Cyprien du Sacré-Cœur Cabioc'h, de Commana ; Alexina-Marie Alix, de Quimper ; Ernestine-Joseph Moisan, de Lambézellec ; Jeanne de Saint-Yves Jaouën, d'Elliant ; Saint-Malo Bellec, de Commana ; Sainte-Armelle Le Ber, de Landivisiau ; Alexandrine Floc'h, de Saint-Sauveur.

La France du travail à Rome. — Nous avons à signaler un nouveau changement, non pas de date, mais d'itinéraire ; le train spécial de Nantes est supprimé et les pèlerins de l'Ouest rejoindront le train de Paris.

Pour leur faciliter ce voyage, des démarches vont être faites près des Compagnies d'Orléans et de l'Etat, pour obtenir et les réductions sur le prix des places, et la prolongation de validité des billets aller et retour, qu'elles avaient bien voulu accorder pour rejoindre le train de Nantes.

Voici le prix des places, départ de Paris :

Commission romaine (avec voitures) : 3e classe, 132 francs ; 2e classe, 163 francs.

Hôtels (avec voitures) : 3e classe, 185 francs ; 2e classe, 216 francs.

Le départ de Paris aura lieu le mardi 4 Octobre, vers 2 heures du soir ; l'arrivée à Rome, le 6, vers 7 heures du matin ; le départ de Rome, le mardi 11, vers 10 heures du matin, et le retour à Paris, le jeudi 13 Octobre, vers 5 heures du matin (il y aura deux heures d'arrêt à Turin).

Cette modification d'itinéraire qui n'augmente pas les prix (et fait gagner du temps) ne contrariera personne et déterminera de nouvelles adhésions. Les catholiques de France voudront se trouver nombreux à Rome, pour offrir au Saint-Père l'hommage de leur reconnaissance et de filiale affection. De son côté, « Léon XIII les attend ; il veut les recevoir à Saint-Pierre et dire une parole à chacun, comme il l'a fait, l'année dernière. »

Hommage solennel à Jésus-Christ Rédempteur. — Pèlerinage spirituel à Lourdes. — Nous avons dit qu'un *Comité international* présidé par le cardinal Jacobini, invite tous les catholiques de la terre à une *imposante manifestation de foi, d'amour et de réparation*, pour expier les péchés du siècle qui s'achève et consacrer à Dieu celui qui va commencer.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mgr Péchenard, recteur de l'Institut catholique de Paris, nommé *délégué national pour la France*, a formé un Comité national français, qui déjà a lancé de tous côtés des tracts destinés à faire connaitre l'œuvre.

Le premier acte de cette grande manifestation doit être fait aux pieds de Marie Immaculée.

Le *Comité international* invite tous les catholiques à se réunir à *Lourdes* en un *pèlerinage spirituel*.

Ce pèlerinage consiste en une neuvaine ou un triduum à faire individuellement ou par groupe, d'ici au 8 Décembre 1898. Pendant les trois jours ou les neuf jours, il faut réciter, chaque jour, le chapelet et la prière suivante :

Accordez-nous, Dieu très clément, par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Immaculée, d'expier par nos larmes de repentir les fautes de ce siècle qui est à son déclin et de préparer les commencements du siècle qui va venir, de telle sorte qu'il soit voué tout entier à la gloire de votre Nom et au règne de Jésus-Christ votre Fils, afin que toutes les nations le servent dans une même foi et une parfaite charité. Ainsi soit-il.

Une aumône, qui d'ailleurs peut se confondre avec celle précédemment demandée, est, en outre, exigée pour participer aux faveurs spirituelles.

Les avantages spirituels consistent principalement dans la participation aux prières publiques récitées et aux messes nombreuses célébrées, à Lourdes, pour les pèlerins de désir et pour les personnes recommandées, vivantes ou défuntes.

N. B. — Envoyer les offrandes et les listes de souscripteurs comme toutes demandes de renseignements au Secrétaire du Comité français, 74, rue de Vaugirard, Paris, — ou à M. le Chanoine Rospars, correspondant diocésain, à Quimper.

La condition juridique des églises et des presbytères. — M. Gavouyère, doyen de la Faculté de Droit, à l'Université catholique d'Angers, termine par le vœu suivant, que nous signalons à MM. les Curés, une « Note sur la condition juridique des églises et des presbytères » (*Revue des Facultés catholiques de l'Ouest*, Février 1898) :

« Si le Concordat devait être dénoncé, nous aurions à défendre contre les communes nos églises et nos presbytères. Il me semble qu'il serait sage, dès maintenant, de réunir dans chaque paroisse, tous les renseignements qu'on peut avoir sur la provenance des immeubles, sur l'origine des deniers avec lesquels ils ont été achetés, réparés ou reconstruits. Dans certains pays, comme l'Anjou, nombre de familles auraient, à défaut des Fabriques, des revendications sérieuses à faire valoir contre les communes. Les mesures de spoliation peuvent se réaliser, au moment où l'on s'y attendra le moins ; ceux qui auront l'honorable mission de faire valoir nos droits devraient trouver tout prêt le dossier qui leur sera nécessaire. »

Il n'est pas douteux que la réflexion de M. Gavouyère, relative à l'Anjou, ne convienne aussi parfaitement à la Bretagne.

LE MOBILIER ARTISTIQUE DES ÉGLISES BRETONNES

(Fin.)

Bannières et croix de procession.

Il faut des solennités exceptionnelles, comme le couronnement de N.-D. du Folgoët ou la translation des reliques de saint Pol-de-Léon, pour voir réunies ensemble de nombreuses bannières et croix anciennes ; mais c'est un coup d'œil ravissant pour celui qui a la bonne fortune de jouir de ce spectacle que de voir défiler gravement et lentement ces chefs-d'œuvre de broderie et d'orfèvrerie, portés par les jeunes gens et par les hommes marquant des paroisses qui en sont fières à juste titre. Nos vieilles bannières sont toutes brodées en fils d'or, d'argent et de soie, elles sont couvertes de semis de bouquets, fleurons et rosaces se détachant sur le fond et encadrant l'image du saint patron. Sur les côtés des arabesques et des enroulements de fleurs forment des orfrois ou bordures ; le bas est découpé en lambrequins d'où pendent des glands en franges dorées où sont cachées des clochettes qui font entendre leurs joyeux tintements.

Dix ou douze paroisses possèdent encore chacune deux vieilles bannières, ce sont : Goulven, Guimiliau, 1658, Lampaul, Ploudiry, Plougonven, Plougourvest, Plouguerneau, Ploumoguer, Saint-Nic, Tréflez.

Les croix de procession sont en argent ou en vermeil. La plus ancienne, celle de Saint-Jean-du-Doigt, est en style François Ier, toute couverte de fins rinceaux de la Renaissance, avec des médaillons à l'extrémité des croisillons. Les autres, tout en offrant des variétés, se rapportent au même modèle ; les tiges sont rondes ou octogonales ; aux extrémités il y a de grosses boules à godrons ou à rinceaux repoussés. Le nœud au-dessous des pieds du Christ est parfois monumental, entouré de contreforts ou pinacles entre lesquels sont creusées des nichettes abritant les statuettes des apôtres. La plupart sont accostées de bras en console supportant les statues de la Sainte-Vierge et saint Jean.

Voici par ordre alphabétique le nom des paroisses qui ont encore de vieilles croix, avec l'indication de celles qui sont datées :

Brennilis, 1650, — Carantec, 1652, — Gouesnac'h, 1691, — Guengat, 1584, — Irvillac, chapelle de Coat-Nann, — Kerfeunteun, 1638, — Lannédern, 1620, — Laz, — Mespaul, 1675, — Pleuven, — Pleyber-Christ, — Plonévez-du-Faou, — Plouénan, — Plougasnou, — Plougoulm, 1640, — Plouigneau, — Ploumoguer, — Pont-Croix, — Saint-Yvi, — Saint-Jean-du-Doigt, — Saint-Servais, — Saint-Thégonnec, Trégunc, 1610.

Calices et ostensoirs.

En tête citons le grand calice de Saint-Jean-du-Doigt qui mesure 0 m. 35 de hauteur et 0 m. 155 de diamètre à la coupe. Il est tout ornementé d'arabesques, de feuillages, de dauphins, de cornes d'abondance, et le nœud est composé de pinacles et de niches comme ceux des croix processionnelles. La patène a 0 m. 24 de diamètre et porte en son milieu un admirable émail représentant la Nativité. Il y a encore à Saint-Jean un petit calice gothique, orné de petits émaux sur son nœud.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les autres principaux calices sont ceux de La Forêt-Fouesnant, Guengat, Locronan, Dirinon, La Roche, La Martyre, Ploudiry, Plougasnou, N.-D. de la Victoire à Cuburien, près Morlaix.

De jolis ostensoirs Louis XIII existent à Plougasnou, Esquibien, Locronan et à l'Hôpital de Quimper.

L'église d'Ergué-Gabéric se réjouit de posséder de fort belles pièces de même style : six chandeliers, une croix d'autel, deux lampes et un encensoir avec sa navette. Finissons par la jolie crosse en argent qui se trouve à Trégunc et qui porte cette inscription : YVES. DE. ROCHEROVSE. SIEVR. DE. PENANRVN. EN. LAN. 1611. A. BAILE. CETE. A. NOTRE. DAME. DE. KVEN.

Reliquaires et châsses.

Ce sont tantôt des bustes, des têtes ou des bras en argent renfermant des membres entiers ou de simples fragments, tantôt de petites châsses gothiques ou Renaissance ; parfois des coffrets en bois d'ébène rehaussés de placages d'argent repoussé, panneaux, cartouches, corniches, cariatides. Sans donner d'autres détails, citons les paroisses qui sont en possession de ces châsses et reliquaires : Saint-Jean-du-Doigt, Lanhouarneau, Crozon, Saint-Nic, Locronan, Ploaré, Lannédern, La Martyre, La Roche, Sizun, Locmélard, Locquénolé, Landévennec, Saint-Evarzec, Retraite de Lesneven, Retraite de Quimperlé, Saint-Maurice de Clohars-Carnoët.

La nomenclature que j'ai voulu faire de nos richesses artistiques est loin d'être complète, elle donne du moins une idée des objets précieux qui nous restent encore ; pour les décrire en détail il faudrait dresser un inventaire complet de nos églises et de nos chapelles. Faisons un vœu en terminant, souhaitons que ces œuvres d'art qui sont un trésor pour notre pays ne disparaissent point, ne soient jamais aliénés pour quelque raison que ce soit, et demeurent encore dans nos églises pendant de longs siècles.

J.-M. Abgrall, *Chan. hre*.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Dans le courant de la semaine dernière, le Souverain Pontife a éprouvé une légère indisposition due à une imprudence, mais qui n'a pas eu de suite ; dès le lendemain, il a célébré la messe et repris sa vie ordinaire. Le cardinal Rampolla, en recevant le Corps diplomatique, a donné à ce sujet les assurances les plus formelles.

Les parents de Léon XIII, venus à Rome à la première alarme, sont repartis pour la campagne.

— L'*Osservatore Romano* publie la note suivante :

Le Saint-Siège a été informé que le curé de Saint-Étienne, à Vienne, s'est permis de marier, le 30 Juillet, avec la pompe religieuse, la princesse Dorothée de Cobourg, catholique, avec le duc Ernest de Slewig-Holstein, luthérien, tout en étant notoire que celui-ci n'a pas donné les gages nécessaires pour l'éducation catholique de tous ses fils.

L'*Osservatore Romano* est autorisé à déclarer que le Pape regrette vivement ce fait, soit parce qu'il n'est pas d'usage de dispenser de l'obstacle de la religion mixte sans qu'on donne les gages susdits qui sont de droit naturel et divin, soit parce qu'on ne consent jamais dans les mariages mixtes aucun rite religieux ; si quelquefois, pour éviter des maux très graves, on tolère de tels mariages pour ceux qui obstinément refusent d'obéir aux lois de l'Eglise, cela est fait avec l'expresse injonction au curé de prêter une assistance purement passive sans aucun signe de religion pour relever l'acte ; l'Eglise n'approuve pas les noces semblables, mais elle les déteste et les condamne.

Orléans. — Où en est le procès de Jeanne d'Arc. — Le 28 Juin dernier, Mgr l'Evêque avait la joie d'apprendre que, dans la séance ordinaire de ce jour, la Congrégation des Rites avait rendu le décret de validité du procès apostolique *de virtutibus* et *miraculis* de la vénérable Jeanne d'Arc.

Les questions préliminaires de forme sont donc vidées : l'examen du fond va commencer. Il est commencé, nous dit-on, et M. Minetti rédige déjà la nouvelle plaidoirie dans laquelle, à l'aide des pièces du procès, il démontrera, nous l'espérons, que notre Jeanne d'Arc a pratiqué à un degré héroïque les vertus théologales et cardinales, et que, par son intercession, des grâces signalées, de véritables miracles ont été obtenus du ciel.

A nous tous maintenant de continuer nos prières, de les multiplier, pour hâter la solution que chrétiens et Français, Orléanais surtout, appellent de tous leurs vœux.

(Annales religieuses d'Orléans.)

Ars. — Les fêtes célébrées à l'occasion du 39e anniversaire de la mort du Vénérable serviteur de Dieu, J.-B.-M. Vianney, curé d'Ars, ont été splendides. Monseigneur Luçon, évêque de Belley, présidait l'imposante cérémonie.

Près de cinq mille pèlerins, rapporte le *Journal de l'Ain*, assistaient à la grand'messe dite par M. le Supérieur de l'Institution des Minimes.

A l'Evangile, un prêtre du diocèse d'Agen, M. l'abbé J.-L. Monestès, a prononcé en termes éloquents le panégyrique du Vénérable.

Dans l'après-midi, les vêpres chantées par les pèlerins et la bénédiction du Saint-Sacrement ont clôturé ces belles cérémonies religieuses.

Autun. — A la demande de S. Em. le cardinal Perraud, évêque d'Autun, le Souverain Pontife a accordé un jubilé extraordinaire à la ville de Cluny, pour les neuf premiers jours du mois de Novembre prochain, à l'occasion du neuvième centenaire de l'établissement, par saint Odilon, de la commémoraison des fidèles

Archives diocésaines de Quimper et Léon

trépassés (998-1898). De plus, le Saint-Père a autorisé l'érection dans l'église Notre-Dame de Cluny d'une archiconfrérie de prières pour les âmes du Purgatoire, avec pouvoir d'agréger, dans toute la France et ses colonies, les confréries qui seront établies en union avec elle. Enfin, Léon XIII a daigné permettre que, le 2 Novembre 1898, tout prêtre qui célébrera le Saint Sacrifice à Cluny, dans l'église Notre-Dame, à Saint-Marcel ou dans les chapelles de l'Hôpital et des Sœurs de Saint-Joseph, puisse dire deux messes (à la condition d'appliquer la seconde aux âmes du Purgatoire).

Au dernier moment. — Une jeune fille allait mourir. La pauvre enfant paraissait n'avoir plus que quelques instants. Elle fit appeler son père, incrédule et athée, et lui prit la main :

« Mon cher père, je vais mourir dans quelques minutes ; dites-moi bien sérieusement, je vous prie, si je dois croire ce que vous avez assuré si souvent en ma présence, qu'il n'y a ni Dieu, ni ciel, ni enfer, ou bien si je dois m'en tenir au catéchisme que m'a enseigné ma mère ? »

Le père s'arrêta comme frappé de la foudre, puis, se penchant sur le lit de la malade :

« Mon enfant, ma chère enfant, lui dit-il, avec des sanglots dans la voix, crois *seulement* ce que t'a appris ta mère ! »

« Quand je suis en France, disait un Anglais, si j'entends crier derrière moi : *Vive la liberté !* je suis toujours tenté de me retourner pour voir qui l'on va mettre en prison »

Dans le même ordre d'idées, on connaît la réflexion qui avait si vivement frappé M. Guizot, causant un jour avec un Anglais : « Comment se fait-il, lui dit le célèbre homme d'État, que votre pays échappe si bien aux révolutions qui bouleversent si fréquemment l'Europe de notre temps? — La raison en est simple, monsieur le ministre, lui répliqua son interlocuteur, c'est que, chez nous, les honnêtes gens sont aussi hardis que les coquins. » Que de belles choses on verrait en France, si les honnêtes gens avaient un peu plus de cette hardiesse-là pour conquérir la liberté!

Les prêtres au naufrage de la « Bourgogne ». — Nous avons raconté que trois religieux Dominicains, dont un, le R. P. Merlin, originaire de Saint-Brieuc, se trouvaient au nombre des passagers de la *Bourgogne* et ont péri dans la catastrophe.

On lira avec émotion les détails publiés sur leur mort par la revue dominicaine de la *Couronne de Marie*.

« Le navire filait rapidement par un brouillard épais, les passagers reposaient encore, lorsque tout à coup un choc épouvantable se produisit : un voilier anglais, pesamment chargé, venait de frapper la *Bourgogne* au flanc. Bientôt ce fut un spectacle navrant. On ne se représente qu'avec une poignante angoisse les émotions

de cette demi-heure qui suivit l'abordage et précéda l'ensevelissement général. Près de six cents personnes, pleines de vie, voyaient clairement que l'Océan allait les engloutir.

« Nos trois Pères, avec leur habit religieux, furent particulièrement entourés, au milieu de cette foule agitée, angoissée, désespérée. Leur propre danger ne leur fit point oublier leur devoir ; en face de la mort, ils restèrent prêtres, et, pendant que le commandant du navire, M. Deloncle, restait à son poste jusqu'au dernier moment pour sauver les corps, eux, remplissant une mission plus haute encore, sauvaient les âmes. Les passagers qui ont survécu racontent que, pendant qu'il se faisait autour des barques de sauvetage une lutte atroce de mains qui s'accrochent et de mains qui repoussent, ils restèrent maîtres d'eux-mêmes sur l'épave, cherchant à relever les courages.

« Lorsque tout espoir de salut eut disparu, des groupes compacts de personnes éplorées et en proie à une désolation indicible, se formèrent autour d'eux. Vers eux les mains se tendent en se joignant, les voix supplient : « Pères, priez pour nous ! Pères, nous avons péché, l'absolution ! » — Et eux, au nom de Jésus-Christ dont ils sont les ministres, demandent à tous ces chrétiens de faire sans faiblesse à Dieu, qui l'exige, le sacrifice de leur vie, et ils prononcent les paroles de l'absolution.

« Des renseignements communiqués par le sous-commissaire du bord, qui put gagner à la nage un canot, au moment même où le navire sombra, nous donnent sur les dernières minutes de la vie des trois Pères de bien touchants et consolants détails.

« Après s'être confessés et absous mutuellement, ils se mirent à parcourir le pont du navire dans toute sa longueur, absolvant et encourageant la foule éperdue. Puis, ce ministère des âmes rempli, ces enfants de saint Dominique, qui avaient toute leur vie scrupuleusement observé leur règle, n'en voulurent point omettre une dernière prescription. On sait que dans l'ordre des Frères-Prêcheurs, à la mort de chaque religieux, toute la communauté se réunit autour du lit du mourant et chante à mi-voix le *Salve Regina*, pour implorer Celle qui s'est toujours montrée la protectrice de la famille dominicaine. Nos trois Pères se réunissent donc, et là, sur le point d'être engloutis par les flots, au milieu de cette multitude qui se lamente et qui pleure, ils entonnent et chantent de toute leur âme la suave antienne. Tout le monde était vivement ému, tous étaient réconfortés et l'âme plus disposée au sacrifice suprême. Les survivants qui nous transmettent ces détails, qualifient ce spectacle de « sublime et d'héroïque ». Il l'était en effet ; rarement la religion apparut plus grande et plus belle. »

Prière de S. Vincent Ferrier pour obtenir une bonne mort. — Seigneur Jésus, qui voulez que tous les hommes soient sauvés, vous à qui nul ne s'adresse sans espoir de miséricorde, car de votre bouche adorable est sorti cet oracle : « Tout ce que vous demanderez à mon Père, en mon nom, vous sera

Archives diocésaines de Quimper et Léon

donné; » par votre saint nom accordez-moi, à l'heure de ma mort, la pleine possession de moi-même, l'usage de la parole, la plus vive douleur de mes fautes, une foi vraie, une espérance bien ordonnée, une parfaite charité, afin que, du plus profond de mon cœur, je puisse vous dire : Je remets, Seigneur, mon esprit entre vos mains, vous qui êtes béni et glorifié dans les siècles des siècles. Amen.

RESTAURATION DU CULTE DANS LE DIOCÈSE DE QUIMPER

Mgr CLAUDE ANDRÉ (1802-1804)
(Suite)

« Ce discours terminé, le Secrétaire de M. l'Evêque a commencé l'appel des Ecclésiastiques qui devaient prêter le serment, dans l'ordre suivant :

« *Vicaires Généraux.*

« Louis-Jean Larchantel, Guillaume Frollo.

« *Chanoines Titulaires.*

« Laurent-Marie Lalan, Louis-Corentin Deperrien, Dominique - Henri - Alexandre Boissiere, Alexandre - Hyacinthe Dulaurens, Louis-Hervé Lepoyet, Jean Le Gac, Jérôme Thiberge.

« Na. *N.... Liscoat, nommé chanoine, décédé depuis quelques jours.*

« *Chanoines Honoraires.*

« N... Trouerin, N... Prigent, N... Roquencourt, N... Desnos, Joseph-Marie Capitaine-Boisdaniel, N... Perron.

« Les citoyens *Trouerin, Prigent, Roquencourt, Desnos* et *Perron* ne se sont pas présentés.

« Tous les autres Ecclésiastiques, Vicaires généraux, Chanoines titulaires et honoraires présens, s'étant successivement mis à genoux sur un prie-Dieu placé devant le Préfet, et la main droite placée sur l'Evangile, ont prêté le serment, à haute et intelligible voix, dans les termes suivans :

« *Je jure et promets à Dieu, sur les saints Evangiles, de garder obéissance et fidélité au Gouvernement établi par la Constitution de la République française. Je promets aussi de n'avoir aucune intelligence, de n'assister à aucun conseil, de n'entretenir aucune ligue, soit au dedans soit au dehors, qui soit contraire à la tranquillité publique ; et si, dans ce Diocèse ou ailleurs, j'apprends qu'il se trame quelque chose au préjudice de l'Etat, je le ferai savoir au Gouvernement.*

« Le même Secrétaire de M. l'Evêque a ensuite procédé à l'appel des Curés du diocèse dans l'ordre suivant :

« Canton de Quimper. Pierre-Allain Denys, curé de Quimper.

« Canton de Pont-Labbé. Vincent Le Moal, curé de Pont-Labbé.

« Canton de Pont-Croix. Mathurin Billon, curé de Pont-Croix.

« Canton de Plougastel-Saint-Germain. Adrien-Antoine Mauduit, curé de Plougastel-Saint-Germain.

« Canton de Fouesnant. Guillaume Le Siner, curé de Fouesnant.

« Canton de Douarnenez. Clet Bourbé, curé de Ploaré.

« Canton de Concarneau. Louis Serandour, curé de Beuzec-Conq.

« Canton de Rosporden. Michel-Rolland Bescond-Coatpont, curé d'Elliant.

« Canton de Briec. Michel Le Tymen, curé de Briec.

« Premier canton de Brest. Vincent-Marie Bernicot, curé de Brest (Saint-Louis).

« Deuxième canton de Brest. Henry Savina, curé de Lambezellec.

« Troisième canton de Brest. Jacques-Louis Guino, curé de Recouvrance.

« Canton de Daoulas. François-Marie Joguet, curé de Daoulas.

« Canton d'Ouessant. René Tanguy, curé d'Ouessant.

« Canton de Landerneau. François-Damien Jannou, curé de Landerneau.

« Canton de Lesneven. Agathe-Laurent Hamelin, curé de Lesneven.

« Canton de Plabennec. Henry-Marie Mocaer, curé de Plabennec.

« Canton de Ploudiry. Guillaume Le Bris, curé de Ploudiry.

« Canton de Ploudalmezeau. François-Marie Roullouin, curé de Ploudalmezeau.

« Canton de Lannilis. Pierre-Marie Puyferré, curé de Lannilis.

« Canton de Saint-Renan. Pierre-Marie Poullaoec, curé de Saint-Renan.

« Canton de Landivisiau. Paul Le Bris, curé de Landivisiau.

« Canton de Lanmeur. Charles-Marie Trogoff, curé de Lanmeur.

« Canton de Morlaix. N... Tromelin, curé de Morlaix.

« Canton du Ponthou. François Morvan, curé de Plouigneau.

« Canton de Plouescat. Guillaume-Marie Puyferré, curé de Plouescat.

« Canton de Plouzévédé. François Brannelec, curé de Plouzévédé.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Canton de Pol-de-Léon. Elie-Joseph Corre, curé de Pol-de-Léon.

« Canton de Sizun. *Nota.* Un double emploi dans le tableau d'organisation rend cette cure vacante.

« Canton de Taulé. François Laot, curé de Taulé.

« Canton de Saint-Thégonnec. Guillaume Richou, curé de Saint-Thégonnec.

« Canton de Carhaix. Jean Le Coz, curé de Carhaix.

« Canton de Châteaulin. Mathurin Berto, curé de Châteaulin.

« Canton de Châteauneuf. Guillaume Le Bihan, curé de Châteauneuf.

« Canton de Crozon. Allain Dumoulin, curé de Crozon.

« Canton du Faou. Jacques Jourdrein, curé du Faou.

« Canton d'Huelgoat. *Nota.* Un double emploi dans le tableau d'organisation rend cette cure vacante.

« Canton de Pleiben. Jean-Louis Tranouez, curé de Pleiben.

« Canton d'Arzano. Guillaume Le Puil, curé d'Arzano.

« Canton de Bannalec. Pierre Oupry, curé de Bannalec.

« Canton de Pont-Aven. Jean-Marie David, curé de Riec.

« Canton de Quimperlé. Michel Henry, curé de Quimperlé.

« Canton de Scaër. Pierre-Michel Herviant, curé de Scaër.

« Les citoyens *Billon*, curé de Pont-Croix ; *Mauduit*, curé de Plougastel-Saint-Germain ; *Hamelin*, curé de Lesneven ; *Lebris*, curé de Ploudiry ; *Tromelin*, curé de Morlaix, et *Branelec*, curé de Plouzévédé, ne se sont pas présentés.

« Tous les autres curés présens, s'étant successivement mis à genoux sur le même prie-Dieu, et la main droite placée sur l'Evangile, ont prêté le serment, à haute et intelligible voix, dans les mêmes termes que ci-dessus.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

FRANCE-ALBUM. — La série des charmants fascicules de *France-Album* s'enrichit d'un nouveau numéro, **Les Côtes bretonnes,** qui donne de nombreuses vues des environs de Quimper et des plages si pittoresques et variées qui s'étendent de Douarnenez à Concarneau, Bénodet, Penmarc'h, Audierne, Plogoff, la Baie des Trépassés, le Raz de Sein, etc.

Une carte accompagne cet album dont la notice a été spécialement écrite par M. l'abbé Thomas, aumônier du Lycée de Quimper, un ami passionné de cette si curieuse Bretagne.

C'est assez dire que l'on ne saurait trouver un meilleur guide pour visiter ou pour connaître cette partie de la plus intéressante de nos provinces.

Le numéro, 50 cent. ; par poste, 60 cent.

En vente à la Direction de *France-Album*, chez les principaux libraires et aux bibliothèques des gares de chemin de fer.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, rue Richelieu, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

M. A. DE COUESNONGLE, 38, quai de l'Odet, à QUIMPER, a l'honneur de prévenir MM. les Curés et Recteurs que la Société « *LES MUTUELLES DU MANS* », dont il est le Directeur Particulier, assure contre l'Incendie, *les églises, chapelles, écoles, presbytères,* à raison de 0 fr. 15 c. par 1,000 fr. pour l'immeuble, et 0 fr. 32 c. par 1,000 fr. pour le mobilier.

Quoique la Société soit une Mutuelle, la prime applicable aux édifices religieux, départementaux, communaux, est FIXE.

(Extrait des Statuts.)

C. MASIÉE, CARROSSIER

28, Rue de Brest, QUIMPER,

prévient sa clientèle qu'il vient d'adjoindre à ses ateliers de Carrosserie et de Peinture, un Magasin de SELLERIE, ARTICLES de HARNACHEMENT et d'ECURIE.

ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

45, rue Kéréon, QUIMPER **PÊCHE Frères** *45, rue Kéréon, QUIMPER*

Aux prix les plus modérés :

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.
NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION
ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDES ÉLECTRO-CHIMIQUE

N. B. — Pierre Pêche, *seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.*

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Mme Vve LE JAMTEL,

Rue Saint-Yves, à Guingamp (Côtes-du-Nord).

58 ANNÉES DE SUCCÈS

Alcool de MENTHE de **RICQLÈS** seul Alcool de Menthe véritable.

CALME instantanément la SOIF et ASSAINIT L'EAU

Dissipe les maux de cœur, de tête, d'estomac, les indigestions, la dysenterie, la cholérine

Préservatif contre les Épidémies.

Excellent aussi pour la toilette et les dents. Exiger le nom de RICQLÈS

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, Sr** — *rue Kéréon, 3*
QUIMPER
HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. Sauvage voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE**, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Breguet*, etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour*.

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
Le Flacon : 3 Fr. ; *franco*, Colis postal : 4 Fr.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
Dépot Général : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.


25 CENTIMES PAR JOUR peuvent créer un Capital, une Rente, doter un Enfant ou des Œuvres charitables. — Demander les tarifs de la Cie d'Assurances sur la Vie, le **GRESHAM** établie en 1854, à Paris, 30, Rue de Provence, dans ses immeubles. **RENTES VIAGÈRES**, aux taux de 8, 10, 12, 14, 16, 18 et 20 %, suivt l'âge.

RHUMATISME - GOUTTE ETC.
GUÉRISONS remarquables par les *BOUES* et *EAUX*
De l'Établissement Thermal des **BAIGNOTS** DE DAX (Landes)
GRAND-HOTEL relié aux BAINS
Le Gérant des Baignots env. franco., sur demande, NOTICES et RENSEIGNEMENTS
DEUX CLASSES, **PRIX TRÈS MODÉRÉS**

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

13e Année. Vendredi 26 Août 1898. N° 34.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine Rospars, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 16.

VENTE AU NUMERO : Quimper, librairie Salaun, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Apostolat de la Prière.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Le Révérendissime Père Léandre, O. S. B.; Plounéour-Ménez ; Saint-Pol-de-Léon; Saint-Brieuc; Nantes ; Paroles pontificales.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Le Pèlerinage national ; Paris; Hommage à Dom Bosco.

IV. Restauration du culte dans le diocèse de Quimper (à suivre).

V. Bibliographie.

VI. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 28 Août. — 13e Dimanche après la Pentecôte. Fête du Cœur très pur de la Bse Vierge Marie *(au Supplément)*. Double-majeur. Blanc. Mémoires du Dimanche et de s. Hermès, Martyr.
Vêpres de la fête du jour, avec mémoires du suivant du Dimanche et de ste Sabine Martyre.
Lundi, 29. — Décollation de s. Jean-Baptiste. Double majeur. Rouge.
Mardi, 30. — Ste Rose de Lima, Vierge. Double. Blanc.
Mercredi, 31. — S. Raymond Nonnat, Confesseur. Double. Blanc.
Jeudi, 1er Septembre. — S. Augustin, Evêque, Docteur *(du 28 Août)*. Double. Blanc.
Vendredi, 2. — S. Etienne, Roi de Hongrie, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Samedi, 3. — S. Fiacre, Confesseur *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Ordre de l Adoration perpétuelle pendant la semaine

Calvaire de Landerneau..... 24, 25, 26, 27, 28, 29, 38 et 31 Août.
Augustines de Cuburien..... 1er, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 Septembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Septembre 1898, approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape : Les Classes Ouvrières.

La question sociale est à l'ordre du jour des congrès, des académies, des réunions électorales et même des sermons. Pourquoi ne la mettrions-nous pas à l'ordre du jour de la prière ?

Il n'y a pas à se le dissimuler, ce n'est pas seulement une question économique ou politique, c'est aussi une question morale et religieuse, comme l'a bien fait remarquer Sa Sainteté Léon XIII dans sa belle Encyclique sur la « condition des ouvriers ».

Laissons à d'autres les discussions sur la justice, la charité, le juste salaire, la délimitation des droits et des devoirs de l'Etat. Rappelons seulement que les ouvriers ne sont pas des machines, bonnes uniquement à produire une quantité de travail déterminée, qu'ils ne sont pas davantage des maîtres omnipotents faisant tout plier sous l'exigence brutale de la grève. Ce n'est pas avec des coups de fusil, ni avec quelques aumônes dédaigneuses, ni avec des règlementations administratives que l'on satisfera les exigences légitimes ou que l'on fera taire celles qui ne le sont pas.

L'ouvrier est un *homme* et un homme racheté par le sang de Jésus-Christ. Il doit donc d'abord être traité en homme et en chrétien. L'*humanité* et l'humanité surnaturalisée par les habitudes de justice, de charité, de fraternelle délicatesse que donne le christianisme, voilà quelle devra être la grande règle de ceux qui ont des rapports avec lui. Que les patrons soient chrétiens et agissent en vrais chrétiens, et la première moitié du travail de la réconciliation sera accomplie.

Mais il faut enseigner aux ouvriers à agir eux-mêmes en hommes et en chrétiens. Et c'est ici surtout que le zèle de nos Associés pourra s'exercer, d'abord par la prière et aussi par toutes les œuvres que les hommes de foi ont fondées à cette intention. Les œuvres ne manquent pas d'ordinaire, surtout dans les grandes villes ; ce qui manque, ce sont les cœurs vaillants, constants, désintéressés, dévoués, chrétiens en un mot, pour faire prospérer ces œuvres.

Voilà un champ immense ouvert à l'activité de nos Associés. Qu'ils s'y jettent sans calculer et Jésus, qui a été ouvrier, qui a vécu toute sa vie parmi des hommes aux mains calleuses, leur donnera en récompense les trésors de son Cœur.

PRIÈRE QUOTIDIENNE DURANT CE MOIS.

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que le véritable esprit chrétien anime les rapports entre patrons et ouvriers.

Résolution apostolique : Prier et se dévouer pour les œuvres ouvrières.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Chapelle des Ursulines. — *Lundi, 29 Août*, réunion des mères chrétiennes. A 7 heures et demie, Sainte Messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Le Révérendissime Père Léandre, O. S. B. — Nous sommes heureux d'annoncer que le R. P. Léandre, Prieur du monastère de Kerbénéat, tout en continuant à remplir cette fonction, vient d'être nommé Visiteur de son ordre. Cette charge lui donne le titre et les prérogatives d'Abbé, dont il portera désormais les insignes : la crosse et la mitre.

En apprenant la haute distinction dont l'excellent religieux a été l'objet, Mgr l'Evêque s'est fait une joie d'aller lui offrir ses félicitations. Nous adressons également au Révérendissime Père Léandre nos respectueux hommages, avec l'expression de la sympathie du clergé diocésain pour le monastère de Kerbénéat ; fondée par Mgr Nouvel, de sainte mémoire, cette maison, après de modestes débuts, prend, chaque jour, une importance dont nous nous réjouissons doublement, puisque notre pays doit en bénéficier tout d'abord.

Plounéour-Ménez. — Dans cette paroisse, aux pieds des montagnes d'Arrée, existait jadis un monastère cistercien, l'Abbaye de Notre-Dame du Relecq *(Abbatia Bæ Mariæ de Reliquiis)*, fondée en 1132, comme on l'écrit communément ; mais d'après les recherches d'un savant très autorisé, il y avait, en cet endroit, un établissement religieux considérable, dès le IXe siècle.

L'église, vaste et belle, appartient à la période romane ; malheureusement plusieurs parties, reconstruites à des dates différentes dans le style de chaque époque, lui avaient enlevé son caractère primitif ; de plus, tout l'édifice se trouvait dans un état de délabrement que tous regrettaient, à cause du mérite architectural du monument et de la dévotion dont il n'avait cessé d'être le centre.

Heureusement la paroisse a trouvé dans le recteur actuel, M. Jouve, un homme dont le goût artistique égale le zèle et qui a su, par d'intelligentes restaurations, rendre à l'église du Relecq son ancien cachet, autant que la chose était possible : aujourd'hui, avec ses lambris refaits, ses murs débadigeonnés et remis à neuf, elle offre vraiment un beau coup d'œil, quand on embrasse l'ensemble du monument, soit de la porte d'entrée, soit de l'escalier monumental, datant du XVIIe siècle (1691), par où les moines se rendaient au chœur.

Les ressources nécessaires pour ces réparations longues et coûteuses sont dues — on doit le dire, au risque d'être indiscret

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— d'abord à la générosité personnelle du pasteur, puis à la sympathie dont il jouit et qui a valu à son œuvre des dons importants. Les paroissiens, de leur côté, y ont contribué, en faisant spontanément les charrois; maintenant, fiers à juste titre de leur pèlerinage, ils ne peuvent trop remercier leur recteur, d'autant plus — ils ne l'ont pas oublié — qu'ils lui devaient déjà leur belle école de Sœurs.

Le « pardon » du Relecq, nous le disions, est demeuré une fête de dévotion ; les confessions et les communions y sont nombreuses. L'affluence des fidèles, venus non seulement des paroisses environnantes, mais encore des pays du Tréguier, de Lannion, Guingamp et Saint-Brieuc, a été, cette année, encore plus considérable ; on voulait voir les travaux exécutés et assister à l'inauguration de la chapelle restaurée..... Nous regrettons de n'avoir pas plus de détails sur la fête, qui a eu lieu le jour de l'Assomption. La grand'messe a été célébrée par M. le chanoine Fléiter, Vicaire général ; le sermon a été donné par le Curé-doyen du canton (Saint-Thégonnec), M. Colin. Les prêtres qui prenaient part à la cérémonie étaient aussi plus nombreux, pour marquer l'intérêt qu'ils prennent à la restauration d'un sanctuaire renommé de la région, et donner à leur confrère de Plounéour, si aimé, si vénéré de tous, cette marque de singulière sympathie.

La fête s'est terminée par une magnifique procession, offrant cet intérêt tout particulier qu'elle se déroule autour des ruines et des murs qui indiquent l'ancienne enceinte cloîtrée du monastère de Notre-Dame du Relecq.

Saint-Pol-de-Léon. — Nous recevons les meilleures nouvelles des fêtes de Saint-Pol ; elles se préparent avec entrain, chacun voulant prendre sa revanche sur le mauvais temps de l'an dernier.

Un triduum solennel de prières et de prédications commence jeudi prochain, 1er Septembre. D'autre part, une dizaine de paroisses se sont déjà annoncées pour le dimanche suivant.

Mgr Potron, dès son arrivée en Bretagne, a voulu venir vénérer les reliques du grand saint Pol. On espère que Sa Grandeur voudra bien revenir pour le jour de la fête anniversaire de la Translation.

On inaugurera une splendide bannière, offrande généreuse de la population à son nouveau pasteur. Le doigt de saint Pol, que l'on fait vénérer aux fidèles, vient aussi d'être enchâssé dans une main en argent, qui est une véritable œuvre d'art.

Enfin, le Souverain Pontife vient d'accorder une faveur bien précieuse à l'autel même des reliques : tous les prêtres étrangers peuvent y célébrer la messe votive de saint Pol, tous les jours de l'année, sauf les fêtes de 1re et de 2me classe.

Saint-Brieuc. — **Mort d'un celtisant.** — La *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc nous apprend la mort de M. Hingant,

recteur de Saint-Quay-Perros, décédé le 12 Août. Il était né à Plouigneau, dans notre diocèse, en 1834.

Mgr Fallières écrit à M. le Curé-doyen de Perros-Guirec, qui lui annonçait cette mort :

« M. l'abbé Hingant était un celtisant, et qui plus est, l'auteur d'une *Grammaire bretonne* qui reçut à bon droit les éloges de Mgr David.

« Si l'on parle au Ciel les langues de la terre, le pieux Evêque et le saint prêtre, docteurs tous les deux en *Brezonek*, chanteront ensemble le cantique du *Baradoz*.

Nantes. — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* du diocèse de Nantes :

« M. le chanoine Pergeline, supérieur honoraire de l'Externat des Enfants-Nantais, a rendu son âme à Dieu le vendredi 12 Août. Né à Notre-Dame-du-Frêne, le 2 Février 1821, il était dans sa soixante-dix-huitième année.....

« Il y a six ans, en 1892, M. le chanoine Pergeline, sentant ses forces l'abandonner, avait sollicité et obtenu de Mgr Le Coq d'être déchargé du fardeau si lourd du supériorat. »

Il avait dirigé pendant 41 ans cet établissement qu'il avait fondé et que ses rares qualités avaient rendu si prospère.

M. le chanoine Pergeline, qui était aussi un orateur de talent, aimait à venir, il y a quelques années encore, passer ses vacances dans notre diocèse, où il comptait plusieurs amis.

Paroles pontificales. — *L'Encyclique aux Italiens.* — Nous avons annoncé déjà la publication d'une Encyclique, adressée par le Souverain Pontife aux évêques, au clergé et au peuple d'Italie au sujet des mesures de rigueur prises contre un grand nombre d'associations pieuses. Cette Lettre, aussi ferme que modérée, a produit une impression profonde, non seulement en Italie, mais encore dans tout l'univers catholique ; par le simple et magistral exposé des doctrines et des faits, elle constitue le plus éloquent réquisitoire contre la violence et l'hypocrisie des persécuteurs de l'action catholique.

Nous tenons à en donner une analyse aussi complète que possible, en citant textuellement les principaux passages.

Le Pape trace d'abord le triste tableau des vexations qui se succèdent en Italie contre la Religion et l'Eglise, depuis bon nombre d'années.

Après avoir renversé le principat civil des Papes, on en vint en Italie à dépouiller graduellement l'Eglise catholique de ses éléments de vie et d'action, et de son influence native et séculaire dans l'organisation publique et sociale. Par une série progressive d'actes systématiquement coordonnés, on ferma les monastères et les couvents ; on dissipa, par la confiscation des biens ecclésiastiques, la plus grande partie du patrimoine de l'Eglise ; on imposa aux clercs le service militaire ; on entrava la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

liberté du ministère ecclésiastique par d'injustes mesures d'exception ; on s'efforça constamment d'effacer de toutes les institutions publiques l'empreinte religieuse et chrétienne ; on favorisa les cultes dissidents ; et pendant que l'on concédait aux sectes maçonniques la plus ample liberté, on réservait l'intolérance et d'odieuses vexations à cette unique Religion qui fut toujours la gloire, le soutien et la force des Italiens.

Nous ne manquâmes jamais de déplorer ces graves et fréquents attentats. Nous les déplorâmes à cause de notre sainte Religion, exposée à de suprêmes dangers ; Nous les déplorâmes aussi, et Nous le disons dans toute la sincérité de Notre cœur, à cause de notre patrie, puisque la Religion est une source de prospérité et de grandeur pour une nation, et le fondement principal de toute société bien ordonnée. Et, en effet, lorsqu'on affaiblit le sentiment religieux qui élève l'âme, qui l'ennoblit et y imprime profondément les notions du juste et de l'honnête, l'homme décline et s'abandonne aux instincts sauvages et à la recherche unique des intérêts matériels, d'où résultent, comme conséquence logique, les rancunes, les dissensions, la dépravation, les conflits, la perturbation du bon ordre ; maux auxquels ne peuvent remédier sûrement et pleinement ni la sévérité des lois, ni les rigueurs des tribunaux, ni même l'emploi de la force armée.

En vain, le Pape protesta contre cette conduite des pouvoirs publics. Sa voix ne fut pas écoutée. Se tournant alors vers les Italiens, il leur demanda de travailler, par le moyen de la bonne presse, des congrès et des associations catholiques, à maintenir le sentiment religieux dans le peuple et à soulager sa misère. A cet appel, toute une floraison d'œuvres catholiques surgit, et fut saluée par la reconnaissance et les bénédictions des classes inférieures.

Mais au moment des derniers troubles qui jetèrent le deuil dans plusieurs parties de l'Italie, grandes furent la surprise et la douleur du Souverain Pontife en voyant qu'on osait accuser les œuvres catholiques d'être les perturbatrices de l'ordre public, et les rendre responsables des mouvements séditieux.

Notre douleur s'accrut encore bien davantage, quand, à ces calomnies succédèrent des actes arbitraires et violents, et qu'on vit nombre des principaux et des plus vaillants journaux catholiques suspendus ou supprimés, les comités diocésains et paroissiaux proscrits, les réunions des congrès dispersées, certaines institutions réduites à l'impuissance, et d'autres menacées parmi celles-là mêmes qui n'ont pour but que le développement de la piété chez les fidèles ou la bienfaisance publique ou privée ; quand on vit dissoudre en très grand nombre des sociétés inoffensives et méritantes, et détruire ainsi, en quelques heures de tempête, le travail patient, charitable et modeste, réalisé pendant de longues années par tant de nobles intelligences et de cœurs généreux.

En recourant à ces mesures excessives et odieuses, l'autorité publique se mettait tout d'abord en contradiction avec ses affirmations antérieures. Pendant longtemps, en effet, elle avait représenté les populations de la Péninsule comme de connivence et parfaitement solidaires avec elle dans l'œuvre révolutionnaire et hostile à la Papauté ; et maintenant, au contraire, elle se donnait tout à coup à elle-même un démenti, en recourant à des expédients d'exception, pour étouffer d'innombrables associations répandues dans toute l'Italie, et cela sans autre raison que leur dévouement et leur attachement à l'Eglise et à la cause du Saint-Siège.

Mais de telles mesures lésaient par-dessus tout les principes de la justice, et même les règles des lois existantes.

Le Saint-Père montre alors combien fut arbitraire la dissolution de ces Sociétés qui, ailleurs, jouissent d'une existence paisible et respectée. Ce fut aussi une offense spéciale envers le Souverain Pontife, qui avait suscité cette organisation et qui la protégeait. Cette suppression fut enfin très dommageable aux intérêts matériels de la population et au bien social de l'Italie. L'Encyclique examine ensuite le principal grief formulé contre les catholiques italiens.

Nous n'ignorons pas que les sociétés catholiques sont accusées de tendances contraires à l'organisation politique actuelle de l'Italie, et considérées à ce titre comme subversives.

Une telle imputation est fondée sur une équivoque créée et maintenue à dessein par les ennemis de l'Eglise et de la Religion, pour donner, devant le public, une couleur favorable à l'ostracisme odieux dont ils veulent frapper ces associations. Nous entendons que cette équivoque soit dissipée pour toujours.

Les catholiques italiens, en vertu des principes immuables et bien connus de leur Religion, se refusent à toute conspiration ou révolte contre les pouvoirs publics, auxquels ils rendent le tribut qui leur est dû. Leur conduite passée, à laquelle tous les hommes impartiaux peuvent rendre un témoignage honorable, est garante de leur conduite dans l'avenir, et cela devrait suffire pour leur assurer la justice et la liberté, auxquelles ont droit tous les citoyens pacifiques. Disons plus : étant, par la doctrine qu'ils professent, les plus solides soutiens de l'ordre, ils ont droit au respect, et si la vertu et le mérite étaient appréciés d'une manière adéquate, ils auraient encore droit aux égards et à la gratitude de ceux qui président aux affaires publiques.

Mais les catholiques italiens, précisément parce qu'ils sont catholiques, ne peuvent renoncer à vouloir qu'on restitue à leur Chef suprême l'indépendance nécessaire et la plénitude de la liberté, vraie et effective, qui est la condition indispensable de la liberté et de l'indépendance de l'Eglise catholique. Sur ce point, leurs sentiments ne changeront ni par les menaces ni par la violence ; ils subiront l'ordre de choses actuel, mais tant qu'il aura pour but l'abaissement de la Papauté, et pour cause la conspiration de tous les éléments antireligieux et sectaires, ils ne pourront jamais, sans violer leurs devoirs les plus sacrés, concourir à le soutenir par leur adhésion et par leur appui. Demander aux catholiques un concours positif pour maintenir l'ordre de choses actuel, serait une prétention déraisonnable et absurde ; car il ne leur serait plus permis d'obtempérer aux enseignements et aux préceptes du Siège apostolique ; au contraire, ils devraient agir en opposition avec ces enseignements, et se départir de la conduite que tiennent les catholiques de toutes les autres nations.

Voilà pourquoi l'action des catholiques, dans l'état présent des choses, demeurant étrangère à la politique, se concentre sur le champ social et religieux et vise à moraliser les populations, à les rendre obéissantes à l'Eglise et à son Chef, à les éloigner des périls du socialisme et de l'anarchie, à leur inculquer le respect du principe d'autorité, enfin à soulager leur indigence par les œuvres multiples de la charité chrétienne.

Comment donc les catholiques pourraient-ils être appelés ennemis de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

la patrie, et se voir confondus avec les partis qui attentent à l'ordre et à la sécurité de l'Etat ?

De pareilles calomnies tombent devant le simple bon sens.

Après avoir dit que les vrais ennemis de l'Italie sont ceux qui cherchent à perpétuer l'hostilité entre l'Etat et l'Eglise, Léon XIII montre quelle est la situation faite au Saint-Siège.

A quoi se réduit, à vrai dire, Notre liberté, quand, après avoir été dépouillé de la plus grande partie des anciennes ressources morales et matérielles dont les siècles chrétiens avaient enrichi le Siège apostolique et l'Eglise en Italie, Nous sommes maintenant privé même de ces moyens d'action religieuse et sociale que Notre sollicitude et le zèle admirable de l'épiscopat, du clergé et des fidèles avaient réunis pour la défense de la Religion et pour le bien du peuple italien ? Quelle peut être cette prétendue liberté, quand une nouvelle occasion, un autre incident quelconque, pourrait servir de prétexte pour aller encore plus avant dans la voie des violences et de l'arbitraire, et pour infliger de nouvelles et plus profondes blessures à l'Eglise et à la Religion ?

Nous signalons cet état de choses à Nos fils d'Italie et à ceux des autres nations.

A la fin de sa Lettre, le Pape affirme sa confiance en la Providence, son amour pour l'Italie, et il prodigue les encouragements les plus paternels aux évêques et aux fidèles. Voici quelques-unes des paroles adressées à ces derniers :

Vous avez donné, spécialement dans ces derniers temps, de nombreux témoignages d'abnégation et d'activité à faire le bien. Ne perdez pas courage, mais vous tenant rigoureusement comme par le passé dans les limites de la loi, et pleinement soumis à la direction de vos pasteurs, poursuivez les mêmes desseins avec une ardeur vraiment chrétienne.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Dimanche dernier, fête de Saint Joachim son Patron, le Pape a reçu les cardinaux, les évêques et prélats présents à Rome, les membres de la Cour pontificale, ainsi que les députations des diverses œuvres catholiques. Au cercle intime, tenu dans la salle de la bibliothèque, Léon XIII a engagé la conversation sur le mouvement religieux en Italie et le récent Congrès eucharistique de Bruxelles, dont le Cardinal V. Vannutelli lui avait rendu compte, quelques jours auparavant. La réception a duré une heure et demie et le Pape, nullement fatigué, a adressé quelques paroles bienveillantes à chacun des assistants, qui ont défilé devant lui.

Selon le désir de Sa Sainteté, la fête de son Patron, qui jusqu'ici se faisait à Saint-Ignace, a été célébrée pour la première fois officiellement à l'église de Saint-Joachim, aux Prati. Le concours des fidèles aux offices était très considérable ; le soir, plusieurs maisons étaient illuminées.

Le Pèlerinage national. — Le pèlerinage national de Notre-Dame de Salut à Lourdes vient de se terminer. Chaque année, c'est un spectacle émouvant que celui de ces centaines de malades, dont plusieurs désespérés, faisant cet acte de foi sublime d'entreprendre, par une chaleur torride, un long et douloureux voyage, d'où ils rapporteront peut-être la guérison ou, par une merveille plus grande, la joie dans la résignation.

Déjà c'est pour tous une émotion à tirer les larmes, que de voir ce résumé de misères humaines aux prises avec la charité. Brancardiers, Petites-Sœurs de l'Assomption, dames de qualité devenues les servantes des malades et se donnant avec joie aux offices les plus répugnants, toute cette armée du dévouement au service des malheureux, n'est-ce pas une prédication singulièrement éloquente jetée à la face du matérialisme jouisseur, qui en reste stupéfait ?

Un journaliste, nullement clérical, après avoir décrit quelques-unes des scènes dont il a été témoin, ajoute : « Pour moi, l'an prochain, à même date, je reviendrai. Quand on a, douze mois durant, vu autour de soi les mille turpitudes, le spectacle de ces dévouements simples, accomplis sans fla fla, vous réconcilie avec l'humanité. Et l'année prochaine, je tâcherai d'emmener avec moi l'un de ces esprits forts portés à la raillerie..... On verra si, en sortant de la gare d'Orléans, il aura le front de railler les moines et les bonnes Sœurs. »

Les pèlerins ont prié avec ferveur durant le trajet, au tombeau de sainte Radegonde, à Poitiers, aux grottes de saint Antoine, à Brive : ils ont acclamé le Très Saint Sacrement et la Vierge immaculée, près de la source miraculeuse de Lourdes..... Marie ne peut résister à de tels accents et, comme les années précédentes, de nombreux malades ont été guéris.

Dans quelques jours, les Bretons du diocèse de Quimper se trouveront à la Grotte miraculeuse, où notre bonne Mère leur réserve, sans doute, l'accueil accoutumé, des faveurs précieuses pour le corps et surtout pour l'âme. Prions et espérons.

Paris. — Le dimanche 31 Juillet, la Cathédrale de Paris, toute remplie de jeunes filles, offrait un magnifique coup d'œil. Il s'agissait de la distribution des récompenses du grand concours annuel d'instruction religieuse, organisé entre les écoles chrétiennes de filles du diocèse. Le cardinal Richard, archevêque de Paris, avait pris place au banc d'œuvre ; MM. les Vicaires généraux et membres du Chapitre étaient assis à ses côtés.

Par une attention délicate, des places spéciales avaient été réservées, près du Cardinal, aux pères des jeunes filles des écoles chrétiennes. Les autres parents avaient libre accès aux tribunes.

M. l'abbé Delamaire, curé de Notre-Dame-des-Champs, monte en chaire. Il expose d'abord, à larges traits, la situation générale de l'instruction religieuse à l'école. Puis il fait l'historique des

Archives diocésaines de Quimper et Léon

examens spéciaux et des concours qui ont pour but d'assurer le développement et l'essor de l'enseignement chrétien.

M. l'abbé Delamaire fait ensuite connaître les résultats de ces examens et l'on pourra juger de leur importance par les chiffres qui suivent :

8,097 candidats se sont présentés cette année, dont 2,583 jeunes gens et 5,514 jeunes filles.

En 1898, il y a eu 617 candidats de plus qu'en 1897.

Les patronages laïques paroissiaux, au nombre de 55, ont fourni, cette année, le chiffre de 931 jeunes filles pour ces examens et concours.

En 1897, il était de 808 et, en 1896, de 493.

Depuis que le cardinal Richard a institué ces examens, 49,177 candidats s'y sont présentés.

Les examens comprennent des épreuves écrites et des épreuves orales très sérieuses. Cette année, le directeur de ces examens a eu à faire corriger 20,000 compositions, et 836 prêtres se sont inscrits pour examiner les 8,097 candidats.

Les matières figurant au programme sont : la lettre et l'explication du catéchisme, l'histoire sainte, la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'histoire de l'Eglise et la liturgie.

M. le chanoine de Cormont, membre du Chapitre de Notre-Dame de Paris, directeur du concours, proclame ensuite les noms des lauréates.

Le cardinal Richard a prononcé une émouvante allocution sur l'apostolat chrétien de la femme dans la famille, en prenant pour exemple sainte Clotilde et sainte Geneviève.

Hommage à Dom Bosco. — Un Comité national français s'est constitué sous la présidence d'honneur de S. Em. le Cardinal-Archevêque de Paris, pour recueillir les fonds nécessaires à la construction d'une chapelle, sous le vocable de saint François de Sales, au lieu même où a été enterré Dom Bosco, à Turin-Valsalice.

Le nom de ce vénérable religieux est assez connu, pour qu'il soit inutile de rappeler ses œuvres, son voyage à Paris en 1883, ses séjours à Nice, Marseille, Montpellier, Lille, Amiens.

Il a fondé, en France, une trentaine d'orphelinats, dirigés par les Salésiens et les Filles de Marie-Auxiliatrice. Dans toutes ces maisons, les enfants reçoivent une forte éducation professionnelle, et les vocations ecclésiastiques sont soigneusement cultivées. Il est du devoir de la France d'honorer la mémoire du fondateur de ces œuvres éminemment sociales.

Quant à saint François de Sales, ce génie si français et si populaire, il a été donné par S. S. Pie IX comme patron à la presse catholique.

L'œuvre, recommandée par M. de Marolles, président de la corporation des publicistes chrétiens, a à sa tête, en France, M. le marquis de Costa de Beauregard, académicien. Parmi les membres

du Comité, nous relevons les noms de plusieurs bretons : M. le comte de Guébriant, maire de Saint-Pol-de-Léon, M. le comte de Courson, M. le Marquis de Gouvello, fondateur de l'œuvre des Orphelinats agricoles.

Les souscriptions *(1 franc par personne)*, sont adressées à M. Fernand Dosseur, banquier, 5, rue de Lille, à Paris.

RESTAURATION DU CULTE DANS LE DIOCÈSE DE QUIMPER

Mgr CLAUDE ANDRÉ (1802-1804)

(Suite)

« Le Secrétaire de M. l'Evêque a ensuite fait l'appel des Desservans des Succursales du quatrième arrondissement dans l'ordre suivant.

« *Canton de Quimper.*

« François-Guillaume Coroller, desservant de Saint-Mathieu de Quimper. Jean Danièlou, idem, d'Ergué-Armel. François Pennec, idem, d'Ergué-Gabéric. Jacques Le Gall, idem, de Kerfuntun. François-Louis Le Bour, idem, de Penhars. Yves-Marie Cajean, idem, de Plomelin. Jean-Claude Conan, idem, de Pluguffan.

« *Canton de Pont-Labbé.*

« Yves Andro, desservant de Combrit. Clet Kerisit, idem, de l'isle Tudy. Jérôme Loedon, idem, de Saint-Jean-Trolimon. Pierre Carriou, idem, de Loctudy. Yves Kerloc'h, idem, de Penmarc'h. Jean Gloaguen, idem, de Plobannalec. Marc Calvez, idem, de Plomeur. Jean Querneau, idem, de Treffiagat. Julien Auffret, idem, de Treguennec. Guillaume Dagorn, idem, de Tréméoc.

« *Canton de Pont-Croix.*

« Jean Guezenguar, desservant d'Audierne. Pierre Jaffry, idem, de Beuzec-Cap-Sizun. Jean-Joseph Gloaguen, idem, de Cleden-Cap-Sizun. Pierre-Jean Guihart-Duverger, idem, d'Esquibien. L'ecclésiastique nommé à la Succursale de Goulien, est décédé. Jean Charlès, recteur de l'isle de Sein. Jacques Lasbleis, idem, de Mahalon. Allain Pennanec'h, idem, de Meilars. Jean Gloaguen, idem, de Plogoff. René Grascœur, idem, de Plouhinec. Yves Goardon, idem, de Primelin.

« *Canton de Plougastel-Saint-Germain.*

« Christophe Le Daeron, desservant de Guiler. N... Kerdreac'h, idem, de Lababan. Rolland-Etienne Coroller, idem, de Landudec. N... Caro, idem, de Lanvern et Saint-Honoré. N... Lozach, idem, de Peumerit. Yves Querré, idem, de Plonéis.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Yves Follic, idem, de Plonéour. Pierre Jullien, idem, de Plovan. Marc Jannou, idem, de Plozevet. Jean-Marie Dieuleveut, idem, de Pouldreuzic. Jean-Corentin Guillermou, idem, de Tréogat.

« *Canton de Fouesnant.*

« Jean-Baptiste Demisit, desservant de Clohars. Jean-Guillaume Bescou, idem, de Saint Evarzec. Alexis Paul, idem, de Gouesnac'h. Guillaume Pellerin, idem, de Perguet en Benaudet. François-Marie David, idem, de Pleuven.

« *Canton de Douarnenez.*

« Guillaume Le Bloas, Desservant de Guengat. Corentin Kernaleguen, idem de Plogonnec. François-Laurent Macé, id. de Pouldergat. René Rochedreux, id. de Poullan.

« *Canton de Concarneau.*

« Claude-Sébastien Quelenec, Desservant de Concarneau. Allain Burel, idem de Lanriec. Clet Kerloc'h, id. de Trégunc.

« *Canton de Rosporden.*

« Guillaume Guéguen, Desservant de Tourc'h. Guillaume Guellec, id. de Saint-Ivy. René Le Lay, id. de Rosporden.

« *Canton de Briec.*

« Jérôme Carriou, Desservant de Langolen.

« Les citoyens *Kerdréac'h*, Desservant de la succursale de Lababan ; *Caro*, idem, de Lanvern et Saint-Honoré ; *Lozac'h*, id. de Peumerit ; *Dieuleveut*, id. de Pouldreuzic ; *Demisit*, id. de Clohars-Fouesnant ; *Le Bloas*, id. de Guengat, et *Rochedreux*, id. de Poullan, ne se sont pas présentés.

« Tous les autres Desservans présens, s'étant successivement mis à genoux sur le prie-Dieu, la main droite placée sur l'Evangile, ont prêté le serment, à haute et intelligible voix, dans les termes déjà cités.

« Le Préfet s'est levé, et a prononcé le discours suivant :

« Je donne acte du serment que viennent de prêter individuellement les Ecclésiastiques de ce diocèse, en exécution du Concordat ; j'ordonne qu'il en sera rapporté procès-verbal par le Secrétaire général de la Préfecture.

« Messieurs,

« Vous venez de donner au Gouvernement un gage de « votre obéissance et de votre fidélité, par le serment solennel « que vous avez prêté sur les saints Evangiles. Outre vos « devoirs, comme ministres de la Religion, cet acte vous en « impose d'autres comme citoyens ; ils découlent de cette « ancienne alliance de l'Eglise avec l'Etat qui vient d'être « renouvellée. Le Gouvernement compte sur les résultats « heureux du rétablissement de ces rapports intimes qui ont « contribué à élever la France à ce degré de civilisation,

« auquel peu de nations sont parvenues. L'exemple trop « récent des malheurs qui sont résultés de la division du « Clergé, et l'empressement avec lequel vous avez donné à « l'Etat la preuve de votre attachement, sont de sûrs garans « que le Gouvernement ne sera pas déçu dans son attente.

« Réunis tous sous le même Chef, animés des mêmes sen- « timens, professant les mêmes principes, liés par le même « serment, honorés tous et de la confiance de votre Prélat « respectable et de celle du Gouvernement, vous allez vous « occuper du rétablissement de la paix des consciences et « des familles, du perfectionnement de la morale ; vous vous « efforcerez de ramener à vous par la persuasion, par la « douceur de vos mœurs, par les principes de modération et « de tolérance, ceux des citoyens qui se ressentiraient encore « de quelques préventions, effet trop naturel des événemens « passés ; vous rejetterez surtout loin de vous, tout ce qui « pourrait faire rappeler les anciennes dissensions, et ces « petites querelles qui divisent encore quelques communes, « mais qui ne tiennent ni aux dogmes ni aux rites de l'Eglise : « le temps et votre prudence les feront cesser, sans commotion « et sans mécontentement.

« Vous inspirerez aux habitans l'amour de la patrie, de « l'ordre et l'obéissance aux lois ; en leur recommandant « l'attachement au Gouvernement, vous vous acquitterez « d'un devoir bien doux à vos cœurs ; c'est de celui de la « reconnaissance pour le héros à qui les destinées de la France « sont confiées, et à qui l'Eglise a tant d'obligations.

« C'est ainsi qu'en prêchant les vérités pures du Christia- « nisme, et en formant des citoyens pour l'Etat, vous aurez « fait un digne usage de l'influence que vous donne votre « ministère sur le peuple, et que vous aurez rempli les devoirs « que la Religion vous impose et que le Gouvernement a « droit d'exiger de vous. »

« Après ce discours, la Messe a été continuée, et elle a été terminée par le verset *Domine, salvam fac Rempublicam : salvos fac Consules, etc.* A l'issue de la Messe, M. l'Evêque a installé le Chapitre et le Curé de Quimper.

« La cérémonie a été terminée par le *Te Deum*.

« Le Préfet, accompagné des autorités, et escorté par la même garde d'honneur, est retourné à l'hôtel de la Préfecture, où le présent procès-verbal a été rapporté et signé par le Préfet et le Secrétaire général.

(A suivre.) « *Signé* RUDLER, et POLLUCHE. »

BIBLIOGRAPHIE

Sous ce titre : **De la fondation d'une ÉCOLE NORMALE pour les Religieuses enseignantes, et d'une UNIVERSITÉ FÉMININE CATHOLIQUE,** Monseigneur TURINAZ, Évêque de Nancy,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vient de publier une *LETTRE adressée à la Supérieure générale d'une Congrégation enseignante de son Diocese.* (Nancy, librairie DRIOTON. — Prix : 1 fr.)

Cette publication ne manquera pas d'intéresser au plus haut point tous ceux que préoccupent les questions d'enseignement et la situation des religieuses françaises qui se consacrent à l'instruction et à l'éducation des jeunes filles.

Comme dans les grandes questions sociales et religieuses qu'il a si souvent traitées, l'éminent Évêque de Nancy vient de se prononcer avec compétence et autorité sur un projet qu'il importait souverainement d'étudier de très près.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir[r] : *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du N° du 16 Août 1898.

Bismark, Paul THIRION. — *Alphonse Toussenel et l'esprit des bêtes*, Dr P. MAISONNEUVE. — *La Salle N° 6* (Nouvelle traduite du russe par Denis Roche), Anton TCHEKHOV. — *L'Enseignement féminin.* Yves LE QUERDEC. — *Les sophismes de la critique*, Ch.-M. DES GRANGES. — *Critique musicale*, Arthur COQUARD. — *Chronique politique.* — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Revue des Revues.* — *Notes Bibliographiques.*

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire du numéro du 20 Août 1898.

I. Le Développement de l'initiative au collège, par le P. W. TAMPÉ. — II. « Terre d'asile » et tragédie de collège, par le P. V. DELAPORTE. — III. L'Elasticité des formules de foi : ses causes et ses limites (fin), par le P. L. DE GRANDMAISON. — IV. Gœthe : sa vie, son œuvre (troisième article) ; L'Œuvre dramatique, par le P. L. CHERVOILLOT. — V. Le centenaire de Vasco da Gama et la colonisation portugaise (premier article), par le P. H. PRÉLOT. — VI. Encore l'américanisme : Une planche de salut, par le P. A. DELATTRE. — VII. Bulletin d'histoire : Moyen âge et Renaissance, par le P. J. DOIZÉ. — VIII. Livres. — IX. Événements de la quinzaine.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

58 ANNÉES DE SUCCÈS

Alcool de MENTHE de **RICQLÈS** seul Alcool de Menthe véritable.

CALME instantanément la **SOIF** et **ASSAINIT L'EAU**

Dissipe les maux de cœur, de tête, d'estomac, les indigestions, la dysenterie, la cholérine

Préservatif contre les Épidémies.

Excellent aussi pour la toilette et les dents. Exiger le nom de **RICQLÈS**

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

ARTICLES POUR ECCLÉSIASTIQUES

MICHEL QUÉINEC

QUIMPER, 11, rue Keréon (près la Cathédrale).

Grand choix de CHAPEAUX D'ÉTÉ feutre, mérinos, casimir, castor, etc.

Chapeaux castor de Lyon, de laine, de mérinos ; Barrettes ; Ceintures ; Rabats ; Faux-cols en caoutchouc et en toile ; Mouchoirs blancs et couleurs.

Fournitures pour réparations de soutanes et douillettes : Boutons, Agrafes, Fil, Ganse.

Articles de voyage et d'entrée scolaire : *Malles, Valises, Sacs à main et à courroie* en tous genres, *Sacoches.*

Costumes bretons, sur commande, pour les touristes et les gens du pays.

ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

45, rue Kéréon, QUIMPER **PÊCHE FRÈRES** *45, rue Kéréon, QUIMPER*

Aux prix les plus modérés :

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.
NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION
ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

N. B. — PIERRE PÊCHE, *seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.*

Villa de l'AVE MARIS STELLA

(Près la Grot[te] SAINTE-VIERGE

PENSION DE F[amille]

LOURDES

Près Bethany, à côté du Pont-des-Pères,

Pension, par jour et par personne, 7 franc[s] pendant la semaine

Transport de la gare à la Villa, le jour, par [tra]ins et 8 Septembre.
par colis, *0,25.* [Oc]tobre.

Prière de retenir le logement à l'avance.

Réclamer à la gare, à l'arrivée, la voiture de la Villa.

avec Octave. Bl[anc.]
ndredi, 9. — Office
a Nativité de la T. S.
emi-double. Blanc.
nedi, 10. — S. Nicolas de
Confesseur. Double. Blanc.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, Sr** — *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. Sauvage voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE**, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Breguet*, etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. **Prix, 26** fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. **Prix, 4** fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul,** Ingénieur-Opticien, **49,** rue de Rivoli, Paris.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**

Rue Saint-Yves, à Guingamp (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE Dr ROFF

Conservation — Parfum exquis.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser

Emploi facile et inoffensif.

Colis postal : 4 Fr.

Le Flacon

Dépôt Général : **Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 184, BORDEAUX**

SIEUR offre gr[atuit] [aux] [mal]ats d'une *maladie de* [Ru]ssel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, p[our] *ons, bronchites chroniques* [vi]e : à Quimper : Lacoste, pharmacien.

vessie, de rhumatismes, [etc.] ainsi qu'il l'a été radicalement [pour] vain tous les remèdes [con]nus.

PAR JOUR peuvent créer un **Capital, une Rente,** doter un **Enfant** ou des **Œuvres** Demander les tarifs de la Cie d'Assurances sur la Vie, le établie en 1854, à **Paris, 30, Rue de Provence,** dans ses Immeubles. humanitaire, est la **RENTES VIAGÈRES,** aux taux de 8, 10, 12, 14, 16, 18 et 20 %, suivt l'âge.

Écrire par lettre [affr]anchie à Grenoble, qui [vous] tions demandées.

Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

13e Année. Vendredi 2 Septembre 1898. N° 35.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO	PRIX DE L'ABONNEMENT	LA LIGNE D'ANNONCE
10 centimes	6 fr. par an	40 centimes

L'abonnement, payable d'avance, part du premier de chaque mois

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine Rospars, Directeur de la *Semaine religieuse,* rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard,* avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

Vente au numéro : Quimper, librairie Salaun, rue Kéréon.

Sommaire. — *I.* Où allez-vous placer vos enfants ? *II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Pèlerinage de Lourdes ; Rentrée des classes ; Brest ; Nominations dans le clergé ; Plonévez-Porzay : Grands Pardons de Notre-Dame du Folgoët et de Notre-Dame de Kerdévot ; St-Brieuc ; Les religieuses enseignantes ; Bibliographie ; Liste des monuments historiques du département du Finistère. *III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Développements de l'Eglise sous le pontificat de Léon XIII ; France ; Voyage de l'Empereur d'Allemagne ; Sectaires : Aux lecteurs. *IV. Annonces et avis.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 4 Septembre. — 14e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Vert.

Vêpres du Dimanche, avec mémoire du suivant.

Lundi, 5. — S. Laurent Justinien, Evêque. Semi-double. Blanc.

Mardi, 6. — Office de la Férie. — ou Office votif des saints Apôtres ; semi-double. Rouge.

Mercredi, 7. — Office de la Férie. — ou Office votif de s. Joseph ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 8. — Nativité de la Très Sainte-Vierge. Double de 2e classe avec Octave. Blanc.

Vendredi, 9. — Office de l'Octave de la Nativité de la T. Sainte-Vierge ; semi-double. Blanc.

Samedi, 10. — S. Nicolas de Tolentino, Confesseur. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Augustines de Cuburien..... 1er, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 Septembre.
Landévennec..... 9, 10 et 11 Septembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

OU ALLEZ-VOUS PLACER VOS ENFANTS ?

Voici l'heure où, dans nombre de familles, on délibère sur une question très grave, qui intéresse non pas la famille seulement, mais la société, la religion, la patrie. Une nouvelle année scolaire approche. Où va-t-on placer ces jeunes êtres qui doivent faire leurs premières armes dans les écoles publiques ? Sera-ce dans *l'école neutre* ou dans *l'école chrétienne ?* Cette question, d'une importance capitale, s'impose aux réflexions les plus consciencieuses des parents.

Une législation athée interdit aux maîtres officiels de la jeunesse de parler de Dieu aux enfants.

Les enfants qui sont dans les écoles chrétiennes n'ont rien de semblable à craindre. Ils sont confiés à des maîtres qui ont gardé leur cœur et leurs deux bras libres, afin de les mieux servir et de les mieux aimer. Dans l'école où ils vont, on apprend, aussi bien que dans les autres écoles, la grammaire, l'histoire, l'arithmétique, les sciences de la nature ; mais là du moins l'histoire sainte n'est pas regardée comme un recueil de fables. Nos maîtres savent qu'on ne peut pas être indifférent sur ces questions, et que, suivant un libre penseur illustre, M. Jules Simon, « l'abstention sur des points de cette importance n'est que de l'hypocrisie. »

Voilà pourquoi nous mettons entre les mains des enfants qu'on nous confie, comme base de leur éducation chrétienne, ce petit livre à la fois sublime et populaire, qui apprend à l'homme d'où il vient, où il va, par quel chemin il doit marcher : le *Catéchisme*, à l'aide duquel des enfants de dix à douze ans sont initiés à un ordre de faits et de vérités que les plus savants d'entre les païens, Aristote et Platon, ne soupçonnaient même pas, et qui ravissait d'admiration le génie d'un Bossuet et d'un Jouffroy.

Dans les salles de classe et d'étude où ces enfants travaillent, ils voient *l'image du Christ béni*, qui disait : « Laissez venir à moi les petits enfants ! » Ses bras étendus les protègent comme un bouclier. Ses yeux presque éteints les regardent avec une infinie tendresse. Le haillon qui couvre ses reins leur montre que la pauvreté n'est pas un mal, puisqu'un Dieu l'a épousée. Les souffrances que trahit son visage, ses pieds et ses mains qui pleurent du sang, leur font voir le prix du travail et de la souffrance. Enfin, la couronne d'épines qui laboure son front leur dit que s'ils veulent un jour recevoir la couronne céleste, il faut la mériter dès ce monde par le sacrifice et par le renoncement.

C'est ainsi que nous traitons les enfants qu'on nous confie. Ce n'est pas à nos maîtres que viendra jamais cette idée bizarre — inouïe jusqu'à nos jours — que l'école doit être un lieu où l'on se borne à épeler des mots et à déchiffrer des signes. Ils savent, ces maîtres, et nous savons avec eux, que si l'instruction peut servir à tout, elle ne suffit à rien, que c'est peu de chose de façonner

l'esprit de l'enfant, si on ne lui met au cœur des croyances qui s'épanouiront, un jour, en vertus.

Parents chrétiens, le moment est donc venu pour vous de choisir entre l'école neutre et l'école chrétienne, qui réclament toutes deux vos enfants. Voulez-vous faire un choix dont vous n'ayez jamais à vous repentir ? consultez votre raison et votre conscience. Puis, mettez-vous simplement en face de votre éternité et de celle de vos enfants. A côté de cette perspective, les autres points de vue s'évanouiront.

L. PICARD.

***

.... De voir dans quelles institutions seront élevés les enfants, quels maîtres seront appelés à leur donner des préceptes de morale, c'est un droit inhérent à la puissance paternelle. — Quand donc les catholiques demandent, et c'est leur devoir de le demander et de le revendiquer, que l'enseignement des maîtres concorde avec la religion de leurs enfants, ils usent de leur droit. Et il ne se pourrait rien de plus injuste que de les mettre dans l'alternative, ou de laisser leurs enfants croître dans l'ignorance, ou de les jeter dans un milieu qui constituerait un danger manifeste pour les intérêts suprêmes de leurs âmes.

Mgr TOUCHET, *Évêque d'Orléans.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

AVIS. — La Congrégation des Dames ne pourra se réunir, dans la chapelle de la Retraite, que le 2e dimanche, 11 Septembre.

Pèlerinage de Lourdes. — Nous rappelons que le registre des inscriptions pour le pèlerinage diocésain à Lourdes sera clos, *Lundi soir, 5 Septembre.*

Les cartes indiquant aux pèlerins les numéros de leurs compartiments, avec les heures de départ des trains, seront expédiées dans le courant de la semaine.

RENTRÉE DES CLASSES. — **Ursulines de Quimper.** — La rentrée des classes aura lieu le 5 Septembre pour les externes, et le 26 pour les pensionnaires.

BREST. — Aujourd'hui, jeudi, sur l'invitation de M. le Vice-Amiral Fournier, commandant l'escadre de la Méditerranée, précédemment Préfet maritime à Brest, Mgr l'Evêque de Quimper bénit, avant sa mise à l'eau, le cuirassé *Iéna.*

De Brest Sa Grandeur se rendra à Saint-Pol-de-Léon, pour présider les fêtes de samedi et de dimanche.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nominations dans le clergé. — M. Bellec, ancien étudiant à Rome, est nommé vicaire à Scrignac, en remplacement de M. Larvor, démissionnaire ;

M. de Kervénoaël, ancien étudiant à Rome, a été autorisé par Monseigneur à accepter les fonctions de professeur de philosophie au Séminaire de Saint-Jacques de Lézérazien.

Plonévez-Porzay. — **Grand Pardon de Sainte-Anne-la-Palue.** — Tous nos lecteurs connaissent, au moins de nom, le sanctuaire de Sainte-Anne-la-Palue, en Plonévez-Porzay, et le « Pardon », qui se célèbre le dernier dimanche d'Août. Plusieurs fois on a rendu compte, ici, de cette fête à laquelle accourent, chaque année, des milliers de pèlerins et de curieux. Les uns et les autres y trouvent à satisfaire leur attrait.

En arrivant, on est tout d'abord frappé de l'aspect de ce vrai campement, où les roulottes des forains et les véhicules les plus variés se mêlent aux tentes de toute forme, aux abris les plus bizarres. C'est l'assemblée profane, la « kermesse » bruyante. A quelques pas, dans l'église, la prière silencieuse est ininterrompue, devant la statue vénérée de sainte Anne. Les fidèles affluent, dès le samedi, pour les messes du matin. A la grand'messe, célébrée par M. Rospars, chanoine honoraire, le prédicateur du lendemain, la vaste chapelle était bien garnie ; elle était comble pour les Vêpres, à l'issue desquelles M. Salou, recteur de Kerlaz, donna une fort belle instruction. La procession « des miracles » qui suivit fut contrariée par la pluie et dut être abrégée, au grand regret de tous.

Par bonheur, dans la soirée, le temps se remet au beau et les pèlerins, arrivant par groupes, se pressent dans l'église, où dix prêtres passent la nuit à entendre les confessions. Le dimanche matin, les messes se succèdent à partir de 4 heures et la sainte communion est distribuée, pour ainsi dire sans interruption, jusqu'à la grand'messe, chantée, à 10 h. 1/2, par M. le chanoine Belbéoc'h, Supérieur du Petit-Séminaire de Pont-Croix. De nombreux ecclésiastiques, 50 environ, y assistent : tous sont frappés du recueillement profond des fidèles, non seulement dans l'église, mais au dehors.....

Après les Vêpres, a lieu la procession solennelle du Pardon : en tête, des centaines de pèlerins — plusieurs pieds nus — portant des cierges ; ensuite les croix et bannières, parmi lesquelles figurent, selon l'usage, celles des quatre paroisses voisines : Cast, Locronan, Ploéven et Quéménéven ; puis la statue de sainte Anne, que portent des femmes de Plonévez, aux riches costumes ; enfin, les reliques portées par quatre clercs en tuniques et dalmatiques. Le parcours, un peu long, est marqué par des mâts au sommet desquels flottent des oriflammes : on voudrait que le groupe de fidèles marchant à la suite du clergé soit plus nombreux, et l'on est presque reconnaissant aux braves marins qui suivent au premier rang..... Comme nous regrettons la procession de la veille, sous la pluie ! Aujourd'hui, il y a vraiment trop de « touristes ». Le costume qu'ils ont adopté les autorise, paraît-il, à afficher dans leur tenue le sans-gêne que l'on reprochait jadis à nos voisins d'outre-mer. Que devient donc la distinction française ? Hélas ! nous ne la chercherons pas, non plus, — soyons sincère au risque de manquer de galanterie — parmi les innombrables dames et demoiselles de tout âge que l'on voyait, dimanche dernier, à Sainte-Anne-la-Palue, armées d'appareils de photographie ! Heureusement les tambours empêchaient d'entendre les réflexions échangées.....

La procession s'achève et, au chant du *Te Deum*, rentre à l'église, où la bénédiction du Très Saint-Sacrement est donnée à la foule, pieuse et recueillie. C'est sous cette impression que nous quittons le sanctuaire vénéré ; néanmoins, dans notre prière d'adieu, nous ne pouvons nous empêcher de demander à la bonne sainte Anne que les touristes, cyclistes et photographes soi-disant amateurs, ne viennent pas trop nous gâter nos beaux pèlerinages de Basse-Bretagne !

Notre-Dame du Folgoet. — **Grand Pardon,** *le mercredi 7 et le jeudi 8 Septembre.* — *Mercredi* : Le matin, à 10 heures, grand'Messe à l'église paroissiale. Le soir, à 4 heures, Vêpres au Champ du Couronnement ; sermon, procession des miracles. A 8 heures, procession aux flambeaux, suivie de l'Heure sainte. Le Saint Sacrement demeure exposé toute la nuit.

Jeudi. — Première messe, à 2 heures. Les messes se succèdent ensuite d'heure en heure, jusqu'à 8 heures inclusivement. A 9 heures, arrivée des processions ; à 10 heures, grand'Messe, au Champ du Couronnement ; sermon.

A 2 heures, les processions se rendent sur la grande Place pour les Vêpres, qui sont chantées à 2 heures 1/2, et sont suivies de la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement. A l'issue des Vêpres, défilé de toutes les processions devant la Statue couronnée. *Te Deum.*

Nous sommes heureux d'annoncer que l'excellente musique des Frères de Landerneau a bien voulu promettre son concours pour les fêtes du 8 Septembre.

D'autre part, l'administration des Chemins de fer départementaux mettra à la disposition des pèlerins différents trains supplémentaires, correspondant avec les trains de Brest, Quimper et Morlaix.

Ergué-Gabéric. — **Grand Pardon de N.-D. de Kerdévot,** *le Samedi, 10 et le Dimanche, 11 Septembre 1898.*

Le Samedi, à 4 heures du soir, vêpres solennelles, suivies de la procession. Bénédiction du T. Saint Sacrement. Avant et après vêpres, les confesseurs se tiendront à la disposition des pèlerins, jusqu'à 6 heures.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Dimanche, 11 Septembre, dès 4 heures du matin, les messes se succèderont sans interruption jusqu'à la grand'messe.

A 10 heures, procession « des miracles », suivie de la grand'-messe. Sermon.

A 2 heures, vêpres solennelles ; procession et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

N. B. — Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, peut être gagnée — aux conditions ordinaires — par les pèlerins de Kerdévot :

1° Les jours de pardon, c'est-à-dire le dimanche de *Quasimodo* et le 2me dimanche de Septembre ;

2° Tous les vendredis de Carême. Ces jours-là, le clergé paroissial se tient, à la chapelle, pour confesser les pèlerins et distribuer la sainte communion.

Saint-Brieuc. — **Congrès de l'Union des Œuvres.** — Nous avons déjà annoncé le Congrès des Œuvres ouvrières catholiques, qui se tiendra, cette année, à Saint-Brieuc. Il s'ouvre le 12 Septembre, et sera présidé par Mgr Fallières.

Plusieurs prêtres de notre diocèse doivent y prendre part et présenter des rapports. Nous engageons vivement ceux de nos lecteurs qui le peuvent à assister à ces réunions, où l'on traitera des questions aussi variées qu'intéressantes et pratiques.

On ne saurait trop encourager ces Congrès, où chacun profite de l'expérience de tous pour les moyens de faire le bien ; mais si l'on s'instruit mutuellement, on s'excite surtout aux œuvres de zèle et d'apostolat, et l'on revient plus éclairé et plus fort pour l'action.

Nous demandons à nos pèlerins de Lourdes de prier pour les congressistes de Saint-Brieuc.

N. B. — Les réunions du Congrès se tiendront au Grand-Séminaire ; les assemblées de chaque soir à l'Ecole Saint-Charles.

Pour tous les renseignements, s'adresser à M. l'abbé Anizan, Vice-président du Bureau central et organisateur du Congrès, 11, rue Stanislas, à Paris, ou à M. l'abbé de la Villerabel, Secrétaire général de l'Evêché de Saint-Brieuc.

Les religieuses enseignantes. — Nous n'avons pas encore parlé de cette question qui soulève, en ce moment, de vives polémiques et menace de provoquer des divisions regrettables. Nous ne pouvons pas cependant la laisser ignorer à nos lecteurs et nous tenons à leur fournir, par le simple exposé des faits, les moyens de se former un jugement éclairé sur ce courant d'opinion.

Une religieuse de Notre-Dame, Madame Marie du Sacré-Cœur, a publié, il y a quelque temps déjà, un livre intitulé : *Les religieuses enseignantes et les nécessités de l'apostolat*, où elle soutient que les établissements congréganistes de femmes sont dans un état d'infériorité déplorable, au point de vue de l'enseignement. Pour y remédier, elle propose de fonder une Ecole normale supérieure, dans laquelle les futures maîtresses des divers Instituts enseignants viendraient recevoir la formation scientifique, devenue nécessaire, à l'heure actuelle, pour lutter à armes égales contre les établissements de l'Etat.

Le projet a reçu l'approbation de plusieurs évêques, n'ayant en vue que d'encourager et de seconder les progrès de l'éducation chrétienne. Sur ce point, il n'y a pas de division possible ; dans sa récente Encyclique aux évêques d'Ecosse, Léon XIII n'a-t-il pas écrit : « Nous n'ignorons certes pas qu'il existe parmi vous des établissements catholiques d'instruction, pourvus de tout ce qui peut orner l'esprit d'une studieuse jeunesse, et où les bonnes méthodes d'étude ne font pas défaut. Mais il faut que tous vos efforts tendent à obtenir que ces écoles ne le cèdent en rien aux autres ; et il ne faut pas s'exposer à ce que nos jeunes gens, à l'issue de leur éducation, se montrent inférieurs, en ce qui concerne la culture littéraire et les agréments de l'instruction, choses très honorables que la foi chrétienne réclame pour compagnes, tant pour se défendre que pour s'orner. »

Seulement, il s'agit de savoir si les critiques formulées contre nos pensionnats religieux sont fondées et si le moyen proposé pour remédier au prétendu mal n'offre pas de graves inconvénients. Beaucoup d'évêques le pensent et combattent le projet d'Ecole normale, ou « croient ne pas devoir accorder leur approbation », comme Son Em. le cardinal Labouré, archevêque de Rennes, l'a fait savoir par une note de sa *Semaine religieuse*.

La question a été traitée à fond par Mgr Turinaz, évêque de Nancy (1). C'est une erreur de croire, dit avec beaucoup de raison l'éloquent prélat, que la capacité d'enseigner, la vraie valeur pratique des maîtresses, et les succès, correspondent toujours exactement aux diplômes et aux brevets. « Il est, au reste, inexact que les Congrégations enseignantes de femmes voient le nombre de leurs membres et de leurs élèves diminuer, et que les religieuses soient, depuis un bon nombre d'années au-dessous de leur mission d'enseigner..... Les écoles congréganistes se fondent, se multiplient, se développent, sont remplies d'élèves. Et on vient nous dire que la confiance des familles leur fait défaut et que l'incapacité des religieuses enseignantes dépeuple leurs écoles ! »

Sans doute, il y a actuellement dans les idées un mouvement qu'on ne peut nier ; mais « d'après les règles élémentaires de la morale et d'après les traditions des docteurs, des apôtres et des saints, la question première essentielle n'est pas de savoir si tel courant d'opinion est puissant, mais s'il est juste et bienfaisant, ou bien injuste et funeste. Dans ce dernier cas, il faut que l'énergie de la lutte engagée contre lui soit à la mesure de sa puissance et des faits désastreux qu'il prépare. »

---

(1) *Lettre à la Supérieure générale d'une Congrégation enseignante de son diocèse.* Brochure de 32 pages.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Or, il ne faut pas oublier, dit Mgr Robert, évêque de Marseille, « que le but et le sommet de l'œuvre de l'éducation est la formation chrétienne ; ce qui ne serait plus atteint, si les sciences humaines en devenaient le principal objet. »

Une autre objection que fait Mgr Turinaz à Mme Marie du Sacré-Cœur, c'est que son projet mettrait en danger la vie religieuse, ou l'amoindrirait chez les sujets envoyés à l'Ecole normale. Les exercices religieux, notablement diminués, seraient remplacés par la vie absorbante de l'étude, et les règles de clôture devraient recevoir nécessairement des modifications.

A la suite des protestations qu'il a fait entendre contre un projet qu'il désapprouve formellement, Mgr l'Evêque de Nancy dit enfin :

« Est-ce à dire qu'aucun progrès ne soit possible ou qu'il ne doive pas être réalisé ? Certainement non. Votre Congrégation et tant d'autres n'ont qu'à marcher dans la voie qu'elles suivent depuis bien longtemps. Vos traditions, votre méthode d'enseignement, unies à la discipline et au dévouement, sont des ressources incomparables de succès et de progrès..... »

Ces paroles s'appliquent aussi bien aux religieuses enseignantes de notre diocèse, sans exception : sous la direction de leurs supérieurs ecclésiastiques, fortes de leur appui et de la confiance des familles, elles continueront à faire des jeunes filles qui leur seront confiées des Françaises et des chrétiennes, à la hauteur de toutes les situations où la Providence peut les appeler.

« Qu'il y ait pour cela, conclurons-nous avec la *Correspondance hebdomadaire* de la rue de Grenelle, un effort continuel à faire pour rendre l'éducation chrétienne plus solide et plus parfaite..., rien de plus naturel, et tous les efforts qui tendront à ce but sont dignes d'encouragement et d'éloges. Mais soutenir que jusqu'à présent on n'a rien fait, que nos établissements sont dans un état d'infériorité déplorable, et en même temps proposer, sous prétexte de perfectionnement, des programmes soi-disant modernes qui faussent l'esprit au lieu de l'agrandir, c'est jouer un jeu dangereux, et faire sans le vouloir un mal difficile à réparer. »

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître : (1)

EXPOSITION DU DROIT CANONIQUE

SELON LA MÉTHODE DES DÉCRÉTALES DE GRÉGOIRE IX

Par M. le Chanoine TÉPHANY, Doyen du Chapitre de la Cathédrale de Quimper.

Tel est le titre du nouvel ouvrage que vient de publier M. TÉPHANY, Chanoine, Doyen du Chapitre de la Cathédrale de

(1) Librairie de Notre-Dame de Montligeon (Orne).

Quimper. Nul n'était plus apte que le docte Chanoine à composer une exposition de *tout* le droit ecclésiastique ; ses écrits précédents sur les diverses matières de ce droit l'y avaient préparé, de longue main.

Les qualités, que tout le monde reconnaît à ces écrits, recommandent aussi celui que nous annonçons, aujourd'hui. On y trouve la même clarté, la même précision, la même sûreté de doctrine, et cette judicieuse sagesse qui porte l'auteur à appuyer toujours son enseignement sur celui des canonistes les plus autorisés.

Dans diverses questions, il a placé, à côté des prescriptions canoniques, les dispositions de nos lois civiles qui s'y rapportent. « Ce n'est pas à dire, écrit-il dans la préface de son livre, qu'il « approuve celles de ces lois qui sont contraires à la législation « de l'Eglise. A Dieu ne plaise ! Il a exposé la jurisprudence de « notre pays, *telle qu'elle est*, telle que nous la *subissons*, et non « pas *telle qu'elle devrait être*. »

Quant aux questions et aux décisions nouvelles, il a eu soin de les rattacher aux titres des Décrétales auxquels elles correspondent.

Homme d'expérience, il a semé çà et là son livre d'observations pleines d'utilité et d'à propos. On voit, à chaque page, que l'auteur n'est pas un simple *théoricien*, mais un *praticien* qui a eu occasion, pendant de longues années, de manier pratiquement la plupart des questions qu'il traite.

« Pour exposer le droit canonique, il a, dit-il encore dans sa préface, suivi l'ordre des Décrétales de Grégoire IX : parce que c'est la méthode de l'Eglise romaine ; parce que c'est la méthode la plus favorable à l'exposition *complète* de ce droit.

« Il a écrit cette exposition en français pour deux raisons.

« D'abord, parce qu'il y a très peu ou presque pas d'ouvrages de droit canonique, composés *en cette langue, selon la* Méthode des Décrétales. Ensuite, pour rendre plus facile au grand nombre l'étude d'une science peu familière, en France, jusqu'à ces derniers temps, et dont la terminologie toute spéciale, surtout pour certaines parties, comme les *jugements*, offre de réelles difficultés à l'intelligence de ceux qui n'y sont pas habitués.

« On le sait d'ailleurs : le français se prête bien au langage net et précis du droit tant civil que canonique.

« Les définitions, qui ont tant d'importance dans le droit, sont le plus souvent en latin et en français ; en latin, pour qu'elles gardent toute leur force ; en français, pour que tous puissent les bien comprendre.

« Les arguments tirés des canonistes — les arguments les plus importants, du moins — sont aussi en latin. »

Grâce à sa précision, aux définitions et aux nombreuses citations latines qu'il renferme, l'ouvrage de M. Téphany pourra servir de cours de droit canonique. Bien qu'il forme trois volumes, on peut dire qu'en réalité ces trois volumes n'en forment guère que deux, si l'on retranche d'abord les préliminaires et l'appendice qui occupent un tiers du tome premier, puis les documents ponti-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ficaux et les mélanges canoniques qui prennent la moitié du tome troisième.

En terminant cette note, nous dirons avec le savant ecclésiastique chargé de rendre compte du nouveau livre de M. Tèphany :

« Il est le digne couronnement des œuvres nombreuses dues à « son expérience et à son persévérant amour du travail. »

De son côté, Monseigneur l'Evêque de Quimper a aussi écrit à l'auteur :

« Nous savons, par le rapport qui Nous a été fait, que Nous « trouverons dans cet ouvrage la clarté, la méthode et la solidité, « qui distinguent vos écrits précédents et leur donnent tant de « valeur. »

Liste des monuments historiques du département du Finistère.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, en publiant à la suite de l'intéressante étude de M. le chanoine Abgrall, que nous avons terminée dans notre avant-dernier numéro, la liste officielle des monuments historiques du département du Finistère. Plusieurs ont été classés par décisions récentes.

I. — Monuments mégalithiques

Camaret. Alignements situés entre la pointe de Toulinguet et celle de Penhir. — *Ploumoguer*. Dolmens et menhirs de la pointe de Kermorvan. — *Crozon*. Alignements de Landaoudec, à 2 kilomètres au nord du bourg de Crozon et à 200 mètres à l'est de la route conduisant de Crozon au Fret (ce monument se compose d'alignements, en partie détruits, de cromlec'hs et d'un dolmen) ; vaste sanctuaire de Kercolléoc'h, connu dans le pays sous le nom de Ty-ar-C'huré (1). — *Goulven*. Dolmen de Tréguelc'hier. — *Landunvez*. Dolmen et menhir d'Argenton. — *Penmarc'h*. Menhir de Kerscaël. — *Plouarzel*. Menhir de Kervéatou. — *Plounéour-Trez*. Deux menhirs de Pontusval. — *Plourin-Ploudalmézeau*. Menhir de Kercadiou. — *Plozévet*. Menhir des Droits de l'Homme.

II. — Monuments antiques

Carhaix. Aqueduc.

III. — Monuments du Moyen-Age, de la Renaissance et des temps modernes

Daoulas. Eglise et cloître de l'ancienne abbaye ; Chapelle Sainte-Anne. — *Folgoët (Le)*. Eglise ; Prieuré. — *Goulven*. Eglise. — *Guerlesquin*. Prétoire. — *Lambader*. Eglise. — *Lanmeur*. Crypte de l'église. — *Locronan*. Eglise. — *Loctudy*. Eglise. — *Morlaix*. Maison de la reine Anne. — *Penmarc'h*. Eglise. — *Pleyben*. Eglise ; Calvaire. — *Plougastel-Daoulas*. Calvaire. — *Plougonvelin*. Ruines de l'abbaye de Saint-Mathieu. — *Pont-Croix*. Eglise. — *Pont-l'Abbé*. Eglise de Lambour. — *Quimper*. Cathédrale Saint-Corentin ; Eglise de Loc-Maria. — *Quimperlé*. Eglise Sainte-Croix. — *Roscoff*. Eglise. — *Saint-Jean-du-Doigt*. Eglise ; Fontaine. — *Saint-Jean-Trolimon*. Calvaire de Tronoën. — *Saint-Pol-de-Léon*. Cathédrale ; Eglise Notre-Dame du Creïsker. — *Saint-Thégonnec*. Eglise ; Calvaire ; Ossuaire. — *Sibiril*. Château de Kerouzéré. — *Sizun*. Arc.

(1) Acheté en 1882, par M. Paul du Châtellier, pour en empêcher la destruction, ce monument unique composé d'alignements, de cromlec'hs ovalaires et d'une enceinte carrée, formée de pierres debout avec bancs mégalithiques à l'intérieur sur tout le pourtour de l'enceinte, a été cédé, par lui, en 1897, à l'Etat, au prix d'acquisition.

IV. — Objets mobiliers

Brennilis. Eglise : croix processionnelle, argent, 1650. — *Carantec*. Eglise : croix processionnelle, argent, 1652. — *Ergué-Gabéric*. Eglise paroissiale : vitraux. — Chapelle de Kerdévot : retable en bois doré, travail flamand, XVIe siècle, hauteur 1 m. 70, longueur 3 m. 12. — *Forêt-Fouesnant (La)*. Eglise : calice et patène, argent doré, XVIe siècle. — *Gouesnac'h*. Eglise : croix processionnelle, argent doré, 1691. — *Guengat*. Eglise : croix processionnelle, argent doré, 1584 ; Calice et patène, argent doré, commencement du XVIe siècle. — *Ile-de-Batz*. Eglise : étole de saint Paul de Léon, tissu oriental, VIIIe siècle, longueur 2 m. 40. — *Kerfeunteun*. Eglise : croix processionnelle, argent, 1638. — *Lannédern*. Eglise : croix processionnelle, argent, 1620. — *Locronan*. Eglise : ostensoir, argent doré, fin du XVIe siècle. — *Martyre (La)*. Eglise : Reliquamant de saint Salomon, argent, XVIe siècle, hauteur 0 m. 40, longueur 0 m. 30.

Mespaul. Eglise : croix processionnelle, argent, 1675. — *Pleyber-Christ*. Eglise : croix processionnelle, argent doré, XVIe siècle. — *Plouénan*. Eglise : croix processionnelle, argent doré, XVIe siècle. — *Plougasnou*. Eglise : croix processionnelle, argent, XVIIe siècle. — *Plougoulm*. Eglise : croix processionnelle, argent doré, 1640. — *Plouigneau*. Eglise : croix processionnelle, argent, XVIIe siècle. — *Plounévez-du-Faou*. Eglise : croix processionnelle, argent, XVIIe siècle. — *Quéménéven*. Chapelle de Kergoat : vitraux, XVIe siècle. — *Quimperlé*. Eglise : dyptique-reliquaire, cuivre doré, 1475. — *Roche-Maurice (La)*. Eglise : petite châsse, argent, XVe siècle, hauteur 0 m. 31, longueur, 0 m. 22 ; le vitrail de la chapelle absidale et le jubé en bois, du XVIe siècle. — *Roscoff*. Eglise : bas-reliefs d'albâtre montés en retable, XVIe siècle. — *Saint-Jean-du-Doigt*. Eglise : croix processionnelle, en argent fondu ciselé et doré, du XVIe siècle ; Calice et patène, en argent doré ciselé et gravé, XVIe siècle ; Calice et patène, en argent doré, portant sur son nœud une série de petits émaux peints, XVIe siècle ; Bras-reliquaire de saint Maudet, argent sur âme de bois, XVIe siècle, hauteur 0 m. 35 ; buste-reliquaire de saint Maudet, XVe siècle ; reliquaire du doigt de saint Jean, XVIe siècle. — *Saint-Pol-de-Léon*. Eglise cathédrale : cloche de saint Pol, bronze, hauteur 0 m. 19. — *Saint-Thégonnec*. Eglise : croix processionnelle, argent doré, XVIe siècle. — *Trégunc*. Eglise : croix processionnelle, argent doré, 1610 ; Crosse abbatiale, argent, 1611.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Malgré la longue réception du 21 Août, le Pape continue à jouir d'une excellente santé, à vaquer à ses occupations et à donner des audiences.

Comme tous les étés, l'escadre anglaise viendra prochainement

Archives diocésaines de Quimper et Léon

à Civita-Vecchia. Il avait déjà été demandé au Pape de permettre que les marins catholiques de l'escadre assistent à sa messe dans la chapelle Sixtine. Le Saint-Père s'était empressé d'accorder cette faveur. Cette visite vient d'être contremandée, comme les pèlerinages que les Américains et Hollandais demandaient à accomplir pendant les grandes chaleurs et qui sont renvoyés à une autre date.

Cependant le Saint-Père va bien, mais ne veut pas faire coïncider les voyages vers lui avec les chaleurs accablantes.

— **Développements de l'Eglise sous le pontificat de Léon XIII.** — Un journal italien ayant prétendu que les préoccupations temporelles font négliger au Pape les intérêts spirituels de l'Eglise, l'*Osservatore Romano* y oppose, dans une rapide énumération, les faits suivants: « Les relations diplomatiques renouées, dans l'intérêt de la Religion, avec maints Etats qui les avaient interrompues ; 218 diocèses, vicariats et préfectures apostoliques nouvellement érigés, ce qui ne s'était jamais vu sous aucun autre pontificat ; 20 concordats stipulés avec des gouvernements étrangers, comme il appert de la publication faite en 1893 ; la hiérarchie catholique instituée en Ecosse, dans la Bosnie-Herzégovine, aux Indes orientales (avec séminaire général pour toutes les Indes, érigé aux frais du Saint-Père) ; au Japon, en Egypte pour les Coptes (également avec séminaire) ; l'Université catholique de Washington ; les collèges nationaux à Rome pour les Bohêmes, les Arméniens, les Maronites, les Espagnols, les Ruthènes ; la nouvelle impulsion donnée au collège grec, le grand collège international de Saint-Anselme pour les Bénédictins, le collège d'Anagni pour l'instruction supérieure du clergé de la Campanie, et si cela ne suffit pas, il n'y a qu'à ajouter toute une série d'Encycliques et d'actes pontificaux, destinés à éclairer la doctrine catholique, à rehausser le niveau des études, à réformer la discipline, à stimuler la piété. »

FRANCE. — **Le nouvel Évêque de Tombouctou.** — Une intéressante cérémonie a eu lieu, le dimanche 28 Août, dans la chapelle des religieuses de Notre-Dame de Sion, 61, rue Notre-Dame des Champs, à Paris.

Son Em. le cardinal Richard a donné la consécration épiscopale au R. P. Hacquard, membre de la Société des Missionnaires d'Afrique, Pères Blancs.

Le nouveau prélat, nommé par le Saint-Siège vicaire apostolique du Sahara et du Soudan, résidait depuis quatre années déjà sur le Niger français, où il retournera prochainement ; il y aura donc désormais un évêque français, dans notre vaste colonie africaine.

Nous saluons avec joie la preuve d'un grand progrès accompli là-bas par la civilisation chrétienne, et l'indice de progrès, plus

importants encore, dont cette promotion sera le signal. Ce vicariat compte, en effet, dans sa partie nord (Sahara), quatre postes de missionnaires avec école, dispensaire, etc., deux hôpitaux considérables à Ghardaïa, au cœur de Mzab, et à El Albiad Sidi Cheikh, en plein Sud Oranais, chez les fervents de Bou-Amama, et une amônerie militaire à Aïn Sefra.

Dans sa partie méridionale (Soudan), à partir de Tombouctou, quatre centres principaux, d'où 15 missionnaires rayonnent pour propager autour d'eux notre foi, nos idées, notre langue, et deux établissements de Sœurs Blanches, dont le dévouement étonne tous ceux qui en sont témoins ; elles seules semblent l'ignorer.

Mgr Hacquard ne retournera pas seul dans sa mission, il y entraînera encore de nouveaux ouvriers évangéliques ; souhaitons à tous longue vie et fécond apostolat pour le plus grand bien de l'Eglise et de la France !

Le diocèse est environ cinq fois grand comme la France.

Les Touaregs, qui sont d'anciens chrétiens, refoulés autrefois au désert par l'invasion musulmane, sont souvent très disposés à recevoir l'Evangile.

En général, ces peuples nous regardent comme des libérateurs et viennent volontiers à la France.

Voyage de l'Empereur d'Allemagne. — L'Empereur d'Allemagne, Guillaume II, est à la veille de réaliser son projet de voyage en Palestine.

On n'est pas accoutumé, en Orient, à recevoir la visite des souverains d'Occident. Aussi de toutes parts rivalise-t-on d'empressement pour préparer au puissant potentat les plus brillantes réceptions. Le Levant sort de sa torpeur.

Quelle pourrait être, dans une telle occurrence, l'attitude du clergé catholique ? Plus d'un se le demandait avec anxiété, craignant de voir les dignitaires et les prêtres du clergé indigène et les missionnaires d'autres nationalités que la nôtre céder à l'empressement général et compromettre par des paroles ou des démarches imprudentes les intérêts de l'influence française.

Sa Sainteté Léon XIII, qui tant de fois a donné à notre pays des témoignages de la plus bienveillante sympathie, a voulu conjurer ce danger. On annonce qu'il vient de faire donner aux Patriarches et aux Evêques, par l'intermédiaire de la Propagande, les instructions les plus expresses pour que partout soient affirmés et maintenus les droits tant de fois séculaires du protectorat de la France sur les chrétientés d'Orient.

Sectaires ! — Pendant que la France catholique suit avec le plus grand intérêt le spectacle édifiant donné par les divers pèlerinages au sanctuaire de Marie, la secte maçonnique entre en fureur. A Grenoble principalement, sans doute au sujet des belles manifestations de la Salette, les membres de la Ligue de la Libre-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pensée ont lancé une proclamation dont le *Journal des Débats* publie cet extrait :

« ...Propageons autour de nous, s'écrient les libres-penseurs grenoblois, l'inutilité et surtout la malfaisance du dogme de toutes les religions. Et si, voulant précipiter les événements probables, les cléricaux tentent de passer des menaces aux actes, ne recommençons pas les fautes du passé. Non, comme nos aînés les sans-culottes de la grande Révolution, nous ne laisserons pas debout comme monuments d'art et d'utilisation quelconque les cathédrales, les églises, les couvents, etc.

« Sans croire commettre aucun sacrilège, nous y porterons le fer et le feu. Nous écraserons ces nids de vermine, ces réceptacles d'obscurantisme. Nous ne retrouverons jamais de potences assez hautes pour y pendre, selon le mot de Ranc, les suppôts de toute la racaille cléricafarde. »

Ces lignes sont suffisantes pour montrer que l'école de la Libre-pensée est une école de brigandage. Mettre le feu aux cathédrales, aux églises, aux couvents, pendre les prêtres, les religieux ou les religieuses, sont des crimes dont les membres de la Libre-pensée ne rougissent pas. Singulière liberté qui demande des ruines, des incendies et du sang ! Décidément, il n'y a pas de pires sauvages, du moins en paroles, que les membres de la Libre-pensée de Grenoble.

Aux lecteurs. — Un journal d'Angers reçoit d'un de ses correspondants, cette infaillible recette :

« Voulez-vous une petite recette pour vous faire trouver votre journal intéressant ? Envoyez-lui quelques échantillons de votre prose. Le moyen est infaillible, vous m'en direz des nouvelles après y avoir goûté.

« Pour moi, j'ai toujours eu en grande estime et en grande sympathie notre bonne *Chronique Angevine*, mais depuis qu'elle a bien voulu accueillir quelques-uns de mes articles, eh bien ! je ne lui trouve plus aucun journal comparable, « même lorsque ma prose ne figure pas dans ses colonnes. »

« Je l'avoue franchement, et je ne suis pas le seul à avoir fait cette expérience, pour laquelle, d'ailleurs, je ne revendique point un brevet d'invention. »

Essayez, vous aussi.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

ON DEMANDE immédiatement un Abbé pouvant donner des répétitions d'algèbre, jusque fin de Septembre. — S'adresser au bureau de la *Semaine religieuse*.

AUX GRANDS MAGASINS
MAISON DE CONFIANCE

ÉLY - LABASTIRE

53, RUE DE LA RAMPE — BREST — RUE DE SIAM, 38
SUCCURSALE : A QUIMPER — PLACE TERRE-AU-DUC, 17

FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES
LITERIE ET TENTURES DIVERSES

ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHASUBLERIE, LINGERIE
DRAPS ET TENTURES MORTUAIRES

BRONZES DIVERS, CROIX, CHANDELIERS ET CROIX DE PROCESSION
ORFÈVRERIE, CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, BOITES SAINTES-HUILES
SERVICES DE MESSE EN ARGENT ET MÉTAL

STATUES de TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS de CROIX

DAIS, BANNIÈRES ORIFLAMMES
TAPIS D'AUTEL, NAPPES, RABATS, BARRETTES, CEINTURES

REPARATION de VASES SACRÉS DORURE, ARGENTURE

DÉPOT DES MÈCHES GUILLON, ENCENS & DIVERS

Le Voyageur de la Maison est à la disposition de ces Messieurs du Clergé et des Maisons religieuses, pour presenter à domicile les échantillons et albums divers.

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, SR** — *rue Kéréon, 3*
QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. SAUVAGE voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE**, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Bréguet*, etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour*.

---

58 ANNÉES DE SUCCES

Alcool de MENTHE de **RICQLÈS** seul Alcool de Menthe véritable.

CALME instantanément la **SOIF** et **ASSAINIT L'EAU**
Dissipe les maux de cœur, de tête, d'estomac, les indigestions, la dysenterie, la cholérine
Préservatif contre les Epidémies.
Excellent aussi pour la **toilette et les dents. Exiger le nom de RICQLÈS**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

45, rue Kéréon, QUIMPER **PÊCHE FRÈRES** *45, rue Kéréon, QUIMPER*

Aux prix les plus modérés :

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.
NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION
ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

N. B. — PIERRE PÊCHE, *seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.*

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE Dr ROFF — DU —
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie : à Quimper : Lacoste, pharmacien.

RHUMATISME - GOUTTE ETC.
GUÉRISONS remarquables par les *BOUES* et *EAUX*
De l'Établissement Thermal des **BAIGNOTS** DE DAX (Landes)
GRAND-HOTEL relié aux BAINS
Le GÉRANT des BAIGNOTS env. franco., sur demande, NOTICES et RENSEIGNEMENTS
DEUX CLASSES, PRIX TRÈS MODÉRÉS

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

13e ANNÉE. **Vendredi 9 Septembre 1898.** N° 36.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* La Fête du T. S. Nom de Marie.
II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Pelerinage de Lourdes ; Nominations dans le clergé ; Nécrologie ; Les Fêtes de Saint-Pol-de-Léon ; Quimperlé ; Saint-Brieuc ; Ecole catholique d'Arts et Métiers de Lille ; La France du travail à Rome ; Une visite à l'école apostolique des Missions africaines de Pont-Rousseau (Loire-Inf^re).
III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Le désarmement ; Vannes ; La suppression des processions à Lorient ; Montpellier ; Rouen ; Bonnes pensées.
IV. Bibliographie.
V. Annonces et avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 11 Septembre. — 15e Dimanche après la Pentecôte. Fête du Saint Nom de Marie. Double-majeur. Blanc. Mémoires du Dimanche et des Saints Martyrs Prote et Hyacinthe.
Vêpres de la fête, avec mémoire du Dimanche seulement.
Lundi, 12. — Office de l'Octave de la Nativité de la Très Sainte-Vierge ; semi-double. Blanc.
Mardi, 13. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.
Mercredi, 14. — Exaltation de la Sainte Croix. Double-majeur. Rouge.
Jeudi, 15. — Octave de la Nativité de la Très Sainte-Vierge. Double. Blanc.
Vendredi, 16. — S. Corneille, Pape, et s. Cyprien, Evêque, Martyrs. Semi-double. Rouge.
Samedi, 17. — Les Stigmates de s. François d'Assise, Confesseur. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Landévennec..... 9, 10 et 11 Septembre.
Plouescat..... 12, 13, 14, 15, 16 et 17 Septembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE LA NATIVITÉ

La Fête du Très Saint Nom de Marie.

Et *le nom de la Vierge était Marie* (1). Disons aussi quelque chose de ce nom qui signifie étoile de la mer ; il convient pleinement à la Mère de Dieu. Comme l'astre émet son rayon, ainsi la Vierge enfanta son fils ; ni le rayon n'amoindrit la clarté de l'étoile, ni l'Enfant la virginité de la Mère. Noble étoile qui s'est levée de Jacob, et dont le rayon illumine le monde, resplendissant aux cieux, pénétrant l'abîme, parcourant toute terre ; il échauffe plus les âmes que les corps, il dessèche le vice et féconde la vertu. Oui, donc ; Marie est bien l'astre éclatant et sans pareil qu'il fallait au-dessus de la mer immense, étincelante comme elle est de mérites, nous éclairant des exemples de sa vie.

Tous connaissent les paroles que l'Eglise, dans l'office de ce jour (2), emprunte au dévot saint Bernard. Mais l'explication si pieuse qu'il donne du très saint nom de la Mère de Dieu, n'épuise pas le sens de ce nom béni ; complétant l'Abbé de Clairvaux, saint Pierre Chrysologue dit de même dans l'Office de la nuit : « Marie en hébreu signifie Dame ou Souveraine ; en effet, l'autorité de son Fils, Dominateur du monde, la constitue Souveraine, de fait et de nom, dès sa naissance. »

Notre Dame : tel est bien le titre qui lui convient en toutes manières, comme celui de Notre-Seigneur à son Fils ; base doctrinale de ce culte d'*hyperdulie* dont les honneurs sont pour elle seule, au-dessous de ce Fils qu'elle adore avec nous, *au-dessus des serviteurs* que l'angélique et l'humaine natures ont pour fin de donner au Dieu dont elle est la Mère. Au nom de Jésus tout genou fléchit, au nom de Marie toute tête s'incline ; et bien que le premier soit *le seul dans lequel nous puissions être sauvés*, le Fils ne souffrant pas d'aller jamais sans la Mère, ni le ciel ne sépare leurs deux noms dans ses chants, ni la terre en sa confiance, ni l'enfer dans son épouvante et sa haine.

Il était donc dans l'ordre de la Providence que le culte spécial de l'adorable nom de Jésus, dont Bernardin de Sienne fut au XV^e^ siècle l'apôtre, entraînât comme simultanément celui du nom de la Vierge très sainte. En 1513, une église d'Espagne, celle de Cuença, célébrait la première, avec approbation du Siège apostolique, une fête particulière en l'honneur de ce dernier, alors que les instances de l'Ordre de saint François n'avaient point encore obtenu privilège semblable en ce qui concernait le nom du Sauveur : la mémoire de ce nom sacré incluse dans la solennité de la Circoncision, au jour où il fut donné par l'ordre du ciel, semblait

(1) Luc., I. 27.
(2) Leçons du 2^e^ Nocturne de la fête.

suffire à la prudente réserve des Pontifes romains. Ainsi, et pour le même motif, en fut-il de nouveau, lorsque les fêtes spéciales des deux noms augustes passèrent du calendrier des églises particulières à celui de l'Eglise universelle : l'institution définitive de la fête du Très Saint Nom de Marie remonte à l'année 1683, celle de la solennité du Très Saint Nom de Jésus à l'année 1721.

Or, combien Notre Dame justifie son beau nom en participant à l'empire effectif, à la principauté militante du Roi des rois, c'est ce qui ressort des circonstances auxquelles nous devons l'allégresse de ce jour ; c'est ce qu'attestent et la ville de Vienne sauvée du Croissant contre toute espérance, et le Vénérable Innocent XI faisant de cette fête le monument de la reconnaissance universelle pour la libératrice de l'Occident. Dom Guéranger.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Chapelle de la Retraite. — *Dimanche, 11 Septembre*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 heures et demie, sainte messe, suivie d'une instruction et de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Pèlerinage de Lourdes. — Plus de dix-huit cents pèlerins de notre diocèse — exactement 1865 — répartis en trois trains partiront, dimanche prochain, pour Lourdes.

Nous rappelons que Monseigneur l'Evêque autorise à réciter publiquement les prières de l'*Itinéraire, In viam pacis* et à donner la bénédiction du Très Saint-Sacrement, dimanche 11 Septembre, pour attirer la bénédiction du ciel sur le pèlerinage. Il est dans les intentions de Sa Grandeur que ces prières soient faites, même dans les paroisses qui ne fournissent pas de pèlerins. C'est un moyen de s'associer à ceux qui vont porter aux pieds de la Vierge Immaculée les hommages et les vœux du diocèse tout entier.

Le Comité de direction désire que les croix et les bannières soient nombreuses ; on recommande instamment aux ecclésiastiques d'apporter leur habit de chœur.

Les pèlerins des trains de Landerneau devront veiller à ne pas se tromper, en prenant un train autre que celui marqué sur leur *carte d'inscription*.

Les insignes et manuels de cantiques ne seront distribués que lorsque les trains seront au complet.

La direction du chant est confiée à M. Morvan, recteur de Melgven.

***

Les cartes d'inscription, adressées aux pèlerins, indiquent les heures de départ et les arrêts aux principales stations. Tous nos lecteurs aimeront à connaître ces heures.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

STATIONS		TRAINS DE LANDERNEAU — PREMIER	TRAINS DE LANDERNEAU — DEUXIÈME	TRAIN de QUIMPER
Landerneau	*11 Septembre*	8 h.50 soir	10 h. » soir	» »
Dirinon		9 9	10 18	» »
Daoulas		9 20	10 30	» »
Hanvec		9 36	10 46	» »
Quimerc'h		9 54	11 4	» »
Le Drénit		10 5	11 15	» »
Châteaulin		10 17	11 27	» »
Quéménéven		10 41	11 51	» »
Quimper		11 6	*12 Septemb.* 12 15 mat.	*11 Septemb.* 7 h.10 soir
Rosporden		11 45	12 56	7 41
Bannalec		*12 Septemb.* 12 3 mat.	1 14	8 »
Quimperlé		12 23	1 34	8 20
Lorient		12 54	2 5	8 51
Auray		1 47	3 »	9 41
Vannes		2 22	3 34	10 13
Questembert		» »	» »	10 53
Redon		3 42	4 56	11 26
Nantes	*Arrivée*	6 »	7 21	*12 Septemb.* 1 27 mat.
—	*Départ*	6 59	8 15	1 46
Bordeaux	*Arrivée*	7 22 soir	7 52 soir	12 44 soir
—	*Départ*	8 5	8 30	12 54
Lourdes	*Arrivée*	*13 Septemb.* 3 55 mat.	*13 Septemb.* 4 20 mat.	9 10 soir

Nominations dans le clergé. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

M. Le Foll, recteur de Lannéanou, recteur de Kernével ;

M. Léost, vicaire à Poullaouen, recteur de Lannéanou.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Tourbiez, ancien recteur de l'Hôpital-Camfrout, décédé à la maison Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon, le 1er Septembre, âgé de 69 ans.

Né à Quimper, le 27 Février 1829, ordonné le 31 Juillet 1853, M. Tourbiez fut d'abord professeur au collège de Saint-Pol, puis vicaire à Trégunc (9 Février 1854). Il a été recteur de l'Hôpital-Camfrout depuis le 24 Août 1869, jusqu'au 19 Avril 1898, date à laquelle il démissionna pour se retirer à Saint-Pol.

LES FÊTES DE SAINT-POL-DE-LÉON

I. Le Triduum préparatoire

Les splendides fêtes auxquelles donna lieu, l'année dernière, la translation des précieuses Reliques de saint Pol de Léon, méritaient d'avoir un anniversaire. Il a été célébré, dimanche dernier 4 Septembre, et nous résumons simplement l'impression que nous en avons rapportée, en disant qu'il a été, comme manifestation religieuse, digne des fêtes elles-mêmes ; de plus, un temps magnifique a permis, cette fois, de réaliser tout le programme. Nous nous contentons d'en donner un compte-rendu succinct, pour ne pas répéter ici ce qu'a si bien raconté, l'an dernier, un collaborateur dont nous regrettons surtout aujourd'hui l'absence, heureusement momentanée.

Le zélé Curé de Saint-Pol-de-Léon, digne successeur du regretté M. Messager, avait surtout à cœur de faire bénéficier ses paroissiens de l'indulgence plénière accordée par le Souverain Pontife. Les enfants ont été appelés d'abord ; le jeudi, 1er Septembre, ils s'approchaient de la sainte Table, au nombre de 500 environ. Le même jour, commençaient pour toute la paroisse, les exercices du Triduum préparatoire annoncé ; 17 prêtres se tenaient à la disposition des fidèles et, depuis la première heure, leurs confessionnaux étaient assiégés. On évalue le nombre des communions à 3,500, au minimum. Ce chiffre prouve d'une manière assez éloquente que les solennités de Saint-Pol ne sont pas de simples fêtes d'apparat.

Chaque jour, à 3 heures de l'après-midi, avait lieu une instruction bretonne et, le soir, à 8 heures, un sermon français, prêché par Mgr Dulong de Rosnay. Nos lecteurs connaissent le beau talent que Dieu a départi au sympathique et vénéré prélat ; nous n'en parlerons pas, laissant ce soin à un autre plus compétent, dont on lira, plus loin, l'appréciation. Tous ceux qui ont entendu, pendant ce Triduum, les discours de Mgr Dulong sur la foi, l'Eglise et la croix, « ces trésors que saint Pol nous a apportés », souscriront au jugement de M. le chanoine Le Goff.

A l'issue de la conférence de samedi, avait lieu une procession aux flambeaux ; à voir le long défilé, on aurait cru que tous les habitants de la ville y prenaient part. En passant dans les rues déjà pavoisées, les fidèles redisaient, sans se lasser, le cantique :

Kanomp, kanomp a greiz kalon
Meuleudi sant Paol a Leon.....

C'est manifestement celui qu'on préfère. Il est difficile que, dans une telle foule, tous chantent d'accord ; derrière nous, un groupe d'enfants et d'apprentis, sans souci du diapason, crient à tue-tête en faussant à qui mieux mieux ; mais ils y mettent tant de cœur et d'entrain, qu'on leur pardonne volontiers.....

La procession passe sous la porte Saint-Guillaume, qu'on a, une fois encore rétablie pour cet anniversaire et qui ressort admirablement à la lumière des cierges, remonte la Grande Rue et rentre à la Cathédrale, où l'on chante le *Credo*, solennelle profession de la foi que saint Pol apporta en ce pays..... On ne pouvait souhaiter une plus émouvante conclusion du Triduum, ni une meilleure préparation à la fête du lendemain.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. La Fête du Dimanche 4 Septembre

En attendant la grand'messe, on achève les préparatifs de la fête. A l'intérieur de la Cathédrale, aucune ornementation ; seul l'autel des Reliques est décoré de verdure et de fleurs, éclairé de lampadaires ; aussi bien c'est là que se dirigent principalement, en ces jours, les regards et les prières des fidèles.

Au dehors, la place et les rues sont ornées de guirlandes, de tentures et d'oriflammes ; au portail sud de l'église est adossé un élégant reposoir, construit sur le même plan que l'an dernier. On vient d'y placer deux bannières nouvelles et un reliquaire, que Mgr l'Evêque bénira, tout-à-l'heure, au moment de l'Offertoire. Dans le reliquaire gothique, en bronze doré, on voit une main en argent, qu'on donnera désormais à baiser aux fidèles et où se trouve renfermée la petite custode contenant le « doët de M. saint Pol, évesque et patron ». Les deux bannières sont remarquables, la première surtout ; elle représente, d'un côté, « les Bienheureux amis de saint Pol », saint Gildas, saint David, saint Magloire et saint Samson dont elle porte, aux quatre angles, les images en médaillons, tandis que, au centre, on voit le glorieux Patron du Léon, encore adolescent, prenant congé de son maître saint Hiltut. L'autre côté montre saint Pol enchaînant le dragon, avec cette inscription : « Glorieux saint Pol Aurélien, priez pour votre peuple ! » Toutes ces figures sont brodées en soie, avec une finesse admirable. Sur la seconde bannière, œuvre des Religieuses Ursulines de Saint-Pol-de-Léon, sont peintes les images de saint Joévin et de saint Hervé.

..... Il est 9 h. 1/2 ; les processions annoncées commencent à arriver et défilent dans l'ordre suivant : le Collège de Léon et la Congrégation de Notre-Dame-du-Kreisker ; Sibiril ; Plougoulm, avec sa belle bannière ; Henvic ; Santec, dont on remarque les beaux chants alternés et surtout quelques splendides voix d'hommes ; Carantec, avec sa belle croix, qu'escortent le Maire et ses adjoints ; Plouénan, avec un groupe de jeunes filles en blanc ; Mespaul et sa bannière antique qui exige certainement de vigoureux porteurs ; Roscoff, avec une bannière plus splendide encore, représentant Notre-Dame de Batz et sainte Barbe ; l'île de Batz, faisant escorte à la précieuse relique de l'étole de saint Pol, dont elle est justement fière ; enfin la paroisse de Saint-Martin de Morlaix.

Chaque procession est reçue, au grand portail de la Cathédrale, par un prêtre en étole, prie un instant devant les Reliques de saint Pol, et se rend à la place qui lui est assignée. A mesure qu'un groupe s'éloigne, les voix vont décroissant puis s'éteignent, tandis que, à l'entrée de l'église, d'autres reprennent avec une vigueur nouvelle le cantique de saint Pol. C'est d'un effet saisissant.

A 10 heures précises, le clergé se rend processionnellement à

l'estrade extérieure, où la messe est chantée par M. Fléiter, Vicaire général ; M. Caroff, Curé de Sizun et M. Péron, Curé de Châteauneuf, remplissent les fonctions de diacre et de sous-diacre. Monseigneur l'Evêque est en chape, assisté de M. Kerdaffret, Curé-archiprêtre de Pontivy, et de M. Eveno, Supérieur du Séminaire de Saint-Jacques de Lézérazien.

Pendant la messe, à diverses reprises, nous entendons la musique des Frères de Landerneau ; elle est composée d'élèves et de jeunes gens du Patronage, qui de toutes façons font honneur au maître qui les a formés ; leurs morceaux, variés, sont enlevés avec autant d'entrain que de sûreté d'exécution. Leur concours, qui a bien contribué à relever l'éclat de la fête, a été apprécié surtout à la longue procession de l'après-midi, pendant laquelle ils alternaient avec les chanteurs, également infatigables, redisant, avec une ardeur qui ne s'est pas démentie, les louanges du glorieux saint Pol.....

A l'Evangile, M. Kerdaffret, chanoine honoraire de Vannes, Curé de Pontivy, prit la parole. Nous ne ferons pas, ici, l'éloge de son discours, laissant encore ce soin à une voix plus autorisée ; nous avouerons, néanmoins, le sentiment d'amour-propre que nous avons éprouvé en entendant un compatriote cornouaillais parler ainsi notre langue, dans le pays que d'aucuns prétendent avoir le monopole du pur breton.

M. Kerdaffret a pris pour texte ces paroles d'Isaïe : *Ecce ego et pueri mei quos dedit mihi Dominus in signum et in portentum*, et en a fait l'application à saint Pol. « A notre époque, dit-il, on multiplie les honneurs rendus aux morts et même aux vivants : aux uns, des rubans de toutes couleurs, aux autres, le bronze ou le marbre ; honneurs souvent prodigués à des indignes..... Il n'en est pas ainsi de l'honneur que vous rendez à votre glorieux Patron, à qui vous devez plus que la vie du corps, puisqu'il est votre père dans la foi *(tad kenta ar vro)*.... Continuons à honorer nos Saints, qui ont été et qui demeurent nos plus insignes bienfaiteurs..... Tel a été saint Pol, dans l'œuvre de civilisation et de christianisation qu'il a exercée en ce pays, sauvage avant qu'il n'y débarquât avec ses douze compagnons..... Il fut grandement secondé par le comte Withur, et d'accord ensemble ils élevèrent des églises, des couvents et des écoles..... Il n'est que juste de le reconnaître, la noblesse du Léon n'a pas dégénéré ; elle a donné, il y a 40 ans, de nombreux et glorieux défenseurs à la Papauté, et elle donne, aujourd'hui, généreusement de ses biens pour les œuvres catholiques.

« Saint Pol eut à combattre un ennemi terrible, le dragon qui faisait trembler Withur et ses soldats ; votre patron l'enchaîna avec son étole. Aujourd'hui, un autre serpent, immortel celui-là, le démon, redouble ses efforts contre Dieu et sème la haine entre les hommes. Il ne peut être enchaîné que par cette force divine, symbolisée par l'étole de l'Evêque et des prêtres, à qui Dieu a

Archives diocésaines de Quimper et Léon

donné la charge d'éclairer et d'instruire, avec le pouvoir de lier et de délier..... Les mauvais comprennent peut-être mieux que les chrétiens la puissance du sacerdoce catholique, d'où cette guerre acharnée faite aux ministres de Jésus-Christ.....

« Pour vous, qui êtes restés fidèles jusqu'ici, continuez, vous pères et mères, à former vos enfants à l'amour de Dieu et au respect de l'autorité divine de l'Eglise ; nobles et paysans, patrons et ouvriers, soyez toujours unis dans la fidélité aux enseignements de saint Pol et dans la paix de Notre-Seigneur !..... »

L'orateur voudra bien nous pardonner le résumé, pâle et incomplet, que nous avons essayé de donner de son beau sermon.

A midi, le dîner fut servi au presbytère, dans une vaste salle récemment construite et ornée de guirlandes. A la fin du repas, M. le chanoine Le Goff, Curé-archiprêtre, s'adressant à Monseigneur, s'exprima ainsi :

MONSEIGNEUR,

Lorsque votre Vicaire général, M. Fléiter, qui veut bien m'honorer de sa fidèle et vieille amitié, dont il me donne, en ce jour, un nouveau témoignage, est venu, au nom de Votre Grandeur, retenue par un laborieux ministère, m'installer Curé de Saint-Pol-de-Léon, j'ai voulu, tant dans la chaire de la Cathédrale que dans l'intimité d'une réunion pareille à celle-ci, exprimer hautement ma reconnaissance à l'Evêque vénéré, au premier pasteur de ce diocèse, au père particulièrement affectueux et bienveillant, qui voulait mettre le comble à tant d'autres marques d'estime et de dilection en me confiant ce qu'il appelait un trésor : la paroisse de Saint-Pol. Trésor, en effet, Monseigneur, mais digne d'un meilleur gardien, et dont j'apprécie, non sans trembler, chaque jour davantage l'importance et le prix. Ces sentiments d'une vraie et profonde reconnaissance, que Votre Grandeur me permette de les Lui exprimer aujourd'hui directement et avec une force nouvelle. L'ancien Recteur de Saint-Martin de Morlaix, Monseigneur, a eu souvent l'occasion de vous remercier et pour lui-même et pour sa paroisse. Le Curé de Saint-Pol se retrouve dans la même bonne occasion de renouveler ce même doux devoir. Vous favorisiez nos fêtes, nos solennités de Morlaix et vous aimiez à les présider vous-même, si aimablement, si gracieusement ! Vous favorisez et vous présidez nos têtes de Saint-Pol pour la plus grande joie de tous. Ah ! que Dieu et saint Pol, Monseigneur, exaucent nos vœux les plus ardents, nos souhaits les plus sincères, partagés par tout votre clergé, par tout votre diocèse, et vous conservent plein de vie et de santé ! .....Plein de vie et de santé, oui, sans doute à vos fidèles Quimpérois, mais aussi — et que les Quimpérois ne soient pas jaloux — à vos dévoués, aimants et très attachés Saint-Politains, heureux de constater que leur Evêque sait les payer de retour et se plaît à revenir au milieu d'eux, admirateur et amateur de leur Cathédrale, de leur Creisker, de leurs rives qui ont leur charme, de leurs plages qui ont leurs attraits. Oui, à Saint-Pol, Monseigneur, il n'y a qu'une voix, voix qui s'élève de la cure et de la Cathédrale, de Saint-Joseph, du Collège de Léon, des communautés religieuses, de la campagne et de la ville pour dire à Jésus, à Notre-Dame et au glorieux patron de ce noble pays : santé et longue vie, paix et joie à notre premier pasteur aimé autant que vénéré : *Ad multos annos !*

Et maintenant, Monseigneur, que Votre Grandeur me permette de m'adresser, d'un cœur bien reconnaissant aussi, à Mgr Dulong de Rosnay et à M. l'Archiprêtre de Pontivy, à M. le Maire de Saint-Pol et à M. le Président de notre Conseil de Fabrique, pour les remercier, ainsi que tous nos zélés collaborateurs du Triduum, prédicateurs et confesseurs, comme tous mes confrères accourus de près et de loin à cette fête, qui réjouit tous les cœurs.

En votre personne, Mgr Dulong de Rosnay, je salue et vénère le personnage que Notre Saint-Père Léon XIII a particulièrement honoré, puisqu'il vous a constitué l'ami de sa maison. Et vous venez de démontrer, dans la chaire de notre Cathédrale, que votre voix d'orateur est toujours vibrante, votre parole chaude, ardente, toujours apostolique et sympathique à la fois. Vos succès de prédicateur, déjà anciens, sont toujours nouveaux : partout où vous passez, comme là où vous résidez, vous ne cessez de bien dire et de bien faire, et votre nom est synonyme d'orateur, de bienfaiteur à la fois et d'apôtre. Merci de tout le bien que vous venez de faire à Saint-Pol, en ces soirées, si vite écoulées, du Triduum.

Je passe d'un orateur à un autre, en saluant et en remerciant M. Kerdaffret, l'Archiprêtre de Pontivy, passé maître dans l'art de charmer et d'émouvoir les cœurs bretons. Notre belle et bien aimée langue bretonne, comme vous savez, M. l'Archiprêtre, la faire sonore, harmonieuse, savante et persuasive, douce et forte à la fois, y déployant à l'aise cette éloquence apostolique et saisissante, qui éclaire et convertit les âmes. Ce n'est pas Pontivy, c'est la Cornouaille ou le Léon qui devrait vous posséder. Aussi bien n'êtes-vous pas, comme nous, le fils de nos Montagnes Noires? Et n'étiez-vous pas jadis l'orateur de nos missions diocésaines, quand on répétait, il m'en souvient, de tous côtés : *An Aotrou Kerdaffret, pebez prezeger dispar !* (Et vous maniez aussi éloquemment, on le dit, la langue de Bossuet et de Veuillot.) Nous admirions, ici, l'an dernier, l'Evêque panégyriste breton de Saint-Pol ; nous n'avons, cette année, rien à regretter de ce côté. Merci donc, M. l'Archiprêtre, merci à l'orateur, merci au compatriote et à l'ami. Que Dieu vous garde longtemps encore à la Bretagne bretonnante !

Dans M. le Maire de Saint-Pol, je salue et honore, j'aime et estime le modèle des maires, parce qu'en lui je trouve le chrétien fidèle, fervent, en même temps que le magistrat intelligent, dévoué, vigilant, généreux au service de tous ses administrés. Vous êtes, du reste, Monsieur le Maire, le digne fils de ce vieux comte de Guébriant, encore alerte et jeune avec ses 80 ans, dont l'éloge est dans toutes les bouches, type du gentilhomme accompli. M. l'Archiprêtre de Pontivy nous parlait du comte Withur et signalait le puissant appui qu'il prêta à saint Pol ; ici, à Saint-Pol et dans toute la contrée, quand on a dit « le Comte », tant en français qu'en breton, on a nommé, proclamé l'homme par excellence, le bienfaiteur du pays. Merci, Monsieur le Maire ; nous aimons à vous trouver dans nos fêtes.

Et quant à vous, M. de Kervenoaël, il suffit de dire que vous êtes le digne Président de notre Conseil de Fabrique, le meilleur du monde entier. Et ce n'est pas là une petite gloire pour vous, ni un médiocre avantage pour votre Curé. Si je ne craignais de blesser votre modestie, je vous saluerais aussi, en ce moment, comme le Président dévoué de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, le Président du Cercle catholique ouvrier, le digne fils enfin de saint François d'Assise au Tiers-Ordre ; et vous êtes le père déjà vénérable de dix enfants qui, on le sait, font votre gloire et votre honneur..... Continuez, longtemps encore, d'être le modèle de tous à Saint-Pol-de-Léon.

*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

J'aurais voulu, Monseigneur, pouvoir remercier, comme ils le méritent, tous et chacun de ces excellents confrères ici présents, confesseurs et prédicateurs très appréciés de notre *Triduum* breton, et les prêtres saint-politains qui n'ont pas peu contribué à la beauté de cette fête et à donner à la belle bannière une grande partie de son éclat : à tous ici présents, venus de loin et de près, je dis et répète : merci, merci, et que saint Pol vous obtienne la faveur du Ciel !

M. le comte de Guébriant, Maire de Saint-Pol-de-Léon et Conseiller général du canton, en quelques mots bien sentis remercie M. le Curé des paroles « trop bienveillantes » qu'il vient de lui adresser ; il exprime sa reconnaissance à Monseigneur pour l'intérêt qu'il a bien voulu, en plusieurs circonstances déjà, témoigner à la ville de Saint Pol, et dont il a donné une nouvelle preuve, dans le choix du nouveau pasteur qu'il lui a envoyé ; puis, M. le Maire porte à la « santé de l'Evêque, du Curé et du très aimé clergé paroissial ».

Monseigneur se lève à son tour. Nous sommes heureux de reproduire ses paroles, qui ont été accueillies par des vivats.

En voyant les merveilleuses fêtes de l'année dernière, Nous avions rêvé d'en célébrer l'anniversaire. Comme Nous Nous félicitons de cette pensée ! En effet, la ville et le pays de Saint-Pol, de nouveau, se sont montrés tels qu'ils sont : un même rayon de foi a illuminé les fronts, un même sentiment de confiance dans le saint Patron a remué les cœurs.

Nous voilà, pour la seconde fois, réunis pour glorifier saint Pol. Plusieurs manquent à l'appel. Nous ne trouvons plus au milieu de nous ce vieillard, sacré par cinquante années d'un ministère fécond. Il me semble l'entendre encore murmurer un *Nunc dimittis*, qui reçut hélas ! trop tôt son accomplissement..... Mais rien ne doit attrister cette fête brillante. Du reste, le croyez-vous absent, Messieurs ? Pour moi, je n'ai pas fait un pas, sans qu'il me semblât le voir, avec sa démarche chancelante et son regard encore si vif et si affectueux. Cette pensée me poursuit d'autant plus que je vois près de moi son successeur, plus jeune d'années, mais présentant le même spectacle de zèle et de sagesse sympathique.

Vous avez souvent lu ces paroles : « Leur race sera glorieuse et ne s'éteindra pas. » C'est à nos Saints qu'elles s'adressent, et elles se sont admirablement accomplies en saint Pol. Descendant d'une grande race, il traverse la mer pour répandre l'Evangile et annoncer la vérité aux rudes habitants des côtes de la petite Bretagne..... Solitude terriblement défendue d'Ouessant, gracieuses côtes de Batz et Roscoff, terre féconde de Legio, vous entendez sa parole et vous en goûtez la vérité. Telle était sa force et sa puissance que, depuis ces temps lointains et mystérieux, ni les guerres, ni les révolutions n'ont éteint les échos de cette voix inspirée. Ce que l'on nous prêche aujourd'hui, c'est ce que saint Pol prêchait à nos ancêtres.....

Mais, Messieurs, le soleil nous sourit, qu'attendons-nous ? Allons rendre hommage au Patron bien aimé. Les rues sont ornées, les bannières se déploient ; les précieux reliquaires vont défiler à travers les rues, au milieu des foules agenouillées. Hâtons-nous de remercier le vénéré Curé, qui a si bien disposé la fête ; remercions les prédicateurs si goûtés qui ont remué le sentiment chrétien de leurs auditeurs. Un nouveau jour

de gloire s'est levé pour saint Pol. Nous porterons en triomphe ses ossements sacrés, nous traverserons les vieux arceaux de cette porte, symbole des franchises municipales, nous saluerons le Maire et les échevins, élus du peuple et dignes représentants de la vieille race bretonne, et nous prierons saint Pol d'être propice toujours à la ville qui porte son nom.

En effet, l'église n'a pas, pour ainsi dire, désempli ; on est vraiment touché de l'empressement que les fidèles mettent à venir vénérer et baiser la relique du doigt de saint Pol. Cette cérémonie, qui se fait au chœur, a duré depuis 1 heure 1/4 jusqu'aux Vêpres et, à l'issue de la procession, a été encore continuée pendant près d'une heure.

A 3 heures, les Vêpres sont chantées sur l'estrade, comme la grand'messe ; puis la procession se forme. Nous ne la décrirons pas ; elle est, du reste, la reproduction de celle de l'année dernière, sauf que le parcours est modifié, et que, cette fois, le soleil est bien — trop même à notre gré — de la fête. Nous assistons au défilé du même cortège : les cavaliers, avec leurs gonfalons historiés ; les processions des paroisses, que nous avons énumérées ; les groupes gracieux d'enfants, portant des statues ou des emblèmes ; les nombreuses confréries et congrégations de Saint-Pol, réunies autour de leurs bannières ; les deux nouvelles bannières décrites plus haut ; puis les différentes reliques, la croix du clergé paroissial, suivie des ecclésiastiques au nombre de 140 environ, nous dit-on ; enfin le grand reliquaire de saint Pol et le reliquaire de la Sainte Epine, porté par M. le chanoine Quidelleur, ancien Principal du collège de Léon. A la suite viennent Mgr Dulong, en *manteletta* violette, et Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon, en chape, mitre en tête et crosse en main, assisté de MM. Fléiter, Vicaire général, et Morgant, chanoine honoraire, Curé de Guipavas. Derrière Sa Grandeur marchent M. le Maire de Saint-Pol et ses Adjoints, puis la foule des fidèles.

La longue théorie s'avance lentement aux accents de la musique instrumentale, alternant avec le chant des cantiques, à travers les rues décorées, des maisons ornées de guirlandes et de différents emblèmes ; plusieurs portent des inscriptions en français ou en breton, quelques-unes rimées. Nous en relevons une seule, celle de la porte du collège : « O saint Pol, glorieux disciple de S. Iltut, compagnon d'études de S. Gildas, S. David, S. Samson et S. Magloire, protégez notre collège de Léon ; veillez sur nos écoles et nos enfants ! »

La procession défile dans la chapelle de Notre-Dame du Kréisker, ornée avec autant de richesse que de goût ; après une courte station, elle reprend par la rue Rosière, rue aux Os, rue au Lin, rue du Pont-Neuf, rue Corre, rue Batz, rue du Colombier, dont les habitants se trouvent justement honorés, en voyant passer devant leurs demeures les reliques du glorieux Patron.....

Au retour, la bénédiction du Très Saint-Sacrement est donnée sur l'estrade de la grande Place..... Il est exactement 5 h. 1/2 quand nous rentrons à la Cathédrale, au chant du *Te Deum*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cette procession, longue et fatigante sous un soleil ardent, n'a n'a pas satisfait encore la dévotion, ni ralenti la ferveur des Saint-Politains. A 8 heures, la Cathédrale est de nouveau comble, quand Mgr Dulong de Rosnay monte en chaire pour prononcer le panégyrique de saint Pol. Le discours de l'éloquent prélat n'est pas de ceux qu'on résume : nous espérons qu'il sera publié (c'est un vœu que nous avons déjà exprimé et que nous nous permettons de renouveler ici). Essayons, en attendant, d'en donner un pâle aperçu.

L'orateur développe ces paroles de S. Pierre : « Vous êtes la race choisie, la nation sainte, le peuple conquis ; » pour faire l'éloge de « l'ouvrier » qu'a été saint Pol, il veut considérer « l'œuvre » qu'il a accomplie.

« Un mot résume la vie de notre Saint : c'était un apôtre. Voilà le secret de sa force, de son merveilleux prestige, comme de ses pacifiques et admirables conquêtes..... C'était en même temps un puissant génie, ayant l'intuition des besoins du peuple vers lequel il était envoyé. Saint Pol ne tue pas le dragon qu'il a enchaîné, il se contente de le renvoyer à son élément. La miséricorde pour les persécuteurs, c'est un caractère de l'apostolat... Ainsi agit toujours l'Eglise. De nos jours, surgit une puissance nouvelle, formidable dans sa force irrésistible : qu'on l'appelle démocratie ou d'un autre nom, peu importe ! Faut-il la maudire ? Non ! car elle sera chrétienne ou elle détruira tout ; seule l'Eglise peut maîtriser cette force terrible, en lui faisant entendre à la fois la voix de la justice et celle du devoir, et la jetant, soumise, aux pieds du seul Maître véritable. »

Nous voudrions reproduire textuellement surtout la seconde partie du discours, où l'orateur parle des difficultés de l'œuvre de saint Pol et la façon merveilleuse dont il en triompha ; nous voudrions faire partager à nos lecteurs le charme que nous avons éprouvé en entendant ces considérations inattendues et saisissantes, cette étude profonde, si vraie, si « vécue » du caractère de notre race bretonne « naturellement sauvage sans la foi, avec le besoin inné du merveilleux, de la légende, de Dieu ; qui n'a peur de rien sinon qu'elle a peur de tout ; ayant une langue correspondant à sa nature, donnant une vie à toute chose..... Son sol, son foyer, ses fontaines, ses bois, la mer qui l'attire et l'engloutit, tout cela ne parle-t-il pas au Breton ?.....

« Voilà la matière que va pétrir saint Pol ; ces éléments, il ne les détruit pas, il les transforme ; il sanctifie les fontaines, les carrefours, en y plaçant des croix ; il maudit l'arbre de la superstition et change les frelons malfaisants en abeilles.

« De la religion, de la langue et du sol il forme un faisceau, lié par l'idée de Dieu, un bloc indestructible ; mais n'essayez pas d'en séparer les éléments, comme ces savants irréfléchis qui veulent relever la langue en affirmant que ce sera en dehors de toute idée religieuse !

« Gardons précieusement notre triple trésor, si nous voulons répondre aux desseins providentiels de Dieu sur notre patrie.... Il est parlé dans l'histoire de saint Pol de Kergournadec'h, « l'homme qui ne fuit pas » ; c'est le type du Breton catholique, repoussant les doctrines mauvaises et subversives, comme il a résisté aux invasions étrangères.....

« Sommes-nous, aujourd'hui, ce que nous devrions être, ce que saint Pol demande ? Sans doute, les étrangers admirent notre foi ; mais, il ne faut pas se le dissimuler, deux dangers terribles nous menacent : l'abaissement du caractère breton et l'intempérance. Que tous prennent la résolution de lutter de toutes leurs forces contre ce vice dégradant, cette cause de ruine et de mort !

« Mais terminons sur une pensée plus consolante. Fait peut-être unique dans les annales des peuples, les Bas-Bretons n'ont mis à mort aucun de leurs apôtres ; ils n'ont jamais touché aux *oints du Seigneur*. De plus, ils savent les honorer par des manifestations de foi et de reconnaissance, comme celle dont vous donnez, en ce moment, le spectacle. Pour de tels peuples, Dieu tient en réserve des trésors de tendresse et, nous en avons la ferme espérance, aidés de la grâce divine et du secours de vos célestes protecteurs, vous resterez toujours les dignes fils de votre glorieux Patron, saint Pol, les fiers enfants de cette Bretagne catholique, qui est sortie de toutes pièces de son âme d'apôtre. »

Pendant le discours de Mgr Dulong, qui a duré plus d'une heure — certes, personne n'a songé à s'en plaindre —, on avait allumé les cordons de bougies disposées autour du sanctuaire et qui faisaient admirablement ressortir les harmonieuses lignes architecturales du monument. Au maître-autel, étincelant de mille feux, on donne à la nombreuse assistance la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Ensuite la foule se disperse et, avant de prendre un repos bien gagné, tient encore à admirer, à travers la ville, les brillantes illuminations qui, en terminant ces belles fêtes, donnent un dernier témoignage de la bonne volonté et de la joie de tous les habitants de Saint-Pol.....

Le lundi, 5 Septembre, M. le Curé-archiprêtre célébra la messe pour les malades et les infirmes, à l'autel des Reliques.

Le grand service pour les évêques et prêtres défunts a été chanté, à 10 heures, par M. Quidelleur, Chanoine titulaire, assisté de M. Roué, Recteur de La Feuillée, et M. Kerbiriou, Recteur de Plougonven. Environ 70 prêtres étaient présents ; un grand nombre de fidèles remplissait la grande nef.

Sa Grandeur Mgr Valleau a bien voulu venir à la cérémonie et donner l'absoute.

Aux agapes fraternelles, qui ont réuni les 32 prêtres originaires de Saint-Pol et leurs confrères, M. Quidelleur a porté un toast à Monseigneur, le remerciant de cette marque de bienveillance, et à M. le Curé pour son excellent accueil. Il félicite ses compatriotes d'être venus en si grand nombre, et désire que, l'an prochain, ils assistent encore plus nombreux à cette cérémonie, qui est désormais une tradition consacrée.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quimperlé. — Nous sommes heureux d'apprendre que l'église de Sainte-Croix, de Quimperlé, classée monument historique, est sur le point de recevoir son complet achèvement. La tour, qui manquait encore, va être reconst uite, grâce aux efforts combinés de la Fabrique et de la municipalité.

Le Conseil général, approuvant le projet, a voté une allocation de 1,000 francs, comme preuve de l'intérêt qu'il porte à l'œuvre, et demande aux ministères le surplus des fonds nécessaires à son achèvement.

Les plans ont été dressés par M. Gout, l'éminent architecte des Monuments historiques, déjà bien connu dans notre diocèse.

Ce sera une vraie satisfaction et une grande joie pour la population de Quimperlé, le jour — prochain, nous l'espérons — où les travaux pourront être commencés.

Saint-Brieuc. — **Congrès de l'Union des Œuvres.** — Nous rappelons que ce Congrès a lieu, du *Lundi 12* au *Vendredi 16 Septembre inclusivement,* sous la présidence de Mgr Fallières, Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier. Mgr Dulong de Rosnay, un des Vice-Présidents, prononcera chaque jour une homélie à la messe, qui se célébrera à 7 heures.

Le programme annonce les rapports suivants qui intéressent particulièrement notre diocèse : La conférence de Quimper ; Messes d'hommes, par M. l'abbé Duparc, curé de Lorient, et M. l'abbé Orvoen, curé de Concarneau ; les Missions bretonnes dans le Finistère, par M. l'abbé Le Bail, curé de Plouzévédé ; le Patronage rural à Pleyben, par M. Blouet, vicaire à Pleyben ; l'Emigration bretonne, par M. l'abbé Favé, de Quimper ; les Emigrés bretons à Paris, par le R. P. Rivalain, de la Compagnie de Jésus, et M. l'abbé Thoz, aumônier à Paris ; les Emigrés bretons au Havre, par M. l'abbé Gallic ; les Usages et Costumes bretons, par M. le chanoine Abgrall, de Quimper ; le Syndicat de Loctudy, par M. l'abbé Orvoën ; l'Œuvre militaire de Brest, par M. l'abbé Le Bihan, aumônier ; Œuvres de marine à Douarnenez, par M. l'abbé Kerbaol, vicaire.

École catholique d'Arts et Métiers de Lille. — La liste des élèves reçus au concours d'admission à l'Ecole catholique d'Arts et Métiers de Lille vient d'être publiée.

Nous y relevons le nom d'un candidat appartenant à notre diocèse : M. Félix Brunet, de Concarneau, classé au 3e rang.

Au Congrès national catholique de Paris, en Décembre dernier, et dans d'autres assemblées du même genre, on avait exposé les raisons pour lesquelles l'Ecole ne pourrait, au début, recevoir qu'un très petit nombre d'élèves. On avait ajouté qu'elle devrait même se contenter de dix admissions, si cela était nécessaire pour n'avoir que de bons sujets.

On a cru sage d'étendre ce chiffre à quatorze dès la première année. Le nombre des candidats avait dépassé cent.

La France du travail à Rome. — Dernier avis. — Départ, de Paris, *le 4 Octobre prochain* (5 jours à Rome).

Prix des places avec voitures. — I. Commission romaine : 2e classe, 163 fr. ; 3e classe, 132 fr. — II. Hôtels : 2e classe, 216 fr. ; 3e classe, 185 fr.

S'inscrire au plus tôt, en écrivant à M. Harmel, au Val-des-Bois (Marne), ou à M. Gustave Mauduit, 6, rue Verdelet, Quimper.

Les fonds peuvent être versés directement, à Brest ou à Quimper, à la « Société générale », au compte de M. Lubin, n° 6.305. Les Bretons rejoignent le train de Paris avec une réduction, sur l'Orléans, de 50 %, sur l'Ouest, de 40 %.

Une visite à l'École apostolique des Missions africaines de Pont-Rousseau (Loire-Inférieure). — A l'heure où les vocations rencontrent tant de difficultés, et où l'enfer semble se déchainer contre elles, il m'a été bien doux en visitant tout récemment l'Ecole apostolique de Notre-Dame des Missions, d'y voir un si grand nombre d'aspirants au cœur pur et ouvert, à la foi forte et vive, se préparer à l'ombre des autels à porter la foi aux peuplades encore sauvages de l'Afrique occidentale. Les Pères des Missions africaines, pour se conformer entièrement au Concile de Trente, n'admettent dans leur établissement que les enfants qui se destinent à l'Apostolat.

Là, point de mélange. Unité de but, communauté de vie, d'idées, de sentiments, tout s'y rencontre pour enchaîner les uns aux autres, et dès leur jeunesse, ces cœurs épris du même amour. Ajoutez que le nombre limité des aspirants rend plus faciles et plus féconds les soins assidus de ceux qui travaillent à leur formation.

A leur porte peut frapper quiconque se sent appelé de Dieu et possède la santé, l'intelligence et le zèle indispensables pour combattre vaillamment les bons combats du Seigneur. Riche ou pauvre, il trouvera dans ce pieux asile plus que des camarades, plus que des amis, il trouvera des frères pour l'aimer et l'édifier, des Pères pour aider sa bonne volonté et le préparer aux luttes de l'avenir. Quelquefois, il est vrai, on y vit de pauvreté, car tout est laissé au soin de la divine Providence qui envoie tantôt plus, tantôt moins ; mais l'affection, la gaîté, l'émulation surabondent toujours.

Un visiteur de Brest.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — *L'Agence Havas* a communiqué aux journaux cette note, significative de la part de l'organe officieux :

Certains journaux persistent à répandre des nouvelles alarmantes sur la santé du Pape. Ces nouvelles sont fausses. Plusieurs personnages français, qui ont eu hier l'occasion d'approcher

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de Léon XIII, assurent qu'il jouit d'une bonne santé. La légère indisposition dont il a souffert, au commencement de l'été, a complètement disparu.

M. Chartran, en ce moment à Rome, affirme que jamais il n'a trouvé le Pape aussi gai et bien portant.

L'insistance apportée à répandre ces fausses nouvelles fait supposer qu'il s'agit d'une campagne qui tendrait à faire croire que les facultés du Pape baissent, pour diminuer l'importance de la dernière Encyclique adressée au peuple italien, dont on voudrait attribuer la paternité au cardinal Rampolla, qui aurait cédé aux conseils des Pères de la Compagnie de Jésus.

Le désarmement. — Depuis quelques jours, la presse du monde entier s'occupe du projet de désarmement général, si humainement et si éloquemment proposé par S. M. le tzar de Russie. Les représentants de tous les Etats sont convoqués pour étudier cette question, qui est grosse d'espérances et qui n'amènera peut-être que des déceptions. La paix générale cessera-t-elle d'être une séduisante utopie?....

Puisse-t-il en être ainsi ! C'est le vœu des catholiques et tout d'abord du Souverain Pontife, qui a envoyé à l'empereur de Russie ses félicitations, ainsi que ses vœux pour le succès de l'entreprise. De plus, le Saint-Père désire que les journaux catholiques appuient la proposition de désarmement.

Le Pape, qui a pour mission d'établir la paix sur la terre, encouragera et bénira toujours les efforts pour mettre fin aux combats fratricides des hommes. *La Croix* rappelle fort à propos l'allocution consistoriale du 11 Février 1889 sur le péril des nations armées indiquant les seules bases stables de la paix : la justice et la charité, et le rôle maternel de l'Eglise dans ces questions délicates.

VANNES. — Mgr Latieule, Evêque de Vannes, a nommé Vicaires généraux : M. Jégouzo, ex-Vicaire capitulaire, et M. Dieulangard, Supérieur du Grand-Séminaire.

(Ces nominations ont été agréées par décret du 21 Août.)

MM. Régent et Le Guénédal, ex-Vicaires capitulaires, ont été nommés Vicaires généraux honoraires; M. Le Guénédal, chanoine, a été nommé Secrétaire général de l'Evêché ; M. Gorel, chanoine, a été nommé Secrétaire de l'Evêché.

M. Brunet, chanoine honoraire, a été nommé Secrétaire particulier de Monseigneur.

M. Dubot, Sous-Supérieur et professeur de morale, a été nommé Supérieur du Grand-Séminaire et chanoine honoraire de l'église cathédrale ; M. de Bellevue, professeur de dogme, a été nommé Sous-Supérieur du Grand-Séminaire.

La suppression des processions à Lorient. — Les Curés des paroisses de Lorient adressent au Maire, qui vient de

supprimer les processions, une protestation dont nous donnons quelques extraits :

Monsieur le Maire,

L'arrêté que vous venez de notifier aux Curés des trois paroisses de Lorient porte une atteinte trop directe à la plus sainte des libertés pour que nos consciences puissent se taire.

Dans un temps où la voie publique est ouverte à toutes les manifestations, nous aurions cru que l'idée ne viendrait à personne d'interdire aux processions catholiques seules l'accès des rues de notre ville.

Comment pouvons-nous supposer que, sous prétexte d'ordre dans un pays de liberté, on nous traiterait en parias et en suspects ?

Vous avez constaté personnellement, Monsieur le Maire, que, sur le parcours de nos processions, le calme, le respect, la sympathie étaient universels. Si la foi n'était pas également vive chez tous, l'esprit de tolérance et de bienveillance mutuelle, qui faisait jusqu'ici l'honneur du caractère lorientais, garantissait à nos manifestations pieuses les égards que nous n'avons jamais refusés aux autres, mêmes quand elles pouvaient nous choquer.

Que nous reproche-t-on ? Quel désordre avons-nous provoqué ? Qui avons-nous froissé ?

Dès lors, pourquoi cette insulte à nos croyances et cet outrage à l'honneur de Dieu et de l'Eglise ?

Nous en cherchons vainement le motif dans les considérants de votre arrêté. Aux yeux du bon sens comme aux yeux de la foi, l'acte est arbitraire.

Permettez-nous seulement, Monsieur le Maire, de vous plaindre sincèrement d'avoir osé faire ce qu'aucune administration n'avait voulu tenter, et ce qu'aucun Lorientais d'origine n'aurait sans doute eu le courage d'accomplir.

Nous en appelons à l'esprit de justice et de liberté de nos concitoyens.

Y. M. SCHLIEBUSCH, *chan. honor., rect. de Saint-Christophe.* A. DUPARC, *chan. honor., curé-archiprêtre de Saint-Louis.* F. LE GUYADER, *rect. de Merville.*

MONTPELLIER. — **L'enseignement chrétien.** — *L'Alliance des Maisons d'éducation chrétienne* qui réunit actuellement, en France seulement, 393 établissements ecclésiastiques d'enseignement secondaire, vient de tenir à Montpellier sa 21e assemblée générale.

Après avoir envoyé à Léon XIII un télégramme de profond respect et de soumission absolue, et acclamé Mgr de Cabrières comme président d'honneur du congrès, son premier acte a été de voter la résolution suivante, dont le président, le P. Regnault, eudiste, a fait ressortir l'importance et dont tous nos lecteurs comprendront sans peine toute la signification :

L'Alliance des Maisons d'éducation chrétienne, résolue à rechercher avec persévérance et à appliquer dans la mesure du possible toutes les améliorations conciliables avec les principes d'une saine et chrétienne formation de la jeunessse,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Réprouve comme injustes en elles-mêmes, funestes à l'œuvre de l'éducation et injurieuses à l'Eglise, les attaques dirigées, dans ces derniers temps, contre l'enseignement catholique en général, notamment contre l'enseignement secondaire ;

Proclame les progrès et les bienfaits de l'éducation chrétienne donnée dans les maisons par les ecclésiastiques, les religieux et les congréganistes,

Et demande à tous ses membres de rester étroitement unis dans les revendications et la défense des droits et de la liberté de l'enseignement catholique que nous confèrent les lois de 1850 et de 1875.

Rouen. — Il y a quelque temps, la Cour d'assises de la Seine-Inférieure faisait justice, en réhabilitant les nommés Jamet et Léger, condamnés injustement, il y a quelques années, pour un grave délit, et en leur accordant à chacun, comme dédommagement de quatre années passées au bagne, une somme de 30.000 francs.

« Aujourd'hui que l'arrêt est rendu, dit la *Croix*, et que les « menées cléricales » ne peuvent plus porter préjudice aux deux innocents, nous n'hésitons pas à dire que cet acquittement est dû en partie aux patients efforts de deux prêtres du diocèse de Paris : M. l'abbé Blauvac, curé de Clichy, et M. l'abbé Piquemal, aumônier de l'asile Mathilde.

« Si nous signalons les démarches de ces prêtres zélés et infatigables, ce n'est pas tant pour leur faire honneur du succès, que pour faire comprendre à tous que c'est toujours auprès du prêtre que l'ouvrier trouvera aide et protection, au milieu des peines les plus grandes et des circonstances les plus douloureuses. »

Bonnes pensées.

— On n'est homme qu'à la condition de comprendre ce qu'on fait et de quel côté on se tourne. (*Mgr Pie.*)

— L'à peu près, capitulation misérable des volontés faibles. (*Ozanam.*)

— Rougir du mal est sagesse, rougir du bien est folie. (*Saint Grégoire le Grand.*)

— Pierre suivait Jésus de loin ; il ne l'eût point renié s'il l'eût suivi de près.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire du numéro du 5 Septembre 1898.

I. La « Bonne Souffrance » de M. Coppée, par le P. V. DELAPORTE. — II. La Réplique du Patriarche de Constantinople à Léon XIII, par le P. F. TOURNEBIZE. — III. Le Centenaire de Vasco de Gama et la Colonisation Portugaise (deuxième article), par le P. H. PRÉLOT. — IV. Gœthe : sa vie, son œuvre (quatrième article). L'épopée. Les poésies lyriques, par le P. L. CHERVOILLOT. — V. A propos d'un centenaire : L'Œuvre de Michelet, par le P. C. DE BEAUPUY. — VI. La Télégraphie sans fils, par le P. J. DE JOANNIS. — VII. Livres : *H. Druon ; P. J.-B. Domaine, S. J. ; C^t J. Sarzeau ; Abbé H. Choisnard et Tauzin ; P. H. de Lambilly ; A. Crosnier ; D^r H. Vigouroux ; V^te de Broc.* — VIII. Evénements de la quinzaine.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r : *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du N° du 1^er Septembre 1898.

Théodore Jouffroy, OLLÉ-LAPRUNE. — *La Salle n° 6.* Nouvelle traduite du russe par Denis Roche (fin), ANTON TCHEKHOV. — *Les Metiers pittoresques.* Chez Guignol, CHARLES LE GOFFIC. — *Frédéric Godefroy.* II. L'Homme intime, ANDRÉ TRAVERSIER. — *Psychologie parlementaire*, LOUIS DIMIER. — *Chronique politique*, X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Revue des Revues.* — *Notes Bibliographiques.*

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, S^R** — *rue Kéréon, 3*
QUIMPER
HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. SAUVAGE voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE**, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée specialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Bréguet*, etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

C. MASIÉE, CARROSSIER
28, Rue de Brest, QUIMPER,

prévient sa clientèle qu'il vient d'adjoindre à ses ateliers de Carrosserie et de Peinture, un Magasin de SELLERIE, ARTICLES de HARNACHEMENT et d'ECURIE.

---

58 ANNÉES DE SUCCÈS
Alcool de MENTHE de **RICQLÈS** seul Alcool de Menthe véritable.
CALME instantanément la **SOIF** et **ASSAINIT L'EAU**
Dissipe les maux de cœur, de tête, d'estomac, les indigestions, la dysenterie, la cholérine
Préservatif contre les Epidémies.
Excellent aussi pour la **toilette** et les **dents**. Exiger le nom de **RICQLÈS**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ARTICLES POUR ECCLÉSIASTIQUES

MICHEL QUÉINEC

QUIMPER, 11, rue Keréon (près la Cathédrale).

Grand choix de CHAPEAUX D'ÉTÉ feutre, mérinos, casimir, castor, etc.

Chapeaux castor de Lyon, de laine, de mérinos ; **Barrettes** ; **Ceintures** ; **Rabats** ; **Faux-cols** en caoutchouc et en toile ; **Mouchoirs** blancs et couleurs.

Fournitures pour réparations de soutanes et douillettes : **Boutons, Agrafes, Fil, Ganse.**

Articles de voyage et d'entrée scolaire : *Malles, Valises, Sacs à main et à courroie* en tous genres, *Sacoches.*

Costumes bretons, sur commande, pour les touristes et les gens du pays.

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. **Prix, 26 fr.** avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. **Prix, 4 fr.** Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul,** Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**

Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE DU Dr ROFF

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser

DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 184, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.



25 CENTIMES PAR JOUR peuvent créer un **Capital**, une **Rente**, doter un **Enfant** ou des **Œuvres charitables.** — Demander les tarifs de la Cie d'Assurances sur la Vie, le **GRESHAM** établie en 1854, à Paris, 30, Rue de Provence, dans ses immeubles. **RENTES VIAGÈRES**, aux taux de 8, 10, 12, 14, 16, 18 et 20 %, suivt l'âge.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie LE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

13e ANNÉE. **Vendredi 16 Septembre 1898.** N° 37.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE. — *I.* Point de société sans l'idée de Dieu. *II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis à nos correspondants ; Quimper ; Nominations dans le clergé ; Retraites ; Pèlerinage de Lourdes ; Commana ; Le Folgoët ; Œuvres de Mer ; Aux parents, dans l'intérêt de leurs fils étudiants. *III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Le Pape et le protectorat français en Orient ; Index ; France ; Les Congrégations religieuses et le fisc ; L'index d'après un incrédule. *IV. Restauration du culte dans le diocèse de Quimper* (à suivre). *V. Bibliographie. VI. Annonces et avis.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 18 Septembre. — 16e Dimanche après la Pentecôte. Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. Double-majeur. Blanc. Mémoires du Dimanche et de saint Joseph de Cupertino, Confesseur.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, de saint Joseph de Cupertino et du Dimanche.

Lundi 19. — S. Janvier et ses compagnons, Martyrs. Double. Rouge.

Mardi, 20. — S. Eustache et ses compagnons, Martyrs. Double. Rouge.

Mercredi, 21. — *Quatre-Temps. Jeûne.* — S. MATHIEU, APÔTRE ET EVANGÉLISTE. Double de 2e classe. Rouge.

Jeudi, 22. — S. Thomas de Villeneuve, Evêque. Double. Blanc.

Vendredi, 23. — *Quatre-Temps. Jeûne.* — S. Lin, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.

Samedi, 24. — *Quatre-Temps. Jeûne.* — Notre-Dame de la Merci. Double-majeur. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Hanvec..... 18, 19, 20, 21 et 22 Septembre.
Lannilis..... 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29 et 30 Septembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Point de société sans l'idée de Dieu.

Les doctrines anarchistes — qui se résument en deux mots : *Ni Dieu ni maître* — viennent d'inspirer un nouvel attentat, plus monstrueux encore que les précédents, puisque la victime est une femme, que ses malheurs devaient rendre sacrée et, par ailleurs, bonne et étrangère à la politique, bien que souveraine de vastes états. L'Impératrice d'Autriche (1) a été assassinée, samedi, 11 Septembre, à Genève, par un anarchiste italien. Il n'est pas hors de propos de rappeler, à cette occasion, les lignes suivantes, écrites lors de l'assassinat du Président Carnot, à Lyon.

La barbarie était moins dangereuse que l'anarchie. Celle-là détruisait par ignorance, celle-ci agit en haine de l'humanité, par un désir satanique de détruire tout ce qu'elle croit être heureux. Le barbare croyait aux divinités, il ne manquait pas de vertu naturelle, il était guérissable, il était convertissable ; le nouveau barbare est athée, ennemi de Dieu et des hommes, il est incapable de concevoir une idée généreuse ou élevée.....

Mais comment cet aspic venimeux a-t-il pu germer au milieu du jardin de la civilisation moderne. Est-ce là le fruit de vos sacrifices pour l'instruction et le bonheur du peuple ?.....

C'est que cette civilisation a fait fausse route : elle a écarté Dieu, en théorie et en pratique, de la société, des lois et de l'enseignement : le premier résultat, c'est l'anarchie. Ce n'est que la conséquence d'un principe faux et funeste. Dieu est la pierre angulaire aussi bien que le dernier fleuron du bâtiment de la société ; on a touché à la pierre et le bâtiment s'écroule.

Si les gouvernements ne veulent pas se soumettre à la suprême autorité de Dieu, qui respectera la faible autorité des hommes ? Otez Dieu : de quel droit exigerez-vous de l'homme l'obéissance et le sacrifice envers les simples mortels, ses égaux ? *Non est potestas nisi a Deo.* L'autorité sans Dieu c'est la tyrannie ; il faut la détruire par le fer et par le feu. Voilà la logique de l'anarchie, fille légitime de l'Etat athée.....

Nous éprouvons tous le besoin d'être heureux ; les sociétés et les gouvernements nous enseignent que nous ne pouvons aspirer au bonheur que sur terre ; prenons-le donc, coûte que coûte. Voilà encore la logique anarchiste s'appuyant sur l'athéisme social.

La morale sans Dieu, ce n'est guère que l'urbanité, elle ne réfrène pas les mauvais penchants de l'homme, elle ne sauve pas les sociétés.

C'est l'enseignement athée qui veille à l'avenir de l'anarchie.

(1) S. M. Elisabeth de Bavière, Impératrice d'Autriche, était âgée de 61 ans. Elle était sœur de l'admirable duchesse d'Alençon qui périt, on s'en souvient, dans l'incendie du Bazar de la Charité, à Paris. N. R.

Il apprend à tuer et à détruire ; il explique les motifs de tuer et de détruire. Le maître, sans doute, ne va pas jusque là dans son discours, mais l'élève devenu homme, saura bien tirer les conséquences de l'école ; il se fera l'ennemi de l'humanité et, par surcroît, se moquera de son maître.

Et les remèdes à ces maux ? La force, les armées ? La mort, la guillotine ?... Mais si vous supprimez un dévoyé, il sera remplacé par une centaine d'autres. Enlevez la cause ; rendez Dieu à la société, aux lois, à l'enseignement, et les hommes sauront ensuite attendre la justice éternelle, laquelle n'est pas un apanage de ce monde.

X.....

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DES URSULINES. — *Mardi, 20 Septembre,* réunion des Mères chrétiennes. A 7 h. 1/2, sainte messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

***

Mission recommandée : PLOUGASNOU, du 11 au 25 Septembre.
Président, la 1re semaine : M. le chanoine Ollivier, Curé-doyen de Lannilis ; — La 2e semaine : M. le chanoine Le Duc, Curé-archiprêtre de Morlaix.

Avis à nos correspondants. — Nous avons parfois le regret de recevoir, trop tard pour les insérer, des communications adressées à la *Semaine religieuse*. Cela provient, le plus souvent, de ce que la commission a été donnée à des intermédiaires, pleins de bonne volonté, sans doute, mais sujets à oublier. Le plus sûr, et le plus simple serait d'écrire directement au *Rédacteur de la Semaine*, qui est très heureux d'accueillir toutes communications intéressant les lecteurs, à condition qu'elles lui parviennent en temps utile, c'est-à-dire le *Mardi*, s'il s'agit d'articles un peu longs, surtout quand ils demandent à être remaniés. Les insertions de peu d'étendue sont reçues jusqu'au *Mercredi, midi*.

QUIMPER. — **Une ordination.** — Dimanche dernier, Monseigneur l'Evêque a ordonné prêtre un jeune religieux de la Compagnie de Jésus, le R. P. Salaün (Hervé), qui est originaire de Briec, où sa famille jouit de la considération la plus méritée.

Contrairement à ce qu'ont annoncé plusieurs journaux, Monseigneur n'a pas quitté Quimper.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Maguet, vicaire de Leuhan, vicaire à Poullaouën ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. Arhan, jeune prêtre, de Cléden-Cap-Sizun, vicaire de Leuhan ;
M. Laboy, jeune prêtre, ancien élève de l'Institut catholique de Paris, licencié ès-lettres, est nommé professeur de Rhétorique au Collège de Saint-Pol-de-Léon, en remplacement de M. l'abbé Sourice, décédé.

Retraites. — Nous prions MM. les Curés et Recteurs d'annoncer encore et de recommander les retraites bretonnes, pour les femmes, qui s'ouvrent à Quimper et à Lesneven, le 24 Septembre courant.

Nous donnerons, dans notre prochain numéro, les dates des différentes retraites de soldats, qui auront lieu dans le courant du mois d'Octobre.

Pèlerinage de Lourdes. — Nous avons reçu de M. le Curé-archiprêtre de Saint-Corentin, Directeur du pèlerinage, le télégramme suivant :

« Lourdes, 14 Septembre, 8 h. 35 mat.

« Heureux voyage. Affluence considérable ; plus de douze mille pèlerins, venus de Quimper, Agen, Angoulême, Bourges, Nantes, de Belgique, etc.

« Grande joie, malgré le mauvais temps. Nous prions pour le diocèse et pour notre Evêque. « J.-C. COAT. »

A cette heure, nos pèlerins se disposent à quitter Lourdes. Voici les heures de départ et d'arrivée des différents trains :

STATIONS		TRAINS DE LANDERNEAU — PREMIER	TRAINS DE LANDERNEAU — DEUXIÈME	TRAIN de QUIMPER
Lourdes..	*16 Septembre. Départ*	10 h. 35 mat.	7 h 10 mat.	12 h. 30 soir
Bordeaux.....	*Arrivée*	5 10	2 20	8 15
—	*Départ*	5 20	3 35	8 25
		17 Septemb.	*17 Septemb.*	*17 Septemb.*
Nantes.....	*Arrivée*	4 19 mat.	3 59 mat.	6 53 mat.
—	*Départ*	5 5	4 30	7 35
Redon.....		7 25	6 35	10 11
Questembert.....		» »	» »	10 56
Vannes.....		8 37	7 47	11 29
Auray.....		10 3	8 17	12 45 soir
Lorient.....		11 3	9 16	1 49
Quimperlé.....		11 34	9 49	2 29
Bannalec.....		11 54	10 9	3 5
Rosporden.....		1 25 soir	10 27	3 24
Quimper.....		2 15	11 25	3 48 soir
Quéménéven.....		2 45	11 48	» »
Châteaulin.....		3 40	12 12 soir	» »
Le Drénit.....		3 51	12 23	» »
Quimerc'h.....		4 2	12 34	» »
Hanvec.....		4 18	12 58	» »
Daoulas.....		4 32	1 20	» »
Dirinon.....		4 45	1 33	» »
Landerneau.....	*Arrivée*	5 4 soir	1 52 soir	» »

COMMANA. — **Bénédiction d'une école libre.** — On nous écrit :

« C'était grande fête à Commana, dimanche 11 Septembre ; à voir les paroissiens se rendre nombreux et dans leurs beaux costumes à l'église du bourg, on se serait cru au jour du Pardon. On devait bénir, à l'issue de la grand'messe, la nouvelle école chrétienne de filles, confiée aux soins des bonnes Religieuses du Saint-Esprit, si populaires et si vénérées dans notre diocèse.

« A 9 h. 1/2, avant la grand'messe, M. Cozic, Curé de Lesneven, qui, à son titre d'enfant de la paroisse en joignait tant d'autres pour être dans les honneurs en pareille circonstance, bénit les crucifix destinés aux nouvelles classes. L'habile direction de M. Jan, vicaire à Sizun, fait ressortir les beautés du plain-chant de l'office du Saint Nom de Marie. A l'Evangile, M. le Recteur de Lampaul-Guimiliau, en commentant les paroles de la fille de Pharaon à la mère de Moïse : *Accipe puerum istum, nutri mihi, et ego dabo tibi mercedem tuam,* retrace aux pères et aux mères de famille leurs devoirs envers leurs enfants et les bienfaits de l'éducation chrétienne, désormais assurée dans la paroisse, grâce au zèle de leur excellent recteur, à la générosité de ses paroissiens, aux larges aumônes de ses amis et en particulier d'enfants de Commana qui, pour vivre éloignés de leur clocher natal, n'oublient pas leurs compatriotes et leur donnent à tous l'exemple du désintéressement le plus noble et d'un dévouement sans bornes à la nouvelle œuvre. L'attention de l'auditoire prouve qu'il comprend et partage les sentiments si bien exprimés par l'orateur, dans un langage où la conviction la plus forte s'allie, pour le bien de tous, à la plus grande simplicité. Les traits, les exemples cités par l'éloquent prédicateur resteront profondément gravés dans le cœur des enfants de Commana.

« A l'issue de la grand'messe, la procession se met en marche, au chant de l'hymne : *Fortem virili pectore,* en l'honneur de sainte Anne, si aimée dans la paroisse, et se dirige vers la nouvelle école. Elle est située dans un des sites les plus grandioses que l'on puisse imaginer, et, comme sa sœur aînée de Plounéour-Ménez, elle se dresse en face des montagnes d'Arrée. La maison, parfaitement construite et aménagée, fait l'éloge de ceux qui ont donné et exécuté le plan. M. le chanoine Quidelleur, ancien principal du Collège de Léon, un des prêtres qui ont le plus fait pour l'enseignement chrétien dans notre diocèse, récite les belles prières du *Rituel* et procède à la bénédiction des nouveaux locaux scolaires. Au dehors, la foule chante avec enthousiasme le cantique : *santez Anna, hor patronez* , l'image de cette bonne Mère prend possession de la maison dont elle sera la patronne et qu'elle saura préserver de tout danger.

« La procession rentre à l'église, au chant du *Magnificat,* et le Dieu de l'Eucharistie, auteur de tout don parfait, bénit du haut de son autel ce peuple si chrétien, qui vient de lui donner un tel témoignage de son amour. La joie est dans le cœur de tous ; le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pasteur de la paroisse, les prêtres venus nombreux prendre part à son bonheur, les Filles du Saint-Esprit rangées autour de leur révérende Mère Générale, qui n'avait pas reculé devant les fatigues d'un long voyage pour assister à cette cérémonie, dans son pays d'origine, les futures élèves de l'école chrétienne, tous en un mot, adressent au ciel leurs plus ferventes actions de grâces.

« De telles fêtes font époque dans la vie d'une paroisse ; leur souvenir se transmet de génération en génération ; bonne et chrétienne population de Commana, vous saurez prouver votre reconnaissance aux auteurs de tant de bienfaits, en restant de plus en plus fidèle aux vieilles traditions de foi qui nous viennent des aïeux et sont l'honneur de cette terre de Bretagne, chère aux cœurs de ses enfants, plus chère au cœur de son Dieu ! » ***

Le Folgoet. — Nous recevons, au dernier moment, trop tard pour l'insérer, un intéressant compte-rendu du « Grand Pardon de Notre-Dame du Folgoët ».

Nous le donnerons dans notre prochain numéro.

Œuvres de Mer. — Les navires-hôpitaux, le *Saint-Pierre* et le *Saint-Paul*, sont rentrés de leur croisière à Terre-Neuve et en Islande. Le premier a visité 94 navires, leur a distribué près de 1400 lettres, recueilli des naufragés, hospitalisé plusieurs malades, etc. Pendant que le médecin du bord donnait de nombreuses consultations, l'aumônier portait les secours religieux aux braves pêcheurs français et habitants de la côte. Ces abandonnés ont grandement apprécié la visite du prêtre, qui a fait plusieurs baptêmes, secouru des mourants, etc.

Le *Saint-Paul* a fait, en Islande, le même bien : des relations ont été établies, dans les rades, avec beaucoup d'autres navires et le faux-pont, transformé en salle de réunion, a reçu bon nombre de visiteurs. Les résultats obtenus en cette première année font bien augurer de l'avenir.

Nous rappelons que l'Œuvre est établie à Quimper, où elle a pour présidente Mme l'amirale du Fretay, rue Verdelet. — Envoyer à cette adresse toutes demandes de renseignements et les souscriptions.

Aux parents, dans l'intérêt de leurs fils étudiants. — Nous croyons rendre aux familles, à cette époque de l'année, un véritable service en leur parlant du Cercle Catholique des Etudiants de Paris (Cercle du Luxembourg), 18, rue du Luxembourg.

Ce Cercle est établi principalement pour les Etudiants inscrits aux Facultés de l'Etat ou de l'Institut catholique et pour les jeunes gens qui viennent à Paris suivre les cours des Ecoles supérieures. Ils y trouvent des ressources pour leurs études et pour leurs délassements, en même temps que les moyens de contracter de bonnes relations et assurer ainsi la conservation de leurs principes religieux.

Une bibliothèque, des salons de travail, de lecture, de billard, d'escrime et de conversation, un atelier de peinture et de sculpture, un oratoire, sont ouverts, dès le matin jusqu'à onze heures du soir, à tous les membres du Cercle.

Des conférences *absolument gratuites*, de droit, de médecine, de littérature, de science et de philosophie ont lieu chaque semaine. Des leçons de peinture, de sculpture, de danse, d'équitation, d'escrime, de musique et de chant, sont données à des prix exceptionnels aux Membres du Cercle, qui trouvent des réductions avantageuses chez un grand nombre de fournisseurs attitrés.

La cotisation très modeste de ce Cercle le met à la portée de tous les étudiants qui ne peuvent disposer que d'un faible budget et réalise pour eux une réelle économie. L'Aumônier du Cercle, M. l'abbé Fonssagrives, se tient à la disposition des parents, pour leur donner tous les renseignements nécessaires à la bonne organisation d'une vie d'étudiant à Paris.

Les Membres du Cercle ont le droit d'assister aux soirées du Dimanche, consacrées à la musique et aux concerts ou soirées dramatiques, qui se donnent dans les salons de leur Association.

Tels sont, énumérés en peu de mots, les avantages d'une association, qui depuis longtemps a fait ses preuves et qui donne aux parents toute garantie, en même temps qu'elle offre aux futurs étudiants, avec les distractions nécessaires à leur âge, des moyens sérieux d'étude. — Ajoutons qu'une œuvre du Dimanche pour les lycéens internes existe au Cercle et supplée auprès de ces jeunes gens à l'absence de leur famille.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Sa Sainteté Léon XIII, dont la santé continue à être bonne, a admis plusieurs personnes étrangères à sa messe, le 8 Septembre, fête de la Nativité de la T. Sainte-Vierge.

En apprenant l'assassinat de l'Impératrice d'Autriche, Léon XIII s'est empressé d'envoyer à l'Empereur François-Joseph un télégramme, plein d'expressions affectueusement touchantes, et l'exhortant, après ce nouveau malheur, à puiser la force et les consolations dans la confiance en Dieu. Puis, le Saint-Père, très impressionné lui-même par la mort tragique de l'Impératrice, a longuement prié dans sa chapelle privée.

S. M. l'empereur François Joseph a répondu :

« Dans l'horrible malheur qui a frappé, moi et ma maison, les paroles de Votre Sainteté, pleines d'une sainte indignation et d'affection, et inspirées par cette foi qui est désormais mon seul refuge, ont apporté une douce consolation à mon cœur brisé. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— La nouvelle Encyclique sur le Rosaire « *Diuturni temporis* » vient de paraître. Elle est beaucoup plus courte que les précédentes et, nous semble-t-il, d'une note plus émue. Le Pape y parle de son long pontificat et de « son dernier jour », qu'il recommande à « la tendre Mère » dont il a tant fait pour promouvoir le culte.

Le Pape et le protectorat français en Orient. — Léon XIII vient d'accomplir un grand acte en faveur de la France, en confirmant solennellement notre droit au protectorat des chrétiens d'Orient. Comme nous l'avons déjà dit, on redoutait que l'Empereur d'Allemagne ne profitât de son prochain voyage en Palestine, pour réclamer ou affirmer un droit de protectorat de l'Empire allemand sur les missionnaires et établissements catholiques de nationalité allemande, en Orient.

Préoccupé de ce péril, le Cardinal Langénieux, Archevêque de Reims, qui fut le Légat du Saint-Siège au Congrès eucharistique de Jérusalem, a soumis directement à l'approbation personnelle du Pape l'idée de fonder un Comité national pour la conservation et la défense du protectorat français.

« La ruine de ce protectorat, écrivait-il au Pape à la date du 20 Juillet 1898, serait assurément, pour notre pays, un malheur et une humiliation. Mais il est bien certain qu'elle entraînerait aussi pour l'Eglise de graves détriments.

« Où est, à défaut de la France, la nation en état de remplir cette mission essentiellement catholique? Et, si les puissances qui le convoitent arrivaient à se partager ce rôle délicat, n'est-il pas évident qu'une semblable tutelle basée sur l'intérêt politique n'offrirait aucune garantie de durée et que le manque d'unité des vues, souvent opposées dans l'action, en paralyserait fatalement les effets? »

Le Pape, à la date du 20 Août, a répondu au Cardinal Langénieux par une très belle Lettre, dont le texte vient d'être publié.

« La France, écrit Léon XIII, a en Orient une mission à part que la Providence lui a confiée, noble mission qui a été consacrée non seulement par une pratique séculaire, mais aussi par des traités internationaux, ainsi que l'a reconnu de nos jours notre Congrégation de la Propagande, par sa déclaration du 22 Mai 1888.

« Le Saint-Siège, en effet, ne veut en rien toucher au glorieux patrimoine que la France a reçu de ses ancêtres et qu'elle entend, sans nul doute, mériter de conserver en se montrant toujours à la hauteur de sa tâche. »

C'est pour la première fois que le Pape reconnait lui-même publiquement le droit qu'a la France de protéger les missionnaires et les établissements du catholicisme latin en Orient.

La circulaire de la Sacré-Congrégation de la Propagande visée par le Souverain Pontife est très explicite. « On sait que depuis

des siècles le Protectorat de la nation française a été établi dans le pays d'Orient et qu'il a été confirmé par des traités conclus entre les gouvernements.

« Aussi, l'on ne doit faire à cet égard absolument aucune innovation; la protection de cette nation, partout où elle est en vigueur, doit être religieusement maintenue, et les missionnaires doivent en être informés, afin que, s'ils ont besoin d'aide, ils recourent aux consuls et autres agents de la nation française. »

(Extrait de la circulaire *Aspera rerum conditio*, en date du 22 Mai 1888.)

Les catholiques français auront à cœur de marquer leur reconnaissance au Souverain Pontife en montrant que, malgré tant d'actes officiels d'apostasie, la nation reste toujours « la fille aînée de l'Eglise »; ils doivent également remercier l'éminent Cardinal Langénieux, dont la vigilance si patriotique et l'intervention active, a provoqué — en dehors des négociations diplomatiques ordinaires — l'heureuse conclusion d'une affaire qui intéresse à un si haut point l'honneur et les intérêts de la France.

***

Index. — Voici la liste des livres français récemment condamnés.

Paris, par *Emile Zola*. Paris, bibliothèque Charpentier, Eugène Fasquelle éditeur, 1898.

Brière (sous le pseudonyme de *Georges Perdrix*), auteur d'opuscules intitulés : **Le vrai mot de la situation présente.** *Paris 1877.*

— **Lettre adressée à monsieur l'abbé Pouclée, Official diocésain de Chartres.** (L'auteur s'est soumis.)

FRANCE. — **La question des Fabriques et les Cardinaux.** — Une réunion des sept Cardinaux français a eu lieu, au sujet de la grave question de la comptabilité des Fabriques. Leurs Eminences n'ont pas jugé à propos de publier la lettre qu'ils ont rédigée et adressée au Gouvernement; mais le sens général de cette lettre est suffisamment résumé dans cette note, communiquée à la *Semaine religieuse* de Paris et au *Bulletin* du diocèse de Reims :

« La question de la comptabilité des Fabriques soulève, depuis quatre ans, de sérieuses objections. Le décret du 18 Juin 1898 ayant encore aggravé les dispositions du décret de 1893, les Cardinaux viennent de présenter au Gouvernement des observations qui sont renfermées dans une lettre datée du 2 Septembre, et remise le même jour à M. le Ministre des Cultes par S. Em. le Cardinal-Archevêque de Paris.

« Les sept Cardinaux, signataires de cette lettre, demandent que les évêques soient entendus et que, si la législation des Fabriques doit subir des modifications, ce ne soit qu'à la suite d'un travail réfléchi et concerté avec qui de droit. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A ce propos, le journal *Le Temps,* qui passe pour un organe officieux, dit :

« Reçu, en l'absence du garde des sceaux, par M. Monnier, chef du cabinet de M. Sarrien, l'Archevêque de Paris l'a prié de transmettre la lettre du ministre, ajoutant que « c'était là, sous une forme infiniment modérée, le *minimum* des revendications possibles de l'épiscopat français. »

« Il est probable que M. Sarrien examinera le sens de la réponse à faire à ces revendications de l'épiscopat, et qu'il adressera à son tour, une lettre au Cardinal-Archevêque de Paris, mais seulement dans quelques jours. »

Il est à présumer que la réponse du ministre actuel sera la même que celle de ses prédécesseurs : que le décret est légal et qu'il sera appliqué... si on le peut.

Les Congrégations religieuses et le fisc. — Il est utile d'appeler l'attention des Congrégations religieuses, de leurs défenseurs et de leurs amis sur l'important jugement, encore tout récent, du tribunal civil de Mâcon, prononçant la nullité des poursuites exercées par le fisc contre une des communautés de femmes de la ville.

Ce jugement, rendu sur la plaidoirie de Me Charles Jacquier, l'éminent avocat et professeur à la faculté de droit de Lyon, fixera sans doute la jurisprudence, et c'est pourquoi il importe de lui donner toute la publicité possible.

Pour les Congrégations de femmes autorisées, il sera une sauvegarde contre l'action fiscale.

Contrairement aux prétentions de l'administration de l'Enregistrement, le jugement de Mâcon établit, en effet, d'après des motifs de droit tirés de la loi de 1817 et de celle de 1825, que pour les immeubles de ces Congrégations, saisis en paiement du droit d'accroissement et dont le fisc poursuit la vente, l'autorisation du chef de l'Etat n'est pas moins nécessaire pour une aliénation forcée que pour une aliénation volontaire.

Cette décision obligera M. Félix Faure à mettre sa signature sur chacune des requêtes à fin d'expropriation, présentées par l'administration de l'Enregistrement, et à prendre sous sa responsabilité chaque vente. Peut-être sa conscience répugnera-t-elle à pareille besogne, surtout si elle se multiplie sous l'impulsion de M. Henri Brisson, un des promoteurs les plus acharnés des lois fiscales contre les Congrégations religieuses.

Quand nous disons que le jugement du tribunal civil de Mâcon fera jurisprudence, ce n'est pas seulement parce qu'il est fortement motivé en droit et conforme à la justice, c'est surtout parce qu'il est d'accord avec les décisions de la Chambre des requêtes de la Cour de cassation, qui a admis jusqu'ici les pourvois formés en ce sens par les Congrégations religieuses autorisées, contre les jugements contraires des tribunaux. Il n'y a pas de doute, que les

autres tribunaux appelés à se prononcer sur des affaires analogues, ne s'y conforment, à l'exemple de celui de Mâcon. *(La Vérité.)*

L'Index d'après un incrédule. — La mise à l'*Index* du *Paris* de Zola, que nous annonçons plus haut, donne de l'actualité aux réflexions suivantes, parues, il y a quelque temps dans le *Matin,* sous la signature de M. Francisque Sarcey :

« Dans le monde laïque, personne ne sait au juste ce que c'est que l'Index et comme il fonctionne.

« Un évêque s'aperçoit qu'un livre renferme des choses contraires à la foi ou aux mœurs. Il l'examine avec soin ou le fait examiner par une commission d'hommes calmes et capables. Ainsi éclairé, il défend à ses diocésains de lire ce livre.

« Il le défend, vous m'entendez bien, sous des peines exclusivement spirituelles. Ni prison, ni amende, ni correction matérielle d'aucune sorte. Ce livre vous met dans le péril de perdre la foi ; c'est le plus grand de tous les malheurs. Je vous défends de vous y exposer et d'exposer ceux qui dépendent de vous ; si vous méprisez mes prohibitions, vous en rendrez compte à Dieu.

« Voilà l'*Index* de l'évêque.

« L'index prononcé directement par la Congrégation romaine est précédé des mêmes examens et basé sur les mêmes motifs. Le Pape, gardien de la foi dans le monde, étend sa juridiction sur tous les écrits qui paraissent dans le monde, de quelques mains qu'ils soient partis. On lui défère un ouvrage qui vient d'être publié et qui fait du bruit dans le monde. On lui demande : Faut-il le lire ? Pouvons-nous le lire ? Il répond, après un long examen, par la voie de l'Index : Non, mes enfants, vous ne devez pas le lire, car vous pourriez y compromettre l'intégrité de votre foi et de vos mœurs.

« Eh bien ! est-ce qu'en parlant ainsi, le Pape n'use pas d'un droit incontestable ?

« Mais ce droit, que vous refusez au Pape, nous l'avons tous dans la sphère de notre action, et nous l'exerçons comme il nous plaît.

« Est-ce que moi, par exemple, je ne suis pas dans le feuilleton dramatique une manière de pape au petit pied ? Il y a parmi mes lecteurs un certain nombre de braves gens qui ont confiance dans mon jugement et dans ma probité. Quand je leur dis : « Vous savez, cette pièce-là est exécrable et ennuyeuse ; n'allez pas la voir », que fais-je autre chose que de la mettre à l'*index ?*

« Cet *index,* mon Dieu ! vaut ce qu'il vaut. Parmi mes fidèles, quelques-uns se hasardent tout de même à lâcher leurs six francs, et s'ils les regrettent ensuite, je suis en droit de leur dire : C'est bien fait ! Il ne fallait pas y aller ! Quant à ceux qui ne croient point en ma parole, ils ne tiennent naturellement aucun compte de ma défense qui, pour eux, n'existe pas. Car les uns ne l'ont pas lue, les autres s'en moquent.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Pourquoi ce qui est naturel chez un simple critique semble-t-il monstrueux chez le Pape ? Je tâche de protéger ce que je crois être le bon goût ; il tâche de protéger ce qu'il estime être la vraie foi. Je demande pour lui la même liberté que je prétends pour moi.

« J'en use du mieux que je peux ; lui aussi, j'imagine.

« Il a pourtant, dans sa partie, un grand avantage sur moi. C'est que moi, j'ai beau me connaître en théâtre, il y a un grand nombre de lettrés ou d'amateurs qui sont tout aussi experts que je puis l'être, et qui, ayant d'autres goûts que les miens, sont bien venus à river mon clou. Le Pape, lui, ne saurait, en matière de foi, trouver de contradicteur, puisqu'il est le maître de la foi. »

Il n'est pas exact de dire que le Pape est le maître de la foi, en ce sens du moins qu'il peut y ôter ou ajouter. Il en est l'infaillible gardien ou définisseur. Pour le reste de l'article, M. Sarcey est plein de bon sens et convaincant.

« Je demande à être cheval. » — Un confrère abordait ces jours-ci un pauvre ouvrier en train de « trimarder » le dimanche : « Eh bien quoi, lui dit-il, on ne se repose donc plus le dimanche? — Eh bien quoi ! est-ce qu'on mange aussi le dimanche ? — Oui. — Alors il faut travailler aussi. »

« Pauvre homme ! poursuit notre confrère, avoir fait dix révolutions pour aboutir à cette pitoyable notion du travail humain !... arriver à la fin de cet orgueilleux XIXe siècle pour ânonner, à son détriment, tout ce que l'on veut.....

Il faut travailler tous les jours parce qu'on mange tous les jours!... Alors faites travailler le moutard en nourrice, lui aussi mange tous les jours. Dans les écuries bien tenues, on donne réglementairement un jour de repos sur trois à un cheval de travail... Si le raisonnement de mon brave homme tient debout, je demande à être cheval. »

RESTAURATION DU CULTE DANS LE DIOCÈSE DE QUIMPER

Mgr CLAUDE ANDRÉ (1802-1804)

(Suite)

Le procès-verbal qui précède ne donne les noms des Recteurs que pour l'arrondissement de Quimper. Afin de compléter l'état du clergé du diocèse au moment de sa réorganisation, nous allons donner les noms des Recteurs des autres arrondissements, d'après l'*Annuaire du Finistère* pour l'an XII.

« ARRONDISSEMENT DE BREST.

« 2e *Canton.*

« Pochart, recteur de Gouezneu ; Pellan, idem, de Guilers; Pizivin, idem, de Bohars ; Le Jacq, idem, de Saint-Marc.

« 3e *Canton.*

« Launay, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon.

« *Canton de Daoulas.*

« François Kervella, recteur de Saint-Eloi; François Saliou, idem, de Hanvec ; Ollivier Marhic, idem, de l'Hôpital-Camfrout ; Pogam, idem, d'Irvillac ; Corre, idem, de Logonna ; Thomas-Robert Cornily, idem, de Plougastel-Daoulas; Lameur, idem, de Rumengol; Mathieu Capitaine, idem, de Saint-Urbain; Jean Le Bot, idem, de Loperhet.

« *Canton de Landerneau.*

« Charles-Marie Cudennec, recteur de Dirinon ; Gourvest, idem, de Saint-Divy ; Caradec, idem, de La Forêt ; Yves-Constantin Pieret, idem, de Guipavas ; Jean Mouden, idem, de Pencran ; Joseph-Marie Bouroulec, idem, de Plouédern ; Thomas, idem, de Saint-Thonan ; Guillaume Huguen, idem, de Trémaouézan.

« *Canton de Lesneven.*

« Lannou, recteur de Goulven ; Jean-Pierre Lharidon, idem, de Guiquelleau ; Louis-François Rolland, idem, de Kerlouan ; Rolland Bizien, idem, de Kernouès ; Lézec, idem, de Saint-Méen ; Mathurin Masson, idem, de Ploudaniel ; François Picard, idem, de Plounéour-Trez ; Jean Corfa, idem, de Trégarantec ; Thomas Cazuc, idem, de Plouider.

« *Canton de Plabennec.*

« François Richou, recteur du Bourg-Blanc ; René-Anne Le Guen, idem, de Coatméal ; Sébastien Cloarec, idem, du Drennec ; Mocaër, idem, de Guipronvel ; Jean Le Goff, idem, de Kernilis ; Jean-Marie Corre, idem, de Kersaint-Plabennec ; Claude Lelgoualc'h, idem, de Lanarvily ; Guillaume Le Rest, idem, de Loc-Brévalaire ; Laurent-M. Oallenneur, idem, de Milizac ; Yves Laot, idem, de Plouvien ; Rannou, idem, de Tréouergat.

« *Canton de Ploudiry.*

« Nicolas Roudaut, recteur de Lanneufret ; Le Bot, idem, de Loc-Eguiner ; Pierre Collin, idem, de La Martyre ; Favennec, idem, de La Roche ; Yves Berthou, idem, de Tréflévénez ; Baron, idem, du Tréhou ; Boullic, idem, de Tréveur.

« *Canton de Ploudalmézeau.*

« François-Marie Kersauson, recteur de Plourin ; Morel, idem, de Brélès ; Yves Calvarin, idem, de Lampol ; François-Marie Pelleteur, idem, de Landunvez ; Morvan, idem, de Lanildut ; René-C.-L. Marzin, idem, de Lampaul-Plouarzel ; Quéinnec, idem, de Larret ; Jean-François Le Gall, idem, de Saint-Pabu ; Paul Favé, idem, de Plouguin ; Gabriel Le Vaillant, idem, de Porspoder ; Jean-Marie Lhanus, de Tréglonou.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« *Canton de Lannilis.*

« Bazil, recteur de Brouennou ; Joseph-Marie Floch, idem, de Saint-Frégant ; Christophe Riou, idem, de Guissény ; Pierre Kerboul, idem, de Landéda ; J.-M.-D. Poulpiquet, idem, de Plouguerneau.

« *Canton de Saint-Renan.*

« Jacques Le Gall, recteur du Conquet ; Jean-Joseph Menguy, idem, de l'Isle Molène ; François Kerguvelin, idem, de Lanrivoaré ; Julien Le Hir, idem, de Loc-Maria ; René Kermorgant, idem, de Plouarzel ; Hervé Inizan, idem, de Plougonvelin ; Michel-Marie Perrot, idem, de Ploumoguer ; Jean L'Abbé, idem, de Plouzané ; François-Marie Kerarluès, idem, de Trébabu.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE A LA FIN DU XIXe SIÈCLE : **ROME, le Chef suprême, l'organisation centrale de l'Eglise.** — Ce livre merveilleusement illustré est un monument durable élevé en l'honneur des membres de la hiérarchie catholique de l'Eglise. Il fera connaître au grand public la vie du glorieux pontife Léon XIII et de ses collaborateurs immédiats, il fournira les renseignements les plus précieux et les plus intéressants sur l'organisation et le rôle de l'administration centrale de l'Eglise.

Rédigé par les écrivains les plus distingués, sous la direction d'un comité siégeant à Rome, des prélats les plus éminents, l'ouvrage a été soumis au Saint-Père, qui a daigné en approuver le plan général. Il paraîtra en 30 livraisons, du prix de 1 fr. 20 chacune, mises en vente tous les quinze jours à partir du 1er Septembre. Pour le prix de 36 francs on aura donc l'ouvrage complet, formant un volume de 720 pages environ, comprenant un portrait en couleur du Saint-Père, 60 portraits hors texte et environ 1,100 illustrations intercalées dans le texte.

Les souscriptions devront être adressées à la librairie Plon, 10, rue Garancière, à Paris.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

CHAGRINS D'UN PÈRE DE FAMILLE

Le chef d'une nombreuse famille a besoin de toute sa force et de toute son énergie pour subvenir par son travail aux besoins des siens. S'il tombe malade, la tristesse envahit le logis, et lui-même s'attriste d'autant plus que sa santé est indispensable au bien-être de ses enfants.

Depuis un an, écrit M. Jules Bérion-Gautier, de Beaurieux, par Solre-le-Château (Nord), je souffrais le martyre, et depuis huit mois j'avais été obligé de cesser tout travail ; j'étais atteint d'une maladie de foie, avec comme principaux symptômes : vives douleurs dans les côtés, mauvais goût dans la bouche, aucun appétit, digestions difficiles, violents maux de tête, troubles de la vue,

gonflement du ventre et de l'estomac, fréquentes insomnies, aucune force ni énergie, etc. J'étais arrivé à un état de faiblesse alarmante, et je m'attristais d'autant plus que sans cesse j'étais hanté par l'idée que je laisserais huit orphelins, et cela me mettait la mort dans l'âme.

Vous jugez quelle est aujourd'hui ma reconnaissance envers le remède qui m'a guéri : les pilules Pink pour personnes pâles du Dr Villiams. Je ne ressens plus aucune douleur, j'ai bon appétit, dors bien, suis débarrassé de mes mauvaises digestions et de mes maux de tête, et suis heureux de proclamer que les pilules Pink ont conservé leur père à mes huit enfants.

Comme le principe de cette médication est la régénération du sang et un tonique des nerfs, son action s'étend sur bien des maladies : anémie, rhumatisme, sciatique, névralgie, paralysie, ataxie locomotrice, danse de Saint-Guy, maux de tête, névroses, scrofules, etc. Les Pilules Pink redonnent de belles couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases d'affaiblissement et ont une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les excès. En vente chez tous les pharmaciens, et au dépôt principal, MM. Gablin et Cie (pharmacien de 1re classe), 3, cité Trévise, Paris, à 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes, franco, contre mandat-poste.

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, SR** — *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. SAUVAGE voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE,** prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Bréguet,* etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

58 ANNÉES DE SUCCÈS

Alcool de MENTHE de **RICQLÈS** seul Alcool de Menthe véritable.

CALME instantanément la **SOIF** et **ASSAINIT L'EAU**

Dissipe les maux de cœur, de tête, d'estomac, les indigestions, la dysenterie, la choléfine

Préservatif contre les Epidémies.

Excellent aussi pour la **toilette** et les **dents.** Exiger le nom de **RICQLÈS**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

45, rue Kéréon, QUIMPER **PÊCHE FRÈRES** *45, rue Kéréon, QUIMPER*

Aux prix les plus modérés :

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.
NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION
ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

N. B. — PIERRE PÊCHE, *seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.*

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Mme Vve LE JAMTEL,
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE Dr ROFF
— DU —
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

19e ANNÉE. Vendredi 23 Septembre 1898. N° 38.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Avis aux abonnés.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Avis de l'Evêché ; Nécrologie ; Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon portant à la connaissance du Clergé et des Fidèles de son diocèse l'Encyclique de Notre S. P. Le Pape Léon XIII, pour le mois d'Octobre 1898 ; Lettre de Notre Très S. P. le Pape Léon XIII ; Pèlerinage de Lourdes ; N.-D. du Folgoët ; Retraites de soldats ; Le diocèse de Quimper au Congrès de Saint-Brieuc ; Association bretonne ; Lille ; Bonnes pensées.

III. Bibliographie.

IV. Annonces et avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 25 Septembre. — 17e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Vert.
Vêpres du Dimanche, avec mémoire du suivant et Suffrages.
Lundi, 26. — S. Cyprien et Ste Justine, Martyrs. Simple. — ou Office votif des Saints Anges ; semi-double. Blanc.
Mardi, 27. — S. Cosme et s. Damien, Martyrs. Semi-double. Rouge
Mercredi. 28. — S. Wenceslas, Martyr. Semi-double. Rouge.
Jeudi 29. — S. MICHEL, ARCHANGE. Double de 2e classe. Blanc.
Vendredi, 30. — S. Jérôme, Confesseur, Docteur. Double. Blanc.
Samedi, 1er Octobre. — S. Remi, Evêque. Double-majeur. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Lannilis..... 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29 et 30 Septembre.
Lanrivoaré..... 1er et 2 Octobre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

AVIS aux Abonnés. — *Les souscripteurs dont l'abonnement expire le 1er Octobre 1898 et qui sont dans l'intention de continuer à recevoir la* Semaine, *sont priés de faire parvenir à l'Administration les* 6 francs *du renouvellement, à moins qu'ils ne préfèrent le recouvrement par la poste, avec majoration de 50 centimes pour les frais. Ces recouvrements se feront à partir du 15 Octobre.*

Cet avis intéresse également les retardataires des mois précédents.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — PAROISSE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche, 25 Septembre,* fête patronale. — A 10 heures, Grand'Messe, chantée par M. le chanoine Quéinnec, Secrétaire de l'Evêché. — A 2 h. 1/2, Vêpres, suivies du sermon, par M. Pilven, professeur au Petit-Séminaire de Pont-Croix. Bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

— *Jeudi, 29 Septembre,* fête de saint Michel. — Messe, à 8 heures, pour l'Eglise et pour la France.

AVIS DE L'ÉVÊCHÉ. — Nous rappelons que, à la suite de son Mandement du Carême 1898, Mgr l'Evêque a prescrit une quête, qui doit être faite, le Dimanche du Rosaire, dans toutes les églises du diocèse, pour les œuvres des Patronages et des Cercles.

En annonçant cette quête, *au prône de Dimanche prochain*, MM. les Curés et Recteurs voudront bien faire ressortir, en quelques mots, l'importance des œuvres de préservation pour les enfants et les jeunes apprentis, comme pour les soldats dans les villes de garnison.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Miorsec, Recteur de Saint-Ségal. Souffrant depuis longtemps déjà, il s'était rendu à Concarneau, pour consulter M. le docteur Guyon, en villégiature près de cette ville. Mercredi soir, vers 9 heures, il a été frappé d'apoplexie ; on n'a pu que lui administrer les derniers sacrements et, tôt après, il expirait.

Né à Trégarantec, le 21 Juin 1849, ordonné en Août 1874, M. Miorsec (Charles), fit tout son vicariat à Plouarzel. Nommé, en 1890, Recteur de La Forêt-Landerneau, il fut transféré, en 1893, à Saint-Ségal, où il travailla avec beaucoup de zèle, tant que sa santé le lui a permis ; il a notamment fait construire la belle église qu'on admire aujourd'hui.

R. I. P.

LETTRE PASTORALE

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

Portant à la connaissance du Clergé et des Fidèles de son Diocèse

L'ENCYCLIQUE DE NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE LÉON XIII

Pour le Mois d'Octobre 1898.

HENRI-VICTOR-FÉLIX VALLEAU, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Evêque de Quimper et de Léon,

Au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Plus les années s'accumulent sur la tête de notre glorieux Pontife, Léon XIII, plus la place qu'il occupe grandit dans le monde entier. Il multiplie les conseils aux nations, soutient les faibles, défend les opprimés ; c'est vraiment la lumière placée sur le phare de l'Eglise : *Lumen in cœlo !*

Comme saint Paul, il veille sur l'Eglise avec une incessante sollicitude, et il en porte le poids avec une sagesse et une vigueur que l'âge n'a point atteintes.

Ce qui surtout, Nos Très Chers Frères, fait notre consolation et notre espérance, c'est de le voir de plus en plus convaincu de la grande mission de la France. Dans les jours qui viennent de s'écouler, il nous en donne une preuve nouvelle.

L'éminent Cardinal Langénieux, archevêque de Reims, lui ayant fait part de ses appréhensions, en voyant les efforts faits par nos ennemis, pour diminuer notre influence dans les pays d'Orient, sanctifiés par la naissance et les prédications du Sauveur, le Saint Pontife lui répond par une lettre signée de sa main, et datée du 20 Août 1898. « La France, dit-il, a en Orient une mission à part, « que la Providence lui a confiée. Noble mission qui a été consa- « crée, non seulement par une pratique séculaire, mais aussi par « des traités internationaux..... Le Saint-Siège ne veut rien « toucher du glorieux patrimoine que la France a reçu de ses « ancêtres. »

Prions Dieu, Nos Très Chers Frères, de nous conserver un Pontife qui a conquis une si grande place dans l'histoire de l'Eglise. Encore une fois, il nous invite à élever notre voix vers le Ciel, par la récitation du Saint Rosaire.

L'autorité d'un Pontife tel que Léon XIII peut, sans doute, beaucoup auprès des hommes. Mais, ainsi que nous l'enseigne Notre-Seigneur lui-même, il est certains combats qui ne peuvent conduire à la victoire que par la prière. La main de Dieu, seule, peut arrêter certains torrents. Les assauts des ennemis de l'Eglise ne sont-ils pas de cette nature ? Et ceux qu'elle doit repousser aujourd'hui ne feraient-ils pas trembler pour son avenir, si Dieu ne lui venait en aide ? Que d'idées dangereuses se manifestent au

Archives diocésaines de Quimper et Léon

grand jour ! Ici, c'est l'orgueil de la science qui livre le combat ; là, c'est au contraire la fausse mysticité. On court après les nouveautés, on jette le dédain sur la foi simple, sur la pratique traditionnelle ; on cherche à plier d'inflexibles principes à ce que l'on appelle la nécessité des temps ; de bons esprits même, poussés par plus d'ardeur que de sagesse, cherchent dans de dangereuses expériences le remède au mal.

Sans doute, le Pontife infaillible est là pour empêcher l'Eglise de Dieu de rouler sur la pente, mais c'est surtout Celui qui met *un frein à la fureur des flots*, qui peut arrêter ce dangereux mouvement vers des nouveautés troublantes. C'est donc à Lui qu'il faut s'adresser, en suivant le conseil paternel qui nous est donné, et en récitant le Saint Rosaire qui est la plus complète et la plus puissante des prières.

A CES CAUSES,

Le saint nom de Dieu invoqué, pour Nous conformer aux intentions du Souverain Pontife, Nous avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

Article 1er. — Le Dimanche 2 Octobre, la fête du Saint Rosaire, annoncée la veille au son des cloches, sera célébrée solennellement.

Art. 2. — Chaque jour de ce mois, dans les églises et chapelles du diocèse, on récitera, le matin à la messe, ou le soir, cinq dizaines de chapelet, avec les litanies de la Sainte-Vierge et la prière à saint Joseph, ordonnée par le Souverain Pontife.

Art. 3. — On pourra exposer le Saint-Sacrement, pendant la récitation du chapelet, et donner ensuite la bénédiction.

Art. 4. — Les fidèles qui ne pourraient assister à ces pieux exercices sont invités à réciter le chapelet, tous les jours, en famille ou dans leur particulier.

Art. 5. — Nous engageons les Communautés religieuses à multiplier leurs communions et leurs prières aux intentions du Souverain Pontife.

Art. 6. — Nous rappelons aux pieux fidèles les indulgences concédées par le Souverain Pontife à la pratique du Mois du Rosaire :

1° Une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines, ***singulis vicibus***, — c'est-à-dire chaque fois — à ceux qui, pendant ce mois, assisteront à l'exercice du Saint Rosaire ;

2° Une indulgence plénière à ceux qui, réunissant les conditions ordinaires, assisteront aux mêmes exercices, au moins dix fois. Les mêmes indulgences sont accordées à ceux qui, légitimement empêchés d'assister à la récitation publique du chapelet et autres prières prescrites, les auront faites en leur particulier ;

3° Une indulgence plénière à ceux qui, le jour du Saint Rosaire ou l'un des huit jours suivants, auront, après avoir confessé leurs péchés, reçu la sainte communion, et prié Dieu, la Sainte-Vierge et saint Joseph aux intentions désignées.

Et sera Notre présente Lettre pastorale lue, dans toutes les

églises et chapelles du diocèse, ainsi que l'Encyclique du Souverain Pontife, le Dimanche qui en suivra la réception.

Fait à Quimper, le 15 Septembre 1898.

Par Mandement de Monseigneur :
QUÉINNEC, CH. HON.,
Secrétaire.

† HENRI-VICTOR,
Évêque de Quimper et de Léon.

LETTRE DE NOTRE TRÈS SAINT PÈRE LÉON XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

Aux Patriarches, Primats, Archevêques, Évêques et autres Ordinaires en paix et en communion avec le Siège apostolique.

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

En considérant le long espace de temps, durant lequel, par la volonté de Dieu, Nous avons exercé le souverain Pontificat, Nous ne pouvons Nous empêcher de reconnaître que, malgré Notre indignité, Nous y avons ressenti le secours ininterrompu de la divine Providence. Nous pensons qu'il faut l'attribuer principalement aux prières dites en commun, et partant si efficaces, qui n'ont cessé un seul instant d'être répandues pour Nous, comme autrefois pour Pierre, par l'Eglise universelle.

C'est pourquoi, tout d'abord, Nous rendons les plus vives actions de grâces à Dieu, le dispensateur de tout bien. Toute Notre vie, Nous garderons dans Notre esprit et dans Notre cœur le souvenir de chacun de ses bienfaits.

En outre, il Nous est bien doux de Nous rappeler le maternel patronage de l'Auguste Reine du Ciel. Nous conserverons pieusement et inviolablement la mémoire de ses faveurs, Nous ne cesserons de les exalter et de l'en remercier.

D'Elle, en effet, découlent, comme d'un canal très abondant, les flots des grâces célestes. « Dans ses mains sont les trésors des miséricordes divines. » (S. J. Dam. *ser. 1. de Nativ. Virgin.)* « Dieu veut qu'Elle soit le principe de tous les biens. » (S. Irénée. *cont. Valent., I, III, 33.)* Dans l'amour de cette tendre Mère. que Nous Nous sommes efforcé d'entretenir et d'accroître, Nous avons la ferme espérance de mourir.

Depuis longtemps déjà, désirant faire reposer le salut de la société humaine sur l'extension du culte de la divine Vierge comme sur une forteresse inexpugnable, Nous n'avons jamais cessé de propager parmi les fidèles du Christ, l'usage du Rosaire de Marie. A partir de Notre Lettre Encyclique des Calendes de Septembre de l'année 1883, publiée sur ce sujet, Nous avons édicté maints décrets dans ce même but.

Et comme, par un dessein de la miséricorde divine, il Nous est donné de voir encore cette année l'approche du mois d'Oc-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tobre, que Nous avons précédemment dédié et consacré à la Vierge du Rosaire, Nous ne voulons pas manquer de vous exhorter encore.

Vous rappelant sommairement ce que Nous avons fait jusqu'ici pour promouvoir ce mode de prière, Nous couronnerons Notre œuvre par un dernier document, qui sera le suprême témoignage de Notre zèle et de Notre sollicitude pour cette forme excellente du culte de Marie, et qui excitera encore plus l'ardeur des fidèles à garder pieusement et d'une façon inviolable cette sainte pratique.

Mû par le désir constant de fixer dans les convictions du peuple chrétien, la grandeur et l'efficacité du Rosaire de Marie, Nous avons rappelé l'origine plutôt divine qu'humaine de cette prière. Nous avons montré comment elle est une guirlande admirablement formée de la Salutation angélique et de l'Oraison dominicale, unies à la méditation. Ainsi composé, le Rosaire forme la plus excellente méthode de prière, bien efficace pour nous faire acquérir la vie éternelle. Outre l'excellence même des prières, ne fournit-elle pas à notre foi un utile aliment, et ne nous offre-t-elle pas d'insignes exemples de vertu, grâce aux mystères qu'elle présente à notre méditation.

Nous avons rappelé, en outre, que le Rosaire est d'une pratique facile, et à la portée du peuple, à qui le souvenir de la famille de Nazareth offre un modèle parfait de la vie domestique. C'est pourquoi le peuple chrétien n'a jamais manqué d'éprouver sa très salutaire efficacité.

Pour ces motifs principalement, et n'ayant cessé, par Nos appels réitérés, de recommander la forme même du Rosaire, Nous Nous sommes appliqué, en outre, à l'exemple de Nos prédécesseurs, à en répandre la pratique, et à en accroître la solennité.

Sixte-Quint, d'heureuse mémoire, approuva l'antique usage de réciter le Rosaire ; Grégoire XIII institua une fête sous ce vocable ; Clément VIII l'inscrivit dans le Martyrologe ; Clément XI en étendit l'observation à l'Eglise entière ; Benoît XIII l'inséra dans le Bréviaire romain. A leur exemple et en témoignage perpétuel de Notre dévotion pour cet exercice de piété, Nous avons décrété que cette solennité, avec son office, fût célébrée dans toute l'Eglise, comme fête double de seconde classe ; Nous avons prescrit que le mois d'Octobre tout entier fût consacré à cette dévotion ; Nous avons ordonné d'ajouter aux Litanies de Lorette l'invocation : « Reine du Très Saint Rosaire », comme augure de la victoire à remporter dans le présent combat.

Il Nous restait à montrer tout le prix et tout le profit qui est attaché au Rosaire de Marie par suite des privilèges et des faveurs dont il est enrichi, et surtout du trésor si grand des indulgences dont il jouit. Combien il importe à tous ceux qui ont souci de leur salut de mettre à profit de pareils avantages, c'est ce que l'on peut comprendre sans peine.

Il s'agit, en effet, d'obtenir en tout ou en partie la rémission

de la peine temporelle qu'il reste, même après le pardon du péché, à subir dans ce monde ou dans l'autre. Riche trésor, certes, que celui des mérites du Christ auxquels sont joints ceux de la Vierge et des Saints. Notre prédécesseur Clément VI lui appliquait ces paroles de la Sagesse : « Il est pour les hommes un trésor infini ; ceux qui s'en servent participent à l'amitié de Dieu. » (VII, 14.)

Déjà les Pontifes romains, usant du suprême pouvoir qu'ils tiennent de Dieu, ont ouvert en faveur des associés du saint Rosaire et pour ceux qui le récitent pieusement, les sources les plus abondantes de ces grâces.

C'est pourquoi, Nous aussi, dans la pensée que ces grâces et ces indulgences augmentent l'éclat de la couronne de Marie, et contribuent à l'orner, pour ainsi dire, des perles les plus précieuses, Nous avons résolu, après de mûres réflexions, de publier une *Constitution* relative aux droits, privilèges, indulgences, dont jouissent les associations du très saint Rosaire. Puisse cette *Constitution* être un témoignage de Notre amour à l'égard de la très auguste Mère de Dieu ; puisse-t-elle offrir à tous les fidèles du Christ des stimulants et des récompenses pour leur piété, afin qu'à leur heure suprême, ils puissent être soulagés par le secours de Marie et s'endormir doucement sur son sein.

C'est ce que Nous demandons de tout cœur au Dieu très bon et très grand, par l'intercession de la Reine du très saint Rosaire.

Comme gage et augure des biens célestes, Nous vous accordons affectueusement à vous, Vénérables Frères, au clergé et au peuple confiés aux soins de chacun de vous, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 5 Septembre de l'année 1898, la vingt et unième de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

Pèlerinage de Lourdes. — Nos pèlerins sont rentrés, samedi, aux heures que nous avons indiquées. La chaleur, au départ et au retour, la pluie pendant une partie de leur séjour à Lourdes ont encore ajouté aux fatigues du long voyage. Mais tout cela a été largement compensé par de douces joies, une grande édification et surtout par les grâces précieuses obtenues.

Ce sera l'objet, comme les années précédentes, d'un compte-rendu que nous publierons. En attendant, nous relevons, dans le *Journal de la Grotte*, ces deux procès-verbaux concernant des malades du pèlerinage de Quimper, dressés au Bureau des Constatations médicales.

« 1° **Jean-Marie Moulleo**, est atteint de *paralysie infantile*, depuis l'âge de trois ans. Les *muscles* de la jambe *sont atrophiés* et le membre inférieur de ce côté est beaucoup plus petit que le droit. Il y avait aussi un *pied-bot*, qui a été opéré à l'hôpital de Brest.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Le 15 Septembre, pendant qu'il faisait le chemin de croix, au calvaire, Jean-Marie Moullec éprouva, à la dernière station, une vive douleur dans la jambe gauche et sa béquille lui échappa. Il sentit qu'il était poussé et il se mit à courir, oubliant sa béquille, qu'une Dame lui rapporta. Il arrive au bureau médical un moment après, boitant, mais marchant sans appui. L'atrophie du membre inférieur gauche est très marquée. La cheville gauche est ankylosée par suite de l'opération qu'il a subie.

« 2° **Marie-Anne Chapalain**, de *Brest*, était malade depuis trois ans, souffrait, nous dit son certificat médical, de *troubles dyspeptiques* et de *bronchite ancienne*.

« La malade déclare qu'elle toussait beaucoup, mangeait très peu, souffrant beaucoup de l'estomac et vomissant presque chaque fois qu'elle prenait de la nourriture. Elle a vomi du sang, plusieurs fois et a eu aussi des crises de nerfs, en différentes occasions.

« Depuis qu'elle est à Lourdes, Marianne Chapalain ne tousse plus, mange de tout, ne souffre plus et ne vomit plus. »

Bien entendu, avant de se prononcer sur le caractère de ces améliorations, il faut observer encore et attendre surtout la sanction du temps. Il est bon de rappeler ici l'avertissement qu'on lit, au Bureau des Constatations, au dessus du fauteuil du Docteur-Président : « Nos premiers procès-verbaux, écrits sous la dictée « des malades, sans moyens de contrôle suffisants, ne peuvent « présenter les garanties que les enquêtes ultérieures doivent « leur donner. Maladies et guérisons sont abandonnées à la dis- « cussion. »

Dans l'intérêt de la vérité et pour la plus grande gloire de la Très Sainte Vierge, nous prions les prêtres et toutes les personnes qui auraient été l'objet ou qui auraient connaissance de quelque faveur spéciale obtenue par Notre-Dame de Lourdes, de vouloir bien en envoyer la relation, le plus tôt possible, à M. le Curé-Archiprêtre de St-Corentin, Quimper.

Pour les cas de guérison, il serait utile d'obtenir un certificat du médecin.

N.-D.-DU-FOLGOET. — **Le grand Pardon du 8 Septembre.** — « J'ai vu de belles cathédrales ; j'ai vu Pontmain, aux deux flèches mélancoliques ; Lourdes m'avait séduit..... Mon cœur est au Folgoët. »

Ainsi s'exprimait un artiste et un chrétien. Les belles fêtes qui viennent de se célébrer avec beaucoup d'ordre et d'entrain semblent confirmer quelque peu ce sentiment. Elles ont, d'ailleurs, été favorisées par un temps splendide, et c'est à peine si le soleil s'est voilé de quelques légers nuages, comme pour tempérer sa chaleur trop intense, tout en répandant sa lumière éclatante.

Suivant le programme indiqué, la grand'messe a été célébrée, la veille, à l'église paroissiale ; les vêpres ont été chantées au

champ du Couronnement. Le sermon a été donné par M. Bideau, vicaire à Plouider.

L'assistance se composait surtout des paroissiens : vivant, pour ainsi dire, à l'ombre du sanctuaire de leur bonne Mère, ils sont venus les premiers lui offrir l'hommage de leur filial attachement. Cependant on remarquait dans la foule un bon nombre de Plougastels « au costume brillant qui fait l'âme plus fière ».

Dès la tombée de la nuit, c'est par milliers que l'on comptait les pèlerins, venus pour prendre part à la procession aux flambeaux. « Jamais je n'ai vu tant de lumières », s'écriait un brave homme venu du fond de la Cornouaille, et il se promettait d'amener beaucoup d'autres, l'année prochaine, à ce magnifique spectacle. Merveilleux est, en effet, l'aspect de ce long cordon de feu qui se déroule à travers le bourg illuminé, pendant que montent dans les airs les notes graves de *Patronez douz ar Folgoat*, ou celles plus légères de *Porz ar baradoz*, et que, là haut, dans la flèche brillamment éclairée, les cloches lancent éperdument vers le ciel étoilé leur joyeux *Ave, Maria !*

Il est 9 heures : on rentre à l'église et, pendant une heure, de cette foule, humblement prosternée, montent vers Jésus-Hostie d'ardentes protestations d'amour. Puis les confessions recommencent, et bientôt, d'heure en heure, se succèdent les messes, où plus de six mille communions ont été distribuées. Admirable témoignage de la piété des pèlerins de Notre-Dame du Folgoët !.....

Le soleil ne tarde pas à dissiper l'épais brouillard du matin et, de tous côtés, arrivent les processions. Outre celles du canton, toujours aussi belles et aussi nombreuses, voici les pèlerins de Guipavas portant une statue de la Vierge, reproduction exacte, quoique réduite, de celle de Notre-Dame ; puis un groupe compact de jeunes gens de Lampaul-Guimiliau, portant fièrement leurs vieilles et lourdes bannières ; enfin Plabennec, Kernilis, Saint-Frégant, La Forêt..... j'en passe et des plus belles. Mais toutes ont été accueillies avec la même joie et, lorsque les croix et les bannières se donnaient ce baiser si touchant en usage chez nous, il semblait que la Vierge Marie elle-même s'inclinât vers cette foule pour lui donner le baiser de paix et de pardon.

A 10 heures, la grande place se couvre de monde et c'est au milieu du plus profond recueillement que la sainte messe est célébrée par M. le chanoine Quéinnec, Secrétaire de l'Evêché, et que les chants liturgiques se font entendre, agréablement variés par la musique des Frères de Landerneau.

A l'heure des vêpres, les processions se forment et se dirigent ensemble vers l'estrade, offrant un agréable mélange de croix et de bannières, aux reflets d'or et d'argent. Les psaumes sont chantés à deux chœurs par l'assemblée tout entière et la bénédiction du Saint-Sacrement est donnée à cette foule, qui se relève et lentement s'écoule, en adressant, une dernière fois, sa prière à Marie.

Oh ! oui, comme l'a fait excellemment remarquer le prédicateur, M. Le Du, vicaire à Saint-Mathieu, de Quimper, le meilleur

Archives diocésaines d Quimper et Léon

sermon que l'on puisse trouver est l'aspect que présente cette vieille basilique, élevée par nos pères sur la tombe du pauvre Salaün et qui voit accourir les enfants, toujours aussi dévoués. A cette vue, la foi se ranime, l'espérance se ravive et c'est avec confiance que l'on chante le doux refrain : « Les portes du ciel sont ici ouvertes, Vierge notre Mère, pour les fils d'Arvor. »

X...

Retraites de soldats. — Le mois d'Octobre est le mois des retraites et des messes de départ. Il importe d'insister surtout sur les retraites, qui ont déjà fait, dans notre diocèse spécialement, un bien immense : des milliers de jeunes gens leur doivent d'avoir persévéré, sous les drapeaux, dans les pratiques religieuses et d'être revenus dans leurs foyers, purs et bons.

La cause la plus fréquente des chûtes du soldat est l'ignorance des dangers de sa vie nouvelle. Lui signaler le péril et les moyens à prendre pour le conjurer, c'est donc lui rendre un service inappréciable et lui assurer le bénéfice de la persévérance. Ces lumières si précieuses, les instructions spéciales d'un directeur bien au fait de la vie militaire les lui fourniront, pendant ces journées passées dans le recueillement et dans le silence. Outre ces lumières qui éclaireront son intelligence, les exercices de la retraite fortifieront aussi son cœur dans le bien.

Il prendra surtout la résolution de fréquenter l'œuvre militaire ; or un jeune homme qui fréquente habituellement l'œuvre militaire de la garnison où il réside est un jeune homme sauvé.

Donc que tous ceux qui s'intéressent aux conscrits et aux jeunes soldats mettent tout en œuvre pour leur procurer le bienfait de la retraite du départ ou du retour.

Toute facilité leur est donnée à cet égard, quelle que soit la partie du diocèse qu'ils habitent. En effet, à partir de cette année, il y aura un centre de retraites de plus, pour la région de Morlaix, à Notre-Dame de la Salette.

Une première retraite (Retraite du départ) y sera donnée, *du Mercredi 19 Octobre au Dimanche 23*, pour les conscrits ; elle se terminera par un grand pèlerinage à la Salette. Une 2e retraite aura lieu, *du 25 au 29 Octobre*, pour les soldats revenant du service. Les retraites s'ouvriront, les jours indiqués, à *5 heures du soir*. Prix de la pension : 7 fr. 50 ; demi-pension (retraitants qui apportent avec eux leurs provisions), 3 fr. — Le nombre des places étant limité, on est prié de faire inscrire les jeunes gens, le plus tôt possible. Envoyer les noms à M. Castel, aumônier de Saint-François, Morlaix.

A Lesneven, les retraites auront lieu, dans les conditions ordinaires, la première, *du 11 au 15 Octobre* ; la seconde, *du 25 au 29* du même mois. Elles s'ouvriront, *à 4 heures précises*.

A Quimper, la première retraite, à laquelle sont convoqués les jeunes gens des cantons de Fouesnant, Concarneau, Elliant, Briec, Châteaulin, Pleyben, Châteauneuf, etc., se donnera *du 11 au*

15 Octobre ; la deuxième, pour les cantons de Quimper, Plogastel, Pont-l'Abbé, Douarnenez, Pont-Croix..., du *18 au 22 Octobre*. Ces retraites s'ouvriront à *5 heures du soir*.

A Quimperlé, la retraite pour les conscrits et jeunes soldats de l'archiprêtré aura lieu *du 17 au 21 Octobre*.

Nous nous contentons, pour aujourd'hui, de ces indications sommaires, et nous terminons, en adressant à tous les prêtres du diocèse cet appel qu'a fait aux confrères de la région de Morlaix M. Le Duc, Curé-archiprêtre : « Le succès de cette œuvre, dont vous savez l'importance, dépend en grande partie du zèle que vous mettrez à la faire connaître et comprendre autour de vous. Je vous prie donc de l'annoncer au prône de votre grand'messe, et de voir ensuite vos jeunes gens, conscrits et soldats libérés, chez eux, pour les décider plus facilement à faire la Retraite. »

Le diocèse de Quimper au Congrès de Saint-Brieuc. — Un de nos amis, qui a pris part au Congrès de Saint-Brieuc, a bien voulu nous adresser la relation suivante, qu'on lira certainement avec intérêt :

Les séances du Congrès de l'Union des Œuvres qui s'est tenu, à Saint-Brieuc, du 12 au 16 Septembre, ont été fort instructives, mais aussi fort laborieuses. On est obligé d'avouer que, chaque jour, six heures et demie de commissions, deux heures d'assemblée générale, chaque soir, constituaient une journée bien remplie. Les séances solennelles, au collège Saint-Charles, étaient présidées par S. G. Mgr Fallières, on le devine facilement, avec une paternelle bonté et un entrain plein d'esprit et de joviale humeur. Des salves d'applaudissements soulignaient les paroles vigoureuses d'orateurs convaincus, comme M. Paturel et M. l'abbé Anizan ; d'apôtres, comme le R. P. Joseph ; d'orateurs d'affaires, expérimentés et d'une verve communicative, comme M. le comte de Laubier et M. de Lorgeril.....

Mais nous nous contenterons de parler ici — et rapidement — des rapports présentés par nos prêtres du diocèse de Quimper. Par quelques points de contact, par une sympathie acquise de longue date, M. Duparc, Archiprêtre de Lorient, tient un peu à notre diocèse et, à ce titre, qu'il nous soit permis d'être fiers des applaudissements chaleureux qui ont accueilli sa belle conférence sur « la Messe des hommes ». La Bretagne connaissait son beau talent oratoire ; en dehors de notre province, on viendra, un jour, réclamer le concours de cette belle et saine éloquence et, avec le vénéré Evêque de Saint-Brieuc, il sera constaté, une fois de plus, que la chaleur, que « la *lumière nous vient de Lorient* »....

Le mardi matin, dans la 2e commission, M. l'abbé Orvoën, Curé de Concarneau, en fort bons termes, avec une conviction vraiment sacerdotale, expose ce qu'il a fait dans sa paroisse, pour grouper et attirer les hommes à la Messe du dimanche. On goûte beaucoup cette communication, où il raconte ce qui était à faire, ce qui est fait, ce qui reste à faire — et qui sera fait, espérons-le, lorsque les vœux du zélé Curé seront remplis, et que Concarneau aura une église en rapport avec les besoins de sa population.

L'après-midi du même jour, M. l'abbé Antoine Favé présente un important rapport sur les *Missions bretonnes dans le Finistère*, com-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

posé par M. l'abbé Le Bail, Curé de Plouzévédé. Ce mémoire excite un vif intérêt, notamment par ce qui y est dit de l'emploi du temps dans une journée de Mission ; par une exposition succincte des tableaux du Vénérable Michel Le Nobletz ; de mille détails touchants et caractéristiques de ces Missions, bien nommées *Missions bretonnes ;* car, pour les étrangers, c'est toute une révélation.

M. le Chanoine de la Villerabel intervient pour faire ressortir d'avantage les bénédictions qu'apportent dans un pays de telles œuvres, et la nécessité qu'il y a, partout, de copier des institutions si fécondes. M. l'abbé Favé ajoute quelques mots, fort applaudis, et le bureau émet l'intention qu'un vœu soit rédigé et soumis au Congrès, pour que les fondateurs de nos Missions, les Vénérables Michel Le Nobletz et P. Julien Maunoir, soient, sans retard, élevés sur les autels.

(Ce vœu lu par M. Favé, le surlendemain, a été acclamé et nous en donnons le texte, à la suite de cet article.)

La 2e commission, la plus importante, — elle avait deux séances quotidiennes, — aborde l'étude si actuelle de l'*Emigration*. Hélas ! les programmes sont bien chargés, et le Comité d'organisation n'avait pas prévu toute l'importance attachée à cette question, aux développements qu'elle devait exiger. C'est tout un Congrès qu'il aurait fallu pour étudier *l'étiologie* et les moyens *prophylactiques et curatifs* de cette maladie terrible ! Les débats furent forcément écourtés, quitte à les reprendre, à une prochaine occasion. Il en fut de même, au grand regret de plusieurs, de la question pratique de l'*Alcoolisme* et de la *Conservation du breton*.

M. Antoine Favé étudie, d'après les pièces d'archives officielles des Consulats, etc., un essai d'émigration à la République Argentine, qui affecta spécialement, il y a dix ans, un centre de notre Cornouaille, délimité par les paroisses importantes de Scaër, Elliant, Coray. Ce qui s'est fait sur une petite échelle peut, demain, éclater spontanément comme une épidémie ; cette entreprise avortée est un avertissement ; il ne suffit pas de voir, il faut prévoir. Que ferons-nous pour arrêter ou, du moins, endiguer cette poussée mystérieuse et fatale, si demain elle se produisait de nouveau ?.....

M. l'abbé Gallic est l'aumônier des Bretons du Hâvre. Il charme l'auditoire par la simplicité, la sincérité et la conviction communicative de son rapport. Nous ne le résumons pas ici, sachant que vous vous proposez de le donner intégralement, en traitant à part cette question particulièrement importante des « Bretons hors de Bretagne ».

***

Dans la 3e commission, *les Propriétaires chrétiens*, lecture est donnée des conclusions d'un rapport de M. le chanoine Abgrall, sur *les Usages et Costumes bretons :* c'est une charmante synthèse artistique et archéologique du costume breton. On est rassuré par cette affirmation optimiste du savant rapporteur : le costume breton se transforme, mais il restera toujours le costume breton ; de même que nos usages nationaux, imprégnés de sens moral et de foi religieuse, ne sont pas à la veille de disparaître !

Signalons dans la 4e commission : *Œuvres de soldats et marins*, l'apport d'une expérience et d'un jugement fort apprécié, en la personne de M. l'abbé Le Bihan, aumônier militaire à Brest. Souvent, il est intervenu, provoquant des éclaircissements ou en apportant dans la discussion, de façon à satisfaire les membres du Congrès.

Notre diocèse était de plus représenté, dans la première commission, par un mémoire fort bien écrit sur la conférence d'œuvres au Grand-Séminaire de Quimper ; dans la 2e commission, par le rapport de M. Blouët, vivaire à Pleyben, sur *le Patronage rural de cette paroisse ;* dans la 4e, par celui de M. l'abbé Le Bihan, sur *l'Œuvre militaire de Brest*, et *les Œuvres de marins*, à Douarnenez, par le zélé M. Kerbaol.

Un Congressiste.

Outre le rapport de M. l'abbé Gallic, nous nous ferons un plaisir de publier, dans nos prochains numéros, de larges extraits des autres travaux signalés, qu'on a bien voulu nous communiquer.

Voici le vœu acclamé, dans la séance de l'après-midi du 15 Septembre, à l'occasion du rapport sur les « Missions bretonnes » :

Le Congrès, après avoir étudié, dans sa 2e commission, les traditions d'apostolat et les méthodes d'instruction populaire enseignées, pratiquées par nos Pères dans la foi, les Vénérables Michel Le Nobletz et Julien Maunoir ;

Après avoir constaté avec admiration qu'en Basse-Bretagne, leur œuvre sublime se continue encore avec l'observation stricte des règlements qu'ils ont donnés aux Missions des campagnes ;

Emet le vœu de voir venir, sans retard, le jour où il sera donné à la Bretagne et à la France, de vénérer sur les autels, les grands Serviteurs de Dieu, Michel Le Nobletz et le P. Maunoir !

Association bretonne. — Congrès et Concours de Vannes. — L'Association Bretonne tiendra sa 39e session, à Vannes, *du lundi 10 au dimanche 16 Octobre 1898*, sous la direction de M. Audren de Kerdrel, Sénateur. Nous résumons l'ordre général des réunions, qu'on a bien voulu nous adresser.

Lundi, 10 Octobre. — A 9 h., Messe du Saint-Esprit. — A 2 h., séance publique d'ouverture ; composition du Bureau du Congrès ; fixation de l'ordre des travaux.

Mardi 11, Mercredi 12 et Jeudi 13. — Conférences sur l'Agriculture et l'Archéologie, aux heures annoncées en temps opportun. — A 8 h. du soir, conférence publique

Vendredi 14 Octobre. — A 8 h., Service funèbre pour les membres défunts de l'Association. — A 9 h., conférence d'Archéologie. Ouverture des expositions diverses. — A 8 h. du soir, conférence publique.

Samedi 15 Octobre. — A 9 h., conférence d'Archéologie. Opérations des divers jurys. — A 8 h. du soir, conférence publique. Clôture du Congrès.

Une classe spéciale (la 7e) est affectée à l'exposition du Syndicat des Apiculteurs de Bretagne, dont le Président est M. l'abbé Rémy Le Mée, Recteur de Mérillac. Il y sera traité des questions les plus pratiques concernant la culture rationnelle des abeilles.

Lille. — 25e Assemblée générale des catholiques du Nord. — Le Comité catholique de Lille célébrera, du 14 au 20 Novembre prochain, le *vingt-cinquième anniversaire* de l'Assemblée générale des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais.

Archives diocésaines d Q nper et Léon

On peut demander le programme de ces réunions au bureau établi rue Marais, 18, à Lille.

Les matières, divisées en trois sections, sont réparties en vingt petits congrès particuliers, dont chacun conserve, en quelque sorte, son autonomie. Les questions ainsi étudiées pourront être plus pratiquement approfondies. L'expérience tentée, l'année dernière, a donné les résultats les plus satisfaisants.

Le Comité d'organisation ne négligera rien de ce qui pourra donner à la célébration du *vingt-cinquième anniversaire* d'une œuvre qui n'a peut-être pas été sans résultat dans la région et au dehors, un plus grand éclat et une plus sérieuse utilité.

Les séances du soir, grâce à l'importance des sujets et à l'autorité des orateurs, dont le concours est assuré, offriront, cette année, un intérêt particulier.

Une grande séance à l'Hippodrome clôturera, le dimanche 20 Novembre, les réunions de la semaine.

Bonnes pensées.

— De quelque côté que le cœur de l'homme se tourne, à moins que ce ne soit du côté de Dieu, il ne trouve qu'angoisses et douleurs.

(S. Augustin.)

— L'homme n'est rien par lui-même, dans les réalisations des desseins providentiels ; ses forces ne sont que néant, il n'a d'énergie effective que par l'appui de Dieu ; c'est la prière qui l'obtient.

(R. P. Didon.)

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire du numéro du 20 Septembre 1898.

I. Wiseman et les conversions d'Oxford, par le P. H. BREMOND. — II. La Liberté et la conservation de l'énergie, par le P. E. PORTALIÉ. — III. Le Climat syro-palestinien, autrefois et aujourd'hui, par le P. H. LAMMENS. — IV. La Télégraphie sans fils (deuxième article), par le P. J. DE JOANNIS. — V. Correspondance des Missions. — Excursion à Soutcheou, la « Venise chinoise », par le P. J.-M. GAUTIER. — VI. Bulletin canonique : I. Actes du Saint-Siège ; II. Publications nouvelles, par le P. J. BESSON. — VII. Livres. — VIII. Événements de la quinzaine. — IX. Table du tome 76.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r^ : *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du N° du 16 Septembre 1898.

Livius Andronicus, H. DE LA VILLE DE MIRMONT. — *Cœur de chrétienne*, Charles DE ROUVRE. — *La protection internationale du travail et les catholiques*. René PINON. — *L'identité de l'Education et de la Vie*, Vicomtesse D'ADHÉMAR. — *L'air liquide*. Bernard BRUNHES. — *Lettre à ma cousine*. Mariage de raison, Gabriel AUBRAY. — *Chronique politique. — Nouvelles scientifiques et littéraires. — Revues des Revues. — Notes bibliographiques.*

Chemin de fer d'Orléans.

Dans le but de faciliter la rentrée des vacances, la Compagnie d'Orléans organisera, tous les jours à partir du Lundi 26 Septembre courant et jusqu'au Lundi 10 Octobre prochain inclus, un train supplémentaire entre Quimper et Nantes.

Ce train supplémentaire partira de Quimper à 4 h 11 soir et arrivera à Nantes à 11 h. 15 soir ; il arrivera à Paris à 7 h. 15 matin en 1^re^ cl., et à 8 h. 25 matin en toutes classes.

Les points d'arrêts et horaires de ce train supplémentaire, ainsi que les conditions relatives à l'admission des voyageurs sont indiqués par une affiche spéciale placardée dans les gares et localités de la ligne de Quimper à Nantes.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

ARTICLES POUR ECCLÉSIASTIQUES

MICHEL QUÉINEC

QUIMPER, 11, rue Keréon (près la Cathédrale).

Grand choix de **CHAPEAUX D'ÉTÉ** feutre, mérinos, casimir, castor, etc.

Chapeaux castor de Lyon, de laine, de mérinos ; **Barrettes** ; **Ceintures** ; **Rabats** ; **Faux-cols** en caoutchouc et en toile ; **Mouchoirs** blancs et couleurs.

Fournitures pour réparations de soutanes et douillettes : Boutons, Agrafes, Fil, Ganse.

Articles de voyage et d'entrée scolaire : *Malles, Valises, Sacs à main et à courroie* en tous genres, *Sacoches*.

Costumes bretons, sur commande, pour les touristes et les gens du pays.

C. MASIÉE, CARROSSIER

28, Rue de Brest, QUIMPER,

prévient sa clientèle qu'il vient d'adjoindre à ses ateliers de Carrosserie et de Peinture. un Magasin de SELLERIE, ARTICLES de HARNACHEMENT et d'ECURIE.

58 ANNÉES DE SUCCES

Alcool de MENTHE de **RICQLÈS** seul Alcool de Menthe véritable.

CALME instantanément la **SOIF** et **ASSAINIT L'EAU**

Dissipe les maux de cœur, de tête, d'estomac, les indigestions, la dysenterie, la cholérine

Préservatif contre les Épidémies.

Excellent aussi pour la **toilette** et les **dents**. Exiger le nom de **RICQLÈS**

Archives diocésaines d Q nper et Léon

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, Sr** — *rue Kéréon, 3*
QUIMPER
HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. Sauvage voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE**, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Breguet*, etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour*.

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, **26** fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, **4** fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul**, Ingénieur-Opticien, **49**, rue de Rivoli, Paris.

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à **Mme Ve LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à Guingamp (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
Le Flacon : 3 Fr. ; *FRANCO*, Colis postal : 4 Fr.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
Dépôt Général : **Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.**
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.


25 CENTIMES PAR JOUR peuvent créer un **Capital**, une **Rente**, doter un **Enfant** ou des **Œuvres charitables**. — Demander les tarifs de la Cie d'Assurances sur la Vie, le **GRESHAM** établie en 1854, à Paris, 30, Rue de Provence, dans ses immeubles. RENTES VIAGÈRES, aux taux de 8, 10, 12, 14, 16, 18 et 20 %, suivt l'âge.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

13e Année. Vendredi 30 Septembre 1898. N° 39.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE D QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine Rospars, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : Quimper, librairie Salaun, rue Kéréon.

Sommaire. — *I.* Apostolat de la Prière.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Mission recommandée ; Le Pardon du Rosaire ; Nécrologie ; Quimper : Ecole Saint-Yves ; Erguë-Gabéric ; Plougasnou ; Retraites de soldats ; Au Congrès de Saint-Brieuc.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome : Paris ; Récompenses officielles à des religieux ; Litanies du Sacré-Cœur.

IV. Variétés : Lectures du jour ; Gravure.

V. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 2 Octobre. — 18e Dimanche après la Pentecôte. Solennité du Saint Rosaire. Double de 2e classe. Blanc.
Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant et du Dimanche.
Lundi, 3. — S. Héloire, Martyr *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Rouge.
Mardi, 4. — S. François d'Assise, Confesseur. Double. Blanc.
Mercredi, 5. — S. Maurice, Abbé *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 6. — S. Bruno, Confesseur. Double. Blanc.
Vendredi, 7. — Fête des Saints Anges Gardiens *(du 2 Octobre)*. Double-majeur. Blanc.
Samedi, 8. — Ste Brigitte, Veuve. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Lanrivoaré	1er et 2 Octobre.
Châteaulin	3, 4, 5, 6 et 7 Octobre.
Locquénolé	8 et 9 Octobre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Octobre 1898, approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape : LA RÉPARATION POUR LES SCANDALES PUBLICS.

Les offenses publiques à la majesté divine se multiplient tous les jours. Violation ouverte des commandements de DIEU et de l'Eglise, mépris des droits les plus sacrés de la Religion, impiétés, débauches, sacrilèges, tout cela s'étale au grand jour sous nos yeux. Ce que nous n'avons pas vu, les journaux le racontent avec un grand luxe de détails, et le scandale se propage encore davantage.

Ce ne sont pas seulement les particuliers qui donnent ces exemples démoralisants, les gouvernements eux-mêmes et leurs agents ne craignent pas de coopérer à cette attaque universelle contre DIEU, à cette transgression insolente de ses lois.

Quand on réfléchit sur ce déchaînement d'impiété contre le DIEU tout-puissant, on s'étonne que les terribles châtiments de la justice infinie n'éclatent pas plus souvent sur le monde coupable.

C'est qu'à côté des innombrables pécheurs il y a d'innombrables âmes qui prient et s'immolent, afin de réparer ces outrages, d'apaiser la colère de DIEU et de consoler le Cœur de JÉSUS.

Puisque les ennemis de DIEU redoublent de haine, redoublons d'amour ; tâchons de rétablir l'équilibre et jetons dans la balance le poids de nos bonnes œuvres.

Il y va de l'intérêt de DIEU et de sa gloire ; il y va encore du salut de nos frères pécheurs, de l'avenir des nations criminelles, qui sont peut-être sur le point de lasser la longanimité miséricordieuse du Souverain Juge.

Recourons plus que jamais à la *Communion Réparatrice*, à la *Messe Réparatrice*, à l'*Heure sainte*, à toutes les Œuvres que les âmes dévouées ont établies pour faire contrepoids aux crimes de la terre ; offrons à cette intention toutes nos prières, nos pénitences, jusqu'à nos moindres actions.

Nous entrerons ainsi dans l'esprit de la dévotion au Sacré Cœur. Ce Cœur divin n'a-t-il pas, en effet, exprimé à la B. Marguerite-Marie ses plaintes sur les outrages qu'il recevait des hommes, surtout dans le sacrement de son amour, et n'a-t-il pas demandé à tous ses fidèles de lui faire amende honorable ?

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour réparer les innombrables scandales publics qui offensent tous les jours votre divine majesté.

Résolution apostolique : A la nouvelle d'un scandale public, offrir au Sacré Cœur une réparation immédiate.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Samedi, 1er Octobre,* à 7 h. 1/2 du soir, ouverture du Mois du Rosaire : Exposition du T. Saint-Sacrement, chapelet, prière à Saint-Joseph, chant des Litanies de la Sainte-Vierge ; Bénédiction.

Les mêmes exercices auront lieu, tous les jours du mois à la même heure, *excepté Dimanche, 2 Octobre,* où ils se feront à l'issue des Vêpres.

Le *Jeudi* et le *Dimanche,* l'exercice commence par la procession.

***

— EGLISE SAINT-MATHIEU. — Pendant le mois d'Octobre, les exercices du Rosaire auront lieu, chaque soir, à 7 h. 3/4, excepté les Dimanches, où ils suivront immédiatement les Vêpres. Exposition du Saint-Sacrement, chapelet, Litanies de la Sainte-Vierge, prière à Saint-Joseph, et bénédiction.

***

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche, 2 Octobre,* réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, sainte Messe, suivie d'une instruction et de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

***

Jeudi 6 Octobre, en l'Octave de la fête des Saints Anges, on célèbre, à la Cathédrale, la fête patronale de la Confrérie de la Doctrine chrétienne. — A 9 h. 1/2, Messe du Saint-Esprit, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

On convoque à cette cérémonie les associés, les enfants de toutes les écoles de la ville et leurs parents.

Mission recommandée : LOGONNA-DAOULAS, du 2 au 16 Octobre. Président, la première semaine : M. le chanoine Billant, Curé de Saint-Martin, de Brest.

Le Pardon du Rosaire. — Nous croyons devoir rappeler à nos lecteurs une faveur bien précieuse — et ignorée de plusieurs —, appelée communément le Pardon du Rosaire. C'est une indulgence plénière accordée — outre toutes les autres — à ceux qui se confessent et communient en mémoire de la grande victoire que les chrétiens remportèrent sur les Turcs, par l'intercession de Marie (Lépante, 1571).

Cette indulgence peut être gagnée, non seulement par les membres de la Confrérie du Rosaire, mais par tous les fidèles — absolument comme l'indulgence de la Portioncule (2 Août) — *totiès quotiès*, c'est-à-dire chaque fois que, avec les dispositions prescrites, ils visitent la chapelle ou l'autel du Rosaire, dans les églises où la Confrérie est érigée, depuis les premières Vêpres jusqu'au coucher du soleil de la fête, — à savoir, pour cette année, depuis l'après-midi de samedi, 1er Octobre, jusqu'au dimanche soir.

Au lieu de la chapelle ou de l'autel du Rosaire, il suffit de visiter l'image ou la statue de Notre-Dame du Rosaire, qu'on peut

Archives diocésaines d Q nper et Léon

dresser au milieu de la nef ou à un autre endroit de l'église de la Confrérie. (*V.* P. BERINGER, s. J., les *Indulgences*, II, p. 186.)

Nécrologie. — I. M. QUÉRÉ, *Curé-archiprêtre de Châteaulin.* — Le diocèse vient de perdre un de ses prêtres les plus justement considérés, dans la personne de M. Quéré, Chanoine honoraire, Curé-archiprêtre de Châteaulin, décédé le samedi 21 Septembre, à l'âge de 73 ans.

Né à Plouénan, le 15 Mars 1825, M. Quéré (Jean), fut ordonné prêtre le 26 Juillet 1850 ; successivement vicaire à Riec, à Plouider et à Saint-Louis de Brest, puis recteur de Moëlan, le 27 Juillet 1865, il fut nommé, en 1874, Curé-archiprêtre de Châteaulin, où il prit à cœur de meubler et d'orner la magnifique église construite par son prédécesseur. C'est à lui qu'on doit également le beau carillon qu'on admire aujourd'hui.

En s'occupant avec un goût si sûr à embellir le temple matériel, M. Quéré travaillait surtout à instruire les fidèles dont il avait la charge ; il fut aussi, durant de longues années, le prédicateur le plus recherché de nos missions paroissiales. Orateur éminent, il tenait son auditoire sous le charme, et certes ceux qui l'ont entendu n'auront pas l'idée de parler de la pauvreté de la langue bretonne ; il en connaissait toutes les ressources, la maniait avec une aisance merveilleuse, rendant toutes les nuances les plus délicates. C'était une musique, une harmonieuse poésie. Poëte, M. Quéré l'était avant tout, et il a composé nombre de pièces charmantes ; mais par une réserve un peu excessive, il les communiquait difficilement. Nous croyons savoir qu'il a laissé par écrit sa propre épitaphe, rédigée en breton.

C'est dire qu'il a vu venir la mort. Depuis quelques années, sans que sa brillante intelligence fût en rien diminuée, il était atteint d'une maladie nerveuse qui lui occasionnait de grandes souffrances et surtout de cruelles insomnies. Il pouvait cependant dire la messe et vaquer à ses occupations; il s'est alité seulement le jeudi 22 Septembre, et s'est éteint doucement samedi matin.

M. Quéré était chanoine honoraire, depuis 1877.

Ses obsèques ont été célébrées, lundi matin, à 11 heures, dans l'église de Châteaulin, insuffisante à contenir la foule des fidèles. Mgr l'Evêque, qui avait tenu à présider lui-même la cérémonie funèbre, a fait la levée de corps et donné l'absoûte : Sa Grandeur était assistée de MM. Fléiter et Gadon, vicaires généraux. Après la messe, chantée par M. Le Meur, aumônier des Frères à Châteaulin, ayant comme diacre et sous-diacre MM. Cozic, curé de Lesneven, et Guédès, recteur de Pleyber-Christ, anciens vicaires du défunt, M. le chanoine Toulemont, son ancien collègue à Saint-Louis de Brest, a fait la conduite au cimetière. Les cordons du poële étaient tenus par M. le Maire de Châteaulin, M. le Président du Tribunal, M. le Président du Conseil de Fabrique et M. le Trésorier.

Parmi les ecclésiastiques, au nombre de 100 au moins, on remarquait, outre ceux que nous avons déjà nommés : MM. Salaün, Bourlé, Quidelleur, chanoines titulaires ; MM. Le Duc, archiprêtre de Morlaix, Péron, archiprêtre de Quimperlé, Roull, archiprêtre de Brest ; MM. Rosec, curé de Pleyben, Cariou, curé de Landivisiau, Iliou, curé de Plougastel, Abgrall, aumônier, chanoines honoraires ; M. Rogel, ancien aumônier de marine, chanoine de Tinos ; MM. les curés-doyens d'Elliant, Riec, Châteauneuf, Crozon ; M. Daniélou, recteur de Saint-Marc, etc.....

Le corps de M. Quéré a été enterré au cimetière de la paroisse qu'il a gouvernée pendant 24 ans ; il repose près de ses prédécesseurs, MM. Prigent et Durand, dont la mémoire est encore en vénération à Châteaulin.

H. M. GADON, *Recteur du Trévoux.* — Nous avons le regret d'annoncer également la mort de M. Gadon, recteur du Trévoux, qui a succombé à une congestion pulmonaire, mardi 27 Septembre. Il était âgé de 71 ans.

M. Gadon (Jean-François-Emmanuel), né à Concarneau, le 15 Juillet 1827, fut ordonné prêtre en 1852. Vicaire d'abord à Saint-Thurien, puis à Riec, il était recteur au Trévoux depuis le 26 Mars 1867. Il y laisse, comme souvenirs de son ministère, l'église et les chapelles de la paroisse restaurées et admirablement entretenues, un presbytère bâti par ses soins, et surtout d'unanimes regrets au cœur de ses paroissiens.

Comme confrère, il n'en était pas de plus sympathique que M. Gadon, si obligeant, si aimable pour tous, toujours disposé à faire plaisir et à rendre service. Lui aussi a beaucoup travaillé dans nos Missions, où il était recherché pour le chant des cantiques. Sa splendide voix de ténor, si expressive, en faisait une véritable prédication, et non la moins éloquente, nous pouvons en témoigner...

Les funérailles de M. Gadon ont lieu au Trévoux, aujourd'hui, vendredi. R. I. P.

QUIMPER. — **École Saint-Yves.** — L'ouverture de l'École Saint-Yves aura lieu au jour indiqué, le mardi 4 Octobre au soir, pour les internes, le mercredi matin à 7 h. 50, pour les externes.

Monseigneur a daigné accepter de dire lui-même la Messe du Saint-Esprit, qui commencera à 8 heures précises. Les parents y seront admis.

C'est le R. P. Raymond, licencié ès-lettres, précédemment professeur au Petit-Séminaire de Saint-Méen et à l'Institution Saint-Vincent de Rennes, qui prend la direction de la nouvelle Ecole. Ses collaborateurs, comme la promesse en avait été faite, sont munis des grades universitaires qui les recommandent à la confiance des familles.

L'Ecole Saint-Yves s'ouvre sous les plus heureux auspices : le nombre de ses jeunes élèves atteint la centaine, celui des internes

Archives diocésaines d Q nper et Léon

dépasse le chiffre de trente. Le bon Dieu bénit cette œuvre dès son début ; grâces lui en soient rendues !

Ergué-Gabéric. — **Bénédiction d'une école libre.** — Une école chrétienne de filles vient d'être fondée à Ergué-Gabéric ; elle est due à l'initiative du Recteur, M. Hascoët, — qui a été en même temps le premier souscripteur, et non le moins généreux — et au concours empressé des paroissiens. La bénédiction solennelle en a été faite, dimanche dernier, 25 Septembre, par M. le chanoine Quidelleur, en présence de plusieurs prêtres, de nombreuses Sœurs du Saint-Esprit, dont une Assistante de la R^de^ Mère Supérieure générale, et d'une foule de fidèles.

La maison, belle et vaste, est sous le vocable de Notre-Dame de Kerdévot qui, depuis des siècles, est la protectrice puissante et vénérée de la paroisse et de toute la région. Le nom et ce patronage assurent le succès durable de la nouvelle école.

Plougasnou. — On nous écrit :

« Plougasnou n'avait pas eu de grande Mission depuis près de cinquante ans. C'était une médiocre préparation à celle qu'a voulu procurer à sa paroisse le dévoué recteur, M. Livinec, et en même temps une des raisons qui l'ont porté à inaugurer, pour ainsi dire, son ministère par cet événement, qui laisse toujours des traces si profondes dans nos populations bretonnes.

« Comme d'habitude, la Mission a été précédée d'une retraite pour les enfants ; leurs prières sont toujours écoutées, et nous pouvons dire que la Mission de Plougasnou a été fort belle. La première semaine, présidée par M. Ollivier, Curé de Lannilis, n'a vu que 800 paroissiens environ, s'approcher de la Table Sainte ; mais la seconde semaine, nous avons eu la joie de compter 1580 communions. La cause de cette différence vient de ce que la moisson, tardive dans ce pays, n'était pas terminée, et le total correspond à peu près au nombre des personnes de la paroisse en âge de suivre une Mission.

« La première semaine a été terminée par la bénédiction d'une école libre, dirigée par les Frères de Lamennais. Modeste dans ses débuts, cette école est appelée à faire un grand bien, dans ce pays que les protestants ont essayé d'entamer. La vieille foi de Plougasnou s'est réveillée, et le réveil a été la défaite de l'hérésie ; la paroisse se retrouve tout entière, et la Mission l'a raffermie dans sa fidélité.

« La seconde semaine, présidée par M. Le Duc, Curé-archiprêtre de Morlaix, s'est passée dans un élan magnifique et soutenu. Dès le lundi, on a fait appel à de nouveaux missionnaires, et le peuple est évangélisé ; aujourd'hui, la joie règne dans cette grande et sympathique paroisse.

« La clôture de la Mission a donné lieu à une cérémonie émouvante. La croix, dite *Kroaz-ar-Biz*, située à 1500 mètres

du bourg, a été rétablie et, le dimanche, une foule, évaluée à 4,000 personnes, suivait la procession en chantant le cantique composé à l'occasion de la Mission. Cinquante hommes, choisis parmi les notables de la paroisse — on y remarquait particulièrement dix-huit membres du Conseil municipal — et partagés en escouades de dix, portaient tour à tour le christ en bois sculpté..... On arrive au terme de la procession, et M. Madec, Curé de Pont-l'Abbé, ému par le beau spectacle qu'il a sous les yeux, parle au cœur de cette population qu'il connaît. L'émotion est à son comble, quand on voit les cinquante hommes qui représentent la paroisse défiler devant le christ bénit, et lui baiser les pieds avec respect.

« C'est un acte de foi que Dieu bénira, et Plougasnou conservera longtemps un souvenir fidèle de la belle Mission de 1898...

« X. »

Retraites de Soldats. — Nous rappelons les retraites pour les conscrits et soldats libérés, que nous avons annoncées dans notre dernier numéro. Elles auront lieu :

A Quimper, la première, *du 11 au 15 Octobre* ; la seconde, *du 18 au 22* ;

A Quimperlé (une seule retraite), *du 17 au 21 Octobre* ;

A Lesneven, la première, *du 11 au 15*, et la seconde, *du 25 au 29 Octobre* ;

A Morlaix (Notre-Dame de la Salette), le 1^re^ retraite (pour les conscrits) *du 19 au 23 Octobre* ; la 2^e^ (pour les soldats libérés), *du 25 au 29*.

A Morlaix sont appelés les jeunes gens des cantons de Morlaix, Lanmeur, Plouigneau, Saint-Pol-de-Léon, Saint-Thégonnec et Taulé.

Les autres cantons de l'arrondissement de Morlaix et ceux de l'arrondissement de Brest sont convoqués à Lesneven, dans le même ordre que les années précédentes.

Mgr l'Evêque s'intéresse vivement au succès de ces retraites et désire qu'elles soient de plus en plus suivies. Les prêtres voudront bien les annoncer, *à plusieurs reprises*, du haut de la chaire, sans négliger les invitations personnelles aux jeunes gens et les démarches près des familles... On leur serait reconnaissant de prendre les noms des retraitants de leurs paroisses et d'en envoyer la liste, quelques jours à l'avance, à MM. les Aumôniers des Maisons de retraite.

Les retraitants sont priés d'apporter des livres de Cantiques et quelques autres livres de piété. Il est bon de les avertir qu'ils doivent se trouver à l'heure exacte, fixée pour l'ouverture ; et que ceux qui se présenteraient en un état peu convenable ou qui, dans le cours de la retraite, donneraient lieu à une plainte sérieuse, seraient refusés ou exclus.

Archives diocésaines d Q nper et Léon

Au Congrès de Saint-Brieuc. — LES BRETONS HORS DE BRETAGNE. — I. Comme nous l'avons promis, nous donnons aujourd'hui le rapport, très complet et bien éloquent dans sa simplicité, lu par M. l'abbé Gallic, sur la situation des émigrés bretons au Havre.

Les Bretons au Havre.

Quand on m'a fait l'honneur de m'inviter à ce Congrès des Œuvres catholiques, on m'a prié d'y faire un rapport d'un *petit quart d'heure*, sur l'Œuvre des Bretons du Havre. Un quart d'heure est bien vite passé, et pourtant j'aurais tant de choses à dire !... Aussi, je vous prie de me permettre d'entrer en matière sans préambule.

La situation des Bretons du Havre, envisagée d'abord au point de vue matériel, puis au point de vue moral et religieux, tel est, Messieurs, le sujet sur lequel je me propose de vous entretenir.

Il serait difficile de dire exactement le nombre des Bretons habitant Le Havre, attendu que ce nombre n'est pas constant, mais qu'il varie, pour ainsi dire d'un jour à l'autre, par suite d'immigrations et de départs successifs. Je crois cependant, et c'est l'opinion commune, que l'on peut évaluer à 10 ou 12,000 le nombre des Bretons *bretonnants*, nés en Bretagne et demeurant actuellement au Havre, sans compter ceux qui sont nés en cette ville de parents bretons. Sur ces 10 ou 12,000, on peut dire que les neuf dixièmes, au moins, connaissent assez la langue française, pour accomplir, *s'ils le voulaient*, leurs devoirs de religion, sans que la présence d'un prêtre breton parmi eux soit nécessaire.

Quels sont, au Havre, les moyens d'existence pour tous ces compatriotes ? Leurs genres de vie, leurs occupations et leurs emplois sont fort divers ; aussi je n'entreprendrai pas d'en faire l'énumération complète.

Quelques-uns, grâce à un petit commerce d'épiceries ou de légumes, arrivent à gagner honnêtement leur vie et à acquérir même une certaine aisance. D'autres, pouvant disposer de fonds encore plus considérables, tiennent débit, café ou restaurant, et recrutent leurs clients les plus fidèles, ainsi que le plus grand nombre de leurs pensionnaires, parmi les marins bretons qui n'ont pas de famille au Havre.

Mais la plupart de nos compatriotes sont employés à des travaux plus pénibles. A bord des navires, quelques uns servent comme matelots de pont ; d'autres, et en plus grand nombre, travaillent dans les soutes et les chaufferies, où ils sont extrêmement exposés à compromettre leur santé et à s'user de bonne heure. On emploie aussi des Bretons dans les usines, les chantiers, les fonderies, les raffineries, aux docks, aux terrassements, sur les quais, etc. On peut dire, en un mot, qu'au Havre on rencontre des Bretons partout où l'on a besoin de bras, surtout de bras vigoureux. Dans les chantiers, les manœuvres sont communément appelés *hommes de peine*, et j'affirme que la plupart de nos compatriotes justifient bien cette dénomination.

On ne travaille pas, le dimanche, dans les principaux chantiers de construction navale, pas plus qu'aux docks ni sur les quais, du moins en règle générale ; mais, dans la plupart des usines comme aux chantiers de presque tous les entrepreneurs de travaux publics, les ouvriers travaillent sept jours par semaine et cinquante-deux semaines par an. L'homme paraît devenir ici une machine qui doit fonctionner douze heures par jour, jusqu'à ce qu'elle soit usée et hors d'état de servir.

Comme les Bretons sont courageux et durs à la peine, il n'y a emploi si pénible qu'ils n'acceptent, ni travail si écrasant auquel ils ne se soumettent. Mais ils ont beau être forts et courageux, leur constitution n'est pas de fer, et le surmenage finit, tôt ou tard, par abattre leurs forces et triompher de leur courage ; puis on les voit, contraints par la nécessité, entrer à l'hôpital, qui est l'unique refuge de la plupart d'entre eux en cas de maladie. Comme je me rends régulièrement, une fois par semaine, aux hôpitaux du Havre, il m'est donné assez souvent d'avoir sous les yeux le triste spectacle de malheureux compatriotes mourant dans la force de l'âge, victimes d'un travail surhumain.

Le salaire est rémunérateur ; on peut dire même qu'il est élevé, si on le compare à celui qu'on donne à l'ouvrier qui travaille en Bretagne. Mais étant donné le prix du loyer et des vivres, il faut dans un ménage beaucoup d'ordre et d'économie, pour que le salaire d'un seul homme puisse subvenir aux besoins de toute une famille. Quand la femme et les enfants peuvent ajouter un appoint au salaire du chef de famille, comme il arrive parfois, alors naturellement le pain quotidien est plus assuré et l'intérieur plus confortable. Mais, presque toujours, la mesure du gain est aussi la mesure des dépenses ; car les Bretons du Havre, en général, vivent au jour le jour : une simple circonstance, comme une maladie ou un chômage, peut changer en peu de temps la situation d'une famille et la jeter dans la misère, qui est le triste partage du plus grand nombre.

Quelles sont les causes de la misère des Bretons du Havre ? J'en connais trois principales, à savoir : l'*intempérance*, le *chômage* et la *maladie*. Je ne m'étendrai pas sur la première cause. On sait, en effet, quelles sont les conséquences de l'abus de l'alcool. Il me suffira de dire que plusieurs de nos Bretons du Havre s'adonnent à ce vice, et l'on s'expliquera la misère de plus d'une famille.

Une autre cause de misère, c'est le chômage. Un grand nombre d'hommes ne travaillent que sur les quais, à charger ou à décharger des navires. Or, le mouvement maritime est sujet à bien des variations. Il diminue considérablement, à certaines époques de l'année, et alors plusieurs bras restent forcément inoccupés. Il en est de même dans les chantiers, où le nombre des ouvriers est en rapport direct avec le nombre et l'importance des commandes. Quand les commandes diminuent, le nombre des ouvriers doit nécessairement diminuer dans les mêmes proportions. D'après un relevé qui a été fait, en ces derniers temps, il y a en moyenne, par jour, au Havre, 400 ouvriers sans travail. Comme l'ouvrier, en général, a peu de pain sur la planche, la misère se fait sentir chez lui, dès qu'il cesse de gagner.

Un autre fléau plus terrible encore, c'est la maladie. Quand elle vient frapper le chef et l'unique soutien d'une famille, c'est la misère et parfois la misère extrême qui fait son entrée au logis. Le plus à plaindre, en ce cas, ce n'est pas toujours le malade ; car on le recevra à l'hôpital, où il sera soigné, tandis que la femme et les enfants resteront sans pain à la maison.

Témoin impuissant d'une pareille détresse, j'avoue que je me suis surpris, plus d'une fois, à désirer d'être riche, ou à souhaiter que le bon saint Antoine de Padoue, qui récolte pour les pauvres de si abondantes aumônes, dans certaines paroisses de Bretagne, inspirât aux personnes qui les distribuent la pensée d'en réserver au moins une petite part pour les malheureux Bretons du Hâvre. Mais jusqu'à ce jour, pas plus saint Antoine qu'aucune personne charitable n'est venu m'apporter le moindre secours de ce genre.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

Pourtant, Messieurs, une aumône serait là on ne peut mieux placée. Elle adoucirait pour de malheureux compatriotes une misère physique bien poignante, la faim, pour l'appeler par son nom, et serait encore peut-être un préservatif contre des désordres moraux des plus lamentables, désordres, hélas ! si fréquents au Havre. La faim, en effet, Messieurs, n'est-elle pas mauvaise conseillère ? Elle peut expliquer, sinon justifier bien des misères morales.

Telle est, Messieurs, la situation des Bretons du Havre, au point de vue matériel. Si, comme vous le voyez, elle est loin d'être brillante, considérée à ce point de vue, j'assure que le côté moral et religieux laisse encore plus à désirer. Il ne me reste qu'à vous le montrer brièvement.

En parcourant la campagne, dans la saison d'été, il vous est arrivé, sans doute, Messieurs, de vous surprendre à admirer ces belles plaines couvertes d'une luxuriante moisson, où c'est à peine si quelques rares tiges d'ivraie osent lever timidement la tête, au milieu des beaux épis dorés. Mes chers confrères dans le sacerdoce, ces terres fertiles, aux riches moissons, sont l'image de vos belles paroisses de Bretagne, où les belles âmes forment la majorité du troupeau, qui compte à peine quelques brebis galeuses. Mais telle n'est pas la petite portion du champ du Père de famille que j'ai été appelé à cultiver. Hélas ! c'est une terre aride, exposée à tous les mauvais vents du siècle ; c'est une terre où domine l'ivraie, et où les beaux épis sont clairsemés.

Mais je me hâte de dire que, si l'ivraie envahit presque tout mon champ et si les épis y sont trop rares, j'ai la douce consolation de constater que ces rares épis sont, du moins, remarquablement beaux et chargés. Oui, il y a, parmi ces pauvres émigrés, un petit nombre d'hommes et de femmes qui, malgré les mauvais exemples dont ils sont entourés, malgré les sarcasmes des impies et les railleries de ceux qui n'ont pas le courage de les imiter, continuent à remplir, sur une terre étrangère, tous leurs devoirs de religion, comme ils les remplissaient autrefois au pays natal. Ils sont restés dignes de la catholique Bretagne qui les a vus naître, et l'éloignement du pays natal ne semble avoir fait qu'affermir en eux leur attachement à la religion de leurs pères. Ceux-là foulent aux pieds le respect humain, qui est pour un si grand nombre une pierre d'achoppement. Je les retrouve, chaque dimanche au soir, à l'église de Saint-François, au pied de la chaire où je leur distribue, selon mes faibles ressources, le pain de la divine parole, dans la langue qu'ils ont apprise sur les genoux de leurs mères. Je n'hésite pas à dire, Messieurs, qu'ils peuvent, au point de vue religieux, supporter avantageusement la comparaison avec ce qu'il y a encore de meilleur en Bretagne.

Mais pourquoi faut-il que ces brebis fidèles ne constituent qu'une partie si infime de mon troupeau ? Pourquoi les bons ne sont-ils, pour ainsi dire, qu'une exception à la règle générale ? Pourquoi ? Je ne le sais, mais je constate qu'il en est malheureusement ainsi.

Malgré la répugnance et la douleur que j'éprouve à dire du mal de mes ouailles, je dois à la vérité de reconnaître que la majorité des Bretons du Havre est plus qu'indifférente au point de vue religieux. *Corruptio optimi, pessima.* Les chiffres, par eux-mêmes, sont sur ce point assez convaincants. Je me bornerai donc à les citer. J'ai dit, en commençant, qu'il y a au Havre, de 10 à 12,000 émigrés bretons. Or, sur ce nombre, combien y en a-t-il à remplir le devoir pascal ? Environ 1,200, soit, tout au plus 10 °/₀, et sur ces 1,200, à peine 300 hommes.

Je vous laisse à penser, Messieurs, ce que peuvent être, dans une ville comme Le Havre, tant de milliers de personnes qui ont oublié le chemin

de l'église. Je pourrais, à ce sujet, vous citer des détails bien lamentables; mais j'estime que ces détails seraient superflus et feraient inutilement tableau.

Ce qui mérite d'attirer notre attention, Messieurs, c'est que le mouvement d'émigration de nos compatriotes vers Le Havre tend à s'accentuer, de jour en jour. Il ne se passe pas de semaine que les bateaux de Saint-Brieuc et de Morlaix ne nous amènent quelques jeunes émigrants bretons, de 13, 14 ou 15 ans, qui, leurs études primaires terminées, viennent demander à entrer, comme mousses, au service de ces grandes Compagnies havraises si recherchées de nos compatriotes. Mais dans quel triste milieu ils vont se jeter, ces pauvres enfants !! Car je puis affirmer, en connaissance de cause, que de toutes les catégories de Bretons habitant Le Havre, la plus mauvaise, celle qui laisse le plus à désirer sous le rapport des mœurs et des pratiques religieuses, c'est celle des marins du commerce. Si la carrière de marin est dangereuse pour la vie du corps, elle est encore plus dangereuse pour la vie de l'âme. J'en fais tous les jours la triste expérience.

Chaque semaine, ces bateaux amènent encore au Havre des jeunes filles, attirées sans doute par l'appât d'un salaire élevé. Où se placent-elles généralement ? Dans un café, débit ou restaurant. Je n'insisterai pas sur les dangers que courent ces jeunes filles, dans ces maisons ouvertes à tout le monde, toutes les nuits, jusqu'à une heure et deux heures du matin, dans ces maisons dont on pourrait dire, et avec plus de raison, ce que S. François de Sales a dit des champignons, que les meilleures ne valent rien.

Donc, Messieurs, je crois qu'un devoir s'impose à nous tous qui avons à cœur le bien matériel, le bien moral et le bien spirituel de nos compatriotes, c'est celui d'user de toute notre influence, de nous servir de tous les moyens en notre pouvoir, pour les empêcher de quitter notre chère Bretagne, pour les empêcher surtout d'émigrer au Havre. Disons-leur avec un écrivain populaire : « Restez chez vous ! »

L'Abbé Gallic,
Aumônier des Bretons du Havre.

II. Le R. P. Rivalain, de la Compagnie de Jésus, qui travaille avec un zèle infatigable à évangéliser les Bretons émigrés à Paris, fait un tableau encore plus sombre de la situation de nos compatriotes, dans la capitale ; au rapport présenté, M. l'abbé Thoz, aumônier des Filles de la Croix, à Paris, ajoute l'appoint de recherches intéressantes de statistique. Tous les renseignements fournis se résument dans cette conclusion douloureuse : « Les Bretons, dans la grande ville, sont les *parias !* » Ces pauvres gens qui ont appris, pour la plupart, les métiers agricoles, sont incapables de se défendre contre le chômage ou la maladie ; mal payés pour leur rude travail, mal vêtus, mal logés, ils meurent en grand nombre entre 35 et 45 ans, pthisiques, trop souvent sans secours religieux. Sans doute, des œuvres ont été fondées pour leur venir en aide ; mais comment connaître et pouvoir soulager seulement un quart de ceux qui souffrent, sur les 80,000 compatriotes de Paris ?.....

Il est bon de rappeler ici ce que nous avons dit, à diverses reprises, de la situation également déplorable des Bretons, à Angers, à Trélazé, etc. Et cependant, la plaie de l'émigration

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

s'étend de plus en plus. Il n'est que temps d'y porter remède, tout d'abord en éclairant les pauvres gens qui veulent quitter leur pays sur le sort qui les attend à l'étranger ; en ne perdant aucune occasion de leur crier avec les témoins, hélas ! impuissants, de tant de misères : « Bretons, restez chez vous ! »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le Souverain Pontife, dont la santé se maintient d'une façon merveilleuse, se rend presque tous les jours dans les jardins du Vatican. C'est dans le pavillon de Paul IV, qu'il donne ses audiences habituelles et spéciales et consacre sa sollicitude constante aux affaires de l'Eglise.

Parmi les personnages récemment arrivés à Rome, on compte Mgr Combes, primat d'Afrique, archevêque de Carthage. Le Pape avait témoigné, quelques jours auparavant, la satisfaction qu'il aurait à le voir.

Le Comité du Cercle de Saint-Pierre, chargé d'accueillir le pèlerinage français, a déjà commencé les préparatifs ; M. Léon Harmel déjà arrivé à Rome, a été reçu au Vatican. On annonce, pour la mi-Octobre, un pèlerinage américain.

— Les journaux nous annoncent que le Pape a décidé d'accorder à la France un cardinal de curie, c'est-à-dire résidant à Rome. Nouvelle marque de confiance et de prédilection accordée par Léon XIII à la France. Souhaitons que notre gouvernement comprenne qu'il est juste de l'en récompenser.

— Il est maintenant certain que les nouveaux évêques français seront préconisés, selon le vœu du gouvernement, dans un Consistoire qui se tiendra vers Noël.

Le Pape ayant manifesté le désir de les instituer canoniquement par brefs, afin de mettre fin plus rapidement à la vacance des sièges, le ministre des cultes s'y opposa, dans le but de ne pas laisser établir un précédent contre le privilège que la France partage, depuis François Ier, avec les trois grandes nations catholiques, Autriche, Espagne, Italie, de voir ses évêques préconisés solennellement en Consistoire.

Le Pape ayant accédé de fort bonne grâce aux vœux du gouvernement, l'accord est aujourd'hui établi sur cette question.

Paris. — **Institut catholique.** — *La rentrée,* pour l'année scolaire 1898-1899, aura lieu le jeudi 3 Novembre.

La messe du Saint-Esprit sera dite en présence de S. E. le Cardinal-Archevêque de Paris, devant qui Mgr le Recteur prononcera l'allocution d'usage. Après la messe aura lieu la *bénédiction du nouveau bâtiment* de l'Institut catholique.

L'ouverture des cours aura lieu le 4 Novembre.

Les Facultés de théologie, de droit canonique et de philosophie scolastique rouvriront leurs cours, le 16 Octobre.

Un cours pratique, libre et public de *notariat* et un cours *d'enregistrement* seront professés à l'Institut catholique, pendant la prochaine année scolaire.

Le Secrétariat de l'Institut catholique, 74, rue de Vaugirard, reste ouvert même pendant les vacances. Le secrétaire se fera un plaisir de répondre à toute demande verbale ou écrite.

Récompenses officielles à des religieux. — La Société de géographie vient d'attribuer aux RR. PP. Roblet et Colin, de la Compagnie de Jésus, tous deux missionnaires à Madagascar, le prix Herbet-Fournet, qui est le plus important dont elle dispose, soit une médaille d'or et 6,000 francs.

M. Alfred Grandidier, membre de l'Institut, chargé du rapport, a fait remarquer « qu'il n'y a pas, dans toute l'histoire des voyages, un autre exemple d'une œuvre aussi vaste, aussi parfaite que celle du P. Roblet ». A lui seul, dans un pays sauvage, malgré les difficultés réputées insurmontables et souvent au péril de sa vie, le R. P. Roblet a, de 1872 à 1884, dressé une vraie carte topographique de l'Imérina, pour laquelle il a levé une surface de 32.000 kilomètres carrés, escaladé 3.000 pics, exécuté plus de 1.500 croquis à la planchette. A ce labeur immense, s'ajoute la triangulation du pays Betsileo.

Depuis 1888, le R. P. Colin s'est associé à cette œuvre. Il a construit de toutes pièces, à Tananarive, le premier observatoire français qui ait été élevé dans l'hémisphère austral. Après avoir vérifié les travaux du R. P. Roblet, il a continué avec ce vétéran, jusqu'à la côte orientale, les opérations géodésiques, astronomiques et magnétiques commencées dans l'Imérina.

Sur la demande du gouvernement, ils sont venus tous deux à Paris, pour mettre au net leurs observations. De l'aveu des généraux Duchesne et de Torcy, la carte du R. P. Roblet a été le guide le plus sûr du corps expéditionnaire dans sa marche audacieuse sur Tananarive. Après la campagne, les deux missionnaires sont repartis pour Madagascar, où ils continuent, sans bruit, leurs grands travaux.

Voilà les hommes que quelques uns ont le triste courage de traiter d'ignorants, d'êtres inutiles ou même malfaisants !

Litanies du Sacré-Cœur. — On se rappelle que, il y a deux ans, la Sacrée Congrégation des Rites avait interdit la récitation *publique*, dans les églises ou oratoires, de toutes les litanies autres que celles du Saint Nom de Jésus, de la Sainte Vierge et des Saints.

De concert avec Son Em. le cardinal Perraud, évêque d'Autun, Monseigneur l'Evêque de Marseille avait sollicité l'autorisation de

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

la récitation publique des litanies du Sacré-Cœur, telles qu'on les récitait à Marseille, depuis que Mgr de Belzunce avait consacré le diocèse au Sacré-Cœur, dans une circonstance mémorable. Par un décret spécial, le Souverain Pontife vient de concéder cette faveur, mais en ajoutant six invocations nouvelles. De ce fait, ces litanies se composent de trente-trois invocations, en mémoire des trente-trois années de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Par une Lettre pastorale, Mgr Robert vient de promulguer le décret d'autorisation des *litanies du Sacré-Cœur*, pour le diocèse de Marseille.

De son côté Mgr Perraud, au cours de la retraite ecclésiastique, a annoncé à ses prêtres la même heureuse nouvelle, pour le diocèse d'Autun. Au salut du premier vendredi du mois, le 2 Septembre, dans la chapelle du Grand-Séminaire, les 180 prêtres de la retraite ont chanté solennellement ces nouvelles litanies. Il convenait qu'elles fussent inaugurées par les prêtres du diocèse de Paray-le-Monial et de la Bienheureuse Marguerite-Marie.

VARIÉTÉS

Lectures du jour.—Un éminent philosophe, Alfred Fouillée, racontait, il y a quelques mois, qu'au moment où il prenait le train, il vit venir dans son compartiment une enfant de onze à douze ans qui, pour charmer les ennuis du voyage, s'était préalablement munie d'une publication illustrée à cinq centimes. M. Fouillée ne connaissait pas ce journal : il descendit tout exprès et alla l'acheter au kiosque de la gare. L'occasion était bonne de se rendre compte du caractère moral de la littérature destinée au peuple. M. Fouillée avait depuis quinze ans préconisé, dans la *Revue des Deux-Mondes*, l'enseignement obligatoire et neutre ; il avait applaudi à l'élimination du catéchisme et vaticiné l'avènement d'une nouvelle morale.

Eh bien ! il s'agissait de savoir où nous en étions, quels fruits avait donnés l'enseignement que M. Fouillée exaltait dans tous ses articles. Réinstallé dans son wagon, à côté de la jeune fille absorbée par la lecture du journal, notre métaphysicien s'empresse de jeter un coup d'œil sur les huit pages de cette publication. O misère ! Les histoires que savourait avec tant de quiétude la jeune enfant faisaient pénétrer M. Fouillée dans le plus fétide cloaque où un honnête homme puisse mettre le pied. M. Fouillée recula d'horreur. Cette lecture avait soudainement fait la lumière dans son esprit. Voilà donc, se dit notre philosophe en lançant par le vasistas les feuillets déchirés du journal, voilà donc le nouveau catéchisme que l'enseignement neutre a substitué au catéchisme chrétien !

Revenu chez lui, M. Fouillée, encore sous l'impression de ce qu'il venait de lire, écrivit un article où il confessait loyalement

son erreur et se prononçait en faveur de l'enseignement religieux. Mais est-il encore temps d'arracher les âmes à la pourriture ambiante ? Et n'est-il pas trop tard ?

***

Gravure. — La corruption par la gravure, n'est pas moins dangereuse que celle qui se pratique par les écrits. Les enfants et les pauvres n'ont pas un sou à employer pour acheter un journal licencieux ou une livraison mauvaise, et les ignorants ne savent pas lire. Mais la gravure, que tous comprennent, s'offre pour rien.

Sous prétexte de cigarettes à vendre, de bicyclettes à recommander, d'un savon nouveau à lancer, c'est une débauche de gravures légères, perverses, scandaleuses. Les étalages de certains marchands de musique ne sont pas à regarder, et les vitrines où l'on étale les journaux, sont écœurantes à force d'être cyniques.

Tout cela n'est pas tolérable. Les honnêtes gens ont le devoir de protester, au nom de la morale publique, contre les insanités qui ont pour but de déposer le venin du vice dans le cœur de ceux qui passent.

Que les familles soucieuses de garder pure l'âme des enfants s'abstiennent de rien acheter dans les magasins qui exposent à leurs vitrines des gravures inconvenantes.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

14, boulevard de l'Odet, *QUIMPER* **PÊCHE FRÈRES** 14, boulevard de l'Odet, *QUIMPER*

Aux prix les plus modérés :

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.
NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION
ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

N. B. — PIERRE PÊCHE, *seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.*

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poêles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Mme Vve LE JAMTEL,
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, Sr** — *rue Kéréon, 3*
QUIMPER
HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. Sauvage voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE,** prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Breguet*, etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de a vessie, de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le bu humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE Dr ROFF
— DU —
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
Le Flacon : 3 Fr. ; *FRANCO*, Colis postal : 4 Fr.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
Dépot Général : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.


25 CENTIMES PAR JOUR peuvent créer un **Capital**, une **Rente**, doter un **Enfant** ou des Œuvres charitables. — Demander les tarifs de la Cie d'Assurances sur la Vie, le **GRESHAM** établie en 1854, à Paris, 30, Rue de Provence, dans ses immeubles. **RENTES VIAGÈRES**, aux taux de 8, 10, 12, 14, 16, 18 et 20 %, suivt l'âge.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

19e Année. Vendredi 7 Octobre 1898. N° 40.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine Rospars, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie Salaün, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Paroles à méditer ; leçons à retenir. *II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Missions recommandées ; Nominations dans le clergé ; Nécrologie ; Quimper ; Grand-Séminaire ; Ecole Saint-Yves ; Saint-Pol-de-Léon ; Retraite de soldats ; Lorient ; Au Congrès de Saint-Brieuc ; La langue bretonne. *III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Paris ; La question des Fabriques. *IV. Restauration du culte dans le diocèse de Quimper* (à suivre). *V. Annonces et avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 9 Octobre. — 19e Dimanche après la Pentecôte. Fête de la Maternité divine de la Très Sainte Vierge. Double-majeur. Blanc. Mémoires du Dimanche, et de saint Denis et ses compagnons, Martyrs. Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, de s. Denis et du Dimanche.

Lundi, 10. — S. François de Borgia, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mardi, 11. — Office de la Férie. Vert. — Ou Office votif des Saints Apôtres ; semi-double. Rouge.

Mercredi, 12. — Office de la Férie. Vert. — Ou Office votif de saint Joseph ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 13. — S. Edouard, Roi d'Angleterre, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 14. — S. Callixte I, Pape, Martyr. Double. Rouge.

Samedi, 15. — Ste Thérèse, Vierge. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Locquénolé	8 et 9 Octobre.
Saint-Vougay	10, 11 et 12 Octobre.
Mellac	13, 14 et 15 Octobre.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

Paroles à méditer ; leçons à retenir.

En communiquant à leurs diocésains la dernière Encyclique pontificale sur le Rosaire, plusieurs évêques parlent des dangers qui nous menacent de toutes parts et rappellent aux fidèles leurs devoirs et leur suprême ressource, au milieu de l'anarchie où notre pays se débat.

Son Em. le Cardinal Lecot, Archevêque de Bordeaux, trace de la situation le trop véridique tableau suivant, à la suite duquel il prescrit des prières :

Les cœurs sont effrayés, quand ils voient se dérouler la série de nos fautes : l'enfance élevée et jetée en pleine liberté, sans frein moral ; la jeunesse soustraite par l'éducation officielle et par le progrès des mœurs à toute action et à toute influence religieuse ; les hommes d'âge mûr apprenant peu à peu à secouer le joug du Décalogue et de la conscience dans la vie toute païenne ; les maîtres arborant avec cynisme, sans excuse, le drapeau du naturalisme sur les ruines de la foi dans les âmes qu'ils parviennent à diriger ; les puissants du jour, peu confiants dans les coups qu'ils ont portés à la vieille religion de Clovis et de saint Louis, renouvelant leurs attaques contre Dieu ; la Religion conservée en apparence, mais traquée de toutes façons par des gens qui ont peur et qui veulent écarter à tout prix cette maîtresse importune ; dans les grandes cités et dans les villages, des tyranneaux, lettrés ou sans lettres, brisant les traditions séculaires de nos aïeux chrétiens, demandant qu'il soit défendu à Dieu de passer par les rues ; Dieu écarté, Jésus-Christ renié : tel est le noir tableau de nos fautes et le sujet désolant de nos plaintes.

Son Em. le Cardinal Langénieux, Archevêque de Reims, fait des considérations qui se recommandent à l'attention des catholiques et de tous les vrais Français :

.....Vous suivez jour par jour les événements avec une patriotique angoisse, et vous vous demandez si tous ces désordres ne vont pas aboutir demain à quelque catastrophe.

Lorsque ces mêmes hommes, étrangers à toute idée de foi et à tout sentiment de patriotisme, qui suscitent aujourd'hui ces troubles et ces divisions criminelles dans le pays, s'attaquaient à l'Eglise et au clergé ; lorsqu'ils s'efforçaient de ruiner, l'une après l'autre, toutes ces institutions religieuses, qui sont la base et le soutien de l'ordre moral, l'opinion publique n'y a pas pris assez garde, et, maintenant, elle s'étonne qu'ils puissent impunément menacer et compromettre nos institutions nationales les plus essentielles et les plus respectées.

Peut-être ceux qui, par faiblesse ou par surprise, ont prêté la main à la Franc-Maçonnerie, instigatrice et agent de cette campagne de déchristianisation, n'ont-ils pas prévu que, tôt ou tard, la Nation aurait à souffrir des coups ainsi portés à la Religion ! Peut-être n'ont-ils pas aperçu, derrière ces ennemis avérés de l'Eglise, des complices plus avisés qui, sous le couvert de cette entreprise de corruption et d'impiété dont les catholiques, semble-t-il, devaient être les seuls à se plaindre, poursuivaient dans la Nation une œuvre de dissolution, de division, de désagrégation sociale qui leur permettrait d'asservir plus tôt la France, et de la mieux exploiter.

Et pourtant, cette conséquence était fatale. Elle s'affirme, à l'heure actuelle, avec une évidence qui ouvrira sans doute les yeux à plusieurs.

Autrefois, on disait *Catholiques* et *Français* : les deux noms étaient partout synonymes ; ils le sont encore aux yeux de bien des peuples. Mais, en déniant systématiquement à toute une catégorie de citoyens, à cause de leur foi religieuse, les droits et les libertés que notre constitution républicaine assure indifféremment à tous, la politique de ces vingt dernières années a tenté, au mépris de quatorze siècles d'histoire, et non sans résultat, de les dissocier et de les opposer l'un à l'autre. Et voilà que, par un retour significatif des choses, ils se retrouvent de nouveau confondus ; car l'opinion publique, pour avoir constaté, sans pouvoir s'y méprendre, que ceux qui s'élèvent aujourd'hui contre la Patrie sont les mêmes qui ont toujours combattu la Religion, s'est mise à identifier ces deux expressions d'*anticatholiques* et *d'antifrançais*.

Si Dieu a permis que nous fussions ainsi éprouvés, Nos Très Chers Frères, pour nous ménager, jusque dans le châtiment de cette apostasie officielle, une leçon salutaire. Il ne nous a pas laissés sans consolation ni sans espoir : le Vicaire de Jésus-Christ, au milieu des tribulations qui accablent le Saint-Siège et sa propre personne, n'a pas cessé, en effet, de nous prodiguer ses avertissements, ses encouragements, son appui, comme si tout un passé de service et de dévouement avait lié ensemble les intérêts de l'Eglise et ceux de la France.....

Que la Vierge du Rosaire, aux mains de laquelle le Souverain Pontife remet, avec une confiance touchante, « le salut de la société humaine », jette donc enfin un regard de miséricorde sur cette terre de France qui lui demeure, malgré tout, si fidèle, et qu'elle n'a point abandonnée, puisque chaque année elle multiplie sous nos yeux les signes éclatants de sa maternelle prédilection.

C'est aussi la pensée dominante et la conclusion de la Lettre pastorale de Son Em. le Cardinal Richard, Archevêque de Paris :

Au milieu des périls de la société, des obscurités et des incertitudes de l'avenir, au milieu des dangers et des douleurs de nos familles, de chacune de nos existences particulières, sachons nous diriger par les pensées de la foi, nous soutenir par les espérances chrétiennes, et ne nous lassons jamais de recourir à la prière, d'invoquer Marie.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Chapelle des Ursulines. — *Lundi, 9 Octobre,* réunion des Mères chrétiennes. A 7 heures et demie, sainte Messe, instruction et bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

Missions recommandées : LOGONNA-DAOULAS, du 2 au 16 Octobre. Président, la deuxième semaine : M. le chanoine Le Duc, Curé-archiprêtre de Morlaix.

LANDÉDA, du 9 au 22 Octobre. Président, la première semaine : M. le chanoine Ollivier, Curé de Lannilis.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

Chateaulin. — On nous prie d'annoncer que le grand service de quinzaine pour le repos de l'âme de M. Quéré, Curé-archiprêtre de Châteaulin, sera célébrée, dans cette paroisse, lundi prochain 10 Octobre, à dix heures.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Couloigner, recteur de Plouénan, sur sa demande, aumônier de la communauté de l'Immaculée-Conception, à Plougonven ;
M. Fagot, recteur de Lothey, recteur de Plouénan ;
M. Billant, recteur de l'Ile-de-Sein, recteur de Lothey ;
M. Le Borgne, vicaire à Elliant, recteur de l'Ile-de-Sein ;
M. Kerouanton, vicaire de Dinéault, vicaire à Elliant ;
M. Breton, vicaire de Plounéventer, vicaire de Dinéault ;
M. Bossennec, vicaire de Lanrivoaré, vicaire de Plounéventer ;
M. Inizan, jeune prêtre, vicaire à Lanrivoaré ;
M. Tromeur, vicaire de Guimiliau, vicaire à Landerneau, en remplacement de M. Pelliet, démissionnaire pour cause de santé ;
M. Le Fur, ancien aumônier des Bretons au Brésil, vicaire à Guimiliau ;
M. Grall, vicaire à Lesneven, recteur de Saint-Ségal ;
M. Le Gall, vicaire à Mespaul, vicaire à Lesneven ;
M. Kermaïdic, jeune prêtre, vicaire à Mespaul ;
M. Monot, professeur au collège de Lesneven, vicaire à Saint-Renan, en remplacement de M. Guirriec, qui entre dans une Congrégation religieuse.

Nécrologie. — I. M. LE GOFF, *ancien recteur de Santec,* vient de mourir à Saint-Pol-de-Léon, où il s'était retiré depuis 1890. Né à Landerneau, en 1817, ordonné prêtre en 1842, M. Le Goff (Louis-Marie) fut, pendant de longues années, à Gouesnou, vicaire de son frère qu'il ne voulut jamais quitter. A sa mort, il devint recteur de Santec, où il a fait le bien modestement, sans bruit, jusqu'au moment où sa santé l'obligea à se retirer du ministère. Nos lecteurs voudront bien prier pour le repos de l'âme de ce prêtre vénérable, qui était un des doyens d'âge du clergé diocésain.

II. LE R. P. SALAUN, *Jésuite.* — Nous avons le regret d'annoncer la mort du R. P. Salaün (Hervé), de la Compagnie de Jésus, décédé à la résidence de Quimper, le 5 Octobre, dans sa 26e année. Nous avons raconté, il y a peu de temps, son ordination, qui eut lieu le 11 Septembre dernier. Il était déjà, en ce moment, dans un état de santé qui ne laissait aucun espoir ; ses supérieurs voulurent lui donner la consolation de mourir prêtre, et Monseigneur eut la bonté de se rendre à leur désir. Depuis, le jeune religieux a pu célébrer quinze fois la sainte Messe : il est mort dans les sentiments de la plus vive piété, entouré des soins les plus tendres par ses frères en religion, par son digne père et ses frères dont un est prêtre et un autre séminariste. *Consummatus in brevi...*

III. LE R. P. THÉVENON, *Oblat.* — Les « Petites Annales » des PP. Oblats nous apprennent la mort du R. P. Thévenon (Joseph-Marie), décédé à Saint-Andelain (diocèse de Nevers), âgé de 67 ans, dont 39 de vie religieuse.

Le R. P. Thévenon, originaire de Brest, fut d'abord menuisier au port militaire, où son père était maître entretenu. Il avait 23 ans, quand il entra, comme élève de quatrième, au Petit-Séminaire de Pont-Croix. Après un an passé au Grand-Séminaire de Quimper, il entra dans la Congrégation des Oblats de Marie. D'un caractère gai, jovial et plein d'entrain, le R. P. Thévenon avait des aptitudes spéciales pour les œuvres de jeunes gens, auxquelles il a été employé longtemps avec succès.

IV. LE R. P. de la CAUNELAYE. — Nous recommandons encore aux prières de nos lecteurs le R. P. de Pontbriand de la Caunelaye, Jésuite, décédé à la résidence de Nantes. Il était bien connu dans toute la Bretagne et dans notre ville de Quimper, où il a prêché le Carême, en 1897 ; il dut interrompre la station à peine commencée, atteint déjà de la maladie à laquelle il vient de succomber, à l'âge de 62 ans.

R. I. P.

Quimper. — Mgr Latieule, le nouvel Evêque de Vannes, est venu, la semaine dernière, à Quimper, où il a passé la journée du 29 Septembre. Mgr Valleau a été heureux de lui faire les honneurs de son évêché et de sa Cathédrale ; les deux prélats ont également visité l'église de Saint-Mathieu et le Grand-Séminaire.

Les prêtres qui ont eu l'honneur d'être présentés à Mgr Latieule ont été charmés de son accueil affable, de ses manières simples comme de sa conversation pleine de finesse et d'entrain. Tous s'associent de cœur aux souhaits de bonne arrivée que lui a exprimés notre Evêque : puisse son épiscopat être long et fructueux comme celui de Mgr Bécel, dont il est le digne successeur !

Sa Grandeur était accompagnée de M. l'abbé Brunet, son secrétaire particulier.

Grand-Séminaire. — Mardi dernier, 4 Octobre, a eu lieu la rentrée au Grand-Séminaire. Elle est un peu moins nombreuse que celle de 1897, où l'on atteignit le chiffre de 300 ; cette année, les séminaristes sont au nombre de 278, dont 72 nouveaux. Ils suivent, en ce moment, la retraite prêchée par le R. P. Bruno, Capucin, Gardien du Couvent de Versailles. Nos lecteurs se rappellent combien ce bon religieux fut apprécié, à Saint-Pol-de-Léon, où il donna, l'an dernier, le triduum préparatoire à la fête de la Translation des Reliques.

Les âmes pieuses voudront bien prier pour que Dieu répande ses grâces les plus abondantes sur les élèves du sanctuaire, qu'il affermisse dans leur vocation et garde ensuite au milieu des dangers les 47 séminaristes qui, la retraite terminée, doivent entrer à la caserne pour accomplir leur temps de service militaire.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

École Saint-Yves. — Comme nous l'avons annoncé, l'ouverture de l'Ecole Saint-Yves, fondée à Quimper par les Pères de l'Immaculée Conception, de Rennes, a eu lieu, mercredi matin. La messe du Saint-Esprit a été dite, dans la chapelle provisoire, par Mgr l'Evêque, assisté de ses Vicaires généraux, en présence de MM. les Chanoines du Chapitre et de plusieurs autres prêtres.

Après l'Evangile, Monseigneur s'adressant aux parents et aux élèves, qui forment un groupe déjà compact, exprime la joie qu'il éprouve en voyant s'ouvrir cet établissement, et remercie les révérends Pères d'avoir bien voulu faire bénéficier son diocèse de leur science et de leur dévouement. Il est heureux de constater que leur appel a été entendu, témoin cette assistance nombreuse, priant le Saint-Esprit pour ce nouveau collège, où les enfants viennent chercher l'instruction et l'éducation.....

L'instruction, elle est nécessaire, de nos jours surtout, elle est belle ; mais il faut allumer ce flambeau à la lumière de Dieu lui-même : sans Dieu, pas de science véritable, pas d'instruction complète. Vos familles, enfants, l'ont compris en vous envoyant ici où l'on cultivera votre esprit, où l'on formera surtout votre cœur par l'éducation chrétienne. Car la science ne suffit pas, il faut la vertu, qui « élève » vraiment l'homme, et qui peut seule assurer son bonheur. Or, pour cela spécialement, il faut une base solide : Dieu doit nécessairement présider à l'éducation, car s'il donne la lumière à l'intelligence, il donne surtout la force à la volonté, pour lutter contre les obstacles, pour se maintenir dans la voie droite,... pour que vous restiez dignes de votre pays, de vos chrétiennes familles, fidèles à leurs traditions d'honneur et de vertu...

La messe terminée, Sa Grandeur bénit les classes dont les élèves prennent aussitôt possession, et les assistants se retirent, après avoir admiré encore le bel emplacement, en plein soleil, du nouveau collège, ses diverses constructions si bien comprises et son heureux aménagement intérieur.

Au repas de midi, auquel se trouvaient réunis autour de Mgr l'Evêque les dignitaires ecclésiastiques que nous avons cités, plusieurs prêtres de Quimper et des paroisses voisines, le R. P. Gille, supérieur du Noviciat de Rennes, prit la parole. En regrettant l'absence de son vénéré Supérieur général, retenu par une douloureuse maladie, il remercie en termes délicats : « l'Evêque près duquel, en venant à Quimper, il a trouvé un accueil si paternel et de si précieux encouragements ; MM. les Chanoines, et les membres du clergé paroissial, qui ont donné à la maison naissante des marques particulières de sympathie..... Il remercie surtout l'ami de la première heure et de tous les instants, dont le concours infatigable lui a été toujours assuré et dont le dévouement ne s'est pas démenti, tous l'ont nommé ; M. le chanoine Rossi..... Avec de tels appuis et le secours de Dieu, sur lequel il faut compter par dessus tout, on peut envisager avec confiance l'avenir de cette maison dont on célèbre le jour de naissance... »

Monseigneur répond par quelques paroles pleines d'aimable à-propos, en renvoyant à qui de droit, c'est-à-dire au R. P. Gille, le principal honneur dans la conception et la direction de l'œuvre qu'on vient d'inaugurer ; il s'associe aux remerciements mérités adressés à M. le chanoine Rossi, qui a déjà donné tant de preuves de dévouement à la cause de l'instruction chrétienne. En son nom personnel, au nom de la ville de Quimper et du diocèse tout entier, Sa Grandeur remercie les Pères de l'Immaculée-Conception, et promet longue vie et prospérité à leur Ecole Saint-Yves ; car ils ont la confiance des familles, les sympathies unanimes du clergé, et ils peuvent compter sur le secours tout-puissant de Dieu, dont ils accomplissent l'œuvre.....

Saint-Pol-de-Léon. — **La retraite à la Maison Saint-Joseph.** — La retraite qui se donne annuellement à la Maison Saint-Joseph a eu lieu du 26 au 30 Septembre. Elle était prêchée, cette année encore, par le R. P. Ory, Jésuite de la résidence de Quimper, qui excelle dans ces entretiens simples, pleins de doctrine et de piété, tels qu'il les faut dans une réunion peu nombreuse, tout intime et recueillie. Or, c'est bien là le caractère de la retraite dont nous parlons. Aussi, outre les prêtres âgés ou infirmes résidant dans la Maison, auxquels elle est spécialement destinée, quelques confrères, dûment autorisés et tout en restant fidèles à la retraite pastorale proprement dite, aiment à y prendre part ; ils étaient, cette année, au nombre de quinze, dont cinq professeurs du Collège de Léon.

Comme conclusion de ces pieux exercices, les prêtres qui les ont suivis ont eu la pensée d'établir, dans la Maison Saint-Joseph, la retraite du mois ; tous les premiers lundis, on se réunirait pour entendre une instruction, prier en commun et songer à son éternité. Excellente pratique, à l'imitation de ce qui se fait au Séminaire, et qui ne peut manquer de produire les meilleurs fruits.

Retraites de Soldats. — On nous demande de rappeler, en les énumérant, les cantons dont les jeunes soldats sont convoqués aux retraites de Lesneven.

A la première retraite *(du 11 au 15 Octobre)* : les cantons de Saint-Renan, Ouessant, Ploudalmézeau, Lannilis, Lesneven, Lambézellec, Plabennec.

A la deuxième retraite *(du 18 au 22)* : les cantons de Landerneau, Daoulas, Sizun, Landivisiau, Plouzévédé, Plouescat.

Il est bien entendu que cette délimitation pour les divers centres n'a rien d'exclusif, et que les jeunes gens empêchés au moment de l'une des retraites pourront être admis à une autre.

Cet avis nous donne l'occasion de recommander encore au zèle des prêtres et aux prières des fidèles ces pieux exercices, où nos jeunes conscrits vont s'armer d'avance contre les dangers qui les attendent ; où les soldats libérés viennent se recueillir et se pré-

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

parer à reprendre une vie sérieusement chrétienne. Pour les premiers la retraite est très utile, pour les seconds elle sera décisive.

Chez nos voisins. — LORIENT. — Nous avons raconté comment les processions ont été supprimées à Lorient, où cette mesure arbitraire a soulevé, dans tous les milieux, des protestations énergiques et répétées.

Le 1er dimanche d'Octobre, les Lorientais célèbrent la fête de Notre-Dame de la Victoire, rappelant la délivrance de la ville, assiégée par les Anglais, en 1746. En souvenir de cet événément historique, la population se rendait, chaque année, processionnellement à la chapelle de la Congrégation, dans la façade de laquelle on voit encore un boulet lancé par les canons anglais.

Dimanche dernier, à cause de l'arrêté municipal, la fête n'a pu être célébrée qu'à l'intérieur de l'église. Mais à la sortie des Vêpres, il y a eu une manifestation triomphale en faveur de la liberté des processions. M. du Bouétiez de Kerorguen, âgé de 84 ans, avec les conseillers de Fabrique, ont pris la tête du cortège pour aller à la chapelle de la Congrégation. Ils étaient suivis de près de 5,000 personnes : les dames récitaient le chapelet.

Au retour, une foule plus nombreuse encore revint, au chant des cantiques, à l'église paroissiale.

Les Lorientais ont agi en citoyens pacifiques, mais jaloux de leurs franchises et de leurs droits. Bravo !

Au Congrès de Saint-Brieuc *(suite)*. — LES PROTESTANTS EN BRETAGNE. — Une question, très importante pour toute la Bretagne, a été très bien mise en lumière, par M. l'abbé Camus, recteur de Trémel : c'est celle du protestantisme en Bretagne. Trémel, c'est le quartier général de l'armée protestante anglaise, qui s'est donné pour objet de faire des Bretons des *protestants anglais*.

La *Mission évangélique* de Trémel rayonne dans tous les départements bretons, principalement dans les parties bretonnantes. Il y a dans cette redoutable campagne entreprise par les Anglais dans notre pays, par l'intermédiaire d'un renégat, un danger moral, religieux, social, patriotique. M. l'abbé Le Camus, qui depuis plusieurs années tient courageusement tête à ses adversaires, expose au Congrès leur organisation, leurs moyens de propagande, la provenance étrangère de leurs subsides. Ils ont partout une nuée de colporteurs *parlant et chantant en breton* ; ils ont fondé des écoles, des hospices, élevé des temples : ils attirent à eux des adhérents par l'appât de secours matériel ; tout cela, pour détruire l'esprit catholique des populations, jeter le discrédit sur l'autorité morale du clergé et de l'Eglise, en un mot, pour anglicaniser les Bretons, sous prétexte de conversion à la religion réformée. Partout où le protestant paraît, c'est l'Anglais qui parait. Or, jamais l'Anglais n'a voulu et ne veut le bonheur d'autrui, moins encore

celui des Français, et toujours il cherche son propre intérêt. On a donc raison de lutter contre cet envahissement : il y va de l'existence de la Foi catholique, de l'avenir social de l'Armorique, de l'intérêt même de la patrie française.

M. l'abbé Le Camus fait tous ses efforts pour répondre coups pour coups à ces menées des huguenots d'Outre-Manche. Grâce à l'aide de catholiques dévoués, il a pu, lui aussi, opposer à l'école protestante une école catholique, à l'hospice et à l'orphelinat protestants un hospice et un orphelinat catholiques.

Mais les ressources de ses adversaires sont inépuisables, tandis que les siennes sont très limitées. Il fait donc appel au zèle de tous pour la cause de l'Eglise, qu'on lui vienne en aide dans sa lutte contre les ennemis de notre Religion et de notre pays. — Le rapport de l'abbé Le Camus a été souligné de vigoureux applaudissements.

Plusieurs membres de l'Assemblée, qui connaissent, eux aussi, les ravages faits partout par la progagande protestante, demandent que l'on s'efforce d'éclairer les paysans bretons sur la valeur et sur le but réels de la *Mission Evangélique* que dirige M. Le Coat, de Trémel. (1)

LA LANGUE BRETONNE. — Une causerie très attrayante, dénotant chez son auteur une profonde connaissance de l'âme, du cœur, des mœurs du paysan breton, a été faite par M. l'abbé Buléon, professeur au Petit-Séminaire de Sainte-Anne d'Auray, sur la conservation de la langue bretonne.

Depuis que le propriétaire et le fermier bretons ne sont plus en communication directe par l'usage de la langue du pays natal, les relations sont devenues plus difficiles, une certaine méfiance est née entre eux ; de là, la froideur, l'indifférence, l'éloignement : les fermiers, les électeurs ne comprennent plus leurs propriétaires ou leurs candidats, et la situation générale du pays s'en ressent plus qu'on ne se l'imagine. M. l'abbé Buléon démontre par des faits, des anecdotes, l'influence de la langue bretonne sur les populations. « Il faut, a dit l'excellent prêtre, supprimer les causes de divisions entre les hommes : l'ignorance de la langue bretonne par les classes dirigeantes est à ranger parmi ces causes, dans la Bretagne bretonnante. Il faut la supprimer et apprendre le breton aux fils des dirigeants du pays. Cela leur sera aussi utile, sinon plus, que l'anglais et l'allemand. Le breton, c'est la langue du bon Dieu dans le pays d'Arvor. »

M. Paturel appuie sur ce point, que l'on ne saurait détruire chez le Breton sa langue maternelle sans lui causer en même temps un grand préjudice moral.

---

(1) Nous avons, à diverses reprises, parlé du « péril protestant » en Bretagne. Des renseignements très sûrs, *avec pièces à l'appui*, que nous avons reçus depuis peu viennent corroborer ce qui a été dit au Congrès de Saint-Brieuc ; nous en reparlerons. N. D. L. R.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

..... De ce compte-rendu sommaire, qu'on a bien voulu nous communiquer, nous retenons ces mots délicieux et absolument vrais : « Le Breton, c'est la langue du bon Dieu dans le pays d'Arvor », et nous renouvelons à nos confrères, comme aux maîtres et aux maîtresses de nos écoles catholiques, l'appel que nous leur avons souvent adressé en faveur de notre langue nationale, qui est comme la vie propre des peuples celtisants

Ia, te, iez koz, eo buez Breiz,

comme elle est la plus sûre garantie de leur foi catholique :

Ar Brezonek hag ar Feiz
A zo breur ha c'hoar e Breiz.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Les Italiens ont affecté, cette année, de célébrer, le 20 Septembre, l'anniversaire de la prise de Rome, autour du Vatican. Des injures et des menaces contre le Pape et les catholiques ont été proférées et affichées, dans tout le quartier dit du Borgo, ou cité Léonine, qui entoure Saint-Pierre et le Vatican.

Les journaux rapportent que l'Allemagne a fait faire des représentations au Vatican sur la lettre du Pape au cardinal Langénieux, confirmant les droits séculaires de la France dans le protectorat des chrétiens d'Orient.

Le cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat, a répondu que le Pape n'avait rien innové, que là où le protectorat français existe, il doit être respecté, que là où il n'existe pas, les catholiques et les missionnaires ont le droit de s'adresser à leurs gouvernements.

Les Pères Maristes ont ouvert, le dimanche du Rosaire, dans la maison de leur procure, via Goito, 10, une jolie petite église française, dédiée à la Vierge du Rosaire.

Son architecte est un Père Mariste, le P. Desroziers, qui a eu le grand talent de faire, avec des ressources forcément restreintes, un petit bijou dans le style ancien roman.

L'intérieur de l'église, à une seule nef, les chapelles étant rangées le long des murs latéraux, offre une décoration à la fois sobre et de bon goût.

Dans l'abside, on voit la Vierge avec l'Enfant Jésus, puis saint Joseph et le B. Pierre Chanel, le premier martyr des Maristes.

Si l'architecte est Français, l'auteur de la décoration est aussi Français. M. Arthur Guéniot a donné tous les cartons des peintures. Il est encore l'auteur d'un tableau représentant la prédication du bienheureux Chanel et qui se trouvera dans la chapelle qui lui est dédiée.

Rome n'avait pas d'église du Saint-Rosaire. La lacune est maintenant comblée, et c'est la France qui rend cet hommage à Marie.

***

On télégraphie de Rome, que les pèlerins français seront reçus à Saint-Pierre, le samedi 8 Octobre.

Paris. — Dimanche dernier, a eu lieu à la chapelle des Pères du Saint-Esprit, le sacre de Mgr Corbet, nouveau vicaire apostolique de Diégo-Suarez (Madagascar Nord), titulaire d'Obba.

Le consécrateur était Son Exc. Mgr Clari ; les évêques assistants, NN. SS. Le Roy, Supérieur général de la Congrégation, et Mgr de Courmont. Mgr Fava, fondateur de la Mission qui reçoit un évêque, avait voulu, malgré sa fatigue, venir de loin à cette fête.

Mgr Corbet partira pour Madagascar, le 10 Novembre.

La question des Fabriques. — Nous avons parlé de la démarche faite par Mgr Richard, Archevêque de Paris, auprès de M. le Ministre des cultes, pour lui remettre la lettre collective des cardinaux français au sujet de la comptabilité des Fabriques. La réponse, dont le résumé a été officiellement communiquée à la presse, est telle que l'on présumait :

« M. Sarrien a fait parvenir au Cardinal-archevêque de Paris la réponse à la lettre, dite des cardinaux, que celui-ci lui avait adressée, en vue d'obtenir l'ajournement de la nouvelle réglementation sur la comptabilité des Fabriques.

« Le ministre des Cultes relève d'abord la forme collective de cette lettre qui suppose le *Concert* prohibé entre les chefs de diocèse.

« C'est là, on se le rappelle, un point de droit concordataire qui constitue une des garanties de l'Etat vis-à-vis de l'Eglise et que la jurisprudence a mis solennellement en relief en 1892, comme en 1863 et en 1835. Les évêques ne peuvent délibérer ensemble, ni prendre des résolutions communes ; car leurs pouvoirs sont strictement limités à la circonscription dont ils sont titulaires.

« Puis abordant le fond, le ministre expose que, pas plus que ses prédécesseurs MM. Ch. Dupuy, Poincaré et Spuller, qui l'ont maintes fois déclaré du haut de la tribune, il ne saurait reconnaître le caractère de *matière mixte* à ce qui concerne le temporel des établissements ecclésiastiques et que, par suite, il ne peut accueillir la demande des prélats de prendre part, au nom de l'Eglise, dans la rédaction des règlements dont il s'agit. »

Dans la forme, ce « Communiqué » est peu courtois ; pour le fond, il s'appuie sur un sophisme cent fois réfuté. Les textes invoqués font partie non du Concordat, mais des articles « organiques » frauduleusement ajoutés après la signature officielle du contrat et qui n'ont jamais été reconnus par l'Eglise.

Quant à nier le caractère *au moins mixte* de la comptabilité des Fabriques, c'est aller contre toute évidence et affirmer, une fois de plus, comme principe « le droit du plus fort ».

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

RESTAURATION DU CULTE DANS LE DIOCÈSE DE QUIMPER

Mgr CLAUDE ANDRÉ (1802-1804)
(Suite)

« ARRONDISSEMENT DE MORLAIX (*)

« *Canton de Landivisiau.*

« Yves Mével, recteur de Bodilis ; Gabriel-Julien Briand, idem, de Guimiliau ; Maurice Le Breton, idem, de Lampaul ; Goulven Le Fur, idem, de Plougourvest ; Allain Le Roux, idem, de Plounéventer ; Allain Le Roy, idem, de Saint-Servais.

« *Canton de Lanmeur.*

Martin, recteur de Garlan ; Le Breton, idem, de Guimaëc ; Henry, idem, de Saint-Jean-du-Doigt ; Rolland de Cheffontaine, idem, de Locquirec ; Carn, idem, de Plouégat-Guerrand ; Morvan, idem, de Plouézoc'h ; Morvan, idem, de Plougasnou.

« *Canton de Morlaix.*

Toussaint-Yves Costiou, recteur de Saint-Martin-des-Champs ; Bahezre, idem, de Ploujean ; Piton, idem, de Plourin ; Le Vey, idem, de Sainte-Sève.

« *Canton du Ponthou.*

« X..., recteur du Ponthou ; Coll, idem, de Botshorel ; Le Foll, idem, de Guerlesquin ; Homo, idem, de Lannéanou ; Le Mogn, idem, de Plouégat-Moysan ; Kerneau, idem, de Plougonven.

« *Canton de Plouescat.*

« François Corrigou, recteur de Lanhouarneau ; Louis Sibiril, idem, de Plougar ; O.-C.-B. Bonnemetz, idem, de Plounévez-Lochrist ; Ollivier Cloarec, idem, de Tréflez.

« *Canton de Plouzévédé.*

« Bernard Laurent, recteur de Cléder ; François Prigent, idem, de Plouvorn ; Yves Morvan, idem, de Tréflaouénan ; Bernardin Rabbi, idem, de Trézélidé ; Louis Saillour, idem, de Saint-Vougay.

« *Canton de Pol-de-Léon.*

« Jean Saout, recteur de l'Isle-de-Bas ; Paul-Gabriel Le Saint, idem, de Mespaul ; Jean-Marie Thual, idem, de Plouénan ; Guillaume Le Jeune, idem, de Plougoulm ; François Le Breton, idem, de Roscoff ; Jean Le Breton, idem, de Sibiril.

(*) Nous donnons la suite des noms des Recteurs d'après l'*Annuaire du Finistère* de l'an XII. — V. *Semaine religieuse* du 16 Septembre.

« *Canton de Sizun.*

« Le Bot, recteur de Commana ; Lincot, idem, de Locmélar ; François Auffret, idem, de Saint-Sauveur.

« *Canton de Taulé.*

« Ollivier Le Lez, recteur de Carantec ; Hervé Grall, idem, de Guiclan ; Barthélémi Le Grall, idem, de Henvic ; Couffon, idem, de Locquénolé.

« *Canton de Saint-Thégonnec.*

« Lansalut, recteur de Le Cloître ; François Abgrall, idem, de Pleyber-Christ ; Jean-Etienne Berthou, idem, de Plounéour-Ménez.

« ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN

« *Canton de Carhaix.*

« Germain Favennec, recteur de Cléden-Poher ; Jean Guével, idem, de Saint-Hernin ; Pierre-Jean Le Mail, idem, de Kergloff ; Jean Le Roux, idem, de Motreff ; Logéat, idem, de Plounévézel ; Guillaume Le Cloarec, idem, de Plouguer ; Henry Quéré, idem, de Poullaouen ; Michel Le Jacq, idem, de Spézet.

« *Canton de Châteaulin.*

« Luc Quillivic, recteur de Cast ; J.-B.-B. Pennanrun, idem, de Saint-Coulitz ; Louis Le Breton, idem, de Dinéault ; Vistorte, idem, de Locronan ; Lharidon, idem, de Saint-Nic ; Ignace Garrec, idem, de Ploéven ; Gabriel Marhadour, idem, de Plomodiern ; Mathurin Le Maître, idem, de Plonévez-Porzay ; Jean-François Porlodec, idem, de Quéménéven ; Jacques Quiniquidec, idem, de Saint-Ségal.

« *Canton de Châteauneuf.*

« Jacques Lallouette, recteur de Collorec ; Jérôme Kergourlay, idem, de Coray ; Jean Le Corre, idem, de Saint-Goazec ; Jean Le Bozec, idem, de Landeleau ; Jean Le Douérin, idem, de Laz ; Jean Le Bricon, idem, de Leuhan ; Guillaume Laffeter, idem, de Plonévez-du-Faou ; Rolland Coatmen, idem, du Quilliou ; Guillaume Hervé, idem, de Saint-Thois ; Yves Caërou, idem, de Trégourez.

« *Canton de Crozon.*

« Nicolas Moreau, recteur d'Argol ; Allain Le Floch, idem, de Camaret ; Guillaume-Jean Gestin, idem, de Landévennec ; François-Marie Puissant, idem, de Roscanvel ; Corgat, idem, de Telgruc ; Le Gall, idem, de Trégarvan.

« *Canton du Faou.*

« Jean-Baptiste Le Ménez, recteur de Logonna-Quimerc'h ; Christophe Le Pape, idem, de Lopérec ; Jean Salaün, idem, de Quimerc'h ; Salomon Brélivet, de Rosnoën.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

« *Canton de Huëlgoat.*

« Hermand Doucin, recteur de Berrien ; François Cosquer, idem, de Bolazec ; Hervé Guyomarc'h, idem, de La Feuillée ; Joseph Hascoët, idem, de Loc-Maria ; Jean Le Gall, idem, de Plouyé ; Grégoire Brélivet, idem, de Scrignac.

« *Canton de Pleyben.*

« Jean Le Moal, recteur de Brasparts ; Jean Quéré, idem, du Cloître ; Pennec, idem, d'Edern ; Francois Guinement, idem, de Gouézec ; Le Goff, idem, de Lannédern ; François-Marie Balanec, idem, de Lennon ; Floutier, idem, de Loquéffret ; François Le Cann, idem, de Lothey.

« ARRONDISSEMENT DE QUIMPERLÉ

« *Canton d'Arzano.*

« Le Gouil, recteur de Guilligomarc'h ; Joseph Le Moing, idem, de Rédéné.

« *Canton de Bannalec.*

« Armand Le Flo, recteur de Kernével ; Nicolas, idem, de Melgven ; Jean Laurent, idem, du Trévoux.

« *Canton de Pont-Aven.*

« Louédec, recteur de Pont-Aven ; Jean-Louis Le Gurudic, idem, de Moëlan ; Trévidic, idem, de Névez ; Guével, idem, de Nizon.

« *Canton de Quimperlé.*

« Yves Boézédan, recteur de Baye ; Yves Rannou, idem, de Clohars-Carnoët ; Martial Besnier, idem, de Mellac ; Jacques Galliot, idem, de Tréméven.

« *Canton de Scaër.*

« Ansquer, recteur de Querrien ; Derrien, idem, de Saint-Thurien. »

(A suivre.)

ARTICLES POUR ECCLÉSIASTIQUES

MICHEL QUÉINEC

QUIMPER, 11, rue Keréon (près la Cathédrale).

Grand choix de CHAPEAUX D'ÉTÉ feutre, mérinos, casimir, castor, etc.

Chapeaux castor de Lyon, de laine, de mérinos ; **Barrettes** ; **Ceintures** ; **Rabats** ; **Faux-cols** en caoutchouc et en toile ; **Mouchoirs** blancs et couleurs.

Fournitures pour réparations de soutanes et douillettes : **Boutons, Agrafes, Fil, Ganse.**

Articles de voyage et d'entrée scolaire : *Malles, Valises, Sacs à main et à courroie* en tous genres, *Sacoches.*

Costumes bretons, sur commande, pour les touristes et les gens du pays.

C. MASIÉE, CARROSSIER

28, Rue de Brest, QUIMPER,

prévient sa clientèle qu'il vient d'adjoindre à ses ateliers de Carrosserie et de Peinture, un Magasin de SELLERIE, ARTICLES de HARNACHEMENT et d'ECURIE.

AUX GRANDS MAGASINS

MAISON DE CONFIANCE

ÉLY - LABASTIRE

53, RUE DE LA RAMPE — BREST — RUE DE SIAM, 38

SUCCURSALE : A QUIMPER — PLACE TERRE-AU-DUC, 17

FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES EN TOUS GENRES

LITERIE ET TENTURES DIVERSES

ORNEMENTS D'ÉGLISE, CHASUBLERIE, LINGERIE

DRAPS ET TENTURES MORTUAIRES

BRONZES DIVERS, CROIX, CHANDELIERS ET CROIX DE PROCESSION

ORFÈVRERIE, CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, BOITES SAINTES-HUILES

SERVICES DE MESSE EN ARGENT ET MÉTAL

STATUES de TOUTES DIMENSIONS, CHEMINS de CROIX

DAIS, BANNIÈRES ORIFLAMMES

TAPIS D'AUTEL, NAPPES, RABATS, BARRETTES, CEINTURES

RÉPARATION de VASES SACRÉS DORURE, ARGENTURE

DÉPOT DES MÈCHES GUILLON, ENCENS & DIVERS

Le Voyageur de la Maison est à la disposition de ces Messieurs du Clergé et des Maisons religieuses, pour présenter à domicile les échantillons et albums divers.

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, SR** — *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE

BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. SAUVAGE voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE**, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.

Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Bréguet,* etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

ORGUES D'ALEXANDRE
TROIS ANS DE CRÉDIT
ORGUES-HARMONIUMS DE 100 A 8,000 Fr.
Catalogue illustré sur demande. 81, rue Lafayette, PARIS.

RHUMATISME - GOUTTE ETC.
GUÉRISONS remarquables par les *BOUES* et *EAUX*
De l'Établissement Thermal des **BAIGNOTS** DE DAX (Landes)
GRAND-HOTEL relié aux BAINS
Le GÉRANT des BAIGNOTS env. franco., sur demande, NOTICES et RENSEIGNEMENTS
DEUX CLASSES, PRIX TRÈS MODÉRÉS

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 184, BORDEAUX
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

18e ANNÉE. Vendredi 14 Octobre 1898. N° 41.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMERO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* 17e Pèlerinage du diocèse de Quimper et de Léon à Notre-Dame de Lourdes.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Mission recommandée ; Nominations dans le clergé ; Le Relecq ; Retraites de soldats ; Retraites à Quimper et à Lesneven ; Œuvres de Mer ; Ploërmel ; L'Œuvre Saint-Yves, à Rennes ; Bretons et Provençaux.

III. Nouvelles du monde catholique : Le pèlerinage français à Rome. Rennes : la ligue de l'Enseignement ; Saint-Brieuc ; Jérusalem ; Noble langage ; Un aveu.

IV. Bibliographie.

V. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 16 Octobre. — 20e Dimanche après la Pentecôte. Fête de la Pureté de la Très Sainte Vierge. Double-majeur. Blanc. Mémoires de s. Conogan, Evêque *(au Propre diocésain)*, et du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, de s. Conogan et du Dimanche.

Lundi, 17. — La Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, Vierge *(au supplément)*. Double. Blanc.

Mardi, 18. — S. LUC, ÉVANGÉLISTE. Double de 2e classe. Rouge.

Mercredi, 19. — S. Pierre d'Alcantara, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 20. — S. Jean de Kenty, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 21. — Ste Ursule et ses compagnes, Vierges Martyres *(au Propre diocésain)*. Double. Rouge.

Samedi, 22. — Ste Edwige, Veuve *(du 17 Octobre)*. Semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Logonna-Daoulas..... 16, 17 et 18 Octobre.
Lampaul-Guimiliau..... 19, 20, 21 et 22 Octobre.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

17e Pèlerinage du diocèse de Quimper et de Léon

A NOTRE-DAME DE LOURDES

DU 11 AU 16 SEPTEMBRE 1898

La puissance surnaturelle qui entraîne les catholiques vers le sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes, ne semble pas devoir abdiquer encore ; le mouvement extraordinaire des pèlerinages que M. Thiers disait « ne plus être dans nos mœurs », n'a pas cessé de grandir depuis 1873, et l'année 1898 a vu accourir, à la Grotte miraculeuse, autant, sinon plus de pèlerins que ses devancières, de presque tous les diocèses de France et d'un grand nombre de diocèses étrangers, d'Italie, de la Hongrie, de la Hollande, et surtout de la fidèle Belgique. Et notre chère Alsace-Lorraine, elle est encore venue raviver, aux pieds de la Vierge Marie, patronne de la France, son espoir en des jours meilleurs !

Cet attrait divin, cette constante affluence ne sont-ils pas la meilleure réponse aux plaintes inquiètes que font entendre quelques esprits chagrins, au sujet des pèlerinages de Lourdes ? Pourquoi ces courses lointaines ? Pourquoi ces déplacements onéreux ? Pourquoi ces manifestations peut-être exagérées, etc., etc., quand nous avons si près de nous tant de sanctuaires vénérables, visités par nos pères depuis les temps les plus reculés, où la piété peut se manifester paisiblement à l'ombre silencieuse de nos chênes séculaires ?... Qui n'a pas entendu ces lamentations de personnes bien intentionnées, sans doute, mais qui ne se rendent pas un compte assez exact de cet épisode merveilleux de Lourdes, au XIXme siècle de notre ère ? Il ne faut pas s'en étonner ; déjà, au temps de Notre-Seigneur, les apôtres eux-mêmes ne se plaignaient-ils pas qu'il y eût trop de bruit, trop de presse, trop de foule en un mot, autour de la personne du Divin Maître ? Et l'un d'eux ne montra-t-il pas son mécontentement de la sainte prodigalité de Madeleine, de sa dépense exagérée de parfums répandus sur les pieds du Sauveur ? Mais Jésus disait à ses apôtres : « *Sinite*... Laissez-les donc ! » Et la Vierge, sa mère, a daigné manifester à Bernadette son désir de *voir à Lourdes du monde et des processions*, pour avoir en grand nombre des témoins de sa puissance et de sa bonté, et que ces témoins proclament et exportent, jusqu'aux extrémités de la terre, la notion perdue ou affaiblie dans les âmes du surnaturel divin !

Aussi, nous ne pouvons résister au désir de mettre sous les yeux des chrétiens de certains cantons de notre beau diocèse, ces paroles de Mgr l'Evêque de Poitiers à son clergé : « Chacun sait « que nous aimons à voir les fidèles se diriger vers ce lieu béni,

« où les âmes peuvent faire des profits si admirables, et ça été « une consolation pour nous de voir nos pèlerinages diocésains « toujours plus appréciés... Aussi, avons-nous le très vif désir de « voir cette œuvre de plus en plus goûtée, en sorte que, le nombre « des pèlerins et des paroisses représentées par eux augmentant, « les merveilles de Lourdes soient plus connues et les fruits de « salut qui en découlent rendus plus universels. Procurons donc « à la Vierge bénie un de ces magnifiques triomphes, comme on « ne lui en décerne qu'à Lourdes. Elle saura, en retour, nous « obtenir le triomphe de l'Eglise et le relèvement de la Patrie, « avec les grâces nécessaires à chacun pour assurer notre propre « triomphe dans le ciel. »

† †

Au nombre des diocèses qui sont fidèles au saint rendez-vous de Lourdes, il faut citer celui de Quimper et de Léon. Si nous n'avons pas le premier prix — la distance de l'Armorique à la vallée d'Argelès ne nous permet pas d'y prétendre — très certainement nous en approchons. Cette année, trois trains, emportant 1900 pèlerins, partaient du Finistère, dans la soirée du dimanche 11 Septembre, et arrivaient dans la cité de la Vierge, après un long et pénible trajet de vingt-six heures. Aux dernières étapes du voyage, une extrême lassitude semble avoir engourdi les plus intrépides ; mais, dès que le mot magique de Lourdes a retenti aux oreilles, toute fatigue disparaît comme par enchantement. Le cœur est tout pénétré d'émotion, à la pensée que l'on va fouler cette terre bénie « du miracle vivant ». Lourdes ! moderne et merveilleuse Sion, où a jailli la fontaine sacrée ! où viennent étancher leur soif les âmes altérées de surnaturel et de foi ; source inépuisable de la grâce, dont les flots ressuscitent les âmes et rendent la vie aux corps ; où les incrédules retrouvent la foi d'ardents néophytes ; où les boiteux marchent, où les aveugles voient, où les muets parlent, où les paralytiques se lèvent rayonnants de leur grabat, en un élan invincible de foi, d'espérance et d'amour !...

Cependant, chacun se hâte de chercher une hospitalière maison, puis, après les premiers soins nécessaires donnés à la toilette, les amis se cherchent, les groupes se forment, et l'on se dirige rapidement vers la Grotte... Le premier salut ne doit-il pas être pour la Vierge des Apparitions ? L'âme exhale son amour et sa foi, en une fervente prière, les yeux fixés sur la blanche statue. Spectacle vraiment touchant, et que les Anges doivent admirer !

Une messe avait été annoncée à la Grotte, pour 8 h. 1/2. A l'heure dite, tous nos pèlerins sont là, agenouillés devant l'autel, dans le plus profond recueillement. M. le Chanoine Salaün commence le saint sacrifice, et bientôt, du sein de cette foule attentive s'élève la douce et grave mélodie d'un de ces beaux cantiques bretons que les étrangers nous envient et ne

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

cessent d'admirer à Lourdes. La messe achevée, M. Coat, Archiprêtre de la Cathédrale de Quimper, directeur du pèlerinage, monte en chaire et, au nom de tous les pèlerins, salue la Vierge Immaculée, qu'ils sont venus visiter, honorer et prier à Lourdes, eux les enfants du Folgoat et de Rumengol, *Ave, Maria ! Salve, Regina!* « Enfants de l'Armorique, pendant notre séjour à Lourdes, montrons-nous dignes, par notre foi et notre piété, de notre Mère, de Celle qu'un de nos prêtres poètes a si bien nommée « la Reine du pays breton ! » Soyons dociles à ses enseignements, donnés ici même à Bernadette pour notre édification ! Sanctifions notre pèlerinage par la charité, la pénitence, la sainte communion et la prière ! Oui, le rosaire en mains, prions, prions beaucoup pour nous-mêmes d'abord, pour notre pauvre âme pécheresse et si peu courageuse dans le service de Dieu ; prions pour nos familles et tous leurs besoins spirituels et temporels ; prions pour la France, notre chère Patrie, si dangereusement malade ; pour la Sainte Eglise et le Souverain Pontife ; pour notre diocèse et notre Evêque vénéré, qui, à notre grand regret, n'a pu réaliser son ardent désir d'accompagner à Lourdes ses chers diocésains ; prions pour tous nos malades, afin que la Sainte-Vierge laisse tomber sur eux son regard maternel et miséricordieux ! »

Après cette courte allocution, l'ordre du jour est donné : pour l'après-midi, procession traditionnelle de la ville à la Grotte ; pour le soir, procession générale aux flambeaux. Mais l'homme propose et Dieu dispose : une pluie bienfaisante — on l'attendait depuis longtemps — se mit à tomber, continue et serrée, pendant toute la journée, et dérangea nos plans. Le programme fut changé, et à 2 heures, on chanta les Vêpres solennelles dans l'église du Rosaire, et les *grands tons* furent enlevés avec une vigueur et un entrain admirables. Il fallait bien se dédommager de ne pouvoir faire retentir les rues et les places de Lourdes des accents de nos cantiques aimés, *Patrounez dous ar Folgoet; D'hor Mamm santez Anna, d'ann Itron Varia.*

Le soir, même déconvenue : il pleut à verse. Le plus sage n'est-il pas d'aller prendre un repos bien gagné ? C'est ce que font les autres pèlerins. Les Bretons vont-ils imiter cet exemple ? Ah !... mais non !... La grille du Rosaire est encore ouverte, un flot humain passe, l'église est envahie, prise d'assaut, et bientôt ses voûtes sonores retentissent de chants harmonieux ; ce sont les cantiques d'Armor ! Bravo ! Quimper, et vive Notre-Dame de Lourdes ! Témoin de cet enthousiasme, le zélé Recteur de Dirinon, M. Hameury, accepte de monter en chaire, et récite à haute voix le chapelet, en commentant, au commencement de chaque dizaine, nos diverses intentions. Prières, chants, exhortations durèrent ainsi pendant longtemps ; mais, à 9 heures, il fallut bien quitter à regret l'église, et se retirer, en murmurant un dernier *Ave, Maria !*

† †

Le lendemain, mercredi, 14 Septembre, tout est à la joie. Le soleil est radieux et les derniers nuages ont disparu derrière le sommet des hautes montagnes.

A 6 heures, la messe de communion se dit, à l'église du Rosaire, pour les pèlerins de Quimper. Tous s'approchent, avec le plus grand recueillement, de la Sainte Table, et reçoivent avec amour dans leur cœur, le Corps sacré, né de la Vierge Marie : *Verum Corpus natum de Maria Virgine.*

Ah ! combien sont nombreux ceux qui emportent de cette communion faite à Lourdes un ineffable souvenir qui ne s'effacera jamais !

A 10 heures, nouvelle réunion au Rosaire, pour la grand'messe solennelle. Elle est chantée par M. Monfort, chanoine honoraire, Curé des Carmes, le si fidèle pèlerin de Notre-Dame de Lourdes. Après l'Evangile, M. Hameury adresse une charmante allocution bretonne à son nombreux auditoire ; sa voix, claire et bien timbrée, se fait entendre facilement jusqu'aux extrémités de la vaste chapelle. « Notre-Seigneur Jésus-Christ, dit-il, sur le point de mourir, nous a donné Marie pour Mère, et les Bretons, à toutes les époques, Lui ont été fidèles. N'a-t-Elle pas chez nous de nombreux sanctuaires, où Elle continue à répandre sur ses enfants de nombreuses bénédictions ?... Mais pourquoi donc alors venons-nous si loin ?... Parce que c'est Notre-Dame Elle-même qui le désire ! Je veux que l'on vienne prier ici..., que l'on bâtisse ici une chapelle en mon honneur et que l'on fasse ici des processions... Et pour qui devons-nous prier ? Premièrement, pour notre persévérance dans le bien, et ensuite pour la conversion des pécheurs... » L'orateur développe avec beaucoup d'à-propos ces pensées, et son auditoire, ravi, l'écoute avec la plus religieuse attention.

A 2 heures, nous montons à la Basilique. A l'issue des vêpres, que présidait M. Séité, recteur de Saint-Urbain, M. Le Bihan, vicaire à Saint-Melaine de Morlaix, nous fit un beau sermon sur ce texte des psaumes : *Accingere gladio tuo super femur tuum, potentissime,* arme-toi de ton glaive et montre ta puissance. Nous regrettons de ne pouvoir en donner qu'un pâle résumé. « Ces paroles, dit l'orateur, on serait tenté de les adresser à Dieu, en face de l'impiété envahissante. Jusques à quand supportera-t-il que le vice règne, et que la vertu, comme la religion, souffrent et soient persécutées ? Mais ici, à Lourdes, c'est à la Vierge Marie que cet appel est jeté : l'Eglise ne lui applique-t-elle pas le psaume tout entier d'où ce texte est tiré ? Nous conjurons donc Marie de montrer sa puissance à l'endroit des ennemis de l'Eglise, qu'il est nécessaire d'humilier de plus en plus. Et pourquoi ne le ferait-elle pas ? Elle a écrasé la tête de l'antique serpent... C'est d'Elle qu'il est écrit qu'Elle a triomphé des hérésies dans l'univers entier... Qu'Elle s'arme donc de son glaive, la divine Guerrière, et qu'Elle fasse disparaître du monde, et surtout de notre chère Bretagne, ce qui serait contraire à l'extension du règne de son

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

adorable Fils. Qu'Elle extermine le péché, et en particulier le démon du respect humain qui fait que nous dégénérons.

« Mais le glaive n'est pas seulement l'arme du châtiment, du combat et de la victoire sur les ennemis. C'est aussi l'instrument de la médication, la cause de la guérison. Le médecin, armé de son bistouri, est un sauveur de l'humanité, comme le soldat enrôlé pour sa défense. Qu'Elle prenne donc son glaive, Elle qui est plus habile que les médecins de la terre, et qui, de sa main plus douce, soigne à Lourdes tant de plaies, et guérit de si nombreuses maladies !

« On la lui voit dans les mains, l'arme dont Elle se sert pour vaincre et pour guérir. Comme un glaive, elle pend le long de sa ceinture. C'est le chapelet... Quelle éloquente invitation pour que nous aussi nous prenions notre chapelet et que nous sachions le faire servir à l'extermination de nos passions et à l'obtention de nos guérisons physiques et morales ! Armez-vous donc de votre glaive, et montrez votre force, fiers Bretons, sur la poitrine desquels brille, comme l'emblème d'une nouvelle croisade, l'image du Cœur de Jésus ! En avant, l'épée à la main, c'est-à-dire le chapelet entre vos doigts ! Le monde se rira peut-être de la faiblesse de vos moyens ; mais Marie combat avec vous, et la victoire viendra couronner vos efforts !..... »

Il n'est pas besoin de dire que cette allocution, toute vibrante, produisit une impression profonde sur tous les assistants.

Comme il restait encore plus d'une heure avant la procession du T. S. Sacrement, M. le Directeur eut l'heureuse pensée de faire descendre tous les pèlerins, en procession, jusqu'au rond-point de la Vierge Couronnée.

Le *Journal de la Grotte*, par la plume de son distingué rédacteur, M. Emile Ruin (auquel nous ferons d'autres emprunts), raconte en ces termes cette procession du mercredi soir.

Au sortir de la Basilique, le pèlerinage de Quimper nous a offert un coup-d'œil des plus ravissants. Les pèlerins descendent par la rampe du Rosaire adossée à la montagne, et contournent l'esplanade ; entre leurs rangs, de distance en distance, douze bannières de soie blanche, aux broderies d'or, étincellent au soleil. Nous admirons surtout de splendides bannières, les unes en velours vert olive, les autres en velours rouge avec broderies antiques du plus saisissant effet ; leurs glands d'or sont, en outre, ornés de petites clochettes.

Du haut des rampes, comme d'une tribune, la foule émerveillée contemple ce défilé, que rendent plus pittoresque encore les blanches et fraîches coiffes des Bretonnes, les vestes bleues bordées de boutons étincelants des Bretons.

Tandis que cette procession se déroule dans les avenues de l'Esplanade, du milieu de ses rangs s'élève ce cantique :

O Marie, ô Mère chérie,
Garde au cœur des Bretons la foi des anciens jours,
Entends du haut du ciel, ce cri de la Patrie :
Catholique et Breton, toujours !

Petit à petit, la procession s'est réunie aux pieds de la Vierge couronnée, et a formé autour d'elle une couronne aux couleurs chatoyantes que viennent ceindre encore, comme d'une blanche auréole, les blanches coiffes des Bretonnes.

Trois fois retentit en langue bretonne, et sur un ton mélancolique, l'invocation : « O Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous ! » A cette touchante invocation, succède ce cantique :

Tes enfants dans la détresse
Implorent ton cœur si bon ;
Pour la France pécheresse,
Obtiens vite le pardon.

Et souriante se dresse au-dessus de cette réunion, les yeux levés vers le ciel, la statue de Marie couronnée, semblant donner à ses pèlerins l'assurance du pardon. Dieu, autrefois, ne demandait que quelques justes, et combien Marie n'en a-t-elle pas là sous les yeux ?...

Cette pensée de la supplication pour les pécheurs, pour notre pauvre France, surtout, a inspiré toutes les prières du pèlerinage de Quimper.

Chez eux, comme ici, les Bretons du Finistère se souviendront de l'invitation que leur a adressée Marie de prier pour les pécheurs et, par cette arme toute puissante sur le cœur de Dieu, ils obtiendront le retour de la grande pécheresse, notre chère France.

Il est 4 h. 1/2 ; Mgr l'Archevêque de la Nouvelle-Orléans, assisté de Mgr l'Evêque d'Angoulême, préside la procession générale du Saint-Sacrement, à laquelle prennent part tous les pèlerinages présents à Lourdes, à savoir : Agen, Bourges, Nantes, Quimper, la Belgique, la Hollande. Nous ne voulons pas essayer de décrire les splendeurs de cette belle cérémonie. Près de nous, un vénérable prêtre, les larmes aux yeux, s'écriait : « Ah ! c'est vraiment beau ! ce spectacle n'est pas de la terre ! » C'est la vérité. O vous, qui l'avez contemplé, vous ne me donnerez pas le démenti ; et vous, qui n'avez jamais vu cette imposante et splendide manifestation de foi et d'amour envers le Dieu de l'Eucharistie, Fils de la Vierge Marie, allez à Lourdes pour en jouir au moins une fois ; je puis vous le promettre, vous n'éprouverez pas de déception.

On ne lira pas sans émotion les lignes suivantes du *Journal de la Grotte*, décrivant l'arrivée de la procession à l'esplanade du Rosaire, au moment où la Sainte Hostie va passer et s'arrêter, un instant, devant chacun des malades rangés des deux côtés.

Et les hommes avancent toujours, et le parvis ne les peut plus contenir, tandis que les rampes du Rosaire, comme de gigantesques tribunes, sont festonnées de grappes humaines d'où les prières et les chants s'unissent aux prières et aux chants d'en bas.

Le spectacle est saisissant.

Mais voici que le saisissement devient plus grand encore : un air de marche triomphale retentit, c'est le *Lauda, Jerusalem, Dominum ; lauda Deum tuum, Sion. Hosannah ! Hosannah Filio David !*

En effet, c'est le maître de la vie et de la mort, de la santé et de la résurrection qui approche. Une émotion difficile à décrire étreint les cœurs ; nous voyons les visages se contracter pour ne pas trahir les sensations intimes. La maladie, les infirmités de toutes sortes, visibles et invisibles sont là... Ah ! oui, il y avait là, comme dit l'Evangile, une multitude d'infirmes de tout genre, *multitudo languentium, claudo-*

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

rum, aridorum et cœcorum, elle s'étendait de la Vierge couronnée jusqu'au parvis du Rosaire.

Le Pontife passe en faisant descendre sur toutes ces misères la bénédiction de Celui qui, d'un mot, fait ce qu'il veut ; — tout près de lui, un prêtre s'écrie : « Jésus, Fils de David, ayez pitié de nous ! Seigneur, si vous le voulez, vous pouvez me guérir ! Seigneur, celui que vous aimez est malade. Seigneur, dites seulement une parole et je serai guéri ! »

Et du fond, tout près des Abris et de la Vierge du Couronnement, de droite et de gauche de la grande allée que forment toutes ces misères étalées, du parvis, des rampes, du bas et du haut, une voix formidable, faite de milliers et de milliers de voix reprend : « Seigneur, celui que vous aimez est malade ! Si vous le voulez, vous pouvez me guérir. »

Et voilà que, tout à coup, au milieu de ces supplications, la voix s'arrête, l'émotion trop grande étreint la gorge, des larmes d'abord et puis des cris de joie, des applaudissements impossibles à retenir éclatent... C'est que, là-bas, en présence de ces 15 ou 20,000 spectateurs, une jeune fille infirme a senti passer en elle un souffle nouveau de vie ; elle s'est levée sans le secours d'aucun bras, et se met à marcher, à courir..., et maintenant la foule est dans une joie presque délirante. C'est, j'ose m'exprimer ainsi, un saint désordre difficile à calmer. Enfin, le calme se rétablit et un cri « Seigneur, nous vous remercions ! » d'une puissance et d'une ferveur plus qu'ordinaire, sort de ces vingt mille poitrines. Puis, c'est le *Tantum ergo*. Avec quelle foi, quelle reconnaissance, quelle humilité les fronts se courbent devant le Dieu caché sous les voiles du Sacrement, qui vient de manifester sa puissance. Et une dernière bénédiction descend sur cette foule, émerveillée et émue, qui se retire lentement, en bénissant le Seigneur, *Laudate Dominum, omnes gentes !*

Oh ! la belle journée du ciel passée sur la terre ! Mais ne vaut-il pas mieux la terminer ici, comme on ferme hermétiquement un vase plein d'aromates, pour en conserver les délicieux parfums ? Mais non, la vigueur de la sève fait éclater et épanouir la fleur, et bientôt se répandent ses enivrantes senteurs. Ainsi l'âme trop pleine, trop heureuse veut manifester sa joie et son bonheur, et c'est par le chant mille fois répété de l'*Ave, Maria*, qu'elle veut redire à la Vierge Immaculée, sa reconnaissance et son amour ! Oui, la procession aux flambeaux est un magnifique couronnement des saintes journées de Lourdes. Elle se forme à la Grotte, qui s'embrase de mille feux, et cette nappe ardente, après s'être écoulée petit à petit en ruisseaux, puis en fleuve de lumière, vient se reformer lentement devant le Rosaire. Les bannières et les oriflammes, alignées au haut des degrés, font face à la foule ; et tout ce qui est au-dessus, le Rosaire, la Basilique et sa flèche, jusqu'au sommet de la croix qu'elle porte dans les airs, apparaît dans une immense réverbération.

Un silence se fait ; puis, après une courte allocution, la grande voix de la multitude se fait entendre une dernière fois, non plus avec un accent d'allégresse et de reconnaissance comme au cours de la procession, mais grave, puissante et majestueuse comme la voix de la doctrine, — voix qui résume tous les enseignements de la journée et du pèlerinage lui-même, et en formule les conclusions.

Ce *Credo*, chanté à 9 heures ou 10 heures du soir, à la clarté des

étoiles et accompagné seulement par le grondement lointain du Gave, est admirable. C'est certainement l'une des beautés de Lourdes.

Il n'est pas neuf ce *Credo*, pas plus que le style de nos basiliques, pas plus que la chanson du Gave, pas plus que le ciel et les étoiles. D'aucuns voudraient du nouveau, et nous reprochent de n'avoir rien fait de neuf à Lourdes. Qu'ils l'écoutent donc, ce vieux *Credo* ; qu'ils regardent bien autour d'eux ces édifices, cette Esplanade tout à l'heure ruisselante de lumières, cette croix là-bas à l'entrée, cette foule qui chante et cette autre foule qui regarde ; qu'ils se souviennent que nous sommes dans la France de Voltaire et de Renan, cent ans après l'abolition du culte et la fermeture des églises, un demi-siècle après qu'on nous a expliqué *comment les dogmes finissent* ; et qu'ils nous disent s'ils ne voient là rien de neuf, rien de grand. S'il n'y a là rien de remarquable, qu'on nous en montre autant ailleurs, sur n'importe quel point du monde.

Vieux, le *Credo* ? Oui, certes. Mais, écoutez encore un instant. Les poitrines semblent rassembler toutes leurs forces pour résumer le résumé lui-même. C'est un cri d'espérance : *Et vitam venturi sæculi. Amen.*

Et c'est sur ce cri que les pèlerins se sépareront ; c'est le dernier mot de la journée : c'est le mot de la fin. Nous croyons à la vie du siècle à venir, à la gloire éternelle et ineffable que partageront, avec la Vierge Marie, ses fidèles serviteurs et les vrais disciples de Jésus-Christ crucifié, ressuscité d'entre les morts et régnant, à la droite de son Père, dans les splendeurs de l'Eternité bienheureuse. Ainsi soit-il !

✝·✝

Nous sommes au jeudi, 15 Septembre : la flèche de la Basilique s'illumine à peine aux premiers feux du jour, que déjà nos pèlerins bretons sont en prières, devant la Grotte. Leur joie est grande, car ils vont avoir la consolation d'entendre la messe et de faire la sainte communion, dans ce lieu béni, sous les regards de l'Immaculée-Conception. Cette fois, l'adorable sacrifice est offert successivement par M. Morvan, recteur de Melgven, et M. Henry, vicaire à la Cathédrale, qui ont bien mérité cette précieuse faveur. L'heure qui nous est accordée passe, hélas ! trop rapidement, et bientôt il faut céder la place à un autre pèlerinage. On se retire sans murmurer, en savourant la joie intérieure dont l'âme est inondée.

A 9 heures, prêtres et pèlerins de Quimper sont tous réunis aux piscines. C'est le temps de la prière solennelle pour les pauvres malades, que l'on amène en si grand nombre dans les petites voitures ou sur les brancards, et qui attendent de la Vierge si douce et si miséricordieuse leur guérison, ou du moins un soulagement dans leurs cruelles souffrances.

Là, M. L'Helgoualc'h, recteur du Juch, récite à haute voix le Rosaire, s'arrêtant à chaque dizaine pour exciter les cœurs à la contrition des péchés, cause de tous nos maux, à la confiance envers la Sainte-Vierge Marie, si bonne et si compatissante, et entremêlant ses pieuses allocutions de chants, comme le *Parce,*

Archives diocésaines d Qu .nper et Léon

Domine, les Litanies, l'*Ave, maris stella.* Et les malades s'unissent avec ardeur à ces ardentes et touchantes supplications.

Ah ! qu'elles sont admirables, la piété et la résignation de ces pauvres infirmes ! Combien je fus touché en voyant, à l'hôpital des Sept-Douleurs, au sortir de la piscine, ce jeune paralytique du Grand-Ergué, si édifiant, si courageux ! Son regard brillait d'une joie surnaturelle et respirait une paix sereine et profonde. Je lui demandai : « Eh ! bien, mon ami, vous trouvez-vous mieux ? — Oh ! non, me répondit-il en souriant ; *mais je me trouve bien comme ça,* puisqu'il ne plaît pas à la Sainte-Vierge de me guérir ; je l'aime tout autant quand même ! » Belles paroles, que ne désavoue aucun de ces privilégiés de la souffrance, que Jésus enrichit du trésor de la Croix !...

Il est 2 heures de l'après-midi, la chaleur est brûlante ; néanmoins tous nos vaillants pèlerins, avec leurs belles bannières, sont massés devant la Crypte, se disposant à faire le Chemin de la Croix. Bientôt la procession s'ébranle, au chant d'un cantique, soutenu par la fanfare toujours fidèle à l'appel, et l'on commence la rude montée du Calvaire, sous un soleil de feu. On s'arrête à mi-côte, pour entendre un excellent sermon breton de M. Penndu, recteur de Plonézoc'h. « Lourdes, dit-il, est pour les Bretons le vestibule du Paradis, *pors ar Barados ;* les journées passées à Lourdes sont pour eux des journées de riche moisson spirituelle. Mais toutes ces grâces ont leur source dans le Cœur de Jésus, dans la Croix de Notre Sauveur. Voilà la raison d'être de cette cérémonie au Calvaire. A Lourdes, comme en Bretagne, la Croix se dresse partout. L'Eglise le veut ainsi, dit saint Anselme, afin que partout la Croix soit le livre par excellence des chrétiens, afin que partout et toujours la Croix soit acceptée généreusement des mains de Dieu par le chrétien, qu'elle soit portée fièrement par lui, à l'exemple du Sauveur dont il est le disciple, de la Sainte Vierge dont il est l'enfant, des Saints dont il est le frère. Ordinairement, les pèlerins emportent de Lourdes des croix, des médailles, des chapelets, comme souvenirs de leur pèlerinage. Que les Bretons emportent surtout la résolution énergique de sanctifier en vrais chrétiens leurs souffrances de chaque jour ! A ces conditions, ils resteront les dignes enfants de Notre-Dame de Lourdes qui a dit à Bernadette : « Je me promets de vous rendre heureuse, non pas dans ce monde, mais dans l'autre. » Ces paroles furent fort goûtées de nos pèlerins, qui puisèrent, dans ces solides réflexions, une nouvelle ardeur pour continuer leur pénible ascension.

On descendit par les lacets de la Grotte des Espéluges, et bientôt la vaste nef du Rosaire recevait, une dernière fois, les dix-neuf cents pèlerins de Quimper. L'heure des adieux était venue ! M. le Directeur, après les dernières recommandations relatives au départ, est heureux d'annoncer à l'assistance qu'il a reçu un télégramme de Mgr l'Evêque de Quimper, qui bénit les chers diocésains et témoigne de sa reconnaissance pour leurs prières, puis il remercie chaleureusement les pèlerins de leur piété, de leur excellente

tenue, des bons exemples qu'ils n'ont cessé de donner. Tous, prêtres, religieuses, sœurs de charité, brancardiers si dévoués, chantres et musiciens infatigables, fidèles de tout âge et de toute condition, tous se sont montrés, à Lourdes, les nobles enfants de la Bretagne, les fidèles serviteurs de la Vierge Marie. « Combien vous vous sentez heureux en ce moment, s'écrie-t-il, d'avoir entendu l'appel de notre bonne Mère, qui vous invitait à venir à la Grotte de Massabielle, *transite ad me, et a generationibus meis implemini !* En retour, Elle a comblé vos âmes de grâces et de faveurs. Hélas ! il faut repartir, il faut quitter ces lieux tant aimés. Ah ! du fond du cœur, disons adieu à la Vierge, mais dans la langue de nos pères, disons ce *kenavo* breton qui marque si bien l'idée et l'espoir du retour. Oui, ô bonne Mère, s'il plaît à Dieu, nous reviendrons encore revoir et contempler votre radieuse image, coller nos lèvres tremblantes à la roche bénie, et boire à la source vivifiante qui coule si pure à vos pieds. Mais, avant de vous quitter, nous voulons vous promettre sincèrement de vous être agréables, en aimant davantage votre Fils Jésus, en devenant meilleurs chaque jour, par l'imitation de vos sublimes vertus, *in odorem unguentorum tuorum currimus.* Nous emportons, dans nos âmes, le doux parfum de Lourdes, afin que, fortifiés et excités par le souvenir de vos maternelles bontés, nous ne cessions jamais de vous louer et de vous chérir, ô vous qui êtes notre vie, notre douceur et notre espérance, *vita, dulcedo et spes nostra,* maintenant et dans les siècles des siècles ! »

A peine cette cérémonie terminée, nos braves Bretons, toujours insatiables de saintes émotions, se hâtent pour assister à la procession du Saint-Sacrement, que présidait, ce jour-là, Mgr l'Evêque d'Agen. Le soir, à 7 h. 1/2, nous les trouvons encore réunis, le cierge allumé en main ; ils veulent jouir encore de l'inoubliable procession aux flambeaux. Sous la voûte des cieux, constellée d'étoiles, elle se déroule, superbe comme la veille, au bord du Gave, le long des allées, pour se réunir devant le parvis du Rosaire. Là, nouveau chant triomphal du *Credo ;* puis, tous les fronts s'inclinent sous la bénédiction des Evêques... La procession se disperse ; mais c'est la veille du départ, la foule semble se retirer à regret ; des groupes se forment, on chante des cantiques devant la Vierge couronnée et tout près de la Grotte, et, longtemps encore, au milieu du silence de la nuit, on perçoit de loin l'écho adouci des *Ave, Maria !*

..... Vendredi, 16 Septembre : Le train de Brest part à 7 heures. Les pèlerins qui doivent le prendre sont de bonne heure, avant l'aurore, au pied des autels. Avant d'entreprendre le pénible voyage du retour, ils veulent recevoir dans leur cœur Celui dont la présence ravissait les disciples d'Emmaüs, sur la route de Jérusalem, au soir du jour de la résurrection. Puis, l'action de grâces terminée, ils vont saluer une dernière fois la Mère de Jésus, lui dire une dernière prière, lui donner un dernier témoignage d'amour..... Les autres pèlerins qui partent quelques heures plus

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

tard, ont la consolation d'entendre la sainte messe à la Grotte, et d'y recevoir comme viatique du voyage, le pain des Anges, devenu la nourriture des voyageurs, selon la belle expression de saint Thomas d'Aquin.

Une agréable surprise, une vraie joie étaient réservées à quelques-uns des nôtres, restés devant la Grotte après la seconde messe d'actions de grâces : Son Excellence Mgr Clari, Nonce apostolique en France, vint célébrer le Saint Sacrifice à la Grotte, aux intentions de S. S. Léon XIII, le grand Pape du Rosaire, qui a tant glorifié la Très Sainte-Vierge Marie. Qu'elle fut fervente la prière de tous les pèlerins réunis en ce moment pour demander à la Vierge de bénir le successeur de Pierre, le Pontife infaillible, Vicaire de Jésus-Christ !

Un temps précieux restait encore à nos pèlerins, avant de quitter Lourdes ; ils en profitèrent pour venir à la Grotte et consacrer à Marie cette heure qui précède le départ, et qui n'est ni la moins précieuse ni la moins douce de celles que l'on passe dans ce lieu béni. Que de colloques intimes entre la Mère du ciel et ses enfants de la terre ! Que de grâces demandées et obtenues ! Que d'élans d'amour vers la Vierge incomparable qui, là même, dans le creux de ce rocher, apparut dix-huit fois aux yeux ravis d'une pieuse enfant ! Que de larmes essuyées furtivement !... Mais cette heure s'envole avec rapidité ; il faut partir ! Les voilà donc passés ces trois jours où soufflaient, par moment, des brises semblant venir du Ciel ; ces jours où, aux pieds de la Vierge et sous son regard, on comprenait plus facilement les vanités de la terre et la réalité des biens éternels. Il faut s'arracher à ces lieux et à ces choses au milieu desquelles on voudrait s'arrêter et s'immobiliser. Il faut partir, car Lourdes n'est que le vestibule du Ciel !.....

† †

Notre tâche est terminée et nous n'avons encore rien dit des faveurs accordées par la Sainte-Vierge aux malades du pèlerinage de Quimper. Nous avouons qu'il nous est bien difficile d'en parler, de manière à satisfaire la pieuse et légitime curiosité de nos lecteurs. Il est certain que la Vierge de Lourdes a été bonne pour nous ; il est certain qu'Elle a accordé à nos supplications plusieurs guérisons. Quelques-uns de nos confrères nous ont écrit à ce sujet, affirmant la réalité de cas de guérisons extraordinaires. Mais l'excessive réserve qu'il faut garder en ces matières, l'insuffisance des rapports communiqués, le manque de certificats des médecins, nous imposent la pénible nécessité de ne pas publier les lettres qui nous sont parvenues.

Nous voulons pourtant faire une exception, à cause de la grande exactitude des détails et de leur précision, en faveur d'une relation écrite par l'honorable M. H. du Rusquec, de Ploudiry, qui aime à se nommer lui-même le « brancardier de N.-D. de Lourdes ».

Manoir de Hirsiry, près Ploudiry,
le 6 Octobre 1898.

Monsieur le Directeur,

Je crois devoir porter à votre connaissance, pour que vous puissiez, si bon vous semble, en faire profiter vos lecteurs, une guérison ou tout au moins une amélioration extraordinaire obtenue par une enfant de Ploudiry, pendant notre dernier pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes.

Marie-Yvonne Person, âgée de 5 ans et 10 mois, était sourde et muette de naissance, j'eus occasion de la voir et de le constater avant son départ pour Lourdes. A ce moment, pour moi la surdité était complète, absolue. En effet, lui tournant le visage contre un mur et nous plaçant derrière elle, nous pouvions crier de toutes nos forces, sans qu'elle manifestât percevoir le moindre son, alors que sa sœur, se plaçant devant elle, arrivait tant bien que mal à s'en faire comprendre par gestes et aux mouvements des lèvres.

Il me parut évident qu'ici, comme en beaucoup de cas, le mutisme était la conséquence forcée de la surdité.

Grâce à l'ingénieuse idée d'une sorte de loterie organisée par plusieurs personnes de la paroisse, les deux sœurs purent faire le pèlerinage, sans s'imposer un sacrifice d'argent que les parents n'eussent pu supporter, et la petite malade fut plusieurs fois plongée dans l'eau des piscines, sans que d'ailleurs aucun changement sérieux dans son état pût être constaté.

La guérison se produisit, au retour, dans le train, où l'enfant se retourna brusquement en entendant, au fond du wagon, le son d'un instrument de musique.

J'en entendis vaguement parler, à mon passage à Quimper, et plusieurs personnes m'ayant, le lendemain, confirmé la nouvelle, je me rendis dès le lundi matin, à Rosteven, en Ploudiry, impatient de me rendre compte par moi-même de ce qui s'était passé. Rien n'était exagéré, la surdité, en effet, avait complètement disparu et la petite répétait déjà, avec difficulté sans doute, mais d'une façon intelligible, les mots qu'on voulait lui faire dire. M. le Curé, à qui je rendis compte de ma visite et de mes impressions, m'engagea fort à écrire à la *Semaine religieuse*, mais il ajouta avec une sage prudence qu'il fallait encore un peu attendre, pour laisser passer l'épreuve du temps.

Depuis, plus de 15 jours se sont écoulés, j'ai revu Marie-Yvonik ; elle n'est sans doute pas encore éloquente, mais elle sait déjà beaucoup de mots et commence à se rendre compte de leur valeur, en les appliquant aux objets ; elle a l'oreille fine et perçoit, à 30 ou 40 centimètres, le tic-tac d'une montre ; bien que très occupée des expériences auxquelles nous la soumettons, je l'ai vue tourner vivement la tête du côté d'une personne qui venait de déchirer près d'elle un morceau d'étoffe.

Bénie soit donc mille fois Notre-Dame de Lourdes, qui a bien voulu cette année, honorer notre petit coin de terre d'un de ses maternels sourires !

Nous ne voulons rien ajouter à cette lettre si intéressante, qui clôt si bien notre humble compte-rendu. Rappelons encore cependant, pour la gloire de la Vierge Marie, qu'à la date du 16 Septembre, le *Journal de la Grotte* insérait, après constatation, l'amélioration survenue dans l'état de « Marie-Anne Chapalain, de Brest, malade depuis trois ans, souffrant de *troubles dyspeptiques* et de *bronchite ancienne.* »

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

Grâces soient rendues à la Vierge Immaculée ! En union avec tous nos pèlerins, et avec tous ceux plus nombreux qui auraient désiré faire ce pèlerinage, nous la supplions à genoux de continuer à chérir notre Bretagne d'un amour de prédilection, comme Elle l'a fait jusqu'à présent ; et nous-mêmes nous continuerons à l'aimer, à la servir, et à célébrer sa gloire et sa bonté, maintenant et toujours.

VIVE NOTRE-DAME DE LOURDES !

Quimper, le 12me jour du mois du Rosaire 1898.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — ÉGLISE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche, 16 Octobre,* à 9 heures, messe pour l'Église et pour la France.

— CHAPELLE DES URSULINES. — *Vendredi 21 Octobre,* fête patronale. A 9 heures 1/2, grand'messe, puis exposition du T. S. Sacrement. A 4 h. 3/4, instruction et bénédiction du T. S. Sacrement.

Mission recommandée : LANDÉDA, du 9 au 22 Octobre. Président, la 2e semaine, M. le chanoine Madec, Curé de Pont-l'Abbé.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Mgr l'Évêque, ont été nommés :

M. Moal, recteur de Saint-Cadou, recteur du Trévoux ;
M. Briant, vicaire de Lopérec, recteur de Saint-Cadou ;
M. Caër, vicaire à Plougoulm, vicaire de Lopérec ;
M. Goret, précepteur, vicaire à Plougoulm.
M. Le Cléac'h, jeune prêtre, de Loctudy, 3e vicaire à Roscoff.

LE RELECQ. — Mgr l'Evêque a consacré, mercredi 12 Octobre, la nouvelle église du Relecq, construite, comme on sait, sur les plans de M. Le Guerrannic, architecte à Saint-Brieuc.

Monseigneur était accompagné de M. le chanoine Quéinnec, Secrétaire général de l'Evêché, qui a dirigé les cérémonies de la consécration.

Retraites de soldats. — Dans notre dernier numéro, il s'est glissé une erreur, que nous nous empressons de corriger.

En donnant la liste des cantons convoqués à Lesneven, nous avons indiqué la deuxième retraite de soldats comme devant avoir lieu du 18 au 22 Octobre. Or, cette retraite reste fixée à la date précédemment annoncée, c'est-à-dire *du 25 au 29 Octobre.* Elle s'ouvrira, comme la première, à *4 heures précises.*

A Quimper, en ce moment, 205 jeunes gens suivent la première retraite, tous bien recueillis et surtout pleins de bonne volonté.

C'est un début consolant et un excellent augure pour les autres retraites, dont nous reparlerons.

QUIMPER. — **Retraites de femmes,** *du 24 Septembre au 1er Octobre 1898.* — 25 paroisses ; 63 retraitantes. — Ergué-Armel, 6 ; Plogonnec, 6 ; Kerlaz, 5 ; Beuzec-Cap-Sizun, 4 ; Dinéault, 4 ; Poullan, 4 ; Quimper, 4 ; Briec, 3 ; Le Juch, 3 ; Beuzec-Conq, 2 ; Cléden-Cap-Sizun, 2 ; Lennon, 2 ; Langolen, 2 ; Plonévez-Porzay, 2 ; Pont-l'Abbé, 2 ; Plouhinec, 2 ; Trégunc, 2 ; Audierne, 1 ; Édern, 1 ; Esquibien, 1 ; Landrévarzec, 1 ; Penmarc'h, 1 ; Peumerit, 1 ; Pleyben, 1 ; Pluguffan, 1.

***

LESNEVEN. — **Retraite bretonne de femmes,** *du 24 Septembre au 1er Octobre.* — 79 paroisses ; 371 retraitantes. — Plougastel, 40 ; Plouider, 23 ; Plabennec, 21 ; Ploudaniel, 18 ; Le Folgoët, 13 ; Plouvien, 12 ; Guiclan, 9 ; La Forêt-Landerneau, 9 ; Saint-Thégonnec, 8 ; Bodilis, 8 ; Guissény, 8 ; Plouguin, 7 ; Plouguerneau, 7 ; Le Drennec, 7 ; Lesneven, 7 ; Ploubéour-Trez, 7 ; Guipavas, 7 ; Plourin, 7 ; Saint-Frégant, 6 ; Cléder, 6 ; Lanhouarneau, 6 ; Plouzané, 5 ; Ploumoguer, 5 ; Lanarvily, 5 ; Plougar, 4 ; Trégarantec, 4 ; Plounéventer, 4 ; Plounévez, 4 ; Plonescat, 4 ; Plounévez-Lochrist, 4 ; Saint-Servais, 4 ; Ile d'Ouessant, 3 ; Saint-Marc, 3 ; Ploudiry, 3 ; Landivisiau, 3 ; Lambézellec, 3 ; Saint-Pol-de-Léon, 3 ; Coat-Méal, 3 ; Saint-Pabu, 3 ; Kersaint-Plabennec, 3 ; Commana, 3 ; Saint-Divy, 3 ; Gouesnou, 3 ; Sibiril, 3 ; Plouénan, 3 ; Plouzévédé, 2 ; Guilers, 2 ; Guimiliau, 2 ; Plougoulm, 2 ; Kerlouan, 2 ; Saint-Vougay, 2 ; Loc-Maria-Berrien, 2 ; Tréflez, 2 ; Saint-Méen, 2 ; Loc-Brévalaire, 2 ; Kernilis, 2 ; Porspoder, 2 ; Ploudalmézeau, 2 ; Locronan, 2 ; Dirinon, 2 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 2 ; Botmeur, 1 ; Lopérec, 1 ; Saint-Derrien, 1 ; Goulven, 1 ; Ile-de-Batz, 1 ; Pencran, 1 ; Plouédern, 1 ; Le Conquet, 1 ; Landunvez, 1 ; Saint-Martin, 1 ; Taulé, 1 ; Lampaul-Plouarzel, 1 ; Le Bourg-Blanc, 1 ; Lanneufret, 1 ; Le Relecq, 1 ; Saint-Sauveur, 1 ; Landerneau, 1 ; Tréflaouénan, 1.

Œuvres de Mer. — LE « SAINT-PAUL » A BREST. — Nous avons souvent entretenu nos lecteurs des nombreux services de tout genre que rendent aux pêcheurs de Terre-Neuve et d'Islande les deux « navires-hôpitaux », le *Saint-Pierre* et le *Saint-Paul,* construits par les « Œuvres de Mer ». Un de ces navires, le *Saint-Paul,* vient de passer quelques jours à Brest, où il a reçu de nombreuses visites, entre autres celle de Mgr l'Evêque, qui se rendait au Relecq pour la consécration de l'église.

L'installation du *Saint-Paul* est des plus heureuses : à l'avant, se trouve l'infirmerie, avec, à babord, la pharmacie. Ensuite, la chapelle, qui s'ouvre, par de larges portes, sur la grande salle des malades. Cette salle contient douze lits. Lorsqu'il n'y a pas de ma-

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

lades graves à bord, les lits sont relevés et pliés, et la salle des malades devient une salle de conférences, de lecture, de jeu pour les marins des autres bâtiments qui veulent y venir. A l'arrière sont placés le carré de l'état-major, les cabines des officiers, du médecin et de l'aumônier. Le capitaine est M. Lacroix, capitaine au long-cours ; le médecin, M. le docteur Chastang, médecin de 1re classe de la marine ; l'aumônier, M. l'abbé Gicquello. L'équipage est de 15 hommes.

Une messe a été dite à bord, lundi 10 Septembre, à 8 heures ; dans l'après-midi, M. le docteur Chastang a fait une conférence. Ceux qui y ont assisté ont compris mieux encore la grandeur des « Œuvres de Mer » et le bien immense qu'elles font parmi nos marins.

Nous rappelons de nouveau que l'Œuvre est établie à Brest et à Quimper, où elle a pour présidente Mme l'Amirale du Fretay, rue Verdelet.

Ploermel. — **Vêture chez les Frères de l'Instruction chrétienne.** — A la clôture des dix jours d'exercices spirituels donnés à Ploërmel et à Hennebont, 109 postulants ont pris l'habit religieux. Nous relevons, dans la *Chronique de l'Institut*, les noms des nouveaux Novices appartenant au diocèse de Quimper et de Léon :

Gourlet Joseph-Marie, de Moëlan, *F. Adalbert-Joseph.*
Goavec Yves-Marie, de Plouénan, *F. Adrien-François.*
Guéguen Alain-Corentin, de Gouesnac'h, *F. Agathange-Marie.*
Le Thiec Théodose-Joseph, de Baye, *F. Attale-Marie.*
Pennec Jean-Marie, de Brasparts, *F. Audrain-Marie.*
Le Jollec Yves-Joseph, de Lothey, *F. Désiré-François.*
Bouroullec Félix-Joseph, de Tréflevenez, *F. Eléonore-Jh.*
Malgorn Pierre-Marie, de Plourin, *F. Florentin-Pierre.*
Pochard Pierre-Henri, de St-Pierre Quilbignon, *F. Gaston-Pierre.*
Cosquer Isidore-Joseph, de Plobannalec, *F. Gatien-Marie.*
Andro Vincent de Plomeur, *F. Gérasime.*
Ollivier Alour, de Plobannalec, *F. Germain-Marie.*
Le Floc'h Yves-Maurice, de Clohars-Carnoët, *F. Gonnéry-Marie.*
Bizien Jean-Marie, de Saint-Pol-de-Léon, *F. Guénolé.*
Prigent Jean-François, de Plouvorn, *F. Maximien-Marie.*
Boulic Pierre-Louis, de Saint-Hernin, *F. Octavien-Louis.*
Rolland Alain, de Saint-Martin-des-Champs. *F. Stéphanus-Jh.*
Castric Jean-Marie, de Plomeur, *F. Théodicien-Marie.*
Palud Olivier-Marie, de Plouénan, *F. Thénénan-Joseph.*

L'Œuvre Saint-Yves, à Rennes. — Tous les ans, à la sortie des collèges, un grand nombre de jeunes gens viennent à Rennes continuer leurs études.

A cette époque de sa vie, bien des dangers nouveaux attendent le jeune homme, et de la manière dont il emploiera ses premières années de liberté dépendent à la fois son avenir et l'honneur de sa famille.

Dès lors, s'ils sont chrétiens, les parents ne se contentent pas d'organiser les études de leurs fils. Ils cherchent avant tout, pour ces jeunes

gens, un milieu qui sauvegarde plus facilement leur éducation morale et religieuse parmi les écueils de la vie d'étudiant.

Nous croyons leur rendre à tous un véritable service en leur désignant une Association prospère, où ils trouveront, avec toutes les distractions honnêtes et d'excellentes relations d'amitié, des moyens sérieux d'étude.

Fondée *en dehors de toute pensée politique*, dans un esprit large et exclusivement catholique, par M. le docteur Petit, présidée actuellement par M. Brager de la Villemoysan, l'Œuvre Saint-Yves est ouverte également aux étudiants des Facultés de l'Etat et aux élèves de la nouvelle école d'Agriculture.

Ils peuvent, à des jours fixés, venir se récréer ou travailler au milieu de camarades sûrs et dévoués, dans des salles parfaitement éclairées et chauffées. Des conférences fortement organisées, de droit, de médecine, de littérature, groupent chaque semaine les étudiants sous la direction de camarades plus âgés. Les jeunes gens se trouvent ainsi guidés, encouragés, soutenus dans leurs études, en même temps qu'ils se sentent dans une réunion chrétienne, où les meilleurs exemples sont continuellement sous leurs yeux.

Les Etudiants de Saint-Yves forment aussi entre eux une Conférence de Saint-Vincent-de-Paul qui entretient 30 familles à Rennes. Tous les Membres de l'Œuvre en font partie de droit, et ils regardent comme un honneur non moins qu'un devoir d'être fidèles à visiter leurs pauvres et à leur porter des secours. Le mercredi soir, une réunion générale, à laquelle assiste toujours M. l'Aumônier, se tient, 6, rue de la Monnaie. Après la prière et une lecture de piété, on discute les intérêts des familles visitées et chacun réclame ce qui lui paraît nécessaire pour ses protégés.

L'Aumônier de l'Œuvre, M. l'abbé Henry, Secrétaire général de l'Archevêché, se tient à la disposition des parents pour leur fournir tous les renseignements qu'ils désireront connaître.

M. Le Couturier, 6, rue de La Fayette, veut bien se charger de donner toutes les indications qui concernent le logement et la pension des Etudiants.

Bretons et Provençaux. — Sous ce titre, nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc :

« Il n'est pas rare de rencontrer des gens qui raillent avec une étonnante légéreté le mouvement de revendications provinciales lancé par l'*Association Bretonne*, la puissante société dirigée par l'éminent sénateur du Morbihan, M. Audren de Kerdrel. Depuis le Congrès provincial de Saint-Brieuc, le Comité de préservation du celtique armoricain poursuit, en effet, malgré les contradictions, une vigoureuse campagne en faveur de la langue bretonne. Les adversaires en concluent que nous sommes des archéologues qui prétendent ressusciter une morte ou plutôt une malheureuse condamnée à mort. L'irrésistible mouvement de centralisation napoléonienne englobera, croient-ils, dans une absolue et monotone unité, toutes les parties de la France, qu'on habillera à la mode de Paris. La province n'a pas dit son dernier mot, dans cette lutte sans relâche et sans pitié contre nos institutions locales

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

et le génie des races, dont l'heureuse variété forme l'esprit propre de la Patrie française.

« La Provence, mieux que la Bretagne, se défend avec un entrain et un enthousiasme qui fait plaisir à contempler. Si le soleil du Midi donne de l'éclat aux paysages de cet admirable pays, il illumine, de ses chauds rayons, même la généreuse ardeur des partisans convaincus du génie de cette province.

« Un journal *Lan Gan*, le Coq, chante clairement les revendications provençales à l'école, dans la chaire et à la tribune populaire, sous la direction du R. P. Xavier de Fournières, religieux prémontré du monastère de Saint-Michel de Frigolet. Inutile de dire qu'il paraît, en Avignon, chez Aubanel. Ce Coq est vigilant. Il a lancé. dernièrement, deux concours de prône et de panégyrique, sous le patronage de Mgr l'Archevêque d'Aix et des Evêques de Gap et de Digne, qui offrent un beau calice, comme premier prix, pour le meilleur panégyrique de sainte Madeleine, rédigé par un curé, et un beau bréviaire neuf pour le meilleur prône sur l'Evangile du dimanche de la Septuagésime, rédigé par un vicaire ou un élève du Grand-Séminaire.

« Déjà nous avons parlé de ce que les Provençaux réalisent, dans certaines écoles, pour apprendre le français par le moyen de la langue sonore de Mistral. Grâce à ces procédés, les enfants arrivent à posséder admirablement le français, qu'ils parlaient incorrectement.

« Ces efforts de la Provence servent de stimulant pour la Bretagne, qui ne restera pas en arrière. Grâce à l'emploi du breton, les écoles du pays bretonnant arriveront à une véritable supériorité dans la possession de la langue française, même sur les écoles de pays Gallo, parce qu'elles l'étudieront d'une manière à la fois plus scientifique et plus rationnelle.

« L'*Association Bretonne* publiera prochainement, c'est-à-dire vers le mois de Janvier, les principaux manuscrits du Très Cher Frère Directeur de l'Ecole de Landivisiau, fruits d'une longue pratique de l'enseignement du français par le breton. »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Le pèlerinage français à Rome. — Le pèlerinage français à Rome a été un véritable événement, dont s'occupent les journaux de toute nuance. Les pèlerins proprement dits étaient au nombre de 1.300 environ ; d'autres, venus par groupes isolés, et plusieurs Français habitant Rome s'étaient joints à eux pour l'audience pontificale, qui a eu lieu, comme nous l'avons annoncé, samedi 8 Octobre, dans la Basilique

Vaticane. Faute d'espace, nous ne pouvons donner ici qu'un court résumé de cette magnifique cérémonie.

Le Souverain Pontife est arrivé à 10 heures précises, en chaise à porteurs : il a été accueilli par les cris enthousiastes de : « Vive Léon XIII ! Vive le Pape du travail ! » Visiblement ému, il bénit l'assistance et se rend à son trône. M. Léon Harmel présente les pèlerins, venus, au nom des catholiques de France, renouveler à Léon XIII l'expression de leur reconnaissance, de leur complète soumission et de leur amour.

Le Pape après avoir remercié M. Harmel, fait lire par Mgr de Croy un discours, dont nous tenons à reproduire la partie principale.

Après avoir exprimé sa joie de cette nouvelle preuve de respect, de dévouement et de piété filiale, Léon XIII rappelle l'acte récent par lequel il a confirmé le patronat traditionnel de la France en Orient, loue et encourage les pèlerinages de pénitence à Jérusalem, où lui-même « a voulu qu'un solennel Congrès eucharistique fût célébré, il y a peu d'années, sous la présidence d'un Cardinal français », puis il continue :

Pour vous, très chers fils, qui êtes la France du travail, vous n'ignorez pas qu'à vous aussi incombent d'importants et graves devoirs intéressant la société tout entière.

Puisque vous venez de faire allusion à la démocratie, voici ce qu'à ce sujet Nous devons vous inculquer :

Si la démocratie s'inspire des enseignements de la raison éclairée par la foi ; si, se tenant en garde contre les fallacieuses et subversives théories, elle accepte avec une religieuse résignation et comme un fait nécessaire la diversité des classes et des conditions ; si dans la recherche des solutions possibles aux multiples problèmes sociaux qui surgissent journellement, elle ne perd pas un instant de vue les règles de cette charité surhumaine que Jésus-Christ déclara être la note caractéristique des siens ; si, en un mot, la démocratie veut être chrétienne, elle donnera à votre patrie un avenir de paix, de prospérité et de bonheur.

Si, au contraire, elle s'abandonne à la révolution et au socialisme ; si, trompée par de folles illusions, elle se livre à des revendications destructives de lois fondamentales sur lesquelles repose tout ordre civil, l'effet immédiat sera pour la classe ouvrière elle-même la servitude, la misère, la ruine.

Loin de vous, très chers fils, une pareille et aussi sombre perspective ! Fidèles à votre baptême, c'est à la lumière de la foi que vous jugez et appréciez les choses de cette vie, vrai pèlerinage du temps à l'éternité. Tandis que, ailleurs, les questions sociales troublent et tourmentent les hommes du travail, vous gardez vos âmes dans la paix, en vous confiant à ces patrons chrétiens qui président avec tant de sagesse vos laborieuses journées, qui pourvoient avec tant de justice et d'équité à votre salaire et, en même temps, vous instruisent de vos droits et de vos devoirs, en vous interprétant les grands et salutaires enseignements de l'Eglise et de son chef.

Oh ! puisse la France voir se multiplier de plus en plus les patrons qui ressemblent aux vôtres, et notamment à ce bon père (M. Harmel) qui, depuis des années, se fait un bonheur de vous conduire à Nos pieds ! Puissiez-vous, vous-mêmes, par votre exemple et au besoin par vos

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

paroles, ramener à Dieu et à la pratique des vertus chrétiennes, vos compagnons égarés et enrichir votre patrie de phalanges d'ouvriers comme celle que Nous avons ici sous Nos yeux. S'il plaisait au Seigneur d'exaucer ce vœu, le salut et la prospérité de votre nation seraient assurés et elle ne tarderait pas à reprendre dans le monde la place spéciale et la glorieuse mission que la Providence lui avait assignées.....

Ce discours a été salué par les cris prolongés de : Vive Léon XIII! De nombreux pèlerins pleurent.

Le Pape alors se lève, et d'une voix forte, bénit l'assistance agenouillée. L'audience a duré près de trois heures, sans que le Pape laissât voir la moindre fatigue.

Après la cérémonie, un repas a été servi à tous les pèlerins, dans la grande salle du Belvédère. Après des discours, très applaudis, de M. l'abbé Gayraud, député, et de M. l'abbé Garnier, Son Em. le Cardinal Parocchi, qui présidait, a pris la parole pour féliciter les pèlerins et leur recommander de garder les enseiguements qu'ils ont entendus de la bouche du Pape.

Lorsque la France, dit-il, sera devenue démocrate selon l'enseignement de Léon XIII, alors son drapeau s'élévera scintillant à l'égal des étoiles au brillant firmament. Ses ennemis diront que la France de Charlemagne, de saint Louis, d'Henri IV, je m'arrête là, est ressuscitée.

Autrefois, le Pape était le maître dans ses Etats. Mais, pour expier nos péchés, la Providence a voulu qu'il soit à peine maître dans sa maison. Toutefois, il y a la pensée de consolation : au lieu de canons, vous êtes là ; au lieu d'armes, il y a des cœurs français. Vous êtes le prélude d'un mouvement qui envahira la terre et qui dira à Pierre : Tes liens sont tombés. Le Pape n'a pas besoin d'armes, quand il a les cœurs des Français et de tous les peuples catholiques.

Lui, Roi de la Paix, sera exalté, et ses paroles portées avec un rameau d'olivier. Ce sera le prélude de la victoire, de la paix et de la foi dans toute la terre.

L'après-midi, les pèlerins ont visité les jardins du Vatican.

Dimanche, les pèlerins ont assisté à la messe célébrée par le Cardinal Rampolla, qui a donné la communion générale, laquelle a duré plus d'une heure.

Le soir, a eu lieu un banquet, sous la présidence du patriarche grec-uni, Pierre IV, qui a exprimé la sympathie des Orientaux pour la « grande France », en souhaitant « qu'elle redevienne ce qu'elle fut au temps des Croisés..... »

.....Les pèlerins ont quitté Rome, sous l'émotion de toutes ces cérémonies et surtout des paroles du Pape. Notre diocèse était représenté aux pieds du Saint-Père par un groupe de quarante-huit pèlerins. Nous espérons que quelqu'un d'entre eux voudra bien communiquer aux lecteurs de la *Semaine religieuse* ses impressions personnelles.

Rennes. — **La Ligue de l'Enseignement.** — Le 18e Congrès de la Ligue (maçonnique) de l'Enseignement s'est tenu, ces

jours derniers, à Rennes ; son président, M. Jacquin, a ouvert la séance, en présence du préfet, du maire et des autres fonctionnaires et de nombreux instituteurs et institutrices.

M. Charavay, secrétaire général, a fait connaître que 1,800 Sociétés sont fédérées à la Ligue, et que celle-ci a reçu récemment un don de 25,000 francs. (Les Fabriques, écoles chrétiennes, etc. ne sont pas autorisées à accepter les legs faits en leur faveur.)

La réunion de Rennes a envoyé « l'expression de ses sympathies » au Congrès socialiste qui se tenait, en même temps, à Montluçon. Or, dans cette assemblée, on s'est occupé surtout du « nationalisme », qu'on a condamné comme une erreur sociale, et par nationalisme, les socialistes entendent le patriotisme, et ne s'en cachent pas.

La Ligue de l'Enseignement a pour président M. Bourgeois, ministre de l'Instruction publique.....

L'ardeur des ennemis de l'Enseignement chrétien montre aux catholiques leur devoir, qui est de lutter avec plus de vaillance que jamais pour sauver l'enfance.

Saint-Brieuc. — **Patronage.** — Par une lettre adressée aux fidèles de sa ville épiscopale, Mgr Fallières annonce la création, à Saint-Brieuc, du Patronage Saint-Joseph. Il sera établi dans un vaste terrain contigu au Grand-Séminaire, et la conduite en sera confiée, sous la direction de leurs maîtres, aux séminaristes.

— **École libre.** — Le préfet Lutaud avait chassé les religieuses de Créhen de leur propre immeuble, à Saint-Donan. La Fabrique attaqua et demanda qu'on lui rendît la libre disposition de sa propriété.

La question vient d'être résolue, et satisfaction est donnée à la Fabrique.

Les religieuses vont rouvrir leurs classes.

Jérusalem. — On annonce de Jérusalem la mort du Frère Liévin, pieusement décédé à la Custodie, à l'âge de 77 ans. Pendant près d'un demi-siècle, il a conduit toutes les illustrations qui ont voyagé en Terre Sainte, qu'il connaissait à fond et dont il parlait en érudit.

Il a également guidé les pèlerinages français de Pénitence, depuis le premier, en 1882, jusqu'au jour où sa santé ne lui permit plus les longues expéditions.

Noble langage. — Un officier, le général Gay de Taradel, qui commande à Auch la 68e brigade d'infanterie, est pris à partie par les feuilles dreyfusardes et par un sénateur socialiste du du Gers, M. Destieux-Junca. Ce dernier attaque violemment le général, qui a réuni les réservistes avant leur départ, et leur a tenu le langage suivant :

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

« Soldats, vous allez maintenant rentrer dans vos foyers, vous allez entendre dans la vie civile des politiciens, des énergumènes, qui vous diront qu'il faut tout renverser : la religion, la propriété...

« Sachez que la religion est nécessaire et qu'il faut la défendre. Robespierre a voulu supprimer Dieu : il a été obligé de créer le culte de l'Etre suprême... Défendez la religion, la propriété ; c'est votre devoir. Le prêtre est, comme le soldat, utile à la patrie : luttez pour la religion et combattez le socialisme et la révolution. »

En unissant la religion et la patrie dans un même amour, le général Gay de Taradel s'est exprimé en soldat loyal et en bon Français.

Un aveu. — Le tribunal de la Seine a été curieux de voir où les familles, qui venaient lui demander de faire interner leurs enfants vicieux et incorrigibles, avaient fait élever ceux-ci, et il a eu la franchise de nous le dire : « Sur 100, 11 ont été dans les écoles chrétiennes et 89 dans les écoles neutres. »

(Croix de l'Allier.)

BLIBIOGRAPHIE

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire du numéro du 5 Octobre 1898.

I. Gladstone et la transformation de l'Etat anglais, par le P. H. PRÉLOT. — II. La Loi de Moïse. Ses progrès, par le P. E. PRAT. — III. La Fin d'une légende littéraire. Zola devant ses œuvres, par le P H. MARTIN. — IV. Les vœux de religion et la communauté libre, par le P. J. BESSON. — V. Correspondance des missions. Troubles en Chine, par le P. J. GOUVERNEUR. — VI. Les Catholiques et la liberté, par le P. J. FORBES. — VII. François Ier et Henry VIII à Boulogne-sur-Mer, par le P. H. CHÉROT. — VIII. Livres. — *J. Hayneuve, S. J. et J.-M. Guillemon, P. S. S., Abbé E. Jumel, Ch. Garnier, P.-A. Prévot, P. SS. CC.* — QUESTIONS DE PHILOSOPHIE : *Dr P. Janet, A. Binet et V. Henri, J. Sully, L. Dugas, F. Le Dantec, J. Demoor, J. Massart, E. Vandervelde, Ch. Poirson, Comte P. Cottin, Bénédictins de Solesmes, Comte E. Lefebvre de Béhaine, Emile Olivier, F.-A. Aulard, Vicomte de Richemont, Carra de Vaux.* — IX. Evénements de la quinzaine.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir[r] : *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du N° du 1er Octobre 1898.

Théodore Jouffroy, OLLÉ-LAPRUNE, de l'Institut. — *Cœur de Chrétienne* (fin), Charles DE ROUVRE. — *Deux Curés de campagne sous l'ancien régime*, Joseph SAINT-MARC. — *Livius Andronicus*, H. DE LA VILLE DE MIRMONT. — *L'Organisation des chemins de fer en France*. Exploitation technique, Georges GUILLAUMOT. — *Une épisode du schisme constitutionnel en province*. A. D'AUTY. — *Nouvelles scientifiques et littéraires. — Revue des Revues. — Notes bibliographiques.*

JÉSUS Enfant & Adolescent, *Modèle de l'Enfance et de l'Adolescence*, par l'Auteur des PAILLETTES D'OR. Ouvrage approuvé par S. G. Mgr l'Archevêque d'Avignon. — Un joli volume in-8° couronne, de XXVIII-136 pages. — Prix broché : 1 fr. 75. — Chez Aubanel frères, éditeurs, Avignon.

Messieurs Aubanel frères viennent de faire paraître un nouvel ouvrage : *Jésus enfant et adolescent, modèle de l'Enfance et de l'Adolescence.* »

Le nom de son auteur, l'éminent « Auteur des PAILLETTES D'OR » suffirait à faire l'éloge de ce livre, que Monseigneur l'Archevêque d'Avignon a approuvé dans les termes les plus flatteurs.

Il s'adresse à l'Enfant, à l'Adolescent, il leur parle un langage simple et leur présente Notre-Seigneur Jésus-Christ comme un modèle qu'ils doivent chercher à imiter dans toutes leurs actions.

La place de cet ouvrage est marquée entre les mains de toutes les mères de familles chrétiennes.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTE DE LA TOUSSAINT

1er Novembre 1898.

A l'occasion de la Fête de la Toussaint, la Compagnie d'Orléans a décidé de rendre valables pour le retour jusqu'aux derniers Trains du Vendredi 4 Novembre, les Billets dits de « Bains de Mer » faisant l'objet du § 1er du Tarif spécial G. V. n° 6 qui seront délivrés les Vendredi 28, Samedi 29 et Dimanche 30 Octobre inclus, savoir :

1° Pour les stations balnéaires de Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon et Quiberon ;

Au départ des gares de Redon, Ploërmel, Pontivy et Lorient, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires comprises entre ces divers points ;

2° Pour les stations balnéaires de Concarneau, Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy) et Douarnenez.

Au départ des gares de Lorient et de Landerneau, ainsi qu'aux gares et stations comprises entre ces points.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, SR** — *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE

BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. SAUVAGE voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE,** prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Bréguet*, etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*



25 CENTIMES PAR JOUR peuvent créer un Capital, une Rente, doter un Enfant ou des Œuvres charitables. — Demander les tarifs de la Cie d'Assurances sur la Vie, le **GRESHAM** établie en 1854, à Paris, 30, Rue de Provence, dans ses immeubles. RENTES VIAGÈRES, aux taux de 8, 10, 12, 14, 16, 18 et 20 %, suivt l'âge.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

Conseil d'une Mère

Nous pourrions écrire plusieurs gros volumes sur le sujet pour lequel nous réclamons votre attention, mais quelles explications scientifiques vaudraient comme preuve la lettre suivante :

Tracy-le-Mont (Oise), 18 Juin 1898.

Messieurs, je me fais un plaisir de vous informer des excellents résultats que j'ai été à même de constater sur ma fillette âgée de quatre ans, par l'emploitde votre Emulsion Scott.



Fillette AUDIER

Cette enfant n'avait jamais été bien forte et depuis six mois, était particulièrement fatiguée par la croissance. Ne mangeant pas, elle était tombée dans une grande faiblesse, se montrait toujours triste, maussade, toussait constamment et crachait au point de nous faire craindre une prédisposition à la phtisie. Heureusement j'eus l'idée d'essayer votre bienfaisante Emulsion Scott et, dès les premiers jours, une sensible amélioration se produisit et s'accentua si rapidement, que notre chérie est aujourd'hui tout à fait rétablie.

(Signé) : Mme Audier, à Tracy-le-**Mont.**

Nous le répétons, quelle preuve vaudrait, pour une mère ou une nourrice, cette simple histoire ?

Que d'enfants, comme cette fillette, trop faibles pour supporter une croissance rapide, s'étiolent et dépérissent, faute par leurs parents de connaître ce remède vraiment providentiel, cette Emulsion Scott dont on ne saurait trop répandre l'usage.

L'Emulsion Scott, c'est l'huile de foie de morue avec toutes ses qualités nutritives prête à être digérée sans travail de l'estomac et assimilée de suite, avec tous les avantages de la glycérine et des hypophosphites de chaux et de soude qu'elle renferme, c'est-à-dire avec le meilleur excitant de la vitalité, le meilleur aliment nerveux et osseux : tout ce qui est indispensable, en un mot, à l'enfant qui grandit.

Vous tous qui avez des enfants faibles, chétifs, dont la croissance est trop rapide, ou qui toussent, maigrissent, se nourrissent difficilement, n'hésitez pas à essayer l'Emulsion Scott, et bientôt votre témoignage viendra, nous n'en doutons pas, grossir ceux si nombreux que nous devons à la reconnaissance de nos clients.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à : Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

13e Année. Vendredi 21 Octobre 1898. N° 42.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine Rospars, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : Quimper, librairie Salaün, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* La prière et l'enfant.

II. Chronique du diocèse : Quimper ; Audierne ; Logonna-Daoulas ; Retraites [illegible] à Quimper, à Le[illegible] à Morlaix ; Litu[illegible]

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Con[illegible]façon maçonnique ; Nos missionnaires.

IV. Les Enfants-Nantais (à suivre).

V. Restauration du culte dans le diocèse de Quimper (à suivre).

VI. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 23 Octobre. — 21e Dimanche après la Pentecôte. Fête du Très Saint Rédempteur *(au Supplément)*. Double-majeur. Blanc. Mémoire du Dimanche.

Vêpres du suivant *(au Supplément)*, avec mémoires du précédent et du Dimanche.

Lundi, 24. — S. Raphaël, Archange. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 25. — S. Gouesnou, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 26. — S. Alor, Évêque *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.

Jeudi, 27. — S. Magloire, Évêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 28. — S. Simon et S. Jude, Apôtres. Double de 2e classe. Rouge.

Samedi, 29. — Office votif de l'Immaculée-Conception. Semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Lanriec	23, 24 et 25 Octobre.
Tréouergat	26, 27 et 28 Octobre.
Pouldreuzic	29, 30 et 31 Octobre.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

La prière et l'enfant.

.....Touchant tableau de la mère qui fait prier son petit enfant à son réveil !

Quelle douceur ! Elle prie avec lui, pour lui et par lui ! Ce sentiment de crainte respectueuse que nous inspire parfois la grandeur de la Divinité, elle ne l'éprouve pas, à présent. Elle est pleine d'abandon et de confiance. Elle est certaine que Dieu exaucera les vœux que lui adresse une bouche si pure ; elle ne doute pas que Celui qui est la force infinie et la science absolue ne soit touché par tant d'innocence et de faiblesse. Et puis, il y a une Mère là-haut, la Sainte Vierge, qui est la source de toutes les grâces et qui saura bien obtenir ce que lui demande une autre mère par la voix balbutiante de son enfant !

Oui, vous êtes agréables à Dieu et vous prenez un sublime essor vers la gloire, prières de tous les chrétiens ! Hymnes liturgiques chantées par les prêtres, cantiques en toutes langues lancés à pleine voix par l'assemblée des fidèles, harmonieux orages des grandes orgues qui faites tressaillir la nef des cathédrales, chœur des pèlerins en marche vers quelque sanctuaire qui éveillez les échos des montagnes, pieux sanglots des affligés auprès des tombeaux, plaintes douloureuses des âmes repenties, paroles enflammées de la religieuse ou du moine en extase dans sa cellule, oui, vous montez jusqu'au trône du Tout-Puissant ! Mais, avant tout, il est le Père : et, dans l'immense, dans l'éternelle rumeur des voix qui le louent et le confessent, il écoute aussi très tendrement, j'en suis sûr, les candides et presque inconscientes prières des petits enfants, pareilles à un confus ramage d'oiseaux.

L'homme qui, dans son enfance, sut prier, ne l'oubliera jamais. Les passions et les luttes de la vie, les révoltes de l'esprit et des sens, peuvent le conduire au doute, à l'incrédulité, que dis-je ? au pire excès de la négation et du blasphème. Une trace de la foi de son premier âge reste toujours au fond de son cœur, comme les caractères de l'ancien manuscrit sur le parchemin d'un palimpseste.

Vienne la grande douleur, la profonde détresse — physique ou morale. Oh ! comme il se rappellera tout de suite l'heure si lointaine où, agenouillé dans son berceau, il sentait, près de sa joue, la chaleur du visage de sa mère qui lui enseignait le *Pater* et *l'Ave*. Et presque toujours, alors, il s'écroulera sur lui-même, se voilera la face de ses mains et poussera ce cri, qui sort naturellement du fond de l'homme : « Mon Dieu, ayez pitié de moi ! »

Ce cri, pour une âme naufragée, — j'en sais quelque chose, — c'est le phare qui luit dans les ténèbres, c'est le port, c'est le salut !

Aussi j'éprouve une véritable colère contre les malfaiteurs qui, pris d'une démence inconcevable, prétendent — eux-mêmes ont forgé le mot — « déchristianiser » la France. Certes, ils n'y parviendront pas. C'est la destinée de l'Eglise d'être toujours militante en ce monde ; ses périodes de progrès et de décadence ne sont que des mouvements de flux et de reflux et, en ce moment précis, nous sentons bien tous que le flot monte.

Mais est-il, en vérité, une plus mauvaise action que de ravir au peuple la foi et la prière ? Car elles sont faciles à ces humbles, à ces simples de cœur — c'est même un de leurs privilèges — et ils y trouvent, mieux que nous autres, en qui repousse toujours la mauvaise herbe de l'orgueil, un admirable viatique pour le dur voyage de la vie. Hélas ! à l'heure qu'il est, un mal énorme a été fait, il s'aggrave tous les jours, et l'on nous prépare des générations de malheureux qui s'agiteront entre la révolte et le désespoir.

Comment ne pas s'alarmer devant un pareil avenir ? Comment ne pas s'indigner surtout, à la pensée que ceux qui concourent à cette œuvre funeste ne sont même pas tous de bonne foi, et que tel politicien bourgeois, prêt à voter tout ce qu'on voudra pour chasser Dieu de l'école, s'étonnerait que sa « dame » et sa « demoiselle » n'eussent pas de religion, comme il dit dans son plat langage ?

Puisse le fait que je lui signale aujourd'hui — ces innombrables enfants sans ombre de pensée religieuse — faire un peu rentrer cet homme en lui-même ; et si, un soir, dans l'intimité de la famille, il se surprend à s'attendrir devant le tableau — toujours auguste et charmant — de sa femme faisant apprendre à son dernier-né quelque prière enfantine, puisse-t-il rougir de son hypocrisie et songer avec horreur que ce pain de l'âme qu'il accorde aux siens, il l'arrache aux pauvres gens !

F. Coppée, *de l'Académie française.*

***

Je ne crains pas de le dire, si j'étais absolument forcé de choisir, pour un enfant, entre savoir prier et savoir lire, je dirais : qu'il sache prier ! Car prier, c'est lire au plus beau de tous les livres, au front de celui d'où émane toute lumière, toute justice, toute bonté.

Legouvé, *de l'Académie française.*

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

QUIMPER. — Monseigneur l'Evêque est absent de sa ville épiscopale pour quelques jours. Après avoir rendu, samedi dernier, sa visite à Mgr Latieule, Evêque de Vannes, Sa Grandeur a continué son voyage jusqu'à La Rochelle, et va passer un peu de temps dans son pays natal.

AUDIERNE. — **Bénédiction d'une école chrétienne.** — Depuis longtemps, la population d'Audierne désirait vivement pour les petites filles une école dirigée par les Sœurs. Une demande dans ce sens fut adressée — le fait est à noter — par les pères de famille eux-mêmes au digne Recteur de la paroisse. Touché de cette démarche, qui répondait à son vœu le plus cher, le bon prêtre en fit part à une noble famille « dont le nom est sur toutes les lèvres et plus encore dans tous les cœurs, à Audierne ; que l'on trouve toujours quand il y a quelque bien à faire »..., et qui offrit immédiatement un terrain pour l'école projetée, avec une large aumône. Mais la chrétienne, délicate autant que généreuse, qui aurait pu revendiquer l'honneur de la fondation, voulut y associer tous les habitants ; elle s'est faite « sœur quêteuse », allant elle-même frapper à la porte des marins, qui tous l'ont accueillie avec le plus sympathique respect et lui ont donné, dans la mesure de leurs ressources.

Dieu a béni ces sacrifices et ces bonnes volontés ; aujourd'hui, l'école est bâtie : elle est belle, grande, bien aérée, parfaitement comprise dans tous ses détails et fait honneur à celui qui en a dressé le plan et dirigé la construction.

Le Dimanche, 9 Octobre, a eu lieu la bénédiction du nouvel établissement : véritable fête pour Audierne ; toute la population y prenait part, et la joie était sur tous les visages. Plusieurs prêtres des paroisses voisines avaient tenu à honorer de leur présence cette belle cérémonie.

La grand'messe a été chantée par M. le chanoine Belbéoc'h, Supérieur du Petit-Séminaire de Pont-Croix, le sermon de circonstance a été donné par M. le chanoine Rossi, qui n'est pas un inconnu pour Audierne ; on s'y rappelle encore cette voix éloquente, entendue pendant la Mission de 1892. Lui aussi se souvient de ces jours, durant lesquels il a pu connaître et apprécier les marins d'Audierne. « Honneur à eux, dit-il, d'avoir pris l'initiative de la nouvelle école ! Merci aux nobles bienfaiteurs qui ont si généreusement contribué à l'œuvre ! Tous ont compris que Dieu est la base nécessaire de l'éducation véritable, comme il est le seul soutien dans les épreuves de la vie, la seule espérance à l'heure cruelle des séparations..... »

Après la messe, la population entière, précédée du clergé, s'est

rendue à la nouvelle école dont la bénédiction a été faite par M. le chanoine Belbéoc'h.

Au repas qui suivit, M. Guichaoua, Recteur, remercia en termes émus tous les bienfaiteurs de l'œuvre, qu'il est si heureux de voir arrivée à bonne fin, comme tous ceux qui ont bien voulu rehausser par leur présence l'éclat de la fête de ce jour..... Dans l'énumération de ceux qui ont droit à une grande part dans la reconnaissance des Audiernais, le bon Recteur n'a oublié que lui-même...

En somme, journée délicieuse pour Audierne, en attendant la nouvelle église, qui ne peut tarder, étant donnés le savoir-faire du pasteur, le généreux concours, déjà acquis, de la municipalité et la bonne volonté des habitants. ***

LOGONNA-DAOULAS. — **La Mission.** — On nous écrit :

« Les Missions n'ont pas encore cessé, grâces à Dieu, de produire les fruits admirables et consolants qu'elles produisaient dès le temps où les commencèrent, dans notre pays, les Michel Le Nobletz et les P. Maunoir : on vient d'en avoir une nouvelle preuve à Logonna-Daoulas.

« La petite et charmante presqu'île qui forme la paroisse de ce nom mérite d'être placée, en bon rang, parmi les sites gracieux qui ne sont pas rares dans notre Finistère, « le pays le plus beau de la terre », disait le conscrit de Saint-Pol-de-Léon. Mais si collines plus ou moins hautes, vallons plus ou moins ombragés, sentiers plus ou moins tortueux plaisent et forment un beau tableau, dans l'ordre de la nature, il n'en est pas de même dans l'ordre de la grâce. On sait, en effet, à quels travaux saint Jean-Baptiste exhortait ses auditeurs pour se préparer à la venue du Messie. « Abaissez les montagnes et les collines, comblez les vallées, aplanissez toutes les aspérités, rendez droits les sentiers..... » Or, ce travail, que le saint Précurseur commandait aux habitants de la Judée, était à faire en Logonna-Daoulas. Il vient d'être exécuté. L'œuvre a duré les quinze jours d'une Mission, dont le succès a réalisé — peut-être même dépassé — les espérances du dévoué Recteur, M. Tanguy. De sorte que le travail de la grâce a dû rendre maintenant cette ravissante partie de la terre d'un charme irréprochable aux regards de Dieu, comme elle l'était pour l'œil de l'homme.

« Plus de 600 fidèles sont accourus aux exercices de la première semaine, présidés par M. le chanoine Billant, Curé de Saint-Martin de Brest. Ils sont venus, tous, dès le premier jour ; tous, chaque jour, dès la première heure, tous, à chaque exercice de la journée. Tous, par conséquent, se pressaient, le samedi, à la Table sainte, pleins d'une foi rendue plus vive encore par les lumineux et substantiels enseignements qu'ils venaient d'entendre ; remplis pour leur Dieu d'un amour rendu plus fort et plus généreux par les grâces de miséricorde et de pardon dont ils venaient d'être comblés ; pleins aussi d'énergie, dans leurs résolutions pour l'avenir.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

« Dès lors, le zélé Recteur pouvait se dire plus heureux que cet homme dont parle l'Evangile, qui vit mépriser ses premières invitations au festin qu'il avait préparé. Les invités sur lesquels il comptait pour les premiers jours étaient venus. Aucun prétexte n'avait pu les retenir ou les envoyer ailleurs qu'à l'église paroissiale ; ce qui ne l'empêcha pas ensuite, de vouloir et d'obtenir un succès égal à celui qu'obtint enfin ce père de famille dont nous parlons. La salle de festin où celui-ci reçut les invités de la dernière heure et de toutes les catégories ne fut pas plus remplie que ne l'était l'église de Logonna par les fidèles de la seconde semaine.

« Plus de 800 chrétiens vinrent prendre part aux exercices de cette dernière partie de la Mission, dirigée par M. le chanoine Le Duc, Curé-archiprêtre de Morlaix. Et parmi eux les moins attentifs et les moins exacts aux instructions, les moins édifiants, les moins aimés et bénis de Dieu, les moins heureux aussi de leur généreuse et persévérante correspondance à la grâce, ne furent pas les estropiés, les mutilés, les faibles, les malades au point de vue de la foi, que le dévoué Recteur et des serviteurs, envoyés par lui, étaient allés chercher « le long des haies et dans les chemins », c'est-à-dire qu'ils avaient arrachés aux hésitations et aux autres tentations par lesquelles le démon voulait les priver des bienfaits de ces jours de salut.

« C'est en Logonna-Daoulas que se trouvent la plupart des carrières qui fournissent le Kersanton, ce granit bleuâtre, si recherché parce qu'il fait les monuments solides et beaux. Puissent les grâces fortes et nombreuses, reçues durant ces deux semaines, être arrachées du cœur des braves carriers — ils sont tous venus à la Mission — et de leurs compatriotes, plus difficilement que ne se laisse extraire le Kersanton des collines de Logonna !

« X... »

Quimper. — **1re retraite de soldats**, *du 11 au 15 Octobre.* — 30 paroisses ; 206 retraitants. — Pleyben, 34 ; Elliant, 32 ; Melgven, 22 ; Briec, 19 ; Saint-Evarzec, 13 ; Saint-Yvi, 11 ; Pleuven, 7 ; Dinéault, 6 ; Fouesnant, 6 ; Kerlaz, 6 ; Lennon, 5 ; Quéménéven, 5 ; Coray, 4 ; Edern, 4 ; Langolen, 4 ; Plomodiern, 4 ; Tourc'h, 4 ; Bénodet, 3 ; La Forêt-Fouesnant, 3 ; Leuhan, 3 ; Plonévez-Porzay, 2 ; Brasparts, 1 ; Cast, 1 ; Châteaulin, 1 ; Clohars-Fouesnant, 1 ; Gouesnac'h, 1 ; Ploëven, 1 ; Rosnoën, 1 ; Rosporden, 1 ; Quimerc'h, 1.

Lesneven. — **1re Retraite de soldats**, *du 11 au 15 Octobre.* — 51 paroisses ; 292 retraitants. — Plabennec, 23 ; Ploudaniel, 20 ; Ploudalmézeau, 17 ; Plougerneau, 14 ; Plouvien, 14 ; Guissény, 13 : Kerlouan, 10 ; Ploumoguer, 10 ; Plourin-Ploudalmézeau, 9 ; Plouider, 9 ; Milizac, 9 ; Le Folgoët, 9 ; Landunvez, 8 ; Lesneven, 7 ; Gouesnou, 7 ; Loc-Maria Plouzané, 7 ; Le Bourg-Blanc, 7 ; Lampaul-Ploudalmézeau, 6 ; Lambézellec, 6 ; Kersaint-Plabennec, 6 ; Guilers-Brest, 5 ; Coat-Méal, 5 ; Goulven, 5 ; Saint-

Frégant, 4 ; Brélez, 4 ; Plouguin, 4 ; Guipavas, 4 ; Kernoués, 4 ; Lanrivoaré, 4 ; Kernilis, 4 ; Plougonvelin, 3 ; Le Conquet, 3 ; Trégarantec, 3 ; Le Drennec, 3 ; Saint-Vougay, 2 ; Plougonven, 2 ; Saint-Pabu, 2 ; Lanildut, 2 ; Guipronvel, 2 ; Plounévez-Lochrist, 2 ; Plouzané, 2 ; Loc-Brévalaire, 2 : Lannilis, 2 ; Plougastel, 1 ; Trébabu, 1 ; Plouescat, 1 ; Saint-Méen, 1 ; Ploneour-Trez, 1 ; Lambert, 1 ; Saint-Renan, 1 ; Saint-Martin, 1.

Morlaix. — La première retraite, qui a lieu en ce moment, compte 188 jeunes conscrits. Il a fallu vraiment l'ingénieuse charité des Religieuses de Saint-François pour loger tous ceux qui se présentaient.

La retraite se terminera, dimanche, par une procession de clôture à Notre-Dame de la Salette.

Nous rappelons que la 2e retraite, *pour les soldats libérés*, s'ouvrira, mardi prochain 25 Octobre, à 5 heures du soir.

Liturgie. — *La Prose* Dies iræ *aux messes chantées de* Requiem. — Le rédacteur de l'*Ordo* de Luçon, Damase Guinot, a, par ordre de son Ordinaire, exposé le doute suivant à la Sacrée Congrégation des Rites, pour en obtenir la solution, à savoir :

Comme les interprétations varient, dans le clergé, au sujet du paragraphe V du Décret général de la Sacrée-Congrégation des Rites, daté du 30 Juin 1896, paragraphe dont voici la teneur : « *Quod denique ad sequentiam attinet, semper illam esse dicendam in quibusvis cantatis Missis uti etiam in lectis, quæ diebus ut supra privilegiatis fiunt,* » on demande : Le sens légitime de ce paragraphe est-il que la prose doit être dite dans *toutes les messes chantées de* Requiem, *quel que soit le jour*, et aussi dans les messes basses dites en des jours privilégiés ?

La Sacrée Congrégation, sur la relation du Secrétaire soussigné, après examen, a répondu : *Affirmativement* (1).

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le Souverain Pontife, en excellente santé, continue à donner ses audiences.

A la suite du pèlerinage français sont arrivés les pèlerins anglais, qui ont été reçus en audience particulière par le Saint-Père, le 14 Octobre, dans la Salle Clémentine, au Vatican. Sa Sainteté leur a annoncé qu'Elle avait ordonné de construire, près du collège anglais, *viâ* Monserrata, un nouveau

(1) On sait, toutefois, qu'un décret de la Congrégation des Rites permet aux chantres d'omettre quelques strophes de la prose *Dies iræ*. A cette seule exception près, il n'est point permis d'omettre ou d'abréger le chant d'aucune autre partie de la Messe.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

collège dédié au vénérable Bède, destiné aux ecclésiastiques de distinction de l'Angleterre, et spécialement pour les ministres anglicans convertis au catholicisme.

Il serait question aussi de l'établissement, à Rome, d'une maison de hautes études, destinée aux catholiques russes.

— Le Souverain Pontife vient de nommer Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire, M. Félix Harmel, fils de M. Léon Harmel et son infatigable collaborateur dans ses œuvres, notamment dans l'organisation du dernier pèlerinage, dont le succès a été si grand et pour lequel Léon XIII a témoigné, à plusieurs reprises, sa vive satisfaction.

M. Léon Harmel, « le Bon Père », est nommé Grand'Croix de l'Ordre de Pie IX.

Contrefaçon maçonnique. — Les francs-maçons ont décidé, dit l'*Osservatore Romano,* de célébrer la fin de ce siècle et l'ouverture du prochain avec un hommage solennel à Satan, en même temps que les catholiques rendront hommage à Jésus-Christ et à son Vicaire.

Nos missionnaires. — Nous recommandons aux détracteurs des Congrégations religieuses le passage suivant d'une correspondance adressée, de Madagascar, au *Temps,* journal protestant, comme tout le monde le sait :

« Fort-Dauphin est absolument méconnaissable, tant cette petite ville est changée depuis l'année dernière. Le capitaine Brulard, de la Légion, qui commande la province depuis un an, fut jadis un des plus précieux collaborateurs du général Gallieni pour la pacification de la frontière de Chine. En quelques mois, il a transformé cette charmante localité et a surtout ramené la confiance parmi les colons et les habitants.

« La mission des Lazaristes, que dirige Mgr Crouzet, autrefois chassé d'Abyssinie par les Italiens, a transformé ses rudimentaires paillotes en jolies maisons de bois et de briques ; elle a construit des bâtiments scolaires, une école professionnelle où sont élevés 150 à 200 enfants des deux sexes venus de l'intérieur, très propres, bien vêtus, admirablement bien soignés par les Pères et les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. Et ce n'est pas l'un des moindres leviers de pacification que d'entendre parler couramment le français par ces petits Antandroys, Anlantsimos, Antanosys, dont les parents, de vrais sauvages, étaient, l'année dernière, en révolte ouverte, et sont encore d'une étonnante méfiance ; quelques-uns, croyant que les Lazaristes attiraient les enfants chez eux pour les embarquer et les transporter au loin, assiégeaient chaque jour les portes de l'école ; aujourd'hui, tout est changé, la satisfaction et la confiance sont peintes sur le visage des parents et des élèves.

« Les Lazaristes jouent, dans cette région, un rôle vraiment patriotique, et méritent à tous égards, d'être fermement soutenus ; car, dans cette province, tout reste à faire, et ce n'est pas une tâche facile que d'aller prêcher l'Evangile aux peuplades sauvages, dont Flacourt décrivait les mœurs barbares il y a deux siècles, et qui n'ont guère changé depuis. »

— On sait les services rendus aux explorateurs par les missionnaires, au centre du continent africain, sur lequel l'attention de l'Europe est fixée en ce moment. Une lettre du vaillant Mgr Augouard, adressée de Saint-Paul-des-Rapides (1er Septembre 1898), à Mgr Le Roy, Supérieur général des Pères du Saint-Esprit, montre au milieu de quelles difficultés et quels dangers ces intrépides pionniers portent, en même temps que l'étendard du Christ, le drapeau de la France. Un de ses religieux, le bon Frère Séverin a été masacré traitreusement par une peuplade féroce, les Bondjos ; le P. Gourdy a failli subir le même sort. L'enfant chrétien qui accompagnait le Frère a été également tué et, de plus, mangé par les cannibales.....

L'Oubanghi, théâtre de l'événement, est une des régions que la mission Marchand a dû traverser pour arriver à Fachoda.

Un jeune homme, instruit, et pouvant fournir les meilleures références, demande une place de sacristain-chantre dans une paroisse. Il pourrait tenir les comptes, ou même faire l'emploi de domestique au presbytère.

S'adresser au Directeur de la *Semaine religieuse.*

Les Enfants-Nantais.

(SUITE)

Vraiment, nous sommes loin d'être heureux dans la publication de notre étude abrégée sur les Protomartyrs de Bretagne : commencée en 1897, elle a été forcément interrompue par la préparation, puis par la description des fêtes de Saint-Pol-de-Léon, et voici qu'un motif d'un autre ordre a déterminé une seconde interruption au printemps de cette année.

Dans notre numéro du 22 Avril, nous avions commencé le récit de la translation des reliques de nos Saints, le 27 Septembre 1145. Nous prenons aujourd'hui le très intéressant compte-rendu de cette époque, au point même où nous l'avions laissé.

« Or, le jour fixé approchant, voilà qu'on dispose toutes choses pour que cela se fasse avec convenance. On dresse, en avant du chœur, dans la nef de l'église, une estrade très solide pour recevoir, au milieu, la châsse ; d'un côté le clergé et de l'autre côté les hommes nobles et distingués.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Mais hélas ! ô douleur, voilà qu'en ces jours mêmes il arrive que le susdit Révérend Père évêque de Nantes tombe gravement malade. Mais celui-ci, semblable au bon pasteur qui compatit à la douleur du troupeau qui lui est confié, cède l'honneur et le soin de la susdite ouverture au Révérend Père en Jésus-Christ Denis de la Loherie, évêque de Laodicée, de l'ordre des Frères Mineurs et alors résidant à Nantes.

« Le jour étant donc venu, voilà que, dès le point du jour, ladite châsse est portée solennellement par des chanoines et des prêtres, accompagnés de flambeaux et de cierges allumés sur la susdite estrade, laquelle était recouverte de très beaux tapis. Après quoi on commença les Matines et le service accoutumé ; ce qui étant achevé vers neuf heures avant midi, on sonne la grosse cloche pour convoquer le peuple. Les citoyens et les habitants de tout sexe, de tout âge et de toutes conditions, accourent des environs et des localités éloignées. On afflue. Les processions des paroisses se pressent en masse. Toute la population est désireuse de voir les merveilles que le Très-Haut va opérer pour les Saints. Arrivent les religieux de tous les Ordres ; arrive aussi le Chapitre de l'église collégiale de Sainte-Marie de Nantes, avec la croix, les cierges, les chapes de soie, en grande pompe et honneur ; arrive le Seigneur évêque de Laodicée lui-même, entouré d'un grand nombre de religieux de son ordre. Sont également présents plusieurs professeurs ès-saintes lettres, et les gradués dans l'une et l'autre faculté. L'église est remplie d'une multitude innombrable. Au dehors, les uns montent sur les toits, les autres s'étendent des deux côtés de la place en cercle ; ceux-ci regardent par les fenêtres de l'église, ceux-là par toutes les ouvertures possibles. Mais pendant que tout se dispose ainsi, la procession de ladite église cathédrale arrive, précédée par le susdit évêque de Laodicée, Messieurs du Chapitre, tous les officiers du chœur avec la croix, les chandeliers, les chapes de soie et tous les ornements accoutumés. On encense la châsse sur tous les côtés.

« L'évêque et tous les officiers du chœur fléchissent les genoux et supplient Dieu, source de tout bien, de daigner bénir une si auguste cérémonie.

« Il est dix heures. Le susdit Révérend Père entonne l'hymne : *Veni Creator spiritus*, que les chantres et les orgues alternant continuent jusqu'à la fin, avec une harmonie merveilleuse et pleine de décence. Tous se signent du sceau de la croix ; les uns pleurent de joie, les autres sont saisis d'une componction telle qu'ils voudraient fléchir les genoux, mais ils ne le peuvent à cause de la foule. On lève les mains vers le ciel. Le silence le plus profond se fait de lui-même. Les cloches retentissent dans toutes les églises de la ville et des faubourgs. Ledit évêque s'approche de la châsse avec crainte, révérence et tremblement ; il appelle des ouvriers habiles et leur demande par où l'ouverture de la châsse pourra se faire plus commodément. Ceux-ci regardent de tous côtés et n'aperçoivent aucune jointure, parce que, ainsi que nous l'avons dit, elle était toute couverte et ornée d'or, d'argent et de pierreries.

« Ils considèrent cependant qu'il fallait l'ouvrir par quelque côté ; c'est pourquoi ils arrêtent qu'ils le feront par l'extrémité qui occupait la seconde place sur l'autel. On appelle un orfèvre, il s'approche, enlève les plaques d'argent qui recouvrent cette extrémité en entier ; alors le bois apparaît nu, mais d'une fraîcheur et d'une beauté surprenantes.

« Pendant ce temps-là la dévotion du peuple augmente. On appelle un charpentier assez expert en architecture. Il s'approche, demande la bénédiction de l'évêque, applique un vilebrequin et une scie, et fait une ouverture par laquelle un enfant de douze ans eût pu entrer. Et voilà qu'aussitôt apparaissent à l'intérieur deux reliquaires d'une blancheur éclatante, presque semblables et sans aucune différence.

« Sur le plus voisin était écrit en lettres rouges : Saint Rogatien, et sur l'autre, en lettres pareilles : Saint Donatien. Le toit de chacun était percé de six trous de vilebrequin, semblables, comme pour laisser passer l'air. Ledit évêque avance les mains et les bras et, aidé de vénérable homme maître Guillaume du Chaffaut, archidiacre de Nantes, faisant office de diacre, en dalmatique d'or, il retire le premier reliquaire, c'est-à-dire celui sur lequel était écrit : Saint Rogatien. Tous élèvent la voix vers le Ciel, l'acclamation monte jusqu'aux astres à la louange de Dieu, si admirable dans ses saints. De toutes parts retentit le cri de Noël ! Noël ! qui est un cri de joie, d'exaltation, de victoire et de triomphe. Ce reliquaire est déposé sur l'estrade, qui, comme nous l'avons dit, était ornée de tapis et de draperies de soie.

« Lorsqu'on essaya de retirer le second reliquaire, qui était à l'extrémité de la grande châsse, on se servit d'abord d'un chandelier d'argent qui se trouva trop court. On employa ensuite le bâton pastoral pour le remuer et l'approcher ; mais en vain. Enfin, on élève un enfant de chœur de l'âge de douze ans environ, revêtu de la dalmatique et de l'habit de chœur, et on l'introduit dans la grande châsse. L'enfant attire le reliquaire blanc jusqu'à l'ouverture, puis il est retiré de la châsse. L'acclamation du peuple retentit plus fortement encore que la première fois, louant Dieu et les saints et répétant : Noël ! Noël ! Et le second reliquaire est placé près du premier. *(A suivre.)*

RESTAURATION DU CULTE DANS LE DIOCÈSE DE QUIMPER

Mgr CLAUDE ANDRÉ (1802-1804)

(Suite)

A la fin de Janvier 1804, Mgr André était retourné à Paris pour n'en plus revenir ; mais ce ne fut cependant qu'à la fin de cette année, qu'il donna définitivement sa démission.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

Monseigneur logeait, à Paris, chez son frère, rue Caumartin, 785, chaussée d'Antin. C'est de là qu'il essaya de surmonter les difficultés que son administration avait rencontrées dans son diocèse ; mais ses coopérateurs à Quimper sentaient s'allourdir la charge et voyaient se multiplier les embarras qui ne pouvaient facilement se résoudre sans la présence de l'Evêque, étant donnés surtout les retards forcés dans la correspondance ; il ne fallait pas moins de quatre ou cinq jours pour faire parvenir alors une lettre de Paris à Quimper.

Nous trouvons l'écho de cette gêne, dans la correspondance de M. l'abbé de Troërin ; faisant à Landerneau les fonctions de vicaire général pour tout le Bas-Léon, ancien grand-vicaire de Mgr de La Marche, il était tout désigné pour servir de trait d'union entre les deux diocèses, qui ne se soudaient pas sans quelque difficulté.

Le 7 Mars 1804, il écrit à M. Boissière, secrétaire de l'Evêché : « Je suis désolé du séjour de Monseigneur à Paris et de son long silence ; » et le 13 du même mois : « Je pense que le seul motif de son silence est le travail d'un mandement dans les circonstances présentes, et qu'une fois fait il va répondre à tout. »

La cause de ce silence s'expliqua par le mauvais état de santé de Mgr André ; car, le 2 Avril, M. de Troërin écrivait à l'Evêché : « C'est avec une grande satisfaction que j'apprends le rétablissement de notre respectable Prélat, et qu'il s'occupe avec activité de toutes les affaires de son diocèse ; c'est une preuve que nous pouvons nous flatter de le revoir parmi nous. Je vous avoue que je craignais que tout ceci finirait par le dégoûter et nous le faire perdre. Je ne reconnais pas d'autre évêque que lui, ni ne l'ai fait depuis la bulle de N. S. Père le Pape portant suppression de notre ancien Evêché de Léon. »

Cette profession de foi était d'autant plus méritoire de la part de l'abbé de Troërin, que Mgr de La Marche n'ayant pas voulu donner sa démission à Pie VII, ses anciens grands-vicaires, MM. Péron, Henri, de Poulpiquet, hésitaient encore dans la conduite à tenir. Aussi M. de Troërin écrivait-il, le 29 Mars : « J'ai quelques inquiétudes sur mon voyage de Léon à l'effet d'avoir des conférences avec M. Péron (1), attendu que les méchants pourraient dire que c'est pour tout autre chose, étant donnés nos anciens titres de grands vicaires de Mgr de la Marche. »

Le 25 Avril, on recevait quelques meilleures nouvelles de Paris, qui faisaient espérer le retour prochain du Prélat. « Je viens de recevoir, écrivait M. de Troërin à M. Boissière, une lettre de Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc, qui m'aurait bien

(1) Il s'agissait de renseignements à demander sur le personnel du clergé de Léon.

inquiété, sans les bonnes nouvelles que vous me réitérez ; il a vu notre Prélat à Paris, pendant quelques jours, et a été pénétré de vénération pour lui ; il parle de son retour, mais ces nouveaux délais, qui se succèdent les uns aux autres, ne laissent pas de m'alarmer malgré toutes les belles espérances qu'on nous donne ; enfin, prenons patience. Il paraît cependant qu'on lui rend justice et qu'il travaille au moins avec le Ministre, puisqu'il réussit à faire approuver ses nominations. »

Le 30 Avril, M. de Troërin termine ainsi sa lettre : « Quand m'annoncerez-vous l'arrivée de Monseigneur et rendu chez lui ? Quel feu de joie à faire dans ce moment heureux si désiré et tant à désirer ! »

Cependant Monseigneur n'arrivait pas, et le découragement commença à gagner ceux sur lesquels reposait presqu'en entier le fardeau de l'administration dans le diocèse, au point que, à un moment, M. Boissière et M. de Troërin songèrent à y renoncer. C'est ce que nous apprend cette lettre navrante de M. de Troërin à M. Boissière, le 21 Mai 1804 : « Votre projet de retraite n'a pas peu contribué à augmenter ma tristesse, j'ai vu que nous avions eu la même idée ; en effet, je ne sais comment vous tenez, mais je vois, avec bien de l'édification, que l'amour du bien et la sensibilité que vous avez ressentis, à la vue des peines du bon Prélat, l'ont emporté sur toute espèce de considération, et que vous vous êtes mis sous le joug. En effet, en relisant l'article de votre lettre qui a rapport à votre projet de vous retirer, j'ai été touché aux larmes de la réponse qu'il vous fait. Quelle candeur ! Quelle naïveté dans la manière d'exprimer ses peines ! On y voit un prince de l'Eglise souffrant et menacé d'être délaissé par ses disciples dans le fort de l'orage. Alors, je me suis dit : Aurions-nous bien la lâcheté de lâcher pied et de n'avoir pas égard à sa terrible situation. Pourquoi ne souffririons-nous pas à son exemple. Si nous l'abandonnons, nous allons le déconcerter, augmenter ses peines et peut-être accélérer ses derniers moments. J'en serais d'autant plus coupable, que mes peines ne sont rien en comparaison des vôtres et des siennes. Laissez donc en ce cas le pauvre Prélat tranquille et ne lui donnez pas connaissance de mon petit moment de chagrin, dans la crainte d'augmenter le sien. Seulement, je vous supplie de me donner connaissance de ce qui se passera de relatif à sa démission, si elle a lieu, afin que je voye au moyen de me retirer. Je ne me soucierais pas de militer ainsi sous les ordres de tous ; je n'aime pas à m'initier dans les affaires, à moins de connaître mon monde. Autre prière que j'ai à vous faire, au nom de l'amitié, est que vous me préveniez, si les circonstances vous déterminaient définitivement à vous retirer, ce que je ferai aussi, bien sûrement. »

(A suivre.)

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

Bonnes pensées.

— On a véritablement tout, quand on ne souhaite plus rien.
— Soyez content de Dieu, et Dieu sera content de vous.
— Ce n'est que par les souffrances qu'on arrive à une heureuse éternité.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

C. MASIÉE, CARROSSIER

28, Rue de Brest, QUIMPER,

prévient sa clientèle qu'il vient d'adjoindre à ses ateliers de Carrosserie et de Peinture, un Magasin de SELLERIE, ARTICLES de HARNACHEMENT et d'ECURIE.

ARTICLES POUR ECCLÉSIASTIQUES

MICHEL QUÉINEC

QUIMPER, 11, rue Keréon (près la Cathédrale).

Grand choix de CHAPEAUX D'ÉTÉ feutre, mérinos, casimir, castor, etc.

Chapeaux castor de Lyon, de laine, de mérinos ; Barrettes ; Ceintures ; Rabats ; Faux-cols en caoutchouc et en toile ; Mouchoirs blancs et couleurs.

Fournitures pour réparations de soutanes et douillettes : Boutons, Agrafes, Fil, Ganse.

Articles de voyage et d'entrée scolaire : *Malles, Valises, Sacs à main et à courroie* en tous genres, *Sacoches.*

Costumes bretons, sur commande, pour les touristes et les gens du pays.

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser

DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 184, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie : à Quimper : Lacoste, pharmacien.



25 CENTIMES PAR JOUR peuvent créer un Capital, une Rente, doter un Enfant ou des Œuvres charitables. — Demander les tarifs de la Cie d'Assurances sur la Vie, le **GRESHAM** établie en 1854, à Paris, 30, Rue de Provence, dans ses immeubles. RENTES VIAGÈRES, aux taux de 8, 10, 12, 14, 16, 18 et 20 %, suivt l'âge.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Mme Ve LE JAMTEL,

Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, SR** — *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE

BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. SAUVAGE voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÉVRERIE D'ÉGLISE**, prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Bréguet*, etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

FONDERIE SPÉCIALE DE CLOCHES

pour Eglises, Chapelles, etc.

BOURDONS, CARILLONS

Accords et tons garantis, Maison recommandée par la qualité supérieure de ses fournitures qui défient toute concurrence.

S'adresser à **FERDINAND FARNIER AINÉ,** fondeur de cloches à ROBÉCOURT, *par Rozières-sur-Mouzon (Vosges).*

ORGUES D'ALEXANDRE

TROIS ANS DE CRÉDIT

ORGUES-HARMONIUMS DE 100 A 8,000 Fr.

Catalogue illustré sur demande. 81, rue Lafayette, PARIS.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

TOUX NÉGLIGÉE

Rien de plus gênant et de plus perfide qu'une toux chronique. Peu sérieuse au début, elle ne tarde pas à devenir inquiétante, et, si on ne la soigne à temps, à amener les pires complications. Par un ébranlement répété du système nerveux, elle détruit la santé générale ; c'est la porte ouverte à l'affaiblissement, à l'anémie, à la phtisie ; il faut donc s'empresser, quand on tousse, de suivre l'exemple de notre aimable correspondant :

Paris, 2 Février 1898.



Monsieur THEVET

Messieurs, je me fais un devoir de vous informer des excellents résultats que j'ai obtenus par l'usage de votre excellente Emulsion Scott.

Depuis plusieurs années déjà, je souffrais d'une bronchite aiguë passée à l'état chronique ; exténué par une toux incessante, la nuit je ne pouvais dormir et je ne cessais de transpirer, j'avais perdu tout appétit et je m'affaiblissais de jour en jour.

Tous les traitements, suivis cependant de la façon la plus régulière, n'avaient amené chez moi la moindre amélioration, et, en désespoir de cause, j'avais cessé de me soigner, lorsqu'un ami, qui avait employé avec grand succès votre Emulsion Scott, me conseilla de l'essayer.

Dès le début du traitement, l'appétit revint ; je me sentis plus fort, la toux diminua peu à peu, puis disparut. Enfin, j'ai le plaisir de vous informer que je suis maintenant complètement guéri, grâce à votre préparation, qu'on ne saurait trop faire connaître. Recevez, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

(Signé) : Thevet, 143, boulevard Ménilmontant, Paris.

Nous recevons ainsi journellement des lettres semblables qui prouvent l'efficacité de l'Emulsion Scott dans toutes les affections des organes de la voix et de la respiration.

Composée d'huile de foie de morue, de glycérine et d'hypophosphites de chaux et soude en émulsion parfaite (c'est-à-dire prête à être assimilée de suite), l'Emulsion Scott, en même temps qu'elle adoucit la gorge et les poumons, renouvelle le sang, rétablit la nutrition générale des muscles, du système nerveux et des os. C'est donc un aliment-médicament complet, sous une forme si agréable et si parfaitement digestible qu'elle est acceptée par tous non seulement avec facilité, mais avec plaisir.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à : Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

13e ANNÉE. Vendredi 28 Octobre 1898. N° 43.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Apostolat de la prière.

II. Les Saints.

III. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Nominations dans le clergé : Quimperlé ; Quimper ; Un vieux missionnaire encore vaillant ; Bibliographie.

IV. Le Rosaire à Carhaix (à suivre).

V. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Nouveau projet contre l'Eglise ; Rennes ; Moulins ; Nos Missionnaires ; Un jugement en faveur du repos dominical.

VI. Restauration du culte dans le diocèse de Quimper (à suivre).

VII. Bibliographie.

VIII. Annonces et avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 30 Octobre. — 22e Dimanche apres la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Vert.

Vêpres du Dimanche, avec mémoire du suivant et Suffrages.

Lundi, 31. — Jeûne. Vigile de la Toussaint. Simple. — Ou Office votif des Saints Anges ; semi-double. Blanc.

Mardi, 1er Novembre. — FÊTE DE TOUS LES SAINTS. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.

Mercredi, 2. — Commémoration de Tous les Fidèles Trépassés : *Fête des Morts.* Double. Noir.

Jeudi 3. — S. Guinal ou Guénaël, Abbé *(au Propre diocésain).* Semi-double. Blanc.

Vendredi, 4. — S. Charles Borromée, Evêque. Double. Blanc.

Samedi, 5. — La Bse Françoise d'Amboise, Duchesse de Bretagne, Veuve *(au Propre diocésain).* Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Pouldreuzic	29, 30 et 31 Octobre.
Ploumoguer	1er, 2, 3 et 4 Novembre.
Sizun	5, 6, 7, 8, 9 et 10 Novembre.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Novembre 1898, approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape : LA CHARITÉ ENVERS LES PAUVRES.

Bossuet a prononcé un de ses plus beaux sermons sur l'éminente dignité des pauvres dans l'Église. Certains chrétiens s'étonneront peut-être de ce titre si pompeux ; mais s'ils lisent attentivement le saint Evangile, ils seront forcés de reconnaître que le grand orateur n'a point exagéré. Les pauvres, en effet, ont été de tout temps les privilégiés de Notre-Seigneur. C'est à eux qu'il dit avoir été envoyé spécialement : *Mon Père m'a envoyé pour annoncer la bonne nouvelle aux pauvres.* Le Sauveur n'a pour eux que des paroles consolantes, il les déclare bienheureux avant tous les autres, tandis qu'il a des menaces terribles pour les riches.

Il ne faut pas conclure de ces textes que les riches sont condamnés sans retour. Non, ils peuvent, eux aussi, aspirer au bonheur céleste, mais à la condition de servir les pauvres. Qu'ils se gardent donc bien de mépriser ces pauvres déshérités de la fortune, que le monde appelle misérables, puisque les pauvres sont plus élevés en dignité dans l'Église qu'eux-mêmes. Qu'ils les aiment, au contraire de toute leur âme, comme leurs avocats auprès de DIEU et leurs introducteurs dans le ciel.

Sans doute, les pauvres ont plus à souffrir sur la terre, mais les riches ont plus à craindre pour leur salut ; voilà l'égalité rétablie entre ceux qui possèdent de grands biens et ceux qui sont privés de tout.

Le meilleur moyen de se préserver de la souillure presque inévitable de l'or et de rendre la richesse inoffensive pour la vertu, c'est de faire largement l'aumône à ceux qui nous implorent *pour l'amour de* DIEU. L'aumône, voilà le grand moyen de salut pour les riches, car si le Sauveur a dit : « Malheur à vous, riches, » il a dit aussi : « Bienheureux les miséricordieux. » Bienheureux donc ceux qui ont le cœur compatissant, un cœur plein d'amour pour leurs frères, un cœur conforme au Cœur si tendre et si bon de Jésus.

LES SAINTS

Lorsque, dans son merveilleux livre de l'Apocalypse, saint Jean raconte cette vision magnifique de l'entrée solennelle des bienheureux au ciel, le monde étonné écoute ces choses, croit avoir, un instant, partagé une illusion et dit : « C'est un rêve. »

C'est qu'en effet cette scène est si grande, si noble, si sublime, que la pauvre humanité en est comme écrasée, tant elle se sent petite.

Dans ce dénombrement immense, l'Apôtre a vu toute une légion d'âmes nobles et pures, dont la robe, jamais traînée dans l'ordure du péché, a conservé sa lumineuse blancheur, figures idéales, voix exquises des vierges qui accompagnent l'Agneau ; puis, tout auprès, encore une légion magnifique d'âmes : ce sont celles qui ont aimé jusqu'à la mort et qui s'avancent, portant, comme un trophée de victoire, l'instrument de leur martyre ! puis encore cette légion, que l'on ne peut compter, des âmes toujours fidèles et grandes dans la simplicité du devoir de chaque jour. Quel magnifique cortège !

Le monde ne le comprend pas ; énervé par le sensualisme, il ne vit que de compromissions. La pureté, le martyre, la fidélité, qu'est-ce que cela ? Est-ce que cela a jamais pu exister ? Est-ce qu'il y a eu des âmes assez énergiques pour commander à leurs sens et en éviter la morsure empoisonnée ? Est-ce qu'il y a eu des cœurs assez grands pour préférer l'amour de Dieu à la vie ? Est-ce qu'il y a eu des volontés assez trempées pour ne pas s'émousser dans l'incessant combat ? La vertu est-elle possible ? Et, ne considérant que lui-même dans le désordre et l'amusement de sa vie, il prononce le mot des lâches : c'est impossible !

L'Eglise, chaque année, donne au monde un démenti formel ; dans cette belle page de ses Livres, qui résume son histoire depuis des siècles, elle produit cette assemblée des saints ; et toujours féconde, elle continue à porter ces fleurs embaumées de la pureté, de la vaillance, de la fidélité, elle dit au monde : tu proclames que c'est impossible, regarde, voilà ce que j'ai fait.

Puis du ciel, abaissant son regard jusque sur la terre, elle dit encore : impossible ! mais regarde autour de toi : la pureté est en honneur, fidèlement gardée par des millions d'âmes et dans les cloîtres et même au milieu du monde ; regarde, le sang des martyrs n'a pas cessé de couler et il y a encore des âmes assoiffées de mort pour l'amour de Jésus-Christ ; regarde, il y a de vrais fidèles partout, qui marchent dans le droit sentier de la justice et de la vérité.

Impossible aux lâches, oui, la vertu est encore le partage des belles intelligences qui en comprennent les attraits, des cœurs généreux qui peuvent battre pour de grandes choses, des volontés droites incapables de félonie.

O sainte Eglise, continuez votre œuvre et groupez en faisceaux les nobles âmes qui doivent, au Ciel, former le céleste cortège et donnez-nous un jour d'être parmi les saints !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

AVIS. — *Nous prions Messieurs les Curés et Recteurs qui auraient des modifications à apporter aux registres des paroisses ou à l'envoi des* Ordos, *de vouloir bien en aviser, au plus tôt, l'Imprimerie de l'Evêché.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Mardi, 1er Novembre,* fête de Tous les Saints, grand'Messe à 10 heures. — A 2 h. 1/2, Vêpres : sermon par M. Guéguen, professeur au Grand-Séminaire. Clôture du Mois du Rosaire ; Bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

Après la Bénédiction, Vêpres des Morts ; quête pour les Trépassés. Le soir, à 7 h. 1/2, sermon breton. Vêpres des Morts ; quête.

Mercredi, Fête des Morts. — Il n'y a pas de Messe de 9 heures. — A 10 heures, grand'Messe, suivie de la procession.

***

— Église Saint-Mathieu. — *Fête de la Toussaint.* — Grand'Messe à 10 heures. — A 2 h. 1/2, Vêpres suivies de la Bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement. Sermon par M. l'abbé Horellou, jeune prêtre de la paroisse, précepteur ; Vêpres des Morts.

Le soir, à 7 h. 1/2, sermon breton ; chant du *Libera.*

Mercredi, office des Morts, à 8 h. 1/2 ; après l'office, procession au cimetière.

Tous les jours de l'Octave des Morts, service et messe pour les âmes du Purgatoire, à 7 h. 1/4.

Pendant le mois de Novembre, tous les *vendredis*, à 7 h. 1/2 du soir, exercice en commun du Chemin de la Croix, à l'intention des fidèles trépassés.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Mgr l'Évêque, ont été nommés :

M. Sioc'hen, jeune prêtre, de Guiclan, vicaire au Drennec, en remplacement de M. Keryell, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Blanchart, jeune prêtre, de Quimperlé, 2e vicaire à Plouzévédé.

Quimperlé. — **Retraite bretonne de femmes,** *du 8 au 15 Octobre.* — 11 paroisses ; 56 retraitantes. — Clohars-Carnoët, 15 ; Moëlan, 14 ; Querrien, 9 ; Elliant, 5 ; Le Trévoux, 4 ; Rédéné, 2 ; Melgven, 2 ; Guiscriff (diocèse de Vannes), 2 ; Guilligomarc'h, 1 ; Riec, 1 ; Saint-Thurien, 1.

— **Retraite de soldats,** *du 17 au 21 Octobre.* — 19 paroisses, 154 retraitants. — Querrien, 33 ; Moëlan, 16 ; Rédéné, 15 ; Quimperlé, 11 ; Clohars-Carnoët, 11 ; Nizon, 9 ; Saint-Thurien, 9 ;

Locunolé, 7 ; Riec, 6 ; Tréméven, 6 ; Arzano, 5 ; Guilligomarc'h, 5 ; Guiscriff (diocèse de Vannes), 5 ; Névez, 4 ; Kernével, 3 ; Le Trévoux, 3 ; Scaër, 2 ; Baye, 2 ; Mellac, 2.

Quimper. — 2me **Retraite de soldats,** *du 18 au 22 Octobre 1898.* — 34 paroisses, 216 retraitants. — Plogonnec, 19 ; Beuzec-Cap-Sizun, 16 ; Kerfeunteun, 16 ; Guengat, 14 ; Pluguffan, 14 ; Poullan, 12 ; Ergué-Gabéric, 9 ; Plonéour-Lanvern, 9 ; Le Juch, 8 ; Plomelin, 8 ; Combrit, 7 ; Landrévarzec, 7 ; Mahalon, 7 ; Penhars, 7 ; Peumerit, 6 ; Plomeur, 6 ; Pouldergat, 6 ; Ergué-Armel, 5 ; Goulien, 5 ; Meilars, 5 ; Gouesnac'h, 4 ; Plobannalec, 4 ; Ploaré, 4 ; Plozévet, 4 ; Cast, 2 ; Loctudy, 2 ; Saint-Jean-Trolimon, 2 ; Tréogat, 2 ; Cléden-Poher, 1 ; Landudec, 1 ; Quéménéven, 1 ; Quimper, 1 ; Douarnenez, 1 ; Plovan, 1.

Un vieux missionnaire encore vaillant. — Au mois de Janvier de l'année 1853, le Père Rot, appelé par M. Le Flohic, donnait à Kerpert sa première Mission. Depuis, que de fois la Cornouaille n'a-t-elle pas été évangélisée par cet apôtre infatigable ! Cependant Kérien était une des rares paroisses qui n'avaient pas eu ce bonheur. Aussi M. le Recteur a-t-il eu la délicate pensée de ménager au bon Père une rencontre avec ses chers paroissiens.

Pendant douze jours, du 21 Septembre au 2 Octobre, ceux-ci ont écouté, avec la plus religieuse attention, les lumineuses conférences du Père Rot et les vives exhortations du Père Kervennic.....

Le moment de la séparation est venu, le vieux missionnaire breton a fait ses adieux, empreints d'une tendresse marquée envers cette chrétienne population, qui a répondu avec tant d'empressement à l'appel de Dieu, et M. le Recteur, traduisant les sentiments émus de ses paroissiens, a chaleureusement remercié les deux Pères du bien qu'ils leur ont fait, en leur souhaitant de longues années encore pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

(*Semaine religieuse* de Saint-Brieuc.)

Bibliographie. — Nous avons déjà annoncé (N° du 2 Septembre) le nouvel ouvrage (1) de M. le chanoine Téphany, Doyen du Chapitre de la Cathédrale de Quimper. Le livre a valu à son auteur les félicitations les plus flatteuses ; nous nous contentons de citer ici l'appréciation d'un juge dont personne, dans notre diocèse, ne récusera la compétence ni l'autorité.

« Pont-Croix, le 15 Octobre 1898.

« Monsieur le Doyen,

« Je suis plus en retard que de raison à vous remercier de votre gracieux « *Hommage d'auteur* » ; mon excuse est qu'à

(1) *Exposition du Droit canonique, selon la méthode des Décrétales de Grégoire IX.* 3 vol. in-8°.

Archives diocésaines de [illegible]imper et Léon

mes remerciements je désirais joindre mes félicitations. Je sais bien que j'aurais pu y aller de confiance et qu'en matière de droit ecclésiastique tout livre signé de vous peut être tenu *a priori* pour œuvre d'ouvrier et travail de bonne marque ; mais j'ai préféré — et je me persuade que cela n'est pas pour vous déplaire — me mettre à même de justifier, au besoin, mes compliments et leur donner une base plus immédiate, plus ferme aussi, que la simple présomption.

« Le temps matériel m'a manqué pour prendre connaissance de ces trois gros volumes ; mais j'ai du moins parcouru en entier le tome I et feuilleté de nombreux passages des deux suivants. Ce que j'en ai vu m'a permis d'y retrouver constamment toutes les qualités qui ont si fort recommandé vos précédents travaux : l'abondante documentation, la netteté de l'exposition, le bon aloi des arguments, la stricte logique des conclusions, la critique judicieuse et prudente des opinions.

« D'un autre côté, encore que je sois de ceux qui réclament la codification du « *Corpus juris* », et que j'espère voir aboutir, un jour ou l'autre, le mouvement tenté dans ce but par nombre de maîtres autorisés, toutefois, tant que cette codification restera à l'état de desideratum — et le moment de sa réalisation ne semble pas prochain —, j'estime utile et opportun que nous ayons en français un commentaire qui expose les matières dans l'ordre où l'Eglise les propose. A ce point de vue aussi, votre ouvrage rend un vrai service, et pour quelques-uns peut-être cette vieille méthode des grands docteurs sera une nouveauté.

« C'est donc de tout cœur et, si je ne me trompe, en suffisante connaissance de cause, que je vous envoie mes meilleures félicitations. Malgré l'élargissement du cadre et l'accumulation des matières, vous avez su vous maintenir toujours à la hauteur de la tâche, et votre « *Exposition du droit canonique* » est le digne couronnement d'une féconde carrière scientifique, comme elle restera, dans son espèce, l'une des publications les plus considérables de ce temps.

« Veuillez agréer,... « J.-F. Belbéoc'h. »

Panégyrique de Saint-Pol, premier Évêque de Léon. — Caractère et vocation des Bretons. — En rendant compte des dernières fêtes de Saint-Pol-de-Léon, nous exprimions le vœu et l'espérance de voir publier le panégyrique du saint, prononcé par Mgr Dulong de Rosnay. Nous sommes heureux d'annoncer qu'il vient de paraître en brochure, à la librairie Victor Lecoffre, et se trouve en vente, à Morlaix et à Saint-Pol, chez les principaux libraires.

Ceux même qui l'ont entendu prononcer aimeront à relire ce discours qui, comme dit fort bien *La Résistance*, « ne se

signale pas seulement par les mérites oratoires qui sont ordinaires à son auteur, mais par une étude très fouillée et vraiment magistrale du caractère et de la vocation des Bretons.

« Jamais, sans doute, les belles qualités inhérentes à la race celtique et aussi, hélas ! ses défauts, n'avaient été analysés, du haut de la chaire chrétienne, avec tant de souplesse, de vigueur et d'autorité. »

Le Rosaire à Carhaix.

I. L'institution de la Confrérie du Rosaire a Carhaix, en 1627

On veut bien encore qualifier de « proverbiale » notre foi bretonne. Laissons dire les autres et ne nous dissimulons pas toutefois qu'à la façon des prodigues, nous nous contentons peut-être trop de vivre sur les économies de nos pères, sur un passé de gloire, sur un fonds de réserve amassé par eux et constitué, en partie, des institutions saintes qu'ils ont su apprécier et conserver jusqu'à nous.

Outre le culte national pour nos chers trépassés, notre foi trouva, aux derniers siècles, pour sauvegarde, deux dévotions primordiales : la Confrérie du Très Saint-Sacrement de l'Autel et celle du Saint-Rosaire, si développées dès la première heure dans notre pays du Finistère. Il semble que nous devrions prendre souci, pour la gloire de Dieu, d'établir ce fait historique par les documents authentiques recueillis patiemment et fructueusement reproduits et enregistrés à nouveau, pour les paroisses du diocèse qui ont eu, au temps passé, aux époques plus éloignées, le bonheur de posséder une Confrérie du Saint-Sacrement ou bien une Confrérie du Rosaire canoniquement érigées.

Que de richesses de tradition nous possédons, sans les apprécier, parce que nous négligeons d'en faire un « inventaire » ! Hélas ! nous sommes comme ces maisons déchues, où on retrouve, au milieu de la détresse, certains objets de valeur précieuse, souvenirs de famille, épaves d'une prospérité disparue ! Et ces souvenirs sont des témoignages des libéralités de Dieu à l'égard de ceux qui nous ont donné et la vie et la foi.

Le Sauveur, après avoir opéré le miracle de la multiplication des pains, commanda à ses disciples de recueillir les miettes, les plus petites parcelles de ce pain merveilleux : « *Colligite quæ superaverunt fragmenta ne pereant.* » Un vieux commentateur explique cet ordre divin par la raison qu'une parcimonie bien entendue des dons de Dieu et le respect pour sa libéralité exigent cette façon de faire : « *Id enim et œconomia bonorum Dei et reverentia erga ejus liberalitatem postulat.* » Et voilà pourquoi c'est un devoir pour tous de recueillir les moindres miettes de notre histoire religieuse.

Ce qui frappe l'esprit lorsqu'on considère la naissance et le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

développement de ces anciennes Confréries, instituées du temps de Michel Le Nobletz et de J. Maunoir, surgissant de leur apostolat, c'est l'intervention du peuple chrétien qui, officiellement, sollicite et réclame instamment leur établissement. Ce n'est pas là prétention à une autorité quelconque, c'est un acte spontané que l'Eglise reçoit comme une indication digne d'estime et digne d'honneur.

En 1627, une des premières, des cités de Basse-Bretagne, Carhaix, revendique le privilège de posséder une Confrérie du Rosaire : avec ses prêtres, le peuple fidèle tient à comparaître comme principal intéressé et à intervenir effectivement, comme l'indiquent les pièces que nous donnons plus bas, et qui fournissent les éléments aussi authentiques, aussi officiels que possible de l'origine du Rosaire à Carhaix.

La supplique adressée par le Chapitre et la communauté de ville à Monseigneur Leprestre de Lézonnet ne porte pas de date, mais l'approbation qu'eut à contresigner Messire Lhonoré est du 1er Avril. Il y a donc tout lieu de croire qu'elle fut rédigée, dans le courant de Mars. Une signature relevée sur ce document, nous fournit une indication : c'est celle de « *Fr. J. Guillot, prédicateur* : » ce serait ce religieux Jacobin qui, pendant le carême, aurait eu l'honneur de promouvoir au cœur des habitants de Carhaix le pieux désir de l'institution canonique du saint Rosaire chez eux.

Le vicaire perpétuel, François Olymant, était d'une famille qui tenait depuis longtemps déjà un rang considérable à Carhaix, de la famille de Guillaume Olymant, greffier de la ville et de René Olymant, bailli des juridictions de Landeleau et de Châteauneuf, qui se distinguèrent par l'organisation de la résistance, lors du sac de Carhaix par les bandes de du Liscouët en 1590. François Olymant avait succédé à Yves Olymant (fils de Pierre Olymant, s' de Keromen), devenu recteur de Plounévézel.

La demande faite à Quimper avait été écoutée : toutefois, il semble qu'il y eut lieu d'insister encore et de renouveler les démarches en les confiant en bonnes mains : avant d'accorder la faveur sollicitée, on voulait se rendre compte et constater si l'Œuvre trouverait les éléments et les garanties d'un avenir fécond et d'une réussite incontestée. Le P. Yves Pinsart, prieur des Jacobins de Quimperlé, fut prié de s'entremettre : ce qu'il fit avec succès. Les constitutions exigeaient que l'érection fût faite par le prieur du plus prochain couvent : le couvent de Morlaix était tout désigné, en ce cas, quoique celui de Quimperlé appartint au diocèse de Cornouaille.

Yves Pinsart, originaire de Dinan (1589), mort prieur du couvent de Saint-Honoré, à Paris (1652), était un docte personnage, renommé par ses talents de toutes sortes, et occupa (1625), pendant 27 ans, la charge de Théologal de Quimper.

Toute difficulté étant aplanie, le Prieur de Morlaix, Frère Père René Robert dressa le mandement d'institution que l'on lira plus bas, avec intérêt et édification, à la date du 10 Septembre.

Ce fut le 10 du mois d'Octobre que furent célébrées, en l'église

de Saint-Trémeur, les fêtes de l'installation de la Confrérie où, dit le procès-verbal « *pour solenniser ledit établissement y avoit Grand « amas de peuple tant de ladite ville que paroisses circonvoisines « Aplaudissant Un bien tant notable* ».

Un des témoins et des signataires de ce procès-verbal fut le Père Pierre Quintin, de sainte mémoire. C'est un souvenir glorieux pour Carhaix que la présence, à cette fête, du grand ami du Vénérable Michel Le Nobletz, l'ami des mauvais jours, le compagnon d'armes fidèle et vaillant, dont la mort devait causer à notre grand apôtre de Basse-Bretagne de terribles tentations de découragement : c'est alors que Dieu lui suscita comme secours le Vénérable Père Maunoir. Après sa visite à Carhaix avec son Prieur le P. Robert, il se retrouve, en 1628, combattant le bon combat avec Dom Michel. L'année suivante, il était délégué avec le Prieur des Jacobins de Morlaix au Chapitre général à Rouen. Au retour, il tombait malade à Vitré, et il expirait doucement, le 22 Juin 1629.

Les documents que nous publions font partie d'un cahier fort précieux des fondations de l'église Saint-Trémeur, de 1549 à 1680 (pet. in f°, feuillets 110-119). ANT. F.

(A suivre.)

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le discours du Pape au pèlerinage français doit être pour nous une cause de joie, mais aussi et surtout un conseil et une leçon. Conseil et leçon qui ne peuvent descendre de plus haut.

Léon XIII promet à la France le retour de sa gloire et de sa prospérité anciennes, mais à une condition : « *Si la démocratie s'inspire de la raison éclairée par la foi.....* » Sur ces paroles l'*Osservatore romano,* avec sa grande autorité, fait les observations suivantes :

« Le Chef suprême du monde catholique vient de dire magistralement et clairement quelle doit être pour les catholiques cette démocratie, dont on parle tant aujourd'hui, même dans le camp catholique, dans le but louable de la rendre chrétienne et de la mettre au service de l'Eglise et de la société, mais avec le péril de passer sans s'en apercevoir dans le camp libéral et socialiste.

» Le Saint-Père Léon XIII a enseigné et expliqué comment les catholiques peuvent être démocrates, sans dire pour cela, comme l'ont prétendu quelques-uns, qu'il faut être démocrate pour servir efficacement les intérêts de l'Eglise et ceux du peuple. Dans le cas actuel, certains ont fait une confusion injustifiée entre la démocratie et les démocrates...

» Pour être de vrais démocrates, il faut suivre la vraie démocratie. Il ne suffit pas de s'appeler philosophe pour l'être

Archives diocésaines de [redacted]imper et Léon

réellement, comme il ne suffit pas de se qualifier démocrate pour l'être effectivement...

» Pour être démocrate en fait, il faut respecter tout droit existant, tout pouvoir constitué, toute organisation autorisée, toute classe sociale. La démocratie ne peut pas faire abstraction de tout cela dans la pratique.

» Comme on le voit, la démocratie est un moyen, non une fin, et c'est pour cela que si la démocratie peut être dans l'Eglise, avec et pour elle, il ne s'ensuit pas que l'Eglise doive être toujours et en tout avec la démocratie, bien moins encore qu'elle puisse être avec toute démocratie et tous démocrates. »

Nouveau projet contre l'Église. — Il y a cinq mois, sur l'initiative de M. Barthou, ministre de l'intérieur du cabinet Méline, la question suivante fut soumise au Conseil d'Etat : « *Les Conseils de Fabriques, curés et desservants ont-ils le droit de quêter, dans les églises pour les pauvres ? et en cas de négative, à qui appartient ce droit ?* » La réponse, rédigée par la « Section de l'Intérieur et des Cultes », est que le droit de quêter pour les pauvres dans les églises appartient aux bureaux de bienfaisance, à l'exclusion des Fabriques.

Ce n'est qu'un avis, ayant seulement une valeur indicative; mais il y a bien lieu de craindre que l'assemblée générale du Conseil d'Etat ne se prononce dans le sens de sa Section de l'Intérieur. Cependant, les journaux les moins suspects font ressortir l'odieux et le ridicule d'une telle mesure : le *Temps* déclare que « la tentative du Conseil d'Etat est étrange, ridicule, jacobine. C'est, dit-il, la suppression pure et simple de la charité, c'est-à-dire la plus **monstrueuse absurdité** qui puisse se concevoir. »

La mesure, si elle est prise, aura certainement pour conséquence de réduire les ressources destinées au soulagement des malheureux, et le ministre pourra se flatter d'avoir fait deux mauvaises actions du même coup, en froissant une fois de plus les consciences, et en appauvrissant les pauvres.

RENNES. — **Institution Saint-Vincent-de-Paul.** — L'Institution Saint-Vincent vient de faire recevoir à l'Ecole spéciale militaire neuf de ses élèves (sur dix admissibles). Voici les noms de ces jeunes gens qui ajoutent une page si bien remplie au livre, — c'est déjà un gros livre, — où sont inscrits ceux de nos officiers qui doivent à Saint-Vincent leur épaulette :

MM. A. Lemesle ; R, Malcor ; A. Marion ; H. Robert ; F. Garnier ; P. du Souich ; J. de Lorgeril ; P. Géron ; X. Halna du Frétay.

Ce brillant succès répond dignement à celui de l'année dernière, qui avait porté dans tout l'Ouest le nom de notre

Collège rennais. Il réalise, il dépasse les espérances qu'on en avait tirées pour la suite. Il justifie la confiance que tant de familles chrétiennes ont mise en Saint-Vincent. Car de tels résultats ne sont pas dus à la fortune. Ils ne s'expliquent que par la préparation si intelligente et dévouée des maîtres, par l'émulation des élèves qui reçoivent de leurs aînés des traditions si honorables et se font un point d'honneur de les maintenir, enfin et surtout par les bénédictions de Dieu si aimé, si bien servi dans cette maison. Tous ceux qui connaissent Saint-Vincent savaient ces choses. Mais nous sommes heureux que les faits en donnent un public et éloquent témoignage.

MOULINS. — Mgr Dubourg, évêque de Moulins, a quitté sa ville épiscopale, lundi 24 Octobre, pour se rendre à Rome, où il doit accomplir sa visite *ad limina*. Il est accompagné de M. l'abbé Thoz, chanoine honoraire de Moulins, aumônier des Filles de la Croix, à Paris.

Nos Missionnaires. — Après le massacre du Frère Séverin, de la Congrégation du Saint-Esprit, on annonce la mort d'un autre missionnaire, martyr en Chine, le Père Chanès, né au diocèse du Puy, en 1865, parti pour le Koang-Tong, en 1889. Il appartenait à la Congrégation des Missions étrangères.

En même temps que le prêtre Européen, plusieurs catholiques Chinois ont été tués, brûlés dans leur chapelle, par la populace.

Des réparations ont été aussitôt demandées par le consul de France à Canton.

Un autre Missionnaire a été traîné en prison, au fond de la Chine.

Un jugement en faveur du repos dominical. — Le tribunal de simple police de Saumur avait déclaré, par un jugement en date du 4 Novembre 1897, qu'un patron a le droit de retenir un apprenti à l'atelier pour y recevoir les clients, le jour du repos hebdomadaire.

La Cour de cassation vient de rendre un arrêt qui casse le jugement du tribunal de Saumur.

« L'esprit de la loi, dit cet arrêt, était, à n'en pas douter, que le jour du repos hebdomaire soit, pour les travailleurs protégés, un jour de liberté pleine et entière ; il importe peu que les travailleurs présents ce jour-là à l'atelier, ne soient astreints à aucun travail matinal, si leur présence même résulte d'un ordre de leur patron.

« En retenant un apprenti à l'atelier pour y recevoir les clients, le jour du repos hebdomadaire, un patron tombe sous le coup de l'article 5 de la loi du 2 Novembre 1892. »

Archives diocésaines de [illegible]mper et Léon

RESTAURATION DU CULTE DANS LE DIOCÈSE DE QUIMPER

Mgr CLAUDE ANDRÉ (1802-1804)

(Suite)

Cependant, le 18 Mai, Napoléon était proclamé Empereur par le Sénat, dignité qu'il accepta, en soumettant « à la sanction du peuple la loi de l'hérédité ». Comme l'a remarqué M. Thiers, « le vœu de la nation était tellement certain, qu'il y avait quelque chose de puéril dans le soin qu'on prenait de le faire constater ». Il n'en fallut pas moins ouvrir des registres dans toutes les communes, pour que chacun y vint apposer sa signature pour ou contre l'hérédité. L'exécution de cette mesure fut pour le diocèse de Quimper une nouvelle occasion d'inquiétude et de souci pour l'administration ecclésiastique.

Le 30 Mai, M. de Troërin écrit à l'Evêché : « J'oubliais de vous demander ce que vous ferez et ce qui était à faire, dans le moment, relativement au registre ouvert pour recevoir les signatures des Français acquiesçant ou contestant l'hérédité de l'Empire dans la famille de Buonaparte. Le clergé de Saint-Malo et de Rennes avait souscrit lors de l'ouverture d'un pareil registre, pour le consulat à vie ; je pense qu'il serait essentiel qu'on le fît également dans ce diocèse, surtout dans la partie du Léon en si mauvaise réputation de ce côté-là. »

Le 6 Juin, M. de Troërin écrit : « Ma lettre au sujet de *la signature* pour l'hérédité ne vous était pas parvenue, que *la mienne* était déjà apposée sur le registre de notre municipalité. Je pensai, comme vous, qu'il était surtout important que je me montrasse dans cette occasion : 1° pour l'exemple ; 2° à raison de mes anciens titres ; aussi me suis-je exprimé en conséquence, et j'ai signé non seulement « chanoine honoraire », mais « cy-devant vicaire général de Léon ». Il est possible que cela n'ait pas généralement plu, il est possible que cela ait aussi coûté un peu à mon amour-propre, mais que ne fait-on pas pour le bien ? ainsi, affaire finie. »

On dut, vers cette époque, accuser M. de Troërin d'accaparer la confiance du clergé de Léon au profit de l'influence de Mgr de la Marche, et c'est une accusation de ce genre qui provoqua la lettre suivante, datée du 18 Juin, et adressée à M. Boissière :

« Je viens de recevoir votre lettre ; rien ne m'étonne aujourd'hui, rien ne m'inquiète désormais ; j'attends tous les événements dans la joie de la bonne conscience, parceque, réellement, j'ai fait de mon mieux pour prêcher à tous et dans tous les temps, depuis ma rentrée et même à Londres, les vrais principes, sans respect humain et envers et contre tout.

« **Rien** de plus calomnieux que ces faits avancés contre nous. J'ai trop peu de temps pour vous faire passer des preuves particulières de cette atroce calomnie avancée contre les prêtres amnistiés de cet arrondissement ; mais en général, ne peut-on avancer que tous s'adressaient à vous comme vicaires généraux de M. l'Evêque de Quimper ; qu'ils ont fait, sans en excepter un seul, leur adhésion à ce prélat ; qu'ils en ont accepté leurs cures et leurs succursales ?

« Quant à moi, je ne devais écrire à Monseigneur que par l'abbé Le Gris (Duval) ; mais j'ai cru, en conséquence de votre lettre, ne trop faire diligence pour me mettre en règle. Je lui ai écrit, par le courrier de ce jour, que pour ne pas demeurer sous le coup de ces calomnies, je m'empresserai de lui donner connaissance de ma conduite et de celle des prêtres du ci-devant diocèse de Léon, aujourd'hui devenu une partie du sien, lesquels s'occupaient à lui adresser des remerciements du service qu'il leur avait rendu auprès de S. M. Impériale. »

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Les Évangiles des Dimanches expliqués, édition *populaire* illustrée de 55 gravures hors texte. Un volume in-8°, prix : 1 fr. ; franco, 1 fr. 40. *René Haton,* libraire-éditeur, 35, rue Bonaparte, Paris.

On a publié un grand nombre d'ouvrages sur les Evangiles du Dimanche, et néanmoins il en est peu que l'on puisse recommander aux fidèles.

Les uns sont trop étendus, ou trop relevés et peu pratiques. Les autres se bornent bien souvent à des réflexions qui ne se rattachent à l'Evangile que d'une manière éloignée.

L'ouvrage que l'on offre aujourd'hui aux familles chrétiennes, contient une *explication* courte et substantielle de chaque évangile. Cinq minutes suffisent pour la lire attentivement. On y expose, outre le sens littéral, les autres sens qu'il importe de connaître. L'exposition est claire, simple, à la portée des fidèles tant soit peu instruits. En expliquant l'Evangile, l'auteur rappelle les principales vérités de la Religion et les principaux devoirs du chrétien.

Cet ouvrage a été approuvé par l'autorité ecclésiastique. Un Vicaire général, chargé de l'examiner, a déclaré qu'au point de vue de la doctrine, il est entièrement conforme à l'enseignement de l'Eglise.

LE LIVRE DE POCHE DU SOLDAT est le plus précieux *souvenir*, le manuel le plus aimé des *officiers* et le plus recherché des *soldats* qui veulent rester fidèles à Dieu, à leur famille, à la France.

Chaque année des **milliers** d'exemplaires sont demandés à la *Librairie DELHOMME et BRIGUET*, Paris, 83, rue de Rennes.

L'exemplaire, 0 fr. 50 ; 25 exemplaires, 10 fr. ; 50 exemplaires, 17 fr. 50 ; 100 exemplaires, 35 fr. franco gare.

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire du numéro du 20 Octobre 1898.

I. Léon Ollé-Laprune, par le P. L. ROURE. — II. Vieira. Sa vie. Son éloquence, par le P. L. CABRAL. — III. Histoire du livre dans l'antiquité, par le P. F. PRAT. — IV. Gladstone et la transformation de l'Etat anglais (deu-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

xième article), par le P. H. Prélot. — V. Le jubilé de la Fête des morts à Cluny, par le P. H. Chérot. — VI. Brizeux. A propos d'un livre récent, par le P. L. Chervoillot. — VII. Livres. — VIII. Événements de la quinzaine.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r^ : *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du N° du 16 Octobre 1898.

La Décomposition de l'Autriche-Hongrie, XXX. — *Le Regain* (première partie), Jean Rolland. — *Théodore Jouffroy* (fin), Ollé-Laprune, de l'Institut de France. — *Au village ;* L'Arrivée de la Meute, Paul Harel. — *Le Catholicisme social :* II. L'éminente dignité du travail et des travailleurs, Max Turmann. — *Lettres à ma Cousine :* Mariage de devoir, Gabriel Aubray. *Chronique politique. — Nouvelles scientifiques et littéraires. — Revue des Revues. — Notes Bibliographiques.*

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, rue Richelieu, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

M. Louis BALLON, Constructeur Breveté S. G. D. G. à Issoire (Puy-de-Dôme), spécialiste pour **Beffrois en fer** et appareils articulés pour bonnes sonneries de cloches, a l'avantage de se rendre dans le Département la première quinzaine de Novembre et pourrait se rendre sur les lieux pour visiter les sonneries défectueuses et traiter pour leur bon fonctionnement, dans les Paroisses qui en feraient la demande de suite. Demander la brochure concernant les *Beffrois*-mobiles indépendants des murs, ainsi que les appareils articulés.

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, S^R^** — *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. Sauvage voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE,** prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Breguet,* etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. **Prix, 26** fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, **4** fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul,** Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

14, boulevard de l'Odet, *QUIMPER* **PÊCHE FRÈRES** 14, boulevard de l'Odet, *QUIMPER*

Aux prix les plus modérés :

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.
NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION
ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

N. B. — Pierre Pêche, *seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.*

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **M^me^ V^ve^ LE JAMTEL,**
Rue Saint-Yves, à Guingamp (Côtes-du-Nord).

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
Le Flacon : 3 Fr. ; *FRANCO,* Colis postal : 4 Fr.
Qui nettoie la Tête — Enlève les Pellicules — Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser.
Dépôt Général : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.



25 CENTIMES PAR JOUR peuvent créer un **Capital,** une **Rente,** doter un **Enfant** ou des Œuvres **charitables.** — Demander les tarifs de la C^ie^ d'Assurances sur la Vie, le **GRESHAM** établie en 1854, à **Paris, 30, Rue de Provence,** dans ses immeubles. **RENTES VIAGÈRES,** aux taux de 8, 10, 12, 14, 16, 18 et 20 %, suivant l'âge.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA GUÉRISON DE SŒUR SAINTE-THÉRÈSE

Nous vous prions de bien vouloir lire attentivement la lettre suivante dans laquelle Sœur Sainte-Thérèse, de l'Ordre des Ursulines, qui souffrait depuis longtemps d'un affaiblissement du sang, décrit les souffrances qu'elle endurait et la façon dont elle a recouvré la santé.

Les Médecins donnent à cette affection le nom d'anémie, diagnostic employé dans tous les cas où le sang est insuffisamment pourvu des substances fortifiantes de la nourriture.

Thoissey (Ain), 1er Mai 1898.

Messieurs, Je me fais un plaisir de vous faire connaître les excellents résultats que j'ai obtenus par l'emploi de votre Emulsion Scott.

Depuis bien des années, j'étais sujette à de fréquents érésipèles ; je souffrais de violents maux de tête, d'étourdissements et de douleurs d'estomac. Je n'avais aucun appétit, en un mot, j'étais très anémique et tous les remèdes employés n'avaient apporté aucune amélioration dans mon état.

Votre Emulsion Scott m'ayant été recommandée, j'en suivis l'usage d'une façon très régulière, et je suis heureuse de vous informer que depuis l'emploi de votre bienfaisante préparation, je n'ai plus de maux de tête ni d'étourdissements ; l'érésipèle a complètement disparu ; j'ai maintenant un excellent appétit et j'ai recouvré mes forces perdues.

Mes parents, que mon état inquiétait vivement, se joignent à moi pour vous adresser, ainsi que leurs remerciements, leurs félicitations.

Désireuse de contribuer à la guérison de nombreux malades, je vous autorise de grand cœur à publier mon témoignage, et vous prie d'agréer, Messieurs, l'assurance de ma parfaite considération. (Signé) : Sœur Sainte-Thérèse, Religieuse Ursuline.

Nous ajouterons, pour l'édification de nos lecteurs, que l'Emulsion Scott est composée d'huile de foie de morue, d'hypophosphites de chaux et soude et de glycérine, médicaments universellement recommandés par les Médecins. L'Emulsion Scott enrichit le sang, facilite la digestion et donne la force et la santé aux différents organes qui peuvent alors remplir régulièrement leurs fonctions respectives.

Toute personne atteinte d'anémie devrait de suite prendre de l'Emulsion Scott, car lorsque le sang est appauvri le corps tout entier devient bientôt une proie facile pour la maladie.

L'Emulsion Scott est aussi très efficace contre toutes les maladies de l'entance, contre les toux, rhumes, bronchites, scrofule, rachitisme. Les enfants croissent par l'usage de l'Emulsion Scott, ils engraissent et prennent des couleurs lors même que toute autre médication reste sans effet.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

13e Année. Vendredi 4 Novembre 1898. N° 44.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine Rospars, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : Quimper, librairie Salaun, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Pour nos défunts !

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Quimper ; Œuvre de Notre-Dame de Salut ; Retraites de soldats ; Œuvres militaires ; Carnac.

III. Nouvelles du monde catholique : Vannes ; Le Jubilé de Cluny ; Mesure ajournée ; Quelques chiffres ; Aveu ; La *Semaine du Clergé ;* Le *De profundis* du Pape.

IV. Les Enfants-Nantais (à suivre).

V. Restauration du culte dans le diocèse de Quimper (à suivre).

VI. Bibliographie.

VII. Annonces et avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 6 Novembre. — 23e Dimanche après la Pentecôte. Fête des Saintes Reliques. Double-majeur. Rouge. A la Messe, mémoires du Dimanche, de s. Hiltut, Abbé, et de l'Octave de la Toussaint.

Vêpres de la fête, avec mémoires de l'Octave, du Dimanche, de s. Hiltut et de s. Trémeur, Martyr *(au Propre diocésain).*

Lundi, 7. — Office de l'Octave de Tous les Saints ; semi-double. Blanc.

Mardi, 8. — Octave de Tous les Saints. Double. Blanc.

Mercredi, 9. — Dédicace de la Basilique du T.-S. Sauveur — ou de Latran. — Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 10. — S. André Avellin, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 11. — S. Martin de Tours, Evêque. Double. Blanc.

Samedi, 12. — S. Martin, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Sizun..... 5, 6, 7, 8, 9 et 10 Novembre.
Pont-Croix..... 11, 12, 13, 14 et 15 Novembre.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

POUR NOS DÉFUNTS !

Quelle consolation pour nous de penser que, par nos bonnes œuvres, nos aumônes et nos prières, nous pouvons secourir les âmes de nos bien-aimés disparus, adoucir leurs peines, abréger leur exil douloureux et leur ouvrir les portes du ciel ! Resterions-nous insensibles à la voix de ceux qui implorent notre secours ? Quel est celui qui, pleurant la mort des siens, ne peut laisser monter vers Dieu le soupir de son cœur ? Comment demeurer sourd à cette supplication touchante qui s'élève du fond de l'abîme, en empruntant les accents que la Liturgie même a consacrés : *Miseremini meî, saltem vos amici mei,* « Ayez pitié de moi, vous du moins qui m'avez aimé. »

Certainement le désir de procurer la gloire de Dieu et la charité pour le prochain nous font un devoir de prier pour toutes les âmes du Purgatoire, pour celles qui sont les plus délaissées ; mais nous avons une obligation spéciale de soulager « nos défunts ». Car ce ne sont point seulement des étrangers ou des indifférents qui nous implorent, mais des parents, des pères, des mères peut-être, qui, sur la terre, ont plus consulté notre intérêt que leur salut et qui nous crient, en tout temps et surtout durant ce mois des Trépassés : « C'est pour vous que je souffre et que j'expie ; ayez du moins pitié de mon âme et priez pour elle !

« Que de fois j'ai fait offrir pour vous le saint sacrifice de la messe ! C'est par lui que j'ai obtenu pour vous la grâce d'une bonne première communion, d'une vocation chrétienne, d'un heureux mariage. Ah ! faites couler à votre tour, pour le repos de mon âme, ce sang précieux qui éteint les flammes des abîmes et qui force leurs portes terribles. J'ai sauvé votre âme en priant pour elle ; rachetez la mienne en priant pour moi : *Miseremini meî, saltem vos, amici mei !*

« Vous m'avez dressé un tombeau somptueux et vous avez célébré de pompeuses funérailles. Mais je vous demande pour ma pauvre âme des secours plus utiles, les larmes et les prières qui partent du cœur, l'offrande du divin sacrifice qui purifie et qui rachète. O mon fils ! ô ma fille ! nous ne connaissons plus la vanité et ses calculs ; mais nous souffrons, et il dépend de vous d'abréger cette épreuve.

« Un jour, hélas ! qui n'est pas loin peut-être, vous descendrez aussi dans ce séjour et vous sentirez les rigueurs de la justice éternelle. Ah ! rachetez-moi d'avance pour que, du haut des cieux, je puisse prier pour vous et vous tendre la main. Accomplissez ce devoir envers votre père, pour que vos fils à leur tour l'accomplissent envers vous. Non, ne laissez pas se perdre dans votre famille la pieuse tradition du culte des morts. Malheur à qui oublie son père et sa mère quand ils ne sont plus ! L'ingratitude envers les morts est la plus noire de toutes, et celui qui oublie sera oublié lui-même. Prenez dès maintenant pitié de votre âme, en vous souvenant de la mienne. Et préparez-vous dans vos enfants des avocats et des intercesseurs, en devenant vous-même l'intercesseur et l'avocat de votre père auprès de Dieu : *Miseremini meî, saltem vos, amici mei* » (1).

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 6 Novembre,* réunion de la congrégation des Dames. A 7 heures et demie, sainte Messe, suivie d'une instruction et de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

— Chapelle des Ursulines. — *Mardi 8 Novembre,* réunion des Mères chrétiennes. A 8 h., sainte Messe, instruction, bénédiction du T. S.-Sacrement.

Quimper. — Monseigneur l'Évêque, après avoir passé quelques jours dans sa famille, à La Rochelle, rentre, aujourd'hui vendredi, à Quimper.

— Œuvre de Notre-Dame de Salut. — Le Comité de Notre-Dame de Salut, de Quimper, prie les associés qui n'ont pas payé leur cotisation de vouloir bien la verser à Mlle Jeanne du Chélas, trésorière, Place Neuve.

On ne saurait trop recommander cette œuvre qui a déjà distribué, dans le diocèse, d'importants secours ; elle voudrait répondre plus largement aux besoins de plus en plus grands et aux demandes de plus en plus nombreuses. Pour cela, le Comité fait appel aux âmes chrétiennes pour qu'elles fassent connaître l'Association et provoquent autour d'elles des souscriptions. Ces aumônes, quelque minimes qu'elles soient, réunies et centralisées, contribueront à soutenir les écoles, patronages, et les autres œuvres dont on sent de plus en plus l'urgente nécessité.

Retraites de Soldats.

Lesneven. — 2me retraite de soldats, *du 25 au 29 Octobre.* — 44 paroisses ; 261 retraitants. — Plounéventer, 24 ; Bodilis, 17 ; Ploudern, 15 ; Saint-Derrien, 14 ; Plouescat, 13 ; Landerneau, 12 ; Guipavas, 12 ; Plounévez-Lochrist, 12 ; Plondiry, 11 ; Saint-Servais, 11 ; La Roche-Maurice, 9 ; Plougar, 9 ; Trémaoué-

(1) Mgr Besson.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

zan, 9; Landivisiau, 8; Pencran, 7; Plouzévédé, 7; La Martyre, 6; Saint-Thonan, 6; Saint-Divy, 5; Saint-Pierre-Quilbignon, 4; Saint-Sauveur, 4; Tréflez, 4; Dirinon, 3; Lesneven, 3; Plougourvest, 3; Loc-Eguiner, 3; Lanhouarneau, 3; Plouzané, 3; Loc-Mélard, 2; Trézélidé, 2; Tréllaouénan, 2; Lambézellec, 2; Plounéour-Trez, 2; Lanneufret, 2; Le Drennec, 2; La Forêt-Landerneau, 2; Le Relecq, 1; Guimiliau, 1; Cléder, 1; Plouider, 1; Saint-Vougay, 1; Lanarvily, 1; Le Cloître-Pleyben, 1; Plouvien, 1.

MORLAIX. — 1re retraite de soldats (conscrits), *du 19 au 23 Octobre.* — 31 paroisses; 177 retraitants. — Saint-Pol-de-Léon, 29; Plouvorn, 13; Lanmeur, 12; Plouénan, 12; Guiclan, 11; Saint-Thégonnec, 10; Plougonven, 9; Morlaix, 7; Pleyber-Christ, 7; Taulé, 7; Roscoff, 6; Garlan, 5; Plonjean, 5; Trémel (diocèse de Saint-Brieuc), 5; Mespaul, 4; Plouigneau, 4; Santec, 4; Plouézoc'h, 4; Sizun, 4; Plouégat-Moysan, 3; Sainte-Sève, 3; Sibiril, 3; Landivisiau, 2; Saint-Eutrope, 2; Cléder, 1; Henvic, 1; Bodilis, 1; Guerlesquin, 1; Scrignac, 1; Plouégat-Guerrand, 1; Saint-Jean-du-Doigt, 1.

« La retraite a été terminée, le dimanche après-midi, par une magnifique procession qui s'est déroulée dans la belle avenue de Pennélé, au milieu d'une foule de parents accourus pour prendre part à la cérémonie de clôture; la statue de N.-D. des Armées, achetée pour la circonstance, était portée tour à tour par les jeunes conscrits. Le Patronage de Saint-Martin avait bien voulu rehausser de sa présence la procession des soldats; les clairons et tambours, alternant avec le cantique de N.-D. des Armées, produisaient sur tous les assistants la plus profonde impression. Plus profonde fut encore cette impression, lorsque M. le chanoine Le Duc, Curé-archiprêtre de Morlaix, Supérieur des retraites militaires de la Salette, fit renouveler aux jeunes gens émus les promesses de leur baptême. C'est d'une voix vibrante que les 177 soldats, en face du Saint-Sacrement exposé, jurèrent de rester fidèles à leur foi, à leur Roi Jésus-Christ, à la France leur patrie...

« Avec quelle effusion ces jeunes gens quittaient les prêtres qui avaient travaillé à la retraite, et leur serraient affectueusement la main, en leur disant : « Nous n'oublierons jamais ces jours bénis, « nous ne perdrons pas de vue vos enseignements, nous serons « toujours reconnaissants envers les dignes Religieuses Hospita- « lières, dont l'ingénieuse charité a pu nous accueillir si nom- « breux, et qui ont si bien mérité de l'Eglise et de la Patrie. « A l'année prochaine ou dans trois ans ! »

— 2e RETRAITE (SOLDATS LIBÉRÉS), *du 25 au 29 Octobre.* — « Nous avons inauguré, cette année, la « Retraite du retour ». C'était un essai; il a réussi : 40 soldats libérés ont répondu à notre appel (une dizaine d'autres n'ont pu venir, après s'être fait ins-

crire, retenus par des causes de force majeure, maladie, travaux urgents, etc...)

« Il nous a été facile de nous convaincre que les deux retraites diffèrent entièrement par le caractère spécial qu'elles réclament et le but qu'elles se proposent. « La retraite du départ met les jeunes « conscrits en garde contre les dangers de la vie de caserne; la « retraite du retour n'est plus cela : le soldat libéré va prendre sa « place dans la société, il a besoin qu'on lui fasse entrevoir les « devoirs de l'époux, du futur père de famille, du fils de l'Eglise « comme chrétien, du fils de la France comme citoyen...: »

« C'est à peu près ainsi que s'exprime, et avec raison, — nous le savons par expérience — M. l'abbé Le Coiffier, aumônier militaire à Rennes, dans une brochure « La Retraite du retour », qui a été envoyée au clergé dans la plupart des paroisses, il y a quelques jours.

« Nous ne doutons pas que cette retraite du retour ne progresse ici, tous les ans; il y a là un bien spécial à faire et que l'on peut obtenir avec un programme net, pratique, précis. Nous pouvons ainsi former des apôtres, utiles à leurs paroisses et à toutes les œuvres de régénération sociale. » X...

***

En additionnant les chiffres ci-dessus et ceux que nous avons publiés précédemment, on trouve que nos sept retraites militaires, données dans quatre centres différents, ont réuni 1.346 jeunes gens, soit exactement 301 de plus qu'en 1897. Ce chiffre est assez éloquent par lui-même et se passe de tout commentaire. Un tel résultat est la meilleure récompense pour tous ceux qui ont contribué au succès de l'œuvre par leurs exhortations et leurs démarches, surtout pour les prêtres qui, cette année encore, ont mis au service de nos jeunes soldats leur expérience, leur dévouement et leur zèle apostolique.

Au nom des âmes qu'ils ont contribué à affermir dans le bien, comme au nom des familles, des paroisses, du diocèse tout entier, nous remercions les organisateurs et les ouvriers des retraites militaires; nous remercions d'une façon toute spéciale les bonnes Religieuses qui ont donné l'hospitalité aux retraitants si nombreux, se gênant elles-mêmes, se dépensant jour et nuit sans compter, et regrettant seulement qu'on ne leur ait encore demandé davantage. Comme on l'a dit, elles ont bien mérité de la Religion et du pays.

Œuvres militaires. — Nous donnons, comme les années précédentes, la liste des prêtres chargés de l'œuvre militaire, dans les différentes garnisons qui doivent recevoir des recrues de notre département, et auxquels nos confrères peuvent adresser, en toute confiance, leurs paroissiens ou protégés. Il n'est pas besoin de longues lettres : une simple carte, un mot, avec l'adresse de l'aumônier, suffit.

Il est bon d'insister pour que les conscrits, dès leur arrivée, se

Archives diocésaines de Quimper et Léon

présentent au cercle, d'autant plus qu'ils pourront y déposer leurs valises et autres objets à leur usage ; qu'ils y trouveront des conseils sûrs pour les embarras du début, comme des délassements honnêtes et les moyens de correspondre avec leurs familles.

Alger : M. Nicolet, curé de la Cathédrale.
Angers : M. le chanoine Chapelain, 12, rue Kellermann.
Argentan (Orne) : M. l'abbé Montembault, vicaire à Saint-Germain.
Belle-Isle (Morbihan) : M. l'Aumônier militaire.
Brest : M. l'abbé Le Bihan, 11, rue de l'Harteloire.
Chartres : M. l'abbé Hervé, Institution Notre-Dame.
Domfront (Orne) : M. Mauger, curé de Saint-Front.
Dreux : M. l'abbé Berthelot, chez les Frères.
La Flèche : M. l'Archiprêtre de Saint-Thomas.
Laval : M. Furet, curé de Notre-Dame ; M. le chanoine Normandière, Directeur de Beauregard.
Lorient : M. l'abbé Morcrette, rue de l'Hôpital.
Mamers : M. le Curé.
Le Mans : M. l'abbé Grandin, 3, rue Maupertuis.
Mayenne : M. L'Huissier, vicaire à Notre-Dame.
Meaux : M. le Curé de Saint-Nicolas.
Morlaix : M. Le Bihan, vicaire à Saint-Melaine.
Nantes : Mgr de Couëtus, 15, rue Royale ; M. l'abbé Mainguy, 7, rue Félix.
Nogent-le-Rotrou : M. Hugenet, vicaire à Notre-Dame.
PARIS : M. l'abbé Fortier, Président diocésain des œuvres militaires, 97, rue Denfert-Rochereau ; M. l'abbé Binz, 8, rue Frédéric Bartiat ; *(Cavalerie)* M. Asseray, passage Landrieu, 9 *bis* — ou d'une manière générale : M. le Directeur de l'Œuvre militaire.
Pontivy : M. l'abbé Jouhanno, aumônier de l'Hôpital.
Quimper : M. l'abbé Le Du, vicaire à Saint-Mathieu.
Rennes : M. l'abbé Le Coiffier, 3, rue de Dinan.
Reuil (Seine-et-Oise) : M. Gourlin, vicaire, 16, rue Laurain.
Saint-Germain-en-Laye : M. le Curé.
Troyes : M. Balanger, vicaire à Saint-Nicolas.
Vannes : M. l'abbé Guiomar, 56, rue de l'Hôpital.
Versailles : M. Gueusset, 4, Impasse des Gendarmes ; M. Bergois, aumônier de l'Hôpital militaire.
Vincennes (banlieue de Paris) : M. l'abbé Thibaut, aumônier.

CARNAC. — **Une prise d'habit.** — Les Révérends Pères Bénédictins de Solesmes ont fondé, depuis quelques mois, un prieuré à l'entrée de la presqu'île de Quiberon, sur le territoire de la paroisse de Plouharnel, et l'ont mis sous la protection spéciale de sainte Anne, si justement aimée et vénérée des Bretons. Le 20 Août dernier, le R^me^ Dom Delatte, abbé de Saint-Pierre de Solesmes, bénissait un second monastère sous le vocable de saint Michel, situé à 700 mètres du premier, où, trois jours avant, venait de se renfermer un essaim de 24 moniales, sorti aussi de l'abbaye de Sainte-Cécile, de Solesmes.

Le mardi 25 Octobre, grande fête chez les religieuses du prieuré de Saint-Michel : une première prise d'habit ! La nouvelle moniale est une demoiselle Louët, dont la famille habite Quimper.

La cérémonie était présidée par Sa Grandeur Mgr Latieule, le nouvel évêque de Vannes.

Dans le chœur, autour du premier pasteur du diocèse, on remarquait, outre le R^me^ Abbé de Solesmes, le R. P. Joumier, prieur de Sainte-Anne, et plusieurs autres religieux Bénédictins, un nombreux clergé venu de toutes les paroisses voisines.

(La Croix-Supplément.)

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

VANNES. — Par une Lettre circulaire au clergé et aux fidèles de son diocèse, datée du 20 Octobre, Mgr l'Evêque de Vannes annonce un service anniversaire solennel pour le repos de l'âme de son vénéré prédécesseur, Mgr Bécel.

Ce service sera célébré dans l'église cathédrale, Mardi 8 Novembre, à 10 heures.

Dans cette même Lettre, Mgr Latieule publie l'ordonnance suivante :

Article 1^er^. — Des instructions familières, d'une durée d'un quart d'heure au plus, se feront dans notre église cathédrale, les dimanches et jours de fêtes, à la première messe, à la messe de huit heures et à la messe de onze heures et demie, excepté pendant les mois de Juillet, d'Août et de Septembre.

Quand il y aura un enterrement à huit heures, l'instruction se fera à la messe de sept heures.

Article 2. — Une instruction se fera également, pendant la messe principale, dans toutes les chapelles de communauté, ouvertes au public.

Article 3. — Il ne sera pas permis de dire la messe pendant ces instructions, ni à la Cathédrale, ni dans les chapelles de communauté.

Le jubilé de Cluny. — Le 31 Octobre, ont commencé, à Cluny (diocèse d'Autun), de grandes solennités pour la célébration du IX^e^ centenaire de l'institution, par saint Odilon, de la Commémoration des Morts (2 Novembre 998).

Les cérémonies sont présidées par Son Em. le Cardinal Perraud, qui prêchera tous les jours. La clôture des fêtes se fera, le 9 Novembre, sous la présidence de Son Em. le Cardinal Coullié, Archevêque de Lyon.

Mesure ajournée. — On annonce que le Conseil d'Etat a retiré de son ordre du jour *l'avis* demandé relatif à l'interdiction des quêtes pour les pauvres faites dans les églises par MM. les Curés, bien que la section de l'Intérieur l'eût déjà signé.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quelques chiffres. — On vient de publier le tableau des recettes et dépenses de tous les lycées de France pour 1895.

A Paris, pour douze lycées, les recettes totales (y compris le million versé pour les boursiers) ont été seulement de 5,668,939 francs, tandis que les dépenses totales furent de 8,619,225 francs, soit un déficit de 2,950,286 francs, sans compter l'énorme intérêt du capital de construction.

Sur les dépenses totales de plus de 8 millions, la part afférente aux traitements des professeurs excède la moitié.

En province, les recettes de tous les lycées sont de 14,464,748 francs, les dépenses de 27,788,206 francs, d'où un déficit de 13,323,458 francs.

Les traitements du personnel s'élèvent à 16,992,595 francs.

Pour les lycées de jeunes filles, le déficit s'accentue encore.

On peut considérer comme presque nulles les recettes de 905,115 francs contre 2,923,757 francs de dépenses, sur lesquels les traitements de ces dames sont de 1,758,501 francs.

Le déficit total sur tous ces très laïcs établissements est de 18,292,386 francs.

Aveu. — Voici ce que le Ministre de l'Instruction publique en Italie dit dans un rapport qui vient d'être publié :

« Lorsque j'étais simple député, j'ai appelé les écoles libres des sources d'ignorance. Maintenant, après des enquêtes multiples, je reconnais que ces écoles donnent une meilleure instruction que les écoles de l'Etat... L'enseignement officiel est corrompu... Je prépare une loi qui donnera la liberté la plus large... L'Etat aura le seul rôle de protéger les maîtres et les élèves. Ce n'est pas à lui qu'il appartient de tracer le programme d'enseignement ni d'imposer des méthodes : il n'a reçu aucun pouvoir pour cela; il est d'ailleurs, en tant qu'Etat, dépourvu de la compétence nécessaire. D'après la nouvelle loi que nous préparons, l'Eglise aura la mission de fixer les limites au-delà desquelles il n'y a ni vrai ni juste. »

La Semaine du Clergé. — Nous appelons tout particulièrement l'attention de MM. les Ecclésiastiques du diocèse sur la *Semaine du Clergé* ou *Bibliothèque Universelle du Prêtre*, véritable Encyclopédie pratique, dont M. Caignard de Kermelec leur présentera un spécimen, et qui peut leur rendre de très utiles services dans les phases diverses de leur apostolat. Cet ouvrage nous paraît mériter toute confiance, et les conditions d'achat en sont faciles pour les membres du clergé.

(*Semaine religieuse* de Rennes.)

Le « De profundis » du Pape. — Une cloche particulière se fait entendre, chaque soir, dans les appartements du Pape et

sonne l'*heure des morts*. Léon XIII ne manque jamais d'obéir à ce son funèbre, qui lui rappelle les souffrances de ceux de ses enfants qui ne sont plus de ce monde, et il prie pour les morts. Cette pratique de prier, tous les soirs, au Vatican, n'est pas nouvelle et ce *De profundis* a été, depuis l'année 1736, le *De profundis* de tous les Papes. Ce fut en 1736, le 14 du mois d'Août, que le Souverain Pontife Clément XII, pour exciter la piété des fidèles à l'égard des morts, accorda le premier, à tous les chrétiens, par son Bref *Cœlestis Ecclesiæ thesauros*, une indulgence de cent jours, chaque fois qu'au son de la cloche, à une *heure de nuit*, ils réciteraient le *De profundis* suivi du *Requiem æternam* pour les âmes du Purgatoire.

Dans les endroits où l'on ne sonne pas la cloche, on gagne la même indulgence, en récitant le *De profundis* et le verset une heure environ après la tombée de la nuit. Les personnes qui ne savent pas le *De profundis* peuvent le remplacer par le *Notre Père*. En outre, Léon XIII accorda, le 3 Février 1888, cinquante jours d'indulgence aux fidèles qui récitent le *De profundis* et le verset, à n'importe quelle heure du jour et de la nuit. Toutefois cette indulgence ne peut se gagner que trois fois dans la même journée.

Les Enfants-Nantais.

(SUITE)

« Mais qui pourra croire l'admiration de chacun à la vue de ces beaux reliquaires et la dévotion qu'ils excitaient? Le couvercle de chacun d'eux glissait sur des coulisses en le poussant d'un bout à l'autre. L'évêque en découvre un, celui sur lequel était écrit : SAINT DONATIEN ; et voilà qu'un linge d'une blancheur éclatante apparaît ; et dessous, un voile couleur de pourpre, aussi intact, aussi beau que s'il avait été posé le jour même. On le déroule, et l'on aperçoit aussitôt qu'il est rempli d'un grand nombre d'ossements appartenant à presque toutes les parties du corps. Néanmoins, il ne se trouva qu'un os de jambe. L'évêque le retire et le montre au peuple, qui fait retentir la même acclamation : Noël ! Les assistants louent Dieu, fléchissent les genoux, élèvent les bras et répandent de ferventes prières. L'os de la jambe est remis à sa place et le reliquaire est refermé, et aussitôt on ouvre l'autre.

« Et voilà que se présente un sac de cuir cousu avec des fils de soie, et auquel était suspendu un sceau très vieux, tellement qu'on distinguait à peine s'il était en cire, en pâte ou autre matière. Cependant il était en cire ; mais tellement altéré par le temps que personne ne put en lire l'inscription. On y distinguait, néanmoins, comme une figure d'évêque, mitre en tête et le bâton pastoral à la main.

« Que dirons-nous ? et depuis combien de siècles ce sceau reposait-il là, puisque son empreinte était presqu'effacée par le

Archives diocésaines de uimper et Léon

laps de temps ? Car il n'est pas à croire que nos pères aient apposé un sceau dont l'empreinte n'aurait pas été apparente. L'évêque, aidé de ses assistants, fend le sac avec un couteau, et un drap de fin lin apparaît, on l'enlève et, au-dessous, se trouve un autre voile de soie blanche, rempli d'ossements plus nombreux que celui du premier reliquaire. Parmi eux se trouvèrent les os des jambes et des bras, longs, gros, et plusieurs autres qu'il serait trop long d'énumérer. Quelques-uns sont extraits et montrés au peuple qui renouvelle ses acclamations.

« Cependant l'évêque extrait plusieurs ossements de chacun des reliquaires et les montre en même temps au peuple, dont les acclamations redoublent et remplissent le ciel. Dieu est loué et proclamé admirable dans ses Saints.

« Mais qui pourra me croire, quand je dirai que rien n'avait été altéré par la durée du temps et que tous les linges, toutes les draperies étaient aussi neufs, aussi intacts, aussi blancs, aussi sains que s'ils avaient été placés le jour même ? Mais voulez-vous savoir en quel état étaient les Reliques elles-mêmes ? Certes elles étaient sans aucune tache, sans aucune corruption, sans aucune déformation. Que dirai-je ? elles étaient aussi blanches, aussi propres, aussi pures, aussi brillantes, aussi nettes que si elles avaient été placées là l'année précédente ! Qui a jamais vu une chose pareille ? Car nous voyons que tout tend à la corruption sous le ciel.

« Méditez en vous-même le respect et la dévotion qu'ont eus nos pères à l'égard de ces Saints, quand ils ont traité leurs ossements et leurs restes avec tant de soin et d'honneur ! pensez que ces Saints ont été vos semblables, vos concitoyens ; élevez vos cœurs, ouvrez les yeux de votre âme et ne méprisez pas ceux que vos pères ont entourés de tant de vénération.

« Mais laissons ces réflexions et revenons à notre sujet. Les ossements sont replacés dans le Reliquaire et déposés sur une petite estrade en forme de pupitre, plus basse que la première, et quelques-uns sortent un peu au-dehors, afin que le peuple puisse en approcher les lèvres et les baiser.

« La Messe commence, célébrée par le Révérend Père évêque de Laodicée. Le peuple ne cesse de s'approcher des reliques, de prier et d'offrir des présents. Le soir venu, les reliquaires sont portés avec honneur dans le trésor de l'église ; devant eux, ne cesse de brûler un cierge immense, jusqu'au dimanche suivant, jour où doit se faire une procession solennelle des reliques à l'église Saint-Nicolas.

« Le dimanche advenu, voilà que toute la ville et toutes les rues se décorent de tentures magnifiques, jusqu'à Saint-Nicolas. Car chacun désirait recevoir avec honneur ceux qu'ils savaient avoir été autrefois leurs concitoyens et être aujourd'hui leurs protecteurs près du Très-Haut.

« La procession est solennelle. Tout le clergé et le peuple y assistent ainsi que les paroisses voisines et même éloignées qui y figurent processionnellement. Les reliques et leurs reliquaires

recouverts de draps d'or et enveloppés de voiles d'or sont portés, avec le plus grand respect, par des militaires et d'autres nobles hommes. La foule du peuple les accompagne jusqu'à l'église Saint-Nicolas où l'on chante la mémoire du saint Patron de cette église ; on revient à la Cathédrale, les reliques sont déposées sur l'autel même des saints martyrs Donatien et Rogatien, et la messe est chantée solennellement au chœur. »

(Suit la description des offices de ce jour. Les Reliques restent exposées à la vénération du peuple jusqu'au 24 Mai, jour de la fête des Saints.)

« Pendant ce temps, la grande châsse fut réparée (1).

« La veille de la fête, la châsse fut remise à sa première place. Le jour de la fête, les reliques, renfermées dans des sacs neufs, de soie et de velours rouge, furent replacées elles-mêmes dans leurs reliquaires avec toute la décence et l'honneur possibles, et en présence d'une multitude nombreuse d'assistants. Après quoi, les reliquaires furent replacés comme auparavant dans la grande châsse, et un exemplaire du présent procès-verbal y fut également déposé.

« A tout ce que je viens de rapporter furent présents respectivement et successivement : Le R. P. Guillaume de Malestroït, évêque de Nantes ; vénéré Seigneur de la Lohérie, évêque de Laodicée ; nobles, vénérables et considérables hommes, Seigneur et Maître G. du Chaffaut, archidiacre de Nantes ; G. Floridi, chantre ; Rodolphe Morelli, scholastique et chanoine ; G. Bargum ; Jehan Goray ; Pierre de Carné ; Pierre Chauvin ; Jehan Berhaut ; Eloi Garin ; Jacques Pinelli ; Michel Mauléon ; Jehan Chauvin et Pierre du Bois, chanoine de la susdite église et y faisant continuelle résidence.

« Louange à Dieu, paix aux vivants, repos aux chanoines défunts. Et moi, Jehan Méat, prêtre employé au ministère public, notaire apostolique et impérial, scribe du vénérable Chapitre de Nantes, j'ai vu de mes yeux tout ce que je viens de dire, et je l'ai rédigé dans la présente forme ; c'est pourquoi j'ai signé en témoignage de la vérité des présentes. »

Le procès-verbal est signé : Jehan Méat. *(A suivre.)*

(1) Ce reliquaire fut réparé par la munificence de Pierre II et de la duchesse Isabeau d'Ecosse, veuve du duc François Ier, qui donnèrent chacun six marcs d'argent. — Le peuple immense, qui assistait à la cérémonie, fit aussi des dons considérables à ce sujet. (Oger, *Dict. de Bret.*)

RESTAURATION DU CULTE DANS LE DIOCÈSE DE QUIMPER

Mgr CLAUDE ANDRÉ (1802-1804)

(Suite)

La suite de la correspondance de M. de Troërin avec l'Evêché de Quimper va nous donner une idée du jugement

Archives diocésaines de Quimper et Léon

formé, dès lors, sur l'opposition des Evêques non démissionnaires, et un aperçu des répugnances à reconnaître le gouvernement impérial, qu'éprouvaient encore quelques personnalités de l'ancien clergé de Léon :

Le 22 Juin 1804. — « Je crains, comme vous, quelqu'anguille sous roche ; je ne sais ce que veut dire tout ce train de démission. M. de Poulpiquet ne pensait pas à se démettre (de Plouguerneau), il y a assez peu de temps. M. Henry est aussi annoncé comme devant renoncer (1), et s'en retourner ici avec son compagnon Gour..... (2). Ce refus de la part de ces deux personnages de porter leurs vœux (pour l'hérédité), paraîtra bien suspect. Je crains bien que les agioteurs anglicans ne nous préparent encore du mauvais temps. Cette douceur que le gouvernement vient de montrer dans sa conduite, au lieu de les y rendre sensibles, n'a fait que les enhardir. Cela est bien ingrat, mais ils sont bien payés et ils se soucient fort peu de voir couler le sang de leurs frères.

« M. de Poulpiquet désignait M. Jesr..... pour son successeur, mais c'est un des exaltés pour Mgr de la Marche, ainsi que M. Cloarec, de Trefflez, qui a été précepteur de ses neveux ; il ne faut donc pas s'étonner qu'il cherche à se faire remplacer par quelqu'un d'eux. Mais le plus difficile serait d'en trouver d'autres, si on n'employait pas un d'eux, car vous savez qu'il n'y a plus personne à nommer. Si on n'envoie pas celui que M. de Poulpiquet a désigné, il ne sera pas reçu par la commune, et ils le regarderont comme un intrus, tant les têtes seront exaltées. Grand Dieu ! quel temps ! Quant à moi, je promets bien à Monseigneur que je ne varierai pas sur mon dévouement à sa cause. »

Le 26 Juin. — « Le refus d'accepter la démission (de Mgr André) est de bon augure ; j'ai dans le cœur un fond de joie inexprimable, en pensant que nous le reverrons parmi nous ; alors notre position changera, et sa présence fera revenir bien des gens aux vrais principes.

« Vous voyez quel mal incalculable nous cause cette malheureuse non-démission de nos prélats *extrariques*. Je trouve qu'ils sont joués par le gouvernement anglais, de la manière la plus humiliante ; ils sont assez crédules pour croire à la sincérité britannique qui, dans tous les temps possibles, n'auront et ne peuvent avoir que le désir de maintenir la France dans l'anarchie.

« Il paraît que, dans cet arrondissement, on ne suivra pas les principes de M. Henry ; c'eût peut-être été différent, s'il y avait été. Tâchez surtout que le retour de MM. Henry et Gour..... soit reculé. J'ignore l'opinion de mon ancien confrère Puyferré, curé de Lesneven, sur les affaires du moment.

(1) M. Henry avait été nommé à la cure de Quimperlé.
(2) M. Gourmelon.

Si Léon et Lesneven se rangent de notre côté, les récalcitrants n'auront pas beau jeu.

« Je publie tout haut ma façon de voir en faveur de l'Empereur et du gouvernement ; n'est-il pas fol, dans le vrai, de laisser tout dépérir, en attendant le retour imaginaire d'un gouvernement que l'on voit que Dieu a aussi réprouvé que celui de Saül ? »

2 Juillet 1804. — « Je n'ai jamais douté, cher abbé (Boissière), de ce que vous me dites, et dès l'instant que j'ai vu M. l'Évêque de Léon donner dans ce parti, je l'ai dit : des maux incalculables seront la suite de cette malheureuse non-démission. Je dis, dès lors, malheur à nous, nous allons être tourmentés dans ce malheureux diocèse ; connaissant surtout notre bon Mgr de Léon, je suis sûr qu'à Londres on le berne, lui et ses adhérents, avec le même ridicule que de notre temps. Je trouve étonnant qu'ils ne voyent pas enfin qu'on veut se moquer d'eux et s'en servir pour occasionner du trouble dans la France ; j'en suis humilié pour eux.

« Il y a apparence, malheureusement, que ma première lettre à Monseigneur ne lui est pas parvenue ; je dis malheureusement, car je m'exprimais, relativement à notre cher Prélat et à sa juridiction, d'une manière non équivoque, et je lui déclarais que, depuis l'époque de la bulle de suppression des anciens Evêchés, je ne reconnaissais celui de Léon que comme incorporé dans celui de Quimper, les deux n'en faisant qu'un ; je finissais par signer « ci-devant premier dignitaire de Léon, chanoine honoraire de Quimper ».

« M. Le Gris a dû dire au Prélat que s'il permet à M. Henry de retourner ici et surtout dans son pays (Guipavas), sous peu tout sera en feu ; on tournera le dos à ceux qui ne penseront pas comme lui, et le clergé va être horriblement partagé et ne saura quel parti prendre. Ce pauvre malheureux, que j'aime infiniment, en sera la victime. Mgr de la Marche a tant d'influence sur lui et plusieurs autres, que je l'ai vu, lui et ses adhérents, convenir qu'ils n'avaient pas su un mot de ce qui était publié à Londres, et ils en étaient attristés pour le moment ; mais les agioteurs n'étaient pas longtemps à les remettre en jeu.

« J'espère tout des informations qu'on a faites dans tout ce pays. Le mal n'est pas à beaucoup près aussi grand qu'on le fait accroire, et puisque les signatures (pour l'hérédité) de Léon (Saint-Pol) étaient jointes à celles de Morlaix, cela ira bien, surtout si mon bon ami Péron a signé. Je dois lui écrire, par un de nos Léonards, ce que m'a dit pour lui notre Prélat, et lui mettre la puce à l'oreille, comme je vous l'ai mandé. Je ne crains que Poulpiquet, qui en fait ce qu'il veut.

Le 12 Juillet. — « Sur les vives et instantes, et je puis même dire les amicales, représentations que j'ai faites à Poulpiquet, j'ai reçu ce matin de lui et par exprès une lettre de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

quatre pages. Il est évident qu'il n'a aucun rapport avec l'Evêque ci-devant de Léon, et que les notions que je vous ai données en conséquence tombent d'elles-mêmes. Je ne le vois coupable que parce qu'il persiste à refuser son vœu pour l'hérédité. Je le plains, car je l'aime beaucoup, et il a aussi bien de l'amitié pour moi. Il aime aussi beaucoup l'abbé Larchantel, et me prie de lui écrire pour lui donner une idée de sa position qui, réellement, est très embarassante ; voici un extrait de sa lettre : « Il est bien malheureux pour moi que « M. l'Evêque de Quimper n'ait pas voulu dans le temps me « donner un successeur, ainsi que je l'en avais si souvent « prié. Que d'embarras, de chagrins et peut-être de dangers « qu'il m'aurait évités. Depuis longtemps, j'avais formé le pro- « jet d'aller me réunir à un ancien camarade de licence (1), « un intime ami, qui ne demeure pas très loin de Paris ; « j'étais bien loin de prévoir des obstacles du côté de Mon- « seigneur de Quimper. Mon ami étant intervenu pour obte- « nir ma liberté, par l'entremise du ministère des cultes, « employa sans doute des formes pas assez respectueuses « dans ses négociations, car, le 19 Prairial, je recevais de « Monseigneur de Quimper ces mots : « Puisque mes instan- « ces réitérées et l'utilité du diocèse ne peuvent vous faire « rester dans la paroisse pour laquelle vous avez été approuvé « par le gouvernement, puisque votre détermination à cet « égard est si forte, que vous êtes résolu, m'a-t-on dit, à me « contraindre d'accepter votre démission, je croirais agir « contre la prudence si je m'opposais plus longtemps à vos « vues, c'est pourquoi je vais travailler à choisir et à faire « agréer celui qui vous succédera. » L'adresse était « à « M. Poulpiquet, prêtre, demeurant à Plouguerneau. »

« Cette adresse et ce style me firent voir qu'on avait voulu « agir de vive force, procédé qui répugne à mes principes « et à mon caractère ; je m'empressai donc d'écrire à Mon- « seigneur pour désavouer tout ce qui avait pu lui faire de « la peine dans les démarches qu'on avait faites pour moi. « Je lui écrivis la lettre la plus honnête et la plus respec- « tueuse possible, continuant cependant à lui offrir ma démis- « sion. Au moment de cacheter ma lettre, j'ajoutai en *post- « criptum* : « Mon père vient de me faire des instances si vives « et si tendres pour ne pas m'éloigner de lui dans l'âge avancé « où il se trouve, que, dans le cas que vous n'eussiez pas « encore disposé de ma place, je me résous à y demeurer, « supposant toujours que vous me laisserez mes ecclésiasti- « ques. » Ma lettre est du 25 Juin, je n'ai pas encore eu de « réponse. »

« Je fais des vœux, ajoute M. de Troërin, pour que mon pauvre confrère (de Poulpiquet), envoie son vœu pour l'héré-

(1) L'abbé Prémord ou M. Le Pape de Trévern.

dité ; sans celà, je crains que nous ne le perdions, et je crains à tout instant de le voir enlever. » *(A suivre.)*

BIBLIOGRAPHIE

Saint Étienne, par E. HORN, lauréat de l'Académie française. Un volume in-12 de la collection " Les Saints ". Prix : 2 fr. — Paris. Librairie VICTOR LECOFFRE, rue Bonaparte, 90.

La collection " Les Saints ", dont le succès croissant vient encore d'être attesté par des traductions en langues étrangères, s'enrichit d'un volume sur saint Etienne, premier roi de Hongrie. Il a pour auteur M. E. Horn, dont le nom est honorablement connu en Hongrie comme en France : car s'il appartient au premier des deux pays par ses origines paternelles, il est du second par son séjour et par ses travaux : l'Académie française a déjà couronné de lui, de délicates études sur les poëtes hongrois. Son saint Etienne fait revivre avec beaucoup de couleur les premiers temps de cette monarchie, où les moines bénédictins secondèrent si heureusement les nobles efforts du descendant d'Attila pour faire de ces fils de barbares un peuple chrétien, un peuple politique, un peuple brave, capable de défendre l'Occident contre les invasions mahométanes. Le cadre est dessiné avec une érudition précise et sûre : la physionomie du saint roi est rendue bien vivante avec les traits les mieux faits pour provoquer l'admiration et une véritable, une profonde sympathie.

Pour lire pendant les fêtes des morts : **LE LENDEMAIN DE LA VIE**, par M. l'abbé H. BOLO. *Vingtieme mille*. Un beau vol. in-12, 2 fr. 50. (René HATON, Editeur.)

C'est sur les fins dernières que M. l'abbé Henry Bolo nous invite à méditer avec lui. Quoi de plus grave et aussi de plus utile que de s'occuper du *Lendemain de la vie*, dont la pensée austère peut influer si efficacement sur notre conduite pour la rendre plus agréable au Seigneur ! C'est une perspective qui intimide les âmes trop attachés à la terre ; elle fait peur aux mondains, qui ne veulent pas être troublés au sein de leurs plaisirs ; mais, en vérité, la pensée de la mort est d'une merveilleuse efficacité pour nous animer au bien, pour nous faire supporter nos épreuves, nous consoler de nos tristesses, nous encourager à marcher d'un pas plus assuré vers les grands horizons de la vie future.

Librairie J. Salaun, rue Keréon, Quimper.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
LE FLACON : 3 FR. ; FRANCO, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser.
DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SURVEILLONS LES ENFANTS FAIBLES

Beaucoup de personnes croient que, malgré tout ce que l'on peut faire, tous les enfants doivent fatalement être atteints tôt ou tard des maladies du jeune âge : rougeole, coqueluche, variole, fièvres éruptives, etc., et considèrent comme un heureux hasard si leurs enfants échappent à ces maladies.

Cette idée est tout à fait erronée, car un enfant sain et bien portant sera le plus souvent épargné, tandis que ceux qui malheureusement sont nés faibles ou de santé délicate, sont sujets à contracter toutes les maladies. Le cas du gentil garçonnet que nous reproduisons ici, confirme ce que nous venons de dire.

Paris, 8 Février 1898.

Messieurs, mon petit garçon, actuellement âgé de six ans, venu avant terme, fut toujours d'une santé délicate. Aussi a-t-il passé par toutes les maladies de l'enfance : rougeole, coqueluche, bronchite, aucune ne l'a épargné, et comme dernière épreuve, il a subi l'an dernier une terrible attaque de croup compliquée de bronchite pulmonaire. Nous le crûmes perdu...



Robert MOUVEROUX

C'est à cette période si critique, que le Docteur prescrivit l'Emulsion Scott, et presque immédiatement nous nous aperçumes des heureux effets de cette préparation. Avant la fin de la première bouteille, la toux avait diminué, l'appétit était meilleur, les sueurs nocturnes avaient cessé et le sommeil était moins agité. Nous avons continué l'emploi de l'Emulsion Scott très régulièrement, et, de jour en jour, l'amélioration était de plus en plus marquée, si bien qu'à l'heure actuelle, nous avons le bonheur de pouvoir vous annoncer le complet rétablissement de notre cher enfant. Agréez, Messieurs, l'expression de notre sincère reconnaissance.

(Signé) : Mouveroux, 202, avenue du Maine.

Lorsque les enfants sont délicats et souffreteux, il n'y a rien au monde qui puisse les ramener à la santé aussi rapidement que l'Emulsion Scott qui, en outre d'une digestion normale qu'elle restaure, est absorbée par le sang, nourrit et renforce l'organisme, produisant des chairs saines et un surcroît de force et de vitalité.

L'Emulsion Scott, très agréable au goût et à la vue, est l'association la plus scientifique de l'huile de foie de morue, de la glycérine, et des hypophosphites de chaux et de soude.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à : Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

13e Année. Vendredi 11 Novembre 1898. N° 45.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine Rospars, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : Quimper, librairie Salaun, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Fleurs ou prières ?

II. Chronique du diocèse : La santé de Monseigneur ; Persécution fiscale ; Laïcisations ; Nécrologie ; A quoi sert la confession ; Congrès national catholique.

III. Le Rosaire à Carhaix (à suivre).

IV. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Nos Missionnaires ; Belley.

V. Bibliographie.

VI. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 13 Novembre. — 24e Dimanche après la Pentecôte (6e après l'Epiphanie). DÉDICACE DE TOUTES LES ÉGLISES DE FRANCE. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc. A la Messe, mémoire du Dimanche, Vêpres de la Dédicace, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 14. — S. Josaphat, Evêque. Martyr. Double. Rouge.

Mardi, 15. — Ste Gertrude, Vierge. Double. Blanc.

Mercredi, 16. — S. Melaine, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 17. — S. Grégoire le Thaumaturge, Evêque. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 18. — Dédicace de la Basilique de s. Pierre et s. Paul. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 19. — Ste Elisabeth de Hongrie, Veuve. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Pont-Croix	11, 12, 13, 14 et 15 Novembre.
Rosporden	16, 17, 18, et 19 Novembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Fleurs ou prières ?

Le mois de Novembre rappelle aux chrétiens, d'une manière spéciale, le souvenir de leurs chers défunts. Il provoque de la part de quelques uns des prières plus ferventes; mais combien qui, comme manifestation de regrets et de deuil, se contentent de renouveler les fleurs et les couronnes des tombes ! Or, les couronnes et les fleurs que valent-elles, séparées de nos prières, pour les défunts ?

Il y a là un abus, contre lequel il n'est que temps de réagir : il consiste surtout en ce que l'on semble se croire dégagé, par l'envoi d'une couronne ou d'une gerbe de fleurs, de tout devoir à l'égard des défunts. C'est la prière qui est oubliée, au grand détriment des âmes des Trépassés. Aussi voit-on des chrétiens, de plus en plus nombreux, exprimer leur volonté formelle qu'il n'y ait à leurs funérailles, ni fleurs ni couronnes, il veulent faire acte d'humilité, mais surtout s'assurer des prières.

Dans ces circonstances, il nous a paru opportun de faire connaître aux familles chrétiennes un moyen simple et pratique de témoigner leurs regrets d'une manière, à la fois plus religieuse et plus utile à ceux que nous pleurons. Il consiste à faire célébrer des messes pour l'âme du défunt et à l'annoncer aux parents, par l'envoi d'une carte (1) dont voici la teneur :

M

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments de douloureuse sympathie pour la perte cruelle que vous venez d'éprouver.

Veuillez nous permettre de ne pas vous offrir de fleurs. Nous croyons mieux entrer dans vos intentions chrétiennes en faisant célébrer ..... messe pour le repos de l'âme de M.....

Ces cartes ont le double avantage de porter les fidèles à accomplir l'acte le plus excellent de charité pour les défunts, au besoin, de rappeler aux parents qui les reçoivent leur devoir de prier pour celui qu'ils ont perdu.

Chaque fois qu'une messe est célébrée, les anges déposent au pied du trône de Dieu les mérites du Sang Divin, répandu sur l'autel, et il y a fête au Purgatoire et dans le Ciel.

Rendre gloire à Dieu, soulager les morts, édifier les vivants, se conformer au vœu de l'Eglise, demandant qu'on prie pour les défunts, remplacer une dépense assez inutile par une aumône précieuse devant le Seigneur, quels puissants motifs

(1) On trouve ces cartes imprimées dans beaucoup de librairies, et notamment à la Maison de la Bonne presse, 8, rue François Ier, à Paris.

de faire bon accueil à l'usage que nous recommandons ! Du reste, l'essai n'est plus à faire. Ces cartes ne sont plus une nouveauté. Partout où elles se sont présentées, elles ont été acceptées avec plaisir et bienveillance. Les chrétiens, qui à la mort de leurs amis en ont usé au lieu de fleurs, ont toujours reçu, même des familles peu ferventes, les témoignages d'une vive reconnaissance exprimée dans les termes les plus touchants.

Le passé nous fait bien espérer de l'avenir, et c'est en toute confiance que nous proposons à tous les hommes de foi l'usage de ces cartes messagères de grâces et de bonheur pour nos chers défunts.

Une première fois — Juin 1897 —, Mgr l'Évêque de Quimper avait envoyé une lette d'approbation à des personnes pieuses qui propageaient cette œuvre. Une seconde fois, Sa Grandeur a écrit aux mêmes zélatrices :

« Quimper, 30 Octobre 1897.

« De nouveau, je ne saurais trop répondre à votre désir et je bénis votre œuvre. Elle est vraiment excellente, car elle est de nature à combattre une des futilités de notre époque. Prier pour les morts et prier beaucoup vaut infiniment mieux que de les entourer de témoignages stériles qui n'ont aucun écho là-haut. « † Henri, Evêque..... »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Comme nous l'avions annoncé, Mgr l'Évêque était allé, à la fin d'Octobre, prendre quelques jours de vacances dans son pays natal. Son séjour à La Rochelle ne lui a pas été aussi favorable que nous l'espérions. Sa Grandeur se trouvant fatiguée a tenu à rentrer un peu plus tôt dans son diocèse. Nous espérons que le repos et les soins dévoués qui l'entourent, et particulièrement les prières de ses diocésains, vont hâter le rétablissement de cette santé précieuse.

Persécution fiscale. — Deux communautés de notre diocèse, les Ursulines de Quimper et celles de Saint-Pol-de-Léon, viennent de voir saisir par le fisc des immeubles leur appartenant, à cause de leur refus de payer le droit d'accroissement. On sait qu'il est réclamé aux seules Congrégations religieuses, en vertu d'une loi d'exception qui viole, par là même, le principe de l'égalité de tous devant l'impôt.

La communauté des Ursulines, de Quimper, est une des plus anciennes de notre ville, où elle continue à faire un bien sérieux, modestement et sans bruit. Elle a élevé de nombreuses générations de jeunes filles appartenant à toutes les classes de la société ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cependant, son but qu'elle considère comme l'honneur de son ordre et auquel elle n'a pas failli, c'est l'instruction des enfants indigents. Or, la cour servant aux récréations des petites filles pauvres de l'externat fait partie de l'immeuble saisi.....

La vente est annoncée comme devant avoir lieu assez prochainement ; le jour en sera fixé, le 8 Décembre prochain. Nous aurons occasion d'en reparler.

A Saint-Pol-de-Léon, comme on devait s'y attendre, aucun membre de la municipalité n'a consenti à signer le procès-verbal de saisie. L'huissier a passé outre ; « mais, dit *La Résistance*, de Morlaix, une opposition légale a été aussitôt faite par les représentants autorisés des Ursulines. La procédure suivra son cours. »

Laïcisations. — I. Plouescat. — L'école communale des filles de Plouescat vient d'être laïcisée ; les « Sœurs de la Sagesse », qui la dirigent, depuis près de 40 ans, à la satisfaction générale, ont reçu l'ordre d'évacuer l'établissement, pour le 15 Novembre courant.

Mais, inutile de le dire, les habitants de Plouescat ne veulent pas laisser partir leurs Sœurs. Elles vont occuper provisoirement la maison construite, il y a quelques années, pour servir d'asile aux vieillards les plus nécessiteux de la paroisse ; ceux-ci seront recueillis, pendant ce temps, par une famille qui s'est offerte spontanément pour cette œuvre de généreuse charité.

Dans le local provisoire mis à leur disposition, les bonnes Religieuses pourront continuer leurs classes et recevoir la plupart de leurs élèves, en attendant la construction de l'école libre, ce qui ne tardera pas...

Et même, d'après ce que l'on nous rapporte, la vaillante population de Plouescat ne s'en tiendrait pas à une école chrétienne de filles ; mais, réalisant un projet dont il a déjà été parlé, elle aurait en plus, et bientôt, une école de Frères.....

— II. Sizun. — A Sizun, la laïcisation de l'école communale, dirigée jusqu'ici par les Filles du Saint-Esprit, s'est faite dans les mêmes conditions qu'à Plouescat. A Sizun aussi, on tient à garder les Sœurs : elles ont trouvé, toute prête à les recevoir, une belle et vaste maison dont la bénédiction solennelle aura lieu, dimanche prochain, 13 Novembre.

Honneur aux paroisses qui comprennent si bien la nécessité de l'éducation chrétienne !

Nécrologie. — I. M. BARON, *Missionnaire en Haïti*. — Nous apprenons avec regret la mort d'un jeune prêtre originaire de notre diocèse, M. P.-J. Baron, décédé à Port-au-Prince, le 19 Septembre dernier, dans sa 25e année. Mgr Tonti, archevêque, a annoncé cette mort au clergé de son archidiocèse, par une Lettre circulaire dont on lira avec édification ces quelques passages :

« M. l'abbé Pierre-Jean-Joseph-Marie Baron naquit à Argol (Finistère), France, le 1er Mai 1874. — Est-ce à ce beau jour que nous devons la bonté, l'aménité, la douceur de son caractère ? Nous l'ignorons, mais tous ceux qui l'ont connu, savent qu'il eut toujours le sourire sur les lèvres et une parole aimable pour chacun.

« Ses pieux parents l'envoyèrent tout jeune au Collège et au Séminaire. Il passa tour à tour sous l'habile direction des RR. PP. Eudistes, à Redon, des Prêtres de l'un des Petits-Séminaires diocésains, des Directeurs du Grand-Séminaire de Quimper, et enfin des Directeurs de Notre Grand-Séminaire d'Haïti, à Saint-Jacques de Guiclan.

« Il quittait sa famille pour Haïti, le 18 Septembre 1897, et débarquait à Port-au-Prince, le 7 Octobre de la même année.

« Nous savions déjà ses belles qualités, et dès le premier jour, Nous l'appelâmes comme vicaire à la cure de la Cathédrale de Port-au-Prince.....

« En moins d'un an, il a su conquérir l'affection de l'immense population de cette paroisse. A une grande douceur il joignait l'amour des pauvres. Qui dira le nombre qu'il en a secourus ! Au premier jour de chaque mois, sa bourse que, dans son testament, il qualifie de « pauvrette », était vide comme au dernier jour. Il donnait tout jusqu'aux petites valeurs prévues.

« Se sentant légèrement indisposé, le lundi, 12 Septembre, il se décide, le lendemain, à appeler M. le docteur Destouches qui, à son arrivée, déclare une fièvre bilieuse fortement caractérisée, mais sans complication.

« Dès lors, soins, remèdes, visites du Docteur, rien ne fut négligé. Dans l'après-midi du jeudi, à la suite d'un vomitif qui fit bon effet, le patient sentit un malaise de poitrine : il en conclut que c'était l'annonce de la fin... Dès le vendredi, 16, il demandait son confesseur et lui faisait une confession générale... Dès que Nous sûmes son état de maladie, Nous Nous empressâmes d'aller le voir et le bénir.

« Dans l'après-midi du samedi, la langue commence à devenir lourde ; mais le calme relatif de la nuit et la baisse de la température donnent de l'espoir. Cet espoir ne fut pas de longue durée. Vers 4 heures, le cher patient se sent plus faible, la température commence à monter, le cœur donne des inquiétudes, le mal ne fait qu'empirer d'heure en heure..... Il reçut le Saint Viatique, l'Extrême-Onction, l'Indulgence de la Bonne Mort avec les sentiments de la foi la plus vive, puis il saisit la main de son Curé et, l'attirant à lui : « Je vous demande pardon de la peine que j'ai pu « vous faire, lui dit-il, et il ajoute : Veuillez dire à Monseigneur que « je sollicite sa meilleure bénédiction, que j'aurais voulu passer « quelques années dans la Mission, pour la plus grande gloire de « Dieu et le bien des âmes, mais que sa sainte Volonté soit faite ! »

« Le reste du temps jusqu'à son agonie, jusqu'à sa mort fut un temps de prières, d'aspirations pieuses. Son Crucifix, sa bonne Sainte-Anne, son Chapelet fixaient particulièrement son attention,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et quand, le lundi matin, Nous lui apportâmes Nous-même la bénédiction sollicitée la nuit précédente, il la reçut avec son sourire ordinaire en Nous disant : Merci !

« L'agonie commença, à 3 heures, par une forte crise et dura jusqu'à 5 heures 25. Plus d'une fois, on remarqua qu'il suivait la prière des agonisants et, quand elle fut terminée, il demanda qu'on continuât à prier..... Le Père Baron est mort de la mort des prédestinés.

« Nous allons laisser parler le cher défunt, bien aimés coopérateurs ; voici ce que nous lisons dans son testament :

Vénéré Curé, Chers Confrères,

Dites à la bonne population de Port-au-Prince que je fais volontiers le sacrifice de ma vie pour elle..... Mon désir le plus cher eût été de rester au milieu d'elle durant de longues années, mais Dieu ne l'a pas voulu. Ma mort sera pour ces bons habitants de Port-au-Prince une source de grâces. Elle lui donnera occasion de méditer sur ces paroles salutaires : « Pensez à vos fins dernières et vous ne pécherez pas. »

Consolez ces cœurs généreux du Séminaire de Saint-Jacques qui ne désirent qu'une chose : combler les vides dans les rangs du Clergé... Dites-leur qu'un Missionnaire sait mourir.

A ma famille, annoncez la nouvelle, triste pour elle. Apprenez-lui à envisager cette mort au point de vue chrétien. C'est une nouvelle vie, une vie bien plus glorieuse, la véritable vie, en un mot, qui commence quand l'âme quitte le corps pour entreprendre le voyage de l'éternité.

Merci, à tous, du souvenir que vous aurez pour moi dans vos prières. Soyez assurés que, du haut du Ciel où j'espère parvenir, je serai votre constant intercesseur auprès du Roi Suprême, auteur de tous dons.

In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.

« Ces paroles, bien aimés coopérateurs, nous disent mieux que toute autre parole quelle a été la piété, l'abnégation du défunt. Elles nous seront un exemple et un encouragement à nous dépenser, avec plus de courage encore que par le passé, au bien des âmes qui nous sont confiées. »

II. LE CHER FRÈRE CONSTANTIEN. — Au matin du jour des Morts, tandis que les fidèles, réunis en grand nombre dans les églises et les chapelles de Saint-Brieuc, priaient pour les trépassés, Dieu rappelait à lui un pieux religieux qui avait eu, pendant toute sa vie, une dévotion toute particulière pour les âmes du Purgatoire. Depuis plusieurs jours, les Frères du Bienheureux de la Salle ne se dissimulaient plus l'imminence de la fin du cher Frère Constantien. Edifiés par sa vie admirable de foi, de simplicité et de dévouement aux plus petits des enfants du peuple, ils ont trouvé, dans cette date de sa fin, un nouveau motif d'admirer les délicatesses de la Providence. N'est-il pas bien consolant de mourir, à l'heure même où, sur tant d'autels, le Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ coule en mémoire du sacrifice du Calvaire pour les membres de l'Eglise souffrante ? N'est-il pas réconfortant pour un ami des âmes du Purgatoire de paraître devant Dieu, au moment

où les portes du Ciel s'ouvrent toutes grandes pour livrer passage à des légions bienheureuses ?

Le cher Frère Constantien, Ernest-Louis-Marie Le Floch, né à Brest, en 1827, vint à Saint-Brieuc pour la première fois comme Frère des Ecoles chrétiennes, en 1862, mais il n'y resta qu'un an, pour y revenir longtemps après, en 1880. Depuis lors, il ne quitta plus notre ville. Déchargé de cours, il y a cinq ou six ans, il n'en voulait pas moins demeurer, jusqu'au bout, l'éducateur des enfants de Saint-Brieuc, en apprenant aux plus jeunes la lecture et le Catéchisme.

Une des formes les plus chères de sa piété fut le goût de la décoration de la chapelle.

Religieux austère, d'un caractère heureux, il laissera, malgré son grand âge, un vide à l'école Saint-Brieuc, où les anciens aimaient à le retrouver et à se rappeler, en le revoyant, les années de leurs premières études primaires.

Ses funérailles ont été célébrées à Saint-Michel, jeudi matin, 3 Novembre, à 10 heures. *(Semaine religieuse de Saint-Brieuc.)*

III. FRÈRE VICTORIN, NÉ LOUIS MICHEL. — Dans la communauté de Saint-Ilan, près Saint-Brieuc, le 15 Octobre dernier, s'est endormi dans le Seigneur le bon Frère Victorin, qui fut aussi saint religieux que vaillant missionnaire.

Louis Michel naquit à Arzano, le 4 Février 1832, d'une famille foncièrement chrétienne (1) qui l'envoya, de bonne heure, à l'école de Pont-Aven, avec son frère aîné, Mathurin, pour se préparer au Petit-Séminaire. C'est que Pont-Aven possédait alors un instituteur émérite, parfait homme de bien et chrétien profondément vertueux, M. René Guillard. Son suprême bonheur était de discerner dans ses jeunes élèves les germes de la vocation, de les pousser par de fortes leçons de latin jusqu'aux classes de 5e ou de 4e, puis de les suivre comme ses véritables enfants, dans le cours de leur sainte carrière. Outre les deux Michel, il eut pour élèves MM. Bourc'his Amet, Huon, Nardou, Thaéron, Restoux, Miniou, Limbour Amet, etc., qui certes ont fait honneur à leur digne maître, tout comme ils lui ont voué la plus impérissable et la plus affectueuse reconnaissance.

Mathurin Michel devint prêtre et est mort, en 1870, après dix ans de vicariat à Plonévez-du-Faou.

Louis, à qui nous consacrons ces lignes, fit son Petit-Séminaire jusqu'à la rhétorique, à Pont-Croix, où il fut un modèle de piété et de régularité, que ne déparait nullement un caractère toujours jovial et bon, qui lui valut l'innocent surnom de *Mère Michel*. La confiance de ses directeurs l'investit d'une des fonctions les plus honorables de la Maison. Cependant les talents de l'esprit ne répondaient pas, autant qu'on l'eût désiré, à ces bonnes dispositions

(1) Louis Michel était propre neveu, par sa mère, du bon M. Moëlo mort, il y a quelques années, à Quimper, où sa mémoire est encore en vénération.
N. R.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

du cœur. Il échoua aux examens d'admission au Grand-Séminaire. En vain aussi tenta-t-il une seconde épreuve, en allant fortifier ses études classiques par une année de philosophie, à Saint-Pol-de-Léon. Dans un second échec, sa foi vit la manifestation de la volonté divine qui ne l'appelait pas à l'honneur du sacerdoce. Et pourtant, le monde était mort pour lui et lui pour le monde. Brûlant de se consacrer à Dieu, il songea à se faire religieux, en qualité de Frère coadjuteur, dans une Congrégation de Missionnaires. A quelques kilomètres en amont d'Arzano, sur l'Ellé, dans l'antique abbaye bernardine de Langonnet, venait de s'établir une Congrégation qui avait compté parmi ses premiers adhérents plusieurs prêtres du diocèse de Quimper, tels que les Pères de Lanurien, fondateur du Séminaire français de Rome, Ronarc'h, de Plonéour, Barbier, de Quimperlé, Le Pennec, de Kerfeunteun, Le Jeune, de Châteauneuf, et tant d'autres. La Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie avait ouvert un Noviciat dans l'abbaye, pour le recrutement de ses missionnaires. Et c'est à cette porte bénie que Louis Michel alla frapper, en 1858. Nul obstacle à sa profession religieuse ; il fait les vœux et s'appelle Frère Victorin.

C'est à l'époque où la Congrégation du Saint Cœur de Marie, qui a déjà couvert de ses établissements la côte occidentale d'Afrique, va aborder l'Orient du continent mystérieux, par la fondation de la mission du Zanguebar. Le Frère Victorin a l'honneur d'appartenir à la première escouade d'ouvriers évangéliques qui y plantèrent la croix de Jésus-Christ. Plusieurs missionnaires du diocèse de Quimper se sont depuis sacrifiés, en ces régions meurtrières du Zanguebar. N'en citons qu'un seul, le P. Riou, pour rappeler ce fait digne des Pères du désert : un lion gardait sa tombe, lorsque ses confrères vinrent à sa recherche, ainsi que les *Missions Catholiques* l'ont publié, avec une photographie qui émeut profondément.

Le mot *sacrifice* est bien aussi le terme qui résume toute la vie du Frère Victorin, en ces débuts si pénibles de la mission du Zanguebar. Pénurie et dénûment, souffrances et désolations, fièvres et autres maladies, il connut toutes les croix et ne recula devant aucun dévouement. C'est même sur ces côtes sauvages de l'Afrique orientale, à Bagamoyo, qu'il fit, par les vœux perpétuels, son irrévocable consécration à Dieu, aux missions, aux âmes abandonnées.

Cependant, les forces humaines ont leurs limites, et les fièvres d'Afrique avaient eu raison de cette robuste constitution bretonne. Il fallut rentrer en France et demander aux rivages de l'Ellé les forces et la santé, épuisées au service de Dieu. Mais à son retour, il trouve la France plongée dans les horreurs de la guerre. La Bretagne, frémissante, se lève comme un seul homme. La fièvre patriotique qui la dévore se communique bientôt au nouveau débarqué, qui en oublie ses fièvres africaines. Soldat, brancardier, infirmier, peu lui importe à quel titre il servira la patrie. Hélas ! ses forces n'étaient pas à la hauteur de son courage. Dieu se contenta de sa bonne volonté et de son généreux sacrifice.

A la paix, il va consacrer le reste de son existence aux pauvres petits abandonnés de Saint-Ilan. Son unique préoccupation est d'élever son âme à la plus haute perfection possible. Voici ce que nous lisons dans ses papiers intimes, extrait de ses lettres à son Supérieur général :

1° J'ai l'insigne faveur de communier six fois la semaine, je demande la septième ;

2° Je désire continuer mes cinq jours de jeûne et d'abstinence par semaine, autant que ma santé et d'autres circonstances le permettront ;

3° Je veux continuer à faire une heure de prière et d'oraison, le soir, dans ma cellule, et trois heures, les nuits du jeudi au vendredi, si rien de sérieux ne s'y oppose ;

4° Je veux adorer le divin Maître, à la chapelle, en union avec les chœurs des anges, durant les récréations, dans la mesure que mes supérieurs et mes occupations me le permettront.....

« Depuis quelque temps, écrivait-il encore, je vais à Marie par saint Joachim, et il a plu à ce grand saint de me récompenser par une faveur signalée que voici : Après avoir lavé le crucifix du réfectoire, j'allais verser l'eau qui m'avait servi, lorsqu'il me semble que saint Joachim me retenait. Je m'arrête, et je crois l'entendre intérieurement qui me dit de laver avec cette eau la jambe dont je souffre. Ma confiance sans bornes ne connaît pas d'hésitation. Dès après la première lotion, toute enflure et toute douleur ont disparu, *et pour de bon.* Mille actions de grâces au bon saint Joachim, époux de notre bonne Mère sainte Anne, et père béni de la Très Sainte Vierge Marie ! »

Le bon Frère allait bientôt, et cette fois bien *pour tout de bon,* se voir délivré de tout mal et de toute douleur. Le samedi, 15 Octobre, il avait encore fait la sainte communion, le matin, et rempli toutes ses fonctions dans la communauté, lorsque, le soir, une certaine fatigue l'obligea à se reposer plus tôt que de coutume. Le lendemain, dimanche au matin, il apparaît comme une lampe qui va s'éteindre. Vite on lui administre l'Extrême Onction et, sans secousse, en grande paix il rend son âme à Dieu, laissant à tous ceux qui l'entourent l'exemple édifiant d'une vie toute de piété, de vertu, de sacrifice au service du bon Dieu.

R. I. P.

PLEYBER-CHRIST. — **A quoi sert la confession.** — Le 25 Octobre dernier, M. Claude Bernard, cultivateur à Kerentelven, en Pleyber-Christ, s'aperçut de la disparition de son porte-monnaie contenant 1,060 francs, sans pouvoir se rendre compte s'il l'avait perdu ou si on le lui avait enlevé..... Quelques jours après, un prêtre de Morlaix remettait à M. le Maire de Pleyber, M. le Marquis de Lescoat, le porte-monnaie avec la somme intacte. Evidemment lié par un inviolable secret, le prêtre n'a même pas donné son nom.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dira-t-on encore que la confession ne sert à rien ? Il est probable que M. C. Bernard ne serait pas de cet avis.

Congrès national catholique. — On nous prie d'insérer la note suivante :

Nous appelons l'attention des catholiques et des communautés religieuses sur le Congrès national catholique, qui se tiendra à Paris, du 27 Novembre au 4 Décembre prochain. Nous les invitons à redoubler de prières, afin que ces réunions, hautement approuvées par son E. le cardinal Richard et bénies par S. S. Léon XIII, portent des fruits abondants, pour le bien des âmes et pour le salut de notre chère patrie.

Le Rosaire à Carhaix.

(Suite.)

II. — Pièces justificatives

1

Monseigneur,
Monseigneur de Cornouaille,

Remonstrent humblement vos très obéissants chanoines et prêtres du cœur de lesglize collégiale de Saint-Trémeur, à Kerahes. *Ensemble les habitantz de lad. ville,*

Comme lequel clergé auroit esté plusieurs fois excité du zèle de la communaulté de lad. ville de correspondre à la dévotion quelle ha des longue main à la très sacrée Mère de Dieu, mesnageant soubz votre bon plaisir l'establissement de la Confrairie dévotieuse du saint Rozaire en lad. ville, en laquelle ils puissent servir à Dieu digne communion et confraternité charitable soubz sa protection, sauvegarde et bienveillance de sa d. Mère ;

Et daultant que le debvoir joinctement avecq la raison nous dict que vos advis et consentement doibvent tenir leur supériorité sur nos entreprinses, en sorte qu'elles soient mesme inférieures en notre volonté, et sans lesquelles nous aurions justes raisons de doubter sy elles seroient Issues de l'esprit de Dieu quy doibt estre le principe et fin de nos actions. Il nous est nécessaire de recourir à Vostre Saincteté et révérence :

La suppliant, Monseigneur, sy vos conseils, advis et tres meur jugement trouve expédiant de nous octroier et faculté d'accompagner *lad. comunaulté* à recquérir lestablissement et institution de lad. confrairie du Rosaire avec ses pardons et privilèges en votre esglize de Sainct Trémeur à Kerahes des supérieurs de l'ordre de Sainct Dominicque de Morlaix *comme plus proche de lad. Ville* ausquelz suilvant les constitutions de leur ordre et les règles particulières de lad. Confrairie, doibt estre présentée lad. requestre.

(Sans date.)

Signé : F. Olymant, prieur de Carhaix ; .....bailly de Carhaix ; Pierre de Kerampuil, procureur du Roy ; P. Olymant ; J. Glezran, fabrique de Sainct Trémeur ; Nicolas Kerautret ; Y. Stang ; *Fre J. Guillot, prédicateur*, Franc. Guillaume ; M. Le Gall ; J. Pichot, sindic ; R. Yéséquel ; Y. Lanset.

On lit *au dos de cette supplique.*

Veu par Nous Evesque de Cornouaille la requeste de l'autre part Nous présenter par les Chanoynes et autres soussignés de LEsglise de St Trémeur et par les habitans de la ville de Kerhaes, suplians, Nous désirans contribuer aux pieux désirs diceux suplians leur concédons les fins de leur d. requeste et consentant leur permettons de Requerrir L'Establissement et Institution de la Confrairie du Rozaire en leur d. Esglise de St Trémeur. Le tout sans auchune charge ni obligation pour ce quy regarde les comptes des deniers et oblations quy seront seulement en fabveur de Lad. Confrairie, desquelz les administrateurs rendront compte dans un an à nous et en nostre absance à nos officiers ordinaires.

A Quimper, le premier jour davrill 1627

Guill. LePrestre Ev. de Corn.

Par Commandement de Mondit Seigneur de Cornouaille
Lhonoré.

2

Adresse : Au Révérend Père
Le Révérend P. Prieur de St Dominiq. de Morlays
à Morlays.

Pax Christi

Mon Rend Père Prieur,

Je vous diray que Mr le Vicaire continuant son zèle envers la dévotion du Rozaire Mest venu treuver et que nous sommes allés voir Monseigr. de Cornouaille afin de luy comuniquer aux fins de son expédition sur la requ. que led. Sieur Vicaire et *Messieurs les habitans luy avoint présenté*, les conditions, obligations et autres choses touchant lad. Confrérie. Ce quaiyant faict et *vivo vocis oraculo* Il a accordé aud. Sieur toutte puissance requise pour le faire et procurer *envers Nous et tous autres* l'establissement delad. Confrairie. Ledit Sieur Vicaire vous en dira davantage, c'est à qui vous devez commettre le soin de cette affaire. Cest tout ce que je peux dire.

Ce faisant, je me Recommande à vos prières et demeure, Mon Rend P. Prieur, Votre très humble Serviteur en Nre Seigneur.

Fr. Yves Pinsart.

de Kimperlay,
Ce 3 sept.

3

En l'honneur de la Très Saincte Trinité père, fils et Sainct Esprit et a la louange et gloire de la Très heureuse et perpétuelle Vierge Marie Mère de Dieu Nostre Dame et pour pieuse Veneration de Nostre pere Sainct Dominique aucteur et instituteur du Sacré Rosaire,

Nous freres René Robert humble prieur du Couvent des freres prescheurs de Morlaix a tous ceux qui ces présentes voiront salut eternel en Nostre Seigneur. Tout ainsi que nous croions que le Sommaire de la perfection chrestienne consiste en l'union des fideles avec leur Chef Jesus Christ, fontaine et source de toute perfection et en l'union diceux les uns aux autres ; de mesme aussi sommes Nous pieusement instruits par la Raison et l'expérience que pour parvenir à Ceste souveraine perfection l'oraison est un tres expedient et juste moien. Or le moien de prier Dieu selon lequel la Tres saincte Vierge Marie est honorée à l'instar de psaultier de David par cent cinquante salutations angeliques et quinze oraisons dominicales vulgairement appelé Rosaire, premierement inventé par Nostre bien heureux père Sainct Dominique, approuvé par les Souverains pontifes successivement a l'instance des devots pere de nre Sainct ordre et honoré de grands privilèges, graces et indulgences apostoliques, est un moien tres expedient entre tous ceux qui ont esté

Archives diocésaines de Quimper et Léon

inventés en la Sainte Eglise pour l'obtenir. Car outre que la bien heureuse mere de Dieu l'intercession de laquelle nous peut obtenir ceste perfection est souvent invoquée, ce moien de prier de soi mesme la peut aussi briesvement obtenir lors qu'il nous faict rememorer la Vie de Nostre Sauveur Jesus Christ distinguee par les quinze Mistères dudict Rosaire.

Ce que nos chers et devots frères en Jesus habitans de la ville de K/ahes au diocese de Cornoaille aiantz pieusement considéré et Nous aiants instamment demandé par lentremise dhonorable homme Maistre Francois Olimant prestre et vicaire perpétuel de K/ahes et chanoine en lEglise Collegialle de Sainct Tremeur pour avoir, augmenter et conserver la Confrairie du Saint Rosaire soub l'invocation de la bien heureuse Vierge Marie dans ladicte Eglise Collegialle de Saint Tremeur audict Karhes pour jouir des droictz, graces, indulgences et privileges apostoliques concédés aux frères de la susditte Confrairie. Nous desirons favoriser leurs sainctes entreprinses et approuvants leur zèle et dévotion à lendroit de la Saincte Vierge avons institué et érigé instituons et érigeons ladicte Confrairie suivant la spéciale permission a nous en ce cas concédée par nostre Reverendissime maistre general P. frere Seraphin Siccus de Pavie docteur en Théologie, avec tous ses privilèges et indulgences en laditte Eglise Collegialle de Sainct Tremeur a telles conditions *toutefois que si à ladvenir y avoit maison ou Couvent dudict ordre des ff. prescheurs en ceste ville laditte Confrairie y sera à l'instant changée et transportée avec tous ses droits revenus et émoluments.*

De plus qu'ils orneront la Chapelle du Rosaire d'un tableau ou seront figurez et representez les misteres dudict Rosaire et outre d'une Image de Sainct Dominique et de Saincte Catherine de Sienne et davantaige entretiendront laditte chappelle d'autres parures et ornemens requis pour y faire le service de la Vierge et y feront observer de point en point tous les statuts et regles dicelle. Item feront dire une messe haulte a lhonneur de la Vierge toutes les festes dicelle et tous les premiers dimanches de mois, en chacun desquels jours il feront encor procession chantants les litanies de la Sainte Vierge et portants chacun des Confreres Un Cierge ou Chandelle de cire beniste ardente pendant laditte procession, et outre ce celebreront les jours suivants les festes dannonciation, assumption, Nativité et purification un anniversaire avec procession a la Maniere susditte chantants des Versets ou Respons des defunts pour les ames des Confreres.

(A suivre.)

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Il se confirme que le Souverain Pontife tiendra un Consistoire pendant ce mois de Novembre, mais seulement pour la préconisation des évêques déjà nommés, notamment pour la France : le nouvel archevêque d'Alger, les évêques nommés de Dijon, Bayeux, Coutances, Angers et Oran. On ajournerait à une date ultérieure la création de nouveaux cardinaux.

Malgré les préparatifs du Consistoire et d'autres actes pontificaux, dont on annonce la publication immédiate, comme une Encyclique sur l'anarchie et la Constitution apostolique sur le Rosaire, le Saint-Père continue de donner des audiences habituelles et spéciales. Le 2 Novembre il a reçu Mgr Dubourg, Evêque de Moulins.

On annonce l'arrivée à Rome de Mgr Belmont, Evêque de Clermont, accompagné de son secrétaire, M. le chanoine Bruneau. Son Em. le Cardinal Langénieux, archevêque de Reims, qui vient de célébrer le 25e anniversaire de son épiscopat, a dû également arriver, ces jours derniers, à Rome.

— Pendant son récent séjour en Palestine l'Empereur d'Allemagne a acquis, à Jérusalem, un terrain attenant au Cénacle, appelé la *Dormition,* parce que, selon la Tradition, c'est dans une maison construite sur ce terrain que la Sainte Vierge s'est endormie.

Cet emplacement est mis par l'Empereur à la disposition de ses sujets catholiques, mais à titre d'usufruit, lui-même en restant personnellement propriétaire. On croit que c'est pour soustraire plus sûrement ce bien sacré au protectorat de la France sur les catholiques.

Durant ce voyage, en toutes circonstances, l'Empereur allemand a tenu un langage et exprimé des sentiments religieux que n'osent pas hélas! montrer des représentants des pays catholiques.

Nos Missionnaires. — Avec le R. P. Chanès, dont nous avons annoncé le martyre, en Chine, 13 chrétiens ont été massacrés.

D'un autre côté, on écrit du Su-Tchuen oriental, une des missions les plus anciennes de la Société des Missions étrangères, de Paris :

« Depuis trois mois, nous subissons une atroce persécution : nombreux meurtres de chrétiens, incendies de nos oratoires, résidences et écoles : deux prêtres sont captifs des émeutiers persécuteurs ; plus de dix mille chrétiens sont sans abri. La ruine de la Mission est certaine sans secours prompts et énergiques. »

Ces nouvelles étaient envoyées par Mgr Blettery, pro-vicaire apostolique, dont une dépêche de Shang-Haï a annoncé depuis la mort. Il avait quarante ans d'apostolat et vu déjà une douzaine de persécutions.

Belley. — Un bataillon d'infanterie faisait dernièrement une halte de quelques instants sur la place d'une commune voisine de la Valbonne. Le commandant du bataillon en profitait pour sonner au presbytère et demandait à parler à M. le Curé.

— Je vous demande pardon, Monsieur le Curé, de vous déranger un peu matin, mais je dispose seulement de quelques minutes et je voudrais faire la sainte communion. C'est aujourd'hui le premier vendredi du mois et j'ai l'habitude de communier ce jour-là.

On se rend immédiatement à l'église, et le commandant

Archives diocésaines de Quimper et Léon

prépare lui-même l'autel, allume les cierges, récite le *Confiteor* et reçoit la sainte communion avec les sentiments de la foi la plus vive.

— Mais, commandant, permettez-moi de vous offrir quelque chose ; car il sera tard quand vous pourrez vous restaurer un peu.

— Merci, Monsieur le Curé. C'est l'heure de partir et, d'ailleurs, je puis bien offrir cette petite privation, en action de grâces, à Celui que je porte en mon cœur et qui console bien des misères. Adieu, Monsieur le Curé, priez pour l'armée française et un peu pour moi. *(La Croix de l'Ain.)*

BIBLIOGRAPHIE

Saint Ignace de Loyola, par Henri Joly. 1 vol. in-12, de la collection " Les Saints ". Prix : 2 fr. — Paris. Librairie Victor Lecoffre, rue Bonaparte, 90. — *Librairie J. Salaün, Quimper.*

La collection dirigée par M. Henri Joly, ne pouvait tarder beaucoup à donner un Saint Ignace de Loyola ; car de l'aveu de tous, amis et ennemis, nul n'a exercé sur l'Eglise et sur la société moderne une action si étendue, si forte, si persévérante ; et nul aussi, semble-t-il, n'a ouvert un pareil champ de contradiction et de controverse. C'est le directeur même de la collection, c'est l'auteur si admiré de l'originale *Psychologie des Saints* qui a tenu à se charger de cette tâche difficile entre toutes. Des sources précieuses lui étaient ouvertes : il y a puisé avec l'amour de la vérité, mais de la vérité dite avec courage et sérénité. On a peut-être abusé de nos jours du mot de psychologie ; mais M. Henri Joly est bien connu pour être de ceux qui font honneur à la chose. Tous les critiques impartiaux tomberont certainement d'accord que le nouveau saint Ignace est une œuvre de psychologie profonde et claire, autant qu'un morceau d'histoire exact et vivant. Un pareil travail était à faire et nous croyons que le voilà fait. Jamais les *Exercices* de saint Ignace, jamais sa correspondance et ses fameuses *Constitutions* n'avaient encore été analysés avec tant de sagacité, de délicatesse et d'intérêt.

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus

Sommaire du numéro du 5 Novembre 1898.

I. La Thèse de l'origine mosaïque du Pentateuque, par le P. L. Méchineau. — II. Une religieuse enseignante au lendemain de la Révolution. La Fondatrice des *Oiseaux,* par le P. V. Delaporte. — III. Une canonnière française dans le fleuve Bleu, par le P. P. Lémour. — IV. La réplique du patriarche de Constantinople à Léon XIII. Ses griefs contre l'Eglise romaine, par le P. F. Tournebize. — V. Revue des périodiques. Questions d'histoire, par le P. H. Chérot. — VI. Livres. — *G. Wilmers, S. J.,* De Christi Ecclesia libri sex. — *E. Dubois, SS. R.* — *L. Brunschwicg.* — *P. Nourrisson.* — *H. Weber.* — *R. P. Largent,* Saint Jérôme. — *P. Poirier.* — *Abbé Huard.* — *R. P. Alexis, O. M. C.* — *T. R. P. Marcellin de Civezza.* — *L. de Grandmaison,* En territoire militaire. — *C. Pétillon, S. J.,* Allusions littéraires. — *E. Rayot.* — *L. Levrault :* Auteurs grecs, latins, français ; L'Eglise catholique à la fin du XIXe siècle ; Rome. — VII. Evénements de la quinzaine.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r^ : *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du N^o^ du 1^er^ Novembre 1898.

A nos lecteurs. Préface pour la cinquième année, La Quinzaine. — *L'Education d'une femme à Paris au XIVe siècle,* Petit de Julleville. — *Le Regain* (fin), Jean Rolland. — *L'Allemagne en Orient,* Paul Thirion. — *Le Génie latin.* A propos de l'Histoire de la littérature française de M. Pichon, G. Michaut. — *Chronique dramatique.* Avant-premières : M. Pierre Loti au théâtre. Odéon : Colinette. L'Héritière, Emile de Saint-Auban. — *Chronique politique, X.* — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Revue des Revues.* — *Notes Bibliographiques.*

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, rue Richelieu, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

NOUS MANQUONS DE SANG !

et le peu que nous avons n'a aucune force. C'est donc une erreur grossière que de se saigner ou de se purger. Au lieu de débilitants, au contraire,

IL FAUT SE TONIFIER

avec des ferrugineux et réagir contre l'affaiblissement que subissent dans notre pays les personnes anémiques, chlorotiques et nerveuses des deux sexes : ENFANTS, JEUNES FILLES, VIEILLARDS. Le

VÉRITABLE FER BRAVAIS

en gouttes concentrées, sans odeur ni saveur, produit en très peu de temps de complètes transformations. Le *Fer Bravais* se trouve dans toutes les pharmacies du monde entier.

UNE VERTU CHRÉTIENNE

Une des grandes vertus de toute personne pratiquant la religion, c'est l'économie, attendu que l'argent qu'on économise est le premier gain et qu'il peut servir à secourir une infortune. Aussi convient-il de féliciter et encourager le propriétaire de la Pharmacie Centrale du Nord, 132, rue Lafayette, à Paris, qui envoie gratis et franco un Catalogue illustré de 220 pages contenant la nomenclature de tous les médicaments et spécialités employés couramment avec l'indication du *prix le plus réduit* de chacun d'eux.

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE DU Dr ROFF

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

Le Flacon : 3 Fr. ; *FRANCO,* Colis postal : 4 Fr.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser.

Dépot Général : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.



25 CENTIMES PAR JOUR peuvent créer un **Capital**, une **Rente**, doter un Enfant ou des Œuvres charitables. — Demander les tarifs de la Cie d'Assurances sur la Vie, le **GRESHAM** établie en 1854, à Paris, 30, Rue de Provence, dans ses immeubles. **RENTES VIAGÈRES, aux taux de 8, 10, 12, 14, 16, 18 et 20 %, suiv^t^ l'âge.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ENFANTS, ADULTES & VIEILLARDS

Admirable dans la médecine infantile, toujours si difficile et si délicate, l'Emulsion Scott ne rend pas moins de grands services dans le traitement des adultes.

Nous nous permettons de vous soumettre à ce sujet la lettre suivante :

Nice, le 19 Mai 1898.

Messieurs, je souffrais depuis 10 ans, presque sans relâche, d'une anémie qui allait augmentant avec l'appauvrissement du sang. Toutes les médications que j'avais essayées n'avaient eu le moindre résultat, et j'ai le plaisir de vous informer qu'après avoir employé pendant quelque temps votre bienfaisante Emulsion Scott, je suis parfaitement guéri et changé au point que certaines personnes ne veulent plus reconnaître en moi le pauvre souffreteux qu'elles avaient coutume de voir.



Monsieur BONNET

J'ai été si heureux du changement qu'a opéré sur moi votre excellent médicament, que j'en ai fait prendre à mon petit garçon, âgé de 11 ans, qui était rachitique et faiblard et qui devient robuste et plus turbulent que tous les enfants de son âge.

Je ne saurais assez recommander votre Emulsion Scott dans toutes les maladies causées par l'affaiblissement du sang. Agréez, Messieurs, mes bien vifs remerciements.

(Signé) : Bonnet, chez Mme la baronne Durante, quartier de Carras, Nice.

Qu'il s'agisse de maladies de la gorge, des poumons ou de l'estomac, de rhumatismes chroniques, de la goutte, de l'anémie, de la consomption, de la scrofule, du lymphatisme, etc., etc., c'est toujours l'insuffisance de la nutrition et de la vitalité qui est sous roche. Or, l'Emulsion Scott rétablit d'abord la nutrition générale de toutes les parties de l'organisme : des muscles, des nerfs et des os ; en outre, elle relève la vitalité. En un mot, c'est un aliment-médicament complet et de suite assimilé par le sang. De là ses succès immédiats dans les cas en apparence les plus variés. Qui ne sait aujourd'hui que c'est à l'association parfaitement émulsionnée de l'huile de foie de morue, de la glycérine et des hypophosphites de chaux et soude que l'Emulsion Scott doit ses propriétés nourrissantes et reconstituantes ?

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres envoyés à Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

19e Année. Vendredi 18 Novembre 1898. N° 46.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine Rospars, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE. — *I.* Octave de la Dédicace.

II. Chronique du diocèse : Nécrologie ; Carhaix ; Professsion religieuse à Kermaria ; Les médecins chrétiens.

III. Le Rosaire à Carhaix (suite).

IV. Nouvelles du monde catholique : Rome; Paris; Vannes ; Tours ; Autun ; Missionnaires à Madagascar ; Centenaire des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny.

V. Les Enfants-Nantais (à suivre).

VI. Bibliographie.

VII. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 20 Novembre. — 25e et dernier Dimanche après la Pentecôte. Octave de la Dédicace. Double. Blanc. A la messe, mémoires de S. Félix de Valois et du Dimanche. Vêpres du suivant, avec mémoires de la Dédicace, de S. Félix de Valois, et du Dimanche.

Lundi, 21. — Présentation de la T. Ste Vierge. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 22. — Ste Cécile, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Mercredi, 23. — S. Clément, Pape, Martyr. Double. Rouge.

Jeudi, 24. — S. Jean de la Croix, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 25. — Ste Catherine, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Samedi, 26. — S. Silvestre, Abbé. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plouyé ..... 20, 21, 22, 23 et 24 Novembre.
Retraite de Quimperlé..... 25, 26, 27, 28, 29 et 30 Novembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

OCTAVE DE LA DÉDICACE

Aimons notre église paroissiale. — Pour chacun de nous, il est un lieu de prédilection, un lieu que nous quittons à regret et où nous revenons toujours avec bonheur : c'est le lieu de notre naissance, c'est la demeure paternelle. Cette demeure ne fût-elle qu'une humble chaumière, elle nous est cependant souverainement chère par les souvenirs qu'elle nous rappelle et les objets qu'elle renferme.

Il est un autre lieu, non moins aimé de l'âme chrétienne, c'est le berceau de sa vie spirituelle, c'est l'église de paroisse. Comme le toit paternel, l'église paroissiale lui redit les actes les plus consolants et les heures les plus heureuses de son existence.

Tout, dans son enceinte sacrée, lui parle éloquemment au cœur ; ces fonts du baptême, ces images des saints ; cette chaire de vérité, ce tribunal de la pénitence ; cette table eucharistique, cet autel, ce tabernacle; ces chants liturgiques, ces imposantes solennités ; la vue enfin de ce vénérable pasteur, le plus sûr des conseillers et le plus fidèle des amis. Il n'est pas jusqu'au son de la cloche, dont les notes joyeuses saluèrent sa première entrée dans le saint lieu et s'associèrent aux enivrements de sa première communion, qui ne la ravisse de joie.

Du côté de Dieu, l'église de paroisse est par excellence le siège ordinaire de son infinie miséricorde et le théâtre habituel de son infinie munificence. Pour l'homme, elle est le berceau et le foyer où commence, s'alimente et se développe la vie spirituelle.

Pourrions-nous ne pas l'aimer, cette église, si riche en souvenirs et au sein de laquelle nous avons reçu tant de bienfaits ? Mais alors comment expliquer cette indifférence, cette négligence, si commune, en ce qui regarde la principale réunion des membres de la même famille, des fidèles de la même paroisse, **l'assistance à la grand'messe ?**

Ecoutons les avis de Mgr l'Evêque de Versailles à ses diocésains, dans un récent Mandement.

Les messes privées ou *lues*, comme on les appelle dans les livres liturgiques, ont été permises afin de satisfaire à la piété du prêtre ou aux convenances des fidèles. Il suffit, pour satisfaire au précepte ecclésiastique, d'en entendre une, et, dans maints endroits, elles sont seules possibles. Mais le vœu de l'Eglise, fondé sur l'usage des premiers siècles, sanctionné par de nombreuses décisions des conciles, des assemblées du clergé de France et des autorités diocésaines, est qu'on assiste de préférence, au moins de temps en temps, à la messe paroissiale, que les pasteurs ayant charge d'âmes sont tenus de célébrer pour le bien spirituel de leur troupeau.

C'est là que la prière est spéciale en même temps que collective ; partant, qu'elle doit être plus efficace. C'est là aussi que les pasteurs annoncent la parole de Dieu ; là qu'on reçoit communication des actes de l'autorité ecclésiastique, qu'on prie ensemble pour les défunts et pour tous ceux qui en ont le plus besoin. Rien ne contribue mieux que cette assistance à maintenir la vie paroissiale, c'est-à-dire cette communauté de sentiments et d'intérêts pieux, qui doit rapprocher ceux qui forment un même groupe dans la société religieuse.

L'abandon systématique et habituel de la grand'messe est une cause d'affaiblissement de la foi ; il maintient l'ignorance des vérités du salut, il laisse séparés ceux qui devraient être unis. C'est un signe de décadence dans les mœurs chrétiennes, et nous voudrions que, loin de les tranquilliser sur cet abandon, tous les directeurs des âmes qui tiennent les pouvoirs de nous, avertissent ceux qu'ils conseillent que, même au prix d'un dérangement et de quelques efforts, ils doivent avoir à cœur d'accomplir, dans toute sa plénitude, leur devoir de paroissiens et de chrétiens.

Le Prône. — On ignore assez généralement que des indulgences très étendues sont attachées à l'assistance au prône. Dans sa tendre sollicitude pour l'instruction et pour le salut de ses enfants, l'Eglise n'a rien négligé pour les exciter à assister régulièrement à ces instructions, qui leur sont spécialement destinées.

Un grand Pape, Benoît XIV, par un décret du 31 Juillet 1756, a accordé une indulgence de sept ans et sept quarantaines aux fidèles qui assistent, les dimanches et fêtes, au prône de leur paroisse. Ils peuvent même gagner une indulgence plénière, aux solennités de Noël, de Pâques et des Apôtres saint Pierre et saint Paul, pourvu que, s'étant confessés, ils fassent la sainte communion.

Pie VI, par un décret du 12 Décembre 1784, a confirmé ces indulgences, et a même étendu l'indulgence plénière aux jours de l'Epiphanie et de la Pentecôte, toujours aux mêmes conditions.

Ces indulgences peuvent aussi être gagnées par le curé ou par tout autre prêtre qui fait le prône à sa place, suivant les termes du même décret.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Nécrologie. — M. MADEC, *Professeur*. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Madec, Professeur au Petit-Séminaire de Pont-Croix, décédé, le 11 Novembre, dans sa 29e année.

Né à Goulien, le 14 Septembre 1869, M. Madec (Charles) fut ordonné prêtre en 1873 et nommé, la même année, professeur de Sciences physiques et naturelles au Petit-Séminaire de Pont-Croix, où, par son intelligence et ses aptitudes spéciales il semblait appelé à rendre de précieux services. Malheureusement sa santé chance-

Archives diocésaines d Quimper et Léon

lante fut un obstacle à ses études et à son enseignement. En Octobre 1897, il dut prendre un congé et se retira chez son oncle, M. le Recteur de Trégunc. C'est là qu'il s'est éteint, après de longues souffrances, supportées avec la plus édifiante résignation.

R. I. P.

Carhaix. — **Bénédiction d'une école libre.** — Nous avons eu occasion, à diverses reprises, de parler incidemment de la création d'une école chrétienne de garçons, à Carhaix. Le projet, ancien déjà, a été repris et réalisé grâce au zèle et à l'activité infatigable du Curé de la paroisse, M. Quiniou, encouragé par les bénédictions de Mgr l'Evêque, et secondé par les concours généreux de ses paroissiens comme des prêtres du canton. « Tous, selon le témoignage mérité qu'il a été heureux de leur rendre, ont compris l'importance d'une fondation, appelée à maintenir la foi dans la région ; aussi chacun y a travaillé comme si l'œuvre avait été sienne et, en réalité, chacun l'a faite sienne en y mettant largement du sien. »

La bénédiction de l'établissement a été faite par M. Rospars, chanoine honoraire, Dimanche dernier, 13 Novembre ; elle avait été fixée à ce jour, qui était la fête patronale de saint Trémeur, dont la nouvelle école porte aussi le nom. La cérémonie devait être présidée par Monseigneur qui, dès le début, a témoigné à l'œuvre un si vif intérêt. L'absence de notre Evêque vénéré, motivée par l'état de sa santé, a enlevé à la solennité une grande partie de son éclat ; elle a été cependant belle encore, par la nombreuse assistance de prêtres — parmi lesquels on remarquait plusieurs anciens vicaires de Carhaix —, l'affluence des fidèles et surtout leur attitude respectueuse et recueillie.

Il était facile de voir que l'école chrétienne répond aux vœux de la grande majorité de la population ; ce qui le prouve c'est que, ouverte le 19 Septembre, elle compte déjà 150 élèves, fournis tant par la ville de Carhaix que par les paroisses voisines. Avant peu, les constructions actuelles seront insuffisantes. Comme le disait M. le Curé, en remerciant tous ceux dont les encouragements et les sympathies l'ont soutenu dans son entreprise, « Dieu est visiblement avec nous, et nous avons la ferme confiance que le pensionnat Saint-Trémeur, sous l'habile direction des Frères de l'Instruction chrétienne, de Ploërmel, auxquels il est confié, comptera parmi les œuvres fécondes du diocèse. »

Profession religieuse à Kermaria. — Les « Filles de Jésus » sont bien répandues et justement appréciées dans notre diocèse, où elles dirigent de nombreuses écoles. Leur Maison-mère est, on le sait, à Kermaria, près Locminé (Morbihan). Une cérémonie de profession religieuse et de vêture y a eu lieu, le 25 Octobre dernier, sous la présidence de Mgr Latieule, Evêque de Vannes, qui faisait sa première visite à la communauté.

La fête avait attiré de nombreux parents, accourus de tous côtés. « C'était, dit la *Semaine religieuse* de Vannes, un vrai pardon de Bretagne. Tous les costumes, en effet, s'y rencontraient, mais spécialement ceux de Quimper, de Rennes et de Vannes. Avant 8 heures du matin, la chapelle était absolument comble. »

A 9 heures, précédé de plus de 60 prêtres, venus de quatre diocèses, l'Evêque fit son entrée à la chapelle, parfaitement ornée, puis aussitôt a commencé la cérémonie, qui a été belle et émouvante. Quand elle fut terminée, on se réunit dans la grande salle du pensionnat. En quelques mots, très applaudis, Monseigneur affirma l'union des diocèses bretons. Ensuite il visita les parents assemblés, non loin du parloir et autour de la chapelle, adressant à chacun quelques mots aimables. C'était le Père au milieu de la grande famille.....

Dans la liste des 22 professes et des 35 postulantes qui ont pris part à la cérémonie, nous relevons les noms de celles qui appartiennent à notre diocèse :

Profession

Marie-Anne Daniel (Sr Marie-Joseph des Anges), de Rédéné.

Vêture

Jeanne-Marie Le Bras (Sr Marie-Stanislas Kostka), de Beuzec-Cap-Sizun ;

Marie-Jeanne Kerninon (Sr Marie-Saint-Conogan), de Beuzec-Cap-Sizun ;

Marie-Louise Strugeon (Sr Saint-Léonard-Marie), de Locunolé ;

Marie-Corentine Andro (Sr Sainte-Valentine-Marie), de Plonéour-Lanvern ;

Joséphine Séhédic (Sr Marie-Yvonne du Sacré-Cœur), de La Forêt-Fouesnant ;

Marie-Rose Poulhazan (Sr Marie Saint-Bruno), de Plogoff ;

Philomène Le Grand (Sr Marie-Renée de Saint-Pierre), de Plogonnec ;

Marie-Antoinette Richard (Sr Saint-Georges-Marie), de Clohars-Carnoët ;

Jeanne-Catherine Lozac'h (Sr Marie-Saint-Jean-Damascène), de Combrit ;

Marie-Louise Istin (Sr Marie-Saint-Arsène), de Plonéour-Lanvern ;

Marie-Hélène Hello (Sr Marie-Saint-Gobrien), de Guilligomarc'h ;

Barbe Evenno (Sr Marie-Saint-Jonathas), de Querrien ;

Yvonne Kernéis (Sr Marie-Saint-Houardon), de Dirinon ;

Marguerite-Joseph Bescond (Sr Maria de Saint-Gabriel), de Beuzec-Cap-Sizun.

Archives diocésaines c uimper et Léon

Les médecins chrétiens. — Quelques médecins catholiques de Bretagne, réunis en une pieuse et chrétienne association, se rendent chaque année en pèlerinage à l'une des églises les plus vénérées du pays. Tantôt ils choisissent le célèbre sanctuaire de Sainte-Anne d'Auray, la patronne des Bretons ; tantôt ils se réunissent aux pieds de Notre-Dame d'Espérance pour lui offrir leurs hommages.

Mgr Dulong de Rosnay, Prélat de la Maison de Sa Sainteté, s'est rendu à Saint-Brieuc, pour présider leur assemblée annuelle, et leur adresser, au nom de la Sainte Eglise, des conseils appropriés à leur vocation et à leurs nobles fonctions près des membres souffrants de l'humanité.

La chapelle dans laquelle il parlait dicta à Mgr Dulong de Rosnay l'allocution qu'il adressa à ces médecins catholiques.

La Sainte Vierge mérite bien d'être appelée Notre-Dame d'Espérance, car dans les desseins de la Providence, la femme pure, la Mère immaculée du Fils de Dieu a été choisie pour réparer le mal accompli par la première femme sortie des mains du Créateur, Eve, la compagne d'Adam.

Le médecin, comme le prêtre, a sans cesse sous les yeux le triste spectacle des souffrances et des misères du peuple ; comme le prêtre, il est appelé à les soulager ; mais il sent bien qu'en face de certaines maladies il doit s'avouer vaincu. La science défaille devant l'inéluctable loi par laquelle l'homme marche de la souffrance à la mort.

Que se passe-t-il alors en son cœur, quand il ne croit pas à l'éternelle vie ? Quel problème se pose en son esprit, en face de cette fatalité sans issue qui livre à la douleur sans remède tous les êtres humains ? Il désespère et se renferme dans un froid scepticisme, sans chercher à sonder le secret de cette affreuse destinée, lorsqu'impuissant à guérir, il ne pourra que jeter au malade, avec l'aveu de l'inutilité de sa science, la nouvelle de l'horrible solution, devant laquelle nous reculerions tous épouvantés, si la foi n'élevait nos regards.

Il faut au médecin qui ne veut point cacher la vérité qu'il doit à ses malades, l'espérance chrétienne, afin qu'auprès du lit où s'éteint l'enfant aimé, il puisse montrer à la mère, d'un mot, d'un signe, le ciel où réside son espérance, le ciel où se reconstituent les familles dispersées par la mort. Quand il doit en conscience reconnaître son impuissance pour ne pas bercer d'un vain et funeste espoir le malade et sa famille, un mot de lui peut adoucir la cruelle blessure produite par la nouvelle de l'approche du terme fatal.

Par là, la mission du médecin se rapproche de celle du prêtre, elle constitue un commencement de sacerdoce, puisqu'il a une délicate et apostolique mission à remplir.

Les médecins catholiques de Bretagne réunis à Notre-Dame d'Espérance sont partis, emportant de leur pèlerinage le meilleur souvenir, et ils se sont promis de se retrouver, dans deux ans, à Saint-Brieuc, pour y prier, pour se réconforter mutuellement dans l'accomplissement de leur noble devoir.

Le Rosaire à Carhaix.

(Suite.)

II. — Pièces justificatives

Et feront les mesmes Confreres Election d'un ou plusieurs Marguilliers, lesquels auront le soing dentretenir et promouvoir les Choses qui Regardent ladite Confrairie lesquels nauront droict dexiger auleunne chose des Confreres soit a lentrée de ladite Confrairie ou aultrement : pour le Respect dicelle Remettant le tout a leurs pieuses liberalites et d'autant qu'il est expedient et necessaire que quelque personne Ecclesiastique devote et Spirituelle ait le soing et diligence aux choses qui Concernent le maniement Spirituel de ladite Confrairie scavoir admettre, Escrire et recepvoir les Confreres, benir Chappelets (1) et Images de la Saincte Vierge ; avons Jugé estre a propos Instituer le susdict maistre Francois Olimant pour exécuter ces pieux offices lui donnant de notre part et tant qu'en nous est tout pouvoir et authorité en ce cas privativement à tous autres, Et arrivant le décès ou absence dudict Olimant se présenteront les confrères ou quelqu Uns de leur part à nous ou à qui ce soit de Nos Successeurs pour Eslire ou Confirmer quelque autre personne en loffice du précédent. Et affin que lesdits Confrères soyent animez à plus grande dévotion à ladite Confrairie, celebreront chaque année specialemem le premier dimanche doctobre loffice du Saint Rosaire de Nostre dame suivant la Coustume des lieux ou Il est Institué avec tout soing, devotion et diligence. Lesquelles susdites conditions ayant esté acceptés et Ratifiées par le dict Sire Francois Olimant Vicaire perpétuel de ladite Eglise Collegialle de Sainct Tremeur et autres officiers, demeure ladicte Confrairie Instituée et Establie en leglise dudict Kerahès, non obstant toutes oppositions et Contradictions frivoles et inutiles demeurant le présent acte aux comunes archives ou dépost dudict lieu en perpettuelle mémoire de la présente Institution au nom du pere, fils et S. Esprit. En Thesmoignage de quoy avons Je y apposé le Seau de notre office en Cire Jaune a signé ces présentes de notre main le dixiesme de Septambre lan mil six Centz Vingt Sept.

(Copie non signée.)

4

Il est avisé que cy devant la Communaulté de la Ville de Kerahes joinct au Clergé de Lesglise Collégialle de Monsieur Sainct-Trémeur en Icelle, poussé de Lesprit de Dieu auroit heu Voltonté de Servir à Dieu et à la Tressaincte Vierge Sa Mère en la Confraternitté du Sainct Rosaire de la Vierge, quils auroint Ensamblement désiré estre Esrigé en ladite Esglise de Monsieur Sainct Trémeur, et pour y parvenir auroit présenté resqueste à Monseigneur le Reverandissime Evesque de Cornouaille affin destre permis et avoir son bon plaisir pour demander Leslection de ladite Confrairie au lieu cy dessus avecque ses privillèges et pardons des Supérieurs de lordre de Sainct Dominicque de Morlaix *comme plus proche deladitte Ville* auxquelz suivant les Constitutions de leur Ordre et Bulles particullières delad. Confrérie doibt estre demandée lad. Confrérie, sy auroint suivant la permission portée par lexpédition deladitte requeste signé Guillaume Leprestre Evecque de Cornouaille Et par Commandement de Mondit Seigneur de Cornouaille

(1) Dans le manuscrit : *Chappe Tels.* C'est, sans aucun doute, un *lapsus calami*, commis sous une dictée mal saisie par le scribe.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Lhonoré dabté du premier jour daupril au presant mil six cents vingt sept, présenté autre requeste au reverand père frère Renné Robert prieur de Sainct Dominicque A Morlaix, affin destablir lad. Confrérie en Icelle Esglise de Sainct Trémeur A Kerahes. A quoy inclinant led. réverand père prieur auroit octroye ausd. recquérants les fins de leur requeste et pour ce subject suivant sa commission du réverandissime Maistre Général de lordre de Sainct Dominique frère père Seraphin Siccus de Pavie doctr en téologye, estant en la Ville de Kerahes Ce jour de Dimanche dixiesme Octobre au présent, (1627) assisté d'autre reverend père frère Pierre Quintin soubz prieur dud. Couvant, A Estably Et Institué laditte Confrérie Avecq. tous ses pardons, Indulgences, privillèges et prérogatives Et à *Cette fin désigne L'Autel et Chappelle de la Vierge estant à costé du Maistre Autel delad. Esglise de costé de l'Evangille*, pour y estre lad. Confrérye servie et entretenue en ses offices, ornemants et décorations suivant les poincts et conditions portés par autre Acte dud. establissement dabté aussy de ce jour signé dud. père prieur et soubz prieur.

Et *sellon* lesquelles poincts et conditions promettent tant ledit Clergé que autres Membres politiques de ladite ville et communaulté *entrectenir des biens, dons, offrandes au mesme que, doresnavant, seront Eslargis à la ditte Confrairie ;*

Et pour les Administrer et employer à cest effect et entenir compte annuellement à Monsieur Seigneur de Cornouaille ou à ses officiers ordinaires, ont présanté audit Réverand Frère Prieur *honorable personne Maistre Louis Le Gofgal, procureur postulant, notaire royal et garde des sceaulx de la Jurisdiction dud. Kerahes*, auquel ledit prieur a donné sa benédiction comme aussy *à Vénérable personne Missire François Olymant, Vicaire perpétuel et Chanoine en lad. Esglise, lequel Iceluy Père a nomé et institué pour servir et faire les fonctions spirituelles de ladite Confrairye, bénir les chapellets, rosaires et images des confreres et les y recevoir et escrire en Icelle Confrairie et y adviser avec le dict Le Goffgal Le service Et Employ des deniers, biens et aulmosnes de laditte Confrérye.*

Tout ce faict, promis, Gré stipullé et Accepté en la ville de Kerahes en l'Eglise de Sainct Trémeur *ou pour solemniser led. Establissement y avoit Grand amas de peuple tant de laditte ville que paroisses circonvoisines aplaudissant un bien tant notable.* Faict le dict jour dixiesme d'octobre audict an mil six cent vingt sept.

Signé :

Frère René Robert, humble prieur ; Fre Pierre Quintin, sous-prieur ; J. Quéré ; Le Coz ; F. Olymant ; C. Quéré ; Fr. Vatant ; L. Le Gofgal ; Pierre de Kerampuil ; M. Le Gall ; Nicolas Kerautret ; Y. Stang ; C. Yézéquel, notre royal ; J. Le Coz, notre royal ; J. Bochan, notre royal ; H. Provost.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — On continue à donner d'excellentes nouvelles de la santé du Saint-Père. Dans l'audience accordée, ces jours derniers, au T. R. P. Augier, pendant que le Supérieur général des Oblats était prosterné aux pieds de Sa Sainteté, il ne put

s'empêcher de lui faire compliment de la bonne santé qu'il constatait avec tant de plaisir.

« Oui, reprit le Pape, en souriant, je vais bien et je dois cette santé aux prières des catholiques du monde entier. Ainsi, j'ai des audiences jusqu'à 2 h. 1/2 (il était alors 9 heures du matin). Je serai bien, à la fin, un peu fatigué ; mais je sens que j'ai la force de faire ce que je fais. »

Et cependant, tout en vaquant à ses occupations, le Papé a aussi repris les audiences régulières des cardinaux-préfets des Congrégations romaines, et des autres personnages qui ont leur jour d'audience fixe, soit une fois par semaine, soit une ou deux fois par mois, selon l'importance de leur charge.

On sait que les bureaux des Congrégations ont leurs vacances à partir de la Saint-Michel et qu'ils se rouvrent après la Saint-Martin.

— On annonce que le gouvernement français a accepté en principe la proposition du Vatican, relative à l'établissement de la hiérarchie ecclésiastique en Chine. Cet établissement consisterait en une délégation apostolique, à Pékin, calquée sur la délégation de Constantinople.

Placée sous le protectorat français, elle relierait, dans une organisation ecclésiastique commune, tous les intérêts religieux.

En second lieu, elle entraînerait l'érection des préfectures et des vicariats apostoliques en évêchés ; ce serait, sous une forme plus acceptable pour la France, le succès de la combinaison proposée en 1887 par le Saint-Père ; ce serait, dans tous les cas, le prélude d'un progrès de l'organisation ecclésiastique.

L'Allemagne essaye, par des personnages marquants, de convertir le Saint-Siège à une conception moins rigide du protectorat français. Mais Léon XIII reste inflexible.

Paris. — Institut catholique. — Le 3 Novembre dernier, la messe solennelle de rentrée à l'Institut catholique de Paris a été célébrée par Son Eminence le cardinal Richard. Tout le corps des professeurs, les élèves du Séminaire et ceux des différentes Facultés remplissaient la nef de la belle église des Carmes.

A l'Evangile, Mgr Péchenard a prononcé un éloquent discours sur le devoir qui s'impose, plus impérieusement que jamais, à la jeunesse chrétienne de nos jours, d'étudier avec soin la doctrine de l'Eglise catholique.

Pour faciliter l'accomplissement de ce devoir aux jeunes gens qui se pressent autour de lui, l'éminent Recteur leur annonce qu'un nouveau cours d'enseignement religieux supérieur va être ouvert pour eux.

En terminant, Mgr Péchenard exprime sa profonde reconnaissance au vénéré cardinal Richard, qui a bien voulu venir présider la cérémonie de rentrée des cours et bénir les nou-

Archives diocésaines d Q nper et Léon

veaux bâtiments dus à la générosité de plusieurs catholiques, justement émus des défectuosités de l'ancien corps de logis.

Ces nouveaux bâtiments de l'Institut catholique ont été construits d'après les plans de M. Ruprich Robert, qui, tout en visant avant tout à l'utile et au confortable, n'a cependant point négligé l'agrément et l'élégance.

VANNES. — **Le service anniversaire pour Mgr Bécel.** — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de feu Mgr Bécel a eu lieu, comme nous l'avons annoncé, le 8 Novembre, à la Cathédrale de Vannes.

Plusieurs centaines de prêtres étaient venus de tous les points du diocèse. Chanoines, curés-doyens, religieux de tous ordres, recteurs, professeurs, aumôniers et vicaires, ils remplissaient le chœur et les chapelles du transept. Dans la nef, plusieurs milliers de fidèles, en tête desquels M. le général de Battisti, le maire de Vannes, le président du tribunal, plusieurs conseillers généraux.

Son vénéré et déjà très aimé successeur — accompagné de Mgr Kersuzan, évêque du Cap-Haïtien, et de Mgr Conan, vicaire général de Port-au-Prince, deux intrépides missionnaires qui font aimer, dans la grande île haïtienne, l'Eglise et la France, — voulut rendre un hommage public et solennel à l'Evêque qu'il remplace si dignement.

La *Semaine religieuse* de Vannes publie le discours « où, dit-elle, se montrent le grand cœur et l'esprit élevé de notre nouveau pasteur ».

TOURS. — **Les fêtes de Saint-Martin.** — Dimanche dernier, la ville de Tours a célébré avec le plus grand éclat et une grande piété la fête du patron de la France. La basilique et la crypte étaient parées de superbes couronnes de chrysantèmes multicolores, la splendide fleur de la saison.

La population tout entière a défilé devant le tombeau, prouvant ainsi combien sont restées vives, en son cœur, sa foi et sa reconnaissance.

Cinq évêques avaient répondu à l'invitation de Mgr l'archevêque de Tours : NN. SS. les évêques de Nantes, de Blois, du Mans et d'Arras et le Révérendissime Abbé mitré de Fontgombaud.

AUTUN. — **Les fêtes du centenaire de Cluny.** — Les fêtes du neuvième centenaire de la Commémoration des Morts, inaugurées, comme nous l'avons dit, à Cluny, le 31 Octobre, se sont poursuivies pendant la neuvaine, avec une grande solennité.

Elles ont été rehaussées par la présence d'une dizaine de princes de l'Eglise : S. Em. le cardinal Coullié, S. Em. le cardinal Langénieux, Mgr l'Archevêque de Chambéry, NN. SS.

les Evêques de Nevers, de Marseille, de Meaux, de Troyes, de Belley.

A cette brillante assemblée de cardinaux et d'évêques, plusieurs Abbés bénédictins sont venus se joindre. A leur tête on remarquait dom Hildebrand de Hemptine, le Révérendissime prieur de tout l'ordre bénédictin, venu de Rome pour assister à ces solennités.

L'affluence des fidèles était très grande dans la ville de Cluny. Des pèlerinages sont venus des villes principales du diocèse, montrant que l'objet de ces fêtes atteignait opportunément les âmes dans ce qu'elles ont de plus particulièrement cher, le culte des Morts. « Rien, dit l'*Echo de Fourvières*, n'était beau comme l'entrée, au son de l'orgue, des cortèges de prélats. Rien n'était émotionnant comme ces chants sacrés, ces vieilles mélodies grégoriennes, dont la gravité et le caractère noble et simple sont l'expression vivante de la foi, et laissent loin l'impression de l'art moderne.

« Mais ce dont les pèlerins jusqu'ici ont gardé le plus vif souvenir, ce sont, sans contredit, les splendeurs de la parole de Dieu, qui trois fois par jour, était distribuée avec éloquence aux fidèles avides. On sait que, chaque soir, elle a eu pour organe l'éminent cardinal Perraud. Dès le premier jour, le prélat a captivé les foules, qui se pressaient au pied de sa chaire, au point que l'église était insuffisante. »

Les fêtes de clôture ont été présidées par S. Em. le cardinal Coullié, métropolitain. L'éminent cardinal est venu resserrer les liens qui unissent son Eglise non seulement à l'Eglise d'Autun, la plus noble de ses filles, mais aussi à la ville de Cluny.

Missionnaires à Madagascar. — La semaine dernière, à Marseille, s'est embarqué Mgr Corbet, le nouveau vicaire apostolique de Madagascar-nord. Il est accompagné du P. Leportier, et il avait déjà été précédé de 4 missionnaires.

Les Pères du Saint-Esprit reprennent ainsi leurs traditions sur la grande île africaine, dont l'évangélisation avait été commencée par un des leurs, Mgr Monnet, en 1842.

Centenaire des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. — Le 11 Novembre, les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny ont célébré le centenaire des premiers vœux de leur fondatrice, la Révérende Mère Javouhey, née le 10 Novembre 1779, à Jallanges (Côte-d'Or).

Elue de Dieu pour une grande œuvre, Anne-Marie Javouhey s'y prépara à son insu, en se faisant, aux mauvais jours de la Révolution, l'auxiliaire d'un confesseur de la foi, M. Ballanche, missionnaire de Besançon, qui exerça secrètement le ministère catholique dans les paroisses de Chamblanc et de

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Seurre. C'est au milieu des pieux labeurs de son dévouement, que cette âme prédestinée reçut la grâce de la vocation religieuse. Par l'entremise de M. Ballanche, elle obtint de son père la permission de se lier par des engagements formels.

La date de sa consécration à Dieu fut fixée au *11 Novembre 1798*, anniversaire de son baptême. Une des pièces de la maison de M. Etienne Javouhey, son frère, fut transformée en chapelle, et là, au milieu de la nuit, M. Ballanche célébra le saint sacrifice, en présence de la famille et des amis rassemblés. Revêtue d'habits blancs, la jeune fiancée du Seigneur s'avança résolument au pied de l'autel improvisé, et, au moment de la communion, elle prononça à haute voix ses engagements, se consacrant pour toujours à Notre-Seigneur, et lui promettant de vouer son existence entière aux malades et aux enfants.

De l'acte accompli à Chamblanc, le 11 Novembre 1798, est sorti l'Institut de Saint-Joseph de Cluny, qui a eu, comme on le sait, un magnifique développement. Ses 4.000 religieuses sont répandues en France, en Irlande, en Portugal, dans les colonies, et la plupart des missions des Pères du Saint-Esprit. Partout elles se montrent les dignes héritières de leur fondatrice, que Louis Philippe et M. de Chateaubriand appelaient « un grand homme » et que tous ceux qui la connaissaient proclamaient une grande sainte.

Il y a lieu d'espérer qu'elle recevra, un jour, les hommages publics de la sainte Eglise ; car on instruit présentement sa Cause.

Les Enfants-Nantais.

(SUITE)

L'histoire de nos martyrs, par M. l'abbé Jarnoux, ne nous apprend rien de particulier sur leurs reliques, depuis leur *reconnaissance* solennelle en 1456, jusqu'à l'an 1733. Est-il besoin de redire que le XVIII[e] siècle fut fatal à nos monuments religieux et qu'il sembla se complaire particulièrement dans la destruction systématique des merveilles d'orfèvrerie que nous avait léguées le Moyen-Age. Nous avons vu autrefois comment il en fut ainsi à Quimper pour la châsse de notre saint Ronan ; Nantes ne devait pas être plus heureux que Quimper, et le précieux reliquaire de saint Donatien et de saint Rogatien disparut, à la même époque, très probablement pour subvenir aux frais qu'imposa la création d'un nouveau chœur dans la Cathédrale. Voici ce que dit de cette circonstance M. l'abbé Jarnoux : « Cette entreprise coûta des sommes considérables. On fut obligé de vendre le crucifix d'argent de la Cathédrale, avec les images de la Sainte Vierge et de saint Jean qui accompagnaient ce christ ; les mitres précieuses des anciens évêques, presque toutes tissées d'or, couvertes de perles fines et

de pierreries ; tous les autres monuments de la piété de nos pères disparurent pour couvrir les dépenses faites pour l'ornement du chœur, de l'autel, de la grille et de la balustrade. La châsse des Saints aurait ainsi disparu, sans qu'on songeât à regretter trop vivement ce qu'imposait une dure nécessité. C'est à cette circonstance que nous attribuerions volontiers le silence gardé à son sujet dans les histoires et les mémoires du temps. »

Je demande bien pardon à l'auteur que je viens de citer, mais je ne puis croire à « la nécessité » de détruire ce que la Cathédrale et son trésor renfermaient de plus précieux par l'antiquité, la valeur artistique, la richesse et les souvenirs, et cela pour doter la même église des extravagances du style rococo. D'ailleurs, ceux qui en furent les premiers responsables, non seulement ne durent pas « regretter trop vivement », mais ne regrettaient même pas du tout la destruction de tout ce mobilier *gothique* qu'on méprisait si fort en ce temps-là, et tenez pour certain qu'ils crurent bien avoir fait merveille.

« Les ossements demeurés dans les mêmes sacs de velours, furent portés au trésor de la sacristie et déposés dans de simples reliquaires de bois peint et verni. Ces derniers détails nous sont révélés par une pièce très importante datée de l'année 1766 : Le recteur et les paroissiens de Saint-Donatien adressent une demande à l'évêque et au Chapitre à l'effet d'obtenir quelques reliques des Saints Patrons. S'il était naturel que l'église principale possédât les corps des protecteurs de la ville et du diocèse, il ne l'était pas moins d'en confier quelques portions à l'église paroissiale, bâtie sur l'emplacement de leur tombe.

« Aussi, devant la requête du recteur et de ses paroissiens, présentée à l'évêque par son grand-vicaire-général, le chanoine Marie-Jean de la Tullaye, le Chapitre s'empressa d'accéder à leur demande. Les reliquaires et les sacs de velours furent ouverts en présence de vénérables témoins. De la châsse sur laquelle était écrite cette inscription : *Sanctus Rogatianus*, fut extrait un ossement d'environ six pouces de long. Sur l'autre châsse était écrit le nom de *Sanctus Donatianus*, on en retira pareillement un ossement de même longueur.

« Les reliques principales furent remises au trésor et les susdits ossements furent enveloppés et cachetés. Ceci se passait le 16 Mai 1766.

« Le vendredi 28, toujours en présence des témoins, remise fut faite des deux ossements au recteur et au clergé de la paroisse. Une foule nombreuse, portant des cierges allumés, accompagna cette solennelle translation. Les deux reliques furent déposées sur le grand autel même et de là sur les gradins, où tout le peuple s'empressa de venir les vénérer. Le lendemain était le jour de la fête des deux Martyrs, la joie fut grande ; et pour clore dignement ces pieuses solennités, « nous avons entonné, dit le procès-verbal, le *Te Deum laudamus.* »

« Bien plus grandes encore auraient été la joie et les actions

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de grâces de tout ce peuple, s'il avait pu prévoir, que de toutes nos reliques, il ne nous resterait que ces deux parcelles détachées, providentiellement ramenées à leur antique séjour.

« Les deux ossements reposaient dans des reliquaires de bois doré. La piété et la dévotion des paroissiens auraient voulu un métal plus précieux. L'évêque de Nantes lui-même, Mgr de Frétat de Sarrat, qui ne se désintéressait pas de la gloire et des honneurs à rendre à ces petites portions des restes saints, manifesta le même vœu dans sa visite paroissiale du 11 Juillet 1777. Le pontife fut bientôt exaucé ; et le 23 Mai 1789, après un procès-verbal authentique, l'abbé de la Bourdonnaye, vicaire-général de Monseigneur de la Laurencie, en présence de M. Y. Coat, recteur de Saint-Donatien, de P. Jambu et de A. Lescan, vicaires de Saint-Donatien, replaça les reliques dans deux nouveaux reliquaires d'argent, « bien et dûment enrichis pour contenir ce précieux trésor. »

« Comment ne pas remarquer ici les attentions de la Providence ! A la veille de cette Révolution, qui a semé tant de ruines, elle faisait constater l'état des reliques par des témoins qui se retrouveront plus tard en face du dépôt miraculeusement sauvé, et attesteront son authenticité.

« Le 5 Mai suivant, les Etats-Généraux s'ouvrirent à Versailles, et dès les premiers moments, les espérances des bons s'évanouirent. La spoliation des biens de l'Eglise fut une des nombreuses iniquités de cette période néfaste que l'on nomme : la Révolution.

« Des commissaires, envoyés par le district de Nantes, se présentèrent à la Cathédrale, dressèrent procès-verbal du mobilier et spécialement des reliquaires. Ordre fut donné de transporter ceux-ci à la monnaie. Cette opération se fit en présence de deux prêtres, dont l'un était M. Soulastre, dit vicaire-épiscopal de l'intrus Minée, et l'autre M. Fournier, carme assermenté et sacriste de la Cathédrale. Les commissaires, qui n'en voulaient qu'aux valeurs d'or et d'argent, se bornèrent à enlever les reliquaires et laissèrent les reliques éparses sur le vestiaire de la sacristie. Après leur départ, les deux malheureux prêtres se dirent : Ces reliques sont des objets sacrés, il ne faut pas les laisser périr. Le sacriste les recueillit, les étiqueta et fut chargé de les enfermer dans une caisse solide et de les cacher en lieu sûr. Le soir, dit-on, M. Fournier exécuta sa mission, à l'aide de deux ouvriers, dont l'un était maçon et l'autre menuisier.

« Les deux ouvriers moururent sans trahir le secret. M. Fournier, malgré de pressantes instances, sous prétexte d'attendre des temps meilleurs, se refusait toujours à le révéler. En l'année 1800, au moment de l'explosion de la poudrière du Château, Fournier y surveillait une escouade de travailleurs. Il fut frappé mortellement et emporta son secret dans la tombe.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Les Jeunes Gens du Nouveau Testament, par le R. P. LAMBERT. Un vol. in-12 de XX-408 pages avec lettres approbatives de Sa Grandeur Mgr CHAPON, évêque de Nice, et de Mgr BAUNARD, recteur des Facultés catholiques de Lille. Prix : 2 fr. 50. — (Editeur, VICTOR LECOFFRE, rue Bonaparte, 90, Paris.)

Le R. P. Lambert, dans un premier ouvrage intitulé : *Jeunesse et Vie chrétienne*, a étudié le rôle de la jeunesse, en notre temps si troublé et si près de se livrer au désespoir.

Dans un second ouvrage, il a trouvé, dans l'Ancien Testament, des modèles pour nos jeunes gens qui conservent encore, et le courage de ne pas désespérer de l'avenir et l'ambition de préparer des temps plus heureux pour l'Eglise et pour la France.

Dans le troisième ouvrage, que nous annonçons aujourd'hui, il étudie, non seulement les conditions de ce qu'il appelle l'apostolat de la jeunesse, mais aussi les conditions, peut-être plus difficiles à réaliser, de l'apostolat à l'intérieur, autrement dit de cette perfection personnelle qui est indispensable à celui qui veut s'occuper du salut d'autrui.

Chemin de Croix d'une mère chrétienne, par M. l'abbé SCHWENDINGER (2e édition). Un beau volume petit in-12 de 105 pages, 0 fr. 75. (Editeur, BRIGUET, 83, rue de Rennes, Paris.)

Une nouvelle édition de ce beau livre, dont l'origine fut si douloureuse et qui a consolé tant d'âmes en France et à l'étranger, paraît à point, à la veille de ce mois de Novembre, où les pieuses chrétiennes multiplient les chemins de croix pour soulager leurs morts. On connaît la doctrine forte de l'ouvrage : la nécessité de la souffrance pour le rachat éternel, voilà sa grande thèse théologique. Et avec quelle tendresse de cœur elle est développée ! — *Librairie J. Salaün, Quimper.*

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

LE PRÊTRE-MÉDECIN

Il arrive parfois que des ecclésiastiques appelés à la hâte ne savent quels conseils donner en l'absence du médecin. Qu'ils demandent à la Pharmacie Centrale du Nord, 132, rue Lafayette, à Paris, le Catalogue illustré de 220 pages envoyé gratis et franco à tous ceux de nos lecteurs qui en feront la demande. La lecture de ce guide les instruira, car il contient l'indication des cas dans lesquels les remèdes et spécialités qui y sont énumérés doivent être employés, ainsi que leurs prix les plus réduits.

C. MASIÉE, CARROSSIER

28, Rue de Brest, QUIMPER,

prévient sa clientèle qu'il vient d'adjoindre à ses ateliers de Carrosserie et de Peinture, un Magasin de SELLERIE, ARTICLES de HARNACHEMENT et d'ECURIE.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PHTISIE CONJURÉE

Nous voudrions que tous ceux qui sont affligés d'une toux sèche persistante ou quelqu'autre tendance à cette terrible maladie : la phtisie, puissent lire la lettre suivante dans laquelle Mademoiselle Goujon raconte brièvement qu'elle était atteinte d'une toux incessante accompagnée de douleurs aiguës dans le dos et la poitrine, qu'elle n'avait pas d'appétit et se trouvait dans un tel état de dépérissement qu'elle craignait fortement de ne pouvoir jamais en revenir.

Bessé (Maine-et-Loire), 20 Octobre 1897.

Messieurs, lorsque je me décidai à employer votre Emulsion Scott, je commençais à être sérieusement attaquée de la poitrine, exténuée par de continuelles quintes de toux avec de violentes douleurs dans le dos et la poitrine. Il me venait très souvent à la bouche un goût de sang et je croyais toujours que j'allais en vomir ; ne pouvant plus prendre aucune nourriture, ma faiblesse était si grande que je me voyais perdue.



Mlle Marie GOUJON

Ayant eu connaissance des merveilleux résultats de votre préparation, je commençai à en faire usage et, en quelques jours, je me sentis plus forte ; la toux était moins fréquente et les douleurs du dos et de la poitrine bien moins aiguës. Encouragée et devenue confiante, je continuai très régulièrement l'usage de votre bienfaisante Emulsion Scott, et aujourd'hui j'ai le plaisir de vous annoncer que l'appétit est excellent, les forces revenues, la toux et les douleurs complètement disparues.

En un mot, le changement dans mon état est tel que j'en suis émerveillée, et je vous prie d'agréer, Messieurs, tous mes sentiments de gratitude. (Signé) Marie Goujon.

Quel témoignage plus probant et plus désintéressé en faveur de la merveilleuse efficacité de l'Emulsion Scott pourrions-nous donner, que celui de personnes qui en ont usé et profité ?

L'Emulsion Scott est un composé d'huile de foie de morue, d'hypophosphites de chaux et soude et de glycérine, médicaments universellement recommandés par les Médecins.

Facile à prendre pour tous, c'est une véritable gourmandise pour les enfants.

Vous n'avez du reste qu'à en faire vous-mêmes l'essai pour demeurer à jamais convaincus de ses extraordinaires propriétés curatives et nourrissantes.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

19e ANNÉE. Vendredi 25 Novembre 1898. N° 47.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAÜN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Apostolat de la Prière.

II. Chronique du diocèse : Avis de l'Evêché ; Propagation de la Foi ; Nominations dans le clergé ; Quimper : Fête de la Présentation de la Très Sainte-Vierge, au Grand-Séminaire ; Œuvre des Tabernacles ; Société générale d'Education et d'Enseignement ; Œuvre du solennel Hommage ; La question du breton.

III. Nouvelles du monde catholique : La question des Fabriques ; Causes de béatification ; M. le chanoine Manoury ; etc.

IV. Les Enfants-Nantais (à suivre).

V. Bibliographie.

VI. Annonces et avis.



OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 27 Novembre. — Premier Dimanche de l'AVENT. Office du jour ; semi-double. Violet. A la Messe, mémoire de s. Didace, Confesseur *(du 13 Novembre)*.

Vêpres du suivant *(au Supplément* — 4e Dimanche de Novembre —), avec mémoires du Dimanche et de s. Didace.

Lundi, 28. — Patronage de la Très Sainte-Vierge. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 29. — S. Hoardon, Évêque *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.

Mercredi, 30. — S. ANDRÉ, APÔTRE. Double de 2e classe. Rouge.

Jeudi, 1er Decembre. — S. Tugdual, Evêque *(au Propre diocésain)*. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 2. — Ste Bibiane, Vierge, Martyre. Semi-double. Rouge.

Samedi, 3. — S. François Xavier, Confesseur. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Retraite de Quimperlé ..... 25, 26, 27, 28, 29 et 30 Novembre.
Cathédrale de Quimper ..... 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 Décembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Apostolat de la Prière

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Décembre 1898, approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape : LE SALUT DE L'ENFANCE CHRÉTIENNE.

C'est un grand acte de charité de convertir les pécheurs et d'affermir les bons dans la pratique de la vertu, mais n'est-ce pas encore mieux de travailler au salut des enfants? Les adultes ont la raison développée et une certaine expérience de la vie, il leur est donc possible absolument — quoique difficile parfois — de se garder des dangers qui les entourent.

Mais les enfants, ces pauvres petites créatures faibles et ignorantes, toujours prêtes à se confier au premier venu, si promptes à faire des actes généreux, non moins promptes, hélas ! à apprendre le mal, ne sont-ils pas dignes de pitié, particulièrement de nos jours, où l'on fait tant pour les pervertir ?

L'apostolat des enfants n'est pas seulement le plus utile, il est souvent le plus aisé, car ces âmes neuves, surtout lorsqu'elles n'ont pas encore reçu l'empreinte dégradante des vices précoces, sont faciles à modeler.

La condition intéressante de ces chers petits êtres a fait naître des milliers d'œuvres, crèches d'enfants trouvés, orphelinats, écoles primaires et secondaires, catéchismes, patronages, etc... Il s'agit moins d'en fonder de nouvelles que d'entretenir les anciennes, sans se ralentir, sans se laisser décourager par le manque apparent de succès. Répétons-le souvent : les enfants, c'est la grande œuvre, parce que c'est l'avenir.

Depuis quelque temps, il se glisse dans les milieux chrétiens, en France, une certaine opinion, poussée par des hommes qui sont peut-être de bonne foi, mais qui manquent certainement de clairvoyance.

D'après eux, il ne vaudrait pas la peine de faire tant de sacrifices pour entretenir les écoles primaires congréganistes, les collèges catholiques. Il faudrait recourir davantage aux écoles de l'État, en contrebalançant l'influence de certains professeurs peu orthodoxes par des patronages, par des externats ecclésiastiques dont les élèves suivraient les cours de l'Université.

Que les bons catholiques répondent hautement : « Nous n'avons pas confiance dans l'Université dirigée et composée, en grande partie, par des francs-maçons et des incrédules. Tant qu'il nous restera un centime et un peu de liberté, nous l'emploierons à soutenir les établissement où l'Église enseigne sa vraie doctrine, et nous n'enverrons pas nos enfants dans les écoles où leur foi et leurs mœurs auraient à courir trop de dangers. »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Avis de l'Évêché. — Nous prions MM. les ecclésiastiques de vouloir bien adresser, sans retard, au Secrétariat de l'Evêché, les observations qu'ils jugeraient utiles, concernant l'*Ordo* de 1899.

Propagation de la Foi. — Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon vient d'adresser à ses diocésains une Lettre pastorale, datée du 21 Novembre, sur la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance. Cette Lettre (avec traduction bretonne) arrivera incessamment dans les paroisses.

On termine, en ce moment, l'expédition des « Annales » (N° de Novembre). Selon l'usage adopté, depuis de longues années, les ballots sont envoyés *franco* aux chefs-lieux de cantons, où ils doivent être réclamés par MM. les directeurs paroissiaux. Nous prions instamment ceux-ci de distribuer, le plus tôt possible, ces *Annales* aux chefs de dizaines : de la régularité à le faire dépend le succès de l'Œuvre dans la paroisse.

Pour le nombre d'exemplaires, nous voudrions l'augmenter dans la mesure des demandes qui nous arrivent ; mais nous devons nous baser sur le chiffre des aumônes recueillies. S'il y avait des réclamations à faire à cet égard, nous prions nos confrères de les adresser à M. le Chanoine Rospars *avant le 10 Janvier* prochain : il en sera tenu compte pour les listes d'expéditions, qui seront refondues à partir de cette époque.

En cas de retard ou d'irrégularité dans l'envoi ou la distribution des ballots, on est prié d'aviser M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

M. Kervellec, jeune prêtre, de Saint-Pol-de-Léon, vicaire à Sainte-Croix de Quimperlé ;

M. Morvan, jeune prêtre, de Laz, vicaire de Meilars ;

M. Tanguy, vicaire de Saint-Jean-Trolimon, vicaire à Plouguerneau ;

M. Yvinec, prêtre instituteur à Roscoff, vicaire de Saint-Jean-Trolimon.

QUIMPER. — **Fête de la Présentation de la Très Sainte-Vierge, au Grand-Séminaire.** — Pour les fidèles, elle passe presqu'inaperçue, cette fête très touchante de la Vierge enfant ; mais dans les Séminaires de France, elle revêt

Archives diocésaines de Quimper et Léon

un éclat tout particulier, car elle donne occasion aux prêtres et aux clercs de renouveler la promesse qu'ils ont faite, au jour où ils ont pris le Seigneur pour leur partage.

Cette année, comme toujours, les ecclésiastiques de Quimper sont venus nombreux au Séminaire, où ils ont eu la joie, inattendue de la plupart, d'être groupés autour de leur Évêque, et de prononcer à ses pieds la formule traditionnelle. C'est dire que la santé de Monseigneur s'est améliorée, puisque Sa Grandeur a pu tenir chapelle, présider toute la cérémonie, puis s'asseoir avec ses prêtres à la table commune.

A la grand'messe, célébrée par M. Quidelleur, chanoine titulaire, nous avons entendu, avec un plaisir toujours croissant, le beau plain-chant si bien interprété par les Séminaristes, puis à l'offertoire un beau chœur : *Venite filii audite me...*, et après l'élévation un *Ave verum*, chanté par deux voix, avec accompagnement de violon.

Nous serions incomplet, si nous ne parlions pas de la beauté que communique à toutes les fêtes une chapelle comme celle du Grand-Séminaire. L'autel était orné avec un goût très sobre, que l'on peut bien dire excellent. Sur le tabernacle est la nouvelle niche d'exposition, très riche, très artistique et s'harmonisant bien avec l'ensemble de la décoration. Depuis un an, les chapelles latérales, voisines du transept, ont reçu leurs verrières : dans l'une, se voient saint Tugdual et saint Brieuc continuant, après saint Corentin et saint Paul, la série (à continuer) des *sept Saints de Bretagne ;* dans l'autre, on admire beaucoup saint Primel et saint Tudy.

Plusieurs chapelles ont aussi reçu leurs statues : saint Michel et saint Gabriel, saint Pierre et saint Paul, sainte Anne et saint Joachim, saint Yves et saint Thomas d'Aquin ; il en est quelques-unes qui (comme la niche d'exposition) sont des dons de différents prêtres.

Ce qui marquera spécialement le *Pardon* du Séminaire en cette année 1898, ce sera l'inauguration de l'éclairage électrique. Les girandoles ou appliques en métal forgé et noirci, mais agrémenté d'ornements argentés, dorés ou en cristal, portent chacune quatre lumières. Elles sont d'un dessin très heureux, s'harmonisent avec les balustrades, et même dans le jour constituent pour l'édifice un réel embellissement.

Mais c'est le soir, à l'heure du *Salut*, qu'il faut voir la chapelle éclairée par une lumière si belle et si douce en même temps ! Dans cette clarté, les mosaïques et la riche orfèvrerie de l'autel brillent d'un étonnant éclat, et l'admirable statue de la Vierge, éclairée par deux flammes que dissimule l'architecture, semble être une apparition céleste.

MORLAIX. — **Œuvre des Tabernacles.** — Cette Œuvre continue à rendre au diocèse des services précieux, que certainement Dieu reconnaîtra par d'abondantes bénédictions.

L'Œuvre a distribué, en 1897, aux églises pauvres : 22 ornements complets, 9 chapes avec leurs étoles, 2 écharpes, 7 étoles pastorales, 6 étoles de confessionnaux, 12 étoles doubles pour administrer des sacrements, 8 bourses, 5 aubes, 4 tapis d'autel, 1 conopé, 3 pavillons, et une grande quantité de linge.

Nous engageons ceux de nos confrères dont les sacristies et les Fabriques sont privées de ressources, à recourir avec confiance à cette Œuvre admirable. Moyennant une faible rétribution, ils trouveront là, en fait de linge et d'ornements, tout ce qu'une pauvre église peut souhaiter de meilleur.

Mais il est très important d'adresser les demandes, *dès maintenant*, soit à Mlle Le Bozec, présidente de l'Œuvre, Grande-Place, Morlaix, soit à Mgr Dulong de Rosnay.

Société générale d'Éducation et d'Enseignement. — Mgr l'Evêque de Quimper a reçu la lettre suivante qu'il se fait un devoir de porter à la connaissance de ses diocésains. La *Société générale d'Education* rend, depuis de longues années, les plus grands services à l'Enseignement chrétien ; le diocèse de Quimper en particulier se félicite des secours nombreux qu'il en reçoit pour ses écoles libres.

« Paris, 35, rue de Grenelle, 11 Novembre 1898.

« Monseigneur,

« Ce n'est pas auprès de vous qu'il est nécessaire de plaider la cause de l'éducation chrétienne, dont Dieu vous a fait le défenseur, et nous ne pouvons être que vos auxiliaires dévoués dans la mission qui vous est donnée de soutenir et de multiplier les écoles, les collèges, les facultés catholiques, et d'opposer une instruction fortement chrétienne aux ravages du matérialisme, du socialisme et de l'anarchie.

« Permettez-nous seulement de vous rappeler que depuis trente ans, la *Société générale d'Education* se dévoue à la cause de l'éducation chrétienne dans toute la France, et que les consultations de nos jurisconsultes, les avis de nos comités d'enseignement primaire, secondaire et supérieur, le secours de notre bulletin, de nos manuels et de nos catalogues de livres de classe et de prix, et enfin nos allocations en argent et en mobilier scolaire, n'ont jamais fait défaut aux écoles de votre diocèse.

« Nous pouvons dire sans orgueil qu'il y a là, pour elles, un point d'appui nécessaire, et que personne n'a essayé de remplacer.

« Nous ne réclamons pas seulement pour cette œuvre, dont l'importance n'a pas diminué, la souscription qui nous est, chaque année, un gage précieux de votre sympathie, mais avant tout, nous osons vous demander de la faire connaître et de la recommander à vos diocésains.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Veuillez agréer, Monseigneur, l'hommage de notre respectueux dévoûment.

« *Les Vice-Présidents,* *Le Président,*

« EDM. CONNELLY, CH. CHESNELONG. »
E. KELLER. »

Œuvre du solennel Hommage. — Nous avons déjà parlé de cette œuvre, établie sous le haut patronage de S. S. Léon XIII et la présidence d'honneur du Cardinal Jacobini, invitant tous les catholiques de la terre à une *imposante manifestation de foi, d'amour et de réparation*, pour expier les péchés du siècle qui s'achève et consacrer à Dieu celui qui va commencer.

Mgr PÉCHENARD, recteur de l'Institut catholique de Paris, nommé par S. Em. le cardinal JACOBINI *délégué national pour la France*, a formé un Comité national français qui déjà a lancé de tous côtés des tracts destinés à faire connaître l'œuvre.

Le premier acte de cette grande manifestation doit être fait aux pieds de Marie Immaculée.

Le *Comité international* invite tous les catholiques, disséminés sur la surface de la terre, à se réunir à *Lourdes* en un *pèlerinage spirituel.*

Ce pèlerinage consiste en une neuvaine ou un triduum à faire inviduellement ou par groupe, d'ici au 8 Décembre 1898. Pendant les trois jours ou les neuf jours, il faut réciter, chaque jour, le chapelet et la prière suivante :

« Accordez-nous, Dieu très clément, par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Immaculée, d'expier par nos larmes de repentir les fautes de ce siècle qui est à son déclin et de préparer les commencements du siècle qui va venir, de telle sorte qu'il soit voué tout entier à la gloire de votre Nom et au règne de Jésus-Christ votre Fils, afin que toutes les nations le servent dans une même foi et une parfaite charité. Ainsi soit-il. »

Une aumône, qui d'ailleurs peut se confondre avec celle précédemment demandée, est, en outre, exigée pour participer aux faveurs spirituelles.

Ces avantages spirituels sont : 1° Participation aux prières publiques récitées, chaque jour, à Lourdes, tant à la Grotte qu'à la Basilique et à l'église du Rosaire, pour les pèlerins de désir et pour les personnes recommandées, vivantes ou défuntes ; 200 messes seront célébrées à Lourdes aux mêmes intentions. 2° Le Souverain Pontife Léon XIII accorde une bénédiction spéciale à toutes les personnes qui prendront part au pèlerinage spirituel.

Pour clore ce pieux pèlerinage, des membres du Comité international et du Comité national français se rendront en personne à Lourdes. Des trains spéciaux sont organisés par l'Agence Lubin, 36, Boulevard Haussmann, à Paris.

Pour les renseignements, les adhésions à l'œuvre et les offrandes pour le pèlerinage spirituel, on peut s'adresser à M. le chanoine Rospars, directeur de la *Semaine religieuse*, à Quimper, correspondant diocésain.

CONGRÈS DE L'ASSOCIATION BRETONNE, A VANNES. — LA QUESTION DU BRETON. — La langue bretonne commence enfin à reprendre ses droits chez nous, comme ailleurs les langues galloise, irlandaise, flamande, tchèque et provençale, — c'est-à-dire comme toutes les langues injustement négligées jusqu'ici.

L'an dernier, à Lorient, on parlait de la langue bretonne *au point de vue religieux ;* et les discussions du Congrès démontrèrent aux plus intransigeants que l'enseignement religieux à tous les degrés devait être donné en langue bretonne dans les paroisses bretonnantes, sous peine de ne jamais pénétrer suffisamment dans l'esprit des enfants, et de ne laisser aucune trace durable dans leur mémoire. Du reste, cette question a été réglée depuis par l'autorité épiscopale, les Evêques de Vannes et de Saint-Brieuc ayant imposé à toutes leurs écoles libres l'obligation d'enseigner les prières, le catéchisme et l'histoire sainte, en breton.

Tout dernièrement, on parlait de la langue bretonne, à Saint-Brieuc, *au point de vue social ;* et MM. de Lorgeril et Buléon ont rappelé avec à-propos que les propriétaires terriens n'exerceraient une influence féconde sur les populations agricoles qui entourent leurs châteaux, qu'à la condition de parler familièrement et fréquemment avec elles et, par conséquent de parler breton en pays breton.

A Vannes, on a parlé de la langue bretonne *au point de vue pédagogique ;* ce qui prouve le vif intérêt que l'on prend, aujourd'hui, à cette question, c'est que l'auditoire n'avait jamais été aussi nombreux aux séances techniques du Congrès : la salle était comble.

M. Buléon a donné lecture d'une série *d'extraits*, qu'il a cueillis dans les rapports annuels qui sont adressés au Conseil général par M. l'Inspecteur d'Académie.

Le rapprochement de ces nombreux extraits est tout à fait suggestif : on y voit toutes les étapes d'une lente évolution, qui en arrive aujourd'hui, après le système de l'uniformité à outrance, à reconnaître qu'il faut une pédagogie spéciale dans les écoles des communes bretonnantes.

Ça été pendant longtemps un principe sacré en France, qu'on devait pratiquer une méthode uniforme dans toutes les écoles du territoire français, sans tenir compte des différences de tempérament, d'éducation et de langage, et qu'on devait traiter, par conséquent, l'enfant de la campagne qui ne parle encore que le breton, comme l'enfant de la ville qui parle déjà le français !

Quoique « le sujet sur lequel on devait opérer » ne fût pas chez nous dans les mêmes conditions que dans les autres provinces, on s'obstinait quand même à vouloir pratiquer dans nos écoles une méthode qui est faite pour un autre milieu !...

Aussi M. l'Inspecteur d'Académie constatait avec tristesse, en 1890, que beaucoup de campagnards sortent de l'école, après plusieurs années, « *sachant lire et écrire, mais comprenant à peine le français !* »

Voilà bien, sous la plume de M. Poitrineau, la condamnation la plus sévère qui se puisse imaginer du système qu'on a prétendu imposer, si injustement et depuis si longtemps, aux écoles primaires de notre province.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Et ce n'est pas la seule constatation de ce genre que M. Buléon a relevée dans les rapports annuels.

De temps à autre, M. l'Inspecteur a même des mots très cruels pour critiquer le système en usage : — « Quel fruit un enfant, si bien doué qu'il soit, peut-il tirer des autres enseignements, même de la lecture, s'il ne comprend pas ce qu'il dit, ce qu'il entend?... » (1881) « Souvent, dit-il encore, les instituteurs ont le tort de procéder avec les enfants qui ne comprennent pas un mot de français, comme ils le feraient avec des enfants qui n'auraient jamais fait usage d'un autre idiome... Un Manuel breton-français me semble offrir, pour les premiers exercices, plus de ressources que toutes les grammaires dont on abuse dans les écoles du pays breton. » (1886.)

Nous ne dirions pas mieux ; et nous ne demandons pas autre chose !

D'ailleurs, en dépit des instructions officielles, un grand nombre d'instituteurs, laïques et congréganistes, ne se faisaient pas faute d'appliquer, d'après leur propre expérience, une méthode plus rationnelle et plus conforme aux exigences du pays.

. . . . . .

Enfin, en 1887, M. l'Inspecteur d'Académie annonça que cette importante question avait été étudiée, et résolue ; et il ajoutait : « A la rentrée prochaine, une méthode pratique sera introduite dans toutes les écoles du pays breton. »

Cette méthode est de M. Carré, ancien inspecteur. Elle a été tour à tour ardemment combattue et vivement défendue par les membres de l'enseignement officiel. A notre tour, nous l'avons impartialement étudiée : elle atteste certainement une connaissance approfondie de l'enfant et une grande expérience de l'enseignement primaire ; mais elle atteste aussi un parti-pris regrettable et inexplicable d'exclure absolument la langue bretonne de l'école ! elle impose à l'instituteur la nécessité de joindre à ses explications une mimique qui le rendra souvent ridicule, et l'obligation de se procurer un musée scolaire qui serait souvent coûteux.

Or, cette méthode de M. Carré serait si *facile* à appliquer, et si *efficace*, si on l'appliquait en breton aux petits débutants !... Mais le breton est l'ennemi qu'on veut, quoi qu'on dise, supprimer le plus tôt possible !

Ah ! les bonnes et belles choses que nous ferons, — comme disait notre vénérable président, à la séance du soir, — lorsque les deux pouvoirs, le religieux et le civil, ne se tenant plus dans une attitude de défiance vis-à-vis l'un de l'autre, se prêteront un mutuel concours pour le plus grand bien du pays ! Mais jusqu'à nouvel ordre le breton est suspect, peut-être à cause du patronage même que le clergé exerce à son égard !

A ce point de vue, le Midi est mieux partagé que la Bretagne : là-bas la réaction en faveur d'une méthode plus intelligente et plus respectueuse des nécessités locales, se généralise de plus en plus, grâce à la collaboration libérale des professeurs de l'Université, des Frères, de plusieurs publicistes, et du clergé.

Du reste, nous-mêmes nous avons eu récemment la bonne fortune de voir notre méthode patronée par un membre éminent de l'Université de Rennes : tout le monde se souvient encore du magistral discours qui fut prononcé, l'année dernière, en sa faveur, à l'une des séances de l'Association Bretonne, par M. Loth, doyen de la faculté des Lettres.

Il invitait les Ecoles libres — qui sont libres au moins de régler à leur gré leur méthode d'enseignement, — à entrer hardi dans la voie des heureuses innovations...

Aussi, comme pour répondre à cet encourageant appel de M. Loth, voici que M. l'abbé Le Blévec est venu nous lire la *monographie d'une école vicariale*, et nous raconter les tâtonnements par lesquels il est arrivé à une méthode de pédagogie très simple, qui donne des résultats à la fois plus rapides, plus satisfaisants et plus durables.

Cette même méthode a été appliquée avec une grande intelligence par M. l'abbé L. Guillon, qui a succédé à M. Le Blévec ; et grâce au concours du cher et regretté Frère Lucien, de Ploërmel, elle est près d'être adoptée dans presque toutes les écoles « Menaisiennes » du Morbihan.

Hélas ! nous devons ajouter qu'elle est appliquée encore avec plus de succès dans les écoles protestantes de la Basse-Bretagne. Dans les écoles, — où du reste tout est importé d'Angleterre, — on pratique la méthode galloise, qui est un pur chef-d'œuvre et qui donne de merveilleux résultats. Nous la recommandons à l'étude impartiale de tous les hommes du métier.

***

M. l'abbé Buléon a exposé dans la salle du Congrès les cahiers d'*exercice bretons français*, qui lui ont été expédiés par plusieurs directeurs, et l'Association bretonne, après un examen attentif de ces cahiers et des diverses méthodes, a décerné :

1° Une médaille en vermeil au Frère Directeur de l'école de Landivisiau (qui a déjà obtenu une mention d'honneur au Congrès de Chicago pour ses travaux pédagogiques) ;

2° Une médaille en argent à l'école paroissiale de Mendon (Morbihan), pour les travaux exécutés sous la direction de MM. Le Blévec et Guillon ;

3° Une en argent à l'école paroissiale de Pluvigner, où le Frère Félix pratique notre méthode depuis longtemps avec un très grand succès ;

4° Une médaille en bronze à l'école paroissiale de Saint-Avé ;

5° Une médaille en bronze à l'école paroissiale de Ploëmel, tenue par M. l'abbé Le Drogo. *(Arvor.)*

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

La question des Fabriques. — Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, vient de donner communication à son clergé de deux lettres de M. le préfet de l'Hérault, par lesquelles ce fonctionnaire informe Sa Grandeur que douze paroisses de son diocèse vont être supprimées. Voici le prétexte qui motive cette mesure. Dans ces paroisses, les fabriciens se sentant incapables d'adopter les formes de comptabilité que leur imposent les nouveaux décrets et effrayés par les menaces qui leur sont faites, ont abandonné leurs fonctions. Plus de Fabriques, répond le ministre des cultes, plus de paroisses. « Voici donc, dit Mgr de Montpellier, de pauvres villages découronnés d'un titre qu'ils ont, pour la plupart, porté avec honneur depuis des siècles et qui leur assure, avec la présence constante du ministre de Dieu auprès de leurs demeures, la possession paisible de l'église où tant de généra-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tions ont prié, et celle du presbytère d'où, si souvent et pendant si longtemps, sont descendues vers leurs misères morales et physiques, la consolation et la charité ! »

« Pour ne pas laisser se réaliser de telles menaces », Mgr de Cabrières demande que les conseils de Fabriques « reprennent leurs séances, dans le cas où il les auraient interrompues. Aidés par vous, ils feront effort pour se plier aux exigences nouvelles qu'on les oblige à subir. Et leur conscience étant sauve, puisqu'ils ont essayé de tous les moyens pour éclairer le gouvernement sur leur situation véritable, ils continueront à gérer les intérêts sacrés dont ils ont la garde.

« Pour nous, honorés et chers messieurs, demeurons fermes sur le terrain légal où l'Eglise est placée dans notre pays. »

D'autre part, le Comité de Lyon (Rue du Peyrat, 1), engage les fabriciens, qui ont résolu de résister, de tenir bon. Il vient de leur adresser une nouvelle circulaire, leur disant la conduite à tenir dans tous les cas qui peuvent se présenter, et rappelant à ceux qui ont été ou seront condamnés, qu'il se charge de faire appel sans frais, devant la Cour des Comptes, pour en obtenir des arrêts de sursis et tenir ainsi tout en suspens.

Causes de Béatification. — I. *Les Ursulines de Valenciennes.* — La cause des Ursulines de Valenciennes, mortes sur l'échafaud en octobre 1794, vient de faire un pas important. Le tribunal diocésain, institué par Mgr l'Archevêque pour provoquer, préciser et enregistrer les dépositions des témoins, a prêté serment, le 28 Octobre dernier, en l'octave de sainte Ursule.

Mgr Sonnois a présidé, dans sa propre chapelle, cette cérémonie.

Les ecclésiastiques qui ont été désignés pour ces premières procédures, après avoir exhibé leur commission écrite, ont reçu de Sa Grandeur confirmation verbale de leur nomination.

II. L'archevêque de Turin écrit une lettre pastorale pour demander à ses paroissiens de recueillir les écrits du serviteur de Dieu, dom Bosco, dans l'intention de les soumettre à l'examen de la Congrégation des Rites.

Séez. — **M. le chanoine Maunoury.** — L'enseignement chrétien vient de perdre un de ses membres les plus éminents. M. le chanoine Maunoury, ancien professeur au petit séminaire de Séez et auteur d'ouvrages non moins estimés que nombreux, est mort, jeudi 17 Novembre, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Quand, après avoir professé pendant plus de quarante ans, il quitta sa chaire de rhétorique, il continua de résider au petit séminaire. C'est là qu'il a rendu son âme à Dieu, après y avoir vécu plus de soixante-dix ans.

M. Maunoury fut un helléniste distingué. Parmi ses livres, deux

surtout, sa *Grammaire grecque* et son *Anthologie*, l'ont fait connaître dans toute la France.

Depuis vingt ans, il s'était fort occupé d'Ecriture Sainte. Ses *Commentaires* sur le livre des Psaumes et sur les Epîtres du Nouveau Testament accusent une grande connaissance des langues anciennes et des enseignements de la tradition.

Rennes. — A la suite de la laïcisation de l'école de Lassy (Ille-et-Vilaine), le maire et les conseillers municipaux ont envoyé leur démission au Préfet, en ces termes :

« Les pères et mères de famille, les contribuables, tous les membres du conseil municipal protestent avec la plus vive comme la plus juste indignation contre cette mesure.

« Elle blesse en eux tous les plus nobles sentiments :

« La reconnaissance : les sœurs nous prodiguent leur dévouement depuis près d'un demi-siècle ;

« La liberté, la religion et le patriotisme : catholiques et Français, nous avons la douleur de voir Dieu et son enseignement exclus de votre programme scolaire. »

Orléans. — Les habitants de Coulmiers se sont souvenus de ceux qui, le 9 Novembre 1870, payèrent de leur sang l'unique rayon de gloire qui vint éclairer nos désastres. La cérémonie a été des plus simples, aucune autorité n'ayant songé à venir en rehausser l'éclat. Un service funèbre, une allocution du curé, la procession traditionnelle au monument, et c'est tout.

Au pied de la croix surmontant l'ossuaire, M. de Corny, maire, a prononcé de patriotiques paroles : « Nous, habitants de cette vieille Bauce placée au cœur de la France, a-t-il dit, soyons de cœur avec notre armée qui sera toujours, avec la grâce de Dieu, l'honneur et la sauvegarde de la Patrie française. Vive la France ! Vive l'armée ! »

Les Enfants-Nantais.

(SUITE)

« Plus heureux a été le sort des reliques déposées dans l'église paroissiale. Celles-ci y demeurèrent jusqu'au mois de Juillet 1793. A cette époque, un ordre de la municipalité transforma le monument religieux en hôpital. Prévenu à temps, Antoine-Gabriel Le Pré, boulanger et fabriqueur en charge de Saint-Donatien, enleva les châsses de la sacristie et les transporta secrètement dans sa maison, rue de Paris, 2.

« Aussitôt il prévint sa femme et voulut, par mesure de sûreté, ouvrir les reliquaires, de dimension embarrassante, puis enve-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lopper dans des linges les reliques elles-mêmes et les cacher ainsi.

« — Non, dit sa femme, nous ne pouvons pas faire cela.

« — Pourquoi ? Comment cacher des choses si volumineuses ?

« — Je n'en sais rien, mais nous ne pouvons, nous, toucher à ces choses.

« — Tu veux donc, s'écria le mari étonné de ce refus, tu veux donc m'envoyer à la guillotine ? Ces boîtes seront infailliblement découvertes et l'on me condamnera à mort.

« — Eh bien, dit la généreuse chrétienne, ne crains pas : quand ils viendront, moi seule, dirai-je, ai tout fait, ne punissez que moi.

« Antoine Le Pré dut se rendre devant la courageuse opiniâtreté de son épouse. Les deux boîtes furent placées dans un petit cabinet, dont la porte fut habilement dissimulée. Bien des fois l'habitation des époux Le Pré fut l'objet de visites domiciliaires ; c'était aux yeux de la municipalité des gens suspects. Un simple coup de crosse eût pu faire découvrir la cachette. La Providence écarta toujours les dangers.

« Le séjour des reliques saintes dans cette maison y attira des grâces nombreuses. Il serait intéressant d'en faire le détail ; de raconter comment deux des enfants Le Pré furent merveilleusement préservés d'accidents qui paraissaient être mortels ; comment différents périls furent écartés des époux Le Pré et de leur habitation ; nous devons nous borner.

« La vie paroissiale et chrétienne semble avoir suivi les reliques dans leur asile. Des prêtres demeuraient cachés dans cette maison. On y disait la messe. Là se faisaient les baptêmes, les premières communions. Saint Donatien et saint Rogatien environnèrent manifestement ces murs de leur puissante protection.

« Vinrent des jours meilleurs, où la Religion et ses ministres purent reparaître en public. M. Coat, jeté dans les prisons de Nantes, avait consommé son martyre dans les eaux de la Loire. M. Jambu, nommé curé de Saint-Donatien, vint demeurer dans la maison de M. Le Pré.

« C'est là que le 16 Mai 1803, M. l'abbé Garnier, vicaire-général de Mgr Duvoisin, se présenta pour reconnaître les reliques. Elles furent trouvées parfaitement intactes ; et leur authenticité fut affirmée, sous la foi du serment, par M. Le Pré, M. Jambu et M. Lescan, déjà témoins dans le procès de 1789.

« En 1822, Mgr Micolon de Guérines délégua M. Ch. Vrignaud, secrétaire général, et M. Bouyer, curé de Saint-Donatien, en les chargeant de transférer les reliques, des anciens reliquaires d'argent, dans deux reliquaires du même métal, plus riches et plus artistiques. Ce sont de petits temples gothiques, gracieusement et finement travaillés. Qui ne les a vus dans nos solennités religieuses, parcourant les rues de la ville, dans un nuage d'encens, au milieu des acclamations pieuses !

« Il ne nous reste plus à indiquer que quelques procès-verbaux moins intéressants : — En 1862, M. Picault, vicaire-général,

visita les reliquaires devenus aussi l'asile de d'autres restes saints. En 1866, à l'occasion de la translation des reliques de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, Mgr Jaquemet demanda deux parcelles des reliques des deux Frères Nantais pour former autour des restes de notre sainte Duchesse, une couronne de reliques des saints du diocèse. En 1875, une dernière reconnaissance des reliques a été faite par les ordres de Mgr Fournier.

« Ces mesures si fréquentes de l'autorité épiscopale témoignent de l'importance du dépôt confié à la paroisse Saint-Donatien.

« Mais un fait impérissable dans les annales du diocèse de Nantes affirma tout à coup, par un prodige signalé, le protectorat des saints Donatien et Rogatien, et donna à leur nom une gloire nouvelle. » *(A suivre.)*

Faits navrants. — Les suicides se multiplient surtout parmi les jeunes gens, les enfants mêmes ! Il y a quelques jours, à Reims, un garçon de 14 ans est allé se placer sur des rails, après avoir écrit à sa mère une lettre poignante, mais décidée.....

Pauvre enfant ! Quel vide laisse dans ces jeunes âmes l'absence de foi ! Quel ressort leur manque pour leurs heures de tristesses vraies ou imaginaires.

BIBLIOGRAPHIE

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r^ : *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du N° du 16 Novembre 1898.

L'Autorité, la Tradition et le Développement du Dogme, R. P. de la Barre, de la Compagnie de Jésus. — *Notre Père qui êtes aux Cieux* (roman), Isabelle Kaiser. — *Fachoda et la Question du Haut-Nil* (avec carte), Paul Thirion. — *L'Assistance publique*, Paul Souday. — *Le Cinquantenaire du Dix-Décembre*, J. Mantenay. — *Poésie :* Mirage sous bois, Varenne. — *Poésies :* Prière au Chevrier ; Le bon larron, Jules Chopin. — *Lettres à ma Cousine :* Vieilles filles, Gabriel Aubray. — *Chronique politique.* X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires.* — *Revue des Revues.* — *Notes Bibliographiques.*

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus

Sommaire du numéro du 20 Novembre 1898.

I. Le Protectorat de la France sur les chrétiens d'Orient, par le P. P. Prélot. — II. Une religieuse enseignante au lendemain de la Révolution. — La Fondatrice des *Oiseaux* (deuxième article), par le P. V. Delaporte. — III. Une canonnière française dans le fleuve Bleu (suite), par le P. P. Lémour. — IV. La réplique du patriarche de Constantinople à Léon XIII. Ses griefs contre l'Eglise catholique romaine (fin), par le P. F. Tournebize. — V. Une œuvre inédite de Bossuet. Le « Catéchisme pour le Dauphin », par le P. E. Griselle. — VI. Livres.

Questions bibliques : *J. Belser ; K. Rückert ; F. von Hummelauer, S. ; N. Peters ; K. Hartung ; S. M. Calvano, S. J. ; Minnocchi ; J.-J. Urraburu, S. J.*, Institutiones philosophicæ, t. VI ; *Abbé C. Piat*, La Personne humaine ; *E. Demolins*, Les Français d'aujourd'hui ; *G. Fonsegrive*, Catholicisme et Démocratie ; *S. Meunier ; H. Thurston, S. J. ;*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Baron de Bonnault d'Houët ; Abbé C. Olivier ; P. Apollinaire, O. M. C.; Commandant Grandin ; E. Daudet ; G. Vallat ; J.-B. Piolet, S. J.; Comte Baguenault de Puchesse ; Abbé L. Duflot : Œuvres choisies de Mgr Gouthe-Soulard, archevêque d'Aix, Arles et Embrun ; *A. Haase* et *Obert :* Syntaxe française du XVII[e] siècle.

VII. Evénements de la quinzaine.

Aux Enfants. — On nous signale deux charmantes petites brochures illustrées que l'on vient de rééditer sous un format gracieux.

D'abord : *Il est là !* En quelques pages d'une simplicité charmante l'auteur révèle aux enfants le fait mystérieux et si aimable de la présence réelle de Jésus parmi nous (0 fr. 10).

Puis *la sainte Messe expliquée aux enfants* (0 fr. 20).

En vente au Bureau des Œuvres eucharistiques (23, avenue Friedland, Paris).

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

LES VOITURES AUTOMOBILES

L'avenir des moyens de transports rapides et économiques appartient certainement à l'automobilisme. L'application de l'électricité à ce genre de locomotion l'emporte sur tous autres systèmes. Le concours des fiacres, qui vient d'avoir lieu à Paris, a prouvé que les voitures électriques du système KRIEGER, société anonyme, au capital de quatre millions, siège social, 80, rue Taitbout, Paris, l'emportaient sur tous autres moteurs. Aussi les actions de 100 francs de cette Société sont-elles recherchées au cours de 126 francs.

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, S[R]** — *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE

BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. SAUVAGE voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE,** prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Breguet,* etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, **26** fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, **4** fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul,** Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

CE QU'ON TROUVE DANS LES COUVENTS

On se demande quelquefois comment les religieux et religieuses qui habitent les Couvents et Monastères éloignés des grandes villes peuvent se soigner lorsqu'ils sont malades en l'absence de tout médecin. — C'est que tout établissement religieux de ce genre possède le Catalogue illustré de 220 pages qu'envoie gratis et franco sur demande la Pharmacie Centrale du Nord, 132, rue Lafayette, à Paris, lequel contient l'énumération de tous les médicaments et spécialités avec l'indication des cas où ils doivent être employés, et leurs prix les plus réduits.

ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

14, boulevard de l'Odet, *QUIMPER* **PÊCHE FRÈRES** 14, boulevard de l'Odet, *QUIMPER*

Aux prix les plus modérés :

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.
NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION
ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

N. B. — PIERRE PÊCHE, *seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.*

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

ORGUES D'ALEXANDRE
TROIS ANS DE CRÉDIT
ORGUES-HARMONIUMS DE 100 A 8,000 Fr.
Catalogue illustré sur demande. 81, rue Lafayette, PARIS.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MÉDECIN AVISÉ

Que toutes les mères ayant de l'inquiétude au sujet de la santé de leurs enfants, lisent attentivement la lettre suivante de M. Conchon, dont le petit garcon âgé de 11 ans, était éprouvé par une croissance trop rapide et était tombé dans un état de santé des plus alarmants.

Issoudun, 28 Février 1898.

Messieurs, je me fais un devoir de vous informer des excellents résultats que votre Emulsion Scott a produits sur mon garçonnet âgé de 11 ans.



Ferdinand CONCHON

Depuis quelque temps déjà, cet enfant fatigué par la croissance, ne mangeait pas ; toujours triste, morose, sa santé s'aggrava au point que nous dûmes consulter un médecin qui le déclara atteint d'un commencement de tuberculose pulmonaire.

L'Emulsion Scott fut ordonnée, et après quelques semaines de traitement, un mieux déjà sensible s'était produit chez notre petit malade, qui était plus gai, toussait moins et mangeait de bon appétit. L'usage de l'Emulsion Scott fut régulièrement continué et j'ai le bonheur de vous informer que, grâce à votre bienfaisante préparation, mon enfant est complètement rétabli.

Agréez, Messieurs, mes sincères remerciements.

(Signé) : J. Conchon, casernier du génie.

Dans la lettre qui précède nous ferons spécialement remarquer que le petit malade ne puisait pas dans ses aliments habituels une nourriture suffisante pour supporter une saine croissance, et comme résultat toutes ses forces vitales étaient diminuées.

Le Médecin qui a ordonné l'Emulsion Scott connaissait bien les propriétés reconstituantes de cet excellent remède ; il savait que l'Emulsion Scott, composée d'huile de foie de morue, d'hypophosphites de chaux et de soude est une préparation que les enfants acceptent très aisément parce que le goût leur convient et qu'ils la considèrent comme une gourmandise.

Les bébés se fortifient admirablement par l'usage de l'Emulsion Scott, alors que nul autre remède ne semble leur profiter.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à : Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

19e ANNÉE. Vendredi 2 Décembre 1898. N° 48.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 19.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Lettre pastorale de Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon félicitant les prêtres et les fidèles de son diocèse de leur ardeur pour les Œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance *(à suivre)*.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Nécrologie ; Brest : Fin édifiante d'un condamné à mort.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Propagation de la Foi ; Persécution en Chine ; France ; Mort de M. Lucien Brun ; Nantes ; Bonnes pensées.

IV. Bibliographie.

V. Annonces et avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 4 Décembre. — 2e Dimanche de l'Avent. Office du jour; semi-double. Violet. A la messe, mémoire de Ste Barbe, Vierge, Martyre. Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et de S. Sabbas, Abbé.

Lundi, 5. — S. Pierre Chrysologue, Evêque, Docteur *(du 4 Décembre)*. Double. Blanc.

Mardi, 6. — S. Nicolas, Evêque. Double. Blanc.

Mercredi, 7. — S. Ambroise, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Jeudi, 8. — IMMACULÉE CONCEPTION DE LA T. Ste VIERGE. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.

Vendredi, 9. — Office de l'Octave de l'Immaculée Conception; semi-double. Blanc.

Samedi, 10. — Office de l'Octave de l'Immmaculée Conception ; semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Cathédrale de Quimper ..... 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 Décembre.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

LETTRE PASTORALE

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

FÉLICITANT LES PRÊTRES ET LES FIDÈLES DE SON DIOCÈSE

DE LEUR ARDEUR

Pour les Œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance.

HENRI-VICTOR-FÉLIX VALLEAU, par la grâce de Dieu et du Saint-Siege Apostolique, Evêque de Quimper et de Léon,

Au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Dans quelques jours, nous célébrons la fête de saint François-Xavier, une des figures apostoliques qui ont fait le plus d'honneur à la religion et à l'humanité. L'histoire de cet homme extraordinaire nous montre comment l'action divine se manifeste à travers les siècles, toujours avec la même intensité.

Après avoir lu le récit des premiers temps du Christianisme et la miraculeuse extension de la foi chrétienne au milieu des peuples payens, on est tenté de penser que jamais on ne verra se renouveler des apostolats si féconds. Ces conquêtes de villes et de peuples entiers par quelques apôtres, seraient-elles donc le privilège des premières prédications de l'Evangile ? Mais non ! Le souffle de l'Esprit divin ne peut rien perdre de son élan, et quand il trouve un terrain préparé, il produit les mêmes merveilles. N'est-ce pas ce que nous prouve l'histoire de saint François-Xavier ? Il y avait quinze siècles que l'Esprit de Dieu avait inspiré les Apôtres, lorsqu'il souffla sur lui ; et comme dans les premiers jours de la prédication évangélique, des peuples entiers, renonçant à l'erreur, foulaient aux pieds les idoles de leur orgueil et disaient à l'apôtre nouveau : « Il y a là de l'eau, pourquoi ne pas nous baptiser ? »

L'Extrême-Orient fut le témoin des conquêtes innombrables de l'apôtre François-Xavier, jusqu'aux jours où, épuisé par ses travaux apostoliques, il tomba en étendant les bras vers ce populeux empire de Chine, où son zèle lui faisait espérer de merveilleuses moissons.

Cet homme extraordinaire avait donné la mesure de ce que peut produire, pour l'expansion de la vérité, le génie de l'apostolat sous le souffle divin. Aussi, lorsque, vers 1822, on jeta les bases de la Progation de la Foi, les fondateurs de cette belle Œuvre ne trouvèrent rien de mieux, pour en assurer le succès, que de la placer sous le patronage de l'Apôtre de l'Extrême-Orient.

Il Nous semble, N. T. C. F., que le jour de la fête de ce grand Saint est bien choisi pour vous parler de cette Œuvre qui a conquis tant d'âmes à la Foi, et qui a jeté dans notre diocèse des racines si profondes.

I

« Tout a été créé par le Verbe, dit saint Paul, *omnia per ipsum et in ipso creata sunt.* » (COL., I, 16.) C'est sous le souffle vivifiant de la divine parole que le néant a lâché sa proie et que les cieux et la terre ont été enfantés. Mais par une paternelle condescendance, le divin Créateur a voulu appeler certaines de ses créatures à partager son travail. L'homme est devenu le coopérateur de Dieu, et le divin saint Paul a pu dire en toute vérité : « *Dei adjutores sumus.* » (COR., III, 9.) Quelle gloire pour la créature d'être appelée à participer à l'action de la Providence ! Or, N. T. C. F., cette participation ne se montre nulle part avec plus d'évidence et de grandeur, sur la terre, que dans le travail de l'apôtre.

Le Christ est venu, il a paru au milieu du monde, il a allumé le flambeau et, se tournant vers ses Apôtres, les prédicateurs de l'Evangile, il leur a dit : « Allez et faites briller cette lumière ; je vous envoie comme mon Père m'a envoyé. J'ai semé, faites croître ; à vous de soigner et d'entretenir la moisson, et d'en multiplier les champs. Votre sueur, vos larmes et votre sang lui-même en seront l'engrais. »

Quel retentissement a eu la parole de Dieu à travers les siècles ? Levez vos regards et portez-les sur les régions les plus éloignées ! Depuis le jour où cette parole s'enfermait dans les bornes de quelques provinces de la Judée, jusqu'à notre temps, que de terres ensemencées, que de terres fécondées par l'apostolat, que de splendides moissons entassées, sont allées enrichir les greniers du Père céleste !

Nous laissons à d'autres, N. T. C. F., le soin de célébrer les progrès des sciences, des arts, de l'économie sociale ; nous applaudissons à leur enthousiasme à la vue du bien-être des peuples, de la grandeur des cités, du développement du commerce ; pour nous, nous réservons nos admirations les plus grandes pour les travaux et les succès de ces ardents envoyés apostoliques qui vont, à travers les contrées les plus diverses et les plus barbares, jeter les germes de la Vérité et de la Foi. Nous ne pouvons nous empêcher d'être saisis d'une vive émotion, chaque fois que nous lisons, dans les *Annales de la Propagation de la Foi,* le récit des travaux et des sacrifices de ces héroïques Missionnaires. Un grand nombre d'entre eux sont sortis de nos rangs, compagnons de nos études, nos frères dans le sacerdoce comme dans le lieu d'origine, nous avons vu naître et croître en eux leur vocation apostolique. Depuis, nous les avons suivis de nos vœux et de nos prières et, connaissant par eux ce que leur dévouement a de grand et de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

méritoire, nous ne sommes pas étonnés de voir les Saintes Ecritures faire leur éloge en plusieurs circonstances : « *Quam pulchri, super montes, pedes annuntiantis et prædicantis pacem.* Qu'ils sont glorieux les pas de ceux qui vont porter la paix dans le monde et établir le règne de Dieu parmi les hommes ! » (ISAIE, LII, 7.)

Qu'ont-ils laissé, pour aller à ceux vers lesquels les porte leur mystérieuse vocation ? Leur fortune, leur avenir, ces deux phares lumineux qui forment toute l'aspiration de tant d'hommes ! Bien plus que cela, N. T. C. F., ils ont laissé le doux nid où ils ont vu le jour, ce calme et paisible village, où leur enfance a été entourée de soins si affectueux, où tout leur rappelle les jeux et les joies innocentes du premier âge, et ce vieux clocher dont ils voient parfois en rêve la croix dorée, et dont il leur semble, dans leur sommeil agité, entendre le carillon joyeux. Mais ils ont laissé plus encore : leur père, leur mère, leurs frères, leurs sœurs, leurs amis ! Sans doute, le sacrifice a été généreux ; mais plus d'une fois, en s'asseyant au foyer de l'Esquimau ou sous la hutte de l'Indien, ils voient apparaître le foyer domestique où leur place est vide. Enfin, ils ont laissé leur patrie si chère. Le sacrifice est immense, mais comment résister à la vocation ? Et cette vocation leur a dit : il y a des frères qui sont assis à l'ombre de la mort, ils ont soif et faim de la Vérité, à toi de leur donner ce pain dont il ont faim, ce vin dont ils ont soif, et eux, sans regarder en arrière, ont couru vers ceux qui les appelaient.

Quelles œuvres, N. T. C. F., que celles de ces *conquérants pacifiques !* Quelles moissons n'ont-ils pas récoltées ! et, dans ces soixante dernières années, quels secours n'ont-ils pas trouvés dans les ressources qui leur sont attribuées par l'Œuvre de la Propagation de la Foi ! C'est grâce à elle que l'Europe a vu renaître la hiérarchie catholique dans la vieille Angleterre ; c'est par elle que le Danemark, la Norvège et la Suède voient poindre l'aurore du retour à la Foi des anciens jours ; un grand nombre d'établissements catholiques se sont formés dans les nations schismatiques, et les Musulmans eux-mêmes ont senti les bienfaits des Missions établies par cette Œuvre admirable.

En Amérique, c'est un nombre considérable d'églises et de chrétientés qui s'élèvent, et un Episcopat, digne des plus beaux jours de l'Eglise, par sa ferveur et par sa science, qui répand la lumière de l'Evangile. Les glaces du Mackenzie et celles du Cap-Horn voient arriver les Missionnaires, avec leur cortège de Frères et de Sœurs chargés de les aider à former à la Foi les générations nouvelles.

En Asie, outre ces contrées de l'Asie Mineure où d'innombrables écoles ont été établies, la Chine, le Japon, le Thibet, la Corée ont senti toute une vie nouvelle les animer, grâce aux efforts des prédicateurs de l'Evangile.

Les îles de l'Océanie, malgré leurs rivages lointains et semés d'écueils, ont toutes entendu la parole de Dieu, et ont élevé des temples à la Vérité.

En Afrique, sous ce soleil ardent qui brûle et dévore, que les animaux féroces parcourent, que les antropophages habitent, les envoyés du Seigneur ont fait des conquêtes sans nombre.

Partout, en un mot, où vit une âme, où se trouve un homme, le Missionnaire a pu pénétrer, grâce aux secours accordés par la Propagation de la Foi.

C'est ainsi que ces vieilles Eglises si florissantes aux IVe et Ve siècles, tombées sous les coups des barbares soldats de Genséric, déchirées par le schisme et l'hérésie, et dont les derniers débris avaient été dispersés par le cimeterre de Mahomet, ont vu renaître leurs beaux jours. Les Cyprien, les Augustin, après une longue suite de siècles, ont eu des successeurs, et les chants sacrés se sont fait entendre à Hippone et à Carthage, comme au temps de ces illustres docteurs. Alexandrie, Constantinople, Antioche, Jérusalem ont revu la pompe des cérémonies catholiques, et dans tout ce succès, la main généreuse de la Propagation de la Foi s'est fait sentir.

Après cette longue énumération, Nous ne Nous étonnons pas, N. T. C. F., d'entendre le Souverain Pontife Grégoire XVI déclarer, dans une Encyclique datée de l'année 1840, que la naissance de la Propagation de la Foi, dans ces derniers temps, est une faveur toute spéciale ménagée par la divine Providence à l'Epouse du Christ, pour la consoler de la défaillance de tant de ses enfants.

II

Cette grande Œuvre, N. T. C. F., devait être comprise, dès la première heure, dans un diocèse qui porte un si vif intérêt aux choses de la Foi. Il en fut ainsi, en effet, et cette Lettre pastorale a pour but de féliciter les pasteurs et les fidèles du diocèse de Quimper, du généreux élan qui les porte vers elle, et de les engager à se montrer dignes du passé, en maintenant leurs aumônes toujours à la même hauteur.

Nous aimons à chercher, dans les souvenirs laissés par Nos prédécesseurs sur le siège de saint Corentin, l'histoire des Œuvres qu'il ont encouragées. Parmi ces Œuvres, il n'en est pas dont la naissance et le développement offrent un plus grand intérêt que celle de la Propagation de la Foi. C'est vers 1822, qu'elle fut fondée à Lyon. A cette époque, le diocèse de Quimper pleurait la mort de Mgr Dombideau de Crouseilhes, dont le zèle et la sagesse ont doté la Basse-Bretagne d'une grande partie de ses institutions catholiques. En 1823, les Vicaires capitulaires, MM. Le Dall de Tromelin, Mauduit et Henri adressaient une circulaire au clergé du diocèse, pour l'inviter à établir cette Œuvre dans les paroisses. Dès 1824,

Archives diocésaines d Q nper et Léon

on leur répondait par l'envoi de 2,100 francs. Cette somme, encore minime, s'accrut bientôt et l'Œuvre s'organisa. Les années suivantes, les souscriptions augmentèrent de telle sorte, que l'Evêché comprit qu'elle demandait un soin particulier et un bureau à part. M. le Chanoine Alexandre fut nommé directeur. Bientôt, grâce à son zèle, à ses prédications éloquentes, à la sagesse de son administration, l'Œuvre arriva à produire plus de 50,000 francs. Bien loin de s'arrêter en si beau chemin, grâce à l'impulsion reçue, elle dépassa, dès 1872, la somme de 100,000 francs. M. le Chanoine Alexandre, qui avait reçu la charge en 1859, dirigea l'Œuvre jusqu'en 1874. A ce moment, son versement annuel s'élevait à 105,180 francs. Il la laissa en pleine prospérité entre les mains de M. Gabriel Morvan, l'écrivain breton bien connu. Ce prêtre, si intelligent et si rempli d'un zèle apostolique, sut faire croître encore la prospérité de l'Œuvre qui lui était confiée. Il s'attacha à faire pénétrer les *Annales* jusqu'au fond du peuple des campagnes, en faisant ces belles traductions bretonnes qui furent une des causes du relèvement de la langue celtique. Les *Annales* bretonnes, qui se publiaient alors au nombre de mille exemplaires, montèrent bientôt à cinq mille, et on put verser au Conseil central de l'Œuvre jusqu'à 130,000 francs chaque année. M. le Chanoine Le Moign, qui succéda à M. Morvan, sut maintenir l'Œuvre à sa hauteur, et la transmit, en 1896, à M. le Chanoine Rospars, directeur de la *Semaine religieuse* du diocèse, qui la dirige aujourd'hui. Les *Annales* bretonnes offrent toujours le même attrait sous la plume de ce délicat traducteur, et le produit des offrandes atteint une moyenne de 130 à 140,000 francs.

Quelle admirable prospérité, et comme tout est à louer dans cette merveilleuse croissance de la plus grande des Œuvres catholiques, et le zèle des directeurs et la générosité des fidèles !

Les Evêques qui, depuis Mgr Dombideau de Crouseilhes, se succédèrent sur le siège de saint Corentin, ne cessèrent de porter intérêt à la Propagation de la Foi et d'encourager son expansion dans leur diocèse. En 1839, Mgr de Poulpiquet, frappé de l'accueil favorable fait à cette Œuvre, après avoir engagé les fidèles à maintenir avec ardeur la Foi dans leur paroisse et autour d'eux, leur disait : « Mais vous ne devez « pas vous borner à la société au sein de laquelle vous vivez. « Le cœur du chrétien doit embrasser tout l'univers, et son « zèle doit s'étendre partout où il y a des conquêtes à faire « pour l'Eglise de Jésus-Christ. Oh ! qu'il est consolant pour « la Foi d'entendre raconter les merveilles de grâce qui « s'opèrent dans les lointaines contrées, par la parole vivante « et féconde des hommes apostoliques qui ont tout laissé pour « aller porter la bonne nouvelle à des peuples sauvages et « barbares. Dans les angoisses de leur charité, ils ont invoqué

« celle de leurs frères d'Europe. Pour Nous, Nous devons « louer publiquement le zèle avec lequel vous vous êtes « associés à cette pensée si grande qui a fait naître la Propa- « gation de la Foi. Nous l'espérons, cette Œuvre si belle fera « encore de nouveaux progrès au milieu de vous. »

Le souhait du vénérable Evêque devait se réaliser, puisque cette Œuvre qui, en 1839, produisait 11,000 francs, quelques années plus tard atteignait, sous son épiscopat, le chiffre de plus de 50,000 francs.

Comme son vénéré prédécesseur, Mgr Graveran porta le plus vif intérêt à la Propagation de la Foi. En Octobre 1844, il écrivait aux pasteurs de son diocèse : « Au nombre des Œu- « vres excellentes établies dans ce diocèse, Nous avons trouvé « avec bonheur l'*Association pour la Propagation de la Foi.* « Notre désir est de la voir chaque jour plus goûtée, plus répan- « due, plus féconde. Nous avons la confiance que les habitants « de vos campagnes voudront s'associer à cette Œuvre si « méritoire. C'est dans cette vue que Nous avons encouragé « la traduction et l'impression en langue bretonne des pré- « cieuses *Annales*, qui apprennent à ces pieux souscripteurs « les travaux des Missionnaires. »

Mais il ne borna pas là son zèle pour la Propagation de la Foi, il facilita à ses jeunes lévites le départ pour les Missions, il ouvrit toutes grandes les portes de son Séminaire, et plus d'un apôtre en sortit pour aller porter aux contrées lointaines la bonne nouvelle de l'Evangile.

Mgr Sergent, qui lui succéda, ne favorisa pas moins le développement de la Propagation de la Foi. « Cette Œuvre « excellente, disait-il en 1859, est établie parmi vous, depuis « sa naissance, et elle a fait, cette année, de notables progrès. « Votre position aux bords de l'Océan vous permet de voir « quelquefois parmi vous ces hommes apostoliques, qui consa- « crent leur vie aux peuples dégradés des contrées que la Foi « n'a pas encore éclairées..... Pour ne parler que de vos « enfants, combien de jeunes prêtres, sortis de vos familles, « portent glorieusement la croix de Missionnaire sur tous les « points du globe. Ne sont-ils pas la véritable gloire et sauve- « garde auguste de notre diocèse ? Nous aimons à suivre « dans leurs courses apostoliques ces vaillants ouvriers de « l'Eglise, et à répéter avec saint Paul : *Quam speciosi pedes « evangelizantium pacem.* (Rom., x, 15.) Levez les yeux vers « les régions les plus éloignées du globe, et voyez combien « sont resplendissantes et dorées les moissons qui tombent « sous leurs faucilles. »

(A suivre.)

Archives diocésaines d Q nper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Eglise Cathédrale de Saint-Corentin. — Adoration, du *1er au 10 Décembre*, prêchée par le R. P. Bourdoulous, Jésuite, de la Résidence de Quimper.

Les cinq premiers jours (du 1er au 5 inclus) sont consacrés aux bretons ; les cinq derniers (du 6 au 10), aux français. Pour les deux séries, instructions, à 5 h. 1/2 du matin et à 7 h. 3/4 du soir.

Jeudi 1er et vendredi 2, retraite d'Adoration pour les enfants du Catéchisme. Réunions : le jeudi, à *9 h.*, *2 h.* et *4 h.* ; le vendredi, à *11 h.*, *2 h.* et *4 h.* — Le samedi, 3 Décembre, messe de communion pour les enfants, à *7 h. 1/4*.

***

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche, 4 Décembre*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, sainte messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Salliou, surveillant général au Collège de Lesneven, décédé le 27 Novembre, à l'âge de 28 ans.

Né à Lambézellec, en 1870, M. Salliou (Eugène) fut ordonné prêtre en 1894 et nommé vicaire à Penmarc'h. Après quelques mois passés dans cette paroisse, il la quitta pour prendre les fonctions de surveillant général au Collège de Lesneven, où il vient de mourir.

Un service solennel pour le repos de l'âme de M. Salliou sera célébré à Lesneven, dans la chapelle du Collège, mardi prochain, 6 Décembre, à 10 heures.

Brest. — **Fin édifiante d'un condamné à mort.** — Victor Malavoi, condamné à mort par la Cour d'assises du Finistère, le 12 Octobre dernier, pour crime d'assassinat sur la personne de sa sœur et tentative d'assassinat sur l'enfant de celle-ci, a été exécuté à Brest, samedi 26 Novembre. Ce malheureux jeune homme — il était âgé seulement de 22 ans — avait été élevé en dehors de toute idée religieuse et empêché de faire sa première communion.

Ramené à Brest, après sa condamnation à mort, il ne voulut pas d'abord voir l'aumônier de la prison, puis, de lui-même, le demanda. C'était le 2 Novembre. A partir de ce moment, les dispositions de Malavoi changèrent complètement. Nous empruntons les détails qui suivent à l'émouvant récit publié par l'*Étoile de la Mer*, sur les renseignements fournis par l'aumônier lui-même, M. l'abbé Le Bihan.

« Je vis qu'il (Malavoi) avait beaucoup lu, mais sans direction aucune. Il connaissait les grands auteurs du XVIIe et du XVIIIe siècle, notamment Voltaire et Rousseau.

« Il manifesta le désir de connaître Chateaubriand.

« Je lui fis parvenir les *Etudes historiques* et le *Génie du Christianisme*, qu'il lut avec avidité. J'ajoutai à l'envoi la *Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, par le Père Ollivier, et la *Bonne souffrance*, de François Coppée. Je n'eus qu'à m'applaudir de lui avoir mis entre les mains la *Passion de N.-S.* Ce fut pour lui une révélation. Toute la doctrine chrétienne s'y trouvait, depuis l'institution de l'Eucharistie jusqu'à l'expiation par le Sauveur du monde.

« Dans la suite, le travail de l'instruction religieuse du détenu fut simplifié. Dans une série d'instructions, il fut question de Dieu, de l'âme et de son immortalité, de l'Eglise et des fins dernières. Il fallait faire vite, pour ne pas égarer la discussion dans les détails. Je le faisais causer, sauf à redresser et à compléter ses observations.

« Il me dit lui-même qu'il avait toujours cru vaguement en Dieu, qu'il définissait « quelqu'un, ou plutôt un être (ce sont ses « propres paroles) qui a tout fait et qui dirige tout. »

« Il avait des aperçus neufs et originaux sur les sujets discutés. Au bout de la troisième instruction, il s'écria : « Je vois qu'il « n'y a d'autre force que la Religion. Pour moi la vie était une « énigme. Je ne comprenais pas l'autorité et, systématiquement, « je lui en voulais. Jouir par tous les moyens, tel était mon but. « Mais avec Dieu comme principe et comme base, avec le dogme « de la justice divine comme soutien, tout me paraît clair. Que ne « m'a-t-on élevé dans ces principes ? Je ne suis pas le plus cou- « pable..., que Dieu leur pardonne, mais si j'avais été élevé dans « d'autres principes, je n'aurais pas fini si tristement. »

« Depuis ce jour, il n'eut d'autre but que de s'instruire de plus en plus, pour se préparer à faire une bonne communion, parce que, il le disait lui-même, le fait de n'avoir pas fait de première communion avait beaucoup influé sur son existence.

« A chaque visite, il s'informait s'il avait le degré d'instruction voulu pour accomplir ce grand acte. Il s'est confessé trois fois et, deux fois, en versant d'abondantes larmes, surtout en récitant son acte de contrition qu'il fut obligé de lire, — ne sachant couramment aucune prière — et dont les termes lui avaient été expliqués auparavant. »

Malavoi espérait toujours que son recours en grâce serait admis, quand, tout étant préparé pour l'exécution, arrivèrent à la prison du Bouguen les représentants de la justice, puis le bourreau et ses aides ; ils avaient été précédés de M. l'aumônier, accompagné de M. l'abbé Barazer, jeune prêtre de Landerneau.

« ..... Malavoi dormait profondément.

« Sur l'ordre du directeur, un gardien le réveille, en lui touchant l'épaule. Une légère pâleur s'étend sur les traits du condamné, qui ne manifeste pas autrement son émotion. Il se tient assis, en apparence calme, sur son lit. A ce moment, M. Pérussel,

Archives diocésaines d Q nper et Léon

procureur de la République, s'est avancé, suivi de M. l'aumônier. Le procureur lui a dit :

« — Malavoi, vous me reconnaissez ? »

« Le condamné garde le silence.

« — Votre pourvoi en cassation a été rejeté ; votre recours en « grâce n'a pas été admis ; c'est le moment d'avoir du courage. »

« Malavoi pâlit encore, mais répond d'une voix ferme :

« — C'est bien, j'en aurai.

« — Désirez-vous faire des révélations à la justice ?

« — Non.

« — Désirez-vous vous entretenir avec M. l'aumônier ?

« — Oui, je le veux. »

« Le procureur et les autres magistrats se sont alors retirés dans le corridor.

« Malavoi s'est mis alors à genoux sur son lit et a embrassé le crucifix. Il a déclaré qu'il désirait entendre la messe et communier. On lui a donné le costume qu'il portait à son entrée en prison et il s'en est revêtu lui-même, sans une hésitation, sans un tressaillement.

« Il a entendu, debout, la messe dite par M. Barazer, pendant que M. Le Bihan se tenait à ses côtés, et ne s'est agenouillé que pour recevoir la communion. Après la messe, l'action de grâces, formulée par M. l'aumônier, a duré de 8 à 10 minutes. C'est alors que le condamné a dit ces paroles : « Mon Dieu, je remets mon « âme entre vos mains. »

« Puis il s'est rendu, d'un pas ferme, au greffe, où M. Deibler fils et les deux aides ont procédé à la toilette.

« Dans le fourgon, Malavoi était sur le même banc que M. l'aumônier, en face des deux aides-bourreaux. S'adressant à ceux-ci, il leur dit : « Messieurs, faites vite. » L'un d'eux lui répondit : « Soyez sans crainte. » Malavoi repartit : « Je n'ai pas peur. »

« Puis s'adressant à l'aumônier, qui l'exhortait, il dit : « M. l'au- « mônier, si vous saviez comme il fait bon de sentir un ami à ses « côtés, en pareil moment ! Je vous remercie de tout ce que vous « avez fait pour moi, durant ma détention. Vous me l'avez rendue « moins pénible. Le bon Dieu vous le rende ! »

« Alors, M. l'aumônier lui ayant demandé d'avoir un petit souvenir pour lui auprès de Dieu, pour le ministère qu'il avait à remplir auprès des âmes, Malavoi répondit : « Vous voyez, M. l'au- « mônier, comme je suis courageux ; vous me l'avez commandé et « je tiens à vous faire plaisir. J'ai deux motifs pour aller à la mort « sans crainte : tout d'abord, pour l'expiation de mes crimes, en « second lieu, pour me modeler le plus possible sur Jésus-Christ, « dont vous m'avez fait lire l'admirable Passion. Les premiers « martyrs de la foi et les martyrs de la Révolution, bien qu'inno- « cents, allaient à la mort sans trembler, pourquoi n'irais-je pas, « moi, qui ne reçois que ce que je mérite ? »

« M. l'aumônier lui promit sa messe du lendemain à son intention. Malavoi le remercia avec effusion . . . . . .

« Auprès de la guillotine, dressée sur la place Fautras, en face de la grande porte du rempart, le fourgon s'arrête, les panneaux de derrière s'ouvrent, M. l'aumônier, en étole violette et surplis, descend et vient se placer à droite de la guillotine.

« Malavoi descend à son tour, gêné par les entraves qui maintiennent ses jambes et les liens qui lui retiennent les bras derrière le dos. Une certaine angoisse se lit dans ses yeux, lorsqu'ils s'arrêtent sur l'instrument fatal dont le couteau brille aux lueurs du jour déjà clair. Mais sur le visage, qu'on dirait d'un adolescent, règnent un grand calme et une imperturbable fermeté.

« Arrivé près de la planche, sur laquelle il va basculer dans quelques secondes, il se penche vers M. l'aumônier qui se rapproche et lui dit : « *Je voudrais dire à ce peuple que si je meurs ainsi, « c'est parce que j'ai été élevé en dehors de toute Religion.* »

« Mais les bourreaux l'empêchent de parler. Il demande une dernière absolution, embrasse le crucifix et M. l'aumônier, puis, se tournant vers la foule il prononce ces deux mots, dont il scande les syllabes d'une voix qui ne tremble pas : « Messieurs, adieu !... »

Conclusion. — « Un foyer sans Religion, puis les exemples funestes de la rue, la maison de correction, les bouges et, au bout, un échafaud, voilà ce que le malheureux Malavoi aura connu de la vie et de la société dont nous sommes si fiers. Combien d'autres, hélas ! grâce à l'incrédulité régnante, suivent le même chemin, sans arriver tous, heureusement, au même dénouement fatal.

« Quoi de plus triste que cette vie et que cette mort de Malavoi, si la Religion, impitoyablement écartée de son berceau, n'était venue éclairer ses derniers jours des rayons de sa miséricorde divine ! Mais cette fin relativement consolante ne compense pas une vie ainsi manquée. De cet exemple terrible, les incrédules de bonne foi peuvent tirer des conclusions peu rassurantes pour leur conscience, sur l'œuvre de déchristianisation qu'ils poursuivent. »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le Saint Père continue à jouir d'une excellente santé. Lundi, 28 Novembre, il a tenu un Consistoire secret, dans lequel il a confirmé l'élection de Mgr Rahmani, patriarche de Syrie, et préconisé une quarantaine de nouveaux évêques, notamment Mgr Oury, pour Alger ; Mgr Cantel, pour Oran ; Mgr Guérard, pour Coutances ; Mgr Le Nordez, pour Dijon ; Mgr Amette, pour Bayeux, et Mgr Rumeaux, pour Angers.

Propagation de la Foi. — Le 3 Décembre, l'Œuvre de la Propagation de la foi célébrera la fête de son patron, saint François Xavier.

A Lyon, S. Em. le cardinal archevêque offrira, à 8 heures, la

Archives diocésaines d Quimper et Léon

sainte messe dans l'église de Notre-Dame Saint-Vincent. Le sermon d'usage sera donné par S. G. Mgr Streicher, vicaire apostolique du Nyanza septentrional.

A Paris, une messe solennelle sera célébrée pontificalement, dans la chapelle du séminaire des Missions étrangères, par S. G. Mgr Le Roy, supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit.

Persécution en Chine. — *La Croix* a reçu de Chine une nouvelle dépêche très alarmante. Elle est datée du 25 Novembre et porte la mention : *retardée en Chine.*

La persécution ravage tout le Se-Tchoan. L'évêque et les missionnaires sont en extrême danger, à Souy-Fou et à Lou-Tcheou. Signé : Montot.

Cette dépêche fait connaître que la persécution, jusqu'ici localisée au Se-Tchoan oriental, s'est étendue à toute la province, spécialement à la mission méridionale. La ville de Souy-Fou, au confluent du fleuve Bleu et du Fou-Ho, est la résidence de Mgr Chatagnon, vicaire apostolique. Plus bas, Lou-Tcheou, au confluent du fleuve Bleu et du Min-Ho, est la résidence d'un missionnaire. Ce sont deux grandes villes, de 200,000 habitants environ, avec de belles chrétientés, résidences, chapelles, écoles et orphelinats. Le P. Montot est un des provicaires de la mission ; l'autre est le P. de Guébriant.

Prions pour nos missionnaires !

France. — **Nouvelle menace sectaire.** — Une des plus précieuses conquêtes des catholiques, en ce siècle, a été, sans contredit, la liberté de l'enseignement, proclamée par la loi Falloux, en 1850.

Depuis longtemps la franc-maçonnerie aspire à nous enlever ce droit ; c'est dans un atelier de Moulins, dit la *Politique nouvelle*, qu'a été rédigée, en 1890, la formule à laquelle MM. Pochon et Cocula ont dû leur notoriété. Ce qui semblait d'abord ridicule a pris de la consistance en passant de Loge en Loge. On veut interdire aux congréganistes tout droit d'enseigner et exclure des concours pour toutes les fonctions publiques et même pour les écoles militaires les élèves des établissements libres, parce que, en général, les collèges libres sont catholiques.

On croit rêver en lisant de telles monstruosités ; cependant ces propositions approuvées par un vœu du Conseil général de la Seine, sont venues à la Chambre des Députés, où elles ont été soutenues par M. Levraud, député de Paris et M. Rabier, député d'Orléans. Après des protestations indignées de MM. de Cassagnac et le comte de Mun, la Chambre a repoussé la demande d'urgence de la discussion.

Malgré cela, nous ne saurions être sans crainte, c'est déjà trop que l'idée ait pu être lancée. La franc-maçonnerie n'abandonnera

pas son perfide dessein ; sous la même forme ou sous une autre, elle le poursuivra, soyons-en sûrs, avec plus d'acharnement encore.

C'est la guerre ouverte déclarée à l'Église ; c'est elle qu'on veut atteindre, opprimer, détruire, si c'était possible.

Que les catholiques se montrent vigilants et aussi tenaces que leurs ennemis ; que tous prient Dieu d'épargner à notre Patrie une telle honte, en empêchant cette monstrueuse iniquité !

Paris. — **Mort de M. Lucien Brun.** — La cause catholique vient de perdre un de ses plus éloquents défenseurs, M. Lucien Brun, sénateur, mort le 28 Novembre, âgé de 76 ans. Il a reçu, en pleine connaissance, les derniers sacrements. Membre du tiers-ordre, l'illustre défunt a été enseveli avec la robe de bure d'un fils de saint François.

Né à Gex, le 2 Juin 1822, avocat à Lyon, député de l'Ain à l'Assemblée nationale en 1871, professeur à la Faculté catholique de Lyon, sénateur inamovible depuis 1877, M. Lucien Brun fut toujours l'ardent défenseur du droit et de la justice. Il montra son admirable talent d'orateur, notamment dans les discussions pour l'église du Sacré-Cœur, la liberté de l'enseignement supérieur... Dans les Congrès, dans les conférences, comme au Sénat, M. Lucien Brun n'a jamais cessé de combattre pour la revendication des libertés religieuses et l'affirmation du rôle social de l'Eglise.

Son dernier discours, au Parlement, fut pour protester contre la loi d'exception qui frappe les religieux. En présidant, il y a trois mois, à Tours, le 22e Congrès des jurisconsultes chrétiens, dont il était fondateur, il disait (et ce furent ses dernières paroles publiques), après avoir rappelé le bien accompli par les religieux, au point de vue catholique et de l'influence française à l'étranger :

« Soyons les avocats de leur cause : Dieu nous demande l'effort..... Le succès, combien de nous le verront avant de mourir ? Dieu le sait. Mais quoi qu'il arrive, l'avoir préparé sera l'honneur de notre vie. »

Ce fervent chrétien a déjà, sans doute, reçu sa récompense. Cependant il est du devoir des catholiques de prier pour le noble champion de leur cause.

Nantes. — **M. l'abbé Mainguy.** — Un prêtre, bien connu des soldats et de ceux qui s'occupent d'œuvres militaires, vient de mourir à Nantes ; c'est M. l'abbé Mainguy. Il a succombé, le 19 Novembre, chez les RR. PP. Trappistes de l'abbaye de Melleraye, à la maladie qui l'avait frappé, huit jours auparavant, pendant la retraite qu'il y prêchait aux conscrits de cette année.

« Né au Cellier, en 1835, ordonné prêtre en 1859, M. l'abbé Mainguy fut d'abord professeur au collège des Couëts, puis au Petit-Séminaire, où il fit successivement la seconde et la rhétorique, de 1861 à 1871. Il venait d'être nommé vicaire à Saint-Similien, quand la loi organisant l'aumônerie militaire fut votée,

Archives diocésaines d Quimper et Léon

M. Mainguy devint aumônier de la garnison de Nantes. En 1875, son titre ayant été supprimé, il fut nommé aumônier de la prison militaire, et continua, pendant 23 ans, son ministère de dévouement auprès de nos soldats, jusqu'au jour où il fut frappé mortellement et tomba au champ d'honneur, au milieu de la retraite qu'il prêchait aux jeunes conscrits » (1).

A ses obsèques, célébrées à l'église Saint-Clément de Nantes, assistait Mgr l'Evêque ayant à ses côtés ses deux vicaires généraux. L'armée, à laquelle M. Mainguy s'était donné avec tant de cœur, a noblement témoigné sa reconnaissance : plusieurs généraux, de nombreux officiers et soldats de toutes armes étaient venus lui faire un cortège d'honneur.

Bonnes pensées.

— Celui à qui Dieu même ne suffit pas, la terre pourrait-elle lui suffire !

— C'est la croix et non le trône qui sert d'échelon pour monter au Ciel.

BIBLIOGRAPHIE

Le Drapeau du Sacré-Cœur, 1 joli vol. in-8 écu, par François Veuillot. Prix : 0 fr. 60. *(Tolra, éditeur, 28, rue d'Assas, Paris.)*

Comme le dit l'éminent Supérieur des Chapelains du Vœu National, dans la lettre où il l'approuve avec tant de chaleur, *le Drapeau du Sacré-Cœur*, par M. François Veuillot, est un traité complet du sujet qu'il expose.

Apres avoir indiqué en deux mots l'état de la question, l'auteur raconte les origines, ces révélations de Notre-Seigneur à la Bienheureuse Marguerite Marie, où Jésus-Christ invita formellement la France à placer le Sacré-Cœur sur son Drapeau National. Puis il montre avec clarté comment le souhait divin se rattache à notre histoire entière et il en fait voir le caractère et la grandeur.

Pourquoi ce souhait ne fut pas accompli jusqu'à nos jours et quels nombreux efforts on tente aujourd'hui pour en préparer l'accomplissement, c'est ce que M. François Veuillot raconte ensuite, en pages rapides et complètes.

Prônes Apologétiques ou les Objections contre la Religion, *réfutées d'après l'Evangile du Dimanche*, par M. l'abbé Ant. Saubin, du diocèse de Grenoble. Un fort vol. in-12. Prix : 3 fr. 50. *(R. Haton, éditeur, 35, rue Bonaparte, Paris.)*

L'auteur de cet ouvrage a trouvé le moyen de réfuter les objections contre la Religion, tout en donnant l'explication du texte de l'Evangile de chaque dimanche et des principales fêtes. C'est un travail absolument neuf, qui fournira aux prêtres de paroisse des prônes d'un nouveau genre. Mgr Baunard écrivait tout dernièrement que le prêtre de paroisse doit lutter contre les erreurs et les blasphèmes répandus à profusion. La propagande libre-penseuse se fait à coups d'arguments qui concernent la création, l'origine et l'unité de l'espèce humaine, l'âge du monde, l'immortalité de l'âme, etc. « Si le prêtre se tait là-dessus ou s'il apporte des solutions insuffisantes, il abdique », dit Mgr Baunard. De son côté, dans le bref adressé aux organisateurs du Congrès scientifique des catholiques, Léon XIII rappelait « qu'il faut, bon « gré, mal gré, se placer en face des problèmes nouveaux qui préoccupent « les esprits de ce temps ».

Pour cela, le livre que nous annonçons est d'une utilité incontestable.

(1) *Semaine religieuse* de Nantes.

Manuel de la Vie et de la Piété chrétiennes, par M. le Curé de Saint-Sulpice. Un vol. in-18 carré de 248 pages. Prix : 1 fr. 40. *(Victor Lecoffre, éditeur, 90, rue Bonaparte, Paris.)*

Après avoir défini, dans le livre Ier, l'essence de la vie chrétienne, l'auteur dit comment elle s'établit dans l'esprit, le cœur et les habitudes de tout homme qui le veut fermement ; il étudie, dans le livre second, les pieuses pratiques de la vie privée ; enfin, dans le livre troisième, il suit le chrétien dans les principaux actes publics de sa vie, l'éclaire, l'encourage, le fortifie.

L'ouvrage est revêtu de l'approbation de M. Captier, Supérieur général des prêtres de la Compagnie de Saint-Sulpice et de celle de S. Em. le Card. Archevêque de Paris.

Librairie J. Salaün, Quimper.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, rue Richelieu, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

PRENEZ GARDE AUX ANNONCES

Est-ce un tort d'être crédule ? Evidemment non. C'est au contraire l'indice d'une âme pure. Il convient néanmoins, et c'est le rôle des journaux comme le nôtre, de mettre ses lecteurs en garde contre certaines annonces fallacieuses, pour ne pas dire plus, et par contre lui recommander les maisons dont la tenue et la notoriété sont incontestables.

Telle est la Pharmacie Centrale du Nord, rue Lafayette, 132, à Paris, dont les produits sont constamment renouvelés par la grande consommation. Leur parfaite préparation et les *prix réduits* de cette maison nous font un devoir de la signaler. Elle envoie gratis et franco sur demande un Catalogue illustré de 220 pages donnant l'énumération de toutes les maladies et des remèdes à employer dans chaque cas.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Mme Vve LE JAMTEL,

Rue Saint-Yves, à Guingamp (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE DU Dr ROFF

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser.

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

Le Flacon : 3 Fr. ; *FRANCO*, Colis postal : 4 Fr.

Dépôt Général : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 184, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'EXPÉRIENCE DU PROFESSEUR

Un distingué professeur du Séminaire Diocésain de Bayeux relate l'expérience suivante :

Grand Séminaire de Bayeux, le 24 Avril 1898.

Messieurs, au mois de Novembre dernier, je fus atteint d'une très forte grippe compliquée d'une toux opiniâtre rebelle à tout traitement.

J'étais constamment ébranlé par de violentes quintes de toux ; je souffrais de terribles maux de tête ; je n'avais aucun appétit et j'éprouvais une lassitude continuelle. Un assez long séjour au lit affaiblit encore mes forces, et je tombai progressivement dans un grand état d'anémie qui m'inspirait les plus vives inquiétudes.

Tous les remèdes employés n'avaient amené aucune amélioration dans mon état. L'huile de foie de morue m'avait été ordonnée ; mais je dus y renoncer tant étaient fortes les nausées et les pesanteurs d'estomac que je ressentais toute la journée.

Sur les conseils d'un ami, j'essayai votre Emulsion Scott, et après avoir absorbé le premier flacon, ma faiblesse diminua et je pus lire sans fatigue quelques instants par jour. Tout heureux d'un si beau début sur lequel je n'osais compter, je repris un deuxième flacon ; l'amélioration que j'avais constatée dans mon état s'accentua rapidement et je me sentis plus de forces. Je pus même commencer à faire de petites promenades.

Enfin aujourd'hui je suis complètement rétabli, et je me fais un plaisir de vous informer que ce n'est qu'à votre Emulsion Scott que je dois ce résultat inespéré.

Agréez, Messieurs, l'expression de mes sentiments dévoués.

(Signé) : abbé Cortire, professeur au Grand Séminaire de Bayeux.

La lettre qui précède parle mieux que tous les commentaires. Elle fait ressortir d'abord combien l'organisme est affaibli par l'influenza et comment une toux devenue chronique, capable de miner les plus fortes constitutions, entraîne l'appauvrissement du sang et dégénère rapidement en anémie. Cette lettre montre ensuite la supériorité de l'Emulsion Scott sur tous les traitements qui avaient été essayés sans effet.

Composée d'huile de foie de morue, d'hypophosphites de chaux et de soude et de glycérine, médicaments reconstituants de premier ordre, l'Emulsion Scott est tout aussi efficace pour les enfants que pour les adultes, et on peut l'utiliser en toute confiance contre les toux chroniques, rhumes, bronchites, la consomption et l'anémie et dans tous les cas de rachitisme, scrofule et d'affaiblissement.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à : Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

19e Année. Vendredi 9 Décembre 1898. N° 49.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine Rospars, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE. — *I.* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon félicitant les prêtres et les fidèles de son diocèse de leur ardeur pour les Œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance *(fin)*.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Œuvre de N.-D. de Salut ; Quimper : visites épiscopales ; L'Adoration à la cathédrale ; Traitements rétablis ; Nécrologie ; Saint-Pol-de-Léon ; Prêtres sauveteurs ; Nos missionnaires.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Paris ; Un prix mérité.

IV. Bibliographie.

V. Annonces et avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 11 Décembre. — 3e Dimanche de l'Avent. Office du jour ; semi-double. Violet. A la messe, mémoires de s. Damase, Pape, et de l'Octave de l'Immaculée Conception.

Vêpres du suivant *(au Propre diocésain)*, avec mémoire du Dimanche seulement.

Lundi, 12. — S. CORENTIN, EVÊQUE, Ier PATRON DU DIOCÈSE. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.

Mardi, 13. — Ste Lucie, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Mercredi, 14. — *Quatre-Temps. Jeûne.* — Office de l'Octave de l'Immaculée Conception ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 15. — Octave de l'Immaculée Conception. Double. Blanc.

Vendredi, 16. — *Quatre-Temps. Jeûne.* — S. Eusèbe, Evêque, Martyr. Semi-double. Rouge.

Samedi, 17. — *Quatre-Temps. Jeûne.* — S. Judicaël, Roi de Bretagne, Confesseur *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Collège de Saint-Pol-de-Léon	11 et 12 Décembre.
Hôpital de Landerneau	13, 14 et 15 Décembre.
Providence de Brest	16 et 17 Décembre.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

LETTRE PASTORALE

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

FÉLICITANT LES PRÊTRES ET LES FIDÈLES DE SON DIOCÈSE

DE LEUR ARDEUR

Pour les Œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance.

(Fin)

III

Parmi ces Missionnaires que Mgr Sergent aimait à citer comme les gloires du diocèse de Quimper, il comptait : Mgr Pellerin, un des premiers apôtres de la Cochinchine, né à Loc-Maria, près Quimper, en 1813, et dont la vénérée sœur fait encore l'édification de la communauté de l'Adoration. Parti de Brest, où il était vicaire, vers 1843, pour les Missions d'Asie, il fut nommé Evêque de Biblos et Vicaire apostolique de la Cochinchine septentrionale, en 1846. Ses démêlés avec le cruel tyran Tu-Duc furent célèbres. Il lutta sans trêve contre ce misérable persécuteur de la Foi catholique, et mourut plein de mérites, en 1862, consolé par l'espérance de temps meilleurs, car la France venait d'occuper une partie de la Cochinchine.

Mgr Testard du Cosquer, né à Lesneven, en 1820. D'abord professeur au Grand-Séminaire, il devint curé des Carmes de Brest, et fut nommé Archevêque de Port-au-Prince, en 1863. Il se mit courageusement à l'œuvre, donna à cette position nouvelle l'éclat qu'elle devait avoir et prépara ainsi la voie à ses successeurs. Ecrasé par les difficultés, ou plutôt vaincu par l'impitoyable climat d'Haïti, il revint à Rome, où il mourut en 1869.

Mgr de Goësbriand, Evêque de Burlington, Etat de Vermont, aux Etats-Unis d'Amérique, est né à Saint-Urbain, dans le manoir de Kerdaoulas, le 4 Août 1816, d'une des plus anciennes et des plus honorables familles de Bretagne. Brillant élève de Notre Petit-Séminaire de Pont-Croix, il laissa le Grand-Séminaire de Quimper pour aller terminer ses études à Saint-Sulpice. Prêtre en 1840, il partit aussitôt pour l'Amérique du Nord. Choisi par Mgr Rappe, Evêque de Cleveland, il devint vicaire général du diocèse et curé de la cathédrale. Il se distingua par son zèle apostolique, son esprit organisateur et ses nombreux écrits. En 1853, on résolut de faire un nouveau diocèse de l'Etat de Vermont, où de nombreux catholiques s'étaient établis. Le vicaire général de Cleveland, M. de Goësbriand, fut choisi et sacré par le Nonce du Pape à New-

York, le 31 Octobre 1853. Le nouvel Evêque prit pour siège épiscopal Burlington, petite ville alors en formation. Ce que fut depuis ce vénérable Evêque, qui compte aujourd'hui un demi siècle d'épiscopat, se voit par les œuvres sans nombre qu'il a établies et fait fleurir dans son vaste diocèse. Son grand âge n'a pas abattu son activité, mais le développement de la vie chrétienne dans le diocèse de Burlington a nécessité la présence d'un coadjuteur.

Non moins heureux que Mgr Sergent, Nous pouvons, Nous aussi, rappeler les noms d'illustres et zélés Missionnaires dont l'action s'étend sur tous les points du monde. Parmi ces privilégiés du choix de Dieu, que Nous considérons comme la sauvegarde de Notre diocèse, Nous pouvons citer, outre Mgr de Goësbriand qui, malgré son grand âge, continue à remplir la grande tâche que le bon Dieu lui a donnée, plusieurs autres Evêques vénérés.

Mgr Jolivet, Evêque *in partibus* de Béline, Vicaire apostolique de Natal et du Sud-Africain. Comme Mgr de Burlington, c'est une des gloires de Notre Petit-Séminaire de Pont-Croix. Il naquit à Pont-l'Abbé, et entra de bonne heure chez les Oblats de Marie. Cette importante Congrégation comprit bien vite tout le parti qu'elle pouvait tirer d'un esprit aussi distingué, et l'envoya visiter ses Missions de l'Amérique du Nord. Bientôt, désigné pour fonder un Evêché à l'extrémité du Sud-Africain, il reçut le titre d'Evêque de Béline et Vicaire apostolique de Natal. La vaste contrée soumise à sa juridiction comprenait, outre le pays de Natal, les contrées de l'Orange, du Transvaal, des Boërs et le Zoulouland. Il parcourut en missionnaire ces différents pays, jetant les bases de nombreuses Missions. La découverte des mines d'or et de diamants peuplait ces contrées d'une population disparate. Nous n'entreprendrons pas de dire toutes les difficultés qu'il eut à vaincre, au milieu de ces vastes régions, dont quelques-unes ne comptaient que des tribus sauvages. La tâche était au-dessus des forces d'un seul ; aussi le zélé Missionnaire prépara l'érection de plusieurs vicariats apostoliques, et se réserva le pays de Natal et du Zoulouland. Natal, Durban et Pétersmarisburg furent, tour à tour, le siège épiscopal de ce diocèse aujourd'hui si florissant. Grâce à son zèle infatigable et à une activité que l'âge n'a point ralentie, on trouve aujourd'hui, dans ces contrées naguères encore sauvages, des hôpitaux, des écoles et communautés religieuses, dont il a emprunté les premiers sujets à nos maisons d'Hospitalières de Pont-l'Abbé et de Morlaix.

Mgr Potron, des Franciscains réformés, si connu sous le nom de « Père Marie de Brest », alors que gardien du Saint-Sépulcre et de la Grotte de Bethléem, il défendait avec tant d'ardeur les droits de l'Eglise catholique et de la France. Nommé et sacré Evêque de Jéricho, résidant à Paris, il ne cessa, depuis, de défendre avec énergie les Missions d'Arménie

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et de Terre Sainte, en qualité de Procureur des Missions franciscaines et Commissaire général de Terre-Sainte.

Mgr Gillard, Evêque élu de Constantine et d'Hippone, dont Nous avons droit de revendiquer l'apostolat, puisqu'il est né dans la ville de Quimperlé.

Entré à Notre-Dame d'Afrique, il s'attacha à l'Algérie, sans oublier la Bretagne. Il ne revint en France qu'en 1870, pour suivre les vieux soldats africains dans la terrible campagne de l'Ouest ; plusieurs fois blessé, il revint après la guerre dans sa chère Algérie. Mgr le Cardinal Lavigerie, qui connaissait sa haute valeur, voulut en faire le premier successeur de saint Augustin. Il fut, en effet, élu Evêque de Constantine et d'Hippone. Mais la mort impitoyable l'arrêta sur le seuil, le 29 Septembre 1880, à l'âge de 42 ans.

« Il appartenait par sa naissance à cette terre de Bretagne, « où il avait sucé toutes les vertus avec le lait d'une pieuse « mère, disait de lui son Archevêque, Mgr Lavigerie. C'est « ici même, sur cette colline de Notre-Dame d'Afrique, où « nous allons l'ensevelir, que cette vie de devoir et de sacri- « fice s'est passée presque tout entière.

« Il était mon fils par le sacerdoce, avant de l'être par un « dévouement et une fidélité incomparables, celui qui va des- « cendre dans ce tombeau prématurément ouvert. Mon fils ! « il me semble qu'il ait voulu le rester toujours. Au moment « de recevoir l'onction des Pontifes et de s'asseoir au rang de « mes Frères, il s'est précipité comme pour garder jusque « dans la mort ce titre qu'il avait porté durant tant d'années. »

Mgr Coadou est aussi l'un des élèves de Notre Petit-Séminaire de Pont-Croix. Il naquit, en 1819, à Locronan. Il laissa, étant sous-diacre, le Grand-Séminaire de Quimper pour celui des Missions étrangères. Ordonné prêtre, en 1845, il partit aussitôt pour les Indes. Il remplit différents postes dans le Vicariat apostolique de Maïssour, et reçut la direction du Séminaire indigène. En 1880, il fut mis à la tête de ce Vicariat apostolique et sacré par Mgr Laouénan, sous le titre d'Evêque *in partibus* de Chrysopolis. En l'année 1886, à la suite du concile de Bangalore, la hiérarchie catholique ayant été rétablie dans l'Inde, son vicariat fut érigé en évêché, et il reçut le titre d'Evêque de Mysore. Il chercha à faire pénétrer l'esprit de l'Evangile au milieu des peuples qui lui étaient confiés. Il réveilla la Foi au sein des vieilles familles d'origine européenne, convertit un grand nombre de parias, mais fit peu de conquêtes dans les classes privilégiées. Il mourut plein de mérites, le 14 Septembre 1890.

Il Nous coûte, N. T. C. F., de suspendre là Notre Lettre déjà longue. Il Nous semble que Nous devrions vous citer une foule d'autres Missionnaires sortis de Notre diocèse qui, bien qu'ils ne soient pas parvenus à l'épiscopat, n'en ont pas moins porté le poids de l'apostolat : prêtres séculiers, Religieux,

Religieuses, Frères, Sœurs, tous remplis d'ardeur pour répandre le règne de Dieu au milieu des nations infidèles. Nous les voyons accomplissant leur tâche pénible, dans tous les pays du monde. Plusieurs centaines d'entre eux sont sortis de nos rangs, depuis quelques années. Le souvenir de leur amitié, la vue de leurs travaux sont une des causes principales qui Nous attache à la Propagation de la Foi, dont ils tirent la plus grande partie des secours qui sont nécessaires à leur apostolat.

IV

Nous ne pouvons Nous arrêter, N. T. C. F., sans vous dire un mot de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, que l'on appelle volontiers la petite sœur de la Propagation de la Foi. Faire participer l'enfance chrétienne aux mérites des Missionnaires, en l'associant au bien fait aux petits enfants des payens, n'était-ce pas une belle pensée !

Cette Œuvre date des premiers temps de la fondation de la Propagation de la Foi, elle facilite l'entretien des orphelinats en pays de Mission, elle aide ceux qui se vouent aux baptêmes des petits enfants payens. La crainte d'enlever à la Propagation de la Foi une partie de ses ressources, rendit pénible, dit-on, les premières années de la Sainte-Enfance ; mais on s'aperçut bientôt que, bien loin de nuire à la première Œuvre, elle ne faisait que lui venir en aide en s'adressant à un monde qu'elle ne pouvait atteindre, et en intéressant directement les petits enfants chrétiens au salut des payens de leur âge.

Cette Œuvre prit naissance, dans le diocèse, à peu près à la même époque que l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Elle eut de modestes débuts ; mais, confiée à M. le chanoine Le Guen, elle prit une rapide extension. M. le chanoine Salaün, actuellement son directeur dans le diocèse, lui donne par son zèle un nouvel élan, et aujourd'hui elle produit, par des cotisations annuelles de 0 fr. 60 c., plus de 10,000 francs.

Les Souverains Pontifes, désirant encourager cette action des fidèles et les engager à venir en aide à ces Œuvres capitales, les ont enrichies d'indulgences sans nombre. Ils associent de la sorte aux mérites du Missionnaire, à ses larmes, à ses fatigues et à ses sacrifices, le fidèle qui lui vient en aide et permet par ses aumônes l'accomplissement de sa tâche.

Nous terminons cette Lettre, destinée à louer et stimuler votre zèle, en vous citant les paroles de Mgr Sergent, l'un de Nos prédécesseurs : « Efforcez-vous de seconder l'impulsion « divine. Que chacun de vous participe à cette Œuvre bénie « de Dieu. Prêtres, si vous voulez attirer sur les troupeaux « qui vous sont confiés des grâces de persévérance et de con- « version, travaillez avec ardeur à les associer aux généreux

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« efforts de l'Eglise pour la conversion des nations infidèles.
« Chefs de famile, la Foi règne à votre foyer, mais elle pourrait
« s'amoindrir, Nous vous indiquons un puissant moyen pour
« la fixer. Que tous répondent ainsi à Notre vœu le plus cher,
« et s'efforcent de conserver à sa hauteur l'Œuvre précieuse
« de la Propagation de la Foi. »

Et sera Notre présente Lettre pastorale lue, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le Dimanche qui en suivra la réception.

Fait à Quimper, le 21 Novembre 1898, fête de la Présentation.

† HENRI-VICTOR,
Evêque de Quimper et de Léon.

Par Mandement de Monseigneur :
QUEINNEC, CH. H., *Secrétaire.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Toute la semaine, Adoration du Très Saint-Sacrement. *Du 6 au 11,* sermons français par le R. P. Bourdoulous, Jésuite, à 5 h. 1/2 du matin et à 7 h. 3/4 du soir.

Jeudi, 8 Décembre, fête de l'Immaculée Conception, offices et messes aux heures ordinaires. Le soir, après le Salut, procession de la Sainte-Vierge avec bannières et statues. Station devant le trône de Notre-Dame de Lourdes.

Dimanche 11, clôture de l'Adoration. Le soir, à 7 h. 3/4, sermon : procession solennelle du Très Saint-Sacrement. Illumination de la Cathédrale. Bénédiction. (Quête pour les frais de l'Adoration.)

Lundi 12 Décembre, fête de saint Corentin, *à 8 heures.* messe pour les paroissiens et les malades de la ville. Des chants seront exécutés pendant cette messe, à l'issue de laquelle on présentera à la vénération des fidèles la Relique du Bras de saint Corentin.

N. B. — Le jour de la fête de saint Corentin, ou l'un des jours de l'Octave, les fidèles peuvent gagner une indulgence plénière, aux conditions ordinaires. Une indulgence de 300 jours est attachée à chaque visite de la Relique du Bras de saint Corentin.

***

— CHAPELLE DES URSULINES. — Lundi, 12 Décembre, réunion des Mères chrétiennes. — A 8 heures, sainte messe, instruction, bénédiction du T. S. Sacrement.

— Dimanche 11 Décembre, à la Messe de 9 heures et aux Vêpres de Saint-Corentin ; à la Messe de 9 heures, à Saint-Mathieu, quête au profit des pauvres secourus par les Dames de Charité de Saint-Vincent-de-Paul.

Œuvre de N.-D.-de-Salut. — CHAPELLE DES URSULINES. — M. Fléiter, Vicaire général, directeur de l'Œuvre N.-D. de Salut, invite les associés à assister à la réunion qui aura lieu, à la chapelle des Ursulines, *Mardi 13 Décembre,* en l'Octave de l'Immaculée Conception, sa plus grande fête. — A 8 heures, Messe, suivie d'une instruction donnée par un R. P. Jésuite. Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

QUIMPER. — Visites épiscopales. — Cette semaine, notre ville a été honorée de la présence de Son Em. le Cardinal Labouré, Archevêque de Rennes, et de NN. SS. Fallières, Evêque de Saint-Brieuc, et Latieule, Evêque de Vannes. Les vénérés prélats, en faisant à Mgr Valleau cette visite collective de fraternelle amitié, ont tenu à affirmer de plus en plus la cordiale union des Evêques de la province de Bretagne.

Son Em. le Cardinal Labouré a présidé, on se le rappelle, les fêtes de Saint-Pol-de-Léon, en Septembre 1897, mais n'était pas encore venu à Quimper ; il a été reçu avec les honneurs dus à sa double dignité de Prince de l'Eglise et de Métropolitain. Lundi, à 1 h. 1/2, son arrivée a été annoncée par le son des cloches de la Cathédrale ; puis, à 2 h., le clergé de la ville s'est réuni à l'évêché, pour lui présenter ses hommages. M. le Chanoine J. Téphany, doyen du Chapitre, a parlé au nom de tous avec sa délicatesse habituelle et s'est exprimé en ces termes :

« EMINENCE,

« C'est un grand honneur pour nous d'être admis à vous « présenter nos hommages respectueux et nos compliments de « bienvenue, à l'occasion de votre arrivée à Quimper.

« Cet honneur, nous le devons — et nous lui en sommes pro- « fondément reconnaissants — à Sa Grandeur Monseigneur l'Evê- « que de Quimper, toujours si empressée à nous être agréable et « à nous faire plaisir.

« Lors de votre élévation à la Pourpre Romaine, partageant « la joie commune, et fiers de la haute dignité qui venait récom- « penser vos mérites, nous nous fîmes un devoir de vous adresser « nos humbles félicitations.

« Eminence, il nous est bien doux de pouvoir, aujourd'hui, « vous les redire, de vive voix, avec tous les sentiments que nous « professons pour vous, à cause de vos qualités personnelles, de « votre prééminente dignité, et de l'autorité que vous possédez « sur notre province ecclésiastique qui s'honore, à bon droit, de « vous avoir à sa tête.

« Que Dieu répande sur vous ses bénédictions les plus chères, « qu'il vous protège toujours, qu'il vous éclaire et vous assiste « dans tous vos travaux ! Qu'il conserve longtemps encore — c'est « notre vœu le plus ardent — notre digne et vénéré Métropoli- « tain, le *Père et l'Archevêque des Bretons,* comme aimait à s'appe- « ler lui-même un de vos illustres prédécesseurs, Son Eminence « le Cardinal Godefroi Saint-Marc !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Monseigneur de Saint-Brieuc,

« C'est avec bonheur que nous vous offrons nos respects. « Le Chapitre de Quimper garde le plus précieux souvenir de « toutes vos amabilités pour lui ; il n'oublie pas que vous vous « êtes fait Breton, jusqu'à la langue celtique elle-même, dont vous « êtes, à l'heure présente, un des tenants les plus fidèles et un « des protecteurs les plus dévoués. *Bennoz deoc'h, Autroun' Eskob, ha trugarekat !*

« Monseigneur de Vannes,

« A vous aussi nous sommes heureux de rendre nos devoirs. « Il y a à peine quelques semaines, vous nous avez tous conquis « par votre gracieux accueil et charmés par vos agréables et spiri- « tuels récits. Mgr Delalle, évêque de Rodez, disait à son ami, « Mgr Sergent, évêque de Quimper : « Il y a une grande ressem- « blance entre le Rouergue et la Bretagne. » C'est pour cela, « sans doute, Monseigneur (1), que les Bretons et les Rouerguais « sympathisent si vite et si facilement. »

Mgr l'Archevêque répond avec cette bonté simple qui le caractérise ; en remerciant M. le Doyen, il fait une délicate allusion à son récent ouvrage de Droit canonique, dont il a pu déjà apprécier l'utilité, puis il exprime sa joie de se trouver au milieu des représentants du clergé de cette Bretagne qui est justement fière de ses prêtres, de ses religieux, de ses religieuses, et dont il est fier, pour sa part, d'être le Métropolitain. « Du reste, ajoute modestement Son Eminence, c'est surtout la fidélité bretonne que Léon XIII a voulu récompenser, en honorant de la pourpre cardinalice l'Archevêque de Rennes..... Puissent les prêtres bretons, unis sous la direction de leurs Evêques, conserver à leur province ce qui fait sa principale gloire : sa foi religieuse ! »

Dans l'après-midi, Mgr l'Evêque de Quimper a fait les honneurs de sa Cathédrale à ses illustres visiteurs.

Le lendemain matin, M. Fléiter, Vicaire général, a conduit Son Eminence et Mgr Fallières au Grand-Séminaire, à l'église Saint-Mathieu, puis à l'école Saint-Yves, dirigée, on le sait, par les Pères de l'Immaculée Conception, de Rennes.

Son Em. le Cardinal Labouré, accompagné de Mgr Latieule, Evêque de Vannes, a quitté Quimper, mardi, par le train de 2 h. 22.

— **L'Adoration à la Cathédrale.** — Les exercices de l'Adoration se continuent, en l'église cathédrale de Saint-Corentin, où, durant la journée, les groupes de fidèles se succèdent devant le Très Saint-Sacrement exposé.

Pendant les cinq jours réservés aux bretons, l'auditoire a été très nombreux, aux instructions du matin comme à celles du soir. Il en sera de même, nous l'espérons, jusqu'à la fin des pieux exercices. Le prédicateur, le R. P. Bourdoulous, est connu et justement apprécié, non seulement comme celtisant distingué, mais aussi et surtout comme parfait missionnaire. Dans ses instructions claires, simples et toujours pratiques, il ne vise qu'à instruire et édifier. Les fidèles, les français comme les bretons, auront à cœur de répondre par leur empressement au zèle de l'excellent religieux et de profiter des grâces de l'Adoration. Ce sera la meilleure préparation aux fêtes de Noël et à la solennité, plus prochaine, du saint Patron de notre ville et du diocèse.

(1) Mgr Latieule est originaire du Rouergue.

Nous pouvons annoncer, dès aujourd'hui, que le *Triduum* préparatoire à la fête de saint Corentin sera prêché, cette année, par M. Kerjean, recteur de Lampaul-Guimiliau.

Traitements rétablis. — Conformément aux déclarations qu'il a faites à la Chambre des députés, dans la séance du 21 Novembre 1898, M. le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur et des Cultes, a rétabli, à partir du 22 Novembre, les traitements de MM. Ollivier, curé de Lannilis, Grall, curé de Ploudalmézeau, Janvier, curé de Saint-Renan, Favé, curé de Plouguerneau, et Poulhazan, curé de Briec, supprimés les 16 Mars et 13 Décembre 1897.

Nécrologie. — RELIGIEUSES DE L'ADORATION. — Les Religieuses de l'Adoration perpétuelle de Quimper vous supplient très humblement de recommander à Dieu, au Saint Sacrifice de la Messe et dans vos prières, l'âme de leurs chères Sœurs : Fidèle Marais, Sœur Sainte-Angèle, Professe de chœur, décédée à Brest, le 28 Novembre 1898, dans sa 69me année et sa 51me de religion ; et Louise Coadou, Sœur Cœur de Jésus, Professe de chœur, décédée à Quimper, le 4 Décembre 1898, dans sa 70me année et sa 48me de religion, toutes deux munies des Sacrements de la sainte Eglise.

La Mère Cœur de Jésus était la sœur de Mgr Coadou, des Missions étrangères, Evêque de Mysore, mort en 1890, et de M. Coadou, chanoine titulaire de la Cathédrale de Quimper, décédé au mois de Juillet 1896.

— Nous recommandons également aux prières M. Certen, séminariste, décédé dans sa famille, à Combrit, le 4 Décembre, âgé de 20 ans. R. I. P.

SAINT-POL-DE-LÉON. — **Bénédiction de la nouvelle école des Frères.** — Depuis bientôt 60 ans, les Frères de l'Instruction chrétienne, de Ploërmel, dirigent, à Saint-Pol-de-Léon, une école qui n'a pas peu contribué à maintenir l'esprit chrétien dans ce pays, privilégié sous ce rapport. La maison, devenue insuffisante, vient d'être, grâce à la générosité d'une noble famille, remplacée par un établissement plus vaste, qui a été bénit, le 1er Dé-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cembre, par M. le chanoine Le Goff, Curé-archiprêtre, en présence des représentants du clergé de la ville et du canton, parmi lesquels M. le chanoine Le Roux, Supérieur de Saint-Joseph, M. le chanoine Morvan, Recteur de Roscoff, etc. A la tête des fidèles, nombreux, se trouvait, avec ses adjoints, le Maire de Saint-Pol, M. le comte A. de Guébriant. En remarquant l'absence de son vénérable père, tous se sont associés au deuil récent (1) qui retenait, en pareil jour, le premier fondateur et insigne bienfaiteur de l'école chrétienne.

Avant de procéder à la cérémonie liturgique, M. le Curé de Saint-Pol a adressé à l'assistance une belle allocution, que nous sommes heureux de reproduire ; elle dira, mieux que nous ne saurions le faire, l'histoire de la nouvelle fondation.

Parmi les pouvoirs conférés au prêtre en son ordination et parmi les devoirs mêmes de son sacerdoce, celui *de bénir* est peut-être celui qui lui incombe le plus fréquemment. Et si cette fonction est celle du simple prêtre, elle est surtout celle du pasteur, dans une paroisse ; c'est lui principalement qui doit bénir et dans l'église et hors de l'église, bénir partout : les familles et leurs maisons, avec tout ce qui les entoure et est à leur usage... Or, s'il est une maison que le pasteur doit bénir avec bonheur, avec une légitime prédilection, c'est assurément une école, *chrétienne, catholique, libre ;* libre d'être et de se montrer catholique, pour le plus grand bien des enfants qu'elle abrite et des parents qui les lui envoient.

Bénir, c'est recommander à la faveur, à la protection du Ciel ; c'est appeler, en priant, les secours d'En Haut et les divines assistances sur les personnes et sur les choses, sur une demeure et sur tous ceux qui l'habitent, *super hanc domum et super habitantes in eâ*, comme dit l'Eglise. Et voilà le ministère sacré qui m'incombe, à cette heure. Une telle mission est douce à mon cœur de prêtre, de Curé de Saint-Pol, et je m'estime heureux d'avoir à l'exercer. Je vais donc, au nom de notre sainte Mère l'Eglise, cette auguste mais tendre nourrice des enfants qu'elle attire et réchauffe sous ses ailes maternelles, comme la poule ses poussins ; au nom de l'Eglise, chargée ici-bas de sauver en enseignant, je vais, dans un instant, prendre possession de ce nouvel établissement, pour le plus grand bien présent et futur de cette paroisse de Saint-Pol-de-Léon et d'autres qui ont ou qui auront des élèves ici, pour l'extrême avantage des familles, dont les chers enfants viendront recevoir, dans ces classes si spacieuses et si belles, surtout si bien dirigées, la plus précieuse des éducations, la meilleure des instructions primaires, la plus solide formation religieuse en rapport avec leur âge et avec leur condition sociale.

Heureux enfants ! heureuses familles et aussi heureuses paroisses, qu'une Providence amie, par une dilection particulière, a voulu doter de pareils instituteurs ! Dans cette maison bénie, j'aimerai, selon la gracieuse expression d'un Evêque illustre, Mgr Freppel, à saluer, à considérer « le prolongement de mon église, une continuation du sanctuaire » ; car elle sera un lieu où Dieu sera connu, apprécié, servi, glorifié dans la personne des enfants, intéressantes créatures si aimées de Jésus, et dans celles de ces maîtres à la fois religieux, éclairés, infatigables, divinement dévoués, fidèles à la sublime vocation de les former à la fois à la science et à la vertu. « De nos jours, disait le savant et pieux Cardinal Pie, Evêque de Poitiers, la première de toutes les bonnes œuvres à soutenir, c'est l'école catholique. » Et l'épiscopat d'Amérique après celui de Belgique n'a pas craint de proclamer cette règle de conduite : « Là, où il n'y a ni école chrétienne ni église, bâtissez d'abord l'école ; l'église viendra après..... »

(1) La mort de Mme Costa de Beauregard, fille aînée de M. le Comte de Guébriant, décédée à Chambéry.

Grâces à Dieu, dans notre pays, c'est autour de belles églises, à l'ombre de magnifiques Cathédrales, depuis longtemps bâties par la foi de nos pères, qu'ont surgi, pour se développer et grandir, nos chères écoles chrétiennes, « catholiques et bretonnes toujours » ; et ces écoles, nous les voulons libres, n'est-il pas vrai ? pouvant offrir à tous ceux qu'elles abritent, comme une église, la sainte liberté des enfants de Dieu. Dans cette maison, chacun respirera à l'aise, comme dans notre Cathédrale, comme au Creisker, un air pur, dans une atmosphère salubre et bienfaisante : un air du bon Dieu. — Et voilà, Messieurs, l'immense bienfait, le présent inappréciable dont, par la grâce de Dieu, l'heureux pays de Saint-Pol est redevable à la générosité éclairée, large, inépuisable d'un chef de famille, vénéré de tous, dont le cœur et la main, toujours ouverts aux besoins de l'heure présente, répandent de tous côtés, auprès, au loin, les secours les plus variés, les assistances les plus délicates, les plus opportunes.

Dans un papier daté du 5 Mars de l'an 1839, je lisais, hier, au bas d'un acte authentique de donation d'une propriété, sise Rue Croix au Lin, concédée au digne abbé Jean-Marie de La Mennais, pour servir d'école libre de garçons, à Saint-Pol-de-Léon, je lisais, dis-je, les noms de MM. Silvestre-Louis-Ange-Spiridion de Budes, comte de Guébriant, et d'Ernest-Louis-Marie-Silvestre de Budes, comte de Guébriant également. Merci, à eux, en même temps qu'aux dignes fils du vénérable abbé de La Mennais, pour tout le bien qui, durant 60 ans, s'est opéré à Saint-Pol, dans cette maison d'école de la Croix au Lin. Le bon Frère Paul y a contribué pour une bonne part, dont nous devons lui exprimer bien haut notre vive et durable reconnaissance.

Or, il est arrivé que cette bénie maison, vieillie, délabrée, manifestement ne suffisait plus aux besoins, aux exigences d'un établissement scolaire, avec pensionnat, tels qu'on les réclame aujourd'hui. Qu'est-il arrivé alors ? D'un commun accord avec nos excellents Frères et unissant ensemble générosités et sacrifices, la même famille bienfaitrice, d'une main toujours bonne, avec un cœur qui ne sait pas vieillir et une libéralité qui ne se dément jamais, a voulu remplacer l'ancien établissement sexagénaire par celui que nous admirons en ce moment, et que nous allons bénir. Ah ! qui de nous ne lui souhaiterait prospérité et longue durée ? Espérons qu'il durera et prospérera bien au delà de 60 ans, à ce grand air de la Rive, en pleine lumière et chaleur du beau soleil du bon Dieu, pour l'honneur et l'avantage de la paroisse et du pays de Saint-Pol-de-Léon !

Ici donc viendront vos enfants et petits-enfants puiser à bonne source les eaux limpides et vivifiantes d'une instruction assez solide, assez éclairée pour défier toute concurrence loyale, et celles d'une éducation franchement chrétienne et polie, formant de dignes citoyens aux divers degrés de l'échelle sociale, à la campagne, à la ville, suivant les spéciales vocations. Et l'on dira de cette école : « C'est une pépinière d'honnêtes gens ! » Tels sont nos vœux unanimes, n'est-il pas vrai, Messieurs, et telles sont nos espérances. Le passé de cette école ne nous est-il pas un garant de son avenir ? Il n'est pas jusqu'au choix du saint Patron

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de cet établissement qui ne soit, pour nous, du plus heureux augure, ce saint illustre, dont nous saluons la gracieuse statue, en attendant de la bénir, proclamé jadis par le Maître de la vérité « le plus grand parmi les enfants des hommes », lumière ardente et luisante au firmament de l'Eglise. Saint Jean-Baptiste est son nom ; et nous savons pourquoi sa statue sera là, éloquente, de plus d'une façon. Car elle est chargée de rappeler aux générations qui suivront le nom déjà célèbre d'un digne enfant de Saint-Pol-de-Léon, vaillant, infatigable missionnaire du Su-Tchuen, Jean de Guébriant... O vous qui êtes son patron au Ciel, glorieux saint Jean-Baptiste, nous vous le demandons pour nous, nous vous le demandons pour cette maison, pour sa famille, qu'une grande douleur vient de visiter et qui contriste amèrement le cœur de son vénéré chef, défendez, sauvegardez votre protégé, au milieu des dangers qui peut-être, à l'heure présente (1), entourent sa personne aimée et menacent sa précieuse vie. Oui, mes frères, que le grand saint dont nous allons bénir l'image, se dressant en prédicateur de vertus sur le seuil de cette maison, en écarte les embûches de l'ennemi ; qu'il soit de cet établissement, qui portera son nom, le puissant protecteur, l'invincible gardien, le patron respecté et aimé ! Quant à ces tutélaires crucifix, sobres ornements mais nobles parures des salles et des classes, ils rappelleront, sans cesse, aux chers élèves, Celui qui aime et bénit les enfants, Celui qui est leur premier maître, leur chef et leur modèle, qui seul a le secret de la paix, de la joie, du succès dans les études, de la bonne vie, de la sainte mort.

Ainsi donc, Messieurs et chers amis, à l'école Saint-Jean-Baptiste de Saint-Pol-de-Léon, à tous ses habitants, à ses fondateurs et bienfaiteurs, à tous ses nombreux amis, aux chers élèves et à leurs bons parents, paix et bénédictions divines et humaines ! *Ad multos annos !!!*

Prêtres sauveteurs. — La Société centrale de sauvetage vient de faire plusieurs nominations dans les comités locaux de divers ports du Finistère. Nous remarquons entre autres celles de M. l'abbé Goarzin, vicaire, comme trésorier du comité de Lampaul-Ouessant, et de M. Goudédranche, recteur, comme président du comité de l'Ile-Molène.

Le comité d'administration a, en outre, accordé une médaille en argent à M. l'abbé Lejeune, ancien président du comité de Molène, aujourd'hui recteur de Henvic, pour services rendus à la Société.

Nos missionnaires. — Dans la liste des missionnaires qui ont quitté récemment la France, pour se rendre à leurs missions, nous relevons les noms suivants appartenant au diocèse de Quimper :

Le 10 Septembre, pour l'Oubanghi, le R. P. René Guyader ; le 25 Octobre, pour le Soudan français, le R. P. Yves Madec ; pour le Gabon, le F. Aristide David. Le 4 Novembre, pour la Sénégambie, le P. Michel Herry ; pour la Guinée française, le

(1) V. le dernier numéro de la *Semaine religieuse*, p. 776 : « Persécution en Chine. »

F. Médéric Briant. Ces religieux appartiennent à la Congrégation du Saint-Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie.

Le 17 Novembre, est parti, de Liverpool, le R. P. Mérer, Oblat, délégué au Chapitre général, regagnant sa mission (Amérique du Nord).

Le 27 Novembre, s'est embarqué, à Marseille, pour Hokodaté (Japon), M. Jean Biannic, de la Société des Missions étrangères, de Paris.

***

N'est-ce pas le moment de citer ce que l'on disait, ces jours derniers, au Congrès national, à Paris. Dans un rapport éloquent, plein de foi et de patriotisme et où ne manquait pas l'humour, Mgr Le Roy, Supérieur général des Pères du Saint-Esprit, parlait des missionnaires français dans le monde ; il a montré comment, d'après des chiffres relevés il y a peu d'années, sur 72,000 missionnaires, religieux ou religieuses, plus des deux tiers venaient de la France. En 1789, il n'y avait que 300 missionnaires étrangers.

La Propagation de la Foi récolte sept millions, — moyenne : 100 francs par missionnaire pour nourriture, vêtement, voyages, agréments.

Les protestants ont *cinquante millions* par an.

A VENDRE, aux conditions les plus avantageuses, un MAITRE-AUTEL en châtaignier sculpté, genre roman, de 2 m. 50 de long, — avec accessoires. — Conviendrait pour chapelle ou petite église.

S'adresser au *Pensionnat Sainte-Marie*, rue de Kerfeunteun, Quimper.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le Pape, dont la santé et la force d'intelligenee surprennent de plus en plus, a voulu profiter de la présence de Son Em. le Cardinal Langénieux à Rome, pour réunir, avant le temps, la Commission cardinalice instituée, à la suite du Congrès de Jérusalem, pour les affaires d'Orient. On sait que le retour à l'union des Eglises dissidentes d'Orient est une des grandes préoccupations de Léon XIII.

— Par billet de la Secrétairerie d'Etat, en date du 26 Novembre, Sa Sainteté a nommé Son Eminence le Cardinal Langénieux membre de la Congrégation de la Propagande.

« Dans les circonstances actuelles, dit le *Bulletin religieux* du diocèse de Reims, et après la lettre mémorable adressée dernièrement à notre éminent Archevêque, dans laquelle le Pape procla-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mait les droits de la France au protectorat des catholiques en Orient, la nouvelle marque de haute bienveillance dont vient d'être honoré le Cardinal de Reims, a une signification que tout le monde comprendra, sans qu'il soit besoin d'y insister davantage. »

— Le 3 Décembre, Son Em. le Cardinal Langénieux a dit la messe pour la France, à l'autel de Sainte-Pétronille, dans la Basilique Vaticane. De nombreux représentants des communautés et des établissements français y assistaient. C'était un concours fort touchant.

Beaucoup d'Orientaux étaient venus prier pour la nation bien-aimée, avec le Cardinal si dévoué aux Eglises orientales.

Son Em. Mgr Langénieux a prononcé, après l'Evangile, une belle allocution, au cours de laquelle il a raconté l'origine de la dévotion et du pèlerinage à sainte Pétronille, unis dans l'histoire de la France.

Il a conseillé de joindre à ces pieuses traditions des prières pour la France, qui sont le seul moyen pour elle d'être sauvée.

— On annonce la prochaine publication d'une Encyclique à l'épiscopat des Etats-Unis d'Amérique.

PARIS. — **A Montmartre.** — Par un double décret adressé à S. Em. le cardinal Richard, la Sacrée Congrégation des Rites autorise la récitation publique et le chant des Litanies du Sacré-Cœur de Jésus :

1° Dans toutes les églises et chapelles du diocèse de Paris;

2° Dans toutes les églises et chapelles du monde entier qui possèdent des Confréries du Sacré-Cœur agrégées à l'Archiconfrérie de Montmartre.

Le chant de ces Litanies a été inauguré, dans l'église du Vœu national, à Montmartre, dimanche dernier, 4 Décembre, à 9 heures, à la cérémonie solennelle de la clôture du Congrès national, présidée par Son Eminence le Cardinal Richard.

Puissent ces touchantes invocations, adressées au Cœur de Jésus, sauver la « France pénitente et dévouée » !

Un prix mérité. — L'Académie des Sciences morales et politiques, en sa séance annuelle publique du 2 Décembre, a attribué le prix Audiffret de 15,000 francs (œuvres de dévouement) à à Sœur Augustine de Saint-André, Supérieure générale des Petites-Sœurs des Pauvres.

Le fisc, qui poursuit les Petites Sœurs des Pauvres comme les autres Congrégations, osera-t-il mettre saisie-arrêt sur cette somme?

BIBLIOGRAPHIE

OLIVIER DE CLISSON, connétable de France, par A. LEFRANC, licencié ès lettres. — Un vol. in-8, illustré : 4 fr. (V. RETAUX, éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris). — Librairie J. Salaün, Quimper.

Olivier de Clisson est, sans contredit, une des figures les plus originales de notre histoire. Frère d'armes de Bertrand Du Guesclin, qu'il aida si puissamment et qu'il égala même dans la science des armes, Clisson a vu longtemps sa gloire comme absorbée par celle de son ami.

Après de longues et patientes études, M. l'abbé Lefranc, aumônier de la Retraite, à Lorient, a enfin remis en lumière cette curieuse personnalité, qui explique et complète celle de Du Guesclin.

Ecrite avec un talent littéraire remarquable, dans ce style précis, nerveux et coloré, qui est la vraie langue de l'histoire, la nouvelle biographie plaira également aux savants et à la masse du public. Pour les premiers, elle approfondit une foule de questions historiques et contient de nouveaux aperçus, découverts en étudiant les documents originaux. D'un autre côté, la vie du *Boucher des Anglais* fut si mouvementée et si remplie d'aventures extraordinaires, qu'elle forme par elle-même un drame plein d'intérêt pour tous les lecteurs. C'est une sorte de roman rigoureusement vrai et rendu plus saisissant et plus instructif par la science historique et les brillantes qualités de l'auteur.

Qui lira ce livre sera fort intéressé et acquerra de plus sérieuses connaissances historiques que s'il relisait de pâles nomenclatures de dates et de noms propres.

ÉTUDES PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire du numéro du 5 Décembre 1898.

I. Les « Conditions » de la littérature française au XIX^e^ siècle, par le P. G. LONGHAYE. — II. La Question du jour, par le P. J. BURNICHON. — III. Une canonnière française dans le fleuve Bleu (fin), par le P. P. LÉMOUR. — IV. Les Périls du protectorat français en Orient, par le P. H. PRÉLOT. — V. Un maître de l'érudition française : Philippe Tamizey de Larroque, par le P. H. CHÉROT. — VI. Bulletin canonique : Actes du Saint-Siège, par le P. J. BESSON. — VII. Deux nouveaux livres sur saint Ignace de Loyola, par le P. J. BRUCKER. — VIII. Livres. — IX. Evénements de la quinzaine.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

Voitures électriques Krieger. — Nous l'avons dit, cette Société est appelée au plus grand succès; ses actions montent à 128 francs, comme conséquence des commandes nombreuses qu'elle reçoit.

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul**, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

ORGUES D'ALEXANDRE
TROIS ANS DE CRÉDIT
ORGUES-HARMONIUMS DE 100 A 8,000 Fr.
Catalogue illustré sur demande. 81, rue Lafayette, PARIS.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Conseil d'une Mère

Nous pourrions écrire plusieurs gros volumes sur le sujet pour lequel nous réclamons votre attention, mais quelles explications scientifiques vaudraient comme preuve la lettre suivante :

Tracy-le-Mont (Oise), 18 Juin 1898.

Messieurs, je me fais un plaisir de vous informer des excellents résultats que j'ai été à même de constater sur ma fillette âgée de quatre ans, par l'emploi de votre Emulsion Scott.



Fillette AUDIER

Cette enfant n'avait jamais été bien forte et depuis six mois, était particulièrement fatiguée par la croissance. Ne mangeant pas, elle était tombée dans une grande faiblesse, se montrait toujours triste, maussade, toussait constamment et crachait au point de nous faire craindre une prédisposition à la phtisie. Heureusement j'eus l'idée d'essayer votre bienfaisante Emulsion Scott et, dès les premiers jours, une sensible amélioration se produisit et s'accentua si rapidement, que notre chérie est aujourd'hui tout à fait rétablie.

(Signé) : Mme Audier, à Tracy-le-Mont.

Nous le répétons, quelle preuve vaudrait, pour une mère ou une nourrice, cette simple histoire ?

Que d'enfants, comme cette fillette, trop faibles pour supporter une croissance rapide, s'étiolent et dépérissent, faute par leurs parents de connaitre ce remède vraiment providentiel, cette Emulsion Scott dont on ne saurait trop répandre l'usage.

L'Emulsion Scott, c'est l'huile de foie de morue avec toutes ses qualités nutritives prête à être digérée sans travail de l'estomac et assimilée de suite, avec tous les avantages de la glycérine et des hypophosphites de chaux et de soude qu'elle renferme, c'est-à-dire avec le meilleur excitant de la vitalité, le meilleur aliment nerveux et osseux : tout ce qui est indispensable, en un mot, à l'enfant qui grandit.

Vous tous qui avez des enfants faibles, chétifs, dont la croissance est trop rapide, ou qui toussent, maigrissent, se nourrissent difficilement, n'hésitez pas à essayer l'Emulsion Scott, et bientôt votre témoignage viendra, nous n'en doutons pas, grossir ceux si nombreux que nous devons à la reconnaissance de nos clients.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à : Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

14, boulevard de l'Odet, *QUIMPER* **PÊCHE Frères** 14, boulevard de l'Odet, *QUIMPER*

Aux prix les plus modérés :

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.
NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION
ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

N. B. — Pierre Pêche, *seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.*

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, Sr** — *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. Sauvage voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÉVRERIE D'ÉGLISE,** prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Bréguet,* etc.; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

NOUS MANQUONS DE SANG !

et le peu que nous avons n'a aucune force. C'est donc une erreur grossière que de se saigner ou de se purger. Au lieu de débilitants, au contraire,

IL FAUT SE TONIFIER avec des ferrugineux

et réagir contre l'affaiblissement que subissent dans notre pays les personnes anémiques, chlorotiques et nerveuses des deux sexes : ENFANTS, JEUNES FILLES, VIEILLARDS. Le

VÉRITABLE FER BRAVAIS

en gouttes concentrées, sans odeur ni saveur, produit en très peu de temps de complètes transformations. Le *Fer Bravais* se trouve dans toutes les pharmacies du monde entier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**

Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).



25 CENTIMES PAR JOUR peuvent créer un **Capital**, une **Rente**, doter un **Enfant** ou des **Œuvres** charitables. — Demander les tarifs de la Cie d'Assurances sur la Vie, le **GRESHAM** établie en 1854, à **Paris, 30, Rue de Provence**, dans ses immeubles. **RENTES VIAGÈRES**, aux taux de 8, 10, 12, 14, 16, 18 et 20 %, suivt l'âge.

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie : à Quimper : Lacoste, pharmacien.

2 francs par AN

MONITEUR DES RENTIERS

(15e ANNÉE) Parait chaque Dimanche (15e ANNÉE)

REVUE COMPLÈTE et IMPARTIALE des VALEURS, ÉTUDES et CONSEILS de PLACEMENTS, TIRAGES, COUPONS, etc.

NOTA. — Il ne s'est pas écoulé une seule année sans que cet organe financier, tout en évitant à ses lecteurs les mauvais placements, ne leur ait procuré d'une façon régulière, certaine et suivie, l'occasion d'accroître leurs capitaux et leurs revenus, **sans jamais les avoir exposés à aucune perte.**

Ces faits démontrés d'une façon officielle et indiscutable, se sont manifestés par les résultats suivants sur le groupe de valeurs spécialement recommandées pendant les trois derniers exercices.

CAPITAL EMPLOYÉ	BÉNÉFICE RÉALISÉ
1895. Fr. **5.843,75**	Fr. **1.617,25**
1896. **7.245** »	**1.802** »
1897. **8.631** »	**1.885** »

La moyenne de ces trois années représente une plus-value annuelle de 21,81 %, **en sus des intérêts,** pour les abonnés qui ont suivi les conseils donnés par le *Moniteur des Rentiers*. Cet organe dont le succès grandit chaque année, peut donc être considéré comme le *meilleur guide de l'épargne.*

ENVOI GRATUIT DE DEUX NUMÉROS SPÉCIMEN.

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste et **65, R. de la Victoire, Paris.**

19e ANNÉE. Vendredi 16 Décembre 1898. N° 50.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Constitution apostolique de N. S. Père le Pape Léon XIII au sujet des lois, des droits et des privilèges de la Confrérie du Saint Rosaire. *II. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Ordination ; Nécrologie ; Nomination dans le Clergé ; Quimper ; Saint-Jean-du-Doigt ; Morlaix ; Œuvre du solennel hommage ; Société de Saint-Vincent de Paul ; Nos Missionnaires. *III. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Mgr l'Evêque de Clermont au Vatican ; Paris ; Les deux écoles ; Les registres de l'Etat civil d'autrefois, etc. *IV. Bibliographie.* *V. Annonces et avis.*

OFFICES DE LA SEMAINE.

Dimanche, 18 Décembre. — 4e Dimanche de l'Avent, Office du jour ; semi-double. Violet.

Vêpres du suivant (du 18 Décembre, *au Supplément)*, avec mémoire de l'Avent. *(O Adonaï.)*

Au Chœur, Solennité de saint Corentin, avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 19. — Fête de l'Attente de l'Enfantement de la Très Sainte Vierge. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 20. — Office de la Férie ; simple. Violet.

Mercredi, 21. — S. THOMAS, APÔTRE. Double de 2me classe. Rouge.

Jeudi, 22. — Office de la Férie ; simple. Violet.

Vendredi, 23. — Office de la Férie ; simple. Violet.

Samedi, 24. Jeûne. — Vigile de Noël. Office du jour. Violet.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Maison de l'Adoration perpétuelle de Quimper, et Saint-Mathieu de Morlaix ..... 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25 Décembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CONSTITUTION APOSTOLIQUE
DE
NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE LÉON XIII
AU SUJET
DES LOIS, DES DROITS ET DES PRIVILÈGES
De la Confrérie du Saint Rosaire.

LÉON, EVÊQUE, SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU,
Pour en perpétuer le souvenir.

Dès que, par un mystérieux dessein de la divine Providence, Nous fûmes élevé sur la chaire de saint Pierre, à la vue des progrès incessants du mal, Nous crûmes que Notre charge apostolique Nous obligeait à rechercher les meilleurs moyens de sauver les âmes et à procurer de Notre mieux la défense de l'Eglise et la conservation de la foi catholique.

Notre pensée se porta aussitôt vers la puissante Mère de Dieu, vers celle qui a coopéré à la rédemption du genre humain, et qui est le refuge principal et assuré des catholiques au milieu des dangers. Que cette confiance soit fondée, c'est ce qu'attestent les insignes bienfaits que les hommes en ont reçus, parmi lesquels il s'en trouve un grand nombre obtenus, grâce à la formule de prières, si répandue sous le nom de Rosaire, qu'Elle-même a suggérée, et qui fut propagée par le ministère de saint Dominique. Les honneurs solennels décernés à la Sainte Vierge sous cette forme ont été l'objet de plusieurs décrets des Souverains Pontifes, Nos prédécesseurs. Quant à Nous, marchant sur leurs traces, Nous avons traité assez souvent de la dignité et de l'efficacité du Rosaire, et, dans diverses encycliques, publiées à partir du 1er septembre 1883, Nous avons exhorté les fidèles à rendre, soit en public soit en particulier, ce salutaire devoir de piété à la très auguste Mère de Dieu, et à s'affilier aux confréries du Saint-Rosaire. Tout dernièrement, dans Nos lettres du 5 septembre de la présente année, Nous avons résumé et rappelé toutes ces choses, manifestant en même temps le dessein de publier une Constitution au sujet des droits, des privilèges et des indulgences dont jouissent ceux qui se font inscrire dans cette pieuse confrérie. Aujourd'hui, voulant exécuter ce projet et correspondre aux vœux du Maître général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Nous publions cette Constitution. Nous y passons en revue les lois que les Souverains Pontifes ont portées au sujet de la confrérie du Rosaire et les faveurs dont ils l'ont enrichie, et Nous établissons les règles auxquelles sera désormais soumise cette salutaire institution.

I. La confrérie du Saint-Rosaire a été instituée dans le but d'engager un grand nombre de chrétiens, unis par la charité fraternelle, à louer la Sainte Vierge au moyen de la pieuse formule de prières qui donne son nom à l'association, et à obtenir sa protection par l'union de leurs prières. C'est pourquoi, sans rechercher aucun profit temporel ni exiger la moindre somme d'argent, elle reçoit des personnes de toute condition et les réunit par le seul lien de la récitation du Rosaire. D'où il résulte que chacune d'elles, tout en n'apportant au trésor commun qu'une faible contribution, en retire cependant un très grand bénéfice. Tandis que chaque membre de la confrérie s'acquitte actuellement ou habituellement de sa part de récitation du Rosaire, son intention embrasse tous les confrères qui font partie de la même société, et ceux-ci, de leur côté, lui rendent, à proportion de leur nombre, le même devoir de charité.

II. L'Ordre de Saint-Dominique qui, spécialement dévoué dès son origine au culte de la Sainte Vierge, a institué et propagé la confrérie du Saint-Rosaire, revendique, comme par droit d'hérédité, tout ce qui concerne cette dévotion.

En conséquence, le Maître général aura seul le droit d'établir les confréries du Saint-Rosaire. Quand il est absent de Rome, ce droit revient à son Vicaire général ; quand il est décédé ou éloigné, c'est le Vicaire général de l'Ordre qui en jouit. Ainsi, les confréries qu'on voudra établir désormais ne jouiront des faveurs, privilèges et indulgences accordés par les Pontifes romains aux confréries dûment érigées, qu'autant qu'elles auront obtenu un diplôme d'institution du Maître général des Frères Prêcheurs ou de ses vicaires.

III. Les confréries du Saint-Rosaire qui, dans le passé et jusqu'à ce jour, ont été établies sans l'autorisation écrite du Maître général, devront, dans l'espace d'un an, se procurer le diplôme exigé (1). En attendant (pourvu qu'il ne leur manque que cette condition), Nous consentons à reconnaître, par Notre autorité apostolique, ces confréries comme légitimes, jusqu'à ce qu'elles aient reçu leur diplôme, et Nous voulons qu'elles participent à tous les privilèges, faveurs et indulgences.

IV. Lorsqu'il y aura une confrérie à établir dans une église déterminée, le Maître général déléguera à cet effet, par la formule écrite accoutumée, un prêtre de son Ordre. S'il n'y a pas de couvent de dominicains dans la localité, il déléguera un autre prêtre agréé par l'évêque. — Il est interdit au Maître général de confier, d'une manière universelle et sans

(1) Evidemment il ne s'agit ici que des confréries érigées dans ces conditions depuis le 28 Septembre 1893 ou plutôt depuis le 20 Mai 1896, puisque celles qui étaient invalides auparavant sont devenues pleinement régulières, du fait des deux *sanatoria*, accordés, à ces deux dates, par le Saint-Siège. (Note de *l'Ami du Clergé*, du 1er Décembre 1898.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

limites, les pouvoirs dont il jouit aux provinciaux ou à d'autres prêtres de son Ordre ou de tout autre Ordre ou Institut étranger.

Nous révoquons la faculté accordée par Benoît XIII, d'heureuse mémoire, aux Maîtres généraux de l'Ordre, de déléguer d'une manière générale les provinciaux des pays d'outre-mer. Nous leur permettons, cependant, s'ils le jugent utile, de donner aux prieurs, vicaires et préposés aux mission de ces provinces, le pouvoir d'établir un certain nombre de confréries dont ceux-ci devront leur rendre un compte exact.

V. La confrérie du Saint-Rosaire peut être établie dans toutes les églises et chapelles publiques où les fidèles ont un libre accès, excepté celles des religieuses et autres pieuses femmes vivant en communauté, ainsi que l'ont déclaré plusieurs fois les Congrégations romaines.

Le Saint-Siège ayant interdit dans le passé qu'il y eût à la fois, dans une même localité, plusieurs confréries du Saint-Rosaire, Nous renouvelons la même défense, et Nous ordonnons qu'elle soit partout respectée. Quant à présent, s'il se trouve quelque part plusieurs confréries légitimement érigées, Nous laissons au Maître général de l'Ordre la faculté de décider à leur égard ce qu'il jugera à propos. Pour ce qui concerne les grandes villes, les Ordinaires pourront, comme il a été permis ci-devant, proposer au Maître général la légitime érection de plusieurs confréries sous le titre du Rosaire.

VI. Comme il n'existe aucune confrérie principale à laquelle les autres confréries du Saint-Rosaire soient tenues de s'agréger, il résulte que toute nouvelle association de ce genre, par le fait même de son institution canonique, participe à toutes les indulgences et à tous les privilèges que le Saint-Siège a accordés aux autres confréries de même nom. — La confrérie est attachée à l'église où elle est établie. Bien que les privilèges s'adressent aux personnes, néanmoins plusieurs indulgences accordées à ceux qui visitent la chapelle ou l'autel de la confrérie, comme aussi le privilège de l'autel, sont attachées au lieu, et conséquemment ne peuvent être déplacées ni transférées sans un indult particulier du Saint-Siège. Toutes les fois donc qu'une confrérie, pour n'importe quel motif, sera transportée dans une autre église, on devra demander à cet effet une nouvelle autorisation au Maître général. Si cependant, après la destruction d'une église, on en rebâtit une nouvelle sous le même titre, au même endroit ou dans le voisinage, cette dernière, étant censée le même lieu que la précédente, jouira de tous les privilèges et de toutes les indulgences, sans qu'il soit besoin de réclamer une nouvelle érection de la confrérie. — S'il arrive qu'après l'érection canonique de la confrérie dans une église il soit fondé, dans la localité, un couvent et une église de Frères Prêcheurs, la confrérie existante devra, comme il est de droit, être transportée à l'église de ce

couvent. Que si, dans un cas particulier, il semble à propos de ne pas appliquer cette loi, Nous donnons au Maître général de l'Ordre la faculté de pourvoir aux circonstances comme il le jugera bon, le droit de son Ordre demeurant cependant toujours entier.

VII. Outre les règles ci-dessus fixées, et qui concernent la nature même et la constitution de la confrérie, il sera permis d'ajouter certaines prescriptions destinées à faciliter le bon gouvernement de l'association. Il n'est nullement interdit, en effet, aux confrères de rédiger les statuts, soit en vue d'exciter quelques membres à certains devoirs de piété chrétienne, de recueillir des cotisations, si l'on veut, de se revêtir de sacs, etc. D'ailleurs, la diversité de ces prescriptions ne s'oppose en aucune façon à ce que les confrères puissent gagner les indulgences, pourvu qu'ils remplissent les conditions imposées à cet égard par le Siège apostolique. Ces statuts, cependant, devront toujours être approuvés par l'Evêque diocésain, et demeureront sous sa dépendance, ainsi qu'il était déjà établi par la Constitution *Quæcumque* de Clément VIII.

VIII. L'élection des directeurs chargés de recevoir les nouveaux membres dans la pieuse association, de bénir les rosaires, de s'acquitter en un mot de toutes les fonctions importantes, est réservée, comme ci-devant, au Maître général ou à son Vicaire ; il faudra de plus le consentement de l'Ordinaire, pour les églises confiées au clergé séculier.

En vue de pourvoir le mieux possible à la bonne tenue de la Confrérie, les Maîtres généraux lui donneront pour la diriger un prêtre exerçant quelque fonction ou jouissant d'un bénéfice dans l'église où elle doit être érigée, et les successeurs de ce prêtre dans sa fonction ou son bénéfice. Si, pour quelque motif que ce soit, on n'en peut trouver de disponible, les Evêques, comme le Saint-Siège l'avait précédemment décidé, auront la faculté de désigner pour cette charge les Curés actuellement en fonction.

IX. Comme il peut être souvent très à propos et même nécessaire qu'un autre prêtre remplace le directeur légitime, pour inscrire les noms, bénir les chapelets, et pour les autres fonctions réservées au directeur, le Maître général de l'Ordre accordera à ce dernier la faculté de subdéléguer, non d'une manière générale, mais pour chaque cas en particulier, un autre prêtre pour le suppléer, et cela toutes les fois qu'il le jugera à propos.

X. De même, dans les lieux où la confrérie du Rosaire et son Directeur ne peuvent être établis, le Maître général aura la faculté de désigner d'autres prêtres pour agréger à la confrérie la plus rapprochée les fidèles qui désirent gagner les indulgences, et pour bénir leurs chapelets.

XI. La formule de bénédiction du rosaire ou du chapelet, qui est consacrée par l'usage, prescrite depuis très longtemps

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dans l'Ordre des Dominicains, et qui est insérée dans l'appendice du Rituel romain, sera maintenue.

XII. Bien qu'on puisse, en tout temps, inscrire légitimement le nom des confrères, il est à souhaiter cependant que l'usage se conserve de faire la réception solennelle usitée, les premiers dimanches de chaque mois ou aux principales fêtes de la Sainte Vierge.

XIII. L'unique charge imposée aux confrères, sans qu'il y ait de ce chef aucun péché, est de réciter, chaque semaine, le Rosaire entier en méditant les quinze mystères.

Du reste, on devra conserver au Rosaire sa forme traditionnelle. Ainsi les chapelets ne se composeront que de cinq, dix ou quinze dizaines de grains ; aucune autre forme de chapelet ne portera le nom de rosaire ; enfin, à la contemplation des mystères de la rédemption du genre humain, telle que l'usage en est reçu, on ne pourra substituer d'autres méditations, à l'encontre de ce que le Saint-Siège a depuis longtemps décrété, c'est-à-dire que ceux qui ne méditeront pas les mystères accoutumés ne gagneront, en aucune façon, les indulgences du Rosaire.

Les directeurs des confréries auront soin, autant que possible, de faire réciter publiquement le Rosaire, tous les jours, ou au moins le plus souvent possible, surtout aux fêtes de la Sainte Vierge, devant l'autel de la confrérie ; et on gardera la coutume approuvée par le Saint-Siège de méditer, chaque semaine, les mystères tour à tour de la manière suivante : les mystères *joyeux* le lundi et le jeudi, les mystères *douloureux* le mardi et le vendredi, et les mystères *glorieux* le dimanche, le mercredi et le samedi.

XIV. Parmi les pieux usages de la confrérie, le premier revient à juste titre à la procession solennelle qui se fait en vue d'honorer la Mère de Dieu, le premier dimanche de chaque mois, principalement le premier dimanche d'Octobre. Cette pratique, en usage depuis des siècles, a été recommandée par saint Pie V, rangée par Grégoire XIII au nombre *des institutions et coutumes louables* de la confrérie, et enfin enrichie d'indulgences par plusieurs souverains pontifes.

Afin que cette procession ne soit jamais omise, au moins à l'intérieur de l'église, là où le malheur des temps ne permet pas de la faire au dehors, nous étendons à tous les directeurs des confréries du saint Rosaire le privilège accordé par Benoît XIII à l'Ordre des Frères Prêcheurs, de la transférer à un autre dimanche, si, pour quelque motif, on ne peut la faire au jour marqué.

Dans les endroits où, par suite de l'exiguïté du lieu et du concours de peuple, la procession ne peut pas se déployer commodément dans l'église, Nous permettons que le prêtre et les clercs fassent seuls le tour de l'église, à l'intérieur, et que les confrères présents gagnent néanmoins toutes les indulgences attachées à la procession.

XV. Le privilège de la messe votive du saint Rosaire, si souvent confirmé en faveur de l'Ordre des Frères Prêcheurs, sera maintenu, et même non seulement les prêtres dominicains, mais aussi les tertiaires de la Pénitence à qui le Maître général permettra de se servir du Missel de l'Ordre, pourront célébrer, deux fois par semaine, la messe votive *Salve radix sancta*, conformément aux décrets de la Sacrée Congrégation des Rites.

Quant aux autres prêtres inscrits au nombre des confrères, ils auront le droit de célébrer, mais seulement à l'autel de la confrérie, la messe votive qui est marquée dans le Missel romain selon la diversité des temps, et cela aux mêmes jours que ci-dessus, et avec les mêmes indulgences. Ces indulgences peuvent être gagnées même par les confrères laïques, s'ils assistent à cette messe, et si, leurs fautes étant expiées par la confession ou par la contrition avec le projet de se confesser, ils prient Dieu dévotement.

XVI. Le Maître général devra, le plus tôt possible, faire dresser avec le plus grand soin la liste de toutes les indulgences dont les pontifes romains ont comblé la confrérie du saint Rosaire et les autres fidèles qui le récitent pieusement. Ce tableau sera examiné par la Sacrée Congrégation préposée aux Indulgences et aux saintes Reliques, et confirmé par l'autorité du Saint-Siège.

Nous voulons et ordonnons que tout ce qui est décrété, déclaré et sanctionné dans la présente Constitution apostolique soit respecté de tous ceux à qui elle s'adresse, et que rien n'y soit critiqué, enfreint ou révoqué en doute, sous quelque prétexte ou en vertu de quelque privilège que ce soit, mais qu'elle obtienne son plein et entier effet, nonobstant quoi que ce soit, et, s'il est besoin, malgré Nos règlements et ceux de la Chancellerie apostolique, les Constitutions d'Urbain VIII et d'autres papes, même celles publiées dans les conciles provinciaux et généraux, nonobstant encore les statuts, coutumes et prescriptions confirmés par Notre autorité apostolique ou toute autre ; à toutes ces choses, en vue de l'effet que Nous attendons, Nous dérogeons et voulons qu'il soit dérogé spécialement et expressément, ainsi qu'à tout ce qui pourrait s'y opposer.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, l'an de l'Incarnation 1898, le 6 des nones d'Octobre, de Notre pontificat la 21e année.

C. Card. Aloisi Masella Pro. Dat. — A. Card. Macchi.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — Triduum en l'honneur de saint Corentin, prêché par M. Kerjean, Recteur de Lampaul-Guimiliau.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vendredi 16 et Samedi 17 Décembre, sermon breton, *à 5 h. 1/2* du matin; sermon français, *à 7 h. 3/4* du soir.

Le Dimanche, 18, à 5 h. 1/4, panégyrique de saint Corentin, en breton, par M. le chanoine Abgrall, aumônier de l'hospice. L'église reste fermée pendant le sermon, et s'ouvre pour la messe de 6 heures, qui sera suivie d'une messe d'actions de grâces.

A 10 heures, messe solennelle.

A 2 h. 1/2, Vêpres ; sermon par M. le Prédicateur du Triduum. Procession, dans l'intérieur de la Cathédrale, du bras de saint Corentin. Bénédiction solennelle du T. Saint Sacrement.

Il n'y a pas de réunion, le soir.

Ordination. — Demain, 17 Décembre, samedi des Quatre-Temps, a lieu l'ordination dite de Noël : elle comprendra 10 prêtres, 41 diacres, 15 sous-diacres, 8 minorés et quelques tonsurés.

Les âmes pieuses voudront bien avoir un souvenir devant Dieu pour les ordinands qui font, en ce moment, la retraite préparatoire, prêchée par le R. P. Duponchel, Jésuite, de la résidence de Nantes.

L'ordination aura lieu dans la chapelle du Grand-Séminaire et commencera à 8 heures.

Nécrologie. — LE R. P. RIPERT. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs le R. P. Jules Ripert, missionnaire de l'Immaculée Conception, de Rennes, décédé dans cette ville, le 11 Décembre.

Le R. P. Ripert a prêché avec succès dans plusieurs villes de notre diocèse ; il a donné la dernière station du Carême à la Cathédrale de Quimper, où l'on conserve le meilleur souvenir des aimables qualités de l'homme, comme du talent de l'orateur.

R. I. P.

Nomination dans le clergé. — Par décision de Mgr l'Évêque, M. Fily, ancien recteur de Landudal, est nommé aumônier de l'asile de Poul-ar-Bachet, en remplacement de M. Tournois, qui se retire à Saint-Pol.

Quimper. — Clôture de l'Adoration à Saint-Corentin. — Les voilà terminés, ces jours qui ont été si particulièrement bénis et dont beaucoup garderont longtemps le souvenir.

En annonçant à ses paroissiens les exercices qui allaient commencer avec le mois de Décembre, M. le Curé-Archiprêtre leur rappelait que c'est la Cornouaille qui a inauguré, pour la France, l'adoration diocésaine perpétuelle du Très Saint-Sacrement ; le Vénérable Père J. Maunoir en prit l'initiative, et naturellement la première église où Notre-Seigneur fut solennellement présenté à l'adoration des fidèles fut l'église cathédrale. Dans cette paroisse et dans tout le diocèse, cette dévotion, accueillie avec joie, produisit des fruits si abondants, qu'elle fut introduite en beaucoup d'autres lieux, et que l'autorité royale intervint près du Souverain

Pontife pour lui demander d'approuver cette pratique et de l'enrichir d'indulgences, ce qui eut lieu, en effet.

N'avons-nous pas lieu de penser que Notre-Seigneur bénit plus particulièrement le pays auquel il doit les adorations montant perpétuellement vers lui de chacune des églises de France ?

Nous aurions doublement lieu de le croire, après avoir vu la foule se presser si nombreuse, chaque jour, autour de la chaire d'où le R. P. Bourdoulous faisait entendre sa parole très élevée, très simple et profondément sympathique. Outre l'attrait de ces prédications substantielles, les fidèles pouvaient encore obéir au charme des cérémonies, vraiment belles : le chœur était décoré avec le goût que l'on connaît, et chaque soir, outre les grandes harmonies de l'orgue, on entendait des voix belles, puissantes, bien cultivées, ou des instruments de musique dont jouaient des artistes d'un talent très apprécié à Quimper.

Mais ce qu'il faut signaler, c'est la grande fête de clôture de dimanche soir. Bien avant l'heure du sermon, il n'y avait plus de place vide ; les chapelles latérales elles-mêmes étaient remplies ; une grande partie de l'assistance n'avait pu trouver de chaises, et quand le Saint-Sacrement dut passer à travers les rangs serrés des fidèles, on voyait des hommes de tout rang se prosterner simplement sur le pavé. L'attitude de cette immense foule était édifiante au plus haut degré ; mais si c'est là ce qui a fait la beauté principale de cette grande manifestation, nous ne pouvons cependant terminer sans dire que pour les yeux il y avait un autre charme : les cordons lumineux et les lignes architecturales dessinées par des feux innombrables donnaient aux voûtes, à l'autel d'or, à la somptueuse décoration du sanctuaire, une incomparable beauté.

En cette fête qui, comme nous l'avons dit, est due à l'initiative que prit le P. Maunoir, il y a deux siècles, le Saint-Sacrement était porté par le R. P. Ory, qui poursuit, avec tant de zèle, la glorification du grand Jésuite missionnaire ; c'était son droit, et ce fut aussi la joie des nombreux amis qu'il compte parmi nous.

Saint-Jean-du-Doigt. — Bénédiction d'une école libre. — L'école communale de filles de Saint-Jean-du-Doigt, dirigée par les Sœurs du Saint-Esprit, avait été laïcisée, il y a quelques mois. Elle a été aussitôt remplacée par une école libre, dont la bénédiction a eu lieu, dimanche dernier, 11 Décembre. La cérémonie, présidée par Mgr Dulong de Rosnay, Prélat de la maison de Sa Sainteté, a été fort belle ; les paroissiens y assistaient en foule, montrant, par une attitude recueillie et sympathique, leur attachement à l'instruction chrétienne.

Morlaix. — Mgr Dulong de Rosnay vient de partir pour Rome, accompagnant son ami, Mgr Bouvier, évêque de Tarentaise. Le sympathique prélat va déposer aux pieds du Pape, qui l'a nommé dignitaire de sa Maison, l'hommage de son pieux respect et de son

Archives diocésaines de Quimper et Léon

entier dévouement au Saint-Siège. Il n'oubliera pas, nous en avons l'assurance, notre diocèse et il rapportera de précieuses bénédictions pour les œuvres auxquelles il prodigue son généreux concours et l'appui de son éloquente parole.

Œuvre du Solennel Hommage. — Le correspondant diocésain de l'Œuvre a reçu, pour aumônes de participation au pèlerinage spirituel du 8 Décembre à Lourdes : de Quimper, 6 fr.; de Pont-Croix, 13 fr. 70 ; de Concarneau, 2 fr. 10 ; de Morlaix, 6 fr. ; de Quimperlé, 6 fr. ; de Scaër, 3 fr., soit au total : 36 fr. 80. Cette somme a été envoyée au Secrétaire du Comité, 74, rue de Vaugirard, Paris.

— Reçu après le premier envoi fait à Paris : de Quimper, 5 fr.

Société de Saint-Vincent de Paul. — Le *Bulletin de la Société de Saint-Vincent de Paul* vient de publier l'état des recettes et dépenses pendant l'année 1897, c'est-à-dire les aumônes que les membres de la Société ont versées dans leurs conférences pour être distribuées aux pauvres, par eux-mêmes, dans leurs visites personnelles. Les recettes s'élèvent à 12,501,158 fr., les dépenses à 10,333,566 fr.

Le diocèse de Quimper (conférences, à Brest (6), Landerneau, Morlaix, Saint-Pol-de-Léon, Quimper, Quimperlé, Douarnenez) figure dans ce tableau pour les chiffres suivants : reliquat, 3,924 fr. ; recettes de l'année, 11,447 fr. ; dépenses, 12,567 fr.

« Il serait très intéressant, dit la *Semaine religieuse* de Cambrai, de connaître les aumônes faites par la franc-maçonnerie, « société de bienfaisance ». Il lui suffit de s'être emparée, plus ou moins directement des fondations faites en faveur des pauvres par les catholiques, et de s'en servir comme autant de moyens de perversion et d'influence. »

Nos Missionnaires. — NATAL. — Les lecteurs de la *Semaine religieuse* seront heureux d'avoir des nouvelles de notre compatriote, le vénéré Mgr Jolivet. Voici en quels termes un journal de Pietersmaritzburg raconte la réception qui lui a été faite, à son retour d'Europe :

« Le 6 Octobre, une *conversazione* (grande réunion du soir) en l'honneur du retour de l'Evêque Jolivet a eu lieu, salle Sainte-Marie. Au dehors, l'édifice était joyeusement illuminé par de nombreuses lanternes chinoises ; l'intérieur était décoré de drapeaux, de fleurs et de plantes vertes. L'assistance était nombreuse et choisie : beaucoup d'amis de Sa Grandeur, quoique n'appartenant pas à l'Eglise catholique, étaient présents. Un programme musical bien choisi a été d'abord exécuté... Des rafraîchissements ont été servis et la soirée a été pleine de charme et d'urbanité. Puis M. C. Bird P.W.S., au nom de la congrégation, a lu et présenté au Prélat cette adresse :

Monseigneur, nous catholiques de Natal, nous venons vous souhaiter à vous, notre Evêque très aimé, une affectueuse bienvenue dans votre diocèse ; nous nous réjouissons avec tout votre troupeau de vous revoir parmi nous, plein de santé et de forces.

Monseigneur, voilà bien des années que vous vivez parmi nous ; l'année prochaine, nous espérons célébrer le 25e anniversaire de votre arrivée au Natal. Vous êtes devenu pour chacun de nous un père et un ami. Vous êtes arrivé dans l'Afrique du Sud, quand ce vicariat était encore en son enfance ; par votre énergie, votre zèle, votre persévérance à vaincre les difficultés, vous avez, avec l'aide de Dieu, établi des missions, bâti des églises, des écoles, des orphelinats et bien d'autres institutions charitables dans toute l'étendue de votre immense diocèse et cela avec tant de succès, que ceux qui étaient les témoins de votre travail en étaient tout surpris. Vous avez rendu nécessaires la création de nouveaux diocèses, dans des contrées autrefois sous votre juridiction. Nous vous prions, Monseigneur, d'accepter l'assurance de notre respectueuse affection. Nous voulons aussi exprimer notre constante loyauté, notre attachement au Saint-Siège et au vénérable, saint et illustre Pontife, dont Votre Grandeur est le si digne représentant au Natal.

« Mgr Jolivet a remercié avec effusion ceux qui lui donnaient ce touchant témoignage d'attachement. Il a été très heureux de voir à l'église, dès son arrivée, tant de chers amis. Un tel spectacle est bien fait pour réjouir son cœur... Il y a quelques mois, il a dû quitter son cher Natal pour aller en Europe, mais son cœur restait au Natal, qui est désormais sa vraie patrie ; il pensait à ses diocésains, parlait d'eux, priait pour eux, et faisait tout pour hâter le jour où il aurait le bonheur de les revoir *(applaudissements)*. Aujourd'hui, il est heureux de se retrouver parmi eux, et il voudrait bien promettre de ne plus jamais les quitter. Il est vrai que, vu ses 73 ans, il n'a pas grand mérite à prendre cette résolution *(rires et applaudissements)*..... Merci encore du fond du cœur de leurs souhaits de bienvenue ! »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le Souverain Pontife a adressé, en date du 25 Novembre, une importante Lettre au Ministre général de l'Ordre des Frères Mineurs, concernant les études ecclésiastiques. Le Pape y rappelle les enseignements de ses Encycliques *Æterni Patris* et *Providentissimus Deus,* relatives aux études philosophiques et bibliques.

Le Pape ne nie pas « la marche incessante de la pensée humaine » ni les progrès « presque quotidiens de la science. Qui donc refu-
« serait d'user sagement des connaissances dues à l'érudition et au
« travail des modernes ? Bien plus, il faut emprunter volontiers à
« ces sources tout ce qu'elles produisent de juste, d'utile, tout ce
« qui n'est pas contraire à la vérité révélée par Dieu. » Mais les principes et les fondements de la vraie philosophie doivent repo-

Archives diocésaines de uimper et Léon

ser sur saint Thomas d'Aquin, sous peine de « se laisser toucher peu à peu par le souffle funeste du rationalisme ».

Pour l'étude de l'Ecriture Sainte, « il importe de ne pas sacrifier plus que de raison à certaines opinions nouvelles qu'il vaut « mieux redouter, non parce qu'elles sont nouvelles, mais parce « que, la plupart du temps, elles nous trompent, en se présentant « avec l'apparence et le masque de la vérité. » Avant tout, il faut écouter l'Eglise et suivre les instructions données par le Souverain Pontife.

Dans la dernière partie de sa Lettre, Léon XIII donne des conseils pour la prédication, qui conviennent à tous ceux qui ont mission d'annoncer la parole de Dieu. Il veut qu'on prêche au peuple, selon la méthode apostolique, dont saint François a été un parfait modèle. Le but de l'éloquence sacrée, c'est le salut des auditeurs ; son office, sa loi suprême, c'est de donner aux hommes des préceptes moraux, de dévoiler leurs vices, d'expliquer, d'une façon en rapport avec l'intelligence de la foule, les mystères qu'il nous est nécessaire de connaître.

« Rien n'est donc aussi choquant que de voir des hérauts de l'Evangile laisser s'égarer leur parole sur des sujets étrangers, développer une matière peu importante, ou inutile, ou trop élevée. Dans ces conditions, certes, on occupe un peu de temps les oreilles, mais la multitudes est renvoyées à jeun, comme elle était venue. »

Mgr l'Évêque de Clermont au Vatican. — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Clermont :

« Par une faveur exceptionnelle, Mgr l'Evêque a été une seconde fois reçu par Notre Saint-Père le Pape, le lundi 5 Décembre. Dans cette nouvelle audience, Sa Sainteté a exprimé avec une insistance touchante sa confiance en l'avenir de la France, malgré la tristesse que lui inspirent les circonstances actuelles. Aucune nation ne fait autant que la France pour la diffusion de l'Evangile et la civilisation du monde. Aucune n'est aussi désintéressée dans son apostolat.

« Aussi, fort des promesses de Dieu qui veut le salut du genre humain, Léon XIII bénit-il la France avec la certitude qu'elle doit être encore l'instrument de ses divines miséricordes. Il recommande aux catholiques d'être unis dans l'action et la prière, de laisser de côté les questions, heureusement secondaires, par lesquelles des esprits trop inquiets tendraient à les diviser, et d'user de leurs droits de citoyens pour faire prévaloir dans la direction des affaires publiques l'esprit sage et chrétien qui, étant celui de l'immense majorité des Français, doit trouver sa confiance dans les institutions nationales.

« En bénissant de nouveau l'évêque de Clermont, Sa Sainteté a daigné étendre sa bénédiction à tout son diocèse, et spécialement au clergé dont il loue la fidèle et affectueuse union avec son chef; les Congrégations religieuses, dont il admire le dévouement au

soulagement de toutes les souffrances et à l'instruction de la jeunesse; les familles, dont il constate avec bonheur le zèle pour l'éducation chrétienne des enfants. »

PARIS. — **Noces d'or de l'Adoration nocturne.** — La cérémonie d'actions de grâces a eu lieu, le 7 Décembre, à 8 h. 1/2, à Notre-Dame des Victoires, où fut fondée, il y a juste cinquante ans, l'œuvre de l'Adoration nocturne par 19 membres.

Les membres adorateurs remplissaient la nef de l'église. Les bas-côtés et les chapelles regorgeaient de fidèles.

S. Em. le Cardinal Perraud a prononcé un éloquent et magistral discours sur l'Eucharistie. Il a dit qu'il devait sa vocation sacerdotale aux nuits d'adoration passées à la chapelle Saint-Louis, à Angers, alors qu'il était professeur du lycée, au moment du début de l'œuvre.

Son Eminence, assistée de M. le chanoine Odelin, Vicaire général, et de M. Rataud, Curé de la paroisse, a donné le salut.

Les deux écoles. — Une mère de famille du quartier Saint-Esprit, à Bayonne, mourait dernièrement.

Au moment de la mise en bière, le père désolé fit passer ses cinq enfants dans la chambre de la défunte, et là : « A genoux, mes enfants, dit-il, prions pour votre mère.

« — Papa, fit observer l'aîné, un garçon de onze ans, *je ne sais pas de prières.*

« — Tu ne sais pas de prières ? Qu'est-ce que cela veut dire ? » Mais se reprenant avec confusion : « C'est vrai ! j'ai eu le malheur de t'envoyer dans une école où on ne prie pas..... Sois tranquille, mon garçon, c'est fini, et dès demain, je te conduirai là où tu pourras apprendre des prières. »

Le lendemain, l'enfant entrait dans une école libre et chrétienne.

Souhaitons que cet exemple éclaire d'autres pères de famille avant qu'ils ne fassent eux-mêmes, en présence d'épreuves semblables, l'expérience du vide désolant de l'enseignement laïcisé. *(Semaine de Bayonne.)*

Les registres de l'Etat civil d'autrefois. — On a beaucoup reproché, jadis, aux curés la façon dont étaient tenus par eux les registres où ils mentionnaient les baptêmes, les mariages, les décès de leurs paroissiens. A entendre les détracteurs de ce passé, de ce régime qu'ils ignoraient, rien n'était exact en ces registres — comme si tout l'était aujourd'hui dans ceux que sont chargés de mettre au net les secrétaires trop laïques des mairies de nos campagnes !

Or, voici ce qu'à ce propos nous trouvons dans le *Temps*, qu'on ne suspectera pas d'être aimable pour les curés :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

.....Les curés de la Gironde, et d'autres aussi, ne se bornaient pas, comme les employés de mairie d'aujourd'hui, à une notation sèche et uniforme. Ils glissaient, dans leurs registres, des impressions sur les événements politiques ou religieux, les catastrophes, les simples racontars dont s'entretenaient leurs paroissiens. C'est ainsi qu'ils ont laissé, sans y prétendre, de véritables « annales ».

Il appert encore de ces registres que, dans les deux tiers des paroisses, il y a un maître d'école, qui est quelquefois « latiniste ».

On n'avait donc pas attendu la Révolution pour enseigner le peuple, et c'est le prêtre dans sa paroisse, qui lui donnait le plus souvent l'enseignement.

Ces registres nous initient, en outre, à la vie morale de nos petits villages.

Le village, dit encore le *Temps*, qui emprunte ces notes à M. Camille Jullian, professeur d'histoire à Bordeaux, était une personne morale, parce qu'il formait une famille religieuse. Le *clocher*, voilà le symbole par excellence.

Quand l'Etat veut punir les rebelles, il châtie la cloche du village. Elle est descendue, condamnée au silence. Il arrive qu'elle soit fouettée par la main du bourreau. La plus grande des « joies » c'est celle que provoque la visite de l'évêque de Bazas ou de l'archevêque de Bordeaux. Il y avait, à cette occasion, gala au presbytère.

Au mois de Mai, 1754, le curé de Saint-Gervais donne un dîner de seize couverts en l'honneur de son archevêque. Et il n'omet pas de mentionner sa dépense sur le registre. « Mon repas, pain et vin distrait, me revint à 120 livres, le cuisinier compris, qui eut 24 livres. »

Et le *Temps* conclut ainsi :

Il est peut-être dommage, pour les historiens de l'avenir, que les employés de mairie ne portent pas sur les registres de l'état civil d'aujourd'hui — qui ont de grandes chances de durer, parce qu'ils sont gros — le montant des banquets offerts aux ministres en voyage.

Eh oui ! c'est dommage ; on y verrait que ça coûte plus cher, beaucoup plus cher et que les affaires publiques ne vont pas mieux, au contraire.

Bonnes pensées.

La foi donne en trois mots le secret de toute existence : c'est un devoir à accomplir, une douleur à porter, un apostolat à exercer. Mgr MERMILLOD.

L'homme n'est grand qu'à genoux. Louis VEUILLOT.

BIBLIOGRAPHIE

VIENT DE PARAITRE : **ENSEIGNEMENT SOCIAL.** — X. Rondelet et Cie, Editeurs, 3, rue de l'Abbaye, à Paris.

Saint Vincent-de-Paul, *modèle des hommes d'action et d'œuvres, étude historique, religieuse et sociale,* par l'abbé J.-B. Boudignon, 1 vol. in-8° de 512 pages, 4 fr.

La théorie moderne du capital et de la justice, par H. Savatier, docteur en droit (1 vol. in-8° de 250 pages, 5 fr.). Le but de cette étude a été de scruter les problèmes de justice soulevés par les nouveautés du capital moderne et d'en chercher les solutions, à la lumière des principes traditionnels de la philosophie chrétienne. Ces deux ouvrages sont indispensables à ceux qui veulent aujourd'hui approfondir les problèmes de la vie sociale ; le dernier n'a été tiré qu'à un très petit nombre d'exemplaires.

Signalons encore les deux brochures suivantes à tous ceux que préoccupent la formation sociale de la jeunesse intellectuelle et ouvrière :

Du devoir intellectuel et social de la jeunesse chrétienne, par Pierre Imbart de la Tour, professeur à l'Université de Bordeaux. — 1 brochure in-8°, 0 fr. 50.

De l'Instruction générale et de l'Instruction professionnelle dans les patronages, par M. l'abbé Ackermann, aumônier de la maison de famille Saint-Joseph, brochure in-8°, 0 fr. 90.

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r^ : *M. George Fonsegrive.*

Sommaire du N° du 1^er^ Décembre 1898.

Souvenirs parlementaires, Général BEDEAU. — *Physiologie du caractère,* Dr A. FERRAND, de l'Académie de Médecine. — *Notre Père qui êtes aux cieux* (deuxième partie), Isabelle KAISER. — *La Jeunesse et les études sociales,* Georges GOYAU. — *Notes campagnardes :* A la foire de Saint-Bénézet, Armand BARTHE. — *Notre Protectorat en Orient et nos nouveaux devoirs,* XXX. — *Chronique dramatique,* Emile DE SAINT-AUBAN. — *Chronique politique,* X. — *Nouvelles scientifiques et littéraires ; Revue des Revues ; Notes bibliographiques.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTES DE NOËL 1898 et du PREMIER DE L'AN 1899. — A l'occasion des *Fêtes de Noël 1898* et du *Premier de l'An 1899,* la Compagnie d'Orléans a décidé que les Billets aller et retour à prix réduits, qui seront délivrés aux conditions de son Tarif spécial *G. V. n° 2,* du Vendredi 23 Décembre inclus au Mercredi 4 Janvier inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du Jeudi 5 Janvier.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par ledit Tarif lorsqu'elle expirera après le 5 Janvier.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

Voitures électriques Krieger. — Voilà l'heure des difficultés heureuses ; la Société est embarrassée, pourquoi ? Parce qu'elle ne peut pas suffire aux commandes. Cela n'empêche pas les actions de coter 130 francs.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**

Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

TOUX NÉGLIGÉE

Rien de plus gênant et de plus perfide qu'une toux chronique. Peu sérieuse au début, elle ne tarde pas à devenir inquiétante, et, si on ne la soigne à temps, à amener les pires complications. Par un ébranlement répété du système nerveux, elle détruit la santé générale ; c'est la porte ouverte à l'affaiblissement, à l'anémie, à la phtisie ; il faut donc s'empresser, quand on tousse, de suivre l'exemple de notre aimable correspondant :



Monsieur THEVET

Paris, 2 Février 1898.

Messieurs, je me fais un devoir de vous informer des excellents résultats que j'ai obtenus par l'usage de votre excellente Emulsion Scott.

Depuis plusieurs années déjà, je souffrais d'une bronchite aiguë passée à l'état chronique ; exténué par une toux incessante, la nuit je ne pouvais dormir et je ne cessais de transpirer, j'avais perdu tout appétit et je m'affaiblissais de jour en jour.

Tous les traitements, suivis cependant de la façon la plus régulière, n'avaient amené chez moi la moindre amélioration, et, en désespoir de cause, j'avais cessé de me soigner, lorsqu'un ami, qui avait employé avec grand succès votre Emulsion Scott, me conseilla de l'essayer.

Dès le début du traitement, l'appétit revint ; je me sentis plus fort, la toux diminua peu à peu, puis disparut. Enfin, j'ai le plaisir de vous informer que je suis maintenant complètement guéri, grâce à votre préparation, qu'on ne saurait trop faire connaître. Recevez, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

(Signé) : Thevet, 143, boulevard Ménilmontant, Paris.

Nous recevons ainsi journellement des lettres semblables qui prouvent l'efficacité de l'Emulsion Scott dans toutes les affections des organes de la voix et de la respiration.

Composée d'huile de foie de morue, de glycérine et d'hypophosphites de chaux et soude en émulsion parfaite (c'est-à-dire prête à être assimilée de suite), l'Emulsion Scott, en même temps qu'elle adoucit la gorge et les poumons, renouvelle le sang, rétablit la nutrition générale des muscles, du système nerveux et des os. C'est donc un aliment-médicament complet, sous une forme si agréable et si parfaitement digestible qu'elle est acceptée par tous non seulement avec facilité, mais avec plaisir.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à : Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

18e ANNÉE. Vendredi 23 Décembre 1898. N° 51.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine ROSPARS, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Noël. *II. Chronique du diocèse :* Nécrologie ; Ordination du 17 Décembre 1898 ; Quimper ; Ergué-Armel ; Saint-Brieuc ; Mort de M. Thielemans ; Œuvre du Solennel Hommage. *III. Le Rosaire à Carhaix* (suite). *IV. Nouvelles du monde catholique :* Lourdes ; Angers ; Paris ; Nos religieux à l'étranger ; Réflexions d'un romancier ; Les raisons de l'évolution de M. Brunetière ; Le respect humain ; Bonne pensée ; Dernière Heure. *V. Bibliographie.* *VI. Annonces et avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 25 Décembre. — NOEL : NATIVITÉ DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.
Aux Vêpres, mémoires du suivant et de Tous les Saints Martyrs.
Lundi, 26. — S. ÉTIENNE, PREMIER MARTYR. Double de 2e classe, avec Octave. Rouge.
Mardi, 27. — S. JEAN, APÔTRE ET EVANGÉLISTE. Double de 2me classe, avec Octave. Blanc.
Mercredi, 28. — LES SAINTS INNOCENTS, Martyrs. Double de 2e classe, avec Octave. Violet.
Jeudi, 29. — S. Thomas de Cantorbéry, Évêque, Martyr. Double. Rouge.
Vendredi, 30. — Office du Dimanche dans l'Octave de Noël ; semi-double. Blanc.
Samedi, 31. — S. Silvestre, Pape. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Hôpital de la Marine, à Brest..... 26, 27 et 28 Décembre.
Lambert..... 29, 30 et 31 Décembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NOËL

L'air retentit d'un joyeux et sublime cantique : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! »

Ce sont les anges qui annoncent au monde la bonne nouvelle : « Le Sauveur vient de naître ! »

Quel changement, grand Dieu, dans vos manifestations ! Autrefois, quand vous apparaissiez à nos pères de l'ancienne loi, c'était toujours sous des figures imposantes et terribles, et souvent on entendait ceux que vous honoriez de vos manifestations s'écrier, remplis de terreur : « Nous avons vu Dieu, nous allons mourir ! » Aujourd'hui, vous vous présentez à nous sous les traits d'un enfant : *Invenietis infantem.*

Encore ne ressemble-t-il pas à ces fils de grande race autour desquels s'empressent les valets et les courtisans. Un berceau doré, un service fastueux éloigneraient les pauvres gens, et Jésus veut que tout le monde approche de lui avec amour et confiance. C'est pour cela qu'il se montre enveloppé de misérables langes et couché dans une crêche : *Pannis involutum et positum in præsepio.*

Prosternons-nous près de la crêche où Jésus repose, et adorons le profond et touchant mystère de son enfance.

L'Eternel vient de naître, l'Immense se tient dans un berceau, la parole de Dieu se tait, le Tout-Puissant n'est que faiblesse ; mais la bonté et l'amour se manifestent avec un incomparable éclat,dans les anéantissements du Verbe incarné.

Cher petit Jésus ! avant votre naissance, l'enfance avait bien des charmes ; depuis que vous vous êtes fait enfant, elle est ravissante et pleine de séductions divines.

Les païens eux-mêmes étaient touchés des grâces et de l'innocence de l'enfant. Ils comprenaient qu'il y a tout un avenir dans cette petite vie qui commence à fleurir, et qu'on ne saurait trop multiplier autour d'elle les influences salutaires et bienfaisantes, trop la préserver des influences malsaines et funestes. « On doit aux enfants le plus profond « respect, disaient-ils. O père ! si tu prépares quelque chose « de honteux, songe aux tendres années de ton fils. Quand « tu vas pécher, aie devant les yeux sa chère image. »

Mais celui qui fut le plus beau des enfants des hommes nous a dit davantage. Il compare les enfants aux anges du ciel, et les propose comme modèles de la simplicité, de la candeur, de la pureté par où doivent commencer ceux qui tendent à la perfection chrétienne ; il les couvre de sa protection et leur fait un rempart de ses anathèmes. « Laissez venir « à moi les petits enfants, dit-il, le royaume de Dieu leur

« appartient. Ne méprisez pas leur innocence, car leurs « anges voient sans cesse la face de mon père. Malheur à « celui qui scandalise les petits enfants ! Il vaudrait mieux « qu'on lui attachât une pierre au cou et qu'on le jetât au « fond de la mer. »

Prions pour les enfants. Autour d'eux, autour de leurs mères, l'ennemi du salut a tendu des pièges et préparé d'abominables embûches. Comme si ce n'était pas assez des conspirations vulgaires qu'ourdissent les passions humaines autour d'une vie fraîchement éclose, les impies ont résolu de s'emparer de l'enfance et de la soumettre à l'épreuve d'une éducation sans Dieu. C'est leur prétention de faire des générations nouvelles un champ de plantes robustes et glorieuses, en leur retirant toutes les influences célestes : le soleil divin qui les éclaire et les réchauffe, l'atmosphère religieuse qu'elles respirent, la pluie de grâces qui les arrose, pour ne plus leur laisser que le fumier de la nature corrompue.

Demandons à Dieu qu'il confonde leurs criminels desseins et qu'il veuille bien rester parmi nous le Dieu des petits enfants.

Doux et bien-aimé Sauveur, continuez de bénir ceux que vous avez bénis en passant sur la terre.

R. P. MONSABRÉ.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN, *Fête de Noël. — Samedi soir,* l'office commence à 10 heures. — A minuit, grand'messe, suivie de deux messes basses.

Dimanche, jour de NOEL, les messes sont aux heures ordinaires, excepté que la dernière messe basse se dit à 8 h. 1/2.

A 10 heures, messe pontificale, à l'issue de laquelle Monseigneur donnera la bénédiction papale, avec indulgence plénière.

Après les Vêpres, sermon par M. Rolland, aumônier du Pensionnat Sainte-Marie. Bénédiction.

La quête, à la grand'messe et aux vêpres, est faite pour les Séminaires.

Lundi, fête de saint Etienne, messes et offices comme les dimanches.

— ÉGLISE SAINT-MATHIEU. — Samedi, l'office de Noël commencera à 11 heures. A minuit, grand'messe, suivie de deux messes basses. La grand'-messe du jour, à 10 heures.

Les Vêpres, à 2 h. 1/2, suivies du sermon, par M. Le Borgne, aumônier du Pensionnat Sainte-Marie, et de la bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Pelliet, vicaire à Notre-Dame, de Quimperlé, décédé le 15 Décembre, à l'âge de 32 ans.

Né à Saint-Corentin, Quimper, le 29 Novembre 1866, ordonné prêtre le 10 Août 1891, M. Pelliet (Paul), fut d'abord nommé

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vicaire à Port-Launay, puis, le 15 Août 1895, à Quimperlé, où il laisse les plus grands regrets parmi ses confrères comme parmi les fidèles. *(V.* DERNIÈRE HEURE, *p. 826.)*

Ordination du Samedi des Quatre-Temps, 17 Décembre 1898.

L'ordination comprenait, comme nous l'avons annoncé, 10 prêtres, 41 diacres, 15 sous-diacres, 8 minorés et 5 tonsurés.

Voici les noms de ceux qui ont été promus aux ordres majeurs :

PRÊTRES

Conq, Auguste, de Plouguin.
Laurent, François-Joseph, de Fouesnant.
Le Ménec, Gabriel, de Lambézellec.
Perret, Joseph-Marie, de Saint-Mathieu de Quimper.
Boubennec, Marc, de Saint-Jean-du-Doigt.
Crom, François, de Guerlesquin.
David, Jean-Marie, de Saint-Corentin de Quimper.
Fléiter, Joseph-Louis, de Pont-l'Abbé.
Floc'h, Jean-Louis, de Lampaul-Guimiliau.
Héréus, Henri-Pierre-Marie, de Douarnenez.

DIACRES

Le Jollec, Joseph-Pierre-Marie.
Broc'h, Jacques.
Laurent, Louis-Charles.
Le Pemp, Jean-Louis.
Talec, Jean-Marie.
Abjean, François-Joseph.
Arhan, Joseph-Charles.
Bellec, Olivier.
Bernard, François-Pierre.
Calloc'h, Jean-René.
Canan, François-Louis.
Canivet, Louis-Marie.
Cocaign, Jean-Paul.
Coquil, François-Hervé.
Cuillandre, Jean-Marie.
Dantec, Jean-Marie.
Gérot, Jean-François.
Gloux, Pélage-Paul.
Guillerm, Guillaume.
Guillou, Yves.
Henry, Charles.
Joncqueur, Joachim.
Kervella, Nicolas-Marie.
Le Berre, Noël.
Le Bris, Arthur.
Le Gall, Yves-Marie.
Louarn, François-Yves.
Malgorn, Jean-Louis.
Mao, Joseph-Yves.
Pellican, Thénénan.
Pérez, Jean-Marie.
Péron, Joseph.
Plouhinec, Pierre-Marie.
Quillivic, Henri.
Quinquis, Jean-Marie.
Riou, Louis-Yves.
Saliou, Jean-François.
Simon, Paul-Marie.
Tilly, Jean.
Trébaol, Goulven-Marie.
Vicaire, Joseph.

SOUS-DIACRES

Appriou, Etienne-Jean-Marie, de Plouguerneau.
Gélébart, Prigent-Marie, de Landunvez.
Grall, Paul-François-Marie, de Saint-Louis de Brest.

Le Corre, Jean-Marie, de Pouldreuzic.
Sévellec, Pierre-Marie, de Douarnenez.
Arhan, Clet-Yves, de Cléden-Cap-Sizun.
Boulic, Louis-Marie, de Riec.
Caugant, Yves, d'Edern.
Gouchen, Michel, de Saint-Pierre-Quilbignon.
Guermeur, Charles, d'Irvillac.
Lagathu, Joseph-Marie, de Plougastel-Daoulas.
Léon, Michel, de Lannilis.
Le Vasseur, Jean-Joseph-Marie, de Logonna-Daoulas.
Pouliquen, François-Louis, de Landivisiau.
Saluden, Louis-Hervé, de Landerneau.

QUIMPER. — **La fête de saint Corentin.** — Après la magnifique cérémonie qui clôturait, il y a quelques jours, l'Adoration du Saint Sacrement à la Cathédrale, la fête patronale de saint Corentin a été encore très belle. Les instructions du Triduum préparatoire ont été bien suivies et, dimanche matin surtout, la vaste église était remplie de fidèles, venus entendre M. le chanoine Abgrall. On le sait du reste, personne mieux que lui ne connaît l'histoire de nos églises et de nos Saints de Bretagne et n'en parle avec plus d'amour.

La grand'Messe et les Vêpres ont été chantées par M. Corrigou, Vicaire général, devant Mgr l'Evêque assistant en chape. Le prédicateur, M. Kerjean, Recteur de Lampaul-Guimiliau, dont les sermons des jours précédents sur la foi, l'Eglise et le sacerdoce avaient été si appréciés, montra saint Corentin, d'abord ermite, éducateur de la jeunesse, puis Evêque, travaillant à sa sanctification personnelle avant de devenir la « lumière » de son peuple par son enseignement et les travaux de son apostolat. « La terre qu'il a fécondée de ses sueurs continue de produire d'abondantes moissons, et aussi des apôtres pour les pays lointains, comme le rappelait avec tant de charme cette récente Lettre sur la Propagation de la Foi, dans laquelle le successeur actuel de saint Corentin a pu rendre un si beau témoignage au diocèse dont il est le digne pasteur » .....

Après ce beau discours, la procession se forme; la longue file des séminaristes et des prêtres en surplis, des chanoines en chape, se déroule dans la Cathédrale, au chant du *Pange solemnes*, dont l'orgue redit l'air aimé, avec de savantes variations; à la suite du reliquaire qui contient le Bras de saint Corentin, porté par quatre prêtres en dalmatiques, marche Mgr l'Evêque, bénissant la foule pieusement agenouillée..... L'obscurité est déjà presque complète et permet d'admirer les illuminations du chœur, disposées avec un art toujours varié et un goût irréprochable.

La bénédiction du T. Saint-Sacrement, donné par Monsei-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

gneur, a terminé la fête, à laquelle rien n'a manqué, ni la beauté des cérémonies, de la musique et des chants, ni le pieux empressement des fidèles.

Ergué-Armel. — C'est avec une profonde douleur que nous avons appris la mort de M. Georges de la Sablière, maire de Gouesnac'h, décédé à Pluvigner (Morbihan), le 19 Décembre, à l'âge de 35 ans.

Apprécié pour sa distinction et les brillantes qualités de son esprit, il forçait l'estime de tous par la dignité d'une vie sérieusement chrétienne et la manière dont il comprenait et pratiquait le « devoir social ». Aussi, il était aimé surtout des pauvres et des petits : de ses administrés, dont il était le conseiller sûr et désintéressé, des malheureux, dont il était la providence. Il semblait appelé à faire parmi nous le plus grand bien ; Dieu s'est contenté et a voulu, sans doute, le récompenser de ce qu'il a fait durant sa trop courte carrière..... Cette pensée, avec l'assurance des prières que l'on adressera à Dieu pour le regretté défunt, est la seule consolation que nous puissions offrir à ses parents si cruellement éprouvés.

Les obsèques de M. de la Sablière ont lieu, aujourd'hui, à l'église paroissiale d'Ergué-Armel, dont sa famille est, de longue date, l'insigne bienfaitrice.

Saint-Brieuc. — **Le 8 Décembre 1898 à la Maison Principale des Filles du Saint-Esprit.** — L'an dernier, à pareil jour, apporta de douces joies aux Filles du Saint-Esprit et aux amis de la Congrégation. C'était la bénédiction de la première pierre du nouveau noviciat; il est habité désormais, tant les travaux ont été activement poussés. Ces joies viennent de se renouveler; la première pierre de la nouvelle chapelle a été bénite, à son tour, le jour de l'Immaculée-Conception.

Comme le reste des bâtiments de la communauté, l'ancienne chapelle était devenue manifestement insuffisante, surtout à l'époque des retraites, où, en trois séries trop nombreuses pour un espace restreint, les sœurs viennent, au mois d'Août ou de Septembre, se retremper au berceau de leur vie religieuse et y retrouver cette surnaturelle jeunesse de l'âme sur laquelle les années n'ont point d'empire. Ce n'est point sans un serrement de cœur qu'il a fallu se résigner à voir disparaître ce sanctuaire, si cher à tant de générations religieuses déjà, quoiqu'il ne comptât pas encore tout à fait un demi-siècle. Que de doux souvenirs s'y rattachaient pour elles! Développement des premiers germes de la vocation, ineffable privauté avec le Céleste Ami, lumières reçues, puis tout ce miséricordieux déluge qui noie dans les flots de la grâce les faiblesses, les craintes, les douleurs; enfin consécration définitive de l'être tout entier dans la profession virginale ! De toutes ces merveilles visibles — et surtout invisibles — ces murs avaient été pour tant d'âmes les silencieux témoins ! Mais le sacrifice nécessaire a été d'ailleurs bien compensé par l'effet palpable de la divine miséricorde, qui agrandit et fait prospérer les familles, celles de l'esprit mieux encore que celles de la chair, et comme l'antique Japhet sous la bénédiction prophétique de Noé, on a dû chercher des « tabernacles » moins étroits. *Dilatet Deus Japheth, et habitet in tabernaculis Sem.* (Gen., IX, 26.)

Depuis que la pioche avait commencé d'attaquer les murs de l'ancienne chapelle, le service divin ou du moins les offices des dimanches et des fêtes se faisaient dans la grande salle conventuelle, bâtie en 1869 : les fenêtres cintrées qui l'éclairent, les caissons historiés qui la décorent, conviennent bien à la destination sacrée qu'on lui donne pour un temps. Néanmoins il faut l'avouer, les offices du 8 Décembre y ont eu moins de pompe et de charme que d'ordinaire : on sentait, quand même, une installation provisoire. Puis l'ouverture des portes avait été trop parcimonieusement mesurée ; c'a été regrettable, même au simple point de vue de l'art, car les chants, correctement exécutés pourtant, se sont en partie perdus dans l'immensité de cette longue salle dont un tiers restait vide. Heureusement les solennités qui se préparent pour les noces de diamant de la vénérée Mère générale vont apporter le remède : les sœurs accourront nombreuses, et ce vaste espace trouvera les rangs pressés qui font le plus bel ornement d'une fête.

A 11 heures, a eu lieu la bénédiction de la première pierre. On avait, la veille, retrouvé celle qui fut bénite, en 1850, par Mgr Le Mée, de douce et grande mémoire. Cette pierre, doublement vénérable, a reçu, à côté des documents intacts qu'elle gardait, le dépôt des nouvelles pièces commémoratives et les nouvelles bénédictions qu'y a appelées le digne successeur, le vaillant émule du prélat, dont les grandes œuvres vivent toujours parmi nous.

Après un magistral discours où M. l'Archidiacre de Saint-Brieuc, l'éminent supérieur ecclésiastique d'une Congrégation qui lui doit déjà tant, a retracé, à grands traits, sans oublier pourtant rien ni personne, l'histoire de l'Institut depuis un demi-siècle, et après une émouvante réponse où l'âme de Monseigneur vibrait tout entière, la procession s'est déroulée sur le chantier.

Le soleil, cette fois, s'était mis de la partie, et si dans les pluies diluviennes de l'année dernière nous pouvions voir un symbole de la grâce d'En-Haut, nous nous plaisons à saluer, dans les rayons chauds et dorés qu'il envoyait, le gage des sourires du ciel. Ils étaient aussi de la partie, bien entendu, les cent soixante-quinze braves ouvriers des bâtisses, tout

Archives diocésaines de Quimper et Léon

souriants aussi dans leurs habits des dimanches, et une cordiale et large hospitalité leur était ménagée, à midi, dans l'un des locaux neufs. Monseigneur, entouré du clergé présent, est allé bénir leurs personnes et leurs tables.

A l'issue des vêpres, un ami fidèle de la Congrégation, M. le chanoine Le Duc, Archiprêtre de Morlaix, a exposé avec grande simplicité et onction les raisons providentielles des apparitions de Lourdes. Et après le salut du T. S. Sacrement, M. l'Archidiacre Morelle a bénit les nouveaux locaux, récemment inaugurés, du noviciat et du juvénat. Le format restreint de la *Semaine* ne nous permet point, à notre grand regret, de reproduire ni même d'analyser dignement sa brillante improvisation. Mais soigneusement recueillies, ces belles paroles seront intégralement conservées ailleurs.

Et maintenant, daigne le bon Dieu protéger les jeunes essaims qu'abritent les ruches neuves et faire « *qu'elles distillent en abondance* », comme parle l'aimable évêque de Genève, « *le miel de la saincte dévotion* » ! Et aussi que, selon le vœu si bien exprimé dans les dernières lignes de l'inscription commémorative encastrée dans les fondements de la chapelle en construction : « Les âmes dont la prière montera du nouveau « sanctuaire, soient des pierres précieuses qui servent à « édifier le temple de Dieu ! » J. R.

(Semaine religieuse de Saint-Brieuc.)

Mort de M. Thielemans. — M. Thielemans, l'éminent organiste de Notre-Dame de Bon-Secours, à Guingamp, vient de mourir, dans sa 73e année ; ses obsèques, célébrées le 6 Décembre, ont montré l'estime et l'affection dont jouissait le maître défunt. Non seulement la ville, mais la région et le diocèse de Saint-Brieuc tout entier se sont associés pour payer à l'artiste éminent un juste tribut de reconnaissance et de regrets.

Nous devons aussi un souvenir au compositeur, aussi modeste que distingué, qui a pris part à plusieurs de nos solennités religieuses. C'est M. Thielemans qui a composé notamment la musique des cantates exécutées au couronnement de Notre-Dame des Portes, à Châteauneuf, et au 6e centenaire de Notre-Dame du Mur, à Morlaix, en 1895.

Œuvre du Solennel Hommage. — Nous donnons plus loin, aux « Nouvelles du monde catholique », le récit du pèlerinage spirituel inaugurant, à Lourdes, l'Œuvre du Solennel Hommage.

Outre les sommes mentionnées dans le dernier numéro de la *Semaine religieuse*, le correspondant diocésain a reçu pour l'Œuvre : de Moëlan, 5 fr. ; de Saint-Hernin, 5 fr. — Expédié directement au Secrétaire du Comité, à Paris : de Quimperlé, 43 fr. 70 c.

Le Rosaire à Carhaix.

II.

La Confrérie. — Ses ressources et ses dispenses. — Ses comptables.

L'année 1627, qui vit l'érection de la Confrérie du Rosaire, à Carhaix, marque une date *culminante* dans l'histoire de cette ville, se relevant lentement des ruines accumulées sur elle par le sac et l'incendie de 1590 (1). Aux Archives départementales ont été récemment versées plusieurs liasses de documents concernant l'administration de la ville et communauté de Carhaix, notamment de 1601 à 1615 : le papegault, l'entretien de l'horloge, les fontaines et la voirie, le traitement des maîtres d'écoles, la nomination des députés aux Etats, etc. En compulsant ces pièces, on est saisi de respect, tant on y retrouve l'énergique volonté de refaire la vieille cité, avec un esprit de suite et une persistance qui déroutent nos façons modernistes d'envisager les choses. Ces bourgeois obscurs ont eu aussi leur « *grand dessein* », tout comme le Roi Henri IV : c'est de faire face aux difficultés et aux charges, de rendre à la ville sa prospérité et de la remettre à son rang. Leurs moyens sont modestes mais certains : labeurs de la fourmi parcimonieuse et efforts de l'abeille industrieuse. Toutefois, à l'aurore de cette ère nouvelle, au centre de cette ville se reprenant et affirmant sa vitalité providentielle, redevenue le champ-de-foire où la Haute-Bretagne se retrouvait avec la Basse-Bretagne pour effectuer ses transactions commerciales ; même au milieu de la joie populaire et du pieux enthousiasme des fêtes du Rosaire, en 1627, le vieux Carhaisien pouvait se rappeler l'ancienne splendeur du Carhaix d'avant 1590, et pleurer cette grandeur disparue que l'on ne devait revoir jamais.

***

Nous avions dans « *l'Histoire de ce qui s'est passé en Bretagne pendant les guerres de la Ligue* », du chanoine Moreau (p. 92 et suiv.), un récit pittoresque du saccagement de Carhaix, par du Liscouët, La Tremblaye et leurs bandes : M. H. Bourde de la Rogerie (2), archiviste du département, a fourni à l'érudition une publication fort intéressante et inédite : c'est une Relation résumée par le P. Buriot, Supérieur des Augustins de cette ville, 1737, « d'après les pièces fidèlement collationnées et extraites d'un vieux manuscrit en forme de registre ». Ce récit nous apprend que les troupes « qui entrèrent dans cette ville « tuèrent et pendirent jusqu'à des prestres, embrasèrent et ruinèrent la « ville, qui devint pauvre et presque inhabitée..... En Novembre, ils « revinrent finir de la piller et enlevèrent tous les meubles qu'ils peurent « et brulèrent le reste, ayant mis le feu aux quatre cornières de la ville, « qui devint pauvre et inhabitée, et où il ne *se trouvait pas une goutte* « *de vin pour célébrer la messe*, n'y estant resté que de pauvres gens. « *L'église collégiale de Saint-Trémeur fut pillée, ainsy que les croix* « *d'argent, les calices et autres ornements d'église, jusqu'à la Sainte* « *Hostie qui fut jetée de la custode* ; pour quoy noble et vénérable « Jan de la Gareine, chanoine de Cornouaille, fut commis par Mgr l'Evê- « que de Cornouaille pour réconcilier les églises de Carhaix qui avaient « esté polluées. *Ce sont les propres termes portés par ledit manus-*

---

(1) Chanoine Moreau, Ch. VIII.
(2) *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1er semestre 1898.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« *crit où il est parlé ensuite de différentes reliques qui sont dans* « *ladite église, de la bulle du Saint-Pere pour les confrères du Saint-* « *Sacrement en l'autel nouveau fondé et octroyé en l'église de Saint-* « *Trémeur, en la ville de Carhaix, avec les indulgences y attachées.* »

A la visite de du Liscouët, 5 Septembre 1590, renouvelée à la mi-Novembre suivant, ajoutons le séjour que fit, dans cette malheureuse cité, Guy Eder de Fontenelle, lorsqu'il fortifia Saint-Trémeur, en 1592, et nous ne nous élonnerons pas de ne plus retrouver au trésor d'une collégiale si riche, *articulés et inventoriés*, ces splendides reliquaires, merveilles d'orfèvrerie, de ces croix d'argent ou de vermeil, qui font l'orgueil d'une paroisse bretonne..... Aussi, rien n'est plus instructif, en l'espèce, que de s'arrêter un moment à compulser l'*Inventaire* du 7 Octobre 1627, et à se rendre compte de ce qui a disparu dans la tourmente. Les calices seuls se présentent au nombre respectable de douze : sur cet article, la décadence se fera sentir, plus tard, à Saint-Trémeur, misérablement, pitoyablement. En 1627, la Collégiale, même après les pillages de du Liscouët et Fontenelle, possédait douze calices, dont huit *d'argent doré* : en 1763, le Recteur de Saint-Trémeur remontre « *quil ny a à la* « *sacristie que deux calices dont on se peut servir* En LEstat, y En « ayant Deux d'*une forme très antique* Dont le plus grand a Besoin « dEstre totalement Réformé et la coupe du plus petit avec sa patène « ayant Besoin dEstre Racommodée ». Le Corps politique l'autorise « à « faire Réformer le plus grand desd. Calices antiques et à faire Racom-« moder le plus petit. » (Délibération du 2 Oct. 1763.)

Cet inventaire de 1627 « randu par Me Jan Glezran et Sire Symon Gadiot » ne mentionne pas d'objets de grand prix (on vient d'en voir la raison). Nous y relevons quelques détails curieux, comme « une grand Croix d'argent lacquelle est appurée apartenir à la chapelle de Nre Dame à la vieille église, fors le gros pommeau et le pied au dessoulz que Me Jan Pichot et Sire Mathieu Hamon auraient faict fre. » et surtout la couleur — qui nous semble aujourd'hui étrange — des ornements sacerdotaux : « chappe de velloux tanné, aûre de damas feuille morte, aûre de satin de burge » et de, « burge faczonné tirant sur le tanné »... « chasuble et deux tunicques de satin violet pôr servir la messe du sacré » ; chasubles « taftas gris noir » id. « taffetas gris blanc », « gris », enfin pour terminer, « une chasuble de damas bleu en fond de couleur tirant sur le rouge, garny de passemrie d'argent » (1).

Si l'on trouve un tant soit peu fantaisistes et antiliturgiques les couleurs des ornements ci-énumérés, il faut se rappeler que nous parlons de 1627 ; or, c'était tout autre, après l'Edit de 1695, et dans son esprit exposé par Potier de la Germondaye (*Introduct. à l'Administration des Paroisses suivant la Jurisprudence du Parlement de Bretagne*, p. 252). « Les Ornements dont une église doit être fournie, sont les « cinq couleurs : blancs, noirs, rouges, verts et violets ; les linges, comme « nappes, corporaux, aubes, serviettes, devans d'autel, un soleil, un « calice, et un ciboire d'argent dont le dedans doit être de vermeil doré, « une croix et deux chandeliers de cuivre et quant aux livres, *un de* « *chaque sorte.* »

(1) Dans son *Dictionnaire* du français Moyen-Age, Godefroid déclare avoir trouvé indiquée « une *chappe tannée rose* ». Le tanné est une couleur rouge *fort brun* : Furetières compare cette nuance à celle de la châtaigne mûrissante. Les satins de Bruges *(burges)* sont, d'après Furetières et le Dictionnaire de Trévoux, trémés de fil et la chaîne est de soye, ce qui le fait nommer *cassard*. Les plus beaux satins sont ceux de Florence, Gênes et Lyon.

Si vous nous demandez quel était le rite précis usité à Saint-Trémeur, ami lecteur, « glissons, n'appuyons pas. » Nous trouvons à l'Inventaire qui nous occupe un parfait éclectisme : sa « librairie » est, en effet, composée de « deux antifornières à usage de Rome, un graduel de mesme usage, deux sauptiers à usage de Paris, deux missaux à usage de Rennes. »

ANT. F.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

LOURDES. — **Le pèlerinage du 8 Décembre.** — La fête de l'Immaculée Conception a été magnifiquement célébrée, à Lourdes.

Le *Solennel Hommage à Jésus-Christ rédempteur* a été inauguré, la veille de la fête, par un lumineux exposé de Mgr Péchenard, expliquant que cet *Hommage* est un acte profond et complexe, comprenant une série de manifestations qui ne doivent prendre fin qu'au cours de l'année 1901. Le soir, une cérémonie spéciale d'action de grâces et de réparation suivit un discours du R. P. Bourgeois, des Frères-Prêcheurs, sur les bienfaits accordés à la France par l'entremise de Marie.

Le jeudi 8 décembre, l'éminent recteur de l'Institut catholique de Paris célébra la grand'messe, à la Basilique. Autour du sanctuaire, on remarquait les membres de la Confrérie de l'Immaculée Conception de Lourdes, venus de la ville avec leur bannière, ayant à leur tête M. le Maire de Lourdes.

L'après-midi, en présence de Sa Grandeur Mgr Billière, des délégués des diocèses d'Aire et de Tarbes, de catholiques distingués, prêtres ou laïques de France et de l'étranger, de religieux de différents ordres, des pèlerins de Paris, Châlons, Tours, Poitiers, Bayonne, Pau, Tarbes, Montauban, etc., et de tous les fidèles remplissant l'église du Rosaire, le président du Comité national français a déposé aux pieds de Jésus-Christ et de sa Mère les vœux et les intentions de tous « *les pèlerins de désir* » répandus dans le monde entier. Puis, au nom du Comité international d'abord, et spécialement au nom du Comité national français, il a mis l'œuvre du *Solennel Hommage* sous la protection de la Vierge Immaculée par *l'Acte de Consécration* dont nous avons publié la formule. Après quoi, au nom de tous, il a lu la *Prière* qui suit cet acte et que tous les catholiques sont invités à réciter, tous les jours, jusqu'au commencement du XXe siècle.

Le soir, par un temps très doux, après le chapelet à la Grotte et une courte procession aux flambeaux, le R. P. Bourgeois, du haut du parvis du Rosaire, adressa à la foule une seconde allocution sur les motifs d'espérer que la Vierge sauvera la France et ne l'abandonnera pas. Puis on exécuta des chants en l'honneur de l'Immaculée et de Léon XIII. L'illumi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nation générale de Massabielle et de la ville de Lourdes éclairait de ses feux multicolores cette belle soirée.

Le vendredi matin, une messe de Mgr Péchenard à la Grotte a terminé, sous le regard de Notre-Dame de Lourdes, l'offrande au Rédempteur des prémices du *Solennel Hommage.*

(Journal de la Grotte de Lourdes.)

ANGERS. — **Cause de Béatification.** — Le 10 Décembre, la Sacrée Congrégation des Rites s'est prononcée en faveur de l'introduction de la Cause de béatification de la servante de Dieu Jeanne Delanoue, fondatrice au diocèse d'Angers, des sœurs de Sainte-Anne, dites de la Providence.

Le 15 Décembre, le Saint Père a signé le décret qui introduit canoniquement la Cause ; par le fait même, la servante de Dieu dont il s'agit recevra le titre de Vénérable.

Le diocèse d'Angers a accueilli avec une grande joie cette bonne nouvelle.

PARIS. — Tous les Saint-Cyriens, jeunes et vieux, ont accueilli avec joie cette nouvelle : « L'abbé Lanusse, le vénérable aumônier de Saint-Cyr, vient d'être élevé par le Pape à la dignité de prélat de sa maison. »

Ce vaillant prêtre a vu passer sous le drapeau du « premier bataillon de France » vingt-sept promotions d'officiers. Son nom est aussi populaire dans les rangs de notre armée que celui du plus glorieux des généraux.

Aumônier militaire à l'armée d'Italie, à l'armée du Mexique ; aumônier volontaire et à ses frais pendant la campagne de Mentana ; aumônier aux armées du Rhin, de la Loire, de l'Est et à l'armée de Paris ; à Saint-Cyr depuis le 10 Août 1871, tels sont les brillants états de service du nouveau prélat, qui est en outre officier de la Légion d'honneur.

Le Saint-Père, par cette distinction a honoré notre armée tout entière dans la personne du plus modeste et du plus glorieux de ses aumôniers.

Pour associer l'école entière à la joie de cette nomination, le général commandant l'école a accordé un congé extraordinaire à tous les élèves.

Nos religieux à l'étranger. — Le Supérieur général des Frères Maristes était dernièrement appelé à Paris, au ministère des affaires étrangères, dit le *Journal de Roanne,* par un télégramme du directeur du cabinet particulier du ministre.

On l'ignore trop généralement, mais les Frères Maristes ont créé à l'étranger, dans l'Asie principalement, des écoles très fréquentées par les indigènes. Là, avec la langue de notre pays, ses coutumes et ses mœurs, d'humbles religieux apprennent aux habitants de ces contrées à connaître et, par suite, à aimer notre pays. Les relations, les transactions commerciales deviennent plus faciles.

La Chine, notamment, compte six de ces écoles. Tous nos ministres plénipotentiaires, tous nos consuls, s'accordent à dire que la besogne patriotique accomplie par les Frères est admirable, et produit des résultats merveilleux au point de vue de notre influence extérieure. Malheureusement, le bien accompli n'est pas suffisant. Les écoles ne sont pas assez nombreuses, les charges sont lourdes, et le conseil de l'Institut, malgré tout son bon vouloir, ne peut parer à tous les besoins.

Le gouvernement l'a compris, ce qui est tout à son honneur. Et dans l'entrevue que le Frère supérieur général a eue avec le représentant de M. Delcassé, ce dernier ne lui a pas caché sa sympathie pour l'Institut, le désir formel du gouvernement de voir établir par les Frères six nouvelles écoles, sur différents points de la Chine, de manière à porter à douze le nombre total de ces écoles.

Tout commentaire serait superflu. N'est-ce pas le plus bel éloge à faire d'un ordre religieux que d'en appeler à ses services ?

Réflexions d'un romancier. — Le *Figaro* a ouvert dans ses colonnes une enquête générale sur l'influence relative des idées religieuses dans l'éducation.

Voici les réflexions envoyées au journal par un romancier célèbre, Georges Ohnet, aussi peu clérical que le *Figaro.* On peut les offrir aux pères de familles, qui hésiteraient entre l'école catholique et l'école laïque :

« L'éducation laïque a, dans la faillite des mœurs, une part de responsabilité formidable. L'esprit sectaire, en matière scolaire, a sévi avec une rage et une imprudence sans exemple.

« L'abaissement des consciences, la recrudescence des crimes, la précocité des scélérats, sont le résultat de la laïcisation à outrance. La libre-pensée ne peut pas plus être une méthode d'éducation nationale que la grêle un procédé de culture agricole. Si le bon sens et la ferme piété des femmes de France n'avaient pas redressé bien des consciences faussées, le mal serait cent fois plus grand encore. »

Les raisons de l'évolution de M. Brunetière. — M. Brunetière, le savant directeur de la *Revue des Deux-Mondes,* répondant aux attaques du *Siècle,* dit :

« Quant aux raisons que j'ai eues de me ranger du côté des catholiques, je les ai dix fois données, depuis trois ou quatre ans. Il y en a de *politiques,* dont la principale est de ne pas livrer à l'Allemand ou à l'Anglais la clientèle catholi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

que du monde. Il y en a de *métaphysiques*, dont la principale est que, de toutes les philosophies, et après y avoir longuement songé depuis vingt-cinq ans, je n'en ai pas trouvé de plus cohérente, ni de plus logique, ni qui expliquât mieux la nature humaine, ni qui nous consolât mieux de la vie. Et il y en a aussi de *morales*, que je ne puis ici développer, parce qu'il y faudrait trop de place, mais que vous trouverez dans Pascal, dans Bossuet, dans Châteaubriand, dans Fénelon. Les Bonald, les Joseph de Maistre, et même Auguste Comte en ont fait valoir quelques-unes »....

Le respect humain. — Il y a quelques années, M. l'abbé Baron était aumônier à l'Ecole militaire. Quelques jours avant Pâques, un jeune soldat vint le trouver et lui dit : « Je voudrais bien me confesser, mais j'ai peur que mes camarades se moquent de moi. — Qu'à cela ne tienne, répond l'aumônier, venez à la chapelle, demain soir à neuf heures, nul ne vous verra. »

Un second, un troisième soldat vinrent lui exposer le même désir et la même crainte; après ceux-là, il y en eut dix, puis vingt; à tous, M. l'abbé Baron proposa un semblable arrangement, en assignant le même rendez-vous. Le lendemain soir, la chapelle était plongée dans la plus profonde obscurité, et dans les ténèbres on entendait un vague bruissement de foule humaine. Tout à coup, M. l'abbé Baron, démasquant une lanterne sourde éclaire la réunion. « Tiens, demande-t-il innocemment, que faites-vous ici, mes amis? » Et les soldats, honteux, répondirent en chœur, oubliant tout mystère : « Nous venons nous confesser! » M. l'abbé Baron riait de bon cœur. Il confessa, ce soir-là, une centaine d'hommes, après leur avoir enseigné à dompter le respect humain.

Une autre fois, la veille de la Fête-Dieu, le même aumônier ayant appris que quelques fortes têtes avaient résolu de *rester couverts* au passage du Saint-Sacrement, alla les trouver et leur dit : « Demain, j'entends que chacun mette képi bas devant le bon Dieu : néanmoins, et par permission spéciale, j'autorise les *teigneux* à rester couverts, cette maladie étant toujours fort vilaine à voir. » Et comme bien vous pensez, nul ne voulant passer pour teigneux, le bon Dieu ne trouva sur sa route que des têtes décoiffées.

Bonne pensée.

— Si le monde est votre croix, Jésus-Christ sera vos délices.

Dernière Heure. — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de M. Chevert, ancien aumônier de l'asile Saint-Athanase, à Quimper, décédé, le 21 Décembre, dans sa 71e année.

Nous demandons à nos lecteurs de prier pour le repos de son âme.

BIBLIOGRAPHIE

Nous croyons le moment bien choisi pour signaler encore cette magnifique publication que vient d'entreprendre la Maison **PLON**, et qui, pour n'être pas à proprement parler un livre d'Étrennes, forme un très joli cadeau à offrir à l'occasion de la nouvelle année. L'ouvrage, qui comprendra 30 livraisons, dont 6 sont déjà parues, a pour titre : **Rome**, *le Chef suprême, l'organisation et l'administration centrale de l'Eglise*. Il fera connaître au grand public la vie du glorieux Pontife Léon XIII et de ses collaborateurs immédiats et fournira les renseignements les plus précieux sur l'organisation et le rôle de l'administration centrale de l'Eglise.

Rédigé par les écrivains les plus distingués, sous la direction d'un comité siégeant à Rome, l'ouvrage a été soumis au Saint-Père qui a daigné en approuver le plan général. C'est un magnifique monument élevé à la gloire de la hiérarchie catholique.

ALMANACH DU MARIN BRETON. — Nous recommandons à nos lecteurs, comme ouvrage à répandre dans nos ports de pêche, l'*Almanach du Marin breton*, publication moralisatrice, dirigée principalement contre le fléau de l'ivrognerie. On pourra regretter que la note religieuse n'y soit pas plus accentuée ; mais nous connaissons les vues et les intentions des auteurs ; catholiques sérieux et convaincus, ils veulent tout d'abord se faire lire et pénétrer partout, même et spécialement dans les foyers où les publications religieuses ne sont pas appréciées Le moyen, c'est d'intéresser, en causant avec compétence de sujets professionnels, et d'amuser par des traits ou des chansons à la portée des lecteurs auxquels on s'adresse. Et, chaque année, l'Almanach profitant de la confiance qu'il aura su inspirer par ses allures « bon enfant », deviendra plus châtié et plus précis dans ses conseils et ses enseignements moralisateurs.

Le prix du volume illustré, de 164 pages, est minime, en vue de la propagande : 0 fr. **25**, chez les libraires et dans nos principaux ports de pêche.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ 92, RUE RICHELIEU, à PARIS, est seule chargée de recevoir les annonces de la *Semaine religieuse* de Quimper.

Voitures électriques Krieger. — Ce que nous avons déjà dit sur cette affaire se confirme de jour en jour, la Société ne suffit plus aux commandes, et conséquemment ses actions sont de plus en plus demandées.

ORNEMENTS — ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

14, boulevard de l'Odet, *QUIMPER* **PÊCHE FRÈRES** 14, boulevard de l'Odet, *QUIMPER*

Aux prix les plus modérés :

GRAND ASSORTIMENT DE CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC.
BEAU CHOIX DE CANDÉLABRES, CHANDELIERS, LUSTRES, ETC.
NOUVEAUX MODÈLES DE CROIX DE PROCESSION
ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS ET REMISE A NEUF
DE TOUTES PIÈCES D'ARGENT ET VERMEIL
DORURE ET ARGENTURE PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTRO-CHIMIQUE

N. B. — PIERRE PÊCHE, *seul représentant, est à la disposition de MM. les Ecclésiastiques, avec une grande collection complète de dessins pour présenter à domicile.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA GUÉRISON DE SŒUR SAINTE-THÉRÈSE

Nous vous prions de bien vouloir lire attentivement la lettre suivante dans laquelle Sœur Sainte-Thérèse, de l'Ordre des Ursulines, qui souffrait depuis longtemps d'un affaiblissement du sang, décrit les souffrances qu'elle endurait et la façon dont elle a recouvré la santé.

Les Médecins donnent à cette affection le nom d'anémie, diagnostic employé dans tous les cas où le sang est insuffisamment pourvu des substances fortifiantes de la nourriture.

Thoissey (Ain), 1er Mai 1898.

Messieurs, Je me fais un plaisir de vous faire connaître les excellents résultats que j'ai obtenus par l'emploi de votre Emulsion Scott.

Depuis bien des années, j'étais sujette à de fréquents érésipèles ; je souffrais de violents maux de tête, d'étourdissements et de douleurs d'estomac. Je n'avais aucun appétit, en un mot, j'étais très anémique et tous les remèdes employés n'avaient apporté aucune amélioration dans mon état.

Votre Emulsion Scott m'ayant été recommandée, j'en suivis l'usage d'une façon très régulière, et je suis heureuse de vous informer que depuis l'emploi de votre bienfaisante préparation, je n'ai plus de maux de tête ni d'étourdissements ; l'érésipèle a complètement disparu ; j'ai maintenant un excellent appétit et j'ai recouvré mes forces perdues.

Mes parents, que mon état inquiétait vivement, se joignent à moi pour vous adresser, ainsi que leurs remerciements, leurs félicitations.

Désireuse de contribuer à la guérison de nombreux malades, je vous autorise de grand cœur à publier mon témoignage, et vous prie d'agréer, Messieurs, l'assurance de ma parfaite considération. (Signé) : Sœur Sainte-Thérèse, Religieuse Ursuline.

Nous ajouterons, pour l'édification de nos lecteurs, que l'Emulsion Scott est composée d'huile de foie de morue, d'hypophosphites de chaux et soude et de glycérine, médicaments universellement recommandés par les Médecins. L'Emulsion Scott enrichit le sang, facilite la digestion et donne la force et la santé aux différents organes qui peuvent alors remplir régulièrement leurs fonctions respectives.

Toute personne atteinte d'anémie devrait de suite prendre de l'Emulsion Scott, car lorsque le sang est appauvri le corps tout entier devient bientôt une proie facile pour la maladie.

L'Emulsion Scott est aussi très efficace contre toutes les maladies de l'enfance, contre les toux, rhumes, bronchites, scrofule, rachitisme. Les enfants croissent par l'usage de l'Emulsion Scott, ils engraissent et prennent des couleurs lors même que toute autre médication reste sans effet.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

BANQUE SPÉCIALE DES VALEURS INDUSTRIELLES

Société anonyme au capital de 10,000,000 de francs.

SIÈGE SOCIAL : 25, rue Vivienne, Paris.

La *Banque Spéciale des Valeurs Industrielles* a l'honneur d'informer les porteurs de ses actions et de ses parts de fondateur qu'elle est sur le point de constituer la

SOCIÉTÉ PARISIENNE DES EAUX GAZEUSES & MINÉRALES

Au Capital de 4,500,000 francs.

Cette Société émettra, en outre, dès sa constitution, un million cinq cent mille francs d'obligations.

La *Société Parisienne des Eaux Gazeuses et Minérales* a pour objet le groupement en deux grands Établissements qui seront créés sur la rive droite et sur la rive gauche de la Seine, de 32 maisons de fabrication d'eau-de-seltz, dont les bénéfices annuels atteignent actuellement environ **550,000 francs.**

L'économie de frais généraux résultant de ce groupement doit augmenter les bénéfices d'environ **250,000 francs.** On peut donc espérer que la future Société réalisera un profit net annuel de **750,000** à **800,000 francs.**

Les porteurs des actions et des parts de fondateur de la *Banque Spéciale,* désireux de profiter du privilége de souscription que leur confère l'article 7 des statuts, devront se faire connaître à la Banque avant le 24 Décembre courant et lui indiquer les numéros de leurs titres.

Ils recevront ensuite tous les renseignements nécessaires et toutes les pièces à signer.

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. **Prix, 26** fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. **Prix, 4** fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul,** Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

Ancienne Maison PIRIOU

3, rue Kéréon — **E. SAUVAGE, Sr** — *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

M. Sauvage voulant donner une grande extension à son commerce de **BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE,** prévient MM. les Ecclésiastiques qu'ils trouveront dans ses magasins un assortiment considérable de Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Demander le Remontoir « A la Montre de Genève », comportant les derniers perfectionnements ; cette montre, fabriquée spécialement pour la maison, est à *ancre, balancier compensé, spiral Bréguet,* etc. ; elle se fait en boîtes nouveau modèle, or, argent, acier, nickel, à des prix exceptionnels, et donne *une marche et un réglage inconnus jusqu'à ce jour.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à **Mme Vve LE JAMTEL,**

Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE Dr ROFF

— DU —

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser

DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

2 francs par AN

MONITEUR DES RENTIERS

(15e ANNÉE) Paraît chaque Dimanche (15e ANNÉE)

REVUE COMPLÈTE et IMPARTIALE des VALEURS, ÉTUDES et CONSEILS de PLACEMENTS, TIRAGES, COUPONS, etc.

NOTA. — Il ne s'est pas écoulé une seule année sans que cet organe financier, tout en évitant à ses lecteurs les mauvais placements, ne leur ait procuré d'une façon régulière, certaine et suivie, l'occasion d'accroître leurs capitaux et leurs revenus, **sans jamais les avoir exposés à aucune perte.**

Ces faits démontrés d'une façon officielle et indiscutable, se sont manifestés par les résultats suivants sur le groupe de valeurs spécialement recommandées pendant les trois derniers exercices.

CAPITAL EMPLOYÉ	BÉNÉFICE RÉALISÉ
1895. Fr. **5.843,75**	Fr. **1.617,25**
1896. **7.245** »	**1.802** »
1897. **8.631** »	**1.885** »

La moyenne de ces trois années représente une plus-value annuelle de 21,81 %, **en sus des intérêts,** pour les abonnés qui ont suivi les conseils donnés par le ***Moniteur des Rentiers.*** Cet organe dont le succès grandit chaque année, peut donc être considéré comme le *meilleur guide de l'épargne.*

ENVOI GRATUIT DE DEUX NUMÉROS SPÉCIMEN.

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste et **65, R. de la Victoire, Paris.**

18e ANNÉE. Mardi 27 Décembre 1898. N° 52.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

MORT DE MONSEIGNEUR VALLEAU

Évêque de Quimper et de Léon.

MANDEMENT

DU

VÉNÉRABLE CHAPITRE DE L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE QUIMPER

ANNONÇANT LA MORT

D'ILLUSTRISSIME ET RÉVÉRENDISSIME ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

Monseigneur Henri-Victor VALLEAU

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Nous avons la douleur de vous annoncer la mort de notre Evêque vénéré, Monseigneur Henri-Victor Valleau, Evêque de Quimper et de Léon.

Bien que sa santé nous inspirât des inquiétudes, depuis plusieurs mois, nous pensions que Dieu, dans sa bonté, nous aurait conservé, pendant quelque temps encore, ce Prélat bien-aimé.

Celui qui tient dans ses mains notre existence en a décidé autrement ; Il a rappelé à lui son fidèle Serviteur, aujourd'hui, dans l'après-midi. Si sa mort a été subite, elle n'a pas été imprévue, car il s'y préparait, chaque jour, avec confiance.

Adorons la volonté divine et prions, Nos Très Chers Frères, pour le Père que nous pleurons tous.

Vous pardonnerez à notre grande douleur la brièveté de cette communication.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous avons fixé la sépulture au Jeudi, 29 Décembre, à 10 heures du matin.

Nous continuons à tous les prêtres du diocèse les pouvoirs ordinaires qu'ils possédaient jusqu'à ce jour.

A CES CAUSES,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE Ier. — Nous engageons tous les prêtres du diocèse à dire une messe pour le repos de l'âme d'Illustrissime et Révérendissime Evêque de Quimper et de Léon, Monseigneur Henri-Victor Valleau.

ART. II. — Un service solennel sera chanté dans toutes les paroisses du diocèse, le premier jour libre, à la convenance de Messieurs les Curés et Recteurs.

ART. III. — Une messe sera dite dans toutes les chapelles des communautés.

ART. IV. — Tous les prêtres diront, à la messe, jusqu'après les funérailles, les oraison, secrète et post-communion *Pro Episcopo defuncto.*

ART. V. — Nous exhortons les personnes vivant en communauté et les fidèles à prier à la même intention.

Donné à Quimper, sous nos seings, le 24 Décembre 1898.

J^h^ TÉPHANY, *chanoine, doyen.* — SALAUN, *chanoine, secrétaire.* — GUILLARD, *chanoine.* — TOULEMONT, *chanoine.* — PEYRON, *chanoine.* — COAT, *chanoine, archiprêtre.* — BOURLÉ, *chanoine.* — QUIDELLEUR, *chanoine.*

La triste nouvelle, annoncée officiellement au diocèse par le Mandement du vénérable Chapitre, était déjà connue de la plupart. Elle s'est répandue avec d'autant plus de rapidité qu'elle n'était pas hélas ! inattendue. Depuis plusieurs mois, visiblement, notre regretté Evêque ne se soutenait qu'à force d'énergie.

Mal remis d'une atteinte d'influenza, l'hiver dernier, Monseigneur entreprit prématurément le voyage de Rome, et presque aussitôt, commença sa tournée pastorale, dont la fin, on se le rappelle, fut si pénible. Après quelques semaines d'un repos insuffisant, il avait tenu à reprendre toutes ses fonctions, même les plus fatigantes ; à la suite des deux retraites ecclésiastiques, il présida les fêtes de Saint-Pol-de-Léon, puis consacra la nouvelle église du Relecq, d'où il revint exténué. Il consentit alors à prendre quelque repos, dans son pays natal, au sein de sa famille. Le séjour de La Rochelle ne lui fut pas favorable ; quand il revint dans son diocèse, on remarqua, à ses traits amaigris, les progrès du mal qui le minait.

Cependant il continuait à vaquer à ses occupations ; il termina et fit publier sa belle lettre sur la Propagation de la Foi et, lors de la récente visite à Quimper de Son Em. le Cardinal-Archevêque de Rennes et des Evêques de la province, il fit les honneurs de chez lui avec une grande distinction, s'occupant des moindres détails, comme s'il était en parfaite santé. Mais ses augustes visiteurs ne cachèrent pas leurs inquiétudes, en voyant sa pâleur et son air de souffrance..... Malgré tout, il tint encore à faire l'ordination de Noël ; le lendemain, il assista à la solennité de saint Corentin, présida, comme nous l'avons raconté, la procession du soir, et donna la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Tout cela pouvait entretenir, au loin, une illusion que ne partageait pas l'entourage du bon Evêque. Depuis quelque temps, après les craintes manifestées par les médecins, on le surveillait de près et le dévoué valet de chambre descendait, chaque nuit, pour s'informer de son état..... On ne s'attendait pas néanmoins à un si prompt dénouement. Nous en donnons le récit d'après les détails recueillis de la bouche des témoins oculaires.

LES DERNIERS MOMENTS

Samedi matin, Monseigneur célébra la sainte Messe, dans sa chapelle, à l'heure ordinaire. A 10 heures, il eut son conseil épiscopal, au cours duquel il renouvela son intention d'officier pontificalement, le lendemain, jour de Noël. Ensuite, à l'heure habituelle, 11 h. 1/2, il descendit pour le déjeûner. Depuis longtemps, il ne prenait presque rien, le plus souvent une simple tasse de lait ; mais, d'une fidélité plus que rigoureuse à sa règle de vie, il se rendait toujours dans la salle à manger, avec son commensal, M. Pédel, Pro-secrétaire de l'Evêché.....

En sortant de table, l'Evêque faisait généralement une promenade de quelques minutes, au jardin. Samedi, le brouillard, qu'il redoutait, l'empêcha de sortir et il monta aussitôt dans ses appartements où, à cette heure, il se livrait à la lecture des journaux et des revues.

Il y avait trois quarts d'heure environ qu'il s'était retiré, quand l'excellente religieuse de l'Immaculée Conception, chargée du matériel de l'Evêché, qui fréquemment, dans la journée, portait au malade les potions prescrites ou s'assurait qu'il n'avait besoin de rien, pénétra dans son cabinet de travail. Elle trouva Monseigneur assis sur un canapé, la tête penchée, presque pendante ; à ses pieds, le numéro de *la Croix* qu'il venait de recevoir. Au premier moment, la Sœur crut que l'Evêque sommeillait ; puis, prise d'inquiétude, elle lui demanda : « Êtes-vous plus souffrant, Monseigneur ? » Ne recevant pas de réponse, elle lui releva la tête et remarqua alors les yeux ternes, presque fixes déjà. Tout émue, mais

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pleinement maîtresse d'elle-même, elle appela M. Pédel qui accourut et donna l'absolution à son bien aimé Evêque mourant. Il respirait certainement encore ; car une glace, appliquée à deux reprises devant sa bouche, se ternit chaque fois ; mais pendant que l'on se disposait à administrer l'Extrême-Onction, on constata que tout était fini !.....

Les Vicaires généraux, prévenus en toute hâte, aidèrent à transporter l'Evêque sur son lit : le médecin, qui arriva au même moment, ne put que constater le décès..... Il était une heure environ de l'après-midi. La nouvelle se répandit dans la ville, comme une traînée de poudre, causant une vive émotion.....

Dans la soirée, le corps fut pieusement enseveli par des prêtres et descendu dans la salle synodale, transformée en chapelle ardente, où il repose sur un lit de parade, revêtu de ses ornements épiscopaux. De chaque côté, est dressé un autel où, à partir de lundi, de nombreuses messes ont été dites pour le repos de l'âme du vénéré prélat. Nuit et jour, quatre séminaristes, qui se relèvent d'heure en heure, veillent le corps et récitent l'office des Morts.

Depuis dimanche matin, les fidèles, en foule, se succèdent dans la salle synodale, pieux et recueillis, priant pour notre Evêque défunt. Dans la douleur qui nous étreint, nous ne pouvons qu'unir nos prières aux leurs en demandant au Dieu de miséricorde de donner, au plus tôt, l'éternelle béatitude à celui qui fut, trop peu de temps hélas ! le père aimé de nos âmes.

LES CONDOLÉANCES

La nouvelle de la mort de Mgr Valleau a été aussitôt télégraphiée à Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Rennes, aux Evêques de la province de Bretagne et aux prélats et dignitaires, chanoines d'honneur du diocèse ou amis particuliers du vénéré défunt. Nous citons quelques unes des réponses, arrivées dès le premier jour.

Son Em. le Cardinal de Rennes télégraphie : « Profonde sympathie. Je partage deuil du clergé et de l'Eglise de Quimper. Que réglez-vous pour obsèques ? — CARDINAL LABOURÉ. »

De l'Archevêché de Paris : « S. E. le Cardinal Richard me charge de vous exprimer la part qu'il prend au deuil de l'Eglise de Quimper. Je joins mes condoléances personnelles..... — THOMAS, *v. g.* »

Mgr Ardin, Archevêque de Sens, écrit : « Monsieur le Vicaire général, je terminais ma réponse à la lettre de fête que je recevais hier de votre bon Evêque, quand je reçois votre télégramme m'annonçant sa mort. Il me disait qu'il se sentait beaucoup mieux. C'est vous dire combien je suis profondément surpris et attristé. J'avais pour lui une immense affection. Sa mort est une perte pour votre cher diocèse qu'il aimait de tout son cœur.

« Je partage bien largement votre deuil, celui du Chapitre et du clergé.

« La saison rigoureuse, l'époque de l'année et un rhume que je soigne, m'empêcheront, à mon grand regret, d'assister aux obsèques.

« Veuillez agréer, Monsieur le Vicaire général, mes bien affectueuses condoléances. — † ETIENNE, *Arch. de Sens.* »

Mgr Fallières, évêque de Saint-Brieuc : « Je ne m'attendais pas encore à ce fatal dénouement. Je suis consterné. Je prends la plus vive part à votre deuil et à votre chagrin. Veuillez, je vous en prie, transmettre à votre collègue, à MM. les membres du Chapitre et de l'administration diocésaine l'expression de mes plus vives condoléances. Ce qui distinguait mon regretté collègue, c'était la bonté.

« Je m'unis à vos prières pour le repos de l'âme de ce doux Pontife. Vous me raconterez, dans quelques jours, ses derniers moments. — † PIERRE-MARIE. »

De Besançon : « Uni dans le deuil au Chapitre, au clergé et aux fidèles du diocèse de Quimper, je partage leur profonde douleur et je prie avec eux pour leur vénéré Père en Dieu. — † FULBERT, *Archevêque, Besançon.* »

De Vannes : « Evêque Vannes partage deuil Eglise de Quimper ; offre condoléances et prières. — † LATIEULE. »

D'Agen : « Agréez tous sympathiques condoléances. Prierai pour vénéré défunt. — † CHARLES. »

De Clermont-Ferrand : « Evêque de Clermont envoie expression de sympathiques condoléances et prie pour le vénéré défunt. »

De Moulins : « Désolé par nouvelle douloureuse et imprévue. Ai dit messe aujourd'hui pour vénéré défunt. — † *Evêque de Moulins.* »

De Champrond en Gâtine : « Pleure avec vous. Regrette pasteur. Quand sépulture ? Désire y aller, si est après mercredi. — † POTRON. »

De La Rochelle : « Prends part à votre deuil. Prierai pour mon vénéré frère et pour le diocèse. — † *Evêque de La Rochelle et de Saintes.* »

De Nice : « Très uni à votre deuil et à vos prières pour le vénéré défunt, vous envoie douloureuses sympathies. — † *Evêque de Nice.* »

Le R^me^ P. Abbé de la Trappe de Thymadeuc : « Apprends par journal *Croix* mort Monseigneur. Vives condoléances. Allons chanter messe pour vénéré défunt. — BERNARD. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Rd Supérieur général des Lazaristes écrit : « Monsieur le Vicaire général, c'est avec une vraie douleur que j'apprends la mort du vénéré Monseigneur Valleau, que nous avions l'avantage de connaître d'une manière particulière et dont nous admirions les vertus si vraiment sacerdotales.

« Je vous remercie de m'avoir fait part de ce deuil : j'unis mes regrets et j'unirai mes prières aux regrets et aux prières du clergé de Quimper. — A. FIAT, *Sup. gén.* »

Le T. H. Frère Abel, Supérieur général des Frères de Ploërmel : « Monsieur le Vicaire général, *La Croix* de ce jour nous apporte la douloureuse nouvelle du décès de Monseigneur l'Evêque de Quimper. Tout notre Institut, et spécialement nos chers Frères du diocèse de Quimper, s'associent à votre douleur..... Demain matin, notre Maison-Mère offrira sa communion à l'intention du bien-aimé et très regretté défunt, qui daigna toujours se montrer d'une insigne bienveillance pour notre Congrégation. »

A la première nouvelle de la mort de Sa Grandeur, le cher Frère Visiteur des Frères des Ecoles chrétiennes était venu porter à l'Evêché l'expression des sentiments de regrets et de condoléances de son Institut. Il en a été de même des représentants des Communautés de la ville épiscopale et des diverses Congrégations qui possèdent des maisons dans le diocèse.

Parmi les nombreuses lettres et télégrammes reçus à l'Evêché, nous ne pouvons que mentionner quelques uns adressés par des notabilités politiques, entre autres M. le comte de Mun, M. l'abbé Gayraud, députés ; de prêtres particulièrement connus et aimés de Mgr Valleau, comme MM. les chanoines Marchive, Barbraud, Jambon, Outhenin-Chalandre, etc.

Messieurs les Vicaires généraux ont été très touchés de toutes ces marques de sympathie et de regrets et, par la voie de la *Semaine religieuse*, remercient bien sincèrement tous ceux qui ont pris part à leur douleur et au deuil du diocèse.

LES OBSÈQUES

Comme on l'a annoncé plus haut, les obsèques de Monseigneur auront lieu, Jeudi prochain, 29 Décembre, à 10 heures. Nous croyons qu'elles seront présidées par Son Em. le Cardinal-Archevêque de Rennes.

Grâce à l'obligeance empressée de M. le Préfet du Finistère, l'autorisation ministérielle nécessaire pour l'inhumation dans la Cathédrale a été aussitôt envoyée. Le corps de Mgr Valleau reposera dans la chapelle Saint-Roch, qui est la seconde du bas-côté Nord de l'église, près de la chapelle des Reliques de saint Corentin, où est enterré Mgr Nouvel.

QUELQUES DATES

Mgr Valleau venait d'entrer dans sa 64e année. Né à l'Ile

de Ré (diocèse de la Rochelle), le 17 Novembre 1835, il fut nommé Evêque de Quimper et de Léon par décret du 26 Novembre 1892. Préconisé au Consistoire du 19 Janvier 1893, il fut sacré le 5 Mars suivant, dans la Cathédrale de Saint-Pierre à Saintes, dont il était précédemment Curé-archiprêtre, et fit son entrée solennelle à Quimper, le 14 Mars. — Décédé le 24 Décembre 1898. R. I. P.

Nomination des Vicaires capitulaires. — Lundi matin, à l'issue de la grand'messe, le vénérable Chapitre de la Cathédrale s'est réuni, à l'effet de pourvoir au gouvernement du diocèse, l'Evêché vacant. A la suite de cette réunion, il a adressé au clergé la lettre suivante :

Nous avons eu la douloureuse mission de vous annoncer la mort de notre Evêque.

Afin de nous conformer aux lois de l'Eglise, et en particulier aux prescriptions du saint Concile de Trente, un grand devoir nous était imposé : celui de pourvoir à l'administration canonique du diocèse, pendant la vacance du Siège Episcopal.

En conséquence, après avoir invoqué les lumières du Saint-Esprit, et imploré le secours de la Très Sainte-Vierge, dans notre séance du 26 Décembre, nous avons élu pour Vicaire Capitulaire M. l'abbé Emile Fléiter, et nous lui avons adjoint comme collaborateur M. l'abbé François Corrigou, tous les deux Vicaires généraux de Monseigneur Valleau.

En faisant cette double élection, nous avons voulu répondre au vœu du diocèse et donner une marque de notre estime aux prêtres intelligents, prudents et dévoués qui jouissaient, à si bon droit, de toute la confiance de notre prélat défunt.

Donné à Quimper, sous nos seings, le 27 Décembre 1898.

(Suivent les signatures.)

Nous n'ajouterons rien à ces lignes qui expriment si bien les sentiments de tout le diocèse. En remerciant le vénérable Chapitre de son choix, nous présentons à Messieurs les Vicaires capitulaires, en notre nom personnel, au nom du clergé diocésain et des fidèles dons nous savons être les interprètes, l'hommage de notre plus sympathique respect.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vicaires capitulaires. — A la mort d'un Evêque, c'est le Chapitre de la Cathédrale qui lui succède dans l'administration *ordinaire* — spirituelle et temporelle — du diocèse. Il est tenu de constituer, dans l'intervalle de huit jours, un Vicaire ou de confirmer celui qui existait jusque là. La nomination se fait au scrutin secret.

Le Vicaire capitulaire nommé reçoit *toute la juridiction* attribuée au Chapitre; il est pour *tout* le temps que durera la vacance du siège; le Chapitre ne peut le remplacer qu'en cas de mort ou de démission. Le Souverain Pontife laisse aux chapitres de France la liberté d'élire un ou plusieurs Vicaires capitulaires.

Ceux-ci exercent la juridiction qui leur a été conférée, *solidairement*. Ils expédient les affaires qui ne souffrent pas de retard, réservant les autres, selon la maxime « qu'on ne doit rien innover pendant la vacance du siège ». Ils peuvent pourvoir aux bénéfices purement *manuels* — curés ou recteurs amovibles — mais non aux bénéfices *perpétuels* comme les canonicats des cathédrales et les cures inamovibles.

Ni le Chapitre ni le Vicaire capitulaire ne succèdent à l'Evêque dans les fonctions d'ordre épiscopal; mais ils peuvent en accorder l'exercice, dans le diocèse, à un Evêque étranger.

Le Vicaire capitulaire peut visiter le diocèse, après une année écoulée depuis la dernière visite faite par l'Evêque; il pourrait même, après un égal laps de temps, réunir un synode.

Les Vicaires capitulaires, en France, avant d'administrer, au point de vue civil, les diocèses vacants, doivent être agréés par le chef de l'Etat. En attendant cet agrément, c'est avec le Doyen du Chapitre que le Gouvernement correspond; c'est avec lui qu'il traite toutes les affaires diocésaines qui, selon notre jurisprudence civile, exigent son approbation.

En dehors du cas de mort ou de démission, le pouvoir des Vicaires capitulaires expire au moment où le nouvel Evêque a produit devant le Chapitre les Bulles qui lui confèrent l'Evêché vacant (1).

(1) M. le Chanoine Téphany, *Exposition du Droit canonique*, Tome I, p. 374-340, *passim*.

AVIS. — Nous informons MM. les Curés et Recteurs que les registres et brefs de 1899 ont été expédiés le 24 Décembre, et nous les prions de vouloir bien, en cas de retard, aviser l'Imprimeur de l'Evêché.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

13e Année. Vendredi 30 Décembre 1898. N° 53.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMERO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. le chanoine Rospars, Directeur de la *Semaine religieuse*, rue Le Normand, 16, Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements, annonces, etc., à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO: QUIMPER, librairie Salaun, rue Kercon.

SOMMAIRE. — *I.* Funérailles de Monseigneur Valleau, Evêque de Quimper et de Léon.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Avis de l'Evêché; Nécrologie; Œuvre de Saint-François de Sales ; Propagation de la Foi ; Saint-Brieuc : Noces de diamant de la Supérieure Générale des Filles du Saint-Esprit ; Nouvelle année.

III. Bibliographie.

IV. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 1er Janvier 1899. — Circoncision de N.-S. Jésus-Christ. Double de 2e classe. Blanc.
Vêpres de la fête, avec seul mémoire du suivant.
Lundi, 2. — Octave de s. Étienne, premier Martyr. Double. Rouge.
Mardi, 3. — Octave de s. Jean, Apôtre et Evangéliste. Double. Blanc.
Mercredi, 4. — Octave des saints Innocents, Martyrs. Double. Rouge.
Jeudi, 5. — Veille de l'Epiphanie. Office du jour; semi-double. Blanc.
Vendredi 6. — EPIPHANIE DE NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST. Double de 1re classe, avec Octave privilégiée. Blanc.
Samedi, 7. — 2e jour de l'Octave. Semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

La Forêt-Fouesnant.....	1, 2 et 3 Janvier.
Lanarvily.....	4, 5 et 6 Janvier.
N.-D. du Carmel Brest..	7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 Janvier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

FUNÉRAILLES DE MONSEIGNEUR VALLEAU

Évêque de Quimper et de Léon.

Il n'y a pas même six ans !... Le 14 Mars 1893, tout Quimper était dans l'avenue de la Gare ou sur le boulevard de l'Odet ; on attendait l'Evêque qui, après de longs mois, allait succéder à Mgr Lamarche. Les prêtres qui s'étaient rendus à Saintes, pour assister à son sacre, nous avaient déjà dit son affabilité ; ils avaient ajouté que, comme tous ses prédécesseurs depuis le Concordat, il était de grande taille et de belle prestance.

Mgr Valleau parut, et ce ne fut plus sur un simple ouï-dire qu'on jugea de la bonté de sa physionomie ; bientôt, ce ne fut pas seulement à Quimper, mais sur tous les points du diocèse, qu'on put apprécier les qualités de son cœur. Combien de paroisses l'ont vu venir dès qu'un appel lui était adressé, surtout quand il s'agissait d'une école chrétienne à bénir ! Dans toutes les cérémonies qu'il présidait, ce qui touchait le plus les fidèles, c'était son empressement à bénir les enfants, à leur faire baiser son anneau épiscopal. N'est-ce pas là, chez un Evêque, la révélation d'une âme ? L'épiscopat de Mgr Valleau aurait-il été de longue durée, nous n'aurions pu mieux constater cette mansuétude pour les petits, qui nous semble avoir été sa caractéristique. Et c'est pour cela que sa mort a mis en deuil le diocèse et la ville épiscopale. L'émotion a été universelle et profonde, samedi, quand la triste nouvelle s'est répandue.

Quand, à l'issue de la grand'messe de Noël, les portes de l'évêché ont été ouvertes, le public est venu en foule prier dans la salle synodale, transformée en chapelle ardente ; c'est à grand' peine que les membres du Chapitre ont pu y pénétrer pour la célébration des vêpres des morts. Les jours suivants, même manifestation de piété. Mercredi, on constate un fait, auquel l'imagination populaire prête tout de suite des conséquences exagérées. Le corps de Monseigneur est dans

un état de conservation qu'on n'avait point espéré ; la fermeture de la bière, qui aurait dû être faite la veille, est encore différée, et l'on dit, par la ville, que Monseigneur n'est probablement pas mort. Enfin, le soir, le décès étant bien constaté, le cercueil est recouvert et clos ; mais grâce à ces délais, beaucoup de prêtres, arrivés ce jour-là, ont pu contempler une dernière fois les traits de l'Evêque regretté.

La décoration funèbre de la cathédrale est, à peu de chose près, la même que pour les funérailles de nos autres Evêques depuis Mgr Graveran. Une grande bande horizontale fait le tour du chœur, au-dessous de la galerie inférieure ; de cette tenture tombent verticalement d'autres bandes qui longent les colonnes, mais sans dissimuler les crosses dorées, où pendent les couronnes de lumières. Toutes ces tentures noires sont semées d'hermines et de larmes blanches.

Au-dessus des tentures funèbres sont appendues aux douze colonnes du chœur, des oriflammes blanches où se détachent les armes de Mgr Valleau ; un blason aux mêmes armes se voit sous la fenêtre centrale, et les armes de Bretagne et de Quimper sous les deux fenêtres les plus rapprochées, tandis qu'aux faisceaux des colonnettes qui encadrent la travée du milieu, sont suspendus bien haut deux cartouches avec inscription :

NOTRE-DAME DES PORTES, PRIEZ POUR LUI !	S. CORENTIN ET S. POL, PRIEZ POUR LUI !

On n'a pas oublié que les débuts de l'épiscopat qui vient de finir ont été marqués par les incomparables fêtes du couronnement de la Vierge tant vénérée à Châteauneuf ; et il est tout récent, le souvenir de la translation de saint Pol-Aurélien, lorsque fut inauguré le nouveau reliquaire monumental.

Entre le chœur et la nef, se dresse un très beau catafalque surmonté d'une mitre de deuil et orné, à chaque face, d'un blason aux armes épiscopales. On s'étonne que, en deux jours, une décoration si importante ait pu être achevée, car on n'a pu y travailler, dans l'église même, les deux jours de fête.

La cérémonie funèbre a été fixée à jeudi, à 10 heures du matin. Bien avant l'heure, les séminaristes et plus de 400 prêtres attendent, à la Cathédrale ou à l'Evêché ; le vent souffle très fort, la pluie tombe très abondante, et il est impossible de songer à faire le parcours accoutumé. On annonce que le train venant de Paris subit une demi-heure de retard ; or, par ce train, arrivent Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Rennes et NN. SS. les Evêques de Nantes et de Vannes. Lors de leur arrivée, la pluie a cessé de tomber, et le clergé peut former cortège ; mais les différentes associations, les écoles chrétiennes, les congrégations religieuses n'ont pu se grouper ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

seule donc, devant la croix processionnelle, s'avance l'excellente musique du Pensionnat Sainte-Marie, jouant des marches funèbres, alternant avec les chants liturgiques. Dans l'interminable file des séminaristes et des prêtres en surplis, se trouvent plusieurs religieux de notre diocèse ou des diocèses voisins : le R. P. du Reau, Supérieur du collège N.-D. de Bon-Secours, de Brest, le R. P. Supérieur et les Pères de Saint-Joseph, de Quimper, le R. P. Supérieur de notre nouveau collège de Saint-Yves, le R. P. Supérieur de N.-D. de Langonnet, les RR. PP. dom Félix, et dom Maurice, bénédictins de Kerbénéat ; le blanc costume, peu connu chez nous, des religieux de Picpus, fait porter bien des regards sur le R. P. Supérieur du collège apostolique de Sarzeau.

Citons encore les chanoines qui n'avaient pas à accompagner leur Evêque : M. Brunet, chanoine honoraire, secrétaire de Monseigneur de Vannes ; M. Pungier, du Chapitre de Saint-Brieuc ; M. Eveno, chanoine honoraire du même diocèse, supérieur du Séminaire de Saint-Jacques de Lézérazien ; le R. P. Gille, chanoine de Rennes.

Les Curés doyens et les Chanoines honoraires du diocèse sont presque tous présents ; le diocèse qui nous avait donné Monseigneur est aussi bien représenté, comme nous aurons à le dire.

Enfin, entre les rangs du vénérable Chapitre s'avancent :

Le Révérendissime Père Bernard, abbé de Thymadeuc, de l'ordre de Citeaux, assisté de MM. les Chanoines Archiprêtres de Morlaix et de Quimperlé ;

S. G. Mgr Latieule, évêque de Vannes, assisté de MM. Le Guénédal et Chapelain, chanoines titulaires ;

S. G. Mgr Rouard, évêque de Nantes, assisté de MM. les chanoines Debais et Cérisier (1) ;

S. G. Mgr Fallières, évêque de Saint-Brieuc, assisté de MM. les chanoines Le Bidan et Morelle, Supérieur des Religieuses du Saint-Esprit ;

S. E. Mgr Labouré, archevêque de Rennes, Dol et Saint-Malo, assisté de MM. Le Bret, vicaire général, et Gendron, chanoine du Chapitre métropolitain.

Le Cardinal étant dans sa province ecclésiastique, s'avance précédé de la croix archiépiscopale.

Le corps de l'Evêque défunt est placé sur un corbillard ; les cordons du poêle sont portés par M. le Préfet du Finistère, M. le Général, commandant la subdivision militaire, M. le Président du Tribunal civil, M. le Maire de Quimper, M. G. Mauduit, trésorier de la Fabrique de la Cathédrale, M. de Chamaillard, sénateur.

Si l'espace parcouru par le cortège funèbre était plus res-

(1) Le R. P. Cérisier, Supérieur des missionnaires de l'Immaculée-Conception de Nantes connaissait particulièrement Monseigneur, et au moment de son sacre il prêchait le Carême à la Cathédrale de Saintes.

treint qu'on ne l'eût désiré, il se présentait admirablement pour le coup d'œil, et sur le passage la foule groupée, tout autour de la place Saint-Corentin, se montrait recueillie et respectueuse. Le service d'ordre a été fort bien fait par la police et la gendarmerie.

A l'entrée dans la Cathédrale, les grandes orgues jouent une marche d'un effet puissant ; on les entendra encore, particulièrement à l'offertoire et à l'élévation ; rien n'est plus beau, croyons-nous, que cette alternance des harmonies de l'orgue et des chants liturgiques.

Quand le cercueil a été posé sur le catafalque, au chant du *Subvenite sancti Dei,* la Cathédrale présente un magnifique spectacle ; le sanctuaire est occupé par les prélats et leurs assistants, les stalles ne sont pas en nombre suffisant pour les chanoines de tous les Chapitres de Bretagne et du diocèse de La Rochelle ; le chœur et le haut de la nef sont remplis de prêtres ; il nous semble qu'on n'exagérerait pas en portant leur nombre à 500 ; les séminaristes occupent surtout les bas-côtés. Au pied de la chaire, est groupée la famille ecclésiastique de Monseigneur : MM. Fléiter et Corrigou qui ont été ses vicaires généraux, M. Quéinnec, secrétaire général de l'Evêché, et M. Pédel, pro-secrétaire, les serviteurs si dévoués, Corentin Kervel et Joachim Gravot, connus et appréciés de tous ; de l'autre côté, près de MM. le comte de Mun et Villiers, députés du Finistère, sont les parents de Monseigneur, les Sœurs de l'Evêché et les amis ecclésiastiques ou laïques venus de son pays : M. Marchive, curé de Saint-Palais, si fidèle à revenir, chaque année, retrouver à l'Evêché de Quimper la douceur des vieilles affections ; le Curé de Saint-André-de-Lidon, M. Jambon, et le Curé de Néré, M. Barbraud, que Monseigeur avait faits chanoines honoraires de sa Cathédrale ; M. Giraudeau, chanoine honoraire de La Rochelle, ami de Monseigneur, son successeur immédiat comme Curé-doyen de Pons et son compagnon de voyage en Italie (1877) ; M. Gardette, vicaire de Saint-Pierre de Saintes, où Monseigneur a été son premier curé ; M. Ader Comandon, président de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, à Jarnac, délégué pour représenter l'Association amicale des anciens élèves de Pons ; M. Lucquiaud, conseiller municipal de La Rochelle ; M. Moreau, bijoutier à Rochefort ; M. Brizard, ouvrier d'Etat, contrôleur aux fabrications de la Marine, à Paris ; M. Guillou, entrepreneur à La Rochelle ; enfin, plusieurs personnes de Pons, qui sont venues témoigner de leur pieuse vénération pour leur ancien Curé.

Après le deuil, sont groupés les corps constitués : le colonel de Berthier et un grand nombre d'officiers du 118e ; le Tribunal en robe ; les chefs de service, et des représentants de toutes les Administrations, auxquels se sont joints beaucoup d'hommes honorables de la ville et du département ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nous remarquons M. le Comte de Guébriant, maire de Saint-Pol-de-Léon.

La cathédrale est absolument remplie : outre les religieux et les religieuses résidant à Quimper, il en est venu beaucoup des différents points du diocèse, et aussi quelques hautes personnalités des diocèses voisins ; les Frères des Ecoles chrétiennes (du B. J.-B. de la Salle) sont représentés par le T. C. F. Namasius, visiteur du district de Quimper, les Frères Directeurs du Pensionnat, du Scolasticat, des noviciats et des écoles libres de la ville, avec des députations de leurs communautés; le T. C. F. Yriez, premier assistant du Supérieur général de Ploërmel, et le T. C. F. Bernard, visiteur, ont été délégués par les Frères de l'Instruction chrétienne. Enfin, des quantités de personnes sont venues des villes et des campagnes voisines.

S. E. le Cardinal, qui a procédé à la *levée du corps*, officie au trône pour le chant du *nocturne ;* puis Mgr l'Evêque de Vannes revêt les ornements pontificaux et célèbre la messe de *Requiem ;* il est assisté par M. Le Guénédal et M. Peyron, comme diacre et sous-diacre. L'office est tout en plain-chant; un groupe de séminaristes, placé à la tribune de l'orgue, alterne avec le chœur, et les chants se répondant à cette distance, sont d'un effet saisissant. Après l'Elévation, le chant du *Languentibus in purgatorio* se fait entendre; nous ne sommes pas assez fiers d'avoir donné à la liturgie cette œuvre exquise, que la piété la plus tendre inspira naguère à Jean De Langouesnou, abbé de Landévennec.

Après la messe, a lieu la cérémonie des cinq absoutes, que l'Eglise emploie seulement pour ses pontifes et pour les princes souverains. La première est donnée par le Révérendissime abbé de Thymadeuc; la deuxième par Mgr l'Evêque de Vannes; la troisième par Mgr l'Evêque de Nantes; la quatrième par Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc; la dernière par S. E. le Cardinal métropolitain. Puis, au chant du *Benedictus*, les chanoines, précédés de la croix, et les prélats se dirigent vers la chapelle de Saint-Roch, où le caveau a été creusé. L'Archevêque célébrant bénit la fosse.

On sait que, au moment où a été chanté le dernier *Requiescat in pace* sur le fidèle qui descend dans la tombe, le célébrant commence la récitation du *De profundis ;* mais ici, voilà que, du fond de la nef, se fait entendre le chant du psaume dont le saint roi David a fait le cri de l'espérance; voix d'enfants et de jeunes gens s'unissent, soutenues par les accords de l'orgue. Dans la grande fonction liturgique qui se termine, tous les chants ont été beaux, et celui-ci est plus beau encore.

En rentrant à la sacristie, le Cardinal adresse quelques paroles de félicitation et de reconnaissance aux représentants de l'autorité qui se tenaient près du cercueil du Prélat défunt, et il leur fait l'éloge de celui qui a bravé les fatigues jusqu'à la fin.

Et nous aussi, nous avons maintenant un devoir de reconnaissance à accomplir :

Eminence, il y a un peu plus d'un an, notre diocèse vous recevait pour la première fois ; combien en était heureux et fier l'Evêque que nous regrettons, et aussi le vénérable Curé-Archiprêtre qui vous recevait au seuil de la cathédrale de Saint-Pol ! Après le Léon, la Cornouailles aussi vous a vue, mais dans des jours moins heureux : notre Evêque, que vous veniez visiter, était déjà menacé du coup qui vient de l'atteindre, et Vous nous priiez de tout faire pour l'amener à ménager une santé si précieuse. Il était trop tard. Mais votre présence et celle de vos vénérés Suffragants a été alors une de ses dernières joies, comme Votre présence et la leur, aujourd'hui, est une preuve de haute sympathie et d'union intime entre les Pasteurs et les Eglises de la Bretagne.

Monseigneur de Saint-Brieuc, vous êtes maintenant le doyen des Evêques de la province ; puissiez-vous l'être longtemps ; nous le demandons à Notre-Dame du Folgoat et à Notre-Dame des Portes, dont vous avez vu le triomphe, à saint Brieuc, à saint Guillaume et à saint Yves, dont vous avez augmenté la gloire ici-bas.

Monseigneur de Nantes, depuis bien longtemps, c'est la première fois que le successeur de saint Similien, de saint Emilien et de saint Félix paraît dans la ville de saint Corentin ; mais croyez bien que votre présence y est particulièrement bénie ; l'opinion générale, dans notre diocèse, est que la foi a été apportée en Cornouailles par saint Clair ; nous aimons en lui l'apôtre de l'Armorique, nous saluons en vous son digne successeur, venant apporter ses prières à une Eglise en deuil.

Monseigneur de Vannes, pendant plus d'un quart de siècle, et surtout pendant les dernières années de l'épiscopat de Mgr Sergent, nous étions accoutumés à voir votre vénérable prédécesseur associé à toutes nos joies et à toutes nos douleurs ; il n'y avait point de fête chez nous sans Mgr Bécel, et nous l'aimions presqu'autant que l'aimaient ses diocésains. Vous ne faites que d'arriver, Monseigneur, et laissez-nous Vous dire que, dès la première entrevue, il nous a semblé que rien n'était changé à Vannes, que *le bon évêque de sainte Anne* revit en Vous.

Révérendissime Père Abbé, dans la vie monastique en général, et dans la vie du trappiste plus particulièrement encore, il y a peu d'occasions de contact avec le monde, et cependant, pour accomplir un devoir de charité, vous avez bien voulu franchir le seuil de votre monastère. La vue de votre bure cistercienne est une prédication dans nos rues, et puis aussi, dans cette ville de Quimper, c'est le réveil d'un vieux et glorieux souvenir. L'abbaye de Kerlot, aux jours de la Terreur, fit voir ici ce dont étaient capables les femmes elles-mêmes dans l'ordre de Citeaux. Que Dieu vous récom-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pense de la charité avec laquelle vous avez bien voulu venir prier près de la dépouille de notre Evêque, après lui avoir déjà procuré les suffrages de vos religieux. Nous remercions aussi les éminents Prélats qui, par leurs lettres ou leurs dépêches, ont fait savoir quel regret leur cause l'impossibilité de se joindre à notre deuil.

***

En terminant, nous croyons devoir renseigner nos lecteurs sur la sépulture de Mgr Valleau. La plupart des enfeus de la cathédrale sont occupés par dès tombeaux d'évêques ; parmi ceux qui sont vides, celui qui présente la forme la plus élégante et qui occupe la place la plus convenable, est l'enfeu de la chapelle de Saint-Roch. A la clef de voûte, il porte trois fois les armes des seigneurs de Lanros (en Ergué-Armel) : 1° armes pleines, *d'or à une molette de gueules ;* 2° avec celles des Liziard, seigneurs de Kergonan, *d'or à trois croissants de gueules ;* 3° avec celles de Rosmadec, *pallé d'argent et d'azur de six pièces.* (Guillaume de Lanros avait épousé Catherine, sœur du grand évêque Bertrand de Rosmadec.) Vers la fin du XVII[e] siècle, le nom des Lanros ayant disparu, leur héritière, Marie de Coëtnempren, vendit la terre de Lanros avec tous ses droits seigneuriaux (y compris les droits d'inhumation à la cathédrale) à M[me] de Sévigné, et c'est pourquoi les armes de la fameuse marquise (armes de Sévigné, en alliance avec celles de Chantal) ont été reproduites au fond de l'enfeu. En ouvrant le caveau, on y a trouvé beaucoup d'ossements qui n'ont pu appartenir qu'aux seigneurs et dames de Lanros ou à leur descendance ; ils ont été pieusement remis dans la tombe.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — ÉGLISES DE SAINT-CORENTIN ET DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche, 1[er] Janvier 1899*, la messe de 9 heures sera dite aux intentions de l'Œuvre du Repos dominical et de la Sanctification du Dimanche.

***

CHAPELLE DE LA RETRAITE. — Également *Dimanche 1[er] Janvier*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, sainte messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Avis de l'Évêché. — Nous rappelons que, aux termes de la Lettre apostolique de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, en date du 20 Novembre 1890, une quête pour l'Œuvre de l'extinction de l'esclavage doit être faite, dans toutes les églises de la catholicité, le jour de la solennité de l'Epiphanie,

c'est-à-dire, pour l'année qui vient, le *Dimanche 8 Janvier prochain.* Le produit de cette quête sera envoyé à l'Evêché.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de deux de nos confrères : M. Riou, recteur de Tréouergat, et M. Coroner, recteur démissionnaire de Plouyé.

M. Riou (Maurice), né à Plouider, en 1854, ordonné prêtre en 1878, fut successivement vicaire à Loc-Maria-Plouzané et à Plabennec. Il était, depuis le 13 Janvier 1896, recteur de Tréouergat, où il est mort, le 26 Décembre.

M. Coroner (Yves), né à Loquirec, le 27 Juin 1845, fut ordonné prêtre au mois d'Août 1872. Il fit tout son vicariat à Lanildut. Nommé recteur de Lababan, en Octobre 1888, transféré à Plouyé, le 16 Janvier 1895, il venait de donner sa démission, pour se retirer à la maison de repos de Saint-Pol-de-Léon. La maladie, déjà trop avancée, ne lui a pas permis de s'y rendre : il est mort à Plouyé, le 27 Décembre.

R. I. P.

Œuvre de Saint-François de Sales. — Nous rappelons aux associés de l'Œuvre de Saint-François de Sales de bien vouloir verser leurs cotisations annuelles entre les mains de leurs chefs de dizaines ; et Messieurs les Directeurs paroissiaux sont priés de centraliser les aumônes, pour nous les adresser, *place de Brest, à Quimper,* dans le courant du mois de Janvier prochain (on sait que l'exercice de l'année expire le 29 Janvier, en la fête de saint François de Sales), afin que les recettes diocésaines puissent parvenir à Paris pour le 10 Février, terme de rigueur.

Plusieurs fois déjà, nous avons eu l'occasion d'exposer la nature, l'utilité et surtout l'opportunité de cette Association pour le soutien des œuvres locales, si nécessaires de nos jours à la prospérité et à la défense de la foi dans les pays catholiques. Sans entrer dans de trop longs détails, nous croyons cependant devoir accéder au désir exprimé par plusieurs confrères, et résumer le but, les moyens et les avantages matériels et spirituels de l'Œuvre que nous avons mission de promouvoir et de développer dans le diocèse, avec l'aide du bon Dieu.

Son but n'est pas, comme celui de la Propagation de la Foi, d'aller porter, par ses missionnaires, la connaissance du vrai Dieu et de sa loi aux peuplades lointaines, encore esclaves de l'erreur. Aussi n'en est-elle pas la rivale, mais l'émule et, suivant les intentions mêmes de son auguste fondateur, Pie IX, elle se borne à en être le complément. Son champ d'action se restreint aux pays déjà imprégnés de la vraie Foi, pour la conserver dans les âmes, et soustraire les fidèles aux funestes

Archives diocésaines de Quimper et Léon

influences qui les mettraient en péril de la perdre : ce rôle, bien que plus modeste, n'en est pas moins méritoire aux yeux de la divine Providence, surtout au temps où nous vivons.

Ses moyens de réussite sont : l'union dans la prière, et l'association de minimes ressources, pour venir en aide aux paroisses, soit pour leurs missions, soit pour leurs écoles chrétiennes ou d'autres pieuses entreprises. Et de même que l'on voit certaines Confédérations concentrer des forces inégales, pour les porter, dans une action commune, sur les points faibles et assurer ainsi le salut commun, de même aussi l'on peut dire avec vérité que toutes les paroisses affiliées à notre Œuvre en tirent profit : les paroisses riches acquièrent les mérites d'une charité bien chrétienne, en ne refusant pas leur offrande ; quant aux paroisses moins fortunées, quelque modeste que soit leur cotisation annuelle, le Conseil central n'hésite pas à les secourir, à l'occasion, dans une proportion qui, plus d'une fois, semblerait usuraire, s'il ne s'agissait pas de choses que Dieu aime à récompenser au centuple.

L'Œuvre de Saint-François de Sales n'est donc pas un placement de tout repos, devant servir des rentes régulières et proportionnelles, c'est une véritable association de charité qui tient, avant tout, compte de l'urgence des secours, en sorte qu'elle les accorde aux paroisses, moins au prorata de leurs versements, qu'en raison de l'importance de leurs pieuses entreprises.

D'ailleurs, il est facile de concevoir que ces sommes, constituées ainsi par la réunion des 0 fr. 60 c. de cotisations individuelles, prélevées parfois sur de modestes budgets, ne seraient jamais parvenues aux différentes œuvres locales, sans l'utile intermédiaire d'une association qui centralise ces minimes apports pour les répartir, sous différentes formes de subsides et suivant la nature même des besoins. C'est ainsi que, grâce au concours des pauvres comme des riches, les missions paroissiales, les écoles chrétiennes, les patronages, cercles d'ouvriers ou cercles militaires, bibliothèques paroissiales, toutes ces mille industries, que l'Eglise catholique sait trouver dans sa vigilante tendresse pour sauvegarder la foi de ses enfants, reçoivent de l'Œuvre de Saint-François de Sales une assistance qui contribue, dans une large mesure, à leur entretien et à leur succès.

Outre ces avantages temporels que notre Œuvre procure, qu'il nous soit permis, en terminant, de mentionner les faveurs spirituelles dont les Souverains Pontifes ont bien voulu l'enrichir. Ce sont, pour les fidèles, de nombreuses indulgences, dont le détail se trouve dans les notices et bulletins mensuels ; et pour les prêtres qui mettent à son service leur zèle et leur dévouement, différents pouvoirs et privilèges qui leur sont transmis, sur leur demande, par le Directeur diocésain

J. Bulot.

Propagation de la Foi. — Nous faisons le même appel aux Directeurs paroissiaux et aux zélateurs de la Propagation de la Foi. Tous ont encore présente à l'esprit la dernière Lettre pastorale écrite par l'Evêque que nous pleurons, et qui restera comme son testament adressé à ses diocésains. Ceux-ci auront à cœur de donner à la mémoire du regretté Prélat un témoignage de pieux respect, en redoublant de zèle et de générosité pour l'Œuvre qu'il leur a recommandée, en des circonstances si touchantes.

Les aumônes doivent être envoyées, non au Directeur de l'Œuvre, M. Rospars, mais *au Secrétariat de l'Evêché*, avant le 20 Janvier prochain.

Les réclamations relatives au service des *Annales* françaises ou bretonnes et au nombre d'exemplaires attribué à chaque paroisse, doivent être adressées — avant le 10 Janvier — à M. le chanoine Rospars, Directeur diocésain de l'Œuvre. Elles peuvent lui parvenir en franchise, moyennant qu'on ajoute sur la bande le numéro qui répond à son nom, aux bureaux de l'Evêché, c'est-à-dire *le n° 4*.

Saint-Brieuc. — **Noces de diamant de la Supérieure Générale des Filles du Saint-Esprit.** — Nous faisons encore un large emprunt à la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc. On nous le pardonnera, puisqu'il s'agit d'une Congrégation religieuse qui, comme la vénérée jubilaire dont il est question, tient de tant de manières au diocèse de Quimper.

« Les noces de diamant de la Supérieure Générale d'une Congrégation sont trop rares, pour ne pas marquer dans son histoire comme un événement, dont la mémoire mérite de passer à la postérité. Les Filles du Saint-Esprit avaient le bonheur de célébrer, le mercredi, 21 Décembre, celles de la Révérende Mère Ildefonse Lejeune. Rien n'a manqué à l'éclat, comme au charme intime de cette fête de famille..... Monseigneur l'Evêque s'est rendu, dès le matin, à la Maison Principale, afin d'y célébrer les saints mystères et d'y prier l'agneau sans tache de bénir sa fidèle épouse, pour ses soixante années de fidélité aux promesses qu'elle lui fit, à une date mémorable, de se donner à lui, et de s'appliquer au service des pauvres et à l'éducation de la jeunesse.

« Accourues nombreuses, de tous les points de la Bretagne, les Filles du Saint-Esprit formaient une blanche couronne autour de leur Mère, plus belle que la guirlande de fleurs qui couronnait sa tête, comme au jour de sa profession religieuse. La grande salle, transformée en sanctuaire, remplaçait la chapelle en ruine, où la pioche du démolisseur n'a épargné que des pans de muraille qui disparaîtront, à leur tour. Avec ses vastes proportions, ses peintures qui inspirent la piété, l'autel qui semble fait pour cette place, la foule blanche, bleue

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et noire qui la remplissait, elle offrait au premier Pasteur du diocèse un spectacle consolant. En ces heures de combat, qu'il est beau de voir réunies côte à côte, autour de l'administration d'un vaillant Institut, les *anciennes* qui ont porté vaillamment le poids du jour et de la chaleur, les jeunes filles qui songent, dès leur adolescence, à la plus pure, à la plus admirable des vies, les novices qui se préparent à consacrer leur printemps, leur activité, leur intelligence et leur cœur au service de Jésus-Christ ! Au pied de l'autel, les prêtres accourus en grand nombre affirmaient, par l'union de leurs prières et leur présence à cette fête, combien le clergé éprouve de reconnaissance pour ces éducatrices ; car elles ont préparé et forment encore pour l'avenir des chrétiennes, prêtes à tous les devoirs de la virginité ou de la famille, qui assureront à nos foyers bretons la perpétuité de la foi.

« A l'Evangile, Sa Grandeur a pris la parole, pour montrer que le développement de la Congrégation, sous le gouvernement de la Révérende Mère Ildefonse Le Jeune, était le plus éloquent témoignage de ses vertus et de la sagesse, en même temps que de la fermeté de sa direction. L'Esprit-Saint lui a départi des grâces de choix, grâces de lumière, de force et de joie. Après une existence si bien remplie, elle va tout à l'heure, au déclin de sa vie, mais dans une vigoureuse et verte vieillesse, recevoir de nouveau, en son cœur, Jésus-Eucharistie, comme Anne, au temple, tint dans ses bras l'Enfant-Dieu. L'Evangile nous dit l'âge de cette fidèle servante : elle comptait 84 printemps ; mais il ne nous parle point de sa fin, et nous pouvons légitimement supposer qu'elle vécut encore les longues années que tous souhaitent à la vénérée Jubilaire d'aujourd'hui.

« Ces paroles de Sa Grandeur donnaient, dès l'aurore, à la pieuse assemblée le sens de cette cérémonie et les enseignements qui s'en dégagent. Sous l'impression de ces paternels accents, où perçait toute la tendresse de l'Evêque pour cette portion choisie de son troupeau, un même sentiment d'actions de grâces animait tous les cœurs.

« A neuf heures, prêtres, religieuses, novices et juvénistes, se trouvaient de nouveau réunis autour de la vénérée Jubilaire, pour une séance du matin réservée aux compliments, aux chœurs et aux saynètes. Monseigneur présidait.

« La parole revenait de droit aux aînées. La sœur Saint-Félix, ancienne supérieure de Theix, au diocèse de Vannes, se fit l'interprète des sœurs professes, et le chœur des religieuses entonnait le cantique cher à la Congrégation : *Mon âme est remplie d'allégresse.* D'une voix que les fatigues de l'enseignement n'ont pas encore affaiblie et usée, une jeune novice exprima, à son tour, les sentiments de ses compagnes du noviciat, qui bientôt exécutèrent une cantate du R. P. Le Jeune, Oblat de Marie Immaculée et neveu de la Mère Ilde-

fonse. Les allusions à Monseigneur l'Evêque et à M. l'abbé Morelle, archidiacre de Saint-Brieuc et supérieur ecclésiastique des Filles du Saint-Esprit, furent soulignées par de vigoureux applaudissements, et l'assistance se prit à redire de vive voix à la vénérée Jubilaire, avec le chœur des novices, le refrain mis en musique par la sœur Saint-Raphaël, organiste de la communauté :

Il manquait à sa couronne
Une pierre seulement
Et le ciel, en ce moment,
Jésus même la lui donne :
Après l'or... le diamant.

« Le R. P. Le Jeune n'a eu garde d'oublier Léon XIII dont le nom a été acclamé, car Sa Sainteté a daigné accorder une bénédiction toute spéciale à la Révérende Mère.

« Voici le tour des juvénistes : un compliment et un chant ! Elles exécutent une cantate composée par la Sœur Saint-Antonin, de Landerneau. L'histoire de la vénérée Jubilaire se déroule tout entière en ces vers, inspirés par une filiale vénération.

« Après deux charmantes saynètes, joyeusement exécutées avec beaucoup de naturel et une excellente diction, cette matinée de fête se termine par une troisième et dernière Cantate de la Sœur Anne-de-Jésus, auteur d'une *Histoire populaire de Bretagne*, pour les écoles, en breton et en français.

« La langue bretonne a un charme d'expression touchant pour célébrer, dans toute la fraîcheur et la naïveté de la poésie celtique, la Révérende Mère Ildefonse qui appartient, par sa naissance, son éducation et la plus grande partie de sa vie, au diocèse de Quimper.

LA SŒUR. E pelerc'h e glaskin
Fleuren 'touez ar bezin,
En aod Crozon ?
L'OISEAU. Klask ebarz da galon,
Te gavo eur chanson
'Vit he meuli.....

« A deux heures, sœurs, novices, juvénistes, se trouvaient de nouveau réunies, en la salle basse du noviciat, pour entendre les gracieux compliments des enfants du Pensionnat Saint-Pierre, de l'école Sainte-Marie à la Croix-Mathias, et de la Sainte-Famille de Notre-Dame de la Fontaine. De gaies saynètes déridèrent toute cette nombreuse jeunesse, sans assombrir les aînées.

« Hâtons-nous pourtant d'écouter le discours de M. le Supérieur, annoncé au programme de la journée et impatiemment attendu. La vie d'une religieuse pleine de dévouement, mais dissimulée au monde par le voile de l'humilité, ne semble pas offrir une matière favorable aux récits de l'historien. Avec un art exquis, M. l'abbé Morelle a su tirer parti d'anecdotes piquantes, de traits charmants, pour dégager la physio-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nomie de celle qu'il célébrait. Ce discours, détaillé avec talent, soulevait, à chaque instant, les applaudissements de l'assistance qui s'adressaient, à la fois, à la vénérée Jubilaire et à l'orateur.

« Là-bas, sur les pentes des montagnes d'Arrée, s'élève le clocher de Plounéour et l'église du baptême de la Révérende Mère : M. le Recteur de Plounéour-Ménez, pasteur zélé, qui a pu fonder, non sans son généreux appui, l'école des Filles du Saint-Esprit, dans sa paroisse, a tenu à venir à cette fête. Voici Pleyber-Christ, dont le pasteur est aussi présent, pour représenter d'autres souvenirs non moins chers, ceux de la première communion et d'une jeunesse profondément sainte et chrétienne.

« A dix-sept ans, l'entrée au noviciat des Sœurs du Saint-Esprit ouvrit à la jeune fille une vie nouvelle. Sa fidélité à la règle révéla chez elle un esprit de renoncement qu'illuminait une gaieté, dont les saillies éveillent le franc rire de l'auditoire. Elle débuta à Plouguerneau ; mais en 1854, malgré sa jeunesse, elle reçut la difficile mission de réorganiser l'hôpital et l'école de Crozon, qui souffraient d'un lamentable abandon. Infatigable, la nouvelle Supérieure mit la main à tout, entraînant ses sœurs par son exemple, et l'ordre, la prospérité, le développement de ces établissements, arrachèrent un cri d'admiration aux Crozonnais. Kernizon ne la reçut, un instant, en 1857, que pour la rendre à Crozon, en 1858, dans des circonstances délicates et difficiles. Après quatre années, elle partit pour Landerneau, qu'elle dirigea avec la même fermeté et une égale bonté. Mais un poste difficile l'attendait à Saint-Brieuc. La Mère Julie Bagot, fondatrice de la Sainte Famille et restauratrice de la chapelle de N.-D. de la Fontaine, avait laissé une succession difficile. Trouver des ressources aux orphelines, fondre dans la Congrégation du Saint-Esprit les disciples dévoués de la sainte qu'elle remplaçait, telle fut la délicate mission confiée à son tact, à son bon sens parfait, à son esprit religieux et surtout à sa bonté.

« Elle y manifesta, avec plus d'évidence que dans tous ses autres postes, des talents qui la désignèrent pour la Maison Principale, où elle entra en 1874. Econome, assistante, elle est déjà désignée par le suffrage de ses sœurs pour le Supériorat général qui lui fut enfin confié, en 1890, après la mort de la Révérende Mère Marie-Arsène. Trois cents membres nouveaux dans sa famille religieuse, vingt-sept fondations, un juvénat jeune de quelques mois et déjà florissant, l'organisation définitive, en des bâtiments qui répondent à ces accroissements, de toutes les œuvres de la Maison Principale, tels sont les fruits de ce sage gouvernement.

« Aussi M. l'abbé Morelle peut-il redire heureusement, dans une chaleureuse péroraison, le *Te Deum laudamus*, que toutes les voix et tous les cœurs allaient bientôt chanter à la chapelle..... »

Nouvelle année. — L'année 1898 finit, pour le diocèse, dans le deuil. Prêtres et fidèles sont privés de la joie d'offrir leurs vœux au Pasteur vénéré qu'ils viennent de conduire à sa dernière demeure. Tous, en continuant à prier pour le repos de son âme, demanderont à Dieu ses lumières et ses grâces les plus abondantes pour ceux qui sont appelés à gouverner la famille diocésaine, jusqu'au jour où il plaira à sa Providence de nous donner un nouvel Evêque selon son cœur.....

En même temps, ils feront un retour sur eux-mêmes et se diront : ainsi passent, avec une effrayante rapidité, les années de notre vie et, avec elles, les joies et les plaisirs comme la tristesse et la douleur : tout finit ici-bas ; nos œuvres seules demeurent pour être jugées, punies ou récompensées. Cherchons donc ce qu'il y a de grand et de durable en nous ; vivons pour notre âme immortelle !..... Dans ces conditions, l'année qui vient sera bonne et sainte, pleine de mérites. C'est le souhait que nous adressons spécialement à nos lecteurs, à nos amis, à tous ceux qui entourent notre œuvre de leur bienveillante sympathie.

BIBLIOGRAPHIE

LA QUINZAINE, Paris, 45, rue Vaneau. — Dir^r^ : *M. George Fonsegrive*

Sommaire du N^o^ du 16 Décembre 1898.

A propos de la liberté d'enseignement, *** ; *Souvenirs parlementaires. II.* Général Bedeau : *Notre Père qui êtes aux cieux* (troisième partie), Isabelle Kaiser ; *De l'initiative intellectuelle*. George Fonsegrive ; *Le dernier livre de M. Geffroy*, André Pératé ; *Lettres à ma cousine. — Vieilles filles*, Gabriel Aubray ; *Chronique politique.*

Nouvelles scientifiques et littéraires. — Livres d'étrennes. — Revue des Revues. — Notes bibliographiques.

Abonnement spécial d'un an, pour le Clergé, l'Université et les Instituts catholiques : **20** fr. — Prix de la livraison : **1** fr. **50**.

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus

Sommaire du numéro du 20 Décembre 1898.

I. Esquisses contemporaines. Claude-Charles Charaux, par le P. C. de Beaupuy. — II. De la valeur du vœu en général, et des vœux de religion en particulier, par le P. A. Belanger. — III. Un maître de l'érudition française. Philippe Tamizey de Larroque (fin), par le P. H. Chérot. — IV. A propos du monument de Bossuet, par le P. E. Griselle. — V. Livres : *Abbé Chauvin ; Abbé Guyot ; J. Guibert ; Abbé Laxenaire ; Abbé L. Brémond ; R. P. Ortolan ; Abbé Thomas ; Abbé Constant ; J.-L. Gondal, S. S.; G. Romain ; F. Tournebize, S. J.; L. Martin-Chagny ; Alain B.; G. Routier ; E. Picard ; G. Barrier ; L. Laforge ; E. Guérin ; C. Bader ; D. Jordell.* — Livres d'étrennes : Editions Plon, Mame, Firmin-Didot ; Hennuyer. — VI. Evénements de la quinzaine. — VII. Table du tome 77. — VIII. Tables de l'année 1898. — Articles de fond : Ordre des matières. — Bibliographie : Auteurs ; Ordre des matières.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SURVEILLONS LES ENFANTS FAIBLES

Beaucoup de personnes croient que, malgré tout ce que l'on peut faire, tous les enfants doivent fatalement être atteints tôt ou tard des maladies du jeune âge : rougeole, coqueluche, variole, fièvres éruptives, etc., et considèrent comme un heureux hasard si leurs enfants échappent à ces maladies.

Cette idée est tout à fait erronée, car un enfant sain et bien portant sera le plus souvent épargné, tandis que ceux qui malheureusement sont nés faibles ou de santé délicate, sont sujets à contracter toutes les maladies. Le cas du gentil garçonnet que nous reproduisons ici, confirme ce que nous venons de dire.

Paris, 8 Février 1898.

Messieurs, mon petit garçon, actuellement âgé de six ans, venu avant terme, fut toujours d'une santé délicate. Aussi a-t-il passé par toutes les maladies de l'enfance : rougeole, coqueluche, bronchite, aucune ne l'a épargné, et comme dernière épreuve, il a subi l'an dernier, une terrible attaque de croup compliquée de bronchite pulmonaire. Nous le crûmes perdu...



Robert MOUVEROUX

C'est à cette période si critique, que le Docteur prescrivit l'Emulsion Scott, et presque immédiatement nous nous aperçumes des heureux effets de cette préparation. Avant la fin de la première bouteille, la toux avait diminué, l'appétit était meilleur, les sueurs nocturnes avaient cessé et le sommeil était moins agité. Nous avons continué l'emploi de l'Emulsion Scott très régulièrement, et, de jour en jour, l'amélioration était de plus en plus marquée, si bien qu'à l'heure actuelle, nous avons le bonheur de pouvoir vous annoncer le complet rétablissement de notre cher enfant. Agréez, Messieurs, l'expression de notre sincère reconnaissance.

(Signé) : Mouveroux, 202, avenue du Maine.

Lorsque les enfants sont délicats et souffreteux, il n'y a rien au monde qui puisse les ramener à la santé aussi rapidement que l'Emulsion Scott qui, en outre d'une digestion normale qu'elle restaure, est absorbée par le sang, nourrit et renforce l'organisme, produisant des chairs saines et un surcroît de force et de vitalité.

L'Emulsion Scott, très agréable au goût et à la vue, est l'association la plus scientifique de l'huile de foie de morue, de la glycérine, et des hypophosphites de chaux et de soude.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à : Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.